



université de bretagne  
occidentale



**THÈSE / UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

*sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne*

pour obtenir le titre de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

*Histoire*

**École Doctorale Sciences Humaines et Sociales 507**

présentée par

**Sébastien Carney**

Préparée à l'Université de Bretagne  
Occidentale

**Les promesses de la  
Bretagne  
Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré :  
génération de l'apocalypse et  
mystique nationale  
(1901-1948)**

**volume 2**

**Thèse soutenue le 24 novembre 2014**

devant le jury composé de :

**Martin CONWAY**

Professeur, Balliol College, Oxford

**Olivier DARD**

Professeur, Université Paris IV-Sorbonne

**Daniel LE COUÉDIC**

Professeur, Université de Bretagne Occidentale, directeur de thèse

**Christophe PROCHASSON**

Directeur d'études, École des Hautes Études en Sciences Sociales

**Peter SCHÖTTLER**

Directeur de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique

**Yvon TRANVOUEZ**

Professeur émérite, Université de Bretagne Occidentale, directeur de thèse









## CHAPITRE VIII

### Nordiques

#### *L'essence de la Bretagne*

Dans le numéro de *Stur* de 1936 où il fait l'apologie de l'Allemagne, Mordrel publie un petit poème intitulé « Mon vieux pays » :

« Ce n'est pas que je l'aime, mais je l'ai dans la peau,  
Mon pauvre vieux pays.  
Ce n'est pas une terre, c'est plutôt ma maison,  
Où rentrent tous les champs, les villes et les bourgs,  
Où passent les saisons,  
Où mon cœur se promène en chaussons.

Il ne m'apprend plus rien.  
J'y mets ce que je rêve.  
Et quand je le sillonne sans rien apercevoir,  
O alors qu'il est beau, qu'il est grand, qu'il est fort  
Mon merveilleux pays  
Que je construis pour moi ! »<sup>1</sup>

Reléguant les matériaux aux oubliettes, il bâtit désormais avec des vers. Sa Bretagne, fantastique, est aussi celle des folkloristes, pauvre et vieille, une image. Elle ne peut être belle qu'inventée, en marge de sa réalité. Il en a fait le tour, de toute façon, il est au-delà. Pour lui, la vraie Bretagne ne peut être que celle qu'il faut créer<sup>2</sup>. Avec *Stur*, Mordrel est l'architecte de son propre logis. La *Weltanschauung* celtique qu'il propose, s'il l'associe à l'Allemagne, est d'abord une projection de son propre caractère et de ce qu'il vit alors : l'abandon de son métier d'architecte au

1 Brython, « Mon vieux pays », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 60-61.

2 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

bénéfice du seul militantisme.

Les premiers numéros de *Stur* sont marqués par une série d'articles importants, réunis sous le titre « L'essence de la Bretagne » et publiés entre le début de l'année 1935 et juillet 1937<sup>3</sup>. Au long de ces lignes, Mordrel cherche à définir le génie breton originel. Il y est obligé, s'il veut continuer à prouver l'existence d'une nation bretonne que son étude de la société et de l'histoire ne lui a pas permis d'établir. « L'étude de la Bretagne actuelle ne ménage que déconvenues à l'imprudent qui viendrait lui demander le secret d'une vieille race »<sup>4</sup>, écrit-il, avant de préciser : « Quand un Irlandais jette un regard en arrière sur l'histoire de son pays, il peut l'embrasser d'un seul coup d'œil. Elle se résume toute dans un vaste combat contre l'étranger spoliateur. En Bretagne il n'en est pas de même. Notre histoire est confuse et comme enveloppée de brumes »<sup>5</sup>. Il faut donc chercher ailleurs. D'emblée, Mordrel rejette le « magasin pittoresque » des stéréotypes littéraires du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup>, le « paradis touristique de convention, – clochers à jour, chaumières vétustes, coiffes blanches, menhirs et ajoncs d'or –, je ne sais quel peuple élu de pure invention, – athlètes rêveurs et filles sages, bonnes grand-mères et matelots héroïques, soldats sans peur et laboureurs poètes »<sup>6</sup>. C'est par l'observation qu'il va découvrir les caractères bretons. S'il parle peu aux petites gens, il les regarde faire, notamment sur les chantiers, où il voit que l'ouvrier breton « excelle dans les travaux qui demandent de la force et du sentiment, dans ceux où l'on attaque la masse, où l'on pétrit et on taille à vue [...] Il montre du goût pour assembler les belles pierres dans un mur, mais il répugne à établir correctement un terrasson en zinc qui demande un minutieux et ingrat travail préparatoire »<sup>7</sup>. Mordrel sillonne la Bretagne et prend des photos, dont certaines illustrent *Stur*. Ce sont ici des visages volés dans la foule, là une « chaumière celtique » de Brière, encore une ferme ancienne à Priziac, des sculptures du calvaire de Guimiliau, quelques arbres sombres. L'image n'est jamais commentée. Publiée pour ce qu'elle est, elle joue sur la connivence, le sentiment, l'intuition. « Aussi, avons-nous senti qu'il fallait nous rapprocher du cœur de notre peuple par les procédés de l'instinct, avoue Mordrel. Et c'est pourquoi notre attitude, ici, s'éloigne délibérément de celle de tous ceux qui jusqu'à présent ont écrit sur la Bretagne »<sup>8</sup>. Il va donc faire œuvre originale. C'est en lui qu'il va chercher la Bretagne, en vertu d'un principe qu'il énonce ainsi :

---

3 Ces articles sont suffisamment importants aux yeux de Mordrel pour qu'il décide en 1977 de les publier sous la forme d'un essai, comme « témoignage concernant l'état de la Bretagne, immédiatement après la guerre de 14-18 et des réactions qu'il avait provoquées chez les jeunes nationalistes du temps ». Voir Olier Mordrel, *L'essence de la Bretagne*, Guipavas, Keleenn, 1977.

4 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43.

5 *Id.*

6 *Id.*

7 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.

8 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43.

« Il existe en nous un sentiment plus fort que la désespérance de ne pas trouver dans la Bretagne la société humaine librement épanouie où nous aimerions vivre, c'est la certitude que la Bretagne possède ses signes distinctifs, qu'elle renferme tout le secret de nous-mêmes et que hors elle, pour nous, il n'est point de salut. On a tout fait pour nous éloigner d'elle, mais tout nous y amène. Nous nous identifions à elle. C'est pour nous-mêmes que nous la voulons restaurer. Car nous ne sommes pas des Bretons pour une raison ou pour une autre, ou par choix. Nous sommes Bretons de substance.

Une intuition assurée d'elle-même nous écarte d'une mère usurpatrice, une divination certaine nous guide vers nos retraites intimes. Il se peut que l'on croit se saisir de la France par un mouvement de l'intelligence, après avoir lu quelques livres, parcouru des yeux la façade d'un monument ou le tracé d'un jardin. L'âme de la Bretagne, nous la portons en nous. La connaître et se connaître soi, c'est pour nous un seul problème. [...] Le sentiment que nous avons de la Bretagne, c'est le peu de conscience que nous avons de nous-mêmes. Approfondir et clarifier cette conscience, retrouver la Bretagne, c'est pour nous et tous les hommes de notre hérédité, une question de vie ou de mort spirituelle »<sup>9</sup>.

C'est donc à une introspection que Mordrel invite le lecteur. C'est en chacun et d'abord en lui-même qu'il va chercher à découvrir, par intuition, les caractères bretons, la manière de voir et la conception du monde bretonne, la *Weltanschauung* celtique, qu'il définit ainsi : « Nous avons une chétive littérature, une musique primitive, des arts plastiques naissants, une promesse d'architecture et une éthique nationale qui se cherche. Mais ce léger héritage nous inspire néanmoins une vision originale du monde qui sera la mère de toutes les activités de l'esprit dans un style qui nous sera propre »<sup>10</sup>. Précisons tout de même en quoi consiste, pour Mordrel, ce maigre héritage. « On serait en peine de définir quelle satisfaction intellectuelle intense procure à celui qui s'y livre l'étude du patrimoine littéraire breton »<sup>11</sup>, assure-t-il. De fait, en l'absence d'une grande littérature classique bretonne, il pense que la poésie bretonne n'est pas un art à part. Ce ne sont pas même les efforts déployés par *Gwalarn* pour créer cette littérature qui suffisent à la rendre crédible. « Notre idiome national [...] en est à ses premiers vagissements littéraires »<sup>12</sup>, ajoute-t-il. La littérature s'est exprimée autrement, dans la chanson par exemple, qui « n'est qu'une longue plainte, que le rêve imprécis d'une nature féminine faible et vaincue »<sup>13</sup>. De fait, la musique bretonne n'est pas non plus un art mais une émotion. Elle est primitive, barbare, comme les danses. « Quel art exprime-t-elle ? demande-t-il. Un rythme uniforme, sans fantaisie ni recherche : un tam-tam. Toujours stimuler le

---

9 *Id.*

10 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

11 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43.

12 *Id.*

13 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.

rêve, l'État second (Prédilection pour la cornemuse) »<sup>14</sup>. Si les arts plastiques sont aussi balbutiants que la littérature, c'est que le Breton, en fait, ne se soucie pas sérieusement de plastique, mais plutôt de poésie. De la sculpture bretonne, Mordrel assure, songeant peut-être aux représentations de saints : « elle est littérature, elle est prédication »<sup>15</sup>. Il n'y a pas de peinture : le Breton rêve et contemple. Quant à l'architecture, Mordrel demande : « Où est le Pont des Soupirs d'Hennebont ? [...] Chez nous, en six siècles, les cinq cents, les huit cents propriétaires gentilshommes qui se réunissaient aux États, et le clergé, et le tiers n'ont même pas songé à bâtir une salle pour abriter leurs débats. On montre encore à Rennes un vieil hôtel branlant, auquel on accède par une petite cour, et où se réunissaient les États de Bretagne. »<sup>16</sup> Les châteaux sont peut-être nombreux et réputés, ils ne sont pas bretons. Leur architecture est imitée des modèles français de la Renaissance. Aussi, il n'y a d'art véritable que paysan, car ce dernier est le véritable vecteur des caractères celtes. Cet art cherche l'effet de volume plus que la justesse des proportions, la force, le poids, la fantaisie, mais jamais la mesure ni la grâce. À l'instar des peuplades primitives, le paysan se complaît dans une débauche de décoration. De fait, Mordrel peut conclure : « Chez nous, pas de Versailles, mais d'innombrables gentilhommières, moitié ferme, moitié château. Égalité. Pas de Fouquet, mais pas de serfs non plus »<sup>17</sup>. Pour ce qui est de l'éthique nationale enfin, Mordrel souligne, avec une grande lucidité, un paradoxe profond : « Il existe un contraste déconcertant entre l'intensité, l'exclusivité même, du sentiment breton tel qu'on le rencontre communément, et le manque de matérialité de cette personne bretonne à laquelle avec chaleur il s'adresse. On discerne mal à première vue quel capital de culture et d'art peut cultiver le militant breton, de quelle somme d'expériences sociales ou politiques il peut s'enorgueillir »<sup>18</sup>. Autant dire, au bout du compte, que si *Weltanschauung* il y a, elle est complexe à saisir. Mais on peut cependant tenter une approche.

Mordrel explique quand même ce qui s'apparente à la pauvreté de la création artistique bretonne par l'absence de financement :

« L'art se développe là où se rassemble l'argent, le mécène attire l'artiste et le poète. Nos panégyristes nationaux parlent avec émotion de la richesse de la Bretagne autrefois. L'avons-nous assez entendue la fameuse allégation d'Alain Bouchard, qui nous apprend que dans le moindre village abondait la vaisselle d'argent ? Je ne dis pas non, mais où sont les Lanzi de Roscoff, où est le Pont des Soupirs d'Hennebont ? Où sont passées les fortunes amassées par nos armateurs, nos transitaires, nos tisserands, nos corsaires ? »<sup>19</sup>.

---

14 *Id.*

15 *Id.*

16 *Id.*

17 *Id.*

18 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43.

19 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.



Il y avait de l'argent en Bretagne, assure-t-il, au moins jusqu'à la Révolution. Qu'en a-t-on fait ? Le Celte, prétend-il, ne veut pas amasser de profit, n'a aucun talent pour le commerce ou l'industrie, qui lui sont une occupation bien plus qu'une carrière. Ce n'est pas un organisateur, il manque d'initiative et d'ambition. Trop peu terre-à-terre, il serait plutôt enclin à vivre au jour le jour, comme les Barbares de l'Antiquité. S'il est courageux, c'est sans penser à la victoire finale. Il n'aime l'aventure que désintéressée. Il cède volontiers aux facilités des plaisirs immédiats, mais révèle tout de même à l'occasion une qualité d'âme supérieure. Par souci d'égalité, il est rebelle à toute vie somptueuse et répugne aux signes ostentatoires de richesse. Il n'a pas le goût du fini, l'à peu près lui convient. Timide, triste et passif, il ne sait pas s'imposer, mais ne sait bien faire qu'à son idée ; car il rechigne à obéir. Il est tout entier tourné vers la méditation, la contemplation, l'imagination, le rêve. « Nous réalisons mal les notions de réel et d'irréel »<sup>20</sup>, assure-t-il. Le Celte rejette le matérialisme. Brutal et dépouillé, il est l'homme des jeux d'esprit et des rêves. Véritables incarnations du « personnalisme », « les Celtes n'ont cultivé que les aspirations de l'âme humaine, ils n'ont eu de respect que pour la personne de l'homme »<sup>21</sup>.

Or, l'évolution prétendue naturelle de ce peuple a été interrompue par la suprématie latine. Ici, Mordrel est ambigu. Tantôt il dit que son influence s'est étendue en Bretagne pendant la Renaissance, puis encore au début du 20<sup>e</sup> siècle, avec la TSF, le cinéma et l'auto. Tantôt il assure que, finalement, le ver était déjà dans le fruit avant même l'arrivée des Bretons en Armorique. « La tête déjà était romaine »<sup>22</sup>, assure-t-il. Le récit qu'il fait des migrations bretonnes mérite attention. Il écrit : « Ce sont ces hommes-là, élevés de père en fils dans la guerre et dont le patriotisme, dans ce qu'il a de plus spontané et de naturel, est chauffé à blanc, qui vont débarquer en Armorique et s'emparer presque sans conflit d'une terre qui leur est familière depuis toujours, que personne ne songe à défendre par les armes, tant les gallo-romains ont pris l'habitude de servir un maître »<sup>23</sup>. C'est Mordrel, arrivant en Bretagne à la fin de la Grande Guerre, qui se raconte ici. Il est ce Breton qui arrive dans une région déjà soumise à l'éducation latine, dont il est lui-même pétri, comme tous les Bretons. Il poursuit : « Il reste que les hommes qui ont passé la mer du Ve au VII<sup>e</sup> siècles ont apporté sur nos rivages une nationalité mutilée. Ils portaient en eux la maladie du reniement de soi et de l'imitation des voisins, sans quoi la société qu'ils ont fondée en tâtonnant, aurait été moins borgne et moins bancaire »<sup>24</sup>. Il semble à vrai dire que « L'essence de la Bretagne » soit une sorte d'introspection, qui fait passer pour caractères celtes ceux-là mêmes qui définissent Mordrel, au milieu des années 1930.

---

20 *Id.*

21 *Id.*

22 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril 1935, p. 25-43.

23 *Id.*

24 *Id.*

En 1934, Mordrel réalise à Quimper le garage Renault d'Armand Nargeot, en face de Ti Kodak. D'une grande modernité, le bâtiment comprend un ascenseur qui dessert un pont roulant entre deux mezzanines suspendues<sup>25</sup>. La même année, il est chargé de construire un immeuble au 8 de la cité de Kerguelen, toujours à Quimper. Pour isoler ce bâtiment, Mordrel avait prévu d'utiliser du varech séché, ce que le cahier des charges ne permit pas, faute d'argent<sup>26</sup>. À vrai dire, ses affaires ne sont guère florissantes. En 1936, il semble que Raymond Tassel se soit approprié tout le mérite de la « maison carrée » de l'Office Central, à Landerneau, alors que Mordrel en avait vraisemblablement fait l'avant-projet. Ce confrère indélicat fut écarté illico de *Stur*, dont il était collaborateur<sup>27</sup>. La même année se solde l'affaire de l'hôpital de Brest, triste souvenir qui annonce la fermeture du bureau d'architecte de Mordrel. L'indéniable qualité de ses chantiers n'a pas suffi à établir une réputation professionnelle suffisante pour faire oublier celle, dérangeante, du militant. « Alors ? Vous êtes séparatiste breton maintenant ? »<sup>28</sup>, aurait demandé le docteur Tusseau, directeur de l'Hygiène à la préfecture du Finistère au propriétaire du nouveau garage. Il n'en faut pas plus pour que Mordrel se dise persécuté. En juillet 1936, il prétend à qui veut l'entendre « qu'il a été dans l'obligation de quitter le Finistère parce que [...] les services de la Préfecture de ce département l'ont mis dans l'impossibilité de trouver du travail en faisant une campagne de dénigration à son égard, ce qui lui aurait enlevé le reste de sa clientèle »<sup>29</sup>. C'est à cause de cela, prétend-il toujours, qu'il se retrouve employé au Central du PNB à Rennes.

Or, s'il est vrai que l'architecte s'est fait des ennemis à Quimper, il faut également tenir compte de la crise, qui freine considérablement son activité depuis 1932. Les quelques réalisations qu'il produit en 1933-34, remarquables par leur qualité et leur modernisme, mais elles sont bien peu de chose dans un cahier de commandes. L'Office Central, en déficit en 1933<sup>30</sup> et auquel il doit toujours de l'argent, ne lui demande plus rien ou quasiment. Nommé architecte municipal à Quimperlé en 1931, chargé en l'occurrence d'établir le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville, il est aussitôt démis par le préfet du Finistère<sup>31</sup>, ce qui ne pouvait qu'accroître son acrimonie à l'encontre des représentants de l'État. Aussi, l'annonce publiée par *Breiz Atao* stipulant que des « Métreurs-dessinateurs demandent études projets (maisons ouvrières, etc.) »<sup>32</sup> est

---

25 Le bâtiment abrite aujourd'hui *Ouest-France*. Jugeant de ce qui devait être retenu ou oublié, la direction a fait marteler, sur la façade, le nom de l'architecte.

26 Le Couédic D., *Les architectes et l'idée bretonne*, op. cit., p. 535-539.

27 Fonds Mordrel, OM28 C3243, lettre d'Olier Mordrel à Pierre Lance, non daté.

28 Fonds Mordrel, OM19 C765, lettre d'Olier Mordrel à Daniel Le Couédic, 12 septembre 1984.

29 ADLA, 2 Z 154, Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 8 juillet 1936.

30 BENSOUSSAN D., *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, op. cit., p. 481.

31 IDBE, boîte « Action bretonne et minoritaire », note de Yann Fouéré.

32 *Breiz Atao*, n°216, 3 février 1935, p. 4.

vraisemblablement de sa main.

Surtout, Mordrel ne sait pas gérer son entreprise. Un de ses anciens amis se rappellera comment, pour épater la galerie par des démonstrations d'autorité, il n'hésitait pas, en plein déjeuner à rudoyer ses clients au téléphone, avant de rejoindre ses hôtes, l'« air glorieux »<sup>33</sup>. À la fin de l'année 1935, bien que Debauvais lui ait demandé de ménager l'Office Central dans ses articles<sup>34</sup>, il s'en prend à l'organisation agricole dont il fait un repère de croix-de-feu et de camelots du roi peu soucieux des intérêts bretons<sup>35</sup>. De plus, voyant les choses en grand, Mordrel dépense inconsidérément. Il s'est acheté une nouvelle voiture et pas n'importe laquelle : une Amilcar, neuve et à crédit<sup>36</sup>. Il voyage beaucoup : avec une ironie désabusée, son père évoque un « voyage triomphal en Allemagne »<sup>37</sup>. Il embauche aussi : le Général reproche à son fils tous les « dessinateurs, dactylos, associés, [les] appartements supplémentaires, autant de dépenses inutiles qui ont contribué à [le] plonger dans le néant »<sup>38</sup>. Il a raison de s'alarmer : les dettes de Mordrel sont telles que ses biens sont menacés de saisie. Sa mère lui conseille de cacher son l'argenterie et ses meubles à Montmorency<sup>39</sup>. S'étant imprudemment porté garant, le général est convoqué fin février chez l'huissier, qui lui annonce la vente-saisie de son mobilier<sup>40</sup>. Jean-Marie, semble-t-il, fait également les frais de la déconfiture de son frère. « Dans quelle nasse tu nous as fourrés, mon pauvre garçon, ton frère et moi ! »<sup>41</sup>, geint leur père. Tout cela achève de convaincre Mordrel de changer de vie : il veut se consacrer au journalisme et à la cause bretonne. Tenu au courant de ces projets, son père, aux abois tout le début de l'année 1936, tâche de sermonner son fils :

« Lâcher tout et perdre le fruit de 8 années d'effort est une bien grave détermination, car il faut du temps pour se faire connaître et apprécier dans un nouveau milieu [...] L'idée du journalisme nous effraie, ta mère et moi, car c'est pour le coup que tu ne reviendrais plus à tes premières occupations ; et quel avenir, quels profits ? Faire du journalisme son gagne-pain est s'exposer à de douloureux mécomptes [...] Puis que faire à Rennes, te joindre à Fanch<sup>42</sup> ? Je ne suppose pas que tu penses t'atteler à la même galère, elle n'a rien de capitane ; as-tu des entrées dans d'autres feuilles mieux posées ? En un mot, je ne vois pas cette solution d'un œil tranquille »<sup>43</sup>.

33 Fonds Mordrel, OM31 C3974, lettre de Pierre Cavellat à Olier Mordrel, 26 mars 1973.

34 Dans la perspective des législatives à venir, Olivier Chevillotte avait en projet de noyauter le Front paysan. Fonds Mordrel, OM22 C1408, lettre de François Debauvais à Olier Mordrel, 14 août 1935.

35 Breiz Atao, « Seule l'autonomie rendra la prospérité aux paysans bretons », *Breiz Atao*, n°239, 22 décembre 1935, p. 1 et 4.

36 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, tome 1, *op. cit.*, p. 393.

37 Fonds Mordrel, OM22 C1432, lettre de son père à Olier Mordrel, 17 février 1936.

38 *Id.*

39 *Id.*

40 *Id.*

41 *Id.*

42 Debauvais.

43 Fonds Mordrel, OM22 C1431, lettre de son père à Olier Mordrel, 13 février 1936.

Il s'avère qu'entre 1920 et 1940, journaliste semble être souvent la profession de ceux qui n'en ont pas<sup>44</sup>. Mais pire encore que ce métier, il y a l'action bretonne et ses promoteurs, dont le général se méfie au plus haut point, car ils ne mènent à rien. « Je ne doute pas que Fanch soit un excellent garçon, écrit-il, serviable et sûr, mais je n'ai pas une idée aussi flatteuse de ses capacités, c'est un primaire, un sous-primaire. Et puis, si tu n'as pas encore compris que ton mouvement breton est sans force, sans valeur, inexistant, c'est à désespérer de ton intelligence et de ton jugement »<sup>45</sup>. Cet engagement politique passe d'autant plus mal que Mordrel avait assuré à son père qu'il avait quitté le mouvement breton depuis belle lurette. Pour appuyer ses dires, il avait pris quelques précautions. La dernière fois qu'il avait signé un article « Mordrel », c'était pour assumer la paternité des poèmes publiés en 1933 dans la *Revue de l'Ouest*. Dans *Breiz Atao*, il fallait remonter au mois de mai 1931. Depuis, plus rien, si ce n'est une mise au point avec *La Province* qui l'avait nommément mis en cause au sujet du financement allemand occulte en 1935<sup>46</sup>. Dans une lettre adressée au directeur de *Breiz Atao*, il affirma à cette occasion avoir d'ailleurs démissionné du parti depuis quatre ans<sup>47</sup>. Mais en mars 1936, Mordrel fait son retour dans les colonnes du journal, après que son père lui a écrit ceci :

« Que signifie ce retour à la politique, si ce n'est pour des satisfactions bien enfantines ? Tu ne m'as pas dit la vérité en m'affirmant à maintes reprises que tu avais rompu avec toutes ces dangereuses utopies. Tu t'es fait surtout des ennemis à Quimper, veux-tu recommencer à Rennes ? Appelles-tu cela un succès ? Si tu fais néanmoins du journalisme, tu pourrais au moins élargir la base de ton action en la rendant plus raisonnable, plus pratique, plus conforme aux réalités ; un mouvement pour durer a besoin d'être soutenu, poussé par des partisans nombreux et puissants. Il faut commencer par affirmer l'union indissociable avec le cadre France et non en faire fi ; les revendications à soutenir ne manquent pas. - Et puis t'est-il interdit de faire de l'architecture à Rennes ? »<sup>48</sup>

Selon le Général, raison, pragmatisme et sens du réel sont des qualités qui manquent à son fils. Selon ce dernier, elles manquent aux Celtes. Les courriers qu'il reçoit de son père au début de l'année 1936 fourmillent d'adjectifs dépréciatifs, qui correspondent précisément aux caractères que Mordrel qu'il leur attribue dans la livraison de *Stur* de la même époque<sup>49</sup>. Autrement dit, ce que Mordrel reproche à Mordrel, c'est l'essence de la Bretagne. Ainsi Mordrel, « orgueilleux et

---

44 KESTEL L., *La conversion politique. Doriot, le PPF et la question du fascisme français*, Paris, Raisons d'agir, 2012, p. 48.

45 Fonds Mordrel, OM22 C1432, lettre de son père à Olier Mordrel, 17 février 1936.

46 O. Mordrel, « Réponse à la "Province" », *Breiz Atao*, n°233, 29 septembre 1935, p. 3.

47 Eugène Delahaye ne fut pas dupe du stratagème, qualifié de « farce » dans un article intitulé « M. Mordrel écrit à lui-même », *La Province*, n°76, 2 octobre 1935, p. 3.

48 Fonds Mordrel, OM22 C1438, lettre de son père à Olier Mordrel, 2 mars 1936.

49 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.

ombrageux »<sup>50</sup>, manque de « souplesse d'échine »<sup>51</sup>, celle-là même qui fait que le Celte ne sait pas obéir ; il est « sans souci de la croûte à gagner »<sup>52</sup>, comme le Barbare qui vit au jour le jour. « Je ne te vois pas sans inquiétude sous-directeur d'une administration, la comptabilité, les écritures ne sont pas ton fait »<sup>53</sup>, écrit le Général à son fils, qui prétend que le Celte, désorganisé, n'a aucun talent pour le commerce et l'industrie. Si Mordrel manque de jugement, le Celte est passionné ; s'il clame « la supériorité de [sa] nature idéaliste »<sup>54</sup>, le Celte, désintéressé, ne s'attache qu'aux causes perdues. Quand son père lui reproche d'avoir toujours fui l'effort et « toujours recherché la solution facile »<sup>55</sup>, Mordrel souligne l'inclinaison du Celte pour les plaisirs immédiats, la facilité. « La main tendue, voilà ta tactique »<sup>56</sup>, lui écrit son père, rappelant que la mendicité, en Bretagne, est un véritable métier, une corporation à laquelle on doit la transmission du patrimoine des bardes errants. « Avec la sûreté de main qui te caractérise pour le choix de tes amis tous dans la purée ou encore pis comme ton mélomane que tu prenais pour un lauréat et qui n'a jamais même été reçu aux Beaux-Arts ! »<sup>57</sup>, s'exclame le Général, évoquant Maurice Duhamel et Debauvais. « Le Breton [...] se remet plus que volontiers entre d'autres mains, répond Mordrel, il se donne et s'abandonne »<sup>58</sup>. Le père considère son fils comme « une pauvre petite chose ballottée par le vent »<sup>59</sup>, Mordrel insiste sur la passivité du Celte. « C'est toujours le rêve qui te conduit, mon pauvre garçon, le rêve et le caprice, la fantaisie »<sup>60</sup>, écrit Joseph Mordrelle. « Méfie-toi des fruits de l'imagination »<sup>61</sup>, dit-il aussi. « Reviens donc sur terre, mon pauvre illuminé »<sup>62</sup>, supplie-t-il enfin. « La compagnie oblige à raisonner. La solitude incline à la rêverie sans frein ni contrôle »<sup>63</sup>, écrit Mordrel dans *Stur*, où il poursuit implicitement la discussion avec son père, au sujet de l'émiettement des Bretons en petites communautés. Et tant pis si l'on saisit les biens de sa famille : « Le Breton n'a aucun besoin du confort et ne s'attache à aucun état matériel »<sup>64</sup>. Par sa revue, Mordrel veut « découvrir l'essence véritable de la personnalité bretonne »<sup>65</sup>. Il la trouve dans les lettres de son père, en quoi il voit son propre reflet. « Nous n'en doutons pas, écrit-il : il y a quelque chose puisqu'il y a nous. **Nous**. La

50 Fonds Mordrel, OM22 C1432, lettre de son père à Olier Mordrel, 17 février 1936.

51 *Ibid.*, 13 février 1936.

52 *Id.*

53 *Ibid.*, 17 février 1936.

54 *Id.*

55 *Ibid.*, 23 février 1936.

56 *Id.*

57 *Ibid.*, 17 février 1936.

58 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.

59 Fonds Mordrel, OM22 C1433, lettre de son père à Olier Mordrel, 23 février 1936.

60 *Ibid.*, 17 février 1936.

61 *Ibid.*, 10 février 1936.

62 *Ibid.*, 17 février 1936.

63 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.

64 *Id.*

65 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43.

Bretagne, n'est-ce pas avant tout un certain type d'hommes ? N'est-ce pas chaque endroit où ce type d'hommes a mis sa marque ? Là où elle est, il nous faut découvrir l'essence de la Bretagne, dont la présence nous inspire et nous remplit. »<sup>66</sup>

Mordrel, intégrant les critiques paternelles dans un discours théorique, cherche peut-être à justifier son attitude et son changement de carrière. En effet, il écrit du Celte qu'« indolent en face d'une tâche prosaïque, il s'enthousiasmait à la perspective d'une grosse partie à jouer et y apportait une ardeur et une obstination dont nos annales ont conservé d'émouvants témoignages »<sup>67</sup>. Mais il est plus probable qu'il s'agisse là d'un véritable examen de conscience, qui le conduit à prendre en compte les récriminations de son père. Dans son poème « La patrie », Brython est sensible aux « devis »<sup>68</sup> de son père, même s'il assure que là n'est pas sa patrie. Dans ses courriers, le Général l'exhorte à quelques révolutions personnelles simples. Se conformer à la réalité, ne plus se fier à ses rêves et à son imagination, se montrer plus prudent, pragmatique, raisonnable, cultiver son jugement, former son expérience, faire preuve de davantage de ténacité, de volonté, ne pas rechigner devant l'effort, surtout.

Il semblerait, qu'un temps, Mordrel ait caressé le projet de prendre la tête du parti afin de toucher les émoluments jusque-là attribués à Debauvais. Un accord est établi entre les deux hommes : une somme de mille francs mensuels sera versée à Mordrel<sup>69</sup>. De temps à autres, Debauvais lui adresse un peu d'argent pour assurer son quotidien<sup>70</sup>. Pendant que sa famille est allée s'établir chez ses parents, à Montmorency, il cherche du travail dans plusieurs directions. À l'occasion des Jeux Olympiques, il s'imagine guide pour groupes étrangers, en France ou en Allemagne, pour le compte des Wagons-Lits, ou chez Cook<sup>71</sup>. Il se voit peut-être architecte en Afrique et s'en ouvre à un abonné de *Stur* installé à Brazzaville, qui l'en dissuade. « L'A.E.F ne t'intéresserait probablement pas, écrit ce dernier, la colonie ne jouit pas d'une prospérité écrasante, les places d'architecte sont rares, et maintenant que le chemin de fer Brazzaville-Pointe Noire est entièrement terminé il n'y a pas de grands travaux en cours. »<sup>72</sup> Il envisage sérieusement de quitter la France. « J'ai différents pourparlers, notamment pour une situation dans le journalisme de grande information en Europe Centrale. De l'air ! De l'air ! Mais rien n'est dit et je continue à chercher dans

---

66 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43. C'est l'auteur qui souligne.

67 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne (III) », *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 15-24.

68 Les « devis » sont les conseils de son père. Brython, « La patrie », *Stur*, n°1-2, 1er juillet-1er octobre 1934, p.82-83.

69 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 141-144. On se souvient qu'au ministère de l'Intérieur, Fouéré touchait quatorze fois cette somme.

70 Fonds Mordrel, OM8 C268, lettre de François Debauvais à Olier Mordrel, 1<sup>er</sup> septembre 1936.

71 Fonds Mordrel, OM22 C1453, lettre de Jean Brichler (ou Mordrel lui-même) à M. Ambord, 17 juillet 1936.

72 Fonds Mordrel, OM22 C1458, lettre de Le Horic à Olier Mordrel, 22 août 1936.



d'autres directions», écrit-il à un ami<sup>73</sup>. Sa femme, Gaïd, le voit installé en Espagne, attelé à la reconstruction, à la fin de la guerre<sup>74</sup>. Fin septembre 1936, il ferme son bureau de Quimper. « Il ne faut pas songer à chercher du travail d'architecte ailleurs, assure-t-il, avant qu'une bonne révolution n'ait brûlé quelques centaines de villes. Je ne saurais mieux me définir que sous l'appellation d'"un cœur à prendre" »<sup>75</sup>. Le correspondant à qui il propose ainsi ses services s'appelle André Hervo. Ce dernier administre alors la société « Parquolith », une entreprise de dallages sise à Saint-Brieuc. À la suite de mauvaises affaires, il quitte la Bretagne et s'installe à Paris en octobre 1936, où il devient représentant de commerce pour le compte de la société « Isolation Thermiques et Acoustiques »<sup>76</sup>. Il semble que Mordrel l'ait suivi à Paris, où Hervo l'a fait embaucher dans sa nouvelle société.

C'est un autre tandem improbable que Mordrel forme avec cet homme qui, à Saint-Brieuc, « passait pour un individu brutal, emporté, très intrigant, à conscience vénale »<sup>77</sup>. Leurs conjointes respectives supportent mal la relation qui s'est établie entre eux<sup>78</sup>. Chacun en effet semble avoir exercé une influence particulière et paradoxale sur l'autre, si bien que leur vie parisienne paraît avoir été agitée. Près de vingt ans après, Mordrel écrit à son comparse :

« Nous avons vécu ensemble certaines heures exaltantes, où nous nous sentions un peu les rois du monde, avec une bagnole de série rangée le long du trottoir, et assez d'argent dans la poche pour vivre trois jours. Ce sont ces heures-là qui rendent la vie digne d'être vécue et ce sont ces heures là que je ne connais plus en Argentine. Beaucoup de gens ne comprenaient pas qu'un intellectuel prétendu raffiné comme moi fréquente intimement un habitué des boîtes de nuit, un de ceux que la paysannerie de la Haute-Bretagne nomme poétiquement "un miroir à putains" »<sup>79</sup>.

Dans cette relation, Mordrel cherche autant un faire-valoir qu'une expérience exceptionnelle. Hors de son milieu, il explore les bas-fonds dans une ambiance de camaraderie, voire de fripouillerie. Mais c'est aussi un homme en crise qui ne sait plus quel sens donner à sa vie. Il semble qu'au cours de l'année 1936, il soit tenu à l'écart de *Breiz Atao*. De fait, à partir d'octobre, ses contributions au journal sont de plus en plus rares.

Aussi, dans la dernière partie de « L'essence de la Bretagne »<sup>80</sup>, Mordrel préconise-t-il quelques corrections à apporter au caractère breton, pour qu'il ne soit plus le « peuple en déroute » qu'il est

---

73 Fonds Mordrel, OM22 C1464, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 11 septembre 1936.

74 Fonds Mordrel, OM22 C1467, lettre de Marguerite le Guellec à Olier Mordrel, 1936.

75 Fonds Mordrel, OM22 C1464, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 11 septembre 1936.

76 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940). Rapports des 13 et 27 décembre 1939.

77 *Ibid.*, Rapport du 13 décembre 1939.

78 Fonds Mordrel, OM22 C1464, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 11 septembre 1936 et OM24 C1941, lettre d'André Hervo à Olier Mordrel, 11 janvier 1953.

79 Fonds Mordrel, OM24 C1946, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 24 janvier 1953.

80 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

devenu. Pour vivre, il doit changer. « Ce n'est pas en cultivant exclusivement et jusqu'à la pâmoison les divagations du rêve et les flous du sentiment qu'un peuple assure son existence », assure-t-il, avant d'avouer : « Passifs, nous espérons vaguement quelqu'un ou quelque chose. Arthur ? C'est-à-dire "les autres". Non, ce n'est pas ainsi qu'un peuple défend sa part. Nous devons avoir un but et prendre les résolutions nécessaires pour l'atteindre »<sup>81</sup>. Aussi faut-il se discipliner, abandonner l'« individualisme désordonné et destructeur »<sup>82</sup> et se soucier de l'intérêt général. Il faut surmonter « la crise de volonté qui est au centre de la décadence bretonne »<sup>83</sup>. Il faut être prudent, réfléchi, obéir au chef, renoncer au désintéressement. Il faut rompre enfin avec « la timidité, la tristesse, qui ne sont pas les qualités des vrais "sangliers" qu'étaient autrefois les Bretons, mais les défauts des vaincus »<sup>84</sup>. Au bilan, c'est presque l'ensemble des caractères bretons qui doit être corrigé. « Il n'y a pas de "génie breton" qui tienne devant les nécessités vitales »<sup>85</sup>, dit Mordrel. Il faut donc émonder.

« Nous voudrions que notre amour de la Bretagne sache choisir et s'adresse à des traits essentiels, à des particularités qui vaillent d'être conservées »<sup>86</sup> : c'est ainsi que Mordrel, comme Moëller van den Bruck, définit la « Révolution Conservatrice »<sup>87</sup>. De cette révolution doit surgir une nouvelle conception du monde. « La Bretagne de demain ne m'inquiète pas, écrit-il. Tout ce qu'il y a de bon, de sain, de viable dans celle d'hier revivra en elle, purifié, infusé d'une capacité nouvelle »<sup>88</sup>. Cette « Révolution conservatrice » bretonne tient en une image singulière, publiée dans le numéro de *Stur* qui livre la fin de « L'essence de la Bretagne » :

---

81 *Id.*

82 *Id.*

83 *Id.*

84 *Id.*

85 *Id.*

86 A. Calvez, « L'essence de la Bretagne », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 25-43.

87 Voir chapitre II.

88 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

« Soir d'hiver au pays de Rennes », *Stur*,  
n°10, 1er juillet 1937.



Un chemin, venu de la droite, se dirige vers la gauche, avant de bifurquer vers la droite, dans le lointain. Il trace peut-être l'itinéraire politique de Mordrel, à moins qu'il n'indique d'abord l'attrait de l'Irlande, puis celui de l'Allemagne, si l'on considère cette vue de Bretagne avec une rose des vents en tête. Le crépuscule donne aux arbres taillés un air calciné qui évoque irrésistiblement un monde ruiné, à reconstruire. Aussi, l'image n'est-elle pas sans rappeler le « hachoir », ce paysage si caractéristique de la Grande Guerre, résultat des bombardements sur les tranchées, d'où Jünger voyait surgir un homme nouveau. Car c'est bien de cela dont il s'agit. « L'arbre breton, explique Mordrel, émondé de ses branches mortes et de ses boutures malheureuses, retrouve une pureté de ligne et une force de jet, dont l'image nous reconforte. C'est un arbre de science où nous lisons comme dans un livre »<sup>89</sup>.

Finalement, on peut se demander ce qu'il restera au Breton dont il souhaite l'avènement. Cela tient en peu de mots : il lui restera le courage, l'imagination et l'instinct. Ou plus simplement une certaine conception héroïque de la vie. Les caractères celtes épurés de leurs tares, c'est-à-dire son propre caractère corrigé selon les préceptes de son père : voilà la *Weltanschauung* de Mordrel.

---

89 *Id.*

« Relever les Bretons en tant qu'hommes »<sup>90</sup>, c'est finalement pour Mordrel, non pas se relever puisqu'il n'est pas tombé, mais s'élever enfin lui-même. Cette *Weltanschauung*, il la croit venue du fond des âges, surgissant des brumes nordiques, commune aux Celtes et aux Germains. Elle est antilatine, donc antimatérialiste. « On arrive sans cesse à cette issue : le spiritualisme, tout le fond de la Bretagne »<sup>91</sup>, clame Mordrel. Avec « L'essence de la Bretagne », qu'il signe « A. Calvez », c'est-à-dire *Ap Calvez*, le fils du charpentier. L'arbre mort, c'est sa croix, il se voit déjà martyr<sup>92</sup>. « Le point de départ du relèvement de notre espèce d'homme sera *un acte de foi* »<sup>93</sup>, écrit-il. Impulsion présidant à la correction des faiblesses bretonnes, cette foi permet la purification d'un peuple nordique. Mordrel est persuadé que le Celte doit vivre ce que vit le Germain. La connivence qu'il établit entre Bretagne et Allemagne apparaît dès lors comme une évidence. C'est bien l'Est qu'indique la flèche rouge, sur la couverture de la revue.

### *Vers l'Allemagne*

Revenant sur *SAGA*, un peu plus d'un an après avoir exposé ce programme, Mordrel se garde bien de republier les quarante-huit points dévoilés dans *Breiz Atao* en 1933. Il relègue ainsi les emprunts au programme nazi dans l'ombre d'une nouvelle « manière de voir, une philosophie, une foi, une espérance »<sup>94</sup>, autrement dit, une *Weltanschauung*, que *SAGA* est censée incarner désormais. Progressivement, sa vision de l'Allemagne s'est affinée et son appréhension de l'hitlérisme s'est faite plus critique, même s'il se laisse déborder parfois par son enthousiasme et une certaine ignorance des réalités allemandes. Ainsi, dans la première livraison de *Stur*, Mordrel livre à la sagacité de ses quelques lecteurs le texte du discours donné par Goebbels lors d'une session de la Chambre d'Empire pour la Culture, assortie d'une citation du *Führer* traduite en breton<sup>95</sup>. Dans les numéros suivants, il souligne le « gros intérêt »<sup>96</sup> des Allemands pour la nouvelle revue, mais de son propre aveu, la publication de ce document fut une erreur. « Mes amis allemands, alors, étaient furieux »<sup>97</sup>, avoue-t-il. Aussi, lorsque Fouéré se rend à Genève en 1935 au congrès des Minorités, Mordrel le met en

90 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

91 A. Calvez, « L'Essence de la Bretagne (II) », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 45-59.

92 « Pourquoi seras-tu martyr, en voilà de grands mots ! », lui écrit son père, qui aura lu le mot dans une lettre de son fils. Fonds Mordrel, OM22 C1432, lettre de son père à Olier Mordrel, 17 février 1936.

93 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32. C'est l'auteur qui souligne.

94 A. Calvez, « Les bases idéologiques d'une révolution nationale », *Stur*, n°1-2, 1er juillet-1er octobre 1934, p.35-51.

95 Dr Goebbels, « Devant une renaissance de la culture allemande », *Stur*, n°1-2, 1er juillet-1er octobre 1934, p.106-112.

96 E.G., « Une enquête. Que pensez-vous de « Stur » ? », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 15-24.

97 Fonds Mordrel, OM17 C406, lettre d'Olier Mordrel à Alain Déniel, 10 décembre 1979. Ses amis d'alors, Wagner, von Tevenar entre autres, sont tous proches de la SS, dont Goebbels n'est pas précisément un allié.

garde : « Les Allemands sont naturellement très bien disposés, mais il convient d'être prudent à leur égard »<sup>98</sup>. Il a d'autant plus raison que ses clins d'œil répétés à l'Allemagne nazie, tant dans *Stur* que dans *Breiz Atao*, ne sont pas passés inaperçus.

Avant la publication du discours de Goebbels dans *Stur*, *Breiz Atao* avait ouvert ses colonnes au chancelier Hitler<sup>99</sup>. Cela pouvait encore passer pour de l'information, puisque d'autres aussi publiaient des discours du *Führer*. Les choses se précisèrent quand Mordrel fit sien le discours que le chef du parti nazi Rudolf Hess fit à Königsberg, où il fut question d'une tentative de rapprochement entre l'Allemagne et la France<sup>100</sup>. La presse française n'était pas plus dupe de ces discours que des démarches entamées par les anciens combattants allemands et français. Comme ces derniers, Mordrel disait faire confiance au pacifisme allemand, bien que le *Reich* ait entamé son réarmement, qu'il justifiait en assurant que le besoin d'avoir une armée répondait à un impératif culturel prussien qu'il fallait respecter. Seuls les Juifs, prompts à vouloir vendre des canons aux Français, pouvaient s'en alarmer<sup>101</sup>. On était alors en octobre 1934 et Mordrel assurait qu'il n'y avait pas de soutien allemand aux minorités françaises : c'est la France qui était agressive. Il avait en partie raison : en Allemagne, Wagner et quelques autres, s'intéressaient à la Bretagne et la défendaient alors par des articles plus que par des dons substantiels.

Or, dès le mois suivant, le refrain du financement de *Breiz Atao* par l'Allemagne revint au goût du jour. Étienne Nicol, journaliste aux *Nouvelles Rennaises*, qui était déjà intervenu sur ce point<sup>102</sup>, prétendait pouvoir à nouveau le prouver<sup>103</sup>. Debauvais eut beau affirmer qu'il recevait seulement et à l'occasion la visite de journalistes allemands, rien n'y fit<sup>104</sup>. Nicol campa sur ses positions et fut rejoint par Eugène Delahaye, de *La Province*, qui assura que *Breiz Atao* était allié de l'Allemagne<sup>105</sup>. Bientôt, la presse nationale s'en mêla, prétendant qu'un dénommé Ernst Fritsch finançait le journal. François Lucen, journaliste de *Marianne*, profita de la publication du règlement du camp de concentration de Lichtenburg pour dénoncer l'espionnage allemand en France, notamment dans les ports bretons. Il insista sur l'activisme allemand en faveur des mouvements séparatistes, brandissant à titre de preuves l'aide financière apportée par le dénommé Ernst Frischt, la création à Berlin d'un groupe des « Celtes réveillés » dirigé par un dénommé Frederic Schmutz, l'adoption de la croix

---

98 IDBE, chemises diverses, lettre d'Olier Mordrel à Yann Fouéré, 24 décembre 1935.

99 Dans un article, Debauvais fit référence au discours d'Hitler du 14 octobre 1933 et en publiant l'essentiel dans « Un Allemand dit... », *Breiz Atao*, n°201, 17 juin 1934.

100 A.C., « Après le discours de Königsberg », *Breiz Atao*, n°203, 15 juillet 1934, p. 2.

101 Er Gédour, « A l'extérieur », *Breiz Atao*, n°208, 7 octobre 1934, p. 4.

102 Breiz Atao, « M. Nicol batifole et rue », *Breiz Atao*, 20 novembre 1932, p. 2.

103 F.D., « Un journaliste alimentaire », *Breiz Atao*, n°211, 18 novembre 1934, p. 2.

104 F.D., « Nicol bave », *Breiz Atao*, n°212, 2 décembre 1934, p. 2.

105 B.A., « M. Delahaye évite de répondre à nos questions », *Breiz Atao*, n°218, 3 mars 1935, p. 1.



gammée comme emblème, les cartes postales de propagande rédigées en allemand, les éditions luxueuses et la publication du discours de Goebbels dans *Stur*. « Qui paie ? »<sup>106</sup>, demanda le journaliste. Et *Breiz Atao* de crier à l'invention<sup>107</sup>. Comme si de rien n'était, Mordrel publia alors deux chansons écrites sur des mélodies allemandes<sup>108</sup> à l'intention des *Bagadou Stourm*. Il affirma en outre sa compréhension de la politique extérieure allemande<sup>109</sup> et prétendit que le racisme allemand était mal compris en France<sup>110</sup>. En septembre 1935, un journaliste de *Vendémiaire*, relayé par *La Province*, reprit l'information concernant « les Celtes réveillés », désormais dirigés par un certain Frédéric Schmidt et non plus Schmutz<sup>111</sup>. Debauvais avoua connaître un journaliste suisse ainsi nommé, abonné à *Breiz Atao*, forcément hostile au régime nazi. Il était facile d'inventer un « Jean Dupont » germanique, tant pour Debauvais que pour *Marianne* ou *Vendémiaire*, mais il semble que les journalistes parisiens étaient sur la piste de Wagner qui venait de fonder à Berlin une « union des amis celtes »<sup>112</sup>. La prudence, en effet, semblait indispensable.

De fait, l'intérêt d'abord aussi soudain que profond de Mordrel pour le nazisme se mue en une attitude plus ambiguë, parfaitement résumée dans un article intitulé « Bretagne Allemagne ». Mordrel est subjugué par les réalisations du nouveau régime. De cette nouvelle vie allemande, il voit la communion avec la nature, l'ivresse des aventures collectives, l'élan de la jeunesse, la fraternité sociale dans l'effort partagé, l'application du racisme comme règle sociale. Il écrit :

« Le fascisme a tout le prestige, à nos yeux, de l'enthousiasme révolutionnaire allié à la sagesse expérimentale. Il est jeunesse, force et renouveau. Nous ne le suivons pas dans ses conceptions purement politiques qui sont différentes de ce que nous sentons et voulons en tant que Celtes. Mais on ne nous fera crier ni "À bas Mussolini", ni "À bas Hitler". On ne nous fera sympathiser aucunement avec un Nitti, ni avec un Max Braun<sup>113</sup>, tellement nous reniflons la révolte d'un passé révolu et d'un type d'homme fini sous la phraséologie tour à tour libertaire, libérale et collectiviste de ces émigrés de partout. »<sup>114</sup>

106 François Lucen, « Espions et geôles d'Allemagne », *Marianne*, 3 avril 1935, p. 3.

107 Breiz Atao, « Après le menteur Pierre Lessageon, voici le menteur François Lucen », *Breiz Atao*, n°221, 14 avril 1935, p. 4.

108 SBB, « Gwerz Yann ar Gevel », *Breiz Atao*, n°222, 28 avril 1935 et Brython, « Plane haut », *Breiz Atao*, n°226, 23 juin 1935, p. 4.

109 J. la B., « Nous, nous ne voulons pas la guerre », *Breiz Atao*, n°225, 9 juin 1935, p. 1-2.

110 J. la B., « Nordiques », *Breiz Atao*, n°230, 18 août 1935, p. 1.

111 Le journal *Choc*, en mai 1936, précise encore l'information : le groupement allemand s'appellerait *Erweckende Kelten*, les celtes réveillés.

112 Fonds Mordrel, OM26 C2605, lettre de Friedrich Ludwig Wagner (frère de Hans Otto Wagner) à Alfred Tøpfer, 11 juillet 1968.

113 Francesco Saverio Nitti (1868 - 1953) fut président du conseil des ministres du Royaume d'Italie de 1919 à 1920. Exilé en France en 1923, il y déploya une grande activité antifasciste. Max Braun (1892-1945) était un journaliste et leader du mouvement social-démocrate de la Sarre. Militant antinazi, il fut en France en 1935.

114 *Stur*, « La question d'un Front breton », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 7-14.



À mesure que s'accroît sa précarité professionnelle, Mordrel laisse libre cours à son antisémitisme et justifie la politique mise en œuvre par le *Führer*, qui selon lui s'attelle à débarrasser l'Allemagne, nation prolétaire, de ses maîtres juifs. « On a recréé, notamment par l'uniforme brun et la croix-gammée sur tous les bras, une fraternité humaine que l'esprit de lucre des juifs socialistes avait profondément détruite »<sup>115</sup>, affirme-t-il, prétendant que « L'État hitlérien est une nécessité actuelle qui remplit sa tâche historique »<sup>116</sup>.

Mais Mordrel se méfie quand même de la divinisation de l'État, de la mise en place d'une éventuelle tyrannie<sup>117</sup>. Il affirme : « Notre admiration pour la vaste caserne qu'est devenu le Reich est mitigée. Les théories issues de Kant, Nietzsche et leurs émules dont la seule conclusion logique est le règne de la force brutale, soulèvent parmi nous des résistances vigoureuses et réfléchies. Nous restons de ceux qui se refusent à sacrifier les moyens aux buts ». Il sait en fait que la Bretagne n'intéresse pas l'Allemagne. Il met cela sur le compte du « manque d'esprit créateur en politique extérieure »<sup>118</sup> de cette dernière et non sur la pertinence d'une question bretonne à laquelle peu de gens croient. Il précise : « Aujourd'hui que plus que jamais ils s'hypnotisent sur ce qui est allemand, repoussant tout ce qui n'a pas l'honneur de l'être, on se demande quelle compréhension plus avisée qu'auparavant ils pourraient avoir de l'étranger, et quelles intrigues subtiles ils pourraient y mener [...] Aucun Allemand, - le Führer pas moins qu'un autre, - n'est capable de penser une politique nationale d'expansion dont les mouvements autonomistes de France seraient une des cartes »<sup>119</sup>. C'est pourquoi, en novembre 1934, il rédigea une brochure intitulée « La lutte des Bretons pour leur liberté », qui fut traduite en anglais et en allemand, sous les titres *The Breton's struggle for liberty / Der Freiheitskampf der Bretonen*<sup>120</sup>. Le but affiché par *Breiz Atao* était de mobiliser l'opinion internationale. Dans ses notes, dressant la liste des liens tissés entre la Bretagne et l'Allemagne, Mordrel précise quant à cette brochure : « Notre propa en allem. [...] tout vient de nous »<sup>121</sup>. Il faut croire que la publication n'atteignit pas son but.

Malgré cela, comme le fait Fouéré avec au sein de l'UF, il prétend « créer une nouvelle amitié dans une Europe en proie aux haines et aux divisions », mais son discours dépasse le simple pacifisme. Il prétend pouvoir apporter aux Allemands les vertus celtiques qui leur manquent. Ainsi, il affirme :

« Aucun peuple soucieux d'échapper à l'avitissement qui résulte de la mécanisation de la vie sociale et d'une application générale des conceptions matérialistes, - et c'est bien le cas des

---

115 E.G., « Défense de la culture », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 113-126.

116 *Id.*

117 *Stur*, « La question d'un Front breton », *Stur*, n°3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 7-14.

118 *Stur*, « Bretagne Allemagne », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 8-23.

119 *Id.*

120 Publiée dans *Breiz Atao*, n°211, 18 novembre 1934, avec une carte.

121 Fonds Mordrel, OM8 M198, notes concernant la chronologie du mouvement breton.

Allemands, - n'échappe à l'invincible attirance des Celtes dont tous les achèvements portent la marque magnifique et fatale de l'idéalisme. L'esprit héroïque, et essentiellement désintéressé des Irlandais ou des Bretons est une source pure à laquelle bien des Allemands, écœurés de l'entraînement des appétits, voudraient boire »<sup>122</sup>.

En témoigne, pense-t-il, l'intérêt que portent quelques celtomanes allemands, dont Wagner, mais aussi Gerhard von Tevenar, qu'il connaît déjà à ce moment-là. Mais il ne s'agit là que d'un souhait, évidemment unilatéral, sensiblement similaire à celui qui se manifeste au travers des diverses manifestations panceltiques décevantes à ses yeux depuis 1925. Il a beau célébrer les Pâques dublinoises dans un numéro spécial de *Breiz Atao* fleurant la poudre de l'insurrection, le sang du sacrifié et l'atmosphère chaude précédant l'orage, c'est encore l'allégeance bretonne au grand frère celte qu'il signifie<sup>123</sup>. En septembre 1935, Mordrel est allé à Cardiff porter la réaction nationaliste contre le loyalisme franco-britannique du congrès celtique. Le départ des autonomistes pour le Pays de Galles n'a pas échappé à la police<sup>124</sup>, pas plus que les interventions des congressistes. Un rapport du consul de France à Cardiff et Swansea précise que Mordrel, « a pris la parole en français, et semble ne pas avoir été très apprécié ni bien compris par l'auditoire. Son discours traduit en anglais, phrase par phrase, n'a pu être achevé pendant les dix minutes qui lui étaient accordées »<sup>125</sup>. Le 12, Mordrel parle à la radio, fait une conférence le lendemain. En fait, il s'ennuie<sup>126</sup>. Désolé, il ne peut que constater que pour les autres participants au congrès, à l'exception de quelques Gallois, la Bretagne ne semble pas faire partie des pays celtiques<sup>127</sup>. L'année suivante, il co-signe avec Debauvais une lettre qu'il tâche de faire parvenir à Eamon de Valera, président du Conseil exécutif de l'État libre d'Irlande. Les deux hommes y proposent de nommer comme « consul breton en Irlande »<sup>128</sup>, Léon Millardet, qui est installé à Dublin où il vend des pommes de terre depuis 1931. Soupçonné, à tort, d'avoir participé à l'attentat d'Ingrandes<sup>129</sup>, il se fait désormais appeler Leo Mill- Arden, ou Millarden et devient vite un agent de liaison entre le PNB, l'Allemagne et la Belgique. La lettre étant restée dans les papiers de Millarden, il est fort probable que ce dernier n'ait pas même cru opportun de la transmettre<sup>130</sup>.

Aussi, Mordrel a beau écrire : « Nous nous sentons plus pleinement, plus anciennement Bretons

---

122 Stur, « Bretagne Allemagne », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 8-23.

123 Dans la même idée, au début de l'année 1935, Denise Guieysse fait une causerie à la section de Paris sur Patrice Pearse. CRBC, fonds Guieysse-Luec, DGL2 M25, causerie à la section de Paris, 20 janvier 1935.

124 ADLA, 1 M 122, Surveillance des mouvements politiques (1904-1937). Rapport du 10 septembre 1935.

125 *Ibid.* Rapport du consulat de France à Cardiff, 30 septembre 1935.

126 Fonds Mordrel, OM22 C1409-1413, cartes d'Olier Mordrel à sa femme Gaïd, 10 au 17 septembre 1935.

127 O.M., « About the celtic congress », *Breiz Atao*, n°233, 29 septembre 1935, p. 3.

128 LEACH D., *Fugitive Ireland. European minority nationalists and Irish political asylum, 1937-2008*, Dublin, Four Courts, 2009, p. 50.

129 ADLA, 1 M 165, Mouvements et partis politiques (autonomistes bretons, 1927-1936). Rapport du 11 juillet 1936.

130 LEACH D., *Fugitive Ireland, op. cit.*, p. 50.

sur cette terre d'Irlande »<sup>131</sup>, c'est davantage auprès des Allemands et notamment de Gerhard von Tevenar, qu'il croit pouvoir retrouver la Bretagne véritable.

### *Gerhard von Tevenar*

Longtemps ignoré, Tevenar a suscité ces dernières années l'intérêt de quelques chercheurs, qui voient en lui un celtisant éclairé, un artisan de la révolution des minorités européennes au profit de l'Allemagne, un opposant à Hitler<sup>132</sup>. Cette personnalité complexe, décédée en 1943, fut immédiatement honorée par deux hommages funèbres, l'un de la main de Lainé dans *Gwalarn*, l'autre de Mordrel dans *Stur*<sup>133</sup>. Le premier, trois pages à peine, est écrit en breton, le second, en français, est trois fois plus long et illustré d'une photo du défunt. Contrairement à Lainé, Mordrel a raconté précisément leur première rencontre : il se serait présenté, dit-il, à l'été 1934 à son cabinet d'architecte quimpérois sur la recommandation d'amis flamands<sup>134</sup>. Cependant, les rapports établis sur Tevenar en 1935 indiquent qu'il ne séjourna en France que du 22 novembre au 19 décembre 1934<sup>135</sup>. Il se peut que Mordrel ait cherché à s'approprier la primeur de l'amitié du jeune Allemand, qui par ailleurs ne semblait pas l'apprécier plus que cela<sup>136</sup>, lui préférant Lainé, ce dont Mordrel a toujours été jaloux<sup>137</sup>. Mais, peu importe le moment précis de cette première rencontre, Mordrel, qui parlait très peu allemand, se souvient d'un jeune homme qui ne parlait pas français. Aussi communiquèrent-ils par gestes, dessins, ainsi qu'en grec et latin, ce qui ne manque pas de piquant pour deux chantres du nordisme.

---

131 O.M., « Souvenirs d'Irlande », n°223, 12 mars 1935, p. 2 et 4.

132 SCHMIDT I., *Der Herr des Feuers. Friedrich Hielscher und sein Kreis zwischen Heidentum, neuem Nationalismus und Widerstand gegen den Nationalsozialismus*, Köln, SH-Verlag, 2004, p. 85-93 ; LERCHENMÜLLER J., *Keltischer Sprengstoff*, op. cit., p. 384 et suivantes ; SCHNITZLER B., « Gerhard von Tevenar (1912-1943). Secrétaire de la Deutsche Gesellschaft für keltische Studien », *L'archéologie nazie en Europe de l'Ouest*, Gollion, Infolio, 2007, p. 289-299.

133 C. Lainé, « Gerhard von Tevenar », *Gwalarn*, n°158, mars-avril 1943, p.117-119 ; O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

134 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

135 AN, 19940448/158, n°13582, dossier von Tevenar, rapport du 14 mai 1935.

136 Témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, conversation du 10 janvier 2012.

137 « *Ich weiss nicht ob Sie in Beziehungen mit Lainé, alias Henaff, alias Nael, alias Neven geblieben sind. Er war der Lieblingsjuenger Gerhards. Ich habe niemals glauben können dass dieser geistig bornierte Bursche Ihre Lehre richtig interpretieren könnte* ». Je ne sais pas si vous êtes resté en relation avec Lainé, alias Henaff, alias Nael, alias Neven. Il était le disciple préféré de Gerhard. Je n'ai jamais pu croire que ce gars intellectuellement borné pouvait interpréter correctement votre enseignement, écrit-il à Friedrich Hielscher, auquel von Tevenar était très lié. Fonds Mordrel, OM26 C2417, lettre d'Olier Mordrel à Friedrich Hielscher, 6 septembre 1966.

Célestin Lainé et Gerhard von Tevenar  
sur la plage de Paramé en 1938.  
Fonds iconographique Mordrel.



On se souvient que Lainé prétend que Tevenar aurait été guidé vers les Bretons suite à l'attentat de 1932. Leur rencontre a lieu en 1934, en octobre ou novembre, à Paris<sup>138</sup>. Mais elle est assez marquante pour que, des années plus tard, lorsqu'il rédigera son calendrier celtique, Lainé situe la première année de son calendrier à la « venue de Gerhard »<sup>139</sup>. Bien des années plus tard, il commencera la rédaction d'un livre à caractère autobiographique. C'est « un aboutissement de sa Mission »<sup>140</sup>, avouera-t-il, en pensant à son ami Gerhard.

Tevenar est né le 10 janvier 1912 à Banin, dans une province de la Prusse orientale devenue aujourd'hui polonaise. Son père, Friedrich, est un noble, propriétaire terrien. Mobilisé pendant la Grande Guerre, il dirige un bataillon sur le front de l'ouest, où il meurt en 1917. Après la guerre, la famille perd ses biens et doit s'établir vers Bad Harzburg où elle vit modestement. Héritier désargenté, pupille de la nation, Gerhard fait partie de ceux qui bénéficièrent des réformes concernant l'éducation dans les années 1920 : il touche une bourse, ainsi qu'une aide du Reich. Il fait ses études secondaires à l'*Humanistisches Gymnasium* de Goslar, où il obtient le baccalauréat en 1930. Depuis trois ans déjà, il est membre du *Wehrjugendbund* « *Schilljugend* », l'organisation de jeunesse nationaliste la plus importante des années 1920, réunie sous la direction du chef de corps-francs Gerhard Rossbach, qui avait pris part aux côtés d'Hitler au putsch du 9 novembre 1923. Comme d'autres jeunes de la « génération superflue », Tevenar est un de ces *Fils privés de pères et de maîtres*<sup>141</sup> ; il tâche de pallier cette carence.

Après son baccalauréat, il entame à Göttingen des études de Droit, d'histoire et de géopolitique, qui sont totalement financées par la *Studienstiftung des Deutschen Volkes*, fondation étudiante du

---

138 Témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, conversation du 20 juillet 2009.

139 CRBC, fonds Lainé, CL2 M42, notes, souvenirs et réflexions, octobre 1943.

140 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

141 Titre de l'ouvrage de Peter Suhrkamp paru en 1932, cité dans HERBERT U., *Werner Best. Un nazi de l'ombre*, op. cit., p. 49.

Peuple allemand. Il entre au même moment au *National Socialist Deutsche Studenten Bund*, ou ligue étudiante nationale-socialiste. En dix semestres, le jeune Tevenar fréquente huit universités différentes : Göttingen, Vienne, Königsberg, Hambourg, Berlin, Francfort, Paris et Bruxelles. En 1932 il imagine intégrer le *SA-Dienst*, mais il est cardiaque et doit abandonner ce projet. Il ne fait pas non plus son service militaire. En juillet 1934, il soutient brillamment sa thèse à Francfort. Publiée sous le titre *Der bolchewistische Einparteistaat. Versuch einer staatsrechtlichen Würdigung des politischen Struktur Sowjetrusslands (UdSSR)*, elle consiste en une étude juridique de la structure politique soviétique. Son directeur de recherche est le juriste Ernst Fortshoff. Chaud partisan du national-socialisme auquel il s'acharnait à donner une légitimité constitutionnelle, cet adepte de Carl Schmidt publia en 1930 un ouvrage intitulé *Der totale Staat*, L'État total. Fortshoff réussit assez vite à réunir autour de lui un petit groupe de fidèles, dont Tevenar.

Ce dernier entame ensuite des recherches concernant les problèmes politiques des populations allemandes aux frontières et à l'étranger, qui l'amènent à s'intéresser aux mouvements nationalistes européens. À ses voyages au Danemark, en Hongrie, Italie et Hollande ou Suisse s'ajoutent de nouvelles destinations : l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles, la Bretagne, le Pays basque, la Catalogne. Allocataire de la *Gefallenen-Gedenkstiftung des Reichsstudentenführung*, ou fondation du souvenir pour les morts tombés pour la patrie, il est à Paris en 1934-1935, puis à Bruxelles l'année suivante, où il se consacre à l'étude de la culture celte et à l'histoire des migrations germano-celtes. À ce moment-là, Tevenar est déjà chargé de missions politiques, ce dont se doute la police française. Dès le printemps 1935, il est répertorié au fichier central et plusieurs rapports sont établis sur cet étudiant aux allures étranges, « qui s'intéresse aux mouvements breton et flamingant »<sup>142</sup> et qui fréquente assidûment la France à une période où peu d'Allemands s'y rendent<sup>143</sup>.

À la douane, on a trouvé deux appareils photographiques dans ses valises. Interrogé à ce sujet, Tevenar prétend être en relation avec de nombreux journaux allemands auxquels il fait parvenir ses clichés, notamment le *Munchener Illustrierte*. C'est assez pour qu'il soit placé sous surveillance<sup>144</sup>. On dresse vite le portrait de cet auditeur libre de la faculté de Droit, qui serait en contact avec Joris Van Severen, le chef du *Verdinaso* et dispose de sommes importantes, « contrairement à la plupart des Allemands résidant à l'étranger »<sup>145</sup>. Cet argent lui permet de vivre dans un hôtel coquet du 13<sup>e</sup> arrondissement, où il reçoit un « courrier assez volumineux »<sup>146</sup> et plusieurs journaux, comme *Hier Dinaso*, organe du *Verdinaso*, l'*Elsass Lothringer Zeitung*, mais aussi *Breiz Atao*. La police n'est

142 AN, 19940448/158, n°13582, dossier von Tevenar, rapport du 16 mai 1935.

143 DUROSELLE J.-B., *La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 197.

144 AN, 19940448/158, n°13582, dossier von Tevenar, rapport du 6 avril 1935.

145 *Ibid.*, rapport du 16 mai 1935.

146 *Id.*



évidemment pas dupe de l'intérêt que porte le jeune allemand à cette triade nationaliste. « D'après les renseignements recueillis sur le compte de l'intéressé, on se trouve en présence d'un fervent partisan du chancelier Hitler : sous le prétexte de suivre des cours de Droit à la faculté de Paris, cet étranger ferait plutôt figure d'agitateur et d'agent politique », stipule un rapport du printemps 1935<sup>147</sup>. La police voit juste : des années plus tard, Mordrel se souviendra de ce « commis voyageur de la révolution ethnique »<sup>148</sup>, propagateur du discours que véhiculent nombre de revues allemandes légitimant la division de la France en régions distinctes au point de s'en séparer et de l'affaiblir<sup>149</sup>.

En effet, dès 1934, Tevenar travaille comme *Nachrichtenlieferant*, « fournisseur de nouvelles », pour l'*Amt Ausland/Abwehr* de l'amiral Canaris. Il en reçoit l'ordre d'aller s'installer à Paris pour tenter d'établir des contacts avec les minorités en France<sup>150</sup>. C'est encore Canaris qui en 1937 le place comme correspondant en Hollande de la *Berliner Börsenzeitung* et des *Münchener Neueste Nachrichten*<sup>151</sup>. Entre temps, Tevenar est devenu le secrétaire général d'une société qu'il a contribué à fonder avec quelques amis : la *Deutsche Gesellschaft für keltische Studien*, qui voit le jour en janvier 1937 à Berlin et dont il devient le secrétaire. Dirigée par le Dr Kurt Georg Haller, cette Société allemande des études celtiques, qui compte également Hans Otto Wagner et Werner Best parmi ses membres, est en relation avec l'institut *Ahnenerbe* et la revue *Zeitschrift für keltische Philologie*<sup>152</sup>. Très vite, des liens sont tissés entre cette revue et le sous-groupe n°7 de l'*Abwehr II* dirigé par le major Voss, qui a pour vocation d'intervenir clandestinement auprès des minorités nationales européennes<sup>153</sup>. Tevenar met à disposition de tous ces organismes les différentes informations qu'il a pu recueillir lors de ses voyages. Aux journaux, il livre également quelques articles sur la Bretagne<sup>154</sup>. « *Volk und Raum des Bretonen* » lui donne l'occasion d'offrir à ses lecteurs allemands un concentré des thèmes développés dans *Breiz Atao* : l'identité propre de la Bretagne contrariée par l'uniformisation consécutive à 1789, l'oppression linguistique, la richesse de l'histoire et de la littérature, les 240.000 morts à la Grande Guerre, l'intérêt économique de cette région atlantique, soutenu par une carte intitulée « *Die europäische Verkehrslage der Bretagne* », la position de la Bretagne dans la circulation maritime européenne. Tevenar s'intéresse beaucoup aux

---

147 *Ibid.*, rapport du 14 mai 1935.

148 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 215.

149 GEIGER W., *L'image de la France dans l'Allemagne nazie, 1933-1945*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1999, p. 328.

150 Témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, conversations des 20 juillet 2009 et 10 janvier 2012. Au même moment, Robert Ernst ordonne à Paul Schall et Hermann Bickler de reprendre contact avec les Bretons, voir AN, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton, rapport du 14 octobre 1934.

151 Témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, conversation du 20 juillet 2009.

152 Pendant la Seconde Guerre mondiale, la revue s'appelle *Zeitschrift für keltische Philologie und Volksforschung*.

153 FALIGOT R., *La harpe et l'hermine*, *op. cit.*, p. 88.

154 « *Volk und Raum des Bretonen* », *Zeitschrift für Geopolitik*, n°6, juin 1936, p. 373-377 et « *Die bretonische Volkstumbewegung* », *Volk und Reich*, n°6, 1936.



ports bretons : en 1937 il photographie quelques navires nantais<sup>155</sup>.

La bibliographie qu'il publiera en 1940 témoigne d'une très grande connaissance de la littérature bretonne<sup>156</sup>. Lainé rapporte que deux jours avant sa mort il travaillait encore à la traduction en allemand de chansons du *Barzaz-Breiz* et envisageait de publier *Kou le corbeau* de Malmanche dans cette langue<sup>157</sup>. Mais ses connaissances ne sont pas que littéraires : on le laisse consulter le fichier de *Breiz Atao*<sup>158</sup>. Et cela se sait. Il est vite considéré comme « *der beste Kenner des Bretonenstums* »<sup>159</sup>, le meilleur connaisseur du mouvement breton. Il devient un intermédiaire indispensable dans les relations établies entre l'Allemagne et les mouvements séparatistes.

À ce titre, il s'immisce dans les affaires bretonnes. En janvier 1936, il use de son influence auprès de la *Reichswehr* pour que Debauvais puisse bénéficier d'un séjour de repos à Aaran, en Suisse<sup>160</sup>. Un an plus tard, c'est en Forêt-Noire que Tevenar l'envoie se soigner<sup>161</sup>. Là, des tractations ont lieu entre le chef breton et les autorités allemandes<sup>162</sup>. Dès lors, Debauvais fait de l'espionnage maritime au profit de l'Allemagne<sup>163</sup>. « Il avait fini par connaître la question bretonne et la situation du mouvement aussi bien que nous et nous faisons confiance à ses critiques qui étaient toujours mesurées comme à ses conseils à peine insinués. Il avait une grande expérience révolutionnaire, ayant appartenu aux premiers groupes d'activistes du temps de la Ruhr »<sup>164</sup>, écrit Mordrel, que Tevenar conseille parfois dans la rédaction de *Stur*<sup>165</sup>. Peut-être l'a-t-il sermonné, comme on l'a vu plus haut. À l'occasion il fait en sorte que de l'argent soit versé au mouvement<sup>166</sup>. Interrogé à fin de la Seconde Guerre mondiale, Léon Millardet certifie avoir rencontré Mordrel et Debauvais en 1935, qui lui auraient assuré être en mesure de recevoir clandestinement de l'argent allemand<sup>167</sup>. Le trio s'était mis d'accord : l'argent devait être versé à Dublin sur le compte de Millardet et le frère de ce dernier effectuerait des virements au profit de Mordrel ou Debauvais. De fait, quatre versements sont identifiés entre novembre 1935 et janvier 1936, pour une somme totale de près de 260 livres sterling. Deux d'entre eux venaient de Rotterdam, un de Düsseldorf, un dernier de Venlo, aux Pays-

---

155 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

156 TEVENAR G. von, *Bretonische Bibliographie*, Halle, Max Niemeyer, 1940.

157 C. Lainé, « Gerhard von Tevenar », *Gwalarn*, n°158, mars-avril 1943, p.117-119.

158 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

159 SCHNITZLER B., « Gerhard von Tevenar (1912-1943). Secrétaire de la *Deutsche Gesellschaft für keltische Studien* », art. cit.

160 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 123-125.

161 *Ibid.*, p. 167.

162 *Ibid.*, p. 172, 204 et 213.

163 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

164 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 216.

165 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

166 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 216.

167 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, B.1.H. *Note on Olivier Mordrel*, 1 juin 1945 et NARA, RG 226 e, 119 a, B 7, F 197, *Note on Helmuth Clissmann*. Je remercie Etienne Verhœyven pour cette information.

Bas. Ces virements cessèrent, au moins sous cette forme, lorsque le frère de Millardet décida d'y mettre un terme. Interrogé à ce sujet, Mordrel nie avoir vu Millarden avec Debauvais en 1935. Mais il laisse sous-entendre des tractations entre Debauvais – que la mort a réduit au silence éternel au moment de l'interrogatoire – et le frère de Millarden. Mordrel serait allé chez ce dernier chercher une enveloppe dont, refusant de se mêler d'histoires personnelles, il aurait ignoré le contenu<sup>168</sup>. D'autres sources affirment qu'en 1935, *l'Abwehr II* aurait fait parvenir 500 Reichsmarks aux Bretons<sup>169</sup>. L'année suivante, le « Direktor Sanders », agent de ce même service, que Mordrel avait rencontré à Berne en 1934 avec Hans Otto Wagner, invite Debauvais à Berlin. Subitement, les finances du PNB bénéficient d'un apport de 30.000 francs<sup>170</sup>. À la fin de l'année 1936, Mordrel va en Allemagne réclamer à Tevenar une aide substantielle, au grand dam de Debauvais, qui voulait vraisemblablement garder la main sur les finances et conserver des liens que l'attitude de son acolyte pouvait compromettre<sup>171</sup>. Dès 1937, *Stur* paraîtra plus régulièrement.

Mais l'apport de Gerhard von Tevenar au mouvement breton ne se résume pas à cette aide matérielle. L'homme est bien plus qu'un simple agent de renseignements. Tous les personnels de direction de la *DGKS* qu'il fréquente sont également membres de la *SA*, de la *SS*, ou du *SD*. Par ce biais et du fait de son adhésion au *Hielscher Kreis* dont il sera question plus loin, Tevenar est en contact étroit avec *Ahnenerbe* et les milieux scientifiques nordicistes, promoteurs du nordisme en Europe.

### *Le nordisme*

Née de la volonté de créer une « académie nordique »<sup>172</sup>, la *Studiengesellschaft für Geistesurgeschichte Deutsches Ahnenerbe*, Société pour l'étude de l'histoire spirituelle et de l'héritage ancestral allemand, fut fondée à Berlin le 1<sup>er</sup> juillet 1935 par Himmler, Walther Darré, Hermann Wirth et Wolfram Sievers<sup>173</sup>. Cet institut de recherche *SS* était conçu comme une machine

---

168 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

169 BOISSOU L., « L'Allemagne et les mouvements identitaires en France, des années 20 à la Deuxième Guerre mondiale. Un aperçu », art. cit., p. 103-117.

170 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

171 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 154 et 160.

172 PRINGLE H., *Opération Ahnenerbe. Comment Himmler mit la pseudo-science au service de la solution finale*, Paris, Presses de la Cité, 2007, p. 54.

173 KATER M.H., *Das « Ahnenerbe » der SS, 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1974.

de guerre des archéologues et préhistoriens germanistes contre leurs collègues romanistes, classicistes et antiquisants. Les scientifiques qu'elle regroupait avaient pour mission d'offrir à l'Allemagne une antiquité plus haute antérieure que celle de Rome, bien plus prestigieuse de surcroît. Il devait encore restituer à l'Allemagne le patrimoine capté et vandalisé par les chrétiens romains iconoclastes<sup>174</sup>. Trente-huit cellules principales de recherche, dont les attributions s'étendaient de l'étude linguistique aux expérimentations médicales, en passant par les recherches archéologiques<sup>175</sup> et anthropologiques, étaient attelées à cette tâche. L'intention qui présidait à cet impressionnant chantier était de définir les critères et l'aire d'influence de la race nordique et, partant, de mettre à jour les preuves d'un pangermanisme européen. On ne compte pas les intellectuels allemands engagés dans la SS qui mettent alors leur savoir au profit de la cause allemande et font des thèses d'histoire, de géographie, d'ethnologie, disciplines promues « sciences de légitimation »<sup>176</sup>, quitte à prendre quelques libertés avec la méthode scientifique. Le trajet de Tevenar, venu du Droit pour s'intéresser à l'archéologie, évoque ceux de Delaporte ou Fouéré, dont les recherches – avortées pour le second – devaient également légitimer l'autonomie de la Bretagne. Enfin, il s'agissait de transmettre ces découvertes au peuple allemand. Dans ce but, *Ahnenerbe* disposait de plusieurs revues destinées au grand public : *Germanien*, *Nordland*, *Das Zippenzeichen*. Ces journaux, comme la *Zeitschrift für celtische Philologie*, sont les promoteurs en Allemagne des théories nordicistes de Hans Günther<sup>177</sup>.

Largement véhiculées par Nietzsche et Spengler, les théories nordiques de Gobineau connaissent un gros succès dans l'Allemagne des années 1910 à 1930<sup>178</sup>. En adaptant les théories aryennes de Gobineau aux nouvelles traditions des linguistes, anthropologues, préhistoriens de l'Allemagne des années 20<sup>179</sup>, Hans Friedrich Karl Günther (1891-1968), docteur en biologie et anthropologie, nationaliste, ancien combattant de la Grande Guerre et des Corps francs, devient vite la référence incontournable de la raciologie allemande *völkisch* de son temps<sup>180</sup>. En 1922, il publie *Rassenkunde des deutschen Volkes*, raciologie du peuple allemand. Le succès de son ouvrage,

174 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, Presses universitaires de France, Paris, 2008, p. 93 et 96.

175 OLIVIER L. et J. PRIEUR, *Nos ancêtres les Germains. Les archéologues français et allemands au service du nazisme*, Paris, Tallandier, 2012.

176 INGRAO C., *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS*, op. cit., p. 82.

177 Voir par exemple JONES G.-P., « The Scandinavian element in Welsh », *Zeitschrift für celtische Philologie*, volume 16, 1927, p.162-166 ; SMITH R.-M., « On the unidentified passages in the Copenhagen Fragment », *Zeitschrift für celtische Philologie*, volume 19, 1933, p. 111-116 ; KROGMANN W., « Idg. \*marko-s und die Urheimat der Indogermanen », *Zeitschrift für celtische Philologie*, volume 20, 1936, p. 284-292.

178 Haussmann F.-R., « La théorie raciale des universitaires allemands. L'histoire d'un rapport fatal à l'époque de l'entre-deux-guerres », dans MERLIO G. (dir.), *Ni gauche ni droite*, op. cit., p. 59-69.

179 CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race : une anthropologie du nazisme*, Paris, Hachette, 1995, p. 70-71.

180 Sur Hans Günther et le nordisme, voir CRIPS L., « Hans F.K. Günther (1891-1968), un idéologue du "nordisme" », dans *Sexe et race : discours et formes nouvelles d'exclusion du XIXe au XXe siècle*, volume 6, Paris, Centre d'études et de recherches inter-européennes contemporaines, 1991, p. 79-100 ; CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race*, op. cit., p. 79-116 ; CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 25-32.

écoulé à 270.000 exemplaires entre sa parution et 1943, lui vaut bientôt le surnom de *Rassengünther*, « Günther-la-Race »<sup>181</sup>. En 1930, sa renommée est telle que Goering, Sauckel, Darré et Hitler lui-même assistent à la leçon inaugurale qu'il donne à l'université d'Iéna, où il vient d'être nommé professeur d'anthroposociologie. Discutées dès leur émission<sup>182</sup>, ses positions gagnent la SS en 1929-1930<sup>183</sup>, puis le parti et le pays tout entier après l'éviction des SA en 1934<sup>184</sup>. Après l'arrivée au pouvoir des nazis, sa promotion est fulgurante : il est nommé à Berlin en 1935, à Fribourg en 1939 et intègre en 1933 le Comité d'experts pour la politique démographique et raciale du ministère de l'Intérieur du Reich qui inspire la rédaction des lois de Nuremberg. La raciologie nordiciste de Hans Günther a fourni son système référentiel à la lecture nazie du monde<sup>185</sup>, même si dans les années 1940 on ne parle plus de race nordique – terme de plus en plus controversé – mais de race aryenne, ce qui revient au même<sup>186</sup>.

Pour Günther, la race est « l'ensemble des dispositions héréditaires et collectives, d'ordre corporel et d'ordre psychologique »<sup>187</sup>. Autrement dit, la race a un corps et une âme. Les hommes de la même race ont la même attitude devant la vie. Ainsi, l'Europe se divise-t-elle en plusieurs races. Fatalement mélangées depuis leur apparition, elles se distinguent les unes des autres par leur degré de métissage. En bon disciple de Gobineau, il voit en ce dernier une source de déclin, et pense que la race la plus pure est forcément supérieure à toutes les autres. La plus élevée est évidemment la nordique<sup>188</sup>, dont font partie, entre autres, Celtes et Germains. Cette race serait née au VII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère dans les pays scandinaves, berceaux de l'humanité indo-européenne<sup>189</sup>. Dans cette optique, toute culture vient du nord<sup>190</sup> et la proportion de représentants de la race nordique dans les autres peuples détermine une hiérarchie. Or, menacée par le métissage, conséquence du christianisme qui avait proclamé l'égalité des hommes tous faits à l'image de Dieu, la race nordique est en état de siège : il y a eu et il y a dénordisation. Seule une politique d'État, que sa lecture de Vacher de Lapouge a inspirée à Günther, peut permettre de renordiciser l'Allemagne et de se rapprocher de l'idéaltype nordique.

Ce dernier est d'abord physique : le nordique est grand, élégant, son visage est long et étroit, son nez fin, son menton proéminent, c'est la statue grecque antique. Sa peau est rose et blanche, ses cheveux sont clairs, comme ses yeux, qui sont enfoncés dans leurs orbites. Il se distingue par ses

---

181 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 25.

182 CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race*, op. cit., p. 85.

183 INGRAO C., *Croire et détruire*, op. cit., p. 103.

184 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 30.

185 INGRAO C., *Croire et détruire*, op. cit., p. 101.

186 OLIVIER L. et J. PRIEUR, *Nos ancêtres les Germains*, op. cit., p. 72.

187 Cité par VERMEIL E., *Doctrinaires de la Révolution allemande*, op. cit., p. 293.

188 CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race*, op. cit., p. 75.

189 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 25.

190 *Ibid.*, p. 26.

jambes longues et sa puberté tardive<sup>191</sup>. Mais au delà des canons physiques qu'il entend fixer, Günther avoue que sa définition de la race nordique tient également de l'intuition : des « appels du sang »<sup>192</sup>, lesquels lui permettent d'établir des caractères psychologiques inspirés des sagas islandaises<sup>193</sup> et correspondant à la virilité affichée du nordique. Ce dernier incarne la liberté et la maîtrise de soi, une certaine agressivité naturelle, une hardiesse, une intelligence et une énergie volontaire qui font le chef. Imperturbable, il dédaigne la masse amorphe. Hostile aux vains discours, il parle peu. Dur pour lui-même comme il l'est pour son entourage, il est conscient de ses responsabilités ; laborieux et compétent, il exige des autres les mêmes vertus. Ennemi de tout sentimentalisme, il ne cherche pas à plaire et ne se justifie que devant lui-même. Le devoir lui est une réalité sacrée ; il met toute sa passion dans ce qu'il accomplit, sans exubérance<sup>194</sup>. Peu enclin à la vie familiale, il préfère les communautés plus étendues, qui lui ressemblent. Si femme il y a, elle doit avoir les traits viriloïdes de la statuaire grecque<sup>195</sup>. Le nordique incarne une certaine vision de la noblesse et de l'héroïsme.

Ce mythe héroïque de la race, cette promotion de la grandeur des ancêtres obligent ceux à qui l'on assure que bon sang ne saurait mentir. Les qualités de la race, latentes, doivent être réveillées. Cette idée d'une « éclipse de race »<sup>196</sup> permet aux Allemands humiliés par la défaite et Versailles de conjurer l'incertitude du présent, en projetant un passé prestigieux dans un avenir qui ne le sera pas moins. Quelques nationalistes bretons, comme beaucoup d'intellectuels de leur époque, furent sensibles à cette pensée raciale, cette foi en une race nordique salutaire et rédemptrice dont les origines se perdaient dans la nuit des temps<sup>197</sup>. Dans cette optique, la rencontre avec Gerhard von Tevenar ne put être qu'un choc, une révélation pour ces nationalistes en attente d'une hypothétique résurrection. Il apparut comme l'incarnation du nordisme dont il était le promoteur. Le voir être et agir, ne pouvait qu'inciter à le croire.

Depuis le début des années 1920 et les rares assertions de Mordrel ou de Marchal dans *Breiz Atao* ou de Roparz Hemon dans son roman *An aotrou Bimbochet e Breiz*<sup>198</sup>, les références au nordisme n'ont été que sporadiques, jusque dans la seconde moitié des années 1930. Dans *Breiz Atao*, on pouvait ainsi opposer le génie nordique, fédéraliste, gai et jeune, au génie latin, unificateur,

---

191 VERMEIL E., *Doctrinaires de la Révolution allemande*, op. cit., p. 294.

192 Cité par *Ibid.*, p. 292.

193 CRIPS L., « Hans F.K. Günther (1891-1968), un idéologue du "nordisme" », art. cit., p. 86.

194 VERMEIL E., *Doctrinaires de la Révolution allemande (1918-1938)*, op. cit., p. 294-295.

195 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 69.

196 *Ibid.*, p. 9 et 17.

197 CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race*, op. cit., p. 66.

198 HEMON R., *An Aotrou Bimbochet e Breiz*, Brest, Gwalarn, 1927.

triste et vieux<sup>199</sup>. Avec le début des années 1930, le nordisme gagne l'intérêt de quelques personnalités : Nicolas Bourgeois, Louis Hubert Lyautey et Philippe Pétain, Paul Morand, Henry Béranger, Alexis Carrel, entre autres<sup>200</sup>.

« Quand je pense que toute la culture française repose sur le mépris des "barbares", que nous sommes avec foi, puisque c'est du Nord aujourd'hui que nous viennent toutes les leçons utiles ! »<sup>201</sup>, écrit Mordrel en 1930. Il se souvient également des *Entretiens sous la tour Eiffel* et souligne l'influence majeure de son auteur sur la « révision doctrinale » proposée par *Stur* : « Pas si nouvelle. Voir le thème essentiel des revues de Ph. Lamour »<sup>202</sup>. L'ouvrage de ce dernier s'achevait sur une « invocation finale à la barbarie »<sup>203</sup>, seul espoir de s'arracher à la funeste « civilisation » du machinisme : le « barbare » ne pouvait être que l'esclave libéré des appareils, la personne antimatérialiste, tout entière vouée au combat, affrontant la mort pour « éliminer l'inutile, aller à l'essentiel »<sup>204</sup>. Mais, force est également de constater, même s'il la nie, l'influence de Rosenberg. Car c'est bien orienté par ce dernier, lui-même fervent disciple de Günther, que Mordrel reprit sa marche vers le nord, au début des années 1930. Cela apparaît de façon manifeste dans les ajouts qu'il apporte à sa brochure *Le nationalisme breton : Aperçu doctrinal*, réédité à la fin de l'année 1932. Un chapitre intitulé « Le réveil nordique » lui donne l'occasion d'affirmer : « Le nationalisme ne peut, dans la gamme des partis et des tendances, qu'indiquer une inclinaison de principe pour le retour des peuples du Nord à leurs traditions ethniques trop longtemps tenues en suspicion par la loi romaine et un dégoût profond du cosmopolitisme douteux par lequel les puissances anonymes cherchent à étendre toujours davantage leur domination »<sup>205</sup>. Ces puissances anonymes sont évidemment les juifs mais pas seulement. Une note de bas de page permet d'affiner leur portrait. Mordrel précise :

« Il est bien évident que la vieille notion aryenne de la souveraineté appartenant au sang, se met au travers des ambitions d'hégémonie universelle de toutes sortes nourries par des sociétés réunies par un autre principe. Tous les universalismes sont suspects à un degré quelconque à l'idée nationale raciale, car ils facilitent toujours la circulation et le règne des éléments cosmopolites qui en sont les ennemis déclarés »<sup>206</sup>.

Dans *le mythe du XXe siècle*, Alfred Rosenberg – pour qui la méditerranée était un magma

---

199 O.M., « Revue de presse. Autour du congrès », *Breiz Atao*, n°2, 1er octobre 1927, p. 5-6 et Olier Mordrel, « Passé et présent. Essais Critiques », *Breiz Atao*, n°38, 3 mars 1929, p. 3.

200 LA HAYE JOUSSELIN H. de, *L'idée nordique en France. Essai d'anthologie et de bibliographie*, Paris, imprimerie A. Bontemps, 1993.

201 O. Mordrel, « L'élite qu'on nous donne », *Breiz Atao*, n°113, 10 août 1930, p. 1.

202 Fonds Mordrel, OM38 T86, notes restantes de *L'idée bretonne*.

203 LAMOUR P., *Entretiens sous la Tour Eiffel*, op. cit., p. 248-252.

204 *Ibid.*, p. 250.

205 *Le nationalisme breton. Aperçu doctrinal*, op. cit., p. 27-28.

206 *Ibid.*, p. 27, note 39..



racial, berceau du christianisme juif<sup>207</sup> – ne disait pas autre chose, lorsqu'il opposait au sud romain une Europe nordique asservie au nom de la religion et de l'amour chrétien<sup>208</sup>. C'est également cette influence qui transpire dans *SAGA*. Mais on en reste là, jusqu'à ce que Mordrel rencontre Tevenar. Dès lors les références au nordisme se multiplient, tant dans *Breiz Atao* que dans *Stur*, tant sous la plume de Lainé que sous celle de Mordrel, qui donne le ton, dans un article tout simplement intitulé « Nordiques ». Fort des apports de Tevenar, Mordrel y prétend que le racisme des Allemands est intéressant, mais mal compris par les Français, qui voient une contradiction entre le petit brun Hitler et l'image de l'Aryen, grand et blond. En fait, il pense que les Français se leurrent avec le déterminisme physique, racisme démodé de Gobineau et Rosenberg. Mordrel se fait alors güntherien : « La véritable essence du nordisme n'a rien à voir avec ce démoralisant déterminisme physique, qui n'est qu'une conception matérialiste en train de disparaître au milieu de beaucoup d'autres »<sup>209</sup>. Et d'assurer que la vraie race nordique se fonde sur « une conception héroïque de la vie », dont les celtes ont été les grands maîtres. Mordrel précise :

« Dans la littérature, c'est le cycle héroïque irlandais-gallois, les Sagas scandinaves, les Niebelungen. Dans l'histoire, ce sont les extraordinaires aventures des Northmen, des Chevaliers des Croisades, des grands Bretons du Moyen-Age. Dans le domaine métaphysique, c'est depuis l'Irlande jusqu'à la Finlande, en passant par les terres des Saxons et des Francs, le Paradis promis aux Braves et aux Forts. [...]

Cette vieille tradition, qui à l'époque de son épanouissement avait fait la force des Celtes, était presque oubliée. Nous aussi, nous avons été gagnés par l'esprit formaliste du droit romain, par l'esprit utilitaire des races démoralisées, par le bas esprit de lucre du Juif.

Il est temps de nous débarrasser de ces manières de voir qui nous rendent étrangers à nous-mêmes et qui nous souillent.

Ce n'est pas l'esprit de notre race que de donner comme but à la vie le *gain* et comme justification des actions *l'intérêt*.

La conception héroïque de la vie des Nordiques fixe comme idéal supérieur *l'acte désintéressé* trouvant sa récompense en lui-même et promettant à l'homme *de se dépasser*.

Elle place au premier rang de la Société non le financier, non le technicien, non le philosophe, mais le *Héros*.

Ce renversement de l'échelle des valeurs sociales est appelé à faire chez nous de profonds bouleversements.

Nous renouons l'ardente vie des fondateurs de la Bretagne, *tierns* et *saints*. Nous rejetons l'idéal petit-bourgeois de vie confite dans l'égoïsme et la matérialisme. [...]

---

207 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 92.

208 ROSENBERG A., *Le Mythe du XXe siècle. Bilan des combats culturels et spirituels de notre temps*, Paris, Avalon, 1986 pour la première édition française, p. 142.

209 J. la B., « Nordiques », *Breiz Atao*, n°230, 18 août 1935, p. 1.

Nous avons une autre mission, celle de refaire de notre peuple timide un peuple audacieux, de notre race amoindrie une race forte.

Nous devons semer les idées mâles, qui font les hommes, les chefs, les triomphateurs.

Et nous débarrasser des idéologies fumeuses qui, sous le fallacieux couvent d'une prétendue culture, ont délabré notre nation hier et risqueraient aujourd'hui de corrompre sa renaissance. »<sup>210</sup>

Partant de tels principes, il n'est pas étonnant de trouver de nombreuses références au Danemark, à la Norvège, à la Finlande dans les numéros de *Breiz Atao* de cette époque. Mordrel les associe aux « belles races qui sont l'aristocratie de l'Europe et qui en conservent les traditions d'honneur »<sup>211</sup>. Se rapprocher d'elles, c'est revenir à l'« idéal celtique de probité, d'honneur et de force saine »<sup>212</sup>. « Nous nous sommes découverts. Comme les Allemands, nous sommes Nordiques qui depuis quinze siècles et plus subissent les lois d'une civilisation qui n'est pas sortie de leur sol »<sup>213</sup>, assure-t-il, avant de préciser : « Déjà certains Allemands, qui se souviennent que ce sont des savants de leur pays qui ont les premiers exhumé et mis en valeur les trésors du passé celtique, ont compris ce que l'esprit celtique pouvait leur apporter »<sup>214</sup>. Ces savants sont Otto Tischler, qui au 19e siècle fut le grand théoricien de la Tène, mais aussi les hommes d'*Ahnenerbe* dès 1935, puis de la *DGKS* en 1936. Parmi eux, il y a notamment Tevenar.

« Tevenar, relayé par Lainé, nous a donné un rêve, écrit Mordrel. Sans rêve, sans phare, sans idéal – oui, sans une utopie – l'homme écrasé par les laideurs de la vie, n'a pas le courage de mettre un pied devant l'autre »<sup>215</sup>. Cette note tardive, rédigée bien après guerre, fait écho à l'éloge funèbre que Mordrel fit en 1943 de l'Allemand que sa mort précoce, fauchant une vie d'abnégation et de foi, a transformé en incarnation du modèle psychologique nordique. L'homme parle peu, il « ne prêchait pas. Avant tout opérait l'exemple qu'il donnait »<sup>216</sup>. Aussi fascine-t-il Mordrel, car il incarne l'idéal projeté de son général de père. C'est peut-être ainsi que l'on peut entendre ce qu'il dit des Allemands : « Comme eux nous voulons renouveler notre manière de vivre en faisant appel à notre hérédité et en nous souvenant des grands exemples de nos pères »<sup>217</sup>. Mordrel décrit son ami :

« Tevenar n'a pas seulement rendu à la cause celtique de signalés services par ses travaux et ses efforts, mais aussi et peut-être surtout par l'exemple personnel des vertus et devoirs et de travail qu'il a donné à chacun d'entre nous qui a eu affaire à lui. Travailler avec lui, c'était apprendre à travailler, c'était surtout apprendre à obtenir de soi-même un rendement maximum,

---

210 J. la B., « Nordiques », *Breiz Atao*, n°230, 18 août 1935, p. 1.

211 J. La Benelais, « Nous sommes revenus à l'idéal de notre race », *Breiz Atao*, n°240, 5 janvier 1936, p. 1.

212 *Id.*

213 Stur, « Bretagne Allemagne », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 8-23.

214 *Id.*

215 Fonds Mordrel, OM44 M261, dossier « Le nazisme et nous ».

216 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

217 Stur, « Bretagne Allemagne », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 8-23.



à s'élever par la volonté au-dessus de ses faiblesses. Il se créait autour de lui, petit à petit, une sorte de communauté spirituelle, où la qualité humaine et non point la langue, le métier ou la nationalité, faisait prime. Quand il disait « nous », c'est à type d'homme se rapprochant du sien qu'il faisait allusion. C'est-à-dire des hommes profondément acquis à une certaine vision de la vie se traduisant dans le comportement plus que s'exprimant en doctrine, et sur lesquels on pouvait compter. De ceux-là il exigeait beaucoup, comme une chose naturelle et, modèle des amis, lui-même donnait tout. [...] Son type devait savoir en outre se marquer volontairement d'une discipline de vie et de travail, étudiée et raisonnée. Le goût de la domination et l'élan jaillissant de la force à l'état pur ne lui suffisaient pas ; il exigeait encore que la vitalité de l'individu soit canalisée vers un but précis et qu'aucun de ses fluides ne soit autorisé à se perdre dans des directions inutiles »<sup>218</sup>.

Dans un courrier adressé à Hielscher en 1966, Mordrel évoque celui qui fut son « guru »<sup>219</sup>. L'aveu suivant est assez rare pour être souligné : « Il a été certainement l'homme que j'ai le plus admiré et, en vain, tenté d'imiter »<sup>220</sup>. Il écrit encore :

« Au contact d'un homme aussi pur – pas comme le cristal, mais comme l'acier fin – on avait une révélation de ce que notre vie habituelle renferme d'inutile, de vain, de clinquant. Auprès de cet homme qui gagnait sur la maladie chaque minute de travail, on avait honte des heures, des journées, sinon des années perdues, consacrées à des tâches sans portée ou à des êtres sans intérêt. On apprenait à choisir ses occupations, ses distractions comme ses amis, à élaguer impitoyablement tout ce qui pouvait amollir ou distraire de la préoccupation essentielle »<sup>221</sup>.

De fait, Tevenar est un de ces arbres élagués dont la photographie est publiée dans *Stur*. Il est un exemple. Or, celui qui donne l'exemple en accomplissant sa tâche, qui prend ses responsabilités, qui sait obtenir l'amitié des autres, qui fait « son métier d'homme »<sup>222</sup> est une figure de chef. L'exemplarité de son existence fait de lui un maître à penser<sup>223</sup>. D'une certaine manière, Tevenar est lui-même un échantillon de ce dont il est venu parler aux Bretons et on peut imaginer l'attrait que sa personnalité aura pu exercer sur eux.

En 1938, Tevenar est arrêté par la *Gestapo* pour homosexualité. Le motif passe pour un prétexte inventé pour interner et interroger celui en qui on voit soit un soutien à Julius Pokorny, son ancien professeur juif déchu de sa chaire universitaire, soit un résistant du *Hielscher Kreis*, comme le

---

218 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

219 Fonds Mordrel, OM26 C2417 et Schwarzwald-Baar-Kreis, Bestand, DN 1, Hielscher, K-MOY 10, lettre d'Olier Mordrel à Friedrich Hielscher, 30 août 1966.

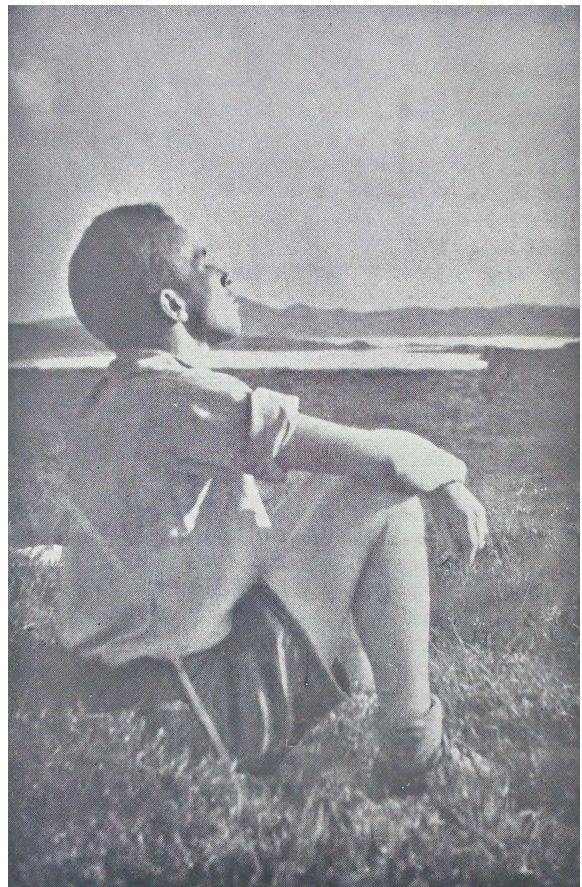
220 *Id.*

221 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

222 COHEN Y., *Le siècle des chefs*, op. cit., p. 254.

223 BOURDIEU P., *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Éd. de Minuit, 1988, p. 60.

prétend sa veuve<sup>224</sup>. Il y a peut-être un peu de tout cela dans l'arrestation de 1938. Lainé se souvient d'un homme « pas grand, mais mince et joli »<sup>225</sup>. Léon Millardet, qui l'a rencontré à Dublin avant guerre, évoque « *a very pleasant and keen man ; an attractive personality* »<sup>226</sup>. Bickler se souvient qu'il « suscitait une immense sympathie personnelle, presque physique (ce qui, peut-être s'expliquait par sa tendance homoérot.) »<sup>227</sup> La photo qu'en publie Mordrel dans *Stur* et le commentaire qui l'accompagne témoignent de la grande capacité de séduction du personnage : « Qu'on s'attarde un peu sur cette admirable image, écrit Mordrel. N'est-ce pas l'élève des druides qui boit à la source de l'astre de la vie, que possède tout le sortilège de la Terre de l'Éternelle Jeunesse ? »<sup>228</sup>



Portrait de Gerhard von Tevenar sur l'île d'Iona (berceau de l'évangélisation irlandaise de l'Écosse depuis le 7e siècle et haut lieu d'œcuménisme et d'expérimentation liturgique depuis 1938)

O.M., « In memoriam. De viris »,  
*Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

Le contre-jour fait de ce jeune garçon brun aux tempes rases un blond aux jambes élancées et glabres. Ainsi son apparence corporelle peut-elle correspondre aux canons nordiques. « Le racisme de Tevenar n'était pas une affaire de doctrine politique, encore moins de phrénologie ou de pigment,

224 SCHNITZLER B., « Gerhard von Tevenar (1912-1943). Secrétaire de la *Deutsche Gesellschaft für keltische Studien* », art. cit., et témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, conversation du 20 juillet 2009.

225 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

226 « Un homme très agréable et fin ; une personnalité séduisante ». Fonds Mordrel, OM23 C1794, lettre de Leo Millarden à Olier Mordrel, 28 décembre 1950.

227 Fonds Mordrel, OM44 C261, dossier « le nazisme et nous », lettre d'Hermann Bickler à Olier Mordrel, 29 septembre 1977.

228 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

assure Mordrel, quoique les longues têtes blondes des Pays-Bas le jetassent dans un profond émoi esthétique »<sup>229</sup>. Tevenar vient des *Männerbunde*, associations masculines de la « Révolution conservatrice », marquées par une forte « homosociabilité »<sup>230</sup> et un rejet des femmes, valeurs qui font partie intégrante de la virilité guerrière nordique<sup>231</sup> et que Lainé et Mordrel découvrent. En témoigne un poème de Mordrel, qu'il signe Brython, publié dans *Stur* en 1937. Le texte est intitulé « Le fusil » :

« Il y avait un fusil dans le coin de la chambre,  
Laisse là, autrefois, par un soldat.  
Nous l'avions oublié,  
Quand un tout jeune entra  
Et s'assit parmi nous,  
Pour entendre nos conférences.

En voyant peau si tendre,  
Nous pensions aux enfants qui jouent dans les jardins.  
Il avait délaissé,  
Pour venir,  
Ses beaux livres d'images  
Et son chemin de fer mécanique.

Les murs avaient pour lui des banderoles rouges,  
Des cartes piquées de drapeaux.  
Nous remuions des livres  
Où se battaient des cerveaux.  
Un d'entre nous lui dit :  
« Tu peux te promener, c'est chez nous,  
Regarde les photos. »

Le petit se leva,  
Et, tout droit,  
- Le visage brillant d'un énorme désir -  
Il s'en alla toucher,  
Du bout d'un doigt tremblant,

---

229 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

230 BREUER S., *Anatomie de la Révolution conservatrice*, op. cit., p. 48 et 51 ; BOZEC T., *Le IIIe Reich et les homosexuels*, Paris, Hermann, 2011, p. 42-46.

231 Ainsi pour Hielscher le mariage n'était justifié que par l'impératif pour le couple de se reproduire. En aucun cas, l'union ne devait entraver les relations homosexuelles que l'homme pouvait avoir par ailleurs.

Le poème joue des contrastes, entre l'enfant, sa « peau si tendre » et les adultes, le cuir de leur arme. La scène prend la tournure d'un rite de passage, mais à bien y regarder, c'est une illusion. Touchant l'arme, l'enfant ne cherche pas à grandir en s'appropriant un sexe symbolique. Il ne s'agit pas de devenir adulte. S'il laisse ses jeux, c'est pour en trouver d'autres, une guerre de papier, autour des « cartes piquées de drapeaux », qui sont évidemment celles de l'enfance de Mordrel. Le complexe de Mars empêche de vieillir. On l'aura compris, l'évocation du désir de l'enfant ne laisse aucun doute quant à la charge érotique de l'arme – dont on note qu'elle est allemande – et la dimension homosexuelle de son geste, par lequel il intègre une communauté. Dans la même veine, c'est encore Brython qui décrit ce « conjuré » aux allures androgynes<sup>233</sup>, ou cet autre qui, délaissant les blondes jeunes filles, s'émeut du parfum qu'il hume dans le cou des garçons à gros souliers<sup>234</sup>.

Il n'est pas le seul à être inspiré par le canon des armes. Lainé, dans le récit qu'il fait des événements de Pontivy et de la place que tint un pistolet dans la relation avec un de ses hommes abonde dans le même sens<sup>235</sup>. Aussi peut-on se demander ce que sont vraiment les femmes qui font carrière dans le mouvement. Denise Guieysse « était un vrai soldat, affirme Fouéré. Elle en avait l'allure un peu lourde. Elle semblait porter une armure »<sup>236</sup>. Un jour en Forêt Noire, Debauvais doit discuter en privé avec un visiteur allemand. Le Breton demande à sa femme de se retirer, l'Allemand est confus, « *Ich bin ein Soldat* »<sup>237</sup>, assure-t-elle, pour le mettre à l'aise. De fait, les « Vierge Rouge » et autre « Panthère du Léon »<sup>238</sup> ont vécu des parcours militants tout aussi intenses mais plus météoriques. La femme nordique est masculine. Si elle est trop féminine, elle est irrémédiablement reléguée. Hans Günther associe l'orient à Apollon, aux excès des instincts, de l'animalité, de la féminité, de la passivité ; et le nord à Dionysos, à la mesure, la maîtrise, la virilité<sup>239</sup>. Mordrel écrit :

« Aujourd'hui, la femme, la petite femme et non point la vierge ou la mère, c'est-à-dire la femme dans ce qu'elle a de plus futile, de plus animal et de plus débilitant, est devenue l'idole de tout un peuple. Elle personnifie son idéal de sensualité, de divertissement, de mollesse, et d'arts décadents. [...]

La femme en France n'est plus "la mère des guerriers" ou la compagne du labeur, elle est

---

232 Brython, « Le fusil », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 29

233 Brython, « Conjuré », *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 36.

234 Brython, « Les blondes jeunes filles », *Stur*, n°9, 1<sup>er</sup> avril 1937, p. 30.

235 Voir plus loin, chapitre XI.

236 FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 65.

237 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, op. cit., p. 213.

238 Françoise Rosec, alias Meavenn, et Suzanne Dassibat.

239 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 72.

l'instrument de plaisir, la joie des regards, le passe-temps préféré. Elle est le but. Et ceci est une effroyable décadence, car aucune race ne peut survivre à de pareilles conceptions.

L'influence de la femme et de ses goûts est devenue envahissante. Les modes masculines, la société dans son ensemble se sont efféminées. La femme est reine en France, comme en Allemagne l'homme, et d'abord l'homme qui porte un glaive, est roi. »<sup>240</sup>

Le propre du nordisme est la virilité, comme celui de la latinité est la féminité. Or, une union prétendue saine ne peut avoir lieu qu'entre nordiques. L'idée vient encore de Günther, pour qui la victoire des nordiques sur les autres peuples n'est possible qu'en gagnant la guerre de la natalité, d'où l'importance du choix du conjoint dans son projet d'enrayer la dénordisation<sup>241</sup>. Dans cette optique, ce sont les relations du couple qui doivent être repensées. En 1937, Mordrel livre à ses lecteurs ses propres réflexions à ce sujet. À l'époque, lui-même est dans une position particulière : son militantisme est incompatible avec une vie familiale et professionnelle. Sa femme et ses enfants sont à Montmorency, lui circule et profite de diverses opportunités. Deux livraisons de *Stur* lui donnent l'occasion d'inventer une correspondance entre une jeune femme et un jeune homme, « Bretonne 1937 » et « Breton 1937 ». Le procédé rappelle le « Dialogue sur le vrai et le faux sacrifice », texte anonyme publié dans *Esprit* en juin 1936, qui juxtapose les réflexions personnelles d'« Elle » et « Lui » sur la difficulté de concilier le « personnalisme » et l'esprit de communion que suppose le couple<sup>242</sup>. L'ensemble du volume est consacré à la femme, qui, selon l'expression de Mounier, « est aussi une personne », malheureusement résumée à l'amour, la maternité, la cuisine<sup>243</sup>. Pour Jacques Perret, qui prône la révolution dans les foyers, la femme mariée est également une personne humaine<sup>244</sup>. Enfin, nombre d'articles de cette livraison sont signés par des femmes. L'une d'elles, Arlette Hennebert, évoque les « filles 1936 »<sup>245</sup>, expression qui aura pu inspirer Mordrel pour sa « Bretonne 1937 » : Renée Caer (Renée la belle) fustige le séducteur lourdaud, le parisien jouisseur, tout comme la femme frivole et fardée. L'homme dont elle rêve est le militant, au visage net et épuré, viril. Un mélange de force et de timidité, de tendresse et de brutalité. « Nous ne sommes pas des joujoux, dit-elle. Nous sommes des êtres humains comme vous. Comme vous, nous avons le souci de jouer un rôle par nous-mêmes »<sup>246</sup>. À cette revendication progressiste s'opposent deux réponses, publiées dans le numéro suivant de *Stur*. Dans la première d'entre elles, vraisemblablement de la plume de Jean Merrien<sup>247</sup>, le « Breton 1937 », Fanch Heloret, affirme avoir

---

240 *Stur*, « D'un vieux monde », *Stur*, n°14-15, juillet-septembre-octobre-novembre 1938, p. 7-17.

241 CRIPS L., « Hans F.K. Günther (1891-1968). Un idéologue du "nordisme" », art. cit., p. 85.

242 Non-signé, « Dialogue sur le vrai et le faux sacrifice », *Esprit*, n°45, juin 1936, p. 346-349.

243 Emmanuel Mounier, « La femme aussi est une personne », *Esprit*, n°45, juin 1936, p. 291-297.

244 Jacques Perret, « La femme mariée, personne humaine », *Esprit*, n°45, juin 1936, p. 311-329.

245 Arlette Hennebert, « Éducation des filles 1936 », *Esprit*, n°45, juin 1936, p. 378-389.

246 Renée Caer, « Bretonne 1937. Lettre à un jeune homme », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 71-77.

247 De son vrai nom René de la Poix de Fréminville, aussi connu sous le pseudonyme de René Madec.



besoin d'une femme et non d'un cerveau. « Femme vous êtes, restez femme, affirme-t-il. [...] Soyez ensuite mon aide, servez-moi, comme dans les fermes l'épouse sert à table ; pour le bien de l'œuvre commune, et en admettant cette loi : l'œuvre. C'est parfois la femme qui l'inspire, mais c'est l'homme qui l'accomplit »<sup>248</sup>. La seconde réponse, de Mordrel cette fois-ci, insiste sur la mission du militant : « Engagés dans une grande histoire, nous n'avons pas la liberté de nous disperser dans les fantaisies sentimentales ou les aventures des sens. La vie a pour nous un sens précis et rigoureux, dont nous ne pouvons nous écarter »<sup>249</sup>, écrit le jeune homme. Le mariage, pense-t-il, est l'union d'un père et d'une mère, foyer de « Celtes sains, forts et croyants ». Il précise : « Je recevrai une femme initiée comme un dépôt sacré. Elle et moi aurons pour mission de faire naître des enfants de haute race<sup>250</sup>, qui sauront ce qu'ils représentent, ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent ». Cette femme qui correspond aux canons güntheriens, Mordrel la décrit : « Les jeunes filles anglaises vont le long des routes, cheveux courts au vent, souliers ferrés aux pieds, modernes nymphes des bois, idéales camarades des garçons. En Allemagne du Sud, en Tyrol, en Suisse, les jeunes filles conservent volontiers les cheveux longs qu'elles enroulent en nattes autour de la tête. Elles adoptent, en été, les robes à fleurs des paysannes, en tissu imprimé tout simple, avec un petit tablier blanc. Elles sont charmantes ainsi, avec leur teint frais, sans une ombre de poudre, naïves et lyriques comme les pommiers en fleurs, comme les chants d'oiseaux ».<sup>251</sup> Il croira la rencontrer en Allemagne en 1937 ou 1938. D'elle on ne sait que peu de choses, si ce n'est qu'elle l'a quitté en 1938 alors qu'il pensait construire avec elle une « œuvre commune », un « couple supérieur ». « J'ai porté notre amour dans mes bras, comme un bel enfant mort ! »<sup>252</sup>, lui écrira-t-il, quelques années plus tard.

Il semble donc que le règlement des relations hommes/femmes et hommes/hommes se soit conformé au nordisme de Tevenar, qui l'exprime un jour de façon lapidaire : « Ce qui n'est basé que sur la sentimentalité se révèle peu solide, à l'expérience »<sup>253</sup> ; « Pour nous l'intelligence n'est pas une vertu »<sup>254</sup>, dit-il une autre fois. Erika von Tevenar en a fait l'expérience, et se souvient d'un mari misogyne pour qui les femmes étaient reléguées aux tâches domestiques<sup>255</sup>. À ce titre, il est symptomatique de lire dans *Stur* la précision qui veut que les deux réponses imaginées à la lettre de Renée Caer, elle-même inventée, ne furent pas postées : après tout, il ne servait à rien de discuter avec une femme. Tel n'était pas son rôle.

248 Fanch Heloret (PCC J. Merrien), « Réponse à la lettre à un jeune-homme », *Stur*, n°10, juillet 1937, p. 71-73.

249 Fanch Heloret, (PCC A. Calvez), « Autre réponse », *Stur*, n°10, juillet 1937, p. 73-80.

250 En note, Mordrel précise qu'il faut prendre le mot au sens aristocratique.

251 Bangar, « Lettre à une jeune fille », *Stur*, n°3-4, janvier-avril 1935, p. 97-100.

252 Fonds Mordrel, OM23 C1732, lettre d'Olier Mordrel à Hilla, 21 février 1950.

253 CRBC, fonds Lainé, CL9 M627, notes Giam/Sam, 15 juin 1971.

254 CRBC, fonds Lainé, CL1 T2, autobiographie 1946, p. 56.

255 Témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, 10 janvier 2012.

Lainé a également rencontré une femme en Allemagne : Eva était l'épouse d'un ami de Gerhard von Tevenar<sup>256</sup>. Elle divorça afin de se marier avec lui, mais leurs projets furent contrariés par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale : c'est en prison que Lainé fêtera, seul, une union sans lendemain. Mais surtout, il aura privilégié sa « Nécessité » plutôt que la création d'un foyer. « Nous ne serons pas, comme la femme, retenus en face de l'action par la crainte des conséquences et de la damnation »<sup>257</sup>, écrivit-il l'année de sa rencontre avec Tevenar, qui lui inculque les canons nordiques. Mais si Mordrel semble plus sensible au racisme d'« âme »<sup>258</sup> du jeune Allemand, Lainé, lui, est très sensible aux manifestations physiques. En cela il se conforme aux théories des 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècles, qui définissent la race par des critères phénoménaux : sur le corps se lit la pureté ou le mélange du sang<sup>259</sup>. Les milieux *völkisch* que fréquente Tevenar, ainsi qu'*Ahnenerbe*, ont intégré les travaux de Ludwig Ferdinand Clauß, concepteur d'une « psychologie des races » pour qui l'identité raciale est moins une affaire de consanguinité que de sensibilité, de conception de la vie. Ainsi, pour lui, le corps est-il le théâtre de l'extériorisation de l'esprit<sup>260</sup>. Günther cultive jusqu'à l'obsession la confusion entre pureté de la race et propreté corporelle, manifestation de l'âme nordique<sup>261</sup>. Dans l'un des rares articles qu'il livre à *Breiz Atao*, « Propreté du corps », Lainé ne dit pas autre chose, il définit cette dernière ainsi :

« Elle est l'indice du sentiment de la dignité ; des gens qui ont la mentalité inférieure, craintive, soumise et résignée se laissent aller à la saleté ; des gens qui ont conscience de leur dignité, de leur valeur, sont propres et soignés dans leur personne. Les anciens guerriers celtes, à mentalité héroïque, étaient très propres, se baignaient tous les jours, se rasaient, s'ornaient de parures, ornaient leurs armes et leurs vêtements (Notennou diwarbenn ar Gelted koz<sup>262</sup>). Parce qu'ils avaient conscience de leur valeur, et qu'ils ne craignaient rien. Les modernes Bretons sont généralement sales, sans soin, parce qu'ils ont toujours le sentiment de leur infériorité. Ne combattons pas pour la propreté, c'est inutile ; les gens ont la propreté qu'ils méritent ; mais rendons-leur leur fierté, et d'eux-mêmes il deviendront propres sur leur corps.

Beaucoup plus important encore :

L'homme fier a le pas assuré, le port droit, le regard dominateur ; il se grandit. L'homme faible a la démarche nonchalante, la tête basse, le regard fuyant : il se recroqueville. Des siècles de soumission intellectuelle ont fait des Bretons ce peuple timide, petit, craintif et résigné ; et cependant c'est le même sang qu'autrefois, c'est le sang des fiers guerriers, des géants, des

256 YOUENOU A., *Fransez Debauvais et les siens*, tome III, *op. cit.*, p. 42.

257 CRBC, fonds Lainé, CL8 T107, « Foi celtique », seconde rédaction, 1934.

258 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

259 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, *op. cit.*, p. 212.

260 CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race*, *op. cit.*, p. 78.

261 CRIPS L., « Hans F.K. Günther (1891-1968), un idéologue du "nordisme" », *art. cit.*, p. 87.

262 D'après les ouvrages de Meven Mordiern sur les Celtes anciens. MORDIERN M., *Notennou diwar-benn ar Gelted koz o istor hag o sevenadur*, Lorient, Le Bayon, Moullerez ar Bobl, René Prud'homme, 1911.

conquérants au bras lourd pour le vaincu : Vae victis ! Rendons aux Bretons leur fierté et en quelques générations nous aurons une race de haute taille, droite et assurée, une race d'hommes magnifiques, une race aristocratique. Ne croyez pas que le sport, l'hygiène et la discipline seuls puissent guérir la race dans son ensemble : ces moyens ne s'attaquent qu'à l'effet ; ils ne suppriment pas la cause qui est le complexe d'infériorité, le manque de fierté et de confiance en soi. Au contraire, attaquons la cause et l'effet disparaîtra lui aussi. Soumission, résignation, adoration de la culture romano-française postulant notre propre infériorité intellectuelle, saleté, déchéance physique forment un tout qui se tient, la Maladie bretonne.

Retournons au Nord celto-germanique, à la source de force, de grandeur, de bravoure mâle et conquérante et nous y retrouverons les vertus physiques et morales de notre sang. Et il n'y aura plus de vraie beauté dans le monde.

Dieu merci, le travail est déjà bien commencé. »<sup>263</sup>

Dans cette optique, la race est le résultat d'un processus mental, elle est donnée par un idéal qui soude une communauté, elle est le sentiment de marcher dans le même être historique, sentiment vécu d'un « nous »<sup>264</sup>. Aux Bretons, dans un français approximatif mais précis, Gerhard von Tevenar parle de « ceux de nous »<sup>265</sup>, c'est-à-dire de ceux qui ont retrouvé, ou s'efforcent de faire rejaillir en eux, les caractères nordiques, de la Bretagne à la Finlande, ce que Mordrel appelle « notre monde »<sup>266</sup>. En France, il se résume à la triade Bretagne, Flandre, Alsace, que l'abbé Gantois, dans son journal *Le lion des Flandres*, envisage de regrouper en un « club de la France nordique », aux accents très germaniques, d'après Mordrel lui-même, qui applaudit la proposition<sup>267</sup>. Au-delà des associations, Lainé envisage de prouver la parenté nordique de « nous », c'est-à-dire des Celtes et des Germains.

La méthode est celle d'*Ahnenerbe*, pour qui le même sang engendrant les mêmes symboles, on doit pouvoir les retrouver dans les endroits censés avoir été fréquentés par les Nordiques. Ainsi, par exemple, de la croix gammée, que les savants allemands cherchent partout. Dès lors, on comprend mieux pourquoi, discrètement réapparu sur les cartes de membres du parti en 1932, l'*hevoud* orne désormais la rubrique du PNB dans *Breiz Atao*, à partir de 1935 : il indique la parenté nordique à laquelle on s'efforce de croire. Évidemment, afficher l'*hevoud* l'année même où la croix gammée, jusqu'alors emblème du NSDAP, devient le nouveau symbole de l'État allemand, conduit plusieurs commentateurs à voir la main de l'Allemagne dans les agissement bretons<sup>268</sup>. *Ahnenerbe* faisait également des recherches moins visuelles mais tout aussi symboliques : une grande partie de ses

---

263 Allbrogat, « Propreté du corps », *Breiz Atao*, n° 250, 17 mai 1936, p. 3.

264 MERLIO G., *Oswald Spengler, témoin de son temps*, Stuttgart, H.-D. Heinz, 1982, p. 871.

265 CRBC, fonds Lainé, CL8 M419, notes sur la théorie de la lune, 1952-56.

266 Il s'agit du monde nordique : \*\*\*, « Notre monde », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 84-85.

267 E.G., « Celtisme et Germanisme en France », *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 77-81.

268 Voir plus haut.



services était vouée à la philologie et tentait de prouver que les indogermains parlaient une même langue symbolique<sup>269</sup>. Günther lui-même s'était passionné pour l'onomastique afin d'établir la parenté des langues allemandes et grecques et apporter ainsi la preuve de leur même origine nordique<sup>270</sup>. C'est exactement ce que fait Lainé dans un article sur le retentissement duquel il faudra revenir et dans lequel il cherche à mettre en évidence ce qui incorpore la Bretagne à une voûte nordique, dont les bases occidentales et orientales seraient l'Irlande et la Prusse. L'article est publié dans *Stur*. Mordrel prend des pincettes pour présenter ce qu'il assure ne pas être le fait d'un original, même s'il ne se prive pas de recadrer parfois le texte de Lainé avec forces annotations.

Se basant sur Dottin<sup>271</sup>, quelques linguistes celtisants, César et sa *Guerre des Gaules*, Lainé dresse un tableau qui lui permet de comparer quelques mots en latin, vieux celtique, irlandais, allemand, gallois, breton, anglais. Il constate que breton et allemand sont les deux seules langues aryennes à avoir évolué de la même manière ; finalement, celtisme et germanisme sont « deux aspects différents d'un seul et même nordisme »<sup>272</sup>. La manœuvre vise d'abord à écarter toute influence latine : « Ainsi le mot *kant* dans *daou c'hant* et *tri c'hant* s'est, en ce qui concerne la consonne initiale, tout à fait rapproché de *hund-ert* ; il est aussi loin que celui-ci du latin *centum* (kentoum), et n'a plus rien de commun avec le français *cent* (prononcé *sañ*) et l'espagnol *ciento* (syento) »<sup>273</sup>, écrit-il. Mais Lainé va bien plus loin. Conformément à ce que la raciologie allemande explique de l'extériorisation corporelle des valeurs spirituelles, il prétend que la langue témoigne des mentalités des races. Il écrit :

« Examinons maintenant la question des labiales. Entre toutes les langues aryennes, et même par rapport au germanique, le celtique a pris dans la Haute-Antiquité, précisément aux temps de sa plus grande extension et quand il a probablement imprimé à la culture nordique son esprit héroïque et aristocratique décisifs, une physionomie tout à fait particulière par la chute du *p* initial des mots aryens. D'autre part, il ne comportait pas de *f*. Depuis lors, les langues celtiques n'ont pas persévéré dans cette direction.

Je ne veux pas me perdre dans les détails d'une hypothèse que je ne fais d'ailleurs qu'entrevoir. Remarquons seulement qu'en général les lettres *p* et *f* sont celles qui produisent la plus grande déformation apparente de la figure de celui qui parle. Ce sont les deux labiales fortes. Les labiales exigent un mouvement des lèvres très apparent sur la figure, et non pas dentales, palatales et gutturales qui ne font que mouvoir que des organes internes à l'abri de la face. D'autre part, *p* et *f* étant des consonnes fortes, produisent une plus grande déformation de la face que les labiales faibles *b*, *m* et *v*. La conclusion de ceci serait que les anciens Celtes

---

269 CHAPOUTOT J., *Le national-socialisme et l'Antiquité*, op. cit., p. 29.

270 *Ibid.*, p. 63.

271 Henri-Georges Dottin (1863-1928), linguiste et professeur de langue celtique à l'Université de Rennes.

272 Allbrogat, « Nos deux bases : Irlande et Prusse », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 55-65.

273 Allbrogat, « Nos deux bases : Irlande et Prusse », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 55-65.

n'aimaient pas, même en parlant, *perdre la face*, et ceci en suggère long sur leur mentalité telle que nous la connaissons par ailleurs. Qu'avons-nous fait de l'honneur et de l'héroïsme de nos pères ? Mais nous avons toujours leur sang dans nos veines, et notre langue porte encore les traces de leurs initiatives dans lesquelles nous n'avons pas persévéré. »<sup>274</sup>

L'argumentaire peut aujourd'hui laisser pantois, mais la note de bas de page qu'Olier Mordrel ajoute à ce texte précise ce qu'il y a derrière le visage impassible du Celte de Lainé :

« Il est un fait que l'irlandais moderne est encore la langue qui provoque le moins de mouvements de la face. [...] D'une manière générale, on parle gaélique presque sans remuer les lèvres ni les mâchoires. [...] tous les Celtes doivent à leur langue de conserver en parlant une retenue d'expression et une immobilité du visage qui est pour beaucoup dans l'impression de distinction que donnent souvent chez eux les plus humbles paysans. Sachons gré à Allbrogat<sup>275</sup> d'avoir noté le rôle de notre langue dans la discipline de notre comportement extérieur. Laissons les Latins, Orientaux et autres descendants du singe à leurs gesticulations et à leurs grimaces, indices d'un "tempérament" que nous ne leur envions pas. »<sup>276</sup>

Dans l'entourage de Mordrel, certains connaissaient son ascendance corse et ne comprirent pas l'allusion au singe. Comment, à force de pirouettes rhétoriques, pouvait-on se mettre à ce point en porte-à-faux et écrire contre soi-même ?<sup>277</sup> Or le schéma de la généalogie est justement le noyau symbolique de l'idée de race. Elle repose en effet sur le postulat que la filiation des individus permet la transmission générationnelle d'une substance à la fois biologique et spirituelle et la formation d'une communauté, d'une parenté<sup>278</sup>. En écrivant cela, Mordrel se choisit, une fois encore, une autre parenté. En outre, il entrevoit dans ce schéma de transmission, une certaine hygiène raciale. Les nazis consacrent cette dernière en religion<sup>279</sup>. Pour Günther, qui publie en 1934 *Frömmigkeit nordischer Artung*<sup>280</sup>, l'âme nordique exige une expression nordique de la foi. Lainé pense la même chose et Tevenar va lui indiquer une voie qu'il a lui-même explorée. En octobre 1930, sur les conseils de son ami Clissmann, ancien comme lui de la « *Schilljugend* », il alla écouter un certain Friedrich Hielscher discourir devant des organisations de jeunesse. Quelques jours après cela, Tevenar intégra le *Hielscher Kreis*, cercle qui lui fut présenté au départ comme une chorale. Trois ans plus tard, il abjura sa foi protestante.

---

274 Allbrogat, « Nos deux bases : Irlande et Prusse », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 55-65.

275 Pseudonyme de Lainé.

276 Allbrogat, « Nos deux bases : Irlande et Prusse », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 55-65.

277 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 2B.

278 BALIBAR É. et I.M. WALLERSTEIN, *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1988, p. 136.

279 CONTE É. et C. ESSNER, *La quête de la race*, op. cit., p. 347.

280 « Piété de la race nordique ».

Le personnage est peu connu, mais son influence est capitale dans la construction du paganisme de Lainé. Hielscher a en outre fasciné d'autres Bretons, comme en témoigne la correspondance qu'il entretint avec certains Bretons pendant la Seconde Guerre mondiale et surtout ensuite<sup>281</sup>. Parmi ces Bretons il y a Mordrel, qui tâchera de s'en rapprocher dans la fin des années 1960 par l'intermédiaire de Fred Moysse, mais trop maladroitement pour y parvenir. Ce sont aussi des hommes de l'Unité Perrot, Ange Péresse, devenu adepte du cercle, ou encore Alan Heussaf, qui publiera anonymement dans *Al liamm*<sup>282</sup> une recension de l'autobiographie du penseur allemand parue en 1954<sup>283</sup>. Armin Mohler, secrétaire de Jünger, en qui Mordrel voit un héritier de Gerhard von Tevenar<sup>284</sup>, donc peu suspect d'être un ennemi de la « Révolution Conservatrice » qu'il a d'ailleurs contribué à définir, voit en cette autobiographie un témoignage « très égocentrique et s'écartant parfois un peu trop de la réalité »<sup>285</sup>.

La première étude qui mentionne Hielscher est relativement récente. En 1960, le journaliste Louis Pauwels et le chimiste Jacques Bergier publient *Le matin des magiciens*, dans lequel ils prétendent qu'un nombre important de connaissances scientifiques seraient intentionnellement tenues secrètes. Par le truchement de citations ; spécialement de Jünger, Hielscher y est brièvement mentionné et associé tant à la magie qu'au surnaturel<sup>286</sup>. Interrogé à ce sujet par Mordrel, qui s'étonne des informations révélées par les deux auteurs mais qui a toujours trouvé le penseur allemand mystérieux<sup>287</sup>, Hielscher répond :

« *Den Kriminal – und Geister – Schmöker von Pauwels und Bergier nehme ich nicht ernst. Sven Hedin, Haushofer und den Dalai Lama habe ich nie kennen gelernt. Alles zum Zwecke des Sensation frei erfunden. Na bitte sehr. Und mit Magie habe ich nie meinem Leben etwas zu tun gehabt une halte auch nichts davon. Der kleinste Schnaps ist mehr wert.* »<sup>288</sup>

Je ne prends pas au sérieux le bouquin criminel et ésotérique de Pauwels et Bergier. Je n'ai

---

281 Des copies d'une partie de cette correspondance, provenant du *Schwarzwald-Baar-Kreis*, sont consultables au CRBC.

282 Non-signé, « 50 vloaz e-touez alamaned (Fünzig Jahre unter Deutschen) gant Friedrich Hielscher », *Al liamm*, n°47, novembre-décembre 1954, p. 81-87. Heussaf y présente la pensée de Hielscher et propose la traduction en breton de quelques extraits de son autobiographie, concernant Gerhard von Tevenar, Ernst Jünger, Oswald Spengler, ses conceptions politiques. Heussaf évite soigneusement la question religieuse, susceptible de heurter les lecteurs catholiques d'*Al liamm*, voir *Schwarzwald-Baar-Kreis*, Bestand DN 1 Hielscher K – HEU 138, lettre d'Alan Heussaf à Friedrich Hielscher, 13 novembre 1954.

283 HIELSCHER F., *Fünzig Jahre unter Deutschen*, Hamburg, Rowohlt, 1954.

284 Olier Mordrel, « L'impossible retour au nazisme », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°396, mars 1978, p. 5056-5062.

285 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, op. cit., p. 586.

286 PAUWELS L. et J. BERGIER, *Le Matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique*, Paris, Gallimard, 1960, p. 361-364.

287 Fonds Mordrel, OM26 C2417, lettre d'Olier Mordrel à Friedrich Hielscher, 30 août 1966.

288 Fonds Mordrel, OM26 C2420, lettre de Friedrich Hielscher à Olier Mordrel, 30 novembre 1966.

jamais fait la connaissance de Sven Hedin, Haushofer ni du Dalai Lama. Tout cela a été inventé de toutes pièces pour faire sensation. Et bien voilà. Et jamais de ma vie je n'ai eu à faire à la magie et je n'y crois pas. Le moindre schnaps en vaut plus.

Il est vrai que les auteurs voyaient eux-mêmes en leur ouvrage un travail « parfois légende et parfois exact »<sup>289</sup>. Et de préciser : « Il y aura sans doute beaucoup de bêtises dans notre livre, répétons-le, mais il importe assez peu, si ce livre suscite quelques vocations et, dans une certaine mesure, prépare des voies plus larges à la recherche »<sup>290</sup>. Armin Mohler voit en leur ouvrage un livre anti-allemand, une inversion du *Protocole des sages de Sion*<sup>291</sup>.

Il semble difficile de cerner Hielscher, personnage extrêmement complexe. Ernst Jünger, dans son journal de guerre, relate une entrevue avec lui, qu'il connaît bien et qu'il appelle « Bogo » : « Bogo est venu en visite pour quelques jours ; il a gardé toute son ancienne assurance intellectuelle qui me fait souvent penser à de la manie. La rencontre est surprenante entre cette intelligence aiguë, toujours en éveil, et ce personnage bizarre, qui frôle parfois la bouffonnerie »<sup>292</sup>. Erika von Tevenar elle-même ne l'appréciait guère et le prenait pour un fantaisiste<sup>293</sup>. En fait, Hielscher jouit d'une réputation peu sérieuse et on continue à voir en lui un « farfelu »<sup>294</sup>. Depuis peu cependant, Hielscher fait l'objet d'études qui tendent à sa réhabilitation. Prenant souvent son autobiographie pour parole d'évangile, on ne veut voir en lui qu'un résistant au nazisme<sup>295</sup>.

Né en 1902 à Plauen, en Saxe, Friedrich Hielscher est le fils d'un marchand de textile. Il fait ses études secondaires au *Gymnasium* où il obtient son baccalauréat en 1919. Lui aussi est de cette génération superflue qui n'a pas fait la guerre et ne s'en remet pas<sup>296</sup>. Son besoin d'en découdre l'incite à rejoindre les *Freikorps* à leur retour de Baltique. Il les suit en Haute-Silésie pour combattre les Polonais. En 1920 il refuse de prendre part au putsch de Kapp contre le gouvernement et quitte son unité, désormais intégrée dans la *Reichswehr*. Il débute alors des études de Droit à Berlin, tout en suivant des cours à la faculté de Sciences Politiques. En 1926, il soutient une thèse de doctorat en

---

289 PAUWELS L. et J. BERGIER, *Le Matin des magiciens*, op. cit., p. 24.

290 PAUWELS L. et J. BERGIER, *Le Matin des magiciens*, op. cit., p. 199.

291 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, op. cit., p. 282.

292 JÜNGER E., *Journaux de guerre, II. 1939-1948*, Paris, Gallimard, 2008, p. 51-52.

293 Témoignage d'Erika von Tevenar, veuve de Gerhard von Tevenar, conversation du 20 juillet 2009.

294 KELLER T., « La morphologie culturelle de Leo Frobenius et les troisièmes voies en France. L'exemple d'un transfert culturel transversal », dans DARD O. et E. DESCHAMPS (dir.), *Les relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre*, op. cit., p. 285-308.

295 BECKMANN M., « Le retour des dieux : F. Hielscher, écrivain politique » et « Le groupe Hielscher, 1933-1945. Un travail de Sape contre le National-socialisme », *Nouvelle école*, n°48, 1996 ; BAHN P., *Friedrich Hielscher (1902-1990). Einführung in Leben und Werk*, Schnellbach, Bublies-Verlag, 2004 ; BAHN P. et F. HIELSCHER., *Die Leitbriefe der Unabhängigen Freikirche*, Schwielowsee, Telesma, 2009 ; BAHN P., *La légende de Friedrich Hielscher*, Paris, Ars Magna, 2008 ; SCHMIDT I., *Der Herr des Feuers*, op. cit. ; SCHMIDT I., « Néopaganisme et perspectives européennes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres », art. cit.

296 BREUER S., *Anatomie de la Révolution conservatrice*, op. cit., p. 35.

Droit intitulée *Die Selbstherrlichkeit. Versuch über den deutschen Rechtsgrundbegriff*, en français, « La souveraineté de soi. Essai sur le concept fondamental du droit allemand ». Dans son travail, il se réclame de Hegel, mais également de Spengler, qu'il a rencontré, et de Nietzsche, dont il fréquente assidûment les archives à Weimar. Dans le même temps, il devient l'ami d'Ernst Jünger, qui lui ouvre les colonnes de la revue *Arminius*, dans laquelle il publie son premier essai : « *Kampfschrift für deutsche Nationalisten* », « Pamphlet pour les nationalistes allemands ». L'année suivante il s'engage dans l'*Alte sozialdemokratische Partei*, dissidence droitiste de la *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, parti social-démocrate d'Allemagne. Il quitte alors la fonction publique, qu'il a brièvement intégrée, pour vivre chichement des droits d'auteur que lui valent ses publications, dont les idées sont relayées par quelques amis : les frères Jünger et Ernst von Salomon, par exemple. Hielscher prétend extraire un « art étatique »<sup>297</sup> des concepts religieux. À Jünger, il envoie une « profession de foi » – *Bekanntnis* – et lui parle de la fondation d'une « Église invisible »<sup>298</sup>.

En septembre 1930, il fonde le journal *Das Reich*, avant de reprendre ce titre pour son maître-ouvrage, publié en 1931. Il y dresse le portrait d'une Allemagne déchue et retrace sa décadence, avant de proposer une nouvelle conception de l'État, fondée sur le dépassement de l'ordre ancien et la lutte, au profit d'un peuple sain à la foi affirmée. Autour de ses publications se constitue un cercle d'une cinquantaine de fidèles, issus pour la plupart d'associations de jeunesse. En 1933, cette coterie devient officiellement l'*Unabhängige Freikirche*, « Église libre indépendante ».

Avec l'avènement du nazisme, ses projets politiques s'affinent. Il souhaite désormais détruire les États nationaux européens pour les recomposer en races. De là naîtrait quelque chose de plus grand, qui dominerait par le haut les États démantelés<sup>299</sup>. Il en résulterait un *Reich* épuré du capitalisme et du centralisme, alliance des nations opprimées – Bretons, Basques, Irlandais, Alsaciens entre autres – sous égide allemande<sup>300</sup>. Les « peuples de l'Empire », élevés au rang de « Peuple élu », seraient destinés à dominer le monde en tant que « cœur de Dieu », ce qui n'exclurait pas une hiérarchie interne à l'Empire, comme entre les hommes et les sexes<sup>301</sup>. Par l'intermédiaire de Tevenar, ce projet est arrivé aux oreilles de Mordrel, qui évoque « L'Empire des Nordiques, axé sur les Germains, appuyé à l'Est sur les Finnois, à l'Ouest sur les Celtes. Notre Monde ! »<sup>302</sup>. Lainé est également instruit de ces théories qu'il synthétisera en 1944, dans une harangue adressée aux hommes de l'Unité Perrot pour son premier anniversaire :

---

297 Cité par BAHN PETER, *La légende de Friedrich Hielscher*, op. cit.

298 Cité dans *Ibid.*

299 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, op. cit., p. 143.

300 SCHMIDT I., « Néopaganisme et perspectives européennes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres », art. cit.

301 *Id.*

302 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

« Gerhart nous apprit que notre combat ne nous était pas particulier, que dans toute l'Europe nordique les mêmes problèmes dressaient contre l'internationalisme capitalo-marxiste les nations de culture nordique dont la principale en puissance est la nation allemande. Il nous apprit que notre lutte contre la France, la Latinité, la Méditerranée, l'Orient, le Judaïsme était aussi la lutte d'autres peuples qui, au nord de la Loire et des Alpes, créeraient un Empire sous la direction allemande, un Empire dont le but serait de protéger l'épanouissement des diverses nationalités de culture nordique, un Empire dans lequel la Bretagne et les autres nations Celtiques pouvaient réclamer leur place »<sup>303</sup>.

Hielscher imaginait prendre le pouvoir avec son groupe et ainsi permettre l'avènement d'une théocratie dont il serait le « prêtre-roi »<sup>304</sup>. Dans le cadre de son Église, Hielscher développe un système idéologique et religieux complexe proposant une vision panenthéiste d'un univers qui ne serait qu'une partie d'un Dieu en perpétuelle création<sup>305</sup>. Il organise alors progressivement une liturgie dont le rituel ne sera définitivement fixé qu'en 1941. Pour cela, il s'appuie sur le folklore et la mythologie germaniques. Sont ainsi définies plusieurs cérémonies distinctes. Chacune est dédiée à l'un des douze dieux du panthéon polythéiste germanique, associé à une couleur et des symboles (signe, végétal, animal, denrée alimentaire). Raymond de Becker, lui-même sujet à une crise mystique, constate que « l'amour et la compréhension des êtres humains reportés sur les réalités de la vie cosmique, sur la terre et sur le monde sidéral, sur les minéraux et les plantes, sur les animaux, est un phénomène courant de la vie des solitaires et des mystiques »<sup>306</sup>. Tous ces dieux sont les médiateurs d'un « tout puissant et seul vrai Dieu »<sup>307</sup>. Fort de ces rituels et de nombreux emprunts au christianisme, Hielscher baptise, marie et enterre. Lainé, en grande introspection religieuse au tournant des années 1930, s'avère très perméable à cette foi nordique.

### *La foi celtique*

Il est fort probable que Hielscher et Lainé se soient rencontrés en 1937, lorsque ce dernier passa

---

303 CRBC, fonds Lainé, CL5 T56, « Harangue prononcée à l'occasion du premier anniversaire du Groupe des Bretons de la SS « Yann-Vari PERROT » - 17 décembre 1944. Il existe une version manuscrite de ce texte (CL5 M311), qui diffère légèrement de la version tapuscrite envoyée à différentes personnes (« Bickler, Mme Deb, Famille Guieysse, Dr Muhlhausen, Léo Weisgerber, les gens de Marburg – Hemon, Raude... - Grimm, et Jacob »).

304 SCHMIDT I., « Néopaganisme et perspectives européennes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres », art. cit.

305 Pour les informations concernant la liturgie de Hielscher, voir BAHN P., *La légende de Friedrich Hielscher, op. cit.* Le panenthéisme est une doctrine théologique établie en 1828 par Christian Friedrich Krause qui postule que le divin est dans toutes les parties de la nature (panthéisme) et dans le même-temps se déploie au delà d'elles (théisme). Le panenthéisme de Hielscher constitue, en quelque sorte, une position intermédiaire entre paganisme et christianisme.

306 BECKER R. de, *Livre des vivants et des morts, op. cit.*, p. 147.

307 Cité par BAHN PETER, *La légende de Friedrich Hielscher, op. cit.*



six mois en Allemagne à l'invitation de Tevenar. Selon Mordrel, Lainé serait entré à cette époque-là dans le *Hielscher Kreis*<sup>308</sup>. Mais peut-être est-ce une façon détournée pour lui de signifier qu'il a été tenu à l'écart de ce groupe. Il écrivit ainsi à Hielscher :

« *Ich wusste schon, dass unser Freunde mich als zu rationalgesinnt hielt, um mich in die Glaubenslhre des Bundes einzuweißen. Ich wusste von dem Bund sogar nicht einmal den Namen, bis ich Auszüge aus Ihrem Buch zu lesen bekam ! [...] Ich bedauere es sehr, denn es hätte mir ermöglicht in eine Gedankenwelt einzudringen, die durch die Vermittlung Ihres Juengers, einen starken Einfluss auf die ideologische und menschliche Entwicklung unserer Bewegung hatte* »<sup>309</sup>.

Je savais déjà que notre ami [v. Tevenar] me considérait comme trop rationnel pour m'enrôler dans la formation en la foi du *Bund*<sup>310</sup>. Je n'en connaissais pas même le nom jusqu'à ce que je lise des extraits de votre livre ! [...] Je le regrette beaucoup, car cela m'aurait permis de pénétrer dans un monde d'idées qui, par l'entremise de votre disciple, avait une forte influence sur le développement idéologique et humain de notre mouvement.

Il y a une part de jalousie dans cette déclaration, mais également le sentiment d'être passé à côté de quelque chose de déterminant, contrairement à Lainé, que son initiation, selon Mordrel, aura rendu incontrôlable<sup>311</sup>.

Pour Lainé, Tevenar est le messager de la bonne nouvelle : c'est un prophète qui lui est venu. « *Ar re o deus bet an eurvad d'hen anaout a zo bet grataet gant an Doueed. Evidon-me ez eo ar brasañ Aotrou am bize biskoazh kejet gantañ* »<sup>312</sup>, affirme-t-il, lui qui n'ignore pas qu'avant d'être le simple « monsieur » du langage courant, l'*Aotrou* breton, qui plus est avec une majuscule, est un « Seigneur », qui tient à la fois du père nourricier et de l'homme d'Église. De son côté, Mordrel évoque un « pêcheur d'hommes », qui voulait voir en Lainé un « apôtre puissant »<sup>313</sup>. « J'étais, pour sûr, son meilleur poulain et je crois ne l'avoir pas déçu »<sup>314</sup>, affirme ce dernier dans une note autobiographique. Effectivement, il est extrêmement clair qu'à partir de 1934 et jusqu'en 1945, la vie de Célestin Lainé aura été une mise en conformité de sa propre existence par rapport aux projets de Hielscher, des raciologues et des services secrets allemands, le tout véhiculé par Tevenar. Il ne faut pas y voir une conversion subite, mais un lent processus qui passe par plusieurs stades

---

308 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier, 30 janvier 1946*.

309 Fonds Mordrel, OM26 C2417, lettre d'Olier Mordrel à Friedrich Hielscher, 30 août 1966.

310 Nom donné à certaines ligues de la « Révolution conservatrice ».

311 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton, op. cit.*, p. 216.

312 « Ceux qui ont eu le bonheur de le connaître ont été gratifiés par les Dieux. Il est pour moi le plus grand Monsieur que je n'avais jamais rencontré ». C. Lainé, « Gerhard von Tevenar », *Gwalarn*, n°158, mars-avril 1943, p.117-119.

313 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

314 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.



intermédiaires, caractéristiques d'une « Révolution conservatrice » en devenir<sup>315</sup>. Lainé se défend pourtant de n'être qu'un homme sous influence, peut-être parce qu'elle est justement trop évidente :

« Je veux immédiatement stopper les commentaires de ceux qui y verront une dépendance : avant de le connaître, j'avais engagé mon combat, aussi bien matériellement que spirituellement. Avec ou sans lui j'aurais été Breton et pas français, Celte et pas chrétien, car je les étais déjà avant de l'avoir connu, et j'aurais sûrement continué. C'est d'ailleurs à cause de cela qu'il était venu chez nous, comme il me l'a dit lui-même. Mais sa présence et son action m'ont considérablement aidé, matériellement et spirituellement ; en apportant la "Main de l'Allemagne" il créa aussi un précédent fécond. Ainsi il servit à Ma Mission – et ce que je fais, c'est ce qu'il voulait, donc je sers à Sa Mission. C'est comme cela que deux Hommes égaux peuvent s'associer fructueusement. Je sais qu'il en sera ravi, dans le Walhall où il est avec ses pères. Car il y travailla autant que moi-même »<sup>316</sup>.

On peut lui donner en partie raison. Avant même de rencontrer Tevenar, Lainé était déjà gagné aux idées nietzschéennes de puissance et de conquête. En témoignent ses poèmes publiés au printemps 1934, quelques mois avant sa première entrevue avec l'Allemand, dans lesquels, à l'instar des préceptes de Hielscher, la foi, la guerre, l'action, la puissance priment sur le bonheur individuel. De même, Lainé a déjà commencé à remettre son christianisme en cause ; il l'écrit à la femme de Hielscher, en 1955 :

*« Through my own experience and meditation, I had already worked my way out of christianity, and already was groping for my own original way ; it was well on when I had talks about the matter with dear Gerhard ; I dare say I should have come to something like it, even to it, without anybody to help me. But, of course, Gerhard's talks had me to go ahead very much quicker »*<sup>317</sup>.

Par ma propre expérience et méditation, je m'étais déjà frayé un chemin hors du christianisme, et cherchais déjà à tâtons ma propre voie ; c'était bien engagé quand j'eus des discussions sur le sujet avec ce cher Gerhard ; j'ose dire que je serais venu à quelque chose comme cela, même à cela, sans quelqu'un pour m'aider. Mais, bien sûr, les propos de Gerhard me firent avancer beaucoup plus rapidement.

En 1983, Célestin Lainé, rebaptisé depuis longtemps Neven Henaff, est très malade et ses jours sont comptés. Est-ce la perspective de rejoindre un Créateur auquel il s'efforce de ne plus croire, qui l'incite à noter ceci : « En l'année 1933-34 à Loos je réalisai qu'il m'était impossible de continuer à croire au christianisme. À Pâques 1934 ou 1935 je cessai délibérément sa pratique. Ce ne me fut pas

---

315 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne, op. cit.*, p. 154.

316 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954. C'est l'auteur qui souligne.

317 Schwarzwald-Baar-Kreis, Bestand DN 1 Hielscher, K-HEU 144, lettre de Neven Henaff à Gertrud Hielscher, 10 janvier 1955.

facile. Je sentais que je savais que j'étais païen de "foi celtique" mais en quoi consistait celle-ci m'était encore très nébuleux. Toutefois je me sentais certain que celle-ci se préciserait à la lumière de l'expérience et de la réflexion »<sup>318</sup>. Cinquante ans plus tôt, il avait effectivement essayé de mettre des mots sur cette « Foi celtique », titre d'un texte décliné en deux versions, rédigées en 1934, peut-être avant pour la première d'entre elles, bien que cela soit peu probable. Il n'est pas impossible que ces textes aient été rédigés après que Lainé a rencontré Tevenar. En ce qui concerne la seconde version, c'est certain.

« Foi celtique » n'est pas une doctrine, ni un programme, ni un essai dogmatique. Lainé met de l'ordre dans ses idées, il voudrait clarifier, faire le point, éprouver sa religion chrétienne à la lumière de son nationalisme breton, de ses connaissances scientifiques, de ses lectures philosophiques, du « spiritualisme » enfin. Mais le texte est assez important aux yeux de son rédacteur, pour qu'il prenne la peine d'en taper les deux versions à la machine<sup>319</sup>. La première commence ainsi :

« Aujourd'hui que la Bretagne est si oubliée, il y a quelque chose qui nous étreint le cœur quand nous lisons dans le récit des expéditions du romain Agricola contre les Bretons la harangue que le tiern<sup>320</sup> Galgacos adressait à ses soldats :

"Bretons, en allant au combat, souvenez-vous de vos ancêtres et pensez à vos descendants !"

Ainsi les Bretons d'il y a dix-neuf siècles ne nous ont pas seulement transmis inconsciemment leur sang, mais ils ont pensé à nous, mais ils ont puisé le courage de combattre et de mourir bravement dans la pensée que nous – ceux d'aujourd'hui – pourrions ainsi vivre en Celtes comme l'avaient fait leurs pères avant eux.

Où en sommes-nous vraiment ? Aurions-nous le front de nous montrer devant eux sans disparaître dans la honte ? de leur montrer ces petits êtres bourgeois et francisés attachés à leur confort, tremblant à la seule idée de quelques jours de prison, tout au plus capables, et encore !, de donner quelques centaines de francs par an pour la Bretagne, et de leur dire cyniquement : "Voilà vos descendants voilà ceux auxquels vous avez pensé et pour lesquels vous êtes morts, comme vos pères avant vous ! Admirez nos progrès : Nous avons des automobiles et du pain chimique, nous avons des pensions et des retraites qui nous permettent de mourir confortablement ; nous avons bâti une société pour l'usage des gens à vie égocentrique, monotone et paisible ; nous pardonnons à nos ennemis et par suite nous ne savons plus ce que c'est que la fraternité dans la vie et dans la mort. Admirez l'inutilité parfaite de vos efforts ! Admirez comment vos lignées de héros ont finalement accouché des bourgeois que nous sommes !" Je tremble de honte rien qu'à y songer.

---

318 CRBC, fonds Lainé, CL8 M476, critique du christianisme, 1983.

319 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106 et 107. La seconde version a été recopiée à la main par Denise Guieysse, sans que l'on sache quand (CL8 M539). La seconde version a plus récemment été retapée à l'ordinateur et imprimée : il semble que quelqu'un ait récemment souhaité exhumer ce texte oublié.

320 Chef de guerre.

Pourquoi nous, nationalistes bretons, qui cependant désirerions en général une vie digne de nos ancêtres, ne faisons pas ce qu'il faut pour cela ? La réponse est facile : Parce que nous n'avons plus assez de foi celtique »<sup>321</sup>.

À Loos, Lainé étudie la civilisation celte. Il lit *La langue gauloise*, de Georges Dottin, et y retrouve le calendrier gaulois de Coligny gravé sur une plaque de bronze, dont il a déjà vu une reproduction, à la faculté de Rennes, pendant les cours de celtique. Il en déduit que la fête gauloise de Samon pourrait être le véritable début de l'année. Mais le calendrier lui reste mystérieux et il lui faudra encore quelques années pour se l'approprier. En revanche, il dévore des extraits des *Histoires naturelles* de Pline, *La guerre des Gaules* de Jules César, ou encore la *Vie d'Agricola* de Tacite. Puisque les Celtes n'ont pas laissé d'écrits, il faut bien avoir recours à ce qu'en disent les Romains.

Par les paroles de Galgacos, Lainé met des mots sur sa culpabilité d'enfant de la Grande Guerre, ainsi que sur le déficit d'héroïsme lié à son Complexe de Mars, qu'il exprime ici. La « fraternité dans la vie et dans la mort », c'est l'expérience fantasmée de la guerre. Ainsi écrit-il : « Nous persistons à croire que c'est la lutte qui a trempé et élevé les hommes, qui sauvegarde les plus puissants et leur assure l'avenir ; qu'en outre c'est la bataille "où l'on risque sa vie" qui réunit les camarades et qui développe la vraie fraternité ; qu'en agissant ainsi nous développons d'une manière équilibrée les deux aspects fondamentaux de la vie : la guerre et la fraternité. Car ce qui est à craindre, c'est que l'aspect guerrier ne s'affaiblisse dans notre idéal »<sup>322</sup>. Aussi, pour Lainé, la bourgeoisie matérialiste a perdu le goût de l'aventure : elle meurt au lit. La « conception de la vie conforme à celle des vieux Celtes », qu'il poursuit, c'est une vision héroïque de la vie et donc de la mort, que Mordrel a évoquée dans *SAGA* et qu'il va développer sous peu dans *Stur*. « Cette conception celtique, écrit Lainé, ceux d'entre nous qui ont le sens de la race la possèdent d'Instinct »<sup>323</sup>. Ainsi prône-t-il l'action sans état d'âme, la « force violente des Nordiques », nécessaire et sans sentiment ; le racisme qui définit l'ennemi comme inférieur, justifie la guerre, la conquête ; l'ignorance du mal et, partant, du bien. Si lors de la rédaction de cette première mouture, Lainé n'a peut-être pas encore rencontré Tevenar, il est en revanche établi qu'il a subi l'influence de *Par delà bien et mal*. Lainé s'est abreuvé à Nietzsche et a fait sienne sa *Volonté de puissance*<sup>324</sup>, « essence la plus intime de l'être »<sup>325</sup>. Il ne peut qu'avoir lu *L'Antéchrist*, dans lequel est écrit : « Je tiens la vie elle-même pour instinct de croissance, de durée, d'accumulation d'énergie, pour un instinct de *puissance* : où la volonté de puissance fait défaut, il y a décadence »<sup>326</sup>. Aux yeux de

321 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106, « Foi celtique », première rédaction, 1934 ou avant.

322 *Id.*

323 *Id.*

324 Lainé lit *La volonté de puissance* au début des années 1930. CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques.

325 NIETZSCHE F., *La volonté de puissance*, tome I, *op. cit.*, p. 237.

326 NIETZSCHE F., *L'Antéchrist : anathème contre le christianisme*, Paris, B. Jacob, 2002, p. 74.

Lainé, l'actualité scientifique du début des années 30 donne un éclat nouveau aux textes de Nietzsche.

En 1929, l'astronome américain Edwin Hubble découvre le décalage spectral cosmologique, ou plus simplement l'expansion de l'univers. Il est inévitable que Lainé, alors qu'il étudiait à l'École Centrale, se soit intéressé à ces travaux. Il n'a pu négliger davantage ceux du chanoine belge Georges Lemaître. Dans les années 1933-35, cet astronome et physicien, enseignant à Louvain, établit la « théorie de l'atome primitif » qui donne une explication à l'origine de l'univers et annonce ce qui sera connu plus tard sous le nom de théorie du *Big Bang*. À cent-cinquante kilomètres de Louvain, Lainé travaille avec un collègue qu'il respecte énormément et dont il fait un père de substitution : M. Salleras. De ce dernier, on ne sait presque rien. Après la Seconde Guerre mondiale, il semble être parti travailler en Amérique latine, où Lainé, exilé en Irlande et un peu désespéré, lui écrit<sup>327</sup>. À Loos, les deux hommes semblent partager un projet commun. En particulier, ils s'intéressent aux atomes et au nucléaire<sup>328</sup>. Ces travaux ont une répercussion importante sur la cosmogonie de Lainé et sa conception de l'univers. Si Dieu a voulu un univers en expansion, il est donc partisan de la conquête, explique-t-il dans « Foi celtique ». Ainsi donc, l'alliance inattendue de Nietzsche et de la science atomique justifient le prosélytisme du prophète de la nouvelle foi. Lainé explique : « En luttant pour l'expansion de cette conception dans le monde, ils [ceux qui ont cette foi] développent les possibilités que Dieu a incluses dans notre race ; ils deviennent ses auxiliaires directs dans l'œuvre de la Révélation continue de l'Univers. Comment l'adorer mieux ? »<sup>329</sup>

Mais Célestin Lainé n'est pas sujet aux seules influences de Nietzsche et de la science. La découverte de Maître Eckhart est fondamentale dans l'évolution de sa foi chrétienne. On ne sait rien des relations qu'entretient Lainé avec l'abbé Gantois à cette époque, mais il est cependant évident que les deux hommes se sont fréquentés<sup>330</sup>. Alors que Lainé met la dernière main à *Mentoniez*, Gantois entame la rédaction du *Règne de la race*, ode au nazisme qu'il publiera sous pseudonyme en 1936<sup>331</sup>. Ce livre, sur lequel il faudra revenir plus loin, s'appuie en partie sur les concepts de christianisme à deux versants, positif et négatif, développés par Alfred Rosenberg dans son *Mythe du XXe siècle*. Gantois a évidemment fait part de ses réflexions à Lainé. *Le règne de la race* et « Foi celtique » ont en commun la même digression historique sur les croisades, manifestations d'un christianisme médiéval fort et conquérant. Surtout, Gantois aura guidé Lainé, via Rosenberg, vers

---

327 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, lettre de Célestin Lainé à M. Salleras, février 1951.

328 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 2, Notes biographiques sur Neven Henaff.

329 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106, « Foi celtique », première rédaction, 1934 ou avant.

330 GHILLEBAERT C.-P., *L'abbé Jean-Marie Gantois (1904-1968)*, op. cit., p. 349.

331 DECLÉENE A., *Le Règne de la race. Vers un monde nouveau. Le point de vue d'un chrétien*, Paris, Sorlot, 1936.

Maître Eckhart, qu'il évoque dans *Le règne de la race*<sup>332</sup>. Rosenberg a consacré un chapitre entier de son livre au mystique rhénan<sup>333</sup>. De celui qu'il appelle « l'apôtre de l'Allemagne », il a retenu quelques idées simples. Le but de l'âme est la pureté, l'œuvre intérieure qui permet d'y parvenir nécessite la suppression de toutes les « forces extraverties » qui la distraient : images et symboles. Rosenberg en a déduit que pour faire venir à soi le royaume du ciel, l'âme devait se libérer des dogmes, Église et pape. Car ni ce dernier, ni les évêques, ni l'Église ne représentent Dieu sur terre : seule l'âme noble de l'homme tourné vers l'éternel peut prétendre le faire. De cela surgissent deux principes essentiels : il n'y a pas de justification par les œuvres, la mort n'est donc pas le salaire du péché mais un simple événement naturel ; le christianisme romain est rejeté ; le pape est le représentant d'un Dieu-tyran. Selon Rosenberg, Eckhart refuse la sujétion du chrétien à Dieu au travers du schéma Créateur-créature d'« être » (*sosein*) et lui substitue un simple principe d'« existence » (*dasein*), qui se manifesterait par une création partagée. Ainsi, l'âme peut-elle prétendre à ne faire qu'un avec Dieu par le mouvement et non pas par la contemplation statique. Rosenberg simplifie cela ainsi :

« Avec sa religion anti-romaine, sa morale et sa critique de la connaissance, Maître Eckhart se sépare consciemment et abruptement de tous les commandements fondamentaux, aussi bien de l'église romaine, que de l'église luthérienne ultérieure. À la place de la conception judéoromaine statique, il met la dynamique de l'âme nordicoeuropéenne ; à la place d'une violence moniste, il revendique la reconnaissance de la dualité de toute vie ; contre le dogme de la soumission et de la félicité d'esclave, il professe la liberté de l'âme et de la volonté ; face à l'outrecuidance ecclésiastique voulant représenter le divin sur terre, il met l'honneur et la noblesse de la personnalité morale ; à la place de l'amour extasié se donnant servilement, il met l'idéal aristocratique du recueillement personnel et de l'isolement individuel ; au lieu de la violence faite à la nature, il met son accomplissement. En un mot : la philosophie judéo-romaine est remplacée par la confession de l'âme nordique occidentale, c'est-à-dire de la dimension intérieure de l'homme allemand, de la race nordique. »<sup>334</sup>

De l'aveu-même de Gantois, Rosenberg prend quelques libertés avec la mystique d'Eckhart<sup>335</sup>. Mais qu'importe, Lainé est charmé par les idées de cet hérétique dont Rosenberg souligne par ailleurs le rôle capital dans l'usage de la langue maternelle, opposée au latin. Eckhart, prétend-il, « a fait de la langue allemande une langue scientifique »<sup>336</sup>. Lorsque cette idée lui a été présentée, Lainé était-il en train d'écrire *Mentoniez*, où l'avait-il déjà terminé ? Quoi qu'il en soit, elle n'aura pu

---

332 *Ibid.*, p. 62.

333 Il s'agit du chapitre « Mystique et action », ROSENBERG A., *Le Mythe du XXe siècle*, *op. cit.*, p. 193-241.

334 *Ibid.*, p. 222.

335 DECLÉENE A., *Le Règne de la race*, *op. cit.*, p. 62.

336 ROSENBERG A., *Le Mythe du XXe siècle*, *op. cit.*, p. 225.

qu'obtenir sa sympathie.

De fait, « Foi celtique » reprend quelques principes de l'hérétique allemand, passés au crible de Rosenberg. Ainsi Lainé insiste-t-il sur l'« amitié de Dieu »<sup>337</sup> envers les hommes, promus auxiliaires de ce dernier dans « l'œuvre de Révélation continue de l'Univers »<sup>338</sup>, qui est tout de mouvement. « Ignorant l'hésitation nous vivons dans l'enthousiasme du travail créateur, de la conquête »<sup>339</sup>, écrit-il. Or cette célébration du divin ne s'accorde guère avec le dogme de l'Église catholique auquel il s'est plié jusque là. Lainé explique :

« Nous prenons le monde tel que Dieu nous le présente. Nous reconnaissons avec modestie et respectons ses lois dont la première est celle du triomphe des meilleurs et des plus puissants. Nous y collaborons selon les particularités de notre race [...] nous nous méfions du messianisme des juifs et leurs semblables qui prétendent corriger et réviser l'Univers en abolissant les lois "imparfaites" de Dieu ! N'est-on pas allé jusqu'à prétendre vouloir extirper la violence de la surface de la terre ? Transformer l'humanité en une vaste bergerie pacifique et monotone ? Folie impuissante et blasphématoire ! Nous autres savons que les héros et les braves sont dans les bonnes conditions pour affronter le combat, et que Dieu est avec eux contre les bourgeois avides, les prolétaires envieux et les champions de la résignation. À l'injure de Saint Patrick, qui fourrier du christianisme, disait au vieux païen Ossian : "Les héros que tu pleures sont morts, peuvent-ils renaître ?" nous répondons victorieusement : "Leur sang coule dans nos veines" [...]

L'idéal de la société-bergerie, si opposé aux volontés que Dieu nous révèle chaque jour dans l'Univers, nous paraît fade et ennuyeux malgré les vertus de son bon pasteur. Les fils des coureurs de mers et de continent ne veulent pas être exclusivement des pères de famille, pacifiques instruments reproducteurs sous la houlette d'un berger ; ils veulent être leurs seuls maîtres "hormis Dieu Tout-Puissant" comme le dit la formule si heureuse des ducs de Bretagne. »<sup>340</sup>

Il semble clair pour Lainé que la religion catholique a transformé les Bretons en moutons obéissants, pitoyablement dociles à leurs voisins. La soumission au dogme romain et au message évangélique de pauvreté, d'amour, de partage, de pardon, de compassion est cause de la déchéance des Celtes. Il faut donc s'en extraire. « L'état d'"agneau" ne nous convient guère, précise-t-il. La résignation par principe nous apparaît comme la chaîne des esclaves à perpétuité. S'il faut du courage au premier chrétien pour se laisser dévorer vivant sans un geste, ce courage n'est pas le nôtre. Nous préférons mourir en combattant »<sup>341</sup>. Il semble qu'à ce stade, Lainé adhère au

---

337 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106, « Foi celtique », première rédaction, 1934 ou avant.

338 *Id.* La « Révélation » devient « Création » dans la seconde version du texte.

339 *Id.*

340 *Id.*

341 *Id.*



christianisme positif défini par Rosenberg<sup>342</sup> qui voit le christianisme comme une religion orientale empreinte de magie et de « félicité servile »<sup>343</sup> abritée derrière une image déformée de Jésus. Dans sa conception, il existe un christianisme négatif marqué par la soumission du fidèle, que l'Église a organisé après la mort du Christ. Mais il existe également un christianisme positif, antisémite, rattaché au vivant de Jésus, héros nordique violent et conquérant, chef de troupe en révolte contre son temps<sup>344</sup>. Maître Eckhart en serait le porte-parole ; Lainé, qui cite le mystique rhénan parmi ses influences aux côtés de Nietzsche<sup>345</sup>, s'en fait le continuateur. « Notre religion nous pousse à l'action positive dans l'ignorance du mal, du scrupule, du péché, écrit-il [...] Notre Dieu n'est pas un Satrape, un tyran oriental auquel plaisent les marques de servilité et d'esclavage, les prosternations, les supplications et les flatteries. Nous pouvons en toute occasion nous tenir droits devant lui, fièrement et noblement. Il est toujours en nous comme nous sommes toujours en lui »<sup>346</sup>.

Or, là où Rosenberg vise à élaborer un christianisme germanique, peut-être étape intermédiaire entre celui de Rome et le paganisme, Lainé propose directement une « foi celtique » de rupture. Il écrit : « Ainsi le moteur de notre vie est-il d'organiser notre communauté bretonne pour qu'elle permette l'épanouissement du celtisme, qu'elle engendre pour ainsi dire naturellement. Nous voulons que l'ordre des choses en Bretagne soit au service du héros celtique »<sup>347</sup>. C'est une démarche douloureuse, qui l'oblige à rompre avec toute son éducation et le voue aux critiques de son entourage. Il avoue : « Des amis catholiques nous reprochent notre attitude protestante, c'est, disent-ils, celle de l'orgueilleux qui repousse les révélations sous prétexte qu'il ne les saisit pas, qui se prétend l'égal de Dieu en esprit tel Lucifer ». Ces amis sont, à Lille, l'abbé Gantois, en Bretagne l'abbé Perrot, Olier Mordrel et Raymond Delaporte peut-être ainsi que quelques autres militants. Peu de gens en somme, car Lainé s'isole progressivement de tous ceux qui peinent à le comprendre. Quant à son orgueil, il ne cesse de le manifester.

En fait, Lainé rejette ce qu'il incarne lui-même. Il est cet homme soumis, courbé, prosterné. Sa « Foi celtique » mâtinée de pensée nietzschéenne constitue probablement une parade au malaise qui le poursuit depuis les arrestations de 1932, qui mirent à sa place six innocents à l'ombre. C'est lui, le bourgeois, qui a peur de quelques jours en prison. Il est d'autant plus effrayé à cette perspective qu'au début de l'année 1933, il a été soumis à un interrogatoire qui l'a marqué davantage que tous

---

342 Sur les rapports entre christianisme positif et mouvement breton, voir CAOUISSIN G., « "Notre Tradition est contre Rome", Alfred Rosenberg et le second Emsav », consultable sur :

[http://www.academia.edu/5287257/\\_Notre\\_Tradition\\_est\\_contre\\_Rome\\_Alfred\\_Rosenberg\\_et\\_le\\_second\\_Emsav](http://www.academia.edu/5287257/_Notre_Tradition_est_contre_Rome_Alfred_Rosenberg_et_le_second_Emsav), consulté le 12 mai 2014.

343 ROSENBERG A., *Le Mythe du XXe siècle*, op. cit., p. 71.

344 *Ibid.*, p. 74.

345 CRBC, fonds Lainé, CL2 M61, notes, souvenirs et réflexions, 10 novembre 1950. En revanche, il ne cite Alfred Rosenberg nulle part.

346 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106, « Foi celtique », première rédaction, 1934 ou avant.

347 *Id.*

ceux qu'il a subis dans sa vie :

« Minute après minute et heure après heure. Le plus terrible fut celui que je subis à Lille au début de 1933. Près de trente-six heures presque d'affilée... presque sans manger et dormir... et par des gens terriblement bien informés des plus petits détails, ayant soigneusement préparé toute une série de pièges habiles. Commencé avec perquisition questionnée au début de l'après-midi, poursuivi sans arrêt jusqu'à quatre heures du matin, repris à neuf heures après repos sur une chaise de bois, poursuivi jusqu'à une heure de l'après-midi. J'en suis sorti radieux, victorieux sur toute la ligne, mais aussi arrivant sur la rue, libre, ~~la réaction se produisit~~. Je tremblais de haut en bas, je titubais comme un homme ivre, le cœur battant, il me fallut m'asseoir sur un banc et cependant dissimuler le plus possible, car je me doutais – à juste titre – que j'étais suivi et observé. Il fallait vite reconstituer des réserves et ne pas s'attarder à se réjouir [...] Celui-là fut le plus dangereux, car j'étais encore jeune, je venais d'avoir vingt-quatre ans. Ma "nuit de chevalier" était encore relativement récente. »<sup>348</sup>

Il peut se dire victorieux de la police et de ses propres peurs. Il a bien sûr agi en fonction de ce qu'exige l'action secrète. Mais une fois encore, il n'a pas pris ses responsabilités. Il n'a pas innocenté les jeunes de *Breiz da Zont* et il risque à tout moment d'être dénoncé. Son sort continue en effet de dépendre de l'alibi que lui a fourni Le Lay, or il perd et perd progressivement l'amitié de ce camarade qu'il a mis dans une situation embarrassante, en le mêlant à une affaire qui le dépasse. Il a enfin perdu Meavenn, la femme avec qui il devait se marier. Dès lors, on comprend mieux en quoi consiste la foi dont Lainé se fait le prophète. Il écrit : « Notre religion nous pousse à l'action positive dans l'ignorance du mal, du scrupule, du péché. Quand nous sommes certains de ce que nous avons à faire, nous le faisons par les moyens les plus efficaces, sans pitié, sans crainte des conséquences. Ainsi faisant Dieu est avec nous, Il nous protège, Il nous favorise. C'est notre plus intime certitude, celle qui nous est venue avec l'expérience de la vie. [...] Nous faisons en toutes choses ce qu'éclairés par Sa révélation (ce monde), nous croyons avoir à faire. Ainsi nous n'avons pas à craindre son jugement »<sup>349</sup>.

Contrairement à l'image que l'on se fait du personnage, Lainé, comme Mordrel et Fouéré, Lainé a aussi sacrifié à la poésie. Ses vers ont été publiés dans *Gwalarn*, sous le pseudonyme d'Urien Riwallon. Dans « *A gile !* », il fait part de sa tristesse consécutive à une rupture avec un ami, vraisemblablement Le Lay, car le poème est localisé à Saint-Brieuc, où ce dernier enseigne<sup>350</sup>. « *TIR NA n-OG* » vient en écho à la seconde version de « Foi celtique », qui s'achève sur l'évocation du

---

348 CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques (arrestation et interrogatoire 1936). C'est l'auteur qui barre.

349 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106, « Foi celtique », première rédaction, 1934 ou avant.

350 U.R., « A Gile ! », *Gwalarn*, n°80, juillet 1935, p. 47.

*Gwenva*, le paradis pur des Celtes où se retrouvent les âmes braves, que même la mort ne sépare pas des vivants de leur race. Peut-être songe-t-il à sa mère, en y proposant un voyage :

« <i>Er vro na anavez</i>	Au pays qui ne connaît
<i>Na kozni na kleñved</i>	ni vieillesse ni maladie
<i>Na tra divalo,</i>	ni vilaine chose,
<i>Na maro. »</i> <sup>351</sup>	ni mort.

En fait, sa poésie est le reflet de ses tourments et des aspirations liées à sa « Foi celtique », dont *Gwalarn* se fait la tribune. À ce titre, deux textes méritent attention<sup>352</sup>. Le premier est intitulé « *Nedeleg hag ar soudard* », en français « Noël et le soldat ». Lainé y confronte la veillée de Noël d'un intérieur bourgeois, douillet et confortable, à celle d'un soldat solitaire – le narrateur – que le bonheur du travail accompli réchauffe dans la nuit froide d'un pays étranger. Le soir de Noël permet aussi de mettre en scène une imitation christique :

« <i>En noz-mañ Nedeleg,</i>	En cette nuit de Noël,
<i>Redadeg d'ar plijaduriou,</i>	Course aux plaisirs,
<i>Eun taol servijet roueel,</i>	Une table royalement servie,
<i>Goskor wenn er goudor mousc'hoarzus</i>	Des serviteurs blancs dans l'abri souriant,
<i>Goulou lintrus ar palasiou,</i>	Les lumières étincelantes des palaces,
<i>C'houez flour ar c'hig, gwin mezevellus,</i>	La douce odeur de la viande, du vin enivrant,
<i>Jazz dassonus ha saeou seiz,</i>	Du jazz résonnant et des robes de soie,
<i>Mantell c'houek ha gwele pluñv.</i>	Manteau agréable et lit de plume.

<i>Ar Soudard a labour en noz,</i>	Le Soldat travaille dans la nuit,
<i>Hag a labour laouen,</i>	Et travaille joyeusement,
<i>'N eur gana kantig Nedeleg.</i>	En chantant un cantique de Noël.
<i>Eur pred paour e-unan-penn,</i>	Un pauvre repas seul avec lui-même,
<i>Tristidigez eur vro estren,</i>	La tristesse d'un pays étranger,
<i>Goulou-lutig ha yenijenn,</i>	Loupiottes et froidure,
<i>Mes e ene kelc'hiet lintrus,</i>	Mais son âme auréolée de façon étincelante,
<i>Gant goulou kann ha karantez tomm,</i>	Par les lumières éclatantes et de l'amour chaud,
<i>Rak labouret en deus ha labouret mat.</i>	Car il a travaillé et bien travaillé.

<i>Ha d'an eur a c'hanas</i>	Et à l'heure qui engendra
------------------------------	---------------------------

351 U.R., « TIR NA n-OG », *Gwalarn*, n°80, juillet 1935, p. 45-46.

352 Urien Riwallon, « *Nedeleg hag ar Soudard* » et « *Pedenn ar Varc'hegourien* », *Gwalarn*, n°66, mai 1934, p. 34-38.

*An hini a roas e vuhez*

*Dre garantez,*

*E vezo gantañ en iliz.*

*Ha kor an ograou*

*A gano evitañ nemetken*

*Trec'h an emroüsted*

*Hag ar garantez.*

Celui qui donna sa vie

Par amour,

Il<sup>353</sup> sera à ses côtés dans l'église.

Et le chœur des orgues

Chantera pour lui seulement

La victoire du dévouement

Et de l'amour.

*Astennet em gweleig houarn,*

*Kalet ha yen,*

*Va mantell da c'holc'hed en noz,*

*Me, ar Soudard, a gousko,*

*O soñjal er re a garan,*

*Hag a labouran gant va daouarn*

*Evit o bugale,*

*En noz-mañ Nedeleg. »*

Étendu sur mon petit lit de fer,

Dur et froid,

Mon manteau pour couette dans la nuit,

Moi, le Soldat, je dormirai,

En pensant à ceux que j'aime,

Et pour les enfants desquels je travaille

de mes mains,

Dans cette nuit de Noël.

Le texte est assurément autobiographique ; le petit lit de fer apparaît ailleurs, dans l'évocation de la chambre du château Kiener, où loge Lainé. En 1933 Lainé a dû passer un premier Noël en « pays étranger ». C'est d'abord une grande solitude qu'il exprime ici mais, en même temps, il oppose l'idéalisme du soldat au matérialisme outrancier du bourgeois. Le « S » majuscule du Soldat l'anoblit, le sanctifie même. Enfin, c'est encore les bruits de la Grande Guerre qui résonnent dans l'évocation des enfants, pour qui l'on se bat, ainsi que dans l'exaltation du soldat christique. L'utilisation de cette dernière figure par Lainé souligne sa difficulté à se départir de sa foi catholique, qui transpire encore dans le second poème : une « Prière des chevaliers »<sup>354</sup>. Un chef, soldat lui-même, « porte-parole » (*komzer*), s'adresse à sa troupe, dont les hommes ont comme lui abandonné famille, biens et honneurs, pour l'avenir de la Bretagne :

« *Komzer :*                    *Astennet omp war c'horre an douar,*  
                                      *Ni hag hon eus karet hon Nesa,*  
                                      *Bevet, stourmet, ha marvet evitañ.*  
                                      *Mes hor Skouer e ren en Neñv,*  
                                      *Hag hor galvo stok d'e galon,*  
                                      *ha n'hor bo ket ar pep gwella ?*

353 Le soldat.

354 Une traduction partielle de ce poème est proposée dans FAVEREAU F., *Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle*, tome 2, op. cit., p. 499. Ce poème a été également publié après guerre dans *Al Liamm*, n°41, novembre-décembre 1953, p. 121-122 et, simultanément, dans *Barzhaz*, *Al Liamm-Tir na N-Og*, 1953, p. 121-122.

*Ar re all* : - *Hor bo ar pep gwella.* »  
 Porte-parole : Nous sommes face à terre,  
 Nous qui avons aimé notre Prochain,  
 Vécu, lutté, jusqu'à mourir pour lui.  
 Mais notre Exemple règne au Ciel  
 Et nous appellera auprès de son cœur,  
 Et n'en aurons-nous pas le meilleur ?  
 Les autres : - En aurons le meilleur (sic).

Ces poèmes sont l'adieu au christianisme de Lainé, qui se place au cœur de sa propre foi. Tour à tour célébrant et célébré, il est le prêtre et le prophète d'une Bretagne à venir. Il se veut remplaçant du Christ, qui a échoué à sa tâche. « Le Christ aussi a cherché à persuader à convertir les gens ; il eût pu s'il avait été Dieu et qu'il l'eût voulu, rendre tous les hommes parfaits chrétiens à sa simple volonté »<sup>355</sup>, écrit-il dans la seconde version de « Foi celtique ». Entre temps, il a rencontré Tevenar, auprès de qui il explore d'autres voies, bien au-delà du christianisme positif de Rosenberg, tout en restant fidèle aux préceptes de Maître Eckhart.

La seconde version de « Foi celtique » diffère de la première par sa longueur. Lainé l'a généreusement amendée, par la récurrence systématique des allusions au nordisme et à la « conception celtique de la vie », *Weltanschauung* qu'il médite au contact de son nouvel ami. Il y réaffirme le principe spenglerien intégré par Hielscher et véhiculé par Tevenar, selon lequel l'idéal donne la race car il commande à chacun d'y conformer ses actions individuelles. Il précise : « Cette obligation est douce. En lui obéissant, nous trouvons l'épanouissement de tout notre être, nous répondons à l'impulsion de notre sang, nous servons les ordres impérieux de notre conscience profonde, en lui obéissant nous découvrons un horizon clair devant nous, la certitude de notre noblesse, la possibilité d'actions sans limites, sans doutes et par suite sans regrets »<sup>356</sup>. De la sorte, sa foi celtique s'accorde aux canons psychologiques nordiques. Aussi Lainé oppose-t-il aux « fils amollis », aux « faibles incurables », « aux bourgeois avides [...] aux prolétaires envieux [...] aux théoriciens chevronnés », le « Héros Celte », brave et volontaire pour le combat, fût-il perdu d'avance. Le fidèle de la « Foi celtique » que Lainé essaye de définir, est donc un homme de foi, qui par son comportement participe à l'œuvre divine, en même temps qu'un guerrier. Lainé cite quelques noms censés incarner cet idéal héroïque. C'est par exemple Vercingétorix, études gauloises oblige ; Siegfried, le film éponyme qu'il a vu lycéen l'a beaucoup impressionné ; Cadoudal, Pearse, pour les insurgés bretons et irlandais ; les Vikings pour le nordisme, ainsi que le « Baltikum », corps

355 CRBC, fonds Lainé, CL8 T107, « Foi celtique », seconde rédaction, 1934.

356 *Id.*

franc allemand engagé en Baltique au sortir de la Grande Guerre. C'est aussi Du Guesclin, car à vrai dire c'est davantage le combat que ses justifications qui prime. La fusion de l'homme de foi et du guerrier s'opère en le druide, meilleur serviteur d'un Dieu voué à l'élaboration d'une race supérieure. « Notre Dieu est le père bienveillant et fidèle, écrit Lainé, l'ami de notre race nordique, qui est la race des collaborateurs dans la grande œuvre d'aristocratisation, de sélection, et par suite d'élévation de la création, la race de ses enfants les plus braves, les plus fiers et les plus nobles »<sup>357</sup>. Aussi fait-il de la langue l'instrument sacré de la connaissance de la race. « La langue étant le produit typique et spontané du sang Celte, sa connaissance et sa pratique reste la clé de la foi Celtique et la meilleure source d'avancement dans le sens d'une connaissance plus parfaite de la conception Celtique. Un rôle analogue quoique moins important est tenu par la musique, les arts, les sports de la race. »<sup>358</sup> Ayant recours à la philologie, il fait de l'expression « Héros Celte » un pléonasme trilingue qu'il établit ainsi : « Notre nom même contient toute notre idée. En l'invoquant sans le comprendre nous ressemblons au sorcier qui prononce une invocation puissante et fermée à l'entendement. Les Germains l'ont conservé avec son sens : Der Held = Ar C'helt = Le Héros »<sup>359</sup>. Évidemment, cette élévation morale se traduit sur le corps. « Il est pour nous aussi insane de renier notre dépouille mortelle que de négliger notre esprit, écrit-il. Nous n'éprouvons aucun besoin de blasphémer le nom de Dieu ou de livrer notre épiderme aux poux, comme le font alternativement les Méditerranéens »<sup>360</sup>.

Lainé, on l'a vu, est Dieu, comme Dieu est Lainé. Il est persuadé de réussir là où Jésus a échoué : former une élite guerrière animée d'une foi païenne. À cette foi, il faut définir un dieu. Lainé le fait ainsi :

« Comme nos ancêtres païens nous trouvons Dieu dans sa création, notre sentiment est intuitif à base d'expérience ; notre Dieu est ressenti par nous dans les divers aspects de sa création, ce qui le rend polymorphe (mais nous ne sommes pas polythéistes).

Nous sentons sa présence dans les merveilles du soleil traversant les Cieux (Lugus), dans la tempête sur l'océan (Lir), dans l'ardeur de la terre au printemps (Bélisanna), dans le fracas de l'orage (Kernunnos), dans le ciel étoilé (Stirona-Steren), dans la calme mort (Ankawos-Ankou), dans les fontaines (Divona), les montagnes, les fleurs les forêts, dans la grâce de la jeune fille (Venus des Latins), dans la dignité de la femme-mère (Junon des Latins), dans la beauté du jeune homme (Belios), la majesté du père (Dis Atis – Jupiter) etc. »<sup>361</sup>

---

357 *Id.*

358 CRBC, fonds Lainé, CL8 T107, « Foi celtique », seconde rédaction, 1934. Il peut donc sembler étrange que Lainé rédige sa « Foi celtique » en français. Mais il ne s'agit là que de tâtonnements mystiques, qui n'ont rien à voir avec l'expression elle-même de cette foi. Les textes que produira Lainé en tant que druide seront en breton.

359 CRBC, fonds Lainé, CL8 T107, « Foi celtique », seconde rédaction, 1934.

360 *Id.*

361 *Id.*



Bien des années plus tard, Hielscher évoquera une rencontre avec Lainé en 1943 : « *Mit ihm sand ich, daß die keltischen und die germanischen Götter unter verschiedenen Namen dieselben Wesen sind* »<sup>362</sup>. Entre 1934 et 1943, Lainé aura eu le temps de peaufiner son panthéon et de le normaliser sur le modèle allemand, dans lequel il sera fondu en 1945, lorsqu'il fréquentera assidûment Hielscher. Mais à Loos, il n'en est pas encore là et doit avoir recours à la mythologie romaine pour tendre vers une douzaine de dieux, à l'instar de ce que propose l'Église de Hielscher. Pour les honorer, il faut une liturgie. À peine ébauchée dans sa poésie, elle se précise dans la seconde version de « Foi celtique », qui s'achève sur un « Cretom », sorte de *credo* en forme d'allégeance à un dieu dont on espère devenir le peuple élu et qui dit ceci :

« Nous croyons en Dieu le Tout-Puissant, qui a été, qui est, et qui sera, et qui fait bien tout ce qu'il fait.

Nous croyons que nous sommes ses vivantes images et que nous avons reçu sa lumière pour pouvoir partout et en toute occasion reconnaître la vérité, la grandeur et la beauté et qu'il nous commande d'être forts, braves autant d'esprit que de corps pour lui gagner leur victoire dans les combats de ce monde.

Nous croyons qu'il nous a créés Celtes pour que nous défendions et accroissions la puissance de la Celtie, que nous lui gagnions de la gloire, que nous donnions le bon exemple à nos frères, que nous fassions fleurir en nous et autour de nous les qualités qu'il a confiées à notre race.

Nous croyons qu'ainsi nous collaborons avec lui à l'œuvre de sa création et qu'il sera heureux et fier de nous avoir pour fils et qu'il nous traitera en toute occasion comme un père traite ses enfants préférés.

(Nous croyons que les âmes braves vivront à jamais dans le Gwenva et que la mort ne nous séparera pas de ceux de notre race.) »<sup>363</sup>

C'est encore le souvenir de sa mère, morte de son engagement breton – du moins le pense-t-il –, et la crainte de savoir son grand-père voué aux flammes de l'enfer, qui sous-tendent cette angoisse mal dissimulée face à la justice divine. « Nous ne serons pas, comme la femme, retenus en face de l'action par la crainte des conséquences et de la damnation, écrit-il [...] La seule idée d'un salut individuel, tant matériel que spirituel, en l'absence de ceux de mon sang, de ceux que j'aime m'est insupportable. »<sup>364</sup> Il y a également dans cette profession de foi la quête d'un père. Le sien a refait sa vie avec une autre femme et ne donne plus de nouvelles. Salleras, avec qui il travaille à l'usine, peut jouer ce rôle, à son insu. Le Dieu de la « Foi celtique » aussi.

Enfin, Lainé commence à élaborer des rites, dont, avant 1938, on ne sait rien, si ce n'est qu'en

---

362 « Avec lui je trouvais que les Dieux celtiques et germaniques sont les mêmes entités sous des noms différents ». HIELSCHER F., *Fünfzig Jahre unter Deutschen*, op. cit., p. 385.

363 CRBC, fonds Lainé, CL8 T107, « Foi celtique », seconde rédaction, 1934.

364 *Id.*

1935, sur une colline de Loos, il a organisé une cérémonie du jûin celtique<sup>365</sup>. Ils sont trois à célébrer cette « première année de la Foi Celtique »<sup>366</sup> : Lainé, un dénommé Toni et Gerhard von Tevenar<sup>367</sup>.

Dans le milieu des années 1930, Lainé est devenu un mystique. Il en cumule les quatre principales caractéristiques : la croyance en une révélation, une vision, une intuition opposée à la raison ; la croyance en une unité de la réalité ; la négation de la réalité du temps ; et le rejet de celle du mal<sup>368</sup>. Pétri de philosophie nietzschéenne, Lainé a nourri son évolution intellectuelle d'un message certes toujours allemand, mais rajeuni. Tevenar, puis Hielscher l'ont ramené à Nietzsche pour qui l'avènement du surhomme n'est possible qu'à condition de s'affranchir du christianisme. Pour lui, la hantise du salut après la mort suppose de se renier à la vie. Recouvrer la plénitude de son sentiment à son égard nécessite une régénération, possible seulement par l'abandon du christianisme et l'exaltation de la conquête. Vers 1936, Célestin décide de se faire appeler Neven<sup>369</sup>. Il abandonne son prénom de baptême. Par là-même, il quitte la communauté chrétienne pour en intégrer une nouvelle. Freder, le héros du *Metropolis* de Fritz Lang – film qui a beaucoup marqué Lainé –, descend un jour dans les entrailles de la ville, pour se mêler à ceux qu'il nomme ses « frères ». Là, il abandonne son nom pour prendre celui d'un ouvrier. Devenu « 11811 », il suivra son chemin pour devenir un nouveau messie. C'est également un palindrome à cinq signes que choisit Lainé, qui traduit le catholique et romain Célestin en un celtique et païen Neven. C'est encore l'influence de Maître Eckart, qu'il faut voir dans cet autobaptême.

« Il est toujours en nous comme nous sommes toujours en lui »<sup>370</sup>, écrit Lainé, au sujet du dieu de sa « foi celtique ». Pour Eckhart, être bienheureux, c'est être uni à Dieu dans l'Être divin lui-même<sup>371</sup>, dans la pureté du « Je », véritable but de la conversion. C'est également l'aspiration de Raymond de Becker, qui, comme Lainé et au même moment que lui, caresse l'espoir d'embrasser Dieu, le monde et lui-même dans une unité suprême<sup>372</sup>. « Tu dois totalement échapper à ton être-toi et te fondre dans son être-Lui et ton être-toi et son être-Lui doivent devenir totalement un "mien" »

---

365 « *Ar c'henta bod Mezeven keltiek* », CRBC, fonds Lainé, CL8 M410, calendriers de la foi celtique calculés par Célestin Lainé. Voir chapitre XIII.

366 « *Ar bloavez 1934-1935 a zo bet eta hini kenta ar Feiz Keltiek* », CRBC, fonds Lainé, CL8 M410, calendriers de la foi celtique calculés par Célestin Lainé.

367 C'est peut-être pour détourner l'attention que Ronan Caouissin évoque, en lieu et place de von Tevenar, Baldur von Schirach, comme influence majeure de Lainé. Voir CAERLÉON R., *Complots pour une République bretonne*, op. cit., p. 129.

368 DUBUISSON D., *Mythologies du XXe siècle* ; op. cit., p. 205.

369 CRBC, fonds Lainé, CL1 M15, fragments autobiographiques, 1961.

370 CRBC, fonds Lainé, CL8 T106, « Foi celtique », première rédaction, 1934 ou avant.

371 Sur ce point, voir LIBERA A. de, *La mystique rhénane, d'Albert le Grand à Maître Eckhart*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 2328-295.

372 BECKER R. de, *Livre des vivants et des morts*, op. cit., p. 175.

que tu comprennes éternellement avec Lui son être originaire incréé et son néant innommé », écrit Eckhart dans un de ses *Prologues*<sup>373</sup>. Celui qu'Eckhart nomme « l'homme pauvre » est celui qui s'est tellement libéré en lui-même de Dieu au travers de ses images et symboles, qu'il peut désormais être Dieu en Dieu et ainsi recouvrer son être originel. Ce « Je » peut prendre des appellations différentes : « abîme de la Déité », « l'Être », le « Fond », souvent « le Néant ».

Le palindrome Neven, n'est ni plus ni moins que la formulation d'un itinéraire balisé par une conversion médiane qui renvoie l'être à son origine. Le processus crée un tout et indique, en breton, la fusion que Célestin – qui, par son prénom, devait à coup sûr se croire prédestiné – opère avec son Dieu dans une déité celtique. Eckhart s'interroge : « Comment donc dois-je aimer Dieu ? » Et de répondre : « Tu dois l'aimer en tant qu'il est un Non-Dieu, un Non-Intellect, un Non-Personne, un Non-image. Plus encore : en tant qu'il est un Un pur, clair, limpide, séparé de toute dualité. Et dans cet "Un", nous devons éternellement nous abîmer : du Quelque chose au Néant »<sup>374</sup>. C'est dans la Bretagne que Lainé s'abîme. Il découvre alors qu'il est, lui-même, la Bretagne. Il précise : « À Loos (vers 1934) je découvris avec stupéfaction émerveillée : "La Bretagne... c'est MOI !" - du même coup je vis dans une lumière très différente le fameux horrible mot de Louis XIV qu'on m'avait si bien dressé à exécuter : "L'État c'est Moi". Mot sublime ! Mais il reste douteux qu'il l'ait vu dans la même lumière que moi »<sup>375</sup>.

Aller et retour, ce palindrome dit également le dialogue entre guerriers morts et vivants, que Lainé veut établir. Par un jeu étymologique, il rattachera d'ailleurs un jour Neven à Nominoé, souverain breton du 9<sup>e</sup> siècle<sup>376</sup>. C'est peut-être tout cela qu'il voulait dire, en écrivant dans « Foi celtique » : « Notre nom même contient toute notre idée »<sup>377</sup>.

Dans ce même texte, il dit aussi : « Nous plaçons au devant de tout la conception Celtique de la vie [...] Nous trouvons notre équilibre interne »<sup>378</sup>. Le palindrome « Neven » est également la proclamation d'un équilibre, que cherche Lainé, peut-être entre le paradis et l'enfer, désormais annulés. Il est par delà le bien et le mal, dans la vitalité humaine, dans ses instincts, sentiments et passions les plus naturels et les plus violents. Il est dans la guerre, indispensable à la régénération<sup>379</sup>. Dans cette perspective, Nietzsche ne pouvait que s'imposer aux jeunes Allemands de la « génération superflue », dont le drame était de constater quotidiennement l'échec de la mission eschatologique et régénératrice de la Grande Guerre, ainsi qu'aux jeunes Français, sensibles au complexe de Mars

---

373 Cité dans LIBERA A. de, *La mystique rhénane*, op. cit., p. 241.

374 Cité dans *Ibid.*, p. 295.

375 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970. Les majuscules sont de l'auteur.

376 CRBC, fonds Lainé, CL2 M30, notes, souvenirs, réflexions, 1939-40.

377 CRBC, fonds Lainé, CL8 T107, « Foi celtique », seconde rédaction, 1934.

378 *Id.*

379 Sur l'abandon du christianisme et l'exaltation de la guerre chez Nietzsche, voir GENTILE E., *L'apocalypse de la modernité*, op. cit., p. 191-192.

et persuadés de la défaite de leur pays.

Aussi, en écho à Nietzsche, promoteur de l'amour du monde tel qu'il est<sup>380</sup>, naquit en 1930, sous la plume de Werner Best, le concept de « réalisme héroïque », explicité dans *Krieg und Krieger*, qu'Ernst Jünger édite et préface. Best y défend l'idée qu'il ne faut pas chercher à créer un autre monde, ni un monde meilleur, mais au contraire l'accepter tel qu'il est. Une nouvelle conception du guerrier en surgit<sup>381</sup>, celle du combattant qui ne se bat pas pour atteindre un objectif mais par amour du combat lui-même en tant qu'accomplissement et forme d'existence d'une élite distincte de la masse. L'acceptation du combat pour une cause perdue, à un poste perdu, est le critère du « réalisme-héroïque », thème caractéristique de la « Révolution conservatrice » des années 1930. Ce principe s'applique à tous et à tous les domaines. Lainé le reconnaîtra en ces termes :

« Ceux "de nous" méprisent les religions de "salut" : Nous ne pouvons pas être chrétiens : conséquence a priori !

Que dire de moi-même ? J'ai toujours été gêné dans une foule – Une forte tentation de me mettre à l'écart, voire à m'opposer. Est-ce que "je veux périr" ? C'est possible (voir Nietzsche) – Au fait, je ne veux pas le succès, car je sais moi-même que mes combats pour la nation de langue bretonne, pour la religion celtique, etc... ne peuvent pas réussir – et c'est cependant ce qui me meut »<sup>382</sup>.

Écrites en 1952, ces lignes sont peut-être une tentative d'accepter la débâcle allemande qu'il accompagna. Mais ses échecs se sont accumulés bien avant 1945 et son combat n'a pour autant jamais cessé. Pas plus que ne l'ont abandonné la poignée de fidèles qu'il sera parvenu à regrouper autour de lui. Car cette philosophie du combattant ne peut être comprise que par d'autres combattants et justifie la constitution d'une élite de pensée et d'action. Dans *Le Travailleur*, présenté par Armin Mohler comme la Bible du « réalisme héroïque »<sup>383</sup>, Jünger écrit : « La tâche du réalisme héroïque est de s'affirmer malgré tout et, justement, contre tout »<sup>384</sup>. De cette élite, il dit aussi : « Nous voyons naître ici une sorte de garde, une nouvelle colonne vertébrale de l'organisation combattante – une élite que l'on peut qualifier aussi l'Ordre »<sup>385</sup>. Dans la même veine, Hielscher voyait en son Église une caste de prêtres voués à diriger la nouvelle Allemagne. En France, Emmanuel Mounier, dénigrant les méthodes politiques habituelles, leur préféra une minorité agissante et pensa en 1934 organiser un « ordre » à la fois religieux et temporel appelé « Communauté »<sup>386</sup>. Le projet tourna court.

---

380 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, op. cit., p. 161.

381 HERBERT U., *Werner Best*, op. cit., p. 99-104.

382 CRBC, fonds Lainé, CL8 M419, notes sur la théorie de la lune, 1952-56. C'est l'auteur qui souligne.

383 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, op. cit., p. 161.

384 JÜNGER E., *Le travailleur*, Paris, Christian Bourgois, 1989, p. 117.

385 *Ibid.*, p. 151.

386 LOUBET DEL BAYLE J.-L., *Les non-conformistes des années 30*, op. cit., p. 150-151. Voir également BALACE F., « De

Maître Eckhart, à la fin de son sermon sur le « royaume du ciel », prétend ne s'adresser qu'aux « âmes qu'une parenté spirituelle unit à la sienne que visent ses conseils »<sup>387</sup>. Dans « Foi celtique », Lainé ne fait pas autre chose. En germe dans ces deux textes, c'est également un « Ordre » que Lainé voudra voir dans ce qui constituera l'Unité Perrot, dont le concept fut patiemment élaboré à partir de 1934.

---

Louvain à Rome. De Rome à Louvain. Raymond de Becker et l'impossible quête d'un ordre absolu (1929-1936) » dans DARD O., DESCHAMPS E. et G. DUCHENNE (dir.), *Raymond de Becker (1912-1969). Itinéraire et facettes d'un intellectuel*, *op. cit.*, p. 27-47.

387 Cité par ROSENBERG A., *Le Mythe du XXe siècle*, *op. cit.*, p. 226.

## CHAPITRE IX

# Échecs et crispations

### *Le retour de Gwenn ha Du*

Dans les dernières semaines de février 1936, Henri Guernut, fraîchement nommé ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Sarraut, plusieurs personnalités bretonnes ainsi que plusieurs journaux, reçoivent la lettre suivante, que Loeiz Herrieu a conservée dans ses archives<sup>1</sup> :

15 a viz C'houevrer 1936

65 vloaz 'ze, eman ar Vretoned e c'houlenn e yez da veza desket er skolioù. Abaoe daou vloaz, 120 Kuzul-Kêr, 27 kevredad-gouizieien ha tri C'huzul-Meur Goueled-Breiz a-unvouez, e deus diskouezet sklaer e mennad dre vouezia a-du ganti.

E miz Mae 1935, Gouarnamant Bro-C'hall en deus nac'het krenn rei e c'houlenn da Kuzul-Meur ar Merbihun, ha d'ar 16 a viz Kerzu 1935 en deus graet skouarn vouzar ouz galvadenenn daou gannad breton e Kambri ar Gannaded.

Ar SEIZVET gwech ee d'ar C'hallaoued, abaoe 20 vloaz, ober seurt dinac'h-gwir da Vreiz, ha teurel ken gvas dis-megans warni.

N'hon eus fizions ebet ken er Gouarnamant da rei d'imp hor gwir dre gaer.

Dre heg e fell d'imp breman hel lakaat da anzav hor gwirion.

Ne c'houzanvimp ket mui e talvez e hor skolioù da zeski d'hor bugale kasaat e yez, ober fae wr e zadou-koz ha kaout mez gant e gouenn.

Euz miz, adalek hizio, e askouezomp gant an Ao GUERNUT rener ar Gouarnadurez, da lakaat kelenn ar Brezoneg a-berz-stad e hell skolioù Goueled-Breiz.

Lre Urz

GWENN HA DU

<sup>1</sup> CRBC, archives Herrieu, correspondance *Breiz Atao*. Un autre exemplaire de cette lettre a été partiellement reproduit dans CAERLON, R. *Au village des condamnés à mort*, Paris, La Table ronde, 1970.



Le ministre l'aura vraisemblablement reçue avec sa traduction en français, que *Breiz Atao* s'empresse de publier début mars. *Gwenn ha Du* ne s'était pas manifestée depuis un an. Il s'était alors agi de régler des dysfonctionnements internes : un usurpateur se permettait d'adresser des courriers en son nom<sup>2</sup>. À part cette mise au point, la société secrète était restée en sommeil depuis l'attentat d'Ingrandes. En février 1936, elle reprend donc du service, pour formuler cet avertissement :

Voici 65 ans que les Bretons demandent l'enseignement de leur langue dans les écoles. Depuis deux ans, 120 Conseils Municipaux, 27 Sociétés Savantes et les trois Conseils Généraux de la Bretagne bretonnante à l'unanimité des voix, ont manifesté clairement par leurs votes leur volonté de l'obtenir.

Au mois de Mai 1935, le Gouvernement français a refusé nettement de donner satisfaction à la demande du Conseil Général du Morbihan, et le 16 Décembre 1935 il est resté sourd à l'intervention de deux députés bretons à la Chambre des Députés.

C'est la septième fois que les Français, depuis 20 ans, renouvellent le déni de justice à la Bretagne et lui font cet inqualifiable affront.

Nous ne croyons plus que ce Gouvernement reconnaîtra notre droit de bon gré.

Nous entendons désormais lui en imposer la reconnaissance par la force.

Nous ne supporterons plus que nos écoles servent à apprendre à nos enfants la haine de leur langue, le mépris de leurs ancêtres et la honte de leur race.

Nous accordons un mois, à dater d'aujourd'hui, à M. Guernut, Ministre de l'Éducation Nationale, pour organiser l'enseignement officiel du breton dans tous les établissements scolaires de la Bretagne bretonnante.

Par ordre :

BLANC-et-NOIR<sup>3</sup>

Jusque-là, Célestin Lainé – car ce courrier est bien le fruit de son « travail de loin »<sup>4</sup> – s'est montré discret : hormis *Mentoniez*, qui date déjà et dont il est désormais le seul à parler<sup>5</sup>, et cinq poèmes publiés dans *Gwalarn*, il n'a donné qu'un unique article, livré à *Breiz Atao* le lendemain de la rédaction du communiqué de *Gwenn ha Du*. Dans ce texte, publié dans la rubrique « Propos d'un indépendant », il y projette un État breton, dont le caractère celtique se trouve du côté de la Prusse. « Nous ne pouvons concevoir un juif ou un nègre celte ! s'y exclame Lainé. Notre nation est raciale. Notre État sera donc au service de la conception celtique ; son rôle sera actif ; il sera systématiquement en faveur de la celticité et tâchera de réduire les conceptions étrangères. Il sera donc antilibéral, en gérant soucieux des intérêts supérieurs de la nation raciale bretonne et de sa

2 Gwenn ha Du, « Un communiqué de Gwenn ha Du », *Breiz Atao*, n°216, 3 février 1935, p. 2.

3 Gwenn ha Du, « Lettre du 15 février 1936 », *Breiz Atao*, n°244, 1er mars 1936, p. 2.

4 CRBC, fonds Lainé, CL1 M1, début d'autobiographie, 1<sup>er</sup> juin 1941.

5 C.L. Kerjean, « Diwar-benn "Mentoniez" ha Yez ar Skiantou », *Gwalarn*, n°80, juillet 1935, p. 53-56.

culture celtique »<sup>6</sup>. Sans surprise, il ressort la vulgate nordiciste gūntherienne, alliant, entre autres, primauté de l'inné sur l'acquis, éloge de la création opposée à la spéculation et conception héroïque de la vie.

Dans le communiqué du 15 février 1936, Lainé fait clairement référence aux interventions des députés Desgranges, Trémintin et Inizan à l'assemblée Nationale en 1935, ainsi qu'à l'œuvre de Fouéré, *Ar Brezoneg er Skol*, dont il est manifestement tenu au courant des progrès. En effet, le dernier bilan publié date de début janvier 1936 et ne mentionne que 106 conseils municipaux à avoir voté en faveur de l'enseignement du breton, alors que lui, au fait des derniers comptages, en annonce 120. Est-ce à dire que l'ultimatum lancé par Lainé est le fruit d'une opération concertée, l'application d'une décision du *Kuzul*, comme cela a été dit<sup>7</sup> ? Rien ne permet de l'établir avec certitude. Commentant le communiqué, *Breiz Atao* affirme réprover la violence de *Gwenn ha Du* et privilégier les méthodes légales : l'imprimé, la parole. Déjà éprouvé en 1932, ce double discours trouve des arguments pour se parer de sincérité : « Nous le répétons, ces méthodes sont anticipées. Surtout actuellement où un grand mouvement populaire se dessine en faveur de la langue, il faut craindre que la répression aveugle que risquerait de déclencher la purge de M. Guernut ou toute autre manifestation du même genre, dérangerait la politique des promoteurs de *Brezoneg er Skol* et retarderait l'admission de la langue bretonne dans nos écoles »<sup>8</sup>.

Yann Fouéré l'a si bien compris qu'il s'empresse de faire publier dans *L'Ouest-Éclair* une lettre adressée à Guernut. Faisant d'une pierre deux coups, il profite de cette prise de parole publique pour faire la publicité de son œuvre, tout en insistant sur la loyauté de l'association et la légalité de ses pratiques. Il précise : « Nous ne savons pas s'il faut ajouter foi ou non à cette lettre ; mais en tant qu'organisateur de la campagne qui est actuellement menée en Bretagne en faveur de l'enseignement du breton, nous tenons à nous désolidariser formellement de son signataire. Nous réprovoquons toute méthode violente et nous sommes persuadés que le gouvernement saura donner satisfaction à la légitime revendication des Bretons lorsque nous aurons, devant lui, fait la preuve irréfutable de la volonté de nos compatriotes de voir leur langue enseignée »<sup>9</sup>. Ce faisant, il applique les conseils de prudence que Mordrel lui prodiguait encore quelques mois auparavant et qu'il a d'ailleurs réitérés en faisant part de ses craintes quant aux conséquences néfastes du geste de *Gwenn ha Du* pour *ABES*. Fouéré lui écrit :

« Je pense comme toi que le geste de *Gwenn ha Du* est vraiment inopportun pour ne pas être plus sévère : il n'aura même pas l'excuse d'être un geste de révolte : car nous considérons

---

6 Allbrogat, « L'État breton », *Breiz Atao*, n°243, 16 février 1936, p. 3.

7 DÉNIEL A., *Le mouvement breton*, op. cit., p. 192.

8 *Gwenn ha Du*, « Lettre du 15 février 1936 », *Breiz Atao*, n°244, 1er mars 1936, p. 2.

9 Yann Fouéré et Robert Audic, « À propos de l'enseignement du breton », *Ouest-Éclair*, 6 mars 1936.

que la question n'est qu'à son début devant les pouvoirs publics. Cela pourra aussi avoir la conséquence déplorable de faire porter la même réprobation sur B.A., A.B.E.S. et G.H.D qui sont pourtant trois choses bien différentes les unes des autres : il faut en tous cas éviter le plus possible de créer ou d'entretenir une confusion dans l'esprit des gens et prendre toutes ses précautions pour cela : d'où notre lettre. »<sup>10</sup>

Fouéré a d'autant plus de raisons d'être méfiant que son action bretonne commence à lui porter préjudice. Le 17 février 1936 il est directement visé par un article d'Auguste Dupouy, publié en première page de la *Dépêche de Brest*. Quelques jours auparavant, le 31 janvier, cet écrivain et chroniqueur aux sympathies radicales, qui avait été invité par le Cercle celtique de la Cité universitaire présidé par Fouéré, vint faire une conférence aux jeunes<sup>11</sup>. Son intervention porte sur les pertes bretonnes de la dernière guerre. En lieu et place des 240.000 habituels, Dupouy en compte 137.000. Il est aussitôt traité de sadique, accusé de profaner les morts, de se rouler dans les charniers. Quant à la question des pertes, il dit :

« L'aimable président a décidé qu'elle ne se posait pas. Balançant la raison et le tort avec l'autorité de ses vingt-cinq printemps et maniant les poncifs avec une habilité précoce, ce futur homme d'État a bien voulu louer mon opiniâtreté bretonne tout en regrettant que je fusse "contaminé" par l'esprit latin [...] ; il a une fois de plus condamné, sans aller jusqu'à se donner en exemple, l'odieuse exploitation de la nation bretonne par la française et conclu qu'il était plus urgent d'enseigner le breton que de compter nos morts »<sup>12</sup>.

Dupouy pensait légitimement pouvoir ravalier sa suffisance au jeune président et fonctionnaire dans la mesure où c'est le Cercle celtique lui même qui avait accepté le sujet de la conférence qui lui avait été proposé. Fouéré lui avait écrit toutefois pour lui dire qu'en raison du sujet choisi, il devait s'attendre à de vives réactions qui, en l'occurrence, furent bien plus mesurées que prévu<sup>13</sup>. Or, il est évident qu'en l'invitant à discourir sur ce sujet, Fouéré cherchait la publicité que le regain d'une polémique sur les 240.000 morts déjà entamée en 1933 entre Dupouy et *Breiz Atao*, pouvait lui apporter. Fouéré dément ensuite s'en être pris à la nation française, attribuant cela à André Gervais et Jean-Pierre Calloc'h, soldats qu'il s'est contenté de citer. Enfin, il demande à ce que sa réponse soit publiée dans *La Dépêche*. « Je vous recevrai volontiers et ferai de mon mieux pour profiter de votre sagesse, malgré toute la peine qu'ont les anciens, selon vous, à comprendre les jeunes »<sup>14</sup>, lui répond Dupouy un brin moqueur, avant de poursuivre : « Sans doute avez vous des journaux plus prêts à accueillir vos écrits ». Effectivement, sans toutefois publier le texte de Fouéré, *Breiz Atao*

10 Fonds Mordrel, OM22 C1441, lettre de Yann Fouéré à Olier Mordrel, 12 mars 1936.

11 Sur cette conférence, voir DAVID E., « Sur l'utilisation du chiffre de 240 000 morts lors de la première guerre mondiale, histoire d'une polémique entre Auguste Dupouy et les autonomistes breton », art. cit.

12 Auguste Dupouy, « Le culte de l'inexactitude », *La Dépêche de Brest*, 17 février 1936, p. 1-2.

13 IDBE, boîte « Affaires bretonnes diverses », lettre de Yann Fouéré à Auguste Dupouy, 20 février 1936.

14 *Ibid.*, lettre de Auguste Dupouy à Yann Fouéré, 9 mars 1936.

rendra justice à ce dernier, en fustigeant le « plumitif officieux » passé à l'ennemi et pour cela méritant la prison<sup>15</sup>. Avant même la parution de l'article mettant en cause son fils, Jean Fouéré écrivit à Dupouy pour essayer d'arrondir les angles. Le journaliste le mit alors en garde : « Je crains que votre fils ne soit un peu esclave du rôle qu'il a adopté [...] il ne devrait pas s'étonner si son attitude publique lui vaut, avec quelques avantages, quelques désagréments »<sup>16</sup>. Dupouy voyait juste car, quelques temps auparavant, à une amie qui s'inquiétait de ce qu'un fonctionnaire pût être soupçonné de séparatisme, Fouéré lui-même avait écrit : « Me voilà déjà prisonnier d'une attitude et d'une pensée que je puis sans faillir abandonner »<sup>17</sup>. Quant aux désagréments, ils furent à l'époque limités à la défection de Rivoalen, ami de Dupouy, qui devait faire une causerie au Cercle, craignant d'une part de trouver devant lui, « au lieu d'un auditoire ouvert, tolérant, sympathique – des fanatiques, incapables d'écouter une autre opinion que la leur »<sup>18</sup>, et d'autre part que le président lui-même ne prît pas la peine de cadrer les débats.

Un mois après le communiqué de *Gwenn ha Du*, Delaporte, qui était membre du *Kuzul*, dresse un bilan de l'action d'ABES. On dénombre désormais cent-trente communes favorables à l'enseignement du breton. Delaporte félicite Fouéré et Audic, puis précise : « Il est permis, comme eux, d'espérer que la communication de *Gwenn ha Du* n'est que l'œuvre d'un mystificateur, et qu'aucun événement fâcheux ne viendra interrompre le développement si réconfortant de cette manifestation nationale. Il faut laisser au peuple breton entier le temps d'exprimer clairement sa volonté ; ceux qui lui ont fait confiance n'ont jamais été trahis »<sup>19</sup>. Delaporte défend aussi ses propres intérêts. Ce même mois de mars, il vient de faire éditer une carte de Bretagne sur laquelle il travaille depuis la fin de l'année 1935. Imprimée à Paris sur le modèle des « cartes Vidal de La Blache », *Breiz, kartenn hor bro, dre rannvroiou pe eskoptiou*<sup>20</sup> est une vision politique de la Bretagne.

---

15 J. la B., « Une intégrité qui nourrit », *Breiz Atao*, n°245, 15 mars 1936, p. 2.

16 IDBE, chemise « Lettres manuscrites d'auteurs bretons dont les livres sont présents dans la bibliothèque », lettre d'Auguste Dupouy à Jean Fouéré, 14 février 1936.

17 IDBE, boîte « ABES 1935-1938 », lettre de Denise à Yann Fouéré, 11 octobre 1934.

18 IDBE, chemise « Lettres manuscrites d'auteurs bretons dont les livres sont présents dans la bibliothèque », lettre de Rivoalen à Yann Fouéré, 6 février 1936.

19 R. Kerhor, « 130 villes et communes réclament l'enseignement du breton », *Breiz Atao*, n°245, 15 mars 1936, p. 1.

20 « Bretagne, carte de notre pays, par régions ou évêchés ».





demande. Surtout, il souhaite pouvoir en vendre quelques exemplaires entoilés<sup>22</sup>. Une partie des bénéfices ira à *Breiz Atao*, l'autre à *ABES*<sup>23</sup>. Le bilan est mitigé. Certains sont enthousiastes. « *Pa m'euz lavaret d'ar vugale e vije hep dale dirak ho daoulagad eur gartenn neve, hini Breiz, 'z'euz bet strakadeg daouarn* »<sup>24</sup>, écrit une institutrice de Plonévez-du-Faou à Delaporte. Mais se réjouir, ce n'est pas forcément investir. « Par ce temps de crise économique, écrit la directrice de l'école de Coray, je me vois obligée de me contenter d'une carte de Bretagne sur papier uniquement, car cette année encore j'ai recommandé pour les classes une série de tableaux catéchistiques »<sup>25</sup>. Enfin, la carte pallie mal les carences des formateurs. M. Lebeau, directrice de l'école de Carhaix, écrit :

« *Ho trugarekaat aran ac'hanoc'h da veza bet ar vadelez da brepari deomp eur gartenn Breiz e brezonek. Evelse ar vugale a c'hello guelloc'h kompren histor Breiz hag her lakaat dounoc'h hen or spered. [...] Aman, ar brezonek ne avans ket kalz, rak ar vugale ne goseont nemet gallek er skol, koulskoude hen deuz eun hanter-heur bep sizun, hon hunan n'hon ket kalz desketoc'h, va bolontez vad ha ziskouezin, rak abaoue va bugaleac'h ne m'euz ket koseet ar yez-se* »<sup>26</sup>.

Je vous remercie d'avoir eu la bonté de nous préparer une carte de Bretagne en breton. Ainsi les enfants pourront mieux comprendre l'histoire de Bretagne et se l'ancrer plus profondément dans l'esprit. [...] Ici, le breton ne progresse pas beaucoup, car les enfants ne parlent que français à l'école, pourtant il y a une demi-heure chaque semaine ; nous-mêmes ne sommes pas plus instruits, je fais preuve de bonne volonté, car depuis mon enfance je n'ai pas parlé cette langue-là.

À son insu, la directrice de l'école de Carhaix justifie l'action de Raymond Delaporte, tout en soulignant sa difficulté. Point n'est donc besoin d'en ajouter. Fin mars, l'ultimatum de *Gwenn ha Du* est dépassé depuis longtemps. Certains pensent que l'alerte est passée et se félicitent de ce que l'action des extrémistes n'ait pas compromis la campagne en faveur de la langue<sup>27</sup>.

### *Les attentats de 1936*

Or, au même moment, Lainé prépare une série d'attentats avec l'aide de quelques recrues. Dans *Au village des condamnés à mort*, paru en 1970, Ronan Caerlémon, s'appuyant sur le témoignage

22 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 12 mars 1936.

23 *Ibid.*, lettre de Denise Guieysse à Raymond Delaporte, 21 mars 1936.

24 Quand j'ai dit aux enfants qu'il y aurait sans tarder devant leurs yeux une carte neuve, celle de la Bretagne, il y a eu des applaudissements. CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Mie Riou à Raymond Delaporte, 19 mars 1936.

25 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Y. Yven à Raymond Delaporte, 26 mars 1936.

26 *Ibid.*, lettre de M. Lebeau à Raymond Delaporte, 24 mars 1936.

27 Non-signé, « Du travail sérieux », *Breiz Atao*, n°246, 29 mars 1936, p. 4.



d'André Geffroy, a raconté comment ce dernier fut recruté pour incendier la préfecture de Quimper et comment il réalisa cette opération<sup>28</sup>. Deux ans après la parution de cet ouvrage, Geffroy a livré un autre témoignage à Mordrel. Les deux textes sont sensiblement identiques et les procédés littéraires utilisés pour narrer l'histoire aussi. Cela interroge sur le statut du témoin, dont le discours a été clairement arrangé par Caouissin dans un but pédagogique et militant pour aboutir à une version romancée, qui a satisfait Geffroy au point de la reprendre dans le nouveau récit qu'il produit de l'affaire. Mais là où Caouissin évoque comme agent recruteur un mystérieux chef dont le nom est soigneusement tu, Geffroy, dans le témoignage qu'il livre à Mordrel, ne fait que rafraîchir la mémoire de son interlocuteur :

«Tu te souviens sans doute de l'affaire de la saisie du paysan Divanac'h de Penhars, saisie qui avait provoqué un rassemblement de paysans sur la place de Mezgloaguen et où le plus pur hasard m'avait conduit. Je me mêlai à ces agriculteurs et me trouvai donc encerclé comme eux par la flicaille hargneuse et crossée. À un certain moment, la tension monta presque au point de rupture, et je ne sais pourquoi me vint l'idée de crier : "Le feu à la préfecture !" Les paysans se mirent aussitôt à crier après moi : "Le feu à la préfecture", et se mirent en marche vers la place Saint-Corentin, se heurtant presque aussitôt à un barrage de C.R.S. ou de gendarmes mobiles.

Puis je repris la route pour aller vendre de l'huile pour moteurs, comme d'habitude.

Quelques jours plus tard, nous nous retrouvâmes tous les deux, lors de notre réunion hebdomadaire, rue de Douarnenez. À la fin de cette réunion, nous sortîmes ensemble, toi, pour prendre la rue de Locronan, moi pour gagner mon domicile, 21 de la rue de Douarnenez.

"Es-tu toujours dans les mêmes dispositions ?"

"Quelles dispositions ?"

"Es-tu toujours disposé à mettre le feu à la préfecture ?"

"Mais comment sais-tu que j'ai parlé de cela avec les paysans ?"

"Je t'ai vu l'autre jour sur la place de Mezgloaguen, et je t'ai entendu crier : le feu à la préfecture.

"C'est vrai, je l'ai crié, mais moi je ne t'ai pas vu.

"Alors ?"

"Eh bien, il faut évidemment m'en donner les moyens, le matériel nécessaire quoi. Et puis, ma petite Gaït vient de naître... Ma femme n'est pas encore remise de ces couches, et s'il m'arrivait quelque chose de fâcheux... ?"

"Ne t'inquiète pas, on s'en occupera.

"Alors... Le matériel ?"

"Sois vendredi soir 22h30 auprès du kiosque sur les Allées de Locmaria. Quelqu'un y viendra t'apporter le matériel nécessaire et te donner toutes les instructions voulues...

---

28 CAERLÉON R., *Au village des condamnés à mort*, op. cit., p. 68-72.

"Quelqu'un ? Qui ? Je le connais ?

"Non, tu ne le connais pas, mais lui te reconnaîtra... Il te demandera simplement "C'est toi Geff ?" À ce mot de passe tu n'auras qu'à répondre : oui, et tu le suivras.

"D'accord". »<sup>29</sup>

Mordrel avait en effet assisté aux manifestations paysannes du 1<sup>er</sup> février à Quimper<sup>30</sup> ; elles lui avaient inspiré un papier enthousiaste, où perçaient déjà des projets séditions. Il écrivit : « On n'insistera jamais assez sur la noblesse dont s'est paré l'autre jour le peuple breton, s'acharnant à la routine des obéissances serviles, emporté par la voix du sang au combat pour sa dignité. Stimulés, commandés, les paysans étaient capables d'enfoncer et de désarmer la Garde Mobile, d'occuper la Préfecture et de jeter dans l'Odette le lâche qui se tenait dans la grande maison, derrière les baïonnettes d'une compagnie de gendarmes. »<sup>31</sup> C'est là qu'il entendit Geffroy.

En fait, au moment où il assurait Fouéré de ses meilleures intentions envers *ABES*, Mordrel agissait pour le compte de *Gwenn ha Du*. Était-il déjà agacé par ce militant jeune et dynamique dont la célébration continuelle des succès dans *Breiz Atao* ne faisait que souligner cruellement ses propres échecs ? Ou en était-il à cautionner le terrorisme après avoir abandonné tout espoir d'action légale ? Au début de l'année, son père lui suggère une carrière politique. « Voici les élections qui approchent, écrit le général à son fils, n'as-tu jamais songé à un mandat ? Avec la RP<sup>32</sup>, tu pourrais faire partie d'une liste se proposant de défendre les intérêts agricoles ; tu es suffisamment connu pour te faire admettre dans un groupe de braves gens animés des meilleures intentions mais peu combattifs. Je te livre cette idée comme elle me vient »<sup>33</sup>. Mordrel s'en ouvre à Fouéré et lui demande des précisions sur la pertinence d'une candidature dans la seconde circonscription de Guingamp. Fouéré lui prodigue les conseils suivants :

« Je ne connais pas suffisamment la 2<sup>e</sup> Guingamp ni même le canton de Callac pour te donner des renseignements bien utiles et bien complets. Tu dois par une expérience antérieure les connaître aussi bien et mieux que moi. En tous les cas c'est un pays où les élections sont réputées très chères c.a.d. où les électeurs sont à vendre et votent pour celui qui paie généralement à boire. Je crois que c'est le trait dominant.

Il me paraît, du strict point de vue B.A., qu'une candidature dans ce coin serait bonne : renouvellement de la propagande déjà faite : il faut comme cela continuer avec persévérance à travailler certains coins bien limités.

D'un autre point de vue je regrette que ce soit à Kerouartz, qui est malgré tout un de nos meilleurs députés bretons, que vous opposiez un candidat. Il me paraît donc que si vous avez un

29 Fonds Mordrel, OM8 C236, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 20 mars 1972.

30 Sur cette journée, voir BENSOUSSAN D., *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, op. cit., p. 448.

31 Jean La Bénélais, « Le réveil de Yann Gouer », *Breiz Atao*, n°243, 16 février 1936, p. 1-2.

32 Représentation proportionnelle.

33 Fonds Mordrel, OM22 C1431, lettre de Joseph Mordrel à son fils Olier Mordrel, 13 février 1936.

n[om]bre de voix suffisant pour faire, comme tu dis, pencher la balance, vous devriez pour le 2e tour négocier avec lui un désistement : ce qui aurait, tu t'en doutes, pas mal d'avantages (reconnaissance matérielle... et dépendance politique).

Je ne puis guère te donner de conseils bien utiles mais vous pouvez avec avantage tenter vos chances : mais il faut aussi faire passer Kerouartz. Donc plutôt – d'ailleurs c'est indispensable – programme gauche.

Tiens-moi au courant de la décision et des appuis que tu penses obtenir : tu pourrais utiliser un ou deux camarades de Callac »<sup>34</sup>.

*Breiz Atao* n'était pas franchement inconnu dans la seconde circonscription de Guingamp, où s'était présenté Mazéas en 1930, récoltant les scores que l'on sait. Aussi peut-on s'interroger sur la pertinence d'un tel choix. D'autre part, l'argumentaire de Fouéré interpelle quant à sa conception de la démocratie, qui semble n'avoir pas changé depuis les poèmes de ses jeunes années. Enfin, s'il défend Kerouartz, c'est parce que ce dernier est un partisan de l'enseignement du breton. Autrement dit, Fouéré choisit logiquement *ABES* et non le PNB. Mordrel lui facilite la tâche, puisqu'il ne se présente pas aux élections, mais il comprend dès lors que Fouéré ne joue que pour Fouéré. Par ailleurs, *Stur* ne parvient pas à percer. « Je tâche de propager *Stur* qui mérite tant une large diffusion ; on en vend quelques exemplaires, hélas si peu ! »<sup>35</sup>, lui écrit Marcel Guieysse, alors que Debauvais tâche de son côté d'en faire la promotion dans les réunions de section<sup>36</sup>. De fait, Mordrel devait trouver un autre moyen d'agir.

Quelques jours après son entrevue avec lui, Geffroy est au rendez-vous que son chef lui a indiqué. Un inconnu se présente, le visage en partie caché par les bords de son chapeau. Geffroy ne saura que plus tard qu'il s'agit de Bob Le Helloco. Ce dernier lui donne un diamant de vitrier, deux bouteilles de liquide, lui explique comment et avec quelles précautions les mélanger, lui dit où et quand il doit opérer. Il lui demande enfin de répéter les explications. L'opération doit avoir lieu le 13 avril 1936, jour de commémoration des Pâques irlandaises de 1916. Il s'agit de fracturer une vitre, monter au premier étage, déverser les produits inflammables, ressortir par la fenêtre et descendre par la gouttière. Après avoir fait un repérage des lieux, Geffroy passe à l'acte le jour dit. Pour masquer ses empreintes de pas, il attache à ses chaussures des semelles de chaussures de femme, les talons sous ses phalanges de pied. Il met une fausse barbe et des lunettes sans verre « comme dans les romans policiers »<sup>37</sup>. Pendant les douze coups de minuit, il casse le carreau d'une fenêtre et pénètre la préfecture. Il se dirige alors chez le chef de Division dont il asperge le bureau.

34 Fonds Mordrel, OM22 C1444, lettre de Yann Fouéré à Olier Mordrel, 25 mars 1936. C'est l'auteur qui souligne.

35 Fonds Mordrel, OM22 C1451, lettre de Marcel Guieysse à Olier Mordrel, 19 mai 1936.

36 ADLA, 1 M 165. Mouvements et partis politiques (autonomistes bretons, 1927-1936). Rapport du 1<sup>er</sup> avril 1936.

37 Fonds Mordrel, OM8 C236, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 20 mars 1972.

Il fait de même dans la salle des cartes grises. Le feu semble prendre. Geffroy repart par où il est venu, se débarrasse de son déguisement et rentre chez lui. Les jours suivants, il apprend dans les journaux que les préfectures de Rennes, Nantes et Saint-Brieuc ont également été « soignées à la bretonne »<sup>38</sup>. « Seule celle de Vannes n'avait pas été atteinte, le préposé aux opérations, je l'appris plus tard, s'était dégonflé ou avait été selon lui arrêté par une panne de voiture »<sup>39</sup>. Quelques jours plus tard, Geffroy rencontre un ami qui, sur le ton de la confiance, lui avoue être l'incendiaire de la préfecture de Quimper. Il laisse dire, évidemment.

À vrai dire, la presse semble un peu déroutée par ces attentats, qui sont un fiasco complet. Le mode opératoire fut en gros le même partout, mais à Saint-Brieuc et Nantes on s'est contenté de jeter les bouteilles à travers les fenêtres sans entrer dans les bâtiments. À Nantes, c'est la salle d'audience qui était visée, mais « le second bocal a dû heurter la barre d'appui de la fenêtre et est tombé par terre, se brisant sur le trottoir. Le liquide s'est répandu et a noirci l'asphalte »<sup>40</sup>, précise le rapport de police. À Rennes, on a retrouvé un peu plus tard des bouteilles dans un petit réduit où se trouve le compteur électrique général. Au bilan, les dégâts sont minimes. Dans la salle d'audience de la préfecture de Nantes, on constate qu'une partie d'une lame de parquet a brûlé, ainsi qu'un côté de tapis et des enveloppes destinées au scrutin du 26 avril. À Rennes, le parquet avait tout juste commencé à se consumer. À Quimper on doit jeter quelques papiers noircis et, à Saint-Brieuc ; il faut nettoyer une tache au sol. L'incompréhension est totale : le mélange de sulfure de carbone et de phosphore blanc passe pour être très inflammable. Mieux répandu, on risquait l'incendie, assurent les services de police<sup>41</sup>. Aussi, très vite, on se demande s'il s'agissait bien de mettre le feu aux préfectures, ou simplement, par une simple démonstration, de « troubler les esprits en cette période électorale »<sup>42</sup>. Surtout, on ne sait pas qui a fait le coup. Dès le 13 avril, la police nantaise est sur deux pistes : un plaignant mécontent ou les autonomistes. La question est réglée le jour même. *Gwenn ha Du* rédige un communiqué, qui est adressé à la presse. Le texte, en français cette fois, dit ceci :

« Le 15 février 1936, nous avons accordé au ministre français de l'Éducation nationale un délai d'un mois pour commencer à organiser chez nous l'enseignement de notre langue nationale réclamé aujourd'hui par trois Conseils Généraux et plus de 200 municipalités.

Malgré notre patience, nous constatons que le gouvernement français n'a pas encore manifesté la moindre velléité d'accorder à nos enfants leur droit d'être instruits dans la langue de

---

38 Fonds Mordrel, OM8 C236, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 20 mars 1972.

39 *Id.*

40 AMN, 2 IC 29 d 34, Attentat contre la Préfecture de la Loire-Inférieure attribué au Parti National Breton, rapport du 13 avril 1936.

41 *Id.*

42 Non-signé, « À la préfecture, des individus pénètrent dans les bureaux et y brisent des flacons contenant du phosphore. », *Ouest-Éclair*, 14 avril 1936, p. 4.

leurs pères.

Nous espérons que notre geste contre ses Préfectures, symbole de sa domination, l'engagera à céder à la volonté de nos compatriotes. Mais pour nous la lutte qui été ouverte le 7 août 1932 ne se terminera que par la libération de la Bretagne.

Nous continuons la tradition de ceux qui, au cours des siècles, ont lutté les armes à la main pour affirmer nos droits de Nation.

Nous ne voulons plus que la France continue à exploiter notre sang et notre travail, nous payant en retour d'un renforcement de sa politique séculaire d'étouffement de notre langue et de notre nationalité.

Nous ne voulons plus d'une hécatombe de Bretons au profit de la France comme ce fut le cas lors de la dernière guerre.

Tout notre sang pour la Bretagne, pas une goutte pour la France !

C'est notre mot d'ordre en ce jour, vingtième anniversaire de l'héroïque insurrection de Pâques 1916 qui assura la libération de l'Irlande, la première d'entre les nations celtiques qui ait recouvré la liberté.

Jeunes gens de la race des Bretons !

Sachez que la Bretagne ne sera relevée que par des hommes qui auront l'esprit celte et les bras vigoureux, qui mettront une force militaire au service de la Bretagne, qui seront des soldats bretons.

Que votre idéal de vie soit celui du soldat breton.

Vous devez accepter l'action collective et disciplinée comme le moyen le plus efficace d'atteindre notre but. N'attachez pas une importance exagérée aux théories, qui font travailler les langues au détriment des bras.

Préparez-vous à devenir avec nous les soldats dont la Bretagne a besoin, et soyez sans inquiétude : Nous nous retrouverons quand le moment sera venu.

Par ordre :

"GWENN HA DU" »<sup>43</sup>

Concernant ce communiqué, Mordrel évoque un message non de *Gwenn ha Du*, mais du *Kuzul Meur*, qu'il aurait lui-même rédigé pour l'essentiel, et qui aurait été complété par Lainé<sup>44</sup>. Il s'agit peut-être d'une relecture des faits après coup, qui lui permet de se tenir à distance de son rival, mais il est vrai que ce message est étrange. Il passe vite sur les revendications initiales pour ne pas s'appesantir sur le « geste » de la société secrète. Ce terme pour le moins vague laisse entendre que l'action préméditée était plus symbolique que concrète et relativise donc l'échec de l'opération qui devait bel et bien déclencher un quintuple brasier : Lainé ne pouvait pas faire moins spectaculaire

---

43 Gwenn ha Du, « Communiqué du 13 avril 1936 », *Breiz Atao*, n°248, 26 avril 1936, p. 1.

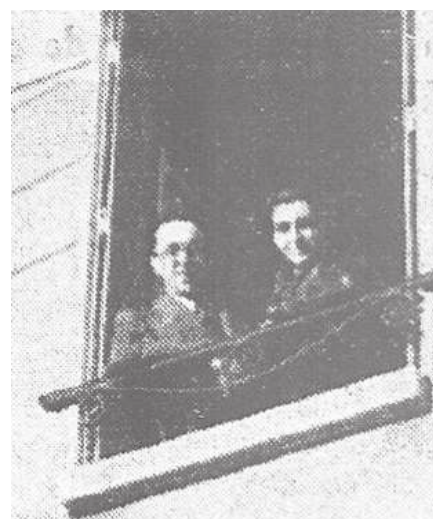
44 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 167.

qu'en 1932. D'où le discours musclé, qui donne à *Gwenn ha Du* une apparence de détermination que les récents attentats n'ont pas réussi à démontrer. La patte de Lainé y est aussi sensible que l'influence de Mordrel. L'année précédente, à l'occasion d'un numéro spécial de *Breiz Atao* sur les Pâques irlandaises, qu'il réalisa presque seul, Mordrel écrivait : « Tous les ans, la date fatidique du lundi de Pâques, reporte nos esprits vers la tragique et sublime semaine de 1916, qui vit une poignée d'hommes résolus sauver par leur sacrifice, l'honneur et l'âme de l'Irlande. [...] Hier encore, les plus instruits de ces fils menaient une croisade pour sauver la langue et les mœurs celtiques de l'anglicisation. Les jeunes hommes s'entraînaient dans les champs, à manier le fusil pour libérer leur sol et leur race. La semaine de Pâques est une grande leçon pour tous les peuples qui attendent d'eux-mêmes leur délivrance. Elle montre ce que peut une poignée d'hommes décidés en face d'une masse veule et sans volonté. Elle prouve la valeur du sacrifice, qui est la plus efficace de toutes les propagandes en faveur d'un idéal. »<sup>45</sup> De l'exemple irlandais à l'idéal du guerrier celtique, Lainé reprend le flambeau de Mordrel et délaye les thèmes qui lui semblent judicieux pour lancer une campagne de recrutement. Car, en définitive, c'est bien de cela dont il s'agit : Lainé veut lever une armée de jeunes guerriers envahis d'une foi inaltérable. La fin du communiqué est donc prétexte à se projeter dans un avenir aventureux, remisant l'idée de se servir de piteux incendies comme argument publicitaire.

En revanche, les enquêtes policières et les articles de presse offrent au PNB une réclame qu'il n'avait pas connue depuis 1932. Des perquisitions sont menées chez Debauvais, au magasin « Ti Breiz » que tient sa femme, chez Jeanne du Guerny, à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne. Mais on ne trouve rien. Les journalistes se rendent aux locaux de *Breiz Atao*, où Mordrel et Debauvais les accueillent, triomphants, l'air goguenard, posant complaisamment devant les photographes de *L'Ouest-Éclair*.

Mordrel et Debauvais à la fenêtre des bureaux de *Breiz Atao*,  
mi-avril 1936.

Non-signé, « Après l'attentat contre la préfecture », *L'Ouest-Éclair*, 19 avril 1936, p. 7.



<sup>45</sup> Breiz Atao, « Il y a dix-neuf ans, les Irlandais ont sauvé leur pays en versant leur sang pour lui », *Breiz Atao*, n°223, 12 mars 1935, p. 1-2.



Le 17 avril, ce quotidien annonce qu'un certain « M. L. », originaire de Nantes, qui avait déjà été arrêté en 1932, s'est défilé après avoir promis des révélations au journal. Non seulement il n'est pas venu au rendez-vous fixé, mais on ne peut plus le trouver chez lui<sup>46</sup>. Le bonhomme est connu, et chez les nationalistes, personne n'est dupe : tout le monde, y compris la police<sup>47</sup>, sait qui est « M.L. ». Ce n'est pas par crainte de représailles qu'il a disparu, mais tout simplement parce qu'il a trouvé plus offrant pour ses révélations. En effet, le 23 avril, la revue *Détective* promet « Un Tour de Bretagne en compagnie des séparatistes et de leur chef, l'invisible "Gwenn ha Du", auteur des attentats dirigés contre les préfectures [...] un pittoresque reportage de notre envoyé spécial Morvan Lebesque »<sup>48</sup>. Voisinant avec les « meurtres à Soho », « le ravageur de la Brie », « l'empoisonneuse de Cambrai » et « les mariés tragiques », deux articles intitulés « Pâques terroristes en Bretagne » proposent une vision romantique et sensationnelle, non pas des attentats, à peine évoqués, mais de la lutte menée par de mystérieux activistes<sup>49</sup>. Le propos est ambigu, qui veut faire croire à une Bretagne entièrement unie dans la lutte, avec son lot de personnages sombres et peu loquaces, rudes et têtus, surgissant de talus, prenant le journaliste en filature. Toute la Bretagne, dirait-on, est *Gwenn ha Du* et *Gwenn ha Du* est une « République de terroristes »<sup>50</sup>. D'ailleurs, le journaliste donne abondamment la parole à un activiste dont la détermination a de quoi épouvanter plus d'un lecteur. Mais si Lebesque précise bien le caractère minoritaire de ce séparatisme en Bretagne, il le présente quand même comme une menace : « Surtout ne les prenons pas à la légère ! Lénine a fait une révolution avec sept hommes. Le nazisme comptait trois membres à ses débuts. En Irlande, le gaélique que tout le monde parle aujourd'hui était langue morte en 1914. Le breton est parlé par deux millions d'hommes au lieu d'un million et demi, il y a vingt ans. La politique est le triomphe de l'imprévu »<sup>51</sup>. Lebesque insiste dans son texte sur l'exemple irlandais, dans lequel il situe l'origine du mouvement breton, mais il suggère également, par le choix iconographique et quelques allusions, l'influence allemande.

---

46 Non signé, « La mystérieuse disparition d'un nantais de Paris qui se proposait de faire des révélations à un de nos confrères », *Ouest-Éclair*, 17 avril 1936, p. 5.

47 AN, 20030297 art. 9, rapport du 24 avril 1936.

48 *Détective*, n°391, 23 avril 1936, quatrième de couverture.

49 Morvan Lebesque, « Pâques terroristes en Bretagne », *Détective*, n°391 et 392, 23 et 30 avril 1936.

50 Morvan Lebesque, « Pâques terroristes en Bretagne », *Détective*, n°391, 23 avril 1936, p. 13.

51 Morvan Lebesque, « Pâques terroristes en Bretagne », *Détective*, n°392, 30 avril 1936, p. 9.



Irlande et en Allemagne. C'est évidemment en Belgique, à Bruxelles précise Mordrel, que ce produit a été acheté et préparé, ce qui nécessitait des compétences que seul Lainé pouvait avoir<sup>54</sup>.

Mais l'origine des produits inflammables n'est pas la seule piste privilégiée par la police. Dès le 13 avril, les enquêteurs de Nantes rendent visite à la section locale du PNB. Des perquisitions permettent de retrouver chez son trésorier, Jean Renaud, un plan de la préfecture de Nantes, qu'il reconnaît avoir dressé et donné aux auteurs de l'attentat. Le jeune homme, arrêté le 16, avoue être membre du parti, ainsi que de *Gwenn ha Du*. « N'était-ce pas aussi imprudent de la part de M. Jean Renaud de garder par-devers lui ce plan de la préfecture, s'interroge-t-on à *L'Ouest-Éclair*, ce grimoire qu'un enfant aurait pu déchiffrer malgré ces signes cabalistiques. Le complice des lanceurs de bombe n'était vraiment pas à la hauteur des circonstances, le conjuré n'était encore qu'un novice »<sup>55</sup>. Mais il a un alibi fiable et donne le 17 le nom d'un comparse : Francis Bayer du Kern. Ancien de *Gwenn ha Du*, Bayer a participé à l'opération d'Ingrandes en 1932 et vient de fonder, avec Raffig Tullou, la revue druidique *Kad*. Il est alors soldat au Mans, où il est arrêté le 18.

De son côté, Lainé est anxieux. Le lundi 13, il erre dans les rues de Lille et achète les journaux du soir, qui donnent quelques précisions sur l'attentat de Nantes. Les autres actions sont évoquées le lendemain. Dans l'attente de visites, il a abandonné ses projets de recherche nucléaire avec son ami Salleras et accepté une période militaire pour ne plus être à l'usine. Il pense même démissionner. Quelques jours plus tard, un commissaire lillois le convoque dans le bureau du directeur de l'usine. Lainé se souvient d'un entretien très cordial, bon enfant<sup>56</sup>. Il s'en dépêtre sans grande difficulté ; il est relâché le soir même. Jusque là, tout semble aller correctement. Et *Breiz Atao* publie un numéro spécial sur les attentats, tout à la gloire de *Gwenn ha Du*. « Attentat permanent = L'interdiction du breton à l'école »<sup>57</sup>, clame un encart en couverture. On publie le communiqué du 13 avril ainsi que les précédents, mais aussi des conseils sur la conduite à tenir en cas d'interrogatoire et encore une « lettre au gouvernement », dans laquelle la rédaction désapprouve la violence, mais dit comprendre la colère. Elle souligne que la France, qui n'a rien fait pour la Bretagne après le coup de semonce de 1932, est responsable des attentats de 1936, « geste grandiose, hardi et mesuré »<sup>58</sup>. Mordrel, qui signe à nouveau d'un transparent « O.M. » depuis peu, rend hommage aux auteurs des attentats, qui lui paraissent n'être ni des fous, ni des plaisants, mais au contraire des gens acculés à la violence par l'impossibilité de s'exprimer dans un cadre légal ; nullement inconscients, ils ont fait preuve de mesure et de sang-froid<sup>59</sup>. Il reprend l'antienne dans une petite chanson qui, sur l'air écossais enjoué

---

54 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 201.

55 Non-signé, « après l'attentat contre la préfecture », *Ouest-Éclair*, 19 avril 1936, p. 7.

56 CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques, arrestation et interrogatoires de 1936.

57 *Breiz Atao*, n°248, 26 avril 1936, p. 1.

58 *Breiz Atao*, « Lettre ouverte au gouvernement », *Breiz Atao*, n°248, 26 avril 1936, p. 1-2.

59 O.M., « Les véritables responsables », *Breiz Atao*, n°248, 26 avril 1936, p. 1-2.



de « *Charlie is my darling* », vante les exploits de *Gwenn ha Du*, exemple pour les Bretons. « *Da Wen-ha-Du va c'halon, va c'halon, va c'halon ! Da Wen-ha-Du va c'halon, ha youc'hadennou !* »<sup>60</sup>, clame le refrain. Mais, prudente, la rédaction a décidé de publier ce numéro sans l'habituelle rubrique du parti ornée de l'*hevoud*.

### *Le désordre établi*

Le surlendemain de la publication de ce numéro spécial, les journaux annoncent les aveux de Bayer. Le 27 avril, il a livré une déposition dans laquelle il donne beaucoup de précisions quant à l'opération d'Ingrandes et désigne Lainé, son recruteur, comme chef de *Gwenn ha Du*. De fait, le chef de la société secrète attend son tour. Le 28 avril, à 9 heures du matin, il est appelé dans le bureau du directeur de l'usine. Le commissaire Mallet, qui l'a interrogé plusieurs fois déjà, l'emmène au château Kiener procéder à une perquisition qui ne donne rien. Mallet lui signifie son arrestation. Lainé rassemble quelques affaires de toilette, prend le second tome de *La volonté de puissance* et suit le commissaire à la PJ. Là, on lui fait part des aveux de Bayer, dont on lui lit la déposition<sup>61</sup>. Lainé nie toute participation aux attentats, affirme ne pas connaître Bayer, bien qu'on ait trouvé chez la mère de ce dernier une convocation de la Fédération des Étudiants bretons signée de sa main et de la correspondance en breton, datée de 1933, qui laissait annoncer une nouvelle action contre Herriot, après l'affaire d'Ingrandes<sup>62</sup>. Lainé est écroué le jour-même<sup>63</sup>. Il pleure quand l'avocat Brochen lui apporte dans sa cellule quelques biscuits, des cigarettes, un fond de rhum<sup>64</sup>. Le 30 avril, il est transféré à la Santé, à Paris. Il décrit l'endroit : « Les rats. Vieux bâtiment sale. Premier étage à droite. Promenade tous les deux jours. Cellule sale. Je lave le plancher et les murs, tout maculés jusqu'à presque hauteur d'homme : je comprends sperme desséché. De combien de générations ? Attente – Presque deux semaines »<sup>65</sup>. L'attente doit effectivement lui paraître longue et pénible car ce qui lui semble deux semaines n'est en fait qu'une seule. Des formalités de procédure freinent l'enquête. Seul le juge d'instruction du parquet d'Angers peut délivrer des mandats d'arrêt

---

60 « À *Gwenn ha Du* mon cœur, mon cœur, mon cœur ! À *Gwenn ha Du* mon cœur, et cris de joie ! », Brython, « Son "Gwenn ha Du" », *Breiz Atao*, n°248, 26 avril 1936, p. 4.

61 AN, F7 14685, *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 28 avril 1936.

62 AN, F7 14685, *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 28 avril 1936.

63 ADML, 2 Y 3 / 51, registre d'écrou de la maison d'arrêt d'Angers.

64 Cette expérience l'a énormément marqué, au point qu'il la racontée en détail, une vingtaine d'années plus tard. CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques, arrestation et interrogatoires de 1936.

65 CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques, arrestation et interrogatoires de 1936. C'est l'auteur qui insère le blanc de la stupéfaction dans son texte.

dans l'affaire d'Ingrandes. Or, les arrestations de Bayer et Renaud procèdent du juge d'instruction de Nantes. De fait, tant que l'instruction nantaise n'est pas terminée, le dossier d'Angers ne peut être rouvert. Le 7 mai, Lainé est enfin transféré à Angers. Sur le trajet, il lit Nietzsche. Désormais menotté, il est confronté à Bayer. La rencontre le surprend. Il se rappelle : « Confrontation. Prêt à nier avec indignation. Bayer dit que ce n'est pas de moi dont il s'agit. Cela me coupe le sifflet, ma joie dut être visible. Je n'ai rien à dire, ce qui m'est toujours très commode. Il continue, donne une description plus ou moins précise d'un homme qui s'est présenté à lui sous le nom de Lainé, mais qui n'est certainement pas moi. Le juge dit "Mais rien ne me prouve que ceci n'est pas une comédie !" Protestations de moi-même et de Gardot. Le soir même je suis relâché »<sup>66</sup>. On mesure ici l'ascendant de Lainé sur sa recrue, qui, confrontée à son chef charismatique, le disculpe, fût-ce dans son propre désintérêt. Le 13 mai, Lainé est placé en liberté conditionnelle ; il retourne à Loos quelques jours, avant d'entamer sa période militaire, au 10<sup>e</sup> d'artillerie à Rennes.

Entre temps, ce n'est plus exactement sur l'air de « *Charlie is my darling* » que l'on chante à *Breiz Atao*. Stratégiquement, on feint de ne pas connaître Lainé. « Qui est Lainé<sup>67</sup> ? demande Mordrel. Peu connu dans le mouvement breton, où il n'a fait que de brèves apparitions, il y a quelques années, il a toujours paru plus préoccupé d'archéologie et de linguistique que de terrorisme, voire même de politique. Il ne figure sur nos contrôles ni comme adhérent, ni comme abonné, ni comme sympathisant »<sup>68</sup>. Prudent, Lainé n'a rien signé de son vrai nom dans le journal depuis 1928, et ne le fera pas avant 1938. Mais ce n'est pas tout. D'autres personnes ont été interrogées et l'on doute du sérieux des hommes de *Gwenn ha Du*. Mordrel s'est un peu promené en Bretagne et constate que les autonomistes n'ont pas bonne presse. Les préfectures n'ont pas brûlé, il y a un bavard, ça sent le ratage, on se moque<sup>69</sup>. « Il y a peut-être des types très forts à *Gwenn ha Du*, mais ils se sont bien mal entourés »<sup>70</sup>, s'exclame-t-il. Enfin, on commence à mesurer les dégâts occasionnés par les attentats sur la cause bretonne elle-même. L'amiral Laurent, érudit régionaliste convaincu, s'en ouvre à l'abbé Perrot en ces termes, dans une lettre datée du 15 avril 1936 :

« Monsieur le Recteur, [...]

Hélas, les trois quarts de vos efforts sont jetés bas par la sottise de *Gwenn Ha Du*. Ces fous qui ne sont peut-être ni Bretons ni bretonnants pour la plupart et qui reçoivent l'argent le diable sait d'où viennent de porter à la cause du breton à l'école le coup le plus dur qu'elle ait reçue depuis longtemps. La réaction légitime et obligatoire de tous les autres Français va être "sus à ce breton qui tend par la violence à déchirer la patrie et à couper la France, comme si nous n'avions

66 CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques, arrestation et interrogatoires de 1936.

67 C'est peut-être aussi par stratégie que son patronyme est mal orthographié.

68 E.G., « La nouvelle arrestation », *Breiz Atao*, n°249, 3 mai 1936, p. 3.

69 E.G., « Après les attentats », *Breiz Atao*, n°249, 3 mai 1936, p. 1-2.

70 E.G., « La nouvelle arrestation », *Breiz Atao*, n°249, 3 mai 1936, p. 3.

pas déjà assez d'autres inquiétudes !" »<sup>71</sup>

Ce à quoi l'abbé répond, le 29 avril:

« Amiral,

la nouvelle manifestation de Gwen Ha Du est peut-être intempestive mais elle se comprend parfaitement : la Bretagne est une nation réduite au désespoir. Les journalistes et les ministres français par leurs refus réitérés ont exaspéré tous nos militants bretons.

Les membres de Gwen Ha Du ne sont pour encore ni des criminels, ni des terroristes ni des exaltés, ni des anarchistes, ni des vendus à l'Allemagne comme le disent les journalistes français.<sup>72</sup>

Il y a mieux à faire que de nous insulter, de nous torturer et de nous condamner et c'est de nous rendre pleine et entière justice

Je connais par quelques visites qu'il m'a faite lorsque j'étais vicaire à Plouguerneau, Célestin LAINE, de Ploudalmézeau dont les journaux d'aujourd'hui annoncent l'emprisonnement après 12 heures de tortures. Je puis dire que ce jeune homme n'est pas un criminel. C'est un patriote et je vois d'ici le mauvais effet que sa condamnation produira dans le monde entier ! »

Les deux hommes ne parlent pas le même langage. Ici c'est un officier français, homme de raison et d'ordre, qui défend les caractères d'une petite patrie. Là c'est un nationaliste breton, homme de passion, apparemment dépourvu du sens de la mesure, qui tient en fait le même discours que *Breiz Atao* et attribue à la France toute la responsabilité des attentats. L'abbé manque de prudence. Qui est le « nous » dont il parle ? Fait-il de *Gwenn ha Du* le représentant de toute la Bretagne ? S'engage-t-il virtuellement dans les rangs de la société secrète ? Il donne l'impression d'en connaître aussi bien les membres qu'il connaît Lainé, en faveur duquel il plaide ici une première fois. Et s'il ne peut se résoudre à y voir un criminel, il ne rejette pas l'idée qu'il soit membre de *Gwenn ha Du*.

Cet échange met en évidence deux conceptions de l'action qui divisent le mouvement. Après la libération de Lainé, *Breiz Atao* précise sa position et entend s'en tenir à l'action légale. Le journal affirme défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quand *Gwenn ha Du* défend la force. Aussi, les actions de la société secrète sont jugées sans lendemain : seul *Breiz Atao* permet l'éducation politique de la masse et un véritable travail de pénétration. En ce sens, l'action d'*ABES*, et le « Front breton » imaginé en vue des élections législatives valent mieux qu'un simulacre d'incendie de préfecture<sup>73</sup>. Est-ce une manière pour Mordrel de se tenir à l'écart de toute menace judiciaire ? La veille de la publication de ces réflexions, un rapport de police le soupçonne d'être le

---

71 Cette lettre, ainsi que la réponse de l'abbé Perrot, et une autre réponse de l'amiral Laurent se trouvent au CRBC, fonds Lainé, CL3 C1, échange entre l'amiral Laurent et l'abbé Perrot ; ainsi qu'aux Archives de la Bibliothèque de l'Abbaye de Landévennec, fonds du *Bleun-Brug*. Correspondance Jean-Marie Perrot, BBL XXVI 166a.

72 « Peut-être le deviendront-ils ? » peut-on lire à cet endroit dans la version de Landévennec.

73 Breiz Atao, « Breiz Atao et Gwenn ha Du. Deux conceptions de l'action bretonne en présence », *Breiz Atao*, n°250, 17 mai 1936, p. 2.



rédacteur du communiqué du 13 avril<sup>74</sup>.

Au même moment, d'autres pensent que l'attaque est la meilleure des défenses. Entre le 10 et 13 mai, un témoin « digne de foi »<sup>75</sup> a parlé. Cet homme, qui s'en est ouvert à la police, a entendu dire, dans les milieux autonomistes, que le chef de *Gwenn ha Du* est « un ingénieur chimiste, ancien élève de Centrale, et de plus, officier de réserve d'une arme technique, artillerie ou génie, ayant fait son temps d'active en Bretagne »<sup>76</sup>. Le commissaire rédacteur du rapport précise le portrait de son informateur : « Homme d'âge, qui joua au cours de ces dernières années un certain rôle dans le "parti national breton", s'en était détaché du fait des positions antifrancaises, estime que si le mouvement breton n'est pas nul, ses dissentiments parmi les dirigeants, dont certains ont beaucoup trop de complaisance pour les bruyantes nullités arrivent à masquer l'abnégation et le mérite des autres aux yeux du grand public »<sup>77</sup>. Cet homme s'en prend aux « fatras de sots qui encomrent et discréditent le mouvement autonomiste breton »<sup>78</sup>, jugé improductif<sup>79</sup>. Le lecteur aura reconnu la verve acide de Le Diberder. Le doute ne résiste pas à la comparaison d'un texte qu'il livre à la police quant à la situation linguistique bretonne, publié en partie par Ronan Caerlëon, bien des années plus tard<sup>80</sup>. Dans la description qu'on lui donne du chef de *Gwenn ha Du*, le commissaire récipiendaire de la confiance reconnaît Lainé. Cela lui est confirmé le 15 mai par un second témoignage, celui d'un autre protagoniste de l'affaire d'Ingrandes, ancien de *Kentoc'h Mervel* : Armand Girard. Dénoncé par Bayer, il parle immédiatement, et reconnaît lui avoir donné les instructions concernant cette affaire.

Le 16 avril au matin, Lainé est arrivé triomphant au quartier Foch de Rennes pour y accomplir sa période militaire. Là, il apprend l'arrestation de Girard, signalée dans un article de *L'Ouest-Éclair* qui se termine ainsi : « Un à un, les membres de *Gwenn ha Du* sont obligés de tomber le masque, Renaud et Bayer à Nantes, Girard à Paris ont été obligés d'avouer leur participation aux attentats contre les préfectures et contre le train de M. Herriot, à Ingrandes. La liste ne doit pas être close...

---

74 AN, F7 14685, *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du commissariat spécial de Rennes, 16 mai 1936.

75 ADLA, 1 M 165. Mouvements et partis politiques (autonomistes bretons, 1927-1936), rapport du 18 mai 1936, et AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940), rapport du 18 mai 1936.

76 *Id.*

77 *Id.*

78 *Id.*

79 Est-ce sur une suggestion de cet informateur que le commissaire, dans la perspective du futur voyage présidentiel prévu le 30 mai 1936, appelle à surveiller quelques militants et à percer le secret des pseudonymes des collaborateurs de *Gwalarn* ? Il y aurait des membres de *Gwenn ha Du* dans l'association du *Simbol*, croit savoir le fonctionnaire de police, qui ne peut qu'avoir été guidé sur ces pistes.

80 CAERLEON R., *Complots pour une République bretonne. Les dossiers secrets de l'autonomisme breton*, Paris, La Table Ronde, 1967, p. 119.

Peut-être, demain, pourrons-nous y ajouter d'autres noms »<sup>81</sup>. Le 18 Lainé est convoqué dans le bureau du colonel où l'attend le commissaire Lepage, qui l'emmène à la PJ. « Cette fois ça va mal pour vous »<sup>82</sup>, lui dit-il. Lainé est interrogé toute la journée ainsi que le lendemain. Il nie, toujours, et on le relâche à nouveau. Il poursuit sa période pendant une semaine, faisant du tir et du cheval. Le 27 mai il est à Angers pour être confronté à Girard, comme il le fut à Bayer. Lainé se souvient de la confrontation, nouvelle étape dans son évolution personnelle :

« "Je vous avais bien dit que nous nous reverrions". Le juge Régis d'Angers lui-même me l'avait dit. - "Vous êtes en contradiction. L'un de vous deux ment. Or, regardez-le, lui, ce pauvre abattu : Est-il effondré ? Est-il pitoyable et lamentable à regarder ! Il ne pourrait pas construire et maintenir un mensonge dans l'état où il est tandis que Vous..." et il me regardait avec de gros yeux. Je ne pensais même pas à lui répondre que j'étais amusé par ce nouvel aspect de la Vérité et du Mensonge. C'était pourtant bien vrai ce que disait le juge. Et ainsi, c'était moi le menteur, qui était fièrement debout la conscience claire et propre, admirable à regarder, en somme le contraire du pitoyable champion de la Vérité qui me faisait face. C'était tellement le contraire de tout ce que mon éducation avait tâché de m'inculquer – encore tout un pan de mes fausses superstructures qui s'écroulait laissant place nette et ensoleillée »<sup>83</sup>.

Excédé, le juge décide de l'emprisonner le soir-même. Mais Lainé était prêt à parer cette éventualité. Comme il l'avait fait à Rennes le 18 mai, il s'est présenté au juge vêtu de son uniforme de sous-lieutenant.



Arrivée de Lainé à la PJ de Rennes le 18 mai 1936. Photographie publiée dans *L'Ouest-Éclair* le 20 mai 1936.

Ses collègues officiers du quartier Foch, prodigues en conseils divers, lui ont fait part des privilèges dont jouit leur corps. L'un d'eux veut qu'un officier en uniforme et en service actif – c'est

81 J. Th., « Une arrestation est opérée à Paris qui permet de découvrir l'un des principaux auteurs de l'attentat d'Ingrandes », *Ouest-Éclair*, 16 mai 1936, p. 4.

82 CRBC, fonds Lainé, CL1 M27, fragments autobiographiques, arrestation et interrogatoires de 1936.

83 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

le cas de Lainé à ce moment-là – ne puisse être arrêté et escorté que par des officiers eux-mêmes en uniforme et de rang au moins égal au sien, envoyés par la Place où il doit être interné, et non dans une prison civile. Lainé se fait un malin plaisir d'en informer le juge qui en reste pantois, mais se voit contraint de renoncer à son incarcération. Il souhaite terminer sa période et, c'est promis, il reviendra la semaine suivante, en civil cette fois. Ce qu'il fait, pour s'entendre dire par le juge que tous les inculpés sont placés en liberté provisoire. Lainé reste à la disposition de la justice jusqu'au 31 décembre 1937, date à laquelle un non-lieu est prononcé dans l'affaire d'Ingrandes<sup>84</sup>. Pour autant, son sort ne s'améliore pas. Lainé ne rentre pas à Loos, car il a perdu son emploi. Il est désormais surveillé et les attentats contre les préfectures ont ravivé de profondes dissensions dans le parti.

Depuis janvier 1936, le parti s'est doté d'un organe de liaison interne, dont l'ambition est d'établir une cohésion, malgré la dispersion des membres, et leur fournir « des consignes, des mots d'ordre, des conseils en vue de l'action »<sup>85</sup>. C'est Paul Gagnet qui assure la rédaction de ce bulletin mensuel nommé *An Hevoud*<sup>86</sup>. Venu au parti en 1931, il défend une ligne proche de celle que préconisait Raymond Delaporte aux premières années du PNB : travail de propagande et de formation personnelle, sérieux, abnégation, don de soi, de son temps, de ses finances. À vrai dire, il y a de quoi faire, car rares sont les adhérents au parti à s'acquitter de leur cotisation, à organiser des réunions, à répondre aux enquêtes et au travail de fichage des membres que lance Gagnet. Ce dernier réagit vivement. « Bravo ! Bravo ! écrit-il. Sans erreur possible les adhérents ont compris ce qu'est le mouvement breton. C'est un truc épatant où l'on sauve la Bretagne en pantoufles et bonnet de coton ; un machin merveilleux où l'on libère les peuples à coup de parapluie ; un système révolutionnaire où les balles sont des boules de gomme. De cette façon là, nous y serons encore à la Saint Glin-Glin et le plus curieux c'est que nous serons fiers de nous »<sup>87</sup>. Et de citer Pascal : « La force est la reine du monde, et non pas l'opinion ; mais l'opinion est celle qui use de la force »<sup>88</sup>. Aussi, dans les numéros de février et mars, tout en appelant à l'action, notamment à faire voter le vœu d'*ABES* dans les communes d'où sont originaires les militants, Gagnet donne des conseils en cas d'arrestation.

Surviennent les attentats, qui lui inspirent le commentaire suivant : « Pour la troisième fois, "Gwenn ha du" a manifesté son existence et sa volonté de sauver la Bretagne par tous les moyens.

---

84 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940, le Procureur général près la cour d'appel d'Angers à M. le garde des Sceaux, 14 décembre 1937.

85 P. Gagnet, « Manifeste », *An Hevoud*, n°1, janvier 1936, p. 1.

86 Une collection complète de ce bulletin a pu être constituée à partir de copies d'exemplaires disséminés dans divers fonds. Elle est consultable au CRBC.

87 P. Gagnet, « Bilan de deux mois », *An Hevoud*, n°2, février 1936, p. 1-2.

88 *Id.*

Je ne sais pas si le bon peuple de Bretagne a compris ces histoires de préfectures qui flambent sans flamber mais je sais qu'il est des membres du P.N.B. qui n'ont rien compris du tout »<sup>89</sup>. Et de fustiger deux adhérents qui ont remis leur démission, ou encore ceux « qui vont, sur des airs de chevaux de bois, chanter des vers de mirliton glorifiant les attentats passés présents et futurs du mystérieux "Gwenn ha du" »<sup>90</sup>. Chacun aura reconnu Mordrel.

Pour autant, Gaignet ne condamne pas les attentats, qui sont l'occasion d'une publicité bien venue. De même, avant que Lainé et Girard ne soient libérés, *Breiz Atao* semble plus clément avec *Gwenn ha Du*. Tout en faisant l'éloge d'*ABES* et du cercle d'études bretonnes de Paris<sup>91</sup>, Mordrel relate une conversation dans un train de banlieue de la région parisienne, et constate que grâce à la société secrète on parle des autonomistes à Paris<sup>92</sup>. Le journal publie la lettre d'un collégien, qui dit ceci : « Les différents attentats de "Gwenn ha Du" ont produit ici une émotion de bon augure, de plus, un reportage de "*Déetective*" sur les milieux séparatistes a circulé de main en main et la flamme de romantisme qui veille au fond du cœur de tout Breton, surtout s'il a dix-huit ans, les a fait prendre fait et cause pour ces gaillards décidés qui travaillent dans l'ombre pour notre chère Bretagne »<sup>93</sup>.

De son côté, Gaignet voit dans l'action de la société secrète un exemple à suivre : il faut agir et non plus seulement parler. S'adressant à ceux qui jugent intempestive et dommageable pour *ABES* l'action de *Gwenn ha Du*, il ajoute aux citations de Pascal une tirade d'Hitler extraite de *Mein Kampf* : « La question n'est pas, en effet, de faire triompher le bon droit, car si celui-ci était reconnu, il n'y aurait ni causes de conflit, ni conflit : le sentiment du droit y aurait loyalement mis un terme, ou mieux encore, le conflit n'aurait jamais pris naissance. Alors il n'y a plus qu'à être le plus fort. »<sup>94</sup> Reste à distribuer les rôles : à chacun son engagement. Les actions terroristes peuvent galvaniser les troupes mais elles doivent demeurer le mode opératoire d'une minorité extrémiste. C'est ce que nombre de militants ne semblent pas avoir compris. Aussi, au mois de juillet, Gaignet traite « du romantisme en politique » en ces termes :

« Sans doute, au début parmi les motifs divers qui amènent nos compatriotes au mouvement breton, n'est-il pas mauvais qu'une certaine part soit réservée à l'imagination. [...] l'enthousiasme causé chez un patriote par les attentats de Rennes, d'Ingrandes ou des préfectures sont des raisons aussi stables et peut-être meilleures que des considérations sur la misère économique, où l'étude des richesses inexploitées de notre sol. [...]

Il serait dangereux de faire déborder ce romantisme dans des domaines où il n'a que faire et

---

89 Non-signé, « À propos de "Gwenn ha Du" », *An Hevoud*, n°5, mai 1936, p. 1.

90 *Id.*

91 Arvester, « La vie estudiantine « Ar Brezoneg er Skol », *Breiz Atao*, n°251, 31 mai 1936, p. 3.

92 Frilemm, « Gavroche a la parole sur « Gwenn ha Du », *Breiz Atao*, n°251, 31 mai 1936, p. 2.

93 Rubrique « Nos lecteurs nous écrivent », « La Voix des Collégiens », *Breiz Atao*, n°251, 31 mai 1936, p. 4.

94 Cité dans *An Hevoud*, n°5, mai 1936, p. 3.

où seule l'action pratique doit s'exercer.

Et pourtant c'est là une erreur fréquente que celle qui consiste à vivre dans un rêve que l'on a bâti soi-même. Je connais beaucoup de membres du parti et de sympathisants qui, lorsqu'ils pensent "breton" ne réussissent à évoquer que des mitrailleuses postées au coin d'un bois. D'autres ne vivent que dans l'espoir du jour où il leur sera possible de donner la fessée à tel préfet ou journaliste qui nous ennuie. Certains envisagent des émissions radiophoniques par des moyens variés ou l'on sent des réminiscences d'Arsène Lupin et de Conan Doyle.

Eh bien non ; ce n'est pas ça l'action politique bretonne. C'est à la fois beaucoup plus simple, beaucoup plus facile et beaucoup moins romanesque. L'action bretonne, c'est la vente du journal à la criée, et c'est la création de dépôts, c'est la formation d'une section, c'est une tournée de conférences. L'action bretonne, c'est une action terre à terre, vulgairement matérielle et qui fait davantage travailler la force morale que les facultés imaginatives.

La Bretagne ne se situe pas dans les cino-stations et ce n'est pas en habitant dans les nuages qu'on la sauvera »<sup>95</sup>.

Cette dernière phrase n'est pas clause de style. C'est Neven, le céleste Lainé, qui est évoqué à demi-mots. Mais il n'est pas le seul à soulever la colère de Gaignet, qui, entre temps, soupçonné d'être membre de la société secrète, a été perquisitionné<sup>96</sup>. Mordrel est également visé. À la parution du communiqué de *Gwenn ha Du* du 15 février 1936, n'avait-il pas écrit : « Il est évident qu'une fessée, ou une injection d'huile de ricin administrée au ministre responsable de l'assassinat du breton, ne nous causerait aucune peine, même légère »<sup>97</sup>. Comme en 1932, on craint les débordements d'une jeunesse exaltée, influençable et incontrôlable, susceptible de causer encore davantage de tort au mouvement que ne l'ont déjà fait les attentats contre les préfectures. Olivier Chevillotte, candidat malheureux contre Trémintin, aux élections législatives dans la seconde circonscription de Morlaix, assure qu'il y a été traité d'anarchiste et de suppôt de *Gwenn ha Du*. Il accuse les attentats d'être la cause de sa défaite<sup>98</sup>. De fait, Gaignet cesse d'animer *An Hevoud* et saborde le bulletin après sept livraisons. « Publier "An hevoud", en effet, cela revenait à peu près au même que de souffler dans une bouteille vide »<sup>99</sup>, écrit-il amer. L'attitude de Debauvais à l'été 1936 lui donne raison. Chaque occasion lui est bonne pour louer « Célestin Laîné, accusé de tout, sans preuve, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il s'est défendu avec une belle crânerie »<sup>100</sup>. En septembre il publie une interview de l'inculpé, vedette du moment. Dans son article, visiblement inspiré par la lecture de *Détective*, Debauvais joue la mise en scène clandestine et feint de ne pas

95 Paul Gaignet, « Du romantisme en politique », *An Hevoud*, n°7, juillet 1936, p. 3.

96 AN, 20030297 art. 9, note du 23 juillet 1936.

97 *Gwenn ha Du*, « Lettre du 15 février 1936 », *Breiz Atao*, n°244, 1er mars 1936, p. 2.

98 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton), rapport du 17 août 1937.

99 Paul Gaignet, « An Hevoud disparaît », *An Hevoud*, n°7, juillet 1936, p. 5.

100 F.D., « Où en est l'affaire des "attentats" contre les Préfectures ? », *Breiz Atao*, n°257, 23 août 1936, p. 1-2.



trop connaître son interlocuteur qu'il appelle Gwenael et dont il fait un personnage d'aventures<sup>101</sup>. Il écrit : « Je regarde mon interlocuteur, qui me fixe lui aussi, par instants, de ses yeux gris. Un beau type de Breton racé et sympathique, un regard droit et assuré. Un calme extraordinaire. Première impression : haute valeur morale, chef né »<sup>102</sup>. Debauvais l'interroge sur ses motivations, et brouille les pistes en lui demandant pourquoi il n'est pas adhérent au parti. Lainé répond :

« À mon avis il n'est pas utile de repousser ce que vous appelez la domination française. Pour agir dans un sens constructif, je crois qu'il faut disposer d'une force réelle, c'est-à-dire militairement disciplinée ; un conglomérat de camarades ne fera jamais que de l'anarchie paralysante. Je ne trouve cette force réelle que dans l'Armée, que j'estime au-dessus de tout, et je suis très fier d'être officier. Cette armée est la seule qui puisse assurer un ordre nécessaire en Bretagne ; elle nous est nécessaire »<sup>103</sup>.

C'est la définition même de la subversion que fournit ici Lainé, lorsqu'il prétend utiliser les armes et méthodes de l'ennemi pour mieux lutter contre lui<sup>104</sup>. Tout cela n'est évidemment pas du goût de Mordrel, qui ne voit pas d'un bon œil Debauvais, son comparse de toujours, considérer Lainé comme un « chef né » que lui-même n'est pas. Il réagit vivement à cet article dès la livraison suivante de *Breiz Atao*. Très symboliquement, il évoque celui qui s'appelait « Nael pour ses camarades d'autrefois ». On se souvient que c'est Mordrel lui-même qui avait baptisé le jeune homme ainsi. Il supporte mal de voir Debauvais s'approprier sa créature. En retour, il intitule son article « Le point de vue de "Breiz Atao" », et prétend parler au nom du mouvement, comme si Debauvais ne le faisait pas. Comme à son habitude, Mordrel commence son papier par quelques amabilités. « J'aime cette figure mâle et naïve de Léonard guerrier, imbue de rêve et inapte à toute autre chose qu'à l'action »<sup>105</sup>, écrit-il, avant de souligner l'incompatibilité de conceptions qui les divise. Son idée est simple : on ne peut pas être fier d'être officier français si on se dit patriote breton. Dans la lignée de Gagnet, il insiste sur l'utilité du PNB, contrairement à ce que semble dire Lainé, car il faut préparer les esprits avant d'agir. Au sujet de *Gwenn ha Du*, Mordrel ne peut s'empêcher quelques moqueries : la société secrète n'est pas réaliste et se distingue par un romantisme désuet. À ce sujet, il se dit persuadé que Lainé n'a rien à voir avec *Gwenn ha Du*, mais constate malgré tout la même manière de voir et d'agir. Le procédé frôle la délation : d'une certaine manière il lui rappelle en public, mais à mots couverts, qu'il est au courant de tout et finalement

---

101 Dans ses derniers jours, Mordrel décrira la politique de Debauvais, de cette manière : « Limiter l'un au "brain work" et utiliser l'autre comme enseigne publicitaire, tandis que lui gardait le fichier et la caisse, résume sa politique intérieure, de 1932 et plus particulièrement de 1936 à la guerre ». Fonds Mordrel, OM37 T80, Tapuscrit de la *Galerie bretonne*, addenda 1985.

102 F.D., « Avec G. Lainé à Roscoff », *Breiz Atao*, n°258, 6 septembre 1936, p. 1.

103 F.D., « Avec G. Lainé à Roscoff », *Breiz Atao*, n°258, 6 septembre 1936, p. 1.

104 COCHET F. et O. DARD, *Subversion, anti-subversion et contre-subversion*, Paris, Riveneuve, 2009, p. 11.

105 J. La B., « Le point de vue de "Breiz Atao" », *Breiz Atao*, n°259, 20 septembre 1936, p. 2.



tâche de le maintenir sous sa coupe. Enfin, il met les lecteurs en garde contre l'extrémisme intempestif : le peuple n'est pas prêt pour des gestes héroïques qu'il ne comprendrait pas ; il faut d'abord l'éduquer. « La Bretagne a besoin du *Parti National Breton*, insiste-t-il. C'est lui, et non pas de celtiques *pistoleros*, qui la sauvera de ses ennemis et de sa propre indifférence »<sup>106</sup>. Le mois suivant il enfonce le clou à l'évocation des nationalistes gallois Saunders Lewis, Lewis Valentine et D.-J. Williams, qui ont incendié des bases militaires anglaises avant de se constituer prisonniers. « Nous sommes particulièrement sensibles à une manière d'agir qui porte l'empreinte de l'authentique chevalerie des Celtes »<sup>107</sup>, écrit Mordrel, assurant que leur acte a plus de portée que ceux de *Gwenn ha Du*. En 1938, Lainé se souviendra de l'exemple de ces « Héros Gallois » célébrés par Mordrel qui, alors, est à nouveau isolé. Il semble en effet qu'il ait été un temps écarté du parti. En novembre, Gagnet écrit à Raymond : « Josse, le secrétaire de la section estudiantine a l'intention de faire une réunion publique et contradictoire au palais St Georges, mercredi prochain, 18. Pour cette réunion, il a demandé, au su de Debauvais, et obtenu la participation de O.M. Je croyais que l'on ne devait plus l'entendre. Je te signale également que O.M. a répondu à Josse sur papier à tête de B.A. Qu'est-ce que cela signifie <sup>108</sup>? »

Contrairement à ce qui se produisit en 1932, les attentats de 1936 n'ont pas profité à *Breiz Atao*, dont le tirage n'a quasiment pas augmenté depuis la fin de l'année 1932. Il est estimé en moyenne à 3 500 exemplaires<sup>109</sup>, contre 3 000 quatre ans auparavant<sup>110</sup>. D'après la police, le nombre d'invendus frôlerait le millier, mais d'après des chiffres émanant du PNB lui-même, *Breiz Atao* ne compterait que 700 abonnés et, en moyenne, ne serait vendu au numéro qu'à 500 exemplaires par mois sur la période 1933-1935, soit un total de 1 200 exemplaires écoulés<sup>111</sup>. D'autre part, les réunions publiques organisées par le parti ne rencontrent pas plus de succès qu'à l'accoutumée. Le 27 septembre, Debauvais et Chevillotte parlent à Plouguerneau, puis à Ploudalmézeau. Lainé, en vacances chez ses grands-parents, s'est déplacé en touriste pour constater que si peu de gens s'y sont présentés qu'on a jugé préférable d'annuler les réunions ultérieures projetées à Lannilis et Lesneven<sup>112</sup>. Au mois de décembre, Yan Bricler et Raymond Delaporte vont porter la contradiction à une réunion organisée par le Parti Social Français, à Plonévez-du-Faou : ils ne semblent pas être

106 J. La B., « Le point de vue de "Breiz Atao" », *Breiz Atao*, n°259, 20 septembre 1936, p. 2.

107 J. La B., « Héros Gallois », *Breiz Atao*, n°260, 4 octobre 1936, p. 1 et 3.

108 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de Paul Gagnet à Raymond Delaporte, 13 novembre 1936.

109 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton), rapport du 3 juillet 1936.

110 ADLA, 1 M 165, mouvements et partis politiques (autonomistes bretons, 1927-1936). Rapport du commissariat spécial de Saint-Malo, 4 février 1933.

111 Fonds Mordrel, OM8 C247, lettre du Comité directeur de *Breiz Atao*, 30 juin 1936.

112 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940, le procureur général près la cour d'appel de Rennes à M. le garde des Sceaux, 3 octobre 1936.

pris au sérieux par l'auditoire<sup>113</sup>. Une tournée de propagande organisée dans le nord Finistère en janvier 1937 n'a guère plus de succès<sup>114</sup>.

Aussi, lorsque trente-six délégués du parti se réunissent en congrès à Carhaix, les 12 et 13 août 1937, les discussions quant à l'insigne du parti sont l'occasion de souligner l'inertie et les contradictions du PNB<sup>115</sup>. Quelques militants affirment que l'*hevoud* prête trop à confusion. À une faible majorité, on décide de le remplacer. Debauvais invite les délégués à présenter leurs suggestions. Certains proposent un menhir, d'autres le drapeau breton. Un certain Hemery, de Châteaubriant, qui ne manque pas d'humour, propose une girouette. Debauvais reporte les discussions au lendemain. Sept dessins sont présentés. Le Comité Central choisira entre toutes les propositions, sauf une : Hemery, décidément en verve, a crayonné un escargot. En attendant, l'*hevoud* est conservé, mais il n'apparaît plus sur le journal.

### ABES affecté

*ABES*, enfin, constitue la dernière victime collatérale des attentats. Le 26 avril, un article paru dans *Le Populaire de Nantes* donne la parole au Comité d'Action et de Défense Laïques de la Loire-Inférieure, qui commente un extrait du communiqué de *Gwenn ha Du* du 13. Le Comité commence par s'étonner que la seule commune du département à avoir voté le vœu en faveur de l'enseignement soit Piriac, où le breton n'est ni parlé ni compris<sup>116</sup>. « Il n'est pas téméraire d'affirmer que les conseillers municipaux sont autonomistes sans savoir pourquoi. Parmi ceux qui, dans les autres communes se sont prononcés en faveur de "Brezoneg er Skol", combien sont dans le cas des élus piriacais ? »<sup>117</sup>, demande-t-on. Puis, comme ce fut le cas l'année précédente dans le même journal, le Comité prétend d'une part que « le mouvement autonomiste, nettement anti-français, est surtout mené par le clergé et les réactionnaires bretons »<sup>118</sup> et que, d'autre part, cet enseignement du breton « sera donné pendant des heures jusqu'ici consacrées aux autres matières du programme scolaire, ce qui aura pour conséquence de diminuer le niveau d'instruction des enfants. Moins le peuple est instruit, moins il comprend ; moins il comprend, plus il est facile à mener »<sup>119</sup>. Trois jours plus tard,

---

113 ADF, 1 M 231. Partis et menées autonomistes, 1911-1939, rapport du 30 janvier 1937.

114 *Id.*

115 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton), rapport du 17 août 1937.

116 Le mois suivant, ce seront cinq communes de Loire-Inférieure favorables à l'enseignement su breton qui seront recensées.

117 Le Comité de Défense laïque de la Loire-Inférieure, « "Gwenn Ha Du" et l'enseignement du breton », *Le populaire de Nantes*, 26 avril 1936.

118 *Id.*

119 *Id.*

Fouéré réagit vivement, dans le même *Populaire de Nantes*. Il tient tout d'abord à marquer la différence entre *ABES*, *Gwenn ha Du* et *Breiz Atao*, qui sont trois organisations distinctes. Enfin, il insiste sur la présence de socialistes, radicaux et communistes parmi les défenseurs de l'enseignement du breton. « Nous ne sommes ni des autonomistes ni des réactionnaires »<sup>120</sup>, martèle-t-il. Le Comité de Défense laïque rétorque en publiant une lettre pastorale d'Adolphe Duparc, évêque de Quimper, imposant l'enseignement du breton dans les écoles libres de son diocèse<sup>121</sup>. Fouéré coupe court à la discussion. « Le Comité de Défense laïque de la Loire-Inférieure veut démontrer que le mouvement autonomiste est dirigé par le clergé et les réactionnaires bretons, écrit-il. Ceci est son affaire et non la mienne, puisque je parle au nom d'un groupement neutre, politiquement et confessionnellement »<sup>122</sup>.

Or, les adhésions qu'*ABES* enregistre jusqu'au début de l'année 1936 donnent raison au *Populaire*. Publiées sous forme de tract au début de l'été 1936 et à la fin de l'année 1937, les cartes que Raymond Delaporte dresse des municipalités de Basse-Bretagne ayant voté le vœu permettent d'y voir plus clair. En les comparant aux cartes de la répartition des suffrages exprimés aux élections municipales de 1935 dans le Finistère<sup>123</sup>, il apparaît clairement une prépondérance des droites (Conservateurs et URD en bleu), talonnés par les communes centristes (des démocrates chrétiens à l'ensemble des radicaux, en vert), qui dominant de loin les socialistes, communistes et radicales socialistes (rose et rouge).

À droite, on note la participation massive du Léon, terre des prêtres, mais aussi des régions de Quimper et Châteaulin. Des bastions de la gauche, comme la ligne Daoulas-Morlaix, restent sourds aux suppliques d'*ABES* ; on note cependant le vote des communes progressistes de Saint-Jean-du-Doigt et de Concarneau dont les maires, Tanguy Prigent et Pierre Guéguin, se connaissent bien. Ils font partie d'une nouvelle génération moins versée dans le combat anticlérical et qui n'aura pas été gênée de cautionner cette œuvre estampillée conservatrice.

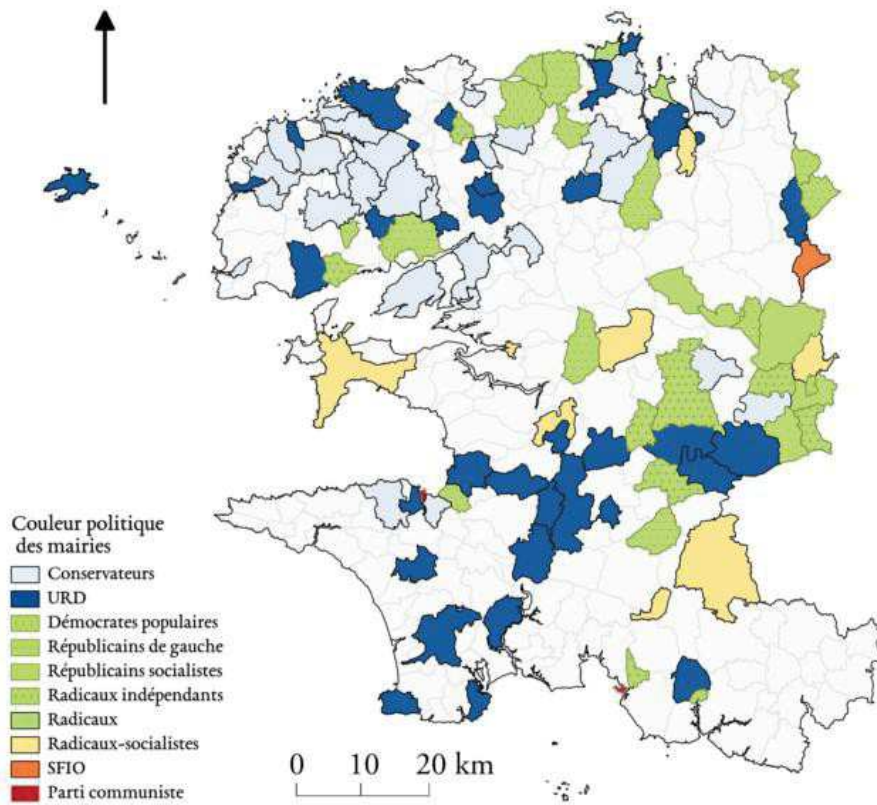
---

120 Yann Fouéré, « À propos de l'enseignement du breton », *Le Populaire de Nantes*, 29 avril 1936.

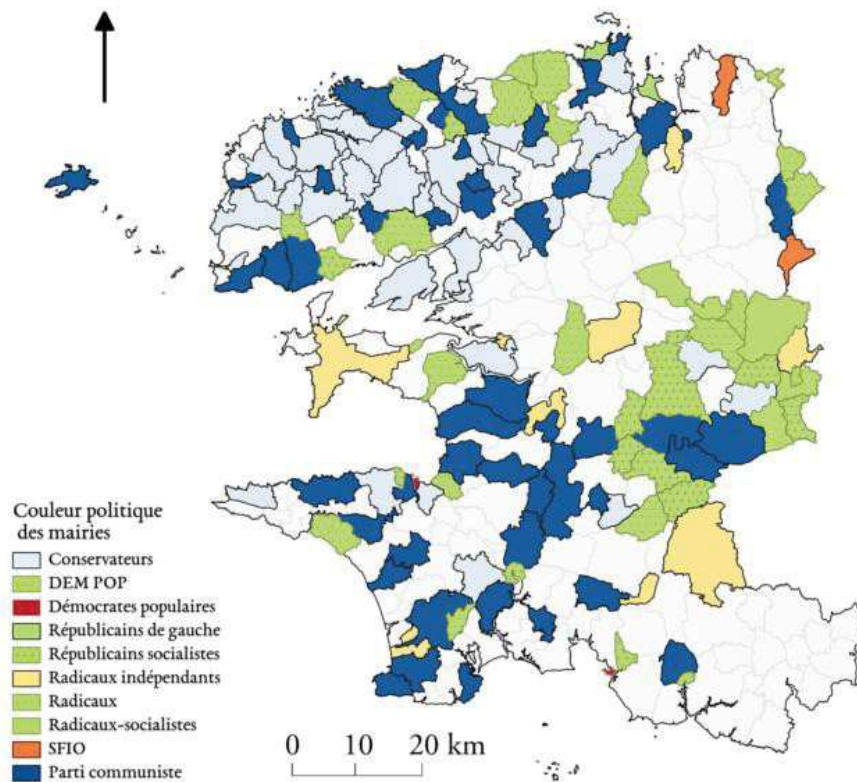
121 « Communications de l'évêché. Programme breton pour les écoles catholiques », *La semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, 13 décembre 1935, p. 815.

122 Yann Fouéré, « À propos de l'enseignement du breton », *Le Populaire de Nantes*, 3 mai 1936.

123 SÉNÉCHAL J.-P., *Finistère du Front populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, thèse en cours, p. 173, 174 et 175. Je remercie infiniment Jean-Paul Sénéchal pour la réalisation des cartes des votes pour l'enseignement du breton à l'école en 1936 et 1937.



Cartes des votes pour l'enseignement du breton à l'école dans le Finistère en 1936 (en haut) et 1937 (en bas). Réalisation Jean-Paul Sénéchal



Aussi c'est à l'occasion de la *Gorsedd*, assemblée des Bardes réunie aux fêtes celtiques de Guéméné-sur-Scorff, que Fouéré décide d'organiser une réunion publique, dans l'après-midi du 27 juillet. En l'occurrence, le président d'*ABES* est très pragmatique. Il s'en justifiera un jour, auprès de l'instituteur communiste Keravel : « Je ne sais pas si je t'ai déjà expliqué les raisons matérielles et pratiques pour lesquelles jusqu'ici, nous avons tenu notre assemblée générale à l'occasion du *Gorsedd*. Je te fais remarquer simplement que c'est des trois organisations qui tiennent un congrès annuel important, celle qui est la plus neutre au point de vue politique. Nous disposons d'un militant dévoué qui est le docteur Menguy, dont les opinions ne peuvent être suspectes. J'ai toujours pensé qu'il serait de beaucoup préférable qu'*ABES* tienne sa réunion dans une autre circonstance que celle du *Gorsedd*. Ce sont surtout des raisons pratiques qui m'ont contraint jusqu'ici à écarter cette solution »<sup>124</sup>. À cela, il faut ajouter la possibilité de solliciter les diverses personnalités qui offrent leur concours à la *Gorsedd*<sup>125</sup>, ainsi qu'à d'autres instances. Car Fouéré s'exprime tant à la *Gorsedd* qu'au *Bleun-Brug* ou au congrès de l'URB. Le partenariat avec la *Gorsedd*, en ce qui concerne l'organisation des assemblées générales d'*ABES* ne prendra effet qu'en 1937. Le 27 juillet 1936, Fouéré veut évaluer ses troupes. À cette discussion publique sont conviés tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement du breton, mais spécialement les centaines d'élus, les publicistes et dirigeants des sociétés culturelles ayant fait leur le vœu que leur a soumis *Ar Brezoneg er Skol*<sup>126</sup>. Il y aurait eu dans l'assistance jusqu'à six cent personnes. La discussion fut vive : « On doit dire qu'amis et adversaires de l'enseignement du breton sont restés sur leurs positions, et cela très nettement », précise Léon Le Berre, dans *L'Ouest-Éclair*<sup>127</sup>. Parmi les défenseurs de la langue qui se font remarquer, on distingue Mordrel, Delaporte, Debauvais et l'abbé Perrot : de quoi prêter le flanc aux critiques. Mais Fouéré a décidé de présenter ce jour-là un « programme de revendications pratiques et immédiates » qui n'est autre que celui d'*Ar Falz*, groupement d'instituteurs laïcs de gauche. En choisissant ce programme, il donne « la parole aux techniciens »<sup>128</sup>, et privilégie un esprit « clair et réaliste »<sup>129</sup>. Un nouveau vœu est émis – qui évite les questions qui fâchent –, celui d'attribuer une salle à la langue bretonne dans le pavillon breton de l'exposition universelle de 1937. D'un optimisme inébranlable, Yann Fouéré fait de cette journée un franc succès. Oubliant bien vite les dissensions, il prétend que les adversaires d'*ABES* doutent désormais. Il écrit : « Ce qui était un conflit de doctrine est devenu un conflit de méthode : cela me permet de dire que la cause est gagnée. Elle l'est d'autant plus que les résultats importants obtenus par la réunion de Guéméné-sur-

124 IDBE, boîte « action bretonne et minoritaire », lettre de Yann Fouéré à Armand Keravel, 10 février 1939.

125 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Armand Keravel, 15 mars 1939.

126 IDBE, boîte « ABES 1935-1938 », ordre du jour pour le 27 juillet 1936.

127 Léon Le Berre, « La clôture des fêtes celtiques de Guéméné-sur-Scorff », *Ouest-Éclair*, 29 juillet 1936, p. 6.

128 Yann Fouéré, « Union sacrée pour la langue », *La Bretagne à Paris*, 22 août 1936.

129 *Id.*



Scorff sont le prélude très net de son triomphe définitif »<sup>130</sup>. De « presque » à « déjà », il n'est qu'un pas que Fouéré franchit dans les deux sens. Et de célébrer l'« Union sacrée » de toutes les tendances bretonnes autour d'ABES.

Fort de cette union en laquelle il veut croire, il décide d'aller parler au *Bleun-Brug*. À vrai dire, il s'est fait un peu prier. Encore sous le coup de la polémique avec *Le Populaire de Nantes*, il rechigne à satisfaire le secrétaire du *Bleun-Brug*, Herri Caouissin, qui lui a demandé le 17 juin de dépêcher une délégation d'ABES au *Bleun-Brug* prévu à Roscoff du 23 au 25 août. Il ne répond même pas et lorsqu'il écrit à l'abbé Perrot, il se garde bien d'évoquer la question. Un mois plus tard, Caouissin revient à la charge. Il semble que l'organisation du congrès ait décidé d'inviter directement Audic ou Le Toiser à parler, ce qui pose problème. Caouissin précise :

« Je me permettrai de vous faire remarquer, que s'il s'agit de R. Audic, mieux vaudrait qu'il parle en français. Je ne veux point ici le déprécier, mais vous faire comprendre, que malgré ses connaissances dans la langue écrite, il n'est pas compris pour ainsi dire lorsqu'il parle. Son discours au Bleun-Brug de Morlaix nous a fourni la preuve, et des critiques sévères nous ont été faites à ce sujet. Mais peut-être a-t-il fait des progrès depuis. Je le souhaite. Ceci n'est point pour le décourager, ni ceux qui sur le tard apprennent le breton, mais vous savez aussi bien que moi que le breton comme toutes les langues apprises "en études" ne peut se parler correctement dès le début ; même si l'on en connaît parfaitement la grammaire et l'écriture.

J'ai préféré votre causerie de l'an dernier, quoiqu'en français, et M. Perrot aussi. Nous nous ridiculisons, en tentant d'être trop vite des orateurs bretonnants »<sup>131</sup>.

Peut-être est-il flatté par ces dernières lignes ? Fouéré organise à la hâte l'assemblée générale d'ABES lors de la dernière journée du congrès. Il pense être assez prudent pour la faire présider par Pierre Trémintin, député démocrate populaire, catholique social et centriste, mais ne peut empêcher que deux ecclésiastiques, un régionaliste conservateur et un nationaliste n'y prennent la parole. Fouéré doit attendre que les abbés Perrot et Grill, puis Pierre Mocaer et Debauvais s'expriment, avant de prêcher l'union autour d'ABES.

Ce faisant, il tâche de relancer sa campagne, qui a lourdement pâti des attentats. L'action d'ABES est menée par des membres du Cercle des Étudiants breton de Paris. Surtout disponibles pendant les vacances scolaires, ils sont plus ou moins efficaces. De plus, la pérennité de leurs démarches reste aléatoire : beaucoup arrêtent leurs efforts lorsqu'ils quittent le Cercle, à la fin de leurs études. Aussi, ABES a du mal à accomplir le rôle centralisateur d'information qu'elle s'est chargée d'assurer. Beaucoup de conseils municipaux ayant voté le vœu qui leur a été adressé ne prennent pas la peine de retourner à l'association une copie conforme de leur décision, dont la

---

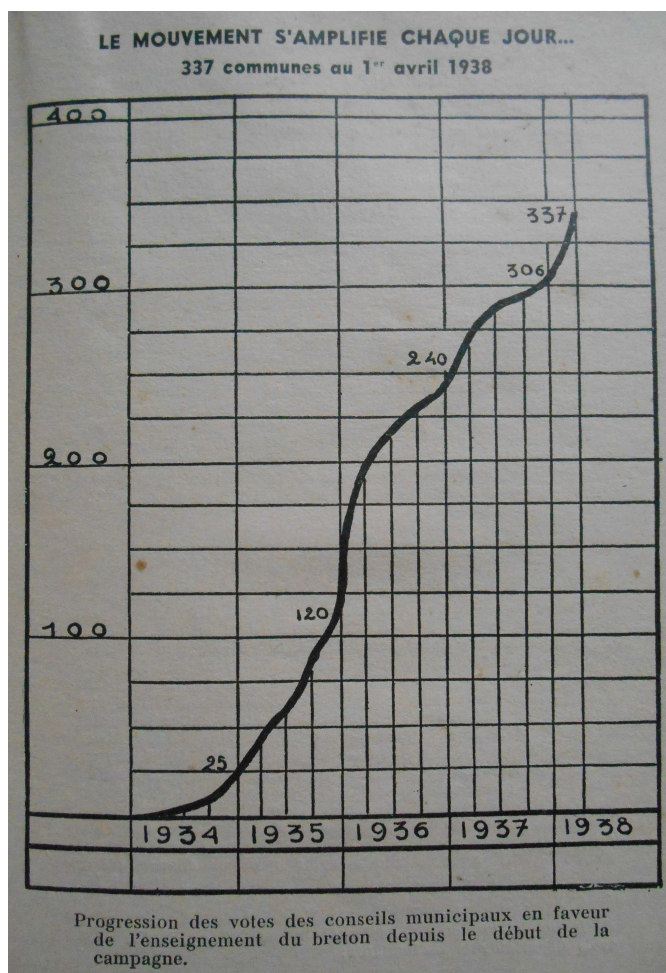
130 Yann Fouéré, « Union sacrée pour la langue », *La Bretagne à Paris*, 22 août 1936.

131 IDBE, boîte « ABES 1935-1938 », lettre de Herri Caouissin à Yann Fouéré, 15 juillet 1936.



véracité reste du coup sujette à caution<sup>132</sup>. Certaines délibérations des conseils municipaux reviennent incomplètes. Nombre de résultats ne parviennent à Fouéré que par la presse. Tout cela fait douter d'une réelle implication des élus dans la campagne. De son côté, Fouéré lui-même ne prend pas la peine d'avertir *Breiz Atao* des résultats obtenus, ni Raymond Delaporte qui pourtant s'est attelé à dresser les cartes évoquées plus haut. En 1938, les résultats des premières années sont publiés sous la forme d'un graphique. Si le démarrage fut lent, les résultats de l'année 1935 et du premier trimestre 1936 semblaient prometteurs. Surviennent les attentats contre les préfetures, qui provoquent un fléchissement très net.

Courbe de l'évolution des adhésions des communes bretonnes au vœu émis par ABES.  
 Extraite de ABES, *Enseigner le breton, exigence bretonne*, Rennes, Imprimerie Provinciale de l'Ouest, 1938, p. 23.



Malgré cela, chaque nouvelle adhésion est fêtée comme une victoire, en juin 1936, ce sont deux cent cinq communes, sur les six cent trente-sept de Basse-Bretagne, qui ont voté en faveur de l'enseignement du breton. On doit y ajouter des sociétés savantes, comme la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, la Société Archéologique du Finistère, la Société Polymathique du Morbihan, ou la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, *Ar Falz*, l'URB, sa dissidente la FRB, le

132 Yann Fouéré, « La campagne en faveur de l'enseignement du breton », *La Bretagne à Paris*, 27 juillet 1935.

*Bleun-Brug*, le *Gorsedd*, des Cercles celtiques, la *KAV*, des associations de Bretons, les artistes de *l'Unvaniez Ar Seiz Breur*. Quelques groupes étrangers à la Bretagne signent également le vœu : la Fédération Régionaliste Française, le Collège Bardique des Gaules ou encore la Société des Sciences de l'Yonne, par exemple. Il ne manque que le PNB pour que l'union soit réellement complète. Mais c'est par prudence que son nom ne figure pas sur le document de propagande agrémenté de cartes réalisées par Delaporte, qu'*ABES* fait éditer en 1936 sur les presses de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, dirigée par Debauvais<sup>133</sup>. Est-ce à dire que Fouéré tient compte des conseils de prudence de Mordrel ?

On ne sait exactement à quel moment il a commencé à fréquenter les réunions du PNB au café « Bel air ». Dans un compte rendu qu'en a gardé Denise Guieysse, les objections lucides aux articles économiques du programme *SAGA*, soulevées lors de sa discussion à la section de Paris le 2 avril 1933, pourraient être le fait d'un économiste comme Fouéré<sup>134</sup>. Mais, s'il avait été de la partie, il l'aurait vraisemblablement mentionné dans ses mémoires, ne serait-ce que pour signaler qu'il avait apporté la contradiction à un programme d'inspiration nazie. Ce n'est pas le cas. En tout cas, au printemps 1936, suite à la reprise des attentats et donc des enquêtes policières sur les groupements bretons, la présence d'un rédacteur du ministère de l'Intérieur aux réunions de *Breiz Atao* interpelle les services de police, qui se demandent « s'il ne conviendrait pas d'attirer tout spécialement l'attention de M. FOUERE sur la tendance nettement antinationale des milieux qu'il fréquente et sur les inconvénients sérieux qui pourraient en résulter à son égard »<sup>135</sup>. Fouéré est surveillé, on lui prête, à raison d'ailleurs, un voyage en Allemagne qui suffit à le rendre louche<sup>136</sup>. Mais il sait qu'il déroge. Des années plus tard, il prétendra que les gens de *Breiz Atao* lui semblaient être des pionniers, un exemple d'héroïsme à donner au peuple<sup>137</sup>. C'est à cette même époque, alors que le PNB dispose déjà de quelques jeunes groupés en *Bagadou Stourm*, qu'il imagine, avec Jean Mouraille, doter l'UF de troupes paramilitaires. Aux réunions du PNB, il rencontre Denise Guieysse et d'autres militants, comme Hervé Le Menn, sonneur de la *KAV*. Denise est également fonctionnaire et s'est vantée d'être tenue au courant de ce qui se passe dans les ministères au sujet des autonomistes bretons<sup>138</sup>. C'est évidemment Fouéré qui est son indicateur. Il travaille toujours au ministère de l'Intérieur, désormais au troisième bureau de la Sûreté. Il met cet emploi à profit pour

---

133 Tract *Résultats de la Campagne de « Ar Brezoneg er Skol » à la date du 1<sup>er</sup> juin 1936*.

134 CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 M21, Discussion sur *SAGA*, 2 avril 1933.

135 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940), le directeur général de la sûreté nationale au directeur du personnel et de l'administration générale, 7 mai 1936. Ce courrier concerne également Denise Guieysse, fonctionnaire elle aussi.

136 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940), rapport du commissaire de police mobile Chenevier, 2 mai 1936.

137 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 66-67.

138 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940), rapport du commissaire de police mobile Chenevier, 2 mai 1936.

rendre divers services. Ainsi il renseigne le député-maire de Plozévet, Albert le Bail, sur les raisons des refus successifs d'attribuer la Légion d'honneur à Taldir Jaffrennou<sup>139</sup>. L'abbé Perrot ne s'y trompera pas, voyant en Fouéré, devenu entre-temps un fugace sous-préfet intérimaire de Morlaix, « le voleur dans la maison du gendarme »<sup>140</sup>. Mais on peut également se demander si sa présence aux réunions du PNB n'est pas justifié par sa volonté d'en savoir plus que les agissements de *Gwenn ha Du* et à parer les coups éventuels. Quoi qu'il en soit, il mène un double jeu. Mais alors que policiers, juges et journalistes commencent à se désintéresser de la société secrète, Fouéré rédige de moins en moins d'articles sur l'enseignement du breton. Au second semestre 1936, d'autres affaires retiennent son attention.

Le but du Congrès mondial de la Jeunesse, imaginé dès 1933 dans l'entourage de la SDN, et prévu à Genève du 31 août au 7 septembre 1936, est d'étudier les problèmes d'avenir des jeunes, en s'attachant surtout à la prévention de la guerre et à l'organisation de la paix. En France, le Groupement Universitaire pour la SDN et l'UF ont appelé tous les mouvements de jeunes, de l'extrême droite à l'extrême gauche, à travailler ensemble. Pour cela, le 1<sup>er</sup> août, un congrès national des jeunes de France réunit cinq cents personnes et arrête la délégation qui se rendra à Genève, ainsi que les rapports qui doivent y être présentés. Devant l'assemblée des délégués des associations de jeunesse française, Fouéré fait un discours dans lequel il insiste sur l'intercompréhension au-delà des divergences. Déçu face à la défection au dernier moment des catholiques, des Italiens et des Allemands, il exhorte malgré tout à ne pas juger les régimes politiques. Le congrès mondial, dit-il, ne doit pas devenir un congrès antifasciste. Il doit sortir de ce congrès « quelque chose de constructif, de net, de clair et de franc, quelque chose de jeune en un mot »<sup>141</sup>. À moins qu'il ne s'en inspire, Fouéré aurait pu souffler ces quelques mots à Hergé. C'est la même ligne claire, nette et franche qui animait alors la silhouette que l'optimiste et dynamique reporter Tintin promenait en Asie.

Pendant une semaine, sept cents délégués de quarante pays débattent, échangent, rédigent un rapport final et prennent des décisions. Fouéré rend compte du congrès, dans un court article, publié dans *Le département*, puis repris dans *Dinard-Côte d'Émeraude*. « Le spectacle que nous offre aujourd'hui le monde, est loin d'être rassurant. L'Europe semble être revenue aux heures sombres qui précédèrent la grande guerre, et la paix apparaît plus menacée que jamais »<sup>142</sup>, commence-t-il

---

139 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 76.

140 *Ibid.*, p. 78.

141 IDBE, boîte « Histoire de la Bretagne élémentaire », discours devant l'assemblée des délégués des associations de jeunesse française pour le congrès mondial de la jeunesse, 1936.

142 Yann Fouéré, « Le Congrès mondial de la jeunesse », *Le Département*, 30 octobre 1936. Article également publié dans *Notre Temps*, *L'Union Libérale* et *La Côte d'Émeraude*, 20 novembre 1936.

d'une façon dramatique qui ne tient pas de la figure de style. La guerre fait rage en Espagne et on redoute de la voir s'étendre. Emmanuel Mounier, qui est venu au congrès représenter *Esprit*, ne dit pas autre chose, lorsqu'il écrit : « Voici 7 ou 800 jeunes hommes, délégués du monde entier, qui se rassemblent au début d'une année dont il n'est pas insensé de penser qu'elle peut être la dernière de leur vie, 7 ou 800 garçons qui savent que des forces aveugles s'apprêtent à les jeter demain les uns contre les autres, que seul un miracle de volonté ou de grâce peut détourner la catastrophe »<sup>143</sup>. Mais là s'arrête la comparaison entre les deux comptes rendus.

Fouéré rappelle les préparatifs et ambitions du congrès, dont il vante le succès. Il constitue pour lui un grand pas dans la réconciliation – on se demande avec qui, en l'absence des Allemands –, il montre que l'union est possible et que les idéologies disparaissent devant l'urgence de la tâche. Le tout est de respecter l'opinion et le régime de chacun. Quant aux réalisations, elles consistent en la création d'un comité international de liaison et de coordination, avec un secrétariat permanent pour renforcer les liens et prendre des décisions en vue d'une action commune. Rien de plus. Ce qui marque cette relation du congrès, comme les articles de Fouéré de ce moment, est la référence nouvelle au « réalisme », qui seul peut apporter des solutions aux problèmes de l'heure. Un temps occulté par le « spiritualisme », à la faveur de technocrates et de groupes comme X-Crise<sup>144</sup>, le « réalisme » connaît un regain d'audience. Fouéré saisit le train en marche. Ainsi, *La République des Combattants*, programme proposé par l'UF pour réformer l'État, est « uniquement et seulement réaliste, il observe, il constate et il tire la leçon des faits pour en dégager les remèdes nécessaires aux difficultés qui nous assaillent »<sup>145</sup>. De même, la jeunesse du congrès, « animée de l'esprit réaliste et ardent qui la caractérise, elle ne s'est pas bornée à constater les maux dont elle souffre : elle tente d'y porter remède. »<sup>146</sup>

Cinquante ans après le congrès, Fouéré donnera quelques maigres indications sur les discussions qui s'y sont tenues. Il évoque un discours du député socialiste André Philip, ou encore cette commission qui discuta de la compatibilité du marxisme et du christianisme<sup>147</sup>. Peut-être était-ce celle dans laquelle se trouvait Mounier, venu donner le point de vue catholique sur la paix<sup>148</sup>. Son jugement sur le congrès, contrairement à celui de Fouéré, est plutôt sévère. Il y voit finalement une manœuvre de la SDN pour engourdir la jeunesse. « Il est malingre, et bourré d'hérités malsaines, écrit-il du congrès. Sa vie même est en question. Et la question, en deux mots, c'est de savoir s'il

---

143 Emmanuel Mounier, « Le congrès mondial de la jeunesse », *Esprit*, n°49, octobre 1936, p. 224-229.

144 Voir plus haut.

145 Y. Fouéré, « Doctrine et programme », *Notre France*, juillet 1936.

146 Yann Fouéré, « Le Congrès mondial de la jeunesse », *Le Département*, 30 octobre 1936. Article également publié dans *Notre Temps*, *L'Union Libérale* et *La Côte d'Émeraude*, 20 novembre 1936.

147 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 89.

148 Emmanuel Mounier, « Le congrès mondial de la jeunesse », *Esprit*, n°49, octobre 1936, p. 224-229.

s'agit de *sauver* ou s'il s'agit de *créer*. Dans le second cas, nous collaborerons, avec l'intégrité de nos positions. Dans le premier, nous laisserons les morts enterrer leurs morts, les jeunes morts enterrer les vieux morts »<sup>149</sup>. C'est à cette aune que se mesure l'optimisme de Fouéré, qui est un de ses principaux traits de caractère. Et il a de quoi être satisfait : ce congrès est pour lui l'occasion d'étendre son réseau de relations<sup>150</sup>. Il rencontre ainsi Aldo Dami, dont il a lu *Destin des minorités*, qui vient alors de paraître et dans lequel il a puisé beaucoup d'informations sur l'Europe Centrale et les traités de 1919. Dami est venu représenter *Esprit*, avec Mounier, Touchard et Paulding. Au congrès, ce dernier tente une intervention sur les minorités, dans l'indifférence générale<sup>151</sup>, y compris, donc, celle de Fouéré, qui cependant en rendra compte, dans *Breiz Atao*.

L'exercice est périlleux. En effet, sous un pseudonyme prudemment choisi, Fouéré interpelle la délégation française comme s'il n'en faisait pas partie. Il souhaite lui voir préciser sa position quant à la résolution qu'elle a adoptée concernant la « stricte observation et généralisation du système de protection internationale des minorités »<sup>152</sup>. Il demande si la jeunesse française donnera une leçon à ses aînés en reconnaissant des minorités nationales en l'Alsace et la Bretagne, si elles auront droit à un statut d'autonomie culturelle. Le second congrès, organisé en 1938 à New-York, ne lui apportera pas davantage de réponse.

À la fin de l'été 1936, Fouéré est à Callac. Le soir, il va dîner chez sa Tante Caroline. Il la regarde tricoter dans la cuisine, avec ses voisines qui comme elle portent encore la coiffe. Toutes parlent breton, « comme un bruit de ruisseau sur les pierres, parfois rauques et dures comme le cri des oiseaux sauvages sur la mer », écrit-il<sup>153</sup>. Sa vision d'une langue naturelle, pour tout dire originelle, n'a pas varié. Pourquoi le ferait-elle ? La Bretagne est pour lui un des ultimes bastions des valeurs ancestrales : foi, désintéressement, spiritualité. De plus, sa piètre connaissance de la langue ne lui permet pas de l'envisager autrement. La soirée chez la tante suit son cours, il raconte : « Lorsque mon mauvais breton me le permet je prends part à la conversation et j'aime à les voir sourire de m'entendre si mal parler : juste revanche d'une langue que l'on voulait déchuée... »<sup>154</sup>. Il faudrait bien plus que ces moqueries bienveillantes pour entamer l'enthousiasme de Fouéré, qui cède tout de même parfois à des périodes d'abattement. À la fin de l'été 1936, le docteur Le Cam, qui fut à l'origine de la campagne pour l'enseignement du breton, lui adresse ses félicitations. « Vous êtes vraiment "le chef" reconnu par tous et vous pouvez désormais entraîner tout le monde là où

---

149 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

150 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite, op. cit.*, p. 89.

151 Emmanuel Mounier, « Le congrès mondial de la jeunesse », *Esprit*, n°49, octobre 1936, p. 224-229.

152 Bleo Gwenn, « Le Congrès mondial de la jeunesse et les minorités », *Breiz Atao*, n°260, 4 octobre 1936, p. 3.

153 IDBE, chemises diverses, essais littérature, notes, Callac le 18 septembre 1936.

154 *Id.*

vous voudrez aller »<sup>155</sup>. Mais le médecin s'inquiète aussi, car il le croit en surmenage. « Ne suivez pas l'exemple de Yann Sohier »<sup>156</sup>, lui écrit-il. Quelques mois plus tard, Fouéré écrit un brouillon de lettre à un destinataire inconnu, à qui il livre ceci :

« L'action est peut-être parfois la sœur du rêve, le plus souvent même, mais je crois qu'il est difficile sinon impossible qu'elle soit la sœur de la pensée... Je me suis redit cela bien souvent depuis que j'agis, puisque, par un étrange paradoxe, je me suis trouvé entraîné à agir au moment où le calme propice aux méditations et aux retours sur soi-même m'apparaissait comme la chose la plus désirable qui soit et en tout cas la plus féconde pour l'âme...

Je crois que je pense cela plus que jamais, plus que jamais j'ai peur que l'action ne tue en moi toute vie profonde ; je crains une immense diminution. L'action est faite de mille choses petites et décevantes »<sup>157</sup>.

Alors qu'il écrit ces lignes, Debauvais est au repos, dans une clinique de la Forêt Noire, grâce à la bienveillance de Gerhard von Tevenar. En son absence, c'est Raymond Delaporte qui gère *Breiz Atao*.

---

155 IDBE, boîte « ABES 1935-1938 », lettre de Jean Le Cam à Yann Fouéré, 21 août 1936.

156 *Id.*

157 IDBE, chemises diverses, essais littérature, notes, 11 décembre.





## La guerre continuée

À bien des égards, la fin des années 1930 s'apparente à un long couloir menant inexorablement à la guerre. En ce qui concerne le mouvement nationaliste breton, force est de constater que cette période tient davantage du labyrinthe. Chaque initiative individuelle tend à écarter son promoteur du chemin qu'empruntent les autres militants qui sont tantôt des amis, tantôt des ennemis. Mais la multiplication des actions menées dans un champ d'expression si restreint invite leurs routes à se croiser, s'écarter, se chevaucher. Dans le dédale ainsi formé, un fil, non pas d'Ariane, mais de Mars, permet d'y voir clair. C'est celui de la guerre continuée, véritable moteur de leurs actions, qui les conduit à se battre contre la France, contre les autres militants, contre eux-mêmes aussi parfois.

Mit brennender Sorge, « *Avec une anxiété brûlante* »

Depuis le 31 janvier 1937, Debauvais est au repos en Allemagne. Son état de santé est tel que Gerhard von Tevenar lui propose un séjour dans le sanatorium Hans Waldeck, à Badweiler, en Forêt-Noire. Il y reste jusqu'au 17 mars et s'installe ensuite quelques semaines à Freiburg. La situation financière de *Breiz Atao* est à nouveau catastrophique, aussi Debauvais met-il sa convalescence à profit pour négocier un appui substantiel auprès de Tevenar, conforter les relations britto-alsaciennes avec Hermann Bickler, ainsi qu'avec *l'Abwehr*<sup>1</sup>. En son absence, Mordrel est chargé d'assurer la rédaction du journal, tandis que les affaires courantes du parti incombent à Delaporte<sup>2</sup>. Ce dernier prétend avoir été nommé remplaçant de Debauvais dans le but d'empêcher Mordrel de se servir dans la caisse<sup>3</sup>.

---

1 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 168-216.

2 *Ibid.*, p. 167.

3 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3A.

De fait, Raymond Delaporte, qui est à Rennes, a quasiment l'entière gestion du parti et du journal : « J'ai un travail formidable sur les bras, écrit-il à sa tante. Il y a un désordre fou ici tant au point de vue financier que moral et matériel. J'aurai de la veine si je réussis à venir à bout de cela. »<sup>4</sup> Debauvais lui octroie une somme de 700 francs mensuels au nom de *Breiz Atao*, mais puisqu'il n'y a pas un sou dans les caisses, Delaporte – à qui, par ailleurs, l'imprimerie doit toujours de l'argent – ne touche rien. Délaissant sa thèse, il tâche de gérer au mieux la situation et livre quelques articles, pour la plupart consacrés à la littérature et aux revues bretonnes, ainsi qu'à la campagne pour l'enseignement du breton. Le 18 avril, tout en annonçant dans *Breiz Atao* le retour de Debauvais, Delaporte publie la lettre d'un lecteur anonyme irrité par l'évolution du journal. Sur une demi-page, ce mécontent explique comment le racisme de *Stur*, qu'il juge néfaste, gangrène depuis quelques temps les colonnes de *Breiz Atao*<sup>5</sup>. C'est en fait l'article « Nos deux bases : Irlande et Prusse », qui a fait réagir ce lecteur. Ce dernier récuse le nordisme, « bourde formidable », et s'appuie sur les travaux de Günther eux-mêmes pour démontrer la faiblesse de cette doctrine raciale : nordisme est un terme anthropologique, or, il n'existe pas de type anthropologique breton. Prétendre le contraire, c'est étaler son ignorance de la Bretagne. Bien que l'article incriminé soit de la main de Lainé, c'est à Mordrel, sans toutefois le nommer, que le lecteur s'en prend, dénonçant les variations de point de vue de l'auteur de « l'essence de la Bretagne » au gré des modes et de son adhésion au nazisme. Car, enfin, ce dernier serait sujet à l'influence des écrits de Rosenberg et dès lors zéléteur d'une « foi nordique », d'un néo-paganisme faisant succéder à « l'hérésie duhamélienne », une « hérésie sturienne » susceptible de diviser le mouvement autour de la question religieuse. Et de renvoyer dos-à-dos germanisme et latinisme, conceptions étrangères au celtisme, dont la première serait adoptée par paresse d'esprit, médiocrité et méconnaissance des problèmes bretons concrets.

Il ne fait aucun doute que l'auteur de cette lettre, datée du 12 avril, est Yves Le Diberder. Deux mois plus tôt, dans *Le Petit Rennais*, il s'en prenait à *Breiz Atao* qu'il disait « indigent en réalisations », ce qui avait fait réagir Mordrel<sup>6</sup>. En mars il écrivait à Marcel Guieysse une lettre dont le propos annonce le courrier publié dans *Breiz Atao*. On y lit ceci :

« Mon animosité contre B.A., de plus en plus violente, provient de ce que c'est le parti du cabotinage et de la crétinerie. Et puis des petits profitards. Les Delaporte sont très sincères, et Raymond, l'homme actif de la bande n'est pas un crétin ; mais c'est tout-de-même le moins brillant des trois frères, et son tempérament radical s'ajoutant à son manque d'envergure n'est pas sans annoncer en lui un homme aussi nuisible que les autres, ou davantage. Si je suis entré au journal, c'est justement avec l'intention d'élargir et d'aérer un peu cette caque ; mais

---

4 CRBC, fonds Delaporte, carton 7, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 25 janvier 1937.

5 « Le racisme de *Stur* », *Breiz Atao*, n°274, 18 avril 1937, p. 3.

6 B.A., « M. Le Diberder reparait », *Breiz Atao*, n°270, 21 février 1937, p. 2.

Debauvais n'a pas été capable de le comprendre ; quant à Mordrel, c'est bien à cause de lui que j'ai dû cesser de collaborer. Impossible de consentir à voisiner avec un tel sot.

Car ce ne sont pas les vicissitudes de l'imprimerie qui m'ont fait cesser ma collaboration, ce sont des façons peu adroites de Debauvais et surtout les articles de Mordrel. Si je suis ennemi de Breiz Atao, je le suis devenu à son service même, car j'ai été amené à dire en français plus que clair à Mordrel qu'il n'était qu'un sot parfaitement choquant, un péroreur, un inapte à rien comprendre à la Bretagne et le plus Français des Français.

Hervé Delaporte me disait un jour : "Je voudrais bien être plus Breton que je ne suis". Je lui ai répondu : "Mon cher, voici un critérium : vous commencerez à être Breton quand vous discernerez que Mordrel n'est qu'un Français. Je parle ici de sa structure cérébrale. Vous détestez l'homme, et je vous comprends. Mais vous admirez le cerveau ? Eh bien cet homme et ce cerveau n'ont rien de disparate. L'individu dont les gestes vous choquent est aussi choquant quand il écrit. Seulement vous ne le voyez pas".

Non, Breiz Atao n'a pas d'idées. Oui, Breiz Atao n'est qu'un parti sans idées. Ses dirigeants n'ont pour toute idée que le cri : "À bas la France". Si je l'attaque véhémentement et si je compte bien continuer, c'est parce que je sais à quoi m'en tenir, et je puis vous dire qu'il y a une quinzaine l'un de ses dirigeants me disait à Rennes que "si les Autonomistes Alsaciens font de l'espionnage pour le compte de l'Allemagne", (autrement dit trahissent), "ils ont parfaitement raison". [...]

Ce sont des choses qu'on vous cache, mais je les connais parfaitement. Et c'est parce que j'entends travailler pour mon pays, parce que j'ai horreur de cette imposture par laquelle un groupe de médiocres et de crétins veut se donner comme représentant la Bretagne, (alors qu'en Bretagne on en rit. Qui donc en parle même ?, "Le silence plane, comme sur l'assemblée", disait quelqu'un récemment) »<sup>7</sup>.

Le trait est cinglant, sans pitié. À l'encontre de Mordrel, c'est sans surprise de la part de Le Diberder. Raymond Delaporte, lui, se retrouve, vraisemblablement à son insu, à servir un adversaire potentiel. Car c'est bien lui qui insère dans *Breiz Atao* du 18 avril 1937 cette lettre du *Barz trenk*, qui par ailleurs n'est pas plus tendre avec Delaporte qu'avec les autres. Il s'en explique, dans un article intitulé « La position de Breiz Atao reste nationale »<sup>8</sup>, qui accompagne la lettre de Le Diberder. Son propos entend établir clairement les règles du jeu. Tout en faisant l'éloge de Mordrel et en soulignant l'utilité d'une revue comme *Stur*<sup>9</sup>, Delaporte précise bien que leurs tâtonnements idéologiques de cette dernière ne sauraient être confondus avec la base solide que constitue Breiz Atao. Concernant l'article de Lainé, il critique son approche philologique et souligne la culture

7 CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DLG2 C2, lettre d'Yves le Diberder à Marcel Guieysse, 12 mars 1937.

8 R. Furic, « La position de Breiz Atao reste nationale », *Breiz Atao*, n°274, 18 avril 1937, p. 3 et 4.

9 Delaporte fait entre autres l'éloge d'un article de Yann Fouéré, dans lequel le nouveau contributeur de *Stur*, inspiré par la thèse de Droit qu'il projetait, développe l'idée d'un âge d'or de la Bretagne avant 1532. Yann Kerberio, « Deux peuples, deux civilisations. France et Bretagne en 1532 », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 19-28.

latine de ceux qui se disent antilatins. Enfin, Delaporte condamne le nordisme, qui éloigne les jeunes des réalités de l'action au profit de spéculations hasardeuses. Le Breton actuel, dit-il en substance, n'est pas l'*homo nordicus*.

Les relations entre Delaporte et Mordrel semblent s'être tendues progressivement. Dès la fin de l'année 1935, Delaporte, autrefois fasciné par la verve de l'architecte quimpérois, commence à l'éviter, ce dont Mordrel s'offusque : « Il serait souhaitable, si tu désires éviter comme moi, une rupture de relations de fait entre nous, que tu répondes à mes lettres, surtout quand elles te disent que je me suis déplacé pour rien dans l'intention de te voir. »<sup>10</sup> Il y a à cela plusieurs raisons. La rigueur morale des frères Delaporte est bien peu compatible avec l'attitude globale d'un Mordrel dont les frasques suscitent bien des commentaires<sup>11</sup>. On ne sait quelle fut la teneur de leurs échanges, lorsque Delaporte et Mordrel se rendirent ensemble à Genève au CNE en 1934. En revanche, en 1935, dans une lettre à un de ses frères, le premier énumère les griefs qu'il nourrissait à l'encontre du second :

« Ce que tu me dis, à propos de Deb et des chansons sur des airs allemands, ne m'étonne pas du tout. Tu sais que Deb et Mordrel sont de la même équipe et qu'ils se soutiennent toujours contre les blancs-becs. Quand j'ai vu le numéro, j'ai été sur le point de leur écrire, mais j'y ai renoncé ; ils sont incurables. Je suis tout à fait de ton avis : ce n'est pas la peine de lutter contre la culture française qui étouffe la Bretagne si c'est pour nous "mouger"<sup>12</sup> avec la culture allemande ; l'une et l'autre sont "da gas d'ar blotten"<sup>13</sup> comme dit M. Mordiern. Mais tu connais les engouements de O.M. qui est incapable d'avoir une idée à lui, et qui passe son temps à faire du neuf avec du vieux, et qui croit que tout ce qu'il a lu ou entendu en Allemagne ou en France devient entre guillemets "spécifiquement bretons" dès que ça sort de sa bouche »<sup>14</sup>.

En avril 1935, *Breiz Atao* publia « *Gwerz Yann ar Gevel* », chanson que Mordrel avait composée sur l'air d'« *Ich hatt' einen kameraden* » (j'avais un camarade), adaptation d'un poème de Ludwig Uhland (1787-1862), devenue chanson traditionnelle de l'armée allemande<sup>15</sup>. En juin il publia « *Plane haut* », qu'il souhaitait entendre chanté « sur un air breton qui soit aussi décidé et martial que certains airs étrangers », comme « *La Marche Lorraine* » ou « *Maerkische Heide* »<sup>16</sup>, hymne brandebourgeois également populaire dans l'armée allemande.

---

10 Fonds Mordrel, OM8 C272, lettre d'Olier Mordrel à Raymond Delaporte, 28 décembre 1935.

11 ADM, 14 J 66. Papiers Yves Le Diberder, correspondance. Lettre d'Yves Delaporte à Yves Le Diberder, 26 août 1931.

12 Étouffer.

13 Envoyer aux pelotes.

14 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, restes d'une lettre de Raymond Delaporte, été 1935.

15 Cette chanson est également entonnée en chœur par les anciens combattants allemands et français réunis en 1936 à Verdun, à l'occasion d'un congrès de l'UF. Fouéré ne dit pas y avoir assisté. MOREAU TRICHET C., *Henri Pichot et l'Allemagne de 1930 à 1945, op. cit.*, p. 105. Ce chant est aujourd'hui populaire dans la Légion étrangère.

16 Brython, « *Plane haut* », *Breiz Atao*, n°226, 23 juin 1935, p. 4.

Quant aux écrits de Mordrel, les avis sont partagés, au sein des militants. Marcel Guieysse, par exemple, y adhère et s'en ouvre à leur auteur : « Je tâche de propager *Stur* qui mérite tant une large diffusion ; on en vend quelques exemplaires, hélas si peu ! »<sup>17</sup> D'autres en font même leur miel, comme Fouéré, qui cite un « jeune penseur breton »<sup>18</sup> à l'occasion de son dernier discours en tant que président du cercle des étudiants bretons de Paris, donné lors d'un banquet fin mai 1936. Mais il y a aussi des lectures plus critiques. Ainsi celle de Loeiz Herrieu, que Mordrel publie dans *Stur*, fulminant à la suite d'un compte rendu du congrès international des écrivains pour la défense de la culture organisé à Moscou en juin 1935. Fustigeant la politique uniformisatrice des Soviétiques hostiles aux minorités nationales, l'article prend en effet, ce qu'il ne peut admettre, l'allure d'un plaidoyer pronazi, prétendant que sous une uniformisation de surface, Hitler a « rendu au peuple la conscience de son unité et de ses possibilités, le sens de sa mission raciale »<sup>19</sup>. Herrieu s'en alarme, constatant que la nouvelle *Weltanschauung*, qui gagne le mouvement breton, est « l'idéologie hitlérienne ou d'une façon plus générale l'idéologie fasciste »<sup>20</sup>, basée sur le culte de la force et de la jeunesse, de l'idéal militaire. Il termine sa lettre à Mordrel ainsi :

« N'oubliez pas qu'il y a encore – heureusement – des jeunes en Bretagne qui croient à la liberté, à la démocratie, au socialisme même et qui, des deux fronts entre lesquels se répartissent aujourd'hui les Français, ont choisi le Front Populaire. Ces jeunes Bretons qui combattent l'esprit fasciste partout où ils le rencontrent ne peuvent que se détourner du mouvement breton dès qu'ils y auront discerné des méthodes et un esprit qu'ils haïssent par dessus tout.

S'il y a un peuple sur lequel les tentatives de militarisation intellectuelle et morale ont peu de chance de prendre, c'est bien le peuple breton. Heureusement ! Voyez donc quel mauvais moyen de le gagner que de lui parler de pas cadencé, de Bagadou et de l'excellent M. Hitler. »<sup>21</sup>

Mordrel ne craint pas la contestation, surtout si elle lui permet de s'affirmer davantage. Et de répondre : « Le peuple breton qui veut se sauver, nous demande des certitudes et des mots d'ordre. Il comprend que l'important pour lui n'est pas de bavarder de ce qu'il ignore ni de chercher par ses propres moyens une route sans carte et sans boussole, mais de choisir des chefs dignes et capables. Il est prêt à suivre, non pas le philosophe qui l'invitera à se creuser la cervelle, mais le conducteur d'hommes décidés qui saura dire clairement ce que lui-même sent passionnément sans pouvoir l'exprimer. [...] Nous n'avons jamais cherché la mort que de *l'âme de la défaite bretonne*. Il est

---

17 Fonds Mordrel, OM22 C1451, lettre de Marcel Guieysse à Olier Mordrel, 19 mai 1936.

18 De la première livraison de *Stur*, Fouéré extrait ceci : « Notre histoire, pauvre en achèvement collectif, est riche d'une foule d'achèvements individuels, elle est tout entière une histoire d'individualités ». IDBE, carton « Histoire de la Bretagne élémentaire », allocution prononcée au 9<sup>e</sup> banquet des étudiants bretons de Paris, fin mai 1936. Pour la version originale de la citation, voir A. Calvez, « Les bases idéologiques d'une révolution nationale », *Stur*, n°1-2, 1<sup>er</sup> juillet-1<sup>er</sup> octobre 1934, p. 42.

19 E.G., « Défense de la culture », *Stur*, n°5-6, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril 1936, p. 113-126.

20 Cité dans E.G., « Défense de la culture », *Stur*, n°5-6, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril 1936, p. 113-126.

21 *Id.*



impossible que tu ne le reconnaises pas un jour ou l'autre. »<sup>22</sup> L'attitude d'Herrieu pendant la Seconde Guerre mondiale lui donnera raison. Celle d'Abeozen également, qui écrit à Mordrel :

« *N'em eus ket amzer da rendael diwar-benn politikerezh Hitler ha Musso. Ne deo ket abalamour m'eo trôet an traou da vat betek hen, ma'm bo doujañs evito. N'eus nemet eur reiz ma c'heller sevel warni eur gevredigez da badout : "Goulenn digant pep unan diouz e c'halloud-den ha rei da bep hini diouz e ezommou". Ar peur rest ne deo nemet touellerez. Ar fachisted, n'eus fors a be vro e vefent, ne labouront, pe a ratoz kaer pe dic'houzvez, nemet da suraat beli ar perc'henned arc'hant war an denez. N'eus nemeto oc'h ober o mad eus an « unvaniez sakr », e Breiz evel e lec'h all. N'eus ket a gevredigez da c'hellout padout etre deñved ha bleizi. Ar reuz koz etre ar re wenn hag ar re ruz a zo deut da veza didalvez hizio hogen eun all a zo etre ar werin, (mat da laza, mat da labourat, mat da frita paourentez war billig an unvaniez) hag he sunerien gwad n'eus fors a be liou e vo o rochedou. Ar c'hrogad se abred pe ziwezat a vezo kaset da benn ha gwaz a ze evit an Emzao mar bez aet a-du gant an douellerien. »<sup>23</sup>*

Je n'ai pas le temps de polémiquer sur Hitler ou Musso. Ce n'est pas parce que les choses ont bien tourné jusqu'ici, que je leur serai déférent. Il n'y a qu'une règle sur laquelle on peut établir une société durable : "Demander à chacun selon ses possibilités et donner à chacun selon ses besoins". Le reste n'est qu'imposture. Les fascistes, de quelque pays qu'ils soient, volontairement ou involontairement, ne travaillent qu'à assurer l'autorité des capitalistes sur l'humanité. Eux seuls tirent bénéfice de l'"Union Sacrée", en Bretagne comme ailleurs. Il ne peut y avoir de société durable entre moutons et loups. Le vieux conflit entre les blancs et les rouges est devenu vain aujourd'hui, or il y en a un autre entre la masse (bonne à tuer, bonne à travailler, bonne à frir la pauvreté sur la *billig* de l'union) et les suceurs de sang, peu importe la couleur de leur chemise. Cette bataille-là, tôt ou tard, s'achèvera et tant pis pour l'*Emzao* s'il est du côté des imposteurs.

Ici, c'est Abeozen qui voyait juste. Mais avant que 1945 ne lui donne raison, il aura à son tour été séduit par les « imposteurs » qu'il dénonçait quelques années auparavant. D'autres voix réagissent à l'article antisoviétique de Mordrel. Kerlann lui fait part de sa réaction, et de celle de Keravel : « *K/avel a zo feuket gant da bennad-skrid a zivout skrivagnerien an URSS, hag a responto d'ezañ – war a lavar. A-enep eveljust. Me ne lavaran netra. An dud a-du pe a-enep ar Rusi am eus disfiziañs outo : petra ouezont ? Moarvat e vez darn eus ar wirionez hanter hag hanter, etrezo. »<sup>24</sup> C'était là une façon polie de signifier à Mordrel qu'il n'adhérait pas non plus franchement à son discours, mais de l'Allemagne il ne disait rien.*

22 E.G., « Défense de la culture », *Stur*, n°5-6, 1er janvier et 1er avril 1936, p. 113-126.

23 Fonds Mordrel, OM22 C1442, lettre de Fanch Elies (Abeozen) à Olier Mordrel, 15 mars 1936.

24 Fonds Mordrel, OM22 C1443, lettre de Jean Delalande (Kerlann) à Olier Mordrel, 21 mars 1936. « Keravel est froissé par ton article contre les écrivains d'URSS, et lui répondra – à ce qu'il dit. Contre, bien sûr. Moi je ne dis rien. Je me méfie des gens pour ou contre la Russie : que savent-ils ? Certainement qu'il y a une part de vérité de part et d'autre. »

« Tous ceux qui connaissent Mordrel savent avec quelle vigueur il excelle à mettre en valeur des points de vue nouveaux et pleins de vérité », s'emballait Debauvais en mai 1929, après un discours de son compère à l'occasion d'un pèlerinage commémoratif sur le lieu de bataille de Ballon<sup>25</sup>. Delaporte ne voulait plus partager cet enthousiasme.

Mais il ne faut pas se méprendre sur les intentions de Delaporte qui, avant mars 1937, n'est pas foncièrement antiallemand, pas plus qu'il n'est antiraciste. Les premières réelles charges antisémites, dans *Breiz Atao* renaissant de 1932<sup>26</sup>, ne semblent pas lui avoir posé de problème. Pas plus que le racisme et le nordisme que Mordrel louangea alors dans son *aperçu doctrinal*. D'ailleurs, pendant la Seconde Guerre mondiale, Raymond Delaporte leur donnera même son adhésion. C'est davantage l'introduction en Bretagne de conceptions politiques étrangères qui lui déplaît. Cette attitude est d'ailleurs dans l'air du temps : après 1934, il est en effet assez mal venu de se revendiquer de quelque influence étrangère que ce soit<sup>27</sup>. Puisque non-bretons, nazisme et Troisième République ne valent guère mieux l'un que l'autre. Et encore, les choses passent-elles bien mieux lorsqu'elles sont exprimées en breton. On se souvient du seul reproche qu'il avait formulé à l'encontre de *SAGA* : le programme n'était pas exprimé dans cette langue. On peut en déduire qu'un modèle étranger pourrait devenir acceptable pour peu qu'il soit exprimé dans la langue nationale. Par exemple, en 1934, la présentation du journal nationaliste flamand *Der Ring* lui donne l'occasion de présenter le mouvement *Verdinaso* (*Verbond der Dietsche Nationaal-Solidaristen* - Union des national-solidaristes thiois), dont il apprécie l'organisation<sup>28</sup>, et dont il connaît le journal, *Hier Dinaso* !<sup>29</sup>. Delaporte fait du parti de Joris van Severen, certes catholique mais influencé par les exemples allemands et italiens, une source d'inspiration pour apprendre aux Bretons la discipline et combattre leur individualisme atavique. Son expérience des dysfonctionnements du parti, et de ses problèmes financiers, sont évidemment pour beaucoup dans l'attrait qu'exerce le *Verdinaso* sur Delaporte. Mais il n'est pas insensible à l'image que ce parti véhicule. Aussi, alors qu'il est en Allemagne où il passe un an d'études, son frère Yves se rend au quatrième congrès de ce parti, qui a lieu le 4 août 1935, près de Bruges. Il assiste au défilé, constate la force du culte du chef. Mais aussi, il rapporte une série de douze photographies, qui lui permettent de partager la journée avec Raymond. Ce dernier a rassemblé ces images, précisément légendées, dans un classeur<sup>30</sup>.

---

25 F.D., « Notre pèlerinage à Ballon », *Breiz Atao*, n°51, 2 juin 1929, p. 2.

26 Voir par exemple, J. la B., « Le Juif et "Notre Juif" », *Breiz Atao*, 20 novembre 1932, p. 1-2.

27 SOUCY R., F. CHASE, J. PHILLIPS, et A. PROST, *Fascismes français ?*, *op. cit.*, p. 57.

28 R.D., « Documents sur la Flandre Nationaliste. Le Mouvement Dinaso », *Breiz Atao*, n°202, 1er juillet 1934, p. 3.

29 Il en a conservé un exemplaire, daté du 21 avril 1934, dans ses archives.

30 CRBC, fonds Delaporte, carton 2, album gris. Quelques-unes d'entre elles furent ensuite publiées dans la lettre-circulaire du PNB *Triskell*, en septembre 1943, p. 8.



Reportage photographique d'Yves Delaporte au quatrième congrès du Verdinaso, 1935.

CRBC, fonds Delaporte, carton 2, album gris.

Le reportage commence par des vues de l'arrivée du *Dinaso Militanten Orde*<sup>31</sup>, ordre aristocratique politico-militaire qui fête alors sa première année. Les *DMO*, qui ont compté jusqu'à trois mille membres, marchent en rang, au pas. Ils sont vêtus d'un uniforme dessiné par Severen : chemise verte, cravate noire, bottes, ceinturon et baudrier. Rien d'original, mais de l'ordre et de la propreté. Il fait chaud, aussi ne portent-ils pas encore leur casquette, de forme si particulière. Suivent, également au pas, les jeunes du parti. Trois images, prises au cœur de la foule, permettent de voir l'assistance, bras droit tendu saluer le *Wilhelminer Lied*, comme si on y était. Le reportage est saisissant : on s'approche de l'estrade, pour assister au discours d'Ernst Voorhoeve, adjoint néerlandais de Severen, mais surtout pour voir ce dernier. Le col au ras du cou, l'uniforme impeccable, le cheveu court, tiré en arrière, la ceinture aussi lustrée que les bottes d'où bouffent des jodhpurs, notre homme promène son allure martiale sur le quart des clichés pris par Yves Delaporte.

31 Que Raymond note improprement « *Dietsche militante orde* », pour ordre militant thiois.



Enfin, et la boucle est bouclée, des hommes du *DMO* se tiennent devant une estrade saturée de drapeaux et de slogans écrits en gothique. Yves Delaporte a été très marqué par Severen, avec qui il a discuté à deux reprises<sup>32</sup>. Il a également été ébloui par l'ordre et la tenue des soldats commandés par le *Leider*, la fermeté de ce dernier, la force de son parti, qui lui inspirent le commentaire suivant : « Le Dinaso n'est ni fasciste, ni national-socialiste, parce qu'il n'est ni italien ni allemand ; il ne refuse pas de s'instruire là où c'est possible de le faire, mais il est thiois. [...] Il y a là pour nous une leçon : car nous pouvons, nous aussi, nous instruire partout. En restant nous-mêmes, en restant Bretons »<sup>33</sup>. Le modèle a beau être clairement allemand ou italien, le *Verdinaso* paraît rester thiois à Delaporte car au *Landdag*, on n'a parlé que flamand<sup>34</sup>. Cela veut dire qu'adopter les méthodes allemandes en Bretagne serait acceptable à condition de les inculquer en breton.

Aussi, ce n'est pas l'influence de l'Allemagne, ni du national-socialisme, que Delaporte critique dans son article. D'ailleurs, il pense que l'Allemagne pourrait fournir au mouvement breton des exemples et des idées saines et utiles<sup>35</sup>. L'ordre, la discipline, l'obéissance au chef sont des vertus qui l'intéressent. Pendant la Seconde Guerre mondiale, devenu chef du PNB, Raymond Delaporte se rappellera de cela, alors que son parti organisera ses propres grand messes. Il n'est pas réfractaire au fascisme. Un programme d'action rédigé de sa main, conservé dans les papiers de Denise Guieysse, prévoit « la formation d'un gouvernement provisoire de forme dictatoriale [...] Il ne faut pas songer en effet à créer un parlement en pleine crise, en pleine tempête »<sup>36</sup>. Cette dictature permettrait au PNB de « rendre à tous les Bretons, le sens national, le respect de leur personnalité collective, la volonté de sortir de l'état d'abêtissement intellectuel, de veulerie morale, et de médiocrité matérielle où ils s'abandonnent ». En revanche, les théories de Rosenberg – Delaporte résume l'influence allemande sur Mordrel et Lainé à cela – lui paraissent inadaptées à la Bretagne et c'est là tout le sens du geste de Raymond Delaporte lorsqu'il publie la lettre de Le Diberder et la commente.

« Dans un Kuzul secret, se souvint Lainé, R. Delaporte nous déclara : "Si B.A. se fait condamner par Rome comme l'Action française, je démissionne" »<sup>37</sup>. De son propre aveu, le pseudonyme « *Furic* », « le petit sage », n'est pas révélateur de modération, mais un simple clin d'œil généalogique. Ce qu'il condamne, ce n'est pas le nazisme lui-même, pas plus que le racisme : c'est la déification de la race. Un mois avant qu'il ne publie son papier dans *Breiz Atao*, *L'Ouest-*

---

32 Archives Dénitel, lettre d'Yves Delaporte à Alain Dénitel, 25 avril 1973.

33 Y. Douguet, « Le IVe "Landdag" du Verdinaso », *Breiz Atao*, n°231, 1er septembre 1935, p. 1. Yves Delaporte a été en Allemagne de la fin de l'année 1934 à la fin de l'été 1935.

34 *Id.*

35 R. Furic, « La position de Breiz Atao reste nationale », *Breiz Atao*, n°274, 18 avril 1937, p. 3 et 4.

36 CRBC, fonds Denise Guieysse-Luec, DGL2 T6, programme d'action pour le PNB. Le document évoque le PNB de *Breiz Atao* et a été écrit avant que Delaporte ne quitte le parti, c'est-à-dire entre 1931 et 1937. La crise qu'il évoque permet de le situer plus précisément au début des années 1930.

37 CRBC, fonds Lainé, CL3 C198, lettre de Célestin Lainé, non datée.

*Eclair* titra : « Le nouveau kulturkampf. Énergique protestation du Pape contre la persécution des catholiques en Allemagne »<sup>38</sup>. Quelques jours auparavant, le 21, une encyclique que Pie XI avait publiée le 10 mars, avait été lue dans les églises du *Reich*, après y avoir été introduite secrètement. Exceptionnellement rédigée en allemand, *Mit brennender Sorge*, « Avec une anxiété brûlante », dénonce la violation du Concordat de 1933 par le régime nazi et les actions qu'entreprend ce dernier en vue de démanteler la puissance temporelle de l'Église catholique. L'adoption du racisme comme doctrine officielle d'État, les déclarations anticléricales ou païennes de dignitaires du régime accroissent l'anxiété pontificale<sup>39</sup>. Entre autres choses, Pie XI dit ceci :

« Quiconque identifie, dans une confusion panthéistique, Dieu et l'univers, abaissant Dieu aux dimensions du monde ou élevant le monde à celles de Dieu, n'est pas de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque, suivant une prétendue conception des anciens Germains d'avant le Christ, met le sombre et impersonnel Destin à la place du Dieu personnel, nie par le fait la Sagesse et la Providence de Dieu, qui " fortement et suavement agit d'une extrémité du monde à l'autre " (Sagesse, VIII, 1) et conduit toutes choses à une bonne fin : celui-là ne peut pas prétendre à être mis au nombre de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de l'État, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine - toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable,- quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu : celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi »<sup>40</sup>.

L'allusion au *Mythe du XXe siècle* est transparente. Dans son article, Delaporte évoque Rosenberg et dénonce « les attaques, plus ou moins voilées, contre la morale chrétienne »<sup>41</sup>, ainsi que l'introduction en Bretagne des concepts de nordisme et de racisme. « Sur le terrain politique, écrit-il, ces concepts ne sont pas moins nuisibles ; déifiant la race ils finissent par déterminer une opposition d'abord sourde puis ouverte entre leurs tenants et les Bretons restés dans la réalité vivante de la Bretagne moderne »<sup>42</sup>. Autrement dit, Lainé et Mordrel brisent un concordat tacite, sur lequel se serait bâti le mouvement nationaliste breton. En effet, dans son programme *SAGA*, Mordrel, s'il garantissait « la liberté de conscience et de religion, sous réserve de respect de l'effort

38 *L'Ouest-Éclair*, 22 mars 1937, p. 1.

39 Voir BOUTHILLON F., *La naissance de la Mardité. Une théologie politique à l'âge totalitaire. Pie XI (1922-1939)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2001, p. 211-267.

40 *Actes de S.S. Pie XI, Encycliques, Motu Proprio, Brefs, Allocutions, Actes des Dicastères, etc. Texte latin et traduction française*, tome XVI (Année 1937), p. 14.

41 R. Furic, « La position de Breiz Atao reste nationale », *Breiz Atao*, n°274, 18 avril 1937, p. 3 et 4.

42 *Id.*

national »<sup>43</sup>, prévoyait à l'article 37 : « Respect de la foi chrétienne, comme étant la seule base de la moralité et la spiritualité de notre peuple »<sup>44</sup>. Il y avait bel et bien concordat, désormais brisé. Lainé et Mordrel incarnent ce que dénonce le Pape.

Des commandements de Dieu, Pie XI dit aussi : « Ils valent indépendamment du temps et de l'espace, du pays et de la race. De même que le soleil de Dieu luit sur tout visage humain, de même sa loi ne connaît ni privilège ni exception »<sup>45</sup>. Delaporte ne prétend pas autre chose, quand il écrit : « Il ne viendra à l'idée d'aucun de ceux qui vivent dans les réalités bretonnes – et je parle ici en me plaçant à un point de vue strictement politique – de prétendre mettre le nationalisme breton en opposition avec l'Église catholique, sous prétexte qu'au point de vue religieux, celle-ci s'occupe de tous les hommes sans distinction "de races, de nations, de classes" »<sup>46</sup>. Là où Pie XI pointe du doigt la « création, plus ou moins arbitraire, de la spéculation et du désir humain »<sup>47</sup>, Delaporte s'en prend aux « spéculations de dilettantes »<sup>48</sup>. L'un et l'autre, enfin, s'inquiètent du sort de la jeunesse, soumise à des influences néfastes. Si, en avril 1937, Raymond Delaporte s'insurge soudain contre ce qu'il avait toléré jusqu'alors, c'est parce qu'il obéit au Pape.

À cela, Delaporte ajoutera, bien des années plus tard, un argument purement pragmatique, exempt de toute condamnation idéologique. Pour lui, les lecteurs de *Breiz Atao* n'étaient pas intéressés par la philosophie païenne et le racisme, thèmes intéressants pour les intellectuels, mais pas pour un journal déjà trop peu adapté à la propagande populaire. Tout cela était trop « dans les nuées »<sup>49</sup>.

De son côté, Yves Delaporte peut bien clamer son aversion pour le nazisme, qu'il dit avoir ressentie dès son voyage en Allemagne<sup>50</sup>, son argument ne tient pas. Les perquisitions menées chez Marcel Guieysse en octobre 1939 mirent au jour une correspondance entre ce dernier et Margarete Kunische, femme d'un sous-secrétaire d'État du gouvernement du *Reich*. Dans une première lettre, datée du 20 février 1934, on pouvait lire : « Je trouve beaucoup que votre Mouvement ressemble à ce que notre Führer a voulu pour nous et pour notre pays. Je suis enchantée de l'intérêt que vous avez pour nous et que vous ayez lu Mein Kampf. J'ai pris note de la visite que va nous faire à Berlin M. Delaporte »<sup>51</sup>. C'est aussi en émissaire de tendances amies qu'Yves Delaporte se rendait en

43 A.C., « S.A.G.A. », *Breiz Atao*, n°170, 12 mars 1933, p. 1-3.

44 *Id.*

45 *Actes de S.S. Pie XI, Encycliques, Motu Proprio, Brefs, Allocutions, Actes des Dicastères, etc. Texte latin et traduction française*, tome XVI (Année 1937), p. 15.

46 R. Furic, « La position de Breiz Atao reste nationale », *Breiz Atao*, n°274, 18 avril 1937, p. 3 et 4.

47 *Actes de S.S. Pie XI, Encycliques, Motu Proprio, Brefs, Allocutions, Actes des Dicastères, etc. Texte latin et traduction française*, tome XVI (Année 1937), p. 15.

48 R. Furic, « La position de Breiz Atao reste nationale », *Breiz Atao*, n°274, 18 avril 1937, p. 3 et 4.

49 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3A.

50 DÉNIEL A., *Le mouvement breton*, *op. cit.*, p. 200-201.

51 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 31 octobre 1939.



Allemagne. Un second courrier, du 14 janvier 1935, confirme ce rôle, qu'il sembla remplir à merveille : « Nous étions très heureux des deux visites de Delaporte et espérons de le revoir chez nous quelques fois pendant son séjour à Berlin [...] M. Delaporte nous a donné beaucoup de nouvelles de votre Mouvement et nous intéresse énormément. Espérons que, pas trop loin de là, vous serez libres »<sup>52</sup>. Dès l'été 1936, Yves anime le *Bulletin des Minorités Nationales en France*, fondé par Mordrel, qui devient *Peuples et Frontières* début 1937, sous l'impulsion de Tevenar. Yves Delaporte était alors à la direction de la revue, dont il expliqua le changement de cap. Il était désormais nécessaire d'élargir le cadre de la publication aux petits peuples d'Europe, et plus seulement aux minorités françaises, ne serait-ce que dans le but d'assurer l'existence matérielle de la revue. Au début de l'année 1937, Tevenar n'apporta pas son aide financière sans contrepartie. De fait, *Peuples et Frontières*, vitrine internationale de *Breiz Atao* à destination des pays du Nord, devint l'expression d'une alliance nordique en France réactivée par ce dernier autour de la Flandre, de l'Alsace et de la Bretagne. « En contribuant, dans une faible mesure, à la libération de ces peuples opprimés, écrivit Yves Delaporte, nous aurons, en même temps, contribué à libérer l'Europe de l'étatisme oppresseur, à mettre fin au cauchemar des guerres impérialistes, à établir une paix réelle basée sur les principes de la justice et du Droit. » Il s'agissait bien de démanteler la France et de redessiner la carte de l'Europe dans un système convenant de l'Allemagne. Yves Delaporte ne pouvait pas l'ignorer, pas plus que Raymond, qui d'ailleurs livra quelques articles à la revue, avant de quitter le PNB en avril 1937. Yves Delaporte ne quitta la direction de *Peuples et Frontières* que contraint et forcé à l'automne 1937. Mordrel ne l'aimait pas.

Quarante ans plus tard, ce dernier verra dans la réaction de Delaporte en 1937 le début de cabales destinées à le chasser de la direction du parti<sup>53</sup>. Sur le coup, Mordrel répond sans tarder, aidé en cela par Debauvais, qui avait pourtant su trouver Delaporte lorsqu'il avait besoin de lui et de ses deniers. Ce dernier assure que Debauvais désapprouvait Mordrel mais que, dépourvu de toute capacité de jugement dès qu'ils étaient ensemble, il ne pouvait lui résister<sup>54</sup>. Ainsi, à son retour d'Allemagne, le chef aurait été retourné. Il semble pourtant que Debauvais savait très bien ce qu'il faisait.

Ce dernier était en Allemagne lorsque l'encyclique fut lue. Le mois précédent, il avait eu une discussion avec un jeune Allemand qu'il avait accompagné à une messe dite dans la chapelle protestante de Badenweiler. Il écrivit alors à sa femme :

---

52 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 31 octobre 1939.

53 Fonds Mordrel, OM33 C4834, lettre d'Olier Mordrel à Jacques Quatreboeufs, 20 septembre 1977.

54 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3A.

« Komz a reomp eus an trede Reich hag eus kudenn ar relijion. A-du gant Hitler emañ evit pep tra. Lavarout a ra emañ ar gatoliked gant an trede Reich eged ar re all. Arabat enebi ouz ar relijion ; met holl gatoliked ar vro a c'houlennfe digant Hitler derc'hel gwiriou ar relijion. Eveljust eun darn eus hitlerien a zo eneb ar gatoliked. Arabat kredi o deus an holl galloud e Berlin. N'emaint ket o unan en trede Reich, a lavar. »<sup>55</sup>

Nous parlons du troisième Reich et du problème de la religion. Il est d'accord avec Hitler sur toute chose. Il dit que les catholiques sont avec le troisième Reich comme les autres. Il ne faut pas s'opposer à la religion ; mais tous les catholiques du pays demanderaient à Hitler de respecter les droits de la religion. Évidemment une partie des hitlériens est contre les catholiques. Il ne faut pas croire qu'ils ont tous les pouvoirs à Berlin. Ils ne sont pas seuls dans le troisième Reich, dit-il.

Il est donc hors de doute que Debauvais devait se ranger à l'avis des chrétiens et de leur souverain pontife. Or, lorsqu'il rentre en Bretagne, il s'arrête à Paris et, mis au courant de la situation par Mordrel, lui donne raison, non parce qu'il l'aurait convaincu, mais tout simplement parce qu' « ayant donné des assurances à ses alliés, Debauvais ne pouvait les renier »<sup>56</sup>. Ces alliés, c'est Tevenar, avec qui début février 1937, Debauvais a établi un projet d'alliance<sup>57</sup>. Aussi, le « point final » qu'il publie début mai, tout en faisant l'éloge de Delaporte, entend fermement le ramener à de meilleures dispositions : il faut éviter les polémiques qui divisent<sup>58</sup>. Mais s'il prétend apporter un point final à cette discussion, c'est pourtant Mordrel qui aura le dernier mot, dans un papier intitulé « Réponse d'O. Mordrel, Directeur de "Stur" », faisant suite à celui de Debauvais.

Mordrel s'attache à distinguer le racisme allemand, mystique d'État, du racisme breton, « sorte de sentiment de famille »<sup>59</sup>, qui fonderait le mouvement breton. Il oppose les théories des « ethnologues matérialistes » à l'unité nordique qui, selon lui, « est d'ordre spirituel avant tout »<sup>60</sup>. C'est donc dans la littérature, la mythologie et la philologie que l'on retrouve cette unité. Ici Mordrel change son fusil d'épaule : quelques mois auparavant, à l'occasion de l'article de Lainé « Nos deux bases : Irlande et Prusse », il mettait les lecteurs de *Stur* en garde contre les mirages de la philologie. Désormais, il s'appuie sur ce que des savants – allemands et proches de la DGKS, on s'en doute – nomment le « vocabulaire du Nord-Ouest »<sup>61</sup>. Aussi, conformément à ce qu'il écrivait déjà cinq ans auparavant dans son *Aperçu doctrinal*, il affirme : « Il y a plus de trente ans que la science sociale a reconnu la disparition ou la fusion des races physiques et leur a substitué la notion de race

---

55 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 174. Sa lettre date du 7 février 1937.

56 *Ibid.*, p. 217.

57 *Ibid.*, p. 172.

58 F. Debauvais, « Point final », *Breiz Atao*, n°275, 2 mai 1937, p. 3.

59 O. Mordrel, « Réponse d'O. Mordrel, Directeur de « Stur », *Breiz Atao*, n°275, 2 mai 1937, p. 3-4.

60 *Id.*

61 *Id.*

sociale »<sup>62</sup>. Cependant, son attitude quant aux critères physiques est plus qu'ambiguë. Il écrit : « Le guerrier de haute taille, blond, aux yeux bleus, n'est qu'un symbole, une évocation d'époques grandioses et révolues, un parti-pris esthétique, tant il est évident qu'une peau blanche fait plus songer à la Bretagne ou à la Norvège qu'un cuir de moricaud ». Mais, de fait, il explique que les Bretons sont d'anciens géants qui ont rapetissé et vu leurs cheveux foncer du fait du climat et de la pauvreté du sol calcaire. De fait, son racisme n'est pas seulement social, comme il le prétend. « Pour l'homme de la glèbe, écrit-il, chez nous, n'est pas Breton celui qui n'a pas de sang, dont la nature physique et l'instinct ne trahissent pas de suite l'atavisme breton »<sup>63</sup>. Pour le moins, la réponse qu'il apporte à ce sujet reste confuse.

Enfin, au jeune militant qui prétendait donner à son aîné des leçons de nationalisme breton, Mordrel précise, fort justement, qu'il est attaché à la définition du nationalisme breton depuis dix-huit ans. « On ne m'apprendra pas ce que c'est que la nationalisme breton, écrit-il, à moins de me renvoyer aux textes classiques de *Breiz Atao*, notamment la brochure "Pensées", ou la brochure "Le Nationalisme breton" dont je m'excuse d'être l'auteur... »<sup>64</sup>. De fait, Mordrel a toujours tâché de dissocier l'idée bretonne de l'idée catholique : la polémique de 1925 avec le *Bleun-Brug* lui avait donné raison. Il rappelle son respect de la religion chrétienne, mais conteste son exclusivité : respecter le passé ce n'est pas pour autant renoncer à créer et lutter. Aussi, à Delaporte qui prétendait que la position de *Breiz Atao* n'avait pas changé et restait nationale, Mordrel répond : « La position de Breiz Atao n'a pas varié. Mais elle n'est pas de prendre la Bretagne telle qu'elle est, c'est-à-dire ignorante, honteuse, trompée, dévoyée et française. Elle est de la relever et de la diriger »<sup>65</sup>. Mais, peut-être conscient des faiblesses de son texte et soucieux de continuer la discussion dans d'autres colonnes que celles de *Breiz Atao*, Mordrel promet pour le mois de juillet une étude plus approfondie du nordisme, dans *Stur*. Ce faisant, il respecte le principe énoncé par Delaporte, qui veut que *Stur* et *Breiz Atao* aient chacun leur rôle. Bien plus, dans le numéro de juillet 1937 de sa revue, Mordrel cherche la conciliation. Après tout, deux ans plus tôt, il avait bien réussi à attirer à lui l'instituteur communiste Keravel, qui avait su mettre un mouchoir sur ses convictions politiques quand il s'était agi de renflouer les caisses d'*Ar Falz*<sup>66</sup>. Plusieurs articles sont autant de mains tendues en direction de Delaporte. Dès les premières pages, dans « Au sextant », Mordrel donne un cap qu'il espère partagé par tout le mouvement nationaliste breton, dont il dit :

« Il ne gagnerait rien à s'interdire la marche en avant sous prétexte de ménager les préjugés des couches inférieures de son public ou d'amadouer des milieux qui sont aux antipodes de son

---

62 *Id.*

63 *Id.*

64 *Id.*

65 *Id.*

66 Fonds Mordrel, OM8 C234, lettre d'Armand Keravel à Olier Mordrel, 29 octobre 1935.

idéal. Mais il y perdrait à coup sûr toute chance de s'imposer et de dominer, donc de vaincre après avoir reçu des coups et en avoir donné.

Ceci est notre pensée, mais nous ne désirons l'imposer à personne et les militants bretons qui gardent des manières de voir que nous avons perdues, sont assurés de notre estime. Car, plus important que notre point de vue particulier, est l'union solide de tous les Bretons de bonne volonté, et l'harmonisation des efforts de toutes les tendances sur le terrain national. »<sup>67</sup>

Pour preuve de cette volonté de concorde, Mordrel avance plusieurs fois, en concordance avec Delaporte, que le mouvement breton « doit rejeter ce qui n'est pas lui-même, au lieu de se vêtir de ce qui ne lui appartient pas »<sup>68</sup>. Et d'en appliquer l'idée à un thème cher au cœur du jeune militant, la langue bretonne. « Si nous devons, à grands coups de *broâdelez, denelez, gwerinelez* et autres *araokaat*<sup>69</sup>, nous contenter de broder des mots bretons généralement disgracieux, souvent inacceptables, sur des concepts spécifiquement français, il est inutile de parler de culture bretonne »<sup>70</sup>, assure Mordrel, déchirant d'un coup les déguisements bretons dont Hemon – quiconque lit Mordrel à ce moment-là aura saisi l'allusion – pare le vocabulaire et la syntaxe française. Dans la foulée, Mordrel donne l'exemple et travaille sur les mots *den, gwad, gouenn, pobl, bro, stad, rumm, sterenn, stumm*<sup>71</sup> et les utilise pour créer des expressions présentées comme plus spécifiquement bretonnes<sup>72</sup>. C'est un lexique capable d'exprimer en breton le racisme que Mordrel élabore. L'idée est claire : pensée et formulée en breton, cette doctrine pourrait perdre son caractère importé et devenir acceptable. Cette idée que le breton permet bien mieux que le français d'exprimer des idées ardues, il la tient de l'abbé Gantois. Dans *Le règne de la race*, ce dernier prétend en effet « qu'il est malaisé de discuter de ces concepts en une langue comme le français, si manifestement inférieure à l'allemand en ce qui concerne le vocabulaire se rapportant à la philosophie politique »<sup>73</sup>. Comme il le fait à Lamour et à sa revue *Plans*, Mordrel accorde à Gantois et à son ouvrage une influence capitale dans les théories qu'il développe dans *Stur*<sup>74</sup>.

L'abbé publia *Le règne de la race* en 1936. On ne sait rien des origines de la rédaction de cet ouvrage. Tout au plus imagine-t-on que son titre constitue une référence ironique au *Règne de la grâce*, que Maurice Pujo écrivit en 1894 dans sa période gauchiste, avant de devenir le fondateur

---

67 O.M., « Au sextant », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 7-9.

68 *Id.*

69 Ces néologismes veulent dire : nationalité, humanité, démocratie et progrès.

70 O.M., « Au sextant », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 7-9.

71 Homme, sang, race, peuple, pays, état, catégorie, nord, forme.

72 O.M., « Roll-geriou ar gouennelouriez », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 33-38.

73 DECLÈNE A., *Le Règne de la race. Vers un monde nouveau. Le point de vue d'un chrétien*, Paris, Sorlot, 1936, p. 47-48.

74 Fonds Mordrel, OM 38 T68, notes restantes de *L'idée bretonne*. Les deux hommes ont semble-t-il échangé une correspondance dont il ne reste rien : elle fut détruite en 1944, voir GHILLEBAERT C.-P., *L'abbé Jean-Marie Gantois (1904-1968)*, *op. cit.*, p. 348.

des Camelots du Roi, en 1908<sup>75</sup>. Il semble qu'après *Mit brennender Sorge*, Gantois ait abandonné le pseudonyme de Decléene sous lequel il écrivit ce livre<sup>76</sup>. Il est probable en effet que l'encyclique l'ait quelque peu perturbé. Quoi qu'il en soit, son livre sortait à peine de l'imprimerie que Mordrel en faisait la recension dans *Stur*. Il ne fut pas le seul. *Esprit* fit un sort à l'ouvrage, résumé en une formule lapidaire : « Propagande hitlérienne. Un Flamand s'y est prêté au nom du Christ »<sup>77</sup>. Il est vrai que, dans son livre, Gantois n'était pas tendre avec les « relèves » parisiennes, raillant le « pullulement même des écoles squelettiques et des organes confidentiels [...] preuve qu'aucune idée, en France, ne possède assez de vertu interne et de dynamisme pour être le centre d'un mouvement vraiment national »<sup>78</sup>. La charge pouvait même être virulente, l'abbé écrivait : « Ceux qui passent pour les plus profonds d'entre ces penseurs, hypnotisés par un néo-thomisme auquel ils s'accrochent avec l'acharnement de convertis, croient avoir tout résolu lorsqu'ils ont "distingué pour unir" et exalté, en face de l'Individu décrié, la Personne... »<sup>79</sup>. D'une manière générale, c'est *Esprit*, *L'Ordre Nouveau*, *L'Homme nouveau* qui étaient ici brocardés. Maritain, en particulier, était clairement visé.

On s'en doute, Mordrel ne pouvait qu'approuver l'abbé. Aussi, la recension qu'il fit de son ouvrage fut tout le contraire de celle d'*Esprit* : diserte et élogieuse. Si Mordrel pointe l'enthousiasme excessif de Gantois pour le *Führer*, c'est bien parce que l'abbé « substitue purement et simplement les Germains aux Celtes dans l'élaboration du monde médiéval »<sup>80</sup>. S'appuyant sur Rosenberg, mais aussi Maître Eckhart, Gantois avance l'idée que face à une Méditerranée latine convertie au paganisme depuis la Renaissance et la redécouverte de l'Antiquité, c'est l'Allemagne qui, dorénavant, reste véritablement chrétienne. Surtout, le christianisme selon Gantois n'est pas incompatible avec le racisme.

Sous le titre de « Racisme biblique », le VI<sup>e</sup> chapitre du livre entend dénoncer l'antagonisme qu'on a voulu trouver entre le christianisme et le particularisme ethnique. Gantois cite un article publié dans la mouvance de l'Université de Louvain<sup>81</sup> :

« La doctrine du racisme est celle de la *rédemption* de la nature humaine par ma conscience que celle-ci prend de sa volonté de devenir elle-même. Elle exprime la force de l'homme germain et nordique, type le plus parfait de l'humanité. Elle admire le Germain puissant et pur, se dressant

---

75 GHILLEBAERT C.-P., *L'abbé Jean-Marie Gantois (1904-1968)*, op. cit., p. 67.

76 *Ibid.*

77 Non-signé, « Le règne de la race », *Esprit*, n°51, décembre 1936, p. 518.

78 DECLÉENE A., *Le Règne de la race*, op. cit., p. 42.

79 *Ibid.*

80 E.G., « Le Règne de la Race », *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 102-116.

81 *Theologen in den storm. Nieuw Vlaanderen*, 22 décembre 1934. Sur l'implication des catholiques dans la théorisation du racisme, voir JUCQUOIS G. ET P. SAUVAGE, *L'invention de l'antisémitisme racial (1850-2000). L'implication des catholiques français et belges*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2001.

"freudig wie ein Held zum Siegen"<sup>82</sup>..."

"Le catholicisme, lui, est la religion du triomphe et de la victoire. Nous ne méprisons pas la nature humaine : nous croyons certes qu'elle est affaiblie par le péché, mais aussi que, par la nouvelle naissance de la grâce, elle est rendue capable de former, dans le Christ, une race nouvelle et sans tache, prête au combat et sûre du succès »<sup>83</sup>.

On le sait, Gantois était gagné au christianisme positif de Rosenberg, prôné par Hitler. Mais il ne s'en tenait pas à cette unique et trop succincte démonstration. Il poursuivait en assurant que la thèse de la supériorité de la race aryenne dans le monde des hommes ne s'opposait en rien à l'égalité des races quant à la Rédemption. De plus, cette inégalité terrestre ne conduisait pas fatalement à la domination d'une race sur l'autre. Gantois défendait le principe simple du « chacun chez soi »<sup>84</sup>, qui le portait à croire que le *Führer* réfutait tout expansionnisme pangermanique ainsi que toute velléité coloniale. À cela, Gantois ajoutait le rejet de toute immigration, comportant le risque d'une contamination de la race accueillante, pas même au titre de « troupes "indigènes" en garnison sur le Rhin ». Si de telles conditions avaient été respectées, le petit Olivier Mordrelle aurait peut-être eu un père plus présent, qui aurait été plus proche de son fils que des noirs. Aussi, lorsque Gantois évoque la formation d'un vaste État noir de Paris, « ville nègre » à Tombouctou, Mordrel abonde en son sens, en écrivant : « Nous sommes des Français pour les mauvais jours. Quand on n'a plus besoin de nous, la mode est aux députés nègres, aux électeurs nègres, aux danseurs nègres, aux romanciers nègres, à l'art nègre et même, - allez voir à Paris et à Marseille, - aux souteneurs de la même couleur. Tout cela nous remplit la bouche de dégoût »<sup>85</sup>.

À la rigueur, le blanc pouvait assumer sa mission civilisatrice auprès des peuples inférieurs, à condition qu'ils ne deviennent pas des déracinés, des métis « épaves de couleur perdues dans le prolétariat anonyme et *heimatlos* d'Europe »<sup>86</sup>. Dans cette optique, pour Gantois, le racisme est une façon de préserver la Création : condamner le métissage est une garantie contre la corruption de l'œuvre divine. Enfin, l'abbé évoque la colère de Noé dans les Écritures, où ce dernier pria pour assurer la suprématie de Japhet sur Sem et Chanaan. Et de conclure : « C'est dans l'Ancien Testament que la race blanche trouve le fondement historique de sa mission, la charte de ses droits. Que peut demander de plus l'Église ?... ». Aussi, le racisme, mis en application par le nazisme, était-il le dernier espoir du christianisme et de la civilisation contre le communisme.

C'est sur ces dernières idées que s'acheva la recension de Mordrel, parue dans *Stur* avant la

---

82 « Joyeusement comme un héros à la victoire », citation du poème *An die Freude*, de Friedrich Schiller.

83 DECLEENE A., *Le Règne de la race*, op. cit., p. 99-100.

84 *Ibid.*, p. 105.

85 J. La Benelais, « Nous sommes revenus à l'idéal de notre race », *Breiz Atao*, n°240, 5 janvier 1936, p. 1.

86 *Ibid.*, p. 106. Mordrel pensait, comme Gantois, qu'un noir préservé de tout mélange valait mieux qu'un métis, fût-il d'origine blanche. C'est en vertu de cette idée qu'il faut comprendre l'anticolonialisme professé par *Breiz Atao* dans les années 1930.



polémique ouverte par l'encyclique du 14 mars 1937, qui nécessita un nouveau recours à l'ouvrage. À la fin de l'été 1937, Mordrel chroniqua à nouveau *Le règne de la race* pour *Breiz Atao*. Libre à chacun de penser ce qu'il veut du Troisième Reich, dit-il en substance, mais ce qui se passait en Allemagne, par son audace et ampleur, invitait tout de même à réflexion. Outre Gantois, il appela à la rescousse Mgr Alois Hudal, évêque de la communauté allemande de Rome, auteur de *Die Grundlagen des National-Sozialismus*<sup>87</sup>, en quoi Mordrel voyait un ouvrage sensationnel. Évêque autrichien et recteur de l'église nationale allemande de Santa Maria dell'Anima à Rome, Hudal avait en 1934 condamné le nazisme, adressant au Saint-Office un rapport dénonçant les dangers du racisme, du nationalisme radical et du totalitarisme étatique. Il avait même demandé la condamnation de ces « trois hérésies modernes »<sup>88</sup> par voie de syllabus ou d'encyclique. *Mit brennender Sorge* en fut le résultat. Mais entre temps, Hugal fit paraître ses « Fondements du national-socialisme », où il distinguait deux courants : celui de Rosenberg, à gauche, révolutionnaire et antichrétien, qu'il fallait combattre ; et celui de Göring, à droite, conservateur et favorable au christianisme, avec lequel il était possible de s'entendre. Mordrel cherchait ainsi à montrer que le promoteur de l'encyclique de mars 1937, qui avait provoqué la réaction de Raymond Delaporte, était en fait un homme d'Église séduit par le nazisme. « Il faut lire ces ouvrages pour s'ouvrir à d'autres horizons, d'autant que la langue du nord est familière aux bretons instruits »<sup>89</sup>, assura-t-il.

Le livre de Gantois eut un tel impact sur Mordrel que sa lecture lui inspira « l'ouvrage parallèle que devra donner le plus tôt possible l'un de nos érudits bretons, sous peine de voir l'idée du celtisme diminuer dans cet ensemble culturel nordique qui s'élabore et avec lequel nous avons de si puissantes attaches. »<sup>90</sup> En guise d'ouvrage parallèle, Mordrel écrivit « Racisme breton ».

Avec l'aide de Lainé, qui livre le chapitre « Racisme et nationalisme », Mordrel, sur plus de vingt pages, définit son « Racisme breton ». Perçu comme la radicalisation de son discours, l'article est une affirmation de principes déjà énoncés, autant qu'une tentative de convaincre Delaporte. Mordrel rappelle d'abord une idée ébauchée dans sa réponse du mois de mai : pour ne pas être une simple construction politique à la française, la Bretagne doit s'appuyer sur l'idée de la communauté de sang et cette idée peut être considérée comme spécifiquement bretonne. Il affirme :

« Notre racisme nous commande de rester Bretons, de chérir nos traits de caractère essentiellement celtiques. Il nous pousse dans les bras de nos frères et de nos parents de race,

---

87 « Les fondements du national-socialisme »

88 CHENAUX P., *Pie XII, diplomate et pasteur*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p. 209-218. Je remercie Marie Levant pour cette référence.

89 Y.P., « Les livres. A. Declenne, *Le règne de la race* », *Breiz Atao*, n°285, 19 septembre 1937, p. 4.

90 E.G., « Le Règne de la Race », *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 102-116.

mais en même temps il nous commande de nous concentrer sur nous-même et de nous défendre des influences étrangères. C'est être raciste breton que de sentir profondément les liens millénaires qui nous unissent aux Germains. C'est être raciste breton que de s'éloigner de ce qu'il y a pour nous de déséquilibré et de trouble dans le germanisme, de primitif et de choquant chez certains Allemands. »<sup>91</sup>

On ne saurait mieux chercher à amadouer Delaporte. Aussi s'attache-t-il à établir ce qui distingue ce racisme breton du racisme allemand. Une fois encore, Mordrel réfute les théories des ethnologues qui, « formés à l'étude des espèces animales »<sup>92</sup>, sont responsables de la confusion entretenue entre l'idée de race et celle de type physique. Il précise bien qu'il n'a rien à voir avec ceux qui « déifient un type physique pour arriver à l'élaboration d'une grotesque religion de haras »<sup>93</sup>. Ces types physiques tiennent pour lui d'un idéal abstrait, arbitrairement établi à partir de quelques critères comme la taille, la couleur de peau, de cheveux, des yeux, la forme de la tête, entre autres. Mordrel en tire une conclusion très claire : « Aucune identification n'est possible entre les races qu'ils ont ainsi décrites et les peuples que nous connaissons. Personne ne sait si ces "races" ont jamais existé en tant que peuples ayant une vie commune quelconque. »<sup>94</sup> Mais la précision dont il amende son propos vient immédiatement le contredire. Si ces types physiques ont existé, ils sont bien trop mêlés aujourd'hui : à présent, les races physiques n'existent plus. Mordrel insiste :

« Plus important que les traits du visage ou la dimension sous la toise, sont les traits de l'âme et les aptitudes générales du peuple. *Le génie nordique* (Stumm-spered ar Sterenn) a été reçu en héritage par certains peuples *qui l'ont gardé*, qui en ont fait leur substance spirituelle, qui ont modelé d'après lui leur existence, alors que d'autres *peuples l'ont abandonné ou trahi*. La langue bretonne permet cette précieuse distinction entre le type anatomique dit nordique (nordek), conception matérialiste, et l'âme nordique (sterennek) transmise biologiquement au sein des deux races celtiques et germaniques héritières du nordisme (Gouennou sterennek). »<sup>95</sup>

Mais il précise, d'une part, que les Bretons insulaires arrivés en Bretagne étaient de type nordique et, d'autre part, que le peuple breton moderne, qui depuis le VIII<sup>e</sup> siècle n'a subi « aucune infusion appréciable de sang étranger, est en majorité d'origine authentiquement nordique (nordek) »<sup>96</sup>. Et d'en asseoir un postulat : « Il est de toute manière incontestable que *c'est à l'élément de dominante anthropologique nordique, que notre peuple doit sa physionomie et son caractère national.* »<sup>97</sup> Or, Mordrel prétend que le type a muté pour s'adapter au milieu physique, comme le

---

91 Olier Mordrel, « Racisme breton », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 39-63.

92 *Id.*

93 *Id.*

94 *Id.*

95 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

96 *Id.*

97 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

font les animaux. Ses contemporains bretons n'ont donc pas le type nordique, mais sont « *d'anciens blonds* »<sup>98</sup>. De fait, il écrit : « Le type nordique d'autrefois est devenu sur notre sol *le type nordique breton* (Stumm-korf nordek Breiz), différent du type scandinave, mais aussi caractérisé et d'une origine aussi noble. »<sup>99</sup> De toute façon, il reste persuadé que « les lois de l'hérédité sont telles qu'on peut trouver par exemple un individu très breton de type et d'âme, dans une famille entièrement française, à l'exception d'une grand-mère ou d'un grand-père. »<sup>100</sup> On comprend vite que c'est sa propre origine et sa petite taille qui conduisent Mordrel à tergiverser autour du concept de racisme physique. Sa promotion du « sterennisme » est une façon d'échapper à la toise et au décimètre qui ponctuent son propos. Mieux, il pense retrouver un jour les caractères anciens, perdus, et enrayer la dénordisation dont parlent Günther, ou encore Hermann Wirth, premier directeur de l'*Ahnenerbe*, qu'il cite en passant, sans toutefois préciser sa fonction. Hanté par le métissage, « monstruosité biblique »<sup>101</sup>, il envisage une politique eugéniste qui permettrait à la race de se purifier et de gagner quelques centimètres. Il écrit :

« On peut faire évoluer une race humaine vers un type idéal par des mesures d'eugénisme, en refrénant la reproduction des individus dégradés ou indésirables, et en encourageant le pullulement des sujets nobles et sains. Un État breton, soucieux de la pureté et de la beauté de la race, déciderait sans doute un certain nombre de mesures, telles que la neutralisation des alcooliques et des dégénérés, la reconstruction des logements insalubres, l'enseignement d'une alimentation rationnelle, la vulgarisation des loisirs éducatifs et fortifiants, l'application des règles de l'hygiène à la vie domestique et publique, la répression sans faiblesse de l'excitation à la débauche et à la vénalité. »<sup>102</sup>

Mordrel écrit ceci alors qu'il a abandonné son cabinet d'architecte, laissé sa famille à la charge de ses parents – qu'il a ruinés –, éprouvé les plaisirs nocturnes de la capitale, qui lui ont laissé en souvenir quelque infection de soldat en campagne. Or la phobie du métissage ou de la dégénérescence est identifiée comme un signe de division intérieure, de hontes diffuses, de culpabilité parfois<sup>103</sup>. Ainsi, le racisme, concentré de qualités censées appartenir en propre aux nationaux<sup>104</sup>, peut-il être perçu comme une forme de purification personnelle vécue comme nécessaire à la survie en se forgeant un rêve aristocratique. Mordrel trouve une assise à ces réflexions dans un des grands succès de librairie de l'année 1935 : *L'homme, cet inconnu*, du chirurgien et biologiste lyonnais Alexis Carrel, couronné du prix Nobel en 1912.

---

98 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

99 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

100 *Id.*

101 *Id.*

102 *Id.*

103 DURIN C., *Psychologie et sociologie du fascisme*, Paris Montréal, L'Harmattan, 2000, p. 228.

104 BALIBAR É. et I.M. WALLERSTEIN, *Race, nation, classe, op. cit.*, p. 86.

Publié d'abord aux États-Unis, puis en France, cet ouvrage fut au début perçu comme une critique de la vie américaine<sup>105</sup>. En cela il faisait écho aux *Scènes de la vie future*, inspirées à Georges Duhamel après la crise de 1929. Plus largement, le livre s'inscrivait dans les débats de son temps et, notamment, la volonté de rupture avec le « désordre établi » dénoncé par Mounier dans *Esprit* ou avec la société capitaliste décadente honnie par *L'Ordre Nouveau*<sup>106</sup>. Le livre de Carrel s'inspirait également de tout un courant littéraire traversé par la mode de l'héroïsme révolutionnaire, de *La condition humaine* de Malraux à *Clotaire Nicole* de Pierre Schaeffer en passant par *Vol de nuit* de Saint-Exupéry<sup>107</sup>. Enfin, Carrel était un proche de Jean Coutrot et partageait avec les membres de X-Crise la même connaissance des théories de Bridgman, où il trouvait également matière à réflexion.

Martelé par un discours scientifique lui-même en rupture avec son époque, le propos de Carrel est relativement simple et tient en quelques questions énoncées en introduction : « Est-il possible de supprimer la lutte, l'effort et la souffrance dans notre formation physiologique et spirituelle ? Comment empêcher la dégénérescence des individus dans la civilisation moderne ? »<sup>108</sup> Carrel constate que cette dernière, bercée par un progrès auquel elle n'est pas adaptée, a dégénéré. « On dirait que la civilisation moderne est incapable de produire une élite douée à la fois d'imagination, d'intelligence et de courage »<sup>109</sup>, écrit-il. Pour enrayer ce processus, il propose à ses contemporains de se dégager des aspects purement matériels de leur existence. Carrel part en guerre contre les profiteurs, les industriels, les marchands : « Chacun s'intéresse à ce qui augmente la richesse et le confort, assure-t-il. Mais personne ne se rend compte qu'il est indispensable d'améliorer la qualité structurale, fonctionnelle et mentale de chacun de nous »<sup>110</sup>. Aussi clame-t-il « la nécessité de nous connaître nous-mêmes »<sup>111</sup>. Il faut donc restaurer l'homme selon les règles de sa nature, laquelle dépend étroitement du milieu – géologie, alimentation, climat, luminosité – dans lequel il évolue. Il affirme la supériorité des peuples nordiques, qu'il explique par leur environnement :

« Peut-être une trop riche lumière amène-t-elle à la longue une diminution de la sensibilité et de l'intelligence. Nous ne devons pas oublier que les races les plus hautement civilisées, les Scandinaves par exemple, ont la peau blanche et vivent depuis beaucoup de générations dans un pays de faible luminosité. En France, les populations du Nord sont bien supérieures à celles des bords de la Méditerranée. Les races inférieures habitent généralement les régions où la lumière est violente et la température moyenne élevée. On dirait que l'accoutumance des hommes blancs

---

105 CUNY H., *Carrel*, Paris, Seghers, 1970, p. 97.

106 DROUARD A., *Alexis Carrel : 1873-1944 de la mémoire à l'histoire*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1995, p. 166.

107 *Ibid.*

108 CARREL A., *L'homme, cet inconnu*, Paris, Plon, 1935, p. 5.

109 *Ibid.*, p. 23.

110 *Ibid.*, p. 47.

111 *Ibid.*, p. 1.

à la lumière et à la chaleur se fait aux dépens de leur développement nerveux et mental »<sup>112</sup>.

Pour restaurer les qualités perdues, il faut agir sur l'individu lui-même par le sport et l'eugénisme. « Il y a un seul moyen d'empêcher la prédominance désastreuse des faibles. C'est de développer les forts »<sup>113</sup>, écrit-il. Car c'est aussi à la démocratie que Carrel entend opposer l'aristocratie qu'il appelle de ses vœux. En fait, il pense enrayer la décadence par la prise de conscience par chacun des ressources cachées dans l'être biologique. En cela, *L'Homme, cet inconnu* peut être considéré comme le pamphlet d'un « révolutionnaire conservateur »<sup>114</sup>. D'une certaine manière, prétendant que la société entravait la lutte pour la vie et le triomphe des plus aptes, il faisait la synthèse de Nietzsche et de Darwin. C'est en tout cas ce qu'Étienne Borne retint de l'ouvrage, dans la recension qu'il livra à *Esprit* en mai 1936. Louant son idée de reconstruire l'homme, Borne critiqua Carrel sur son matérialisme biologique. Son livre était une « œuvre certes exceptionnellement riche, et aussi singulièrement décevante »<sup>115</sup>.

Ce n'était évidemment pas le cas de *Stur*, où le livre fut également chroniqué, par Maurice Planiol. Son article, qui citait abondamment le médecin, insistait sur le déterminisme physique, qui permettait de situer la race supérieure au nord, ainsi que sur les projets eugéniques développés par le médecin. Planiol ne cacha pas son enthousiasme, il écrivit : « Personnellement ce qui m'a le plus frappé a été d'y découvrir, comme tissées à travers la substance même de l'œuvre, quelque-unes de nos thèses les plus familières. Certes, nous sommes assez sûrs de nous-mêmes pour aller droit notre chemin sans avoir à nous préoccuper d'encouragements extérieurs : il n'est pas non moins précieux d'en rencontrer chemin faisant, formulés surtout avec tant de force et d'autorité »<sup>116</sup>. À vrai dire, l'occasion était trop belle de clamer « la science avec nous »<sup>117</sup> et d'invoquer les travaux d'un prestigieux savant français devenu promoteur de la suprématie biologique, pour apporter des solutions concrètes aux utopies de Günther. Et, effectivement, les thèses de Carrel traversaient *Stur* bien avant la recension de son ouvrage par Planiol.

Le premier titre auquel Carrel avait pensé pour son ouvrage était « Principes de construction humaine ». Une telle idée, conforme à ce que sous-entendait le terme *emzao* ne pouvait que séduire un nationaliste breton comme Mordrel. Et nombre de ses affirmations ne pouvaient que retenir son intérêt, comme l'influence prépondérante conférée au milieu, à la constitution géologique et à l'alimentation sur le corps, dont Mordrel use pour expliquer la mutation biologique des Bretons, anciens nordiques. Cette influence induit que le déclin n'est que superficiel et permet à Carrel de

---

112 *Ibid.*, p. 256.

113 *Ibid.*, p. 359.

114 CUNY H., *Carrel, op. cit.*, p. 98.

115 Étienne Borne, « Dr Alexis Carrel : L'Homme, cet inconnu », *Esprit*, n°44, 1<sup>er</sup> mai 1936, p. 232-234.

116 M. Planiol, « La science avec nous. En lisant le Docteur Carrel », *Stur*, n°13, avril-juin 1938, p. 46-55.

117 *Id.*

formuler ce constat, au sujet de la taille de ses contemporains : « En réalité, notre grandeur ou notre petitesse spatiales n'ont aucune importance. Car ce qui est spécifique de nous-mêmes ne possède pas de dimensions physiques. La place que nous occupons dans le monde ne dépend certainement pas de notre volume »<sup>118</sup>. Carrel rassure Mordrel. Il le fait aussi quand, persuadé cependant que les mêmes caractères supérieurs restent cachés sous l'aspect de la dégénérescence, il affirme l'idée d'une aristocratie non héréditaire. Ainsi, le médecin pense que l'audace, le jugement, l'imagination des criminels et des voyous est utilisable dans la construction d'une élite entreprenante. Mordrel, qui vient de fermer son cabinet et traîne dans les rues de Paris, ne peut que souscrire à cette idée. Enfin, Carrel rassure quand il prétend : « Il faut souvent un siècle pour qu'un changement dans les conditions matérielles et morales de l'existence humaine donne des caractères nouveaux à une nation [...] Il est indispensable de préparer les événements futurs, de former les jeunes générations pour la vie de demain, d'étendre notre horizon temporel au delà de nous-mêmes »<sup>119</sup>. Persuadés qu'ils ne connaîtront vraisemblablement pas de leur vivant les fruits de leur œuvre, les chefs du mouvement nationaliste breton ne cessent d'évoquer leur « route au but lointain », qui donna son titre à une œuvre de Danio<sup>120</sup>. De plus, former les jeunes, c'est le but assigné à *Stur* par Mordrel, dont l'horizon primitivement latin s'est largement ouvert sur le nord.

En fait, la différence que Mordrel veut établir entre les racismes breton et allemand ne tient pas à l'existence ou non de critères physiques, mais à une divergence quant à l'interprétation du terme même de « nordique ». Mordrel salue les travaux de Gobineau, en qui, d'ailleurs à juste titre, il voit le fondateur des doctrines racistes germaniques. Le raciologue français entendait démontrer la supériorité des aryens, terme démodé, dont avaient fait partie Celtes et Germains. Cependant, Mordrel prétend que ses continuateurs sont dans l'erreur, notamment en Allemagne, où l'intérêt de leurs doctrines ne dépasse pas le cadre du *Reich*. Les Allemands prétendent incarner seuls la race supérieure, au détriment des Celtes, injustement déclassés. Mordrel écrit :

« Aussi bien par préjugé esthétique et patriotique, que par conclusion scientifique erronée, toute une école de sociologues, d'ethnologues et d'historiens a identifié le type physique nordique avec la famille des peuples germaniques et a cru à l'existence d'une race (Gouenn) nordique, *synonyme de germanique*. C'est contre ces interprétations, particulièrement en honneur dans la génération de l'empereur Guillaume II, que nous devons le plus vivement nous élever. [...] Pour nous qui croyons fermement à l'existence d'une super-race nordique (Pennouenn Sterennek) dont les Celtes et les Germains sont deux rameaux *distincts* et *d'égale*

---

118 CARREL A., *L'homme, cet inconnu, op. cit.*, p. 70.

119 *Ibid.*, p. 223-224.

120 DANIO C., *La route au but lointain. Announ*, Saint-Brieuc, O.-L. Aubert, 1927.



*valeur*, la prétention de certains racistes allemands de confisquer la supériorité nordique au bénéfice de leur peuple est tout à fait inadmissible. Il faut qu'on sache que sous notre plume, à aucun moment l'idée nordique ne vise à introduire une pareille erreur, à proférer à l'égard des Celtes un pareil blasphème. »<sup>121</sup>

Ainsi, Mordrel pare-t-il aux remarques de Delaporte, faisant de son racisme un concept breton et de l'Allemagne une puissance dont il faut se méfier. Pour enfoncer le clou, il conclut sur les contradictions internes du mouvement breton, opposant ceux qui veulent construire le futur et ainsi séduire les masses, à ceux qui fuient les discussions philosophiques, génératrices de division. Or, pour lui : « Le racisme a cet immense avantage sur toutes les doctrines philosophiques qui étaient offertes jusqu'à présent au mouvement breton, d'être acceptable par des hommes d'opinions très variées, des croyants et des incroyants, des révolutionnaires ou des conservateurs. »<sup>122</sup> C'est donc « un catholique averti » présenté comme breton mais anonyme qui, dans cette même livraison de *Stur*, vint appuyer le discours de Mordrel, en gratifiant la revue d'une longue lettre. L'article est entrecoupé d'une image du clocher de la cathédrale d'Anvers : peut-être s'agit-il d'un clin d'oeil à l'abbé Gantois, possible rédacteur de la lettre, ou simple inspirateur des arguments qu'on y développe. En effet, le correspondant s'étonne « de voir les Catholiques français, dont la clairvoyance politique est connue, adopter avec entrain les slogans staliniens »<sup>123</sup>. Gantois ne dirait pas mieux. Mais il se peut que ce soit Mordrel lui-même qui ait endossé le costume de ce correspondant et réponde à des « contradicteurs par trop improvisés »<sup>124</sup> – il pointait l'intérim de Delaporte à la tête du journal – tout en assurant en préambule, gage apparent de véracité : « *Dans un désir d'apaisement, nous avons éliminé de sa lettre ses répliques les plus rudes à une récente polémique, à laquelle il est fait allusion par ailleurs* »<sup>125</sup>.

D'emblée, le correspondant pense que la polémique résulte d'un climat néfaste entretenu par « les Juifs et bolchevisants de tout poil, grassement financés par les *banksters* de l'économie démolibérale »<sup>126</sup>. C'est donc leur emboîter le pas que d'assimiler le racisme breton à ceux de Ludendorff ou de Rosenberg et de l'opposer – le correspondant s'adresse à des Bretons – « plus spécialement avec la religion catholique »<sup>127</sup>. Aussi, pour inverser la tendance, l'auteur de la lettre utilise le texte dont il a bien saisi l'importance : l'encyclique elle-même. Il écrit : « S'ils lisaient l'Encyclique *Mit Brennender Sorge* — mais la liront-ils jamais ? — les adversaires imprévus de *Stur* y trouveraient la plus explicite confirmation, la plus éclatante justification qui ait jamais été faite du

121 Olier Mordrel, « Racisme breton », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 39-63. C'est l'auteur qui souligne.

122 *Id.*

123 \*\*\*, « Racisme et catholicisme », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 64-67.

124 *Id.*

125 *Id.* C'est Mordrel qui souligne.

126 *Id.* C'est Mordrel qui souligne.

127 *Id.*

racisme, qu'ils font semblant d'exéquer »<sup>128</sup>. Et d'en retenir quelques idées simples, notamment celle que le pape lui-même conçoit la validité du concept de race, qui, avec le peuple, constitue l'une des « valeurs fondamentales de la communauté humaine, choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable »<sup>129</sup>. Le pape va même plus loin : « Nul ne songe, certes à barrer la route qui doit conduire la jeunesse allemande à la constitution d'une vraie communauté ethnique, dans le noble amour de la liberté, l'inviolable fidélité à la patrie »<sup>130</sup>. Cette citation suscite à un lecteur de *Stur* le commentaire suivant : « Hé, hé ! Si la jeunesse de chez nous pouvait réaliser l'idéal que "la plus haute autorité spirituelle du monde" propose à la jeunesse de ce grand pays, ce ne serait pas si mal !... »<sup>131</sup>.

En fait, d'après ce correspondant anonyme, le souverain pontife proteste surtout contre « les interprétations plus ou moins mythiques que l'esprit compliqué de certains Baltes fait subir aux réalités du sol et du sang. Mais cela n'est pas du racisme, *c'est du paganisme*, plus ou moins heureusement exprimé, soit dit en passant »<sup>132</sup>. Il s'en prend ici à Rosenberg, dont *Stur* s'inspirerait servilement. Aussi, il ne faut pas confondre le paganisme, projection religieuse du racisme condamné par Rome, et le racisme lui-même, que le pape cautionne. Le lecteur assure : « Le Pape, certes, est loin de commettre de telles confusions. Sa parole sanctionne, au contraire, et de façon solennelle, les principes de l'authentique racisme, dont personne ne peut nous empêcher de nous inspirer pour construire la Cité que nous rêvons ». Et pour achever de retourner la situation, il s'appuie sur l'extrait du sermon « Christianisme et Germanisme » prononcé par le Cardinal Faulhaber à Munich le 31 décembre 1933, après près d'un an de nazisme au pouvoir :

« Ma conviction est que la défense du christianisme se confond avec la défense du germanisme... Race et christianisme ne constituent pas des oppositions, mais des ordres différents. La race est d'ordre naturel, le christianisme est révélation et par conséquent d'ordre surnaturel... Du point de vue de l'Église, il n'y a aucune objection à faire aux recherches raciales conduites objectivement non plus qu'à la culture de la race. Il n'y a aucune objection à faire au désir et au souci de maintenir les particularités ethniques d'une nation aussi pures que possible de toute altération et d'approfondir le sens de la communauté du sang. »<sup>133</sup>

Et le Breton anonyme d'en déduire : « Il existe donc un *racisme catholique* et ce serait se montrer parfaitement ridicule que de vouloir passer pour plus catholiques que le Pape, et de

---

128 *Id.*

129 Encyclique *Mit brennender Sorge*, citée dans \*\*\*, « Racisme et catholicisme », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 64-67.

130 *Id.*

131 \*\*\*, « Racisme et catholicisme », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 64-67.

132 *Id.*

133 Cité dans \*\*\*, « Racisme et catholicisme », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 64-67.

prétendre être meilleurs défenseurs du catholicisme... en Allemagne que le Cardinal Faulhaber ! »<sup>134</sup>  
Enfin, la lettre s'achève sur une saillie très mordrellienne :

« Les attaques inconsidérées qu'on lance contre le racisme au nom — paraît-il ! — de l'orthodoxie catholique ne sont peut-être qu'une manœuvre, et ne croit-on pas un mot de ce qu'on écrit ? De la part de croyants qui ainsi n'hésiteraient pas à prostituer leur foi en la mettant au service de leurs petites intrigues personnelles, le procédé serait odieux et, du seul point de vue religieux, il condamnerait ceux qui se permettraient une pareille exploitation des sentiments chrétiens de leurs compatriotes de bonne foi.

S'il n'entre, dans leur cas, que de l'ignorance, elle n'est pas à l'honneur de ceux qui en sont affligés »<sup>135</sup>.

Force est de constater que les ciseaux de la censure concordataire évoqués en préambule de la lettre ont sciemment épargné la dernière partie du courrier, si tant est qu'il en soit bien un : bien rares devaient être les lecteurs de *Stur* capables de bâtir une telle argumentation. Mordrel règle ses comptes une bonne fois, ce qui ne l'empêche pas de chercher la réconciliation toute l'année 1937. Ainsi en mai, il affirme que *Breiz Atao*, « au dessus des tendances et des partis »<sup>136</sup>, doit rester le point de rencontre du nationalisme breton, dont la doctrine a été définie dans son *Aperçu doctrinal*, mais aussi réaffirmée par Debauvais et le docteur Furic, qui n'est autre que Raymond Delaporte lui-même. Dans la livraison de *Stur* du mois d'octobre il essaye de se dédouaner de toute influence rosenbergienne ou allemande, dans lesquelles il affirme ne tirer nulle satisfaction. Pour lui, la tradition païenne celtique diffère de la germaine car elle ne fait aucun procès stérile au christianisme, relevant même d'une haute tradition religieuse. S'appuyant une nouvelle fois sur Masson et *Antée*, il tâche de démontrer que racisme et paganisme sont deux choses totalement différentes, même s'il choisit les deux. « Sincèrement, écrit-il, nous ne désirons pas faire du tort à la foi catholique dans notre pays. Notre philosophie est un fait strictement individuel et des opinions comme les nôtres ne sont pas faites pour la foule »<sup>137</sup>. De fait, l'Église reste un cadre fort dont on ne peut débarrasser la Bretagne sous peine de la dégrader encore plus. Seulement, l'Église doit retrouver l'esprit héroïque des croisades. Et de conclure : « Les catholiques, si nombreux chez nous, auraient donc tort de nous considérer comme des ennemis à repousser. Nous sommes avec eux les adversaires de l'athéisme, et nous pensons que l'union de tous les vrais Bretons est plus nécessaire mille fois qu'une petite guerre de religion »<sup>138</sup>. Ce qui a son corollaire : si le paganisme celtique ne

---

134 \*\*\*, « Racisme et catholicisme », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 64-67.

135 *Id.*

136 Breiz Atao, « Au-dessus des tendances et des partis », *Breiz Atao*, n°277, 30 mai 1937, p. 1.

137 Breselgar, « Racisme et paganisme », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 65-70.

138 *Id.*

peut être la base du nationalisme breton, l'idée bretonne ne doit pas non plus être la chose des catholiques. Mordrel en appelle alors à l'union sur le terrain national. Mais ses efforts restent vains. Au début de l'année 1938, il doit encore assurer : « Il n'a jamais été dans nos intentions d'imposer un évangile à l'élite du public nationaliste-breton que notre revue à l'honneur de toucher. Nous tenons au contraire à ce que STUR soit de plus en plus la revue doctrinale des éléments les plus actifs du mouvement au-dessus des divergences philosophiques qui peuvent se glisser entre nous. Il nous plaît de répéter après Lacordaire : "Je ne cherche pas à convaincre d'erreur mes adversaires (si adversaires il y a), mais à m'unir à eux dans une vérité plus haute" »<sup>139</sup>. Il semble que ses efforts aient cessé à la parution du premier numéro de *War du Ar Pal*, une revue animée par Hervé Delaporte, et à l'accession de Raymond à la présidence du *Bleun-Brug*. Entre temps, Mordrel a rencontré un autre personnage qui va durablement le marquer : Roger Hervé.

### *Roger Hervé, le spenglerien*

On ne sait que peu de choses de ce personnage original<sup>140</sup>, qui se présente lui-même comme « l'éminence grise »<sup>141</sup> des milieux bretons, successivement écouté par Mordrel du temps de *Breiz Atao*, Yann Poupinot à l'époque du MOB, Goulven Pennaod à *Ker Vreizh*. À ce jour, seules trois notices sont consacrées à celui qui – c'est tout un programme – était surnommé le « Professeur Nimbus »<sup>142</sup>, ou mieux encore : « *Herr Professor* »<sup>143</sup>. À cela, on peut ajouter quelques renseignements glanés dans la correspondance qu'il a échangée avec Mordrel et Gantois. Né en 1904 au Havre de parents bretons et flamands, ce fils d'une famille de fonctionnaires des finances s'engagea, à Rennes en 1921, dans des études d'histoire où il semblait promis à une carrière brillante. En 1926 il est agrégé d'histoire-géographie et, jusqu'en 1941, il est professeur des lycées de Brest (où il fut collègue de Roparz Hemon), Amiens, Pontivy et enfin Saint-Brieuc. Mais il ne

---

139 Note en préambule de la rubrique « Nos critiques ont la parole », *Stur*, n°12, janvier/mars 1938, p. 12.

140 Caché derrière le pseudonyme de « Katuvolkos », il fut confondu avec Roparz Hemon par Henri Fréville dans ses *Archives secrètes de Bretagne*, Rennes, Éditions Ouest-France, p. 133. L'erreur fut rectifiée en fin de la réédition de l'ouvrage. On connaît également à Roger Hervé le nom de plume de Glémarec.

141 Archives Le Couédic, lettre de Roger Hervé à Daniel Le Couédic, 2 novembre 1987.

142 Entretien avec Tristan Mordrel, Léchiagat, 13 août 2011.

143 On consultera, dans le Fonds Mordrel, OM37 T80, Tapuscrit de la *Galerie bretonne*, p. 83-85 ; l'avertissement de Francis Agry en ouverture de HERVÉ R., *Actualité de Spengler*, Paris, Éditions du C.E.F., 1983, p. 5. ; une rapide notice nécrologique dans *Nouvelle École*, n°51 et GHILLEBAERT C.-P., *L'abbé Jean-Marie Gantois (1904-1968)*, op. cit., p. 349 et annexes p. XVIII. Enfin, la note de Marcel Mauss, datée de septembre 1930 concernant la demande de bourse de Roger Hervé, extraite de la correspondance Mauss/Hervé, conservée dans le fonds Mauss au Collège de France apporte de nombreux éclairages sur les débuts de la carrière universitaire avortée de Roger Hervé.

fait que de brefs séjours dans ces établissements, car il poursuit son cursus universitaire à Paris. Appuyé par ses professeurs de Rennes, Dottin, Musset et Rebillon, il parvient à devenir pensionnaire de la fondation Thiers, de 1927 à 1930. Sous la direction de Marcel Mauss, il engage alors deux thèses dont la principale, menée à la Faculté des Lettres de Paris, porte sur « La vie et l'oeuvre de Thevet », le cosmographe de François 1<sup>er</sup>. La seconde, préparée à l'École des Hautes Études qu'il intègre en 1928, est consacrée à « la question de l'origine des Américains », telle qu'elle fut discutée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Pour pouvoir mener ses travaux à bien, il obtient une bourse de la faculté des Lettres de Paris (1930-1931), puis de la Caisse Nationale des sciences, sciences philosophiques et sociologiques de Paris (1931-1945). En 1937 il rejoint le mouvement breton, collabore à *Stur*, où il introduit les idées de Spengler. Renonçant à ses thèses, il se tourne vers l'École des Chartes, dont il sort diplômé en 1939. En 1943, il remplace Debauvais au poste de secrétaire de la commission histoire-préhistoire-archéologie de l'Institut Celtique. Omniprésent, il publie alors dans la revue néo-druidique *Nemeton*, et, subjugué par le nazisme, enseigne la « pensée nordique » à l'Institut Flamand de France de 1943 à 1945. Au sortir de la guerre, il est interrogé par la police, sans toutefois être inquiété. Il est alors recruté par la Bibliothèque Nationale et devient un des soutiens de Mordrel exilé en Italie, puis en Argentine. En 1948, il publie, sous le pseudonyme de Bernard Delesalle, une brochure intitulée *Sauvegarde de l'Occident*, dans laquelle il n'en finit pas de se désoler du déclin de l'occident, de la race blanche nordique supérieure et de l'effondrement du seul « plan complet de régénération ethnique de l'Occident européen »<sup>144</sup>, qui fut jamais mis en œuvre pour enrayer la décadence. Il y propose alors une fédération européenne ethnique, comme rempart contre « le flot racial exotique »<sup>145</sup> ainsi que les impérialismes soviétique et américain. La même année il devient conservateur du département cartes et plans de la Bibliothèque Nationale, poste qu'il occupera jusqu'en 1969. En 1961, il est l'auteur de *Les Plans de forêts de la grande réformation colbertienne, 1661-1690*, publié par le CTHS, conjuguant ses recherches érudites avec une participation occasionnelle à la rédaction de la revue *La Bretagne réelle*. Dans les années 1970 et 1980, il contribue pour la BNF à la constitution d'un *Catalogue des cartes géographiques sur parchemin conservées au département des cartes et plans*, d'une *Bibliographie d'histoire de la géographie et de géographie historique rédigée au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale, la Découverte fortuite de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande par des navigateurs portugais et espagnols entre 1521 et 1528*. Ne délaissant nullement ses engagements militants, il donne aussi, en 1986, un *Atlas historique de Bretagne*, réalisé avec Yann Poupinot. Entre temps, il est devenu membre du comité de patronage de la revue de la « nouvelle droite »

---

144 DELESALLE B., *Sauvegarde de l'Occident*, U.F.A.T, Dokkum, J. Kamminga, 1948, p. 9.

145 *Ibid.*, p. 12.

*Nouvelle École* fondée par Alain de Benoist. Il publie à l'occasion dans cet organe du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE). En 1983 paraît son *Actualité de la pensée d'Oswald Spengler*, trame d'une œuvre en deux volumes se proposant d'actualiser la pensée de l'historien et philosophe allemand, qui devait s'intituler *L'histoire et les théories cycliques*. Or, devenu presque aveugle, Roger Hervé décède en 1997 à Paris, sans avoir achevé ce projet, auquel il a consacré près de cinquante ans de sa vie.

L'homme se présente comme une victime de l'institution. « De mon côté, écrit-il, je n'ai guère encouru que des peines administratives, pour l'état d'"hérétique déclaré" où je suis, depuis 1935, vis à vis des autorités universitaires : barrage à l'accès à l'enseignement supérieur, rétrogradation à la dernière classe, etc »<sup>146</sup>. Il va même plus loin : « J'ai été poussé dès avant 1935 pour devenir professeur de Faculté à Paris. Mais je dus me séparer de mon maître Marcel Mauss, dans l'avant-guerre 1940, justement sur ces problèmes idéologiques – quitte à être désigné comme "nazi" par ces honorables israélites »<sup>147</sup>. Il tombait sous le sens, pour ce chantre du nordisme, de se prétendre exclu de l'*Alma Mater* à cause de ses opinions et de se faire passer pour une victime des juifs et des latins. La réalité est tout autre. Jusqu'à la déclaration de la guerre, Hervé n'a cessé de louer Mauss pour sa patience, sa bienveillance.

Dès 1928, c'est un jeune homme fatigué, de santé fragile qui s'engage dans une thèse dont il peine à définir les contours. Bien qu'il n'ait enseigné qu'un an à Brest et que la fondation Thiers subvienne à ses besoins, il est épuisé dès ses premiers mois de recherche et doit prendre du repos dans une clinique suisse<sup>148</sup>. En 1930, Hervé demande à Mauss de bien vouloir appuyer sa demande de bourse auprès du recteur de l'Académie de Paris. Mauss s'exécute de bonne grâce, détaillant au recteur le parcours et les qualités de son thésard. Il apparaît dans son courrier qu'Hervé désirerait « se vouer à l'histoire et à la géographie des sociétés exotiques »<sup>149</sup> ; il caresserait même l'« ambition de se porter aux points les plus inconnus »<sup>150</sup>, d'où son intérêt pour l'archéologie et l'histoire des peuples d'Amérique indienne et notamment de la civilisation Maya. Mauss le voit bien devenir membre de la toute nouvelle École française d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie du Mexique. Aussi, il réitère son appui concernant les bourses de son doctorant à plusieurs reprises. La fin des travaux d'Hervé est planifiée pour 1931-1932. Or, Hervé se disperse. Dans le même temps, de 1928 à 1935, il assiste bénévolement Paul Rivet et Georges-Henri Rivière au Musée d'ethnographie du Trocadéro, où il classe les collections mexicaines. En 1929, Eugène Deprez, professeur à la faculté

---

146 Fonds Mordrel, OM33 C4655, lettre de Roger Hervé à Olier Mordrel, 7 novembre 1976.

147 Archives Le Couédic, lettre de Roger Hervé à Daniel Le Couédic, 2 novembre 1987.

148 Collège de France, fonds Marcel Mauss, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 20 novembre 1928.

149 *Ibid.*, note de Marcel Mauss concernant la demande de bourse de Roger Hervé, septembre 1930.

150 *Id.*



de Lettres de Rennes, lui propose le poste de secrétaire-adjoint de la Commission des Grandes Découvertes du Congrès International des Sciences Historiques, qu'il préside. Tous deux collaborent à un plan de travail pour la commission, ainsi qu'à la rédaction d'un rapport d'ensemble sur les grandes découvertes. Enfin, ses recherches le conduisent à approfondir ses connaissances en archéologie et philologie. En particulier, il s'attelle à l'apprentissage des langues mexicaines, notamment du Nahuatl. Aussi ne tient-il pas son calendrier : il demande d'abord à son patron de lui pardonner les « longueurs et quelques détours »<sup>151</sup> de ses études, puis ne le tient plus au courant de l'avancée de ses travaux pendant deux ans. À la rentrée 1935 il reprend contact avec Mauss et lui fait part d'une ouverture de son champ de recherches au genre historique en général et aux problèmes métaphysiques qu'il soulève. C'est dorénavant la « pensée de l'histoire », le « sens historique » qui l'intéressent. Hervé a lu Kurt Breysig, Ernst Troeltsch et surtout Oswald Spengler dont il entend mettre les idées à profit. Sur deux pages aussi denses qu'inextricables, il tente laborieusement de synthétiser l'apport de ces dernières à l'élucidation de la Pierre du Calendrier aztèque qui monopolise alors son énergie<sup>152</sup>. « Je ne vois pas très bien le rapport que ceci a avec l'ensemble de vos travaux sur les cosmographes, les géographes et les premiers ethnographes »<sup>153</sup>, lui répond Mauss, qui précise en outre que ces questions historiques sont déjà mises en chantier par un autre de ses étudiants. Hervé est abattu et, conscient que ses changements intellectuels ont affecté ses études, il avoue son découragement à son patron<sup>154</sup>. En 1936, il retrouve un poste d'enseignant au lycée de Pontivy. Au bout d'un an, totalement déprimé, il songe à quitter l'enseignement et envisage le concours des Bibliothèques, plus en accord avec ses capacités. S'excusant de sa « nervosité actuelle »<sup>155</sup> et de son « opposition de ces dernières années »<sup>156</sup>, il écrit à Mauss :

« J'ajouterais, Monsieur le Professeur, afin de ne rien celer de mes activités, que depuis cette année, autant par nécessité de se prononcer dans les circonstances actuelles que par affinités profondes, je suis entré en relation avec la direction du mouvement nationaliste breton Breiz Atao. J'ai ainsi été amené à écrire, dans la revue culturelle STUR, un article qui m'a été demandé sur l'historien allemand Oswald Spengler. Écrit sans ménagements, et dans un sens qui sans doute ne cadrerait pas avec le point de vue de l'Université. D'autres articles de polémique de ce même numéro sont assez violents, et je n'y ai point part. Néanmoins je me suis ouvert de ces choses à M. le Recteur ces derniers temps, autant par ma situation de fonctionnaire que par mes

---

151 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 13 août 1933.

152 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, mai 1935, août-septembre 1936.

153 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 18 septembre 1935.

154 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 25 septembre 1936.

155 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 16 décembre 1937.

156 *Id.*

tendances personnelles moins radicales. Et je m'en ouvre à vous-même, Monsieur le Professeur, après mes écarts de ces dernières années, et tout en ne cachant pas mes sympathies pour tout effort qui tendrait à sauvegarder la caractère celtique ou germanique de certaines provinces du Nord de la France ! »<sup>157</sup>

La réponse de Mauss est on ne peut plus rassurante : « Ne craignez pas que je tienne grand compte des opinions politiques que vous pouvez avoir ! On ne m'a guère pardonné les miennes pendant une longue carrière, et je n'ai aucune espèce d'envie de brimer les autres parce que j'ai été brimé moi-même. En ce qui me concerne, je n'ai qu'un regret : c'est que vous n'avez pas eu la force d'achever quelques-uns de vos travaux qui vous eussent grandement qualifié, et dont en somme je m'étais porté garant pendant de longues années. Mais ne croyez pas que ce regret se transforme jamais en hostilité. Vous n'êtes pas plus maître de votre santé que je ne le suis moi-même de la mienne »<sup>158</sup>. Hervé le remercie à nouveau, s'excuse encore, évoque sa faiblesse et son abattement. D'ailleurs le Recteur lui conseille du repos. Outre le concours des Bibliothèques, il envisage de faire fructifier ses relations avec « certains savants allemands »<sup>159</sup> à même de l'aider dans la voie où il s'est engagé. À n'en pas douter, Roger Hervé a déjà été mis en relation avec la *DGKS*.

Les choses en resteront là, jusqu'à ce qu'en 1939, tout juste diplômé de l'École des Chartes, Hervé adresse un ultime courrier à son ancien patron. Plus vindicatif, Hervé s'estime en droit de demander des comptes à l'Université, pour tout ce qu'il lui a donné. Il va plus loin :

« De même que je vous ai gardé longtemps reconnaissance, Monsieur le Professeur, pour votre appui bienveillant qui seul m'a permis de prolonger mes études – mon effacement volontaire durant des années en ferait foi –, de même je me vois aujourd'hui lié par l'amitié envers ceux dont l'intervention seule m'a permis d'exprimer les résultats de ces études, au moins les plus immédiats : je veux dire mes compatriotes activistes bretons, actuellement hors-la-loi. [...] Que le déchaînement de la coercition policière contre tout ce qui est actif en Bretagne en faveur d'une culture celtique – au nom d'un intérêt national "supérieur" dont il resterait à faire la preuve – mette le loyalisme des Bretons de race à une rude épreuve et qu'une collaboration s'avère aujourd'hui fort délicate entre des intellectuels de mon espèce et les représentants autorisés de la culture française voilà qui ne saurait étonner outre mesure [...] Il reste que, dans les circonstances présentes, je suis résolu personnellement à défendre jusqu'aux dernières extrémités mon droit strict à l'expression de mon tempérament intellectuel, contre la mauvaise volonté et le sectarisme larvé de l'Université française ; et que la patience dont j'ai pu faire preuve à leur égard depuis tantôt quatre ans, Monsieur le Professeur, est finie...

---

157 *Id.*

158 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 20 décembre 1937.

159 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 25 décembre 1937.

C'est bien ce qu'il m'était obligé de vous faire connaître ici. Non que je me refuse par système à toute entente, et que je ne sois même de ceux qui aideraient, le cas échéant, des pouvoirs publics bien intentionnés à débrouiller un problème ethnique urgent pour l'existence de la France – c'est là chose toujours délicate ! Mais une réelle bonne volonté et un effort d'imagination devra se manifester du côté des milieux responsables de notre République, au lieu de l'éternelle répression jacobine : l'originalité d'un mode de vie et d'une pensée bretonne et celte devra être reconnue, admise, et trouver place librement à l'Université et dans les frontières de la France. Plus que jamais, il me semble, la décision est entre vos mains, Monsieur le Professeur, et celles des vôtres.

Veillez agréer, Monsieur le Professeur, avec tout mon souvenir et mes meilleurs vœux de santé, l'expression de mes sentiments les plus respectueux »<sup>160</sup>.

Il ne semble pas que Mauss ait pris la peine de répondre à Hervé, qui depuis déjà deux ans est en congé sans solde, souffrant des « séquelles nerveuses de l'Enseignement »<sup>161</sup>, qu'il exclut totalement de reprendre sans cependant savoir où se placer. Il fut en 1938 candidat lecteur dans une université germanique ou nordique. Peut-être à Louvain car, cette année-là, Hervé fait la connaissance de Gantois. Mais ce projet tourne également court. Et d'envisager alors un temps une place dans une université d'Amérique Latine, sans conviction. Aussi, dans cette ultime lettre, c'est bien de lui-même et non de la Bretagne dont il parle. Que veut-il, sinon une place à l'Université pour la pensée bretonne, c'est-à-dire pour la sienne propre ? Or, ses travaux n'ayant pas été achevés, ils ne sont pas reconnus par l'institution, alors même que les nationalistes bretons, eux, y trouvent leur compte. Il est clair que, pour cet homme fragile, la cause bretonne est bien plus valorisante que l'Université. C'est ainsi qu'il peut s'opposer aux « représentants autorisés de la culture française », posant dans cette formulation la question de leur légitimité intellectuelle, alors qu'il est persuadé que la sienne ne fait aucun doute. Il va jusqu'à inverser les rôles : c'est lui, et non Mauss, qui a été patient. Les relations qu'il instaure entre lui et son patron sont aussi ambiguës que celles qui le lient à l'Université, faites autant d'amour que de haine, car s'il décrie et menace – on se demande de quoi – l'Institution, c'est bien parce qu'il est dans l'incapacité de l'intégrer. En sa personne, c'est donc un concentré de mal être, de frustration, de rancœur et – corollaire – de fanatisme, qui rejoint le mouvement breton à la fin des années 1930. Fuyant une réalité dans laquelle il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même, il se projette également hors de l'histoire. Désormais, il est ailleurs. Et cette caractéristique n'a pas échappé à Mordrel, qui aime la compagnie des originaux. « Glémarec<sup>162</sup> jouit de la faculté de ne pas voir les symboles du mensonge, écrit-il. Il ne connaît pas de République

---

160 *Ibid.*, lettre de Roger Hervé à Marcel Mauss, 7 décembre 1939.

161 *Id.*

162 Son pseudonyme d'alors.

Française aux 86 ou 102 départements. Elle ne remplit aucune place dans son esprit. S'il lui advient de la mentionner, il le fera comme s'il s'agissait d'une vaine apparence, d'une toile peinte, derrière laquelle reste caché le vrai décor [...] Il n'en faut pas plus pour que le Herr Professor, comme disent ses amis qui l'aiment bien, le nez toujours enfoncé dans ses livres, ne passe pour un original. Ses erreurs d'optique, quand il se déplace du monde conceptuel au terrain des faits concrets, humains ou matériels, indiquent que l'homme d'étude n'est pas nécessairement un homme d'action »<sup>163</sup>. Et c'est justement cela qui plaît à Mordrel, car, à bien des égards, « *Herr Professor* » – qui n'est pas « Monsieur le Professeur » des Universités françaises – est finalement le pendant local et non-homologué – ce qui ajoute à son intérêt subversif – des savants de l'*Ahnenerbe*.

Dans le premier article qu'il livre à *Stur*, Roger Hervé rend hommage à Oswald Spengler, ténor de la « Révolution conservatrice », décédé en 1936. De ce dernier, on ne retient en général que *Le Déclin de l'Occident*, qu'il mûrit avant 1914, écrivit pendant la guerre et dont il publia le premier volume en juillet 1918, quelques mois avant l'effondrement de l'Empire allemand. Agrémenté d'un second volume en 1922, le tout fut remanié et servi dans sa version définitive en 1923. Cet ouvrage assura à son auteur, par ailleurs marginal, une renommée que ses ouvrages suivants ne parvinrent pas à maintenir. Ceux-ci, cependant, n'échappèrent pas à Hervé, qui présente également aux lecteurs de *Stur*<sup>164</sup> les *Écrits politiques*, *Prussianisme et socialisme*, *Devoirs politiques de la jeunesse allemande*, *Reconstruction de l'Empire allemand*, *Années décisives* ou encore *L'homme et la technique*. Mais *Le Déclin de l'Occident* - dont d'abondants extraits sont publiés dans *Stur* - reste la pièce centrale de ce qu'Hervé veut retenir du penseur allemand et enseigner aux nationalistes bretons. L'essentiel tient en l'idée que l'histoire universelle a une structure organique et que toute culture humaine est un ensemble achevé, une unité irréductible, qui ne saurait être pénétrée par une autre culture, sous peine de mort. De fait, toute culture doit affirmer sa puissance et sa supériorité<sup>165</sup>. Dans le détail, Spengler oppose culture et civilisation, c'est-à-dire la nature de l'Homme et le progrès universel. Ainsi, toute culture connaît trois âges avant de disparaître. Elle est d'abord primitive, puis mature et décadente ; elle meurt enfin. Cela induit donc une conception cyclique de l'histoire et nie tout sens dont on puisse l'investir : il n'y a pas de continuité entre les cultures<sup>166</sup>. En ce qui concerne la culture occidentale, Spengler distingue le Moyen Âge, l'époque moderne et enfin l'époque contemporaine. La civilisation, apogée du processus, annonce la décadence. Au début du XXe siècle, elle peut s'apparenter à la technique par laquelle l'homme se retourne contre sa nature.

163 Fonds Mordrel, OM37 T80, Tapuscrit de la *Galerie bretonne*, p. 84.

164 R. Glémarec, « Oswald Spengler », *Stur*, n°11, octobre 1937, p. 15-30.

165 VERMEIL E., *Doctrinaires de la Révolution allemande*, op. cit., p. 83 et suivantes.

166 MERLIO G., *Oswald Spengler: témoin de son temps*, Stuttgart, H.-D. Heinz, 1982, p. 915.

Commentant le péché de raison, il s'enferme dans un monde artificiel et fait de la rationalité technique, conçue au départ pour le servir, une arme pour l'anéantir. Ainsi, la technique est-elle la « pensée décapitée » par des apprentis sorciers<sup>167</sup>. Surtout, elle a corrompu définitivement l'esprit « faustien » du Moyen Âge<sup>168</sup>.

Spengler croit peu au racisme biologique. Il soumet les déterminismes du sang et du sol – auxquels il adhère tout de même – à celui de l'histoire. Pour lui, la race résulte du sentiment d'un destin commun, de l'idée de marcher dans le même sens, de partager le même être historique. C'est le sentiment vécu d'un « nous »<sup>169</sup>. Ce « nous » ne naît donc pas d'un programme défini, compté, clos, mais de l'attachement à un sentiment contraignant, d'un mythe qui nécessite une mise en œuvre par une élite conquérante et créatrice<sup>170</sup>, mais pas forcément son achèvement. André Fauconnet, qui résuma la pensée de Spengler dans un ouvrage paru en 1925, qu'Hervé cite dans ses articles et qu'il prêta à Mordrel, écrit à ce sujet : « En somme, pour l'homme faustien, l'idéal n'est pas un but déterminé, si lointain soit-il, c'est une tâche infinie à remplir »<sup>171</sup>. Aussi la race, selon Spengler, est donnée par un idéal qui soude une communauté. Elle n'est pas ce qui fonde la nation, mais ce qui est fondé par elle<sup>172</sup>. Mordrel ne dit pas autre chose, quand il écrit : « Le peuple ne prend conscience de lui-même qu'à travers quelques hommes prédestinés, dont l'âme est son âme, et la volonté devient sa volonté. Ces quelques hommes, au milieu de la multitude indifférenciée, ont la qualité, *ont la race.* »<sup>173</sup>

Mais, tourné vers les espaces illimités et les visées sans fin, refusant l'adhésion à la perfection de la forme close et comptée<sup>174</sup>, l'esprit « faustien » a été corrompu par le retour de l'esprit antique à la Renaissance, le judaïsme, le catholicisme, le démocratisme et le socialisme<sup>175</sup>. Il trouve le symbole de cette civilisation dans la ville, reflet de l'industrialisation outrancière, milieu de l'argent et de la science ennemis de l'héroïsme nobiliaire et de la sainteté sacerdotale<sup>176</sup>. La culture « faustienne », occidentale et blanche, gangrenée de l'intérieur, doit en outre faire face à l'agression de la culture arabe : elle est fatalement vouée à mourir, ce contre quoi on ne peut imaginer que la fuite en avant. Spengler conçoit l'histoire comme un champ clos où s'affrontent peuples et individus

167 MERLIO G., « Oswald Spengler et la technique », dans DUPEUX L. et GROUPE D'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE, *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*, op. cit., p. 157.

168 Sur l'esprit « faustien » chez Spengler, voir MICHAUD E., « Figures nazies de Prométhée, de l'« homme Faustien » de Spengler, au « Travailleur » de Jünger », *Communications*, 2005, n°78, p. 163-173.

169 MERLIO G., *Oswald Spengler*, op. cit., p. 872.

170 BREUER S., *Anatomie de la Révolution conservatrice*, op. cit., p. 97-98.

171 FAUCONNET A., *Un Philosophe allemand contemporain Oswald Spengler (Le prophète du Déclin de l'Occident)*, Paris, Alcan, 1925, p. 124.

172 MERLIO G., *Oswald Spengler*, op. cit., p. 872.

173 Stur, « Elite », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 12-18.

174 C'est-à-dire la cathédrale gothique opposée au temple antique, Apollon à Dionysos, l'Occident à l'Orient.

175 VERMEIL E., *Doctrinaires de la Révolution allemande*, op. cit., p. 105.

176 *Ibid.*, p. 90 et 93.

comme autant de prédateurs<sup>177</sup>. Tout dans la vie procède donc de la lutte, la guerre est mère de toute chose et se confond avec la politique. De fait, ce qui ne cherche pas à croître est condamné à mourir. Spengler imagine donc de remplacer la guerre par d'autres moyens non militarisés<sup>178</sup>. Aucune régénération culturelle n'étant possible, le seul but envisageable est d'établir, grâce aux vertus militaires prussiennes associées aux qualités de l'industrie allemande, l'hégémonie d'un peuple encore plein de vitalité primitive<sup>179</sup>. Il en résulte que la citadelle de la race blanche qu'est l'Allemagne, dont la renaissance est donc indispensable à l'Europe<sup>180</sup>, doit abandonner sa culture moribonde et consacrer ses forces aux tâches expansives de la civilisation. Spengler conjure son pessimisme culturel par l'optimisme de la puissance<sup>181</sup>. Ainsi, pour répondre à l'agression des peuples de couleur, l'Allemand doit réveiller le barbare qui est en lui. Dans *Années décisives*, il écrit : « Cette barbarie est ce que j'appelle la race forte ; c'est ce qu'il y a d'éternellement guerrier dans cette espèce d'animal de proie qu'est l'homme. Elle semble souvent avoir disparu, mais elle subsiste, prête à bondir, au fond de l'âme »<sup>182</sup>. Il en résulte un mépris pour les clercs et les savants, chez qui les caractères de la race – l'élan vital par quoi l'individu plonge dans le flux cosmique – sont moins marqués que chez le guerrier et le noble, qui vivent dans la réalité, sous l'effet du terrain historique. Ces hommes du destin, ces « élus de la vie »<sup>183</sup>, représentants d'une « haute culture », c'est-à-dire d'une âme qui tend à se réaliser dans l'histoire, sont dans l'entre-deux-guerres le *self-made-man*, le bâtisseur d'empires, le chef de guerre, l'homme d'affaire, le capitaine d'industrie<sup>184</sup>. Cette élite, Spengler imagine la rassembler dans une loge nationaliste qui mènera la révolution par le haut. Corollaire de ce projet : son mépris pour la populace et les tribuns démagogues – dont Hitler –, qui s'appuient sur les masses pour atteindre leur but dès lors discrédité<sup>185</sup>, fût-il dicté par les hommes de la « Révolution Conservatrice ». C'est là un des paradoxes de ce penseur : son refus de la démagogie et la conception non-biologique de la race l'écartent d'un nazisme auquel ses livres ont pourtant contribué à préparer les esprits<sup>186</sup>. Aussi doit-on voir en lui, ainsi qu'en d'autres ténors de la « Révolution Conservatrice », davantage un réticent qu'un résistant à un nazisme dont il ne connut que les débuts et dont il pensait qu'il appliquait mal des idées d'autant plus justes qu'elles

---

177 MERLIO G., *Oswald Spengler, op. cit.*, p. 916.

178 *Ibid.*, p. 708.

179 MERLIO G., « Spengler ou le dernier des Kulturkritiker », dans DUPEUX L. et GROUPE D'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE, *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar, op. cit.*, p. 161-173.

180 VERMEIL E., *Doctrinaires de la Révolution allemande, op. cit.*, p. 124.

181 MERLIO G., « Spengler ou le dernier des Kulturkritiker », dans DUPEUX L. et GROUPE D'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE, *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar, op. cit.*, p. 161-173.

182 Cité dans MERLIO G., *Oswald Spengler, op. cit.*, p. 829.

183 *Ibid.*, p. 861.

184 *Ibid.*, p. 917-918.

185 *Ibid.*, p. 633.

186 *Ibid.*, p. 841 et 920.



venaient de lui<sup>187</sup>.

Ainsi, l'expansionnisme se présente-t-il comme une parade illusoire et temporaire au déclin. Ce qui s'apparente à un reniement est une fuite en avant : les Allemands seront les derniers, mais les plus forts. L'héroïsme que prône Spengler, c'est la joie devant l'apocalypse<sup>188</sup>. À ce stade, il n'est pas inutile de préciser que cette obsession de vouloir se réaliser dans une histoire conquérante – Spengler est passionné des cartes d'empires qu'il invente et dessine<sup>189</sup> – tient en partie à sa propre histoire. Né en 1880, il aurait pu participer à la Grande Guerre. Il la passe seul chez lui, à Munich, dans la misère, victime d'une santé fragile. On évoque à son sujet un être égocentrique et geignard, qui compense par des mots ce dont il a été privé dans les faits<sup>190</sup>. Spengler est le décadent qui arrive trop tard dans un monde trop vieux pour y réaliser l'œuvre à laquelle il se sent pourtant appelé<sup>191</sup>. Lui aussi sait ce qu'est le complexe de Mars. C'est également à ce titre qu'il peut être entendu d'un Mordrel.

Par sa critique de la civilisation, Spengler dit aux Allemands qu'ils ont encore en eux des forces intactes qui correspondent aux impératifs de l'heure<sup>192</sup>. Roger Hervé, songeant à la Bretagne, ne dit pas autre chose dans l'article où il présente *Le Déclin de l'Occident* aux lecteurs de *Stur*. Pour lui, cet ouvrage est « un instrument de combat »<sup>193</sup> autant qu'une leçon pour les Bretons, à qui Spengler dit que seule une vie héroïque peut éviter la décadence et la mort. De fait, dans un article à la postérité inattendue, du fait d'une méprise sur l'identité de son auteur<sup>194</sup>, Roger Hervé écrit ceci :

« Nous voyons les dangers que fait courir au génie celtique l'envahissement de la civilisation mécanisée ; nous n'ignorons pas non plus quelle responsabilité ont les affairistes et intellectuels de race juive dans les développements catastrophiques de ses positions matérialistes. Mais il n'en est pas moins vrai que sur le plan précis de la culture intellectuelle, c'est le latinisme qui reste le grand ennemi. C'est lui seul, qui depuis mille ans, a sapé, puis étouffé la société celtique, ses arts, ses aspirations et ses manières de vivre. C'est lui qu'il faut

---

187 *Ibid.*, p. 906-907.

188 MERLIO G., « Spengler ou le dernier des Kulturkritiker », dans DUPEUX L. et GROUPE D'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE, *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*, op. cit., p. 161-173.

189 MERLIO G., *Oswald Spengler*, op. cit., p. 917-918.

190 *Ibid.*, p. 604 et 740.

191 MERLIO G., « Spengler ou le dernier Kulturkritiker », dans DUPEUX L. et GROUPE D'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE, *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*, op. cit., p. 161.

192 MERLIO G., *Oswald Spengler*, op. cit., p. 593.

193 R. Glémarec, « Oswald Spengler », *Stur*, n°11, octobre 1937, p. 15-30. C'est l'auteur qui souligne.

194 L'article est signé « Katuvolkos », nom donné par Mordrel à Hervé, évocation du chef gaulois de la *Guerre des Gaules* Catuvolcus, allié aux Germains contre César, qui s'empoisonna après avoir été vaincu. Dans la première édition de ses *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944*, Henri Fréville affirmait que l'auteur de l'article était Roparz Hemon, ce qui donna lieu à polémique. Voir le rectificatif dans FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944*, op. cit., p. 430.

éliminer, avant d'espérer pouvoir nous retrouver et nous réaliser. »<sup>195</sup>

Ce sont évidemment les ressentiments que lui inspire son propre cursus universitaire qui guident la main d'Hervé lorsqu'il adapte le conflit spenglerien entre culture « faustienne » et culture arabe en un affrontement entre celtisme et latinisme, renouant ainsi avec des vieilles lunes des premières années de *Breiz Atao*. Mordrel s'approprie également les théories du penseur allemand qu'Hervé lui fait découvrir. « Sa détermination de cycles historiques nous intéresse autant que ses propres compatriotes »<sup>196</sup>, assure-t-il, avant de ranger la Bretagne dans le camp « faustien » menacé : « Notre peuple a traversé le temps des cathédrales en obéissant à son style, comme il est entraîné actuellement dans le grand courant de la mécanisation et des réactions qu'elle suscite. Vers quel âge nouveau allons-nous ? LA REPOSE QUI SERA FAITE A CETTE QUESTION COMMANDERA TOUTE L'ORIENTATION DE LA CULTURE BRETONNE et de la justesse de la réponse dépend le succès de l'effort que nous tenterons »<sup>197</sup>. Car, contrairement à Spengler, Mordrel et Hervé voient au delà du conflit orient-occident pour se concentrer sur « la lutte entre les cultures méditerranéennes et nord-occidentales »<sup>198</sup>. Bien plus, ils sont optimistes, en ce qui concerne la Bretagne. « L'espèce sera-t-elle assez puissante pour se créer, ailleurs, une autre forme de vie, une dernière culture ? *Stur* répond oui, Spengler n'ose en être sûr »<sup>199</sup>, écrit Hervé. De fait, Mordrel remet en question la vision romantique des « derniers Bretons » chers à Souvestre : pour lui, la race ne disparaît pas<sup>200</sup>.

Commentant l'article d'Hervé sur Spengler, Mordrel écrit : « Nous avons des raisons valables de ne pas partager son pessimisme, qui sort d'un nihilisme déjà illustre. Comment croire que "nos possibilités architectoniques sont épuisées depuis cent ans", quand depuis trente années, nous avons vu apparaître les corps et les formes splendides des paquebots, des autos, des avions ; quand la charpente en fer a donné la Tour Eiffel et les Sky-scrapers ; quand le béton armé a permis le Pont de Plougastel et les Hangars d'Orly ? »<sup>201</sup>. On a pu voir en Spengler « un snob qui cherche désespérément à être à la page et qui est en vérité le fils de cette modernité qu'il commence par dénoncer pour pouvoir par la suite mieux en proclamer la nécessité et les vertus »<sup>202</sup>. Mordrel, pour qui la modernité était autant une source d'inspiration que de souffrance, ne pouvait que s'identifier à ce personnage et, par conséquent, s'en écarter. Ainsi, il écrit : « Quant au progrès matériel que

---

195 Katuvolkos, « La route vers nous-mêmes », *Stur*, n°13, avril-juin 1938, p. 11-24.

196 O.M., « Bretagne et Prusse », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 30-39.

197 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

198 *Id.*

199 R. Glémarec, « Oswald Spengler », *Stur*, n°11, octobre 1937, p. 15-30.

200 *Stur*, « D'un vieux monde », *Stur*, n°14-15, juillet-septembre-octobre-novembre 1938, p. 7-17.

201 O.M., « Bretagne et Prusse », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 30-39.

202 MERLIO G., « Spengler ou le dernier des *Kulturkritiker* », dans DUPEUX L. (dir.), *La « révolution conservatrice » dans l'Allemagne de Weimar, op. cit.*, p. 161-173.

toute la jeunesse moderne fuit avec horreur en se réfugiant à moitié nue dans les bois chaque fois que faire se peut, il nous apporte les bombardements aériens et les gaz asphyxiants d'une manière aussi appréciable que le chauffage central ou le radium... »<sup>203</sup>. Aussi, pour lui, la décadence n'est pas irréversible en Bretagne, ce qui n'est pas le cas pour la France. Il la voit au bord du gouffre : « elle s'est vidée de sa substance et de son âme, écrit-il, ELLE A RENONCÉ À ÊTRE UNE NATION D'HOMMES BLANCS »<sup>204</sup>. La seule condition pour éviter de suivre la France dans sa chute est encore de la combattre, en faisant appel à la barbarie qui sommeille en chaque Breton, et qui répond à celle qu'évoque Spengler dans *Années décisives*. Hervé écrit : « Ce fond guerrier qui est en nous, nous devons désormais le connaître sans fard et sans fausse honte et en retrouver avec sympathie la réplique chez d'autres peuples, même ceux qu'on a coutume d'appeler *sauvages* : danses exaltantes et bond subit aux armes, raids foudroyants sur le sentier de la guerre, rauque bravoure et résistance obstinée des isolés, c'est dans la forêt canadienne en 1740 et dans la plaine américaine en 1860, comme au sac de Rome en 390 av. J.-C., la même terrifiante apparition du hors-la-loi, qui a toujours frappé de stupeur les minuscules basochiens de la légion ! »<sup>205</sup>. Le vieil antagonisme entre nordiques et latins, antienne des colonnes de *Breiz Atao*, devient le pendant de la lutte spenglerienne entre culture occidentale et orientale. L'occasion est trop belle de définir à nouveau ce que Mordrel appelle « notre monde »<sup>206</sup>. Ce n'est plus seulement la projection d'un fantasme isolé : les savants allemands aussi tâchent d'en définir les contours.

Hervé a consacré un chapitre entier d'un article intitulé « le mythe celtique enchanté »<sup>207</sup> au premier directeur d'*Ahnenerbe*, Herman Wirth. S'appuyant sur les travaux de l'épigraphiste allemand, il tâche de mettre en évidence une « souche faustienne »<sup>208</sup>, un « complexe religieux Nordique-Atlantique »<sup>209</sup>, mélange de « symbolisme paysan et de piété toute campagnarde et assez primaire »<sup>210</sup>. Explorant le « fond pré-historique d'occident »<sup>211</sup>, il insiste sur la mise en évidence par Wirth des traces d'une race « anciennement jaune »<sup>212</sup>, finnoise en un mot, commune à la Norvège et à la Bretagne, mais aussi au pays de Galles, à l'Autriche, l'Irlande, la Suisse et l'Allemagne, où l'on retrouve « cette psychologie fermée, un peu sombrement magique, héritée de ces mêmes "jaunes" facteur de résistance à l'envahissement »<sup>213</sup>. « N'y a-t-il pas beaucoup de shamanisme dans le silence

---

203 E.G., « M. Abel Durand nous répond », *Stur*, n°14-15, juillet-septembre-octobre-novembre 1938, p. 16-18 (n°15).

204 *Stur*, « Empire », *Stur*, n°16, janvier-mars 1939, p. 4-10.

205 Katuvolkos, « La route vers nous-mêmes », *Stur*, n°13, avril-juin 1938, p. 11-24.

206 \*\*\*, « Notre monde », *Stur*, n°10, 1<sup>er</sup> juillet 1937, p. 84-85.

207 R. Glémarec, « Le mythe celtique enchanté », *Stur*, n°14, juillet-septembre 1938, p. 19-43.

208 *Id.*

209 *Id.*

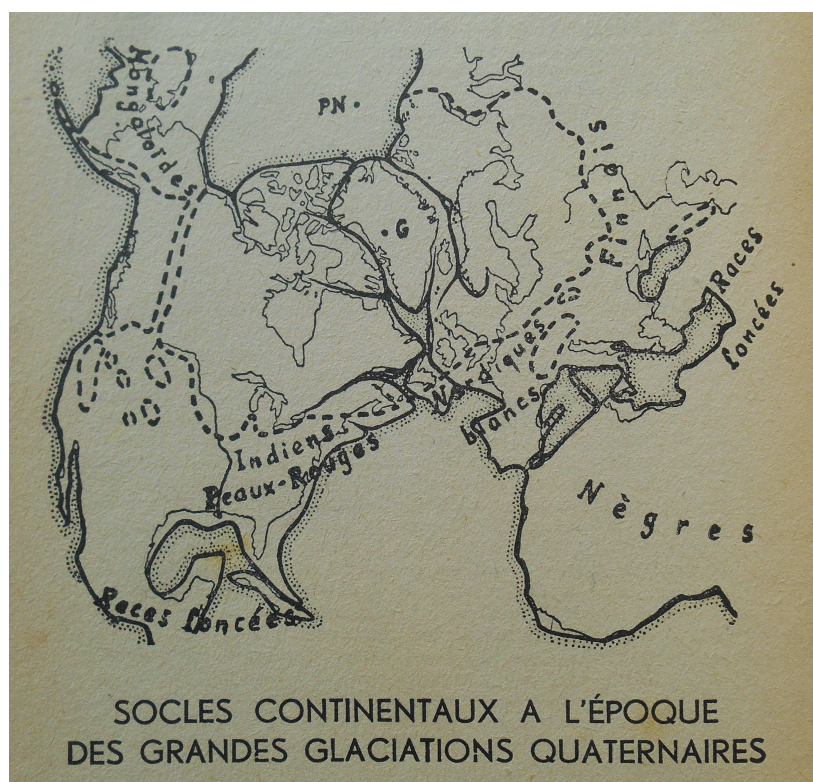
210 *Id.*

211 *Id.*

212 *Id.*

213 *Id.*

hostile dont la campagne bretonnante entoure un fonctionnaire ou un touriste français d'essence par trop étrangère ? »<sup>214</sup>, demande-t-il. Et de convoquer Alfred Wegener, l'astrologue et climatologue allemand qui, en 1912, conçut la théorie de la dérive des continents : ils auraient formé, il y a 200 millions d'années, un continent unique et immense, la Pangée, bordé d'un gigantesque océan, la Panthalassa. Hervé cite *La genèse des continents et des océans. Théorie des translations continentales* qui vient alors de connaître une réédition française<sup>215</sup>. Carte à l'appui, il illustre sa tentative de prouver la parenté qui associe l'ensemble nordique, lui-même associé aux Finnois et Indiens Peaux-Rouges, tous peuples hyperboréens.



Carte réalisée par Roger Hervé, à partir des travaux de Wegener et Wirth. Elle est légendée comme suit :

« PN. : Emplacement actuel du Pôle Nord.

G : Emplacement présumé du Pôle Nord pendant les glaciations.

214 *Id.*

215 WEGENER A., *La genèse des continents et des océans. Théorie des translations continentales*, Paris, Nizet et Bastard, 1937. Ce recours de Roger Hervé à Wegener corrobore les conclusions de Ronan Calvez : il qualifie de « Pangée » la Bretagne qui accueille l'exil intérieur des nationalistes bretons, l'essence de leur Bretagne, dans CALVEZ R., « 1941 : le breton, langue d'État », dans BOUGEARD C. (dir.), *Bretagne et indentités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 210. À sa suite, dans sa thèse sur *Gwalarn*, Erwan Hupel s'empare du même concept, mais le baptise « Noroît » : « Nous appellerons "Noroît", traduction française du mot "Gwalarn", la Bretagne comme la rêvent les "gwalarnistes" », écrit-il, ce qui, au final, revient exactement au même. HUPEL E., *Gwalarn. Histoire d'un mouvement littéraire en Bretagne*, thèse soutenue le 4 décembre 2010, Rennes 2, p. 177.

*Trait plein, souligné par des pointillés* = Rebord des socles continentaux.

*Pointillé en petits traits pleins* = Limite maxima de l'extension de la grande calotte glaciaire »<sup>216</sup>.

Mordrel est réticent devant de telles extrapolations ; il publie néanmoins en breton l'histoire de l'évasion de Dull Knife (Morning Star), chef cheyenne dont la détermination permit aux Cheyennes du nord de garder une partie de leurs terres dans le Montana<sup>217</sup>. Le récit est illustré d'une photographie de chaumières à Guissény, commune du pays « Pagan », terme qui désigne les « païens ». Ce sont des tipis bretons, habitations de *Bretons natives*, que Mordrel insère dans un texte écrit en une langue dès lors empreinte de primitivisme. Mais il ne s'étend pas sur la théorie audacieuse d'un ami qu'il tient pour une extrapolation littéraire. L'essentiel reste la communauté d'âme des peuples celto-germaniques, opposés aux autres. « À nos yeux, il y a moins de déshonneur à se rapprocher des gentlemen d'Outre-Manche ou des hobereaux de Prusse, que des rastacouères de Valachie et des mulâtres brésiliens que Paris accueille en enfants prodiges ! »<sup>218</sup>, affirme Mordrel. Ce rapprochement, censé correspondre à des affinités naturelles, est d'autant plus nécessaire que celtes et germains partagent les mêmes caractères. « Notre idéal "Celtique ancien" et l'idéal "Germanique ancien" sont d'une part si voisins, et surtout d'autre part si différents de tout le reste, qu'on peut affirmer qu'ils constituent deux variantes d'une culture nordique commune, de la Baltique à l'Atlantique »<sup>219</sup>, écrit Mordrel. Aussi, l'alliance est plus que jamais nécessaire, d'autant qu'on ne doit pas oublier la force de l'identification qui conduisit ces nationalistes bretons à se penser vaincus comme les Allemands au sortir de la Grande Guerre. Cependant, Mordrel précise qu'il sera un jour impératif de marquer « entre les Germains et nous les distances nécessaires »<sup>220</sup>, ne serait-ce que parce que les Allemands prétendent seuls à la suprématie, et parce que la conception démagogique de l'hitlérisme s'accorde mal à l'élitisme qu'il promet. Avant même de découvrir Spengler, il écrivait :

« Il y a la masse, qui n'est qu'un corps obsédé par ses besoins immédiats, gouverné par ses instincts élémentaires, sensible à de seuls mythes grossiers. Et qui ne veut rien considérer d'autre.

Il y a les INSPIRES, qui ne pensent pas EUX ; qui pensent "LE PEUPLE".

Ceux-là sont les chefs-nés. Ils sont destinés à mener la masse. Ils en sont dignes.

La démocratie parlementaire ne les dégage pas. Elle ne favorise pas les batteurs d'estrade.

---

216 R. Glémarec, « Le mythe celtique enchanté », *Stur*, n°14, juillet-septembre 1938, p. 19-43.

217 O.M., « Kur hep he far Shayaned ar Goustilh Souc'h », *Stur*, n°16, janvier-mars 1939, p. 48-54.

218 J. La Bénélais, « Impressions nordiques », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 71-78.

219 Olier Mordrel, « Racisme breton », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 39-63.

220 J. La Bénélais, « Impressions nordiques », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 71-78.



Seule une société héroïque, où les moyens d'argent et les artifices de la parole sont sans pouvoir, dégage par l'épreuve l'élite-née ». <sup>221</sup>

Quelques mois plus tard, il précise : « Le plus souvent, l'acte collectif spontané est confus et mou dans son contenu comme dans son contour » <sup>222</sup>. Son adhésion à quelques principes de la « Révolution conservatrice » explique pourquoi il s'est écarté de l'hitlérisme, qui avait pu l'intéresser du temps de *SAGA*, pour se laisser séduire, quelques années plus tard, par la *SS* en quoi il voyait l'incarnation de l'élite qu'il attendait de ses vœux. Aussi, la position de Mordrel vis-à-vis du nazisme est-elle très ambiguë, faite de méfiance et d'une irrésistible attraction.

Mordrel prophétise, sur un thème spenglerien : « Quand nous serons devenus les "Prussiens" de la Celtie, il s'ouvrira devant nous la même carrière triomphale que naguère devant la chétive principauté de Brandebourg, berceau d'un empire et d'une culture » <sup>223</sup>. Pour cela, les Bretons doivent renouer avec leur âme guerrière. Dans « l'essence de la Bretagne », on lit : « Notre manque de sensualité ne fera jamais de nous un peuple d'artistes, habiles au plaisir de vivre. Allié à notre goût de l'imprévu, à notre passion pour l'activité désintéressée, il nous indique que nous sommes un peuple né pour l'aventure [...] Sachons faire ce pour quoi nous sommes faits. Ailleurs, on fabrique de bons militaires, en enseignant le métier des armes à des hommes de devoir. Ici, on naît soldat » <sup>224</sup>. Cet esprit « prussien », conquérant et violent qui doit gagner la Bretagne, Mordrel l'a déjà côtoyé chez Carrel, en des termes qu'il retrouve chez Spengler. La concordance des discours ayant force de légitimation, il accable les intellectuels juifs des derniers feux du Front Populaire et affirme :

« Incapables de faire œuvre de leurs mains, trop chétifs pour affronter la lutte sur le terrain naturel, ils n'auront de repos qu'après avoir fait disparaître au besoin par le fer, ce type d'homme qu'ils exècrent par dessus tout : l'aventurier heureux, le mâle, le capitaine d'armée ou d'industrie, l'homme qui s'est hissé lui-même et qui a rendu coup pour coup. Ils rêvent d'un monde où toute violence serait bannie et qu'une armature inflexible, impitoyable s'il le faut, livrerait comme un cadavre désarticulé aux inquiétantes fantaisies de leur imagination dérégulée, affranchie de toute sanction » <sup>225</sup>.

Son constat est clair : les peuples qui n'ont pas renoncé à la vie sont ceux qui sont disposés à lutter, à se battre. Il s'agit bien sûr des peuples nordiques, seuls capables du sursaut salutaire. Les autres, « les races du sud », dont la décadence a débuté il y a 3 000 ans par l'écroulement de l'Empire

---

221 Non-signé, sans titre, *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 24. C'est l'auteur qui souligne.

222 *Stur*, « Elite », *Stur*, n°9, 1er avril 1937, p. 12-18.

223 O.M., « Bretagne et Prusse », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 30-39.

224 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

225 *Stur*, « Caste », *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 7-14.



assyrien et la fin du monde égyptien, sont voués à disparaître. « Lorsqu'on me parle de « France » j'aperçois un gigantesque charnier où grouillent asticots et inquiétantes mouches vertes »<sup>226</sup>, écrit Mordrel dans un article au titre frappé d'un pessimisme spenglerien canalisé : « Parce qu'ils doivent mourir... ». Aussi, devant l'urgence de la tâche, l'heure n'est plus aux tergiversations, ni à la mesure. Le mot d'ordre est le suivant : « Le Mouvement breton ne peut être ni modéré, ni "raisonnable". Aucun "bon-sens" ne peut conseiller ce petit peuple breton, disjoint, d'attaquer de front les préjugés et la force de la France. Un Mouvement breton bon père de famille, s'interdirait à lui-même la marche en avant. Il faut à notre mouvement un caractère héroïque pour oser entamer le combat gigantesque qui s'offre à lui. Audacieux, violent, tel doit-il être pour inspirer confiance, car c'est seulement ainsi qu'on le sentira capable d'atteindre ses buts »<sup>227</sup>. Il n'est donc pas étonnant de lire dans *Stur* cette citation de Spengler : « La guerre est la politique primaire de tout vivant, à ce point que la lutte et la vie sont, au fond identiques et que l'être s'éteint aussi lorsque la volonté de lutter est éteinte »<sup>228</sup>. Finalement, le nordisme, réponse à la fatalité de l'histoire, ferment d'un destin commun en marche, célébration des vertus guerrières enfouies et inexploitées, est aussi une expression du complexe de Mars. Mordrel l'exprime on ne peut plus clairement : « Nordisme, mot ayant le sens de revanche et de lutte, d'accomplissement trop longtemps différé. Il évoque la liberté et la force, la hiérarchie de la vie, le monde mouvant en marche. Il annonce une nouvelle fraternité, celle des maîtres de demain »<sup>229</sup>. En ce sens, le nordisme que les savants allemands tâchent de prouver et que les idées de Spengler permettent d'animer, doit trouver son achèvement dans une guerre enfin vécue. Prophète du regain du « réalisme » français dans les années 1930, Jean Coutrot aimait à citer Volpi : « On ne supprime pas la guerre, on la remplace »<sup>230</sup>. C'était inverser la célèbre maxime de Clausewitz pour qui « la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens ». À la fin des années 1930, le nationalisme que prônent Mordrel et bien d'autres est une guerre continuée.

De fait, il est sans surprise de voir *Stur* et *Breiz Atao* faire la promotion d'un expansionnisme breton. Comme Spengler, ces publications prônent la conquête d'un espace vital. L'idée n'est pas tout à fait neuve, mais elle restait marginale. En 1933, le programme *SAGA* envisageait le ralliement à la Bretagne des régions limitrophes sur plébiscite. Deux ans plus tard, Debauvais envisageait prolonger la reconquête linguistique de la Haute-Bretagne par le rattachement pur et simple des Français de l'Est<sup>231</sup>. Dès sa découverte de Spengler, Mordrel écrit :

---

226 A.K., « Parce qu'ils doivent mourir... », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 81-83.

227 Non-signé, sans titre, *Stur*, n°7-8, octobre 1936-janvier 1937, p. 34.

228 Extrait de *Philosophie de la politique*, publié dans *Stur*, n°16, janvier-mars 1939, p. 39.

229 J. La Bénélais, « Impressions nordiques », *Stur*, n°11, 1er octobre 1937, p. 71-78.

230 DARD O., *Jean Coutrot : de l'ingénieur au prophète*, op. cit., p. 350.

231 Jos ar Bihan, sans titre, *Breiz Atao*, n°219, 17 mars 1935, p. 2.

« Dans l'état où nous sommes, la mystique de la frontière n'est qu'une forme de notre repliement sur le passé et de notre peur de vivre. L'incorporation à la Bretagne de populations étrangères serait une erreur, mais l'agrandissement de notre territoire est une nécessité vitale. La seule frontière de la Bretagne que nous devons connaître est celle de notre puissance conquérante et créatrice. Nous porterons avec nous la frontière de Bretagne en marchant vers l'Est, comme l'ont fait avant nous les Bretons victorieux, Nominoë, Erispoë, Salaün »<sup>232</sup>.

Écho du *Lebensraum* allemand, « l'espace vital » – corollaire de l'héroïsme retrouvé – devient une formule récurrente des livraisons de *Stur* de la fin des années 1930. Ainsi, au début de l'année 1938, en bon architecte, Mordrel affirme : « Nous tous certes, voulons vivre plus largement, plus héroïquement que ceux qui nous ont mis au monde ; mais pour cela, nous devons réussir *d'abord* et avant tout. Il faut d'abord conquérir notre espace vital. A cette fin, ayons l'âme qu'il faut : soyons énergiques, fiers et durs, - durs comme l'*acier* flexible car avec la dureté paysanne, qui est comme *Pierre*, on ne peut que rester, conserver, jamais avancer ni construire ! »<sup>233</sup> Quelques mois plus tard, prétendant « reprendre possession de l'économie »<sup>234</sup>, il demande : « Pourquoi prononcerions-nous le divorce entre notre idéal national et le sain instinct d'expansion et de conquête des hommes de notre sang ? Nous avons pris notre parti »<sup>235</sup>. De fait, dans *Breiz Atao*, fin 1938, Granville est considérée « zone anchlussable »<sup>236</sup>. Enfin, début 1939, après avoir justifié, cartes à l'appui, la main-mise de l'Allemagne sur la Bohême, il revendique pour la Bretagne un « Kelc'h-beva, *pe Lebensraum*, *hor Breiz a zo an tir hon eus ezomm anezan evit gallout beva.* »<sup>237</sup>. Cet espace vital, qui, comme son racisme breton, lui inspire un vocabulaire spécifique, dépasse les frontières de la Bretagne ducale, en vertu du droit des peuples. Il s'étend sur l'intégralité du massif armoricain géologique, ou jusqu'aux limites extrêmes de l'extension bretonne avant l'an mil. Selon Mordrel, cet espace permettrait de mettre la main sur le fer de Caen, le charbon et l'ardoise de Komer, les chevaux de Normandie et du Perche, le vin d'Anjou, entre autres, ce qui profiterait au commerce extérieur. Un tel espace vital permettrait en outre une ouverture vers les routes terrestres. Enfin, cette nouvelle Bretagne serait évidemment entièrement bretonnante.

Mais la guerre continuée ne se limite pas à ce projet confidentiel. C'est finalement tout le discours nationaliste de la fin des années 1930 qui est une projection du premier conflit mondial

---

232 A. Calvez, « L'Essence la Bretagne (Fin) », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 20-32.

233 *Stur*, « Paroles au jeunes », *Stur*, n°12, janvier/mars 1938, p. 6-11.

234 *Stur*, « La fin d'un vieux dualisme », *Stur*, n°13, avril-juin 1938, p. 6-10.

235 *Id.*

236 Ab Alafrans, « Sous le nez de Dame-Police », *Breiz Atao*, n°314, 30 octobre 1938, p. 1.

237 « Le cercle de vie, ou espace vital, de notre Bretagne est le territoire dont nous avons besoin pour pouvoir vivre. » A.S., « Espace vital », *Stur*, n°16, janvier-mars 1939, p. 11-23.

dans le combat breton. Eux-mêmes l'appellent d'ailleurs « notre grande guerre »<sup>238</sup> et la mettent en scène dans *Breiz Atao*. Pour Debauvais, le PNB est une « petite armée »<sup>239</sup>. Les journées de propagande – que l'on mène « sans pitié »<sup>240</sup> – sont l'occasion de « prendre l'offensive »<sup>241</sup>, la distribution des journaux et des tracts est organisée selon un « plan de campagne », chaque village visité devient « zone de combats »<sup>242</sup>, ou « position »<sup>243</sup> emportée qu'il faut tâcher de maintenir. Pour cela, les soldats ont besoin d'armes et de cartouches : « Donnez-nous des munitions »<sup>244</sup>, s'exclame-t-on à la veille des élections de 1936. Ces munitions sont évidemment de l'argent, mais aussi des imprimés. Ainsi, tel livre brandi comme un argument massue dans une polémique philologique est considéré comme un obus de « 420 »<sup>245</sup>.

Le soutien accordé par *Breiz Atao* à la campagne d'*Ar Brezoneg er Skol* peut également prendre l'allure d'une des batailles conduites par le mouvement breton de l'entre-deux-guerres. La publication, en « dernière heure » parfois, des listes des communes favorables à l'enseignement du breton, est presque systématiquement l'occasion de se féliciter des « succès éclatants » de la campagne, dont on constate la progression sur de nombreuses cartes rappelant les bulletins des opérations ou les communiqués officiels qui inondaient la presse de la Grande Guerre. Ces cartes permettent à l'autoproclamé état-major breton d'établir sa stratégie de conquête : « C'est une carte en mains, comme des officiers en campagne, que des combattants de *Ar Brezoneg er Skol* doivent dresser leur plan en vue de la réduction des taches »<sup>246</sup>, écrit Raymond Delaporte au plus fort de la campagne. La langue étant un enjeu vital dans le combat breton, il est symptomatique de remarquer que le degré d'apprentissage de langue bretonne décerné par le *Simbol* de Roparz Hemon est appelé *trec'h*, en français « victoire ». Plus encore, cette victoire est sanctionnée par l'obtention d'une décoration, véritable croix de guerre, qu'un Célestin Lainé, on l'a vu, préférerait à l'insigne du parti, bien trop facile à obtenir. Enfin, quand Mordrel lui-même compare les vertus de Debauvais à celles du général Joffre sur la Marne<sup>247</sup>, comment ne pas voir dans la publication de la photo d'une file de voitures de militants lors du congrès de Châteaulin, une démonstration de force et de modernité autant qu'une fine allusion aux taxis qui s'illustrèrent en cette occasion ? Il semble clair que les militants furent abreuvés d'une rhétorique militaire régulièrement réactivée. Mais la Grande Guerre que poursuit *Breiz Atao* ne se résume pas à la simple transposition du champ lexical guerrier à

238 Gilles Gautrel, « Le trésor des douze », *Breiz Atao*, n°224, 26 mai 1935, p. 3.

239 F. Debauvais, « L'action bretonne exige le don de soi », *Breiz Atao*, n°255, 26 juillet 1936, p. 4.

240 Le secrétaire de la propagande, « L'action : un exemple », *Breiz Atao*, n°236, 10 novembre 1935, p. 3.

241 Non-signé, Lettre, *Breiz Atao*, n°(6)66, 1er juin 1924, p. 421.

242 Non-signé, « Une belle manifestation républicaine... et autonomiste », *Breiz Atao*, n°186, 5 novembre 1933, p. 1.

243 Non-signé, « Deux réunions : à Betton et à Chevaigné », *Breiz Atao*, n°237, 24 novembre 1935, p. 2.

244 F.D., « Donnez-nous des munitions », *Breiz Atao*, n°242, 2 février 1936, p. 3.

245 Yves Le Diberder, « Le breton et le latin », *Breiz Atao*, n°177, 25 juin 1933, p. 2.

246 R. Kerhor, « Où en est la campagne en faveur du breton », *Breiz Atao*, n°262, 1er novembre 1936, p. 1.

247 O.M., « Souvenirs (suite) », *Breiz Atao*, n°316, 27 novembre 1938, p. 2.

l'activisme politique.

Effectivement, dans les batailles qu'ils engagent contre la France, les principaux rédacteurs du journal reprennent à leur compte nombre des arguments qui permirent aux Français de 1914 de justifier l'effort de guerre. Le combat de *Breiz Atao* est d'abord une guerre de la revanche : il y a, en Bretagne-même, des provinces perdues à reconquérir, spécialement le pays Gallo, francisé jusque dans sa langue. À ses habitants, on conseille « d'apprendre le breton. C'est en outre leur intérêt s'ils veulent ne pas être pris pour des étrangers en Basse-Bretagne »<sup>248</sup>. La guerre est ensuite, comme en 1914, celle du Droit. L'argument du droit bafoué, périodiquement avancé durant la période par des juristes tels que Fouéré ou Delaporte, consiste en l'idée que ce qui avait été défini en 1532 lors de l'union de la Bretagne à la France n'a pas été respecté par la suite. La Révolution Française, en supprimant les parlements des Provinces et, donc, les États de Bretagne, a privé celle-ci de son autonomie. La lutte pour la recouvrer, puis pour arracher l'indépendance devient alors la réponse logique et légitime à une félonie française. Car, enfin, la Bretagne doit faire face à une agression permanente. Mordrel s'insurgeait déjà en 1928 contre « la déclaration de guerre de Poincaré »<sup>249</sup>, dont le discours prononcé pendant le procès des autonomistes alsaciens alliés des Bretons fut considéré comme l'expression d'une véritable volonté d'extermination. Cette dernière est le corollaire d'un des rouages essentiels de la Grande Guerre de *Breiz Atao*, qui était également un de ceux qui fonctionnèrent dans la mobilisation des hommes de 14 : la stigmatisation de l'ennemi.

Vu de la France revancharde, l'Allemand était un personnage qui parvenait mal à dissimuler sa brutalité, sa lourdeur d'esprit, ses tares raciales, ses penchants animaux, son ignorance sous le concept fallacieux de *Kultur*. Vu des bureaux de *Breiz Atao*, le Français est également un être immoral, décadent et dégénéré. Ainsi, la « Kultur française »<sup>250</sup> est-elle violemment décriée. Quand l'un résume la France à la pornographie, l'alcool, le cinéma à sensation<sup>251</sup>, vautrée qu'elle est dans la pourriture, l'abrutissement, la mocheté, la pauvreté, le mensonge, l'injustice et le mal, un autre démasque « sa fausse science »<sup>252</sup> et « le vide de sa civilisation »<sup>253</sup>. Quand Mordrel évoque « les grognements d'animaux qui prétendent exprimer le patriotisme français »<sup>254</sup>, d'autres soulignent son retard technologique et scientifique. Au terme des années 1920, la répression menée dans les colonies, en Indochine, au Maroc, en Syrie, est comparée aux atrocités perpétrées par les « Huns »<sup>255</sup> dans le nord de la France, en 1914.

---

248 Encart non-signé, *Breiz Atao*, n°2 (74), 1er février 1925, p. 528.

249 O. Mordrel, « La déclaration de guerre de Poincaré », *Breiz Atao*, n°12, 4 mars 1928, p. 1.

250 Encart non-signé, « Kultur française », *Breiz Atao*, n°322, 12 février 1939, p. 1.

251 Stur, « D'un vieux monde », *Stur*, n°14-15, juillet-septembre-octobre-novembre 1938, p. 7-17.

252 Lettre d'un professeur émigré, *Breiz Atao*, n°17, 20 mai 1928, p. 3.

253 *Id.*

254 Er Gédour, « Compte-rendu », *Breiz Atao*, n°24, 2 septembre 1928, p. 1.

255 Le glaneur d'orties, « Echos », *Breiz Atao*, n°53, 16 juin 1929, p. 2.

De fait, ce combat breton prend l'allure d'une croisade de la civilisation contre la barbarie, sur le modèle de celle qui ravagea l'Europe entre 1914 et 1918<sup>256</sup>. Aux Celtes, puis aux Nordiques, forts, énergiques et purs sont opposés les Latins dégénérés et jouisseurs, dont la présence en Bretagne doit être éradiquée. « Tant qu'ils ne nous auront pas rendu nos libertés ou tant que nous ne les aurons pas reprises, il n'y aura entre nous *ni paix, ni amour, ni trêve*. Seulement une lutte sans merci »<sup>257</sup>, affirme Mordrel. Debauvais n'est pas en reste ; il soutient qu'« on doit porter en soi la haine de l'État actuel et l'inébranlable volonté d'œuvrer à sa destruction »<sup>258</sup>. Cette idée d'obtenir la paix, la liberté, l'amour – retrouver une sorte d'âge d'or – par l'éradication de ce qui condamne la pureté bretonne est finalement un écho à la promesse messianique du premier conflit mondial, lequel s'apparente à une « eschatologie de la paix, qui doit être rédemption de l'humanité enfin victorieuse des forces du mal »<sup>259</sup>.

Revenant en 1946 sur le discours du *Breiz Atao* d'avant-guerre, Lainé évoquera avec mépris ce qu'il nomme « une guerre de Mots »<sup>260</sup>. Évoquant ses premiers pas au PAB, il précise : « Breiz Atao se trouvait donc dans son commencement puisqu'il avait le Verbe, et que ce Verbe ne s'était pas encore fait Chair... »<sup>261</sup>. Il commença sa mue avec *Gwenn ha Du*, mais il ne prit réellement corps qu'avec le *Kadervenn*, ou « sillon de combat ».

### *Le « sillon de combat » et son chef de guerre*

On se rappelle que l'évocation de la nécessité d'un groupe de défense remonte au congrès de Rosporden, en 1927. Au début des années 1930, Meavenn ne ménageait pas ses efforts pour animer les *Sparfelled Breiz*, tout en faisant dans *Breiz Atao* la promotion des milices flamandes, décidément populaires, ou des *SA* allemandes<sup>262</sup>. De son côté, Germain Breton tâchait d'introduire la pratique du camping parmi les militants du parti. Toutes ces démarches s'inscrivaient dans la lignée des *Wandervögel* promus par Bickler, Marchal et Mordrel après Rosporden. Ce dernier n'attendit d'ailleurs pas la création des *Bagadou Stourm* réclamés par Debauvais, pour composer « Le front levé » et « *Gwerz Yann ar Gevel* », chants de marche pour des troupes paramilitaires bretonnes. Le premier *Bagad Stourm* vit le jour à Rennes le 29 décembre 1935. Sa sortie inaugurale fut alors

256 AUDOIN-ROUZEAU S. et A. BECKER, *14-18, retrouver la guerre, op. cit.*, p. 168-169.

257 Breiz Atao, « Ni paix, ni amour, ni trêve ! », *Breiz Atao*, n°196, 1er avril 1934, p. 1.

258 F. Debauvais, « La Nationalité bretonne contre l'Etat français », *Breiz Atao*, n°136, 17 janvier 1931, p. 1.

259 AUDOIN-ROUZEAU S. et A. BECKER, *14-18, retrouver la guerre, op. cit.*, p. 182-183.

260 CRBC, fonds Lainé, CL1 T3, Autobiographie 1946 (enfance-1931), p. 16 et 31.

261 *Ibid.*, p. 33.

262 Fant R. Meavenn, « Impressions de Flandres », *Breiz Atao*, n°169, 26 février 1933, p. 3.

annoncée dans *Breiz Atao*, le 5 janvier 1936. Mais, faute de manifestations spectaculaires, ces troupes restèrent discrètes et peu employées : on les voit, çà et là, faire de la propagande, distribuer tracts et journaux dans les campagnes, ou encore garantir les affiches du parti d'éventuelles lacérations pendant les congrès. Cela n'empêcha pas Lainé de se lancer dans une autre initiative, tout aussi confidentielle, mais qui misait sur le long terme.

À l'évidence, l'influence de Gerhard von Tevenar fut déterminante, dans la lente élaboration d'une troupe disciplinée, réunie autour de son chef. À ce sujet, Mordrel apporte quelques éclaircissements. « Quand il disait "nous", se souvient-il, c'est à un type d'homme se rapprochant du sien qu'il faisait allusion. C'est à dire des hommes profondément acquis à une certaine vision de la vie se traduisant dans le comportement plus que s'exprimant en doctrine, et sur lesquels on pouvait compter »<sup>263</sup>. C'est vraisemblablement à Lainé que Tevenar a écrit cet extrait de lettre que cite Mordrel dans *Stur*, au décès du jeune Allemand :

« Tu dois affirmer ton influence sur les jeunes. Il ne s'agit ici ni de respect ni de camaraderie, ni de science ni d'intellectualité. Il ne faut ni un érudit ni un moraliste. Il faut un apôtre puissant. Il faut plus de confiance, mais la stabilité, l'exemple de la discipline, le sacrifice surtout. Car nous ne sommes pas attachés là où nous ne sacrifions pas continuellement. Le plus grand devoir n'est pas de Penser, il est d'Éduquer et de Donner l'exemple...

Si seulement vos jeunes étaient déjà plus pénétrés de ton ardeur, vivacité, mobilité... beaucoup serait gagné ! Il faut que tu sois riche en disciples qui t'entourent et qui t'obligeront aussi à des devoirs inconnus jusqu'à présent. Il faut que ce soit toi qui galvanises vos jeunes ; non seulement par tes écrits et des idées, mais ton exemple quotidien, ton enseignement de l'ardeur de vivre et de la volonté de conquérir... Si jamais tu avais formé (et piloté jusqu'à l'âge de trente ans) une bonne dizaine de jeunes du meilleur sang et de la meilleure race, tu aurais fait beaucoup plus qu'avec cent volumes de prose choisie »<sup>264</sup>.

Ainsi Tevenar expliquait-il à Lainé comment retrouver les vertus guerrières et conquérantes sensées définir les peuples nordiques. Mais de la sorte, il ne fit que conforter Lainé dans son exploration du nordisme et valider les théories élitistes de Spengler, véhiculées par Mordrel. Le « sillon de combat » que Lainé créa en 1937 était à la croisée de toutes ces influences.

« Le Kadervenn<sup>265</sup> était simplement l'amorce ou l'entraînement à la future Lu Vrezhon<sup>266</sup>. Nous rassemblions quelques gars et nous livrions à des manœuvres fictives : nous formions des groupes de cinq hommes, et toujours en file indienne. Nous suivions aussi des cours techniques et

---

263 O.M., « In memoriam. De viris », *Stur*, n°6, été 1943, p. 44-52.

264 *Id.*

265 Ainsi baptisés par Guy Vissault de Coëtlogon. CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

266 « Armée bretonne ».



apprenions à utiliser des codes secrets. Rien d'extraordinaire ». Ainsi témoigne André Geffroy, qui rejoint l'équipe en 1939<sup>267</sup>. Or, la fondation quasiment au su de tous d'un tel organisme, un an après que les Croix de Feu furent dissoutes en tant qu'organisation paramilitaire, n'est pas si anodine que Geffroy veut le faire croire. Si les opérations du *Kadervenn*, ou *KD*, n'eurent rien d'exceptionnel, les principes qui l'animent méritent que l'on s'y attarde. Lainé les a présentés dans une allocution préparatoire aux manœuvres de l'été 1938, intitulée « De l'utilité et de la nécessité des exercices des K.D. » :

« Au point de vue individuel, ces exercices développent en vous :

La santé – Vous savez que, sans ces exercices, vous passeriez votre journée d'aujourd'hui dans l'oisiveté, à faire la rue de Siam, au bistrot ou au cinéma. Au lieu de vous abrutir, vous avez aujourd'hui le grand air, vous gagnerez une saine fatigue, un bon appétit, un bon sommeil. Vous rompez avantageusement votre vie renfermée dans la ville et dans les cartons.

La Tenue – En vous astreignant à marcher droit, la tête et les épaules en arrière, en lançant le pied en avant, en suivant une cadence lente, vous faites un exercice qui modifiera votre manière habituelle de marcher. Je veux que les hommes du K.D. se reconnaissent dans la rue à leur absence de négligé, de laisser-aller, de balancement, à leur allure décidée sans rapidité, à leur port ferme et droit. Vous vous devez de trancher par votre allure digne et ferme sur la moyenne de vos contemporains plus ou moins avachis. Plus tard vous sentirez aussi par vous-même ce que signifie la coupe des cheveux et des vêtements. [...]

La discipline corporelle – Les simples réunions de Sections, avec leurs laïus plus ou moins accompagnés de boissons, sont peut-être suffisantes pour les bons bourgeois père de famille. Mais vous avez l'avantage d'être encore à l'âge où vous pouvez subir une éducation corporelle. Agir sur le corps, c'est aussi agir sur l'esprit. Tous les règlements militaires de toutes les armées enseignent que l'observation des marques extérieures de la discipline constituent le meilleur exercice pour acquérir une bonne discipline de l'esprit, cet enseignement et le fruit d'une expérience séculaire. [...]

L'esprit d'indépendance – En vous obligeant à quitter vos familles pour une journée, à obtenir le consentement et la confiance de vos parents, à vous tenir sans surveillance par vous-même à l'écart de tous les excès.

L'esprit militaire – Car apprendre à obéir volontairement, c'est aussi apprendre à commander »<sup>268</sup>.

Enfin, il s'agit de préparer les hommes à la discipline de groupe, à la fermeté et aux actions collectives « en vue de propagande »<sup>269</sup>. Mais, de fait, il semble que l'emploi du temps de la troupe

---

267 Fonds Mordrel, OM8 C236, lettre d'André Geffroy à Olier Mordrel, 24 juin 1972 et CRBC, fonds Lainé, CL5 M239, liste des membres des KD.

268 CRBC, fonds Lainé, CL5 T24, allocution aux membres du *Kadervenn*, été 1938.

269 *Id.*

de Lainé dépasse largement cet objectif. Cet été 1938, pendant huit jours, ils sont une douzaine – soit trois fois plus que l'année précédente lorsqu'ils s'étaient réunis pour passer « quelques jours à la campagne suivant des règles militaires »<sup>270</sup> – à alterner les marches, les gardes de nuit, les campements, la signalisation à bras et au son, la cartographie, la cuisine. Lainé a repris toute une série de pratiques expérimentées dans sa propre expérience militaire ou découvertes dans ses lectures irlandaises, notamment dans *My fight for Irish freedom* de Dan Breen, qu'il a demandé à Hervé Le Helloco de traduire en français afin de le proposer à ses hommes comme livre de chevet. Le Helloco s'exécute et signe sa traduction sous le pseudonyme de Robert Kadig. Le livre paraît au printemps 1939, il est présenté dans *Breiz Atao*, qui, à grand renfort d'extraits, met l'accent sur l'aventure, le baptême du feu, les coups de main et l'espionnage<sup>271</sup>. De façon significative, cette publicité est précédée dans le journal d'un article où Lainé rend compte des *KD* du printemps 1939, qui réunirent une vingtaine de participants. Il en revint ravi. « Dan Breen nous garantit que c'est là de la bonne étoffe »<sup>272</sup>, écrit-il. Le *KD* de l'été suivant le contente davantage encore :

« L'absence de discussion stérile, la discipline volontairement consentie, l'ordre et l'activité remarquables qui ont régné sur un tel nombre de Bretons de 14 à 38 ans m'ont conduit pour la première fois à réviser mon appréciation sur mes compatriotes. Pour la première fois j'ai eu l'impression que la Bretagne disposait de soldats en communauté cohérente et non pas seulement de cinq ou six chevaliers d'honneur dispersés dans une foule de rêveurs incapables, de bruyants discoureurs, de maniaques du scrupule, d'imbéciles anarchiques. Pour la première fois j'ai vu dans notre patrie un élément certain de puissance constructive, et je n'hésite pas à dire que ce Kadervenn Kadoudal est à mes yeux l'événement le plus important de toute l'histoire bretonne depuis cent trente ans. Ceux qui ne voudront pas voir les choses ainsi seront forcés de s'en apercevoir par la suite. Aussi les participants de ce K.D. sont-ils assurés d'avoir auprès de moi la priorité de considération sur tous les autres pour l'avenir »<sup>273</sup>.

Qu'elles sont loin désormais, ses trente premières années où il dut subir les brimades de ses camarades de classe, des élèves de Sainte-Barbe ou des officiers de Fontainebleau : enfin, on lui obéit sans discuter. Ce n'est donc qu'à sa propre mesure que l'événement lui paraît historique. Qu'importe, c'est une troupe de fidèles que Lainé rassemble autour de lui. Une troupe exclusive qui ne doit se plier qu'à sa seule autorité. Aussi, ceux qui ne sont pas venus au *KD*, sont piteusement ceux qui se refusent « à faire une entorse à l'ordre bourgeois familial ou patronal »<sup>274</sup>, ceux qui se

270 CRBC, fonds Lainé, CL5 T28, rapport relatif à la foi celtique, 27 mai 1942.

271 « Tout vrai Breton achète et lit "MON COMBAT POUR L'IRLANDE" PAR DAN BREEN, Préfacé en Breton et traduit en Français par Robert KADIG », *Breiz Atao*, n°327, 23 avril 1939, p. 4.

272 En 1939, il y eut un premier *KD* en Haute-Bretagne du 8 au 10 avril, un second en Basse-Bretagne du 12 au 14 du même mois et un dernier en centre Bretagne du 16 au 23 juillet : C.L., « Kadervenn », *Breiz Atao*, n°327, 23 avril 1939, p. 4.

273 C. Lainé, « Kadervenn Kadoudal », *Breiz Atao*, n°334, 30 juillet 1939, p. 4.

274 *Id.*

plient à « ce à quoi la Société les destine »<sup>275</sup>, ou enfin ceux qui se rangent sous la coupe d'autres chefs du mouvement, que Lainé désigne sans les nommer. « On peut penser, parler ou écrire plus ou moins ingénieusement, écrit-il, mais cela n'est que du vent en regard des actions qui seules révèlent la vraie valeur d'un homme. Avis aux abstentionnistes, et rendez-vous sur le terrain pour la prochaine fois. »<sup>276</sup>

C'est évidemment Mordrel qui est visé ici. En témoigne ce que Patrick Guérin – qui rejoignit le *KD* en 1938 – lui raconta, bien des années plus tard : « Célestin voyait d'un mauvais œil la concurrence que tu lui faisais en gardant autour de toi des militants tels que Le Naour, Le Hir, Le Rest, qu'il aurait préféré voir chez lui [...] Célestin te décrivait plumitif et bavard, tandis qu'il se présentait à nous comme le seigneur de la guerre. Certes, Guy (Vissault de Coetlogon) et moi ne manquions pas de nous inquiéter de ces élucubrations et visions peu compatibles avec le rôle qu'il avait à jouer. Mais nous n'avions pas le choix, nous voulions nous battre et c'était le seul chef qui s'était offert »<sup>277</sup>. Effectivement, Le Naour et Le Rest furent du *KD* de 1937, mais n'y revinrent plus, et Le Hir n'en fut qu'en 1939<sup>278</sup>.



Entraînement du *KD* en 1938. Lainé tient une carte, derrière lui se trouve Guy Vissault. Patrick Guérin est debout, à droite. Voir Bibliothèque municipale de Brest, archives Patrick Guérin, lettre de Patrick Guérin à Hervé Le Boterf, 1<sup>er</sup> mars 1972. Cette photo a été publiée dans LE BOTERF H., « La mort tragique de l'abbé

Perrot », *Le Crapouillot*, n°94, juin 1987, p. 39.

275 C.L., « Kadervenn », *Breiz Atao*, n°327, 23 avril 1939, p. 4.

276 C. Lainé, « Kadervenn Kadoudal », *Breiz Atao*, n°334, 30 juillet 1939, p. 4.

277 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 205.

278 CRBC, fonds Lainé, CL5 M239, liste des membres des *KD*.

L'impératif pour le militant d'obéir au chef de groupe fut énoncé dès 1924, au sein-même de l'*UYV*<sup>279</sup>. La difficulté des Bretons à voir se dégager parmi eux un chef digne de susciter une discipline librement consentie est une antienne du PAB et des débuts du PNB. Elle trouve son expression la plus achevée dans un poème de Mordrel publié en 1933 dans *Breiz Atao*, intitulé « La ville endormie » ; on peut en retenir ces vers :

« Le chef est seul sur le côté, je suis le chef, le chef mène.

Sait-il seulement combien nous sommes à lui ?

Pourquoi, par instants, nous regarde-t-il ?

Tandis que nos pieds frappent en cadence le sol de la ville endormie ! »<sup>280</sup>

Or, depuis 1933, Mordrel n'a pas réussi à canaliser la fougue d'un Lainé, qui est autant un disciple qu'un concurrent. C'est également cette lutte d'influence qui explique l'orchestration par le premier d'un véritable culte de la personnalité autour de la personne de Debauvais, lors de l'incarcération de ce dernier en 1939. À son sujet, Mordrel écrit : « On ne parle pas en vain du "métier" de chef. N'est pas chef qui veut. Ni le talent, ni la culture, ni aucune des plus séduisantes qualités individuelles ne font le chef. La France est pleine de grands esprits qui ne savent ni diriger ni se faire obéir. Le chef est l'homme qui s'impose naturellement, se place au-dessus des critiques et des ambitions communes, c'est celui dont on attend tout parce qu'il n'est plus un individu, mais une incarnation et un symbole »<sup>281</sup>. Mais cet article est publié dans *Breiz Atao* juste en dessous du compte-rendu du *KD* d'été. L'attitude de Mordrel vis-à-vis du projet de Lainé peut sembler ambiguë. On se demande pourquoi, tout en disputant l'autorité de son cadet, il fait la promotion du *KD* devenu hebdomadaire à l'été 1939. Mais s'il écrit : « Il est nécessaire que de nouvelles recrues se présentent, que des animateurs prennent l'initiative de se joindre à nous. C'est à l'action que les chefs se révèlent. Militant Breton, va de l'avant et l'on te suivra ! »<sup>282</sup>, c'est vraisemblablement pour voir émerger de la troupe de Lainé d'autres chefs à même de contrarier son autorité.

Car celle-ci, dès 1938, ne fait plus de doute pour personne, pas même pour les services de police, dont le rapport consécutif à une enquête au siège de *Breiz Atao* stipule ceci : « Pour l'action directe, le grand chef est le lieutenant d'artillerie de réserve Lainé, ingénieur diplômé de l'École Centrale, lequel par persuasion a pris un ascendant considérable sur son équipe. Les membres prêtent serment devant Lainé de ne jamais trahir et d'envisager jusqu'au sacrifice de leur vie pour l'honneur de la Bretagne. Au cours de l'enquête menée, j'ai pu me rendre compte que l'ingénieur Lainé avait une influence suffisante sur ses hommes de main pour lui permettre de tenter l'aventure

---

279 Olier Mordrel, Rubrique « Union de la Jeunesse Nationaliste Bretonne », *Breiz Atao*, n°10(70), 1er octobre 1924, 3e de couverture.

280 Brython, « La ville endormie », *Breiz Atao*, n°174, 7 mai 1933, p. 4.

281 Olier Mordrel, « Le Chef », *Breiz Atao*, n°334, 30 juillet 1939, p. 4.

282 A.K., « Action », *Breiz Atao*, n°332, 2 juillet 1939, p. 4



de n'importe quel coup de force »<sup>283</sup>. Le serment dont il est question est celui que prononcent les hommes de Lainé la même année au pèlerinage de Saint-Aubin-du-Cormier. En 1936 et 1937, cette manifestation fut interdite par la police. Aussi, le 8 mai 1938, lorsqu'une petite troupe de militants décidés et préparés en toute discrétion parvient à s'y rendre d'autorité, *Breiz Atao* célèbre une véritable victoire. Quelques images, d'ailleurs proposées à la vente en souvenir, sont restées dans les mémoires, comme celle de cette parade paramilitaire en ordre de marche.



« La colonne part au commandement » de Célestin Lainé.

*Breiz Atao*, n°302, 15 mai 1938.

Là, tout n'est qu'ordre et discipline. L'image évoque les défilés de n'importe quelle ligue affiliée à un parti politique extrémiste de l'entre-deux-guerres. Deux jeunes hommes en maillot de corps blanc sans manches, jodhpurs noir, bottes et ceinturon, portent chacun une flamme blanche et noire. Celui de droite est Ange Péresse, qui participe pour la première fois au *KD* cette même année. Il sera bientôt un des lieutenants les plus fidèles de Lainé. L'intervention impromptue qu'il fit au congrès de Guingamp, organisé les 27 et 27 août 1938, fut commentée dans *Breiz Atao* : « Péresse, le "gosse", prend le dernier la parole. Il n'a rien préparé. Il va seulement exprimer sa foi dans son chef avec des yeux brillants de larmes : "Écoutez, dit-il, *croyez-moi... il sait où il va... vous n'avez qu'à le suivre... Il vous conduira au but !*" Lainé, aussi ému que lui, l'embrasse »<sup>284</sup>. On ne saurait

283 AM Rennes, I 81, Associations. Club et cercles. Loteries et jeux de hasard. Sociétés secrètes. Autonomistes bretons. Rapports de police sur les activités d'autonomistes bretons, 1933-1943. Rapport du 12 juin 1938.

284 Y.K., « Compte-rendu des journées du 27 et 28 Août 1938 », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 1-2.

mieux signifier une allégeance.

Derrière les oriflammes défilent des sonneurs, dont certains ont adopté la cornemuse écossaise, conformément aux souhaits de Mordrel. En rang sur deux colonnes, portant le *Gwenn-ha-Du* et arborant au bras un brassard blanc et noir, viennent ensuite des hommes dont Debauvais dit qu'ils sont des *Bagadou Stourm*<sup>285</sup> ; certains se retrouvent dans les *KD*, à moins que Debauvais ne confonde les deux organisations. Derrière, femmes et sympathisants suivent la troupe commandée par Célestin Lainé, qui, tout à droite, abaisse le bras pour ouvrir la marche. Les ordres sont donnés en breton, les hommes obéissent aux « *Sounn* », « *A-zehou... kit !* » ou autres « *Kuit !* »<sup>286</sup>, qui seront officialisés dans une circulaire, quelques années plus tard<sup>287</sup>. Debauvais, qui entre Lainé et Mordrel a choisi son camp, exulte : « Dans le martèlement des pas sur la route, dans les mouvements effectués au commandement *en breton*, notre cœur s'est rempli d'espoir et de certitude. La Bretagne est bien réveillée. Elle a trouvé maintenant des hommes pour la servir, non plus seulement dans l'orgueilleux isolement d'une position intellectuelle individuelle, dans l'impuissance d'un groupement inorganique de braves gens, mais dans la cohésion farouche et fraternelle de soldats. »<sup>288</sup>

Un autre temps fort de cette cérémonie fut la prestation de serment qui y fut faite par les participants au pèlerinage. Prenant à témoin les morts du champ de bataille, ils déclament, en breton, main droite tendue :

« <i>Dirak Doue, setu ma le :</i>	Devant Dieu, voici mon serment :
<i>E koun ar Vretoned taer ha dizaon,</i>	En souvenir des Bretons violents et sans peur,
<i>A zo marvet aman,</i>	Qui sont morts ici,
<i>Breman zo pevar c'hant bloaz hag hanter-kant ;</i>	Il y a maintenant quatre cent cinquante ans ;
<i>Evit ma hadsavo Breiz, ma bro,</i>	Pour que se relève la Bretagne, ma patrie
<i>Balc'h ha kréñv,</i>	Fière et forte,
<i>Yac'h ha digabestr ;</i>	Saine et libre ;
<i>Toui a ran :</i>	Je jure :
<i>Da ren eur vuhez eeun ha glan,</i>	D'avoir une vie droite et digne,
<i>Da ginnig d'am gouenn :</i>	De consacrer à ma race :
<i>Korf kalet,</i>	Un corps aguerri,

---

285 F. Debauvais, « Les leçons de Saint-Aubin », *Breiz Atao*, n°302, 15 mai 1938, p. 1-2.

286 « Garde à vous », « à droite... droite », « Rompez les rangs ! »

287 CRBC, Fonds Lainé, CL5 T41 – commandements bretons, notes sur la cartographie, règles concernant l'émission des messages et signaux, 1941-1943.

288 F. Debauvais, « Les leçons de Saint-Aubin », *Breiz Atao*, n°302, 15 mai 1938, p. 1-2.



<i>Kalon dispont,</i>	Un coeur sans peur,
<i>Ene dir ;</i>	Une âme d'acier,
<i>Toui a ran :</i>	Je jure :
<i>Da veza eur soudard leal,</i>	D'être un soldat fidèle,
<i>Da ober pep labour a vo fiziet ennon,</i>	D'accomplir les tâches qui me seront données,
<i>Da senti hep mordo ouz ma fenn-rener,</i>	D'obéir sans tergiverser à mon chef,
<i>Da veza prest dalc'hmat,</i>	D'être constamment prêt,
<i>Da rei ma buhez pa vo ret,</i>	À donner ma vie quand il le faudra,
<i>Evit Breiz,</i>	Pour la Bretagne,
<i>Da virviken »<sup>289</sup>.</i>	À jamais !

On ne sait qui a composé ce serment, mais l'idée même de l'avoir proposé relève davantage d'un Lainé que d'un Mordrel. Le texte n'a rien de réellement original et constitue une version enrichie de ceux que prêtent à Hitler les soldats de la *Werhmacht*, les fonctionnaires ou les hommes de la *SS*<sup>290</sup>. Si les serments prêtés par ces trois institutions allemandes sont formulés différemment, on y retrouve les mêmes marqueurs : Dieu, la fidélité, la bravoure et le courage, l'obéissance au chef, la disponibilité et le sacrifice personnel jusqu'à la mort. Les hommes de Lainé y ajoutent le souvenir des défunts et quelques notions morales, mais la différence majeure tient en l'absence, en Bretagne, du nom d'un chef défini. Or si le *Le Sant-Albin*<sup>291</sup> n'est pas prêté à un homme mais à la Bretagne, chacun sait à qui l'on s'adresse réellement : Lainé ne prétend-il pas, à lui seul, incarner la Bretagne ?

Sur le champ de bataille, deux discours sont prononcés. Mordrel fait une leçon d'histoire et insiste sur les fautes des aînés<sup>292</sup>, Lainé, dans un texte intitulé « *Ret eo d'eomp trec'hi* »<sup>293</sup>, expose ceci :

« *Keneiled*

*El lec'h-mañ ma 'z eo bet trec'het gwechall hon Tadou, ne deo ket kañv a ziw an em spered. Va C'hredenn en hon trec'h da zont a zo ken start krog ennoun, ken start diazezet ennoun, ha ne doun ket evit beza frommet gant ar gwall-zarvoud gwechall. Kaer em eus ober, n'oun ket evit merzout ar miliadou korfou maro a zo bet ledet amañ. Ne welan nemet hini-ennou bremañ en o sav, hag a-dreuz d'ezo heol an trec'h o sevel, sked ho balc'hder hag ho kalloud, a zo ivez va balc'hder ha va galloud, hag a reomp anezo balc'hder ha galloud ar Vretoned »<sup>294</sup>.*

289 Le *Le Sant-Albin*, serment de Saint-Aubin, est publié intégralement dans Ronan, « Notre hommage aux héros de 1488 », *Breiz Atao*, n°302, 15 mai 1938, p. 1 et 2.

290 De leur côté, les chemises bleues de la Solidarité Française jurent sur le drapeau d'obéir aux ordres jusqu'à la mort, tandis que les Croix de Feu de La Roque prêtent serment d'obéissance absolue au colonel : SOUCY R., *Fascismes français ?*, op. cit., p. 156.

291 « Serment de Saint-Aubin ».

292 Olier Mordrel, « Discours d'Olier Mordrel », *Breiz Atao*, n°302, 15 mai 1938, p. 2.

293 « Nous devons vaincre ».

294 Ab Arzel, « Ret eo d'eomp trec'hi », *Breiz Atao*, n° 302, 15 mai 1938, pp. 1-2.

Camarades

En ce lieu où furent vaincus autrefois nos pères, ce n'est pas le deuil qui germe en mon esprit. Ma Croyance en notre victoire future est si fortement ancrée en moi, tellement instaurée en moi, que je ne puis être ému par l'événement d'autrefois. J'ai beau faire, je ne puis percevoir les milliers de corps morts qui ont été allongés ici. Je ne vois que des individualités actuelles debout, et à travers elles le soleil de la victoire se lever, le rayonnement de votre superbe et de votre pouvoir, qui est aussi ma superbe et mon pouvoir, et que nous appelons la superbe et le pouvoir des Bretons.

La dernière phrase évoque plusieurs choses. Lainé se souvient vraisemblablement de ce vers de Brython – alias Mordrel – qui s'exclame : « Et tout autour de moi, des milliers de moi-même »<sup>295</sup>. Mais il connaît surtout son catéchisme et l'histoire du possédé de Gérasa, qui dans le Nouveau Testament dit : « Légion est mon nom, car nous sommes beaucoup »<sup>296</sup>. Le possédé de Gérasa – qui par ailleurs vivait dans les tombes –, est, d'une certaine manière, l'incarnation en terre païenne d'une puissance surhumaine en conflit avec le Christ. Comme lui, Lainé joue avec le singulier et le pluriel : son pouvoir, confondu avec celui de la Bretagne, est celui de tous et inversement. Clairement, Lainé signifie que son combat breton est la projection de problématiques personnelles, dont les préoccupations religieuses ne sont jamais absentes. De fait, s'il renie sa foi chrétienne, il n'oublie pas d'où il vient. Ainsi peut-il écrire : « Peu m'importe, mon camarade, quelle est ta croyance. L'action nous trouve côte à côte, face au même ennemi, exposés à la même répression. Si tu tombes j'en suis diminué, si tu triomphes j'en suis augmenté. C'est pourquoi tu m'es aussi cher que mon propre bras, c'est pourquoi nous sommes frères. [...] Ainsi peu m'importe si tu croies agir pour un état national, fédéraliste, socialiste, conservateur, chrétien, celte, athée, pour ou contre la France, l'Allemagne, la Patagonie ou tout ce que tu voudras, pour ou sans la Bretagne elle-même, du moment que nos actions concordent et ajoutent leurs effets »<sup>297</sup>. Cette apologie – somme toute très spenglerienne – du combat pour le combat, est typique d'une « Révolution conservatrice » encore en devenir, d'un mouvement fait d'étapes, sans réelle ligne directrice, où le but compte moins que l'acte lui-même, qui s'auto-justifie et s'auto-alimente. Armin Mohler donne l'image d'une « Révolution conservatrice » en « sphère », fatalement opposée à un christianisme en « ligne »<sup>298</sup>, qui induit une histoire suspendue entre deux événements décisifs : la mort du Christ et le Jugement dernier. Il émet l'hypothèse que de cette opposition découle le caractère inconciliable de la « Révolution conservatrice » et du christianisme. Or Lainé utilise cette même conception en sphère pour rassembler tout le monde sous la même bannière de la lutte pour la lutte. En ce sens, son texte

---

295 Brython, « Le cavalier blanc », rubrique « Poèmes gallos », *Stur*, n° 3-4, 1er janvier et 1er avril 1935, p. 89.

296 Marc, 5:9.

297 Abarzel, « Action et inaction », *Breiz Atao*, n°297, 6 mars 1938, p. 4.

298 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, *op. cit.*, p. 154.

est également une main tendue au clan Delaporte, qui au début de l'année 1938 est engagé dans de nouvelles actions.

### *Chercher la cause*

Après la polémique avec Mordrel, auquel Debauvais a donné raison, Delaporte décide de quitter *Breiz Atao*. Il n'est toutefois pas certain que lui et son frère Yves aient quitté le parti, même si Mordrel assure qu'ils demandèrent à ce que leurs cartes d'adhérents soient retirées du fichier « afin que la police de M. Daladier ne trouve pas de preuves contre eux »<sup>299</sup>. On est alors en 1938 et bien des choses se sont produites entre cette supposée radiation et cette lettre de 1937 à la tante Emma, où l'on peut lire :

« Pour ce qui est de moi, ne te tracasse pas ; j'ai quitté Deb. Il a cru spirituel en effet de publier une lettre de O.M. avec une note de lui que je juge insolente pour moi ; il aurait peut-être pu me prendre par les sentiments, mais pas en me battant.

J'ai rédigé une note qui a paru dans le numéro de BA d'aujourd'hui.

Je quitte donc la direction de la rédaction du journal. Je garde cependant les finances pendant une quinzaine de jours. [...]

D'après ce que je sais, Charles<sup>300</sup> aurait des chances de partir. S'il le fait, Deb mesurera bientôt la grandeur de la gaffe qu'il a faite. D'autant plus que sous l'influence d'OM les finances vont périliter »<sup>301</sup>.

Tempête dans un verre d'eau, la nouvelle de son départ fait grand bruit dans le petit milieu des militants, dont beaucoup ne comprennent pas les tenants et aboutissants du problème. Pas même Yves, le frère de Raymond, qui fait part de ses inquiétudes à leur tante : « Je suis véritablement angoissé par ce que je crois deviner qu'il se passe à Rennes, d'après la lecture du dernier B.A. - Mais je ne sais rien, rien, rien. Raymond ne me tient au courant de quoi que ce soit et de ce fait je risque à chaque instant de faire des impairs, car je suis interrogé de toute part. Si Raymond a des raisons graves de quitter le parti, il faut qu'il le dise franchement, clairement. Autrement il n'a pas à compter sur la sympathie de l'opinion : je m'en aperçois bien ici »<sup>302</sup>. Si Yves n'entend pas grand chose au départ de son frère, c'est bien que ses sentiments antinazis n'étaient alors pas aussi évidents qu'il a pu le prétendre dans les années 1970. En 1939, il sera toujours abonné à *Volk und Reich*<sup>303</sup>. D'ailleurs, Raymond écrit à sa tante : « Je vais écrire à Yves tout à l'heure pour lui annoncer que j'ai quitté B.A. ; j'espère qu'il ne m'en voudra pas trop de cette décision. Hervé l'approuve »<sup>304</sup>. En effet,

299 Fonds Mordrel, OM37 T80, Tapuscrit de la *Galerie bretonne*, p. 97.

300 Charles Gaonac'h, secrétaire permanent de *Breiz Atao* depuis novembre 1933, part effectivement le 15 juin 1937.

301 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 30 avril 1937.

302 *Ibid.*, lettre d'Yves Delaporte à sa tante Emma, 3 mai 1937.

303 *Ibid.*, lettre d'Yves à Raymond Delaporte, 29 mars 1939.

304 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 17 mai 1937.

ce dernier écrit à l'incontournable tante Emma :

« La situation est assez complexe et cela du fait même de la nature de Raymond. Je ne pense pas qu'il faille lui en vouloir étant donné que j'ai bien remarqué qu'il est toujours poussé par le souci de bien faire. Il pense bien à sa famille et aux siens qu'il aime bien naturellement mais qu'il identifie à lui-même et ce qui lui paraît secondaire puisqu'il ne tient pas compte de lui-même, lui paraît secondaire pour toi aussi. C'est une erreur évidemment dans le cas présent mais il y a toujours cette explication qui est une excuse. Il agit pour des motifs supérieurs et les sacrifices qu'il s'impose ou qu'il s'imposerait volontiers (sans y réfléchir peut-être) il les impose à sa tante dont il n'a pas l'esprit pratique. [...] Il lui faut absolument faire quelque chose pour la Bretagne, sa conscience le lui ordonne, il vaut mieux lui laisser l'activité du breton dans les écoles, si on veut le tirer du pétrin de Breiz Atao. Autrement il y retomberait, je crois que c'est un peu fatal [...] Pour le libérer de Papa dont il ne peut attendre indéfiniment la succession en jouant un rôle de petit commis avec 10f en poche pour faire son dimanche, il faudrait lui trouver une situation »<sup>305</sup>.

La tante Emma n'est pas contente. À vrai dire, sa situation est paradoxale. Elle souhaitait que son neveu quitte *Breiz Atao*, véritable gouffre financier dans lequel elle n'avait pas hésité à miser quelques deniers dont la somme globale reste difficile à apprécier. Plusieurs milliers de francs, entre cinq et dix, peut-être plus. Mais il est probable qu'elle perçoive dans le départ de Raymond l'assurance de ne jamais être remboursée par Debauvais, dont la parole ne vaut rien. Avant de partir, Raymond a gardé la main sur les finances du parti pendant une quinzaine de jours pour en retirer 200 francs, sur les 871 qu'il a lui-même prêtés à Deb<sup>306</sup>. Ce n'est pas assez pour la tante, qui décide de couper les vivres à Raymond et de ne plus financer sa thèse. Son neveu essaye de la rassurer en l'informant de « rentrées assez importantes à B.A. »<sup>307</sup> qui lui permettraient de la rembourser. Il croit d'ailleurs avoir un moyen de pression sur Debauvais qui l'a supplié de venir au congrès de Carhaix. « J'ai opposé le refus le plus formel »<sup>308</sup>, assure Raymond, alors que, dans le même temps, Deb lui promettait 5000 francs pour le mois d'août.

Raymond Delaporte retrouve sa vie de fils de bonne famille, qui va souvent à la messe, se confesse et peut poursuivre des études interminables grâce à l'argent de son père, dont il attend sagement la succession. Mais il faut quelque chose qui le mobilise. Il se concentre désormais sur ses recherches. En juin, il écrit à son père : « Je viens de mettre un point final aux diverses retouches que j'ai faites à ma thèse sur les indications de M. Durtelle. Plusieurs ne me satisfont que médiocrement, mais j'ai renoncé à faire une oeuvre de valeur »<sup>309</sup>. La première quinzaine de

305 *Ibid.*, lettre d'Hervé Delaporte à sa tante Emma, 19 mai 1937.

306 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 30 avril 1937.

307 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 17 mai 1937.

308 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 31 juillet 1937.

309 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à son père, 17 juin 1937.

novembre 1937, sa thèse, présentée le mois précédent à son patron, est signée par le doyen et le recteur, mais il ne pourra pas soutenir avant le mois de janvier à cause des délais d'impression et de correction. D'autre part, il est en discussion avec Debauvais et l'Imprimerie Commerciale, qui est en faillite et qui ne peut rembourser qu'une partie de l'argent avancé par ses actionnaires. Devant la gravité de la situation, la tante Emma espère recevoir 16 % de la somme qu'elle a engagée et une ristourne sur l'impression du travail de Raymond. Mais la détérioration des relations entre son neveu et Deb entrave ses plans. Début janvier 1938, Raymond écrit à Emma : « Il va falloir que tous ces jours-ci, je sois sur leur dos pour lutter de vitesse avec B.A. qui paraît cette semaine. Deb est inquiet de la manière dont je vais régler : il m'a demandé si j'acceptais le paiement partiel qu'il m'a proposé. Je lui ai dit que je verrai... J'ai bien envie de lui dire que je ne paierai qu'entre les mains d'un liquidateur de métier, qu'il faudra qu'il prenne pour régler leur affaire »<sup>310</sup>. C'est compter sans la ruse de Debauvais, qui, prétextant la disparition de la société débitrice, refuse de le rembourser et d'imprimer sa thèse s'il ne paye pas<sup>311</sup>. Enfin, Raymond doute de la bonne foi de Debauvais, et d'avoir jamais gain de cause. Alors il paye, une fois encore. Fin janvier il annonce à sa tante et à son père qu'il a soutenu sa thèse et qu'il est désormais docteur en droit avec la mention très bien. Il y avait dans l'assistance Henri Bourde de La Rogerie, ancien directeur des archives d'Ille-et-Vilaine, désormais président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et René Chassin du Guerny, secrétaire de la société d'Histoire de Bretagne ainsi que de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine et mari de Jeanne Coroller, alias Danio, bienfaitrice du mouvement nationaliste breton. Mais il n'y avait ni le père de Raymond, ni sa tante, ni sa belle-soeur Renée, la femme d'Hervé, qui n'ont pas été invités parce que, de son propre aveu, le doctorant ne voyait en sa soutenance que des « choses peu intéressantes »<sup>312</sup>. Le mois suivant il travaille avec son père, dans son étude de Châteaulin.

À vrai dire, son travail de recherche fut d'autant plus sacrifié qu'il cumula toute l'année 1937 les allers-retours entre Rennes et Châteauneuf-du-Faou, car avec l'été arrivèrent les tournées d'inspection pour *BABES*. En 1938, les inscriptions aux examens le comblent de joie : il compte 1434 élèves contre 1245 l'année précédente<sup>313</sup>. Or, seulement 885 élèves ont réellement passé les épreuves à la fin de l'année scolaire 1937-38, contre 977, l'année précédente, où le maximum fut atteint. En 1938-39 ils sont encore moins nombreux : on en dénombre 821, alors que sur ces trois mêmes années on est passé de 15 à 17 écoles concernées<sup>314</sup>. En fait, il se heurte à plusieurs

310 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 5 janvier 1938.

311 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 14 janvier 1938.

312 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 21 janvier 1938.

313 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 9 novembre 1938.

314 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, Arnodennou « Breuriez ar Brezoneg er Skolioù ».

obstacles. Il sait, d'une part, que les instituteurs, pour la plupart mal formés en la matière, considèrent son œuvre comme une plaisanterie. D'ailleurs, il estime que les deux tiers d'entre eux y ont participé sans conviction<sup>315</sup>. Il était d'autre part impossible de lutter contre la volonté des familles, pour qui apprendre le français était bien plus important<sup>316</sup>. Enfin, on manquait de livres en breton dans les écoles, de temps, de moyens de transports et de finances : en mai 1937 Raymond se plaint que des membres de *BABES* n'ont encore rien donné<sup>317</sup>. Aussi imagine-t-il des réformes à même de favoriser son action : l'obligation des épreuves pour les inscrits ; la distinction entre les écoles urbaines – où les cours seraient facultatifs – et les rurales, où ils seraient obligatoires, surtout en ce qui concerne l'instruction religieuse, « point [...] très important pour l'avenir de la langue bretonne »<sup>318</sup>. Des avantages plus séduisants seraient en outre offerts aux lauréats des épreuves. Car enfin il est un problème non négligeable : le diocèse, qui a autorisé la fondation de l'association, ne reconnaît pas son action. « Dans les régions où il existe une section de *Breuriez ar Brezoneg er Skoliou*, rêve Delaporte, l'autorité diocésaine pourrait faire confiance à notre loyauté et dispenser de l'épreuve de breton, tout en leur accordant le maximum des points accordés à cette épreuve, les élèves qui se présenteraient munis du *Testeni-Studi war ar Brezoneg* délivré par notre association : ce serait reconnaître officiellement notre utilité et la valeur de notre certificat »<sup>319</sup>.

Ces réformes, il les a peut-être imaginées après le voyage qu'il fit en Irlande et au pays de Galles à la fin de l'été 1938. Le 7 septembre, dès le lendemain des fêtes du *Bleun-Brug* dont il est le tout jeune président depuis quelques mois, il est à Saint-Malo pour prendre le bateau. Il part pour 17 jours pendant lesquels il compte visiter des écoles bilingues. Il y restera un mois. À l'occasion d'une escale à Cardiff, où il est reçu dans une famille, il s'essaye au gallois et dit se débrouiller correctement dans cette langue. Le 9 septembre, il est à Dublin. Là, il constate le bilinguisme sur les panneaux de circulation, mais pas sur les boutiques, où tout est inscrit en anglais. Il fait quelques visites, notamment le muséum d'Irlande où il voit des croix celtiques sculptées ainsi que des antiquités locales. Ce sont surtout les visites d'écoles qui l'intéressent. Il en retire une foule de commentaires et d'impressions, qu'il compile dans un cahier. On y trouve non seulement un véritable reportage sur l'enseignement de l'irlandais en Irlande, à la fin des années 1930, mais aussi une sorte de preuve, de source, de témoin sur lequel il pourrait fonder l'école dont il rêve. En témoigne le titre qu'il lui donne : « *Notennou hag eveziadennou diwar-benn doare deski an iwerzoneg e skoliou iwerzon, gant roll an dud o deus roet sklerijenn d'in war ar gudenn-se hag eur*

---

315 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3B.

316 *Ibid.*, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3B.

317 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 17 mai 1937.

318 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, la question de l'enseignement du breton dans les écoles libres.

319 *Ibid.*, la question de l'enseignement du breton dans les écoles libres.



*roll levriou talvoudus diwar-benn ar yezou hag an doare d'o c'heleenn. Miz Gwengolo 1938* »<sup>320</sup>.

De conseils en recommandations, il a fait la visite de sept écoles spécialisées dans l'usage et l'apprentissage de cette langue en vue de la ré-irlandisation des enfants, pour la plupart anglophones. En ce sens, elles ne correspondent pas à la majorité des écoles d'Irlande et le contraste est saisissant entre ce qu'il observe dans ces classes et ce qu'il voit chaque printemps dans ses Montagnes Noires. En Irlande, la plupart des instituteurs savent l'irlandais, constate-t-il. Dans la première école, il n'entend pas un mot d'anglais, exceptés les siens. Mais toutes les écoles qu'il visite ne sont pas à l'image de la première, conforme au mythe irlandais qui hante les militants bretons. Dans la *Boys Model School* où il se rend ensuite, si les enfants parlent irlandais en classe, ils utilisent leur langue maternelle, l'anglais, dans la cour. D'ailleurs, tout ce qui est compliqué est expliqué dans cette langue. Dans une autre école, il a la chance d'entendre de jeunes « *natives speakers* », qui constituent la moitié des effectifs des classes qu'il observe. Il note :

« *Eun dra am eus taolet evez outañ : en eil rummad an holl iwerzonegerien a zo diarc'hen (treid noaz), ar saoznegerien o deus holl botou-ler en o zreid. Er rummad kenta lod eus an iwerzonegerien o deus botou-ler en o zreid (N'am eus ket gwelet boteier-koad). Dilhad an iwerzonegerien a zo falloc'h ivez eget re ar re all. War a zo bet lavaret d'in lod eus ar vugale a gomz iwerzoneg a zo ken paour ma teuont a-wechou d'ar skol diouz ar mintin hep beza debret. Paour-tre eo ar rann iwerzonek eus ar vro (Gaeltac'ht). Daoust da labour ar gouarnamant, kalz tud a guita c'hoaz ar rannvroioù-se, ha niver an dud a gomz iwerzoneg a-vihanig a gendalc'h da vihanaat* »<sup>321</sup>.

Une chose a attiré mon attention : dans le second niveau tous les irlandophones sont nus-pieds, les anglophones ont des souliers de cuir aux pieds. Dans le premier niveau certains des irlandophones ont des souliers de cuir aux pieds (Je n'ai pas vu de sabots). Les vêtements des irlandophones sont aussi plus mauvais que ceux des autres. D'après ce qu'on m'a dit certains des enfants qui parlent irlandais sont si pauvres qu'ils viennent parfois à l'école le matin sans avoir mangé. La partie irlandophone du pays (*Gaeltac'ht*) est très pauvre. Malgré l'œuvre du gouvernement, beaucoup de gens quittent encore cette région, et le nombre de gens à parler irlandais dès l'enfance continue de diminuer.

D'une certaine manière, Delaporte découvre en Irlande ce que la Bretagne connaît aussi. Ébloui par le mythe irlandais, il en tire des conclusions étonnantes : leur situation misérable fait que ceux qui restent, au moins, ne parlent qu'irlandais et on peut leur faire classe intégralement en irlandais. Il

---

320 « Notes et observations sur la façon d'apprendre l'irlandais dans les écoles d'Irlande, avec la liste des gens qui m'ont éclairé sur ce problème et une liste de livres utiles sur les langues et la façon de les enseigner. Mois de septembre 1938 ». CRBC, fonds Delaporte, carton 8, cahier de notes prises en Irlande, septembre 1938.

321 « Notes et observations sur la façon d'apprendre l'irlandais dans les écoles d'Irlande, avec la liste des gens qui m'ont éclairé sur ce problème et une liste de livres utiles sur les langues et la façon de les enseigner. Mois de septembre 1938 ». CRBC, fonds Delaporte, carton 8, cahier de notes prises en Irlande, septembre 1938.

y voit un bienfait. On est loin de son tout premier article, où il déplorait l'exode rural, conséquence de l'incurie française, qui vidait la Bretagne de ses forces vives<sup>322</sup>. Finalement, l'immobilisme rassure Delaporte, qui vient de s'installer quelques mois auparavant dans l'étude de son père, à Châteaulin. Il observe un maître enseigner les mathématiques en irlandais à ses élèves. Delaporte n'y comprend rien et avoue ses carences dans ces deux matières. Qu'importe, c'est peut-être la conséquence des médiocres qualités pédagogiques de l'enseignant, dont le principal défaut est de ne pas être d'accord avec l'apprentissage de l'irlandais à l'école. De tout ce qu'il a pu observer, Delaporte retient une chose qui lui est fondamentale : « *E kement-skol a zo er Vro an holl vugale a rank deski an Iwerzoneg* »<sup>323</sup>.

Mais il également attentif aux locaux, à la pédagogie employée pour apprendre à compter, lire, savoir son catéchisme. Il rencontre plusieurs instituteurs, dont Oscar Mac-Cartha Willis, qui était venu à Rosporden en 1927 et qui lui parle français, puisque l'anglais est interdit dans son école. Mais aussi quelques officiels. Seán Ó'Cuín, fonctionnaire du gouvernement qui a précisément étudié ces questions et qu'il rencontre en fin de séjour, lui assure qu'il est regrettable de n'utiliser que l'irlandais dans l'enseignement des enfants, dès leur entrée à l'école. Il vaudrait mieux conserver l'usage de leur langue maternelle, tout en leur imposant, dès la première année, des cours d'irlandais. Enfin, il rencontre Léon Millardet, qui l'aura peut-être édifié sur les manigances allemandes de Debauvais et Mordrel. Au retour, il passe par le pays de Galles et y trouve Ambrose Bebb qui, dans le milieu des années 1920, tenait la rubrique panceltique de *Breiz Atao*. Bebb lui fait également visiter une école, pour tout petits celle-là. Enfin, Jenkins, directeur de l'école Saint-Nicolas, à West-Bridgend, tient un discours tout à fait opposé à Seán Ó'Cuín. Il ne croit pas au bilinguisme : dans son cours, l'anglais est progressivement remplacé par le gallois jusqu'à disparaître totalement de l'enseignement. Raymond trouve cela surprenant et fantastique<sup>324</sup> mais, seul de son côté, face à des instituteurs très moyennement motivés, que peut-il mettre en œuvre de réellement probant ?

En fait, après quelques années d'existence, Delaporte atteint les limites de ce qu'il peut proposer avec *BABES*. Par exemple, fin juin 1937, il visite seul les communes des Montagnes Noires, s'y sentant un peu isolé car il n'a personne de son âge à y voir. Il y collecte un peu de vocabulaire et cinq cent compositions qu'il corrige dans la solitude de l'ermite<sup>325</sup>. Il est évident qu'il ne pouvait assumer dans ces conditions une organisation si lourde, d'autant qu'au début de l'année 1938, il endosse d'autres responsabilités.

---

322 R.D., « Statistiques », *Breiz Atao*, n°3(148), janvier 1932, p. 10-12.

323 « Dans toutes les écoles qu'il y a dans le pays tous les enfants doivent apprendre l'irlandais ». CRBC, fonds Delaporte, carton 8, cahier de notes prises en Irlande, septembre 1938.

324 « *Souezus ha burzudus eo* ». CRBC, fonds Delaporte, carton 8, cahier de notes prises en Irlande, septembre 1938.

325 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à son père, 6 juillet 1937.

Dans les années 1980, lorsqu'on l'interroge sur sa nomination à la présidence du *Bleun-Brug*, Raymond Delaporte répond : « Pourquoi j'ai été choisi ? Je ne sais pas »<sup>326</sup>. Il imagine avoir reçu l'appui de deux amis, James Bouillé et Xavier de Langlais, également recrutés dans l'association catholique par l'abbé Perrot. Il pense aussi que ses idées convenir à l'abbé comme à l'évêque, pourtant régulièrement opposés. Il semble que son choix ait été décidé à son insu, suite au *Bleun-Brug* de Plougastel. Le 23 septembre 1937, le secrétaire de l'association, Herri Caouissin, écrit à Emma Dubuisson dans l'espoir de venir la visiter à Châteauneuf la semaine suivante. Il précise : « Nous avons besoin de nous entretenir de bien des choses à la suite du Congrès de Plougastel, lequel s'il a eu un certain succès il a aussi certaines "répercussions" »<sup>327</sup>. En effet, après avoir vécu dans « l'ère du soupçon »<sup>328</sup> depuis ses démêlés avec Mgr Duparc en 1927, le *Bleun-Brug* renouait avec le nationalisme breton. Ce fut le cas en 1935 à l'occasion du *Bleun-Brug* de Pleyben, lorsque fut jouée une pièce de théâtre sur la vie de Jean de Landévennec dans les ruines de l'abbaye<sup>329</sup>, puis en 1937, à Plougastel, où l'abbé Perrot projeta de commémorer « le millénaire de la renaissance de la Bretagne », notamment par une autre version, plus élaborée, de la même pièce sur le début de la campagne victorieuse d'Alain Barbetorte contre les Normands. Le samedi 21 août, il fut prévu de se rendre en pèlerinage à Landévennec, pour aller y chercher les reliques de saint Guénolé. On décida de passer par la mer : quelques dizaines de bateaux de pêche de la presqu'île accompagnèrent, dans sa traversée, la Marie-Louise, « battant pavillons breton et français »<sup>330</sup>. D'après Herri Caouissin, ces pavillons étaient précisément le drapeau blanc à semis d'hermines sans nombre (drapeau breton traditionnel depuis la Maison de Dreux au XIIIe siècle), celui du *Bleun-Brug* (croix celtique blanche herminée sur fond violet), celui de l'URB<sup>331</sup> et le drapeau tricolore. Mais il semble que, très vite, le drapeau blanc à hermines fut remplacé par le « *Gwenn-ha-Du* » dessiné par Marchal plus de dix ans auparavant et progressivement adopté par le PAB, puis le PNB, pour devenir le drapeau officiel du parti. On lit aussi ailleurs que toute la ville fut pavoisée des drapeaux tricolores et du *Gwenn-ha-Du*, choisi par Perrot<sup>332</sup>. On se souvient enfin que c'est à ce congrès que Mordrel défila au pas derrière une cornemuse et le drapeau à bandes noires et blanches<sup>333</sup>.

Or, Léon Le Berre, barde régionaliste connu sous le nom d'Abalor, tonne publiquement contre l'adoption de ce qu'il nomme un « caleçon américain »<sup>334</sup>. Il n'en faut pas plus pour déclencher la

326 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 4B.

327 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Herri Caouissin à Emma Dubuisson, 23 septembre 1937.

328 LAGRÉE M., *Religion et cultures en Bretagne*, op. cit., p. 288.

329 Sur la teneur nationaliste des Bleun-Brug de 1935 et 1937, voir TRANVOUEZ Y., « Nationalisme et catholicisme en Bretagne au XXe siècle : la deuxième vie de l'abbé Jean de Landévennec », art. cit.

330 Anonyme, « Le Bleun-Brug », *Le courrier du Finistère*, 28 août 1937, p. 3.

331 Lettre d'Herri Caouissin publiée dans *Ouest-Éclair*, 20 octobre 1937, p. 6.

332 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot*, op. cit., p. 201.

333 Voir première partie, chapitre II.

334 A.K., « Au drapeau ! », *Breiz Atao*, n°287, 17 octobre 1937, p. 3.

colère de militants de *Breiz Atao* dont « q[uel]ques-uns de leurs émissaires ont décroché un drapeau français, de nuit, l'ont brûlé, et en ont distribué la cendre comme "porte-bonheur" aux affidés, qui ont cru avoir fait une action d'éclat »<sup>335</sup>. Si la distribution des cendres émeut Jaffrennou, elle semble être passée à peu près inaperçue de la foule massée à Plougastel, contrairement à la substitution du drapeau breton médiéval par le moderne, qui alimenta une polémique pendant plusieurs semaines dans *L'Ouest-Éclair*, entre Herri Caouissin et Léon Le Berre. « Pourquoi remplacer le drapeau breton bien connu de tous par un symbolisme qui n'a à son actif que des manifestations à tout le moins aventurées ? »<sup>336</sup>, demande Le Berre. Peut-être tout simplement parce que l'ambiance générale de ce *Bleun-Brug* le permettait. L'abbé Poisson, biographe de Jean-Marie Perrot, souligne que ce congrès vit le « triomphe »<sup>337</sup> de ses idées. À Plougastel on joua « *Bécassine* » vue par les Bretons, comédie dramatique anti-française qu'Herri Caouissin, fervent catholique et nationaliste intransigeant venait de publier avec Léone Calvez et dont *Breiz Atao* fit la publicité au début de l'année. Il y avait là des jeunes proches ou membres du PNB : des musiciens comme Hervé le Menn, ancien de la LFB passé au PNB, suivis par des activistes, comme Geffroy, et des publicistes, comme Mordrel. Mais Delaporte est aussi venu. Car, en dehors de leur amour de la Bretagne qui pouvait rassembler des tendances antagonistes, un homme était « un des pôles d'attraction du mouvement »<sup>338</sup> : l'abbé Perrot. Ce dernier avait bien compris le parti à tirer du départ d'Arthur de Dieuleveult, qui avait présenté sans crier gare sa démission de la présidence de l'association ; elle fit l'objet d'un rapport circonstancié.

Le 1<sup>er</sup> février 1938, le bureau du *Bleun-Brug* s'était réuni à Lannion, en vue de préparer son congrès annuel. Il y a là Perrot, Dieuleveult, Caouissin, Bouillé et Le Moal, directeur du journal *Breiz*. Les discussions sont amicales jusqu'à ce que Le Moal soulève le problème du drapeau breton. Perrot fustige Le Berre et *L'Ouest-Éclair* qui, selon lui, ont mené une campagne contre le *Bleun-Brug* et le drapeau moderne, en faveur duquel l'abbé se prononce sans hésiter. Dieuleveult, quant à lui, « déclara péremptoirement qu'il fallait rester traditionaliste »<sup>339</sup>. À une autre question de Le Moal, décidément amateur de sujets qui fâchent, Caouissin répond que le drapeau breton moderne a l'aspect d'une bannière nationale, qui ne peut déplaire qu'à ceux qui ne reconnaissent pas la Bretagne

« comme une nation qui a le désir de VIVRE.

À quoi M. de Dieuleveult protesta, en parlant du danger qui menacerait une Bretagne

335 IDBE, carton « ABES 1935-1938 », lettre de Taldir-Jaffrennou à Yann Fouéré, 17 novembre 1937.

336 Léon Le Berre, « Le drapeau breton. Il n'y en qu'un ! », *Ouest-Éclair*, 19 octobre 1937, p. 5.

337 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot*, op. cit., p. 180.

338 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3B.

339 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, La démission de M. de Dieuleveult, président du Bleun-Brug, rapport d'Herri Caouissin, 2 février 1938.

indépendante : France et Allemagne d'un côté, contre Angleterre de l'autre laisserait entendre dans ce cas la mort de la Bretagne. Et M. Bouillé de s'écrier : comment, vous M ; de Dieuleveult, président d'une association bretonne contre<sup>340</sup> le Bleun-Brug, vous êtes si défaitiste...

Alors froidement, M. de Dieuleveult dit à M. Perrot : je ne suis pas défaitiste mais démissionnaire. Et il se leva de table en disant : quant à moi, je ne séparerai jamais la Bretagne de la France »<sup>341</sup>.

En fait, Dieuleveult fit ce que beaucoup attendaient. Président du *Bleun-Brug* depuis 1935, il ne plaisait ni à l'évêque, qui demandait depuis longtemps le remplacement de ce proche de l'Action française<sup>342</sup>, ni à Perrot et son secrétaire Caouissin, qui voyaient en lui un régionaliste attaché à l'idée de petite et grande patrie, en un mot, un *furlukin*<sup>343</sup>, autant dire un clown. De plus, il était temps de porter aux responsabilités une équipe jeune composée de « Bretons valables »<sup>344</sup>. Mais il fallait aussi plaire à Mgr Duparc. Raymond Delaporte, que l'évêque tolérait et dont il avait même obtenu l'aval pour créer *BABES*, était la personne tout indiquée, d'autant qu'il avait déjà accepté l'idée de collaborer à l'association. Le 25 janvier 1938, près de quatre mois après l'entrevue de Caouissin et d'Emma Dubuisson, Raymond avertit sa tante de sa venue à Quimper le surlendemain. Il a rendez-vous à la Retraite pour une réunion du *Bleun-Brug*, dont l'abbé Perrot souhaite lui proposer la vice-présidence. « Je crois que je vais accepter, qu'en penses-tu ? Yves y est favorable »<sup>345</sup>, écrit-il à sa tante. Le lendemain il fit part de son accord à Perrot<sup>346</sup>. Survint la démission de Dieuleveult, dont Raymond Delaporte fut averti par une lettre de l'abbé, qui lui indiquait également avoir soumis à Mgr Duparc la constitution d'un nouveau bureau<sup>347</sup>. Pour cela, Perrot écrivit au vicaire général Joncour pour proposer Delaporte comme président, flanqué de Bouillé et Langlais, vice-présidents : comme des « Bretons compétents, catholiques notoires ». Concernant Raymond, il ajouta : « Mr Raymond Delaporte est un homme du monde fort distingué qui parle avec facilité les deux langues »<sup>348</sup>.

Improvisée et même imposée, la candidature de Delaporte fut acceptée par l'évêque. À vrai dire, cette nomination imprévue tombait plutôt bien car, à ce moment-là, Raymond était désœuvré : il ne travaillait pas encore à l'étude de son père et s'interrogeait sur son avenir, au point d'envisager de

---

340 « Contre » est un lapsus. Herri Caouissin aura voulu écrire « comme ».

341 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, La démission de M. de Dieuleveult, président du Bleun-Brug, rapport d'Herri Caouissin, 2 février 1938. C'est l'auteur qui souligne.

342 *Ibid.*, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 4 février 1938.

343 *Ibid.*, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 4 février 1938.

344 « *Bretoned a-zoare* ». *Ibid.*, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 4 février 1938.

345 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 25 janvier 1938.

346 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de Raymond Delaporte à l'abbé Perrot, 26 janvier 1938.

347 *Ibid.*, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 8 février 1938.

348 Archives de l'évêché de Quimper, 18Z1-2, Jean-Marie Perrot. Lettre de l'abbé Perrot au chanoine Joncour, 3 février 1938.

passer quelques jours en retraite au Mont Saint-Michel pour y réfléchir longuement<sup>349</sup>. Ses amis le félicitèrent pour sa nomination, dont François Kervella, qui lui écrit d'Afrique : « *Setu 'ta neuze ar gevredigez katolik evit mat etre daouarn ar vroadelerien (nemet an ao. Rannou, moarvat), ar pez n'eo ket bet c'hoarvezet c'hoaz. Setu da vihana eur gounid warlerc'h trouz ar bloaz tremenet* »<sup>350</sup>. Mais aussi par *Breiz Atao*<sup>351</sup>. *Feiz ha Breiz*, évidemment, formule ses meilleurs souhaits pour la nouvelle équipe montée autour du « jeune avocat de Châteaulin »<sup>352</sup>.

Delaporte avait pour lui les qualités requises : il était jeune, énergique et instruit<sup>353</sup>. De surcroît, il avait de réels talents d'organisateur, que l'abbé Perrot – aussi piètre gestionnaire que Debauvais, selon Delaporte<sup>354</sup> – mit à profit. En témoigne cette note de James Bouillé, au sujet du fonctionnement du nouveau bureau de l'association : « Il faut que M. Delaporte qui sait comment on administre une société prépare les statuts *ad hoc*. C'est son affaire. C'est tout à fait son département »<sup>355</sup>. De fait, le nouveau président s'en acquitte avec son sérieux habituel. En vingt-cinq points il définit le rôle de chacun dans le bureau, dont il fait l'aide de camp collectif de Perrot, qui a tout pouvoir de décision au *Bleun-Brug*<sup>356</sup>. La question financière est abondamment développée : Delaporte s'est mis en tête d'apurer les comptes de l'association, qui, semble-t-il, n'ont pas été faits depuis des années. Aussi, dès le mois de mars, alors qu'il charge Bouillé de la préparation du congrès de Lannion, il s'attaque à un projet de budget.

Mais sa nomination n'a pas calmé l'animosité de l'évêché à l'égard de Perrot et Caouissin. Le 25 février, le chanoine Joncour, vicaire général du diocèse, écrit à l'abbé pour lui faire part de son mécontentement quant à un article sur l'Espagne, inspiré d'écrits de Jacques Maritain<sup>357</sup> que Caouissin a publié dans *Feiz-ha-Breiz*<sup>358</sup> : « Sa lecture m'a laissé l'impression que l'auteur était d'emblée pour les "rouges" contre Franco. M. H. Caouissin a donc oublié les cruautés et les horreurs commises par les rouges, contre tant de prêtres, religieuses et de laïques catholiques, hommes et femmes [...] M. Caouissin est hanté par l'idée séparatiste, que Monseigneur, vous le savez, tient à écarter du mouvement breton qui doit se tenir coûte que coûte en dehors de la politique. M. Caouissin, on vous l'a dit, n'est pas sympathique, il ne doit pas avoir de place ni dans la rédaction de

349 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à son père, 2 février 1938.

350 « Voici donc l'association catholique pour de bon dans entre les mains des nationalistes (sauf M. Rannou, certainement), ce qui ne s'est guère produit encore. Voilà au moins un gain après la querelle de l'an passé ». CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de François Kervella (Kongar) à Raymond Delaporte le 30 mars 1938. Rannou, fidèle de Duparc, était le recteur de Guisseny.

351 *Breiz Atao*, n°298, 20 mars 1938, p. 4.

352 « *Alvokad yaouank eus a-Gastellin* ». Anonyme, « Ar Bleun-Brug », *Feiz ha Breiz*, n°3, mars 1938, p. 94.

353 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 8 février 1938.

354 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 3B.

355 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, note de James Bouillé.

356 *Ibid.*, *Reoliadur ar strollad-renerien*.

357 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 206. Sur les relations de Jacques Maritain avec la Bretagne, voir GUÉNA S., « Affleurements. Jacques Maritain et la Bretagne », *Cahiers Jacques Maritain*, n°68, juin 2014.

358 Herri Caouissin, « *Tud vras eur bobl e gwask* », *Feiz ha Breiz*, n°1 et 2, janvier et février 1938, p. 17-29 et p. 49-53.



Feiz ha Breiz, ni dans la direction du congrès du Bleun Brug »<sup>359</sup>. Contrairement à la plupart des catholiques dont la sympathie, du fait des violences antireligieuses en Catalogne, penche plutôt pour le franquisme, les chrétiens du mouvement breton se montrent plus favorables au gouvernement républicain, par solidarité avec les Basques<sup>360</sup>. Perrot tient bon et menace de quitter lui aussi la direction de *Feiz ha Breiz* si son secrétaire est démis<sup>361</sup>. À vrai dire, Delaporte a d'autres soucis : l'été arrive et avec lui son lot d'écoles à visiter, d'élèves à évaluer, de copies à corriger. À tel point qu'en juin, Caouissin s'inquiète de ne plus avoir de ses nouvelles alors que le congrès est prévu pour début septembre. Rien ou presque n'est fait, or il y a des questions épineuses à gérer, notamment celle de la venue d'un groupe de Basques au congrès. Leur accueil risque de coûter cher et de déplaire à Mgr Duparc<sup>362</sup>. L'organisation du congrès semble très problématique, d'autant qu'à Lannion, personne n'apporte son appui à cette entreprise. Le mois suivant c'est Perrot lui-même qui dit son mécontentement : au lieu d'avancer, on stagne, tonne-t-il en substance<sup>363</sup>. Début août, Raymond, qui compte sur ses vice-présidents James Bouillé et Xavier de Langlais, ainsi que sur Caouissin et Yvonne Galbrun, reste difficile à joindre.

Mordrel se rend au *Bleun-Brug* de Lannion, qu'il trouve moins réussi que celui de Plougastel, même s'il salue le fait que l'on ait hissé le drapeau moderne. Le compte-rendu qu'il livre à *Breiz Atao* lui donne l'occasion d'une petite pique à l'endroit de Delaporte. Il précise que certains *Bleun-Brugerien* ont eu peur « de se compromettre en [lui] serrant publiquement la main »<sup>364</sup>, mais il ajoute fièrement : « Nous avons eu l'émotion de nous voir conduire, certain soir, à la place d'honneur par le fondateur lui-même, et asseoir à sa droite », ce qui était une manière de donner à croire où allait la préférence de Perrot. De l'aveu même de Delaporte, le *Bleun-Brug* de Lannion n'est pas une franche réussite<sup>365</sup>. Dès le départ, Perrot ne semble pas très enthousiaste ; il en fait encore beaucoup trop devant l'évêque pour souligner la différence des principes et méthodes du *Bleun-Brug* et de *Breiz Atao*, tout en insistant cependant sur leurs points de contact<sup>366</sup>. D'autre part, le choix du drapeau pose encore problème. Le 17 octobre, le chanoine Joncour écrit à Perrot : « Je tiens à vous dire sans retard que Monseigneur Duparc n'assistera plus au Bleun-Brug à l'ombre du drapeau gwenn ha du, qui est une création de Breiz Atao et l'emblème des autonomistes de tout

---

359 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, extrait de la lettre écrite par M. le chanoine Joncour à M. Perrot, directeur de *Feiz ha Breiz*, le 25 février 1938.

360 Sur cette question, voir TRANVOUEZ Y., *Catholiques en Bretagne au XXe siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 31. Sur l'attitude, plus ambiguë, de *Breiz Atao* quant à cette question, voir ROJO HERNANDEZ S., « *Breiz Atao y la mitificación de los vascos en Breña (1919-1939)* », *Historia Contemporánea*, n°32, 2006, p. 239-257.

361 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 4 avril 1938.

362 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 4 juin 1938.

363 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 19 juillet 1938.

364 A.K., « Le Bleun-Brug à Lannion », *Breiz Atao*, n°311, 18 septembre 1938, p. 1.

365 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, compte-rendu de la réunion de Landerneau du 29 décembre 1938.

366 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot*, op. cit., p. 207.

nom, autant de groupements politiques auxquels une oeuvre catholique ne peut se rallier sans désobéir formellement à l'autorité religieuse, le Pape Pie XI l'a dit et redit assez souvent pour qu'un prêtre n'ait pas le droit de l'ignorer »<sup>367</sup>. Et d'inciter l'abbé à se soumettre à son évêque, à se cantonner dans le terrain religieux et à abandonner ses idées autonomistes. Joncour avait quelques raisons de s'inquiéter : dès septembre, l'abbé avait averti son entourage qu'il avait choisi Quimper pour accueillir son prochain congrès<sup>368</sup>. Il prétendait commémorer le centenaire du *Barzaz Breiz* et célébrer son auteur, Théodore Hersart de la Villemarqué. Or, celui-ci, né et décédé à Quimperlé, avait vécu la plupart de son temps à Nizon, près de Pont-Aven. Perrot prétextait qu'aucune de ces deux villes n'était en mesure d'accueillir sa fête et dit qu'après tout la Villemarqué avait été président de la société archéologique du Finistère basée à Quimper<sup>369</sup>, ce qui était pour le moins léger comme argument. À tel point que, quelques mois plus tard, c'est également Brizeux que l'on décidera de commémorer à Quimper. Clairement, Perrot allait narguer l'évêque dans ses murs. Mais pour autant, il ne voulait pas lui agiter inconsidérément des petits *Gwenn-ha-Du* sous le nez.

La question du drapeau restait un problème et il est fort probable que Perrot s'en soit ouvert à son entourage, puisqu'en novembre Xavier de Langlais soumet à Herri Caouissin un nouveau projet de drapeau pour le *Bleun-Brug*. Il pense vraisemblablement créer un compromis acceptable en proposant une inversion pure et simple du drapeau de Marchal. Mais il ne parvient pas à convaincre le secrétaire de l'association, qui s'essaye à son tour à l'adaptation du *Gwenn-ha-Du*, remplaçant le noir par le violet du *Bleun-Brug* et de l'évêque<sup>370</sup>. Raymond Delaporte reçoit ces esquisses, qui ne le convainquent guère. Au drapeau de Langlais il préfère encore les hermines seules ; à celui de Caouissin, il reproche le choix des couleurs, qui ne sont pas celles de la Bretagne. Pour le *Bleun-Brug*, ce projet conviendrait, mais pour la Bretagne, certainement pas, dit-il à son auteur<sup>371</sup>. Surtout, il se demande pourquoi on veut changer le drapeau du *Bleun-Brug*, à croix celtique blanche et hermine sur fond violet.

---

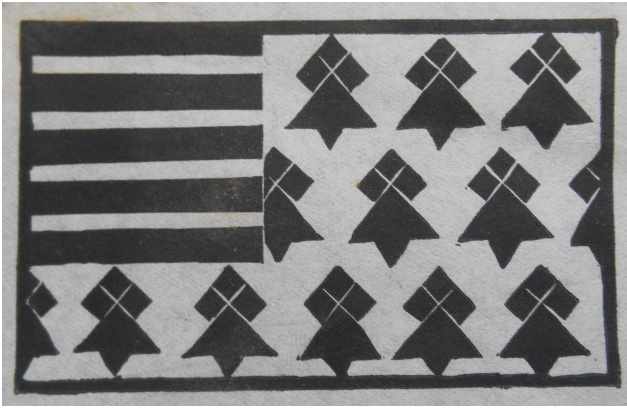
367 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre du chanoine Joncour à l'abbé Perrot, 17 octobre 1938.

368 Archives Gwenaël Le Berre, lettre de l'abbé Perrot à Marc Le Berre, 13 septembre 1938.

369 *Ibid.*, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 3 décembre 1938.

370 *Ibid.*, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 12 novembre 1938.

371 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à l'abbé Perrot, 28 décembre 1938.



Projet de drapeau du Bleun-Brug proposé par Xavier de Langlais.



Projet de drapeau du Bleun-Brug proposé par Herri Caouissin.

D'autre part, il constate que les finances de l'association restent dans un état alarmant et il n'est pas content de l'attitude d'Herri Caouissin, qui, confident de Perrot, expose à qui veut l'entendre les décisions du *Bleun-Brug* avant même que le bureau ne les aient prises<sup>372</sup>. Aussi, à l'occasion d'une réunion tenue le 29 décembre à Landerneau – où se trouvent Joncour, quelques prêtres, Perrot et lui-même –, il annonce qu'il songe à donner sa démission. Si Lannion n'a pas été un succès, c'est parce qu'il n'a pas eu le temps d'y travailler comme il le devait et il sait qu'il aura encore moins de temps pour le congrès à venir, prévu à Quimper<sup>373</sup>. Ce n'est pas le seul coup dur pour Perrot, à qui Joncour enlève la direction de *Feiz ha Breiz*, au profit d'un collège de six prêtres chargé de « réorganiser la revue »<sup>374</sup>. D'autre part, Mgr Duparc a défendu que la revue soit imprimée chez les Caouissin, mais, magnanime, il autorise Perrot à y écrire<sup>375</sup>. Assommé, l'abbé écrit son incompréhension à Joncour : il ne comprend pas qu'on lui reproche son nationalisme, alors qu'il pense avoir montré à Lannion qu'il s'écartait de *Breiz Atao*. Il oublie cependant qu'il s'est porté témoin à décharge au procès retentissant où comparaissent Lainé et ses jeunes « barbouilleurs », en juin 1938<sup>376</sup>, et ne comprend pas pourquoi Duparc lui dit que *Feiz ha Breiz* a été créée pour être non pas « une revue bretonne d'action catholique mais pour être une revue catholique d'action bretonne »<sup>377</sup>. Il reste sur l'idée que ses problèmes résultent des attaques de Le Berre et de *L'Ouest-Éclair*. Il charge donc Delaporte de prendre langue avec Jean Choleau, président de la FRB, en vue d'établir une stratégie à leur rencontre<sup>378</sup>. Ce projet ne semble pas avoir eu de suite, mais il indique toute l'importance de l'affaire du drapeau depuis Plougastel. À son tour, Delaporte propose un autre pavillon : la croix noire sur

372 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à l'abbé Perrot, 28 décembre 1938.

373 *Ibid.*, compte-rendu de la réunion de Landerneau du 29 décembre 1938.

374 *Ibid.*, circulaire du chanoine Joncour, fin 1938, début 1939.

375 *Ibid.*, compte-rendu de la réunion de Landerneau du 29 décembre 1938.

376 Voir plus loin.

377 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 21 janvier 1938.

378 *Ibid.*, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 1<sup>er</sup> février 1938.

fond blanc, drapeau des Bretons de la Cordelière<sup>379</sup>. « C'est un peu mortuaire »<sup>380</sup>, pense l'abbé Perrot dont le nom – ironie de l'histoire – sera, après sa mort, celui de l'unité créée en 1943 par Lainé, en accord avec le *SD* de Rennes, et placée sous cette même bannière à croix noire.

Début février 1939, Delaporte réaffirme sa démission auprès de Joncour, mais lui précise qu'il assurera ses fonctions jusqu'à ce qu'un remplaçant lui soit trouvé<sup>381</sup>. D'autant qu'un nouveau projet de revue est lancé pour assurer au *Bleun-Brug* une tribune libre que *Feiz ha Breiz* n'est plus, du fait de l'éviction de Perrot. En avril, l'abbé a écrit son dernier mot dans la revue dont il a été le directeur et renonce désormais à y collaborer<sup>382</sup>. Bien évidemment, le diocèse refuse d'accorder l'*imprimatur* au projet de remplacement, prétextant une concurrence mal venue pour *Feiz ha Breiz*, dont les ventes sont en diminution<sup>383</sup>. Très ému et irrité par cette nouvelle, Delaporte décide de donner illico – et à nouveau – sa démission à Joncour, à qui il écrit : « J'ai le regret de remarquer que le clergé, loin de nous aider dans notre tâche comme vous l'aviez promis à la réunion de Landerneau, semble surtout se préoccuper de nous créer continuellement des obstacles sur tous les terrains. Dans ces conditions, les fêtes du Bleun-Brug sont vouées à un insuccès évident et je ne puis accepter la responsabilité d'un échec contre lequel je ne puis rien malgré ma bonne volonté »<sup>384</sup>. Mais cette lettre semble être restée à l'état de brouillon et Delaporte s'être ravisé. De son côté, Caouissin écrit à Delaporte :

« *Daoust ha c'houi, "laik", n'helloc'h ket ober ar pezh a blij d'eoc'h ! Spontus eo nag an eskopti a lak e fri e kement lec'h a zo. N'omp ket beleien, met henvel eo koulz lavaret !*

*Deuet oun pelloc'h da gredi muioc'h mui, eo kentoc'h eun dra fall goulenn aotre digant an eskopti evit kement tra a reomp ! Atao e vezomp paket...*

*Neuze, ma fell d'eomp rei brud da genstrivadegou ar B.B. eo red ober eun dra bennak er miz man. Rak bezit sur, n'eo ket an eskopti eo a raio brud d'ar B.B., se zo re sklêr »*<sup>385</sup>.

Est-ce que vous, laïcs, ne pouvez faire ce qu'il vous plaît ! C'est terrible comme l'évêché met son nez partout. Nous ne sommes pas prêtres, mais c'est tout comme, pour ainsi dire !

J'en viens à croire de plus en plus, que c'est plutôt une mauvaise chose que de demander à l'évêché l'autorisation pour chaque chose que nous faisons ! Nous nous faisons toujours rouler...

Donc, si nous voulons faire de la publicité aux concours du B.B. il faut faire quelque chose ce mois-ci. Car soyez sûr que ce n'est pas l'évêché qui fera de la publicité au B.B., ça c'est trop

---

379 HABLOT L., « la croix noire des Bretons : un signe d'identité politique à travers l'histoire », dans TURREL D., AURELL M., MANIGAND C., GRÉVY J. HABLOT L. et C. GIRBEA (dir.), *Signes et couleurs des identités politiques du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2008, p. 57-70.

380 Archives Gwenaél Le Berre, lettre de l'abbé Perrot à Marc Le Berre, 21 février 1939.

381 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de Raymond Delaporte à l'abbé Perrot, 2 février 1939.

382 *Ibid.*, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 3 avril 1939.

383 Tiré à 10 000 exemplaires en 1924, il ne le fut plus qu'à 1 500 environ en 1939. POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 208.

384 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, brouillon de lettre de Raymond Delaporte au chanoine Joncour, non daté.

385 *Ibid.*, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 13 mai 1939.

clair.

Et de prévoir la parution du premier numéro avant la fin du mois. Il est fort probable que cette rébellion programmée n'enchantait guère un homme pieux et discipliné comme Raymond Delaporte. Quelques jours après ce courrier, lui et Caouissin se croisent au pardon de saint Yves de Tréguier. Raymond est froid avec son interlocuteur, à qui il ne daigne parler. Caouissin insiste : il faut réunir une dizaine de laïcs qui permettent au *Bleun-Brug* de rester l'association de l'abbé Perrot, ce qu'elle ne serait plus entre les mains d'autres prêtres. « *Rak ar strollad-rena hon eus breman, écrit Caouissin, daoust ma'z eus e penn brogarourien n'eo ket galloudus a walc'h tamm ebet ! N'omp ket niverus, an dra se ar ra kalz*<sup>386</sup> ! » D'une certaine manière, il formule l'échec de la direction Delaporte, victime collatérale du conflit entre Perrot et Duparc. Mais Caouissin va plus loin. Si Delaporte refuse de contourner l'autorisation de l'évêque, il publiera seul. Et s'il ne peut le faire, il partira<sup>387</sup>.

Mais, fin mai, Mgr Duparc accepte d'accueillir Perrot et lui rend la direction de *Feiz ha Breiz*. Le 2 juin, l'abbé l'annonce à Delaporte, qui le savait déjà. Il lui annonce également que l'on ressortira un drapeau déjà utilisé à Pleyben en 1935, sur le fond blanc duquel figurent trois grandes hermines, et non une foule de petites, ce qui permet de ne pas donner raison à Léon Le Berre<sup>388</sup>, tout en se préservant des foudres de l'évêque. Or, le même jour, Raymond adresse un courrier à Caouissin, Perrot et ses vice-présidents Bouillé et Langlais. Cette fois-ci, il croit démissionner pour de bon et s'en explique :

« *N'eo ket dre youl fall, a c'hellit kredi, am eus lakaet kement-se em soñj ; met dre ma ne c'hellan ket ober a-gevret war-dro ar Bleun-Brug ha war-dro Breuriez ar Brezoneg er Skoliou. An hini diweza-mañ, am boa kroget ganti araok beza bet anvet da rener ar Bleun-Brug, a zo bet dilezet ganin arlene ; al labour dister a zo bet graet er skoliou er bloaz-mañ en diskouez anat dirak va daoulagad ; an oberenn-se hag am eus krouet, a zo o vont da get abalamour ne labouran ket awalc'h war he zro ; hag e keit-se ar Bleun-Brug ne ya ket gwelloc'h eget ken ; labour fall a ran diouz en daou du ; ret eo d'in dibab unan a zaou. Dibabet am eus labourat war-dro ar brezoneg er skoliou, o veza ma kav d'in e teuin a-benn d'ober gwelloc'h evit ar brezoneg war an dachenn-se. »<sup>389</sup>*

Ce n'est pas par mauvaise volonté, vous pouvez le croire, que j'ai pris une telle décision ; mais parce que je ne puis pas m'occuper à la fois du *Bleun-Brug* et de *Breuriez ar Brezoneg er Skoliou*. Cette dernière, à laquelle je m'étais attelé avant d'être nommé à la présidence du *Bleun-*

---

386 « Car le bureau que nous avons maintenant, bien qu'il y ait à sa tête des patriotes, n'est pas du tout assez puissant ! Nous ne sommes pas nombreux, cela fait beaucoup ! ». CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 23 mai 1939.

387 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre d'Herri Caouissin à Raymond Delaporte, 23 mai 1939.

388 *Ibid.*, lettre de l'abbé Perrot à Raymond Delaporte, 2 juin 1939.

389 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Xavier de Langlais, 2 juin 1939. Mais, faute de remplaçant et en raison de la « drôle de guerre », Raymond Delaporte restera en fonction jusqu'au 30 novembre 1940.



*Brug*, a été abandonnée par moi l'an dernier ; le travail médiocre qui a été fait dans les écoles cette année l'expose devant mes yeux ; cette œuvre que j'ai créée va disparaître du fait que je n'y travaille pas assez ; et pendant ce temps le *Bleun-Brug* ne va guère mieux ; je fais du mauvais travail des deux côtés ; il me faut choisir l'un des deux. J'ai choisi de travailler au breton dans les écoles, puisque je pense parvenir à faire mieux pour le breton sur ce terrain-là.

La veille, Yves Delaporte avait écrit à son frère : « Je suis désolé des mauvaises nouvelles que tu me donnes des examens de breton. Je comprends que ces résultats ne soient pas encourageants, ni pour toi, ni pour Le Goff. Mais, tout de même, s'il y a eu 9 écoles à avoir bien travaillé, cela vaut encore la peine. Et puis peut-être cela ira-t-il mieux dans la suite. D'après la dernière photo que j'ai vue, dans le bulletin de St Yves, de Mgr Duparc, il me semble que l'actuel épiscopat ne durera plus très longtemps. Et peut-être ensuite y aura-t-il quelque chose de changé dans le diocèse. »<sup>390</sup>. Or en 1939, *Breuriez ar Brezoneg er Skoliou* disparut bel et bien, alors que l'évêque régna encore sept ans sur son diocèse.

Manifestement, depuis qu'il a quitté *Breiz Atao*, Raymond Delaporte a bien du mal à se réaliser. Il s'éparpille, est un petit peu partout, sans réellement s'investir nulle part. En témoigne sa participation à la revue *War-du ar Pal*, à laquelle il ne livre presque rien sinon quelques photographies très symboliques – des églises, des calvaires, des ruines – mais sur laquelle plane son ombre, puisqu'il en est l'inspirateur. « Il faudrait une revue qui contrebalancerait *Stur*, écrit-il à sa tante en novembre 1937 ; tu sais que LMA n'est pas emballé par cette idée. Nous en avons parlé mais rien n'était décidé pour le moment »<sup>391</sup>. LMA est Léo Mill Arden, fervent catholique, peut-être à ce moment en délicatesse avec Mordrel et sur qui Delaporte espérait pouvoir compter. Ce projet lui semble d'autant plus important qu'à cette date, son frère Yves vient d'être évincé de la rédaction de *Peuples et Frontières* et en fait part à Emma : « Comme "on" a exigé que je me sépare du gérant actuel, j'ai refusé et j'ai été mis en minorité. J'ai donc remis ma démission le 25 octobre. Elle sera effective à partir du 1<sup>er</sup> décembre, après parution du numéro 7 ». « On », c'était Mordrel et Tevenar, qui portèrent à la tête de la revue une équipe plus en phase et bien insérée dans un réseau de relations internationales : Fred Moyses et Yann Fouéré<sup>392</sup>. Quant au numéro 7, Yves dut le réaliser presque seul, du fait de la défection de tous les collaborateurs<sup>393</sup>.

À peine six mois plus tard, la revue espérée par Raymond vit le jour, à l'instigation de son autre frère Hervé. *War-du ar Pal* tient son nom d'une citation de l'écrivain Youen Drezen : « *Netra na den*

---

390 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 1<sup>er</sup> juin 1939.

391 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 6 novembre 1937.

392 Voir plus loin.

393 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Yves Delaporte à sa tante Emma, 1<sup>er</sup> décembre 1937.



*ne vir ouzimp kerzout war-du ar pal* »<sup>394</sup>. Cette citation, extraite de *Kan da Gornog*, figura l'année précédente sur le « totem celtique » présenté par Le Louet et Mazuet devant le pavillon de la Bretagne à l'exposition de 1937<sup>395</sup>. Il s'agissait là d'une réponse aux organisateurs qui avaient refusé l'installation d'une salle de classe dédiée à l'enseignement du breton. Extrêmement symbolique, ce totem figura sur une carte de vœu du groupe artistique des *Seiz Breur*<sup>396</sup>. On ne sait qui, de la France ou de Mordrel, est le « rien » ou le « personne », pas plus qu'on ne sait quel est le but de la revue, si ce n'est, comme les autres, favoriser une « renaissance de l'esprit breton »<sup>397</sup>. À y regarder de plus près, on voit très bien sur quel terrain se situe la revue. Yves Delaporte précise : « C'est en étudiant le Peuple breton, ses aspirations morales, sa conception de la Vie, de l'Homme et du Monde, que l'on dégagera les principes de l'Éthique et de la Philosophie qui lui permettront de se réaliser pleinement »<sup>398</sup>. Autrement dit, il s'agit de cerner la *Weltanschauung* du peuple afin de lui offrir ce qui lui convient le mieux. En ce sens, *War-du ar Pal*, conformément au souhait de Raymond, est un concurrent direct de *Stur*. Quand cette dernière se dit « Revue d'études nationale bretonne », la nouvelle venue s'annonce « Revue d'études bretonne ». Alors que la couverture de *Stur* a changé l'année précédente, celle de *War-du ar Pal* retrouve l'austérité des premiers numéros de la revue de Mordrel. La composition symétrique se veut moderne, le titre, en entonnoir, annonce également la volonté de trouver l'essence de la Bretagne, dans les traits d'un athlète tout droit sorti de la statuaire grecque, qui se prépare à lancer son javelot vers la droite. Ce dernier, cependant, interroge : que vise-t-il ? Est-ce réellement la cible ou le geste qui compte ? Il y a dans cette silhouette des références à Spengler et à Günther qui peuvent surprendre. Quoi qu'il en soit, le javelot fait écho à la flèche rouge du *Stur*, mais on a limité les couleurs au noir pour le texte et au marron pour le fond. On ne saurait faire plus terne : Hervé Delaporte affirme d'ailleurs la « position de neutralité »<sup>399</sup> de sa revue en matières politique, sociale et religieuse. Reste le format, sensiblement plus grand pour *War-du ar Pal*, qui marque aussi sa différence dans l'usage du bilinguisme. Quelques articles sont traduits dans les deux langues, d'autres, rédigés en français, sont résumés en breton.

---

394 « Rien ni personne ne nous empêche de marcher vers le but ». Cité par Hervé Kerhor (Delaporte), « *War-du ar pal !* », *War-du ar Pal*, n°1, printemps 1938, p. 4.

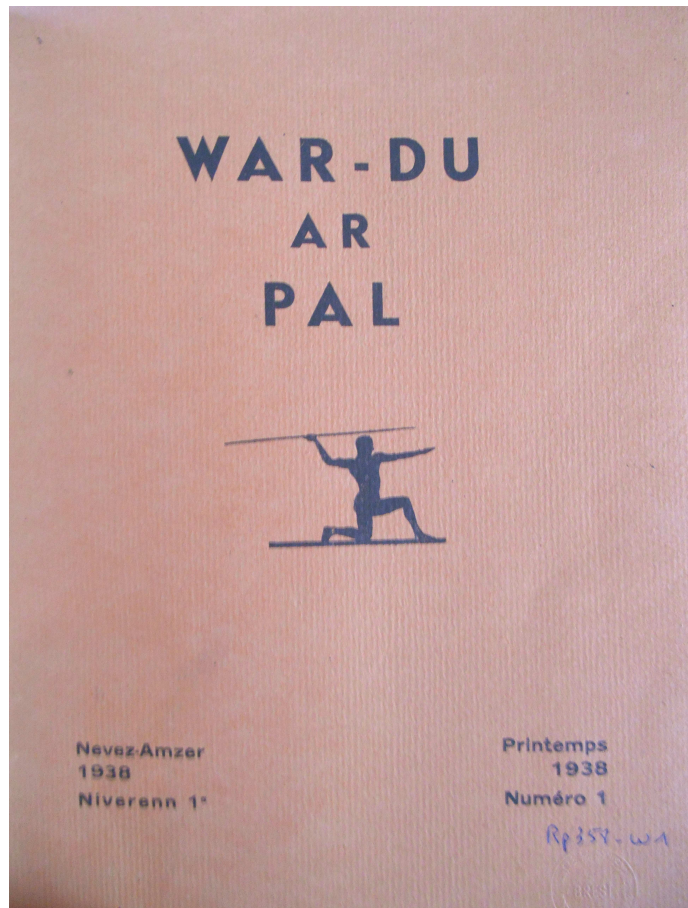
395 Pour une image de ce totem, voir LE COUÉDIC D., *Les architectes et l'idée bretonne 1904-1945*, op. cit., p. 743.

396 LE COUÉDIC D., *Ar Seiz Breur: la création bretonne, entre tradition et modernité*, op. cit., p. 115.

397 Yeun Douguet (Yves Delaporte), « Pour une renaissance de l'esprit breton », *War-du ar Pal*, n°1, printemps 1938, p. 5.

398 *Ibid.*, p. 8.

399 Hervé Kerhor (Delaporte), « *War-du ar pal !* », *War-du ar Pal*, n°1, printemps 1938, p. 4.



Couverture de *War-du ar Pal*, n°1, 1938

De fait, on comprend bien la position offensive des frères Delaporte, qui s'en prennent à *Stur*, sans jamais la nommer. Hervé justifie l'existence de sa revue en précisant que, jusqu'à présent, aucun des organes qui se sont attelés à la défense de la Bretagne et à son étude « n'a entrepris un travail d'ensemble sur la totalité des questions qui se posent dans la péninsule armoricaine »<sup>400</sup>. C'était pourtant bien l'objectif des douze livraisons de *Stur* parues à cette date. Mais alors que *Stur* s'adressait à une élite, *War-du ar Pal* prétend parler à l'ensemble de la Bretagne<sup>401</sup>. Dans le programme qu'il propose, Yves Delaporte va plus loin. Mettant en évidence un « malaise breton », il constate que ni le régionalisme, ni le séparatisme ou encore le « principe national breton » – entendre « Mordrel » – ne sont parvenus à apporter des solutions, obnubilés qu'ils ont été par la politique. Surtout les programmes qu'ils ont proposés ont été « établis sans un sérieux travail de préparation »<sup>402</sup>. C'était, en son temps, le reproche qui fut adressé à *SAGA* par son frère Raymond, qui dénonçait par ailleurs l'aspect néfaste des influences étrangères. Au sujet de ces programmes, Yves écrit : « Le plus souvent, ils semblent issus d'une adhésion précipitée à une idéologie dont on n'a ni mesuré la portée, ni sérieusement étudié les principes et les postulats, non plus que son

---

400 *Ibid.*, p. 3.

401 *Id.*

402 Yeun Douguet (Yves Delaporte), « Pour une renaissance de l'esprit breton », *War-du ar Pal*, n°1, printemps 1938, p. 6.

application en Bretagne : en un mot, adoption comme dogme de foi de principes à peine entrevus par ses propres promoteurs »<sup>403</sup>. Dans son programme, il parvient au tour de force de citer toutes les revues actives du mouvement breton, de la catholique *Feiz ha Breiz* à la communiste *Ar Falz*, sans mentionner *Stur*; mais ce sont directement le racisme breton et son inspiration allemande qui sont visés ici, sans toutefois être clairement désignés. Aussi, il est vain d'espérer trouver dans *War-du ar Pal* quelque influence nordique que ce soit : on revient aux exemples irlandais et écossais, qui monopolisent trois articles sur la dizaine que compte le premier numéro. Hervé donne un article, Yves en rédige quatre, Raymond fournit des photos. À eux se joignent quelques contributeurs : Yeun ar Go, compagnon de Raymond dans *BABES*, qui donne une série d'articles formant un lexique de mots bretons peu usités par les écrivains bretonnants, et, sous le pseudonyme de Lan ar Bihan, explique comment numéroter en breton, ce qu'avait déjà fait une brochure de *BABES*. Paul Gaignet, ancien animateur d'*An Hevoud* est également de la partie, guidé par son animosité envers Mordrel, il livre ici un article à caractère économique. Un dénommé Nedeleg – vraisemblablement l'abbé Pierre-Jean Nédélec, un proche du *Bleun-Brug*, professeur au grand séminaire de Quimper – donne un texte sans originalité sur « les relations anglo-irlandaises et les récentes entrevues de Londres ». Gabriel Le Moal est plus mordant dans son étude des Bretons à Paris. Reste la rubrique « la vie bretonne », qui fait la part belle à la question de l'enseignement du breton, aux démarches des députés auprès de Jean Zay, à l'oeuvre d'*ABES*, mais aussi, charité bien ordonnée, au nouveau Comité Directeur du *Bleun-Brug*. Enfin, une rubrique nécrologique vient clore cette première livraison, qui laisse dubitatif.

Et les rares lecteurs ne s'y trompent pas. Dans une lettre qu'il adresse à Raymond Delaporte, après avoir évoqué les « salauds de Breiz Atao », Jarno, un proche des milieux fédéralistes, fondateur en 1934 d'une fédération des travailleurs bretons devenue Parti ouvrier breton l'année suivante<sup>404</sup>, écrit : « J'ai reçu War du ar pal et le manifeste fédéraliste, les sturistes sont en carton vive la Bretagne »<sup>405</sup>. D'autres ont écrit à la revue qu'ils soupçonnent de vouloir déstabiliser un mouvement déjà brinquebalant en rivalisant avec d'autres publications. On doute, à raison, de la pérennité de sa neutralité, que pourrait malmener l'évolution des relations internationales. Dans le second numéro, livré à l'automne 1938, on ne sait qui d'Yves ou d'Hervé répond à ces critiques en insistant sur la tolérance prônée par la revue et sur sa position vis-à-vis des influences extérieures. Ainsi peut-on lire : « L'Europe et le monde existent, avec leurs peuples, leurs civilisations, leurs cultures, leurs intérêts différents. Nous ne pouvons pas les ignorer. Mais au milieu d'eux, nous

---

403 *Ibid.*, p. 7.

404 GUYONVARCH C., *La Ligue Fédéraliste de Bretagne - Breiz Kevredel (1931-1935): aux origines du bretonnisme de gauche*, Brest, UBO, 1989, p. 109.

405 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Jarno à Raymond Delaporte, 8 juin 1938.

voulons rester nous-mêmes. Nous refusons de nous laisser déraciner par les influences extérieures qui s'exercent sur nous »<sup>406</sup>. Yves admet pourtant de facto le poids de l'étranger sur sa pensée : il reste abonné à *Stur, Peuples et Frontières, Voix des Peuples* et *Volk und Reich*<sup>407</sup>, fers de lance du pangermanisme européen. Cependant il précise et conclut : « Nous voulons que les Bretons conservent ou reprennent conscience de leur personnalité, et de la valeur de leur personnalité. Tel est le but de *War-du ar Pal* »<sup>408</sup>. La revue des frères Delaporte s'inscrivait donc dans une tradition « personnaliste » dépassée, quand *Stur* renouait avec une « Révolution conservatrice » dont tout le monde en Europe constatait l'impact. De fait, en glanant ça et là dans le courrier des lecteurs, on trouve quelques critiques ciblées : les uns pointent la courtoisie archaïque de la revue<sup>409</sup>, d'autres le fait qu'une « vieille revue classique »<sup>410</sup> ne peut pas apporter de solution adaptée. La tendance au remplissage est également soulignée.

Or, la seconde livraison de *War-du ar Pal* fut encore plus pauvre que la première. Comme le faisait déjà *Gwalarn*, on y proposait la traduction d'une pièce de Synge ; Yeun ar Go, donnait en plus de ses mots rares une petite nouvelle en breton ; le volume *Bretagne 38*, que les Seiz Breur venaient de publier, fut recensé et copieusement corrigé. Un anonyme livra sous le pseudonyme judicieux de Le Du (Le Noir), un article où il expliquait comment puissances statiques (Angleterre et France) et dynamiques (Italie et Allemagne) allaient s'affronter. Et de conclure : « Dans la rencontre de ces deux systèmes, les pays les plus faibles, qui y sont plus ou moins volontairement attachés, risquent [sic] fort d'être écrasés »<sup>411</sup>. On ne pouvait faire plus fataliste, neutraliste et catholique : il ne restait qu'à attendre le Jugement dernier, finalement. Presque la moitié restante du cahier était dédiée à « la vie bretonne », à la recension d'autres revues, au courrier des lecteurs. L'été avait heureusement apporté son lot de congrès, ce qui permettait de les détailler un à un et de fournir de la copie. Ainsi, les assises d'ABES, la *Gorsedd*, les congrès de l'URB, de la FRB, du PNB, du *Bleun-Brug*, l'assemblée générale des cercles celtiques furent passés en revue. Les comptes-rendus de périodiques et journaux firent la part belle aux revues de sociétés savantes : les fils Delaporte témoignèrent ici de l'éducation qu'ils avaient reçue de leur érudit de père. Ainsi, dans les *Annales de Bretagne*, on retenait un article sur les Chouans ; dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, une étude des mégalithes christianisés ; dans le bulletin de l'*Association bretonne*, un travail sur les chrétientés celtiques. On proposa enfin un choix judicieux des différents commentaires parus dans la presse au sujet de *War-du ar Pal*, en

---

406 Anonyme, « Quel est notre but ? », *War-du ar Pal*, n°2, automne 1938, p. 80.

407 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 29 mars 1939.

408 Anonyme, « Quel est notre but ? », *War-du ar Pal*, n°2, automne 1938, p. 80.

409 « D'un celtisant néerlandais », *War-du ar Pal*, n°2, automne 1938, p. 169.

410 « D'un autre Breton fixé à l'étranger », *War-du ar Pal*, n°2, automne 1938, p. 171.

411 Le Du, « L'opposition des forces européennes », *War-du ar Pal*, n°2, automne 1938, p. 133.

privilégiant la presse catholique ou bretonnante. Bien évidemment on oublia *Stur*, mais pas *Peuples et Frontières*, qui ne se privait pourtant pas de souligner le « flou » du programme avancé par les frères Delaporte. Pour expliquer son retard et son manque de matière, la rédaction prétexta la crise des Sudètes et promit une livraison plus étoffée pour l'hiver.

Quelques lecteurs l'attendaient, puisqu'en novembre, Jean le Bec écrit à Raymond pour lui demander si *War-du ar Pal* existait encore<sup>412</sup>. Trois mois plus tard, Yves demande conseil à Raymond quant à la revue. Il veut les comptes-rendus ou au moins des listes d'ouvrages récemment parus en breton. Or, il y a des problèmes de communication entre les frères au sujet de la revue, dont le fonctionnement est étonnant : le plus souvent, Yves transmet les articles à Raymond, qui doit les faire parvenir à Hervé. Puis les lecteurs râlent. « Pour le n°2, il y a des abonnés francisants qui se sont plaints auprès de moi de ce que les articles en breton ne fussent pas accompagnés d'une présentation en français »<sup>413</sup>, écrit Yves. En mars 1939, il sermonne son frère Raymond, dont il ne reçoit aucune nouvelle, empêtré qu'il est dans sa démission sans cesse différée de la présidence du *Bleun-Brug*. « J'aurais aimé avoir un mot de toi ou d'Hervé sur le prochain n° de la revue, sur "Marc'heger ar gergoat"<sup>414</sup>, etc... Mais le silence le plus complet m'environne »<sup>415</sup>, écrit-il.

Aussi, on peut se demander à qui l'on s'adresse, lorsqu'en préambule de la troisième livraison, datée du printemps-été 1939, on déplore une « sympathie inactive »<sup>416</sup> de la part des lecteurs et collaborateurs. L'annonce de la fondation des « Amis de *War-du ar Pal* » pour l'été 1939 est un emplâtre sur une jambe de bois. Pourtant, le contenu de ce modeste cahier d'une quarantaine de pages n'est mais pas inintéressant. Outre une leçon d'initiation au vannetais, un poème de Drezen, un texte sur l'Irlande et même les résultats des sénatoriales d'octobre 1938, qui apportent surtout de la ligne, on retiendra quelques idées saillantes. Il ne faut pas se laisser abuser par la publication de la lettre que Morvan Marchal adresse à la revue : il la couvre d'éloges<sup>417</sup>, parce qu'elle a fait écho à son *Manifeste des Bretons fédéralistes* et à d'avoir souligné son « rôle si important dans le mouvement breton »<sup>418</sup>. Les lecteurs auront bien compris qu'il réglait de vieux comptes avec son ancien ami Mordrel, ce qui n'est pas forcément le cas des frères Delaporte, dans cet ultime numéro.

En effet, leur discours rejoint celui que tinrent Mordrel et *Breiz Atao* en 1937, lorsqu'ils cherchaient l'union. La polémique entretenue par les bardes autour du choix du drapeau breton leur donne par exemple l'occasion d'écrire : « Trop de graves problèmes divisent déjà, malheureusement,

---

412 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Jean Le Bec à Raymond Delaporte, 12 novembre 1938.

413 *Ibid.*, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 12 février 1939.

414 *Marc'heger ar gergoat*, publié pour *BABES* en 1939, est un livre de Yeun Ar Go illustré par Eugène Guellec, ancien dessinateur du bureau d'architecte d'Olier Mordrel.

415 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 29 mars 1939.

416 Non-signé, « L'existence de la revue est-elle assurée ? », *War-du ar Pal*, n°3, printemps-été 1939, p. 179.

417 Lettre de Morvan Marchal, *War-du ar Pal*, n°3, printemps-été 1939, p. 223.

418 Non-signé, « Manifeste des Bretons fédéralistes », *War-du ar Pal*, n°2, automne 1938, p. 143.



les Bretons, pour qu'il soit opportun de les diviser encore à propos de drapeaux »<sup>419</sup>. Les procès Debauvais et Mordrel du mois de décembre 1938 sont chroniqués sans parti-pris défavorable, de même que l'attentat perpétré par *Gwenn ha Du* à Pontivy le même mois. L'argument présenté à cette occasion est celui que sert *Breiz Atao* depuis 1932 : la violence bretonne peut être réprouvée, mais elle n'est que la juste conséquence de la politique française. Déjà, dans le numéro précédent, le procès des « barbouilleurs » avait suscité de telles remarques. En fait, puisque l'abbé Perrot était allé témoigner en faveur de ceux qu'il nomma ses « enfants spirituels », l'heure devait être à la réconciliation. En témoigne l'article curieux que donne l'abbé Pierre-Jean Nédélec, sous le nom de plume de Natalis. Présenté comme le texte d'un « lecteur », cette « simple esquisse »<sup>420</sup> a pour titre « races et racisme ». On s'attendrait à une volée de bois vert, ce n'est pas le cas. L'abbé cherche la rectitude et la pondération : il ne s'agit pas de condamner le racisme mais les excès auquel il peut conduire. Il écrit : « Nous ne nous contenterons pas de réprover les aberrations où tombent certaines théories racistes d'aujourd'hui – non pas toutes, ni sur tous les points ! - mais nous essaierons de mettre en relief les solutions positives du droit naturel, en harmonie avec la loi divine et respectant aussi bien la responsabilité et la dignité humaines que les justes requêtes du bien temporel de notre peuple »<sup>421</sup>. Du Mordrel, chuchoté dans une sacristie. Et de tomber d'accord avec l'auteur de « Racisme breton » sur l'imprécision du vocabulaire français et la nécessité d'avoir recours au breton, même si, affirme l'abbé, le vocabulaire établi par Mordrel reste problématique. Par « race », lui désigne « tout groupement important de population que caractérisent aujourd'hui certaines particularités traditionnelles ou distinctives »<sup>422</sup>. À partir de là, l'abbé règle la question des races anthropologiques. S'appuyant sur les mêmes sources que Mordrel, à savoir les raciologues européens des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles en général et Günther en particulier, il constate également la dilution des races pures. Lui aussi constate qu'il y a eu dénordisation. Pour autant, l'abbé ne nie pas l'existence de types physiques issus de la circulation des races, définissables par la taille, la couleur de peau, des yeux et des cheveux, ainsi que la forme de la tête. Mordrel ne disait pas autre chose. Nédélec écrit : « D'une manière générale, on peut seulement retenir, d'une part, que le type grand, blond, dolicocephale, se rencontre en montant vers le nord, et le type petit, brun, brachycéphale, en descendant vers le sud, et qu'il faut toujours en raison du brassage séculaire des populations, faire la part des exceptions à côté du type dominant, quand il y en a un »<sup>423</sup>. Aussi, s'il lui paraît impropre de parler de « race nordique », le « type nordique » existe-t-il bel et bien. Son problème est plutôt de comprendre comment on est passé « des placides exposés aux thèses agressives du racisme

---

419 Non-signé, « Un "référendum" inopportun », *War-du ar Pal*, n°3, printemps-été 1939, p. 215.

420 Natalis, « Races et racisme », *War-du ar Pal*, n°3, printemps-été 1939, p. 183.

421 *Id.*

422 *Id.*

423 *Id.*



allemand »<sup>424</sup>. Tout simplement, il y a eu en Allemagne confusion entre race et nation, confusion favorisée par le mouvement d'unification politique entamé au 19<sup>e</sup> siècle sous l'hégémonie prussienne et alimenté par le discours universitaire. En réaction contre le marxisme et le sémitisme, cette conception du monde a pris le caractère d'une doctrine d'État, qui instaure une véritable « Religion du sang », opposant races inférieures et supérieures dans un combat sans merci. Dans ce cadre, l'abbé note la « sévérité de Hitler à l'égard des Églises chrétiennes (entre elles il ne fait pas de distinction de confession), auxquelles il reproche de n'avoir pas compris leur devoir de respect envers le type édénique de beauté humaine voulu par le Créateur »<sup>425</sup>. À ce stade du discours survient évidemment la référence à l'encyclique *Mit brennender Sorge*, à laquelle l'abbé ajoute les « Propositions de la Congrégation des Séminaires et Universités »<sup>426</sup> du 13 avril 1938 : publiées *in-extenso* à la suite de son article, elles constituent un véritable catalogue des erreurs racistes, mis à la disposition des candidats au sacerdoce<sup>427</sup>. De fait, l'abbé constate, sans s'en dire surpris outre mesure, la contagion des idées allemandes qui gagnent la Bretagne. Mais, loin de condamner le racisme breton, citant l'article publié par Mordrel en juillet 1937 dans *Stur*, il écrit :

« Nous avons noté avec sympathie [...] : "Ce racisme qui émane de la tradition bretonne est assez différent de ce que la grande presse française a coutume d'appeler racisme. Il ne s'agit pas ici d'une doctrine d'État ou d'une pseudo-religion, mais de la "reconnaissance d'une valeur et d'un fait" par l'ensemble du peuple breton..." Nous avons noté cette déclaration avec sympathie, disons-nous ; nous terminerons notre premier article sur cette note cordiale, renvoyant à la suite l'examen, bienveillant mais ferme, de ce qu'on a pu, jusqu'ici, proposer comme racisme breton, ainsi que l'exposé de ce que la raison et le droit permettent de retenir dans cet ordre d'idées »<sup>428</sup>.

Le numéro de *War-du ar Pal* prévu pour l'automne 1939 ne fut jamais publié. Il n'en reste aucune ébauche, il est même vraisemblable que rien n'ait été fait. L'urgence était ailleurs. Mais ce début d'article fut une main tendue qui ne passa pas inaperçue à *Breiz Atao*. L'accueil du second numéro de *War-du ar Pal* fut très mitigé. D'un côté, on souligna de bonnes intentions et de l'érudition ; d'un autre, on critiqua sa position par rapport au nationalisme breton, compromis entre idée nationale bretonne et préjugé français en Bretagne. *Breiz Atao* se borna à donner le sommaire, sans s'étendre sur le sujet, ni surtout donner son approbation<sup>429</sup>. Après l'article de l'abbé Nédélec, Mordrel prit lui-même la plume pour déclarer que cette troisième livraison était intéressante et que

---

424 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

425 *Id.*

426 Le texte originel est intitulé *Instructions de la sacrée Congrégation des Séminaires et Universités sur les erreurs du racisme, le 13 avril 1938*.

427 BOUTHILLON F., *La naissance de la Mardité. Une théologie politique à l'âge totalitaire: Pie XI (1922-1939)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2001, p. 276.

428 Natalis, « Races et racisme », *War-du ar Pal*, n°3, printemps-été 1939, p. 183.

429 *Breiz Atao*, n°321, 29 janvier 1939, p. 4.

le public de la revue devait la faire vivre<sup>430</sup>. Y avait-il une part d'ironie à écrire cela en juillet 1939, quand tout le milieu devait savoir la revue moribonde ? Surtout, l'article de Nédélec engageait-il quiconque autre que lui ou avait-il été retenu avant tout pour combler les vides de la revue ?

D'autres furent bien moins indulgent que lui avec le racisme breton de *Stur*. Analysant la façon dont les séparatistes ont mâtiné leur discours de nordicisme, Abel Durand, adjoint au maire de Nantes, suggère aux lecteurs de *L'Ouest-Éclair* que, derrière « le masque raciste dont ces prétendus nationalistes viennent de s'affubler »<sup>431</sup>, se cachent des agents de l'Allemagne. Peu de temps avant, à l'occasion d'une chronique de la revue *Stur*, un rédacteur d'*Esprit* tirait la sonnette d'alarme et écrivait : « Il est à peu près évident pour tous que les Bretons ne ressemblent guère aux Français, mais il est enfantin, étrange, inquiétant, et, en fin de compte, suspect, de s'entêter à tant les rapprocher des « Prussiens ». C'est une parenté dont nul d'entre eux ne semble témoigner. Cette revue trahit certainement la cause qu'elle prétend représenter »<sup>432</sup>. Voilà qui n'arrangea pas les relations entre Mordrel et les « relèves » parisiennes. D'autant que ces dernières, en la personne, vraisemblablement, de Denis de Rougemont, firent un compte rendu très favorable au *Manifeste des Bretons fédéralistes* de Marchal. Rougemont écrivit :

« On s'y réclame très curieusement de la "nation" bretonne, du manifeste de Mounier, des droits de l'homme, de Jaurès, de la Commune, et l'on prend parti contre le racisme et l'étatisme. Il est intéressant de souligner l'opposition très vive des auteurs de ce Manifeste à l'égard du Parti National Breton et de ses doctrines corporatistes et paternalistes. Au total, ce Manifeste de huit pages, clairement écrit, sans équivoques, intégralement fédéraliste (et non régionaliste) doit être considéré comme l'un des premiers actes du réveil "pluraliste" que nous appelons ici depuis nos débuts »<sup>433</sup>.

Interrogé à ce sujet bien des années plus tard, Paul Gaignet, à qui devaient être adressées les commandes de cette brochure, dira : « Ce manifeste qui se présente avec une couverture tricolore... noir-blanc-rouge, a dû être tiré peut-être à 2 ou 300 exemplaires dont j'ai assuré la diffusion... Bien entendu, ce manifeste n'a eu aucun écho. Personne n'en a parlé »<sup>434</sup>. La recension d'*Esprit* prouve que ce n'est pas tout à fait vrai. Mais quant à l'impact immédiat du texte, Gaignet n'a pas tort. Personne n'entendit alors les récriminations de Marchal contre le « national-racisme en Bretagne »<sup>435</sup>, quand il écrivit : « Ce racisme breton, dont la doctrine s'inspire d'affabulations nées bien ailleurs qu'en Bretagne, ne se justifie dans l'esprit de ses protagonistes que pour servir de base à la théorie d'un État autoritaire à instituer chez nous. Nous avons donc affaire, quelles que soient

430 A.C., « Les revues bretonnes », *Breiz Atao*, n°334, 30 juillet 1939, p. 3.

431 Abel Durand, « Le racisme breton. Ce qu'il faut en penser », *Ouest-Éclair*, 6 septembre 1938.

432 Non-signé, « Chroniques. *Stur* », *Esprit*, n°65, 1<sup>er</sup> février 1938, p. 722.

433 D.R., « Le fédéraliste. (n°2, 138). - Manifeste des Bretons fédéralistes », *Esprit*, n°72, 1<sup>er</sup> septembre 1938, p. 747.

434 GUYONVARCH C., *La Ligue Fédéraliste de Bretagne - Breiz Kevredel*, op. cit., p. 163-164.

435 Morvan Marchal et alii, *Manifeste des bretons fédéralistes*, Rennes, Imprimerie B.P., 1938, p. 10.

les protestations ou les affirmations de "Breiz Atao", à un mouvement tendant, au nom des droits certains de la Bretagne à la liberté, à établir dans notre pays un régime autoritaire inspiré de l'étranger et copié sur lui »<sup>436</sup>. En 1938, revenant sur la scène bretonne, Marchal faisait semblant de lutter. Il venait d'intégrer la Loge Volney de Laval : désormais il portait son intérêt sur d'autres questions. D'autre part, la publicité faite à *Breiz Atao* par le procès des « barbouilleurs » avait attiré sa maigre troupe dans le camp nationaliste. Ainsi écrit-il à son ami Raffig Tullou, en août 1938 : « J'ai donc proposé à Ryck (Ryckwaert) une petite réunion gueuletonnaire, où, après avoir fait le point, nous déclarerons close notre entreprise [...] la sagesse consiste à regagner nos fauteuils et à ne pas nous en lever de si tôt »<sup>437</sup>. De fait, son manifeste fut un dernier tour de piste, un enterrement de première classe pour le fédéralisme breton des années 1930.

Pour autant, ces attaques envers *Stur*, venues de Bretagne ou de Paris, ne touchèrent que peu une revue qui, de toute façon, s'éteignait d'elle-même. Les dernières livraisons de 1938-1939 se singularisent par une débauche de citations, de publications d'extraits de Spengler, des *Sketla Segobrani*, de Johannes Thomasset. On remplissait en récitant la vulgate. Dès 1938, *Stur* avait rempli sa mission : Alan Heussaf, qui intégra le *KD* en 1939, témoigne dans ses mémoires de l'influence de la revue sur sa formation bretonne, en particulier des articles « Racisme breton », « L'essence de la Bretagne », « Oswald spengler », « Impressions nordiques », « Racisme et catholicisme »<sup>438</sup>. Galvanisés par leur chef et leurs lectures, mus autant par le goût de l'action que par leurs rancœurs, de jeunes Bretons commencèrent à s'illustrer sur les murs de Bretagne.

### *Au pied du mur*

Avant 1938, quelques « barbouillages » sporadiques portèrent déjà sur les murs de Bretagne des slogans peints clandestinement par des militants de *Breiz Atao*. Ainsi, le 2 mai 1937, le journal publie la photographie d'un « Vive la Bretagne libre »<sup>439</sup>. En septembre, on informe les militants que les routes de Guisseny ont été peintes de slogans et couvertes de papillons, en réaction à une colonie de vacances du PSF<sup>440</sup>. La livraison du lendemain de Noël indique que la section de Brest a décoré les abords des écoles de quelques papillons, de phrases griffonnées à la craie ou peintes et qu'il en a été de même à Quimper. Mais il s'agissait là d'actions isolées et limitées. Or, le 31 décembre 1937

---

436 Morvan Marchal et alii, *Manifeste des bretons fédéralistes*, Rennes, Imprimerie B.P., 1938, p. 10-11.

437 Cité dans MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 222-223 note 5.

438 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5, mémoires d'Alan Heussaf « *Mar kouezh en em sav – envorennoù un den rez* », p. 11-12.

439 *Breiz Atao*, n°275, 2 mai 1937.

440 *Breiz Atao*, n°284 (imprimé par erreur 283), 5 septembre 1937.

un non-lieu est prononcé dans l'affaire d'Ingrandes<sup>441</sup> : désormais Lainé n'est plus sous le coup d'une inculpation et de la menace d'un jugement en cour d'assise. C'est le moment, pour la société secrète *Gwenn ha Du*, de reprendre du service, d'autant qu'en Belgique, l'activiste flamand Florimont – dit « Flor » – Grammens, commence à se faire une solide réputation de barbouilleur de panneaux de signalisation, qu'il voudrait voir rédigés en flamand. Les exploits de Grammens deviennent vite populaires dans le mouvement, à la faveur de la publicité que lui fait en janvier 1938 un anonyme dans *Peuples et Frontières*<sup>442</sup>, relayé par Mordrel dans *Breiz Atao*<sup>443</sup>. Lainé lui-même avait eu plusieurs occasions de constater l'efficacité de cet activisme, lors de ses voyages en Belgique<sup>444</sup>. Dans la foulée, la nuit du 2 au 3 février, des « vandales » peignent des slogans sur des bâtiments publics de Carhaix, Landerneau, Lesneven, Plabennec, et Gouesnou. *Breiz Atao* s'empresse de publier cette prose, qui tient en quelques mots : « Vive la Bretagne » ; « Eneb ar brezel »<sup>445</sup> ; « Pour une Bretagne libre » ; « Breiz atao » ; « Gwenn ha du » ; « Pour la Bretagne indépendante » ; « La Bretagne aux Bretons » ; « Breiz atao vaincra » ; « Les Français dehors » ; « La France est foutue » ; « Contre la guerre impérialiste »<sup>446</sup>. Dans la nuit du 18 au 19 février, les mêmes peintres s'en prennent aux murs et aux panneaux de Rennes. Ils reviennent à Carhaix dans celle du 12 au 13 mars. Là où Grammens portait la revendication sur le terrain linguistique, les jeunes de *Breiz Atao* et de *Gwenn ha Du*, qui signent leurs méfaits, expriment un message politique. Or si les slogans sont clairs aux passants en ce qui concerne le pacifisme et l'indépendance, ils le sont moins lorsque l'on parle des Français : de qui parle-t-on ? Mordrel raconte comment Bricler, alors qu'il peignait en plein jour le slogan « Les Français dehors ! », fut interrogé par un paysan de la région d'Étables qui lui demanda : « Où c'est-i' qu'i veut qu'on va ? »<sup>447</sup>.

À partir du début du mois d'avril, le barbouillage devient systématique et prend une ampleur inédite, proportionnelle à ce que les militants bretons prennent pour une insulte. En effet, le 5 avril, réagissant aux cris « À bas les Juifs ! », qui à l'Assemblée Nationale s'élèvent d'un cœur de droite où s'illustre le député du Morbihan Paul Ihuel, le ministre de l'Intérieur Marx Dormoy bondit et hurle à l'intention de la droite : « Bande de salauds. Et d'abord un Juif vaut bien un Breton ! »<sup>448</sup>. La séance

441 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940, le Procureur général près la cour d'appel d'Angers à M. le garde des Sceaux, 14 décembre 1937.

442 Anonyme, « Les exploits du barbouilleur Grammens », *Peuples et Frontières*, n°8, 15 janvier 1938, p. 201-202.

443 E.G., « En Flandre », *Breiz Atao*, n°294, 23 janvier 1938, p. 2.

444 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

445 « Contre la guerre ».

446 Collectif, « Les vandales », *Breiz Atao*, n°296, 20 février 1938, p. 1 et 2.

447 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 218 note 1.

448 Le dialogue n'a pas été inscrit au J.O., mais il a été relayé par la presse. Sur cette affaire, voir JOLY L., « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007, n° 54-3, p. 63-90.

est suspendue, des bagarres éclatent. La presse s'empare de l'esclandre, *Breiz Atao*, évidemment, le fait aussi et pointe du doigt une injure suprême. À la rigueur, écrit en substance Mordrel, on aurait compris que l'on remplace Breton par Français. Et de fustiger les idéologies marxistes, jacobines et maçonniques qui aboutissent à l'idée d'égalité des races et à la saillie de Dormoy. Sa conclusion est sans appel. Commentant les propos de Dormoy, il écrit :

« Et il aurait pu pousser plus loin :

Juifs = Bretons = Français = Anglais = Nègres = etc...

Qu'y a-t-il à redire en effet ? N'est-ce pas là une conséquence logique des principes que l'on nous a depuis très longtemps inculqués sur tous les tons, à droite, à gauche, au milieu ?

Alors, pourquoi y sentir confusément une insulte ?

Hé bien voilà, c'est très intéressant : la race a parlé ! La voix du sang a bousculé le fatras idéologique qu'on nous impose à l'école et ailleurs ; elle s'est élevée, si refoulée qu'elle soit, et, laissant là conscience et raison en plein désarroi, elle crie à chacun de nous :

- « Non ! Ta race est supérieure à celle du Juif ! Tu es insulté si l'on t'égalé à un Juif ! »

Voilà une vérité expérimentale ; le peuple breton s'estime supérieur au peuple Juif ; il reconnaît sans aucun doute, quoiqu'assez peu consciemment, une hiérarchie des races.

Bretons ! Prenons conscience de ce sentiment profond. Affirmons-là hautement, cette vérité bretonne que la race bretonne est une race supérieure, et nous ne pourrions supporter longtemps d'être gouvernés, assimilés, dénationalisés par des étrangers. »<sup>449</sup>

L'antisémitisme dans *Breiz Atao* n'était pas nouveau ; il avait commencé à se développer de façon singulière dès le début des années 1930 pour devenir systématique, sur fond de nordisme et de Front Populaire<sup>450</sup>. Il devint alors un motif politique sur lequel s'appuya Lainé à l'audience du procès des barbouilleurs, déclarant que les coups de pinceaux étaient la réponse à Marx Dormoy. En témoigne ce slogan étalé sur les murs de Gourin à l'automne 1938 dont la photo fut publiée dans *Breiz Atao* : « LA FRANCE AUX JUIFS, LA BRETAGNE AUX BRETONS »<sup>451</sup>.

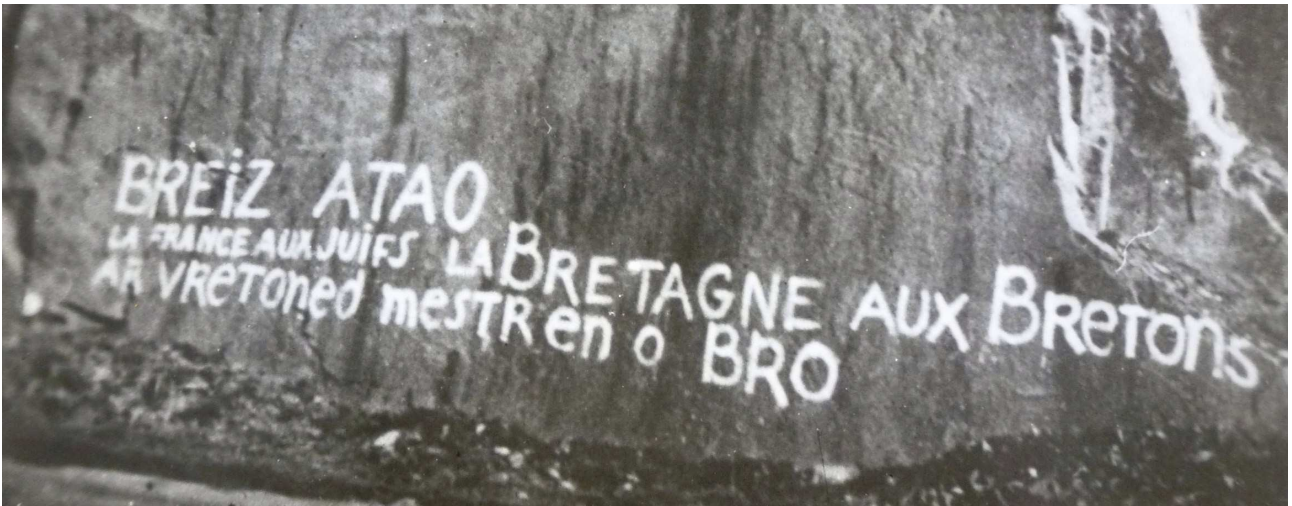
---

449 Ab Arzel, « La Bretagne est insultée par un ministre français dans l'exercice de ses fonctions », *Breiz Atao*, n°300, 17 avril 1938, p. 3.

450 SIMON P.-J., « Racisme et antisémitisme dans le mouvement breton des années trente », *Pluriel*, 1979, p. 29-38.

451 *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938.





Barbouillage à Gourin

Cliché *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938 et fonds iconographique Mordrel

Mais ce n'était là qu'une image parmi d'autres. Carhaix, Châteaulin, Rennes, Rosporden, Saint-Aubin, Liffré, Gosné, Mi-Forêt sont visitées par ce que *Breiz Atao* nomme « L'école de peinture bretonne »<sup>452</sup>. Ses exploits sont évidemment photographiés et publiés. Fin avril et début mai, dix-huit autres communes sont barbouillées ; les artistes sont félicités par *Breiz Atao*, qui prétend toutefois ne rien avoir à faire avec ces créations<sup>453</sup>. Ce n'est évidemment pas le cas : le vendredi 13 mai au soir, Debauvais, Lainé, Ronan Caouissin (frère d'Herri), Jean Gervais, Armand Couère et Ange Péresse se sont réunis à Rennes au siège de *Breiz Atao* pour préparer une expédition à Saint-Brieuc. Le lendemain, dans la puissante voiture de Casteret, tous sauf Caouissin sont amenés sur le « théâtre d'opérations »<sup>454</sup>. Les barbouillages, qui ont lieu dans la même période que la manifestation nocturne de Saint-Aubin-du-Cormier où les militants prêtèrent serment, sont un acte de guerre et une occupation du terrain. Quelques mois plus tard, évoquant les mesures policières du mois de mai, Mordrel écrira : « Notre parti a reçu le baptême du feu »<sup>455</sup>. À Saint-Brieuc, plusieurs bâtiments sont déjà barbouillés lorsqu'une patrouille de police prend sur le fait des militants, qui jettent leurs pots de peinture dans les jambes des agents avant de s'enfuir. Seul Gervais est pris, ce qui irrite fortement Debauvais, à qui les autres sont allés rendre des comptes le lendemain matin. Dès l'après-midi, des policiers se rendent au siège du journal, où ils arrêtent Péresse, Lainé, Caouissin et Geffroy. Il semblerait qu'en montant dans la voiture de police, Lainé s'exclama : « *Breman ne komzin [sic] ket galleg ken* »<sup>456</sup>. Péresse, le plus jeune et donc a priori la proie la plus

452 Bugel-Noz, « L'école de peinture bretonne », *Breiz Atao*, n°300, 17 avril 1938, p. 4.

453 Lanneg, « L'École de Peinture Bretonne », *Breiz Atao*, n°301, 1er mai 1938, p. 4.

454 O.M., « A l'audience », *Breiz Atao*, n°305, 26 juin 1938, p. 1-2.

455 O.M., « En manière de conclusion », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 4.

456 « Maintenant je ne parlerai plus français ». CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Péresse, 1948.



facile, est interrogé en premier. Soumis à un passage à tabac d'une grande violence, il avoue. « Je gardai depuis ce jour, à mes ennemis français, une haine qui ne s'éteindra qu'avec moi. Non seulement pour les coups que je reçus mais pour avoir tenté de me "briser" afin de me faire avouer par ce moyen »<sup>457</sup>, écrira-t-il bien plus tard. On imagine sans peine le choc psychologique subi par ce jeune garçon malmené et humilié des policiers, qui trouvera son pendant dans les accès de brutalité auxquels il se livrera lui-même dans les rangs de l'Unité Perrot, tant envers son entourage qu'envers ses ennemis. Tout en disculpant Caouissin, il donne Couère<sup>458</sup>, qui parle à son tour<sup>459</sup>. Casteret et Debauvais sont amenés ensuite au commissariat central, puis relâchés après leur interrogatoire. Ils en profitent pour prendre la poudre d'escampette et disparaître dans la nature. Or, les perquisitions menées ensuite permettent de découvrir des pots de peinture chez Geffroy et chez Debauvais, ainsi qu'au moins 55 kilos de papillons et affiches, vraisemblablement destinés à faire une action de propagande à l'occasion de la venue du Président Albert Lebrun à Saint-Brieuc, le 29 mai. Tout ceci permet d'établir la culpabilité de Casteret et Debauvais dans une première expédition à Saint-Brieuc, la nuit du 27 avril. Un double mandat d'arrêt est prononcé, mais si Casteret est pris par surprise dans un train, Debauvais a fui à Bruxelles, où, semble-t-il sur injonction du *Kuzul*<sup>460</sup>, il s'installe chez Fred Moyses. En route, il est passé voir Mordrel à Paris pour le charger de s'occuper de la rédaction du journal pendant son absence. Debauvais profite de son séjour belge pour se refaire une santé, écrire quelques articles, et aller aux Pays-Bas<sup>461</sup> où Tevenar est correspondant de presse. Il se rendra également en Allemagne<sup>462</sup>.

« Les amis du P.N.B. se démenèrent beaucoup pour exploiter la situation dans un but de propagande »<sup>463</sup>, se souvient Ange Péresse. Aussi, dans la livraison de *Breiz Atao* datée du 29 mai, tout entière vouée à l'affaire, Mordrel donna un petit dessin satirique brochant sur un thème assez classique : sous les traits d'une prostituée trop bien nourrie et outrageusement fardée, Marianne s'évanouit en appelant au secours à la vue du slogan « *Breiz Atao* » peint sur un mur par un anonyme – mais Breton – pot de peinture « Ripolin » en main.

---

457 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Péresse, 1948.

458 J. Th (Jehan Tholomé), « Une fois de plus "Gwenn ha Du" est démasqué », *Ouest-Éclair*, 17 mai 1938, p. 5.

459 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 263.

460 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

461 Surnommé « Archibald Johnson » dans la correspondance qu'échangent Debauvais et Mordrel en 1938.

462 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 271.

463 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Péresse, 1948.



Caricature de JIB (Jean La Bénélais, alias Olier Mordrel), *Breiz Atao*, n°303, 29 mai 1938.

Pour lui, cette affaire était l'expression d'un « conflit franco-breton »<sup>464</sup> dont la France était responsable, où le sursaut de la culture bretonne et la civilisation française décadente s'opposaient. Quelques années plus tard, revenant sur cette époque, il précisera : « En 1938 nous étions arrivés à la conclusion que la Bretagne ne pouvait endurer une année de plus de ce régime sans disparaître »<sup>465</sup>. Dans la même veine, Debauvais assura : « Il y a pire que le "barbouillage" des monuments : c'est l'assassinat permanent de la Bretagne ». Réagissant aux arrestations et perquisitions, il écrivit : « Nous savons d'avance que nous serons condamnés, non pour le délit, inexistant, mais pour notre foi bretonne. Nous sommes prêts »<sup>466</sup>. Il était aisé de prétendre au martyre, à plus de 600 kilomètres de la prison de Rennes. Mais pour Mordrel, c'était encore une fois l'occasion d'appeler à l'union. Plus que jamais, il fallait se grouper autour de *Breiz Atao*, lutter pour les camarades en prison, saisir cette opportunité de publicité pour se faire connaître<sup>467</sup>. Vingt ans après la création du journal, il était temps. Déjà au congrès de Carhaix, Debauvais avait bien fait comprendre à son auditoire que, sur certains points, les choses n'avaient pas beaucoup avancé depuis 1927<sup>468</sup>. Mordrel alla plus loin l'année suivante, en déclarant : « Notre parti doit être une chose sérieuse »<sup>469</sup>, suggérant que jusqu'alors cela n'avait pas été le cas. Abondant dans son sens, un inspecteur de police déclare, dans un rapport consécutif aux perquisitions : « Les Mordrell [sic] et Debauvais sont trop avertis pour ne pas se rendre compte de la précarité de leurs campagnes

464 B.A., « Le sens d'une répression », *Breiz Atao*, n°303, 29 mai 1938, p. 1-2.

465 Fonds Mordrel, OM44 M261, Dossier « Le nazisme et nous ».

466 F. Debauvais, « Il y a pire que le « barbouillage » des monuments : c'est l'assassinat permanent de la Bretagne », *Breiz Atao*, n°303, 29 mai 1938, p. 1-2.

467 Breiz Atao, « Tous autour de « Breiz Atao », *Breiz Atao*, n°303, 29 mai 1938, p. 4.

468 F.D., sans titre, *Breiz Atao*, n°281, 25 juillet 1937, p. 4.

469 O. Mordrel, « Vers un beau congrès », *Breiz Atao*, n°309, 21 août 1938, p. 4.

antifrançaises en Bretagne »<sup>470</sup>.

Effectivement, le tirage de *Breiz Atao* stagne à 2 500 exemplaires, 3 500 dans les grandes occasions, mais les ventes ne permettent pas de couvrir les frais d'impression<sup>471</sup>. Du fait des perquisitions, les archives sont constamment cachées, ventilées, désorganisées. La correspondance, au lieu d'être adressée au siège du journal, où elle serait susceptible d'être interceptée, est envoyée chez les uns et les autres. Il est compliqué d'avoir un réel suivi des abonnements. Lainé se souviendra des moqueries de la poste et des dépôts de journaux, des récriminations des abonnés<sup>472</sup>. Il semble que le fichier des étrangers – qui retint l'attention de la police – était en revanche très soigné. À la fin des années 1930, le service régulier de *Breiz Atao* était fait à plusieurs organes de presse de nombreux pays, de l'*Osservatore Romano* à la *Pravda*. Le gros des envois était malgré tout centré sur l'Allemagne, où, entre autres, Tevenar, Rosenberg, mais aussi les chantres de la « Révolution conservatrice » Ernst Niekisch et Ernst Jünger, recevaient la feuille bretonne. En Belgique, Joris van Severen en était également destinataire. Il y en avait quelques autres en Hongrie, en Suisse, au Pays de Galles et en Irlande. *Breiz Atao* était adressé aux dits frères celtés ainsi qu'à ceux qui espéraient un redécoupage de l'Europe. À tel point que la police se demanda si le journal ne s'adressait pas principalement à l'étranger, plutôt qu'à la Bretagne<sup>473</sup>.

Généreux, Mordrel prétend qu'en 1939 le parti ne comptait pas cinq-cents membres, et qu'une centaine seulement était réellement fiable<sup>474</sup>. Enfin on estime le déficit annuel de *Breiz Atao* à plus de 100 000 francs<sup>475</sup>. Il est clair que les 260 livres sterling qui ont transité par Millardet fin 1935, les 30 000 francs versés par le mystérieux « Direktor Sanders » en 1936<sup>476</sup> et l'argent donné par Tevenar à Mordrel à la fin de la même année<sup>477</sup> ont été engloutis depuis longtemps. De fait, à Bruxelles, Debeauvais s'emploie de nouveau à renflouer les finances<sup>478</sup> et tâche d'imposer des restrictions à

---

470 I81. Associations. Club et cercles. Loteries et jeux de hasard. Sociétés secrètes. Autonomistes bretons. Rapports de police sur les activités d'autonomistes bretons, 1933-1943. Rapport du 12 juin 1938.

471 *Id.*

472 CRBC, fonds Lainé, CL5 M317, Sur la mort de Maubré, non daté.

473 I81. Associations. Club et cercles. Loteries et jeux de hasard. Sociétés secrètes. Autonomistes bretons. Rapports de police sur les activités d'autonomistes bretons, 1933-1943. Rapport du 12 juin 1938.

474 Fonds Mordrel, OM26 C2696, lettre d'Olier Mordrel à François Olivier, 28 novembre 1968.

475 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Parti national breton, ses membres, sa propagande, exemplaires de tracts et revues "Peuples et frontières", "Breiz Atao"; dossier Debeauvais, Marchel et Moyses; rapports entre propagande allemande et mouvements flamand et alsacien ; attentats de Pontivy, Ingrandes et Rennes (février 1938-avril 1940), rapport du 2 novembre 1938.

476 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

477 Il s'agit peut-être des 15 000 francs évoqués plus loin.

478 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Parti national breton, ses membres, sa propagande, exemplaires de tracts et revues "Peuples et frontières", "Breiz Atao"; dossier Debeauvais, Marchel et Moyses; rapports entre propagande allemande et mouvements flamand et alsacien ; attentats de Pontivy, Ingrandes et Rennes (février 1938-avril 1940), rapport du 18 novembre 1938.

Mordrel<sup>479</sup>. Lorsqu'ils se rencontrèrent à Paris le 29 mai, ils statuèrent sur la composition du Comité politique. Par crainte d'une éventuelle arrestation, Mordrel demanda à ce que son nom n'y figurât pas, mais il fut convenu qu'il en ferait tout de même partie, officieusement. Debauvais voulut publier une note dans laquelle il attribuait officiellement la direction intérimaire à Marcel Guieysse, déjà aveugle et aisément manipulable que tout le monde appelait « Tonton Marcel », assisté d'Olivier Chevillotte et Yann Bricler<sup>480</sup>. Or il semble que les directives de Debauvais furent prises au pied de la lettre par son entourage, c'est-à-dire sa femme, sa maîtresse et secrétaire Yvonne Auffret, ainsi que l'homme de main de Lainé, Bob Le Helloco : tous avaient sa procuration et le faisaient bien comprendre à Mordrel, qui lui ne l'avait pas. D'une part visiblement surpris et peiné de se voir ainsi limogé, d'autre part fragilisé par la parution du premier numéro de *War-du ar Pal* contre lequel Debauvais demandait une riposte rapide<sup>481</sup>, Mordrel ne fit pas passer la note de Debauvais dans le journal et pensa lui demander des comptes. Se voyant éconduit par les uns et les autres à qui il demandait des renseignements sur la situation financière du parti, il écrivit à son ami :

« Ces faits divers m'ont confirmé dans la conviction qu'il avait été donné des ordres, à mon insu, notamment à des subordonnés, qui mettent en doute plus que ma compétence en matière financière. Ces ordres ont pour conséquence une atteinte à mon autorité auprès des gens du parti qui les connaissent ou apprennent et accordent à certaines personnes un contrôle moral sur moi qu'elles ne devraient pas avoir »<sup>482</sup>.

Aussi est-il réduit à fournir de la copie, un point c'est tout. La note de Debauvais, qui n'était qu'un paravent, est désormais officielle, sans toutefois avoir été publiée. Il garde la direction totale du journal et du parti, tout en interdisant à Mordrel la moindre initiative. Aussi, ce n'est plus seulement le ralliement de Delaporte qu'il espère lorsqu'il en appelle, dans *Breiz Atao*, à « ceux-là que des divergences d'opinions ont depuis quelques temps éloignés de Breiz Atao ou de moi-même » autour d'une cause qui « dépasse toutes nos divergences »<sup>483</sup>. À Debauvais, Mordrel écrit : « Je dépense de l'argent, soit. Mais j'en ramène aussi : 15.000. Qui a coûté le plus au mouvement ? Qui a commis l'erreur qui a entraîné toute l'affaire ? »<sup>484</sup> C'est peut-être la somme glanée auprès de Tevenar à la fin de l'année 1936 qui est évoquée ici, ainsi que les frais de justice occasionnés par les actions de *Gwenn ha Du*, c'est-à-dire Lainé, depuis Ingrandes. Mais Mordrel ne posta pas ce courrier et lui préféra la lettre plus conciliante qu'exigeait l'union sacrée, nécessaire à la veille du procès des barbouilleurs. « Je ne demande ni titre, ni honneurs, ni photo, écrivit-il faussement

---

479 Fonds Mordrel, OM8 C257, lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 9 juin 1938.

480 Fonds Mordrel, OM8 C255, lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 7 juin 1938.

481 Fonds Mordrel, OM8 C257, lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 9 juin 1938.

482 Fonds Mordrel, OM8 C259, brouillon de lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 13 juin 1938.

483 Olier Mordrel, « A l'action », *Breiz Atao*, n°304, 12 juin 1938, p. 4.

484 Fonds Mordrel, OM8 C259, brouillon de lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 13 juin 1938.

modeste, seulement qu'on ne me lie pas les mains, dans un moment où je suis le seul à pouvoir agir sur place et à jouer un rôle, – Dieu me pardonne, – de chef »<sup>485</sup>. Son rôle était simple : agir vigoureusement pour conquérir l'opinion bretonne. Ainsi écrivit-il à Debauvais : « Gagner une bonne partie de cette opinion est nécessaire, j'ajoute que c'est un impérieux devoir envers les camarades poursuivis. Cela suppose une organisation qui réponde à ce but »<sup>486</sup>. Cette organisation, ce fut un Comité politique dessiné par Debauvais, réunissant Guieysse, Chevillotte et Mordrel. Ce changement de cap n'intervint qu'après le procès, en quoi Debauvais vit un « excellent exercice »<sup>487</sup>.

L'exercice fut d'abord celui de la prison, célébré par Lainé, qui en avait déjà goûté. Cette fois-ci il tint un journal de captivité bilingue malheureusement disparu, mais dans lequel on sait qu'il célébrait la camaraderie des guerriers à l'épreuve<sup>488</sup>. En juin, on publia son portrait en première page de *Breiz Atao*, flanqué de cette citation : « La prison n'est rien pour celui qui a la conscience droite »<sup>489</sup>. On publia des lettres de prisonniers promus « symboles de la Bretagne enchaînée qui doit lutter et souffrir pour accomplir son destin »<sup>490</sup>, on insista sur les souffrances endurées par le jeune Péresse pendant son interrogatoire. Vint enfin le jour du procès, qui fut marqué par quelques temps forts. Cent cinquante militants, environ, se sont massés devant le palais de justice de Rennes le 22 juin<sup>491</sup>, mais peu d'entre eux pourront accéder à la salle d'audience. Lainé, gardé à l'écart au début du procès, entre enfin. Jehan Tholomé, journaliste à *L'Ouest-Éclair*, le décrit « marchant d'un pas raide d'automate. Pour saluer ses amis, il lève légèrement l'avant-bras droit, la main ouverte, à l'Hitlérienne »<sup>492</sup>. Le journaliste n'exagère pas : Lainé lui-même admet être entré à l'audience en faisant le salut nazi<sup>493</sup>. « Encore qu'il eût pu être tout aussi bien qualifié de romain ou olympique »<sup>494</sup>, précisa-t-il avec mauvaise foi. À la première question du président, Lainé répond en breton. Il refusera de parler français. Quelques minutes plus tard, son avocat, M<sup>e</sup> Sorgniard, lira une déclaration de Lainé qui justifie sa position. Elle débute ainsi : « Je suis Breton et j'ai résolu de ne répondre que dans ma langue nationale pour attirer l'attention sur la manière dont notre langue bretonne est traitée en Bretagne, dans notre pays, du fait de la domination et des lois françaises »<sup>495</sup>.

---

485 Fonds Mordrel, OM8 C259, lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 15 juin 1938.

486 Fonds Mordrel, OM8 C258, lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 13 juin 1938.

487 Fonds Mordrel, OM8 C261, lettre d'Olier Mordrel à François Debauvais, 25 juin 1938.

488 C. Lainé, « Geffroy en prison », *Breiz Atao*, n°311, 19 septembre 1938, p. 3.

489 *Breiz Atao*, n°304, 12 juin 1938, p. 1.

490 Jos Le Bihan, « Le destin s'accomplit », *Breiz Atao*, n°304, 12 juin 1938, p. 1.

491 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Peresse, 1948.

492 Jehan Tholomé, « Les autonomistes "barbouilleurs de murailles" ont été condamnés par le Tribunal correctionnel de Rennes », *Ouest-Éclair*, 23 juin 1938, p. 6.

493 Ce salut était également fréquent dans les réunions de la ligue d'extrême droite Solidarité française, en 1934-35.

SOUCY R., F. CHASE, J. PHILLIPS, et A. PROST, *Fascismes français ?*, op. cit., p. 122.

494 C. Lainé, « Contre-attaque française », *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938, p. 3.

495 C. Lainé, « Déclaration de Lainé », *Breiz Atao*, n°305, 26 juin 1938, p. 1.



Le procédé n'est pas nouveau : là encore, Lainé s'inspire d'activistes étrangers. En 1937, les nationalistes gallois Saunders Lewis, Lewis Valentine, et D.-J. Williams passent en jugement après avoir incendié une base anglaise. Pendant le procès, ils veulent parler gallois, on le leur refuse. Lainé connaît bien les faits, pour avoir lui-même couvert l'événement dans la revue *Peuples et Frontières*<sup>496</sup>. Leur exemple lui permet de devenir celui que *Breiz Atao* présente comme « le premier Breton qui refusa de parler français aux juges de l'étranger »<sup>497</sup>. Mais, bien des années plus tard, il en concevra énormément de ressentiment à l'endroit de Roparz Hemon. « Croyez-vous que R.H. ait parlé en 1938 de notre procès où pour la première fois un accusé breton voulait s'exprimer en breton ? écrira-t-il après guerre. Je ne doute pas qu'il ait désiré le faire, qu'il l'eût fait pour un voleur de poules, mais pour nous impossible – trop compromettant auprès de son public d'abonnés : alors, en fait, il a agi avec les Français pour étouffer l'effet de notre exemple »<sup>498</sup>. Lainé sera jugé sans être entendu, puisque la loi n'oblige pas à avoir recours à un interprète. À charge, on lit quelques extraits de lettres adressées par Lainé à des amis, dont : « J'espère [...] que votre petit garçon répète toujours cette phrase qu'il dit déjà si bien et avec tant de conviction : "Quand je serai grand, les Français, je les zigouillerai" »<sup>499</sup>.

L'intervention de l'abbé Perrot est le second temps fort de ce procès. « Nous vivâmes [sic] alors l'un des moments les plus impressionnants qu'il m'a été donné de vivre »<sup>500</sup>, assurera Péresse dans ses souvenirs. C'est à la demande de Lainé que M<sup>e</sup> Jaigu fit citer l'abbé comme témoin à décharge. Mordrel lui écrivit pour insister sur l'importance de sa venue et l'informer d'une réunion, la veille du procès, sur la stratégie de défense à établir avec l'avocat<sup>501</sup>. Perrot avertit l'évêché de cette convocation. Bien évidemment, ses supérieurs lui déconseillèrent d'y obtempérer, mais leur lettre serait arrivée deux heures après son départ<sup>502</sup>. Au tribunal, Perrot produisit une déclaration qui fit son petit effet. Il dit, à peu de choses près :

« Quelques uns de ces jeunes hommes et en particulier M. Célestin Lainé, sont mes fils spirituels. Ils ont longuement lu ma revue F.h.B. (Foi et Bretagne). Ils ont suivi mes congrès du B.B. (Fleur de bruyère). Ils ont voulu travailler à la renaissance d'une Bretagne (bretonne) ? et je les en ai félicités. Car si les individus peuvent donner leur démission, aucun peuple ne doit le faire.

---

496 Allbrogat, « L'incendie de l'école de bombardement à Penrhos », *Peuples et Frontières*, n°3, 1er avril 1937, p. 51-54.

497 C. Lainé, « Lettre du 18 août 1938 », *Breiz Atao*, n°309, 21 août 1938, p. 4 : « Ar c'hentan Breizad a nac'has komz gallek ouz barnerien an estren ».

498 CRBC, fonds Lainé, CL1 M5, Journal d'Allemagne, 1945-47. C'est l'auteur qui souligne.

499 Cité dans Jehan Tholomé, « Les autonomistes "barbouilleurs de murailles" ont été condamnés par le Tribunal correctionnel de Rennes », *Ouest-Éclair*, 23 juin 1938, p. 6.

500 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Peresse, 1948.

501 Archives de la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec, fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. LXXVII-27, lettre d'Olier Mordrel à Jean-Marie Perrot, 19 juin 1938.

502 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 203.



Je ne leur ai jamais conseillé la violence car l'Église aux enseignements de laquelle je veux toujours me conformer, me le défend. Mais je leur ai conseillé la résistance, une résistance délibérée, tenace aux lois injustes qui oppriment notre nationalité.

Vous n'avez pas idée, ici en Haute-Bretagne, de la réaction qui se produit sur le petit breton lorsqu'il arrive à l'école qui n'est que française. À cinquante ans de distance j'entends encore cette phrase qui me fut dite par un vieil oncle qui me conduisait à une école de ville de Basse-Bretagne : Ici maintenant tu ne parleras plus breton, c'est défendu.

L'enfant a un droit naturel d'être enseigné dans sa langue maternelle. Pourquoi mettre l'enfant dans une situation inférieure parce qu'il ne sait que le breton ? Pourquoi jeter le discrédit sur le mot autonomie ? Qu'y a-t-il de déshonorant pour les Bretons à demander l'autonomie dans le cadre de la France ? »<sup>503</sup>

Perrot lui-même raconta ensuite à Joncour comment il avait arraché des larmes à toute l'assistance<sup>504</sup>, ce que confirme le témoignage de Péresse<sup>505</sup>. Chacun des inculpés était conscient des reproches que l'abbé allait s'attirer avec une telle déclaration, Lainé le premier, qui écrivit à son autoproclamé « père spirituel » : « Nous nous doutons de tous les graves ennuis que vous avez bravés en prenant une telle détermination et de tous les blâmes et reproches que certains ne manqueront pas de vous faire. Mais vous pouvez être tranquille : la puissance de la France touche à sa fin et vous verrez la Bretagne libre, et vous serez ennuyé de toutes les flatteries de ceux qui vous honnissent aujourd'hui. Cela, je le sais, j'en suis certain. Affectueusement vôtre »<sup>506</sup>. Effectivement, Perrot dut faire face à quelques remarques de l'évêché, et écrivit alors à Joncour : « Et qu'est-ce, après tout, que ces barbouillages inoffensifs, quand on les compare aux malfaisances des instituteurs et des journalistes qui barbouillent tous les jours, depuis cinquante ans, de leurs idées subversives les cervelles trop molles de nos compatriotes ? »<sup>507</sup>.

Le dernier temps fort fut l'intervention inattendue de M<sup>e</sup> Sorgniard, l'avocat et ancien camarade de lycée de Lainé, qui lut une déclaration de ce dernier. Tout le monde s'attendait à une bombe : « de la part de Lainé on pouvait s'attendre au pire »<sup>508</sup>, assure Péresse. On ne fut pas déçu. Lainé y faisait état de la mission qu'il s'était assignée depuis sa tendre enfance : ouvrir les yeux de ses compatriotes sur le danger de francisation qui les menaçait. Il y rappelait le vote des communes en faveur de l'enseignement du breton que le gouvernement se refusait à prendre en compte et, donc, la nécessité de l'action illégale. Il y prenait l'entière responsabilité de la dégradation des monuments

---

503 Archives de la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec, fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. LXXVII-25, déclaration devant les juges (brouillon).

504 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 204.

505 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Péresse, 1948.

506 Archives de la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec, fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. LXXVII-31, lettre de Célestin Lainé à Jean-Marie Perrot, 27 juin 1938.

507 Lettre du 19 janvier 1939 au chanoine Joncour, citée dans POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 205.

508 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Peresse, 1948.

considérée comme une insulte – dont il était fier – faite aux préfets et au président Lebrun en réponse à la provocation de Dormoy. Il terminait, triomphal : « Je ne demande rien car plus sévèrement je serai frappé, mieux je préparerai l'événement qui va se produire dans quelques années et qu'il n'est plus au pouvoir de personne d'empêcher : l'avènement d'une république bretonne des Bretons. Vive la Bretagne libre ! »<sup>509</sup> Un moment, M<sup>e</sup> Sorgniard intervint en son nom propre pour tempérer l'effet de ces mots. « Je suis persuadé que mon client ne partage pas entièrement les sentiments qu'il exprime ici »<sup>510</sup>, dit-il, ce qui fit bondir Lainé de sa chaise, hurlant : « *Neo ket gwir !* »<sup>511</sup> et désavouant par là-même son avocat. Tout cela avait de quoi troubler l'assistance : certains le prirent pour un fou, ce qui parvint à ses oreilles, quelques mois plus tard. Il réagit alors en ces termes : « Mon fanatisme laisse planer plus de doutes sur mon état mental que l'on ferait bien d'examiner sérieusement. Pauvres Français ! Le spectacle d'un homme qui vit sa foi est devenu si rare chez eux que c'est considéré comme un cas de folie ! Mais aussi qui donc pourrait éprouver une véritable foi dans les destinées de leur pays pourri ? »<sup>512</sup> D'une façon moins violente, M<sup>e</sup> Jaigu avait dit, à la fin de l'audience : « Quand j'ai connu Lainé, j'ai senti un Homme, et c'est une consolation pour nous qui vivons dans ce siècle de matérialisme »<sup>513</sup>. Puis il voulut voir en Lainé un prophète. « On se moquait aussi des premiers chrétiens »<sup>514</sup>, dit-il. De là à en faire un martyr, il n'y avait qu'un pas que les juges se refusèrent à franchir. Le procureur de la République voulut une sanction ferme, mais mesurée. Lainé écopa de trois mois fermes, les autres de deux, à l'exception de Péresse, à qui sa jeunesse valut un mois avec sursis. Les amendes et dédommagements dus à la préfecture des Côtes-du-Nord et à la ville de Saint-Brieuc s'élevaient à plus de 3 000 francs. La clémence de la peine s'expliquait également par le fait que, contrairement au vœu des militants, on avait évité le procès politique au profit d'une affaire de dégradation de monuments. D'autre part, pour le procureur, le véritable responsable était Debauvais<sup>515</sup>, qui fut condamné par contumace à six mois fermes la semaine suivante.

On assista alors à la consécration de Lainé, dont la déclaration au tribunal fut reproduite sur une affiche et posée sur les murs de Bretagne pendant l'été<sup>516</sup>, alors que les barbouillages continuaient : à

---

509 C. Lainé, « Déclaration de Lainé », *Breiz Atao*, n°305, 26 juin 1938, p. 1.

510 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Peresse, 1948.

511 « Ce n'est pas vrai ! ». CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « Le procès des barbouilleurs », souvenirs d'Ange Péresse, 1948.

512 C. Lainé, « Contre-attaque française », *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938, p. 3.

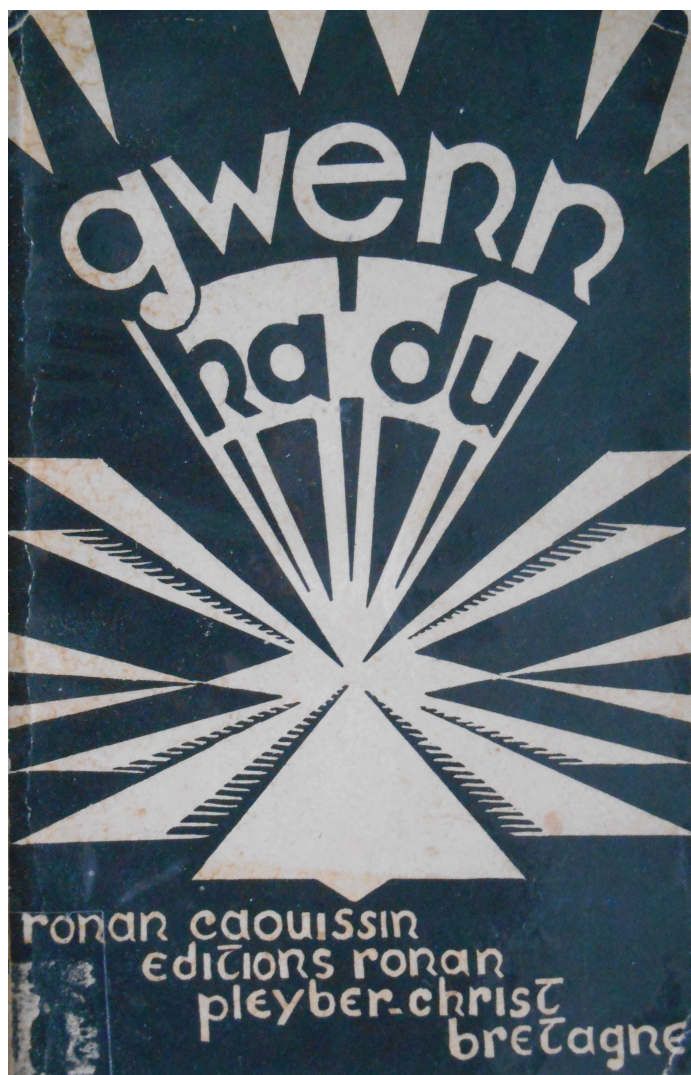
513 O.M., « A l'audience », *Breiz Atao*, n°305, 26 juin 1938, p. 1-2.

514 *Id.*

515 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940. Le procureur général près la cour d'appel de Rennes à M. le garde des sceaux, 24 juin 1938.

516 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Affiche « 20 mois de prison pour "barbouillages" ! ».

Châteaulin, dans la nuit du 20 au 21 juillet, on écrivit en lettres hautes de cinquante centimètres, « La Bretagne aux Bretons, les Français dehors. Vive Lainé. Guen ha Du »<sup>517</sup>. Déjà quelques semaines auparavant avait paru *Gwenn ha Du*, un ouvrage de Ronan Caouissin à la gloire de la société secrète érigée en modèle pour les jeunes militants. Cette mission héroïque fut illustrée par une couverture tapageuse, censée illustrer des « éclatements spirituels et matériels »<sup>518</sup>, symboles de l'œuvre de Lainé, dont le nom, bien évidemment, était soigneusement tu.



Couverture de CAOUISSIN R., *Gwenn ha du, la société secrète bretonne qui a juré de rendre à la Bretagne son indépendance*, Pleyber-Christ, Editions Ronan, 1938.

Sachant parfois faire passer son animosité après les impératifs de la propagande, Mordrel demanda le régime politique pour son rival et pour Geffroy. En vain, bien sûr, mais Lainé fut inscrit au tableau d'honneur du parti, avec mention spéciale pour son entêtement bretonnant<sup>519</sup>. À sa sortie

517 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940. Le procureur général près la cour d'appel de Rennes à M. le garde des sceaux, 25 juillet 1938.

518 CAOUISSIN R., *Gwenn ha du, la société secrète bretonne qui a juré de rendre à la Bretagne son indépendance*, Pleyber-Christ, Ed. Ronan, 1938, p. 153.

519 Non-signé, « Tableau d'Honneur du Parti », *Breiz Atao*, n°307, 24 juillet 1938, p. 2.

de prison, il devient la véritable vedette du petit milieu nationaliste. On publie à nouveau le portrait de celui qui est « *Ar c'hentan Breizad a nac'has komz gallek ouz barnerien an estren* »<sup>520</sup>, mais qui, dans une lettre aux militants, remercie en français ceux qui l'ont soutenu, preuve supplémentaire que l'usage du breton est pour lui un des moyens du combat plus que son but. Lainé a d'autant plus de raisons de se réjouir : déclaré « absolument insolvable »<sup>521</sup>, il est dispensé d'avoir à payer l'amende due à la municipalité de Saint-Brieuc. La préfecture des Côtes-du-Nord, quant à elle, sursoit au recouvrement de la dette, mais désire garder un œil sur le personnage afin de le faire payer s'il devient solvable<sup>522</sup>.

De fait, la position de Lainé reste précaire à tout point de vue. Il ne vit que des 2 000 francs mensuels que *Breiz Atao* lui octroie comme à Mordrel<sup>523</sup>. D'autre part, le commissaire Le Page, de Rennes, qui suit les agissements de *Gwenn ha Du* depuis leur début, a bien compris son rôle dans chaque attentat. Pointant entre autres « un alibi trop minutieusement préparé »<sup>524</sup> en 1932, il déduit dans un rapport de novembre 1938 que « Lainé prépare et dirige l'exécution des coups de force », qu'« il est à l'origine de tous les actes de sabotage ». Et de résumer le personnage : « C'est un fanatique, un mystique pour qui tous les moyens sont bons, pourvu qu'il aboutisse ».

Enfin, nul n'est prophète en son pays et Lainé l'apprend à ses dépens au congrès de Guingamp, qui a lieu fin août. Le samedi 27 au soir, il doit prendre la parole lors de la conférence publique. Avant lui, Bricler et Mordrel ont dû constater une hostilité croissante de l'assistance. Lainé a prévu une intervention sur « le combat nécessaire »<sup>525</sup>, l'intensification de la propagande. Quatre cents personnes, dont une cinquantaine de sympathisants<sup>526</sup>, seraient massées dans la salle du Vally. Lainé commence en breton, on l'accueille au cri de « Vive Lainé ! »<sup>527</sup>. Or, très vite, les choses se gâtent. Lainé commence son discours, mais Mainguy – conseiller municipal radical-socialiste – veut prendre la parole avant l'orateur, qui est déjà lancé. On la lui refuse, il insiste, le brouhaha s'intensifie, Lainé continue son discours. Survient Olivier, secrétaire des métallurgistes, qui demande le silence et prétend apporter la contradiction. La discussion s'envenime partout dans la

520 « Le premier Breton qui refusa de parler français aux juges de l'étranger ». C. Lainé, « Lettre du 18 août 1938 », *Breiz Atao*, n°309, 21 août 1938, p. 4.

521 ADCA, 1 M 358. Autonomistes bretons. 1925-1939. Rapport de Roger Surbled, avoué, 25 octobre 1938. C'est l'auteur qui souligne.

522 *Ibid.*. Lettre du préfet des Côtes-du-Nord à Roger Surbled, 21 novembre 1938.

523 Les deux hommes représentent un poste de dépense de 40 000 francs annuels environs. Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Rapport du 12 octobre 1938.

524 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 12 novembre 1938.

525 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 29 août 1938.

526 *Id.*

527 Y.K., « Compte-rendu des journées du 27 et 28 Août 1938 », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 1-2.

salle ; Lainé continue son discours. D'un côté on chante l'*Internationale*, de l'autre le *Bro Goz*. « Naturellement, Lainé ne s'est pas arrêté, mais plus personne ne l'entend »<sup>528</sup>, lira-t-on dans *Breiz Atao*. Une bagarre éclate, c'est un militant breton, François Kervella, président de séance, qui demande à la police d'intervenir<sup>529</sup>. Est-ce pour minimiser l'impact de l'incident sur lui-même que Lainé écrira, quelques années plus tard :

« Personne n'entendit. Cela me laissait indifférent. J'avais promis de faire mon laïus, je l'avais fait, et délivré de ma meilleure voix. Donc j'étais quitte. Je n'avais tout de même pas promis que l'audience l'écouterait, pas vrai ? Ils l'auraient sûrement entendu, s'ils s'étaient mis d'accord pour l'écouter, mais cela, c'était leur affaire, et pas la mienne. D'ailleurs, que l'on ne m'ait pas écouté<sup>530</sup> me laissait vaguement satisfait : cela coupait court à toutes les critiques des amis qui ne manquaient jamais, et me désespéraient beaucoup en me révélant généralement l'isolement de ma personnalité »<sup>531</sup>.

Difficilement compris des siens, Lainé ne risque pas de l'être d'une foule qu'il méprise par ailleurs. Aussi cherchera-t-il toujours la compagnie d'une petite troupe de fidèles, conformément à sa personnalité ainsi qu'aux préceptes des philosophes allemands et de Tevenar, dont le principal tort, selon Mordrel, aura été d'avoir mis dans la tête de Lainé qu'il était le « Mahomet breton »<sup>532</sup>, c'est-à-dire d'avoir cultivé une singularité qui le coupait de son entourage et l'incitait à croire, avec une poignée de disciples, à sa mission extraordinaire.

Il semble que ce soit le lendemain, dans le calme d'un plus petit comité, que Lainé relut enfin son texte<sup>533</sup>, qui n'apporta rien de neuf. Il y expliquait d'abord son refus de parler français au tribunal : « En me conduisant ainsi j'ai été le défenseur de tous les paysans et ouvriers bretons qui sont traités comme des inférieurs parce qu'ils ne connaissent que la langue qu'ils ont apprise dans les bras de leurs mères »<sup>534</sup>. Puis il brodait sur la décadence française, qu'il opposait à l'activité et à la grandeur bretonnes, pour finir par exprimer sa confiance en l'avenir. Il pouvait : le midi même on annonça qu'il était également nommé à la tête du PNB, au poste de secrétaire-général. À vrai dire, cela faisait déjà plusieurs mois qu'il rendait quelques menus services à Debauvais et au parti, ne serait-ce que pour fanatiser des jeunes et les recruter dans le *KD* ou dans *Gwenn ha Du*<sup>535</sup>. Après sa sortie de prison, Debauvais, toujours en Belgique, lui demanda d'être son lieutenant à la direction de

528 Y.K., « Compte-rendu des journées du 27 et 28 Août 1938 », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 1-2.

529 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 29 août 1938.

530 Lainé a écrit « entendu » sous « écouté ».

531 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, note « Le discours à Guingamp ».

532 Schwarzwald-Baar-Kreis, Bestand, DN 1, Hielscher, K-MOY 16 seite 1 von 2, lettre d'Olier Mordrel à Friedrich Hielscher, 10 janvier 1967.

533 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 29 août 1938.

534 C. Lainé, « Discours de C. Lainé », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 3.

535 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.



*Breiz Atao*, faute d'autres candidats. « Le point important, lui aurait dit Debauvais, était d'y avoir l'autorité suffisante afin, surtout, d'empêcher Mordrelle de mettre la main sur la caisse »<sup>536</sup>. Ce dernier fit pourtant l'éloge de Lainé, déclarant : « Derrière un tel homme, qui est un exemple vivant de patriotisme et de volonté, le parti ira hardiment de l'avant »<sup>537</sup>.

Enfin, ce fut au tour de Mordrel d'exposer le manifeste qu'il avait rédigé une vingtaine de jours auparavant. Il s'agissait au départ d'un projet de « déclaration », vite rebaptisé « manifeste » pour répondre à celui de Marchal. Il avait été soumis à Debauvais<sup>538</sup> qui, les 19 et 25 août, avait proposé des révisions du texte, agrémenté de quelques emprunts à *SAGA* (liens familiaux comme base de la race, éducation des enfants, concordat en matière religieuse, corporatisme, retour au petites entreprises, entre autres) et d'idées personnelles. Debauvais voyait déjà la « République des Bretons » évoquée par Lainé à son procès, sans en préciser la constitution, mais en lui promettant le tout à l'égout et des piscines aménagées<sup>539</sup>. Les archives ne permettent pas de préciser si le choix final fut le fruit d'une concertation, mais toujours est-il que, le 28 août, Mordrel lut son propre texte, qui fut ensuite publié de façon anonyme dans *Breiz Atao*<sup>540</sup>. Il s'agissait d'une sorte de synthèse, qu'il disait dictée sous la menace d'événements extérieurs susceptibles de mettre en péril l'existence des Bretons en tant qu'hommes et en tant que peuple. De manière désormais classique, on y retrouve la réaffirmation du pacifisme du parti, la nécessité de se séparer d'une France corrompue. Mordrel y évoqua la volonté de créer un ordre nouveau, tout en s'inscrivant dans une conception spenglerienne mais optimiste des « grands courants de l'histoire qui voient des peuples hier puissants et craints, sombrer dans la décadence, tandis que de petites nations peu nombreuses mais vigoureuses et porteuses d'une vérité nouvelle, montent et grandissent comme une étoile radieuse dans le firmament »<sup>541</sup>. Se référant aux principes de la « Révolution conservatrice », il prétendit inscrire le mouvement nationaliste breton dans « la tendance générale que les peuples les plus hardis montrent en voulant construire pour eux-mêmes un ordre social nouveau, voire révolutionnaire, mais qui répondent à leurs traditions et à leurs aspirations bien à eux »<sup>542</sup>. Malgré cela, il rejeta les conceptions étrangères, en quoi il fallait essentiellement voir la lutte des classes et le « capitalisme sans patrie », c'est-à-dire la finance juive<sup>543</sup>, ne serait-ce que pour mieux promouvoir l'union sacrée, l'esprit de sacrifice et l'amour fraternel des Bretons. Aussi proposa-t-il comme cri de guerre : « *Holl*

---

536 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

537 O. Mordrel, « Congrès du P.N.B. Rapport moral », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 2. C'est ce jour là que le jeune Péresse loua son mentor, des larmes dans les yeux.

538 Fonds Mordrel, OM8 T53, projet de manifeste par Olier Mordrel, 11 août 1938.

539 Fonds Mordrel, OM8 T54-55, projets de déclaration de François Debauvais, 19 et 25 août 1938.

540 « Manifeste du Parti à Guingamp », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 4.

541 *Id.*

542 *Id.*

543 Mordrel avait au départ écrit : « capitalisme vagabond ». Fonds Mordrel, OM8 T53, projet de manifeste par Olier Mordrel, 11 août 1938.



*Vretoned Vreudeur!*<sup>544</sup> », qui d'ailleurs fut affiché au congrès et qui lui était plus que jamais capital à lui-même, étant donné son isolement croissant. Cette union était aussi celle des ouvriers avec les paysans, ou des intellectuels avec ces mêmes paysans, placés au cœur de son argumentation. D'une part, ils représentaient la chair à canon potentielle, susceptible d'entendre le message pacifiste du parti<sup>545</sup>, d'autre part, ils incarnaient quelques idées *völkisch* qui imprégnaient le mouvement breton depuis quelques années. Mordrel écrivit :

« Nous avons une affection particulière pour nos paysans bretons. Ce sont eux qui nous ont conservé jusqu'à maintenant la Bretagne, son sang, son âme, son héritages d'arts et de coutumes, et surtout en terre bretonnante : sa langue. Ce sont eux qui fournissent tout notre pays de sa sève authentique, qui lui conservent ses qualités de santé morale de travail, d'honnêteté et de sérieux. Or c'est précisément la paysannerie bretonne qui souffre le plus cruellement de l'abaissement de la Bretagne »<sup>546</sup>.

On ne sait quelles furent les réactions à ce texte. Sa lecture à peine terminée, Lainé ajouta quelques mots, aussitôt commentés par Marcel Guieysse, qui déclara : « Vous venez d'entendre l'émouvant message de Lainé. Ce message, je sais que vous l'emporterez au fond de votre cœur ; mais vous ne devez pas l'y conserver tel un trésor que cache un avare : il doit être répandu autour de vous ; il faut que, par l'action de chacun, il se multiplie à l'infini. La certitude du succès c'est déjà le commencement du succès ; nous devons tous avoir en nous cette certitude vivante que la Bretagne aura son heure, redeviendra maîtresse de sa destinée et que c'est *Breiz Atao*, que c'est le Parti National Breton qui peut la conduire à la victoire »<sup>547</sup>. Ce pieux protestant attendait le Royaume. Pour tenir, lui et les autres devaient croire. On livra enfin une déclaration de Debauvais, mais elle « fut lue trop vite pour être comprise »<sup>548</sup>. Puis on alla danser. Le compte rendu du congrès retint que Lainé et Mordrel rivalisèrent d'énergie, « comme les plus jeunes ». La guerre des chefs ne devait pas connaître de trêve.

La situation empira en septembre 1938. Les colonnes de *Breiz Atao* regorgeaient depuis quelques semaines d'articles concernant les Sudètes, région de Tchécoslovaquie où vivaient trois millions de personnes majoritairement allemandes. En vertu de sa politique pangermaniste, Hitler avait des visées sur cette contrée, qu'il revendiquait. Le 12 septembre, à l'occasion d'un discours à Nüremberg, dénonçant l'oppression des Sudètes par le gouvernement tchécoslovaque, il demanda au

---

544 « Tous les Bretons frères ! »

545 Dans les années 1938-39, la majeure partie de la paysannerie française refusait catégoriquement la guerre. WEBER E.J., *La France des années 30*, op. cit., p. 62.

546 « Manifeste du Parti à Guingamp », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 4.

547 Y.K., « Compte-rendu des journées du 27 et 28 Août 1938 », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 1-2.

548 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 29 août 1938.

président Bénès de permettre leur rattachement au *Reich*. Lainé fit sien le discours du *Führer* et déclara que les Sudètes étaient opprimés par les Tchécoslovaques, mais que tout cela ne regardait pas les Bretons<sup>549</sup>. Le message est clair : « Le sang des Bretons appartient à la Bretagne »<sup>550</sup>.

En effet, la Tchécoslovaquie étant alliée de la France, tout conflit déclenché par cette question risquait d'enflammer l'Europe. Pour les militants bretons, cela voulait dire entendre le tocsin comme en 1914 et voir la Bretagne connaître à nouveau les affres d'une francisation accrue et finalement la destruction totale<sup>551</sup>. De plus, Daladier étant partisan de la fermeté devant Hitler, sa responsabilité dans l'instauration éventuelle d'un impérialisme français soutenu par les francs-maçons et les juifs fut un des refrains des derniers mois de 1938<sup>552</sup>. Dans les derniers jours de septembre, invoquant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, Hitler annonce qu'il annexera les Sudètes le 1<sup>er</sup> octobre. La guerre semblait alors inévitable. Craignant d'être arrêté, Mordrel fuit en Belgique, dans la puissante Matford de Casteret<sup>553</sup>. Avant de partir, il a laissé des instructions à Ronan Caouissin, secrétaire depuis février 1938, à qui il conseille également de partir et de surseoir à la parution du prochain numéro de *Breiz Atao* afin d'éviter de donner un prétexte à de nouvelles arrestations. Caouissin, surveillé par la police, reste seul à Rennes, car Lainé est en « tournée d'inspection »<sup>554</sup>, c'est-à-dire en Allemagne, en Irlande<sup>555</sup>, ou dans les replis du *KD*. À son retour, il apprend le départ de Mordrel et, furieux, laisse éclater sa colère : « O.M. n'avait aucun ordre pour partir à l'étranger, crie-t-il. Il devait vous rejoindre ici pour la parution du journal. Je garde cette lettre. La place d'O.M. n'est plus à la tête du parti »<sup>556</sup>. Mordrel est à Lille, lorsqu'il apprend la signature des accords de Munich. Il rentre alors à Rennes où Lainé et ses hommes ont composé seuls un numéro de *Breiz Atao*. Mordrel, qui comprend qu'on veut le discréditer, recompose entièrement la maquette<sup>557</sup>. Ménageant son ennemi et parant au plus pressé, il partage avec lui les colonnes du n°312, daté du 2 octobre. Mais la rupture est consommée : Lainé confisque la correspondance, tandis que la femme de Debauvais et sa secrétaire Yvonne cachent les fichiers des adhérents. Mordrel, se remémorant les années 1938-1939, écrira qu'aux heures les plus critiques, Anna Youenou et Célestin Lainé le

---

549 C.L., « Mots d'ordre », *Breiz Atao*, n°311, 19 septembre 1938, p. 4.

550 F. Debauvais, « Le sang des Bretons appartient à la Bretagne », *Breiz Atao*, n°309, 21 août 1938, p. 1.

551 F. Debauvais, « Le sang des Bretons appartient à la Bretagne », *Breiz Atao*, n°309, 21 août 1938, p. 1.

552 A.K., « Heures graves », *Breiz Atao*, n°310, 4 septembre 1938, p. 1 ; O. Mordrel, « La France nous a menti... », *Breiz Atao*, n°311, 18 septembre 1938, p. 1.

553 Fonds Mordrel, OM26 C2525, lettre de Ronan Caouissin à Olier Mordrel, 1<sup>er</sup> mars 1968.

554 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 295.

555 Lainé, qui avait appris à naviguer avec son père, s'y est rendu avec le « Gwalarn » en 1938. On ne sait qui il y a rencontré. Ce qui semble avoir marqué son séjour est la visite qu'il fit au *Trinity College*, où il feuilleta le *Book of Kells* et sa recherche de disques de musique irlandaise. Il en rapporta quelques uns dont il fit profiter les militants. Alan Heussaf se souvient les avoir entendus lors de sa première rencontre avec Lainé chez Eugène Guellec. LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5, *Diviz/Gweladenn da Neven en Ospital St Lucas*, 9/5/1983.

556 Fonds Mordrel, OM26 C2525, lettre de Ronan Caouissin à Olier Mordrel, 1<sup>er</sup> mars 1968.

557 Fonds Mordrel, OM26 C2528, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 10 mars 1968.

tracassèrent bien plus que Daladier, ses décrets et la police réunis<sup>558</sup>. Il essuya enfin le mécontentement de Debauvais qui lui reprocha son voyage et le retard de parution du journal, précisant :

« Je regrette avec amertume, à cause de l'amitié personnelle que je t'ai toujours portée, que tu n'aies pas réussi au cours de ces derniers mois à vaincre les préventions que l'on avait contre toi. Je les sens renforcées par le contact et le séjour en Bretagne. C'est un échec particulièrement douloureux pour moi qui t'est [sic] toujours fait confiance dans une si large mesure. Naturellement, je ne veux pas en tirer de conséquences pour le moment, avant de t'avoir vu. Je veux connaître ton point de vue, mais il y a, de toute évidence, un problème intérieur grave »<sup>559</sup>.

Mordrel était ainsi fait : il pouvait entretenir longtemps une correspondance fournie et passionnée avec des interlocuteurs, pour se fâcher avec eux dès les premières rencontres.

Mais ce n'était là qu'une des conséquences de la crise des Sudètes sur l'équipe disloquée de *Breiz Atao*. Lainé se souvient : « En 1938 la situation était horriblement difficile à apprécier. Si la guerre venait, Debauvais était très bien à l'avant poste d'Allemagne. Mais si elle ne venait, de sitôt à ce qu'il semblait alors ? Il était là au secret, remisé, inutile, et sans lui il n'y aurait pas eu de Breiz Atao depuis 1931 au moins et il n'y en aurait bientôt plus. Le Kuzul lui conseilla de revenir pour faire ses six mois de prison (qui en fait seraient quatre avec la réduction du tiers pour plus de trois mois) après quoi il serait dédouané »<sup>560</sup>. On ne sait quand Debauvais prit la décision de rentrer en Bretagne, mais elle fut contrariée par une nouvelle inculpation qui fut lancée contre lui et Mordrel le 18 septembre.

Le 16 septembre, cinq-cents affiches clamant « Pas de guerre pour les Tchèques contre la volonté du peuple breton » furent imprimées. Le placard reprenait pour l'essentiel quelques idées avancées par Debauvais dans ses articles traitant de la question. Dès le lendemain, deux-cent d'entre elles furent expédiées et collées<sup>561</sup>. Le 18, la police avertit la hiérarchie qui fit procéder à des perquisitions au siège du journal. Le reste des affiches fut saisi et une information fut ouverte contre Mordrel et Debauvais. Pour le procureur général de la cour d'appel de Rennes, celle de Mordrel était d'autant plus justifiée que dans *Breiz Atao* du 18 septembre, il avait signé « un commentaire aggravé de cette affiche »<sup>562</sup>. Il s'agissait de l'article dans lequel il accusait la France de mettre de l'huile sur le feu dans l'affaire tchécoslovaque et déclarait refuser d'être soldat de l'impérialisme<sup>563</sup>.

558 Fonds Mordrel, OM25 C2339, lettre d'Olier Mordrel à Théophile Jeusset, 10 mars 1960.

559 Fonds Mordrel, OM8 C266, lettre de François Debauvais à Olier Mordrel, 11 octobre 1938.

560 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972. C'est l'auteur qui souligne.

561 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 292-293.

562 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940. Le procureur général près la cour d'appel de Rennes à M. le garde des sceaux, 18 septembre 1938. Voir aussi en AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940).

563 O. Mordrel, « La France nous a menti... », *Breiz Atao*, n°311, 18 septembre 1938, p. 1.

Ce texte pouvait le faire tomber sous le coup du décret-loi du 24 mai 1938 sur l'atteinte à l'intégrité du territoire national. Le lendemain, leur inculpation était officielle et concernait des articles publiés entre le 29 mai et le 2 octobre. Lainé était également dans le collimateur du procureur, pour son intervention à Guingamp et son « mot d'ordre » incitant à ne pas intervenir dans la crise des Sudètes, mais il ne fut pas inculpé<sup>564</sup>. La justice avait dû incriminer articles car, de l'aveu même du procureur, l'incitation à porter atteinte à l'intégrité du territoire nationale n'apparaissait pas « en termes expres »<sup>565</sup> dans le texte de l'affiche.



Maquette de l'affiche saisie au siège de Breiz Atao en mai 1938, publiée dans J. Th... (pour Jehan Tholomé), « Après l'arrestation des autonomistes "barbouilleurs de muraille" », *Ouest-Éclair*, 18 mai 1938.

564 AN, BB/18/6487, autonomisme breton, 1932 à 1940. Le procureur général près la cour d'appel de Rennes à M. le garde des sceaux, 19 septembre 1938.

565 *Ibid.*, Le procureur général près la cour d'appel de Rennes à M. le garde des sceaux, 18 septembre 1938.



Mais cela faisait longtemps que l'on cherchait un moyen de mettre la main sur Debauvais et sa clique. Déjà, lors des perquisitions du mois de mai, la maquette d'une première affiche pacifiste avait été saisie, avant même qu'elle ne soit imprimée. Son texte disait : « Alerte. Les Bretons sacrifiés. Bretagne guerre 1914 : 240.000 tués. Guerre future : 5.6.700 000 ? Bretons ! Si vous ne voulez pas voir ça faites la Bretagne libre ». La maquette, saisissante, fut publiée dans *L'Ouest-Éclair*, commentée par Jehan Tholomé, qui écrivit : « Elle n'est ni plus ni moins, cette maquette d'affiche qu'un appel à la désertion. Elle représente une France au faciès de cadavre, écrasant sous ses obus un jeune breton terrassé. C'est à la fois une insulte à la France, une insulte à la Bretagne et une injure à la mémoire des 240.000 de ses enfants qui sont tombés sur les champs de bataille pour que vive la France. Le seul fait d'avoir été trouvé détenteur de cette maquette devrait permettre d'engager des poursuites contre son auteur »<sup>566</sup>.

*Breiz Atao* n'avait pas le monopole de ce genre de propos. Dans son texte appelant à « régler l'affaire des Sudètes », Debauvais s'inspirait d'un article de Bergery, paru dans *La flèche* peu de temps auparavant, et partageait son point de vue<sup>567</sup>. Le 29 septembre dans *La Liberté*, Doriot aussi condamna la guerre : son journal fut saisi<sup>568</sup>. Ce pacifisme de droite était plus anti-soviétique que pro-allemand<sup>569</sup>, comme ce fut le cas pour *L'Action française*. Jadis anti-allemand et belliqueux, ce journal titra le 27 septembre « À bas la guerre ! » : ce pacifisme inédit prétendait empêcher le suicide de la France sur l'ordre des Russes, Juifs, étrangers, traîtres ou autres corrompus<sup>570</sup>. Celui de *Breiz Atao* participait évidemment d'autres intentions<sup>571</sup>.

Le 25 octobre, Debauvais arriva à Rennes flanqué de Lainé et Geffroy pour se constituer prisonnier. On pensait faire encore un peu de publicité autour du procès. Mordrel venait à peine d'être entendu par le juge, qu'il écrivit dans *Breiz Atao* : « Nous allons voir comment le gouvernement de M. Daladier, après avoir donné la liberté à trois millions d'Allemands Sudètes, va traiter les interprètes de trois millions de Bretons Armoricaïns »<sup>572</sup>. Revendiquant sa responsabilité, il déclara accepter d'avance une sentence qui signifierait un bond en avant. Quelques jours après, Debauvais déclarait à son tour penser servir la cause en se faisant juger et en purgeant sa peine<sup>573</sup>. Il comparait une première fois le 4 novembre pour les barbouillages de Saint-Brieuc et il est

---

566 J. Th... (pour Jehan Tholomé), « Après l'arrestation des autonomistes "barbouilleurs de muraille" », *Ouest-Éclair*, 18 mai 1938.

567 Jos Le Bihan, « Régler l'affaire des Sudètes », *Breiz Atao*, n°309, 21 août 1938, p. 2.

568 DUROSELLE J.-B., *La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979, p. 359-360.

569 *Ibid.*

570 WINOCK M., « Les intellectuels français et "l'esprit de Munich" », *Des années trente : groupes et ruptures*, Paris, CNRS éditions, 1985, p. 147-158.

571 Sur la diversité et l'ambiguïté des pacifismes dans la France de la fin des années 1920, voir LABORIE P., *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 98.

572 Breiz Atao, « Vers un beau procès », *Breiz atao*, n°313, 19 octobre 1938, p. 1.

573 F. Debauvais, « Notre directeur parle... », *Breiz Atao*, n°314, 30 octobre 1938, p. 1.



condamné à quatre mois fermes. Dans son sillage, Lainé est déchu de son grade de lieutenant de réserve<sup>574</sup>.

Yann Fouéré, même s'il ne prend pas part à ces opérations, est bien évidemment au courant de la situation de Debauvais qu'il va visiter le 18 novembre chez les Guieysse, à Paris<sup>575</sup>. Saisissant l'occasion de faire fonctionner ses réseaux, il souffle au député Le Bail l'idée de demander au Garde des Sceaux une mesure de grâce concernant Debauvais. Malgré le peu de sympathie que le parlementaire a pour lui, il pense qu'il a été trop sévèrement condamné, d'autant, pense-t-il, qu'il n'y a rien à craindre des autonomistes<sup>576</sup>. Or l'obtention d'une grâce ne peut se faire que si le prévenu la demande lui-même, ce qui n'a pas été fait<sup>577</sup>. Qu'à cela ne tienne : début décembre, Fouéré adresse un courrier au député et attire son attention sur le cas de Mordrel et Debauvais. « Je vous laisse juge de ce que vous croirez devoir faire à ce sujet »<sup>578</sup>, écrit-il, sans résultat.

Enfin, le 14 décembre, Mordrel et Debauvais sont jugés en correctionnelle. Mordrel annonce « Le procès de la nationalité bretonne »<sup>579</sup>. Pour ne pas le laisser incarner seul cette nationalité, Lainé exhorte les militants à venir soutenir Debauvais dans ce qui, à ses yeux, sera le « procès du nationalisme breton tout pur, notre procès à tous »<sup>580</sup>. Le jour de l'audience, Mordrel affirme : « Il y a vingt ans que j'attends ce jour »<sup>581</sup>, puis il revendique sa responsabilité dans les faits incriminés et fait un résumé des thèmes qui l'animent depuis tant d'années : le séparatisme qui est le but de sa vie, sa volonté de sauver la Bretagne de l'agonie ; la France perdue et vaincue d'avance, minée par le métissage. Au président il affirme : « Si les Français veulent se faire "négrifier", c'est leur affaire, mais pas nous »<sup>582</sup>. Les déclarations de Mordrel et de Debauvais inspirent à Lainé le commentaire suivant : « La Bretagne, la vraie Bretagne, la Bretagne *entière*, quoi que puissent en prétendre certains, est là où on risque volontairement en son nom. Aujourd'hui elle est là à cette barre des accusés »<sup>583</sup>. M<sup>e</sup> Perdriel-Vaissière, ancien de L'AF, aborde le procès sous un angle politique. Qu'ont fait ses clients sinon pointer du doigt les problèmes que connaît la France ? Refusant la guerre, ne sont-ils pas fait les porte-paroles de la majorité des Français ? Se battant au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ne se réfèrent-ils pas aux Lumières et aux principes de la civilisation française ? D'ailleurs, affirme-t-il, la France s'est battue « pour toutes les minorités opprimées, pour qu'elles jouissent de la liberté ; partout, où il y a un nez crochu, où il y a un front

574 C. Lainé, « Contre-attaque française », *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938, p. 3.

575 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 296.

576 IDBE, carton « ABES organisation-action », lettre d'Albert Le Bail à Yann Fouéré, 6 décembre 1938.

577 IDBE, carton « le mouvement breton », lettre du ministère de la justice à Albert Le Bail, 2 décembre 1938.

578 IDBE, carton « ABES organisation-action », lettre de Yann Fouéré à Albert Le Bail, 6 décembre 1938.

579 Breiz Atao, « Le procès de la nationalité bretonne », *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938, p. 1.

580 C. Lainé, « Procès du 14 décembre », *Breiz Atao*, n°317, 11 décembre 1938, p. 4.

581 Olier Mordrel, « Déclaration d'Olier Mordrel », *Breiz Atao*, n°318, 18 décembre 1938, p. 3.

582 CRBC, fonds Herrieu, HER6 T12, interrogatoire de Debauvais et Mordrel à l'audience du 14 décembre 1938.

583 C.L., « Compte-rendu des débats », *Breiz Atao*, n°318, 18 décembre 1938, p. 1-3.

crépelé se disant opprimé »<sup>584</sup>. De façon pernicieuse, Perdriel-Vaissière, mais aussi M<sup>e</sup> Jaigu avec qui il partage la défense, laissent libre cours à leur antisémitisme : qu'est devenue la France depuis 1936, le « bulgare Blum » et son équipe au « nom bien breton : Rosenfeld, Bloch, Ziromsky »<sup>585</sup> ? Qu'ont fait les politiciens de la victoire de 1918 ? Mordrel et Debauvais ne posent ni plus ni moins que ces questions, affirme la défense. Au lieu de les enfermer et d'en faire des martyrs, il serait au contraire salutaire pour la patrie de les écouter, assure Perdriel-Vaissière.

Il faut croire que les juges ne l'ont pas entendu de cette oreille : le 17, ils condamnent Debauvais à un an ferme, Mordrel, un an avec sursis, les deux à 11 000 francs d'amende chacun<sup>586</sup>. À l'annonce du verdict, Debauvais crie : « Vive la Bretagne libre ! » ; Lainé lui répond : « Tiens bon : bientôt nous te rejoindrons <sup>587</sup>! » Mais c'est une déception. Jugés entre un ivrogne et un rôdeur, ils n'ont pas obtenu le « grand procès prévu depuis bien des années contre l'idée bretonne »<sup>588</sup>, qui aurait consacré le « crime de nationalité bretonne »<sup>589</sup>. Dans ces circonstances ils trouvent la peine disproportionnée. Mordrel tire parti de cette situation pour affirmer que la France a peur de la Bretagne et veut étouffer l'explosion. Il présente le verdict comme une insulte, une nouvelle provocation qui appelle une réponse ferme. « Nous serons bientôt les plus forts et nous vaincrons »<sup>590</sup>, prévient-il.

Dans la nuit suivant la proclamation du verdict, une explosion met à terre le Monument de la Fédération bretonne-angevine, à Pontivy. Orné de la devise républicaine et surmonté du génie de la Liberté, il datait de la Révolution et rappelait la fête de la Fédération ainsi que l'adhésion à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est en réponse aux provocations françaises que *Gwenn ha Du*, dans un nouveau communiqué, revendique l'attentat<sup>591</sup>. En fait, Lainé l'avait mis au point pendant l'été, à Bruxelles, avec Debauvais et Bob Le Helloco<sup>592</sup>. Mordrel, toujours réserviste, mit à profit une période d'instruction pour voler les explosifs et les fournir à Le Helloco<sup>593</sup>. Geoffroy est arrêté, mais vite relâché. Cette fois-ci, l'opération a été bien préparée. Trop bien peut-être, car le commissaire chargé de l'enquête, trouve curieux que des militants habituellement mutiques soient, d'un seul coup, étrangement prolixes sur leurs activités de la veille au soir<sup>594</sup>. C'est qu'ils ont un

584 CRBC, fonds Herrieu, HER6 T13, plaidoirie de M<sup>e</sup> Perdriel-Vaissière à l'audience du 14 décembre 1938.

585 CRBC, fonds Herrieu, HER6 T14, plaidoirie de M<sup>e</sup> Jaigu à l'audience du 14 décembre 1938.

586 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 15 février 1939.

587 Breiz Atao, « Révoltante condamnation de Patriotes Bretons », *Breiz Atao*, n°318, 18 décembre 1938, p. 1.

588 CRBC, fonds Herrieu, lettre d'Olier Mordrel à Loeiz Herrieu, 10 novembre 1938.

589 *Id.*

590 Breiz Atao, « Révoltante condamnation de Patriotes Bretons », *Breiz Atao*, n°318, 18 décembre 1938, p. 1.

591 Gwenn ha Du, « Communiqué du 14 décembre 1938 », *Breiz Atao*, n°319, 1er janvier 1939, p. 1.

592 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 2, *op. cit.*, p. 336.

593 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 223 note 6.

594 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 20

excellent alibi, Lainé se rappelle :

« Gwenn ha Du devait frapper une certaine nuit de samedi à dimanche en 1938, à Pontivy si mes souvenirs sont exacts. Le canard devait sortir cette nuit-là. A l'aide de corrections et changements, je fis traîner jusqu'au petit matin vers 4 ou 5 heures, puis les paquets de première instance étant prêts, je fis ordonner un taxi par téléphone et menai tout le bureau bruyamment à la gare pour les expéditions, Caouissin, Couéré, Maubré, puis je leur payai une tournée exceptionnelle, à la Source avec un petit laïus de remerciements patriotiques, après quoi, sûr que nous avons été très remarqués et que l'heure fâcheuse était passée, je leur souhaitai une bonne nuitée de jour, en les assurant de ne pas se laisser troubler par les mauvais rêves s'il en survenait. Il en survint, comme de juste, vers dix heures du matin mais tous s'en tirèrent bien, ils ne savaient rien, Couassin<sup>595</sup> observa tout haut "N'est-ce pas un miracle de Saint Yves que nous ayons dû exceptionnellement travailler toute la nuit et être aussi munis d'un parfait alibi ?" Je dus me tourner rapidement pour qu'il ne me voie pas pouffer de rire et je pensai "Je ne savais pas encore que je m'appelai Saint-Yves" ». <sup>596</sup>

Évidemment, *Breiz Atao* y alla de son refrain habituel, dégageant la responsabilité du PNB dans l'attentat tout en manifestant sa joie. Mordrel formula même des remerciements pour cette réponse au verdict du 17 décembre de « la Bretagne impitoyable taciturne de Gwenn ha Du »<sup>597</sup>, en laquelle Lainé ne pouvait que se reconnaître. Dans le communiqué consécutif à l'attentat, il fut à nouveau question de l'enseignement du breton, comme cela avait été le cas deux ans auparavant. Sur ce terrain-là non plus les choses n'avaient pas progressé.

### *Unifier, unir*

Dès les débuts d'*ABES*, au congrès de l'URB réuni à Lannion en 1935, un argument de poids avait été opposé aux desiderata de Fouéré. Un contradicteur lui assura en l'occurrence que les échecs essayés par la balbutiante association tenaient au manque de prestige dont jouissait la langue bretonne dans le domaine littéraire. Il fallait donc créer une littérature vivante et lisible, « orthographiée d'une façon rationnelle, claire, accessible à tous »<sup>598</sup>. Ainsi la cause de la langue bretonne serait-elle gagnée. Quelques refus de la part des communes sollicitées donnèrent raison à cet interlocuteur. Le compte rendu de séance du conseil de Brignogan du 27 février 1936 stipula :

« Le breton est une langue des plus difficiles comprenant plusieurs dialectes qu'il est impossible

décembre 1938.

595 Lainé fait un jeu de mot avec le nom de Caouissin en qui, dans les années 1970, il verra un couard.

596 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

597 Breiz Atao, « Sur un acte de force », *Breiz Atao*, n°319, 1er janvier 1939, p. 1.

598 Cité dans « La conférence de M. Yann Fouéré », *Ouest-Éclair*, 6 septembre 1935, p. 7.

d'uniformiser utilement à l'usage des écoles primaires »<sup>599</sup>. Ce fut également le cas à Cléguérec<sup>600</sup>. Fouéré se mit alors en tête d'obtenir l'unification du breton. Il n'était pas le seul. De son côté, Raymond Delaporte avait déjà entamé quelques démarches.

La situation était la suivante<sup>601</sup>. En 1907, une « Entente des Écrivains bretons », en breton *Emgleo ar skrivagnerien*, groupée autour de René Le Roux (alias Meven Mordiern) et François Vallée, était parvenue à fédérer les parlers de Cornouaille, Léon et Trégor en un breton à orthographe unifiée dit « *KLT* » (*Kerne, Leon, Treger*). Très vite, cette orthographe fut adoptée par nombre d'organes de la presse bretonnante, de *Feiz ha Breiz* à *Gwalarn*. Le breton vannetais restait isolé et se développa de façon indépendante autour, entre autres, du journal *Dihunamb* animé depuis 1905 par Loeiz Herrieu. Dès 1906, Jaffrennou et l'abbé Le Goff avaient posé à ses locuteurs la question d'une éventuelle unité orthographique, qu'ils rejetèrent, dans la crainte de voir leur breton disparaître au profit de celui qui était en train de se former autour de Vallée. Aussi demandèrent-ils à ce que le tout jeune *KLT* soit modifié dans le sens d'une unification orthographique de tous les dialectes. Vallée et son entourage, persuadés de détenir le seul breton littéraire digne de ce nom, refusèrent. Mordiern, dans les années 1920, était d'ailleurs toujours persuadé de l'infériorité du dialecte vannetais et donc de l'inanité de toute concession. À cette époque le *KLT* gagnait du terrain : il fut adopté par *Breiz Atao* et *Gwalarn*, dont la jeunesse lui promettait un avenir radieux. En 1930, Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, fit un appel à l'unification. On ne voulut l'entendre, d'autant plus que Vallée publiait à ce moment-là son grand dictionnaire, qu'il confia à l'imprimerie de Debauvais, réservant à *Breiz Atao* les bénéfices de la vente.

Or, en 1932, Raymond Delaporte et Yeun ar Go décrochèrent leur diplôme d'Études celtiques à l'université de Rennes. Leur examen avait porté sur un texte en vannetais. Intéressés, ils s'abonnèrent à *Dihunamb* : à sa lecture, ils se dirent que du *KLT* au vannetais il n'y avait que peu d'efforts à faire pour s'entendre et donc parvenir à une unification, que le *Gorsedd* des bardes demandait également de son côté<sup>602</sup>. En 1935, à la mort de Yann Sohier, quelques lettres extraites de la correspondance du défunt furent transmises à Delaporte : elles témoignaient de l'intérêt de plusieurs personnes pour la question<sup>603</sup>. Dès la fin de cette même année, alors qu'il achevait sa grande carte de Bretagne, Delaporte, accompagné de Yeun Ar Go, se rendit chez Loeiz Herrieu, trop heureux d'accueillir « *Breihiz iouank a volanté vat* »<sup>604</sup>. Delaporte se rendit ensuite chez Roparz

---

599 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », compte-rendu de séance du conseil municipal de Brignogan, 27 février 1936.

600 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Yann Fouéré à Xavier de Langlais, 13 mars 1937.

601 Pour tout ce qui a trait à l'unification de la langue bretonne, je me réfère à WMFFRE I., *Breton orthographies and dialects. The twentieth-century orthography war in Brittany*, Oxford, 2007.

602 Anonyme, « L'unification orthographique », *An Oaled*, n°41, 3<sup>e</sup> trimestre 1932, p. 570-571.

603 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, 2<sup>e</sup> de couverture de la chemise « Araok 1936 » et contenu de la chemise.

604 « Des jeunes Bretons de bonne volonté », cité dans WMFFRE I., *Breton orthographies and dialects, op. cit.*, p. 43.

Hemon qui, sous l'influence manifeste de Meven Mordiern, ne dit pas vraiment non, tout en laissant entendre qu'il serait intransigent. Durant ces manœuvres, le camp Vallée-Mordiern suggéra à Herrieu de rapprocher le vannetais du *KLT*, sans que ce dernier ne soit affecté<sup>605</sup>. Ce dernier le l'entendait pas ainsi : il pensait que se soumettre aux propositions de Vallée signifiait non seulement la mort pure et simple de son dialecte, mais aussi « la disparition de Dihunamb et de toute l'oeuvre vannetaise »<sup>606</sup>. Il préconisa donc de s'accorder d'abord sur un alphabet unique, comme base d'une unification future. Hemon ne dit pas autre chose, lorsqu'il écrivit : « *Eun taol follentez ha netra ken e vefe kemma an distera tra e reizskrivadur ar brezoneg unvan. Bez' e vefe koulz ha distruja en eun taol holl labour Ernault, holl labour Vallée, holl labour Gwalarn* »<sup>607</sup>. D'une certaine manière, Herrieu et lui s'entendaient parfaitement, pour ne pas s'entendre. Mais le dialogue restait cependant possible. « *Youl vat 'zo, a gredan, a-berz Herrieu hag a-berz Hemon. Ma c'hallfent en em glevout ne vefe ket gwall ziaes lakaat ar re all d'hen ober* »<sup>608</sup>, écrivit Delaporte à Langlais. Cependant, Raymond préférait éviter toute rencontre, source de dispute, et continuer à faire l'entremetteur entre ces caractères affirmés<sup>609</sup>.

Une réunion fut pourtant prévue le 13 août 1936 à l'hôtel de ville de Vannes. S'y trouvaient Loeiz Herrieu, Roparz Hemon, Yeun ar Go, Xavier de Langlais, Marguerite Gourlaouen, Debauvais, venu en curieux, et Raymond Delaporte, qui prit cette photo.



Réunion de Vannes, le 13 août 1936.

De gauche à droite : Xavier de

Langlais, François Debauvais,

Roparz Hemon et Loeiz Herrieu.

CRBC, fonds Delaporte, carton 17.

605 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Xavier de Langlais à Raymond Delaporte, 11 avril 1936.

606 *Ibid.*, lettre de Loeiz Herrieu à Xavier de Langlais, fin avril 1936.

607 « Ce serait rien de moins qu'une folie que de modifier la moindre chose dans l'orthographe du breton uni. Cela équivaudrait à détruire d'un coup tout le travail d'Ernault, tout le travail de Vallée, tout le travail de *Gwalarn* ». *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 2 mai 1936.

608 « Il y a de la bonne volonté, je crois, de la part d'Herrieu et de la part d'Hemon. S'il pouvaient s'entendre ce ne serait pas difficile d'inciter les autres à le faire ». *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Xavier de Langlais, 29 avril 1936.

609 « Il y a de la bonne volonté, je crois, de la part d'Herrieu et de la part d'Hemon. S'il pouvaient s'entendre ce ne serait pas difficile d'inciter les autres à le faire ». *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Xavier de Langlais, 29 avril 1936.



On n'y prit pas de décision mais un texte fut signé, par lequel tout le monde s'accordait sur la nécessité de donner à la Bretagne une orthographe unifiée et s'engageait en conséquence à travailler de concert. Langlais fut propulsé secrétaire du comité ainsi formé. On se mit au travail, de manière à compiler les principaux points de divergence orthographiques et à les comparer. Les Vannetais s'évertuèrent à faire front commun en s'entendant sur leurs propositions<sup>610</sup> ; pour cela, ils se retrouvèrent à Lorient le 7 octobre. Or, peu de temps après, Langlais adressa aux écrivains bretons une nouvelle convocation pour une troisième réunion le 28 décembre, toujours à Lorient. Elle était imprimée sur six pages et titrée « *Emglew brezhonegerien* »<sup>611</sup>. Le titre à lui seul introduisait deux nouveautés annonciatrices de l'orthographe unifiée *KLTG* (« G » pour *gwenedeg*, vannetais) : le « W » à la place du « O » et le « ZH » en synthèse du « Z » du *KLT* et du « H » du vannetais. Le reste était à l'avenant : l'invitation était accompagnée de propositions soumises au suffrage des destinataires, sans que l'on ait auparavant discuté de leur pertinence. Maladresse fatale : Hemon se refusa dès lors à toute négociation. Les propositions vannetaises, où il ne voyait qu'ignorance et enfantillages, ne lui convenaient pas : il retira donc toutes les suggestions accommodantes qu'il avait faites jusque là<sup>612</sup>. Enfin il adressa à qui voulait la lire une circulaire dans laquelle il déclara solennellement qu'il n'avait à faire de l'invitation de Langlais, appelant à ne pas y répondre et réaffirmant la loyauté de *Gwalarn* au *KLT*<sup>613</sup>. C'était une déclaration de guerre officielle, que confirma le courrier qu'il fit à Delaporte, où il dit :

« *Ne ouzon ket Petra a vo graet en Oriant, na piou a yelo di. Eun dra a ouzon, avat : nemet asantet e vefe da gemer ar brezoneg unvan evel m'emañ, hep kemm ebet, e vo derou eur brezel a-ziabarz e Breiz, eur brezel garo ha didruez, hag a zinerso c'hoaz an emzao, gwan evel m'emañ* »<sup>614</sup>.

Je ne sais pas ce qu'il sera fait à Lorient, ni qui s'y rendra. Il y a cependant une chose dont je suis persuadé : à moins que le breton uni ne soit accepté tel qu'il est, sans modification aucune, ce sera le début d'une guerre intestine en Bretagne, une guerre rude et sans pitié, qui affaiblira encore l'*emzao*, tout faible qu'il est.

Delaporte essaya de lui dire qu'il ne s'agissait pas d'un combat dirigé contre lui personnellement<sup>615</sup>, mais en vain. Langlais fut plus que jamais persuadé que Vallée et les siens voulaient définitivement la mort du vannetais<sup>616</sup>. En fait, Vallée ne pensait pas qu'il fût bon de créer une langue unifiée en mélangeant deux dialectes<sup>617</sup>. Il espérait le *statu quo*.

610 *Ibid.*, lettre de Xavier de Langlais à Raymond Delaporte, 8 octobre 1936.

611 « Entente des bretonnants ». *Ibid.*, « *Emglew brezhonegerien* ».

612 *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à Xavier de Langlais, 25 octobre 1936.

613 *Ibid.*, circulaire de Roparz Hemon, 17 décembre 1936.

614 *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 20 décembre 1936.

615 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Roparz Hemon, 23 décembre 1936.

616 *Ibid.*, carte de Xavier de Langlais à Raymond Delaporte, 19 octobre 1936.

617 *Ibid.*, lettre de François Vallée à Raymond Delaporte, 12 décembre 1936.

Mordrel eut aussi son mot à dire. Il envoya à Langlais ses plus vifs encouragements. « La bonne nouvelle que m'a apportée votre circulaire ne pouvait causer à personne un plus grand plaisir qu'à moi »<sup>618</sup>, assura-t-il, avec sa modestie coutumière. Mais il était sincère. « Je connais les difficultés que vous avez à résoudre, affirma-t-il encore, et je suis émerveillé que vous ayez déjà réussi à faire un aussi grand pas. [...] L'essentiel est fait, le "tabou" Vallée-Ernault-Hemon est renversé ». Puis il proposa une révision encore plus complète de l'orthographe bretonne : il ne fallait pas seulement trouver des points d'entente entre les deux formes orthographiques, il fallait aussi corriger les incorrections qu'elles pouvaient partager. Et de proposer sa propre esquisse de réformes, qui devait « être sérieusement revue par un linguiste »<sup>619</sup>.

De son côté, ému par la circulaire d'Hemon dont il redoutait les réactions<sup>620</sup>, Fouéré assura Langlais du soutien d'ABES, qu'il voulait voir représentée à la réunion de Lorient<sup>621</sup>. Celle-ci fut donc placée sous le signe de son association. Un texte de Fouéré lu par Audic assurait que de l'unification dépendait « la réussite ou l'échec de l'enseignement futur du breton à l'école »<sup>622</sup>. C'est aussi ce que dit Delaporte dans son discours d'ouverture, qui commençait sur des mots d'une grande fermeté : « *Bodet omp amañ evit peureunvani reizskrivadur art brezoneg. N'eus ket da dabutal ken evit gouzout hag heñ eo mat pe fall unvani. Ret eo, ret mat »<sup>623</sup>. Il y avait là, outre les organisateurs, Drezen, Marguerite Gourlaouen, Eugène Guellec, Debauvais, Mordrel, Bricler, Lainé et quelques autres. Vingt-huit personnalités du mouvement breton discutèrent point par point les principes proposés dans la convocation de Langlais. Le résultat des débats fut consigné par écrit et signé par les participants.*

---

618 *Ibid.*, lettre d'Olier Mordrel à Xavier de Langlais, 20 décembre 1936.

619 *Ibid.*, lettre d'Olier Mordrel à Xavier de Langlais, 20 décembre 1936. Mordrel reprendra ces mêmes principes en 1954, lorsqu'il entamera la rédaction d'une nouvelle grammaire bretonne.

620 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Xavier de Langlais, 21 décembre 1936.

621 *Id.*

622 Cité dans Denez P., *Au sujet de l'orthographe bretonne. Aide mémoire*, Kuzul ar brezhoneg, 1958, p. 13.

623 « Nous sommes réunis ici pour unifier complètement l'orthographe du breton. Il n'y a plus à polémiquer pour savoir s'il est bon ou mauvais d'unifier. C'est nécessaire, bien nécessaire ». CRBC, fonds Delaporte, carton 17, *prezegenn digerin R.D. d'an dud en Oriant, 28 XII 1936*.



①

Elec'h      Z      (KLT)  
                  h      (Bro-Wened)

ez eo kinniget gant tud  
 Brodet en Oriant.

I. Degherrie  
 Dupuy  
 Hubert  
 R. Delaporte  
 Yann ar Beg  
 M. Gourlaouen  
 Subh M. O.  
 Kerlann  
 Angi Hawn  
 C. Lainé  
 Joes ar Ropuz  
 Gann  
 M. Bricler  
 P. S. Duvallet  
 X. de Langlais  
 R. Coman  
 M. Dehauvais  
 A. Pommerehne

Audig  
 Yann Ar C'hamm  
 Loeiz Ar C'horveg

Feuille de débat du 28 décembre 1936, à Lorient. CRBC, fonds Delaporte, carton 17.

On reconnaît, entre autres, les signatures de Raymond Delaporte, Célestin Lainé, Yan Bricler, François Debauvais, Jean Le Cam, Marguerite Gourlaouen, Robert Audic, Eugène Guellec, Loeiz Herrieu, Roperz ar Mason, Xavier de Langlais, Kerlann.

Langlais s'empessa d'avertir Fouéré du succès de la réunion, où avait, semble-t-il, régné la meilleure entente et qui avait été constructive, surtout grâce à l'argument de l'enseignement. D'après lui, les Vannetais avaient finalement accepté le *KLT* légèrement modifié. Cependant, il fut décidé à Lorient de ne pas publier les résultats de la réunion avant une ultime démarche de Raymond Delaporte auprès d'Hemon<sup>624</sup>. Bien évidemment, ce dernier laissa éclater sa colère contre ce qu'il considérait comme une aberration linguistique, une folie annonciatrice de ruine et de déclin<sup>625</sup>. Tout au plus et à condition que l'on respecte « la façon d'écrire de *Gwalarn* »<sup>626</sup>, admettait-il que l'on mît quelques accents ça et là. Par exemple, il voulait bien que l'on retournât pointe vers le bas l'accent circonflexe que les Vannetais proposaient sur le Z, en lieu et place du ZH qu'ils souhaitaient au départ<sup>627</sup>. Debauvais essaya de l'amadouer, mais en vain ; Hemon réitéra la réponse faite à Delaporte et Lainé déjà venus parlementer : il ne plierait pas, refusant d'inféoder la langue à la politique<sup>628</sup>, ce qu'il faisait pourtant dans *Gwalarn* en développant une littérature à prétention nationale. À son tour, il essaya de sermonner Fouéré, à qui il écrivit :

« Permettez-moi de vous féliciter pour la belle oeuvre qu'accomplit "Brezoneg er Skol", en grande partie, je le sais, grâce à votre dévouement. Cependant, je ne puis m'empêcher de trouver malheureuse l'initiative prise par "Brezoneg er Skol" de vouloir faire modifier l'orthographe de la langue bretonne. Il est inutile de demander l'unification immédiate, ce qui produirait l'anarchie là où aujourd'hui l'ordre règne. Il est inutile de demander l'unification tout court, car c'est chose faite en principe depuis Vallée, et *Gwalarn* depuis sa création travaille sans arrêt à la perfectionner, englobant peu à peu le vannetais dans le cadre des autres dialectes, sans heurts et sans polémiques »<sup>629</sup>.

Il est clair qu'Hemon défendait ce à quoi il s'était attelé douze ans plus tôt et ne pouvait voir d'un bon œil d'autres personnes empiéter sur ce qu'il considérait désormais comme son pré carré. Ni les visites que lui fit Delaporte, encore fin février, ni l'intense activité épistolaire que ce dernier déploya dans toutes les directions ne changèrent quoi ce fût, au grand dam de Fouéré, à qui les refus des communes de Brignogan et Cleguérec faisaient bien percevoir l'urgence de l'unification, ne serait-ce que pour son œuvre à lui<sup>630</sup>. Toute l'année 1937, Hemon mena campagne dans *Gwalarn* contre l'action de l'*Emglew*, faisant, semble-t-il, du chantage aux uns et autres<sup>631</sup>.

624 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », lettre de Xavier de Langlais à Yann Fouéré, 2 janvier 1937 (datée par erreur 1936).

625 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 31 décembre 1936.

626 « *An doare-skriva Gwalarn* ». *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 5 janvier 1937.

627 « *An doare-skriva Gwalarn* », *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 5 janvier 1937.

628 *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à François Debauvais, 16 janvier 1937.

629 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », lettre de Roparz Hemon à Yann Fouéré, 4 février 1937.

630 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Yann Fouéré à Xavier de Langlais, 13 mars 1937.

631 « *R.H. a ra "chantage" gant e "Walarn", rak mar kouez houmañ, petra a gemero e lec'h, ha piou an den a ray kement ha R. Hemon evit ar brezoneg ?* », R.H. fait du chantage avec son *Gwalarn*, car si ce dernier tombe, qu'est-ce qui prendra sa place, et qui fera autant que R. Hemon pour le breton ? *Ibid.*, lettre de Kerlann à Raymond



La situation resta bloquée, mais les partisans de l'unification ne désarmèrent pas. Une quatrième réunion fut convoquée à Lorient le 5 mai 1938. Il s'agissait de présenter à l'*Emglew* les manuscrits d'un vocabulaire et d'un précis de grammaire – qui était en fait une version corrigée et enrichie de celui qu'Hemon avait publiée en 1928<sup>632</sup> –, puis de les soumettre à discussion. Outre ceux qui étaient présents à la précédente entrevue, on convia les directeurs des journaux bretonnants, dont Hemon, qui ne vint pas. En revanche, parmi les dix signatures apposées au bas des vingt-trois pages de vocabulaire unifié que Delaporte se donna la peine de taper à la machine, on note celles de Debauvais, Mordrel, Lainé et Delaporte. On décida donc de publier ces ouvrages en *KLTG* et d'utiliser systématiquement cette orthographe à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1938, pas avant, pas après. En outre, Loeiz Herrieu s'engagea à publier un article mensuel en *KLTG* dans *Dihunamb*.

Entre temps, Hemon avait rédigé et signé une profession de foi assurant de sa fidélité à l'orthographe de Vallée et l'avait adressée à nombre d'écrivains bretons<sup>633</sup>. Plusieurs d'entre eux, mais pas les plus en vue, la signèrent<sup>634</sup>. Delaporte lui soumit son vocabulaire. Hemon y vit de la bonne volonté et du temps perdu, mais il comprit bien d'où venait l'inspiration de son interlocuteur et reconnut la trame du vocabulaire qu'il avait lui-même publié dans *Alc'houez ar Brezoneg eeun* deux ans plus tôt<sup>635</sup>. Aussi en refusa-t-il la publication<sup>636</sup>, mais cela lui permit de constater l'influence qu'il gardait encore. Avec Delaporte, le ton resta aimable. Ce ne fut pas le cas avec Fouéré.

Tout un chacun savait que ce dernier ne parlait pas le breton, mais il avait eu la mauvaise idée d'être trop franc avec Hemon et de lui avouer : « Personnellement, je suis absolument incompetent en cette matière et il m'est en conséquence impossible de donner un avis autorisé basé sur des considérations philologiques [...] je demande simplement qu'un accord soit fait, quel que soit cet accord »<sup>637</sup>. Fouéré se battait sur le terrain de l'enseignement et l'unification était indispensable pour voir le breton, peu importe lequel, enseigné dans les écoles normales. Un tel pragmatisme ne pouvait que heurter Hemon, dont la réponse fut d'abord mesurée. Invoquant le travail passé de générations de linguistes compétents, il dit : « Vous me permettrez de m'étonner de trouver le groupe dont vous êtes le président patronnant cette entreprise grotesque, qui rendrait, si elle réussissait, à peu près impossible la tâche des maîtres qui veulent enseigner le breton à l'école. "Ar

---

Delaporte, 11 septembre 1937.

632 *Ibid.*, voir le *Précis de grammaire bretonne* de Roparz Hemon annoté par Raymond Delaporte.

633 *Ibid.*, serment de fidélité de Roparz Hemon, 9 mai 1938.

634 Meavenn, Louis Andouard, Vallée, Mordiern, Hemon, Abeozen, Alan, abbé Clisson, de Carné, Marguerite Gourlaouen, Raymond Jestin, Mab Loïz, les collaborateurs de la revue *Sav*.

635 HEMON R., *Alc'houez ar brezoneg eeun. Les Mots du breton usuel classés d'après le sens*, Brest, impr. Moulcrez, France, Gwalarn, 1936.

636 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 17 mai 1938..

637 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », lettre de Yann Fouéré à Roparz Hemon, 3 janvier 1938.



Brezoneg er Skol", qui avait conquis le respect de tous les Bretons, risque de sombrer dans le ridicule de l'inévitable fiasco »<sup>638</sup>. Puis il menaça *ABES* de poursuites pour contrefaçon si la publication du vocabulaire de Delaporte se faisait sous son label. Fouéré ne fut pas dupe, mais écrivit à ce propos à Delaporte : « Je ne pense pas qu'il faille prendre bien au sérieux sa menace d'intenter des poursuites [...] mais avec un homme tel que lui il faut s'attendre au pire »<sup>639</sup>. Aussi préféra-t-il dire à Hemon que le patronage d'*ABES* ne concernait que des livres scolaires, tout en lui faisant comprendre que, perdu dans les nuées, il ne cernait pas bien les impératifs du moment. La deuxième moitié des années 1930 voyait le retour du « réalisme » qui, on s'en souvient, avait pris sur Fouéré. Sa volonté d'unifier le breton, de le rationaliser en vue de l'enseigner, participait de ce courant. Ainsi écrivit-il à Hemon : « Nous qui sommes près des réalités, nous pouvons vous dire qu'il était nécessaire que nous fassions état d'une unification orthographique afin de ne pas nous voir opposer cette objection : quel breton enseignez-vous ? »<sup>640</sup> Puis il souligna le fait que les Vannetais avaient en fait accepté les propositions soumises par Hemon dès le départ, avant qu'il ne décide subitement de ne plus collaborer avec eux. Craignant enfin que l'attitude d'Hemon ne débouche sur une polémique publique dommageable pour le mouvement breton, il dit : « J'espère que vous serez sensible à ce sentiment et que vous voudrez bien de votre côté vous efforcer de ne pas porter sur un plan public les considérations d'ordre scientifique qui vous ont conduit à modifier votre précédente attitude »<sup>641</sup>. En d'autres termes, Fouéré traitait Hemon de personnage versatile, potentiellement néfaste. Hemon répondit :

« On vous a trompé [...] en me présentant comme travaillant dans une tour d'ivoire, sans contact avec les réalités. Lorsque vous aurez comme moi, pendant plus de quinze ans, combattu jour par jour pour la langue bretonne, vécu chaque jour en contact direct avec le peuple bas-breton, dressé, en face d'obstacles formidables, une œuvre comparable à la mienne, vous pourrez dire que vous connaissez un aspect du problème breton autrement réel que celui que deux ou trois ans de conversations dans les ministères ont pu vous révéler. Non pas que je veuille diminuer ce que vous avez fait pour la Bretagne. Mais à chacun sa place et son dû.

Je n'ai pas coutume de me payer de mots et j'agis plus que je ne parle. Vous vous êtes lancés, vous et la société que vous présidez, dans une folle entreprise, que l'ignorance où vous semblez être des choses de Bretagne explique fort bien. Je dois m'efforcer de vous montrer votre erreur, et au besoin, de mettre fin à cette aventure. [...]

"Ar Brezoneg er Skol" était bien parti, mieux parti que la plupart des nombreuses tentatives similaires faites en Bretagne depuis un siècle. Il n'a pas su tenir son rôle. Il est devenu une

---

638 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Roparz Hemon à Yann Fouéré, 19 mai 1938.

639 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 29 mai 1938.

640 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Roparz Hemon, 28 mai 1938.

641 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Roparz Hemon, 28 mai 1938.

côterie, une chapelle, et n'a plus le droit de parler au nom de la Bretagne entière. C'est ce que je suis obligé dorénavant de faire entendre bien haut, en tout lieu. Votre échec assurément ne détruit pas le mérite de vos bonnes intentions »<sup>642</sup>.

Ainsi rembarré, Fouéré écrivit à Delaporte : « J'ai reçu des nouvelles lettres de Roparz Hemon, dont le ton seul suffirait à ne pas me faire changer d'avis, mais il n'a l'air en ce moment de ne faire que cela et son agitation pourrait devenir fort ennuyeuse »<sup>643</sup>. Il avait raison. Le mois suivant, Langlais écrivit à Delaporte : « *R.H. en deus Kroget ar brezel didruez m'en doa komzet anezi [sic]. Ha war Brezoneg er Skol eo en deus skoet e daoliou kenta. Merzus eo !* »<sup>644</sup>. Dans le débat qui l'opposait à l'« *Emglew KLTG* », Hemon s'en prenait donc à la personne la moins qualifiée et la moins à même de le contredire sur son terrain. Mais il n'eut pas trop d'efforts à faire pour que les partisans de l'unification ne sabordent eux-mêmes leur oeuvre.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1938 il ne se passa rien. Les livres envisagés n'étaient pas imprimés : Raymond Delaporte, qui devait s'en charger, était encore en Irlande. Quand il en revint, il était trop tard. Herrieu n'avait pas rédigé son article mensuel et, pire encore, il annonça subitement dans *Dihunamb* qu'il suspendait tout, dans l'expectative d'une entente avec les tenants du *KLT*. Abasourdi, Delaporte lui écrivit son mécontentement, lui rappelant les deux années de travail pendant lesquelles chacun avait subi l'animosité des gens du *KLT* et dû surseoir à la publication d'ouvrages dont *BABES* avait pourtant grand besoin dans les écoles. Hemon lui avait prédit qu'il se ferait berner par les Vannetais, il n'était pas loin de croire que c'était vrai. Aussi demanda-t-il à Herrieu de prendre position clairement pour ou contre le *KLTG*. Si c'était non, l'« *Emglew KLTG* » serait dissous et chacun retournerait d'où il venait<sup>645</sup>.

Le 3 novembre se tint une cinquième réunion. Les rangs étaient clairsemés ; Delaporte ne vint pas et Langlais refusa de signer la déclaration finale, qui annonçait la défaite et remettait le projet d'unification à plus tard. Publiant ce « poignant communiqué », Mordrel en profita pour fustiger « la détestable situation de division, maintenue contre l'intérêt de la renaissance bretonne et contre les vœux de la quasi unanimité des Bretons »<sup>646</sup>. C'est aux communes bretonnes sollicitées par *ABES* qu'il pensait dans ces derniers mots. Arriva enfin ce que Delaporte avait annoncé : les membres de l'« *Emglew KLTG* » démissionnèrent le 30 décembre 1938, lors de son ultime réunion. Ils firent savoir à la presse : « *Evidomp, daoust ma 'z omp bet trec'het, e c'hellomp lavarout ez omp didamall*

---

642 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », lettre de Roparz Hemon à Yann Fouéré, 31 mai 1938. C'est l'auteur qui souligne.

643 IDBE, carton « ABES 1935-1938 », lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, juin 1938.

644 « R.H. a commencé la guerre la guerre sans pitié dont il avait parlé. Et c'est sur *Brezoneg er Skol* qu'il a donné ses premiers coups. C'est évident ! ». CRBC, fonds Delaporte, carton 17, lettre de Xavier de Langlais Raymond Delaporte, 30 juin 1938.

645 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Loeiz Herrieu, 20 octobre 1938.

646 B.A., « L'unification orthographique », *Breiz Atao*, n°316, 27 novembre 1938, p. 2.

*hag on heus graet hon dlead penn-da-benn e-keñver amzer-da-zont hor bro* »<sup>647</sup>. On n'était pas loin du mythe du coup de poignard dans le dos. Pour Delaporte, le bilan était amer. Ses deux ans d'activisme menés parallèlement à *BABES* et au *Bleun-Brug* n'avaient mené à rien. Finalement, il en vint même à espérer que les Vannetais fassent un effort pour se rapprocher du *KLT*<sup>648</sup> et finit par déposer les armes aux pieds de Roparz Hemon, à qui il assura renouer avec l'orthographe de *Gwalarn*<sup>649</sup>. Hemon lui répondit :

« *Plijadur am eus bet o kaout ho lizer diweza. Ne damallin d'eoc'h nemet eun dra : perak n'hoc'h eus ket va c'hredet pa skriven d'eoc'h e vijec'h touellet, ha touellet garo, gant Gwenediz ? Bez' e c'hellit kaout fiziañs : peurunvanet e vo ar brezoneg. Touet em eus hen ober, hag en ober a rin, daoust da Herrieu ha d'an drubardet all* »<sup>650</sup>.

J'ai eu du plaisir à recevoir votre dernière lettre. Je ne vous reproche qu'une chose : pourquoi ne m'avez-vous pas cru quand je vous écrivais que vous seriez berné, et berné rudement, par les Vannetais ? Vous pouvez avoir confiance : le breton sera totalement unifié. J'ai juré de le faire, et je le ferai, malgré Herrieu et les autres félons.

Deux ans plus tard, Raymond Delaporte ne sera pas dans le bureau de Fouéré, lorsque sera signée l'unification du breton. Hemon, si. Ce faisant, il ne fera qu'obéir, en partie, au *Kuzul*, où figurait Raymond Delaporte.

Lors de la *Gorsedd*, qui avait eu lieu en juillet 1936 à Guéméné-sur-Scorff, s'était tenue une assemblée générale d'*ABES* qui avait débouché sur la constitution d'un « Comité extra-parlementaire de Front breton ». C'était le pendant du « Front breton » que quelques élus avaient créé à l'occasion des élections législatives et qui fut, à l'époque, défendu par *Breiz Atao*. Ce Comité extra-parlementaire, dont Fouéré fut nommé secrétaire, voulait rassembler en un pacte noué autour d'*ABES* des formations aussi disparates qu'*Ar Falz* et le *Bleun-Brug*, le PNB et la *Gorsedd*. Cela commençait assez mal : déjà, au sein du PNB, à la fin de l'année 1936, la situation était assez tendue. Yves Delaporte s'en ouvrit à son frère : « J'ai écrit, il y a déjà quelques jours à Charles, à Deb et à Gaignet. Tu devrais te joindre (par lettre) à notre protestation contre la nomination de O.M. dans le Comité Extra-parlementaire »<sup>651</sup>. Mais Mordrel était l'ami de Fouéré, qui était l'ami de tout le monde. Très vite, un programme fut adopté afin d'avoir quelque chose de consistant à présenter aux pouvoirs publics : il servit de base à un projet de loi déposé quelques mois plus tard par le député du

647 « En ce qui nous concerne, bien que nous ayons été vaincus, nous pouvons dire que nous sommes innocents et que nous avons fait notre devoir de bout en bout au regard du futur de notre pays ». CRBC, fonds Delaporte, carton 17, « *Emgleo KLTG. Bodadenn Gemper* », 30 décembre 1938.

648 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Roperz ar Mason, 2 janvier 1939.

649 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Roparz Hemon, 24 janvier 1939.

650 *Ibid.*, lettre de Roparz Hemon à Raymond Delaporte, 1<sup>er</sup> février 1939.

651 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 17 novembre 1936. C'est l'auteur qui souligne.

Finistère Pierre Trémintin. Il demandait l'introduction du bilinguisme dans toutes les écoles primaires rurales, avec cours facultatifs dans les écoles primaires urbaines, les écoles primaires supérieures, les établissements d'enseignement secondaire et les facultés ; il exigeait encore une option pour le breton comme seconde langue aux examens du baccalauréat. Pour permettre à la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts d'examiner cette proposition, un rapport lui fut remis, sous le couvert de l'abbé Jean-Marie Desgranges, député du Morbihan. En fait, ce dernier avait chargé Fouéré et le Comité extra-parlementaire de la rédaction du texte. Débordé, Fouéré se déchargea sur Raymond Delaporte. « Je ne vois guère que toi qui puisse le faire, lui assura-t-il, avec le ton (politique et modéré dans les termes) qu'il faut »<sup>652</sup>. Il lui indiqua un plan – qui constitue effectivement la trame du rapport Desgranges – et lui donna un mois pour rendre sa copie. Car le temps pressait. Desgranges le rappela à Fouéré, qui en parla à Yves Delaporte, qui l'écrivit à son frère : « Il m'a dit de te demander de finir ton travail avant la fin du mois. C'est urgent et très important. Inutile de figoler : il se chargera de ça »<sup>653</sup>. Dans la première semaine de janvier, Raymond remit son rapport à Yves, qui le donna à Fouéré, qui chargea Yves de remercier Raymond<sup>654</sup>. Pourquoi faire simple ?

Il fallut ensuite assortir le rapport d'un nouveau projet de loi, que Fouéré rédigea, puis soumit à Raymond. L'article premier proposait : « La langue bretonne sera progressivement enseignée parallèlement au français dans les écoles primaires<sup>655</sup>, et les lycées et collèges du Finistère et de la région bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan ainsi que dans les écoles normales primaires du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan »<sup>656</sup>. Le second disait : « Dans les ressorts de l'Académie de Rennes la langue bretonne sera admise comme deuxième langue au baccalauréat ». Enfin, un ultime article précisait : « Un règlement d'administration publique qui devra intervenir dans un délai de six mois fixera les modalités d'application pratique de la présente loi ». En guise de proposition de loi, le rapport Desgranges soumis à l'été 1937 à la Commission d'Enseignement s'achevait sur une « proposition de résolution », dont on sait que les meilleures sont faites pour être vite oubliées. De plus, seul le premier des trois articles fut retenu<sup>657</sup>. C'est peut-être d'ailleurs pour cela que, le 30 juin, la Commission adopta la proposition à l'unanimité. Pendant que Mordrel rappelait dans *Breiz Atao* la promesse jusqu'à présent non tenue d'accorder l'enseignement du

---

652 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 5 novembre 1936. C'est l'auteur qui souligne.

653 *Ibid.*, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 17 novembre 1936.

654 *Ibid.*, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 11 janvier 1937 (écrit 1936 par erreur).

655 Raymond Delaporte fit ajouter ici « les écoles primaires supérieures ». *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Yann Fouéré, 30 janvier 1937.

656 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 26 janvier 1937.

657 N°2732, Chambre des députés, seizième législature, session de 1937, annexe au procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 1937, rapport de M. Desgranges.

breton<sup>658</sup>, Fouéré visita nombre de députés membres de la Commission afin de tâter de terrain avant le vote. Le député socialiste du Morbihan Louis L'Hévéder lui déclara accorder bien plus d'importance aux problèmes des chômeurs de Saint-Denis qu'à l'enseignement du breton<sup>659</sup>. Quand vint le jour du scrutin, Fouéré, habile, profita de l'absence de ce gêneur pour recueillir les suffrages favorables des autres<sup>660</sup>. Grâce à cette ruse, le rapport Desgranges serait distribué à la rentrée parlementaire suivante pour être soumis à la Chambre. Marcel Guieysse, chargé par Fouéré d'en informer Delaporte, Debauvais et Le Cam, écrivit à Raymond : « C'est une première étape : si modeste soit-elle, elle marque une utile et intéressante orientation »<sup>661</sup>.

Comme à son habitude, Fouéré vit les choses autrement, considérant qu'il y avait là « un grand pas de fait »<sup>662</sup> et qu'il fallait désormais battre le fer tant qu'il était chaud : si l'on parvenait à maintenir la question à l'ordre du jour dans l'opinion bretonne, le gouvernement ne pourrait refuser une mesure votée à l'unanimité par une des commissions de la Chambre. Aussi, début juillet, convoqua-t-il la première réunion du Comité extra-parlementaire du Front breton fondé un an plus tôt. Aux représentants des seize associations bretonnes présentes le jour dit, il rappela l'impératif de faire un maximum de propagande d'ici la remise du rapport aux députés. Aussi Fouéré annonça-t-il la rédaction d'un tract résumant le rapport et explicitant la proposition<sup>663</sup>. Delaporte suggéra à Fouéré l'impression d'un dépliant montrant les cartes qu'il avait dessinées pour figurer les progrès d'*ABES*<sup>664</sup>. Il envisagea même la publication d'un article dans *Breiz Atao*, chose étonnante quand on sait la faible audience de cette feuille dont il avait de surcroît été renvoyé sans ménagement ; cela témoigne en fait de l'aura dont elle jouissait toujours auprès des militants, même éconduits. Mieux qu'un article, ce fut un numéro spécial dédié à l'enseignement du breton sous le patronage de feu Yann Sohier. Raymond y livra son ultime article à *Breiz Atao*, agrémenté de cartes<sup>665</sup>.

Le 26 juillet, *ABES* tint ses assises à Perros-Guirec, dans la grande salle du casino. Fouéré y fit un long discours<sup>666</sup> et annonça le vote de 286 municipalités : il célébrait les succès de son association, qu'il confondait avec les siens propres. Devant les députés qui avaient répondu à son invitation il fit part de sa rencontre avec le ministre de l'Éducation Nationale, Jean Zay<sup>667</sup>. Il l'avait connu jadis quand il était sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur<sup>668</sup> ; il pensait donc tenir là

658 B.A., « Des promesses électorales à la réalité », *Breiz Atao*, n°277, 30 mai 1937, p. 1-2.

659 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 123.

660 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre d'Yves Delaporte à ?, 4 juillet 1936.

661 *Ibid.*, lettre de Marcel Guieysse à Raymond Delaporte, 3 juillet 1937.

662 *Ibid.*, lettre d'Yves Delaporte à ?, 4 juillet 1936.

663 *Ibid.*, tract « La langue bretonne, sa conservation et son enseignement ».

664 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 3 août 1937.

665 *Breiz Atao*, n°290, 28 novembre 1937.

666 Publié l'année suivante dans AR BREZONEG ER SKOL, *Enseigner le breton, exigence bretonne*, op. cit.

667 Paul Brousmiche était aussi du rendez-vous. IDBE, carton « ABES organisation-action », lettre de Yann Fouéré à Jean Zay, 21 septembre 1937.

668 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 124.



un levier important. Enfin, il se posa en rassembleur, insistant sur l'adhésion de Tanguy-Prigent au programme d'ABES, remerciant à tout va, surtout à gauche, pour faire pièce aux attaques qui continuaient de l'accuser de faire le jeu du conservatisme et de la réaction. Socialistes, radicaux, communistes, laïcs des Bleus de Bretagne, qu'il rejoignit la même année<sup>669</sup>, tous y passèrent<sup>670</sup>. Dans le même temps, Fouéré était membre de l'URB, dont il devint vice-président l'année suivante<sup>671</sup>. Il n'y vit jamais de contradiction, pas même dans le fait d'écrire simultanément dans *Breiz Atao* et dans *Notre France*. Bien des années plus tard, il expliquera : « Ni en matière culturelle ni en matière politique je n'ai demandé ou préconisé l'union au sens de l'identité de vues sur tous les points, mais seulement sur l'essentiel. Et c'est encore ma position aujourd'hui. Mais si, en matière culturelle, cette stratégie est assez facile à réaliser car l'essentiel est en même temps, ou presque, le tout (enseignement du breton, son utilisation dans les mass média etc...), ce n'est certes pas le cas en matière politique »<sup>672</sup>. Il ne pouvait pas en être autrement : secrétaire d'un organisme comme le Comité extra-parlementaire, Fouéré ne pouvait que se penser comme un pont entre les deux grandes tendances à l'œuvre, une troisième force<sup>673</sup> à lui tout seul.

Enfin, on comptait sur l'exposition internationale prévue à Paris pour se montrer. Fouéré projeta d'exposer aux visiteurs des tableaux et graphiques sur l'enseignement du breton, en mettant en avant le travail effectué par Raymond Delaporte avec *BABES* : il lui demanda donc de la documentation<sup>674</sup>. Creston lui-même vint à la première réunion du Comité extra-parlementaire du Front breton pour demander aux différentes associations présentes leur appui moral à un pavillon breton qu'il disait saboté par l'entreprise à laquelle le Commissariat général de l'exposition avait confié la construction<sup>675</sup>. Mais en raison de l'opposition des organisateurs, le projet de présenter une salle de classe vouée à l'enseignement du breton dans le pavillon fut abandonné. Funeste présage car, dans les mois qui suivirent, le rapport Desgranges disparut dans les couloirs du Parlement. Restait Jean Zay, qui n'avait accueilli Fouéré que par politesse<sup>676</sup>, mais que ce dernier continuait d'invoquer malgré tout. Fin septembre, il lui écrivit pour se rappeler à son bon souvenir et lui demander quelle suite le ministère comptait donner au rapport Desgranges<sup>677</sup>. « Cette question est actuellement à l'étude, lui répondit Jean Zay, elle est examinée avec l'intérêt le plus bienveillant.

---

669 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Tract « Un vilain monsieur ». Voir aussi ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944.

670 F.D., « La journée de l'A.B.E.S. à Perros a été un grand succès », *Breiz Atao*, n°282, 8 août 1937, p. 1-2.

671 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 75.

672 IDBE, correspondance Cadiou-Sapori, lettre de Yann Fouéré à Michèle Cadiou, 23 juin 1981.

673 *Ibid.*, annotations de la lettre de Michèle Cadiou à Yann Fouéré, 13 mars 1980.

674 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 24 mai 1937.

675 *Ibid.*, compte-rendu de la réunion du 8 juillet 1937 par Yves Delaporte.

676 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 124.

677 IDBE, carton « ABES organisation-action », lettre de Yann Fouéré à Jean Zay, 21 septembre 1937.

Aucune décision ne peut encore être prise à ce sujet »<sup>678</sup>. La réponse, pour le moins évasive, fut publiée dans *Breiz Atao*, accompagnée d'un commentaire enthousiaste : cette fois au moins on ne recevait pas une fin de non recevoir<sup>679</sup>.

En 1938, *ABES* fit paraître à Rennes une brochure intitulée *Enseigner le breton, exigence bretonne*<sup>680</sup>, qui constituait un bilan de l'action menée jusque là par l'association de Yann Fouéré. Agrémenté de documents, cartes, graphiques, diagrammes circulaires et listes de communes, l'ouvrage prétendait constituer une source d'information, mais également une preuve de l'efficacité d'*ABES* et de la légitimité de son combat. Évidemment, l'optimisme, fût-il forcé, était de mise. Fouéré y annonçait que sur les 290 conseils municipaux à avoir voté le vœu, 260 étaient de Basse-Bretagne, qui en comptait 600 au total. Il ajoutait : « Si l'on considère le petit nombre des délibérations qui nous sont parvenues émanant de Conseils municipaux hostiles (50 à peu près), ainsi que la masse toujours plus grande de ceux qui se rallient petit à petit à nos idées, on peut dire que c'est la grande majorité de la population bretonne qui se trouve aujourd'hui à nos côtés »<sup>681</sup>. Fouéré s'en tenait à l'adage populaire : « Qui ne dit mot consent ». Raymond Delaporte ne partageait pas ce point de vue.

Le 15 mars 1938, ce dernier comptabilisait bien 332 communes favorables à l'enseignement du breton, « si l'on [omettait] de tenir compte des communes qui se sont ensuite prononcées contre »<sup>682</sup>. C'était par exemple le cas de Carantec, qui venait de le faire savoir dans *L'Ouest-Éclair*, le jour même. Entre temps, Fouéré avait rédigé une circulaire dans laquelle il demandait aux maires, qui avaient déjà voté le vœu, d'organiser des cours facultatifs de breton dans leurs communes. Delaporte craignait que la perspective d'avoir à mettre la main au porte-monnaie entamât la sympathie déjà fragile des mairies envers leur projet. Il demanda donc à Fouéré de cesser ses envois de circulaires<sup>683</sup>. D'autre part, certaines communes ne votaient le vœu que partiellement. Ce fut le cas de Commana, qui ne souhaitait l'enseignement du breton que dans les établissements secondaires et supérieurs<sup>684</sup>, autrement dit, une fois que le français était solidement enraciné. D'autre part, nombre de communes réputées avoir voté le vœu n'avaient jamais envoyé de confirmation officielle. En novembre 1938, on en attendait encore huit<sup>685</sup>. Certaines, comme Quiberon, dont on assurait avoir recueilli l'aval, envoyèrent plus tard un compte rendu de séance qui disait non<sup>686</sup>. Enfin, les listes de

---

678 IDBE, carton « ABES organisation-action », lettre de Jean Zay à Yann Fouéré, 28 septembre 1937.

679 Non-signé, « Une réponse de M. Jean Zay à l'A.B.E.S. », *Breiz Atao*, n°288, 31 octobre 1937, p. 1.

680 AR BREZONEG ER SKOL, *Enseigner le breton, exigence bretonne*, op. cit.

681 *Ibid.*, p. 24.

682 IDBE, carton « ABES bilan vœux », lettre de Raymond Delaporte à Yann Fouéré, 15 mars 1938.

683 *Ibid.* et CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de Raymond Delaporte à Yann Fouéré, 15 mars 1938.

684 CRBC, fonds Delaporte, carton 8, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 12 mars 1938.

685 *Ibid.*, lettre de Yves Briand à Raymond Delaporte, 25 novembre 1938.

686 *Ibid.*, lettre de Yves Briand à Raymond Delaporte, 25 novembre 1938.

communes favorables contenaient parfois des noms qui ne devaient pas y figurer, alors qu'il en manquait d'autres<sup>687</sup>. Aussi, les chiffres annoncés triomphalement dans la presse étaient sujets à caution et devaient être réévalués à la baisse. Et encore fallait-il s'entendre sur la signification d'une adhésion. En fait, aucun des conseils municipaux ayant voté le vœu ne s'est inquiété ensuite de savoir où était passé le rapport Desgranges, ni où en était l'action d'*ABES*. Mais il y avait plus grave.

Ce même mois de mars, Fouéré écrivit à Delaporte : « Tu as pu voir, comme certains de nos camarades, qu'il se dessinait une contre-campagne en Basse-Bretagne. Je n'en veux d'autres preuves que les délibérations prises par les Conseils Municipaux de FOUESNANT, de PLOUJEAN et de LANILDUT qui sont rédigés exactement dans les mêmes termes et qui refusent de donner un avis favorable »<sup>688</sup>. De fait, on atteignit 337 communes en avril, puis on ne donna plus de chiffres.

Malgré cela, Fouéré espérait encore et demanda à Delaporte un rapport d'une quinzaine de pages à présenter au Conseil Supérieur de l'Instruction publique et au Ministre « sur la littérature en langue bretonne depuis l'origine »<sup>689</sup>, sans toutefois insister sur celle à caractère religieux, ni sur les livres de piété, ce qui était une véritable gageure. Les archives ne permettent pas de dire comment Delaporte reporta cette tâche sur Keravel, ni quelle fut la teneur de l'audience auprès de Jean Zay que Le Bail parvint à obtenir à Fouéré le 1<sup>er</sup> juin 1938. Toujours est-il qu'elle ne mena à rien.

Aussi, après la *Gorsedd* de Châteaulin, les ennuis ne firent que croître. *ABES* tint son assemblée générale dans l'après-midi. Après la séance avait été planifiée une conférence de Léon Le Berre, dont l'annonce provoqua la dispersion immédiate du public. Fouéré interrompit en outre l'exposé du barde, qui égrena ses griefs dans un courrier où il reprocha d'abord à Fouéré d'avoir caché que la réunion d'*ABES* se déroulait sous l'égide de la *Gorsedd*. Avec mauvaise foi, Fouéré se défendit en prétendant que les réunions avaient lieu non sous le couvert mais à l'occasion de la *Gorsedd*, de manière à ne pas multiplier les manifestations bretonnes<sup>690</sup>. Et de sous-entendre qu'*ABES* pourrait très bien écouter des gens du *Bleun-Brug* – avec qui le collège des bardes était en froid à cause de l'affaire du drapeau – et tenir ses assises ailleurs. Fouéré dut également se défendre du soupçon d'avoir favorisé les gesticulations de quelques membres du PNB venus perturber le congrès des bardes.

Du côté d'*Ar Falz*, il fallut également rendre des comptes. Le fait que les assises d'*ABES* soient toujours accueillies par le *Gorsedd* ne plaisait pas à Keravel, qui prétendit que le « côté "mardi-gras" des fêtes du Gorsez »<sup>691</sup> nuisait à la réputation d'*ABES*. « Les réunions pour le breton organisées dans le cadre de solennités bardiques ne sont pas, par contre-coup, assez prises au sérieux [...] Sans

---

687 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à Yann Fouéré, 12 novembre 1938.

688 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 27 mars 1938. C'est l'auteur qui souligne.

689 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Raymond Delaporte, 27 mars 1938.

690 IDBE, carton « ABES 1935-1938 », lettre de Léon Le Berre à Yann Fouéré, 23 novembre 1928.

691 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre d'Armand Keravel à Yann Fouéré, février 1939.

oublier que, pour les auditeurs, les militants et les invités, le spectacle, le voisinage de cette bande de rigolos est très très gênant ! »<sup>692</sup>, écrivit-il à Fouéré. De plus, ajoutait Keravel, les accointances des bardes Léon Le Berre et Taldir-Jaffrennou avec *L'Ouest-Éclair* pouvaient donner à croire qu'*ABES* devenait la chose du journal. « Tu sais bien que je n'ai personnellement pas plus de sympathie que toi-même pour certaines organisations bretonnes et notamment pour celles dont tu t'inquiètes de me voir à leur côté »<sup>693</sup>, lui assura Fouéré.

Mais il y avait encore un autre problème. Comme d'autres personnalités du mouvement breton, Taldir reçut le communiqué de *Gwenn ha Du*, suite à l'attentat de Pontivy, le 18 décembre 1938. On y évoquait des provocations françaises, qui tenaient en l'emprisonnement de Mordrel et Debauvais et le refus d'enseigner le breton notamment. Il écrivit à Fouéré : « Voici qui complique encore davantage notre position, à nous Gorsedd des Bardes, à politique loyaliste, dans la participation de l'assemblée de Ar Brezoneg er Skol à notre congrès de Vannes de 1939, du fait que l'on vous mêle malgré vous à cette affaire. J'entrevois des difficultés insurmontables à concilier notre méthode avec la violence dont certains protagonistes du breton dans les écoles font preuve depuis 1932 »<sup>694</sup>. Et de demander à Fouéré de « désolidariser » clairement sa société d'avec les éléments évoqués. Fouéré dut signer avec Taldir un accord dans lequel il s'engageait à n'inviter ni le PNB, ni *Breiz Atao* à l'assemblée d'*ABES* tenue dans le cadre du Gorsedd et à ne pas y arborer de drapeau breton moderne<sup>695</sup>. À vrai dire, Fouéré n'était plus à cela près. En octobre 1938, toujours grâce au député Albert Le Bail, il avait rencontré Jean Zay une dernière fois. Le ministre lui aurait expliqué que les agissements de *Gwenn ha Du* l'avaient incité à se positionner défavorablement quant à l'enseignement du breton<sup>696</sup>.

Mais le salut d'*ABES* n'était pas non plus du côté du PNB. Déjà, à l'occasion de l'assemblée de l'association à Châteaulin, Mordrel, raillant l'optimisme béat d'un Fouéré « toujours souriant » quelle que fût la situation, avait trouvé son ami trop confiant dans « les évasifs encouragements de M. Jean Zay (Isaïe) qui se soucie plus de l'esperanto ou du yeddish que du celtique »<sup>697</sup>. Progressivement, le trait devint plus cinglant. À partir de l'été 1938, *Breiz Atao* ne publia plus la liste des communes adhérentes au vœu mais de celles où l'on avait apposé les affiches de la déclaration faite par Lainé à son procès. Puis, en mars 1939, ce dernier, devenu secrétaire du journal, refusa carrément d'y insérer le communiqué annonçant les assises d'*ABES*. À vrai dire, son

---

692 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre d'Armand Keravel à Yann Fouéré, février 1939. C'est l'auteur qui souligne.

693 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Armand Keravel, 10 février 1938.

694 *Ibid.*, lettre de Taldir Jaffrennou à Yann Fouéré, 19 décembre 1938.

695 *Ibid.*, accord « Entre le collège des bardes et l'union ar brezoneg er skol », 31 janvier 1939.

696 IDBE, correspondance Cadiou-Sapori, lettre de Michèle Cadiou à Yann Fouéré, 13 mars 1980. Voir les annotations de Yann Fouéré.

697 O.M., « Tous les partis unis réclament le breton à l'école », *Breiz Atao*, n°308, 7 août 1938, p. 1 et 3.

contenu était maladroit. L'association de Fouéré tenait en effet : « à nouveau à affirmer qu'elle n'est solidaire d'aucun parti, ni d'aucunes propagandes politiques et confessionnelles, *et notamment de celles des groupes autonomistes bretons avec lesquels elle n'a évidemment jamais pu rien avoir de commun*, ni dans sa doctrine, ni dans son activité, ni dans la personnalité de ses dirigeants »<sup>698</sup>. Lainé n'eut guère de mal à justifier son refus et répondit : « Nous approuvons pleinement votre affirmation de maintenir votre œuvre à l'écart de tous partis et propagandes politiques et confessionnelles ; il n'était dès lors pas utile de lancer une excommunication particulièrement dirigée contre les "groupes autonomistes bretons" et eux seuls. C'est peut-être de la diplomatie, mais vous comprendrez sans peine que nous ne pouvons sans indignité insérer pareille phrase »<sup>699</sup>. La guerre était déclarée.

Quelques jours plus tard, suite à conférence donnée par Fouéré au cercle celtique de Saint-Brieuc, parut dans *Breiz Atao* le commentaire suivant :

« À quoi ont abouti jusqu'ici les efforts d'*Ar Brezoneg er Skol* ? La mauvaise volonté du gouvernement n'est-elle pas plus flagrante encore que depuis que la question est nettement posée devant lui ? M. Yann Fouéré aura beau faire, chaque fin de non recevoir qu'il recevra aura pour résultat de démontrer un peu plus à l'opinion bretonne et aux militants groupés autour de lui, que la vérité est avec nous qui réclamons l'État breton, seul capable d'enseigner et d'organiser de manière satisfaisante l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles du peuple. [...] Espérons que la conférence du leader d'*Ar Brezoneg er Skol* aura fait beaucoup pour populariser à Saint Brieuc la cause de l'enseignement du breton, quoique ce ne soit pas en se laissant proclamer "Breton 100% et Français 100%" par M. Aubert que M. Fouéré méritera son inscription à notre tableau d'honneur pour 1939 »<sup>700</sup>.

L'attaque était anonyme, mais survenait après un nouvel attentat de *Gwenn ha Du* dont *Breiz Atao* chantait les louanges et publiait un communiqué, qui évoquait encore l'enseignement du breton. Quelques semaines plus tard, *Breiz Atao* incita les militants à écrire eux-mêmes au conseil général l'exiger<sup>701</sup>. Enfin, si on se résolut à évoquer l'assemblée d'*ABES*, ce fut sur un ton très spécial. C'est encore un anonyme qui écrit : « L'A.B.E.S. convie les Bretons de toutes opinions à prendre part à son congrès annuel, à Vannes, le 31 juillet, sous la présidence du Breton renégat et à tout faire RIO<sup>702</sup>. Cette honorable association oublie qu'il est impossible à des nationalistes bretons d'apporter leur appui à une manifestation qui sort d'une manière si fâcheuse de sa neutralité

---

698 Anonyme, « La prochaine Assemblée générale d'Ar Brezoneg er Skol », *Ouest-Éclair*, 27 mars 1938. C'est l'auteur qui souligne.

699 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Célestin Lainé à Yann Fouéré, 4 mars 1939.

700 Anonyme, « L'A.B.E.S. à Saint-Brieuc », *Breiz Atao*, n°324, 12 mars 1939, p. 2.

701 « Notre tâche de la quinzaine », *Breiz Atao*, n°329, 21 mai 1939, p. 4.

702 Alphonse Rio était alors sénateur du Morbihan.



politique traditionnelle et apporte de l'eau au moulin des anti-bretons les plus rabbiques. »<sup>703</sup> Et d'interdire purement et simplement aux militants de participer aux fêtes de Vannes, sous peine d'exclusion du parti.

De son côté, Fouéré persistait à adresser sa brochure à la Chambre des députés, mais il n'y croyait plus vraiment. À défaut d'obtenir l'enseignement dans les écoles publiques, il pensa se rabattre sur les écoles libres et proposa à Delaporte de demander au chanoine Desgranges de faire une démarche auprès des supérieurs d'Ordres<sup>704</sup>. Raymond adressa *Enseigner le breton, exigence bretonne* aux inspecteurs diocésains de l'enseignement libre de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, ainsi qu'aux supérieurs des grands et petits séminaires. Enfin, en avril 1939, Fouéré demanda à ses amis de multiplier les cours de breton, à l'instar de ce qui se faisait à Plougrescant, où l'inspecteur d'Académie de Saint-Brieuc avait autorisé un cours spécial. Face à la mauvaise volonté du gouvernement, c'était désormais dans ce sens que devait s'effectuer le travail d'ABES. Fouéré constatait son échec. En étendant ses ramifications sur tout ce qui l'intéressait, il croyait réunir. En fait, il s'éparpillait.

Le XXI<sup>e</sup> congrès national de l'UF se tint en mai 1937 à Aix-les-Bains. Contrairement aux discours fleuves auxquels il était accoutumé jusque là, Fouéré y donna ce qui s'apparente à un plan détaillé, un florilège de slogans et de mots d'ordres. Le manque de temps avait peut-être forcé la concision du propos, mais le ton, net, ferme et parfois brutal, trahissait un changement d'attitude qui mérite d'être souligné, même s'il ne constitue pas pour autant une rupture. En effet, le secrétaire du commissariat à la jeunesse de l'UF y rouvrait le catalogue des thèmes qu'il avait déjà servis les années précédentes : désarroi de la jeunesse, échec des aînés, désordres économiques et politiques, révolution et union nécessaires, recherche morale et spirituelle, rejet de la droite et de la gauche, antimatérialisme et recherche d'un idéal, fédéralisme, impératif du plan. Fouéré y ajouta une brève étude des politiques de la jeunesse dans les pays démocratiques – forcément arriérés –, ainsi qu'en Italie, Allemagne et Russie, « pays autoritaires » auquel une brève critique fut timidement adressée sur la place prépondérante qu'y tenait la contrainte. Aussi concevait-il pour la France une troisième voie, qu'il exprima ainsi : « Aucune doctrine ou idéologie ne devra être imposée. Respect absolu et reconnaissance de toutes les diversités. Elle<sup>705</sup> ne devra pas être destinée à servir l'État, un régime politique ou un parti, mais la collectivité nationale dans son ensemble. Elle devra assurer le développement maximum et libre de la personnalité de chacun »<sup>706</sup>. Cette déclaration de principe

703 Anonyme, « En Bretagne », *Breiz Atao*, n°334, 30 juillet 1939, p. 3.

704 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 17 juin 1939.

705 La jeunesse.

706 Fouéré, « Jeunesses en France et dans le Monde », *XXI<sup>e</sup> congrès national*, plaquette n°2, Union Fédérale, 1937, p. 51-53.

avait l'avantage du flou ; elle lui permettait de ne pas avoir à réclamer d'autre politique de l'État que son rajeunissement. Ce sont, approximativement, ces mêmes idées que Fouéré plaça dans la description de la Bretagne médiévale qu'il fit lors de son discours à l'inauguration du mémorial du débarquement de Jean IV. Elle n'avait été que démocratie, générosité, désintéressement ; surtout, elle avait conçu une société sans classes unie derrière son chef, garant de ses libertés<sup>707</sup>.

Dans son rapport au XXI<sup>e</sup> congrès, en revanche, même si aucun programme n'était défini, les principes de base en matière économique et sociale étaient fort clairs : « Par opposition à la routine les éléments jeunes font prévaloir en matière économique l'esprit d'entreprise et d'aventure souvent nécessaires au développement économique : exploitation de nouvelles richesses, adoption de méthodes de travail plus rationnelles (travail ouvrier et travail agricole), exemple des pays neufs »<sup>708</sup>. Fouéré, on le sait, était lecteur de *Stur*. Parcourant « Les bases idéologiques d'une Révolution Nationale », de Mordrel, il y souligna, entre autres, cette affirmation : « Nous concevons la vie comme une conquête permanente et non comme un renoncement, la société comme une confraternité et non comme une pyramide »<sup>709</sup>. L'influence mordrellienne, combinée à ses expériences précédentes, le conduisit à intensifier ses contacts avec l'étranger.

À la fin de l'année 1937, après avoir livré un ultime article à *Breiz Atao*<sup>710</sup>, Fouéré remplaça Yves Delaporte, désormais *persona non grata* à la rédaction de *Peuples et Frontières*. Avec l'abbé Gantois pour la Flandre, Hermann Bickler pour l'Alsace, il représenta l'un des pôles du trio sur lequel reposait la revue<sup>711</sup>. Des représentants d'autres mouvements nationalistes européens participaient de temps à autre, mais, faute de contributeurs réguliers, c'est Fouéré qui fournissait le gros de la copie, usant de pseudonymes dont il devint incapable de tous s'en rappeler<sup>712</sup>. Ainsi pouvait-il être van Huffel, F. Fraggiani, H. Muller ou J. Irigoyen : un tour d'Europe à lui tout seul. Cela permettait au Yann Fouéré d'*ABES* de ne pas se dévoiler et de continuer à argumenter sur la neutralité de sa société, d'autant qu'il ne pouvait échapper à personne que *Peuples et Frontières*, imprimée par Debauvais, était liée à *Breiz Atao*, qui en faisait sa vitrine à l'étranger. Ainsi retrouvait-on dans la revue la plupart des thèmes qui alimentaient les colonnes de *Breiz Atao* à cette époque : l'enseignement du breton, les barbouillages et les procès. Sans doute les masques dont se parait

---

707 « Discours de M. Y. Fouéré. Délégué de la Fédération des Sociétés Bretonnes de Paris », *Dinard-Côte d'Émeraude*, 20 août 1937.

708 Fouéré, « Jeunesses en France et dans le Monde », *XXI<sup>e</sup> congrès national*, plaquette n°2, Union Fédérale, 1937, p. 51-53.

709 A. Calvez, « Les bases idéologiques d'une révolution nationale », *Stur*, n°1-2, 1er juillet-1er octobre 1934, p. 35-51.

710 Bleo-Gwenn, « Le breton, seule langue cultivée d'Europe non enseignée ! », *Breiz Atao*, n°290, 28 novembre 1937, p. 1-2.

711 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 128.

712 *Ibid.*, p. 127.

Fouéré étaient-ils nécessaires, au regard des objectifs de la revue.

Depuis le départ d'Yves Delaporte, *Peuples et Frontières* était dirigée par Fred Moysse. Né en 1908 à Gentilly, dans l'Oise, de parents nantais, Auguste Frédéric Moysse<sup>713</sup> était arrivé en 1930 en Belgique, où il fut employé au secrétariat permanent du Salon de l'Alimentation, à Bruxelles<sup>714</sup>. Dès 1932, il commença à visiter régulièrement l'Allemagne, où son frère était étudiant. L'année suivante, à la faveur d'un voyage en Bretagne, il rencontra les chefs du PNB et devint vite un militant très actif du parti : il fut le lien avec les milieux autonomistes flamands, ainsi qu'avec la *Gaelic League* et les nationalistes écossais et irlandais<sup>715</sup>. En 1936, il fut chargé de la rédaction de *Peuples et Frontières*. Du fait de son emploi et aussi par goût, il fut amené à beaucoup voyager aux Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne et en France. Autant dire qu'il constituait à lui seul une plaque tournante entre les mouvements nationalistes du nord de l'Europe et l'Allemagne nazie. Est-ce de sa propre initiative qu'il créa en mai 1939 une météorique feuille baptisée *Avel Gornog*, en français « Vent d'Ouest » ? Sur neuf pages, *Avel Gornog* constituait une sorte de banque d'informations librement exploitables, à destination des Pays-Bas. On y trouvait une rapide présentation des peuples celtes, issus de la race aryenne et dont les représentants les plus purs se trouvaient à l'ouest de l'Europe ; des nouvelles du combat breton ; des brèves concernant l'Écosse, l'Irlande et le Pays de Galles ; un aperçu des revues bretonnes. Moysse avait une certaine pratique du journalisme : depuis deux ans déjà, il était en relation avec Tevenar, qui, on s'en souvient, fonda *Peuples et Frontières* avec Mordrel<sup>716</sup> et travaillait à cette revue. Il n'est donc pas étonnant de la trouver dans la liste que dressa Mordrel des actions concertées entre la Bretagne et l'Allemagne<sup>717</sup>.

On ne compte que soixante-douze noms sur la liste des abonnés de *Peuples et Frontières*, principalement des militants bretons, quelques proches du mouvement comme Gantois ou Thomasset, une petite vingtaine de Néerlandais, Belges et Allemands<sup>718</sup>. En revanche, le service régulier de la revue est fait à de nombreux organes de presse et correspondants. Plus de quatre-cents exemplaires sont adressés à diverses personnalités, principalement groupées dans les pays du nord et de l'est de l'Europe. La Bretagne constitue évidemment un gros contingent d'envois : outre quelques militants, on note les députés et les bibliothèques municipales. Mais elle est devancée par

---

713 Je remercie Yola Moysse de m'avoir communiqué la lettre de motivation qu'écrivit son père dans le cadre de sa procédure de naturalisation allemande en 1964, qui constitue une courte autobiographie.

714 Archives Générales du Royaume Belge, Auguste Frédéric (Fred) MOYSE, dossier no. 1660960 de l'Office des Étrangers. Je remercie Étienne Verhoeyen pour cette référence.

715 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier, 30 janvier 1946*.

716 *Id.*

717 Fonds Mordrel, OM8 M198, Notes concernant la chronologie du mouvement breton.

718 Archives du SHD, 7NN 2589. Renseignements sur activités du mouvement autonomiste breton. Fiches sur sympathisants autonomistes, exemplaires du journal "L'heure bretonne" (février 1940-octobre 1941). Liste de Belges et Hollandais (affiliés, correspondants ou sympathisants) en relations avec le mouvement autonomiste breton.

la Belgique, où Grammens et Severen notamment reçoivent la revue, et l'Allemagne, qui totalise plus de soixante destinataires, dont Abetz, ou encore Erich Mengel, membre du *VDA*<sup>719</sup>. Ce dernier est spécialiste de la recherche sur les minorités d'origine germanique à l'ouest du *Reich*<sup>720</sup> ; à lui seul, il reçoit vingt exemplaires. La France, hors Bretagne et Alsace, représente une quarantaine d'exemplaires, essentiellement envoyés aux bibliothèques, aux ambassades étrangères et à quelques organes de presse comme *La Flèche*, *Esprit*, *Temps Présents*. La Suisse et les Pays-Bas sont chacun destinataires d'une trentaine d'exemplaires. L'Alsace, où l'on retrouve Roos, Pinck, Bickler et Dahlet viennent ensuite, suivie de l'Écosse.

D'autres pays, comme les États-Unis, l'Afrique du Sud, les Indes, sont concernés car on y trouve des représentants de la SDN, mais uniquement par des envois marginaux. De façon évidente, l'existence même et la diffusion de *Peuples et Frontières* participent de la politique européenne de l'Allemagne, telle qu'elle est définie dans l'entre-deux-guerres, à savoir une Europe sous hégémonie nordique qu'elle aurait dominée et une *Mitteleuropa* réorganisée par le règlement du sort des nationalités dans l'optique d'une restauration de la grandeur germanique<sup>721</sup>.

De fait, l'Europe centrale constitue un dernier poste important du service de presse de *Peuples et Frontières*. Une trentaine d'exemplaires sont envoyés en Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Pologne, Yougoslavie et, surtout, en Hongrie. L'Europe centrale est une des marottes de Yann Fouéré. En 1935, on s'en rappelle, il se rendit en Roumanie dans le cadre d'un voyage organisé par la FIDAC. Dès 1936, il connaissait André Tamas, Secrétaire du Bureau minoritaire hongrois et représentant de la ligue révisionniste hongroise à Genève, qui organisa sa venue à Budapest en septembre 1937. Ces projets n'aboutiront pas, pas plus que le voyage qu'il projeta en Bulgarie, à l'instigation du président du département des affaires étrangères de l'Organisation des Jeunes auprès de l'Union Bulgare « *Otetz Païssy* », Christo Dimov-Bogoev<sup>722</sup>, à qui pourtant il fournit deux articles portant sur « la lutte des minorités pour leurs droits élémentaires, confirmés par les traités de paix et négligés par ces derniers »<sup>723</sup>. Tamas mit enfin Fouéré en contact avec Aldo Dami, contributeur régulier de la revue *Esprit* et occasionnellement de *Plans*, qui s'intéressait beaucoup

719 *Völksbund für das Deuchstum im Ausland*, organisation pangermanique la plus importante d'Allemagne pendant l'entre-deux-guerres, dotée d'un budget énorme, elle compte des centaines de milliers de membres et publie diverses revues. OLIVIER L. et J. PRIEUR, *Nos ancêtres les Germains*, op. cit., p. 273, note 26.

720 *Ibid.*, p. 191.

721 ELVERT J., « Plans allemands d'entre les deux guerres mondiales pour la Mitteleuropa », dans BUSSIÈRE E., DUMOULIN M. et S. SCHIRMANN (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001-2002, p. 30-38.

722 Personnage fantasque que décrit Fouéré dans ses mémoires. Pour lui, les attentats de *Gwenn ha Du* relevaient de la farce. Un véritable terrorisme aurait constitué à assassiner les préfets bretons dans leur lit. FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 131-132. Mordrel l'a également connu dans les années 1950 en Argentine. Ce « Cagliostro », selon les termes mêmes de Mordrel, avait un talent particulier pour embobiner les gens. Par exemple, il soumettait à son pendule les lettres que Mordrel lui soumettait.

723 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre de l'Union Bulgare « *Otetz Païssy* » à Yann Fouéré, 12 octobre 1936.

aux minorités hongroises et bulgares. Enfin, Fouéré parvint à établir une correspondance avec le Tchecoslovaque Borsody, docteur en droit, qui lui affirma : « Vous êtes, vraiment, un spécialiste excellent de la question des nationalités centre-européennes »<sup>724</sup>. Par là, Borsody réagissait aux articles que Fouéré venait de donner aux *Cahiers de l'UF*<sup>725</sup> et à la *Nouvelle revue de Hongrie*<sup>726</sup>.

Au sein des « relèves » françaises, la cause hongroise fut souvent perçue comme une projection extérieure de leur propre situation<sup>727</sup>. L'aspiration des uns à remettre le système en cause, et notamment l'idée de nation, faisait écho au désir des autres de réviser les traités, en particulier celui du Trianon, qui, en 1920, avait redessiné les frontières d'Europe centrale, suite au démembrement de l'Empire Austro-Hongrois. De chaque côté on aspirait à un avenir différent : pour les Hongrois, la révision du traité du Trianon était la condition de projets qui dépassaient largement le cadre national ; il ne s'agissait rien moins que de sauver la culture universelle, ou encore de défendre l'Occident<sup>728</sup>. Ainsi, dès la fin des années 1920, René Dupuis, de *L'Ordre Nouveau* et Philippe Lamour, de *Plans*, contribuaient-ils régulièrement à la *Revue de Hongrie*, qui allait bientôt devenir la *Nouvelle revue de Hongrie*. Aldo Dami le faisait également ; il s'y élevait contre les Traités et proposait des solutions concernant la Tchecoslovaquie<sup>729</sup>. En mai 1936, de sa propre initiative, mais pour le PNB, Fred Moyses adressa de Bruxelles un texte intitulé « La lutte pour l'indépendance des Bretons » au journal hongrois *Magyar Hirlap*. À la rédaction du journal, il expliqua sa démarche ainsi : « Considérant les grandes sympathies qui existent entre la nation hongroise et le peuple breton, tous deux victimes des mêmes injustices et de l'impérialisme des grandes puissances, j'ai pensé que ces documents vous intéresseraient »<sup>730</sup>.

Yann Fouéré ne disait pas autre chose, constatant « l'immense révision des valeurs qui caractérise le monde moderne »<sup>731</sup>. Aussi tâcha-t-il de faire admettre à André Tamas que la question bretonne avait autant de légitimité que les revendications des minorités d'Europe centrale. Avec lui, il projeta une rencontre avec les dirigeants de *Stur* – sur laquelle Tamas ne tarissait pas d'éloges – et ceux de *Peuples et Frontières*<sup>732</sup>. L'idée, que tous deux avait mûrie, était de mettre sur pieds une

---

724 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre du Dr. Borsody à Yann Fouéré, 29 mai 1938.

725 Yann Fouéré, « La politique roumaine à l'égard des minorités », *Cahier de l'Union Fédérale des Combattants*, n°142, 10 avril 1938, p. 9 ; « La fin des traités », *Cahier de l'Union Fédérale des Combattants*, n°142, 20 mai 1938, p. 15.

726 Yann Fouéré, « Les partis politiques en Tchecoslovaquie », *Nouvelle revue de Hongrie*, n°5, mai 1938, p. 475-484. Sur cette revue, voir MONTEDY DE H., *La Nouvelle revue de Hongrie et ses amis français (1932-44)*, Lyon, Thèse de Doctorat en Histoire religieuse, politique et culturelle, Université de Lyon 3, 2009 et ROY C. et T. KELLER, *Alexandre Marc et la jeune Europe (1904-1934)*, op. cit., p. 180-181.

727 MONTEDY DE H., *La Nouvelle revue de Hongrie et ses amis français (1932-44)*, op. cit.

728 Id.

729 Aldo Dami, « Sur la mort des traités », *Esprit*, n°34, 1<sup>er</sup> juillet 1935, p. 501-549 ; « À la recherche de la Tchecoslovaquie », *Esprit*, n°69, 1<sup>er</sup> juin 1938, p. 363-400.

730 AN, 20030297 art. 9, note du commissaire Chenevier, 30 juin 1936.

731 Yann Kerberio, « États, Nationalités, Minorités », *Peuples et Frontières*, n°9, 15 février 1938, p. 210-212.

732 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre de Yann Fouéré à André Tamas, 27 septembre 1937. Les



conférence internationale de la jeunesse minoritaire<sup>733</sup>. Fouéré en fit la promotion dans un article de *Peuples et Frontières*, qui fut repris dans *Voix des Peuples*, organe du Bureau Central des Minorités. Il constatait que le CNE, qui ne reconnaissait que les pays issus des traités, ne faisait finalement aucun cas des minorités. Pour lui, cette institution tenait davantage d'« un congrès d'archéologie que d'une assemblée réelle des peuples minoritaires »<sup>734</sup>. En quelque sorte, il transposait à l'Europe les critiques formulées par Mordrel au sujet des congrès interceltiques. Si *Peuples et Frontières* et *Voix des Peuples* avaient un rôle indispensable, ajoutait Fouéré, elles n'avaient pas l'impact d'un organisme « qui conduirait sur un plan plus général l'action commune de toutes les minorités »<sup>735</sup>. Aussi proposait-il d'appliquer aux minorités européennes les principes qui l'avaient conduit à créer *ABES*, dont les résultats, pourtant, appelaient à davantage de circonspection. Il s'agissait de suppléer les carences de la SDN par la création d'« un organisme central qui aurait pour tâche de rassembler les initiatives, de coordonner les efforts et de créer entre toutes les minorités un solide lien de fait »<sup>736</sup>. Une fois encore, Fouéré se projetait au centre du réseau, tout en prétendant obéir à des impératifs supérieurs. « Notre cause est assez universelle pour que nous la poursuivions jusqu'au bout »<sup>737</sup>, écrivit-il. S'il était parfois mû par l'ambition, son intérêt pour les problèmes des autres minorités n'en était pas moins sincère, encore qu'il ne fût pas totalement désintéressé. Il avait bien compris qu'en plaidant la cause d'autres peuples, il se battait également pour celle de la Bretagne<sup>738</sup>, c'est-à-dire la sienne. Dénoncer les traités, donc le découpage de l'Europe tel qu'il avait été fait après guerre, c'était réclamer une redéfinition globale des frontières, y compris en France.

Le racisme ne semble pas avoir été une préoccupation de Fouéré à la fin des années trente. Il a évidemment reçu de Gantois *Le règne de la race*, l'ouvrage est encore aujourd'hui dans sa bibliothèque mais ses pages n'ont pas été découpées. Lorsqu'il aborde, rarement, la question, il s'en tient à une conception non anthropologique de la race, préférant y voir une communauté de culture, d'esprit, de tradition<sup>739</sup>. Au printemps 1938, peut-être sensibilisé par son idylle contrariée avec une jeune juive<sup>740</sup>, il réagit même vivement à la politique antisémite menée par le gouvernement de Bucarest, comme il s'élève contre l'oppression des minorités hongroises, allemandes, russes, turques, bulgares en Roumanie<sup>741</sup>. Il n'est pas plus indulgent pour la Tchécoslovaquie, dont il fait

---

relations entre les deux hommes semblent avoir cessé avant qu'elles ne puissent avoir lieu.

733 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre de Yann Fouéré à Christo Dimov-Bogoev, 15 septembre 1937.

734 Yann Kerberio, « Pour une action commune des minorités », *Peuples et Frontières*, n°11, 15 avril 1938, p. 262-264 et Georges Kerberio, « Pour une action commune des minorités », *Voix des Peuples*, n°4, 15 mai 1938, p. 247-251.

735 *Id.*

736 *Id.*

737 *Id.*

738 *Id.*

739 Yann Kerberio, « États, Nationalités, Minorités », *Peuples et Frontières*, n°9, 15 février 1938, p. 210-212.

740 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, p. 117.

741 Yann Fouéré, « La politique roumaine à l'égard des minorités », *Cahier de l'Union Fédérale des Combattants*,

l'exemple tragique des erreurs issues du traité de Versailles et une illustration de l'absurdité de l'État centralisé<sup>742</sup>. Présentant les différents partis politiques de « l'une des plus étranges mosaïques de races et de nationalités »<sup>743</sup> d'Europe centrale, il légitime les revendications allemandes et hongroises, puis défend l'idée d'un État fédéral tchécoslovaque. En fait, Fouéré, comme Aldo Dami ou André Tamas, demande la révision des traités, dont il proclame la faillite, quelques semaines après l'*Anschluss*. « La politique internationale suivie par la France depuis la fin de la guerre s'est lamentablement effondrée »<sup>744</sup>, affirme-t-il. S'il constate « la dévorante activité des deux pays totalitaires qui constituent l'axe Rome-Berlin »<sup>745</sup>, il pointe surtout la « criminelle inconscience » de ceux qui ont démembré l'Empire Austro-hongrois et favorisé des « irrédentismes impossibles à calmer »<sup>746</sup>. C'est la France et ses alliés Roumains et Yougoslaves qui sont ici visés. Or, du fait même des liens qui unissaient les anciens combattants de ces trois pays, cet article, paru dans *Les cahiers de l'UF*, eut un certain retentissement : les Roumains refusent de se faire représenter au congrès de l'UF qui se tient à Nice en juin 1938, de même que les Tchécoslovaques, sauf deux ou trois d'entre eux, qu'Henri Pichot, à force de télégrammes, est parvenu à convaincre<sup>747</sup>. D'autre part, cet article et l'intervention des jeunes au congrès ont témoigné des dissensions qui existaient entre jeunes et anciens de l'UF quant à leurs perceptions respectives de la politique extérieure. « Ce qu'il y a de certain, écrit Fouéré à André Tamas, c'est que maintenant mon nom est mis à l'index en TCHECOSLOVAQUIE et en ROUMANIE. Ils seraient sans doute, bien plus furieux encore s'ils savaient que je m'occupe aussi de "PEUPLES ET FRONTIERES" »<sup>748</sup>. Six mois plus tôt, il notait ces quelques lignes :

« Je sais que par mon action je suis en train de semer quelques nouveaux germes de trouble et de désunion dans cette pauvre Europe désorganisée où ils sont déjà si nombreux... Mais demain il y aura place en elle pour des peuples réveillés, des peuples qui auront su vivre et espérer pendant des siècles et des années repliés sur eux-même et souffrants. Le peuple est un peu comme les individus : ils ne sont grands que quand ils se livrent un jour à des actes de folie après avoir trop longtemps souffert ; ils ne sont grands que quand ils ont vécu longtemps dans le malheur... Béni soit le malheur de mon peuple !

Il y a aussi des peuples qui disparaîtront. Ce sont ceux qui pourrissaient petit à petit sur eux même pour avoir trop bien vécu, ceux pour qui seules comptent les satisfactions matérielles,

---

n°142, 10 avril 1938, p. 9. Article également publié dans *La République de l'Indre*.

742 Yann Kerberio, « La leçon de la Tchécoslovaquie », *Peuples et Frontières*, n°12, 15 mai 1938, p. 290-292.

743 Yann Fouéré, « Les partis politiques en Tchécoslovaquie », *Nouvelle revue de Hongrie*, n°5, mai 1938, p. 475-484.

744 Yann Fouéré, « La fin des traités », *Cahier de l'Union Fédérale des Combattants*, n°142, 20 mai 1938, p. 15. Article également publié dans *Le Département*, et *L'Union Libérale*.

745 *Id.*

746 *Id.*

747 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre de Yann Fouéré à André Tamas, juin 1938.

748 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à André Tamas, juin 1938. C'est l'auteur qui souligne.

ceux qui ne savent plus ce que c'est que l'idéal, le sacrifice et la grandeur »<sup>749</sup>.

On se souvient comment, presque dix ans avant cela, empêtré dans ses démêlés sentimentaux, il se réjouissait sur le même ton d'avoir semé les germes de la révolution dans les âmes de jeunes bourgeoises<sup>750</sup>. En 1938 ses objectifs n'avaient pas varié, mais ils se déployaient désormais à l'échelle d'un continent, divisé entre les pays usés, dont la France, et les pays jeunes et dynamiques, dont on sait, depuis son intervention au congrès d'Aix-les-Bains, qu'il s'agissait de l'Italie, la Russie, l'Allemagne et bientôt, espérait-il, la Bretagne. C'est peut-être l'ampleur de la tâche qui lui inspira ce commentaire accablé : « Mon Dieu plaignez-moi de ma peine, mon dieu car j'ai le cœur souffrant et las. Je suis humble et petit sur la terre et je sais que rien n'est à la mesure de mon rêve »<sup>751</sup>. Mais tout le monde, y compris parmi ceux en qui il plaçait ses espoirs, ne semblait pas partager ce rêve. L'article qu'il donne en juillet 1938 à *Voix des Peuples* sur le procès des nationalistes bretons à Rennes était accompagné de l'avertissement suivant : « Nous publions volontiers l'article que M. Jean Cam a eu l'obligeance de nous soumettre, mais nous continuons de penser que s'il se pose une question bretonne, elle est loin d'avoir le tragique du véritable problème minoritaire, tel qu'il existe en Europe centrale et orientale. Ce n'est donc qu'à titre documentaire que nous insérons l'article de M. Jean Cam »<sup>752</sup>. Fouéré n'y publia plus. Privé de cet allié à l'est, Fouéré dut se rabattre sur les *Cahiers de l'UF et Peuples et Frontières*.

Survint Munich. Au plus fort de la crise, Fouéré affirma que l'idéologie jacobine et centralisatrice, née en France et appliquée à la Tchécoslovaquie, menaçait de provoquer une guerre et serait responsable de la mort de la civilisation occidentale. Il fallait lutter pour la paix et la liberté, menacées par les traités qu'avait imposés la France<sup>753</sup>. Son discours était en fait celui qu'on tenait aussi à *Breiz Atao* et dans nombre d'organes de la droite pacifiste. Il conditionna également sa perception du second congrès mondial de la jeunesse, qui se tint à New-York. Il y déplora l'absence de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon tout en l'excusant : pourquoi, après tout, avait-on invité l'Éthiopie, l'Autriche et la Corée ? s'interrogea-t-il<sup>754</sup>. Il déplora également l'antifascisme du congrès, alors que la défense de la paix nécessitait la mise en veilleuse des idéologies. Fouéré y vit l'action de « forces occultes »<sup>755</sup>, qui faisaient œuvre de guerre. Ces forces occultes, c'était l'extrême-gauche, dont il souligna l'importance croissante, notamment dans la délégation française qu'il vice-

---

749 IDBE, carton « Archives personnelles années 1920 », note du 27 décembre 37.

750 « Ah ! Yannick le grain que tu as semé commence à germer réjouis toi ! Tu as versé la semence de révolte le principe premier de la révolution. Et le vent commence à souffler dans les âmes : il fera des ravages bientôt ». Voir plus haut, chapitre VII.

751 IDBE, carton « Archives personnelles années 1920 », note du 15 mars 1938.

752 « Note de la rédaction », *Voix des Peuples*, n°6, 15 juillet 1938, p. 353-356.

753 Yann Kerberio, « L'évolution du problème Tchécoslovaque et son influence sur le régime général des minorités », *Peuples et Frontières*, n°16, 15 septembre 1938, p. 386-388.

754 Yann Fouéré, « Leçons du deuxième Congrès mondial de la Jeunesse », *Notre France*, octobre 1938, p. 5.

755 *Id.*

présidait. « La défense de la paix doit être portée sur un terrain supérieur, écrivit-il, fidèle aux principes de l'UF<sup>756</sup>. Peu importe le régime intérieur des différents États »<sup>757</sup>. Fouéré était sur le bateau du retour lorsqu'il apprit la signature des accords de Munich qu'il jugea réalistes, y voyant même la promesse d'une aube nouvelle. Pour lui, la conférence n'avait été « qu'un épisode d'une révision territoriale qui s'impose plus que jamais ; elle peut justement être le point de départ d'une reconstruction totale de l'Europe sur de nouveaux principes »<sup>758</sup>. Au début de l'année 1939 encore, après pourtant que la Pologne et la Hongrie eurent aussi pris leur part du gâteau tchécoslovaque et que la Ruthénie subcarpathique fut devenue autonome, il écrivit : « L'Anschluss et la rectification des frontières de la Tchécoslovaquie sont un premier pas vers la construction d'un nouvel ordre européen plus conforme aux véritables droits des nationalités »<sup>759</sup>. Ce nouvel ordre européen, était en fait imposé par l'Allemagne. Aussi, lorsqu'Hitler décida en mars 1939 de violer les accords signés six mois plus tôt en envahissant la Bohême et la Moravie pour y établir un protectorat et tandis que naissait avec sa bénédiction la république slovaque, Fouéré, sûrement poussé par Henri Pichot, ajouta sa signature aux cinq autres qui adressèrent un « message aux chefs des jeunesses allemandes et italiennes »<sup>760</sup>. Le groupe y affichait encore son pacifisme – à cette époque, Fouéré aidait son ami Jean Dupuy au secrétariat de la Société des Amis d'Aristide Briand<sup>761</sup> –, affirma que l'Allemagne et l'Italie avaient trahi et en appela à la raison. Mais il s'agissait là d'un texte de circonstance, dicté par l'UF dont la position était alors de ne pas se soumettre à l'Allemagne<sup>762</sup>. En cela, il n'engageait vraiment pas la responsabilité de Fouéré et ne reflétait pas l'analyse qu'il faisait de la situation. Car il clama à qui voulut bien le lire : « Du pire peut parfois sortir le meilleur »<sup>763</sup>. Le pire, c'était les traités d'après-guerre ; le meilleur, c'était la politique de fédéralisation menée par le *Reich* en Europe centrale. En donnant son autonomie à la Bohême tout en l'annexant, l'Allemagne contrait les intérêts économiques, politiques et militaires de la France et de l'Angleterre. Fouéré resta certes prudent vis à vis de Hitler, mais s'il respectait l'autonomie, pensa-t-il, son action serait une œuvre durable et féconde<sup>764</sup>.

De tels arguments tiennent de l'aveuglement. Le mois précédent, évoquant l'action de Franco contre la langue basque, l'italianisation de la vallée d'Aoste francophone, l'oppression de la langue

756 MOREAU TRICHET C., *Henri Pichot et l'Allemagne de 1930 à 1945, op. cit.*, p. 173.

757 Yann Fouéré, « Après le deuxième congrès mondial de la jeunesse », *Cahier de l'Union Fédérale des Combattants*, 20 décembre 1938, p. 7.

758 Yann Kerberio, « L'Europe sera-t-elle reconstruite », *Peuples et Frontières*, n°17, 15 octobre 1938, p. 410-412.

759 G. Marion, « La Nouvelle Tchécoslovaquie », *Peuples et Frontières*, n°21, 15 février 1939, p. 50-52.

760 Yann Fouéré et divers, « Un message des Jeunesses françaises aux chefs des Jeunesses allemande et italienne », *Le Petit Parisien*, 21 mars 1939.

761 Activité qui consistait essentiellement au bon déroulement du banquet mensuel à l'Hôtel Crillon et à étoffer son carnet d'adresses FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite, op. cit.*, p. 106.

762 MOREAU TRICHET C., *Henri Pichot et l'Allemagne de 1930 à 1945, op. cit.*, p. 126.

763 Jean Cam, « Du pire peut parfois sortir le meilleur », *Peuples et Frontières*, n°23, 15 avril 1939, p. 82-85.

764 *Id.*

bretonne par la France, Fouéré opposait esprit latin et esprit nordique. Il mettait en évidence une conception jacobine et centralisatrice de l'État, idéologie périmée, « véritable encouragement à la violence », contrairement à ce qu'il constatait en Angleterre, en Allemagne ou dans les pays scandinaves<sup>765</sup>. Car les succès du *Reich* forçaient l'admiration de Fouéré. Interrogés par les services de police en 1939, ses concierges racontèrent qu'il avait chez lui un portrait d'Hitler : « dans sa vie intime, il ne cessait de faire l'apologie du Führer, ne comprenant que lui, ne voyant que par lui »<sup>766</sup>. Faisant une étude de « l'extraordinaire relèvement économique et social de l'Allemagne »<sup>767</sup>, s'il relevait certes que le nazisme avait imposé aux individus « de multiples sacrifices » sur lesquels il jetait un voile pudique, il constata également qu'Hitler avait donné à son peuple d'importantes compensations dans le domaine social. Certes, son industrie était tout entière vouée à la guerre, mais ce « coup de fouet donné à la production avait eu des conséquences heureuses dans la situation économique et sociale de la nation »<sup>768</sup>. Et d'énumérer la multiplication des voitures, des routes et des nouveaux logements, le relèvement des finances publiques, les congés payés, les programmes d'éducation populaire, la baisse du chômage : toute une série de faits qui mettaient en évidence le déclin d'une France ravagée par les désordres sociaux, la dévaluation monétaire, une faible production et une démographie dérégulée. Ce déclin français fut d'ailleurs un des thèmes qu'il développa à Radio-Luxemburg, où il fut invité à parler au nom des jeunes de l'UF le 20 octobre 1938. Face aux autres pays européens qui avaient fait leur révolution, Fouéré en appela à la mise en place de « pouvoirs exceptionnels »<sup>769</sup> et évoqua la « discipline nécessaire ». Se plaçant au dessus des partis, il appela à l'union dans l'action et, logiquement, à se rallier au programme d'Henri Pichot, qui demandait notamment la mise en congé immédiate du Parlement<sup>770</sup>.

La teneur de ces articles, notamment de ceux qu'il publia dans *Peuples et Frontières*, suffit à alarmer les services de police. Dès février 1939, une note secrète établie sur la revue stipula : « Cette brochure, éditée en France, est répandue, à titre gracieux, dans le monde de la presse néerlandaise et notamment parmi les Hollandais membres du mouvement pan-néerlandais et francophobe "Algemeen Nederlandsch Verbond". Elle est de nature à nuire énormément aux œuvres de propagande française aux Pays-Bas »<sup>771</sup>. La note était accompagnée de l'article que Fouéré avait

765 Jean Cam, « De quelques folies politiques », *Peuples et Frontières*, n°22, 15 mars 1939, p. 58-60.

766 Archives de la Préfecture de Police de Paris, 1 W 0158, dossier n°39203, rapport du 21 octobre 1939.

767 Yann Fouéré, « Le relèvement économique et social de l'Allemagne », *Cahier de l'Union Fédérale des Combattants*, 10 octobre 1938. Article également publié dans *L'Union Libérale* du 20 août 1938, et *Le Combattant du Pas de Calais*.

768 *Id.*

769 Yann Fouéré, « Les jeunes de l'U.F. et de l'U.N.C. associent les jeunes générations à l'action de leurs aînés », *Notre France*, décembre 1938.

770 *Id.* En octobre 1938, Pichot demanda la création d'un gouvernement de salut national et de salut public : MOREAU TRICHET C., *Henri Pichot et l'Allemagne de 1930 à 1945, op. cit.*, p. 227.

771 Archives de SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Note du 16 février 1939. C'est l'auteur qui souligne.



signé sous le nom de Jean Cam et intitulé « Décadence de la nation française »<sup>772</sup>. Il y décrivait un pays incapable de s'adapter aux problèmes de l'Europe d'après-guerre, ce dont témoignait son incapacité à prendre en compte les problèmes de minorités, une France démissionnaire devant son idéal de liberté : « En demeurant muette en face des problèmes nouveaux, elle reste à l'écart de la grande révolution spirituelle, politique et morale qui transforme sous nos yeux les conditions de la vie des peuples et les principes de leurs gouvernements »<sup>773</sup>. Au mois de mai, la revue fit l'objet d'une enquête plus approfondie, mais c'était Marcel Guieysse, chez qui la revue était domiciliée, qui intéressait la police : le dénommé « Jean Cam » de l'article séditieux ne fut pas identifié<sup>774</sup>. Désormais la presse nationaliste bretonne était dans le collimateur de la justice.

### *Ronds dans l'eau*

Début février 1939, Debauvais et Mordrel sont à nouveau jugés, lors d'un procès en appel. Le verdict de décembre est confirmé. On chante le *Bro goz* à la fin de l'audience, des échauffourées ont lieu avec la police, les coupables introduisent un pourvoi en cassation. Dans *Breiz Atao*, Mordrel proteste et affirme que la justice a insulté l'idéal républicain français. Il lui semble que désormais la France relève d'un régime fasciste ou hitlérien, mais sans en avoir la franchise<sup>775</sup>. Deux semaines plus tard, le 27 février, en représailles, *Gwenn ha Du* s'en prend de nouveau à la préfecture de Quimper. Le discours de *Breiz Atao* reste le même : les vrais responsables sont à Paris. Le communiqué bilingue de *Gwenn ha Du* chante un refrain connu : on réagit à la répression, on veut l'enseignement du breton<sup>776</sup>. Les militants s'enferment dans leur mystique guerrière tout en vivant dans une position d'assiégés, ce qui comporte une part de vérité. L'intérêt inquisiteur de la police et de la justice ne se portent d'ailleurs pas que sur le mouvement nationaliste breton : à l'été 1939, le rédacteur en chef du *Temps* et un collaborateur du *Figaro* sont arrêtés en raison de leurs accointances avec l'Allemagne nazie. Consignant l'événement dans l'éphéméride qui lui servit à la rédaction de ses mémoires, Mordrel note : « Rien pour nous ! »<sup>777</sup> Exclamation qui en dit long.

Dès mars 1939, un long rapport de dix-huit pages émis par l'Inspection Générale des Services de Police Administrative s'intéresse de près aux relations établies entre les nationalistes bretons et

---

772 Jean Cam, « Décadence de la nation française », *Peuples et Frontières*, n°20, 15 janvier 1939, p. 4-6.

773 *Id.*

774 Archives de SHD, 7NN 7NN 2801. Dossier sur les poursuites à l'encontre de Guieysse Marcel, autonomiste breton, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat (juin 1938-novembre 1939). Rapport de mai 1939.

775 Breiz Atao, « Une folle politique », *Breiz Atao*, n°323, 26 février 1939, p. 1 et 3.

776 Gwenn ha Du, Communiqué du 26 février 1939, *Breiz Atao*, n°324, 12 mars 1939, p. 4.

777 Fonds Mordrel, OM8 M197, Ephéméride du mouvement breton, 1919-1944.

l'Allemagne. Mordrel et *Stur* sont au coeur de l'investigation, dont le point de départ est la publication à Vienne, dans la *Correspondance Nationale Socialiste I.P.A.* du 4 octobre 1938, d'un compte rendu du congrès de Guingamp intitulé « le mouvement breton en marche ». On pouvait y lire : « Un million deux cent milles Bretons se défendent contre les mesures de force prises par le Gouvernement Central de Paris. Le mouvement breton est en marche. La force employée contre lui n'a réussi qu'à augmenter sa valeur combative. On retrouve dans les déclarations de ses dirigeants les idées qui occupent, à l'heure actuelle, tous les mouvements minoritaires et nationalitaires d'Europe »<sup>778</sup>. Si la fin en était exacte, le début de l'était pas, mais peu importe que les Allemands s'illusionnent sur l'importance véritable du mouvement, l'essentiel est qu'ils s'y intéressent. En cela, il y a danger. Aussi, l'enquête propose-t-elle une analyse relativement fine des numéros de *Stur* parus jusque-là. L'accélération de sa parution, en 1937, concomitante à la prussianisation de son discours, est jugée pour le moins troublante : la revue ne peut qu'obtenir des aides de l'Allemagne, ce ne sont pas ses cent-cinquante abonnés qui peuvent la faire vivre. Quelques articles sont plus particulièrement mis en évidence : « Racisme breton », « Nos deux bases, Irlande et Prusse », ainsi que les études sur Spengler. L'enquêteur appelle donc à s'intéresser vivement à la personnalité de Mordrel, « théoricien du mouvement autonomiste breton »<sup>779</sup> auquel on attribuait, par erreur, les pseudonymes de Yann Kerberio, Allbrogat et R. Kerhor, c'est à dire ceux de Fouéré, Lainé et Delaporte. À son insu, le policier témoignait de l'efficacité des noms de plumes, tout en soulignant la parenté d'idée qu'il pouvait y avoir entre ces différentes personnes. Le rapport souligna également les relations avec Wagner, Tevenar, les voyages de Debauvais, Péresse et Vissault en Allemagne et donna même la liste des destinataires étrangers de la revue, qui étaient en gros les mêmes que ceux qui recevaient *Peuples et Frontières*. Dans le climat international du début de l'année 1939, cela faisait beaucoup. On voulut alors frapper les têtes du mouvement.

On commença donc à scruter les colonnes de *Breiz Atao* pour voir si quelque information ne pouvait pas tomber sous le coup de la loi du 24 mai 1938 réprimant les atteintes à l'intégrité du territoire national. C'était bel et bien le cas, mais le procureur général de Rennes suggéra de ne pas attaquer trop tôt, sous peine d'apporter au mouvement une sympathie et une publicité mal venues. Autant regrouper les articles pour les sortir opportunément, en tout cas pas avant la sortie de prison de Debauvais<sup>780</sup>. On s'intéressa à *Peuples et Frontières*, compris à juste titre comme un organe destiné à « faire croire, à l'étranger, à des mouvements séparatistes consistants et sérieux »<sup>781</sup>. On

---

778 Cité dans AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 18 mars 1939.

779 *Id.*

780 AN, BB/18/7007, 2 BL 91, *Breiz Atao*, Parti National Breton, 1939. Rapports des 13 et 28 juin 1939.

781 *Ibid.* Rapports du 30 juin 1939.

scruta les colonnes de *Stur*, en se demandant s'il était possible d'ouvrir une information contre Mordrel, soupçonné d'être en relation avec des agents allemands qui financeraient sa propagande et dont les sentiments hostiles à la France seraient « sans portée à l'heure actuelle, mais dont le développement paraît avoir des conséquences nuisibles à l'unité nationale »<sup>782</sup>. Comme on le fit pour *Breiz Atao*, on commença à compiler les articles que l'on sortirait au besoin. Il valait mieux attendre : Mordrel purgeait déjà un an avec sursis et le tribunal pourrait prononcer la confusion des peines et les poursuites seraient sans effet<sup>783</sup>.

En juillet 1939, Mordrel est en vacances à Cancale, à l'hôtel Pellerin, où il est arrivé le 8 avec femme et enfants<sup>784</sup>. Son comportement intrigue : il joue les mystérieux, précisant au propriétaire de l'endroit que c'est un ami digne de confiance<sup>785</sup> qui les a mis en relation et qu'il attend la plus grande discrétion de la part du personnel quant à sa venue. Il ne parle à aucun autre pensionnaire, s'absente souvent, reçoit de la visite, notamment de Casteret et Tullou, mais aussi des étrangers avec qui il écoute de la musique irlandaise. Il reçoit près de dix lettres par jour, dont la plupart viennent de Bruxelles, parfois d'Amsterdam ou de Strasbourg, ainsi que des messages qu'on lui remet en mains propres. Lui-même écrit beaucoup. On a surpris des bribes de conversations : un rapport de police précise qu'il se serait vanté d'avoir eu une entrevue avec Rosenberg<sup>786</sup>. Un autre dit : « Il serait en effet question de la préparation d'un « grand coup », de la « nécessité de faire plus fort qu'en Angleterre », de « couper des communications électriques ou téléphoniques », et enfin, de l'enlèvement d'une haute personnalité politique, M. le Président DALADIER ou M. Guy LA CHAMBRE, Ministre de l'Air, croit-on, au cours d'une de ses venues incognito en Bretagne »<sup>787</sup>.

Effectivement, depuis quelques temps, les liens entre Bretons et Allemands se sont resserrés, autour de projets précis. En 1937, Gerhard von Tevenar avait invité Lainé à passer six mois à Berlin<sup>788</sup>.

---

782 *Ibid.* Rapports du 8 juillet 1939.

783 *Ibid.* Rapports du 26 juillet 1939 et Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Parti national breton, rapport du 16 août 1939.

784 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton), rapport des 23 et 29 juillet 1938 ; AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940). Rapports des 24 et 31 juillet, 2 août 1939.

785 Raffig Tullou.

786 Cité dans AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 22 novembre 1939.

787 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton), rapport des 23 juillet 1938. C'est l'auteur qui souligne.

788 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.



Lainé (coiffé d'un chapeau pointu), accompagné de Fred Moyses et de quelques demoiselles, en pique-nique dans la vallée du Rhin, entre 1937 et 1939

LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 2

Là, selon Mordrel, Lainé tenta de négocier avec l'*Abwehr* armes et explosifs, peut-être pour le *KD*, ou pour *Gwenn ha Du*. Mauvais présage : l'*Abwehr* refusa. Tevenar dut intervenir personnellement auprès de l'amiral Canaris, lui expliquant qu'il serait utile à l'Allemagne d'avoir en Bretagne une petite armée secrète hostile à la France. En 1938, Mordrel alla voir Debauvais à Bruxelles : il y trouva Lainé. Peut-être que les deux hommes se rendirent-ils ensemble à Berlin, où chacun d'eux vit Tevenar. Lors de ses voyages en Allemagne, Mordrel avait pris l'habitude de participer à des dîners d'information organisés par Hans Otto Wagner<sup>789</sup>. Y étaient également conviés quelques fonctionnaires ministériels ou officiers *SS* à qui Mordrel faisait un rapide exposé de la question bretonne. Il garda une trace de l'un de ces repas :

« Dîné hier soir ~~chez un~~<sup>790</sup> Dr. Werner Best avec Gehard, dans une délicieuse villa de Wannsee. Une tablée d'uniformes noirs. Je suis surpris de la liberté d'esprit. Gerhard est de toute évidence persona grata. Certains l'écoutent avec une visible docilité. Ces gens-là, qui voient rouge quand il s'agit de la Pologne, parlent de la France sans haine ; mais ils savent parfaitement que son régime est un foyer de pourriture qui doit être éliminé. Je leur présente la Bretagne

789 MORDREL O., *Breiz Atao. Histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 214.

790 Mordrel a corrigé et écrit : « chez un ».

comme un foyer de force qui doit être préservé et cultivé. J'expose la parenté intime du germanisme et du celtisme ancien, et notre effort pour renouer les plus anciennes traditions de notre race. Je crois avoir enlevé le morceau. Tous me félicitent avec chaleur et m'assurent de leur sympathie. On boit à la Bretagne libre dans une Europe débarrassée de la ploutocratie et des Juifs ! »<sup>791</sup>

De son côté, Lainé se souvint également d'un des voyages en Allemagne qu'il fit cette année là :

« Première expérience de la liberté lorsque vers 1938 j'allai pour la seconde fois à Berlin. J'étais allé de Paris par la Belgique, seul, et très sur mes gardes. Car la fransquillonne Belgique ne valait guère mieux pour moi, que la France où la Bretagne. Lorsque le train arriva à Aachen, je fus soudain saisi d'une grande exhilaration. Enfin, me dis-je, après plusieurs années sur le qui-vive permanent et en alarme continuelle d'arrestation immédiate, me voici dans le fortuné pays où je n'ai plus à garder un œil toujours ouvert, nuit et jour, derrière moi. Ici, je puis me relaxer, être moi-même, plus encore qu'à la maison (à Ploudalmézeau). La surveillance allemande, ici, c'est une protection amie ; plus il y en a, plus elle stoppe mes ennemis. Ceux-ci la décrivent complète et inexorable, impitoyable, diabolique, la surveillance de la Gestapo hitlérienne. Pour moi, qu'elle soit louée, l'angélique puissance qui me fait présent ici de la sécurité et de la liberté, douces choses certes, surtout quand vous ne les avez pas éprouvées depuis plusieurs années. Et elle ne l'assure pas seulement aux Hitlériens mais aussi à moi qui ne le suis pas ! Si seulement son pouvoir s'étendait jusqu'à Ploudalmézeau <sup>792</sup> ! »

Le souvenir date de novembre 1961, mais il reste fidèle à ce qu'il avait écrit dans *Breiz Atao* au début de l'année 1939 : « Par rapport à Roosevelt qui veut juger en homme "humain" et pour le monde entier, Hitler se pose en homme plus respectueux de la réalité car il ne juge qu'en homme "allemand" et pour son pays<sup>793</sup>. » Dans ces conditions, on comprend mieux qu'un accord fut trouvé entre Lainé, Debauvais et Marwede<sup>794</sup> : l'Allemagne livrerait des armes et des explosifs, à condition que Lainé et ses hommes sabotent transports et communications lors d'une éventuelle mobilisation française. De fait, l'été de cette même année, deux des hommes de Lainé, Péresse et Vissault, partirent suivre un stage en Allemagne, alors que d'autres allèrent en reconnaissance autour de Paris pour repérer des points de sabotage du chemin de fer<sup>795</sup>. En cas de mobilisation, il était prévu qu'ils coupent ces voies avant de se réfugier chez Moyse, à Bruxelles, puis de passer en Allemagne où aurait été monté un petit groupe dans l'armée allemande pour attaquer la France<sup>796</sup>. De son côté, via

---

791 Fonds Mordrel, OM8 M222, Notes diverses « non utilisées » pour *BA, histoire...*

792 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.

793 Ab Arzel, « Des dangers de la généralisation », *Breiz Atao*, n°328, 7 mai 1939, p. 2.

794 Major de l'*Abwher II* à Berlin, spécialisé dans les mouvements d'insurrection en Europe de l'Ouest.

795 MORDREL Olier, « Les leçons de Breiz Atao. Nouvelles contributions à l'Histoire », t. II, *Les Cahiers de la Bretagne réelle – Celtia*, n°499 bis, hiver 1986-87, p. 32.

796 Sur une carte, l'abbé Gantois avait montré à Lainé où passer la frontière belge sans être vu. LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13741, interview Célestin Lainé.



Moyse et l'Irlande, Debauvais toucha l'équivalent de 700 000 francs en livres sterling, afin que le PNB organise une propagande à même de perturber la mobilisation<sup>797</sup>. En 1939, d'autres voyages en Allemagne permirent à Lainé de finaliser les opérations.

En Bretagne, le débarquement d'armes est organisé dès juin 1939<sup>798</sup>, lorsque Bob Le Helloco, alors avocat stagiaire inscrit au barreau de Quimper, contacte plusieurs membres du *KD* à qui il propose une action importante et risquée prévue en août. Le 26 juillet ils se retrouvent à Morlaix. Il y a là André Geffroy – le Grand Geff – éleveur de moutons à Locquirec ; Guy Vissault de Coetlogon, qui serait étudiant ; Alain Louarn, instituteur à Quimper ; Jacques Bruchet, élève architecte à Paris ; Patrick Guérin, qui vient de détruire une statue dite « de Bécassine »<sup>799</sup> au musée Grévin ; Ange Péresse et Le Helloco, qui apporte de maigres précisions sur l'opération. Il s'agira de prendre livraison d'un chargement en pleine mer et de le débarquer sur la côte, en un lieu encore tenu secret. Consigne est donnée de n'utiliser que de surnoms entre eux et de ne pas tenter d'action susceptible d'attirer l'attention de la police. Geffroy et Guérin doivent recruter une équipe de convoyeurs, les autres constitueront l'équipage. Dès l'après-midi, les voilà dans l'autocar pour Roscoff, où le *Gwalarn*, cotre côtier baptisé du nom de la revue d'Hemon, propriété de Le Helloco, est à quai.

Le *Gwalarn*.

IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « *Gwalarn*, août 1939, J. Bruchet ».



797 KV/2/3410, *First detailed interrogation report on Mordrel*, Olier, 31 janvier 1946, p. 8-9. Dans ses mémoires, Mordrel divise la somme par deux. MORDREL, Olier, *Breiz Atao. Histoire et actualité du mouvement breton*, Paris, Alain Moreau, 1973, p. 229.

798 Le récit que je propose de cette opération résulte de la confrontation de témoignages de certains des acteurs eux-mêmes, à savoir Jacques Bruchet, IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « *Gwalarn*, août 1939, J. Bruchet » ; CRBC, fonds Delaporte, carton 1, témoignage d'Ange Péresse, « Le complot du "*Gwalarn*" » ; André Geffroy, fonds Mordrel, OM8 C236, lettres et notes d'André Geffroy à Olier Mordrel, 1972 et Célestin Lainé, CRBC, fonds Lainé, CL1 M23, carnet 1975-76. Pour une lecture de l'exploitation de cet épisode dans l'historiographie bretonne, je me permets de reporter le lecteur à CARNEY S., « Le *Gwalarn* à Locquirec : une affaire, des histoires », dans COATIVY Y., GALLICÉ A., HÉRY L. et D. LE PAGE (dir), *Jean-Christophe Cassard. Historien de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014, p. 85-98.

799 Il s'agissait en fait d'une bonne bretonne anonyme, comme il y en avait des milliers dans la capitale.

Après inspection et remise en état du bateau, on embarque des vivres et « une importante provision de vin rouge »<sup>800</sup>. L'inspecteur de l'inscription maritime signe l'autorisation de prendre la mer. Sur les cinq hommes, seuls Le Helloco et Bruchet sont marins. On procède alors à des promenades destinées à tester l'attitude de chacun à la manœuvre, son comportement à la mer, sa résistance à la fatigue, sa discipline et sa rapidité d'exécution. Rien n'est laissé au hasard, à tel point qu'une répétition sur long trajet conduit le Gwalarn de Roscoff à Guernesey. Même si la traversée est assez dure, qu'une erreur de compas les mène sur la route des cargos et qu'ils manquent de dépasser l'île, chacun constate la bonne tenue du bateau et de l'équipage, à l'exception de Louarn, qui, malade, se soigne d'abord au rhum, avant de demander finalement à rejoindre l'équipe à terre. Vissault le remplacera.

À Guernesey, ils passent trois jours à jouer aux touristes, faire du shopping, des « excursions et autres facéties »<sup>801</sup>. À Saint-Sampson, galvanisé par l'exemple des *Sinn Feiner* irlandais, l'un d'entre eux écrit le sigle *IRA* dans des toilettes publiques. Dès le soir, la presse locale commente l'intrusion de l'*IRA* sur l'île et la venue d'inspecteurs de *Scotland Yard*. Les consignes de discrétion se sont perdues en mer. Malgré cela, le bilan de cette sortie grandeur nature est jugé positif : le Gwalarn est prêt pour le départ. Mais la veille de la véritable opération, « il fut fait un sérieux dommage dans l'armoire à pinard »<sup>802</sup> : Vissault tombe du quai et fait une chute de 5 mètres. Repêché *in extremis*, il ressort grelottant pour être remercié incontinent. Il restera à terre. Le Gwalarn part donc avec trois hommes à son bord.

Le 5 août, Le Helloco annonce, clairement cette fois, l'objectif. Rendez-vous est fixé à minuit pour le transbordement, sur la route des cargos, avec un vapeur allemand, où Lainé a pris place. Mais le patron du Gwalarn, qui redoute de quitter Roscoff de nuit, décide de partir de jour et rate une marée. Le temps est beau, mais il y a peu de vent : après avoir navigué à la voile, on met le moteur en route. La nuit tombe, l'équipage contemple la nuit étoilée. Le Helloco se souvient que c'est une telle nuit qui lui avait inspiré un poème publié dans *Stur* quelques temps auparavant. Peut-être en récite-t-il quelques vers à ses camarades. Ceux-ci seraient en tout cas de circonstance :

« *Para a rae al loar-gann ;  
en hentou doun, a-hed ar c'hleuziou e kerzemp,  
dindan he skeudenn groumm, he skeudenn c'hlan.  
Tremen a raemp dre geriadennou moredet,  
kousket enno an dud dirat ha dihuñvre,  
lorc'h ennomp dre m'o diwallemp*

---

800 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, témoignage d'Ange Péresse, « Le complot du "Gwalarn" ».

801 IDBE, carton « *Emsav* avant 1945 », « Gwalarn, août 1939, J. Bruchet »

802 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, témoignage d'Ange Péresse, « Le complot du "Gwalarn" ».

*gant hon armou* »<sup>803</sup>.

La pleine lune brillait ;  
dans les chemins profonds, le long des talus nous nous marchions,  
sous son ombre courbe, son ombre pure.  
Nous passions par les villages somnolents,  
où dormaient des gens sans volonté et sans rêve,  
fiers car nous les gardions  
avec nos armes.

À minuit, ils sont au large de Jersey. Il y a de la houle, il fait froid, on ne voit rien dans la nuit noire. Le vapeur espéré, qui a appareillé de Hambourg dans la nuit du 2 au 3 août, a passé le Channel. Il est arrivé sur les lieux du rendez-vous la nuit précédente, celle du 5 au 6 août. Il a attendu en vain le Gwalarn, qui a raté la marée. Bien que trois nuits d'attente aient été convenues au départ, le capitaine du cargo prévient : « S'il ne vient pas la nuit suivante, on ne peut attendre davantage sans suspicions. Nous continuerons sur Vigo, et vous avec nous<sup>804</sup>. » C'est donc lors de sa seconde nuit d'attente, alors que le cargo allait repartir, que les bateaux se trouvent de justesse. En breton, Lainé hèle le Gwalarn ; ce dernier accoste alors assez brutalement la muraille de fer à laquelle il est vite arrimé.

Il est difficile de savoir combien de caisses et barriques, de cinquante à quatre-vingt kilogrammes chacune, doivent être transbordées à bord du cotre. Bruchet en compte dix ou douze ; Geffroy cinquante ; une faute de frappe dans le témoignage de Péresse arrête le compte à la « 2e » caisse ; Lainé croit se souvenir d'une quinzaine<sup>805</sup>. Une note de Mordrel, commentant le témoignage de Bruchet, conclut à une vingtaine de caisses. La moitié contient des tracts, l'autre des explosifs et des armes provenant de Finlande, pour éviter toute trace allemande<sup>806</sup>. Un marin allemand vient donner un coup de main. Au milieu de la manœuvre, une caisse mal arrimée tombe à la mer. Le Gwalarn lâche les amarres et fait deux ronds dans l'eau pour la retrouver. Rien. De toute façon le cargo est pressé et donne l'ordre de la repêcher plus tard. On finit donc le chargement. C'est alors que Lainé descend à bord du Gwalarn, arborant une magnifique casquette de la *Lufthansa*. Suivent un seau de canettes de bière et quelques paquets de cigares. Il doit être trois heures du matin, le vapeur reprend sa route pour Vigo. Lainé décide alors de laisser dériver le Gwalarn deux heures, jusqu'au jour, dans l'espoir de tomber sur la caisse perdue.

À 4 h 07, Péresse et Bruchet réveillent Lainé. Celui-ci peste, s'inquiète de la caisse perdue : l'a-

---

803 KADWALLON, « Lug », *Stur*, n°11, octobre 1937, p. 12-14.

804 CRBC, fonds Lainé, en cours d'inventaire. Le cargo devait donc poursuivre sa route vers l'Espagne et non l'Irlande.

805 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13741, interview Célestin Lainé.

806 *Ibid.*, DCM 13740, interview Célestin Lainé.

t-on retrouvée ? Non. C'est pour fêter le septième anniversaire de l'attentat de 1932 que ses hommes l'ont tiré de son sommeil. Boit-on du rhum, comme disent les uns ; chacun sa bouteille de rouge, comme dit Lainé ? Quoi qu'il en soit, on disserte sur la guerre déclarée à la France il y a sept ans. À cinq heures, on rallume le moteur pour aller de débris en débris jusqu'à huit heures. Persuadés que la caisse a coulé, les hommes abandonnent les recherches et décident de rentrer. Vers midi, Lainé remplit une bouteille d'eau de mer en prévision du baptême païen du fils de Geffroy auquel il procédera lui-même. Au soir, le Gwalarn passe les Sept-Îles, le lendemain, il arrive en vue de Locquirec, passe le cap de Beg-An-Fry et croise un peu au large des Sables-Blancs, pour attirer les regards de l'équipe à terre. En vain. Celle-ci n'attend pas le bateau avant la nuit. Vers seize heures, on se met au mouillage à l'abri du cap, comme le font les touristes. Sur la plage, face à eux, s'activent quelques pêcheurs à pied, mais de camarades, point.

André Geffroy est installé depuis avril 1939 à Rhun-Gwen, quartier de Lezingar, en Locquirec. C'est là que, pendant l'été, il avait reçu un message lui demandant de recruter des hommes sûrs. Avec Guérin, début août, il sillonne toute la Bretagne et recrute quelques hommes dont certains possèdent une voiture. Le jour dit, jouant les campeurs, les deux militants installent deux tentes aux Sables-Blancs, puis décident, exténués après leur quête d'hommes sûrs, de se reposer chez Geffroy. Selon Bruchet, Guérin aurait alors rêvé que le point du débarquement était occupé par des personnes étrangères. Il s'en serait ouvert à son camarade, qui serait allé vérifier. Il y a effectivement sur zone des campeurs que Geffroy ne parvient pas à chasser. Il tente malgré tout d'interpeller les hommes du Gwalarn, y parvient à force de gesticulations. Bruchet dit avoir entendu le signal d'honneur du *KD*. Le Helloco nage jusqu'à Geffroy car, malgré la recommandation expresse de Lainé, on a négligé l'achat d'un canot. Les hommes font le point sur la situation et décident d'un débarquement à Locquirec même, à la grève des Sables-Blancs, qui est bordée de villas et d'un accès difficile à cause des cailloux. Mais Geffroy est confiant : c'est pour parer à cette éventualité que Lainé avait choisi Locquirec et avait fait tester la manœuvre d'échouage, à Bréhec. De retour à bord, on casse la croûte et on se sert de copieuses rasades de vin et de rhum pour prendre des forces : après quatre jours de mer et peu de sommeil, la fatigue est intense et il reste beaucoup de travail à accomplir.

À la mi-marée et à la nuit tombante, guidé par l'alignement de deux tentes éclairées et occupées par Vissault et Louarn, le Gwalarn s'échoue à une dizaine de mètres du rivage. On mesure 1,70 mètre de fond autour de sa coque, cela sera suffisant pour repartir. Vite, une chaîne humaine s'organise pour porter, sur la tête ou à bout de bras, les caisses et barriques jusqu'en haut de la plage où le tout est d'abord stocké. Le travail est pénible, on prend des forces au cognac, dont les bouteilles jonchent le sable. Les voitures prévenues au dernier moment arrivent deux par deux, huit

en tout. Il en manque une, celle d'Hervé Delaporte, qui n'a pu venir<sup>807</sup>, mais on parvient à tout charger. Les autos partent ensuite vers Perros-Guirec, où Jacques de Quelen a loué une villa. Le chargement y est enterré dans la cave. Réveillés par le bruit des véhicules, des chiens aboient au loin ; des résidents du secteur auront ainsi été intrigués par ce ballet de voitures<sup>808</sup>. Ce n'est pas le problème majeur de l'équipage qui essaye depuis un quart d'heure de déséchouer le Gwalarn, moteur à fond, gaffes en main. En vain. Il faut attendre la prochaine marée. On fait alors le ménage sur la plage, avant d'aller dormir un peu.

Or, il y a eu des témoins de la scène<sup>809</sup>. Pensant assister à une opération de contrebande, ils ont prévenu le syndic maritime. Au matin du 9 août, ce dernier vient visiter l'équipage et trouve curieux que l'on soit venu s'échouer dans une zone aussi dangereuse. Les hommes du Gwalarn prétextent un échouage accidentel, déclarant y avoir été forcés par la brume. Le syndic s'en ouvre néanmoins aux gendarmes de Lanmeur, qui viennent à leur tour prendre des informations. Suivent ensuite les douaniers, qui fouillent en vain le bateau, après qu'on leur eut servi le même alibi. Arrivent plus tard deux policiers de la Sûreté nationale, dont le commissaire Piton. C'est une vieille connaissance de Péresse, qui se plonge dans le moteur du bateau pour ne pas attirer son attention. Mais si lui passe inaperçu, les traces que les pas et les cercles des barriques ont laissées sur la plage interrogent, de même que les marques sur un flanc du bateau, témoignages d'un contact avec un autre navire. Le soir du 9 août, le Gwalarn essaye de repartir, mais on est en période de mortes eaux. La tentative est à nouveau un échec. Tant pis, l'équipage se repose, on verra demain.

Est-ce grâce aux « antennes à la PJ » évoquées par Bruchet que Lainé sait, dès le 10 août, que la caisse manquante a été repêchée à Jersey ? Péresse dit l'avoir appris le 11, dans les colonnes de *L'Ouest-Éclair*, qui précise :

« PLAISANTERIE AUTONOMISTE

Saint-Malo, 10 août. - Le pêcheur Patrick, de Jersey, a trouvé hier matin dans le sud de l'île, non loin du lieu-dit First Kewer et tout près de la côte, une caisse de bois garnie intérieurement de métal et contenant une certaine quantité de tracts et d'affiches disant que les Bretons ne se feraient pas tuer pour la Pologne. Ces tracts et affiches dont la caisse flottait encore ont été saisis par les autorités. On suppose qu'elle serait tombée d'un bateau en mer ou bien qu'elle aurait été

---

807 Il s'en serait justifié en prétendant qu'en tant que chrétien il ne pouvait plus accorder sa confiance à Lainé. LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5, notes d'une discussion entre Alan Heussaf et Célestin Lainé, 21 novembre 82.

808 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. Rapport du préfet du Finistère à M. le Ministre de l'Intérieur, 16 août 1939.

809 AN, BB/18/7010, 2 BL 152, autonomistes bretons, débarquement de caisses contenant des tracts de provenance allemande, 1939. Rapport du procureur général de Rennes au Garde des Sceaux, 14 août 1939. Les témoins ne sont pas l'instituteur Philipot, dénoncé à tort dans YOUÉNOU A., *Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens*, tome 3, Rennes, A. Youénoù, 1977, p. 15.



prise en remorque par un autre navire et que la remorque aurait écourté.

Les journaux de l'île font état ce soir de la découverte de ces tracts qui émanent vraisemblablement de la poignée d'autonomistes bretons qui font de temps en temps parler d'eux<sup>810</sup> ».

Averti de la nouvelle, l'équipage, qui est réuni dans un restaurant du bourg, averti de la nouvelle, se rend compte que les choses se corsent sérieusement et décide donc de faire un copieux casse-croûte. À Locquirec, la nouvelle de l'échouage du bateau attire des touristes sur la plage alors que d'autres, dans le bourg, fêtent l'équipage et lui payent à boire, en baptisant ses membres « les Gangsters de la Mer<sup>811</sup> ». Rendez-vous est fixé entre Lainé et l'équipage à l'écart de Locquirec. Il est conscient que l'échouage louche du Gwalarn et la découverte de la mystérieuse caisse marquée « X.Y. »<sup>812</sup> ne peuvent qu'attiser la suspicion de la police. Et cela d'autant plus que certains autonomistes fanfaronnent : Louarn va jusqu'à avouer aux douaniers qu'il milite au PNB, qu'il a aidé les gens du Gwalarn à fixer leur ancre, qu'il les a nourris, sans toutefois en connaître aucun, pas même Geffroy, autonomiste notoire dont la maison est curieusement située à 2 kilomètres des Sables-Blancs. Lainé ordonne la dispersion. Geffroy rentre chez lui ; Péresse et Lainé vont chez Debauvais à Rennes, qui amène le premier dans une tournée des dirigeants du parti. Le Helloco et Bruchet, qui sont allés à Morlaix acheter des cartes d'état-major puis ont fait une sieste dans un champ, retournent ensuite à Locquirec où ils perçoivent une certaine nervosité : la police est là, le Gwalarn est surveillé. C'est qu'entre-temps, le contenu des tracts a été rendu public. On y lit :

« Pourquoi les Bretons se feraient-ils tuer pour la Pologne ? Aider la Pologne, c'est la mort de cinq cent mille Bretons. La Bretagne sera envahie par une armée de réfugiés, de nègres et d'Arabes tandis que vos frères et vos maris seront au front. Les Polonais méritent-ils que la Bretagne leur fasse ce sacrifice ? Non et non<sup>813</sup>. »

De fait, l'origine des tracts semble faire peu de mystère : l'argumentaire est un classique des colonnes de *Breiz Atao*. Mais la presse y voit également une aide étrangère. « On croit pouvoir affirmer que ces tracts ont été imprimés en Allemagne », informe *La Dépêche de Brest et de l'Ouest* dans son édition du 11 août 1939. Les enquêteurs abondent vite dans ce sens et se demandent ce qu'il y avait d'autre dans les caisses débarquées. Pour les besoins de l'enquête, le « seul bateau de la flotte nationale bretonne »<sup>814</sup> est bientôt saisi et son propriétaire arrêté. Bruchet décide alors d'aller à pied, à travers champs, jusqu'à Scrignac, pour se mettre au vert chez l'abbé Perrot. Il y arrive les

---

810 *L'Ouest-Éclair*, 11 août 1939, p. 4.

811 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, témoignage d'Ange Péresse, « Le complot du "Gwalarn" ».

812 Détail donné dans « Une caisse de tracts imprimés en Allemagne et destinés aux autonomistes bretons s'échoue sur la côte de Jersey », *La Dépêche de Brest et de l'Ouest*, 11 août 1939, p. 2.

813 Ce texte est publié dans « La propagande étrangère. Une caisse de tracts pro-allemands dans un casier à homards », *Le Figaro*, 12 août 1939, p. 4.

814 CRBC, fonds Lainé, CL1 M23, carnet 1975-76. C'est l'auteur qui souligne.

vêtements en lambeaux le surlendemain. L'abbé l'écoute « ébahi mais enthousiaste »<sup>815</sup> et l'abrite un moment. Après un passage à Audierne, Bruchet se rend chez l'abbé Le Saout, à Saint Goazec, où il retrouve Geffroy, Lainé et Péresse. « En tant que combattants Gwenn ha Du, vous êtes mes hôtes et vous n'avez qu'à parler pour être servis »<sup>816</sup>, leur assure le prêtre, chez qui ils se font passer pour des étudiants en breton. Là, ils lisent, dorment, font bonne chère et aussi la connaissance de quelques belles des environs. Enfin, ils se rendent à Rennes, où Lainé fait le point sur la situation. Le Helloco, Vissault et Louarn ont été arrêtés, Péresse et Bruchet sont recherchés : Lainé leur ordonne de se constituer prisonniers<sup>817</sup>. C'est le gros de l'équipe qui est désormais sous les verrous et y restera jusqu'à la prononciation d'un non-lieu en février 1940, pour manque de preuves<sup>818</sup>. Obnubilée par la piste de la contrebande, qu'elle ne parvient pas à établir, la justice n'aura pas offert aux détenus le procès politique qui aurait pu servir leur cause<sup>819</sup>. De son côté, Mordrel crie au complot dans *Breiz Atao*. Il prétend ne pas voir le lien entre le bateau échoué et la caisse retrouvée<sup>820</sup>. Ses efforts de polémiste sont aussi vains : cette ultime livraison de *Breiz Atao* avant la mobilisation sera saisie, personne ne la lira.

C'est dans ce climat pour le moins explosif, le 23 août, que le Gallois Ambrose Bebb arrive en Bretagne, où il connaissait de nombreux militants de toutes tendances. Ancien de *Breiz Atao*, il avait coutume d'y venir en vacances. Pendant la semaine qui précéda la mobilisation, il rencontra quelques anciens amis et non des moindres : Mordrel et Lainé, entre autres. Édifié par les discussions qu'il avait pu avoir avec eux, il rentra chez lui le 3 septembre et ne mit qu'une douzaine de jours à écrire un ouvrage qui fut publié avant la fin de l'année sous le titre *Dydd lyfr pythefnos, neu y ddawns angeu*, en français : Journal d'une quinzaine ou la danse macabre<sup>821</sup>. On s'est demandé quelles furent les motivations de Bebb dans ce projet : faisait-il le jeu de l'*Intelligence Service* ? Se vengeait-il de n'avoir pas été remboursé de sommes prêtées jadis à *Breiz Atao*<sup>822</sup> ? Il mettait au

815 IDBE, carton « *Emsav* avant 1945 », « Gwalarn, août 1939, J. Bruchet ».

816 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, témoignage d'Ange Péresse, « Le complot du "Gwalarn" ».

817 MORDREL Olier, « Les leçons de Breiz Atao. Nouvelles contributions à l'Histoire », t. II, *Les Cahiers de la Bretagne réelle – Celtia*, n°499 bis, hiver 1986-1987, p. 32.

818 Voir le réquisitoire définitif aux Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Parti national breton, réquisitoire définitif du 15 février 1940.

819 Dans le même temps, à Quimper, une information est ouverte contre Yann Bricler pour atteinte à l'intégrité du territoire national. Devenu gérant de la société des « Produits de Cornouaille », il a fait insérer des images d'Épinal d'histoire de Bretagne dans les colis alimentaires qu'il adresse aux pensionnats des lycées de jeunes filles et aux écoles nationales professionnelles de Nantes, ainsi qu'au lycée de Saint-Brieuc. Il sera envoyé en correctionnelle en décembre. AN, BB/18/7009, 2 BL 142, Brickler, 1939.

820 FRILEMM, « De la caisse flottante, aux images d'Épinal en passant par le Dundee », *Breiz Atao*, n°336, 27 août 1939, p. 1-2.

821 Il existe une traduction bretonne de ce livre écrit en gallois, voir BEBB A. ET Y. AR LOUARN, *Koroll an Ankou*, Brest, Emgleo Breiz - Brud Nevez, 1998. Quelques extraits choisis ont été traduits en français, voir fonds Mordrel, OM8 T60, il en existe également un résumé aux archives de l'abbaye de Landévennec, fonds Le Moal, autogII.

822 Archives de l'abbaye de Landévennec, fonds Le Moal, autogII.

grand jour les projets les plus déterminés des militants du PNB. Mordrel, en confiance<sup>823</sup>, faisait part de son mépris pour le peuple, dont il constatait l'absence totale de sentiment national, mais qui pouvait être séduit par l'héroïsme qu'exhaleraient des actes violents. « La France ne se doute pas de l'esprit de haine qui nous anime. Si elle s'en doutait... je ne serais pas en liberté », affirma-t-il. Sans être vraiment au fait des plans de *Gwenn ha Du*, qu'il voyait comme l'armée bretonne, Mordrel imaginait des explosions de ponts, de voies ferrées, pourquoi pas un putsch. Faisant également l'éloge de Lainé, d'*ABES* et de *Gwalarn*, il cherchait à présenter un mouvement uni à ce visiteur étranger. Bebb vit Lainé le 28. Si son attitude calme et posée était le négatif de celle de Mordrel, le discours fut le même. Lainé insista sur le nécessaire abandon du christianisme et l'importance de renouer avec les dieux guerriers de la religion naturelle, que pratiquaient ses amis Allemands. Comme Mordrel, il se dit certain que la guerre était encore lointaine ; il prétendait que lui et ses amis l'avaient appris de source sûre, sans préciser que Tevenar leur avait assuré que l'Allemagne devait attendre encore trois ou quatre ans avant de déclencher les hostilités<sup>824</sup>. C'est seulement à ce moment-là que la France, forcément vaincue, serait dépecée, et que l'Allemagne, qui aurait reconnu dans les Bretons ses amis les plus sûrs, leur accorderait leur indépendance. Comme toujours, et bien que l'Allemagne ait déclaré la mobilisation générale deux jours avant, Lainé ne doutait pas une seule seconde de ce qu'il disait à son interlocuteur médusé.

Or, quelques jours auparavant, Debauvais et Mordrel avaient quitté la Bretagne pour la Belgique ; la livraison de *Breiz Atao* prévue le 27 août avait été saisie au motif de propagande étrangère en France, ce qui permit d'interdire également *Peuples et Frontières*<sup>825</sup>. Fin août, la censure fut en effet établie sur l'intégralité du territoire français<sup>826</sup>. Redevenu simple soldat, Lainé, toujours confiant, répondit à la mobilisation proclamée en France le 2 septembre et rejoignit son régiment, près de Caen. Après tout, d'autres que lui partageaient cette idée que la guerre était peut-être une fausse alerte<sup>827</sup> et, de toute façon, les meilleurs de ses hommes étaient en prison : en guise de sabotage, un jeune homme aurait mimé la pose d'une charge d'explosifs en urinant sur une pile de pont de la gare de triage de Rennes<sup>828</sup>. Les armes de Locquirec, restées dans leur cachette, seront rendues aux Allemands en 1941. Que pouvait en effet signifier cette mobilisation générale pour des hommes qui étaient déjà depuis longtemps en guerre contre la France, contre d'autres militants,

---

823 Mordrel prétendra que Bebb vint à lui en se disant chef de la tendance extrémiste du dernier congrès de son parti, militariste convaincu, admirateur du *Sinn Fein* et du troisième *Reich*. Fonds Mordrel, OM37 T80, Tapuscrit de la *Galerie bretonne*, p. 121.

824 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

825 AN, BB/18/7008, 2 BL 108, *Peuples et Frontières*, 1939. rapports du 22 juillet et du 21 août 1939.

826 WEBER E., *La France des années 30*, *op. cit.*, p. 345.

827 *Ibid.*, p. 347.

828 KERAUDREN J.-Y., *À contre-courant*, *op. cit.*, p. 55.

contre eux-mêmes ?

*Troisième partie*

**VERTIGES**





## CHAPITRE XI

### L'Exode

Plus de quarante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, des personnes aussi dissemblables dans leurs relations avec le *Reich* que Fouéré et Lainé en étaient encore à s'interroger sur les intentions véritables des autorités allemandes à l'égard des nationalistes bretons pendant le conflit. N'avaient-elles pas donné quelques « coups de mains », preuves d'un quelconque projet breton ? Ou bien pratiquaient-elles ainsi la politique de la « porte ouverte », au cas où ? se demanda Fouéré, conscient que la politique qu'il mena pendant la guerre ne pouvait réussir qu'en cas de compromis entre l'Allemagne et les Alliés<sup>1</sup>. Lainé, dont les projets ne pouvaient aboutir qu'avec la victoire totale du *Reich*, ne cessa de vouloir croire à ce que lui aurait assuré le *Feldkommandant* de Rennes à l'été 1940 : « *Der Führer wird die Bretonen nicht vergessen* »<sup>2</sup>. De la sorte, se faisant passer pour les dindons de la farce, ils tentaient peut-être une entreprise de déculpabilisation. Mais ils restaient également prisonniers de ce qu'ils avaient voulu retenir des intentions contradictoires des Allemands<sup>3</sup>.

Sans entrer dans les détails, on peut en retenir quelques traits saillants. Il est établi qu'en ce qui concerne la France, l'objectif prioritaire de l'Allemagne nationale-socialiste était que le calme et la sécurité y règnent suffisamment pour qu'avec un investissement militaire, financier et administratif minimum, le pays puisse être placé sous le joug et méthodiquement pillé<sup>4</sup>. Il semble en effet que la vision européenne d'Hitler et son entourage se soit limitée à la conquête et à l'occupation<sup>5</sup>,

---

1 IDBE, carton « Archives de Alan Heussaf », lettre de Yann Fouéré à Alan Heussaf, 16 février 1989. Heussaf lui dit avoir trouvé quelques réponses à ces questions dans la publication d'archives allemandes par Alain Déniel en 1976. IDBE, carton « Archives de Alan Heussaf », lettre d'Alan Heussaf à Yann Fouéré, 22 mars 1989.

2 « Le *Führer* n'oubliera pas les Bretons ». CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques 1954. Voir aussi CL1 M24, conversation entre Lainé et Feutren, 1983 : « *Kynast came especially to tell me that he had obtained from a well-informed and very high ranking officer – the General Com. St Malo and the General Commandant rennes the assurance that the german intentions towards the Bretons were serious* ».

3 Pour l'essentiel, on retiendra JÄCKEL E., *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 1968, p. 74-77 ; FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944, op. cit.*, p. 53 et suivantes ; GEIGER W., *L'image de la France dans l'Allemagne nazie, 1933-1945, op. cit.*, p. 328-333.

4 HERBERT U., *Werner Best : un nazi de l'ombre, op. cit.*, p. 257.

5 *Ibid.*, p. 354.

contrairement à certains milieux allemands proches des sphères *völkisch*, comme pouvaient en être par exemple Gerhard von Tevenar, Friedrich Hielscher, ou encore Werner Best, qui misaient sur une Europe fédérale sous domination allemande. Certes, en juin 1940, faisant un sort au Luxembourg, à l'Alsace-Lorraine, à la Norvège et à la Flandre, Göring déclara à ses collaborateurs qu'un État breton indépendant devait être créé<sup>6</sup>. Mais il envisageait également l'établissement d'un État bourguignon<sup>7</sup>. En fait, ses projets ne venaient pas du *Führer* mais de l'*Abwehr* II<sup>8</sup>, en relation avec Johannes Thomasset par l'entremise de Gerhard von Tevenar<sup>9</sup>. Il s'agissait donc de la vision d'un cercle marginal au sein d'une Allemagne nazie dont il était toutefois partie prenante.

Aussi, il semble clair que le *Reich* n'avait rien fait miroiter aux nationalistes bretons qui, dès lors, ont agi par idéologie ou par intérêt, parfois les deux. C'est donc seuls, compilant des données allant de l'économie à la géologie, agencées dans un but unique et publiées dans *Breiz Atao* pendant vingt ans, qu'ils se sont construits une terre promise. En 1939, ce qu'ils interprétaient comme son occupation inique par une puissance étrangère, atteignit son paroxysme et les invita à la reconquérir, à la faveur d'événements dont ils espérèrent tirer profit.

### *En avant toute pour l'Allemagne*<sup>10</sup>

Il semble que Debauvais ait planifié son départ de Bretagne dès la mi-août 1939<sup>11</sup>. Déjà en 1934, à l'occasion d'une conférence à la section de Paris, il avait affirmé qu'en cas de mobilisation, il serait déserteur<sup>12</sup>. Avant-même que le dernier numéro de *Breiz Atao* soit saisi par la police, il était donc prêt à partir, ayant amassé 100 000 francs pour le voyage<sup>13</sup>. Il alla à Porz-Meur, en Cancale, prévenir Mordrel, qui y était toujours en vacances avec sa famille. « Porz-Meur, je me sens bloqué »<sup>14</sup>, se souviendra ce dernier, bien plus tard. Criblé de dettes, il était recherché par la police,

6 « *Es soll ein selbständiger bretonischer Staat errichtet werden.* » Tribunal de Nuremberg, série bleue, tome 27, p. 29-30. Document 1155-PS, *Top-secret file memorandum, 20 June 1940, reporting a conference at Göring's headquarters on 19 June 1940 concerning political, economic, and military planning.*

7 « *Es schweben weiterhin noch Absichten bezüglich [...] Errichtung eines burgundischen Staates* », *Id.*

8 JÄCKEL E., *La France dans l'Europe de Hitler*, *op. cit.*, p. 77.

9 OLIVIER L. ET J.-P LEGENDRE, « Johannès Thomasset (1895-1973) : un préhistorien bourguignon au service de l'Allemagne nazie », *L'archéologie nazie en Europe de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 177-197.

10 Mon titre est inspiré de celui qu'utilise Anna Youenou pour résumer ce même épisode, à la différence près – qui, vraisemblablement n'en était pas une pour elle – que le sien est « En avant toute pour la Bretagne », YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 25.

11 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 13.

12 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Rapport du 25 novembre 1934.

13 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report on Lieut Mordrelle, Olivier, 14 Jun 1945.*

14 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

dont on lui dit qu'elle rôdait dans le secteur<sup>15</sup>. Le 26 août, Debauvais vint avec femme et enfant dans une voiture débordant de valises lui dire qu'il s'en allait à Bruxelles, où il lui donna rendez-vous, deux jours plus tard. Le 27 au matin, la famille Mordrel quitta en catastrophe l'hôtel où elle logeait depuis le début de l'été, laissant derrière elle une note impayée, quelques objets sans valeur et une malle contenant des lettres sans importance<sup>16</sup>. Le soir-même, Mordrel fit coucher les siens dans l'appartement qu'il louait à Bois-Colombes depuis quelques mois. Le lendemain, sur la route du départ, il fit un crochet par la rue des Artistes, où vivait Fouéré, à qui il confia la protection de ses archives, que sa mère devait venir chercher sous peu<sup>17</sup>.

Contrainte de laisser à Roubaix la voiture que Casteret lui avait prêtée, la famille Mordrel passa la frontière belge en taxi et retrouva les Debauvais à Bruxelles. Un ami flamand<sup>18</sup> – peut-être Franz van de Voorde, SS habitant en Belgique et en contact avec les Bretons<sup>19</sup>, à moins que ce ne soit Moysse lui-même – les avertit que la police belge les cherchait. Les Bretons décidèrent sur le champ de partir pour Cologne, où habitait Hans Otto Wagner. Dans le train qui les menait chez leur vieille connaissance, au moment de passer la frontière et donc de passer à l'ennemi de la France, Mordrel, décidément latin, déclara « *Alea jacta est !* », ce à quoi Anna Youneou, la femme de Debauvais, ajouta : « Nous sommes entrés dans l'histoire <sup>20</sup> ! ». Wagner les accueillit à la gare et les guida vers un hôtel discret des environs. Le lendemain, il les reçut, en même temps qu'un « Monsieur »<sup>21</sup> qui les questionna sur la mobilisation française et sur la présence éventuelle de troupes en Belgique. Les deux familles furent ensuite dirigées vers Wuppertal, où elles apprirent la déclaration de guerre. Le 8 septembre, Mordrel partit pour Berlin, où Debauvais était déjà depuis une semaine, à l'hôpital de la Charité, semble-t-il<sup>22</sup>.

Assez vite, les deux hommes déchantèrent : ils devaient chercher de l'aide hors d'Allemagne, où Mordrel assure qu'ils n'étaient que tolérés<sup>23</sup>. Aussi durent-ils s'affubler de faux noms, pour ne pas que l'on sache en France que Mordrel et Debauvais étaient les hôtes d'un *Reich* qui, dans les premières semaines de la drôle de guerre, cherchait encore à la ménager. Dans ses mémoires, Mordrel se souvient qu'il fut Otto Mohri, de Trois-Rivières au Québec<sup>24</sup>.

15 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

16 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 22 novembre 1939.

17 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 154-155.

18 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

19 CAERLÉON R., *Au village des condamnés à mort*, Paris, La Table Ronde, 1970, p. 231.

20 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

21 *Ibid.*, Il n'est pas improbable que le monsieur et Wagner, qui travaillait pour les services secrets, ne soient qu'une seule et même personne.

22 Olier Mordrel, « Les leçons de Breiz Atao. Nouvelles contributions à l'Histoire », tome III, *Les Cahiers de la Bretagne réelle – Celtia*, n°509, printemps 1988, p. 37.

23 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, A. Moreau, 1973, p. 246.

24 *Ibid.* Interrogé par les américains en 1945, il dit avoir été Jean Maurey, Otto Meister et Hans Mertens. NA,

Marwede, commandant de l'*Abwehr* II, autorisa Debauvais à aller en Hollande et en Belgique, pays encore neutres, pour tâcher de mettre en marche un mouvement breton en exil. À Bruxelles, Fred Moyse mit donc sa boîte aux lettres au service de la correspondance que pourraient échanger les Bretons exilés et ceux restés en Bretagne. À Amsterdam, le journaliste Han Van Etten, membre du Mouvement national-socialiste des Pays-Bas d'Anton Mussert, eut le même rôle<sup>25</sup>. Ces réseaux étaient d'autant plus nécessaires que personne ne savait où étaient passés les deux chefs. Peut-être même que personne ne cherchait à le savoir.

Car à vrai dire, du PNB il ne subsistait plus grand chose. Dans la perspective de « réduire à néant toutes les réserves de propagande anti-française accumulée par le parti national breton »<sup>26</sup>, une perquisition fut effectuée dès le 2 septembre au siège du PNB, à Rennes. On y saisit de quoi remplir neuf sacs de tracts, brochures, journaux et livres de comptabilité, mais on n'y trouva plus grand monde. Et pour cause : à l'exception de Debauvais et Mordrel qui étaient en fuite, la majorité des militants avaient répondu à l'appel de mobilisation et les autres – l'équipe du Gwalarn – étaient en prison. Sur la centaine de militants « solides »<sup>27</sup> évaluée par Mordrel, tout le monde s'était volatilisé, sauf Denise Guieysse et Yvonne Auffret, fidèles mais seules au poste, car le secrétaire du PNB, le jeune Louis Maubré, n'allait pas tarder à s'en aller à son tour<sup>28</sup>.

Si bien qu'on ne voit guère ce qui restait à dissoudre le 19 octobre, lorsqu'un décret du ministère de l'Intérieur mit un terme à l'existence du PNB<sup>29</sup>. Le jour-même, soixante-deux perquisitions furent ordonnées, qui visaient les personnes les plus en vue du mouvement, à l'exception de Delaporte, qui s'était fait discret depuis 1937, et de Fouéré, sur lequel on se contenta d'enquêter<sup>30</sup>. Si ce n'est de l'explosif dans le jardin de Debauvais<sup>31</sup> et une liste « d'abonnés d'honneur » à *Breiz Atao*, dont plusieurs allemands, des photos de chefs nazis ainsi que des publications allemandes chez Mordrel<sup>32</sup>, on ne trouva chez les uns et les autres que du matériel de propagande et quelques courriers plus ou moins compromettants ayant trait à l'Allemagne. Il est vraisemblable que chacun aura fait comme Debauvais, qui prit le soin avant de partir de cacher ses archives chez les parents

---

KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report on Lieut Mordrelle, Olivier, 14 jun 1945*. Le pseudonyme de Mohri aurait été trouvé dans l'annuaire, fonds Mordrel, OM26 C2528, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 10 mars 1968.

25 *Ibid.*, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier, 30 janvier 1946*.

26 Archives municipales de Rennes, I 81, rapport du 2 septembre 1939.

27 Fonds Mordrel, OM26 C2696, lettre d'Olier Mordrel à François Olivier, 28 novembre 1968.

28 Archives municipales de Rennes, I 81, rapport du 2 septembre 1939.

29 *Journal Officiel de la République française*, n°255, 20 octobre 1939, p. 12490, décret du 19 octobre 1939.

30 Archives de la préfecture de police de Paris, 1 W 0158. Dossier n°39.203, Jean Fouéré. Rapport du 21 octobre 1939.

31 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940). Rapport du 16 décembre 1939.

32 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes - Surveillance des autonomistes alsaciens et bretons : rapports, listes de suspects, notes, dossiers individuels, correspondance (1932-1940). Rapport du 31 octobre 1939.



de militants plus discrets<sup>33</sup>.

Sans nouvelles de Bretagne, Mordrel et Debauvais étaient donc isolés en Allemagne, où leur soutien Wagner venait d'être mobilisé, où Tevenar semblait tenu en suspicion par ses compatriotes. Restaient le baron Schenk von Stauffenberg<sup>34</sup>, ancien capitaine de cavalerie mutilé de guerre et le *Sonderführer Z*<sup>35</sup> Kurt Haller. Tous deux avaient beau être membres des services secrets, ils n'étaient pas d'un poids imposant dans les relations diplomatiques allemandes. C'est dans ces circonstances que Debauvais et Mordrel rédigèrent une « Déclaration » bilingue, datée du 25 octobre 1939 et prévue pour être adressée aux Bretons, mais pas seulement, puisqu'elle fut également traduite en allemand, anglais et néerlandais<sup>36</sup>. Limpide, le texte décrit une politique française oppressive visant à l'éradication pure et simple des « Bretons en tant que peuple et nationalité distincts »<sup>37</sup>, politique en rupture avec le rôle de garante du droit des peuples dont elle se prévaut pourtant. On a déjà vu plus haut comment cet argument avait été également utilisé, au temps des troupes d'occupation en Allemagne. Car l'ombre de la Grande Guerre plane sur ce texte, lorsque Mordrel et Debauvais évoquent la « nouvelle hécatombe » sans profit pour la Bretagne et pointent l'invasion des réfugiés qui met en péril la langue et les caractéristiques nationales bretonnes. Aussi, ils assurent que la Bretagne ne sera libre que lorsqu'elle « se débarrassera de la domination étrangère et restituera un État national dans ses frontières naturelles »<sup>38</sup>. Conscient de la particularité de leur position, Debauvais et Mordrel jouèrent la carte du réfugié politique, co-signant leur texte « en exil »<sup>39</sup> et assurant : « Pour faire entendre la voix de la Bretagne, nous avons dû nous exiler en terre étrangère pour y poursuivre la route que nous nous sommes tracée et dont rien ne nous détournera »<sup>40</sup>. Cela leur permettait, croyaient-ils, de désamorcer l'accusation portée par Daladier le 21 septembre, qui disait que « l'Allemagne avait "trouvé quelques traîtres en Bretagne" »<sup>41</sup>. Or, si Mordrel assure que leur message n'était pas une déclaration de guerre<sup>42</sup>, elle en avait l'apparence, en appelant tacitement les Bretons à ne pas combattre contre l'Allemagne et à le faire contre une « domination étrangère »<sup>43</sup> dont l'identité ne faisait aucun doute. Et d'appeler à la désertion : « Que nos compatriotes se considèrent comme déliés de tout engagement à l'égard de la France ! », ainsi qu'à la constitution d'une force bretonne. Il y avait peut-être là un appel déguisé à Lainé, dont l'ombre plane sur le texte,

33 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 19.

34 Oncle de l'instigateur de l'opération « Walkyrie ».

35 Homme de troupe ou sous-officier possédant des qualifications techniques ou linguistiques particulières, à ce titre promu officier spécialiste. La catégorie Z correspond au grade de lieutenant ou sous-lieutenant.

36 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 45.

37 F. Debauvais et O. Mordrel, *Déclaration*, 25 octobre 1939.

38 *Id.*

39 *Id.*

40 *Id.*

41 *Id.*

42 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 249.

43 F. Debauvais et O. Mordrel, *Déclaration*, 25 octobre 1939.

qui se termine par une évocation du 7 août 1932. Une faute de frappe, qui tient du lapsus, a même remplacé, dans la version française, l'évocation liminaire du traité de 1532 par celui de 1932. Mais Lainé était déjà en prison lorsque quelques exemplaires de cette « Déclaration » parvinrent en Bretagne, via les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie. Les préfets de Bretagne, en revanche, furent tenus au courant des démarches de Mordrel et Debauvais dès le mois suivant. Ils appelèrent immédiatement à enquêter sur la diffusion du texte et à en saisir les exemplaires découverts<sup>44</sup>. À part cela, on ne sait si la démarche des exilés eut le moindre écho.

Dans les jours qui suivirent, Debauvais et Mordrel reçurent l'instruction de l'*Abwehr* II<sup>45</sup> d'animer un organe de presse destiné à « informer objectivement l'opinion européenne sur la vie des quatre nations de la frange Celtique »<sup>46</sup>. La Bretagne y tint évidemment une place prépondérante : dès la première livraison d'*Ouest-Informations*, on insista sur les décrets-lois, la suppression de *Peuples et Frontières*, la dissolution du PNB, les perquisitions et arrestations. On s'étendit également sur les arrestations en Alsace, avant de livrer quelques impressions sur l'Irlande, l'Écosse et le Pays de Galles en guerre. Conformément à la neutralité revendiquée par *Ouest-Informations*, l'invitant à se tenir à l'écart des points de vue des belligérants, Debauvais fit savoir qu'il avait une adresse en Hollande et Mordrel informa les lecteurs qu'il était en Italie. Effectivement, Debauvais fut quelques temps à Amsterdam d'où il posta le bulletin, qui était imprimé en Allemagne<sup>47</sup>. De son côté, Mordrel eut l'autorisation d'aller, en compagnie du capitaine de l'*Abwehr* II Rademacher von Unna, en Italie, d'où il posta également le bulletin<sup>48</sup>. De fin novembre à la mi-décembre, il y passa trois semaines, alliant l'utile à l'agréable. Il visita ainsi Florence, Milan, Venise et Rome, d'où il nargua le commissaire de la Sûreté de Rennes Buchet, en lui adressant cette carte postale ironique :

---

44 ADLA, 2 Z 154. Sous-préfecture de Châteaubriant, dossier sur *Breiz Atao* (Parti National Breton). Rapport du 25 novembre 1939.

45 Munich, Institut für Zeitgeschichte. SOMA/CEGES, AA 1222, Lahousen Tagebuch, 16 avril 1940.

46 *Ouest-Informations*, « À nos lecteurs de la presse ! », *Ouest-Informations*, n°1, novembre 1939. J'ai déposé au CRBC des copies des cinq exemplaires de cette publication rarissime que j'ai consultée dans différents fonds d'archives, ainsi que des trois livraisons de la *Lizer brezel*.

47 Munich, Institut für Zeitgeschichte. SOMA/CEGES, AA 1222, Lahousen Tagebuch, 16 avril 1940.

48 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

A la sortie de la Villa Borghese,  
Porta Pinciana, j'ai été "saisi"  
par un photographe ambulante :  
coût 2 lire 50. Ça se passait le  
1<sup>er</sup> décembre 1939.  
— A joindre au dossier —  
J.M.

Carte d'Olier Mordrel au commissaire Buchet, postée de Rome, le 3 décembre 1939. Archives municipales de Rennes, I 81, rapport du commissaire Buchet, 13 décembre 1939.



La provenance du document indique que le commissaire aura suivi les directives de Mordrel, qui ne s'en tint pas qu'au tourisme et à la provocation bravache, puisqu'au même moment il chercha, dit-il, à obtenir le statut de réfugié politique, qui lui fut refusé<sup>49</sup>. Il rencontra également le journaliste Giovanni Ansaldo, qui dirigeait *Il Telegrafo di Livorno*, quotidien ultra-fasciste, porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères italiennes<sup>50</sup>. L'entretien ne semble pas avoir été productif<sup>51</sup>, mais c'est peut-être cependant Ansaldo qui aura guidé Mordrel vers Telesio Interlandi, directeur de *La difesa de la razza*, à qui il livrera quelques mois plus tard « *Le minoranze in Francia* », résumé illustré et traduit en italien d'un article publié en même temps dans *Ouest-Information* et dans lequel, carte et photographies à l'appui, il s'attache à prouver que la France n'a ni une race ni une âme uniformes<sup>52</sup>.

Rentré à Berlin, Mordrel eut l'occasion de mettre les bouchées doubles et de tenter de garder le contact avec les militants restés en Bretagne afin de les tenir prêts, le cas échéant. Comme pour *Ouest-Information*, c'est vraisemblablement sur injonction de *l'Abwehr* qu'il put lancer avec Debauvais un second bulletin baptisé *Lizer-brezel*, en français « lettre de guerre », entièrement

49 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report on Lieut Mordrelle, Olivier, 14 jun 1945.*

50 POUËCH E., *Telesio INTERLANDI, un intellectuel fasciste antisémite (1894-1965)*, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III., Bordeaux, coll.« These d'Etudes italiennes », 2001, p. 68-69.

51 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton, op. cit.*, p. 255.

52 Olier Mordrel, « *Le minoranze in Francia* », *La difesa della razza*, 5 mars XVIII (1940), L.1, p.6-10. Voir chapitre I.

rédigé en breton et lui aussi imprimé en Hollande. Les « paroles directrices »<sup>53</sup>, qui ouvrent la première livraison, font état de la révélation divine d'une terre promise, mais perdue :

« *Ne vern Petra a c'hoarvezas, a c'hoarvez hag a c'hoarvezo, mirit diblegus en ho spered hag en o [sic] kalon Uhelwennad Breiz.*

*Ra vo Breiz ho Ped-c'houi, mammenn a bep nerz, a bep kredenn, a bep kened, a bep dudi, a bep buhez.*

*Ra vo sanket ennoc'h ez oc'h bet ganet da seveni Tonkadur Breiz. Youl Doue ho toug.*

*Serrit ho taoulagad ha grit skouarn vouzar ouz pep tra na vez ket evit lakaat da beurbadout ar Bobl Vrezon hag ar Gelted<sup>54</sup>. »*

**Peu importe ce qui arriva**, arrive et arrivera, gardez droit dans votre esprit et votre cœur l'idéal breton.

**Que la Bretagne soit votre Monde à vous**, source de toute force, de toute croyance, de toute beauté, de toute joie, de toute vie.

Qu'il soit ancré en vous que vous êtes nés **pour accomplir le Destin de la Bretagne**. La volonté de Dieu vous porte.

**Fermez les yeux** et faites la sourde oreille à tout ce qui n'est pas de nature à faire perdurer le Peuple Breton et les Celtes.

Le message était clair : il fallait tirer parti de la guerre pour se battre dans le bon camp, c'est-à-dire contre la France. La seconde livraison, manuscrite et datée du 15 février 1939, fut encore plus explicite. Évoquant le triste sort des soldats bretons obligés de se battre sous l'uniforme français, Debauvais appela à en changer, pour ne pas réitérer l'erreur de 1914<sup>55</sup>. Mordrel renchérit, assurant que la guerre entamée n'opposait pas Bretons et Allemands mais Bretons et Français<sup>56</sup>. Et d'appeler les bonnes volontés à les rejoindre, trahissant ainsi l'isolement dans lequel ils se trouvaient. En Bretagne, quelques-uns parvenaient à les lire. C'est ainsi qu'André Geffroy écrivit à Loeiz Herrieu : « *Talvoudegez o deus al "liziri brezel". Kalz plijadur a reont* »<sup>57</sup>.

Il semble qu'alors la tension croissait entre Debauvais et Mordrel. Le premier attendait tout d'une solution militaire et envisagea même de se faire débarquer sur les côtes bretonnes en sous-marin, comme l'irlandais Casement, en son temps<sup>58</sup>. Le second penchait pour une solution politique et espérait obtenir satisfaction du côté des Affaires étrangères allemandes<sup>59</sup>. La décision prise avec Stauffenberg, en l'absence de Debauvais, de contacter l'AA, rendit ce dernier furieux et porta un

53 « *Geriou-stur* », *Lizer-brezel*, n°1, janvier 1939, p. 1.

54 *Id.*. C'est l'auteur qui souligne.

55 F.D., « *Kile* », *Lizer-brezel*, n°2, février 1940, p. 1-3.

56 O.M., « *Keneil !* », *Lizer-brezel*, n°2, février 1940, p. 4-7.

57 « Les "lettres de guerre" ont de la valeur. Elles font très plaisir ». CRBC, fonds Herrieu, HER30 C2193, lettre d'André Geffroy à Loeiz Herrieu, 17 février 1940.

58 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 251.

59 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 81.

coup fatal à leur tandem<sup>60</sup>. De plus, les relations avec les Affaires étrangères allemandes furent loin de ce que Mordrel en espérait, ce dont témoigne un article qu'il publia dans la seconde livraison d'*Ouest-Informations*. Mettant l'accent sur l'acharnement guerrier des Français et leur haine de l'Allemagne, nation pacifiste, tout au moins à l'égard de l'Ouest de l'Europe, Mordrel pointa du doigt l'utopie que représentait la politique francophile menée dans certains milieux allemands. Ainsi écrivit-il :

« Cette indulgence allemande, vis-à-vis de la France, procède d'une idée de base : la France n'aurait eu aucune envie de faire la guerre, elle se serait laissée entraîner par l'Angleterre ; son intérêt est de faire machine en arrière ; les bellicistes de Paris ne sont pas le peuple français qui, lui, resterait partisan d'une politique d'entente avec l'Allemagne, etc. Cette vue de la France, qui exprime plus les désirs de la politique hitlérienne orchestrés depuis plusieurs années par les manifestations du Comité France-Allemagne, que les réalités, est très exactement la continuation de l'attitude systématique du régime national-socialiste de détente sur le Rhin, qui trouve encore moins aujourd'hui qu'avant de contre-partie en France<sup>61</sup>. »

Sans le nommer, mais la référence au Comité France-Allemagne était transparente, Mordrel désignait Otto Abetz, à qui, le tenant bien illusoirement pour un lecteur, il prétendait faire une leçon de géopolitique. En fait, il réagissait à la première entrevue qu'il avait eue avec Abetz, le mois précédent, lorsqu'il avait été convoqué avec Debauvais et Fred Moyses à la *Rundfunkhaus*, par l'entremise de Stauffenberg<sup>62</sup>. Cette rencontre avait déçu tout le monde. Abetz d'abord, à qui on opposa un refus à sa proposition d'assurer la propagande en langue française à la radio<sup>63</sup>. Les trois Bretons ensuite, qui n'eurent pas le temps de plaider leur cause et, pire, durent subir un discours sur Jeanne d'Arc qu'Abetz voulait enrôler dans sa propagande contre l'Angleterre<sup>64</sup>. Du reste, ce dernier leur avoua que l'*Auswärtiger Amt* désapprouvait les incursions de l'*Abwehr* dans les affaires politiques<sup>65</sup>.

C'est seulement avec les milieux *völkisch* que Mordrel pouvait continuer à élaborer des projets. Dès le début de l'année, il s'était lancé dans la rédaction d'un ouvrage, qui ne vit pas le jour, mais dont il subsiste une trame et un titre : *Das Keltentum*. Dès le mois de février, Mordrel en proposa un

---

60 Fonds Mordrel, OM8 M198, notes concernant la chronologie du mouvement breton.

61 Arvester, « L'Allemagne et la France », *Ouest-Informations*, n°2, janvier 1940, p. 1-3.

62 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier, 30 janvier 1946*.

63 Fonds Mordrel, OM26 C2528, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 10 mars 1968 ; MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 256 ; Fred Moyses, cité par YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, op. cit., p. 81.

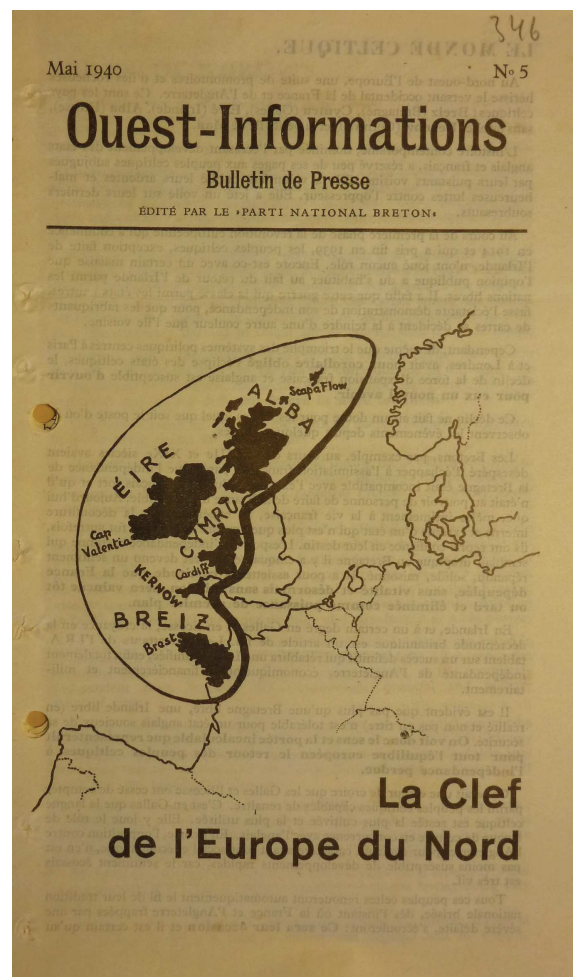
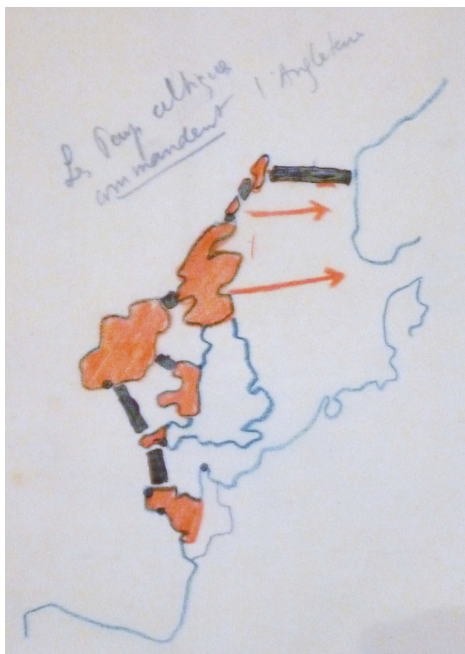
64 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, op. cit., p. 80.

65 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier, 30 janvier 1946*.



plan détaillé à plusieurs celtologues, dont Tevenar, Hilde Poepping, Hans Hartmann et Leo Weisgerber<sup>66</sup>. Il s'agissait d'une présentation des pays celtes. Deux traits principaux devaient être mis en avant. D'abord, leur parenté avec les pays germaniques, qui invitait Mordrel à évoquer une « *Kultur* celtique », un « *Volkstum* celtique », un « *Lebensraum* celtique ». Dans cet ensemble devait être développé un thème intitulé : « La jeune Bretagne totalitaire à la tête du Panceltisme, nordisante et antilatine, affinités avec la culture allemande. Breiz Atao. Gwenn ha Du »<sup>67</sup>. L'autre volet consistait à souligner l'opposition systématique de ces pays avec leur voisin proche et l'avantage de leur union contre l'Angleterre. Ce fut d'ailleurs le thème de l'ultime livraison d'*Ouest-Informations*, en mai 1940<sup>68</sup>. Ce faisant, Mordrel présentait ses alliés potentiels à l'Allemagne, dans une guerre qu'elle ne semblait envisager que contre la Grande-Bretagne. La carte proposée en couverture du bulletin suggérait un encerclement ; à ce titre, elle était sans équivoque, mais bien moins offensive toutefois que son ébauche, qui faisait disparaître toutes les frontières continentales, à l'exception de celle qui séparait une Bretagne considérablement agrandie vers l'Est, au détriment de sa voisine.

« Les Pays celtiques commandent l'Angleterre »,  
fonds Mordrel, OM9 M236, notes et cartes pour *Das Keltentum*, 1940 et première de couverture de  
*Ouest-Informations*, n°5, mai 1940.



66 Fonds Mordrel, OM9 C284 à 290, correspondance Mordrel, Hartmann, Poepping, Weisgerber, début 1940.

67 Fonds Mordrel, OM9 T70, Esquisse pour *Das Keltentum*, 14 février 1940.

68 « La clef de l'Europe du Nord », *Ouest-Informations*, n°5, mai 1940, p. 1.

De leur côté, les amis de la *DGKS* ne ménageaient pas leurs efforts pour épauler les Bretons. Au début de l'année, Tevenar publia ainsi une abondante bibliographie bretonne<sup>69</sup>, avant qu'au mois de juin Willy Krogman ne fasse paraître *Breiz da vreiziz*<sup>70</sup>, dont la préface débutait sur l'annonce de la condamnation à mort de Debauvais et Mordrel. Très informé et visiblement inspiré par Mordrel, qu'il citait à l'occasion, l'auteur fit une promotion appuyée du nationalisme breton, mouvement légitime et majoritaire à ses yeux, victime de l'acharnement français. Il n'hésita pas à grossir le trait, comptant par exemple 4 000 perquisitions en Bretagne, à la veille de la guerre. Enfin, c'est en partenariat avec la *DGKS* que sera envisagée, fin mai-début juin, l'édition d'une *Bretonische Dichtung*, anthologie bretonne supervisée par Mordrel, Hemon et Kenan Kongar<sup>71</sup>.

Les Bretons rencontrèrent à nouveau Abetz au printemps. Il écouta d'abord Debauvais, apparemment confus<sup>72</sup>, puis Mordrel faire un sort à l'unité française, réinvestissant ce qu'il venait de publier dans *La difesa de la razza* et dans la troisième livraison d'*Ouest-Informations*<sup>73</sup>. Emporté par son élan, le second aurait tracé, sur une carte au mur, les grands traits d'une Europe des ethnies. « C'est le Saint-Empire »<sup>74</sup>, aurait dit Abetz. Mais on en resta là et rien ne fut décidé. Mordrel voulut voir plus haut et rencontrer Ribbentrop. Il ne le vit jamais.

Mais en mai, les Bretons quittèrent enfin la clandestinité et obtinrent le statut de *Staatenlos*, apatride. Le 7 de la *Trautsteinerstrasse* fut réquisitionné pour loger la famille Mordrel ainsi que les bureaux dans lesquels on s'employait à rédiger bulletins, courriers et notes diverses. Mordrel décrivit l'endroit à Tevenar : « Je n'ai pas une place tranquille pour travailler. La famille d'un côté, les collaborateurs de l'autre, dans la même pièce, le téléphone, les visites, la radio, le travail pour le parti, la correspondance.... tu connais tout ce tohu-bohu peu favorable à la tâche de l'écrivain »<sup>75</sup>. L'endroit fut baptisé « *Bretonische Regierung* », gouvernement breton. Bien des années plus tard, Mordrel assurera qu'il s'agissait d'une plaisanterie et que l'appellation n'avait rien d'officiel<sup>76</sup>. Il n'empêche : on y concoctait bel et bien des projets de gouvernement. Dix ans plus tard, Moïse s'en souviendra en termes nostalgiques : « La présence de vos enfants et celle de Veïg nous a fait, à l'époque, beaucoup de bien, même si nous n'en avons pas conscience à ce moment. Cela nous obligeait à rester sur la terre car parfois nous nous serions égarés à jamais dans les nuages. Je pense à nos divagations, à nos rêves. Ah ! La réalité était autre chose. Nous croyions parfois que c'était

---

69 TEVENAR G. von, *Bretonische Bibliographie*, Halle, Max Niemeyer, 1940.

70 KROGMANN W., *Breiz da vreiziz (die Bretagne den Bretonen)*, Halle, Max Niemeyer, 1940.

71 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 268.

72 Fonds Mordrel, OM26 C2528, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 10 mars 1968.

73 Olier Mordrel, « M. Jean Giraudoux et l'ethnie française », *Ouest-Informations*, n°3, février 1940, p. 1-3.

74 Fonds Mordrel, OM26 C2528, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 10 mars 1968.

75 Fonds Mordrel, OM9 C293, lettre d'Olier Mordrel à Gerhard von Tevenar, 4 mai 1940.

76 Fonds Mordrel, OM27 C2759, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 5 février 1969.

arrivé. Le plus heureux c'est encore Fanch<sup>77</sup>. Il a pu garder ses illusions jusqu'au bout »<sup>78</sup>.

Désormais officieusement installés, les Bretons en exil avaient en effet plusieurs raisons d'espérer. Selon le souhait de l'*Abwehr* II, il leur fut donné les moyens d'animer des émissions de radio<sup>79</sup>, chaque soir, de 20 heures à 20 heures 15<sup>80</sup>, de mai jusqu'à fin juin. Depuis le poste émetteur de Kremsir, en Moravie, joint par téléphone et sous la censure complaisante de Ludwig Mühlhausen<sup>81</sup>, de la *DGKS*, Radio-Breiz émettait ainsi sur onde courte la « voix de la Bretagne »<sup>82</sup> et incitait les Bretons à réclamer leur nationalité ainsi qu'à désertre de l'armée française<sup>83</sup>. En fait, nul n'entendait : qu'à cela ne tînt, c'était déjà exister.

C'est à la radio allemande que Debauvais et Mordrel apprirent leur condamnation à mort<sup>84</sup> prononcée le 7 mai 1940. Ils ne la devaient pas à leur désertion, mais bel et bien à leur action politique, notamment celle qu'ils menaient depuis Berlin. Ainsi, dès le mois de mars, la « Déclaration » du 25 octobre et sa reprise dans *Ouest-Information*s leur valurent d'être inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État et à l'intégrité du territoire. C'est dans cette même « Déclaration » et dans les *liziri-brezel* que la justice militaire comprit que Debauvais et Mordrel avaient participé à la reconstitution et au maintien d'un parti dissous. Dans ces mêmes « lettres de guerre », l'appel à la désobéissance militaire et l'incitation à passer à l'ennemi n'échappèrent pas à la justice. Tout cela suffisait à les envoyer devant le Tribunal Militaire Permanent de Rennes<sup>85</sup>. Dans la foulée, Mordrel fut condamné à cinq ans d'emprisonnement pour insoumission en temps de guerre, ainsi qu'à la confiscation de ses biens, sort que Debauvais connut dès décembre 1939.

Sa condamnation à mort donna à Mordrel l'occasion d'un nouveau coup de propagande. Dans une ultime *Lizer-brezel*, il écrivit :

« *Gant dudi em eus klevet e oa bet Fanch Debauvais ha me barnet d'ar maro gant barnerien an armead gall. Eur foz distrad, hini ar vuhez, a zo kleuzet bremañ etre an aotrounez-se ha ni. Ret eo d'eomp gounit an abadenn pe vervel en harlu. Ret dihegar ! R'ho pezo fiziañs ennomp : dont a raimp en-dro da Vreiz. »*<sup>86</sup>

J'ai appris avec joie que Fanch Debauvais et moi avons été condamnés à mort par les juges de l'armée française. Un gouffre béant, celui de la vie, est maintenant creusé entre ces messieurs et nous. Il nous faut gagner la partie ou mourir en exil. Pas de quartier ! Vous pouvez avoir confiance en nous : nous

77 Debauvais, qui est mort en 1944.

78 Fonds Mordrel, OM23 C1738, lettre de Fred Moysé à Olier Mordrel, 20 mars 1950.

79 Munich, Institut für Zeitgeschichte. SOMA/CEGES, AA 1222, Lahousen Tagebuch, 11 avril 1940.

80 « Radio-Breiz », *Lizer-brezel*, n°3, mai 1940, p. 8.

81 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 258.

82 « *Mouez Breiz* », *Ibid.*

83 CAERLÉON R., *Au village des condamnés à mort*, op. cit., p. 121.

84 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, op. cit., p. 79.

85 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Ordonnance de renvoi du 18 mars 1940.

86 Message de Mordrel, *Lizer-brezel*, n°3, 12 mai 1940, p. 5.

reviendrons au pays.

Dans ses mémoires, Mordrel confond le jour où il apprit sa condamnation à mort et l'entrée des troupes allemandes en Hollande et en Belgique, ouvrant ainsi l'offensive à l'Ouest. On comprend de toute façon qu'il fasse du 8 mai une des plus grandes dates de sa vie<sup>87</sup>. Pour des raisons distinctes, ces deux nouvelles eurent en effet le mérite de clarifier sa situation. Désormais, ses appels à la désertion et à la trahison furent on ne peut plus clairs. « Deut eo an eur en em zisklêria a-du gant Breiz »<sup>88</sup>, écrivit-il dans la *Lizer-brezel* du 12 mai, précisant que se déclarer partisan de la Bretagne, c'était finalement se plier aux consignes suivantes : « Soudarded vreton war an talbenn, en em roit d'an Alamaned kenta tro ma kavoc'h. C'houi a vo degemeret ganto evel mignoned »<sup>89</sup>. Pour les Bretons en exil et en guerre, le moment était venu de se ranger aux côtés du pays qu'ils considéraient depuis longtemps comme l'allié naturel des Bretons. Aussi publièrent-ils l'ordre suivant, à l'adresse des militants du PNB :

« Soudarded : klaskit pep tu d'en em rei d'an Alamaned hag ahendall da noaza kement ha ma c'hellit d'an armead gall.

Re all : grit brezel-kuz da Vro-C'hall d'he nerz-kalon, d'he strobou ha d'he binviou-brezel.

D'an holl : grit kement ha ma c'hellit enep Bro-C'hall e pep doare. »

Soldats : cherchez tous les moyens de vous rendre aux Allemands et par ailleurs de nuire tant que vous pouvez à l'armée française.

Les autres : faites une guerre clandestine à la France, à son énergie, à ses liaisons et à son arsenal.

À tous : faites tout ce que vous pouvez contre la France, de toutes les façons.

Dans ces conditions, les nationalistes bretons intégraient le camp allemand, d'autant mieux que leur message fut entendu. En témoignent les actions de quelques militants restés en Bretagne, à l'arrivée des troupes allemandes. Un rapport de Marcel Guieysse au CNB raconte comment Péresse, Le Bars et quelques autres répandirent des rumeurs défaitistes qui provoquèrent l'abandon de barrages autour de Lorient, et comment ils sabotèrent un dispositif de mines autour d'Hennebont, de telle sorte que l'arrivée des troupes allemandes en fût facilitée<sup>90</sup>. Les mêmes « rencontrèrent les premières troupes allemandes aux environs de Carhaix (3 auto-mitrailleuses). Ils se firent connaître aussitôt comme Bretons. Tous les Allemands leur serrèrent la main et leur offrirent des cigarettes. Les activistes indiquèrent à l'Officier Commandant les meilleures routes pour aborder Carhaix, la

87 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 260.

88 « L'heure est venue de se déclarer partisan de la Bretagne. » Message de Mordrel, *Lizer-brezel*, n°3, 12 mai 1940, p. 6. C'est l'auteur qui souligne.

89 « Soldats bretons au front, rendez-vous aux Allemands dès que vous pourrez. Ils vous accueilleront comme des amis. » *Ibid.*, c'est l'auteur qui souligne.

90 Fonds Mordrel, OM8 T42, Rapport de Marcel GUIEYSSE au CNB et MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 275.

place des barrages et des nids de mitrailleuses près du pont de Plougastel (8km de Brest). L'officier décida de passer par Landerneau. Les activistes indiquèrent là encore l'emplacement d'un canon en batteries en direction de Paris de façon à l'aborder à revers. La colonne allemande put aller jusqu'à Brest sans rencontrer de résistance »<sup>91</sup>.

À défaut de se battre au front, Mordrel s'engagea dans la propagande antifrançaise. C'est ainsi que, sous le pseudonyme de Georges Dandin, il publia dans *Das Reich* un article intitulé : « *Wie denkt des franzose über den Krieg* »<sup>92</sup>. Il y décrivait une France en déclin, âgée et affaiblie, retranchée derrière le Traité de Versailles, effrayée par son voisin envers qui elle cultivait la haine et les projets belliqueux. Mordrel soulignait l'enthousiasme provoqué par la déclaration de guerre consécutive à l'invasion de la Pologne, tout en précisant qu'à la faveur de la drôle de guerre et de l'échec de l'entreprise anglaise en Norvège, l'angoisse avait gagné le pays. Même s'il appelait enfin à se méfier d'un sursaut possible de la part de Reynaud, dont les velléités bellicistes étaient notoires<sup>93</sup>, Mordrel sous-entendait un effondrement français par l'intérieur. « *Noch hält die innere Front*, écrivit-il. *Niemand vermag aber zu sagen, wie lange noch* »<sup>94</sup>. L'article était illustré d'images pour le moins suggestives. La page était en effet parsemée de gros et vieux messieurs : l'un en charentaises pêchait dans un canal, un autre sirotait son vin blanc devant une copieuse assiette d'huîtres, un dernier, cigarette au bec et casquette vissée sur un crâne gagné par la calvitie, écoutait une radio, à côté de laquelle était posé *Le progrès de la Somme*. Cette dernière image était légendée ainsi : « *Ein Pächter aus der Picardie - wie wird es jetzt mit seinem Radio und dem "Fortschritt von der Somme" stehen* »<sup>95</sup>? » Or, l'armée allemande entra si vite en France qu'à la date de parution de l'article, le 26 mai, elle se trouvait déjà dans la Somme depuis quelques jours.

Aussi, l'entreprise de propagande à laquelle fut convié Mordrel fit long feu. Il dut donc abandonner les projets de brochures antifrançaises destinées à accompagner l'avance de la *Wehrmacht*, qu'on lui avait commandés. L'une d'elles devait être publiée en allemand, semble-t-il pour Karl Epting<sup>96</sup>. Intitulé en français *La France contre le peuple breton* et signé Owen Morvan, le manuscrit de cent trente-cinq pages, traduit par une professionnelle, corrigé par Tevenar et Stauffenberg, devait s'appeler *Frankreich's kampf gegen das bretonische Volkstüm, von Owen Mor.*

---

91 Fonds Mordrel, OM8 T42, Rapport de Marcel GUIEYSSE au CNB.

92 « Que pensent les Français de la guerre ».

93 AZÉMA J.-P., « De Munich à la Libération, 1938-1944 », *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, tome 14, Paris, Seuil, 1979, p. 51.

94 « Le front intérieur tient encore. Cependant personne n'est encore capable de dire, combien de temps. » Georges Dandin, « *Wie denkt der Franzose über den Krieg ?* », *Das Reich*, 26 mai 1940, p. 8.

95 « Un fermier de Picardie - comment maintenant cela pourra-t-il tenir, avec sa radio et "le Progrès de la Somme" ? » *Ibid.*

96 Fonds Mordrel, OM9 C293, lettre d'Olier Mordrel à Gerhard von Tevenar, 4 mai 1940.



Il s'agissait en fait d'un concentré de tout ce que Mordrel avait pu écrire depuis ses débuts dans *Breiz Atao*, de l'idée d'utilisation des Bretons au refus de la guerre pour les Tchèques. On y retrouvait les marottes de l'auteur : l'histoire malheureuse de la Bretagne, l'exaltation du génie breton, l'oppression linguistique, l'insupportable métissage français et l'unification que cela induisait. Mordrel s'adressait en fait aux milieux francophiles allemands, à qui il assurait : « La France commet un attentat permanent contre l'homme réel, cet attentat se nomme l'abstraction »<sup>97</sup>. Écho lointain de son passé spiritualiste, ces affirmations ne cachaient pas un antisémitisme qui répondait à sa phobie du métissage. Il en résultait une double conséquence : d'une part, la Bretagne était « un conservatoire de l'humanité européenne »<sup>98</sup>, d'autre part, Mordrel assurait que « dès qu'il est prouvé que la France a renié par les faits systématiquement son idéal, la France cesse d'être la France »<sup>99</sup>.

Avec l'invasion de la Hollande et de la Belgique, il fallut trouver un autre pays neutre d'où poster les *liziri-brezel*. Fin mai, Mordrel fut envoyé en Hongrie d'où il écrivit également à Budes de Guébriant. Il lui reprocha, semble-t-il en termes assez virulents, d'avoir boycotté le mouvement nationaliste, avant de l'adjurer à revenir sur son attitude<sup>100</sup>. En effet, au même moment, Debauvais et Mordrel étaient en train d'organiser leur retour en Bretagne. Ils souhaitaient profiter de la vacance de pouvoir entre la débâcle française tant espérée et l'installation des troupes allemandes, pour instaurer leur autorité à Rennes. Dans cette optique, ils imaginèrent la création du Conseil National Breton. Pendant que leurs femmes cousaient des drapeaux pour décorer l'hôtel de ville de Rennes<sup>101</sup>, ils élaborèrent les grands traits d'un gouvernement breton. Guébriant fut justement l'enjeu de discussions serrées : Mordrel voulait attribuer à cet expert agricole, homme fort de l'Office central de Landerneau, le poste de ministre de l'agriculture, que Debauvais voulait réserver à Loeiz Herrieu, le « barde laboureur »<sup>102</sup>, ce qui en dit long sur la hauteur de ses conceptions politiques. C'est vraisemblablement aussi dans le cadre de ces réflexions gouvernementales que Mordrel écrivit à Florian Le Roy :

« J'ignore si cette lettre t'atteindra car j'ai mauvaise renommée. Je risque cependant de t'envoyer ce mot pour que tu saches que ma pensée se reporte vers ceux auxquels j'attache de l'importance et qui auront avant peu un rôle sérieux à jouer.

L'aveuglement, l'avarice de l'esprit et des sens sont en train de recevoir leur châtement.

---

97 Fonds Mordrel, OM9 T72, *La France contre le peuple breton*, p. 20-21.

98 *Ibid.*, p. 14. C'est l'auteur qui souligne.

99 *Ibid.*, p. 129.

100 Archives du SHD, 7NN 2589. Renseignements sur activités du mouvement autonomiste breton. Bordereau d'envoi du 12 juin 1940. La lettre à Guébriant, datée du 29 mai, a malheureusement disparu du dossier.

101 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 264.

102 Fonds Mordrel, OM26 C2696, lettre d'Olier Mordrel à François Olivier, 28 novembre 1968.

Bientôt on pourra parler de récompenses. Elles iront aux qualités des enfants maudits d'hier.

Je n'exagérerai rien en te disant que mon coeur saigne à la pensée du sort de notre jeunesse. Notre pays aussi paie pour avoir été "ben trop con" comme me répondaient certains auditeurs de St Aubin, qui expliquaient par le manque d'esprit la déchéance de leur peuple.

Si loin que je sois, je n'en joue pas moins une grande partie, avec tous les muscles bombés. Nos chances augmentent chaque jour<sup>103</sup>. »

On le voit bien, Mordrel se projetait dans l'avenir mais son enthousiasme le disputait à une angoisse palpable. Il termina sa lettre en disant à Le Roy : « Je te serre la main et te prie de me rappeler au souvenir de ceux qui sont là »<sup>104</sup>. Mordrel était seul, en désaccord avec son camarade de toujours, loin de chez lui, où il n'était pas sûr de pouvoir compter sur grand monde. N'avait-il pas écrit lui-même à quel point le parti avait été décimé par la répression policière ? Il fallut trouver du soutien sur place.

Grâce à l'appui de Stauffenberg, Debauvais et Mordrel obtinrent la permission de recruter dans les camps de prisonniers des effectifs destinés à grossir les rangs de la petite troupe qui imaginait déjà son retour en Bretagne<sup>105</sup>. En contrepartie, les Allemands espéraient que ces soldats libérés auraient précédé les colonnes allemandes manœuvrant vers la Bretagne<sup>106</sup>. À cet effet, Debauvais, Mordrel, Moysse et ensuite André Geffroy se rendirent dans de nombreux camps, afin de recenser d'éventuelles recrues et de les rassembler à Luckenwalde, promu camp de Bretons. Il semble que le tri s'effectuait à plusieurs niveaux. Une exploration fastidieuse des listes de prisonniers servait à choisir ces derniers en fonction de leur origine, profession et aptitudes<sup>107</sup>. Après une conférence ou lors d'un entretien individuel, il était demandé aux sélectionnés de préciser leurs sentiments quant à l'idée d'une Bretagne indépendante<sup>108</sup>. Fait lui-même prisonnier en 1945, Mordrel avouera que l'excuse donnée aux autorités allemandes était que ces prisonniers libérés seraient des recrues du parti<sup>109</sup>. Il semble en effet qu'il ne leur ait pas été demandé d'engagement ferme, mais seulement la promesse d'adhérer au PNB. En témoignent ces courriers adressés par Marcel Guieysse et Yann Goulet à un soldat libéré, à qui on demande, à défaut de l'adhésion effective envisagée quelques mois plus tôt, une aide financière<sup>110</sup>. De fait, après leur libération, les prisonniers furent souvent

103 Archives du SHD, 7NN 2589. Renseignements sur activités du mouvement autonomiste breton. Bordereau d'envoi du 12 juin 1940.

104 *Id.*

105 Sur cette question, voir HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 38-47.

106 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 265.

107 ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. PV du 26 février 1942.

108 DONNART R., « Les émissaires du Breiz Atao dans les oflags et les stalags en juin 1940 », dans *Voix d'Ouest en Europe, souffles d'Europe en Ouest*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1993, p. 679-690 ; Archives du SHD, 7NN 2589. Renseignements sur activités du mouvement autonomiste breton, témoignage du lieutenant de Rohan, 19 décembre 1940 et IDBE, carton « Le mouvement breton », relation de l'entretien Debauvais/X.

109 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report on Lieut Mordrelle, Olivier, 14 jun 1945*.

110 ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. PV du 26 février 1942.

relancés parce qu'ils n'avaient pas souscrit au parti<sup>111</sup>. Dans ses mémoires, Mordrel prétend que l'accueil qui lui fut réservé, ainsi qu'à Debauvais et Moyses, fut en général très bon, à une exception près<sup>112</sup>. Pourtant, il se souviendra longtemps de sa visite du camp d'Hoyersweda avec Moyses. « Nous avons failli y être écharpés, écrira-t-il à Le Boterf, M. et moi fûmes sauvés du lynchage par l'intervention d'une section du landsturm, fusils chargés. Notre départ fut une conduite de Grenoble »<sup>113</sup>. D'autres sorties de piste furent peut-être moins brutales, mais tout aussi saluées d'une hostilité nette. Ainsi, de l'Oflag IV D, Mordrel et Debauvais repartirent sous les sifflets des Bretons du camp<sup>114</sup>. Ici, c'est sous les huées que Debauvais dut s'en aller<sup>115</sup>, là ce sont les insultes qui fusèrent à l'encontre de Mordrel et de ses recrues, à qui on donna du « Salauds ! Fumiers ! [...] Traîtres <sup>116</sup> ! ». Aussi, sur les 60 000 soldats bretons recensés par Mordrel<sup>117</sup>, seuls 500 furent rassemblés à Luckenwalde<sup>118</sup>. Pourtant, les émissaires du PNB étaient bel et bien en position de force, se présentant bien portants et enthousiastes devant des hommes démoralisés, fragilisés, vestiges hébétés d'une France désemparée. Ces démarches permirent néanmoins de rassembler à Berlin quelques militants de premier plan, comme Augustin Cattelliot, Roparz Hemon, Alan Al Louarn, Charles Gaonac'h, Yann Goulet, Kerlann, le commandant Marty, Joachim Darsel ou Kenan Kongar. Quant à André Geffroy, il suivit les conseils des *liziri-brezel* et se rendit aux Allemands à Dunkerque, avant de rejoindre Berlin<sup>119</sup>. Peut-être est-ce à l'usage de ces Bretons libérés et rassemblés que fut publié en Allemagne un petit carnet de chant, intitulé *Breiz a gan*<sup>120</sup>.

### *Le retour en Bretagne*

Le 14 juin, alors que Mordrel restait à Berlin assurer les émissions de radio jusqu'à la capitulation française, Debauvais, désormais chef du CNB, accompagné de Kurt Haller et de

111 ADF, 209 W 48. Arrondissement de Morlaix. Rapport du 9 avril 1941. Pour d'autres exemples de pressions subies par des prisonniers libérés, voir HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 43.

112 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 270.

113 Fonds Mordrel, OM26 C2528, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 10 mars 1968.

114 Archives du SHD, 7NN 2589. Renseignements sur activités du mouvement autonomiste breton, témoignage du lieutenant de Rohan, 19 décembre 1940

115 ADCA, 1043 W 21. Mouvements régionalistes : dossiers sur la langue bretonne et son enseignement, 1941-1945. Rapport du 28 janvier 1943.

116 DONNART R., « Les émissaires du Breiz Atao dans les oflags et les stalags en juin 1940 », dans *Voix d'Ouest en Europe, souffles d'Europe en Ouest*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1993, p. 679-690.

117 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 266.

118 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report on Lieut Mordrelle, Olivier, 14 jun 1945*.

119 Fonds Mordrel, OM8 C236, lettres et notes d'André Geffroy à Olier Mordrel.

120 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 268.

Stauffenberg, rejoignit Luckenwalde où il prit la tête de cinquante à quatre-vingts prisonniers<sup>121</sup> et se mit en route pour Rennes<sup>122</sup>. Son objectif était d'y arriver avant les Allemands et de procéder à une manifestation symbolique de prise de pouvoir en s'emparant de la préfecture, de la mairie et du siège de *L'Ouest-Éclair* où il devait s'installer<sup>123</sup>. Mordrel se souvient que Debauvais partit « les mains vides »<sup>124</sup>, tout comme les prisonniers libérés, qui furent habillés en civil, mais laissés sans armes : les Allemands n'avaient déjà plus besoin d'eux. Dans ces conditions, une prise de pouvoir relevait de la pure fantaisie. Fred Moyses, revenant sur ces événements, s'en rendit bien compte et écrivit à Mordrel :

« Certains ont prétendu plus tard que le mouvement avait manqué d'initiative et que l'on aurait dû occuper les mairies, les radios, les administrations et proclamer la République Bretonne. Le fait est que cela aurait été impossible et que le fiasco aurait été encore plus patent, au bout de quelques jours. Car nous ne vivons pas au Moyen Age où quelques "condottierres" peuvent se proclamer ducs ou rois sur un pays, mais dans un monde technique dans un pays qui venait d'être occupé par des armées étrangères et dont la conscience nationale était absente<sup>125</sup>. »

Ce jugement *a-posteriori* était fort judicieux, mais c'est ce même Moyses, membre d'un parti où la modernité ne manquait pas détracteurs, qui avouait également avoir vécu son séjour berlinois dans les nuages.

Le 16, la petite troupe quitta Luckenwalde et se retrouva deux jours plus tard à Lille. Personne ne le savait, mais c'est déjà trop tard, car le jour-même les Allemands étaient à Rennes et personne n'était là pour tenter quoi que ce soit. De plus, Debauvais dut rester à Lille, le temps qu'on lui attribue des camions et qu'une cinquantaine d'autres prisonniers le rejoignent. Le 21, las d'attendre, il décida d'abandonner sa troupe à Moyses et de partir en voiture à Rennes, avec Haller.

Les cent à cent-trente hommes restés à Lille furent logés dans un asile, où Moyses tenta de les occuper, secondé dans sa tâche par un prêtre, un instituteur et Dorig Le Voyer, qui jouait de la bombarde, pendant que les autres faisaient de la gymnastique, suivaient des cours d'histoire, animaient des discussions, etc<sup>126</sup>. De Lille, la troupe passa à Saint-Cloud, où les hommes pillèrent la cave d'un château. Là, ils apprirent que l'armistice avait été signé. Le 29 ou le 30, ils arrivèrent à Pontivy. Dans ses mémoires, Anna Youenou soutient que le convoi avait cueilli Lainé sur la route,

---

121 Un des prisonniers explique que sur les 90 hommes réunis à Luckenwalde, seuls ceux qui avaient des chaussures en bon état, soit une cinquantaine en tout, furent habillés en civil et mis dans les camions. ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. PV du 26 février 1942. Moyses, qui dirigea le convoi, en évoque 80. Fonds Mordrel, OM8 C237, lettres et notes de Fred Moyses à Olier Mordrel.

122 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 79.

123 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 277.

124 *Ibid.*, p. 273.

125 Fonds Mordrel, OM8 C237, lettres et notes de Fred Moyses à Olier Mordrel.

126 *Id.*

baluchon sur l'épaule, rentrant en Bretagne après s'être évadé de prison<sup>127</sup>. Moïse ne le mentionne pas dans les renseignements qu'il donne à Mordrel, mais il semble bien que Lainé les ait pourtant rejoint à Saint-Cloud.

À la mobilisation générale, cassé de son grade de lieutenant de réserve à la suite de sa condamnation de 1938, Lainé avait rejoint le 142<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde hippomobile en tant que simple soldat. Interrogé dans ses vieux jours par deux de ses anciens fidèles, qui ne s'attendaient visiblement pas à ce que cette période sous le drapeau tricolore fut un bon souvenir, Lainé a raconté dans le détail les quelques jours qui ont suivi son incorporation. « En fait j'étais... ah... *well...* à l'état-major, quoi hein ! »<sup>128</sup>, leur assura-t-il alors, en précisant du bout des lèvres qu'il y était planton. Appelé le 2 septembre, Lainé arriva le 4 à Caen, où son régiment se rassemblait, avant de partir sur Haussy, dans le Nord-Pas-de-Calais, où il passa quelques semaines. Là, il sympathisa avec quelques sous-officiers, avec qui il loua une chambre, fit du tir à l'arbalète et but, pour passer le temps. Le 142<sup>e</sup> fut ensuite dirigé sur Orsinval, où l'on procéda à quelques manœuvres le long de la frontière belge. Un moment, Lainé pensa profiter de la proximité de la Belgique et désertier. « C'était tentant, se souviendra-t-il. J'étais certain que je pouvais le faire, mais je ne l'ai pas fait, et heureusement<sup>129</sup> ! ». À l'état-major, il se lia avec un lieutenant, comme lui ancien élève de Centrale, ainsi qu'avec le capitaine Lanse, proche de L'Action française : il trouva en lui une oreille compréhensive à qui expliquer son action bretonne. Bien vu de ses supérieurs et bien noté, il ne tarda pas à être proposé au grade de sergent.

Or, le 7 octobre, peu de temps avant d'être promu, il vit arriver à lui deux gendarmes, venus pour l'arrêter<sup>130</sup>. Après avoir eu le temps de transmettre en catastrophe quelques courriers compromettants à son lieutenant, il fut dirigé sur la prison de Saint-Quentin, puis à la Santé. Lainé rumina dans sa cellule, se demandant qui avait parlé, qui l'avait dénoncé. Car, cela ne faisait aucun doute pour lui, s'il était là, c'était suite au débarquement des armes à Locquirec. D'autant que ses geôliers lui assurèrent que son cas était grave. Rapidement, il remarqua qu'en promenade ou au quartier, il était toujours isolé. Enfin, sur sa porte, on écrivit à l'encre rouge : « Révolutionnaire dangereux. À surveiller particulièrement, à accompagner dans tous ses déplacements. Ne laisser communiquer avec personne »<sup>131</sup>. De fait, transféré à Rennes pour passer devant le Tribunal Militaire Permanent, Lainé crut faire son dernier voyage. Là, il retrouva au mur de sa cellule un

---

127 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 99-100.

128 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13741, interview Célestin Lainé.

129 *Id.*

130 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Compte-rendu d'arrestation pour espionnage, 8 octobre 1939.

131 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13741, interview Célestin Lainé.



graffiti qu'il avait fait l'année précédente : la croix gammée du PNB<sup>132</sup>.

Présenté au juge Knell, qu'il s'attendait à entendre prononcer la peine capitale, Lainé apprit enfin pourquoi on l'avait arrêté : le service du contrôle postal de Rennes avait intercepté une lettre qu'il avait adressée à Finotte Péresse et qui portait atteinte à la sûreté extérieure de l'État. Dans ce courrier daté du 10 septembre, Lainé avait écrit :

« La situation est très bonne. Avant 8 jours la Pologne est entièrement nettoyée. D'ici là impossible qu'ils aient percé la ligne Siegfried. Il me semble probable que c'est alors le moment où tout le monde, et L'ITALIE en particulier, s'entremettra pour imposer la paix à nos chères et vertueuses démocraties. Je crois toujours de plus en plus que nous n'avons pas là une véritable guerre en ce qui nous concerne et que, par conséquent nous avons agi au mieux en nous réservant l'avenir : chute de Daladier et de ses décrets, démobilisation prochaine et retour de tous à leur poste. [...]

Le moral par ici n'est pas trop brillant et la presque totalité de la troupe songe surtout à ne pas partir trop vite et souhaite son retour le plus vite possible. Aucunement question d'enthousiasme ni de volontaires.

Je vous prie de communiquer tout ceci à Yvonne et au petit-frère<sup>133</sup>. Il faut qu'on sache chez nous que cette guerre ne durera pas, que tout sera bientôt remis en bon ordre, sauf que la France y aura reçu une claque dont le retentissement effacera de loin celui de Munich l'année dernière. Que tout le monde voie la chose avec confiance et sûreté malgré les bobards de la presse française et soit persuadé que la situation est la meilleure que nous puissions souhaiter.

L'Italie n'oublie certes pas Tunis, ni la Corse, ni Nice, etc... Puisqu'elle ne s'engage pas c'est que [sic] ne croit pas que cette guerre soit la guerre à mort contre la France, dont elle a besoin pour réaliser ses aspirations. Donc ce n'est pas non plus notre guerre et nous n'avons qu'à nous laisser porter en toute confiance dans l'attente de la paix prochaine.

Répandez la nouvelle et surtout, bien conserver les contacts. [...]

L'avenir s'annonce on ne peut mieux; pour nous, malgré les difficultés présentes, et nous avons agi exactement comme il convenait. J'en suis absolument sûr<sup>134</sup>. »

L'année précédente, dans une réunion de section du parti, Lainé avait assuré que la France était foutue, que l'Allemagne lui réglerait son compte<sup>135</sup>. Il fallait simplement attendre : Gerhard von Tevenar, qui le tenait de Canaris, lui avait dit que la guerre, la vraie, n'aurait pas lieu avant quatre ou cinq ans. Enclin à être toujours certain de l'avenir, Lainé ne pouvait qu'appeler les militants à ne pas s'investir dans un conflit qui n'était pas le bon et attendre que l'orage passe. Pour le commissaire du

132 CRBC, fonds Lainé, CL1 M26, fragments autobiographiques, souvenirs 1939-40.

133 Yvonne Auffret et Louis Maubré, débauché par Lainé du séminaire.

134 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Copie de la lettre de Célestin Lainé à Finotte Péresse, 10 septembre 1939.

135 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. - Surveillance : listes des membres du parti national breton, coupures de presse et dossiers personnels (1932-1940). Rapport du 13 décembre 1938.

gouvernement chargé du réquisitoire, cela relevait d'une propagande dangereuse en temps de guerre<sup>136</sup>. Dans la bouche d'une personne au passif aussi lourd que celui de Lainé, de tels propos étaient encore plus inquiétants, malgré tout ce que put dire le capitaine Lanse, venu témoigner en sa faveur. Faute de preuves contre elle, Finotte Péresse fut acquittée. En revanche, Lainé fut condamné à quatre ans de prison pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État, ce dont, finalement, il se sentit soulagé. Dorénavant, il se sentait doublement protégé : de la sentence capitale à laquelle il avait cru et des combats qui, début 1940, lui semblaient désormais inévitables. Lainé arriva à maison d'arrêt de Clairvaux le 18 mars 1940 pour y purger sa peine. Il ne devait normalement en sortir que le 10 septembre 1943<sup>137</sup>. Or, à la faveur de l'avance de l'armée allemande, la prison fut bombardée. Lainé figure sur la liste des centaines de détenus qui parvinrent à s'en échapper le 14 juin 1940<sup>138</sup>. Il se mit immédiatement en route pour la Bretagne.

C'est à Saint-Cloud que commença, semble-t-il, ce que dans ses notes autobiographiques, il a nommé « La descente aux enfers »<sup>139</sup>, qui s'achèvera avec l'élection de Raymond Delaporte à la tête du PNB, en décembre 1940. Arrivé à Rennes, à la tête d'une troupe qui avait fondu comme neige au soleil, il présenta sa « mauvaise apparence »<sup>140</sup> – crâne rasé, joues creusées, vêtements bien trop amples du fait des carences alimentaires – à Debauvais, qui n'avait que des nouvelles consternantes à lui annoncer. Arrivé trop tard pour suivre le plan prévu, ce dernier était resté à Rennes pour renouer des contacts et tenter d'organiser une manifestation à Pontivy, où devait se tenir le congrès interdit l'année précédente et où pourtant, depuis l'attentat de 1938, la population était majoritairement hostile aux nationalistes<sup>141</sup>. Les autorités allemandes lui avaient fourni une voiture pour rameuter ses troupes, mais Stauffenberg ne se faisait plus d'illusion sur ce qu'elles représentaient, soulignant le « *kleine Role* »<sup>142</sup> joué en Bretagne par les nationalistes. À peine arrivé, Lainé se prépara pour se rendre à Pontivy, où il devait rassembler ses hommes. « Le coucher de soleil – "Si l'Allemagne veut" – très triste »<sup>143</sup>, notera-t-il, pour résumer son état d'esprit d'alors.

Le 2 juillet, Mordrel arriva enfin. Une réunion fut planifiée le jour-même avec Haller et Stauffenberg, qui avaient été rattachés à l'*Abwehr* II de Rennes, sous les ordres de Wagner, propulsé

---

136 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Compte-rendu du 24 février 1940.

137 ADA, 48 Y 35. Registre d'écrou de Célestin Lainé, n°2959.

138 AN, 19890151/6, dossier n°15227.

139 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

140 *Id.*

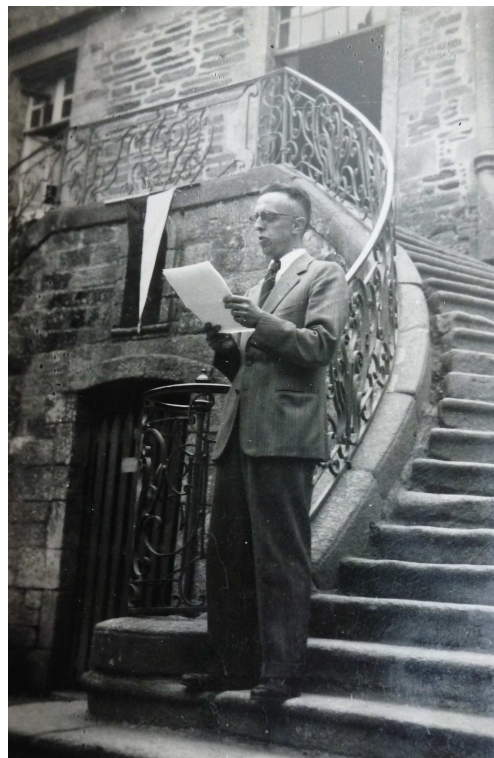
141 Sur l'état d'esprit des Pontivyens en 1940 et les manifestations qu'y organisèrent les nationalistes, se référer à FRELAUT B., « L'opposition des Pontivyens au "Conseil National Breton", juillet-août 1940 », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXXVIII, 2010, p.185-203.

142 YUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 95 et 97.

143 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

*Sonderführer* K<sup>144</sup>. L'entrevue eut lieu à Cesson, où *Die Bretonen*<sup>145</sup> annoncèrent aux Bretons qu'ils maintenaient leur soutien sous la forme d'une aide financière pour le CNB. Mais, en contrepartie, aucune propagande antifrançaise ne serait acceptée<sup>146</sup>. Dans ses mémoires, Mordrel prétend que les Allemands limitèrent également les manifestations du CNB aux lieux privés et que certains mots durent être bannis du vocabulaire militant, comme « nation bretonne, État breton, autonomie ou indépendance »<sup>147</sup>. Or, la « Déclaration » de Pontivy en est truffée.

Quelques jours avant le 3 juillet, Lainé s'installait au château de la duchesse de Rohan avec les quelques prisonniers qui restaient. La rumeur concernant la libération de ces derniers par les Allemands commençait à circuler. On tendit par endroits quelques drapeaux noirs et blancs, on distribua quelques tracts dans la région, pour préparer le terrain. Le 3, à 14h30 débuta ce que le rapport du commissariat de police de Pontivy considéra comme une « réunion privée »<sup>148</sup>. Il y avait là une cinquantaine de personnes<sup>149</sup>, dont environ trente prisonniers libérés<sup>150</sup>, disposés en rang par trois, devant les marches du perron, qui servaient de tribune. Seuls quelques déterminés avaient pu, ou voulu, faire le déplacement.



Mordrel au château de Pontivy, 3 juillet 1940  
Fonds iconographique Mordrel.

---

144 Capitaine.

145 C'est ainsi qu'était surnommé ce trio allemand, dans les bureaux de l'*Abwehr* de Berlin.

146 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

147 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 277-278.

148 ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 5 juillet 1940.

149 *Id.*

150 ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 29 juillet 1940.

De là, Mordrel lut un préambule à la déclaration du CNB, dans lequel il rappela le passé malheureux de la Bretagne depuis qu'elle était liée à la France et insista sur la nécessité de lui donner enfin, c'est-à-dire au CNB, les moyens de se faire entendre. Constatant la déliquescence du pouvoir français, le CNB ne reconnaissait plus que l'autorité allemande et faisait « appel au concours de tous les Bretons ayant à cœur de voir leur pays digne de son passé, maître de son avenir, comme à la sympathie et à la compréhension de tous les peuples participant au nouvel ordre des choses qui est en train de naître »<sup>151</sup>. Puis Maurice Planiol présenta le Comité Exécutif du CNB, constitué de Debauvais à la présidence, de Mordrel à la vice-présidence, de Marcel Guieysse et de Célestin Lainé, qui – cela commençait bien – aurait rechigné à en être<sup>152</sup> et se serait opposé à la vice-présidence de Mordrel. Ce dernier lut ensuite une déclaration pour le moins étrange et floue, dont on peut retenir les deux premiers articles :

« I. - Le Conseil National Breton déclare, au nom du Peuple Breton, qu'en toute éventualité la situation de la Bretagne ne pourra plus être après guerre celle qu'elle était avant. Le système qui condamnait la Bretagne est anéanti à jamais et tous les principes sur lesquels il était fondé se sont effondrés.

II. - Le Conseil National Breton, organe représentatif des Bretons soucieux du bien collectif et de l'honneur de leur peuple, agira à l'heure choisie par lui pour doter la Bretagne d'un État National, dans son cadre naturel et dans l'esprit de sa tradition, afin qu'elle puisse vivre enfin en nation organisée, libre de ses aspirations et maîtresse de ses intérêts<sup>153</sup>. »

Les autorités allemandes avaient imposé d'être prudent. On ne pouvait l'être davantage, en déclarant solennellement qu'un jour rien ne serait plus comme avant. Quelques articles supplémentaires permirent néanmoins d'y voir un tout petit peu plus clair. Ainsi apprenait-on que dans un futur difficile à apprécier, une Bretagne indépendante verrait le jour, dirigée par et pour des Bretons, dont les relations resteraient à définir avec la France et l'Allemagne, mais qui dans l'immédiat restait ennemie de l'Angleterre, ce que chacun comprenait comme une allégeance au *Reich*. Le programme qui fut joint à la déclaration ne laissa plus aucun doute sur cette dernière idée. Est-ce la précipitation qui obligea à faire les fonds de tiroirs pour rédiger quelque chose à la va-vite ? Est-ce la nécessité de donner des gages à l'occupant, ou l'opportunité de voir enfin tiré de l'oubli un programme qu'il avait fallu naguère remiser dans les cartons du parti ? Est-ce tout cela à la fois ? Toujours est-il qu'en 18 points, le programme de Pontivy ne proposa ni plus ni moins qu'un pâle résumé de SAGA et par là-même une nouvelle alliance avec le national-socialisme. Celle-ci était à ce point établie, que Debauvais ou Lainé purent déclarer que « si l'un des membres du parti

---

151 Conseil National Breton, *Déclaration-Programme*, Rennes, C.N.B., 1940.

152 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 101.

153 Conseil National Breton, *Déclaration-Programme*, Rennes, C.N.B., 1940.

se trouvait en difficultés avec l'autorité française, il n'avait qu'à se présenter à la *Kommandantur* et que tout serait aplani, car l'autorité française ne pouvait absolument rien contre eux »<sup>154</sup>. Le tout dura une heure et demie, au terme de quoi on se sépara, à l'exception d'une vingtaine d'hommes, qui restèrent au château avec Lainé.

Le soir même, sa petite troupe décida de parader en ville, fanion et musique en tête. Très vite, des heurts eurent lieu avec la population locale, qui accompagna les nationalistes en chantant « La Marseillaise ». Mordrel se souviendra longtemps avoir vu « des femmes en coiffe, hurlant "vive la France" contre nous, comme des hystériques »<sup>155</sup>. Insultes et coups de poing fusèrent, la gendarmerie dut intervenir. Dans les jours qui suivirent, un des militants se rendit à la *Kommandantur* pour dénoncer le receveur municipal de Pontivy, Planty, à qui Lainé, bien plus tard, attribuera l'échauffourée<sup>156</sup>. De sa fenêtre, il aurait crié « Sales Boches ! » ou « Salauds ! »<sup>157</sup>, à l'endroit des nationalistes. Aux autorités allemandes, on assura qu'il avait tenu « des propos désobligeants pour les soldats allemands »<sup>158</sup>. Il fut arrêté dans la foulée et relâché trois jours plus tard.

De son côté, Mordrel n'avait pas oublié la promesse qu'il avait faite au commissaire Buchet, à qui il avait adressé une seconde carte postale, de Budapest cette fois-ci. Son texte disait : « Quand notre parade aura lieu sur la place de la Mairie, tous les Rennais actuels n'y assisteront pas, et pour cause »<sup>159</sup>. À peine arrivé à Rennes, accompagné d'officiers allemands, Mordrel se rendit à la Sûreté pour y faire arrêter Buchet. Nommé en zone libre, ce dernier y échappa de peu<sup>160</sup>.

Dès le début du mois de juillet, le ton était donné.

### *L'heure bretonne ?*

Dans les discours de Pontivy, ville dans laquelle se trouvait le monument de la Fédération attaqué deux ans plus tôt par *Gwenn ha Du*, l'accent avait été mis sur la Révolution française, en quoi on voyait un cap décisif dans l'asservissement de la Bretagne. Ce discours sur 1789, que l'on rencontrait déjà dans *Breiz Atao*, devint plus fréquent dans la propagande nationaliste et régionaliste

---

154 ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 5 juillet 1940.

155 Fonds Mordrel, OM26 C2660, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 14 octobre 1968.

156 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques 1954.

157 FRELAUT B., « L'opposition des Pontivyens au "Conseil National Breton", juillet-août 1940 », art. cit.

158 ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 29 juillet 1940.

159 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Olivier Mordrelle. Carte d'Olier Mordrel au commissaire Buchet, 25 mai 1940.

160 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Olivier Mordrelle. Lettre du commissaire Buchet, 15 décembre 1945.



bretonne à partir de 1940, au détriment des références habituelles au Moyen Âge<sup>161</sup>. On le sait, pour Maurras, l'écroulement de la République fut une « divine surprise ». L'anéantissement du « système qui condamnait la Bretagne »<sup>162</sup> permit aux nationalistes de résumer la situation ainsi : « L'heure de la Bretagne sonne au cadran de l'histoire »<sup>163</sup>, dans le premier numéro de *l'Heure bretonne* qui ne parut pas le 14 juillet 1940 par hasard.

Les choses se firent dans la précipitation. Les presses du parti n'étant pas en état de fonctionner, les autorités allemandes se tournèrent d'abord vers l'imprimeur Riou-Reuzé, avec qui *Breiz Atao* avait déjà travaillé, autrefois, mais qui se trouvait désormais être l'imprimeur officiel de l'évêché. Menacé par l'archevêché de perdre sa clientèle, Riou-Reuzé enjoignit Debauvais de trouver une autre solution<sup>164</sup>. Ce furent les rotatives d'*Ouest-Journal*, qui imprimait déjà l'organe de l'armée allemande d'occupation, *Westfront*. Il semble que le premier tirage atteignit 50.000<sup>165</sup>, voire 55.000 exemplaires hebdomadaires<sup>166</sup>. Les semaines suivantes, on aurait tiré à 37.000<sup>167</sup>, puis 25.000 au printemps, avant de remonter à 40.000 en décembre. Passé l'effet de surprise, une fois rétabli un système de presse permettant une offre variée, le tirage déclina sévèrement à mesure que l'hostilité de la population envers les nationalistes se faisait sentir. À partir de 1941, les tirages se seraient stabilisés autour de 20.000 exemplaires<sup>168</sup>. Un premier rédacteur en chef fit un passage éclair. Mordrel se souvient : « Morvan Lebesque est apparu, famélique, à Rennes au moment où j'avais besoin d'un rédacteur in chief. C'était un bon copain. Je l'ai pris. Mais quand il a vu que le coup était manqué, il s'est éclipsé »<sup>169</sup>. Fréminville, ami fidèle de Mordrel, prit sa suite à l'automne et s'occupa du journal jusqu'à ce que Raymond Delaporte prenne la tête du parti, en décembre. Enfin, il convient ici de remarquer que *l'Heure bretonne*, comme plus tard *la Bretagne* de Yann Fouéré, firent partie des 350 journaux auxquels la *Propaganda-Abteilung* accorda l'autorisation de paraître en zone nord, quand 60 % des titres y furent supprimés<sup>170</sup>. Leur existence participait donc des intérêts allemands.

---

161 Je me permets de renvoyer le lecteur à CARNEY S., « D'une guerre l'autre, les Moyen Âge du mouvement breton au début du XXe siècle », art. cit.

162 Conseil National Breton, *Déclaration-Programme*, Rennes, C.N.B., 1940.

163 *L'Heure bretonne*, 14 juillet 1940, p. 1.

164 HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, coll. « Collection Histoire », 2001, p. 51-52.

165 *Ibid.*, p. 52.

166 AN, AJ 40 1012, Attributions de papier. Journaux de la zone B : correspondance avec la Propagandastaffel d'Angers (1941-juin 1943).

167 Fonds Mordrel, OM8 C273, lettre d'Olier Mordrel à Joseph Jaffré. Dans ses mémoires, Mordrel transforme ces tirages en ventes. Mordrel O., *Breiz Atao, histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 283.

168 AN, AJ 40 1012, Attributions de papier. Journaux de la zone B : correspondance avec la Propagandastaffel d'Angers (1941-juin 1943) et Fonds Mordrel, OM8 C273, lettre d'Olier Mordrel à Joseph Jaffré.

169 Fonds Mordrel, OM26 C2541, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 1<sup>er</sup> avril 1968.

170 BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P. ET F. TERROU (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 10-13.

Les premières livraisons de *l'Heure bretonne* sont remarquables par le vide du discours qui est servi aux lecteurs, au moins jusqu'en octobre. La première livraison fit évidemment la part belle au CNB et à la manifestation de Pontivy ; Mordrel donna un papier, presque de routine, sur la déroute et le désarroi français<sup>171</sup>. Comme on le faisait depuis des années, on demanda de l'argent aux militants. Le second numéro ne fut guère plus fourni. On en retiendra la relation élogieuse d'un discours du *Führer*, flagornerie faisant vraisemblablement écho à l'ordre d'évacuer les locaux d'*Ouest-Journal*, formulé par Marwede le 18 juillet. Quelques ritournelles alimentaient les colonnes du journal : l'anglophobie, la stigmatisation d'une France victime de sa mollesse, du confort et de l'apéritif, l'Europe nordique, l'autonomie nécessaire. Rien de neuf, à vrai dire.

Aussi, le vide du discours fut comblé par une activité de propagande effrénée. En juillet et août, à l'aide d'un camion récupéré dans les stocks anglais, vite estampillé du sigle « CNB », ainsi que de quelques voitures civiles prêtées par des militants, on sillonna la Bretagne pour y distribuer gratuitement les premiers numéros de *l'Heure bretonne* et jeter des tracts. Deux d'entre eux, « Bretons notre heure est venue » et « Bretons ! »<sup>172</sup> proposaient à qui voulait les lire un constat simple et clair : une fois encore la France, mûe par sa volonté de supprimer le peuple breton, avait entraîné celui-ci dans une guerre qui ne le concernait pas ; une fois encore la Bretagne allait être exploitée et livrée en pâture à l'étranger – entendre la France ; le CNB proposait une voie de salut. L'un évoquait le séparatisme et la formation dans chaque commune de comités de la Bretagne libre. L'autre insistait sur les chances de libération des prisonniers et quelques points du programme de Pontivy. Des campagnes d'inscriptions reprirent sur les murs.

Il semble que cette activité propagandiste ne fut pas au goût de la population bretonne. Le 19 juillet eut lieu à Plouescat une distribution de journaux et de tracts dont le contenu fit « fâcheuse impression », d'autant qu'à une jeune fille, qui déchira un des imprimés sous leur nez, des militants dirent : « Ça vous coûtera cher... »<sup>173</sup>. En accord avec le maire, la *Kommandantur* ordonna la saisie des imprimés<sup>174</sup>. Le 15 août, à Dinard, quinze hommes de la troupe de Lainé, armés mais dépourvus d'autorisation de distribuer des journaux, prétendirent vendre *l'Heure bretonne* au cri de « Les Français chez eux, les réfugiés au front et la Bretagne aux Bretons »<sup>175</sup>. Des insultes fusèrent, qui déclenchèrent une émeute : leur camion fut pillé par deux-cent cinquante personnes, avant qu'on ne les conduise au poste pour être aussitôt libérés, promettant de revenir chaque dimanche, mais armés.

---

171 Olier Mordrel, « La France de Vichy », *l'Heure bretonne*, n°1, 14 juillet 1940, p. 1.

172 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944 et 14 U 13/11. Parquet, parti national breton, 1939-1940.

173 ADF, 209 W 17, 28, 48, 50-52. Arrondissement de Morlaix. Lettre de Trémintin au sous-préfet de Morlaix, 22 juillet 1940.

174 ADF, 200 W 277. Imprimerie, journaux, censure, enquête sur le tirage, clientèle et rayon d'action des journaux, 1941-1944. Rapport du 20 juillet 1940.

175 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Rapport du 15 août 1940.

Le 25 août, à Quimper, Lainé, déjà qualifié par ses hommes de « lieutenant »<sup>176</sup>, vint avec quinze d'entre eux vendre le journal à la sortie de la messe, place Saint-Corentin. « Libérez la Bretagne. La Bretagne aux Bretons pour qu'il n'y ait plus de guerre ! »<sup>177</sup>, crièrent les vendeurs, vite entourés de centaines de personnes hostiles, qui leur arrachèrent les journaux et les mirent en tas pour les brûler. Le préfet donna l'ordre d'arrêter les vendeurs pour trouble à l'ordre public. Au poste, Lainé se fit le représentant de tous les autres. Ils désiraient être conduits devant l'autorité allemande, la seule qu'ils reconnaissaient, et refusèrent d'entrer dans leur cellule. Survint une bagarre, lors de laquelle un des prévenus cria : « Heil Hitler ! Vive l'Allemagne ! »<sup>178</sup>, ce qui n'empêcha pas leur incarcération. Dès le lendemain, la *Kommandantur* ordonna qu'on les libère<sup>179</sup>.

Le paroxysme fut atteint à Pontivy, où Lainé était cantonné avec ses hommes. Les prisonniers étaient rentrés chez eux, mais les hommes du *KD* les remplacèrent. Cela porta à douze les pensionnaires du château, qui, chaque matin, hissaient les couleurs, faisaient de l'exercice physique, se livraient à la distribution de tracts et journaux dans les environs. Lainé écrivit à Chanteau, un de ses seconds : « Je te signale, personne n'ayant pu te voir ces temps-ci, que notre garde entretient elle-même son personnel, possède tous les moyens et toutes les autorisations, et le petit jeu devient on ne peut plus sérieux »<sup>180</sup>. Or, depuis le 3 juillet et l'arrestation de Planty, la population de Pontivy était restée franchement hostile à cette présence, qu'elle jugeait illégale<sup>181</sup>. De fait, mais en vain, les dirigeants de la Garde Saint-Ivy<sup>182</sup> multiplièrent les démarches officielles auprès de la préfecture et de la *Kommandantur*, pour chasser la troupe de Lainé, qui entendait marquer son territoire. Le monument de la Fédération, en particulier, fit l'objet de tensions. Quand les uns y collèrent des tracts, les autres y plantèrent un drapeau tricolore, qui fut décroché. On en remit deux, qui furent arrachés, puis remplacés, jusqu'à ce que le 28 août, un jeune Pontivyen soit kidnappé et emmené au château. Interrogé et battu, il fut relâché le lendemain matin, sur la requête de son père et du maire de la ville. Le jour-même, en désespoir de cause, le colonel de Geyer, président de la Garde Saint-Yvi entreprit avec quelques personnes décidées d'investir d'autorité la cour du château, accompagné d'un huissier. Très vite, un attroupement se forma autour du petit groupe et chanta « La Marseillaise ». Avant même que Lainé et Geyer n'aient eu le temps de s'expliquer, la bagarre éclata. Un Pontivyen qui voulut escalader la muraille fut attrapé par les hommes du *KD*, ligoté et enfermé

---

176 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Incidents de Quimper, le 25 août 1940 (Rapport fait au *SD* par les hommes de Lainé).

177 ADF, 14 U 13/11. Parquet, parti national breton, 1939-1940. PV du 25 août 1940.

178 *Id.*

179 *Ibid.* *Feldkommandantur*, 16 août 1940.

180 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Dossier Bagadou-Stourm. Lettre de l'inspecteur Flouriot au commissaire divisionnaire chef du service régional des renseignements généraux de Rennes, 24 mai 45

181 Sur le sentiment de la population de Pontivy à l'été 1940 et la manifestation du 29 juillet, se reporter à FRELAUT B., « L'opposition des Pontivyens au "Conseil National Breton" juillet-août 1940 », art. cit.

182 Patronage sportif de Pontivy.

dans la chapelle<sup>183</sup>, pendant que la troupe se barricadait dans le château. À l'aide d'un bélier, la foule essaya alors d'enfoncer la grosse porte de bois, tandis qu'un jeune du *KD* leur donnait des coups dans les pieds et les tibias avec une barre de fer glissée en dessous. Lainé se souvient avoir jeté des petits explosifs par la même voie<sup>184</sup>. On crut entendre des coups de feu, mais on n'eut aucun doute sur les conséquences du geste : quatre personnes furent blessées<sup>185</sup>. « Assassins ! Assassins ! Assassins ! », cria une femme, ce qui provoqua chez Lainé une réaction étrange : il ôta sa casquette de marine et dit : « Respect aux femelles en rut, c'est une puissance considérable »<sup>186</sup>. Il avoua plus tard s'être senti joyeux à danser. De l'intérieur, on bloqua la porte avec un camion, puis Lainé dit s'être contenté de quelques coups en l'air, après avoir ordonné de tirer dans le tas si quelqu'un entrait<sup>187</sup>. À 22h15, les Allemands arrivèrent, s'inquiétant de savoir qui avait tiré. Ange Péresse se dénonça et fut arrêté, avec le prisonnier de la chapelle. Mis au garde-à-vous par l'officier allemand, le *KD* se vit intimer l'ordre de ne pas quitter le château et d'y attendre jusqu'au lendemain. Le 30 août, la Garde Saint-Yvi fut dissoute et le château réquisitionné pour les hommes de Lainé au titre d'« école d'interprètes ». La situation était on ne peut plus tendue.

Le soir de l'assaut, Lainé avait récupéré l'arme de son fidèle lieutenant et l'avait déposée sur son lit. Il serait aisé de se livrer à une lecture freudienne, mais c'est sans doute tout autrement que Lainé vit la chose. Le 7 août au soir, une petite soirée fut organisée pour fêter l'anniversaire de l'attentat de 1932. On y mangea, but et écouta de la musique. Lainé était dans un état de tension tel qu'il s'abandonna, à la surprise générale, à des chorégraphies improbables. Il se souvint de la scène :

« Guy avait des disques de danse irlandaise. Cette musique celtique unique dans son mélange d'endiement frénétique et de tragique saisissant a toujours possédé sur moi un ascendant extraordinaire. J'ai toujours eu l'impression que des morts, à l'ouïr, se lèveraient de leur cercueil pour entrer dans la danse ; et j'ai toujours été surpris qu'il n'y eut pas de vivants à la finir en tombant, suicidés. Ne pouvant y tenir, je me levai dès les premières mesures, et abdiquant mon pouvoir conscient, je laissai le démon des celtes agiter mon corps, bras et jambes, selon l'inspiration de la musique. L'exemple fut contagieux, et il y eut des Encore ! Encore ! Puis des chansons, vociférations [...] et tout le cérémonial habituel à ces sortes de Kameradschaft »<sup>188</sup>.

C'est ce soir-là que Péresse promit à Lainé de garder l'avant-dernière balle de son chargeur pour éviter à son chef de tomber à nouveau entre les mains des Français<sup>189</sup>. On perçoit là l'influence de

---

183 CRBC, fonds Lainé, CL1 M25, fragments autobiographiques, notes concernant Pontivy.

184 *Id.*

185 ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 30 juillet 1940.

186 CRBC, fonds Lainé, CL1 M25, fragments autobiographiques, notes concernant Pontivy.

187 *Id.*

188 *Id.*

189 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954 et CLI M19, Cahier 1961-70.

Lainé sur certains jeunes hommes, ainsi que l'ambiance crépusculaire dans laquelle ils évoluaient alors que quelques semaines auparavant, ils pensaient conquérir l'indépendance de la Bretagne. Car les Pontivyens n'en démordirent pas et continuèrent à cumuler les démarches pour déloger les nationalistes. Elles menèrent Geyer en prison, mais le 9 août, très déprimé<sup>190</sup>, Lainé évacua ses hommes pour les installer à Gouézec, au manoir de Kerriou. Lainé prétendra plus tard que sa maigre troupe – le dernier jour ils n'étaient plus que trois, les autres étaient partis la veille – reçut les honneurs militaires d'un peloton allemand mené par Kynast, du service de la propagande allemande, qui aurait considéré la troupe comme « des S.A. de première classe »<sup>191</sup>. Il en tira une grande fierté, qu'il formula ainsi : « Quand même, me dis-je, c'est la première fois depuis l'union que notre noir et blanc a reçu les honneurs militaires d'une vraie armée, et la meilleure du monde. C'est quand même quelque chose »<sup>192</sup>.

Mais les sentiments de cette armée à l'égard des nationalistes bretons étaient bien plus nuancés. Après la manifestation du CNB à Pontivy, Debauvais, Lainé et Mordrel, furent convoqués à Rennes chez le chef de l'OKW à qui ils remirent la déclaration de fondation du CNB. Ils s'attendaient à une reconnaissance officielle, qu'ils n'obtinrent pas<sup>193</sup>. Au contraire, le *Feldkommandant* leur expliqua que la guerre était gagnée ; dorénavant il faudrait laisser la France en paix. Il leur promit papier, encre, argent et protection contre les arrestations, à condition qu'ils ne troublent pas l'ordre public, tout en les assurant que le *Führer* ne les oublierait pas<sup>194</sup>. En fait, l'Allemagne se trouvait devant une situation qui lui était inédite. La Bretagne était effectivement la seule région de zone occupée dont quelques ressortissants avaient des velléités séparatistes. En effet, les quelques autres où s'activaient des mouvements nationalistes, étaient situées près des frontières et participaient davantage de projets d'annexion<sup>195</sup>.

Quelques jours avant, dès le début du mois de juillet, Himmler fit savoir à Heydrich qu'il voulait au plus vite l'entretenir de la question bretonne ; mais il le prévint d'emblée qu'il n'était pas dans les intentions du *Reich* d'encourager quelque tentative d'autonomie que ce fût. Il s'expliqua ainsi :

« *Wir haben im Augenblick kein Interesse daran, das Pétain-Frankreich zu schwächen und in der Bretagne allenfalls ein Gebilde großzuziehen, das später einmal mit den Iren und Wallisern in England zusammen zu einer neuen Macht-konstellation führer könnte.*

---

190 CRBC, fonds Lainé, CL1 M25, fragments autobiographiques, notes concernant Pontivy.

191 CRBC, fonds Lainé, CL5 T25, rapport concernant le centre d'entraînement breton, 28 juillet 1941.

192 CRBC, fonds Lainé, CL1 M22, fragments autobiographiques, 1973.

193 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 290.

194 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13738, interview Célestin Lainé.

195 GEIGER W., *L'image de la France dans l'Allemagne nazie, 1933-1945*, op. cit., p. 328-329.



*Nachrichtemässig sind selbstverständlich die Verbindungen aufrechtzuerhalten*<sup>196</sup>. »

Pour l'instant, nous n'avons aucun intérêt à affaiblir la France de Pétain et à développer en Bretagne tout au plus une entité qui, plus tard, avec les Irlandais et les Gallois en Angleterre, pourrait conduire à une nouvelle constellation du pouvoir.

Il nous faut bien évidemment entretenir les contacts pour continuer à être informés.

L'AA abonda dans son sens, demandant que cesse le soutien aux menées autonomistes en Bretagne. Les consignes transmises étaient claires : « *Die Zusammenarbeit mit den Bretonen wird sich in Zukunft darauf beschränken, geeignete V-Leute für den Kampf gegen England und zum Einsatz in Irland zu gewinnen. Jegliche Insurgierungsarbeit gegen Frankreich wird nunmehr unterlassen* »<sup>197</sup>.

C'était compter sans les activistes bretons, qui n'étaient pas au courant de ces décisions et qui, de toute façon, n'auraient pas voulu les entendre. Le 4 juillet parut le quatrième numéro du *Verordnungsblatt des Befehlshabers der Bretagne*, que les Allemands avaient traduit par « Journal officiel du Gouverneur de Bretagne » : il informa la population bretonne du transfert de Brest à Rennes du siège du *Befehlshaber*, désormais responsable d'un territoire s'étendant sur cinq départements. Selon le procédé avoué du « bluff nationaliste-breton, qui faisait un bœuf de chaque grenouille pour se donner l'importance qu'il n'avait pas »<sup>198</sup>, l'équipe de *l'Heure bretonne* bondit sur la traduction fautive de *Befehlshaber* (commandant) par « Gouverneur » et publia dans le premier numéro du journal :

« La Bretagne existe désormais officiellement

réparant le dédain dont la Bretagne fut pendant 150 ans l'objet de la part de l'administration française, les autorités allemandes ont reconnu officiellement l'existence de notre patrie.

1° En créant un poste de Gouverneur de la Bretagne.

2° En groupant les 5 départements sous son autorité.

Le Général-Gouverneur Weyer s'est installé à la Préfecture de Rennes »<sup>199</sup>

Par une méprise incroyable, le *Deutsch Nachrichten Büro*, agence de presse officielle du *Reich*, publia l'information presque mot pour mot, le 25 juillet 1940. Relayée par la radio et la presse écrite, la nouvelle fit grand bruit en Europe. Par exemple, le journal militaire allemand *Der Sieg* publia la nouvelle le 26 juillet. Dès le lendemain, le *Kommandeur* de la *Propaganda-Abteilung Frankreich* Schmidtke avertit par téléphone les chefs des états-majors de Bretagne que la nouvelle

196 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Himmler à Heydrich, 4 juillet 1940.

197 « À l'avenir, la collaboration avec les Bretons se limitera à ce que des V- Leute unis combattent contre l'Angleterre et pour gagner le combat en Irlande. Toute tentative d'insurrection contre la France est abandonnée ». Munich, *Institut für Zeitgeschichte*. SOMA/CEGES, AA 1222, *Lahousen Tagebuch*, 11 juillet 1940. C'est ainsi que certains militants bretons furent mis en liaison avec l'IRA. Voir FALIGOT R., *La harpe et l'hermine*, op. cit.

198 Fonds Mordrel, OM26 C2541, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 1<sup>er</sup> avril 1968.

199 Non-signé, « La Bretagne existe désormais officiellement », *l'Heure bretonne*, n°1, 14 juillet 1940, p. 1.

était fausse, mais sans prévoir de la démentir. Il en appelait dans cette histoire à garder la plus stricte réserve et neutralité<sup>200</sup>, réaffirmant en cela les principes qu'il avait énoncés dix jours plus tôt<sup>201</sup>, en défendant aux autorités militaires d'apporter un soutien public aux autonomistes. Tout était donc question de nuance. Abetz lui-même, afin d'accentuer les divergences dans l'opinion française, proposa le 30 juillet à Hitler et Ribbentrop de stimuler les mouvements séparatistes en Bretagne, en Flandre et en Bourgogne<sup>202</sup>. En quelques mois, sa politique avait évolué, non qu'il se fût soudainement converti à la cause bretonne<sup>203</sup>. Son objectif était ailleurs. S'il fallait éviter les risques de guerre civile à l'intérieur du pays, il était toutefois désormais nécessaire d'animer la diversité pour affaiblir la France. Une des tâches de celui qui allait sous peu devenir ambassadeur du Reich à Paris<sup>204</sup> fut donc de créer une « contre-France »<sup>205</sup> en zone occupée. C'est également dans cette optique qu'il refusa d'anéantir les communistes français, tout en s'assurant qu'ils pouvaient être mis hors jeu à tout moment<sup>206</sup>.

Cependant, il fallut répondre aux protestations de la délégation française à la Commission d'armistice de Wiesbaden. Dès le 9 août, Abetz fit parvenir à Pétain la note suivante : « Le Führer aurait donné des ordres pour que les Autorités d'occupation observent "la plus stricte réserve à l'égard des autonomistes bretons" : il n'y a pas de "gouverneur" en Bretagne, mais un "général commandant les troupes" »<sup>207</sup>. Le jour-même, le préfet de région Feschotte demanda l'interdiction de *l'Heure bretonne*, alors qu'au même moment, Ingrand, conseiller d'État à Vichy, reçut du général Streccius la confirmation que le gouvernement français devait gérer seul tout ce qui concernait les autonomistes et les communistes<sup>208</sup>.

Alors que tout cela se discutait dans les bureaux, Mordrel était à Berlin depuis la dernière semaine de juillet. Le coup de bluff de *l'Heure bretonne*, relayé par le DNB, avait provoqué ce que *Die Bretonen* appelèrent « la panne », terme qui signifie bien que du côté nationaliste on se croyait vraiment engagé dans un processus de séparation. Il semble qu'à Berlin, Mordrel essaya de rencontrer Ribbentrop, pour lui remettre un mémorandum, mais en vain<sup>209</sup>. Bien qu'un rendez-vous

200 AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Le commandant en chef de l'armée, 27 juillet 1940.

201 *Id.*

202 FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944, op. cit.*, p. 51-52.

203 A son procès, Abetz répliquera : « Le séparatisme breton ? Naturellement c'était idiot ! Mais il y a bien des Français qui croient encore au séparatisme rhénan ou bavarois ! ». ABETZ O., *D'une prison*, Paris, Déterna, 2011, p. 15.

204 Abetz le devint le 3 août 1940.

205 LAMBAUER B., *Otto Abetz et les Français, op. cit.*, p. 717-718.

206 *Ibid.*, p. 185.

207 AN, AJ/41/397, section « Territoires occupés ». L'ambassadeur de France délégué du gouvernement français dans les territoires occupés, à monsieur le maréchal de France, chef de l'État (Secrétariat général).

208 AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Le chef de l'administration militaire en France, 12 août 1940.

209 LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, tome 1, *op. cit.*, p. 162.

ait été fixé, Ribbentrop refusa de le voir, et de la Wilhelmstrasse Mordrel ne rapporta qu'une photographie de lui, souriant : la photo fut prise alors qu'il entra dans le bâtiment. En revanche, il put plaider sa cause auprès de Werner Best. Ce fut d'autant plus facile que ce dernier lui était déjà acquis. Mordrel le présente en ces termes :

« Le Dr. Werner Best [...] appartenait aux milieux intellectuels de la SS férus d'antiquité germanique et celtique. Best, soucieux de défendre contre l'avilissement et le métissage les vieilles souches aryennes, ne pouvait pas être autre chose qu'un ami des tendances autonomistes des Bretons, des Flamands et des Basques. Il fut nommé Ministerialrat au gouvernement militaire de Paris en 40 où il reçut la responsabilité de la région Ouest. La Bretagne était donc sous sa coupe. On peut dire aujourd'hui que sans lui, le mouvement national breton aurait probablement été sacrifié aux exigences de Vichy par une administration militaire que personne n'aurait été là pour raidir contre les tendances anti-bretonnes des collaborateurs parisiens de l'entourage de l'ambassade et de l'ambassade elle-même. Pendant ce temps-là, Best ne cessait de grimper dans la hiérarchie SS. En été 40, il fut nommé Brigadeführer et se trouvait de ce fait, avec Oberg, le plus haut dignitaire SS de France. Il n'en fallait pas davantage pour que tous les bureaux SS de Paris et de l'Ouest se montrent favorables au mouvement breton<sup>210</sup>. »

Mordrel lui remit le document rédigé à l'intention de l'AA, et intitulé « *Freie Bretagne !* », Bretagne libre ! Sur le coup, Best n'en fit rien. Peut-être que le texte de Mordrel faisait double emploi avec ce qu'il avait déjà écrit de son côté. Très informé de la question bretonne, par Mordrel lui-même ainsi que par Tevenar dont il était un proche, Best rédigea fin juillet un rapport intitulé « La Bretagne, pierre angulaire de la garde atlantique de l'Allemagne »<sup>211</sup>. Imaginant un glacis défensif à l'Ouest de l'Europe, il lui désigna deux piliers : la Norvège et la Bretagne. Outre sa position géographique, cette dernière avait pour avantage d'être, pensait-il, animée par une population séparatiste qui avait besoin de l'alliance avec l'Allemagne. Et de conclure sur la nécessité pour l'Allemagne de l'indépendance de la Bretagne, sous occupation allemande. Sans nul doute, Best avait lu le « *Volk und Raum des Bretonen* » de Tevenar<sup>212</sup> : il en avait retenu l'intérêt géographique et ethnique de la péninsule. Il est vraisemblable en outre qu'il s'illusionnait sur l'importance réelle du mouvement breton. Mais après « la panne » et les récriminations de l'AA, il lui fut compliqué de maintenir son projet breton dans les mêmes termes. C'est donc au beau milieu de ces discussions qu'il intervint, essayant de concilier la chèvre et le chou.

Le 13 août, il rédigea une note, qui fut soumise comme base de discussion à Otto Abetz. S'appuyant sur son rapport du mois de juillet, il proposa : de signifier au mouvement breton qu'il ne

---

210 Fonds Mordrel, OM44 M261, dossier « Le nazisme et nous ».

211 AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. « *Die Bretagne als Eckpfeiler der deutschen Wacht am Atlantik* »

212 Voir chapitre VIII.

pourrait prendre de décision politique sans l'aval de l'administration militaire allemande ; de lui dire que l'autonomie de la Bretagne dépendrait des intérêts du *Reich* ; qu'il fallait soutenir ce mouvement à condition qu'il soit discipliné ; de faire croire aux autorités françaises que la question bretonne était l'affaire des habitants eux-mêmes, que les troupes d'occupation se cantonnaient à maintenir l'ordre ; d'empêcher ou rendre inopérantes les mesures prises par les autorités françaises contre le mouvement breton<sup>213</sup>. Abetz et Best se mirent d'accord sur ces propositions le 17. Deux jours plus tard, on interdit la suppression de *l'Heure bretonne*<sup>214</sup>. Mais si l'Ambassade et l'armée réussirent à se mettre d'accord, l'AA resta campée sur ses positions. Le 30 août, Best reçut des Affaires étrangères une note lui stipulant que les séparatistes ne devaient pas être soutenus car leur succès était plus que douteux, il n'était d'autre part pas nécessaire d'affaiblir davantage le gouvernement français. Enfin, une Bretagne indépendante risquait de tomber dans le giron anglais : il valait mieux la garder française<sup>215</sup>. Or, la veille, le général Streccius venait de mettre la dernière main à une « note sur la question bretonne à l'intention de l'administration militaire et de l'armée ». On y retrouvait les thèmes développés par *Breiz Atao* avant-guerre : l'impact de la Révolution française sur les droits naturels bretons, la singularité ethnique et linguistique, la francisation des villes, l'existence d'un mouvement indépendantiste centenaire victime des actions conjointes du gouvernement, de l'Église et de la bourgeoisie. Il fallait donc protéger le mouvement à l'insu des autorités et de la population elle-même, puisqu'il était avéré qu'un soutien ouvert aurait été impopulaire. En revanche, une distinction était clairement opérée entre les tendances séparatistes et autonomistes. On ne pouvait laisser agir la première, sous peine de voir le mouvement purement et simplement interdit par Vichy, ce qui, on le comprend, aurait privé l'Allemagne d'un facteur d'affaiblissement potentiel toujours utile. Treccius terminait ainsi :

*« Die Art der Einflussnahme auf die bretonischen Führer hängt von den örtlichen Verhältnissen ab. Die bretonische Press muss weiterhin in einer autonomen Richtung gehalten werden. Flugblätter separatistischen Inhalts sind nicht zu dulden.*

*Sollte es, ungeachtet aller Vorkehrungen, zu Störungen der öffentlichen Ordnung kommen, deren Anlass die Bretonenbewegung ist, so hat in diesem Falle Militärverwaltung und Truppe selbst für die Herstellung der Ordnung zu sorgen und dies nicht den französischen Behörden zu überlassen<sup>216</sup>. »*

Les conditions locales détermineront comment on exercera une influence sur les chefs bretons. Il faut continuer à maintenir la presse bretonne dans l'orientation autonomiste. On ne

---

213 AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Le chef de l'administration militaire en France, 13 août 1940.

214 *Ibid.*, Le chef de l'administration militaire en France, 19 août 1940.

215 *Ibid.*. État-major général de l'armée de terre, 30 août 1940.

216 *Ibid.*. « Merkblatt über die Bretonenfrage für Militärverwaltung und Truppe », 29 août 1940.

tolérera pas de tracts séparatistes.

Si, malgré toutes les précautions prises, l'ordre public venait à être troublé à cause du mouvement breton, ce serait en ce cas à l'Administration militaire et à l'armée de veiller au rétablissement de l'ordre, sans laisser ce soin aux autorités françaises.

Dans les semaines qui suivirent, cette note devint le texte de référence dans l'attitude des troupes d'occupations vis-à-vis des nationalistes<sup>217</sup>. Deux mois après le premier numéro de *l'Heure bretonne*, dans lequel, sans le savoir, il s'était tiré une balle dans le pied, le CNB se retrouvait sous cloche.

De fait, pendant ces deux mois, la vente de *l'Heure bretonne* fit l'objet de tractations incessantes entre le CNB, qui ne reconnaissait que l'autorité allemande, les autorités françaises, qui poursuivaient leur action d'avant 1939 contre les nationalistes, et les autorités allemandes, qui ne savaient pas toujours sur quel pied danser. Ainsi, le 19 juillet, des exemplaires du journal furent saisis par la gendarmerie à Plabennec<sup>218</sup> ; le 30 juillet, le préfet Angeli demanda la saisie des journaux et tracts distribués dans le département<sup>219</sup> ; dès le lendemain, la *Kommandantur* fit lever l'interdiction<sup>220</sup>. Or, le jour-même parut dans *La Dépêche de Brest* un ordre de la *Kommandantur* de Carhaix qui interdisait la diffusion des journaux et tracts émanant des autonomistes<sup>221</sup>. Quelques jours plus tard, le préfet de région Feschotte ordonna la saisie du matériel de propagande<sup>222</sup>. De fait, mi-août, le CNB se plaignit de la saisie de 1 600 numéros<sup>223</sup>. Le 21, la *Kommandantur* donna l'ordre de rendre les journaux et menaça de sanctions<sup>224</sup>. En novembre 1940 et en février 1941, les autorités allemandes durent à nouveau réitérer les levées d'interdiction de vente, signe qu'on ne voulait pas les entendre<sup>225</sup>.

Si l'attitude de l'administration française vis-à-vis des nationalistes bretons n'avait pas changé avec la défaite, celle des évêques non plus. Le 28 juillet parut dans *l'Heure bretonne* une « mise en garde » dans laquelle Mordrel et Debauvais appelèrent à se méfier de ce qui avait été publié par Ambrose Bebb, qu'ils dirent ne pas avoir encore lu, mais dont il avaient pu apprécier les effets<sup>226</sup>.

---

217 FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944*, op. cit., p. 70.

218 ADF, 200 W 277. Imprimerie, journaux, censure, enquête sur le tirage, clientèle et rayon d'action des journaux, 1941-1944. PV du 19 juillet 1940.

219 ADF, 14 U 13/11. Parquet, parti national breton, 1939-1940. Préfecture du Finistère, 30 juillet 1940.

220 *Ibid.*. *Feldkommandantur*, 1<sup>er</sup> août 1940.

221 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Extrait de *La Dépêche*, du 1<sup>er</sup> août 1940.

222 ADCA, Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. cabinet du préfet, 9 août 1940.

223 ADF, 14 U 13/11. Parquet, parti national breton, 1939-1940. Lettre du CNB à la *Kommandantur*, 17 août 1940.

224 *Ibid.*. *Feldkommandantur*, 21 août 1940.

225 ADF, 209 W 48. Arrondissement de Morlaix. Note concernant la vente des journaux, 29 novembre 1940 et ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. *Feldkommandantur*, 25 février 1941.

226 « Mise en garde », *l'Heure bretonne*, n°3, 28 juillet 1940.



Quelques extraits de son ouvrage avaient été traduits dans les milieux régionalistes et communiqués à la presse. Des morceaux choisis en furent publiés dans *La Dépêche de Brest*, le 17 mai, après avoir été censurés une première fois. L'article, signé d'un prudent « Argus », se terminait sur la traduction d'un extrait de discussion entre Bebb et Mordrel : « "Et le Bleun-Brug ?" – "Ça ne vaut rien. C'est l'affaire du clergé. Et nous, nous ne sommes pas chrétiens ; le christianisme apprend la soumission ; il affaiblit les nations, il les tue. Nous voulons être des héros, des combattants, comme les Allemands. C'est à la pointe de l'épée qu'ils ont gagné la bataille. Pour acquérir la confiance bretonne, c'est comme cela qu'il faudra agir »<sup>227</sup>. Des années plus tard, Mordrel pensera que Mgr Duparc trouva là son prétexte pour s'en prendre à nouveau aux nationalistes, il eut raison<sup>228</sup>. Or depuis 1937 et *Mit brennender Sorge*, les propos tenus dans *Stur* et *Breiz Atao* suffisaient déjà en eux-mêmes pour que l'évêque les condamnât. Mais il avait déjà fort à faire avec le *Bleun-Brug*. Aussi, il n'est pas improbable que Duparc se contenta de faire le ménage parmi ses troupes, avant de voir plus loin.

Dix jours à peine après la manifestation de Pontivy et juste avant la parution de la première livraison de *l'Heure bretonne*, l'évêque de Quimper, qui avait auparavant déclaré son allégeance au régime de Vichy<sup>229</sup>, publia dans la Semaine religieuse une « mise en garde », qui commençait ainsi : « Nous mettons en garde le clergé et les fidèles de notre diocèse contre une campagne de *séparatisme breton* qu'organisent en ce moment des hommes déjà condamnés par les tribunaux français. Le résultat le plus clair d'une pareille entreprise serait d'imposer à la Bretagne des conditions de vie aussi dangereuses pour sa foi catholique que pour ses traditions celtiques »<sup>230</sup>. Exhortant à ne pas trahir la France « à l'heure de la douloureuse épreuve »<sup>231</sup>, il ordonna de lire cette note le dimanche après réception. Bien des années plus tard, Yvon Lannuzel, membre du PNB dès avant guerre, racontera à Mordrel ce qui suit :

« Quand les Allemands ont occupé Kemper je reçus un mot à me rendre à Stang ar Hoal chez mon camarade Eugène Guellec architecte.

Dans son bureau se trouvaient Me Le Coz avocat et un officier allemand. Ce dernier parlait correctement le français et connaissait parfaitement l'histoire de la Bretagne<sup>232</sup>. [...] Il nous demanda quel avait été l'effet de la lettre pastorale de Monseigneur Duparc lue en chaire le dimanche précédent.

---

227 Argus, « Un gallois chez Mordrel et Debauvais », *La Dépêche de Brest*, 17 mai 1940, p. 2.

228 Fonds Mordrel, OM37 T80, Tapuscrit de la *Galerie bretonne*, p. 121 et POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 250-251.

229 LAGRÉE M., *Religion et cultures en Bretagne: 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, p. 292.

230 Adolphe, évêque de Quimper et de Léon, « Mise en garde », *La Semaine religieuse de Quimper et Léon*, n°28, 12 juillet 1940, p. 218.

231 *Id.*

232 Il s'agit d'Hans Otto Wagner.

Nous lui fîmes part que pour nous patriotes bretons c'était un mal inouï et de mauvaise foi.

Il se mit en tenue de ville et se rendit à l'Évêché. A son retour il nous fit part de son entrevue.

J'ai dit à Monseigneur Duparc que je le considérais comme le dernier représentant du Parlement de Bretagne.... et que la lettre pastorale visait l'Allemagne. Il y a dit-il un proverbe espagnol qui dit "qui vise le bat vise l'âne" et nous avons l'impression qu'ici l'âne c'est nous »<sup>233</sup>.

Les Allemands ne s'y étaient pas trompés : la *Semaine religieuse* fut suspendue pendant deux semaines, les journaux reçurent l'ordre de censurer le texte et l'évêque fut menacé de mesures disciplinaires<sup>234</sup>. Qu'à cela ne tienne, François Marie Serrand, évêque de Saint-Brieuc, prit la suite de Duparc en envoyant à ses prêtres le 21 juillet une lettre à lire en chaire. Son argumentation fut la même que celle de son confrère de Quimper. Lui aussi, à mots couverts, visa l'âne. Il écrivit : « La France a reçu de la Bretagne des services qu'elle n'a jamais songé à renier : la Bretagne, en retour a vu rejaillir sur elle l'éclat de la gloire de la France. À se séparer d'elle, elle s'engagerait dans des chemins sans honneur et sans issue. Incapable de se suffire à elle-même en quels bras irait-elle se réfugier <sup>235</sup>? » Les autorités allemandes empêchèrent la lecture de sa lettre<sup>236</sup> et la publication d'autres de ce genre à Rennes, Vannes et Nantes<sup>237</sup>.

L'affaire était grave. Fin septembre, les mesures prises à l'encontre des évêques firent l'objet d'un rapport qui remonta jusqu'aux autorités suprêmes du *SD* de Berlin, à qui l'on fit part d'une surprise : la réaction de Mgr Duparc semblait incompréhensible dans la mesure où, jusqu'alors, il s'était comporté comme un partisan de l'autonomie de la Bretagne et de la lutte contre la franc-maçonnerie parisienne. Sa « mise en garde » fut donc interprétée comme une prise de position officielle en faveur de Vichy. On prévint évidemment Berlin du fort impact de son geste sur la population bretonne<sup>238</sup>. On comprend mieux pourquoi, rédigeant sa *Galerie bretonne*, Mordrel dira de Duparc : « Ce fut peut-être lui qui nous porta le coup de grâce »<sup>239</sup>. À la fin de l'été, le CNB avait vécu.

---

233 Fonds Mordrel, OM8 C271, lettre d'Yvon Lannuzel à Olier Mordrel, 26 avril 1974.

234 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Paris an das Reichssicherheitshauptamt III B, 25 septembre 1940.

235 Archives de l'évêché de Quimper, 13N3, mouvements bretons. « À propos de l'autonomisme, lettre de François Marie, évêque de Saint-Brieuc, à lire en chaire le dimanche 21 juillet 1940 ».

236 DÉNIEL A., *Le mouvement breton: 1919-1945*, Paris, Maspéro, 1976, p. 232.

237 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Paris an das Reichssicherheitshauptamt III B, 25 septembre 1940.

238 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Paris an das Reichssicherheitshauptamt III B, 25 septembre 1940.

239 Fonds Mordrel, OM2 T17, notes diverses pour une anthologie.

« *Le fracas* »

Malade, sérieusement épuisé, Debauvais commença à manquer de combativité et préconisa à l'automne une entente avec Vichy<sup>240</sup>. Le 6 octobre, l'imprimerie du CNB publia le texte bilingue des *Bases d'un statut pour la Bretagne* en préambule desquels il était expliqué que la Bretagne, « Nation de race, de langue et de culture distinctes »<sup>241</sup> n'était pas une simple Province française comme les autres. Cependant, malgré une histoire distincte et des aspirations particularistes confinant parfois à l'indépendantisme, les Bretons pouvaient être des membres loyaux de la communauté de l'Empire français, à condition que l'on respecte leur personnalité et leurs intérêts. Le fanatisme de certains n'avait existé que parce qu'on avait jusque là refusé d'accéder à leurs revendications les plus modérées. Il était donc urgent pour l'État français d'accorder à la Bretagne, non pas une décentralisation acceptable par les Provinces, mais un statut soumis à discussion. Celui que proposa le CNB fut fort simple : il s'agissait d'adapter le Traité de 1532 aux nécessités de l'époque, c'est-à-dire recréer un titre de Gouverneur en Bretagne, des États, un Parlement, et donner aux Bretons tout pouvoir sur toute chose en Bretagne. La France conservait les affaires extérieures, la défense et les finances générales. Le silence était fait sur le choix des représentants de la population mais le projet d'instaurer un parti unique suggérait la prééminence des membres du CNB. Le Conseil appelait donc l'État français à une profonde modification de son organisation interne, car, après discussion, le statut breton devait être inscrit dans la Constitution de l'Empire. En attendant, il en appelait à quelques mesures transitoires témoignant de la bonne volonté de la France. « De simples concessions verbales seraient suffisantes »<sup>242</sup>, fut-il même écrit. Clairement prêt à s'en laisser conter, Debauvais avait faibli, cherchant désormais une voie entre nationalisme et provincialisme. Plusieurs militants bretons reçurent ce texte, mais on ne sait ce qu'il en advint, ni même s'il fut adressé à Vichy.

Évidemment, Mordrel ne partageait pas du tout l'avis de son camarade : au contraire, il pensait que le CNB n'était pas encore devenu un interlocuteur d'un poids assez conséquent pour espérer entamer des pourparlers avec l'État français, qui, de toute manière, restait l'ennemi. On reconnaît son écriture, sur deux rapports moraux adressés aux autorités allemandes par le CNB, les 2 et 31 octobre. Dans le premier des deux, son désarroi est palpable. Mordrel s'y désole de l'attitude allemande, dont l'aide restait mesurée et cantonnait l'action des nationalistes au milieu culturel. Il fallait choisir : aider franchement ou laisser mourir. Il y exprimait le sentiment d'abandon de ceux

---

240 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 293.

241 ADIV, 141 W 11-12. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. CNB, *Bases d'un statut pour la Bretagne*, 6 octobre 1940.

242 *Id.*

qui avaient aidé les Allemands, alors que ces derniers, assurait-il, auraient avantage à une réelle collaboration britto-allemande. Mordrel reprenait l'idée de Best en ce qui concerne la position stratégique de la Bretagne, dans le cadre d'une guerre contre les États-Unis. Au même moment, il écrivait dans *l'Heure bretonne* que la Bretagne était « la pointe aimantée de l'Europe »<sup>243</sup>. Dans son rapport, il affirma que « la venue au pouvoir des chefs de Breiz Atao serait l'avènement d'un système d'idées très analogue à celui du National-socialisme allemand »<sup>244</sup>. Et de préconiser l'organisation rapide « d'un État breton nationaliste, indépendant de la France, vivant sous la protection du Reich Allemand »<sup>245</sup>, ou, en attendant, l'instauration en Bretagne d'une autorité allemande distincte de celle qui opérait à Paris et vouée à diriger ensuite le protectorat. Mordrel pensait peut-être à Wagner, qui était son plus fidèle soutien, côté allemand<sup>246</sup>. Le but restait la réalisation commune d'un but essentiel : « réduire leur ennemi commun à une totale et définitive impuissance »<sup>247</sup>. La discussion entre lui et Debauvais fut bloquée, au point qu'envisageant sa succession à la tête du CNB, Debauvais avança le nom de Bob Le Helloco. Abasourdi par cette nouvelle, Mordrel décida de recruter de son côté, afin de reformer le PNB.

Il semble impossible d'établir une chronologie fiable des réunions du *Kuzul* de la fin de l'année 1940. Partant du principe que tout cela devait rester secret, Delaporte n'en a que peu parlé dans ses quelques souvenirs où il confond parfois plusieurs réunions. Fouéré, qui n'aimait pas trop qu'on sache qu'il en fut, resta longtemps évasif sur ces questions. Dans ses mémoires, Mordrel se trompe parfois dans les dates. Quant à Lainé, il ne sait pas toujours distinguer les réunions privées de celles du *Kuzul* et ne se souvient plus de celles à laquelle il participa. Quoi qu'il en soit, il semble qu'au mois d'octobre le *Kuzul* soit passé de cinq membres à huit, puis sept. Outre Debauvais, Mordrel, Lainé, Raymond Delaporte et Le Helloco, entrèrent Roparz Hemon, Yann Fouéré, recruté par Delaporte<sup>248</sup>, et le commandant Marty de la Brosse, prisonnier libéré, qui quittera le PNB pour Vichy en décembre 1940. Bien des années plus tard, Lainé décrira l'ambiance particulière qui régnait dans ce *Kuzul* élargi :

« Roparz et Fouéré avaient très soigneusement évité d'avoir aucune relation du genre de celle du *Kuzul* avec les Allemands avant guerre. En 1940, il apparut qu'il leur serait bon de paraître avoir été sur le bandwaggon du *Kuzul* pour gagner une gentille introduction dans la

---

243 Olier Mordrel, « La Bretagne n'est pas morte, elle est née », *l'Heure bretonne*, n°10, 15 septembre 1940, p. 1.

244 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Rapport moral du CNB, 2 octobre 1940.

245 *Id.*

246 CRCB, fonds Lainé, CL3 M166, lettre de Célestin Lainé à Anna Youenou, 1 décembre 1976.

247 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Rapport moral du CNB, 2 octobre 1940.

248 Fonds Mordrel, OM33 C4830, lettre de Yann Fouéré à Olier Mordrel, 10 septembre 1977.

Boite à Musique. Debauvais, je pense, le voyait. Mais Foparz<sup>249</sup> étaient et ne furent que désireux de s'en retirer une fois que leur pied allemand serait établi. Pour Fouéré, c'est autre chose, et ce lui fut une grave faute politique d'y prendre part. Pour "tout savoir". Cela a ruiné d'un coup tout l'avenir de sa politique. Pendant la discussion des autres branches, j'ai vu Roparz tirer son journal et le lire ostensiblement, Fouéré se servait à la Préfecture Régionale de ce qu'il entendait là – et peut-être réciproquement car "tous sont ses amis et peuvent voter pour lui" selon sa formule bien établie. Blanchard<sup>250</sup> dit tout haut qu'ils ne diraient plus un mot tant que Fouéré serait présent. Dès qu'ils eurent établi leur budget particuliers, ils soustraient leur contrôle au Kuzul et n'y remirent plus les pieds<sup>251</sup>. »

Mi-octobre, une majorité suffisante de suffrage des membres du *Kuzul* fut recueillie pour porter Mordrel à la tête du PNB. Il avait su se montrer persuasif, aurait assuré à Lainé : « Plus de frasques ! C'est du passé. Je suis maintenant responsable et capable. J'ai mûri. Tu verras <sup>252</sup> ! » De fait fut-il suivi par une bonne partie des militants. Il était d'autre part soutenu par Wagner et finalement certains pensèrent que lui donner la direction du PNB, ce n'était pas après tout le porter à la tête du *Kuzul*, qui était censé tout chapeauter<sup>253</sup>.

Le 20 octobre, *l'Heure bretonne* annonça que le PNB était placé sous la direction de Mordrel, alors que le CNB, désormais composé de Debauvais, Guieysse et Planiol allait continuer « d'étudier les problèmes d'une Bretagne libre dans le cadre naturel et dans l'esprit de ses traditions »<sup>254</sup>. Mordrel évoquera plus tard la conversion du CNB en une sorte de sénat<sup>255</sup>, euphémisme pour qualifier une mort sans gloire. Debauvais continua cependant de croire à la pertinence du CNB, envoyant encore fin novembre des lettres aux maires de Bretagne à qui il prétendait enfin présenter son Conseil et leur apporter de l'aide dans les difficultés de l'heure<sup>256</sup>. L'enveloppe dans laquelle furent postés ces courriers témoigne du pathétique du geste, faisant figurer côte-à-côte CNB et République française, figures agonisantes.

---

249 Contraction de Fouéré et Roparz.

250 C'est ainsi que Lainé nomme Marty.

251 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

252 CRBC, fonds Lainé, CL3 M166, lettre de Célestin Lainé à Anna Youenou, 1 décembre 1976. C'est Lainé qui souligne.

253 Sur les modalités de cette élection, voir CRBC, fonds Lainé, CL3 M166, lettre de Célestin Lainé à Anna Youenou, 1 décembre 1976. La lettre a été publiée dans YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, *op. cit.*, p. 166-168.

254 Communiqué, *l'Heure bretonne*, n°15, 20 octobre 1940, p. 4.

255 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, *op. cit.*, p. 295.

256 ADLA, 1693 W 104. Mouvements collaborationnistes (1940-1944) et fonds Mordrel, OM1 I9, Lettres du CNB aux maires de Bretagne, 20 novembre 1940.





Tampon officiel du CNB sur une enveloppe, 20 novembre 1940.  
ADLA, 1693 W 104. Mouvements collaborationnistes (1940-1944).

Le jour-même de l'annonce de la reprise du PNB, Mordrel était en réunion à Nantes, où il regroupa autour de lui une vingtaine de militants de Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire. Il fut distribué à chacun le tirage d'un nouveau statut autonomiste breton, qui fut soumis à discussion. Ronéotypé à la va-vite, le document n'avait pas l'apparence officielle du statut proposé par le CNB. En fait, au plumage correspondait le ramage, car, de façon plus marquée encore que le programme de Pontivy, ce statut de la fin octobre était un résumé bâclé de *SAGA*.

Plusieurs traits émergent de ce texte. La résurgence spiritualiste d'abord, tant dans les principes politiques que dans le recours à la formule « Ni rouge, ni blanc » ou le rôle restreint de l'État. Le projet expansionniste ensuite, qui, conjointement au corporatisme, à la dictature suggérée par l'indépendance d'un exécutif à mandat long et à l'exclusion raciale et culturelle, fait de ce document un texte fasciste. Mais il ne faut pas s'y tromper : c'est moins à un calque de l'Allemagne qu'à un repli sur soi et sur le passé – les années trente, celles du début du PNB – que convie Mordrel. En témoigne l'absence de politique européenne, ou le flou quant aux alliances militaires, politiques ou économiques, qui permettait de laisser la porte ouverte aux nouvelles éventuelles recrues du PNB.

Après discussion, le programme fut adopté. On acceptait l'idée de l'indépendance d'un territoire même réduit, État embryonnaire dont naîtrait la Grande Celtie. Surtout, on avait « hâte que les dirigeants acceptent »<sup>257</sup>. Ces dirigeants ne pouvaient être que les Allemands, qu'il fallait encore

<sup>257</sup> ADML, 75 W 27. Mouvement autonomiste breton, 1941-1942. Rapport concernant la réunion du 20 octobre 1940 à Nantes.

persuader. Aussi proposa-t-on, pour hâter les décisions, d'approcher une « illustre et puissante personne », pourquoi pas le prince Eitel Friedrich de Prusse<sup>258</sup>, dont l'intérêt pour la question bretonne fut présenté comme notoire. Il semble que Mordrel était prêt à tout entendre et à tout donner. À l'un des participants à la réunion, qui se plaignait d'avoir fait l'objet de poursuites du fait de son action bretonne, il fut promis, entre autres choses, de lui donner le secrétariat régional du parti, de lui livrer ceux qui avaient intenté à son honneur, de lui obtenir un poste honorifique et important de son choix dès la constitution de l'État breton. Dans un rêve partagé, Mordrel distribuait les savonnettes à vilain. Puis on planifia la mise sur pied d'une section départementale du parti, conformément au plan de réorganisation pyramidal que Mordrel fit publier quelques jours plus tard dans *l'Heure bretonne*<sup>259</sup>, dorénavant menée par René de Fréminville, successeur de Morvan Lebesque qui avait déjà compris que les jeux étaient faits.

Le 30 octobre, Mordrel écrivit au *Feldkommandant* de Quimper, sur papier à en-tête personnel :

*« Sehr geehrter Herr Feldkommandant !*

*Ich habe die Ehre Ihnen mitzuteilen, dass ich zum Führer des Nationalen bretonischen Partei ernannt worden bin.*

*Diese Partei hat schon vor dem Kriege bestanden und obwohl sie von den französischen Behörden, die englandfreundlich und deutschfeinlich waren, verfolgt wurde, hat sie nie aufgehört für den Frieden zu arbeiten.*

*Ich wurde zudem noch Tode verurteilt, weil mir die französischen Behörden zu grosse Deutschfreundlichkeit vorwarfen.*

*Ich möchte Ihnen hiermit versichern, dass die Partei nach wie vor die Anordnungen der deutschen Behörden beachten wird und alles tun wird, um eine gute Zusammenarbeit und ein herzliches Verhältnis zwischen dem bretonischen Volk und dem Besatzungsheer zu gewährleisten.*

*Mit vorzüglichster Hochachtung*

*Olier Mordrel*

*Führer des N.B.P<sup>260</sup>. »*

Très honoré monsieur le *Feldkommandant* !

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai été nommé chef du parti national breton.

Ce parti a existé dès avant la guerre et bien qu'il fut poursuivi par les autorités françaises, qui étaient anglophiles et germanophobes, il n'a jamais cessé de travailler pour la paix.

En plus je fus condamné à mort, parce que les autorités françaises me reprochaient une trop grande germanophilie.

---

258 Second fils de Guillaume II.

259 « Parti National Breton », *l'Heure bretonne*, n°17, 3 novembre 1940, p. 3.

260 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'Etat. Procédures engagées contre Olivier Mordrelle, également cité par HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 56-57.

Je voudrais vous assurer que le parti continuera à observer les ordonnances des autorités allemandes et qu'il fera tout pour garantir une bonne collaboration et des relations cordiales entre le peuple breton et l'armée d'occupation.

Avec ma considération distinguée

Olier Mordrel

Chef du PNB

Il est vraisemblable que cette lettre était un écho aux échauffourées qui avaient eu lieu mi-août à Quimper, lors d'une vente de *l'Heure bretonne*. Mordrel se voulait rassurant en prétendant faire en sorte que son parti respecte les consignes établies début septembre par Werner Best et Otto Abetz. Il annonçait donc une reprise en main. Mais Mordrel ne devait pas être sans savoir que le bruit courait que le préfet Angeli avait lancé un mandat d'arrêt contre lui et Debauvais. Le 27 août, le *Feldkommandant* de Quimper écrivit à ses supérieurs pour savoir si la rumeur disait vrai et rappeler que ces deux alliés de l'Allemagne bénéficiaient de la clause d'amnistie prévue par les convention de l'armistice. Aussi, si l'ordre était avéré, il devait être supprimé<sup>261</sup>. Mordrel, d'une certaine manière, témoignait sa gratitude au *Feldkommandant*. Mais aussi, parlant tant en son nom propre qu'en celui du PNB, il réaffirmait également la fidélité des nationalistes à l'égard de l'occupant, misant sur une collaboration bipartite britto-allemande. Dans son projet de statut du CNB du 6 octobre, Debauvais aussi s'engageait dans une collaboration qu'il imaginait tripartite. Pour lui, la résolution du problème breton par la France nécessitait de cette dernière une révision de sa politique internationale. Aussi affirmait-il : « Cette solution doit comporter de la part de l'État français une adhésion sans réserve à une politique de collaboration européenne impliquant l'abandon de toute idée de revanche. Le duel franco-allemand a coûté trop de sang à la Bretagne pour que celle-ci ne désire pas de toutes ses forces un apaisement définitif »<sup>262</sup>. Aucun des deux n'avait envisagé une solution bipartite qui écarte la Bretagne.

Alors que Mordrel faisait allégeance au *Feldkommandant* de Quimper, Pétain exposait à la radio les tenants et aboutissants de l'entrevue qu'il avait eue quelques jours plus tôt à Montoire et qui engageait la France dans la collaboration. La nouvelle fit évidemment réagir Mordrel, qui écrivit dans *l'Heure bretonne* qu'en tendant la main à la France, les Allemands faisaient une expérience que la Bretagne avait déjà faite, pour un résultat désastreux. De fait, pensait-il, il était dorénavant clair que les Bretons ne devaient rien attendre de Vichy ou de Berlin. Puis il dit :

« Si nous avons été décidés et prêts en juin dernier, il est certain que notre sort serait aujourd'hui tout autre.

---

261 AN, AJ/40/547, *Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Feldkommantur* de Quimper, 27 août 1940.

262 ADIV, 141 W 11-12. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. CNB, *Bases d'un statut pour la Bretagne*, 6 octobre 1940.

N'accusons personne que nous-mêmes.

N'attendons rien que de nous.

Alors nous passerons au travers du gros temps, si gros temps il y a, comme une bonne étrave ET NOS ENFANTS SERONT BRETONS<sup>263</sup>. »

En fait, Mordrel adressait à ses contemporains le même reproche qu'il réservait jadis à leurs pères. C'était comme si en vingt ans il ne s'était rien passé. Témoigne de ce constat d'échec la résurgence des attaques antisémites et antimaçonniques, qui avaient été mises entre parenthèses pendant une brève période. Qu'à cela ne tienne, Mordrel voulait encore y croire. Il écrivit : « La Bretagne, elle aussi, peut choisir. Pourquoi ne le ferait-elle pas ? Nous ne lui demandons de se prononcer ni pour l'Anglais, ni pour l'Allemand, mais POUR ELLE-MÊME, c'est à dire POUR LE MONDE NOUVEAU où elle aura enfin sa place [...] La Bretagne, si elle le veut, peut redevenir un bloc qui attire la confiance des constructeurs de la nouvelle Europe et leur respect<sup>264</sup>. » En fait, Mordrel parlait encore de lui. Avant même Montoire, il avait perdu la confiance des Allemands depuis longtemps. Ses heures à la tête du PNB étaient comptées.

Le 15 novembre 1940, *La Dépêche de Brest* fit part à ses lecteurs de la visite en Bretagne d'une « délégation d'universitaires allemands »<sup>265</sup> les semaines précédentes. On y présentait rapidement le docteur Plassmann, directeur de la revue *Germanien* et Beert Benning, docteur en médecine et lettres, ainsi que Friedrich Bauckloh, membre du conseil des loisirs populaires « *Kraft Durch Freude* ». Ces éminentes personnalités avaient « pour mission de s'enquérir de la situation culturelle et folklorique [...] et d'amorcer des relations pour l'avenir » avec la Bretagne. Ainsi visitèrent-elles « un certain nombre de présidents de sociétés culturelles de Bretagne » et rapportèrent de leur voyage « l'impression que la Bretagne est un pays d'avenir ». Un mois plus tard, Henri Waquet, archiviste en chef du Finistère, écrira à son préfet pour commenter l'éviction de Mordrel de la tête du PNB : « Les circonstances qui ont provoqué ce petit coup d'État me restent inconnues. Je ne serais pas étonné que l'action du Professeur Plassmann [...] n'y fut pas étrangère »<sup>266</sup>. Il avait raison.

On se souvient que *Germanien* était la publication d'*Ahnenerbe*, institut scientifique de la SS. Mais le *SS-untersturmführer* Joseph Otto Plassmann n'était pas que le directeur de cette revue. Chef de section à la *Rasse und Siedlungshauptamt der SS*<sup>267</sup>, il était spécialiste des minorités nationales françaises. On lui connaît notamment des liens avec le Bourguignon Johannès Thomasset<sup>268</sup>. En

---

263 O. Mordrel, « Notre force est en nous », *L'Heure Bretonne*, n°18, 10 novembre 1940, p. 1-2.

264 O. Mordrel, « Nous avons un rôle à jouer », *L'Heure bretonne*, n°20, 23 novembre 1940, p.1.

265 « Une délégation d'universitaires allemands en visite en Bretagne », *La Dépêche de Brest*, 15 novembre 1940.

266 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Lettre d'Henri Waquet au préfet du Finistère, 26 décembre 1940.

267 Office central de la SS du peuplement et de la race.

268 Sur Plassmann, se référer à OLIVIER L. et J. PRIEUR, *Nos ancêtres les Germains*, op. cit., p. 176.

1940, il venait en Bretagne accompagner l'archéologue Herbert Jankuhn, membre de l'état-major de la garde personnelle de Himmler depuis 1938. Jankuhn, tout juste rentré de Norvège, s'intéressait dorénavant à Carnac. Plassmann accompagna également le *ss-untersturmführer* Benning, qui lui avait été envoyé par Berlin en mission spéciale de six semaines pour étudier « *die Bretonenfrage* »<sup>269</sup>, la question des Bretons. Quant à Bauckloh, il était en fait membre du *SD*, à Paris.

Lors de leur séjour en Bretagne, qui dura de début octobre à mi-novembre, Benning et Plassmann se rendirent un peu partout remplir leur prétendue mission d'études folkloriques. Entre autres personnes, ils visitèrent Lainé à Kerriou, rencontrèrent Taldir, l'abbé Perrot, Pierre Le Roux, Yann Fouéré, mais aussi le docteur Bouguen, qui rendit compte de l'entrevue au préfet des Côtes-du-Nord, lequel en fit part à Ingrand, par une note « très confidentielle » :

« M. Benning [...] a fait preuve d'une connaissance réelle de la question celtique ; mais ses questions ne se sont pas limitées à ce seul domaine, et il a abordé à diverses reprises le problème du séparatisme breton. M. le Docteur Bouguen lui a répondu que les régionalistes convaincus comme lui-même, défenseurs de leur langue et de leurs traditions, n'en étaient pas moins ardemment Français et en pouvaient concevoir un détachement de l'unité française. Il a ajouté que le mouvement séparatiste actuel avait un caractère absolument artificiel et ne trouvait à peu près aucun écho dans l'immense majorité de nos populations »<sup>270</sup>.

Benning ne fut pas long à se faire une idée de la question. Il n'attendit pas d'avoir terminé son rapport pour avertir ses commanditaires, dès le 23 octobre, qu'en Bretagne, les revendications indépendantistes, pas plus que le mouvement séparatiste, n'étaient pris au sérieux. De ses entretiens avec diverses personnalités françaises – et non bretonnes, lui-même ne semblait pas croire en l'existence de « Bretons » – il retint l'idée que pour elles, à l'heure actuelle, la question des Bretons n'existait tout simplement pas<sup>271</sup>. La messe était dite. Le mois suivant, Wagner fut remplacé par un dénommé Kohlaas, qui autorisa l'existence du parti à condition qu'il ne se manifestât pas ostensiblement<sup>272</sup>. Haller et Stauffenberg furent appelés à d'autres destinées. L'*Abwehr* cessa désormais d'apporter son soutien financier aux nationalistes.

Mordrel crut un temps avoir trouvé un financement qui permettait de se passer de l'aide

---

269 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. *Reichssicherheitshauptamt*, 30 septembre 1940.

270 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Rapport du 30 octobre 1940.

271 « *Verschiedene französischer Persönlichkeiten erklärten deshalb, dass eine Bretonenfrage "für sie jetzt überhaupt nicht existiert"*. », AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Benning au *SD* de Paris, 23 octobre 1940.

272 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report on Lieut Mordrelle, Olivier, 14 jun 1945*.



allemande<sup>273</sup>. Dès septembre, il s'était frotté au marché noir avec son ami Hervo, qui avait réussi à se faire livrer 30.000 kilos de sucre permettant illégalement de chaptaliser le muscadet, avant de le revendre aux Allemands<sup>274</sup>. Le duo fut bientôt rejoint par l'industriel parisien Jean Radenac, que Mordrel présentera dans ses mémoires comme le « principal bailleur de fonds du parti »<sup>275</sup> d'alors. Malgré cela, l'argent restait un problème, car Mordrel dépensait, à son habitude. On ne sait si l'histoire de la cave à vins qu'il voulut acheter pour en remonter dans d'hypothétiques dîners diplomatiques relève du folklore, mais certains y crurent. Lainé notamment, dont le service fut soumis à des restrictions budgétaires drastiques. En 1940, l'entretien du *KD* engloutissait 50.000 francs chaque mois<sup>276</sup>, que Mordrel estima ensuite représenter le tiers des ressources du parti<sup>277</sup>. Or, à l'automne arrivèrent aux oreilles de Mordrel nombre de récriminations à l'encontre de la troupe de Lainé<sup>278</sup>, établie au manoir de Kerriou à Gouézec. Auguste Ménard, qui en fut, en livra à Mordrel une description édifiante :

« Il y avait là une bande de truands dirigée par Mabinog, Coco Péresse, Mens (un officier de marine de Brest), André Geffroy [...] Il y avait aussi un marin qui fit une bonne propagande pour le parti dans ce même mois d'août au Huelgoat en faisant la caisse d'un bistrot ou d'un bureau de tabac. Dans ce même mois d'août, j'ai connu ma première mise en tôle à Quimper lors de la vente de l'H.B., celle-ci se termina après 36 heures de grève de la faim, toute cette histoire arriva par le manque de tact et provocation dirigé par Lainé [...] chaque jour, le groupe augmentais [...]

L'ambiance de Gouézec était un mélange curieux de discipline, de goinfrerie, de saoulerie (les barriques de cidres étaient à portée de tout le monde, il y avait des types qui emportaient dans les dortoirs jusqu'à deux bouteilles de cidre [...] Guezec c'était le fracas, on luttait contre l'esprit français, on augmentais cette esprit de truandage des casernes ; sur ce point Lainé était une nullité incapable d'organisation<sup>279</sup>. »

Lainé le savait bien, mais il était surtout borné. Aussi, lorsque Mordrel le convoqua pour lui rappeler que sa formation faisait partie du PNB et devait en accepter les directives, Lainé lui répondit qu'il n'accepterait aucune directive<sup>280</sup>. Mordrel décida de réduire son allocation. Lainé prétendra qu'il la supprima pendant deux mois.

L'argent était en effet un enjeu déterminant dans le fonctionnement de la troupe de Lainé, dont

---

273 Fonds Mordrel, OM26 C2666, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 23 octobre 1968.

274 Fonds Mordrel, OM26 C2660, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 14 octobre 1968 et HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p.55.

275 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 300. Voir également YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, Tome III, op. cit., p. 158.

276 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, note d'octobre 1942.

277 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 301.

278 *Ibid.*

279 IDBE, carton « Documents divers et relevés de vente », témoignage de Ménard.

280 Fonds Mordrel, OM26 C2666, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 23 octobre 1968.

plusieurs hommes se laissèrent tenter par le marché noir, ou par les 4000 francs mensuels que leur offrait l'*Abwehr* pour en faire leurs agents<sup>281</sup>. En 1945, faisant un bilan de son action, Lainé écrira : « La police politique séduisait les tempéraments aventuriers qui étaient assez "riches hommes" pour repousser la tentation de devenir affairistes et businessman. Elle avait la partie belle, se présentant sous la forme patriotique d'une utilité pour la cause nationale. J'y fis toujours passivement obstacle jusqu'au jour où j'en pus distinguer les résultats : Tous les jeunes qui s'y livraient ne tardaient pas à être corrompus par la réaction de leurs procédés, et s'attachaient à la vie d'agents où ils croyaient trouver facilité, abondance et protection efficace. Ils ne voulaient plus devenir les prêtres-soldats que je voulais former. Cette ruine de mon entreprise la plus chère me causa le plus d'amertume et cet automne de l'année 40 fut mon époque la plus pénible »<sup>282</sup>.

Ainsi, le commandant Marty fut-il chargé par l'occupant de recruter des agents au profit de l'Allemagne<sup>283</sup>. Certains agirent de leur propre initiative. Ainsi, en décembre, c'est André Geffroy qui conduit les perquisitions allemandes dans la région de Loquirec<sup>284</sup>. De fait, très vite, le PNB attira à lui quelques lettres de dénonciation qu'il fut chargé de relayer<sup>285</sup> et qui témoignent tant du climat de l'époque<sup>286</sup> que de la façon dont le parti était considéré. Par ailleurs, le parti avait lui-même son service de renseignements, qui fut chargé dès l'été 1940 de dresser des rapports sur la position des professeurs de la faculté de Rennes face au mouvement breton, sur les motivations du refus de certains prisonniers d'être libérés, de dresser des listes des personnes à neutraliser, de « suspect anti-allemands et anti-bretons »<sup>287</sup>. Bien des années plus tard, Lainé rapportera que Le Helloco, responsable du service de la « police du Kuzul »<sup>288</sup>, avait, de lui-même, placé ledit service sous le contrôle de l'*OKW*<sup>289</sup>, malgré les ordres officiels du *Kuzul*. De fait, le service de renseignement du PNB était intimement lié à l'*Abwehr*. Une note du 1<sup>er</sup> octobre 1940, émanant d'un agent forcément anonyme et adressée aux dirigeants du parti, précise : « On nous signale que les autorités allemandes manquent un peu de renseignements sur les régions de Dinan et Loudéac. Nous allons nous efforcer d'en obtenir. Notre service de renseignement se développe de semaine en semaine de façon encourageante mais nous sommes encore loin de ce que nous voulons faire à cet égard. Nous nous permettons de bien insister sur le fait que nous sommes l'un des plus graves

---

281 Fonds Mordrel, OM26 C2666, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 23 octobre 1968. Sur cette question, voir également HAMON K., *Agents du Reich en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2011.

282 CRBC, fonds Lainé, CL1 M5, journal d'Allemagne, 1945-47.

283 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *first detailed interrogation report on Mordrel Olier*, 30 janvier 1946.

284 ADF, 143 W 3. Rapports du sous-préfet sur l'activité de l'arrondissement de Morlaix, 1940-1958. Rapport du 23 décembre 1940.

285 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État.

286 JOLY L. (dir.), *La délation dans la France des années noires*, Paris, Perrin, 2012.

287 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État.

288 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, cahier 1961-1970.

289 *Oberkommando der Wehrmacht* (Haut commandement de la *Wehrmacht*).

problèmes de politique intérieure (ou le plus grave) en France. Donc danger de la police secrète spéciale française pour les Allemands<sup>290</sup>. » Dans ces conditions, il était évident que l'armée allemande n'avait pas intérêt à voir se développer un parti dont nombre de membres, appâtés par le gain, étaient déjà prêts à tout.

Lainé vécut très mal le fait qu'on lui cache les listes de prisonniers libérés dans lesquelles il aurait pu choisir des hommes<sup>291</sup>. De toute façon, après un troisième convoi il n'y eut plus de libérations et sur les cinq cents hommes qui avaient eu cette faveur, la plupart avaient regagné leur foyer et abandonné le PNB à son triste sort. Il vécut également très mal que l'*OKW* lui refuse son concours et en imputa donc la faute à Le Helloco, avant d'envisager de donner sa démission<sup>292</sup> et, pourquoi pas, de s'enfuir en Irlande avec le Gwalarn<sup>293</sup>. En novembre, il se rendit à Rennes pour avertir le *Kuzul* de sa décision. À peine eut-il tourné le dos que la troupe de Kerriou, surprise par un orage pendant sa manœuvre de l'après-midi, se réfugia dans un bistrot pour s'y saouler à l'eau de vie, menacer les gens avec des pistolets et provoquer une bagarre. On crut un homme de la troupe décédé, tellement il avait bu. « J'étais triste à la mort, se souvient Lainé, ceci me décida sur le champ de liquider la forme actuelle de Kerriou ». Sous le coup des événements, il livra par écrit son désarroi, constatant le décalage qu'il y avait entre son projet d'ordre guerrier mystique et la réalité de ses troupes :

« Tous sont intéressés par nature. Gouezec ne plaît pas pas même à moi mais je le fais car c'est la 1ere nécessité j'ai un concours passif des plus nouilles – non actif –

Il me faudrait un recrutement choisi, le moyen de payer des professeurs. Il n'y aura là que des peu-de-valeur. Les seuls qui valent vraiment la peine y ont été attirés par ma réputation. J'ai vu que seuls les « catholiques moraux » étaient fidèles et sûrs (LeB...<sup>294</sup> et Quelen) et capables de faire ce qui ne leur est pas agréable.

Vais-je être celui qui ira en prison pour des gens méprisables –

Gouezec est une impasse. [...]

Il ne faudrait donc pas mettre son cœur dans une chose ? OM m'a reproché de faire les choses et les gens avec sentiment. Pourquoi alors les fait-il ? Par devoir non Par plaisir Peut-être. Par profit. Peut-être

Je ne puis pas être sous ses ordres –

Alors c'est la lutte contre moi, comme je la vois déjà, et il ne me plaît pas de lutter contre un "confédéré". Et je ne puis pas être sous les ordres de quelqu'un que je méprise. Entraîner des gens à la prison et aux risques pour établir l'équipe OM.

---

290 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État.

291 CRBC, fonds Lainé, CL2 M119, notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

292 CRBC, fonds Lainé, CL1 M26, fragments autobiographiques.

293 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, souvenir, 1969.

294 Illisible.

Mais alors je renonce, et je refuse de prendre les hommes tels qu'ils sont et de m'en servir ? Je fais le contraire de l'utilisation pratique que j'ai prôné – au service d'une foi – je peux obéir, mais ici ?

persister pour se noyer ?

Non je ne renonce pas. Je garderai mes relations avec les bons. J'irai voir l'abbé P.

Les temps ne sont pas venus.

Que feront-ils à Kerriou ? Je dois renvoyer presque tous – qui viendra ? au plus vite sûrement des gens sans recrutement – faire des [295] avec des passants dans la rue –

Ce qui amènera encore la même chose.

Toute l'H.B. c'est pareil. Cette galère est peut-être nuisible à la Bretagne<sup>296</sup>.

Tout cela est arrivé trop tôt. Il me faut m'en retirer. Il n'y a pas de foi. Il faut travailler à la développer ; et là ce n'est pas le lieu<sup>297</sup>. »

Il est intéressant de constater qu'au plus fort de la crise, le dernier secours moral de ce païen déclaré est un prêtre : l'abbé Perrot. Lainé ira effectivement passer quelques jours chez lui en janvier 1941<sup>298</sup>.

Alors qu'il écrivait ces lignes, un de ses seconds l'avertit qu'il comptait également partir. C'était dans l'air du temps. Quand Lainé arriva à Rennes pour donner sa démission, Mordrel et Debauvais avaient déjà pris la poudre d'escampette pour Paris.

Le 1<sup>er</sup> novembre, le ministre de l'Intérieur Marcel Peyrouton, mis au courant du retour d'Allemagne de Mordrel et Debauvais, ainsi que de la reprise de leur activité d'avant-guerre, demanda aux préfets de Bretagne de surveiller les deux propagandistes et « d'examiner, au besoin en accord avec les Autorités d'occupation, les mesures propres à mettre un terme à cette activité délictueuse et à l'impunité dont paraissent avoir bénéficié jusqu'à ce jour Debeauvais et Mordrelle »<sup>299</sup>. En outre, il souhaitait connaître, le cas échéant, les raisons pour lesquelles la loi française et les condamnations prononcées au mois de mai ne pouvaient leur être appliquées. Or, il semble que son ordre ait été mal interprété. Ainsi, le préfet du Finistère Georges résuma l'affaire à son ami Jean Fouéré en lui disant qu'il devait poursuivre l'exécution de la condamnation à mort de

---

295 Illisible.

296 Rajouté au dessus « ma volonté ».

297 CRBC, fonds Lainé, CL2 M154, notes, souvenirs et réflexions, 1940. C'est l'auteur qui souligne.

298 En janvier 1941, Perrot lui écrivit : « *Mignon karet, Dek dervez a zo ma 'z peus skrivet d'in ha laouen bras oun bet o kaout eus da gelou dre lizer ha laouenoc'h e vezin c'hoaz pa gavi eun nebeud derveziou evit dont aman da ziskuiza ha da lonka aer vat ar menez.* », c'est-à-dire : « Ami chéri, il y a dix jours que tu m'as écrit et j'ai été très heureux d'avoir de tes nouvelles par lettre et je serai encore plus heureux quand tu trouveras quelques jours pour venir ici te reposer et prendre le bon air de la montagne ». CRBC, fonds Lainé, CL3 C3, lettre de l'abbé Perrot à Célestin Lainé, 24 janvier 1941.

299 ADM, 2 W 15785 à 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Le ministère de l'Intérieur au préfet du Morbihan, 1<sup>er</sup> novembre 1940.

Debauvais et Mordrel, à condition qu'ils ne soient pas accompagnés des Allemands. « C'est enfantin, écrivit Jean Fouéré à son fils. J'ai mis le P. en garde contre les difficultés qui résulteraient de l'exécution de ces instructions. Il ne fera rien »<sup>300</sup>. De son côté, le préfet du Morbihan ne savait que faire, ses démêlés avec les vendeurs de *l'Heure bretonne* lui indiquaient bien que les autonomistes étaient protégés. Il fit part de ses doutes au ministre le 9 novembre et lui dit envisager d'en parler au général de la Laurencie, délégué général du gouvernement à Paris, ainsi qu'à Ingrand, préfet délégué au ministère de l'Intérieur<sup>301</sup>. Ce dernier, le 20 novembre, précisa les termes du courrier du 1<sup>er</sup> novembre qui demandait de surveiller et d'enquêter sur Mordrel et Debauvais, mais pas de les interner<sup>302</sup>. En fait, cette dernière mesure était impossible, du fait des conventions de l'armistice. Les problèmes que les deux hommes soulevaient durent être réglés autrement.

Il était clair que le cas de chefs bretons était une source d'ennuis administratifs et de difficultés de communication qui risquaient d'envenimer les relations entre Vichy et l'Allemagne<sup>303</sup>. Quelques jours après Montoire, c'était fâcheux. Les Allemands, ayant obtenu du parti ce qu'ils en attendaient pour le moment, n'avaient plus besoin de s'encombrer de personnalités remuantes comme Mordrel. Courant novembre, sur la demande de Laurencie et de Vichy, en accord avec l'AA, Abtez décida de mettre fin aux manifestations du PNB<sup>304</sup>. À cet effet, le 11 novembre, Kohlaas, le successeur de Wagner à Rennes, fit savoir à Mordrel que la 13<sup>e</sup> brigade mobile de police judiciaire avait reçu l'ordre de les arrêter, lui et Debauvais, sans que les Allemands ne bougent. Son but, avoué a-posteriori<sup>305</sup>, était de pousser les deux hommes à l'exil, partant du principe que leur prestige déclinerait avec l'éloignement. La nuit suivante, les deux hommes s'enfuirent à Paris, où ils furent consignés dans un hôtel, avec interdiction de quitter la capitale. C'est sur ces entrefaites que Lainé arriva à Rennes. Toute sa vie il fut persuadé que Mordrel perdit la direction du PNB parce qu'il avait abandonné son poste sans laisser de directives<sup>306</sup>. Évidemment, les autorités allemandes abondèrent dans ce sens. Un rapport produit le 2 décembre sur le mouvement breton pour le SD de Rouen précise que l'importance de Mordrel auprès des militants aurait périclité du fait de son départ<sup>307</sup>.

Ce même 2 décembre eut lieu une réunion du *Kuzul*, transporté à Paris. À vrai dire, ce n'était

300 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean Fouéré à son fils Yann Fouéré, 12 novembre 1940.

301 ADM, 2 W 15785 à 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Le préfet du Morbihan au ministère de l'Intérieur, 9 novembre 1940.

302 *Ibid.* Le préfet délégué du Ministère de l'Intérieur aux préfets de Bretagne, 20 novembre 1940.

303 Ce fut la même chose en Belgique avec Rex, dont les turbulences gênaient les autorités allemandes dans leurs relations avec l'administration belge et les nationalistes flamands. CONWAY M., *Degrelle. Les années de collaboration*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 98.

304 Sur les modalités de cette opération, se référer au fonds Mordrel, OM8 C280, correspondance Olier Mordrel/Werner Best, 1977.

305 *Id.*

306 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13738, interview Célestin Lainé.

307 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. *Auszug aus dem Lagebericht den Aussenstelle Rouen*, 2.12.40.



plus qu'une chambre d'enregistrement, qui prit acte de la démission à laquelle Mordrel avait été acculé et de l'élection de Raymond Delaporte, qui était dans les cartons depuis quelques temps déjà. Ce dernier fit le trajet du retour avec Lainé. Au Mans, il aurait dit à Lainé : « Je suis désolé, mais je dois aller absolument à Châteauneuf, tu feras le boulot »<sup>308</sup>. Vraisemblablement ne se sentait-il pas légitime. Effectivement, Lainé se souvient que la nouvelle de la démission de Mordrel fit sensation à Rennes. Beaucoup restèrent incrédules. En témoigne la livraison de *l'Heure bretonne* du 7 décembre, singulièrement vide. Cependant, le conseil du parti décida d'entériner la décision du *Kuzul*, qui fut publiée dans la livraison suivante. Mordrel fit paraître une note officielle, qui disait : « Il m'apparaît, à la lumière de la situation générale, que la ligne politique que j'ai toujours tenue depuis que j'ai assumé des responsabilités dans le Mouvement breton, ne répond plus aux nécessités actuelles »<sup>309</sup>. Mais il ne désarma pas. Partant du principe qu'il avait été démis par Vichy et l'Allemagne et non par les Bretons, Mordrel se considérait toujours comme le chef du parti. Mi-décembre, il convoqua donc une nouvelle réunion du *Kuzul* à qui il fit part de son analyse de la situation, expliquant à ses membres ce qu'il avait appris par ses amis allemands de Paris, quel complot se tramait autour de lui, comment il était visé par une tentative d'assassinat et comment Werner Best, à Paris, l'avait conseillé. Il les appela à l'union, à la confiance, à la discipline, mais en vain<sup>310</sup>. Ses auditeurs voulurent l'entendre confirmer sa démission.

Le 12 décembre 1940, Best, qui venait d'adresser à Berlin le mémorandum que Mordrel lui avait remis en août, approuva le projet d'assignation à résidence en Allemagne qui lui fut proposé pour les deux chefs bretons, avant de la soumettre au général von Stülpnagel, qui fit de même<sup>311</sup>. La révolution *völkisch* était une chose, la politique en était une autre et il fallait peut-être aussi réellement protéger Mordrel contre son gré. Dorénavant, toute entreprise séparatiste était bannie, seules pouvaient être protégées les aspirations culturelles. Le 22 décembre, Mordrel fut dirigé sur Stuttgart. Quelques jours plus tard, le « premier déporté de France »<sup>312</sup> faisait du ski à Kitzbühel, dans le Tyrol.

À bien des égards, la période qui s'étend de septembre 1939 à décembre 1940 évoque l'Exode, tel qu'il est raconté dans le second livre du Pentateuque.

La famille de Jacob s'est accrue en Égypte, où elle est réduite à l'esclavage. Après des négociations infructueuses avec le pharaon, Moïse parvient à guider son peuple libéré hors du pays

---

308 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13738, interview Célestin Lainé.

309 *L'Heure bretonne*, n°23, 14 décembre 1940, p. 1.

310 Voir l'intervention de Mordrel dans ADF, 204 J 181, fonds Francis Gourvil. « Situation générale ».

311 AN, AJ/40/547, *Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Der militärbefehlshaber in Frankreich*, 12 décembre 1940.

312 Fonds Mordrel, OM26 C2666, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 23 octobre 1968.

et reçoit le Décalogue, qui doit régir la vie de son peuple. Mais ce dernier a conçu un veau d'or qu'il idolâtre. Moïse parvient à le ramener à la foi et lui donne des directives concernant, entre autres, la construction de la Demeure où sera conservée l'Arche de l'Alliance, qui les guidera vers la Terre Promise.

Comme Moïse reçoit les paroles de Yahvé, Debauvais et Mordrel se croient les récipiendaires d'une mission surnaturelle<sup>313</sup>. Arrivés en Allemagne, Debauvais et Mordrel sont accueillis par Hans Otto Wagner, également connu sous le nom de « Dr. Jacob », qui les assurera de sa protection jusqu'à son départ de Bretagne, en novembre 1940. En exil, les familles du docteur Jacob cherchent à négocier avec Ribbentrop – pharaon – le retour à la terre qu'ils se sont promise. C'est sous la direction de Moïse<sup>314</sup> que les prisonniers libérés retournent en Bretagne. Là, ils reçoivent la « Déclaration », du haut des marches du château de Pontivy. Mais les prisonniers sont Français avant tout. Dès Saint-Cloud il en est qui désertent et rentrent dans leurs foyers, où vivent d'autres Français, hostiles à la propagande bretonne. Les militants qui restent se déchirent entre eux ou aiment l'argent. Pourtant Debauvais l'avait dit : « Est bon le chemin qui conduit à la libération de la Bretagne, tout autre est mauvais et dangereux »<sup>315</sup>. Nombreux sont les veaux d'or à les écarter de la voie. Malgré cela ils bâtissent la Demeure, *l'Heure bretonne*, dont le premier numéro contient la « Déclaration », qui doit guider le peuple vers la Terre Promise. Dans la Bible, on lit que Yahvé envoya un ange précéder le peuple. Parmi les distributeurs de tracts et vendeurs du journal préparant le terrain à l'avènement d'un État breton, il y avait Ange Péresse. Mais le chemin vers Canaan était long, il fallut à la famille de Jacob marcher encore longtemps dans le désert. Mordrel et Lainé y prêchèrent toute leur vie, mais nul doute que les événements qu'ils vécurent participèrent d'une foi hors du commun et contribuèrent à alimenter celle de leurs disciples.

---

313 F. Debauvais et O. Mordrel, *Déclaration*, 25 octobre 1939.

314 Son nom se prononce « Moaz », mais son orthographe put être source de méprise, comme en témoigne la mise au point sur les noms juifs dans Non-signé, « Noms bretons à consonance juive », *l'Heure bretonne*, n°18, 10 novembre 1940, p. 3.

315 « *Mat eo an hent a gas da zieubidigez Breiz, fall ha kasais pep hent all* », « *Gwelout sklaer* », *Lizer-brezel*, n°1, janvier 1940, p. 1.



## Révolutions nationales

Lorsque la guerre éclate, Raymond Delaporte travaille aux côtés de son père, dans son étude de Châteaulin. Bien qu'il n'y manque pas d'occupation et puisque le conseil de révision ne semble pas s'intéresser à lui, il projette de s'atteler, plus intensément que les années précédentes, à la mission qu'il s'est affectée quant à l'enseignement du breton. La chose est d'autant plus urgente, lui assure-t-on, que la guerre risque, une fois encore, d'être fatale à la langue<sup>1</sup>. Mais le 15 avril 1940, Raymond est appelé au régiment. Il se retrouve à Libourne, soldat de la 47<sup>e</sup> compagnie du 181<sup>e</sup> dépôt d'infanterie, où ses antécédents médicaux inquiètent le médecin militaire. On lui fait passer une radio, qui permet de détecter une sclérose pulmonaire suspecte et des séquelles de bacillose pulmonaire. Sans attendre, Raymond Delaporte est rayé des contrôles et renvoyé dans ses foyers le 14 mai<sup>2</sup>. Deux jours plus tard, il est de retour chez lui.

Il était toutefois trop tard pour espérer faire passer les examens de breton. De toute manière, il n'avait guère pu assurer le suivi des cours. Pendant toute sa période militaire, il semble n'avoir été en contact qu'avec sa famille : organiser quoi que ce soit dans ces conditions eut été totalement illusoire. Il fallut encore tout recommencer. Bien que, paraît-il, il y fut convié<sup>3</sup>, Raymond s'est tenu à l'écart des manifestations de Pontivy et des débuts de *l'Heure bretonne*, alors qu'Yves, en revanche, se rapprocha du CNB début août. Cela ne veut pas dire que Raymond soit resté à l'écart de ce qui se passait alors. Il serait étonnant qu'à son retour en Bretagne il ne fut pas mis au courant des activités de Mordrel et Debauvais à Berlin, ne serait-ce que par les différents bulletins qu'ils envoyaient aux militants et qui durent passer de main en main. Aussi savait-il pertinemment dans quelles conditions s'était opérée la reprise du mouvement politique. À ce sujet, il aura été de toute manière édifié par les premières livraisons de *l'Heure Bretonne* et les commentaires que ses amis lui

1 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de François Kervella à Raymond Delaporte, 4 janvier 1940.

2 ADF, 1 R 1787. États de service de Raymond Delaporte (matricule 143).

3 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 315.

en faisaient. Ainsi, au mois d'août, Langlais lui écrivit :

« Eur B.A.<sup>4</sup> nevez eo edan eun hano all d'am meno. N'eo ket war ar gasoni hag ar c'houervoni e c'hello beza savet diazez eur Breiz [sic] Nevez. Ne vern penaos ne vefe ket fall d'ar Vrogarerien all en em dolpa ivez da glask ober o zammig labour eus o zu. Ret e vefe tolpa an holl dud a youl vat, a zo feuket alies gant doare-skriva en "E.B."<sup>5</sup> Petra sonjez a gement-se ? »<sup>6</sup>

C'est à mon avis un nouveau BA sous un autre nom. Ce n'est pas sur la haine ou sur l'amertume que pourra être édifiée la base d'une Nouvelle Bretagne. De toute façon, il serait bon que les autres nationalistes se rassemblent aussi pour mener leurs activités de leur côté. Il faudrait rassembler tous les gens de bonne volonté, qui sont souvent froissés par la façon d'écrire de l'"EB". Que penses-tu de cela ?

De fait, à la fin de l'été 1940, ce ne sont pas seulement Vichy, une partie des évêques bretons et les autorités allemandes qui souhaitaient en finir avec Mordrel et Debauvais. Une frange nationaliste avait également son mot à dire et entendait le faire savoir, sans toutefois le faire sur le même terrain. Ainsi, le 30 août, Delaporte adressa à Loeiz Herrieu une invitation à participer à une petite réunion concernant l'enseignement du breton et ce qui pourrait être immédiatement envisagé à cet effet<sup>7</sup>. Raymond avait également invité à cette réunion d'autres personnalités engagées dans l'enseignement du breton – Gourlaouen, Kerlann, Yann ar Beg par exemple – ainsi que l'incontournable Roparz Hemon. De son côté, Yann Fouéré, dont Raymond attendait désespérément des nouvelles début septembre, préparait une réunion similaire, sur la même question.

Fouéré vécut la déclaration de guerre comme une véritable catastrophe. En témoignent les quelques pages d'un journal intime qu'il tint dans l'angoisse des premiers jours. Sans surprise, il s'y révéla fidèle au pacifisme qui fut le sien les mois précédents. Aussi écrivit-il, le 7 septembre : « Cette guerre est une folie : il faudrait que dans l'histoire elle reste la honte du gouvernement français d'aujourd'hui et que les noms de ceux qui l'ont engagée restent à tout jamais maudits comme ceux de ceux qui ont signé l'absurde traité de Versailles »<sup>8</sup>. Avant lui, d'autres déjà avaient déclaré que mourir pour Dantzig était une absurdité<sup>9</sup> et il restait marqué par le pacifisme dont il s'était fait le promoteur à l'UF pendant des années. Or, Pichot avait cessé depuis longtemps de croire en la bonne volonté allemande. Fouéré peut-être aussi, mais il légitimait, de fait, les agissements du *Reich*. Fouéré rejoignait donc ces marges politiques où l'anti-bolchévisme le disputait aux positions

---

4 *Breiz Atao*.

5 *Emgleo Breiz*.

6 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Xavier de Langlais à Raymond Delaporte, 13 août 1940.

7 CRBC, fonds Herrieu, HER30 C2160, lettre de Raymond Delaporte à Loeiz Herrieu, 30 août 1940.

8 IDBE, chemises diverses, journal de guerre.

9 Voir par exemple Marcel Déat, « Mourir pour Dantzig ? », *L'Œuvre*, 4 mai 1939.



pro-allemandes. Il précisa sa pensée, quelques jours plus tard : « Cette guerre au régime hitlérien que l'on charge de tous les maux est terrible si elle n'était atroce : je croyais que l'on n'admettait pas les guerres de religion et que l'on connaissait assez d'histoire pour se rendre compte que l'Allemagne restera toujours l'Allemagne et qu'il est vain d'espérer la désagrégation d'un peuple qui achève à peine son unité colmatée par la doctrine la plus dynamique et la plus mystique que le monde ait jamais connue »<sup>10</sup>. Le démantèlement de la Pologne modifia à peine l'opinion qu'il s'était faite du *Führer* les mois précédents. On ne pouvait que s'incliner devant tant de force. Fouéré restait subjugué. Il écrivit : « Y.B. a du mal à accepter les actes d'Hitler, je le comprends mais il s'est révélé plus fort en diplomatie comme ailleurs : c'est un phénomène historique : il faut s'accommoder des faits et il est vain de vouloir arrêter l'orage. Puisse celui-ci ne pas s'éterniser »<sup>11</sup>. C'est en fait à la Bretagne que Fouéré pensait en livrant ces quelques lignes. Vingt ans après la dernière guerre, il la voyait jetée dans le plus horrible des conflits, vidée à nouveau de ses plus jeunes hommes. On ne mettra pas en doute l'angoisse de Fouéré quant au sort réservé à sa génération : en août il avait livré un article sur la neutralité américaine, dans lequel il suggérait que les jeunes exigent de savoir où les menait le gouvernement français<sup>12</sup>. Mais il est clair qu'il s'interrogeait également sur son propre sort. Ne sachant pas s'il allait être mobilisé, il espérait obtenir un poste à l'intendance<sup>13</sup>, ce qui voulait dire échapper aux combats. Finalement, réformé en 1937, il ne fut pas mobilisé. Aussi resta-t-il au ministère, où il n'avait guère de quoi s'occuper.

Il semble que, peu de temps après leur départ pour Berlin, Fouéré eut une conversation avec les « Bretons d'Allemagne »<sup>14</sup> ainsi qu'avec d'autres amis, qui l'assurèrent de la fin imminente de la France. Aussi décida-t-il de « tirer parti des événements le mieux possible »<sup>15</sup>. Mi-septembre, il se mit en tête de relancer *Ker-Vreiz*, foyer breton ouvert en 1938 dans le but de doter les Bretons de Paris d'un centre de réunion et d'étude. Son objectif fut de faire de l'endroit un centre d'accueil pour soldats et mobilisés bretons, à la disposition de qui on mettait la bibliothèque, une aide juridique, une oreille attentive, des colis, fruits de la générosité de leurs compatriotes<sup>16</sup>. Fouéré était réellement soucieux du sort des soldats bretons, comme en atteste son journal de guerre. Mais il savait aussi pertinemment que les organisations et publications bretonnes étaient dans le collimateur de la police : l'interdiction de *Peuples et Frontières* était encore récente, il y avait toujours des militants en prison et le courrier était surveillé. Lui-même ne recevait plus de lettres, peut-être étaient-elles

---

10 IDBE, chemises diverses, journal de guerre.

11 *Id.* Je ne suis pas parvenu à identifier « Y.B. ». Il est peu probable que ce soit Yann Bricler.

12 Yann Fouéré, « La neutralité américaine et les mensonges de la grande presse », *La Relève*, août 1939.

13 IDBE, chemises diverses, journal de guerre.

14 *Id.*

15 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre de Yann Fouéré à William, 21 novembre 1939.

16 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », « Appel en faveur des soldats et des mobilisés bretons ».

interceptées. Aussi, il n'est pas improbable que la transformation de *Ker-Vreiz* en centre d'accueil pour soldats bretons participât également d'une volonté de faire échapper le foyer à la répression policière. *Ker Vreiz* était d'autant plus menacé que l'une de ses salles avait été régulièrement mise à la disposition du PNB. Aussi le foyer put-il vivre quelques temps et proposer des cours de breton. Fouéré lui-même, qui venait à peine de reprendre une dizaine de laborieuses leçons auprès d'*Ober*<sup>17</sup>, l'association de cours par correspondance animée par Marc'harit Gourlaouen, fut chargé du cours pour débutant, qui n'enregistra l'inscription que d'une seule personne, qui n'était autre que celle avec qui l'enseignant allait se marier en décembre 1939. La jeune bretonnante ne put bénéficier longtemps des fraîches compétences de son maître en cette matière, car *Ker-Vreiz* fut fermé avant la fin de l'année. Il est vraisemblable qu'un rapport conséquent, établi le 5 novembre sur Yann Fouéré, présenté autant comme un homme dangereux que comme une taupe au ministère<sup>18</sup>, ait motivé une perquisition et la fermeture de l'endroit. Fouéré fit part de son émotion aux députés de Bretagne, à qui il écrivit. Conscient de l'ambiguïté de la position de *Ker-Vreiz* vis-à-vis du PNB, il commença sa lettre en soulignant le bon accueil qu'avait reçu en Bretagne la nouvelle de la dissolution du PNB. Donnant par là l'impression qu'il souscrivait à cet enthousiasme, il poursuivit en soulignant la justesse des arrestations, perquisitions et dissolutions prononcées, tout en regrettant que celles-ci n'aient « pas été opérées avec la clairvoyance voulue » et affecté des associations purement culturelles ou folkloriques dont la loyauté à l'égard de la grande patrie ne pouvait être mise en cause. Aussi demandait-il aux députés de faire pression sur le préfet de police pour rouvrir *Ker-Vreiz*<sup>19</sup>. Malgré la réponse encourageante de certains députés, l'affaire en resta là.

Dans le même temps, Fouéré livra quelques articles à Max Vignon, président de la Fédération nationale des jeunesses radicales socialistes qui animait alors le journal bi-mensuel *L'Espoir* et que Fouéré avait connu à *La Relève*. Fouéré y resservait les thèmes maintes fois éprouvés dans les *Cahiers de l'UF* et dans *Peuples et Frontières* : pacifisme, révision des traités et des frontières, remplacement de la SDN, accession aux revendications des minorités nationales. Mais s'il chantait de vieilles ritournelles, son refrain était bien triste. En fait, Fouéré ne savait plus à quel saint se vouer. Jusqu'à présent, il avait trouvé les aspirations du *Führer* légitimes et conformes au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le pacte germano-soviétique le plongea dans la plus grande perplexité :

---

17 IDBE, carton « ABES cours ». Cours *Ober*, copies de Yann Fouéré corrigées par Marc'harit Gourlaouen. Fouéré avait commencé à apprendre le breton en mai 1935, s'arrêta au bout de 15 leçons, puis reprit en octobre 1939, quelques temps. Il suivit 24 leçons en tout, peinant sur les mutations, les différentes formes du verbe être et les articles. Cela sembla convenir à Gourlaouen, du moins au début, car dans la seconde série de leçons, ses corrections sont plus fréquentes.

18 AN, F/7/14686. Autonomistes bretons. Rapport du 5 novembre 1939.

19 IDBE, carton « Affaires bretonnes diverses », lettre de Yann Fouéré aux députés, fin 1939.

« En août dernier, jetant aux orties sa foi antibolchevique qui lui avait servi à jouer les croisés à travers l'Europe, il concluait le pacte germano-russe qui devait lui permettre d'envahir et de détruire la Pologne. En vérité, l'Histoire offre peu d'exemples d'aussi inconcevables et monstrueux reniements.

Aujourd'hui le chancelier Hitler apparaît au monde sous son véritable jour : celui d'un opportuniste politique sans vergogne, celui d'un homme dont l'orgueil ne peut concevoir qu'il est impossible de construire l'histoire et de forger quelque chose de durable sans tenir compte de certains grands principes de morale internationale, celui d'un faux prophète prêt aux plus sensationnelles répudiations de sa doctrine et de sa foi.

Parmi ceux qui ont cru en lui, parmi ceux qui s'étaient sincèrement voués depuis l'autre guerre au rapprochement franco-allemand, il demeure encore plus de tristesse que de haine<sup>20</sup>. »

C'est de lui-même que parlait Fouéré, qui avait le sentiment d'avoir été berné. Aussi dénonça-t-il les multiples agressions allemandes, l'invasion de la Pologne, fruits de « la volonté de conquête et de domination du chancelier Hitler »<sup>21</sup>, du mensonge, de la fourberie et de la violence<sup>22</sup>. Il alla même jusqu'à écrire que France et Angleterre étaient « alliées pour une guerre juste »<sup>23</sup>. Mais il persistait à dire que seule la collaboration européenne permettrait de continuer leur mission de civilisation<sup>24</sup>. Car l'ennemi de l'Europe, n'était-ce pas le communisme ?<sup>25</sup> « Il ne faut pas se lasser de répéter, écrivit-il : ce n'est pas l'Allemagne elle-même qui est en cause, mais bien l'esprit de domination et de conquête qui souffle sur l'Europe comme un vent de malheur, et que l'Allemagne n'est plus seule, hélas ! à personnifier aujourd'hui sur notre continent<sup>26</sup>. » Aussi pensait-il qu'avant de se battre, il fallait prévoir la paix. Commentant la drôle de guerre, il en appela à attendre<sup>27</sup>, rien ne servait de gagner la guerre si l'on ne savait pas gagner la paix<sup>28</sup>. Fouéré parlait comme un ancien combattant.

Par la force des choses, privé d'action tant bretonne qu'internationale, Fouéré trouva à s'investir activement dans la cause basque. Depuis 1936, cette question l'intéressait. Il y avait consacré plusieurs articles, tant dans les *Cahiers de l'UF* que dans *Peuples et Frontières*. Aussi, peut-être par le biais de l'UF, il se retrouva secrétaire adjoint de la Ligue Internationale des Amis des Basques<sup>29</sup>. En 1938, du fait de la guerre civile espagnole, 19 000 Basques se trouvaient en France, encadrés par

20 Yann Fouéré, « Le faux prophète », *L'Espoir*, n°3, 5 décembre 1939, p. 1.

21 Yann Fouéré, « La révision de la loi de neutralité », *L'Espoir*, n°1, 5 novembre 1939, p. 1-4.

22 Yann Fouéré, « Le faux prophète », *L'Espoir*, n°3, 5 décembre 1939, p. 1.

23 Yann Fouéré, « La révision de la loi de neutralité », *L'Espoir*, n°1, 5 novembre 1939, p. 1-4.

24 Yann Fouéré, « Buts de guerre et buts de paix... », *L'Espoir*, n°4, 25 décembre 1939, p.1.

25 Yann Fouéré, « Les Balkans s'auront-ils s'unir (sic) », *L'Espoir*, n°6, 20 janvier 1940, p. 1-3.

26 Yann Fouéré, « Quels sont nos buts de paix ? », *L'Espoir*, n°10, 10 avril 1940, p. 1.

27 Yann Fouéré, « La France doit ménager le sang de ses fils », *L'Espoir*, n°9, 10 mars 1940, p.1.

28 Yann Fouéré, « Buts de guerre et buts de paix... », *L'Espoir*, n°4, 25 décembre 1939, p. 1.

29 LARRONDE J.-C., *Exil et solidarité: La ligue Internationale des Amis des Basques*, Villefranque, Bidasoa, 1997.

le gouvernement en exil que dirigeait José Antonio de Aguirre. Déjà, plusieurs personnalités leur avaient apporté leur appui, essentiellement des catholiques de gauche ou proches de Marc Sangnier, ainsi que quelques représentants des « relèves » groupés autour de *Sept*<sup>30</sup> ou de Mounier et *Esprit*. Avec la victoire de Franco, le gouvernement basque en exil se retrouva vaincu, isolé et dut faire face à un afflux important de réfugiés supplémentaires. D'où l'idée d'une ligue, à même d'aider les Basques dans la reconnaissance de leur malheur et la survie en terre étrangère. Le 16 décembre 1938, la LIAB fut constituée à Paris, autour de quelques intellectuels de premier plan, dont François Mauriac ou Jacques Maritain, mûs par une solidarité catholique<sup>31</sup>. Fouéré devint collaborateur de Javier de Landaburu, qui faisait l'intermédiaire entre Aguirre et la Ligue, et du sénateur Ernest Pezet, secrétaire général de la LIAB. « Ces activités nouvelles au service de mes amis basques étaient venues à point pour remplacer mes activités bretonnes temporairement suspendues »<sup>32</sup>, se souviendra-t-il. De fait, Fouéré s'investit à fond dans cette nouvelle cause, qui avait de plus l'heur d'être menacée, la Ligue risquant d'être fermée, au mois de mai 1940<sup>33</sup>. Aux uns il facilita l'obtention de papiers, aux autres il trouva du travail dans les usines travaillant pour la défense nationale<sup>34</sup>. Il semble que son action permit à certains d'entre eux d'échapper aux Allemands : ce fut le cas de la cantatrice Ida Franca, qui avait giflé Goering en présence du comte Ciano, dans sa loge de l'opéra de Milan, ainsi qu'à son ami interné en tant que ressortissant autrichien au camp du Mayet, d'obtenir des papiers grâce auxquels ils purent prendre le dernier bateau pour les États-Unis avant l'arrivée des Allemands, en juin 1940<sup>35</sup>.

L'engouement de Fouéré pour la cause basque fut tel qu'il envisagea de partir en vacances au pays basque. Le 9 mai, les valises du jeune couple étaient prêtes, mais le déclenchement de l'offensive allemande à l'Ouest les obligea à annuler leur séjour. Fouéré resta à Paris aider à l'organisation du déménagement de son ministère, qui quitta Paris pour Larçay, non loin de Tours. Est-ce pour conjurer ses vacances perdues ou la sensation de se voir privé de sa cause du moment ? Fouéré assura à Landaburu qu'il se sentait désormais des leurs et ne désespérait pas de se faire naturaliser Basque<sup>36</sup>. Il semble en fait qu'être un combattant isolé pris dans le déchaînement de l'histoire constitua pour Fouéré une nationalité suffisante en elle-même. Et l'intrusion de la guerre en Bretagne l'incita à seller ses vieux chevaux de bataille.

---

30 COUTROT A., *Un courant de la pensée catholique : l'hebdomadaire « Sept » (mars 1934-août 1937)*, Le Cerf, Paris, 1961.

31 DUROSELLE J.-B., *La décadence*, op. cit., p. 317 ; SIRINELLI J.-F., *Intellectuels et passions françaises*, op. cit., p. 110-111.

32 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 164.

33 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Xabier Landaburu, 30 mai 1940.

34 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 165.

35 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1512, 3/4, liasse 4, pièces 252 et 257, procès-verbal de l'interrogatoire de Marie Aubert, 20 septembre 1945.

36 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Xabier Landaburu, 30 mai 1940.

À Larçay, Fouéré suivit au jour le jour l'avance des troupes allemandes. La Bretagne fut bientôt à la portée de la *Wehrmacht*. Fouéré assure s'être demandé s'il ne devait pas se rendre à Rennes, pour y tenter quelque geste désespéré<sup>37</sup>, plutôt que d'aller à Pau, où devait se rendre son ministère. Quarante ans après les faits, il écrira : « J'aurais sans doute fait un excellent Préfet, voire même un bon ministre : mais le seul poste que j'aurais convoité est celui de Préfet Régional de Bretagne : et on ne me l'aurait jamais donné ; à moins que les circonstances eussent permis que je m'en empare moi-même. Je me suis parfois reproché de n'avoir pas marché au canon en Juin 1940 et de ne m'être présenté à la Préfecture de Rennes avant que les Allemands n'y arrivent... »<sup>38</sup>. À défaut, il écrivit à une personnalité proche du ministère de l'Éducation nationale :

« Cher monsieur,

il peut apparaître sans doute que ce n'est guère le moment de remettre sur le tapis la question dont nous avons parlé il y a deux ou trois mois. Toutefois vous avez pu savoir que la propagande ennemie exploite cette fois ouvertement le mouvement breton et il ne fait guère de doute que si par malheur la Bretagne était occupée, l'Allemagne appliquerait l'enseignement du breton ou essaierait de l'appliquer comme elle l'a fait pour le flamand en Flandre belge durant l'autre guerre. Il ne faudrait tout de même pas lui laisser le bénéfice moral de ce geste.

Je ne sais pas si ces réflexions vous paraîtront pertinentes au milieu de la grande bataille qui se livre et qui étouffe toutes les autres préoccupations et éteint tous les autres échos.

Peut-être estimez-vous que nous devons profiter des bonnes dispositions et de la compréhension que M. [illisible] nous avait témoigné avant son dernier départ de l'Éducation nationale. À toutes fins utiles, je joins à cette lettre un nouvel exemplaire de notre note. Je serais heureux que vous vouliez bien me dire ce que vous avez cru devoir faire et vous en remercie d'avance »<sup>39</sup>.

L'argumentation n'était pas nouvelle : Fouéré demandait une fois de plus d'accéder aux revendications des plus modérés sous peine de faire le jeu des extrémistes et pire – là résida la seule nouveauté – de l'ennemi. C'est évidemment aux bulletins réalisés par Mordrel et Debauvais, auxquels il contribua, que Fouéré fait allusion en évoquant l'utilisation du mouvement breton par la propagande ennemie. Avec la guerre ne s'est pas volatilisée la nécessité pour lui de se distinguer des tendances extrémistes, bien au contraire. Quelques jours plus tôt était paru dans *La Dépêche de Brest* l'article sur le livre de Bebb, où Mordrel citait *ABES*. Fin mai, Fouéré écrivit à ce journal pour lui demander d'éviter toute confusion entre le PNB et sa propre association<sup>40</sup>. Finalement, la guerre n'avait fait qu'apporter un interlocuteur supplémentaire, avec lequel Fouéré pensa pouvoir jouer à sa

---

37 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite, op. cit.*, p. 170.

38 CRBC, correspondance Cadiou-Sapori, lettre de Yann Fouéré à Michèle Cadiou, 22 septembre 1980.

39 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », brouillon de lettre de Yann Fouéré à un destinataire inconnu, 13 juin 1940.

40 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », lettre de Yann Fouéré à *La Dépêche de Brest*, 26 mai 1940.



guise. C'est dans cet esprit qu'averti du retour de Mordrel et Debauvais en Bretagne ainsi que de la fondation de *l'Heure bretonne*, il écrivit le mois suivant au chanoine Desgranges : « Vous connaissez sûrement la propagande extrémiste actuellement menée en Bretagne. Soutenue comme elle est, avec les puissants arguments que lui donnent la débâcle, la misère et la défaite elle ne peut manquer de faire des progrès. Divers indices me font prévoir que l'enseignement du breton sera peut-être réalisé par les autorités d'occupation qui y gagneront ainsi un considérable bénéfice moral. Il me paraît donc nécessaire que le gouvernement français autorise et ordonne dès maintenant cet enseignement »<sup>41</sup>. Aussi proposa-t-il que le ministère le délègue officiellement en Bretagne pour réaliser cela. Éloigné d'une action qui se déroulait sans lui, Fouéré prit contact avec ses amis du CNB pour louer le programme qu'ils avaient présenté à Pontivy ainsi que l'éditorial de la seconde livraison de *l'Heure bretonne* qu'avait signé Debauvais<sup>42</sup> et leur demander de faire ce qui était en leur pouvoir pour lui obtenir auprès des Allemands l'autorisation de passer la ligne de démarcation et une accréditation pour avoir de l'essence<sup>43</sup>. De son côté, il parvint à obtenir un congé médical lui permettant de quitter Pau pour la Bretagne, où il arriva fin août. Une fois expiré ce congé, il semble que les autorités allemandes lui refusèrent le visa nécessaire à son retour à Vichy, où s'était replié le ministère de l'Intérieur<sup>44</sup>. Cela l'arrangeait bien.

À Rennes, Fouéré connaissait peu de monde. Aussi il commença par rendre visite aux bureaux du PNB, où il vit Debauvais, Mordrel, Hemon, Langlais et Delaporte, qui l'affranchirent sur la situation<sup>45</sup>. Très vite, il organisa à Brest une réunion avec Delaporte, Kerlann et quelques autres au sujet de l'enseignement du breton afin d'élaborer un « programme simple, pratique et immédiatement réalisable »<sup>46</sup>. La formule n'était pas neuve non plus. Combinée aux efforts de Raymond Delaporte sur cette même question, l'action Fouéré déboucha sur la rédaction d'un mémoire bilingue intitulé *Denkschrift über den Gebauch des bretonischen Sprache in den Schulen des Départements Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine und Loire-Inférieure - Skrid evit goulenn ma vefe desket ar Brezoneg e skoliou ar pemp departamant : Penn ar Bed, Aodou an Hanternoz, Morbihan, Enez ha Gwilen, Liger Izela*. Destiné aux autorités allemandes et daté du 22 septembre, ce mémoire, imprimé sur papier glacé, leur présenta assez stratégiquement l'action en faveur de la langue bretonne, mettant en avant les œuvres de Fouéré et de Delaporte, les souhaits des évêques, l'existence de plusieurs revues et journaux, dont furent exclus *Breiz Atao*, *Stur* et

41 IDBE, carton « Documents La Bretagne/Fréville », lettre de Yann Fouéré au chanoine Desgranges, 30 juillet 1940.

42 F. Debauvais, « Vers une Bretagne libérée. Que nous offre le gouvernement de Vichy ? », *L'heure Bretonne*, n°2, 21 juillet 1940, p. 1.

43 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à ses « Chers amis », 1<sup>er</sup> août 1940.

44 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, Paris, 3 juin 1955, 601, 2/4. Pièce 147, M. le directeur du personnel à M. le juge d'instruction près la cour de justice du Finistère 31 juillet 1945.

45 FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 182.

46 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Taldir Jaffrennou, 16 septembre 1940.

*l'Heure bretonne*. Proposant quelques mesures à prendre immédiatement, les signataires du document affirmèrent : « Nous croyons devoir vous adresser les indications suivantes puisque, selon les règles internationales en vigueur de nos jours, vous devez être appelés à vous occuper des réglementations propres à régir la vie matérielle et intellectuelle des pays que vous occupez et puisqu'il existe un exemple de décisions prises, dans le passé, par les autorités supérieures allemandes, en Belgique au cours de la Première Guerre mondiale, en faveur du flamand et des revendications des populations qui le pratiquaient »<sup>47</sup>. C'est évidemment Fouéré qui parlait ici, évoquant, entre autres, la création de l'université flamande de Gand en mars 1916 par le gouverneur général de Belgique Bessing, à laquelle Guillaume II s'était bien gardé de donner son aval, laissant toute la responsabilité à l'autorité militaire, conformément aux conventions de la Haye, également invoquées abusivement par Fouéré<sup>48</sup>. Werner Best, à qui fut transmis le mémoire, n'était pas sans connaître ces réglementations internationales et évita de prendre quelque disposition que ce soit. Il fit parvenir le document à Berlin, où il dormit dans les archives jusque dans les années 1970<sup>49</sup>. Fouéré n'en sut rien et continua d'espérer, comme à son habitude. Le 2 octobre, il écrivit à Keravel : « L'enseignement de la langue et de la littérature bretonnes viendra peut-être plus vite que nous le pensons »<sup>50</sup>.

Ces démarches semblaient d'autant plus nécessaires à Raymond Delaporte qu'en octobre il reçut plusieurs courriers pour le moins décourageants : plusieurs des écoles avec lesquelles il travaillait depuis des années mirent un terme à leur participation à *BABES*. Quand on prit la peine de lui expliquer pourquoi, deux raisons furent avancées. D'abord la guerre et les bouleversements qu'elle induisait, qui faisaient que les parents, plus que jamais, avaient d'autres priorités, ou que les écoles avaient vu arriver de « nouvelles maîtresses ne pouvant enseigner le breton qu'elles ignorent ou presque »<sup>51</sup>. On évoqua également la mauvaise presse dont jouissait alors le mouvement breton. Ainsi, la direction de l'école de Plonévez-du-Faou écrivit-elle ceci :

« Monsieur Delaporte,

j'ai des raisons qui m'obligent à ne pas travailler le breton cette année. J'espère que cette abstention ne sera que momentanée, mais vu l'animosité des gens contre ce mouvement, je ne puis que prendre cette décision.

---

47 *Denkschrift über den Gebauch des bretonischen Sprache in den Schulen des Départements Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine und Loire-Inférieure - Skrid evit goulenn ma vefe desket ar Brezoneg e skoliou ar pemp departamant : Penn ar Bed, Aodou an Hanternoz, Morbihan, Enez ha Gwilen, Liger Izela*. p. 9.

48 Sur cette question, voir FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, op. cit.*, p. 113-116.

49 *Ibid.*, p. 116.

50 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Armand Keravel, 2 octobre 1940.

51 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de l'école Notre-Dame des Portes à Châteauneuf-du-Faou à Raymond Delaporte, 30 octobre 1940.

J'ai consulté monsieur le Recteur<sup>52</sup> avant de vous répondre. Il est de mon avis.

Croyez bien que c'est avec regret que je vous dis ceci<sup>53</sup>. »

Tout porte à croire que le laconisme de certaines réponses, bien trop administratif pour être tout à fait dénué de sens, voulait dire la même chose<sup>54</sup>. Spézet restait fidèle au poste et proposait une trentaine d'élèves par niveau<sup>55</sup>. Ce n'était toutefois pas assez pour continuer à se démener. Comme *Gwenn ha Du* avait été un obstacle à l'action de Fouéré, le duo Debauvais-Mordrel en était un pour Delaporte, qui dut mettre un terme à *BABES*. Mais il n'y a pas que son action en faveur de l'enseignement qui fut empêchée. Mgr Duparc continuait de maintenir le *Bleun-Brug* sous le boisseau et Delaporte ne voyait plus ce qu'il avait à y faire. Après avoir maintes fois imaginé, formulé et déposé sa démission, il le fit une dernière fois à l'abbé Perrot, le 30 novembre. L'abbé en fit part au vicaire général, lui assurant que Delaporte le faisait « afin de se consacrer entièrement à la politique bretonne en tant que chef du parti national breton »<sup>56</sup>. La lettre de Perrot est tardive et on ne sait pas s'il cite Delaporte où s'il rapporte ce qu'il a constaté au cours du mois de décembre. Cependant, il est fort probable que dès la fin novembre, Delaporte avait déjà donné son accord à toutes les personnes qui étaient venues lui offrir la direction du parti.

Raymond Delaporte prétendra que son frère s'était opposé à l'éventualité de sa nomination à la tête du parti<sup>57</sup>. On peut raisonnablement en douter. Alors que l'*Abwehr* s'appliquait à pousser Mordrel vers la sortie, le *SD* et la *Propaganda-Staffel* s'activèrent à mettre Raymond Delaporte en selle. Mi-novembre, l'*Oberscharführer* Baukloh, qui avait assisté Benning dans certaines de ses visites, rendit un rapport sur Yves Delaporte, qui cherchait visiblement à entrer en contact avec le commandement du *SD*. Delaporte avait accepté quelques petites responsabilités peu voyantes au sein du parti dès le mois d'août<sup>58</sup>. Il était alors interprète auprès de la *Kommandantur* de Lannion<sup>59</sup>. Baukloh retint de lui quelques idées simples : ce membre du PNB et contributeur à *Breiz Atao* pouvait précieusement contribuer à l'étude de la Bretagne, bien plus encore, il se déclarait prêt à collaborer directement aux ordres des officiers Stender et Weidmüller<sup>60</sup>. En outre, Yves parlait très

---

52 Il s'agit du recteur de la paroisse.

53 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de l'école de Plonévez-du-Faou à Raymond Delaporte, 3 novembre 1940.

54 « Monsieur, comme suite à votre lettre du 27-10-40 je vous prie de ne pas compter, cette année, sur l'école libre de Pleyben (garçon) pour le concours de breton organisé par votre association », CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de l'École Saint-Germain de Pleyben à Raymond Delaporte, 7 novembre 1940.

55 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de l'école de Notre-Dame du Crann à Spézet à Raymond Delaporte, 7 novembre 1940.

56 Archives de l'évêché de Quimper, 13N3, mouvements bretons. Lettre de Jean-Marie Perrot au chanoine Joncour, 25 décembre 1940.

57 Archives Déniel, réponses de Raymond Delaporte à Alain Déniel, 1973.

58 CRBC, fonds Lainé, CL1 M25, fragments autobiographiques, notes concernant Pontivy.

59 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Yves Delaporte à son frère Raymond, 24 juillet 1940.

60 « *Unter Berufung auf Stender und Weidmüller wird er den in der Bretagne angesetzten Angehörigen unserer Dienststelle gegenüber wahrscheinlich zu weitgehender Mitarbeit bereit sein* ». AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Rapport de Friedrich Baukloh, 18 novembre 1940.

bien l'allemand et le breton et il avait d'excellentes relations avec les Irlandais, les Basques, les Flamands et les Alsaciens. Bauckloh décida de le rencontrer sous peu à Châteauneuf-du-Faou. Les archives ne permettent pas de savoir si ce rendez-vous eut lieu. Mais elles permettent d'affirmer que la proposition d'Yves Delaporte fut retenue et qu'il devint une des personnalités bretonnes sur lesquelles le *SD* put compter et dont elle obtint des renseignements. Dorénavant, il fut en relation soutenue avec Bauckloh, qu'il revit à Paris le 29 novembre en compagnie de Plassmann et Jankuhn, le lendemain également, lorsqu'il lui présenta Raymond, puis encore le surlendemain. Ce 1<sup>er</sup> décembre, Raymond Delaporte déclara à Bauckloh vouloir prendre bientôt la direction du PNB, Debauvais étant malade et Mordrel n'étant guère aimé pour raisons personnelles ainsi qu'à cause de son attitude pendant la guerre. Il apparut également au cours de la réunion que Delaporte était très bien avec les autorités religieuses<sup>61</sup>. À vrai dire, les frères Delaporte cumulaient bien des qualités aux yeux des autorités allemandes. La perspective d'avoir un homme compétent et tout acquis dans l'entourage de la direction du PNB ne pouvait qu'intéresser le *SD*. Celle de voir porté aux responsabilités un catholique relativement en cours auprès de l'évêché également.

La veille, Raymond avait déjà remis sa démission à Perrot. À vrai dire, il avait été sérieusement entrepris par nombre de militants, dont certains furent téléguidés par le baron von Delwig, de la *Propaganda Staffel* de Quimper. Ce dernier, proche de l'ambassade, ancien collaborateur personnel d'Abetz entre 1934 et 1939 et ami du docteur Epting, directeur de l'institut allemand de Paris dès le début de l'occupation, se vit vite confier des missions de confiance<sup>62</sup>. Il semble en effet qu'il était un personnage habile et rusé. « La politique, c'est un jeu »<sup>63</sup>, déclara-t-il un jour à Lainé, qui en fut profondément choqué. Delwig était profondément hostile à la politique du PNB en général, à Mordrel et Debauvais en particulier<sup>64</sup>. Yvon Lannuzel, membre du PNB, se souvient :

« Von delwig, chef de la propagandastaffel à Kemper convoqua Marc Le Berre<sup>65</sup>, Yan ar Bec et moi-même Yvon Lannuzel, les deux premiers appartenant à l'aide<sup>66</sup> catholique et modérée du mouvement pour leur exposer que le moment était venu de changer de politique bretonne.

"Nous avons d'abord fait donner la percée pointe maintenant il faut occuper le terrain par un modéré".

Il nous proposa, connaissant la position de Raymond Delaporte à Châteaulin, d'aller lui proposer la direction du PNB à la place de Mordrel. La démarche eut lieu le lendemain après-

---

61 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Rapport au *SD* de Berlin, 2 décembre 1940.

62 FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, op. cit.*, p. 90-91.

63 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 3, Petit carnet de Lainé en 1947, annoté par Feutren.

64 Archives Déniel, réponse de Yann Fouéré à Alain Déniel, 19 mars 1973.

65 Ce dernier confirma son rôle dans cette affaire, dans une annotation qu'il fit sur le livre d'Yvonnig Gicquel, *Le Comité Consultatif de Bretagne*, quand l'auteur évoqua, page 30, les événements de décembre 1940. « J'en fus le promoteur avec Yann ar Beg », écrivit Le Berre. Archives Mark ar Berr.

66 Lannuzel aura voulu écrire « l'aile ».

midi. Raymond Delaporte se fit beaucoup prier. Enfin il nous dit qu'il verrait monseigneur Duparc avant de donner son acceptation définitive. Ce dernier ayant donné son beneplacet Raymond Delaporte fit savoir qu'il était d'accord »<sup>67</sup>.

Car Le Berre, Le Bec et Lannuzel n'étaient pas les seuls à appuyer cette candidature. Debauvais, depuis longtemps opposé à Mordrel, y était favorable. Bien des années plus tard, Delaporte dira : « *Deb a soñje dezhañ e oa dao dibab unan anavezet mat en emsav evel un den ha ne oa ket na taer na feuls e vennadou politikel [...] Helloco ha Lainé a oa a-du gantañ, ha m'am eus soñj Marty ivez* »<sup>68</sup>. Surtout, Debauvais sut encore faire vibrer la corde sensible et invoquer le « sentiment du devoir »<sup>69</sup>. C'est également par hostilité envers Mordrel que Lainé poussait Delaporte, mais pas seulement. Mordrel pensa que le chef de l'armée bretonne en gestation avait négocié son soutien à Delaporte en échange du rétablissement des subventions accordées à son service et de son entière liberté de mouvement. Les choses ne furent peut-être pas formulées aussi clairement, mais Delaporte, bien des années plus tard, avoua que Lainé pensait peut-être, comme d'autres, pouvoir le manœuvrer à sa guise<sup>70</sup>. Les choses se précipitèrent fin novembre. Le 28, il écrivit à son père, de Nantes : « J'ai été obligé par une affaire importante de prolonger mon absence et de voyager plus que je ne pensais ; j'espère pouvoir être rentré à Châteaulin à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine »<sup>71</sup>. Son départ semble avoir été soudain : il était parti sans sa carte d'alimentation. Surtout, il se gardait bien de dire à son père ce qu'il allait faire. Le lendemain de sa seconde entrevue avec Bauckloh eut lieu le *Kuzul* parisien du 2 décembre. Tout le monde, sauf Mordrel, soutint la candidature de Delaporte. Mais ce dernier ne fut totalement convaincu de son bien fondé que le 8 décembre, lorsque le conseil politique du parti le choisit comme chef<sup>72</sup>.

Publiée dans la presse, la nouvelle intéressa vivement les autorités françaises, qui commandèrent plusieurs rapports sur le nouveau chef du PNB. Il en ressortit un bilan mitigé. Certes, Delaporte, « très cultivé et intelligent »<sup>73</sup>, jouissait de « l'estime générale »<sup>74</sup> et on souligna la valeur morale d'un homme « susceptible d'amener au parti national breton quelques uns de ses anciens amis régionalistes »<sup>75</sup>. Mais il sembla également qu'il avait « plutôt le tempérament d'un studieux que celui d'un chef de parti »<sup>76</sup>. L'archiviste du Finistère Henri Waquet, ami de la famille,

67 Fonds Mordrel, OM C, lettre d'Yvon Lannuzel à Olier Mordrel, 15 juin 1976. C'est l'auteur qui souligne.

68 « Deb pensait qu'il fallait en choisir quelqu'un de bien connu dans l'*Emsav* comme n'ayant pas des idées politiques ni virulentes ni violentes [...] Helloco et Lainé étaient d'accord avec lui, et si je m'en souviens Marty aussi. » CRBC, fonds Delaporte, carton 1, *Penaos ha perak am eus asantet kemer penn ar Strollad Broadel Breiz*, 30-11-86.

69 Archives Déniel, réponses de Raymond Delaporte à Alain Déniel, 1973.

70 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 2A.

71 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à son père, 28 novembre 1940.

72 Archives Déniel, réponses de Raymond Delaporte à Alain Déniel, 1973.

73 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 20 décembre 1940.

74 *Ibid.* Rapport du 14 décembre 1940.

75 *Ibid.* Rapport du 19 décembre 1940.

76 *Ibid.* Rapport du 19 décembre 1940.



qui le connaissait bien, précisa : « Ce qu'il peut avoir de force lui vient de son honnêteté, de sa sincérité, et de son entêtement ; il sera un instrument entre les mains des agents de la Gestapo, jamais un vrai chef »<sup>77</sup>. On prétendit en outre, et à tort, que Delaporte connaissait personnellement Rosenberg<sup>78</sup>. On rapporta enfin que la population de Châteaulin ne semblait pas approuver cette nomination, « surtout dans les circonstances présentes »<sup>79</sup>. La situation était, finalement, assez claire : Vichy et les Allemands avaient réussi à museler le PNB, mais l'occupant continuait à faire de ce parti un petit caillou gênant dans le soulier des autorités françaises. Ce n'était là que le premier volet d'une tactique déjà éprouvée par Otto Abetz avec le PC. Tout en maintenant ce parti en vie, il s'assura qu'il puisse être supprimé à tout moment et fit en sorte d'empêcher une croissance trop importante du mouvement communiste en favorisant la création d'un parti socialiste concurrent<sup>80</sup>. Ainsi, à Vichy qu'il souhaitait affaiblir, Abetz put opposer un contre-pouvoir, lui-même muselé par un autre contre-pouvoir. Abetz divisait pour régner et disposait ses pions à sa guise. Il lui manquait un contrepoids au PNB. Fouéré le lui fournit sur un plateau d'argent.

Dans son message du 11 juillet 1940 qui définissait l'orientation de son nouveau régime, Pétain fit une déclaration qui retint immédiatement l'attention de Fouéré : « Des gouverneurs seront placés à la tête des grandes provinces françaises, et ainsi l'administration sera concentrée et décentralisée »<sup>81</sup>. Le chef de l'État français s'inscrivait ainsi dans l'héritage maurrassien qui avait imprégné nombre de régionalistes, comme par exemple Jean Charles-Brun<sup>82</sup>. Bien plus sensible à la terminologie employée qui rattachait les conceptions du Maréchal à l'Ancien Régime, période bénie des activistes bretons, qu'à la contradiction qu'il pouvait y avoir entre « concentration » et « décentralisation »<sup>83</sup>, Fouéré comprit tout de suite la carte qu'il avait à jouer et fut persuadé que son heure était enfin venue<sup>84</sup>. Entre séparatisme et centralisme et à la faveur de la déclaration de Pétain, il se mit en tête de réaliser la troisième force à laquelle il rêvait avant guerre. Sur fond de déliquescence du CNB, il s'agissait donc d'une part d'offrir à Vichy un interlocuteur breton rassurant et de « neutraliser les Allemands en s'insérant dans le courant de la politique d'accommodement

77 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport d'Henri Waquet au préfet, 26 décembre 1940. C'est l'auteur qui souligne.

78 *Ibid.* Rapport du 28 décembre 1940.

79 *Ibid.* Rapport du 17 décembre 1940.

80 LAMBAUER B., *Otto Abetz et les Français*, *op. cit.*, p. 185.

81 PÉTAİN P. et J. ISORNI, *Quatre années au pouvoir*, Paris, La Couronne littéraire, 1949.

82 BARRAL P., « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *Revue française de science politique*, 1974, vol. 24, n° 5, p. 911-939.

83 Sur la politique régionaliste de Vichy, voir BARRAL P., « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *art. cit.* ; FAURE C., *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989 ; CHATRIOT A., « Vichy s'est-il voulu régionaliste ? », *Arkheia, revue d'histoire*, n°14-15-16, 2004-2005, p. 47-55. GUILLON J.-M., « L'affirmation régionale en Pays d'oc des années quarante », *Ethnologie française*, 1 septembre 2003, vol. 33, n° 3, p. 425-433.

84 FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, p. 188.

qu'ils poursuivaient à l'égard du gouvernement de Vichy »<sup>85</sup>. Dès la réception de la Déclaration de Pontivy et des premiers numéros de *l'Heure bretonne*, alors qu'il était encore à Pau, Fouéré avait soumis aux chefs du CNB le projet d'« un programme modéré, au moins dans les termes » qui pourrait être diffusé en Bretagne par une campagne analogue à celle qu'avait utilisé *ABES*. On ne sait quelle fut leur réaction, mais en tout cas, il ne revenait pas en Bretagne les mains vides. Or, en son absence, d'autres que lui avaient eu la même idée. Avec un culot extraordinaire, il écrivit à Taldir, le 16 septembre :

« Je viens d'arriver en Bretagne et je reprends contact avec joie avec notre mouvement breton. Léon Le Berre m'avait donné connaissance à Rennes du rapport que vous avez eu l'amabilité de m'adresser à Brest, au sujet de la réunion que vous avez eu à Tréguier. Je suis tout à fait d'accord dans l'ensemble avec le programme qui a été élaboré et j'estime que les associations bretonnes modérées doivent monter un mouvement et faire une active propagande en faveur d'un statut de la Bretagne dans le cadre français. J'espère prendre une part active à la mise en marche de ce mouvement et naturellement j'aurais recours à vous »<sup>86</sup>.

Avec le concours du maire de Lannion Edgar de Kergariou, Taldir avait élaboré un texte qu'il comptait faire signer à de nombreuses personnalités bretonnes avant de l'adresser à Pétain. Comme Fouéré, Taldir entendait s'engouffrer dans la brèche provincialiste ouverte par la déclaration du chef de l'État. Sautant dans le train déjà en marche, Fouéré prétendit en prendre les commandes, fort des démarches qu'il avait lui-même engagées. Dès son retour, il avait pris contact avec le préfet du Finistère Georges, qui était un ami personnel de son père. « Je lui ai parlé longuement des problèmes qui se posent et il est, à leur égard, extrêmement compréhensif »<sup>87</sup>, écrivit-il à l'un de ses proches, suite à l'entrevue. Il avait également rédigé une note intitulée « Nécessité d'une action rapide du gouvernement » qu'il avait fait parvenir au cabinet du Maréchal Pétain, en vue de l'avertir du péril que représentait les séparatistes. « Ce n'est pas du tout une déclaration de guerre au parti Séparatiste qui n'a rien à voir à la question. Je me borne à avertir les autorités du péril qu'il représente »<sup>88</sup>, écrivit-il à Taldir. Ce dernier avait appris l'existence de cette note par Kergariou, à qui Fouéré avait adressé une autre note complémentaire sur la question, espérant que le maire de Lannion la fasse parvenir à Pierre Laval et souhaitant vraisemblablement débaucher celui qui était par ailleurs membre de la famille. Taldir eut d'autant plus de mal à avaler le morceau que ses propres propositions, jusque là tenues secrètes, avaient atterri dans les bureaux de *l'Heure bretonne*, qui s'en était fait l'écho fin septembre. Peu de personnes ayant été mises au courant de son projet, il sembla évident que Fouéré avait vendu la mèche et Taldir lui reprocha de vouloir « donner des

---

85 *Ibid.*

86 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Taldir-Jaffrennou, 16 septembre 1940.

87 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à un destinataire inconnu, 2 octobre 1940.

88 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Taldir-Jaffrennou, 2 octobre 1940.

gages »<sup>89</sup> au PNB pour obtenir son appui ou au moins sa réserve. Il lui écrivit enfin : « Je serais heureux d'apprendre que, à la réflexion, vous vous en tiendrez à collaborer avec la Commission primitivement sélectionnée »<sup>90</sup>. De fait, Fouéré se borna à apposer sa signature à côté des quarante-quatre autres qui donnaient leur aval au *Placet au maréchal Pétain* adressé à Pétain, officialisé le 1<sup>er</sup> décembre 1940.

À cette date, ce texte avait déjà été devancé par les projets de statut du CNB, du PNB, par un *Exposé des revendications légitimes de la Province de Bretagne* adressé à Pétain en novembre par l'Association Bretonne et l'URB et le « Projet de Statut pour la Bretagne dans le cadre de la France » proposé par Yann Fouéré lui-même et qui fut imprimé grâce au concours de militants du PNB<sup>91</sup>. Il y demandait la suppression des départements et l'instauration d'une province, la création d'une assemblée provinciale, l'élaboration d'une législation locale, une réforme de l'enseignement, une redéfinition des rapports avec le pouvoir central et notamment la « suppression de la prépondérance méridionale dans les assemblées et le gouvernement de l'État français ». Tout cela supposait enfin une modification de la constitution française. En gros, Fouéré lorgnait sur ce que fut la Bretagne entre 1532 et 1789, comme le faisait Debauvais dans le projet qu'il présenta quelques semaines auparavant.

Cela n'échappa guère aux diverses personnalités à qui l'on demanda de signer le projet. Loeiz Herriou signifia à Fouéré que son projet entraînait en concurrence avec celui du CNB, auquel il ressemblait bien trop. Dans ces conditions, il lui semblait inutile d'en rajouter<sup>92</sup>. Taldir, vraisemblablement un peu irrité, se montra réticent, notamment en ce qui concernait les méridionaux. Il écrivit à Fouéré : « Il y a un autre point dans votre mémoire qui commande mes réticences : c'est celui que je vous ai signalé (et que vous avez maintenu malgré son apparence pamphlétaire) concernant les "méridionaux" que vous chargez des péchés d'Israël. Il eut été plus opportun d'en charger Israël lui-même, cela d'autant plus justement que les parleurs d'Oc n'ont pas plus obtenu que ceux de Breton, de l'Ancien Régime, l'enseignement de leur langue »<sup>93</sup>. D'autres ne voulaient pas ou ne pouvaient pas signer. L'abbé Perrot se dit de tout cœur avec Fouéré mais dut se conformer aux ordres de son évêque<sup>94</sup>, les gens de l'URB refusèrent de signer si des noms de séparatistes étaient apposés au projet<sup>95</sup>. Cependant, le projet circula et permit à Fouéré de renouer

---

89 *Ibid.*, lettre de Taldir-Jaffrennou à Yann Fouéré, 30 septembre 1940.

90 *Ibid.*, lettre de Taldir-Jaffrennou à Yann Fouéré, 30 septembre 1940.

91 Marc Le Berre et Yvon Lannuzel. ADIV, 141 W 11-12, Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Marc Le Berre à Yann Fouéré, 27 novembre 1940.

92 ADIV, 141 W 11-12, Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Loeiz Herriou à Yann Fouéré, 15 octobre 1940.

93 *Ibid.* Lettre de Taldir à Yann Fouéré, 8 décembre 1940.

94 *Ibid.* Lettre de Jean-Marie Perrot à Yann Fouéré, 15 octobre 1940.

95 *Ibid.* Lettre de Régis de l'Estourbeillon à Yann Fouéré, 10 décembre 1940.

avec ses réseaux d'avant-guerre. Début octobre, il imagina remettre *ABES* sur les rails et relancer ses adhérents<sup>96</sup>. Pour Fouéré, l'orage était passé, les affaires reprenaient.

Mais son congé ayant pris fin depuis plusieurs jours, il fallut bien justifier sa présence en Bretagne. Espérant le mettre en selle, le préfet Georges le nomma sous-préfet de Morlaix par intérim le 10 octobre<sup>97</sup>. La période qu'il fit à ce poste fut assez courte, puisque dès le 30 octobre un titulaire fut nommé<sup>98</sup>. Mais le temps que celui-ci prenne son poste, Fouéré resta à Morlaix, au moins encore une semaine, début novembre. À son arrivée à Morlaix, il salua à sa manière la fin de la III<sup>e</sup> République en faisant accrocher à la place d'honneur du grand salon, les portraits en pied de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, auparavant suspendus dans les escaliers<sup>99</sup> : Fouéré serait un fonctionnaire obéissant et appliqué. En témoignent les quelques documents qui subsistent de son court mandat, au cours duquel il présida à la répartition des *Ausweiss*, s'attacha à la vérification de l'identité d'une ressortissante juive de sa juridiction<sup>100</sup>, avertit son préfet des agissements du PNB à Morlaix<sup>101</sup> et le renseigna, le cas échéant, sur quelque personne qui lui aurait été signalée. Ce fut le cas d'Armand Keravel, qui à ce moment-là était instituteur à Lanmeur. Fin septembre, son inspecteur avertit l'Inspection académique qu'il « entretiendrait des relations ostensibles avec des autonomistes bretons notoires » et collaborerait au mouvement « "Breton à l'école", participant à leurs côtés à des réunions d'agitation ou à des conférences de propagande »<sup>102</sup>. L'Inspection prévint la Préfecture, qui demanda une enquête. Ni le maire de Lanmeur, ni son secrétaire, ni le directeur de l'école où enseignait Keravel ne confirmèrent ces affirmations. La participation de Keravel à *ABES*, semble-t-il, demeurerait discrète, d'autant plus que le mouvement était en sommeil. Le rapport de Fouéré fut bien plus complet. Il dit d'abord que la participation de Keravel au mouvement autonomiste n'était pas prouvée, le fut-elle d'ailleurs qu'« il n'y aurait pas lieu d'en conclure qu'il existerait entre ces personnes et les époux Keravel identité de vues et d'opinion »<sup>103</sup>. Défendant sa boutique, Fouéré ajouta : « Il est aujourd'hui notoire pour tout le monde, sauf peut-être pour des fonctionnaires étrangers à la Bretagne et n'en connaissant ni les besoins, ni la psychologie, ni les caractères particuliers, que le mouvement du Breton à l'école dans lequel M. Keravel a milité, n'a

---

96 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à un destinataire inconnu, 2 octobre 1940.

97 ADF, 124 W 73. Sous-préfecture de Morlaix, correspondance, personnel. Arrêté préfectoral du 10 octobre 1940.

98 *Ibid.* Arrêté ministériel du 30 octobre 1940.

99 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, p. 198. Il s'agissait de copies des portraits officiels réalisés en 1853 par Franz Xavier Winterhalter (1808-1873). Le portrait de Napoléon III disparut de la sous-préfecture pendant la guerre. Je remercie monsieur Michel Abgrall, de la sous-préfecture de Morlaix, pour ces informations.

100 ADF, 209 W 51. Arrondissement de Morlaix. Enquête sur Mme Fould, 2 novembre 1940.

101 ADF, 209 W 48. Arrondissement de Morlaix. Rapport sur la section morlaisienne du PNB, 31 octobre 1940.

102 *Ibid.* Rapport de l'Inspection académique du Finistère, 27 septembre 1940.

103 *Ibid.* Rapport sur le couple Keravel, 5 novembre 1940.

absolument rien de commun avec l'autonomisme breton »<sup>104</sup>. De fait, sans le dire clairement, Fouéré retournait l'accusation contre l'inspecteur, incarnation de ces fonctionnaires « étrangers au pays, mal avertis des problèmes qui s'y posent, et qui croient y trouver une occasion facile de faire du zèle »<sup>105</sup>. Mais Fouéré ne termina pas là son rapport sur l'ami avec lequel il fondait depuis longtemps le projet d'une anthologie de la littérature bretonne et à qui il venait de dire qu'il voulait réunir les camarades d'*Ar Falz*, association d'instituteurs laïcs communisants, à propos de l'enseignement du breton<sup>106</sup>. Répondant à une question qui ne lui était pas posée, il poursuivit :

« En ce qui concerne M. Keravel il y a lieu de remarquer, en tenant compte des résultats de l'enquête que je vous transmets que, si on ne peut lui reprocher ses opinions vis-à-vis de la langue bretonne, par contre son attitude vis-à-vis des autorités administratives n'a pas toujours été exempte de toutes critiques. Enfin il est exact que M. Keravel a toujours professé des idées politiques d'extrême gauche et il est notoire dans le pays qu'il était un des agents électoraux de M. Tanguy Prigent et un militant actif du parti socialiste »<sup>107</sup>.

Le rapport se terminait ainsi. Alors qu'aucune sanction n'avait été évoquée dans le rapport de l'Inspection, Keravel et sa femme furent mutés de Lanmeur à Landeda<sup>108</sup>. À Vichy aussi, Fouéré donnait des gages.

Interrogé par la police en 1945, Jacques Guillemot dira que c'est à cette époque qu'il rencontra Yann Fouéré, par hasard, dans les couloirs de la préfecture de Quimper<sup>109</sup>. Né en 1901 à Rennes, Guillemot était directeur des conserveries Pierre Chancerelle à Quimper et à ce titre propriétaire d'une grosse fortune. Catholique fervent, il était père de douze enfants et président de « l'Action Cornouaillaise », filiale de l'AF. Il était également abonné à *l'Heure bretonne* et avait prêté sa voiture à Eugène Guellec pour les tournées de propagande de l'été 1940<sup>110</sup>. Très à l'aise financièrement, Guillemot l'était tout autant avec les troupes d'occupation. Mordrel rapporte qu'il faisait régulièrement des parties de pêche avec le *Feldkommandant* de Quimper<sup>111</sup>, vraisemblablement en compagnie de Bricler, lui-même industriel quimpérois et coutumier du fait<sup>112</sup>. Objet d'une enquête en 1943, on dira de lui qu'il « est partisan officiel de la collaboration qu'il

---

104 *Id.*

105 *Id.*

106 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré à Armand Keravel, 2 octobre 1940.

107 ADF, 209 W 48. Arrondissement de Morlaix. Rapport sur le couple Keravel, 5 novembre 1940.

108 Après-guerre, ce rapport fit l'objet de tractations entre Per Denez, Joseph Martray et Yann Fouéré, les uns souhaitant le voir oublié, les autres pensant l'utiliser, à toutes fins utiles. Il fut mentionné à l'occasion d'une polémique qui opposa *Ar Vro* à *Ar Falz* au début des années 1960. Voir Per Denez, « Un point de (petite) histoire », *Ar Vro*, n°15, septembre 1962, p. 64-72 et *Ar Falz*, n°2bis, 1963, hors série confidentiel. Voir également le dossier consacré à cette affaire au CRBC, fonds Keravel.

109 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 59, interrogatoire de Jacques Guillemot, 11 juin 1945.

110 ADF, 14 U 13/11. Parquet, parti national breton, 1939-1940. PV du 31 juillet 1940.

111 Fonds Mordrel, OM44 M261, dossier « Le nazisme et nous ».

112 HAMON K., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*, p. 46.



pratique d'ailleurs très fructueusement sur le plan commercial »<sup>113</sup>. À la fin de la guerre, il se dira également que Fouéré avait sauvé Guillemot d'une grave affaire de sucre<sup>114</sup>. Peut-être est-ce la même dans laquelle s'investirent Hervo, Radenac et Mordrel, cousin de Bricler.

Très vite, Fouéré sympathisa avec Guillemot. Ils s'accordèrent sur la question provincialiste et Fouéré lui fit part de son projet déjà ancien de fonder un journal régionaliste breton<sup>115</sup>. Dès le mois de mai, Fouéré avait évoqué avec Keravel et l'Estourbeillon – c'est-à-dire avec un homme de gauche et un conservateur de droite – l'idée de créer un organe de presse pour pallier le manque de publications bretonnes depuis le déclenchement de la guerre<sup>116</sup>.

Fin octobre, Fouéré écrivit au frère de Jacques Guillemot pour lui annoncer qu'il allait constituer une société anonyme. « Nous avons décidé de faire au moins une période d'essai de trois mois, délai au bout duquel le journal doit pouvoir s'équilibrer, et qui nous permettra de décider si nous devons continuer ou non »<sup>117</sup>, précisa-t-il. À cette date, Fouéré était déjà en relation avec les autorités allemandes, à qui il avait demandé leur soutien. En témoigne la lettre qu'adressa Yves Delaporte à un destinataire qui est peut-être Le Helloco<sup>118</sup>, à qui il dit, entre autres : « Vu aussi, hier après-midi, Y.F. Nos cousins germains ne veulent lui assurer qu'un appui de 3 mois pour le quotidien. C'est absolument insuffisant. Il demande qu'on l'appuie. Personnellement, j'espère que vous le ferez de tout votre pouvoir »<sup>119</sup>. Les cousins ne sont évidemment pas Mordrel et Bricler, que Delaporte aurait nommés par leurs noms, mais bel et bien les autorités allemandes, que l'on avait coutume d'appeler ainsi dans le milieu. En l'occurrence, il s'agissait de Delwig, de la *Propaganda-Staffel* de Quimper, à qui Fouéré demanda également l'autorisation de publier son journal. Dès octobre, il s'était efforcé de rassembler et d'unifier les autonomistes modérés<sup>120</sup>. Il semble que Delwig ait également eu l'idée d'un journal modéré. En effet, ce ne peut-être que lui que Jacques Guillemot désignera comme le « gros commanditaire »<sup>121</sup> du journal, dans un courrier adressé à Fouéré en novembre 1940.

Dans le même temps, Debauvais et Mordrel, qui savaient leur position plus que menacée,

---

113 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 21, rapport du 21 octobre 1943, au sujet de Jacques Guillemot.

114 *Ibid.* Carton 1512, 3/4, liasse 4. Pièce 414, Mémoire de Marcel Collinet.

115 *Ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 59, interrogatoire de Jacques Guillemot, 11 juin 1945.

116 IDBE, carton « Action bretonne et minoritaire », lettre de Yann Fouéré à Armand Keravel, 1<sup>er</sup> mai 1940 et carton « ABES 1939-1940 », lettre de Yann Fouéré au marquis de l'Estourbeillon, 15 mai 1940.

117 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Yann Fouéré à M. Guillemot, 23 octobre 1940.

118 Le courrier est extrait de son dossier de procédure. On le trouve en AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédure engagée contre Yves Delaporte.

119 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédure engagée contre Yves Delaporte et le blanc, carton 4, liasse 5, pièce 114.

120 AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Rapport de von Delwig, 13 décembre 1940.

121 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 16 novembre 1940.

tâchèrent de faciliter les démarches de Fouéré dans la réalisation de ses projets<sup>122</sup>. Par l'entremise de Bricler, Mordrel, Fouéré et Guillemot parvinrent à obtenir un rendez-vous auprès de Georges Lambert, un proche de Charles Frédouet, imprimeur de l'*Ouest-Journal* qui avait publié le premier numéro de *l'Heure bretonne* et dont les presses appartenaient au *Petit-Journal*. Ils lui présentèrent leur projet de journal et lui proposèrent d'y souscrire financièrement, ce que Lambert refusa, comprenant en fait que le trio voulait approcher Frédouet, avec qui Lambert les mit en relation<sup>123</sup>. Il semble que les propositions que leur fit Frédouet ne les satisfirent guère<sup>124</sup>.

Il fallut donc trouver d'autres solutions. Mi-novembre, Fouéré rejoignit Paris, où il était affecté, au service de Jean-Pierre Ingrand, délégué général du ministre de l'intérieur dans les territoires occupés, qui jouait le double rôle de coordination des relations avec l'occupant et de tutelle de l'administration française en zone occupée<sup>125</sup>. Fouéré présenta à Ingrand son projet de « créer un organe régionaliste, antidote à la propagande séparatiste menée en Bretagne par *l'Heure bretonne* »<sup>126</sup>. Fouéré savait évidemment que le délégué général, aux prises avec le cas de Debauvais et Mordrel, ne pouvait qu'être sensible à son projet et aux discours qu'il ne manqua pas de lui faire au sujet des séparatistes. Aussi lui demanda-t-il une aide financière. Ingrand resta prudent quant au projet de journal et préféra attendre le feu vert de ses supérieurs, qui ne vint jamais. Bien au contraire, en avril 1941, quelques semaines après le lancement du journal, le ministre de l'Intérieur, fit savoir que le gouvernement ne donnait pas son agrément à l'entreprise<sup>127</sup>.

Du côté allemand, l'aide restait également mesurée, voire compromise. On ne pouvait pas compter sur « l'organisation Jacob »<sup>128</sup>, c'est-à-dire la filière Wagner à l'*Abwehr*; et le plan Delwig, qui négociait pour eux à Rennes, piétinait. Dans un courrier qu'il adressa à Fouéré, Guillemot s'alarma des rivalités entre les services allemands et écrivit : « Il faut que nous soyons plus aidés et que nous ayons la tête de quelques personnes dangereuses (au figuré au moins) »<sup>129</sup>. À ce moment-là, Mordrel et Debauvais étaient déjà à Paris et Guillemot n'allait pas tarder à voir son souhait exaucé. Dans l'immédiat, il crut le projet de journal compromis, faute de moyens<sup>130</sup>. De plus, le

---

122 DIDRO Y. et Y. FOUÉRE, « L'histoire du quotidien "La Bretagne" et les silences d'Henri Fréville », *Les Cahiers de l'Avenir*, n°8, Saint Briec, 1981, p. 35.

123 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 16, PV de Georges Lambert, 15 mai 1945 et pièce 44, interrogatoire de Yann Fouéré du 31 mai 1945 sur les circonstances de la fondation du journal *la Bretagne*.

124 IDBE, carton « Défense dossier justice 1944-1945 », lettre de Frédouet à Jacques Guillemot, non datée.

125 BARUCH M.-O., *Servir l'État français: l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997.

126 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14/2, PV d'audition de Jean Fouéré, 7 septembre 1944.

127 FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, Paris, Plon, 1979, p. 221, note 29.

128 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 13 novembre 1940.

129 *Ibid.* Lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 13 novembre 1940.

130 *Ibid.* Lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 16 novembre 1940.

projet avait fuité, on commençait à en parler<sup>131</sup>. Dans ces conditions, Jean Fouéré conseilla à son fils de laisser tomber<sup>132</sup>, d'autant qu'il était persuadé que son ami le préfet Georges allait demander Yann comme directeur de cabinet. Il pourrait même devenir sous-préfet, quelque part en Bretagne<sup>133</sup>. Enfin, Delwig ne donnait plus signe de vie et Bricler semblait intriguer de son côté, prenant part aux négociations de façon tellement occulte que Guillemot lui-même avoua à Fouéré n'en rien savoir<sup>134</sup>. « Les entrevues que vous allez avoir peuvent tout compenser »<sup>135</sup>, écrivit-il à Fouéré.

Le 21 novembre, Benning, Plassmann et Bauckloh lui rendirent visite à Paris, après avoir cherché à le voir d'abord à Brest<sup>136</sup>. Quarante ans plus tard, Fouéré écrivit : « Je ne pus que faire ressortir à ces trois nouveaux interlocuteurs, comme je l'avais fait à von Delwig, que le mouvement breton ne se confondait pas tout entier avec le séparatisme ; qu'il existait en Bretagne un fort mouvement d'opinion en faveur de la reconnaissance des droits politiques et des libertés culturelles et administratives de la "Province", telle que cette dernière avait été définie par le Maréchal Pétain »<sup>137</sup>. On ne pouvait sûrement guère leur faire plus plaisir. Le 1<sup>er</sup> décembre, Fouéré se retrouva dans le bureau de Bauckloh, avec Yves et Raymond Delaporte. La réunion fit l'objet d'un rapport, des plus intéressants :

*« Fouéré betonte wiederholt, dass jede aktivistische Bewegung in der Bretagne - auch wenn sie nicht fuer eine Autonomie eintrete – scheitern muesse, falls sie nicht finanziell von Deutschland unterstuetzt wuerde.*

*In bretonischen Kreisen kœnne man die deutsche Verstaendigungspolitik mit Frankreich nicht verstehen. Es muesse doch auch den Deutschen bekannt sein, dass die ueberwiegende Mehrheit der Franzosen Gegner einer deutsch-franz. Verstaendigung sei.*

*Nachdem Fouéré klargemacht worden war, dass das Reich sich auf jeden Fall neutral verhalten werde, und dass eine "Bewegung" in der Bretagne aus eigener Kraft gross werden und ihre Forderungen durchsetzen muesse, warf Raymond Delaporte ein, dass man dieses bereits erkannt und auch schon die entsprechende Initiative ergriffen habe.*

*Fouéré sprach von einem "Comité économique", das vor ca. 10 Tagen in Quimper getagt habe. Dies Comité beabsichtige, den Import und Export der Bretagne nach dem uebrigen Frankreich und dem Ausland zu reorganisieren in Zusammenarbeit mit den deutschen*

---

131 Fouéré en avait parlé à Xavier de Langlais, qui le répéta à Raymond Delaporte. CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Xavier de Langlais à Raymond Delaporte, 12 novembre 1940.

132 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean Fouéré à Yann Fouéré, 17 novembre 1940.

133 *Ibid.* Lettre de Jean Fouéré à Yann Fouéré, 18 novembre 1940.

134 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 26/6, lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 20 novembre 1940.

135 *Ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 26/6, lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 20 novembre 1940.

136 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean Fouéré à Yann Fouéré, 14 novembre 1940.

137 DIDRO Y. et Y. FOUÉRÉ, « L'histoire du quotidien "La Bretagne" et les silences d'Henri Fréville », *op. cit.*, p. 101.

*Ortskommandanten hoffe man vor allem den Gueteraustausch mit Deutschland fœrdern und dabei auf die Unterstuetzungen seitens der beteiligten deutschen Stellen rechnen zu kœnnen. Mit Hilfe der ueberschuessigen Gelder wolle man eine neue "bretonische Bewegung" finanzieren, die zunaechst eine wirtschaftlich selbstsaendige Bretagne im Rahmen des franz. Staates anstreben wuerde. Dies sei die Voraussetzung zu jedem weiteren Kampf.*

*Raymond Delaporte erklarte, dass er sich entschlossen habe, in absehbarer Zeit die Leitung der "Parti National Breton" zu uebernehmen [...] Mit Fouéré, der die Fuehrung einer "gemaessigten Bewegung" uebernehmen werde, in der alle z. Zt. noch bestehenden Vereinigungen vertreten sein sollen, werde er sich in jeder Weise ueber die einzuhaltenden Richtlinien verstaendigen. Fuer die Bewegung Fouérés gelte als "programme maximum", was die "Parti National Breton" als "programme minimum" verfechte.*

*Delaporte und Fouéré sind von dem Gelingen ihres Planes ueberzeugt und hoffen, bereits in allernaechster Zeit die ersten Erfolge zeitigen zu kœnnen »<sup>138</sup>.*

Y. Fouéré souligna à différentes reprises que tout activisme breton - même s'il ne recherchait pas l'autonomie - serait voué à l'échec sans l'aide financière de l'Allemagne.

Les militants bretons ne comprendraient pas la politique d'entente de l'Allemagne avec la France. Les Allemands n'ignorent pas que la grande majorité des Français sont hostiles à l'entente franco-allemande.

Quand on expliqua à Fouéré que le Reich resterait neutre en tous les cas et qu'un mouvement breton devrait grandir par lui-même et imposer par lui-même ses revendications, R<sup>139</sup>. répliqua qu'on l'avait déjà constaté et qu'on avait pris des initiatives en conséquence.

Fouéré parla d'un "Comité économique" ayant siégé à Quimper il y a environ dix jours, qui se propose de réorganiser l'import-export de la Bretagne vers le reste de la France et vers l'étranger. Espère promouvoir les échanges de marchandises avec l'Allemagne en collaboration avec les responsables locaux allemands. Financement d'un nouveau "mouvement breton" visant à l'autonomie économique de la Bretagne dans le cadre de l'État français. Condition préalable à tout combat ultérieur.

Raymond Delaporte expliqua qu'il s'était décidé à reprendre dans un proche avenir la direction du "Parti National Breton" [...] Avec Fouéré qui reprendra la direction d'un "mouvement modéré" dans lequel toutes les associations existant encore doivent être représentées, il s'entendra sur la ligne générale à suivre. Le mouvement de Fouéré considère comme "programme maximum" ce que le "Parti National Breton" défend comme "programme minimum".

Delaporte et Fouéré sont convaincus de la réussite de leur plan et espèrent pouvoir en montrer prochainement les premiers succès.

---

138 AN, F/7/15144. Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst). Bretagne. Rapport au Dr. Ehlich, 2 décembre 1940.

139 Raymond Delaporte.

Bauckloh décida de garder le contact avec Raymond Delaporte et Yann Fouéré. Le lendemain eut lieu le *Kuzul* parisien qui porta Delaporte à la tête du PNB. Dix jours plus tard, Guillemot reçut de Delwig l'autorisation écrite qui lui avait été signifiée oralement de publier un quotidien à Rennes. L'autorisation, donnée jusqu'à nouvel ordre à Guillemot, directeur de la Société d'Édition Bretonne et Fouéré, directeur politique, stipulait que le journal devait s'appeler *la Bretagne*<sup>140</sup>. Dans le même temps, les problèmes financiers furent réglés. Dans un courrier de la fin de l'année 1940, Guillemot avait assuré qu'il ne s'était jamais engagé pour plus de 200 000 et que si les « cousins » ne versaient pas la somme promise, il ne verserait lui que 20 000<sup>141</sup>, c'est-à-dire en gros 3 000 francs pendant six mois<sup>142</sup>. Or, le 10 décembre 1940, il versa 500 000 francs, dont on ne put, après-guerre, préciser la provenance<sup>143</sup>. Après-guerre, André Rouault, rédacteur en chef de *la Bretagne*<sup>144</sup>, affirma encore ceci : « Louis Stéphan qui était très ami de Mordrel m'a raconté, en présence d'Audic, si j'ai bon souvenir, qu'Olivier Mordrel venait de lui raconter que Fouéré avait touché 500 000 francs de l'ambassade d'Allemagne pour la fondation du journal et qu'il était allé les toucher à Paris à la fin de mars 41. Il aurait remis cette somme à Guillemot, somme avec laquelle celui-ci aurait souscrit des actions de "La Bretagne". » Si le flou demeure sur la date, tout pousse à croire qu'une somme importante est apparue mystérieusement à la fin de l'année 1940. Il semble que la remise directe d'enveloppes aussi bien garnies qu'anonymes et échappant à toute comptabilité était chose courante à la *Propaganda-Staffel* de Paris<sup>145</sup>. On comprend mieux pourquoi, en décembre, rapportant à ses supérieurs son action auprès des autonomistes, Delwig écrivit : « Le journal qui va être fondé (il paraîtra vers le 15 janvier) le sera principalement avec la participation de Yann Fouéré et de Jacques Guillemot »<sup>146</sup>. L'important, en effet, c'était de participer.

Entre temps, Delaporte avait obtenu de Fouéré qu'il écrive, en cachette, un édito hebdomadaire pour *l'Heure bretonne*. À vrai dire, les colonnes du journal avaient déjà été explorées par ce « fonctionnaire de Vichy »<sup>147</sup>, qui fournit des informations en novembre. Fouéré dit avoir rédigé

140 IDBE, carton « La Bretagne et la Dépêche, rapports extérieurs », lettre de von Delwig à la SEB, 10 décembre 1940.

Fouéré prétendit ensuite n'avoir jamais demandé ni obtenu quelque autorisation que ce soit de la part des autorités allemandes pour faire paraître son journal.

141 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 23, interrogatoire d'André Rouault, 24 mai 1945.

142 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 16 novembre 1940.

143 IDBE, carton « Documents La Bretagne-Fréville », « Conclusion du rapport d'expertise. Journal "La Bretagne" », 27 septembre 1945.

144 Il sera présenté plus loin.

145 FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 162.

146 « *An der neuzugründen Tageszeitung (Erscheint etwa 15. Januar) sind vor allem Yann Fouéré und Jacques Guillemot beteiligt* », AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Rapport de von Delwig, 13 décembre 1940.

147 « Nous recevons d'un fonctionnaire de Vichy la note suivante ». Non-signé, « Vichy et les revendications des

trois édits les trois premières semaines de la présidence de la Delaporte, mais qu'aucun d'entre eux ne fut publié : Yves Delaporte, qui aurait voulu adoucir *l'Heure bretonne* pour court-circuiter *la Bretagne* les aurait trouvés trop extrémistes<sup>148</sup>. Or *l'Heure bretonne* de Delaporte n'a pas été adoucie par rapport à la précédente, bien au contraire, et il fut bel et bien publié en janvier, sous le nom d'« un fonctionnaire », un article réclamant la création d'un conseil supérieur consultatif divisé en section représentant chacune des branches de l'activité bretonne, thème éminemment cher à Fouéré<sup>149</sup>.

Pendant qu'il travaillait pour les frères Delaporte, Fouéré rédigea une « Note sur la nécessité de créer un journal quotidien breton modéré »<sup>150</sup> qu'il fit remettre au gouvernement le 20 décembre. Soulignant le danger de *l'Heure bretonne*, il précisa qu'un parti modéré doté d'un organe quotidien pourrait ôter leurs arguments aux extrémistes soutenus par les Allemands. Il se fit également écho de la rumeur qui affirmait que l'occupant allait lancer de son côté un organe dépendant de *Paris-Soir*<sup>151</sup>. Aussi, pour faire pièce aux séparatistes comme aux Allemands, il fallait soutenir *la Bretagne* en lui accordant une subvention mensuelle de 75 à 100 000 francs.

Fouéré joua vraiment sur tous les tableaux. Quelques semaines auparavant, il avait également tenté sa chance du côté des Français de Londres, par l'intermédiaire de Creston, engagé dans le réseau du Musée de l'Homme. Ce dernier, en 1945, apporta son témoignage :

« Fin novembre 1940, alors que je déjeunais avec lui au restaurant "Ti-Jos", rue Vandamme à Paris, (14<sup>e</sup>), il m'a demandé s'il n'était pas possible à mon groupe de lui procurer les moyens pour le faire passer en Angleterre.

Je lui ai répondu que cela était impossible pour le moment étant donné qu'on ne s'occupait de ne faire passer en Angleterre que les ingénieurs, les techniciens et les combattants.

M. Fouéré m'a alors fait connaître que son intention de passer en Angleterre était basée sur un rapport verbal à signaler au GENERAL de GAULLE, lequel rapport stipulait la situation du "Mouvement Culturel Breton Modéré" qui était en lutte contre les autonomistes bretons. Il a ajouté qu'il devait créer le journal "Bretagne" destiné à appuyer le dit mouvement.

Devant l'impossibilité dont je viens de parler, M. Fouéré m'a demandé à ce que mon groupe fasse passer au GENERAL de GAULLE, un rapport écrit traitant l'objet dont il venait de

---

Bretons », *l'Heure Bretonne*, n°20, 23 novembre 1940, p.1 et argumentation étayée par les propos d'un fonctionnaire sur le jacobinisme de Vichy dans O. Mordrel, « La France n'a pas changé », *L'Heure Bretonne*, n°21, 30 novembre 1940, p.1.

148 Fonds Mordrel, OM24 C1970, lettre de Yann Fouéré à Olier Mordrel, 27 avril 1953.

149 Un fonctionnaire, « La réorganisation administrative. L'opinion d'un fonctionnaire », *L'Heure Bretonne*, n°26, 4 janvier 1941, p. 1-2.

150 IDBE, carton « Documents *la Bretagne*/Fréville », « Note sur la nécessité de créer un journal quotidien breton modéré », 20 décembre 1940.

151 Il semblerait que ce projet relève du mythe et fut un argument destiné à faire pression sur diverses instances, FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 209-210.



m'entretenir<sup>152</sup>.

J'ai accepté et, quelques jours après, un jeune homme dont je n'ai plus souvenance du nom et que j'avais vu souvent avec M. Fouéré, m'a remis une enveloppe cachetée en me déclarant que celle-ci renfermait la "chose" dont il avait été question entre M. Fouéré et moi.

Je n'ai donc pu vérifier le contenu de l'enveloppe (j'avais entière confiance en M. Fouéré) et j'ai remis celle-ci à M. Jubineau, Albert, 50 ans, demeurant à Paris (16<sup>e</sup>), 33, rue Boulainvilliers, membre du Groupe de Résistance et chargé des expéditions en Angleterre »<sup>153</sup>.

Mais il fallait encore contenir l'agitation de René de Fréminville, ancien rédacteur en chef de *l'Heure bretonne* et proche de Mordrel, qui avait quitté le journal quand son ami fut poussé à abandonner la direction du PNB. Fréminville avait également fomenté de son côté le projet d'un quotidien pour un parti modéré. Si ce projet n'était pas réalisable, il proposait un hebdomadaire du genre de *Gringoire* ou de *La Gerbe*, réunissant quelques plumes de *l'Heure bretonne*<sup>154</sup>. Comme un fait exprès, un des titres envisagés fut *La Bretagne*<sup>155</sup>. Plus grave encore, Fréminville démarchait les signataires du Placet pour récupérer d'éventuels actionnaires pour son journal, en même temps qu'André Rouault, qui le faisait pour Fouéré. Ce dernier n'entendit pas se faire doubler ainsi et malgré l'avis défavorable d'Audic<sup>156</sup>, il décida de contrôler Fréminville en l'intégrant à son journal<sup>157</sup>. Sa manœuvre fonctionna et le 14 février 1941, Jacques Guillemot industriel fit dresser les statuts d'une société anonyme dénommée Société d'Édition Bretonne dont le siège social fut situé à Rennes, 19 rue de la monnaie et le capital fixé à un million de francs<sup>158</sup> divisés en mille actions de 1000 francs chacune. Les trois actionnaires majoritaires devinrent de fait administrateurs. Il s'agissait de Jacques Guillemot, son ami vicomte et propriétaire foncier Yves de Cambourg<sup>159</sup> et Yvon Lannuzel, militant du PNB très à l'aise financièrement et en très bon termes avec quelques officiers Allemands avec qui il allait parfois à la chasse<sup>160</sup>.

---

152 Fouéré précisa plus tard qu'il s'agissait de son projet de statut. FOUÉRÉ Y., *La Bretagne écartelée*, op. cit., p. 184, note 38.

153 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1512, 3/4, liasse 4. Pièce 260, PV d'interrogatoire de René Creston, 3 octobre 1945.

154 ADIV, 141 W 11-12, Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Compte-rendu de Robert Audic à Yann Fouéré, 22 décembre 1940.

155 IDBE, carton « Le mouvement breton », projet d'hebdomadaire.

156 « Il serait bon que Mr Guillemot vous interdise de recevoir, dans votre personnel, des transfuges du PNB. Cela couperait court à des difficultés que l'on peut déjà deviner ». ADIV, 141 W 11-12, Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Robert Audic à Yann Fouéré, 22 décembre 1940.

157 ADIV, 141 W 11-12, Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Yann Fouéré à Robert Audic, 23 décembre 1940.

158 Ce fut également le capital de départ des *Nouveaux Temps* de Jean Luchaire, tirés à 30 000 exemplaires en octobre 1940 et subventionnés par Vichy, entre autres. EVENO P., *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, op. cit., p. 118-119.

159 Cambourg fut exécuté par le maquis en 1944, FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 160, note 3 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4. Pièce 195-1, commission départementale d'épuration, sous-commission de Quimper, séance du 3 février 1945, extrait du registre des délibérations.

160 Lannuzel fut soupçonné d'être un indicateur appointé des Allemands. AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire

Fouéré avait le vent en poupe. Il ne resta qu'à négocier l'impression et la diffusion de *la Bretagne* avec *Ouest-Éclair*, vers qui Guébriant avait dirigé Guillemot et Fouéré<sup>161</sup>. Consciente de la concurrence potentielle que pouvait représenter un nouveau quotidien, mais soumise à diverses pressions et menaces tant françaises qu'allemandes exercées de décembre 1940 à février 1941<sup>162</sup>, la direction de *l'Ouest-Éclair* fut amenée à concéder à Fouéré la gérance de ses hebdomadaires locaux *l'Ille-et-Vilaine*, *le Morbihan* et *les Côtes-du-Nord* ainsi que l'impression de son journal à prix réduit, à condition qu'il fût un journal du soir, ce qui supposait une diffusion par les messageries Hachette, devenues Coopérative nationale des journaux français, bien moins organisée que le réseau propre de *l'Ouest-Éclair*.

Entre temps, Fouéré négocia auprès d'Ingrand sa mise en disponibilité, qu'il justifia ainsi : « J'ai contribué lors des fonctions que j'ai été appelé à exercer en Bretagne et au cours des semaines qui ont suivi, à faire perdre de sa virulence au mouvement breton extrémiste et orienté l'opinion bretonne vers une plus saine compréhension de son rôle et de ses intérêts dans le cadre de la France. J'ai l'intention de me consacrer plus activement, au cours des mois qui vont venir, à cette politique et de rassembler l'opinion bretonne autour du programme de rénovation provinciale défini par M. le maréchal Pétain, chef de l'État français »<sup>163</sup>. Bien qu'elle fut effectivement appuyée par son supérieur<sup>164</sup>, cette mise en disponibilité s'attarda à cause lenteurs administratives. En février, las de l'attendre, Fouéré décida de quitter Paris et donc d'abandonner son poste au ministère pour s'installer en Bretagne afin de diriger son affaire<sup>165</sup>. Cela lui valut d'être relevé de ses fonctions le mois suivant<sup>166</sup>, la veille de la parution de la première livraison de *la Bretagne*.

### *De la Révolution nationale à la révolution contre l'État*

Le 20 mars en fin d'après-midi fut publié le premier numéro de *la Bretagne*. Fouéré, qui y avait travaillé d'arrache-pied, écrivit le jour-même à Guillemot : « Le premier numéro ne sera sans doute

---

Fouéré Jean. Carton 1513, 4/4, liasse 1. Pièce 57/R, rapport du 28 septembre 1945.

161 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 46, PV d'audition d'Hervé Budes de Guébriant, 5 juin 1945.

162 FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 211 et suivantes.

163 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 601, 2/4. Pièce 147-1, lettre de Yann Fouéré à son ministre, 27 décembre 1940.

164 *Ibid.* Carton 1511, 601, 2/4. Pièce 141-2, lettre d'Ingrand, 30 décembre 1940.

165 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 226-227.

166 Placé sous les dispositions prévues par la loi du 17 juillet 1940, il devait toucher son salaire pendant encore trois mois avant d'être rayé des cadres. L'action du préfet Ripert permit sa réintégration en août et sa mise en disponibilité sans traitement fut prononcée à partir du 20 mai. AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4. Pièce 147, M. le directeur du personnel à M. le juge d'instruction près la cour de justice du Finistère, 31 juillet 1945.

pas exactement ce que j'aurais voulu, mais j'espère que cela sera perfectible et que nous arriverons tout de même, dans quelques temps, à sortir quelque chose de beaucoup mieux »<sup>167</sup>. Il fallut en outre se débrouiller sans l'aide de Delwig, dont l'absence temporaire ne permit pas d'obtenir les litres d'essence nécessaires à la mise en place du journal<sup>168</sup>. Daté du lendemain matin, ce dernier fut paré des plus beaux atours pour séduire le lecteur. On y trouvait des faits divers locaux, Fouéré avait donné des consignes très claires à ses correspondants : il fallait lui fournir de la chronique vivante et surtout des articles susceptibles d'intéresser tout le monde et pas seulement la population de leur secteur<sup>169</sup>. En effet, il n'avait été prévu que trois éditions différentes : pour l'Ille-et-Vilaine, pour la Loire-Inférieure et pour les trois autres départements réunis. Outre ces articles, le lecteur pouvait trouver dans le journal quelques caricatures, une rubrique sports conséquente pour attirer la jeunesse, un roman à suivre intitulé *Les amazones de la chouannerie* ainsi que la rubrique de la célèbre voyante Geneviève Zaepffel, de la forêt de Paimpont. Fondatrice du « Centre spiritualiste de Paris », elle remplissait avant-guerre des salles entières d'auditeurs venus écouter ses prophéties, forts goûtées en ces temps troublés<sup>170</sup>. Enfin, évidemment, il y avait des articles imposés par la censure. Ayant reçu l'agrément allemand pour paraître, Fouéré avait choisi de se soumettre aux règles imposées par l'occupant et de le servir. Ainsi lui était-il interdit de publier quoi que ce soit de nuisible aux intérêts militaires ou politiques allemands, de traiter de problèmes politiques, de critiquer ouvertement le gouvernement français<sup>171</sup>. D'autre part, la presse régionaliste bretonne n'avait pas intérêt à se montrer trop ouvertement pro-allemande, ce qui aurait pu provoquer une gêne dans les relations entre le *Reich* et Vichy. Ainsi, Taldir se vit-il refuser un article trop ouvertement germanophile<sup>172</sup>. Il fallait se faire plus discret : par exemple imprimer sur feuille volante une traduction bretonne de « Lili Marleen ». Il fallait, pratiquement, s'en tenir à des faits sans grande importance, relayer les décisions administratives allemandes et françaises et publier des articles choisis dans un panel proposé par les agences d'information. Ces dernières étaient l'OFI, Office français d'information, ex-agence Havas devenue agence d'information officielle de Vichy ; l'AFIP, Agence française d'information de presse, dirigée par la *Propaganda-Staffel* de Paris et Jean Fontenoy, ami personnel d'Otto Abetz ; et enfin les Nouvelles Continentales, trompe l'œil qui

---

167 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 20 mars 1941.

168 *Ibid.* Lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 20 mars 1941.

169 ADM, 14 J 61. Papiers Yves Le Diberder, *la Bretagne, La Dépêche de Brest, Ouest-Journal* : correspondance, articles. Lettre du chef des informations régionales aux correspondants locaux, 11 mars 1941.

170 7NN 2589. Renseignements sur activités du mouvement autonomiste breton. Rapport du 13 décembre 1938 sur une conférence de la voyante à la salle Pleyel.

171 BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P., et F. TERROU, *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 41.

172 L'article était intitulé : « La Bretagne a collaboré aux essais de rapprochement franco-allemand de 1936 à 1939 ». ADIV. 141 W 16. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre d'André Rouault à Taldir-Jaffrennou, 14 juin 1941.

dépendait directement de l'Ambassade allemande<sup>173</sup>. En 1941, cette dernière établit une antenne à Rennes, qui fut animée par Rouault<sup>174</sup>. Aussi, les Nouvelles Continentales versaient-elle mensuellement à Rouault un chèque de 10 000 francs qu'il versait sur le compte de Fouéré. Ce dernier payait alors à hauteur de 7 300 francs le personnel de l'agence rennaise, qui appartenait à *la Bretagne*, et versait le reste aux œuvres bretonnes, *ABES*, vraisemblablement<sup>175</sup>. Les articles donnés par les agences portaient parfois le sigle indiquant leur provenance, ou une signature fictive.

Aussi, le journal était-il soumis à une multiple censure : celle des agences, l'autocensure des journalistes, la censure allemande enfin, qu'elle soit politique en la personne de Schott, ou culturelle en celle de Leo Weisgerber. « Tout article concernant la Bretagne, les Bretons, le séparatisme est revu par ce dernier », assura Rouault à Le Diberder<sup>176</sup>. Après le 10 janvier 1943, la censure devint l'affaire des rédacteurs en chefs eux-mêmes, qui durent se plier à deux exigences : ne pas nuire au *Reich*, ne pas troubler l'ordre public<sup>177</sup>. Fouéré exerça donc à lui seul cette fonction sur *la Bretagne* et sur *La Dépêche de Brest*, qu'il avait réussi à diriger l'année précédente. Il tenait chaque semaine une conférence de presse lors de laquelle il réunissait les rédacteurs des deux journaux. Il se livrait d'abord à un examen critique des jours passés, puis donnait les directives à suivre. Pendant la semaine, Rouault était chargé de l'application de ces consignes et était, de fait, avec Fouéré, responsable de la politique des deux journaux. Enfin, « publier sous la botte »<sup>178</sup>, ne signifiait pas pour autant être forcé de signer des panégyriques de l'Europe nazie. Ce qui a été publié pendant la guerre le fut par conviction, ambition, intérêt matériel, esprit de revanche, orgueil ou faiblesse<sup>179</sup>.

« Peut-être sa ligne politique n'est-elle pas exactement, du point de vue général, (je veux dire politique extérieure), ce que nous voudrions qu'elle soit, mais il faut s'accommoder des circonstances »<sup>180</sup>, écrivit Fouéré à Fanch Gourvil, à qui il demanda son avis sur les premières livraisons. Tout était dans le « peut-être », et l'on ne sait pas exactement qui recouvrait le pronom « nous ». Fouéré restait prudent et se gardait possible toute option.

Dans ces conditions, il fallut immédiatement couper court aux rumeurs qui couraient déjà quant au financement de l'entreprise. Il était prévu de le faire dès le premier numéro, mais Fouéré jugea

173 Sur le fonctionnement de la presse sous domination allemande, voir BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P., et F. TERROU, *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 7-9,3 LAMBAUER B., *Otto Abetz et les Français*, op. cit., p. 250-261 et CARIGUEL O., *Panorama des revues littéraires sous l'Occupation. Juillet 1940-Août 1944*, Caen, IMEC, 2007, p. 17-41.

174 Il fut remplacé à ce poste par Joel Sérieyx, puis Louis Stephan.

175 Pourraient en témoigner, sur le livre de compte d'*ABES*, les versements opérés par la SEB et *La Dépêche* en janvier 1943 et 1944, ainsi que les largesses régulières de Yann Fouéré. IDBE, carton « ABES vœux et tracts », livre de compte d'*ABES*.

176 ADM, 14 J 111. Papiers Yves Le Diberder, presse régionale. Lettre d'André Rouault à Yves Le Diberder, 12 décembre 1941.

177 *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 15.

178 ROWLEY A. (dir.), *Les collabos*, op. cit., p. 249.

179 *Ibid.*, p. 261.

180 ADF, 204 J 181. Fonds Francis Gourvil. Lettre de Yann Fouéré à Fanch Gourvil, 25 mars 1941.

que cette « question brutale »<sup>181</sup> devait être reportée au second. Il écrivit donc que l'argent ne venait ni de Vichy, ni de la City, ce qui était vrai, ni de Berlin, ce qui l'était moins, mais il n'allait pas s'en vanter. Les capitaux du journal provenaient du travail des Bretons assura-t-il, avant de conclure : « Nous nous mettons au travail pour construire de nos propres mains la Province de Bretagne que le Maréchal Pétain a promis de nous donner »<sup>182</sup>. Cet article voisinait avec un portrait du chef de l'État français, à la discipline duquel les correspondants du journal avaient été exhortés à se soumettre<sup>183</sup>. Entre autres voies, Fouéré engageait son journal dans celle de la Révolution nationale. En témoigne par exemple le papier à en-tête qu'il fit imprimer pour la correspondance. La Bretagne, jadis blanche et noire, devenait tricolore.



Papier à en-tête de *la bretagne*. IDBE

Dans son « Premier message », Fouéré évoqua une grande voix qui s'élevait et appelait à suivre « la route, toute simple et droite, que nous montre, avec son tranquille courage, le grand vieillard aux yeux bleus que chaque Français vénère, et dont le regard éclaire chaque foyer »<sup>184</sup>. Puis il continua : « Il y a plus de mérites à s'atteler aux durs travaux de la paix qu'à rêver à des guerres nouvelles. Le Maréchal l'a compris, avec sa claire vision des choses de ce monde. Creuser à nouveau le sillon. Refaire la Bretagne. Lui conquérir et lui garder sa place. Telle est la mission de "La Bretagne" et son premier message ». Fouéré s'inclinait devant celui qui avait promis les provinces et, jusqu'à la fin de la guerre, il continua à placer sa confiance dans « la leçon de réalisme tenace et le tranquille courage »<sup>185</sup> de Pétain. « Nous sommes à fond pour le Maréchal, pour sa conception des provinces, pour l'œuvre de rénovation qu'il poursuit, pour la politique généreuse, humaine et compréhensive dont il a si souvent dégagé les grandes lignes et les principes »<sup>186</sup>,

181 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 20 mars 1941.

182 Yann Fouéré, « Creuser le sillon... », *la bretagne*, n°2, 22 mars 1941, p. 1.

183 ADM, 14 J 61. Papiers Yves Le Diberder, *la bretagne*, *La Dépêche de Brest*, *Ouest-Journal* : correspondance, articles. Lettre du chef des informations régionales aux correspondants locaux, 11 mars 1941.

184 Yann Fouéré, « Premier message », *la bretagne*, n°1, 21 mars 1941, p. 1.

185 Yann Fouéré, « En écoutant le Maréchal », *la bretagne*, n°77 (imprimé par erreur 76), 19 (imprimé par erreur 18) juin 1941, p. 1 et 3.

186 Yann Fouéré, « Redresser les erreurs des subordonnés c'est aider le Chef », *la bretagne*, n°297, 5 mars 1942, p. 1-2.



écrivit-il en mars 1942. Encore en 1943, le journal publia une chanson en breton d'Eostig an Argoad intitulée « *Ar Marichal* »<sup>187</sup>. Fouéré pensait que puisque Pétain avait compris la nécessité d'un ordre nouveau pour relever la France, la Bretagne devait donner l'exemple d'un « magnifique redressement »<sup>188</sup> qui lui permettrait d'y trouver sa place. On allait enfin assister à la vraie révolution.

Pendant les mois de parution de *la Bretagne*, la Révolution française fit l'objet, dans le journal, de critiques dont la récurrence et le peu de variété en faisait une véritable ritournelle, entonnée *ad libitum* par Fouéré. L'idée était simple et à la base de tout : depuis cent cinquante ans, la Bretagne n'avait plus d'existence légale, son âge d'or – que l'on avait situé au moyen-âge dans les années trente – fut désormais situé entre 1532 et 1789, période marquée par un « équilibre harmonieux »<sup>189</sup>, celui de la Province. Ainsi, Fouéré écrivit :

« La Révolution française a voulu libérer l'individu, le faire échapper aux dures contraintes sociales qu'il subissait, aux inégalités de classe, au conservatisme de groupements professionnels tyranniques...

Elle n'a vu d'autres moyens, pour le faire, que de briser les liens traditionnels qui avaient servi de cadre jusque-là, à la vie des hommes. Là encore, elle est allée trop loin et n'a pas su garder le sens de la mesure. Dans la haine des distinctions artificielles et non motivées, elle arriva à faire pareillement abstraction des distinctions naturelles qui définissent chaque homme et conditionnent son existence.

Car la Révolution ne s'est pas aperçue qu'elle préparait, au nom d'une liberté abstraite et théorique, l'asservissement progressif de l'individu à des grandes collectivités anonymes et à l'État. Au nom d'une liberté vide de sens et de substance, elle a détruit d'anciennes et de multiples libertés. Nous nous sommes aperçus, depuis 150 ans, que la première ne saurait à elle seule remplacer les secondes »<sup>190</sup>.

Ce discours était celui des anti-Lumières<sup>191</sup>. Partie d'une bonne intention, la Révolution était allée trop loin et avait été détournée de son but, qui était de lutter pour les avancées sociales, contre les privilèges et la centralisation, tout en conservant les communautés naturelles chères à Maurras<sup>192</sup>. Il s'était agi, selon Fouéré, de constituer une France sociale et fédérale<sup>193</sup>. Or, victime des philosophes, « théoriciens simplistes »<sup>194</sup> qui avaient imposé leur vision abstraite à la majorité

---

187 Eostig an Argoad, « *Ar Marichal* », *la Bretagne*, n°640, 10 avril 1943, p. 4.

188 Yann Fouéré, « En écoutant le Maréchal », *la Bretagne*, n°77 (imprimé par erreur 76), 19 (imprimé par erreur 18) juin 1941, p. 1 et 3.

189 Yann Fouéré, « Les rois de France et l'unité française », *la Bretagne*, n°125, 14 août 1941, p. 1 et 3.

190 Yann Fouéré, « La liberté et les libertés », *la Bretagne*, n°236, 21-22 décembre 1941, p. 1-2.

191 STERNHELL Z., *Les anti-Lumières: du XVIIIe siècle à la guerre froide*, Paris, France, Fayard, 2006, p. 21.

192 Yann Fouéré, « La Bretagne et la Révolution Française », *la Bretagne*, n°177, 14 octobre 1941, p. 1 et 3.

193 Yann Fouéré, « La Révolution et les provinces », *la Bretagne*, n°126, 15 août 1941, p. 1 et 3.

194 Yann Fouéré, « Erreurs idéologiques de la Révolution », *la Bretagne*, n°127, 16 août 1941, p. 1 et 3.



des Français, 1789 fut victime de ses propres excès et avait succombé au 4 août et aux départements, à toute une série de mesures contre nature<sup>195</sup>, manifestations de la généralisation latine et du formalisme romain, véritables poisons de la Bretagne<sup>196</sup>. D'où la réaction hostile et légitime des Bretons : chouans et bleus voulurent simplement sauver les particularismes bretons<sup>197</sup>. « L'on ne s'était pas aperçu qu'en voulant couler dans le même moule spirituel tous les citoyens, la métropole, voire même tous les sujets de l'Empire, on tendait à créer un Français standard qui n'avait plus rien d'humain, en même temps qu'une France dégénérée. Car la France valait et vaut surtout par sa diversité »<sup>198</sup>, écrivit Fouéré. Si la Révolution française fut « desséchante », c'est bien parce qu'au delà de la centralisation excessive, de la tyrannie et de l'ingérence de l'État, elle atteignit les Français « jusque dans leur conscience et dans la formation spirituelle que l'on s'efforçait de leur donner »<sup>199</sup>. Les théories universelles des Lumières avaient fait du citoyen une abstraction uniforme en dehors du réel, c'est-à-dire de son milieu social, familial et provincial. Il n'y avait là rien de nouveau : l'argumentation de Fouéré s'inscrivait dans l'héritage contre-révolutionnaire qui, de Burke à Pétain en passant par Maurras, *Plans, l'Ordre Nouveau*, opposait les « abstractions », le « pays légal » nés de 1789 au « pays réel »<sup>200</sup>. Dans la substitution de l'homme réel par l'homme abstrait, Fouéré voyait le « triomphe d'une philosophie à laquelle la France doit encore de nos jours une partie de son désarroi et de son malaise spirituel »<sup>201</sup>. Ce malaise était aggravé encore par la dissolution de la personne humaine dans l'individu libéral ou marxiste. Fouéré précisa :

« L'interdiction de tous groupements légaux, en effet, mettait le faible à la merci du fort, le pauvre à la merci du riche. Nonobstant le principe posé par les Constituants, les grands intérêts particuliers se sont groupés, utilisant les facilités que le 19<sup>e</sup> siècle donna aux associations de capitaux, restées légales, alors que les associations de personnes étaient interdites. En entreprenant contre les grandes entreprises industrielles et financières, contre ce que nous appelons aujourd'hui les trusts et les sociétés anonymes, la longue lutte qui remplit toute l'histoire du mouvement ouvrier, c'est contre un des principes de la Révolution de 1789 que le monde du travail menait en réalité le combat. Car si l'individu restait théoriquement libre et souverain, il ne l'était plus, en fait, en face d'intérêts anonymes organisés qui pouvaient aisément lui imposer leur loi.

Peu à peu cependant, en face des syndicats ouvriers, devaient naître et se dresser les

---

195 Yann Fouéré, « Syndicats, Provinces, Corporations », *la Bretagne*, n°36, 29 avril 1941, p. 1 et 3.

196 Yann Fouéré, « Saura-t-on s'en apercevoir un jour ? », *la Bretagne*, n°112, 30 juillet 1941, p. 1 et 3.

197 Yann Fouéré, « La Bretagne devant la révolution française », *la Bretagne*, n°180, 17 octobre 1941, p. 1 et 3.

198 Yann Fouéré, « Renan l'avait déjà dit », *la Bretagne*, n°233, 18 décembre 1941, p. 1-2.

199 *Id.*

200 MARTIN J.-C., *Dictionnaire de la Contre-Révolution : XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Perrin, 2011, p. 118-121 et 368-370 et sur les relations ambiguës de Vichy avec la contre-révolution, p. 505-506.

201 Yann Fouéré, « Légiférer pour le réel », *la Bretagne*, n°234, 19 décembre 1941, p. 1-2.

syndicats patronaux. À la création des internationales ouvrières, devait répondre l'internationale des trusts. Syndicalisme patronal et syndicalisme ouvrier dépassant le terrain social, devinrent des instruments d'une lutte politique sans merci. Cela pour le plus grand dommage de l'intérêt général, de celui des peuples comme de celui des nations que les luttes de classe ont conduit à la ruine pour le profit de quelques-uns »<sup>202</sup>.

Face à cette situation et à la grande complexité de l'homme, il semblait nécessaire à Fouéré de « légiférer pour le réel »<sup>203</sup>, c'est-à-dire de diversifier les lois<sup>204</sup> pour les adapter aux réalités locales, donc de décentraliser la législation des métiers, des familles, afin de restaurer les « vraies libertés »<sup>205</sup>. Dans ce cadre, la première et essentielle revendication devait être l'instauration de la Province, opposée au conglomérat des départements<sup>206</sup> et promise par Pétain.

Fouéré reprit à son compte l'argumentation déployée jadis par Debauvais au sujet de l'autonomie, remède absolu à tous les maux dont souffrait la Bretagne. Pour enrayer les problèmes de ravitaillement, contre les effets de la politique douanière française, contre l'émigration des Bretons et de leurs vertus, pour la mise en valeur de l'agriculture bretonne, pour le développement des ports bretons, pour le développement des conserves bretonnes (et des intérêts bien compris de Guillemot), pour conforter le rang de la Bretagne dans la construction navale, pour mettre fin à l'anarchie administrative, contre la hausse du coût de la vie, pour une meilleure gestion des trésors artistiques, pour un meilleur enseignement, pour une meilleure politique des transports, pour une politique de grands travaux, contre les carences en politique d'assistance et d'hygiène, pour garder le beurre breton en Bretagne, pour animer une politique touristique, pour légiférer sur le travail et mettre en place les corporations, contre les carences d'éclairage public dans les campagnes, pour boire de l'eau de Plancoët et non de l'eau de Vichy, contre le marché noir, contre le désordre, pour développer les exportations bretonnes : il fallait la Province.

Mais surtout, c'est contre le Midi, qu'elle s'imposait aux yeux de Fouéré. *La Bretagne* n'échappa guère au manichéisme qui anima les publications de la Révolution nationale<sup>207</sup>. Il était clair pour lui que la III<sup>e</sup> République était soumise aux forces occultes et aux méridionaux<sup>208</sup>, qui pourtant, assurait-il, payaient moins d'impôts que la Bretagne. « À ceux qui luttent, qui travaillent et qui créent, d'agir et de commander. Aux autres d'obéir »<sup>209</sup>, écrivait-il alors. En fait, contre les gens du

---

202 Yann Fouéré, « La liberté et les libertés », *la Bretagne*, n°236, 21-22 décembre 1941, p. 1-2.

203 Yann Fouéré, « Légiférer pour le réel », *la Bretagne*, n°234, 19 décembre 1941, p. 1-2.

204 Yann Fouéré, « Saura-t-on s'en apercevoir un jour ? », *la Bretagne*, n°112, 30 juillet 1941, p. 1 et 3.

205 Yann Fouéré, « Légiférer pour le réel », *la Bretagne*, n°234, 19 décembre 1941, p. 1-2.

206 Yann Fouéré, « Refaire la Bretagne », *la Bretagne*, n°3, 23 mars 1941, p. 1.

207 BERGÈS M., *Vichy contre Mounier*, op. cit., p. 239.

208 Yann Fouéré, « La Bretagne autrefois négligée... », *la Bretagne*, n°5, 25 mars 1941, p. 1 et 3, « La Bretagne lésée au Parlement », *La Bretagne*, n°6, 26 mars 1941, p. 1 et 3 et « Encore les injustices du passé », *la Bretagne*, n°140, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1941, p. 1 et 3.

209 Yann Fouéré, « Ceux qui commandent et ceux qui paient », *la Bretagne*, n°7, 27 mars 1941, p. 1 et 3.

Midi, Fouéré resservit un discours maintes fois rabâché au temps de *Breiz Atao*. Ainsi, le Sud fut jugé responsable d'une grande partie des maux qui accablaient la France en général et la Bretagne en particulier. La pêche, la culture du tabac et les conserveries bretonnes étaient donc déclarées sacrifiées aux intérêts du Midi. Dans la répartition des produits de l'Afrique du Nord, la Bretagne était toujours lésée au profit du Sud. Pour ce qui est du vin, le système des AOC sacrifiait la Bretagne au profit des régions méridionales. En cas de catastrophe humaine ou naturelle, la Bretagne participait toujours bien plus que le Sud à la solidarité nationale. D'ailleurs, le Midi était moins touché par l'absence de ses prisonniers que le Nord. Il n'est jusqu'aux statues de bronze de Bretagne, qui étaient, assurait Fouéré, démontées pour récupérer les produits sulfureux qu'elles contenaient, lesquels servaient à sulfater les vignes du midi et permettaient aux viticulteurs méridionaux de continuer à voler les Français<sup>210</sup>. Tout cela conduisait Fouéré à stigmatiser une « pourriture méridionale »<sup>211</sup> rendue possible par le suffrage universel, qui consistait à se contenter de ne produire que députés et ministres, tout en captant les ressources du reste du pays : « Aujourd'hui, comme hier, les métropoles méridionales restent les capitales du gangstérisme, du marché noir, de la combine, du pot de vin, de la concussion et de la plus abjecte dépravation morale. On s'est bien vite habitué, là-bas, à la défaite [...] Car, gâtées par les faveurs gouvernementales, les provinces du Midi l'ont été également par le sort. Ce sont d'autres, dont nous sommes, qui paient en ce moment pour eux »<sup>212</sup>. En opposition avec la vision, forcément rurale, de la Province promise par l'homme de la terre qui ne mentait pas, les villes du sud donnaient le mauvais exemple, fait de trafic de vin, de drogue, de traite des blanches organisée par les étudiants de Toulouse. Fouéré poursuivait :

« Certes la France n'a rien appris, mais le Midi moins que toute autre partie de la France. La pourriture latine continue de s'y étaler au grand jour et d'y empoisonner l'atmosphère. Belle consolation en vérité que celle qui nous vient du Midi ! [...] La Bretagne, aujourd'hui a tout avantage à se replier sur elle-même. Jeune et barbare, simple et fruste, son peuple garde encore certaines des vertus qui font les nations grandes. Aux Bretons de ne pas laisser gouverner la France, ni, dans la France, de se laisser gouverner par ceux qui sont loin de les valoir. »<sup>213</sup>

À l'inverse, la Bretagne de Fouéré n'avait pas été trop gangrenée par les maux qui affectaient le Sud. Elle restait travailleuse, aimait l'effort et pouvait donner l'exemple, le signal, faire jaillir la

---

210 Yann Fouéré, « La pêche et les conserves bretonnes sacrifiées aux vins du Midi », *la Bretagne*, n°52, 21 mai 1941, p. 1 et 3, « La Bretagne et la crise du tabac », *la Bretagne*, n°102, 18 juillet 1941, p. 1 et 3, « La Bretagne et la répartition des produits de l'Afrique du Nord », *la Bretagne*, n°254, 14 janvier 1942, p. 1-2, « Le scandale des "appellations contrôlées" », *la Bretagne*, n°338, 20 avril 1942, p. 1-2, « Deux poids et deux mesures », *la Bretagne*, n°353, 8 mai 1942, p. 1-2, « Absence des prisonniers », *la Bretagne*, n°487, 13 octobre 1942, p. 1-2, « La statue du connétable », *la Bretagne*, n°714, 9 juillet 1943, p. 1 et 4.

211 Yann Fouéré, « Pourriture méridionale », *la Bretagne*, n°479, 3-4 octobre 1942, p. 1-2.

212 *Id.*

213 *Id.*

lumière<sup>214</sup>. Ce sont donc deux systèmes de valeurs qu'il opposait ainsi, situant d'un côté la Bretagne d'où viendrait le salut de la France et de l'autre leurs ennemis. Livrant un article sur l'enseignement supérieur français, Fouéré s'appuya sur l'évocation de l'origine celtique de la pensée et de l'âme bretonnes – origine partagée, mais dans une moindre mesure, avec le Nord de la France – pour critiquer la science officielle des « sorbonnards » pour qui « toute lumière et toute culture viennent de la Méditerranée » et railler « la douceur de l'administration romaine, la pureté des mœurs grecques, la subtilité des doctrines hébraïques »<sup>215</sup>. Et de s'élever contre l'invasion de l'enseignement supérieur par les cours sur la culture sémitique et asiatique. Fouéré avançait masqué, mais il dénonçait à mots couverts les ennemis de la France et de la Bretagne et derrière les Méridionaux, il y avait évidemment les Juifs<sup>216</sup>.

Fouéré n'était pas surpris que le Nord occupé et plus peuplé vive, malgré tout, mieux que le Sud, puisqu'il lui était supérieur en tout, à superficie égale. Il en résultait que la Bretagne, qui était la plus riche des provinces, devait non seulement marcher à la conquête de ses droits<sup>217</sup>, mais aussi se porter à la première place. « L'ordre nouveau qui demain régnera en France devra remettre chaque Province à sa véritable place, écrivit-il. Celle de la Bretagne ne peut être qu'une des premières. Nous saurons la lui conquérir »<sup>218</sup>. Dans cette optique, l'occupation de la zone libre en 1942, fruit de la défaite et résultat des erreurs d'un passé dominé par un Midi responsable des malheurs du temps, n'était que justice<sup>219</sup>. Pour autant, cela ne réglait pas le problème. Tant que la Province ne serait pas instaurée, le risque de voir mettre sur pied une assemblée nationale désignée par les assemblées départementales privilégierait le Midi<sup>220</sup>. Or, ces Provinces tardaient à être mises en place. Fouéré avait beau les invoquer chaque jour, elles ne venaient toujours pas.

Qui plus est, les projets proposés par Vichy ne correspondaient pas aux attentes de Fouéré. Le ministre de la Justice Joseph Barthélemy publia en 1941 un petit livre programmatique intitulé *Provinces. Pour construire la France de demain*<sup>221</sup>. Fouéré put y lire ceci :

« Je crois même voir ce que serait la Bretagne ; je me souviens même de la résistance qu'elle a opposé pendant des siècles et des siècles à l'unification avec la France ; et, sans prendre les choses au tragique, je crois qu'il faut les prendre au sérieux ; je consentirai au développement des études celles de l'enseignement supérieur, pour une élite. Je m'opposerai à l'enseignement de la langue dans les écoles primaire. Je viens de voir une affiche recommandant l'achat d'une

---

214 Yann Fouéré, « Donner le signal... », *la Bretagne*, n°8, 28 mars 1941, p. 1 et 3.

215 Yann Fouéré, « La culture celtique et l'enseignement supérieur », *la Bretagne*, n°15, 5 avril 1941, p. 1 et 3.

216 Voir plus loin.

217 Yann Fouéré, « France du Nord et France du Midi », *la Bretagne*, n°533, 5-6 décembre 1942, p. 1-2.

218 Yann Fouéré, « Activités économiques comparées », *la Bretagne*, n°56, 25-26 mai 1941, p. 1 et 3.

219 Yann Fouéré, « L'occupation de la France du Sud », *la Bretagne*, n°546, 21 décembre 1942, p. 1-2.

220 Yann Fouéré, « Le Conseil national et les provinces », *la Bretagne*, numéroté par erreur 282 (n°582 en réalité), 2 février 1943, p. 1-2.

221 BARTHÉLEMY J., *Provinces. Pour construire la France de demain*, Paris, Grasset, 1941.

brochure : *La Bretagne dans l'Europe future* ; j'ai senti un déchirement dans mon cœur de Français »<sup>222</sup>.

Barthélemy se méfiait du séparatisme, c'était une chose. Qu'il fût un partisan acharné du maintien des départements en était une autre. Il écrivait : « Les circonstances présentes, les tendances dominantes de la révolution nationale réclament le maintien du département à sa dimension actuelle »<sup>223</sup> ; et encore : « Le groupement des départements tend d'abord, dans la pensée du Maréchal, à un renforcement de l'autorité »<sup>224</sup>. Aussi, la mise en place des Provinces ou Régions, réunion de départements, tenait davantage de la déconcentration que de la décentralisation<sup>225</sup>. C'était suffisant pour attiser la colère de Fouéré. Non content d'opposer au ministre les projets de rétablir la Province de Bretagne, d'instaurer une assemblée nationale consultative, un budget provincial et l'enseignement du breton<sup>226</sup>, il prétendit interdire Barthélemy de séjour en Bretagne<sup>227</sup>. L'affaire était entendue : l'administration centralisatrice de Vichy ne comprenait pas les vrais problèmes<sup>228</sup>. D'autres que Fouéré faisaient le même constat : François Gravier<sup>229</sup>, dans la revue *Idées*, le dit à mots couverts lorsqu'il écrivit : « Quelques doctrinaires, jadis fertiles en projets de réformes constitutionnelle, ne semblent pas très prompts à tirer les conclusions logiques des paroles du Chef de l'État »<sup>230</sup>. De fait, comme bien des Français de la zone occupée persuadés d'être délaissés par Vichy et de nombreux autres persuadés que rien n'était possible avec l'entourage du Maréchal<sup>231</sup>, Fouéré fut persuadé que Pétain n'était pas entendu et qu'il était mal servi par un gouvernement centralisateur<sup>232</sup>. Il fallait donc l'aider dans sa tâche et lui signaler les erreurs<sup>233</sup>. Celle qui parut la plus grosse fut la création par décret du 30 juin 1941 d'une préfecture régionale siégeant à Rennes et ayant autorité sur quatre départements, excluant le Pays Nantais, placé sous la dépendance d'Angers. Ce découpage était le fait d'une commission régionale composée, selon Fouéré, de « théoriciens en chambre »<sup>234</sup> qui avaient fait une œuvre abstraite et irréaliste, pire encore que celle des Constituants de 1789. De fait, pour lui, dès l'été 1941, Vichy était un échec et le Maréchal prêchait dans le désert : la révolution était dans les mots mais pas dans les faits<sup>235</sup>. « Faisons notre

---

222 *Ibid.*, p. 69.

223 *Ibid.*, p. 35.

224 *Ibid.*, p. 51.

225 *Ibid.*, p. 55.

226 Olier Guyon, « Un programme minimum breton », *la Bretagne*, n°11, 1er avril 1941, p. 1 et 3. Compte rendu d'une conférence de Yann Fouéré.

227 Yann Fouéré, « Enseigner le Breton, exigence bretonne », *la Bretagne*, n°21, 11 avril 1941, p. 1 et 3.

228 Yann Fouéré, « La province de demain », *la Bretagne*, n°261, 22 janvier 1942, p. 1-2.

229 Qui deviendra après-guerre le Jean-François Gravier de *Paris et le désert français*.

230 François Gravier, « Forme et Fond de l'État nouveau », *Idées*, n°10-11, septembre 1942, p. 68.

231 ORY P., *Les Collaborateurs : 1940-1945, op. cit.*, p. 50.

232 Yann Fouéré, « Structure de la province », *la Bretagne*, n°269, 31 janvier 1942, p. 1.

233 Yann Fouéré, « La Bretagne autrefois négligée », *la Bretagne*, n°5, 25 mars 1941, p. 1 et 3.

234 Yann Fouéré, « Les étranges travaux de l'étrange commission », *la Bretagne*, n°75, 17 juin 1941, p. 1 et 3.

235 Yann Fouéré, « À la recherche d'une mystique », *la Bretagne*, n°118, 6 août 1941, p. 1 et 3.

révolution »<sup>236</sup> fut désormais son mot d'ordre.

Début août 1941, Fouéré ne put plus contenir sa rancœur :

« la France n'est pas sur le chemin de la montée ; au lieu de gravir la pente rude qui monte vers le sommet, misérablement elle recule vers l'abîme. L'esprit public y est pour une bonne part, mais il faut dire aussi que l'exemple vient d'en haut. [...]

La ruée à laquelle nous avons assisté, au lendemain de l'armistice, laisse très loin derrière elle celle des vainqueurs électoraux de 1936. C'est une ruée de parasites qui s'est abattue sur le corps meurtri de la France, se disputant comme des chiens autour d'un os, les privilèges de l'ancienne clientèle... [...]

L'esprit public ne vaut pas mieux. Au lieu de penser que son salut est en lui, il persiste à rêver à d'impossibles miracles et s'abandonne aux caprices du destin. La France continue d'être une nation de petits vieux, de bourgeois timorés qui attendent leur retraite, d'arrivistes et de profiteurs sans scrupules. Les accapareurs continuent d'exploiter la misère des pauvres et la crédulité des riches. Le règne de la "combine" et de la "commission" s'étale au grand jour, et l'on continue sans vergogne à trafiquer de tout...

Ce n'est pas ainsi que l'on fait les peuples plus grands. Ce n'est pas ainsi que l'on construit l'Histoire, à moins que ce ne soit celle de la mort d'une civilisation. Celle du déclin d'un grand peuple »<sup>237</sup>.

À vrai dire, Fouéré avait également des raisons personnelles d'en vouloir à Vichy : sa demande de mise en disponibilité n'avait jamais été accordée et il avait été relevé de ses fonctions en mars. Tout cela n'échappa pas au préfet Ripert, qui le convoqua, début septembre, pour lui signifier son regret de constater que le ton du journal, qui avait fait preuve du « meilleur esprit »<sup>238</sup> jusque là, s'était modifié et que ses critiques contre le gouvernement étaient intolérables. Fouéré s'en défendit, prétendant que ses lecteurs le trouvaient même « trop conformiste et modéré »<sup>239</sup>, mais il dut quand même subir un avertissement du préfet. Cependant, Ripert ne se départit pas de l'intention de favoriser la mise en disponibilité de Fouéré qu'il avait déjà formulée début juillet<sup>240</sup> et écrivit au ministre : « [Je] ne crois pas qu'il serait opportun actuellement de refuser à M. Fouéré directeur du journal la mesure de mise en disponibilité sur sa demande qu'il avait sollicitée à titre d'ancien rédacteur au ministère de l'intérieur. Une telle sanction ne risquerait que d'aigrir l'intéressé et d'accentuer sa campagne. Au contraire, après octroi de la mise en disponibilité je serai armé pour

236 Yann Fouéré, « Faisons notre révolution », *la Bretagne*, n°121, 9 août 1941, p. 1 et 3.

237 Yann Fouéré, « À la recherche d'une mystique », *la Bretagne*, n°118, 6 août 1941, p. 1 et 3.

238 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4. Pièce 147-3, Le préfet de région Ripert au ministre secrétaire d'État à l'Intérieur, 12 septembre 1941.

239 *Ibid.* Carton 1511, 2/4. Pièce 147-3, Le préfet de région Ripert au ministre secrétaire d'État à l'Intérieur, 12 septembre 1941.

240 *Ibid.* Carton 1511, 2/4. Pièce 147-4, Le préfet de région Ripert au ministre secrétaire d'État à l'Intérieur, 3 juillet 1941. Voir également des extraits de cette lettre dans FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente*, *op. cit.*, p. 230.



agir sur M. Fouéré et le menacer d'un retrait de la mesure bienveillante qui lui aura été accordée »<sup>241</sup>. Cette mise à disposition avait été accordée fin août, mais, visiblement, personne n'en avait été informé. Cependant, cette nouvelle ne suffit pas à calmer Fouéré.

Ses attaques envers Vichy venaient également du fait que son père avait fait les frais d'une enquête de contrôle des prix qui avait mal tourné. Début décembre, trois contrôleurs des prix crurent mettre à jour chez Jaffré, autonomiste notoire et commerçant à Châteauneuf-du-Faou, une affaire de marché noir. Jaffré parvint à faire avertir Jean Fouéré, alors trésorier-payeur à Brest, de la visite des trois inspecteurs. Dès le lendemain, Jean Fouéré appela Dubois Saint-Servin, chef du service de contrôle des prix et lui dit que « son ami avait certes quelques peccadilles à se reprocher mais que [ses] policiers avaient eu chez lui une attitude révoltante, et qu'il allait les faire révoquer »<sup>242</sup>. Dubois répondit qu'il allait mener sa propre enquête, pour tirer tout cela au clair. Le jour d'après, Jean Fouéré dit à Dubois « qu'il ne parlerait pas de l'incident au préfet, mais que Jaffré était un homme à tout dire et que dans l'intérêt du service même [Dubois] ferait probablement mieux de transiger »<sup>243</sup>. Effectivement, les plaintes de Jaffré affluèrent à la préfecture et *la Bretagne* déclencha une campagne virulente contre les contrôleurs des prix<sup>244</sup>. Entre temps, Ripert mena sa propre enquête, qui aboutit à l'étouffement de l'affaire. Mais Dubois adressa à Vichy un rapport dans lequel il accusa le trésorier-payeur d'avoir orchestré dans le journal de son fils les attaques contre son service. Quelques semaines plus tard, Jean Fouéré fut muté d'office à Orléans<sup>245</sup>. Entre temps, *la Bretagne* fut menacée d'une interdiction que l'intervention de la *Feldkommandantur* parvint à empêcher<sup>246</sup>. Aussi, on comprend mieux pourquoi Fouéré dénonça « le scandale des déplacements de fonctionnaires bretons » : des méridionaux étaient nommés en Bretagne à la place de Bretons, dont certains étaient exilés, qui souhaitaient y revenir. Plus que jamais, il était nécessaire de punir les responsables de ces erreurs qui compromettaient la popularité du Maréchal et décourageaient la confiance placée en lui<sup>247</sup>.

Il était clair désormais que Vichy n'aiderait pas à faire la Bretagne. Fouéré conçut donc le projet inverse. « Lorsque nous aurons refait la Bretagne, écrivit-il, c'est tout de même un morceau de la France que nous aurons refait. Le reste saura, s'il le veut, profiter de notre leçon et puiser dans notre

---

241 *Ibid.* Carton 1511, 2/4. Pièce 147-3, Le préfet de région Ripert au ministre secrétaire d'État à l'Intérieur, 12 septembre 1941.

242 *Ibid.* Carton 1511, 2/4. Pièce 195-6, rapport de Dubois Saint Servin, 19 septembre 1941.

243 *Ibid.* Carton 1511, 2/4. Pièce 195-6, rapport de Dubois Saint Servin, 19 septembre 1941.

244 Voir, entre autres, Yann Fouéré, « Journalisme en action », *la Bretagne*, n°153, 16 septembre 1941, p. 1 et 3.

245 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4. Pièce 198, déposition de Dubois Saint Servin, 27 juillet 1945.

246 *Ibid.* Carton 1511, 2/4. Pièce 182-6, lettre de la *Feldkommandantur* au préfet d'Ille-et-Vilaine, 1<sup>er</sup> octobre 1941.

247 Yann Fouéré, « Le scandale des déplacements de fonctionnaires bretons », *la Bretagne*, n°312, 22-23 mars 1942, p. 1.

exemple les vertus nécessaires à son relèvement »<sup>248</sup>. Dans le courant de l'été 1941, il était parvenu à réunir nombre de notables locaux dans des « Comités d'Amis de la Bretagne », au nom desquels, comme il le fit pour *ABES*, il se permit de soumettre, début 1942, aux maires de Bretagne une « Adresse au Maréchal Pétain pour la création de la Province de Bretagne dans le cadre de la France »<sup>249</sup>. Appelés à manifester leur rejet du séparatisme et leur adhésion à la Province, les conseils municipaux se virent proposer cinq revendications : la création de la préfecture régionale sur cinq départements et non quatre ; la nomination d'un gouverneur pour la Province et de fonctionnaires bretons en Bretagne ; la création d'une assemblée provinciale ; la réforme de l'enseignement, notamment en ce qui concernait la langue bretonne et l'histoire de Bretagne. Il ne s'agissait ni plus ni moins qu'un résumé du projet de statut, que Fouéré souhaitait faire valider à l'échelle locale avant de la proposer au chef de l'État, tout en court-circuitant des autorités départementales et régionales dont il contestait le bien-fondé. Immédiatement, ne sachant que faire de ce papier, certains maires en avertirent leur préfet, qui informa le ministre de l'Intérieur<sup>250</sup>. Les préfets de Bretagne rappelèrent alors à leurs maires : « Il appartient au Maréchal Pétain, Chef de l'État, seul, de décider des institutions politiques qu'il doit donner au Pays et du moment de les réaliser »<sup>251</sup>. Quelques « Adresses » passèrent cependant au travers des mailles du filet. On put annoncer que près de 150 d'entre elles avaient été signées au début de l'année 1943<sup>252</sup>. On était loin des scores, déjà réduits, d'*ABES*, en son temps. Fouéré comprit très vite que les pouvoirs publics jouaient contre lui. Dans ses mémoires, il explique qu'il mit ses réseaux en action pour obtenir le départ de Ripert hors de Bretagne, avec succès<sup>253</sup>. Effectivement, mi-avril, Werner Best reçut de Leo Weisgerber un « rapport général sur le préfet de la région de Rennes : François Ripert »<sup>254</sup>, daté du 12 avril, dont il ne fait aucun doute qu'il fut rédigé, au moins partiellement, par Fouéré et Roparz Hemon<sup>255</sup>. On lui prêtait des paroles et des actions antiallemandes et anticollaborationnistes, des relations gaullistes, des intentions antibretonnes, notamment à l'encontre de *la Bretagne*, de l'« Adresse au Maréchal Pétain » et de l'Institut Celtique. En délicatesse avec les autorités allemandes, le préfet le fut davantage encore quand Pierre Laval, avec qui il ne pouvait s'entendre,

---

248 Yann Fouéré, « À la recherche d'une mystique », *la Bretagne*, n°118, 6 août 1941, p. 1 et 3.

249 ADCA, 1043 W 21, Mouvements régionalistes : dossiers sur la langue bretonne et son enseignement, 1941-1945. « Adresse au Maréchal Pétain pour la création de la Province de Bretagne dans le cadre de la France ».

250 ADCA, 1043 W 21. Mouvements régionalistes : dossiers sur la langue bretonne et son enseignement, 1941-1945. Rapport du 16 février 1942 (daté par erreur 1941).

251 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », Lettres des préfets du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine aux maires, 28 février et 2 mars 1942.

252 ADF, 209 W 48. Arrondissement de Morlaix. Lettre du Comité des Amis de la Bretagne aux maires, mai 1943.

253 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 243.

254 AN, AJ/40/544, Région B. « Rapport général sur le préfet de la région de Rennes : François Ripert, en date du 12 avril 1942 ».

255 La campagne de dénigrement du préfet commença dès le printemps 1941. Voir l'analyse qu'en fait Henri Fréville dans FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne*, op. cit., p. 215-284.

fut nommé chef du gouvernement, fin avril. Il démissionna le 7 mai 1942<sup>256</sup>.

Dans le même temps, Fouéré reprit et amenda son projet de statut pour la Bretagne, afin d'établir sa propre constitution de la Province. On y trouvait « adaptés aux nécessités modernes comme aux lois constitutionnelles du nouvel État français, un souvenir des organismes essentiels de la Constitution bretonne sous l'ancien régime »<sup>257</sup>. Une Province bretonne, ou Gouvernement breton réunissait les cinq départements historiques, gérés par une Assemblée provinciale et un Grand Conseil Provincial – équivalents respectifs des anciens États de Bretagne et du Parlement de Bretagne –, une Commission permanente et un Gouverneur. L'Assemblée, composée de membres des conseils municipaux, aurait pouvoir de décision dans les domaines économique, financier et administratif. Le Grand Conseil serait un tribunal administratif et financier, consulté sur les décrets, arrêtés et règlements (et non pas lois) élaborés par l'Assemblée ou le Gouverneur. La Commission permanente rassemblerait les dirigeants des administrations locales (arrondissements et communes) nommés par l'Assemblée et serait chargée de l'exécutif. L'arrondissement remplacerait le département et à la base de la Province, il y aurait la commune, l'ancienne paroisse<sup>258</sup>. Le conseil municipal serait la seule et unique instance publique élue au suffrage universel. Le vote serait ouvert aux femmes et, dans les petites villes, on concéderait aux parents un nombre de voix égal au nombre d'enfants mineurs<sup>259</sup>. De son côté, François Gravier formulait la même requête, faisant de la famille une des « pierres angulaires, une des conditions *sine qua non* de la révolution »<sup>260</sup>.

Restait le gouverneur, au profil duquel Fouéré réfléchit à plusieurs reprises. Il espérait que Pétain ne nomme pas un technocrate au poste de Gouverneur<sup>261</sup>. Selon Fouéré, le technicien, créature du libéralisme, pouvait voir les rouages mais n'avait pas de vision d'ensemble. Il savait faire appliquer des décisions mais pas décider lui-même. Gravier voyait à la tête des régions « un organisateur et un chef »<sup>262</sup>. « Le sens de l'État exigerait [...] que chacun fût "roi dans sa province" et par conséquent pleinement responsable »<sup>263</sup>, écrivit-il. Fouéré ne pensait pas autre chose et imaginait même appliquer cela au pied de la lettre. Il voyait à la tête de la Province une personne qui, finalement, lui ressemblait comme deux gouttes d'eau. Il devait être breton, d'une intelligence lucide, de caractère ferme, d'une large culture générale, capable de médiation, de calme et de

---

256 Et fut réintégré le 13 mai dans ses fonctions et à son rang, au Conseil d'État. FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne*, op. cit., p. 240.

257 *Projet de statut pour la Bretagne dans le cadre de la France*, version 1943.

258 Yann Fouéré, « La commune, cellule initiale de toute société humaine », *la Bretagne*, n°289, 24 février 1942, p. 1 et 3.

259 Yann Fouéré, « Les Conseils Municipaux doivent être élus », *la Bretagne*, n°291, 26 février 1942, p. 1-2.

260 François Gravier, « Forme et Fond de l'État nouveau », *Idées*, n°10-11, septembre 1942, p. 74.

261 Yann Fouéré, « Se méfier des techniciens », *la Bretagne*, n°477, 1<sup>er</sup> octobre 1942, p. 1 et 6.

262 François Gravier, « Forme et Fond de l'État nouveau », *Idées*, n°10-11, septembre 1942, p. 76.

263 François Gravier, « Le sens de l'Etat », *Idées*, n°5, mars 1942, p. 44.

réflexion, de larges contacts avec ses administrés, mais aussi de suggérer, animer et diriger<sup>264</sup>. Enfin, le Maréchal ne devait pas tarder à désigner et former la perle rare, dès avant la création des Provinces<sup>265</sup>.

De l'aveu même de Fouéré, il y avait du Charles-Brun et des emprunts au plan de réorganisation administrative de la France que la Fédération régionaliste française avait présenté au gouvernement<sup>266</sup>. Charles-Brun l'avait invité en mai 1941 à faire une causerie sur la Bretagne à Radio-Paris<sup>267</sup>. Fouéré partageait avec lui une aversion notoire pour le département, doublée d'une attirance toute maurrassienne pour la Province. Mais Fouéré avait également fait une enquête de terrain. En octobre 1941, il l'avait adressée à ceux qu'il croyait « appelés à exercer une incontestable influence dans la constitution de la Bretagne et de la France de demain »<sup>268</sup>, pour qu'ils lui fassent part de leurs idées quant à la « restauration des libertés provinciales » promise par Pétain. Il leur adressa donc un questionnaire dont le dépouillement permettrait de préciser quelle orientation donner au gouvernement et à l'administration de la Province future et de présenter un projet concerté au chef de l'État. Entre autres questions, il s'agissait de délimiter le territoire de la Province, de définir le rôle des grandes villes, du Gouverneur et de l'Assemblée Provinciale ainsi que leur mode de nomination et leurs liens avec le pouvoir central, de s'interroger sur la pertinence d'une législation locale et du maintien des départements, de l'enseignement du breton. Il était stipulé sur le questionnaire qu'il était adressé aux membres bretons du Conseil National, aux députés et sénateurs bretons, aux membres des commissions administratives des cinq départements, aux maires des villes bretonnes, aux chambres de commerce, d'agriculture, de métiers et aux grands syndicats professionnels, aux membres des Comités des Amis de *la Bretagne* enfin. Fouéré obtint vingt-sept retours, sur lesquels cinq ne voulurent ou ne purent pas répondre<sup>269</sup>. Fouéré ne put en tirer que peu de choses, sinon un consensus sur l'enseignement du breton et le rétablissement d'une Bretagne à cinq départements, dotée d'une législation locale et d'un Gouverneur siégeant à Rennes. Mais la démarche, abondamment commentée dans *la Bretagne*<sup>270</sup>, légitimait ses projets de statuts ainsi que son action personnelle.

Car Fouéré, s'il pouvait rester longtemps dans un optimisme béat, n'était pas du genre à attendre

---

264 Yann Fouéré, « Comment choisir un Gouverneur ? », *la Bretagne*, n°214, 26 novembre 1941, p. 1-2.

265 Yann Fouéré, « Comment choisir un Gouverneur ? », *la Bretagne*, n°214, 26 novembre 1941, p. 1-2.

266 *Projet de statut pour la Bretagne dans le cadre de la France*, version 1943. En 1940 et 1941, Jean Charles-Brun avait communiqué au gouvernement diverses notes visant à orienter sa politique régionale. BARRAL P., « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », art. cit.

267 ADIV, 141 W 14. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean Charles-Brun à Yann Fouéré, 15 avril 1941. L'émission fut chroniquée dans *la Bretagne*, n°45, mardi 13 mai 1941.

268 IDBE, chemises diverses, « Enquête sur la province de Bretagne, 1941 », lettre de Yann Fouéré, octobre 1941.

269 Sans surprises, l'Estourbeillon, Taldir, Mocaër, entre autres, se manifestèrent, mais aussi Michel Mohrt.

270 Yann Fouéré, « Construire la province », *la Bretagne*, n°436, 14 août 1942, p. 1-2.

les bras croisés. Il vit immédiatement dans l'annonce de la création d'un Conseil Régional, fin 1941, l'occasion de mettre en pratique l'article 3 de l'« Adresse au Maréchal Pétain » qu'il était alors en train de rédiger. Il y était question de créer « une Assemblée ou un Grand Conseil Provincial, qui assistera le Gouverneur dans sa tâche et qui devra comprendre des représentants des communes et des délégués des forces économiques, professionnelles et spirituelles de Bretagne ». C'est presque mot-à-mot ce qu'il préconisa quant aux attributions du futur Conseil Régional. Il précisa toutefois qu'il fallait y adjoindre « les représentants de cette élite intellectuelle et sociale qui lutte, depuis de longues années déjà, pour que soient reconnus les droits de la Bretagne, et qui n'a pas attendu la défaite pour demander que l'on dote la France de la constitution provinciale qui va, enfin, lui être donnée »<sup>271</sup>. Il s'agissait en fait d'ouvrir largement le Conseil au mouvement breton, ce qui recouvrait une réalité aussi floue qu'étendue, mais le concernait en premier chef, assurément.

Quelques mois plus tard, Fouéré rencontra Maurice Bernard de la Gâtinais, proche de Laval, venu de Paris l'entretenir de divers projets concernant la jeunesse bretonne. Ce personnage fit un passage météorique mais important en Bretagne et mérite une présentation approfondie, qui a le mérite d'être assez savoureuse, cela n'échappa pas aux services de police qui enquêtèrent sur lui fin 1942<sup>272</sup>. Né à Lamballe en 1916, Maurice est un enfant réputé paresseux et menteur, qui n'hésite pas à escroquer sa mère et à lui soutirer de l'argent. Plus âgé, il fréquente l'AF, les Volontaires nationaux, il est ensuite dorgériste, avant d'adhérer au PPF. Devenu agent d'une maison d'accessoires automobiles, il escroque ses patrons, qui le licencient. Puis il intègre l'armée. Malgré son absence de diplômes, il parvient à devenir élève officier de réserve. À la caserne, il ment à ses chefs, abuse de leur confiance. De retour dans la vie civile, il s'invente de faux diplômes à Science Po, échafaude de nouvelles escroqueries financières. Fait prisonnier au début de la guerre, il est vraisemblablement libéré par le PNB. Il arbore une croix de guerre qu'il n'a pas eue et se lance dans une carrière politique. Fin septembre 1940, il crée avec Maurice Delaunay, député du Calvados et par ailleurs chef du mouvement « Le Feu »<sup>273</sup>, un groupe baptisé « Croisade française du national-socialisme »<sup>274</sup> dont il est secrétaire général puis chef. En octobre 1940, suite à des incidents ayant

---

271 Yann Fouéré, « Vers un Conseil Régional », *la Bretagne*, n°230, 14-15 décembre 1941, p. 1-2.

272 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4, liasse 3. Pièces 278-1 et 278-3, le commissaire divisionnaire Morellon à l'intendant de police de la région de Bretagne, fin 42, et rapport du 28 octobre 1942. Voir aussi FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, op. cit.*, p. 321-324.

273 Maurice Delaunay est lui-même un original. Après un rapide passage au Parti national-socialiste français, cet ancien député apparenté démocrate-chrétien crée un mouvement à la tête duquel il se fait appeler « Maître du Feu » et en dirige le journal *La Tempête*. Il signe sous le pseudonyme de François-Henry Prométhée un livre programmatique intitulé *Le Maître du Feu, l'homme nouveau*, paru aux éditions du Feu en 1941, dans lequel on peut lire qu'« un seul homme en France a eu la divination de l'avenir... Cet homme, c'est Maurice Delaunay ». Faute d'adhérents, son mouvement s'arrête à l'été 1941. Il rentre alors chez lui et reprend son activité d'agriculteur. LECOUTURIER Y., « Maurice Delaunay, le maître du Feu », *Annales de Normandie*, 57<sup>e</sup> année, n°1-2, 2007, p. 95-115 et LAMBERT P.-P et G. Le MAREC, *Partis et mouvements de la collaboration*, Paris, Jacques Grancher, 1993, p. 136-139.

274 LAMBERT P.-P et G. Le MAREC, *Partis et mouvements de la collaboration, op. cit.*, p. 145-146.

opposé la CFNS à une faction rivale, le siège de la « Croisade » est fermé et le mouvement disparaît. La Gâtinais adhère alors au RNP et prend la parole lors de la première réunion organisée par ce parti à la salle Wagram, le 23 février 1941. Mais, ne pouvant en prendre la tête, il n'y reste guère et essaie de regrouper les quelques éléments restants de la CFNS au sein du Centre communautaire, coopérative de production à capital et personnel variables fondée le 10 juin 1941. Ce Centre avait pour objet l'organisation en commun de cours et conférences, la rédaction d'ouvrages, de revues, de livres et brochures en vue d'assurer la diffusion des travaux de ses membres, pour une partie issus des « relèves » de droite des années 1930. Son but était de rechercher, préciser et développer les directives selon lesquelles, dans tous les domaines, pourrait se constituer la communauté française<sup>275</sup>. La Gâtinais en quitte la présidence en avril 1942, pour des raisons d'ordre personnel, semble-t-il, non sans avoir multiplié les contacts avec nombre de personnalités politiques, comme Alphonse de Châteaubriant, qui le recommande à Fernand de Brinon, qui lui présente Otto Abetz, ce qui lui permet d'être pressenti pour le poste de délégué régional à la jeunesse en Bretagne. C'est donc un homme rompu à diverses expériences collaborationnistes et avide d'expériences sans cesse nouvelles qui arrive dans le bureau de Fouéré au printemps 1942. Ce dernier sut en tirer parti.

Le 12 mai 1941, La Gâtinais écrivit au directeur de *la Bretagne* :

« Je me suis mis en rapport avec le Conseiller Achenbach, de l'Ambassade d'Allemagne, pour lui signifier combien il y aurait intérêt à ce que le Gouvernement Français nommât un Breton la Préfecture Régionale de Rennes, en remplacement de M. Ripert.

Le Conseiller Achenbach a bien voulu me répondre qu'il ne manquerait pas de s'informer de la question et de s'entretenir avec "qui de droit" s'il en était encore temps.

J'ai par ailleurs fait la même démarche auprès de l'ambassadeur De Brinon, avec qui j'entretiens les meilleurs rapports.

J'ai peur, voyez-vous mon Cher Ami, que nous soyons pris de vitesse dans cette affaire. Et ce fait nouveau nous prouve combien il apparaît urgent de se créer en Bretagne une sorte de "Collège Régionaliste Breton" groupant les principales personnalités régionales et défendant les intérêts de notre pays auprès des Autorités Françaises.

Mes démarches auraient eu certainement plus de poids si au lieu d'être faites à titre personnel, elles avaient été entreprises au nom de plusieurs personnalités.

Rien en principe ne s'oppose à la constitution d'une telle assemblée, et vous pourriez très bien en assurer vous même le Secrétariat Général. Il est grand temps que nous coordonnions tous nos efforts et agissions pour le compte d'un seul organisme au lieu de lutter en ordre

---

<sup>275</sup> Sa philosophie est résumée dans un texte signé Martial Buisson, Serge Dairaines, Marcel Delanney, Maurice de Gâtinais, Jean-Pierre Maxence, Roger Mouton et Maxime Poinson et intitulé *La Révolution nationale sera communautaire. Raison, directions, moyens d'action*, Paris, Centre communautaire, 1941.



dispersé comme nous le faisons actuellement.

De toutes façons, je tenterai une ultime démarche auprès du Chef du Gouvernement dès que je pourrai le voir. Nous pourrions d'ailleurs rencontrer le président Laval ensemble. Voulez-vous que j'essaie de mettre une audience sur pied à ce sujet ? »<sup>276</sup>

Le jour-même, Jean Quenette, avocat lorrain, ancien député de Toul, auparavant préfet régional de Saint-Quentin<sup>277</sup>, fut nommé à Rennes, à la place de Ripert<sup>278</sup>. *La Bretagne* lui réserva un accueil mitigé, lui souhaitant la bienvenue, tout en regrettant qu'il ne fût pas breton. Sa nomination était un mauvais geste du gouvernement et il y avait fort à parier qu'un non-Breton ne puisse pas comprendre les affaires bretonnes. Toutefois, Fouéré lui souhaitait de réussir dans sa tâche et se montrait confiant, comme toujours<sup>279</sup>. Quelques jours auparavant, La Gâtinais lui avait écrit : « L'attentisme est, en tout point, nuisible et il ne servirait à rien que nous adoptions, à l'égard de M. Quenette, une attitude non collaborationniste. Ce qu'il faut, c'est que nous arrivions à nos fins et, puisque nous ne pouvons les atteindre avec l'appui d'un fonctionnaire breton, nous tâcherons de les réaliser avec le sens politique de ce Flamand »<sup>280</sup>. La Gâtinais connaissait mal sa géographie, mais Fouéré l'écoutait, manifestement, puisqu'un mois plus tard, il tint un discours plus enthousiaste encore, certifiant que le nouveau préfet « aura mérité cent fois le titre de Breton d'adoption qu'il ambitionne, s'il sait nous aider à conquérir les libertés dont il nous parle »<sup>281</sup>. À son arrivée, Quenette déclara qu'il avait l'intention « de favoriser au maximum une politique régionaliste avec la pensée qui est celle du Maréchal "qu'il faut apprendre à mieux connaître sa petite patrie pour mieux aimer la grande" »<sup>282</sup>. Une lettre qu'écrivit le préfet à Abel Bonnard, à la fin de l'année 1942, indique cependant qu'un de ses objectifs fut moins de promouvoir le régionalisme breton que de canaliser les sujets de mécontentement exploités contre le gouvernement<sup>283</sup>. La déposition qu'il fit en 1945 permet de préciser ses intentions :

« Dès mon arrivée j'avais à combattre le mouvement autonomiste breton qui avait pris une certaine importance et qui bénéficiait de moyens non moins importants, grâce à l'appui total des Allemands. Pour combattre cette politique je résolus de faire une politique régionaliste rationnelle dans le domaine artistique, culturel et folklorique. J'avais ainsi la certitude de battre

---

276 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4, liasse 3, pièce 8 et IDBE, carton « CCB différentes sections », lettre de Maurice de la Gâtinais à Yann Fouéré, 12 mai 1942.

277 Pour un portrait de Quenette, voir FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944*, op. cit., p. 307 et suivantes.

278 Il n'entra en fonctions que le 11 juin.

279 Yann Fouéré, « À nouveau préfet, nouvelle politique », *la Bretagne*, n°372, 30-31 mai 1942, p. 1-2.

280 Cité par FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944*, op. cit., p. 317.

281 Yann Fouéré, « Signe des temps », *la Bretagne*, n°396, 27-28 juin 1942, p. 1-2.

282 IDBE, carton « Documents originaux CCB et épuration », lettre de Jean Quenette à Yann Fouéré, 25 juillet 1942.

283 Archives des Musées Nationaux, lettre de Jean Quenette à Abel Bonnard, 23 octobre 1942, cité par Le COUÉDIC D., « André Dézarrois ou Janus chez les Bretons », dans CHRISTOPHE J., BOËLL D.-M. et R. MEYRAN, *Du folklore à l'ethnologie*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009, p. 155-176.

en brèche d'une façon extrêmement utile le mouvement autonomiste. C'est dans ces conditions que j'entraï en rapport avec M. Fouéré et lui demandai son concours pour poursuivre le but ci-dessus indiqué. M. Fouéré m'a accordé pendant tout le temps que j'étais en Bretagne un concours loyal et dévoué dans ce sens. Il m'avait d'ailleurs préalablement été recommandé par M. Ingrand, délégué du ministre de l'intérieur pour les territoires occupés. M. Ingrand connaissait M. Fouéré qui était fonctionnaire du ministère de l'intérieur en congé »<sup>284</sup>.

En fait, Quenette souhaitait mettre réellement en application les arguments agités par Fouéré pour arriver à ses fins et comprit vite qu'il pourrait s'appuyer sur lui. Ce dernier, en tout cas, eut l'impression de mener le jeu. Dans ses mémoires, Fouéré rapporte une discussion qu'il aurait eue avec Quenette, auprès duquel il avait été introduit par La Gâtinais<sup>285</sup> et à qui il aurait tout simplement dicté la marche à suivre en matière de politique culturelle. Évidemment, son interlocuteur se serait montré particulièrement réceptif à ses arguments<sup>286</sup>.

Mis en confiance par cette entrevue, Fouéré suivit les conseils avisés que La Gâtinais avait prodigués dans sa lettre du 12 mai. Il rédigea une « Note sur la question bretonne et la politique du gouvernement à son égard », que ce dernier remit à Laval en juillet<sup>287</sup>. Il y brossa une courte chronologie du mouvement breton, souligna le danger que représentait le PNB et le rôle important de *la Bretagne* dans le maintien de l'unité française et le soutien au maréchalisme, puis proposa une action du gouvernement sur le mouvement breton. « Le gouvernement a le plus grand intérêt à ne pas laisser le mouvement breton se développer en dehors de lui »<sup>288</sup>, écrivit-il, avant de proposer « de faire adopter dans toutes les associations bretonnes modérées, un programme de net provincialisme, sans équivoque, mais très ferme en ce qui concerne la nécessité de le réaliser dans le cadre de la France, en mettant à profit les projets du gouvernement à ce sujet ». Fidèle aux principes d'union qui le guidèrent dans les années 1930, il précisa enfin :

« Il serait possible de mettre à la tête du mouvement d'union qui serait ainsi créé, des personnalités qui deviendraient ses portes-paroles chargés d'agir auprès du gouvernement : Mgr Serrand, MM de Guébriant, de Kergariou, R. Hemon, Crouan, R. Grand, Angot, du Fretay, Jaffrennou, de l'Estourbeillon, Yann Fouéré, P. Mocaer... Le gouvernement pourrait ainsi faire droit aux réformes préconisées par ce mouvement ».

Puis Fouéré concluait sur la nécessité de faire « triompher, dans une des provinces où se posent

---

284 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 48, déposition de Jean Quenette, 16 juillet 1945.

285 FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944, op. cit.*, p. 318.

286 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite, op. cit.*, p. 256-258.

287 Il s'agit vraisemblablement du rapport rédigé par Fouéré à l'intention de La Gâtinais en prévision d'une entrevue avec Bousquet, alors chef de cabinet d'Abel Bonnard, évoqué dans une lettre de Fouéré à La Gâtinais, datée du 9 juin 1942, citée dans FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944, op. cit.*, p. 318-319.

288 IDBE, cartons « CCB » et « Emzav avant 1945 », « Note sur la question bretonne et la politique du gouvernement à son égard », juillet 1942.

des problèmes particulièrement aigus, l'idéal de la Révolution Nationale, tout en portant un coup mortel aux deux dangers qui menacent la Bretagne : le séparatisme et le gaullisme ». Dans le même temps, Fouéré avait réuni quelques-unes des personnalités citées dans sa note. Il s'agissait de Jean Crouan, député-maire de Quéménéven, le commandant Rodellec du Portzic, conseiller des dirigeants de l'Office des syndicats agricoles et Budes de Guébriant, que Fouéré rencontra à Landerneau, au siège de l'Office Central, le 7 juillet. Un rapport, rédigé par Fouéré et corrigé par Guébriant, permet de savoir ce qui fut dit. Fouéré commença par rassurer les trois hommes, qui avaient raison de s'inquiéter, quant à sa politique à l'égard du PNB, la fondation de *la Bretagne* et son accession à la tête de la *Dépêche de Brest*, survenue entre temps. Puis il fut proposé de grouper les associations bretonnes autour d'un programme commun, qui serait présenté au gouvernement par « des personnalités bretonnes de premier plan, qui seraient les portes-paroles de la Bretagne »<sup>289</sup>. On s'accorda donc sur quelques revendications : unité de la Bretagne, enseignement du breton et Conseil provincial. En attendant la création de ce dernier, il fut proposé la « création officieuse, auprès du préfet régional, d'un conseil provincial consultatif »<sup>290</sup>, composé des représentants des grandes forces économiques, professionnelles et spirituelles de Bretagne. Ce rapport fut remis à Quenette, qui convoqua Fouéré et « quelques personnes qualifiées de Bretagne »<sup>291</sup>, le 12 août, à Rennes. Il y avait là Jean des Cognets, André Dézarrois, Régis de l'Estourbeillon, de l'URB, Maurice de la Gâtinais, Roger Grand, Budes de Guébriant, Edouard Guéguen, Edgar de Kergariou et l'abbé Mary : un panel de notables conservateurs et influents. Comme le souhaitait Fouéré, il fut prévu de proposer un programme commun aux associations bretonnes et de réunir ceux qui y auraient donné leur approbation. Toutes ces dernières accédèrent aux demandes de Fouéré, à l'exception du PNB, qui avait été tenu à l'écart des tractations, et de la FRB de Jean Choleau, qui dénonça une récupération du mouvement par le gouvernement<sup>292</sup>.

Les circonstances de la création du Comité Consultatif de Bretagne donnèrent raison à ce dernier : Quenette choisit de réunir les membres du futur comité le lendemain du Jubilé de Régis de l'Estourbeillon, à qui il remit alors la francisque. Le 12 octobre, Quenette leur annonça la création du comité, dont les attributions furent définies dans un communiqué publié dans *la Bretagne* qui précisa : « Son rôle sera de soumettre au représentant du gouvernement, les suggestions qui lui paraîtraient susceptibles de hâter la solution des questions bretonnes et d'étudier les affaires que le

---

289 IDBE, carton « Emzav avant 1945 », « Rapport sur la réunion tenue à Landerneau, le 7 juillet 1942 ».

290 *Id.* C'est Guébriant qui insista pour que les mots « officieuse » et « consultatifs » soient introduits dans la proposition. « Dans l'état actuel, s'expliqua-t-il, demander la création officielle d'un tel Conseil Provincial nous exposerait à un refus formel du Gouvernement qui n'entendrait pas anticiper sur la future Constitution Française », IDBE, carton « CCB », lettre de Budes de Guébriant à Yann Fouéré, 22 juillet 1942.

291 IDBE, carton « Documents originaux CCB et épuration », lettre de Jean Quenette à Yann Fouéré, 25 juillet 1942.

292 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite, op. cit.*, p. 263.

préfet régional lui déférera »<sup>293</sup>. Conscient que le comité n'avait aucun pouvoir décisionnel, Fouéré vit tout de même dans sa création une reconnaissance des problèmes bretons. Son existence même balayait tout ce qui avait pu être fait, sans succès d'ailleurs, jusque là. « Sa portée, en effet, dépasse considérablement en importance, pour la Bretagne et pour les Bretons, les maigres résultats que leur action persévérante avait pu, jusqu'ici, obtenir. Pour la première fois depuis cent cinquante ans, la Bretagne est appelée à faire entendre sa voix aux côtés du représentant du gouvernement »<sup>294</sup>, écrivit-il, en toute modestie.

Fouéré voyait dans ce Comité un prolongement des États de Bretagne de la Province d'avant 1789. Il rapporta que la messe célébrée la veille de la création du CCB lui fit « irrésistiblement penser » à la grand-messe solennelle qui ouvrait les travaux des États. C'est dans cet esprit qu'il obtint, en parallèle au CCB, la création et la direction d'une Commission Permanente, organe exécutif chargé de suivre la mise en œuvre des projets discutés au Comité, qu'elle représenterait auprès de l'administration locale. Cette Commission était, dans l'esprit de son inspirateur, l'écho de la Commission intermédiaire de l'ancienne Province qui avait maintenu les prérogatives de cette dernière face au pouvoir royal<sup>295</sup>. Petit à petit, Fouéré parvenait à mettre en application la Constitution bretonne qu'il avait proposée dans son « Projet de statut » et qu'il continuait de peaufiner dans les colonnes de *la Bretagne*. Fort de ce succès, il en vint à imaginer le pendant du Grand Conseil Provincial au niveau national français, dans le cadre de la « structure provinciale de la nouvelle France »<sup>296</sup>. En fait, au-delà de statuts pour la Bretagne, c'est une nouvelle constitution française que Fouéré préparait. S'appuyant sur « les chambres de demain », il écrivait :

« Il est hors de notre propos [...] d'examiner la structure de l'État central et de définir la constitution générale de la France de demain. Réaliser une France largement décentralisée, où des collectivités provinciales autonomes ranimeront une vie locale dont la diversité enrichira l'ensemble de la nation, ne semble pas appartenir forcément à un régime plus qu'à un autre. Les libertés locales peuvent théoriquement s'épanouir dans un État socialiste comme dans un État bourgeois, dans une monarchie comme dans une République. Le fait est qu'aucun des régimes que la France a connus n'a donné aux provinces les moyens de s'épanouir : le régime que connaîtra la France de demain devra enfin le lui permettre.

Aussi sommes-nous amenés malgré tout et sans préjuger de la constitution de la France future, ni des tendances ou des préoccupations qui l'inspireront, à examiner rapidement les organismes constitutionnels centraux qui devront couronner l'édifice d'un État à structure provinciale et décentralisée »<sup>297</sup>.

---

293 Yann Fouéré, « Le Comité consultatif de Bretagne », *la Bretagne*, n°488, 14 octobre 1942, p. 1-2.

294 *Id.*

295 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, p. 268.

296 Yann Fouéré, « Rôle constitutionnel du Grand Conseil Provincial », *la Bretagne*, n°728, 27 juillet 1943.

297 Yann Fouéré, « Les chambres de demain », *la Bretagne*, n°764, 8 septembre 1943, p. 1 et 4.

Et de prévoir une Assemblée nationale faite de représentants des assemblées provinciales désignés ; une chambre corporative nationale faite aussi de représentants en proportion de l'importance économique et démographique de la Province. Ces deux chambres seraient donc la base de la future constitution. Une semaine après avoir ébauché les traits de ces institutions, Fouéré se mit à établir les « organes de l'État nouveau ». Son idée était de modifier certains organes supérieurs de l'État, pour compléter, sur le plan national, la structure à base provinciale de la nouvelle France. Inspiré par l'Alsace d'avant 1939, mais encore par le Pays de Galles et l'Irlande, son attention se portait surtout sur les ministères de l'intérieur et de l'enseignement. Fouéré était guidé par les principes de transformation et de réduction : sa nouvelle conception de l'État devait être modelée sur le réel en tenant compte de la structure corporative et provinciale de la France<sup>298</sup>. Sans ces simplifications, prévint-il, « la France continuera de s'enliser dans une bureaucratie insupportable et dans un mandarinat administratif où les meilleurs des Français perdent leurs belles qualités, étioilent leur intelligence et leur cœur »<sup>299</sup>.

Presque tous les écrits sur l'action du CCB sont le fait de Yann Fouéré lui-même ou de proches<sup>300</sup>. La profusion des articles trahit peut-être le besoin de donner à l'organisme une importance qu'il n'aura pas eue de son vivant : elle aura en tout cas permis de fournir, en son temps, de la documentation de première main. Les tentatives de Fouéré de sortir du cadre culturel que s'était fixé le Comité furent vite circonscrites par la nomination par Quenette de Prosper Jardin au poste de secrétaire général<sup>301</sup>. Ce dernier, titulaire des licences de Lettres, de Sciences et d'un doctorat de Pharmacie, était depuis août 1942 l'« attaché culturel » du préfet<sup>302</sup>.

De fait, à part les concessions obtenues en ce qui concerne la langue bretonne et l'enseignement, sur lesquelles il faudra revenir, le CCB n'obtint que des résultats limités. Il permit, progressivement, que les lettres dont les adresses étaient rédigées en breton ne soient plus retournées à leur expéditeur, que les statues de bronze démontées par les autorités allemandes soient remplacées par des statues en granit réalisées par des artistes bretons<sup>303</sup>, que les Bigoudènes puissent poser en coiffé

---

298 Yann Fouéré, « Organes de l'État nouveau », *la Bretagne*, n°770, 15 septembre 1943, p. 1 et 4.

299 Yann Fouéré, « Économiser... simplifier », *la Bretagne*, n°281, 14 février 1942, p. 1-2.

300 GICQUEL Y., *Le Comité consultatif de Bretagne. Un essai de décentralisation au milieu du xxe siècle*, Rennes, Imprimerie Simon, 1960 ; « Le Comité Consultatif de Bretagne », *Dalc'homp soñj !*, n°7, printemps 1984, p. 19-21 ; Yann Fouéré, « Le Comité Consultatif de Bretagne au travail », *Dalc'homp soñj !*, n°7, printemps 1984, p. 22-23 ; « Le Comité Consultatif de Bretagne au travail (II) », *Dalc'homp soñj !*, n°9, automne 1984, p. 26-28 ; « Le Comité Consultatif de Bretagne au travail (III) », *Dalc'homp soñj !*, n°10, hivers 1985, p. 24 et 3e de couverture ; « Le Comité Consultatif de Bretagne au travail (IV) », *Dalc'homp soñj !*, n°11, printemps 1985, p. 34-35 ; « La politique du comité consultatif de Bretagne », *Gwenn ha Du*, n°62, août-septembre 1987, p. 16-18 et 26.

301 DÉNIEL A., *Le mouvement breton*, *op. cit.*, p. 284-285.

302 FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944*, *op. cit.*, p. 313.

303 Yann Fouéré, « Un succès du Comité Consultatif de Bretagne », *la Bretagne*, n°606, 2 mars 1943, p. 1 et 4.

pour les photos d'identité<sup>304</sup>, que quatre bourses d'études permettent à des étudiants bretons de suivre les cours de l'Institut d'urbanisme de Paris, que les projets de reconstruction des villes bombardées soient conformes à l'environnement local<sup>305</sup>, que quelques fonctionnaires bretons soient nommés à quelques postes importants. Fouéré était conscient que ce genre de réalisations n'allait pas sauver la Bretagne et en appelait à la patience, arguant qu'en certaines circonstances, il ne fallait pas trop en demander<sup>306</sup>. Il lui fallait bien de l'enthousiasme pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, car ses revendications cardinales restaient sans écho. Le breton ne fut pas enseigné dans les conditions qu'il le souhaitait, les jeunes Bretons appelés au STO ne purent faire leur service en Bretagne<sup>307</sup>, la Loire-Inférieure ne fut pas rattachée à la Bretagne et le projet de statut pour la Bretagne, approuvé par deux cents communes seulement<sup>308</sup>, resta lettre morte. « Pourquoi veut-on que le pouvoir central fasse cadeau à la Bretagne des libertés qu'elle désire, si les Bretons ne lui ont pas, par avance, témoigné de leur nette volonté de les obtenir ? »<sup>309</sup>, demanda-t-il. Finissant par reconnaître l'échec, non pas de ses démarches, mais de la politique provincialiste, il écrivit :

« Il n'est ni trop tôt ni trop tard pour dire aujourd'hui que l'avènement du nouveau régime, vers lequel semblait s'orienter la France après sa défaite, avait soulevé de magnifiques espoirs. Car une révolution profonde était à accomplir, dans les esprits comme dans les institutions, dans les idées comme dans les faits. [...] Force nous est de constater qu'il ne reste plus grand'chose de ces espoirs... »<sup>310</sup>.

Fouéré affirma que les magnifiques messages du Maréchal n'avaient pas été appliqués par un gouvernement centralisateur qui menait la France vers un collectivisme d'État et privait la Bretagne de ses libertés. Dès janvier 1943, il s'en prit à la « fausse révolution »<sup>311</sup>, qui voulait éluder la question bretonne. Fin septembre, il déclara que la Révolution nationale avait été « une révolution tellement manquée que l'on n'[osait] plus guère en parler »<sup>312</sup>. Début 1944, il finit par dire que le Maréchal n'avait pas tenu ses promesses<sup>313</sup>, qu'il « aurait fallu »<sup>314</sup> la province, et croire que « La Révolution nationale manquée n'aurait ainsi servi de paravent qu'à des entreprises réactionnaires et n'aurait abouti qu'à constituer de nouvelles Bastilles infiniment plus dangereuses que l'ancienne »<sup>315</sup>. Cela faisait en fait déjà quelques semaines que Fouéré prônait une nouvelle révolution, contre

304 Yann Fouéré, « Coiffes et photos », *la Bretagne*, n°655, 29 avril 1943, p. 1 et 4, « 3<sup>e</sup> séance plénière du Comité consultatif de Bretagne », *la Bretagne*, n°676, 24 mai 1943, p. 1 et 4.

305 Sur la politique d'urbanisme du CCB, voir LE COUÉDIC D., *Les architectes et l'idée bretonne*, op. cit., p. 821-830.

306 Yann Fouéré, « Un succès du Comité Consultatif de Bretagne », *la Bretagne*, n°606, 2 mars 1943, p. 1 et 4.

307 Yann Fouéré, « Les Bretons et le service du travail », *la Bretagne*, n°682, 31 mai 1943, p. 1 et 4.

308 DÉNIEL A., *Le mouvement breton*, op. cit., p. 288.

309 Yann Fouéré, « La Bretagne doit maintenir sa volonté », *la Bretagne*, n°923, 18-19 mars 1944, p. 1.

310 Yann Fouéré, « Constructions dangereuses », *la Bretagne*, n°652, 24-25 avril 1943, p. 1 et 4.

311 Yann Fouéré, « Fausse révolution », *la Bretagne*, n°578, 28 janvier 1943, p. 1-2.

312 Yann Fouéré, « La saison des juges », *la Bretagne*, n°782, 29 septembre 1943, p. 1 et 4.

313 Yann Fouéré, « "Breiz Atao" réparaît... », *la Bretagne*, n°974, 20-21 mai 1944, p. 1.

314 Yann Fouéré, « Inquiétudes », *la Bretagne*, n°882, 29-30 janvier 1944, p. 1 et

315 Yann Fouéré, « La corporation défigurée », *la Bretagne*, n°880, 27 janvier 1944, p. 1.



l'État.

Début décembre 1943, il écrivait :

« La Révolution qu'il nous faut aujourd'hui accomplir, la seule qui permettra à la liberté de ne pas mourir tout à fait, c'est la Révolution contre l'État.

L'on s'apercevra un jour que les forces de réaction qui s'opposent aujourd'hui à l'établissement d'un régime de libre association des forces professionnelles et des communautés provinciales et communales, sont la concentration capitaliste et la centralisation politique, deux systèmes qui marchent de pair pour opprimer l'homme et le réduire au rang d'un esclave et d'un automate au service de l'État-dieu ou de l'Argent-Roi »<sup>316</sup>.

Fouéré avait écrit ces lignes sous le coup de la lecture de l'ouvrage de Jacques Bourgeat consacré à Proudhon<sup>317</sup>, qu'il redécouvrait, en même temps que Sorel<sup>318</sup>. Avec Bonald, Le Play, La Tour du Pin ou encore Maurras et Gobineau, Proudhon et Sorel étaient considérés comme les mentors de toutes les révolutions du 20<sup>e</sup> siècle par les non-conformistes des années 1930 qui s'étaient mis au service de la Révolution nationale<sup>319</sup>. Plus précisément encore, ils sont perçus depuis comme les inspireurs des révolutions autoritaires et des mouvements fascistes<sup>320</sup>. Fouéré dressa un rapide résumé de la pensée proudhonienne :

« Il avait déjà aperçu, il y a près de cent ans, que le plus grand danger qui allait menacer l'homme était son absorption complète par la société. De toutes ses forces il s'élevait contre cette conception. [...]

Il professait qu'il n'y avait de vraie république que fédérative, c'est-à-dire divisée en communes, corporations et provinces autonomes, s'administrant elles-mêmes en dehors de toute ingérence de l'État. Car une république qui "deviendrait unitaire, disait-il, serait sur le route du despotisme."

Ainsi en a-t-il été de la France. Et la tendance est malheureusement loin d'être inversée en dépit des espoirs que l'on avait pu concevoir au lendemain de la plus grande défaite que la France ait connue. [...] Vichy, qui vit sur une autre planète, est bien loin de Proud'hon... »<sup>321</sup>

Et Proudhon n'était jamais loin, ni de la droite, ni la gauche, ce qui était bien pratique.

---

316 Yann Fouéré, « Révolution contre l'État », *la Bretagne*, n°387, 3 décembre 1943, p. 1. Voir aussi « Ad-mi-nis-tra-tion... », *la Bretagne*, n°958, 29-30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1944, p. 1.

317 BOURGEAT J., *P.-J. Proudhon : père du socialisme français*, Paris, Denoël, 1943.

318 Yann Fouéré, « La croisade ou la mort », *la Bretagne*, n°701, 24 juin 1943, p. 1 et 4.

319 Tel est le discours de Charles Mauban dans la revue *Idées*, cité par Bergès M., *Vichy contre Mounier. Les non-conformistes face aux années 40*, op. cit., p. 251, mais aussi GUYADER A., *La revue Idées, 1941-1944. Des non-conformistes en Révolution nationale*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 51.

320 STERNHELL Z., *La droite révolutionnaire*, op. cit., p. 348-416 et *Ni droite ni gauche*, op. cit., p. 9-105.

321 Yann Fouéré, « Révolution contre l'État », *la Bretagne*, n°387, 3 décembre 1943, p. 1. Voir aussi « Ad-mi-nis-tra-tion... », *la Bretagne*, n°958, 29-30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1944, p. 1.

Il a déjà été remarqué ailleurs que *l'Heure bretonne* de Delaporte puisait « bien souvent dans l'arsenal idéologique mordrélien »<sup>322</sup>, ce qui fut interprété comme le témoignage de la souplesse politique du nouveau PNB, capable de se conformer aux nécessités du moment. C'est vrai, mais ce n'est pas que cela. À y regarder de plus près, on se rend compte que le discours inauguré en décembre 1941, s'il est moins virulent envers Vichy, est souvent bien plus engagé dans une direction pro-allemande que le précédent. En fait, *l'Heure bretonne* sans Mordrel renouait avec les thèmes développés par le *Breiz Atao* de la fin des années 1930. Ainsi, cherchant à différencier le PNB des autres partis collaborationnistes et notamment du RNP fraîchement créé, Raymond Delaporte écrivit :

« Sur le plan extérieur, le "programme d'action" se prononce en faveur d'une collaboration "franco-allemande".

Disons clairement aujourd'hui que la Bretagne a un rôle à jouer, UN RÔLE ESSENTIEL, dans cette politique de collaboration.

Ce rôle, lui appartient, parce que les Chefs du Mouvement nationaliste breton ont été depuis dix ans les défenseurs ardents de la Paix et les ennemis déclarés de la guerre. [...]

Par sa langue et sa culture celtiques, la Bretagne appartient au monde de la pensée nordique. Nul ne saurait s'opposer au développement de sa langue et à l'épanouissement de sa culture sans prendre immédiatement, de ce fait, position contre la culture et la pensée nordiques »<sup>323</sup>.

Toute l'année 1941 la thématique nordique fut exploitée tant par Raymond Delaporte que par son frère Yves. « Notre cause triomphera, écrivit ce dernier, parce que sa victoire marquera, sur notre vieille terre d'Armorique, témoin des plus anciennes civilisations nordiques, la victoire de l'Esprit et l'effondrement du Matérialisme »<sup>324</sup>. « Nous ne voulons plus qu'entre la vie spirituelle intense des Peuples du Nord et la nôtre se dresse l'écran mortel et empoisonné d'une prétendue vie intellectuelle parisienne »<sup>325</sup>, renchérit Raymond. La récurrence des références au nordisme put prendre un tour incantatoire, comme en témoigne ce commentaire plus qu'optimiste des événements militaires du front de l'Est :

« La guerre se termine à l'Est.

Elle se termine par une victoire totale de l'armée allemande.

---

322 DÉNIEL A., *Le mouvement breton, op. cit.*, p. 259.

323 R. Delaporte, « Le PARTI NATIONAL BRETON est la seule expression de l'esprit nouveau en Bretagne », *l'Heure bretonne*, n°31, 8 février 1941, p.1. C'est l'auteur qui souligne.

324 P. Louet (alias Yves Delaporte), « Le sens de notre victoire. Le triomphe de la Justice et de l'Esprit », *l'Heure bretonne*, n°33, 22 février 1941, p. 1.

325 R. Delaporte, « Dans la nouvelle période de notre histoire il ne faut plus d'écran entre la Bretagne et la Vie », *l'Heure bretonne*, n°49, 14 juin 1941, p. 1-2.

De cette victoire, nous n'avons pas douté un seul instant.

Cette conviction absolue, nos écrits la prouvent, nos actes la prouvent.

Ce n'est pas sur des renseignements d'ordre technique que cette conviction était assise.

Elle s'appuyait, uniquement, sur une certitude d'ordre moral.

LA CERTITUDE que la FORCE MATERIELLE ne pouvait pas triompher de L'ESPRIT.

LA CERTITUDE que cette lutte, qui se joue pour la libération spirituelle des PEUPLES DU NORD, ne pouvait pas se terminer par un échec.

LA CERTITUDE qu'après avoir subi une époque de décadence, L'OCCIDENT connaîtrait une renaissance véritable de son ESPRIT.

LA CERTITUDE que l'espoir en l'avenir lui rait à nouveau sur les froides terres du Nord.

LA CERTITUDE que l'histoire du Peuple Breton ne se terminerait pas, au XXe siècle, par sa submersion totale définitive »<sup>326</sup>.

Pour un peu, les lecteurs de *l'Heure bretonne* auraient pu croire lire *Stur*, quelques années auparavant. Ils n'auraient pas eu tort, car en septembre 1941, lors du congrès des cadres du parti, Delaporte en vint à déclarer : « La position du Parti National Breton est prise non pas depuis juillet 1940 ou octobre de la même année, comme celle de nos voisins de l'Est. Elle est prise depuis de longues années. En ce jour, le Parti peut faire sienne la déclaration suivante qui précédait de quelques semaines le Congrès de Carhaix en 1937. " [...] Comme petit peuple, nous souhaitons qu'un ordre s'instaure en Europe, mais nous savons aussi qu'il dépend davantage de la politique des grands États que de la nôtre. SI CET ORDRE NOUVEAU NAÎT UN JOUR – APRÈS DES CATACLYSMES QU'IL N'EST PAS DIFFICILE DE PRÉVOIR – NOUS Y APPORTERONS L'APPUI DE L'ÉTAT BRETON QUI DEVRA EN ÊTRE L'UNE DES CELLULES CONSTITUANTES" »<sup>327</sup>. Delaporte citait Debauvais<sup>328</sup>, celui-là même qui l'avait escroqué et désavoué au profit de Mordrel. Mieux encore, il se référait à un PNB qu'il venait à l'époque de quitter, manifestant son désaccord de catholique soucieux des directives pontificales avec la politique nordiciste et raciste de Mordrel. C'était une façon de mettre la précédente et impopulaire direction de *l'Heure bretonne* entre parenthèses, tout en s'inscrivant dans la continuité du parti, quitte à reprendre des thèmes dont la gestion Debauvais-Mordrel s'était privé, un court instant. Début 1942, ces thèmes étaient encore de mise, mâtinés de citations de *Führer*. Delaporte écrit : « Fasse le destin que puisse s'appliquer aux Celtes du Continent et aux celtes insulaires, comme aux Germains, dans la grande communauté des peuples nordiques, ce que disait dans son récent discours

---

326 R. Delaporte, « L'Europe va se reconstruire : la débâcle des armées soviétiques prépare la défaite des Anglo-Saxons », *l'Heure bretonne*, n°67, 18 octobre 1941, p. 1. C'est l'auteur qui souligne.

327 7 septembre 1941. *Congrès des cadres du Parti National Breton*, brochure n°4, Rennes, les éditions du PNB, 1942. C'est l'auteur qui souligne.

328 F.D., « Militants, nous tracerons ensemble les directives d'une nouvelle année d'action », *Breiz Atao*, n°282, 8 août 1937, p. 4.

le Chancelier Hitler : "Je ne sais pas comment cette année se terminera, ni si la guerre se terminera cette année, mais je sais que ce sera de nouveau une année de grande victoire" »<sup>329</sup>. Du conflit, Delaporte proposait ainsi une lecture non seulement civilisationnelle, mais aussi raciale. En juin 1941, *l'Heure bretonne* clama : « Pour assurer l'avenir de la Bretagne. Une politique de la race ? Mais oui !... »<sup>330</sup>. Delaporte livra ce mois-là deux plaidoyers pour « la protection de la race bretonne »<sup>331</sup>. Dans les années 1930, expliqua-t-il, il était mal vu d'être raciste et de s'élever contre les discours qui prétendaient qu'il n'y avait qu'une seule race, dont le résultat immédiat fut que les étrangers se sentirent partout chez eux, notamment en Bretagne, où ils privèrent le Breton de ses responsabilités. Il ne s'agissait pas de savoir si la race bretonne était inférieure ou supérieure, il était question de préserver la différence et la pureté de cette dernière, menacée par la dégénérescence, depuis 1789. Il écrivit :

« Si nous ne voulons pas devenir une race bâtarde sans ancêtres avouables, sans dignité et sans noblesse, il est temps que de sévères mesures soient prises pour maintenir le peuple breton dans son caractère propre [...]. L'appartenance à la race bretonne devra faire l'objet d'un contrôle rigoureux et sévère, qui donnera à son bénéficiaire certains droits et certains devoirs »<sup>332</sup>.

Dans cette optique, on admettait exclusivement l'union avec les peuples nordiques et notamment les Celtes insulaires. Là encore, on servait aux lecteurs de *l'Heure bretonne* un refrain usé, mais dans l'air de temps et qui permettait de tenir des positions anglophobes<sup>333</sup>, tout en se rapprochant d'alliés de l'Allemagne. Ainsi des Flamands, notamment. Fin 1943, Yves Delaporte rappela dans un article ému et enthousiaste les multiples témoignages d'amitié entre Bretons et Flamands depuis le Moyen Âge<sup>334</sup>. Pour le 20<sup>e</sup> siècle, il n'oublia pas de citer le voyage d'étudiants bretons à Anvers en 1924 ; la venue de l'abbé Gantois au *Bleun-Brug* l'année suivante ; sa propre expérience en 1934 auprès du *Verdinaso* et de son chef « le regretté Joris van Severen, qui devait tomber à Abbeville, le 20 mai 1940, sous les balles d'officiers français transformés en assassins de droit commun »<sup>335</sup>. Il évoqua la représentation du parti par Moïse à la Fête Nationale du chant flamand qui se tint à Bruxelles à l'été 1942 ; la venue au deuxième congrès des cadres de Rennes d'Hektor de Bruyne, rédacteur à *Volk en Staat*, qui vint à nouveau le 26 janvier 1943 remettre à Raymond Delaporte un

---

329 R. Delaporte, « 1942, année décisive dans l'histoire des Celtes », *l'Heure bretonne*, n°82, 7 février 1942, p.1.

330 Encart, *l'Heure bretonne*, n°50, 21 juin 1941, p. 1.

331 R. Delaporte, « Un grave problème pour la Bretagne de demain : La protection de la race bretonne », *l'Heure bretonne*, n°50, 21 juin 1941, p. 1-2 et « Dans la Bretagne de demain. La race bretonne doit être protégée de l'extérieur et de l'intérieur », *l'Heure Bretonne*, n°51, 28 juin 1941, p. 1-2.

332 R. Delaporte, « Dans la Bretagne de demain. La race bretonne doit être protégée de l'extérieur et de l'intérieur », *l'Heure bretonne*, n°51, 28 juin 1941, p. 1-2.

333 R. Delaporte, « L'Europe va se reconstruire : la débâcle des armées soviétiques prépare la défaite des Anglo-Saxons », *l'Heure bretonne*, n°67, 18 octobre 1941, p. 1.

334 Également évoquée par Fred Moïse, « Les relations commerciales des Bretons et Zeelandais (Pays-Bas) aux XVe et XVIe siècles », *l'Heure bretonne*, n°121, 7 novembre 1942, p. 4.

335 Y. Douguet, « Une belle manifestation de l'amitié britto-flamande », *Triskell*, septembre 1943, p. 2-3.

album consacré à la mémoire du docteur Reimond Tollenaere, député à la Chambre des Représentants de Bruxelles, mort sur le front de l'Est. Il termina par la visite à l'automne 1943, de représentants du Vlaamsch National Verbond, venus au troisième congrès des cadres, qui avait été prévu à Quimper. L'année précédente, au congrès de Rennes, Charles Gaonac'h, dans son intervention, cita Anton Mussert, fondateur du *Nationaal-Socialistische Beweging in Nederland*, Mouvement national-socialiste des Pays-Bas, qui voyait en la réunion de l'esprit germanique et de l'esprit celte le ferment de la nouvelle Europe<sup>336</sup>.

Un florilège des déclarations nordistes fut assemblé, entre autres choses, dans un « Rapport sur la situation actuelle du Parti National Breton »<sup>337</sup> rédigé en juillet 1941, pour être vraisemblablement remis aux autorités allemandes. Il s'agissait évidemment de faire allégeance aux instances qui finançaient le parti et son journal, mais également de respecter les termes du contrat moral passé entre Raymond Delaporte et Yann Fouéré le 1<sup>er</sup> décembre 1941 dans le bureau de Bauckloh, à Rennes. Définir le programme minimum de l'un comme le maximum de l'autre induisait de fait la répartition des rôles entre les extrémistes, c'est-à-dire Raymond Delaporte, le PNB et *l'Heure bretonne* d'un côté, et les modérés, Fouéré, ses amis notables et *la Bretagne*, de l'autre. Le but étant, bien évidemment, de ratisser large.

Aussi, chacun s'attacha à mettre en évidence sa particularité et à décrier les initiatives de l'autre. L'annonce de la création de *la Bretagne* permit à *l'Heure bretonne* d'ouvrir les hostilités. « Voici venir la Mi-Carême et les masques »<sup>338</sup>, titra l'organe du PNB à propos du journal de Fouéré. C'est un anonyme qui fit un sort au nouveau quotidien en ces termes :

« De quoi s'agit-il ? D'une entreprise nouvelle, loyale et intéressante pour servir la Bretagne et les intérêts bretons ou bien d'une manœuvre, d'une de ces manœuvres compliquées, habiles et diaboliques, comme on en faisait du temps de feu-la-République-Française, et comme on aimerait en faire sous le couvert de la Révolution Nationale (qu'ils disent !) ? [...]

Nous jugerons au premier numéro en mains. Toutefois, ce que nous savons déjà nous pousse à nous réserver, pour ne pas dire davantage, car nous apercevons, derrière un décor habilement présenté, d'inquiétantes figures.

À tout seigneur, tout honneur : *l'Ouest-Eclair* ! [...]

Qui peut s'y laisser tromper ? Qui peut croire que *l'Ouest-Eclair*, comme nous l'apprend un récent communiqué, donne en gérance, pour l'amour d'un idéal breton, à des gens recrutés aux quatre coins du pays, des organes en or, qui ont un tirage, une organisation, une position solide, bref qui "*rapportent*".

---

336 PAA, Paris 2463-2, Rapport à l'ambassadeur sur le congrès du P.N.B. à Rennes en 1942.

337 CRBC, fonds Delaporte, carton 6, « Rapport sur la situation actuelle du Parti National Breton », juillet 1941.

338 Anonyme, « Voici venir la Mi-Carême et les masques... À propos du journal "La Bretagne" », *l'Heure bretonne*, n°36, 15 mars 1941, p. 2.

Qui connaît l'*Ouest-Eclair* comprendra ». <sup>339</sup>

Ce à quoi Fouéré répondit que son but était de rendre à la Bretagne « son vrai visage, celui qu'elle aurait toujours dû garder » <sup>340</sup>. Il expliqua : « Ce visage de la Bretagne, clair et doux, et qui sourit au cœur de chacun de nous, certains l'ont défiguré. Seuls, ou presque, après l'armistice, ils ont voulu parler. Mais la Bretagne ne se confond pas toute entière avec eux. Il n'y a pas chez nous de haine de la France. Trop d'épreuves, trop de jours de deuil et de joie vécus en commun ont forgé notre union, pour que, malgré des dissentiments passagers, ou des rancœurs légitimes, nous pensions à la rompre. On peut être bon Breton sans négliger du même coup d'être bon Français » <sup>341</sup>. Il s'agissait là d'un argument totalement irrecevable pour les dirigeants du PNB. Yves Delaporte feignit de ne pas comprendre que Fouéré s'opposait au séparatisme, quand le véritable ennemi était l'État français centralisateur : « C'est au jacobinisme que devrait s'opposer un "provincialisme sain", c'est-à-dire un "provincialisme" qui serait autre chose qu'une duperie » <sup>342</sup>. On mit cela sur le compte de l'inexpérience du « jeune confrère » <sup>343</sup> et on rit bien de la stupéfiante candeur de « nos bons amis opportunistes » <sup>344</sup>. Fouéré répondit à ces attaques, non pour polémiquer, assura-t-il, mais pour faire plaisir aux lecteurs qui le lui demandaient. Lui et ses amis se défendaient d'être des Bretons insuffisants, parce qu'ils se souciaient aussi de la France. Pour eux, refaire la Bretagne, c'était aussi refaire une France dont ils attendaient plus de justice. Plaçant leur confiance en Pétain, ils affirmèrent leur désaccord avec l'anti-France de *l'Heure bretonne*. Mais Fouéré alla plus loin : « Nous ne pouvons donc admettre qu'un bon Breton, même s'il n'aime pas la France, puisse supporter avec complaisance une autre domination étrangère quelle qu'elle soit. Si l'on doit se révolter contre l'une, on doit aussi se révolter contre l'autre et n'admettre aucune des deux. C'est tout ce que j'ai à dire à L'HEURE BRETONNE » <sup>345</sup>. Pour les lecteurs de son journal les choses étaient claires : *l'Heure bretonne* était allemande et *la Bretagne* française. Raymond Delaporte abonda dans son sens tout en soulignant la naïveté de celui qui attendait un geste de Vichy. « Ce que Vichy nous a offert jusqu'ici, c'était une SOUMISSION COMPLETE à ses volontés et à ses caprices, à ses ordres de réquisition, à ses décrets-lois de famine, à ses préfets méridionaux et à ses fonctionnaires omnipotents. Ce que nous voulons, nous, c'est que le Peuple breton COLLABORE avec tous les autres peuples de l'Europe à une reconstruction économique, sociale, spirituelle et diplomatique du

---

339 Anonyme, « Voici venir la Mi-Carême et les masques... À propos du journal "La Bretagne" », *l'Heure bretonne*, n°36, 15 mars 1941, p. 2.

340 Yann Fouéré, « Premier message », *la Bretagne*, n°1, 21 mars 1941, p. 1.

341 *Id.*

342 P. Louet, « Autour d'une nouvelle opération politique. Diplomatie et duperie », *l'Heure bretonne*, n°38, 29 mars 1941, p. 1-2.

343 Anonyme, « Un programme minimum !... », *l'Heure bretonne*, n°39, 5 avril 1941, p.1.

344 *Id.*

345 Yann Fouéré, « Réponse », *la Bretagne*, n°25, 16 avril 1941, p. 1 et 3.



Continent »<sup>346</sup>. Puis, une fois les rôles de chacun bien établis, on s'en tint là pendant quelques mois.

En 1944, Claude Geslin, ancien de *l'Heure bretonne* devenu photographe à *la Bretagne*, mais aussi indicateur occasionnel au *SD*, témoigna : « Quant aux relations de M. Fouéré avec les séparatistes bretons, je puis vous indiquer qu'elles étaient très cordiales, en dépit d'une polémique entre les deux journaux, *la Bretagne* et *l'Heure bretonne*. Cette polémique fut soigneusement mise au point par les directeurs des deux journaux [...] D'ailleurs, dans le milieu journalistique, on n'était pas dupe de cette farce »<sup>347</sup>. Cela tint en partie à l'équipe dont s'entoura Fouéré. On se souvient que Guillemot, à l'été 1940, prêta sa voiture aux propagandistes du CNB. On se souvient également comment Yann Fouéré, qui écrivit à l'occasion dans *l'Heure bretonne*, parvint à circonscrire René de Fréminville, ancien rédacteur en chef de ce journal, en l'embauchant dans *la Bretagne*, sous le nom de Jean Merrien, et que Fouéré fut averti du danger que cela représentait. En quête d'un rédacteur en chef, il contacta pourtant Morvan Lebesque, alors employé à *Je suis partout*, qui déclina l'offre<sup>348</sup>. Fin 1940 ou début 1941, Jean Fouéré écrivit à son fils : « Guillemot m'a donné le résumé au téléphone d'une lettre de des Cognets<sup>349</sup> qui proteste contre le choix des extrémistes pris par vous paraît-il. S'il en est ainsi il faut te séparer de ces extrémistes quels qu'ils soient. Ils vous porteront le plus grave préjudice. Suivez les conseils de l'Évêque de Quimper à ce sujet qui sont aussi les miens »<sup>350</sup>. Le préfet d'Ille-et-Vilaine fut tenu au courant de ce choix et prévint le ministère de l'Intérieur du fait que le futur journal comptait parmi ses collaborateurs au moins quatre rédacteurs de *l'Heure bretonne*<sup>351</sup>. Outre Fréminville, Fouéré avait en effet recruté Youen Drezen, qui gérait la rubrique bretonnante de *l'Heure bretonne*, Loeiz Herriou et Yves Tranvouez, proches ou membres du PNB, Guillaume Berthou, ancien de *Kentoc'h Mervel*. Cela intrigua un correspondant local de *la Bretagne*, qui écrivit à son directeur, le 17 septembre 1941 :

« Monsieur le Directeur,

Il vient de me parvenir quelques échos d'une conversation récente entre deux personnages bretonnants. Et puisque "la Bretagne" et votre nom furent mis en avant, je me permettrai de vous demander quelques éclaircissements au moment où la question bretonne est en passe d'acquérir des résultats concrets. [...]

Est-il exact que Monsieur Yann Fouéré est un des plus fervents sympathisants de "l'heure

---

346 R. Delaporte, « Le dilemme qui s'offre à la Bretagne : Collaboration ou Soumission », *l'Heure bretonne*, n°42, 26 avril 1941, p. 1 et 3. C'est l'auteur qui souligne.

347 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14-5, PV d'audition de Claude Geslin, 9 septembre 1944.

348 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 227.

349 Rédacteur en chef de *L'Ouest-Éclair*.

350 ADIV, 141 W 11-12. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean Fouéré à son fils, fin 1940, début 1941.

351 IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, 26 février 1941.

bretonne" ?

Y a-t-il dans certaines villes un commun correspondant pour "La Bretagne" et "l'Heure bretonne" ?

Sinon, comment se fait-il qu'un propagandiste du parti national breton soit en possession d'un carnet d'abonnement de "la Bretagne" et opère, suivant le lieu et les contradicteurs, en faveur de l'un ou de l'autre des journaux cités ? [...]

De votre réponse dépendra j'en suis persuadé, le succès du journal dans une bonne partie de la Bretagne-Sud ou tout au moins du Finistère-Sud »<sup>352</sup>.

Fouéré avait dû avoir vent de l'affaire, car le jour-même il saisit le prétexte du congrès des cadres du PNB pour reprendre la plume contre *l'Heure bretonne*. Il prétendit dénoncer le mal, c'est-à-dire le parti et sa milice en uniforme qui pouvait « faire courir à l'ordre public, en Bretagne, de graves dangers, en cas de tension intérieure ou d'événements internationaux imprévisibles »<sup>353</sup>. Pour guérir la Bretagne de cette maladie, il fallait lui donner les libertés administratives et culturelles qu'elle réclamait : ce sont les erreurs des gouvernements qui étaient responsables du succès du séparatisme. Aussi appela-t-il le gouvernement à « tuer le séparatisme en lui ôtant tout prétexte »<sup>354</sup>. Fouéré reprenait un vieil air connu, mais jusque là on s'en était tenu à indiquer les divergences entre les tendances et non pas à souhaiter, même de façon factice, la disparition du voisin. L'argument avait beau ne pas être neuf, Raymond Delaporte ne pouvait l'entendre. Il avait réussi à réorganiser son parti, s'était attaché à en épurer les finances, il avait recruté et finalement s'était pris au jeu d'être le chef<sup>355</sup>, d'être « Raymond I », comme l'écrivira Fred Moysse, bien des années plus tard<sup>356</sup>. Aussi, il n'est pas improbable qu'il ait souhaité redéfinir le petit jeu instauré entre lui et Fouéré, dont les entreprises restaient sans succès. Dans un article intitulé « Les revendications bretonnes n'ont pas pour base des prétextes mais des réalités », il présenta Fouéré en excellent juriste, subitement réapparu sur la scène politique bretonne depuis un an – Delaporte oubliait son propre parcours –, à qui il reprocha sa duplicité, comme de vouloir jouer cavalier seul. Il écrivit : « M. Fouéré ferait beaucoup mieux de comprendre qu'au lieu de faire de nous un épouvantail que l'on peut détruire en lui donnant, à lui M. Fouéré, ET A LUI SEUL, quelques satisfactions, il devrait s'efforcer de convaincre le Gouvernement de Vichy qu'il n'y aura pas de solution efficace de la Question bretonne tant que ne seront pas satisfaites les légitimes revendications des nationalistes bretons »<sup>357</sup>.

---

352 ADIV, 141 W 17, Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean Ledan à Yann Fouéré, 17 septembre 1941.

353 Yann Fouéré, « Le séparatisme est un danger », *la Bretagne*, n°155, 18 septembre 1941, p. 1 et 3.

354 Yann Fouéré, « Tuer le séparatisme en lui ôtant tout prétexte », *la Bretagne*, n°190, 29 octobre 1941, p. 1 et 3.

355 Voir chapitre XIII.

356 Moysse écrivit de lui : « Les premiers temps il avait l'air plutôt étonné de se trouver là, et, si nous ne l'avions pas retenu, il aurait regagné son trou comme un lapin. Par la suite il s'y est habitué et y a même pris goût ». Fonds Mordrel, OM24 C1990, lettre de Fred Moysse à Olier Mordrel, 17 juillet 1953.

357 R. Delaporte, « Les revendications bretonnes n'ont pas pour base des prétextes mais des réalités », *l'Heure bretonne*,

Et de citer des réalisations concrètes : *ABES*, entre autres. Ce à quoi Fouéré répondit que si Delaporte avait été porté à la tête du PNB, c'était pour couper l'herbe sous le pied des provincialistes. À une époque où *L'Heure bretonne* prônait la collaboration avec l'Allemagne, le nordisme, le racisme, l'antisémitisme, l'anglophobie, la chasse aux Francs-Maçons, l'ordre nouveau européen, Fouéré raisonnait ainsi :

« M. R. Delaporte sait bien que si, par sa personnalité incontestée et par sa politique, il a donné une allure plus modérée et plus sage au P.N.B. et à *L'HEURE BRETONNE*, c'est justement parce que les provincialistes bretons s'étaient ressaisi, qu'ils avaient réussi à fonder *LA BRETAGNE* et qu'ils ont aujourd'hui attiré à eux certains de ceux qui, au début, avaient suivi *L'HEURE BRETONNE*, parce qu'il n'y avait rien d'autre. Et pour conserver quelques modérés près d'eux, M. Delaporte et *L'HEURE BRETONNE* n'ont-ils pas d'ailleurs, adopté un "ton" qui est bien au-dessous de celui de la majorité de leurs adhérents ? Quoi qu'en dise M. Delaporte, le P.N.B. reste, à juste titre, dans l'opinion, entaché de séparatisme. C'est ce qui le distingue du provincialisme breton dont nous sommes aujourd'hui les défenseurs »<sup>358</sup>.

Manifestement, Fouéré inversait les rôles. C'est son entreprise et non le PNB qui était fragilisée. À la fin de l'année 1941, la Province promise par Pétain n'était toujours pas instaurée et *la Bretagne*, qui ne parvenait toujours pas à équilibrer son budget, demandait désespérément son aide financière à Vichy. Il lui fallait donc justifier son rôle de contre-feu et agiter à nouveau la menace extrémiste. Mais ce n'était pas tout, Fouéré établissait un nouveau clivage, non plus entre pro-Français et pro-Allemands, mais entre le provincialisme et le séparatisme, qui incarnait à lui seul la tendance extrême. Tout le reste, finalement, tenait de la modération. En fait, Fouéré avait intérêt à présenter Delaporte comme un modéré, car lui même ne l'était plus : tous deux prêchaient les mêmes idées, qui ne se caractérisaient pas particulièrement par leur modération, ce qu'il valait mieux maquiller. C'était inévitable : si le programme minimum de l'un était le maximum de l'autre, c'est bien qu'il devait y avoir des passerelles entre les deux tendances. Il y en eut tant que le jeu des polémiques par journal interposé ne parvint pas à masquer la convergence idéologique.

Dans le premier éditorial qu'il donna à *L'Heure bretonne*, Raymond Delaporte assura aux militants qu'il entendait respecter le principe national qui avait été celui du parti jusqu'alors. Il précisa : « Je ne conçois pas cependant exactement comme ceux qui m'ont immédiatement précédé le rôle et la politique de notre Parti, tant vis-à-vis du reste de l'opinion bretonne que vis-à-vis du gouvernement français »<sup>359</sup>. Comme Fouéré, il prétendait attendre et juger la nouvelle France sur

---

n°69, 1er novembre 1941, p. 1-2.

358 Yann Fouéré, « Réponse à *L'Heure Bretonne* », *la Bretagne*, n°196, 5 novembre 1941, p. 1-2.

359 R. Delaporte, « Vers une politique constructive », *L'Heure bretonne*, n°24, 21 décembre 1940, p.1.

son attitude par rapport à la Bretagne. Si l'hostilité envers la voisine était justifiée avant-guerre, elle n'était plus de mise dorénavant. La confiance devait s'imposer, dans l'espoir de résultats prochains. Ce discours surprit les militants au point que Delaporte dut le préciser : il ne faisait pas serment d'allégeance à Vichy, il en espérait des réformes<sup>360</sup>, mais, surtout, il désirait ne se fermer aucune porte, se préparant au futur sans compromettre le présent, s'installant alors dans une position attentiste. En fait, en France, *l'Heure bretonne* et *la Bretagne* avaient le même ennemi : « C'est le Jacobinisme et ses tenants, précisa Yves Delaporte, le Jacobinisme et ses conséquences inévitables : la centralisation, la bureaucratie, l'étouffement de toute vie, de toute activité bretonne »<sup>361</sup>. D'ailleurs, assura-t-il, le chef du PNB ne cherchait pas autre chose que « la solution de la question bretonne dans le cadre de l'État français » : « Elle est réalisable, mais à certaines conditions, écrivit-il. La première, l'essentielle, est que le Gouvernement français le désire. Or, il ne nous semble, malheureusement, pas que les hommes de Vichy soient sur ce chemin »<sup>362</sup>.

Enjointe par la *Propaganda-Staffel* à ne pas multiplier les attaques contre Vichy et ne pouvant décemment elle-même condamner des instances dont elle prétendait ne rien attendre, la direction de *l'Heure bretonne* trouva la parade en publiant nombre d'extraits de textes publiés dans *Les Nouveaux Temps* par Jean Luchaire, dont l'attitude hostile envers Vichy fut manifeste, dès qu'Abetz lui offrit la direction du *Matin*, en 1940<sup>363</sup>. La rubrique « Ce n'est pas nous qui le disons... » permet ainsi de critiquer le gouvernement par citation interposée. Ainsi cet extrait de Luchaire, dans *Les Nouveaux Temps* du 30 janvier 1941 : « Ce n'est pas lorsqu'un Français franchit la ligne de démarcation du nord vers le sud qu'il s'écrie : "Enfin ! Je respire ! " ; c'est lorsqu'il franchit cette ligne du sud vers le nord »<sup>364</sup>. Raymond Delaporte, dans le discours qu'il fait aux militants en avril 1942 à Saint-Brieuc cite tel « article sensationnel »<sup>365</sup> de Luchaire sur les nécessités de changement de politique à la tête du gouvernement. C'est encore *Les Nouveaux Temps* qu'il cite dans son éditorial du 30 mai 1942 lorsqu'il s'étonne que la révolution annoncée par Vichy n'est effective que sur le papier<sup>366</sup>. Fouéré ne cessa jamais de répéter la même chose.

Publiant cela, *l'Heure bretonne* proposait une alternative à l'impossible bonne volonté de Vichy. « La Bretagne [...] nous n'envisageons de la reconstituer que dans l'Europe nouvelle, en repoussant les sollicitations de ses adversaires déclarés ou honteux », déclara Raymond Delaporte devant les

---

360 R. Delaporte, « Précisions nécessaires. La position du P.N.B. », *l'Heure bretonne*, n°26, 4 janvier 1941, p.1.

361 P. Louet, « Autour d'une nouvelle opération politique. Diplomatie et duperie », *l'Heure bretonne*, n°38, 29 mars 1941, p. 1-2.

362 *Id.*

363 MELETTA C., *Jean Luchaire, op. cit.*, p. 179.

364 « Ce n'est pas nous qui le disons... », *l'Heure bretonne*, n°82, 7 février 1942, p. 2.

365 R. Delaporte, « Le Parti National Breton et la crise vichyssoise », *l'Heure bretonne*, n°91, 18 avril 1942, p. 1.

366 R. Delaporte, « L'esprit de bureau contre l'esprit de gouvernement. La peur des réformes », *l'Heure bretonne*, n°98, 30 mai 1942, p. 1.

cadres du parti réunis fin 1941<sup>367</sup>. L'année suivante, il tint le même discours au congrès de Rennes, où il souhaita la victoire allemande, seul espoir de voir enfin réglé le problème breton, par l'intégration de la Bretagne dans une Europe fédérale<sup>368</sup>. Début 1943 encore, à l'occasion de la nouvelle année, il écrivit : « Je fais des vœux pour que cette guerre se termine par une réorganisation de l'Europe qui donne à la Bretagne sa place de Nation que vous, adhérents du Parti National Breton, lui aurez méritée »<sup>369</sup>.

Dans une « réponse à l'Heure bretonne », Fouéré écrivit : « M. Delaporte, qui se défend d'être séparatiste, car, dit-il, il s'agit aujourd'hui non de diviser, mais d'unir tous les peuples, admet fort bien que la Bretagne puisse participer, en tant qu'unité nationale distincte et souveraine, à l'Union Européenne qui s'échafaude sous nos yeux, et que nous appelons, avec lui, de tous nos vœux. Cela n'est plus, certes, du séparatisme absolu à l'égard de l'Europe, mais cela ne le reste-t-il pas vis-à-vis de la France ? »<sup>370</sup> Il soulignait ainsi la convergence de leurs objectifs, mais, du fait de son tout proche passé européiste, Fouéré mit encore davantage de conviction et de réflexion dans son espoir de voir l'Europe réalisée, tout en restant prudent quant à l'autorité sous l'égide de laquelle cela devait se réaliser, même si elle apparaissait en filigrane. Faisant la promotion du projet européen, Fouéré resta fidèle à ses principes d'unité nécessaire, ne serait-ce que politique ou économique, dans le respect de la diversité : « Ceux qui, demain, auront la lourde charge de construire définitivement une Europe, dont la physionomie se dessine déjà sous nos yeux, n'auront garde d'oublier cet aspect essentiel de l'évolution. Ils savent bien que, sans cela, leur œuvre serait aussi vaine que celle des négociateurs aveugles de 1919. Il devra en être de même pour la France. Elle aussi, dans son régime intérieur, devra réaliser l'unité dans la diversité si elle ne veut pas périr »<sup>371</sup>. Fouéré ne le disait pas mais l'Europe qui se dessinait en 1942 était celle des Allemands, qui précisément n'étaient pas les responsables des Traités de 1919 – régulièrement fustigés dans *la Bretagne* – et dont Fouéré souhaitait qu'ils servent de leçon, à bon entendeur, dont la France. Il ne mentionna pas plus le Reich, lorsqu'il fit un bref historique des tentatives d'union européenne : vieux projet catholique au moyen-âge, napoléonien ensuite. Du « grand rêve de l'unité européenne », il écrivit :

« Aujourd'hui, il est la seule lumière qui brille dans notre époque de ténèbres, lueur d'espoir, de réconciliation et de paix...

Mais l'Europe ne saura réaliser entre les peuples qui la composent une union durable que si elle sait tirer les leçons des occasions perdues. [...] L'Europe ne connaîtra la paix tant que l'on y

---

367 R. Delaporte, « Notre congrès de cadres : "Militants d'aujourd'hui, Élite dirigeante de demain" », *l'Heure bretonne*, n°62, 13 septembre 1941, p. 1-2.

368 AA PA, Berlin. Paris 2463-2 – Rapport à l'ambassadeur sur le congrès du P.N.B. à Rennes en 1942.

369 R. Delaporte, « À nos militants. Consignes pour l'an nouveau », *l'Heure bretonne*, n°129, 8 janvier 1943, p. 3.

370 Yann Fouéré, « Réponse à *l'Heure Bretonne* », *la Bretagne*, n°196, 5 novembre 1941, p. 1-2.

371 Yann Fouéré, « Unité et diversité », *la Bretagne*, n°334, 16 avril 1942, p. 1-2.

fera intervenir des considérations politiques et militaires...

Elle ne se construira qu'avec l'assentiment et le concours loyal et sans réserve de tous les peuples européens, vainqueurs ou vaincus, ayant enfin compris où est leur intérêt en même temps que leur devoir »<sup>372</sup>.

Et de préciser qu'il ne fallait pas attendre la victoire de la France pour collaborer : la France et la Grande-Bretagne avaient fait preuve de leur égoïsme en 1919 et avaient conduit l'Europe à la guerre. La position de Fouéré n'avait pas varié depuis l'avant-guerre : il restait pacifiste, c'est-à-dire, à cette époque, confiant dans la politique menée par le *Reich* quant au futur du continent. Marcel Collinet, secrétaire de rédaction à *la Dépêche de Brest*, se souvint en 1945 : « Au cours de l'unique conversation que j'eus avec lui et qui dégénéra en une âpre dispute<sup>373</sup>, il exprima l'opinion que la Tchécoslovaquie était moins malheureuse sous le régime allemand que la Bretagne sous le régime français, car Hitler n'avait pas, lui, interdit la langue tchèque »<sup>374</sup>. On comprend dès lors aux volontés de qui il fallait accéder, lorsque Fouéré écrivait : « Le grand espoir de l'humanité ne doit pas être déçu ; il faut que notre continent sorte enfin de ce cycle infernal. Nous ne voulons plus que la guerre succède à la guerre, le massacre au massacre. Nous ne serions ni Chrétiens, ni Français, ni Bretons, si nous pensions autrement »<sup>375</sup>. Témoignage de cette adhésion à l'Europe allemande, les nombreux articles publiés par Louis Le Fur dans *la Bretagne*<sup>376</sup>. Professeur de droit international à Paris<sup>377</sup>, le Fur était né à Pontivy et avait été invité par Fouéré à s'exprimer aux assises d'*ABES* en 1939. D'une thèse intitulée *État fédéral et confédération d'États*, soutenue en 1896, il avait gardé l'idée que l'État devait partager la souveraineté avec la communauté internationale. Autrefois chantre des États-Unis d'Europe, il devint partisan de l'Europe nouvelle qui se construisait sous ses yeux depuis 1940. Une France régénérée et décentralisée pouvait y prendre sa place. C'est dans ce sens qu'il livra une série d'article à *la Bretagne*, où il fit un plaidoyer pour l'instauration d'une région autonome décentralisée, en vertu de droits historiques et d'atouts qui ne devaient plus être sacrifiés « aux intérêts particuliers de trusts puissants ou de financiers internationaux, juifs ou non »<sup>378</sup>. Le projet de réorganisation administrative qu'il proposait passait par le rejet des « trois internationales destructives de notre époque » : la franc-maçonnerie, le capitalisme anglo-saxon et juif, le communisme<sup>379</sup>.

---

372 Yann Fouéré, « Hantise de l'unité », *la Bretagne*, n°413, 17 juillet 1942, p. 1-2.

373 Elle ne put avoir lieu avant 1942.

374 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 88-2 : mémoire de Marcel Collinet, 16 juin 1945.

375 Yann Fouéré, « Hantise de l'unité », *la Bretagne*, n°413, 17 juillet 1942, p. 1-2.

376 Louis Le Fur, « La Bretagne et le Régionalisme », *la Bretagne*, n°215 à 220, novembre/décembre 1941.

377 Sur Le Fur, voir BRUNETEAU B., « *L'Europe nouvelle de Hitler* » : une illusion des intellectuels de la France de Vichy, Monaco, Éditions du Rocher, 2003, p. 271-277.

378 Louis Le Fur, « La Bretagne et le Régionalisme », *la Bretagne*, n°219, 2décembre 1941, p. 1.

379 Louis Le Fur, « L'œuvre de demain », *la Bretagne*, n°440, 19 août 1942, p. 1-2.



Ainsi furent définis, sans surprise, les ennemis de la Bretagne, auxquels *la Bretagne* et *l'Heure bretonne* firent régulièrement un sort. Il n'est guère étonnant que les très catholiques frères Delaporte aient réagi plus que favorablement au déclenchement de l'opération Barbarossa. Ils publièrent un argumentaire des plus classiques :

« Ce n'est pas seulement une lutte nationale qui oppose les deux plus grandes puissances européennes, c'est une lutte d'idées, une lutte de conception du monde, de la Vie, de l'Homme, du Travail, c'est enfin une lutte entre l'idée d'une Europe dirigée par les Européens et l'idée d'une Europe soumise à une domination sibéro-asiatique. [...] La Russie soviétique se prétend socialiste et se présente comme la libératrice des petits peuples. Mais elle n'hésite pas à faire alliance avec les représentants avérés des banques et des trusts internationaux. Et quant aux petits peuples, elle les opprime comme les Ukrainiens et les trois petits peuples baltes, ou elle s'efforce de les asservir, comme les Finlandais, en prétendant, outrageusement, qu'ils la menacent »<sup>380</sup>.

Les relations entre la Finlande et l'URSS firent également l'objet d'un édit de Fouéré dans *la Bretagne*<sup>381</sup>, qui lui permit de dénoncer l'impérialisme soviétique. Si, à ses débuts, le régime soviétique avait respecté les peuples autrefois écrasés par le tsar, il n'en était plus de même aujourd'hui, pensait-il. Et d'expliquer :

« De la doctrine de la révolution, il ne restait plus que des mots qui servaient à couvrir, aux yeux du monde, la plus gigantesque escroquerie morale que l'on ait jamais connue.

C'est pourquoi le premier résultat tangible de la lutte qui se poursuit à l'est de l'Europe a été de favoriser, parmi les peuples de Russie affranchie du joug soviétique, un magnifique renouveau culturel. Les peuples baltes et les Ukrainiens, pour ne parler que de ceux-là, se reprennent à vivre de leur vie propre, à exalter leurs caractéristiques particulières.

Au reste de l'Europe, cela peut et cela doit servir d'exemple »<sup>382</sup>.

C'était là un exemple parmi d'autres, qui n'était que la déclinaison de son anticommunisme de 1939. Son journal fut fréquemment constellé de diatribes anticommunistes, pour la plupart anonymes, livrées par les agences d'informations, ou signées par ses collaborateurs, comme par exemple son rédacteur en chef et « homme de confiance »<sup>383</sup>, André Rouault.<sup>384</sup> Né en 1900 à Landivisiau, ce fils de chef de gare, entra en 1929 à la rédaction du *Petit journal* à Paris, puis à *La Bretagne à Paris* en 1930. Il était alors vice-président de la fédération des sociétés bretonnes de

---

380 La direction de *l'Heure bretonne*, « Les grandes puissances européennes contre le Marxisme », *l'Heure bretonne*, n°51, 28 juin 1941, p. 1 et 6.

381 Yann Fouéré, « Ténacité finlandaise », *la Bretagne*, n°538, 11 décembre 1942, p. 1-2.

382 Yann Fouéré, « La libération des peuples de Russie », *la Bretagne*, n°421, 27 juillet 1942, p. 1-2.

383 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14/2 : PV d'audition de Yann Fouéré, 7 septembre 1944.

384 Sur Rouault, voir *ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièces 22 et 23, interrogatoire de Rouault, 24 mai 1945.

Paris, aux réunions de laquelle il rencontra Fouéré à quelques reprises. Ce dernier lui succéda d'ailleurs, quand Rouault quitta la capitale pour la Bretagne, où il entra au service de *l'Ouest-Éclair* et du *Nouvelliste* en 1934, puis de *la Volonté bretonne*, journal du PSF, dont il fut rédacteur en chef jusqu'en 1939. Suite à la disparition de ce journal et à sa démobilisation, en 1940, Rouault accepta l'offre qui lui fut faite par James Bouillé de devenir secrétaire de rédaction. Dès les premiers mois de *la Bretagne*, Rouault fut amené à remplacer Gérard de Baecker, premier rédacteur en chef démissionnaire. Sous le pseudonyme d'Alain Tregoat<sup>385</sup>, il livra, entre autres textes anglophobes, nombre d'articles dénonçant le péril bolchevique<sup>386</sup>, la fin de l'utopie communiste, la justification de l'anéantissement des soviets, qui avaient contribué à la corruption du monde, ou encore la croisade allemande contre la barbarie en vue de sauver l'occident et une Europe qui ne le méritait pas. Il ne fut pas le seul à explorer cette veine : Olier Guyon, ancien militant breton venu de la rédaction de *La Bretagne à Paris*, correspondant de *la Bretagne* à Paris et qui était proche de l'ambassade allemande, s'y essaya également, glosant sur « la guerre bolchévisante »<sup>387</sup>, ou l'irréductible antinomie de la Bretagne et du communisme. Le vrai mal, assura-t-il à ce propos, n'était pas l'Allemagne, qui avait vaincu la France, mais bel et bien le péril bolchevique, qui menaçait la civilisation celtique<sup>388</sup>.

Enfin, entouré de notables conservateurs, Fouéré n'eut pas besoin de faire comme la direction du PNB, qui en octobre 1941, demanda aux adhérents de remplir une déclaration où ils affirmaient n'avoir jamais été membres du parti communiste, ou qu'ils n'en faisaient plus partie<sup>389</sup>. En mai 1942, il se savait que Delaporte avait saisi les autorités allemandes d'une demande de participation à la lutte contre l'URSS d'une légion bretonne avec ses couleurs<sup>390</sup>. Encore au congrès de Rennes de septembre 1942, Goulet, remerciant la jeunesse allemande dans sa lutte contre le bolchevisme, fut très applaudi<sup>391</sup>. Comme Fouéré le fit, à sa manière, en publiant la lettre « émouvante »<sup>392</sup> de son ami Tony Guédel, qu'il avait rencontré au temps des réunions pour le congrès mondial de la jeunesse à

385 IDBE, carton « Défense, dossier de justice 1945-55 Bretagne-Dépêche », lettre de Robert Audic à Yann Fouéré, 20 septembre 1945.

386 Alain Tregoat, « Dans le cadre européen. Péril bolchevique », *la Bretagne*, n°302, 11 mars 1942, p. 1 ; « A propos du nouveau régime de l'Europe », *la Bretagne*, n°613, 10 mars 1943, pp. 1 et 4 ; « La fin d'une utopie », *la Bretagne*, n°326, mardi 7 avril 1942, p. 1-2 ; « L'anéantissement des Soviets », *la Bretagne*, n°122, dimanche 10 et lundi 11 août 1941, p. 1 et 3 ; Alain Tregoat, « 1918-1943 », *la Bretagne*, n°816, mardi 9 novembre 1943, p. 1.

387 Olier Guyon, « La guerre bolchévisante du maréchal Staline », *la Bretagne*, n°810, mardi 2 novembre 1943, p. 1 et 4.

388 Olier Guyon, « Une irréductible antinomie : Bretagne et communisme », *la Bretagne*, n°607, mercredi 3 mars 1943, p. 1 et 4.

389 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Copie de la déclaration du 23 octobre 1941.

390 *Ibid.* Rapport du 7 mai 1942.

391 Il déclara également qu'il voyait en Hitler l'unificateur du peuple breton. *Auswärtiges Amt, Politisches Archiv, Berlin*. Paris 2463-2 – Rapport à l'ambassadeur sur le congrès du P.N.B. à Rennes en 1942.

392 Tony Guédel, « Les Bretons contre le bolchevisme. Une lettre d'un patriote », *la Bretagne*, n°226, mercredi 10 décembre 1941, p. 1-2.

Paris<sup>393</sup>. Breton de Sarzeau, proche de Xavier de Langlais, responsable local du PPF, Guédel s'était engagé dans la LVF, pour se battre sur le front de l'Est. En octobre 1941, Guédel avait écrit à Fouéré :

« Mon cher ami,

cette lettre ne doit pas vous surprendre, vous avez dû apprendre mon départ et je sais que vous l'approuvez.

Nous avons été remarquablement reçus pendant notre traversée de l'Allemagne et nous avons trouvé ici, perdu au milieu d'une forêt de pins, un camp dont l'organisation est parfaite.

Voici plus d'un mois que nous sommes arrivés, notre séjour ici touche à sa fin ; tous les légionnaires sont très impatients de partir au combat, leur moral est excellent et c'est un sérieux réconfort pour l'avenir.

J'envoie assez régulièrement des papiers à Paris-Soir et au cri du peuple, j'ai pensé qu'il vous intéresserait peut-être d'avoir quelque chose sur la L.V.F.

Je me suis efforcé de prendre le ton "la Bretagne" et je vous assure que je ne crois n'y avoir pas grand peine, j'espère y avoir réussi.

J'espère avoir de vos nouvelles - je ne dis pas bientôt car le courrier met pas mal de temps à venir - et reste à votre disposition si vous désirez autre chose »<sup>394</sup>.

Ce à quoi Fouéré répondit : « Mon cher compatriote et ami, j'ai bien reçu votre article qui m'a fort intéressé et que j'ai fait passer immédiatement dans "la Bretagne". J'ai été même particulièrement heureux d'avoir de vos nouvelles et de savoir comment se dirige actuellement votre vie et votre combat. Je recevrai toujours avec plaisir ce que vous pourrez m'adresser concernant la participation des Bretons à la légion des volontaires ainsi que leurs faits d'armes éventuels. Restons en contact voulez-vous et croyez-moi bien amicalement à vous »<sup>395</sup>. L'article de Guédel se terminait sur ce message enthousiaste : « L'Armorique a donné à la France, à l'Europe et au monde ses saints, ses navigateurs, ses soldats, elle continue en donnant à la civilisation occidentale chrétienne des défenseurs enthousiastes et résolus »<sup>396</sup>.

Le docteur Fleury était également un proche de Fouéré, qui l'avait pressenti à la fin de l'année 1940 pour gérer les sections du parti modéré en Ille-et-Vilaine. « Le docteur Fleury [...] me semble appelé à rendre de grands services », écrivit Audic à Fouéré<sup>397</sup>. En juin 1942, son témoignage – qui attira l'attention de la police française<sup>398</sup> – fut publié dans *la Bretagne*. Il y fit l'éloge des soldats

393 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 303.

394 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1512, 3/4, liasse 4. Pièce 70 : lettre du sergent Tony Guédel à Yann Fouéré, 15 octobre 1941.

395 *Ibid.* Carton 1512, 3/4, liasse 4. Pièce 71 : lettre de Yann Fouéré à Tony Guédel, 25 décembre 1941.

396 Tony Guédel, « Les Bretons contre le bolchevisme. Une lettre d'un patriote », *la Bretagne*, n°226, mercredi 10 décembre 1941, p. 1-2.

397 ADIV, 141 W 11-12. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Robert Audic à Yann Fouéré, 22 décembre 1940.

398 Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Bordereau d'envoi

bretons se battants sur le front de l'est, qui dorénavant porteraient à leurs insignes les couleurs bretonnes en lieu et place des trois couleurs. « Enfin nous aurons une petite armée de Bretons bretonnants, autant que possible, commandés par des officiers qui ne craindront pas, au besoin, de donner leurs ordres en breton », écrivit-il<sup>399</sup>.

Tymen, inspiré par la jeunesse aux yeux clairs, évoqua de son côté les jeunes Bretons, luttant pour le renouveau de l'esprit occidental et nordique contre l'esprit de facilité et de médiocrité, qui auraient leur place à la table ronde de l'Europe<sup>400</sup>. En fait, pour les nationalistes comme pour les provincialistes, la Bretagne devait prendre part activement à une croisade pour la civilisation civilisation. Et si pour Fouéré l'Europe était l'ultime lumière au milieu des ténèbres, la Bretagne l'était aussi<sup>401</sup> et c'est d'elle que viendrait le salut. La France était pourrie, donc coupable et non victime de sa défaite, alors que la Bretagne avait gardé les vertus qui faisaient les grands peuples<sup>402</sup>. De là à concevoir la supériorité du peuple breton, il n'y avait qu'un pas, que Fouéré franchit allègrement<sup>403</sup>. Ce qui lui permit d'affirmer : « C'est le redressement breton qui conditionne le relèvement français ». La France devait exercer les vertus bretonnes, si elle ne voulait pas être tout simplement rayée de la carte<sup>404</sup>. Ces vertus n'avaient pas changé depuis les années 1930, mais Fouéré les présenta à nouveau, les adaptant aux circonstances du moment :

« On a coutume de dire que la race celtique est idéaliste, désintéressée, pleine d'enthousiasme et de foi et tout entière possédée d'infini. L'histoire des peuples celtes et leur littérature, tout ce que les hommes de cette race ont fait, écrit ou pensé, confirme ce jugement. C'est parmi les peuples du Nord, les Celtes en particulier, que fleurissent encore les plus belles vertus humaines...

Tout cela a été vrai, et tout cela est encore vrai. Mais l'essentiel est que cela reste vrai. [...]

Le monde qui se construit sous nos yeux, la France de demain, si elle sait enfin se réveiller, sauront-ils ouvrir tout grand aux Bretons les vastes horizons dont notre race a besoin ? »<sup>405</sup>

Dès sa reprise en mains de *l'Heure bretonne*, opposant esprit nordique et matérialisme, Raymond Delaporte n'avait pas dit autre chose et l'ordre nouveau que tous attendaient n'était rien d'autre que le rétablissement de ces « vraies valeurs », de l'idéalisme des Bretons contre la débrouillardise, l'impudence, la ruse et l'absence de scrupules dont tout un chacun savait qu'elles

---

du 20 juin 1942.

399 Joël Serieyx, « Sous fanion noir et blanc, une compagnie bretonne combattrait-elle sur le front de l'est ? », *la Bretagne*, n°373, 1<sup>er</sup> juin 1942, p. 2. Quelques semaines plus tard, Fleury rendit visite à Mordrel pour le charger du recrutement et de la formation politique de cette nouvelle troupe. Mordrel refusa, devant la tournure des événements. MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 357.

400 E. Tymen, « Jeunesse aux yeux clairs », *la Bretagne*, n°548, mercredi 23 décembre 1942, p. 1-2.

401 Yann Fouéré, « Quel que soit l'avenir », *la Bretagne*, n°539, 12-13 décembre 1942, p. 1-2.

402 Yann Fouéré, « La France a bien été vaincue... », *la Bretagne*, n°418, 23 juillet 1942, p. 1-2.

403 Yann Fouéré, « Vacances », *la Bretagne*, n°439, 18 août 1942, p. 1-2.

404 Yann Fouéré, « Bretagne est avenir », *la Bretagne*, n°550, 27-28 décembre 1942, p. 1-2.

405 Yann Fouéré, « Valeurs bretonnes, valeurs humaines », *la Bretagne*, n°404, 7 juillet 1942, p. 1-2.

étaient l'apanage des Juifs<sup>406</sup>.

Corollaire de la lutte contre le bolchevisme, l'antisémitisme fut, sans surprise non plus, un des fonds de commerce de *la Bretagne* et de *l'Heure bretonne*, au moins jusqu'en 1943, bien moins après<sup>407</sup>. Contrairement à ses collaborateurs, qu'il laissa complaisamment publier leurs diatribes et dessins antisémites<sup>408</sup>, Fouéré fut prudent dans les propos qu'il signa<sup>409</sup>. Outre son article sur l'enseignement supérieur, il fit également allusion aux juifs, sans s'appesantir à leur propos, dans un autre texte, où il évoquait l'impératif de voir disparaître « l'esprit de caste, de camaraderie et de coterie dont nos anciens dirigeants donnaient le spectacle et qui a fait tant de mal à la France »<sup>410</sup>. Le lendemain de la publication de ce papier, Fouéré en fournit un autre, intitulé « journalisme en action », dans lequel il chroniquait une campagne menée par son journal contre les « fonctionnaires indignes »<sup>411</sup>. À ce propos, il écrivit : « Nous ne faisons pas autre chose actuellement que de poser les premières assises de cette Bretagne que nous voulons. Nous commençons à la construire, car nous entendons qu'elle soit saine et propre, débarrassée de tous les exploiters qui la grugent et de tous les éléments douteux qui y fourmillent encore, héritage d'un passé révolu »<sup>412</sup>. Il justifiait ainsi l'œuvre du journaliste : « Il en est de certaines tares comme de certaines maladies : il faut les rendre publiques et les étaler au grand jour si l'on veut en débarrasser l'humanité [...] C'est en commençant son nettoyage, en la débarrassant de tous les éléments impurs, que nous préparons la Bretagne de demain »<sup>413</sup>. Dans cette optique, *la Bretagne* avait commencé à publier dès la fin de l'été 1941 la liste des francs-maçons en Bretagne. Celle-ci était fournie par le *Journal Officiel*, que la loi du 11

---

406 Olier Guyon, « Notre idéalisme et l'ordre nouveau », *la Bretagne*, n°409, lundi 13 juil 1942, p. 1.

407 Voir aussi TOCZÉ C. et A. LAMBERT, *Les Juifs en Bretagne, Ve-XXe siècles, op. cit.*, p. 152. Le discours changea à partir du moment où l'Allemagne commença à connaître des revers militaires. Concernant *la Bretagne*, il faut remarquer que son attitude changea quand elle parvint à régler ses problèmes financiers.

408 Sans tenir compte des inserts antisémites de la propagande allemande et de la publication des réglementations de Vichy à l'encontre des Juifs, voir, entre autres, le dessin « Les malins qui vont applaudir "Bécassine" sur les boulevards de Paris », *la Bretagne*, n°7, 27 mars 1941, p. 3 qui fait suite aux entrefilets antisémites du n°4 du 24 mars 1941 sur cette même question, le dessin « Un Juif vaut bien un Breton – Marx Dormoy », *la Bretagne*, n°63, 3 juin 1941. Mais aussi les articles d'Olier Guyon justifiant le port de l'étoile jaune, « S'ils étaient noirs... », *la Bretagne*, n°383, 12 juin 1942 ou vantant « Notre tradition antisémitique », *la Bretagne*, n°387 et 395, 17 et 26 juin 1942, ainsi que « Notre idéalisme et l'ordre nouveau », *la Bretagne*, n°409, 13 juillet 1942 ou « L'inconséquence de radio-Israël », *la Bretagne*, n°759, 2 septembre 1943, l'article d'Alain Trégoat, A.T., « Les établissements publics interdits aux juifs », *la Bretagne*, n°412, 16 juillet 1942, p. 1-2, les contributions de Darquier à partir de la fin de l'année 1942, le papier de Taldir, « Les Juifs en Bretagne », *la Bretagne*, n°568, 18 janvier 1943, p. 1-2, quelques chroniques de la rubrique « *Ar Seiz Avel* » par Lan hag Herve, pseudonyme regroupant Xavier de Langlais, Youen Drezen, Alain Le Louarn, Jean Piette, Yves Ollivier, par exemple « *Ar steredenn-velen* », *la Bretagne*, n°432, 9 août 1942, p. 4-5 ou « "Humour" italiat », *la Bretagne*, n°664, 10 mai 1943, p. 1-2 et nombre d'encarts anonymes dénonçant tel homme public, telle entreprise privée, ou encore l'emprise juive sur la chrétienté.

409 Il parvint même à rendre compte des *Décombres* de Rebatet sans évoquer le fond antisémite de l'ouvrage. Yann Fouéré, « À travers les décombres », *la Bretagne*, n°495, 22 octobre 1942, p. 1-2. Cet ouvrage marqua pourtant la consécration de l'antisémitisme comme événement littéraire. TAGUIEFF P.-A. (dir.), *L'antisémitisme de plume. 1940-1944. Études et documents*, Paris, Berg international éditeurs, 1999, p. 205.

410 Yann Fouéré, « La formation des instituteurs », *la Bretagne*, n°152, 14-15 septembre 1941, p. 1 et 3.

411 Yann Fouéré, « Journalisme en action », *la Bretagne*, n°153, 16 septembre 1941, p. 1 et 3.

412 *Id.*

413 *Id.*

août 1941 obligeait à publier. Le 10 septembre 1941, la rédaction de *la Bretagne* appela ses lecteurs à compléter les listes, dont étaient absentes les élites maçonniques<sup>414</sup>. Elle se fit également un devoir de corriger les erreurs que ces listes officielles pouvaient contenir et de désigner les maçons là où ils se trouvaient réellement<sup>415</sup>.

Du côté des frères Delaporte, on fut bien plus direct. Dès le mois de mars 1941, il fut question de mettre de l'ordre dans la maison bretonne. *L'Heure bretonne* se vantait d'avoir déjà eu la tête du directeur de l'école de Bréhoulou, elle entendait maintenant s'en prendre aux Juifs et aux franc-maçons<sup>416</sup>. Le journal publia aussi son lot d'articles et de caricatures antisémites<sup>417</sup>, les listes de maçons<sup>418</sup>. « La première condition de l'établissement d'un "Ordre nouveau" est de changer les hommes qui ne faisaient qu'un avec le précédent régime »<sup>419</sup>, écrivit à ce propos le chef du parti, commentant la permanence de franc-maçons encore en responsabilité à Vichy. « À la porte les Juifs et les enjuivés »<sup>420</sup>, clama « D.R. », appuyé par un de ses collaborateurs, qui prétendit que la France était soumise à « ces rapaces aux nez et aux doigts crochus, qu'une démocratie imbécile nous représentait comme inoffensifs, semblables aux autres hommes »<sup>421</sup>. Que ce soit à *la Bretagne* ou à *L'Heure bretonne*, en français ou en breton, l'antisémitisme professé par les uns et les autres n'atteignit jamais la violence de celui d'un Rebatet ou d'un Céline. Le propos s'inscrivait davantage dans la banalité étonnamment immuable de l'antisémitisme de plume que la France connaissait depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Pour autant, il ne faut pas oublier que la manifestation publique de cette banalité lui donnait un sens plus ou moins aigu au regard des périodes où elle s'exprimait<sup>422</sup>.

---

414 Non-signé, « Les Francs-Maçons en Bretagne », *la Bretagne*, n°148, 10 septembre 1941, p. 1-2.

415 Ainsi ce dénommé Corbel, indiqué par erreur comme habitant Lescouët-sur-Mer, que *la Bretagne* retrouve à Loscouët-sur-Meu. « Aux bons soins de M. le Préfet régional », *la Bretagne*, n°212, 23 novembre 1941, p. 1 et 2.

416 *L'Heure bretonne*, « Le seigneur de Bréhoulou est relevé de ses fonctions et son dossier transmis au Parquet de Quimper », *L'Heure bretonne*, n° 37, 22 mars 1941, p. 1.

417 Voir « *An taol-skub* », dessin de Barazer, alias Marcel Le Toiser dans *L'Heure bretonne*, n°71, 15 novembre 1941, p. 1. ou encore « Le bon juif », *L'Heure bretonne*, n°72, 22 novembre 1941, p. 1, ainsi que les articles de C.B., « Rendez-nous nos Juifs s.v.p. », *L'Heure bretonne*, n°105, 18 juillet 1942, p. 3 ; A. L. B. (Alain le Banner, alias Alexandre Jouannard), « Les Français sont-ils des Juifs ? », *L'Heure bretonne*, n°106, 25 juillet 1942, p. 2 ; Yves Kernec, « Nantes sacrifiée au veau d'or ! », *L'Heure bretonne*, n°166, 26 septembre 1943, p. 1-2, ou « Et moi aussi je suis breton ! », *L'Heure bretonne*, n°168, 10 octobre 1943, p. 1-2.

418 « Dignitaires maçonniques », *L'Heure bretonne*, n°59, 23 août 1941, p. 5.

419 R. Delaporte, « Conditions de l'établissement d'un ordre nouveau en Bretagne. Changer les hommes », *L'Heure bretonne*, n°61, 6 septembre 1941, p. 1.

420 D.R., « À la porte les Juifs et les enjuivés », *L'Heure bretonne*, n°105, 18 juillet 1942, p. 1.

421 M. D'Arundel de Bedée, « La défense de la race. Comment la Bretagne se défendit contre les Juifs », *L'Heure bretonne*, n°52, 5 juillet 1941, p. 3.

422 TAGUIEFF P.-A. (dir.), *L'antisémitisme de plume, op. cit.*, p. 14-24.





« *An taol-skub* », le coup de balai. Caricature de Barazer (Maurice Le Toiser)  
*l'Heure bretonne*, n°71, 15 novembre 1941, p. 1

« Es-tu un traître ? lisait-on sur un tract du PNB. Tâche de fuir à temps, si tu peux »<sup>423</sup>. Avant la publication des listes de maçons, *l'Heure bretonne* sembla vouloir instaurer une campagne de délation avec la rubrique « Vers le nettoyage ! »<sup>424</sup> où, à mots plus ou moins couverts, on dénonçait fonctionnaires et Juifs. On inaugura un « tableau de chasse »<sup>425</sup> destiné à « balayer la maison », notamment de ses fonctionnaires indésirables. Dans le même temps, *la Bretagne* s'en prenait aux fonctionnaires du contrôle des prix, pour les raisons que l'on sait. Il s'agissait là de la dimension publique de la contribution de Fouéré et du PNB à l'exercice de délation qui fut encouragé par les autorités allemandes et Vichy dans la France occupée<sup>426</sup>. Pratique politique autant que sociale, la délation fut motivée par la jalousie ou la haine de l'autre, la soif de vengeance ou l'ambition, l'appât

423 ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Tract « Les Bretons ont des ennemis. Quels sont-ils ? »

424 « Vers le nettoyage ! », *l'Heure bretonne*, n°40, 12 avril 1941, p. 2.

425 G. Connan, « Tableau de chasse », *l'Heure bretonne*, n°96, 16 mai 1942, p. 1.

426 Sur cette question, voir WIEVIORKA O., « La délation sous l'Occupation », *L'histoire*, septembre 2009, n° 345, p. 8-18 et JOLY L., *La délation dans la France des années noires*, Paris, Perrin, 2012.

du gain ou de faveurs, l'idéologie, enfin. Il n'y avait pas de raison que la Bretagne en général, le mouvement breton en particulier échappât à ce phénomène inédit dans les proportions qu'il atteignit sous l'Occupation. Aussi, *l'Heure bretonne* attira à elle son lot de notes anonymes ou non dénonçant tel gaulliste, tel maçon, telle « entreprise juive camouflée »<sup>427</sup>, rédigée en termes plus ou moins concis. Ainsi par exemple :

«M.D.A.

Marcel COZIC représentant à ROSTRENEN, prétend être au courant des départs pour l'Angleterre. Il aurait été en rapport avec un nommé ANDRIEU qui se serait enfuit de DOUARNENEZ ou TREBOUL il y a quelques temps.

Le faire boire pour le faire parler. GEFFROY de LOQUIREC doit le connaître et pourrait obtenir des renseignements.

(Conversation dans un café de St-Brieuc) »<sup>428</sup>.

Ou encore :

« N°I

Le juif LEVY, propriétaire du magasin "PARIS-SOLDE" sis à Fougères, Bd JEAN JAURES, magasin fermé par les autorités occupantes, continue à vendre sa marchandise par l'intermédiaire de son ancienne factrice, Melle LANGLAIS, qui propose les articles au domicile des personnes qu'elle connaît, et en vend. [...]

Ce renseignement nous a été demandé par la police allemande mais nous avons refusé, voulant vous en laisser la primeur »<sup>429</sup>.

On peut raisonnablement penser que l'information parvint tout de même à son commanditaire. Nombre de délateurs mettaient d'ailleurs un point d'honneur à contrôler le suivi de leurs informations. Ainsi, le rédacteur du rapport suivant ne se contenta pas de signaler l'activité d'infirmières gaullistes de Rennes. Il précisa :

« Nous insistons particulièrement sur le fait que des personnes sympathisantes de notre mouvement ont déjà à plusieurs reprises et avec insistance signalé l'activité de ces personnes aux services de la préfecture : malgré ces interventions répétées, les fonctionnaires compétents n'ont rien fait pour se mettre en travers de cette violente propagande anti-allemande.

Nous pouvons à juste titre nous étonner de cette inaction des autorités françaises, alors que la collaboration franco-allemande est à l'ordre du jour. Il est intéressant de savoir que cet état de choses résulte des sympathies que d'ailleurs ils affichent ouvertement. En tout cas, il reste bien étonnant que des mesures énergiques ne soient pas prises par la préfecture pour mettre un frein à l'activité des agitateurs anti-allemands, lorsqu'elle en a l'occasion, et alors qu'elle a tous

---

427 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Yves Delaporte. Liste des Juifs de Lorient, 15 mars 1941.

428 *Ibid.* Liste des Juifs de Lorient, 15 mars 1941.

429 *Id.*

pouvoirs pour le faire »<sup>430</sup>.

Les exemples ou témoignages de dénonciations émanant du PNB pullulent et il n'est pas question ici d'en faire le recensement<sup>431</sup>. Il importe toutefois de préciser que cette pratique qui concerna toute la population européenne, dans des proportions toutefois moins étendues qu'on a bien voulu le croire<sup>432</sup>, n'a pas concerné que l'aile radicale du mouvement breton

Au début des années 2000, une liste d'agents bretons de la *Gestapo* dressée par le *Counter Intelligence Corps*<sup>433</sup> à la Libération fit l'objet d'une certaine agitation médiatique, lorsqu'elle fut exhumée des cartons où elle avait été reléguée après les procès des nationalistes bretons, après-guerre. Cette liste fit également l'objet de multiples analyses, les années qui suivirent son exhumation<sup>434</sup>. En fait, les archives de Bretagne conservent plusieurs listes de présumés agents bretons de la *Gestapo* en Bretagne. On retiendra par exemple, aux archives départementales des Côtes d'Armor<sup>435</sup>, la liste dressée d'après les renseignements fournis par un certain Elophe<sup>436</sup>, une autre par Pottier et sous-titrée « agents pressentis », une liste des indicateurs de la police allemande trouvée au siège de la *Gestapo* contenant 149 noms et matricules, enfin la fameuse liste intitulée « *German agents in Brittany*<sup>437</sup> (*Gestapo file*) » et sa traduction française, parfois approximative. Totalisant 180 noms agrémentés de quelques renseignements personnels, cette dernière fut attribuée par les RG au *CIC*, qui l'aurait dressée en août 1944, au siège du *SD*. On ne sait comment elle fut établie et les informations qui l'ont inspirée – et dont beaucoup ne peuvent avoir été inventées – ne sont ni dans le mince dossier du *SD* de Rennes déposé par le *CIC* dans les archives américaines<sup>438</sup>, ni dans celles de ce même *SD*, conservées à Paris. Cependant, il existe de nombreuses correspondances entre elle et la liste des 149 noms qui, elle, fut établie par les RG à partir de fiches établies par la police allemande et retrouvées au *SD* de Rennes<sup>439</sup>. Sur cette liste figurent, semble-t-

---

430 *Id.*

431 Pour quelques exemples, voir AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Yves Delaporte ; AN, BB/18/7215, 8 BL 5675, rapport du 20 mai 1949 ; ADF 204 J 181, Fonds Francis Gourvil ; ADF, 126 J 26, fonds Louis Ogès, lettre du 12 mars 1941 et HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'Occupation*, *op. cit.*, p. 149 et suivantes, ou HAMON K., *Agents du Reich en Bretagne*, *op. cit.*

432 WIEVIORKA O., « La délation sous l'Occupation », *L'histoire*, septembre 2009, n° 345, p. 8-18.

433 *CIC*, Service de renseignement de l'armée américaine.

434 BLOTTIÈRE N., *Trajectoires de la collaboration radicale en Bretagne. 1940-1948 : de l'occupation à l'Épuration*, Rennes II, 2001, p. 14 ; HAMON K., *Le Bezen Perrot*, *op. cit.*, p. 31-34 ; MERVIN Y., *Arthur et David*, *op. cit.*, p. 320-324.

435 ADCA, 1140 W 15. Comité Départemental de Libération. Collaboration. P.N.B. ; Cahier des agents de la Gestapo ; listes des suspects. On trouve les deux dernières listes citées aux ADIV, 1439 W 18 et ADM, 1526 W 228.

436 Pseudonyme d'un interprète au *SD* de Saint-Brieuc. HAMON K., *Agents du Reich en Bretagne*, *op. cit.*, p. 76.

437 Je respecte l'orthographe du document.

438 NARA, Counter Intelligence Corps (CIC) Collection : SD in Rennes - BOX 12 - File XE019357. Ce dossier est une liste des membres du SSP dressée à part de celle qui fut trouvée au *SD* de Rennes. Il ne paraît pas improbable qu'il existe d'autres listes de ce type dans les archives américaines.

439 ADCA, 1369 W 22. Dossiers des Renseignements Généraux. Guerre 1939-1945. Listes des agents français de la Gestapo. Lettre du commissaire divisionnaire chef du service régional des RG à M. le secrétaire régional de la Sûreté Nationale Région de Bretagne, 21 août 1944.

il, quelques personnes réputées ne rien avoir à y faire, du fait de leur rôle dans la résistance<sup>440</sup>. Mais on y trouve également nombre de noms de militants bretons, dont les accointances avec l'occupant, ou les actes de délation sont établis<sup>441</sup>. En 1973, Fanch Gourvil fit part à Mordrel de l'existence de cette liste et lui dit qu'elle contenait des noms cités dans les mémoires de ce dernier. Il poursuivit : « Voyez-vous, je ne suis pas du tout éloigné de croire que c'est volontairement que ce document a été laissé en vue, pour témoigner de l'estime dans laquelle les chefs de la Gestapo et de l'Abwehr tenaient les pourvoyeurs de leur geôles et de leurs chambres de torture, qu'ils fussent bénévoles, ou généreusement rétribués »<sup>442</sup>. Dans la marge, Mordrel écrivit : « Panique ». On ne sait exactement quelles archives furent abandonnées, mais l'annotation de Mordrel témoigne du fait qu'il admettait tout à fait l'établissement par les autorités allemandes de ce genre de document, pour deux raisons : il y figurait aussi et avait contribué à amender quelques informations qui s'y trouvaient<sup>443</sup>. Interrogé à ce sujet, Fouéré, qui en était également, prétendit que ne figuraient sur ces fiches que « les personnalités de la région ayant une certaine influence ». C'était sa façon à lui de dire la vérité : ces fiches recensaient des indicateurs appointés, certains occasionnels, d'autres susceptibles de l'être, du fait de leurs connaissances et relations. Si le fait est avéré pour une bonne partie d'entre eux, on ne peut pas dire que tous ces gens étaient à proprement parler des « agents » d'une *Gestapo* qui n'existait de toute façon pas en Bretagne. À la fin de la guerre, le commissaire divisionnaire des RG assura à son juge d'instruction : « Yann Fouéré n'était pas connu des renseignements généraux comme agent de la Gestapo. On ignore la nature des renseignements qu'il a pu fournir et le cas échéant, comme il était rémunéré »<sup>444</sup>.

Sur la liste du *CIC*, Fouéré apparaît ainsi :

« FOUERE Yann : born 26/10/1910 in AIGNAN (Gers) Editorial writer – married – French (Breton) – catholic - tel : 3367 - 128, rue de Fougères Rennes – manager of the daily paper "La Bretagne" wich was created with the help of propaganda service. Has many good international relations with leaders of national minorities in Europe. Is to be handled with caution, as he does not like to put "his card on the table". Working for office in Paris. SR 715 »<sup>445</sup>.

FOUERE Yann : né le 26/10/1910 à Aignan (Gers) Éditorialiste – marié – Français (Breton)

440 Dont un inspecteur de police, source de renseignements potentielle pour l'occupant. HAMON K., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 33.

441 Pour quelques exemples, se reporter à BLOTTIÈRES N., *Trajectoires de la collaboration radicale en Bretagne*, op. cit., p. 84 et 124 et HAMON K., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 99.

442 Fonds Mordrel, OM8 C274, lettre de Fanch Gourvil à Olier Mordrel, 29 avril 1973.

443 Voir chapitre suivant.

444 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 42-2, le commissaire divisionnaire des RG au juge d'instruction Martin, 19 mai 1945.

445 ADCA, 1140 W 15. Comité Départemental de Libération. Collaboration. P.N.B. ; Cahier des agents de la Gestapo ; listes des suspects. Les interprétations divergent quant au sigle « SR ». Certains croient y lire « Service de renseignement » et d'autres « *Sonder Reihe* », c'est-à-dire « rang spécial » ou « rang particulier ». Voir respectivement MERVIN Y., *Arthur et David*, op. cit., p. 323, note 4 et HAMON K., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 32, note 12.



– catholique – tél : 3367 – 128, rue de Fougères Rennes – directeur du quotidien "La Bretagne" qui fut créé avec l'aide du service de propagande. A de nombreuses bonnes relations internationales avec des chefs nationaux de minorités nationales d'Europe. Doit être manœuvré avec précaution, car il n'aime pas "mettre carte sur table". Travaille pour le bureau de Paris. SR 715.

Une telle notice aurait pu être rédigée par un ami bien intentionné. Il apparaît que Fouéré fut une personne parfois utile aux autorités allemandes, à condition que cela le serve avant tout.

« Il cherchait toujours à être renseigné, j'ignore dans quel but »<sup>446</sup>, déclara Rouault en 1945, lui qui pourtant avait dressé nombre de fiches sur les personnalités qu'il avait rencontrées dans le cadre de la création du journal<sup>447</sup>. On a vu plus haut comment Fouéré fut impliqué dans le départ du préfet Ripert, à la faveur d'un rapport abondamment renseigné. Fouéré était un homme de réseaux et d'informations, qu'il cumulait sur les uns et les autres. Ainsi demanda-t-il à ses correspondants de le renseigner quant aux sentiments de la population vis-à-vis de l'occupant<sup>448</sup>. Cela pouvait à la rigueur passer pour de la recherche d'information, mais cela lui permettait également de compléter le travail entamé par Rouault et par Briand, qui dès le début de 1943, commença à dresser une « liste noire » des réfractaires à *la Bretagne*, à partir de renseignements qu'on lui fournissait<sup>449</sup>.

Il s'avère qu'il régnait à la rédaction de *la Bretagne* et de *la Dépêche* une ambiance de suspicion générale<sup>450</sup>. Fouéré ouvrait et surveillait le courrier de ses collaborateurs<sup>451</sup>. Il chargea également son père d'enquêter sur divers trafics. Rumeurs et ragots circulaient à l'envi, à l'instigation de personnes intrigantes dont Rouault lui-même, qui fut licencié fin 1943, après avoir été arrêté par les Allemands dans des circonstances troubles. Certains entrepreneurs refusaient de faire de la publicité dans *la Bretagne*, ce qui était préjudiciable à un journal en proie à des difficultés financières. Cela fut évoqué lors du conseil d'administration du 24 novembre 1941, au cours duquel Fouéré aurait déclaré : « Il n'y a qu'à les signaler aux Allemands en disant qu'ils nous boycottent parce que nous sommes collaborationnistes et qu'ils ne le sont pas »<sup>452</sup>. Marcel Collinet prétendit également que Fouéré avait tenté de livrer un de ses secrétaires au STO<sup>453</sup>.

On peut lire dans le procès-verbal d'audition de Marie-Thérèse Honorez, agent du *SD* de

446 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 23 : interrogatoire d'André Rouault, 24 mai 1945.

447 IDBE, carton « Divers La Bretagne-La Dépêche-Correspondance-Épuration-Procès », fiches dressées par Rouault, fin 1940, début 1941. Voir également ADIV, 141 W 11-12. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Fiches individuelles.

448 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 23 : interrogatoire d'André Rouault, 24 mai 1945.

449 ADIV, 141 W 20. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Liste noire et fiches nominatives.

450 FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 269.

451 DIDRO Y. et Y. FOUÉRÉ, *L'histoire du quotidien « la Bretagne » et les silences d'Henri Fréville*, op. cit., p. 45-46.

452 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 87bis : lettre de M. Tiercelet à M. Martin, juge d'instruction à Quimper, 30 juillet 1945.

453 *Ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 88-2 : mémoire de Marcel Collinet, 16 juin 1945.

Rennes : « FOUERE Yann : journaliste, n'a pas fourni de renseignements à la police mais bel et bien à la censure allemande du quai Laménais »<sup>454</sup>. C'est vraisemblablement en vertu des renseignements qu'il put donner à l'occasion que Fouéré eut tant de facilité à obtenir essence, laissez-passer de nuit et côtier et qu'il se crut assez en odeur de sainteté auprès des autorités allemandes pour leur demander et obtenir d'éviter l'application de STO à trois de ses collaborateurs, et pour intervenir au sujet de quelques personnes arrêtées par les Allemands, dont le sénateur-maire Halna du Fretay, ou la belle-mère de Goulven Mazéas, veuve Weil, internée car juive<sup>455</sup>.

Fouéré, qui était, de fait, un habitué du *SD*, lui aurait demandé son appui financier pour sauver son journal, « moyennant quoi il pouvait fournir des renseignements sur diverses personnalités connues dans la région bretonne »<sup>456</sup>. C'est effectivement ce qui se produisit concernant Le Gorgeu, dans la reprise de *la Dépêche de Brest*. Il a été beaucoup écrit sur cette affaire, tant par Yann Fouéré que par Henri Fréville<sup>457</sup>, dans un jeu de question-réponse entre le premier qui – il n'est peut-être pas inutile de s'en souvenir – fréquenta avant-guerre L'Ordre Nouveau et le second qui fut proche d'Esprit. Plusieurs documents inédits extraits des archives du *SD* de Rennes me permettent de ne pas m'immiscer dans ce débat et d'établir une chronologie nouvelle des faits.

Dès l'été 1941 il est patent que *la Bretagne* est un échec, qui fait l'objet d'un rapport signé le 10 juillet 1941 et remis aux autorités allemandes. L'auteur signe « T.P.E.B. » : on ne sait de qui il s'agit, mais son propos laisse entendre qu'il est un partisan de la cause défendue par Fouéré, qu'il connaît bien. Il s'agit vraisemblablement d'un collaborateur de *la Bretagne* : il emploie régulièrement « nous », « notre journal », mais a agi à l'insu de Fouéré<sup>458</sup>. Par ailleurs, il semble que son rapport a été amendé par Mordrel, de nouveau en relation avec le *SD* à cette époque. On pourrait reconnaître son écriture et ses manières dans une annotation comparant – assez déloyalement – l'écoulement du quotidien, à peine 10 000 exemplaires, avec celui de *l'Heure bretonne* hebdomadaire, 35 000 exemplaires en octobre 1940 (sous Mordrel) et 18 000 en mai 1941 (sous Delaporte). L'auteur du

---

454 *Ibid.* Carton 1513, 4/4, liasse 5. Pièce 120 : « extrait de l'audition de la nommée HONOREZ Marie-Thérèse ».

455 *Ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14/2, PV d'audition de Yann Fouéré, 7 septembre 1944 et pièce 45, interrogatoire de Yann Fouéré, 7 juin 1945. Au sujet de l'affaire Mazéas, Roparz Hemon fit également des démarches auprès du *SD* et Fouéré écrivit aussi au préfet régional, voir MERVIN Y., *Arthur et David*, *op. cit.*, p. 217-231.

456 *Ibid.* Carton 1513, 4/4, liasse 1. Pièce 13/R : rapport de l'inspecteur de police Forgues au Commissaire-chef de la 13<sup>e</sup> brigade de police judiciaire de Rennes, 4 décembre 1944.

457 FOUÉRÉ Y., *La vérité sur l'affaire de "La Bretagne"*, Rennes, 1946 ; FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente*, *op. cit.* ; DIDRO Y ET Y. FOUÉRÉ, *L'histoire du quotidien la Bretagne et les silences d'Henri Fréville*, *op. cit.* ; FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne 1940-44*, Rennes, Ouest-France, 1985 ; FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, publiée l'année de la mort d'Henri Fréville en 1987, dont les *Archives secrètes de Bretagne* furent rééditées dans une édition revue et corrigée par Françoise Morvan, utilisée dans la présente étude.

458 On songe évidemment à Le Diberder, d'autant que l'argumentation déployée dans ce rapport fait écho au contenu des lettres qu'il adresse à Rouault à la même époque. ADM, 14 J 61. Papiers Yves Le Diberder, *la Bretagne*, *La Dépêche de Brest*, *Ouest-Journal* : correspondance, articles. Lettres d'Yves Le Diberder à André Rouault, été 1941.



rapport est encore loin de la réalité : Guillemot se demanda de son côté si *la Bretagne* était parvenue à vendre un jour plus de 5 000 exemplaires<sup>459</sup>. L'examen des relevés mensuels de vente conservés à l'IDBE<sup>460</sup> permet d'évaluer la moyenne quotidienne d'exemplaires vendus à 5 553 pour le dernier semestre 1941 et 6621 pour 1942. D'autre part, on estime le bouillonnage à 55 %, ce qui permet de penser que le tirage de *la Bretagne* oscillait entre 10 et 12 000 exemplaires seulement. À l'été 1941, le déficit du journal était de l'ordre de 159 000 francs mensuels<sup>461</sup>. Il est à cela plusieurs causes, énumérées dans le rapport. *La Bretagne* est un journal du soir, qui souffre de multiples problèmes de transport et de distribution, de l'absence d'inspecteurs des ventes et de vendeurs à la criée, de boycott parfois. De fait, il n'arrive bien souvent que le lendemain matin chez les abonnés. Les plaintes à ce sujet sont d'ailleurs fréquentes et certains résilient leur abonnement à cause de cela<sup>462</sup>. Du coup, *la Bretagne*, relatant les nouvelles de la veille, entre en concurrence avec des journaux recelant des nouvelles bien plus fraîches. « La vente est mal organisée [...] Dans la Bretagne, nous relisons ce que nous avons vu dans l'Ouest-Éclair du matin alors pas la peine »<sup>463</sup>, écrivit Vefa de Saint-Pierre à Fouéré. L'auteur du rapport indique : « Comme de plus on est parti du point d'honneur excessif, de ne pas reprendre ce qu'annonçait l'Ouest-Éclair, nous sortons, le soir, c'est à dire à un moment où les gens ne sont pas habitués à acheter une feuille dans laquelle il n'y a non seulement rien de nouveau, mais même pas de nouvelles »<sup>464</sup>. Effectivement, nombreux sont les lecteurs à se plaindre de l'omniprésence du sport, dont cependant *la Bretagne* ne peut se passer, à moins de voir ses ventes baisser<sup>465</sup>. L'auteur du rapport incrimine la direction :

« La direction s'est révélée absolument inexperte. Yann Fouéré est un remarquable politicien, très habile à évoluer dans tous les milieux. Peut-être même trop habile car cela crée un certain malaise. Il a cependant obtenu des résultats politiques excellents et qui méritent l'appui. Mais, d'une part il n'avait jamais dirigé un journal, d'autre part il manque totalement de qualités et d'autorité, se laissant convaincre par le dernier qui a parlé et s'abaissant à des mesquinerie surprenantes, comme à se brouiller avec un correspondant de grande valeur pour dix francs et ouvrir les lettres nominales de ses collaborateurs »<sup>466</sup>.

---

459 IDBE, carton « Défense, dossier de justice 1945-55 Bretagne-Dépêche », lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 27 mai 1942.

460 IDBE, carton « Divers La Bretagne, La Dépêche, correspondance, épuration, procès », ventes mensuelles de *la Bretagne*.

461 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Note sur la situation du journal "La Bretagne" », 14 janvier 1942.

462 ADIV, 141 W 17. Journal *La Bretagne*, documentation saisie, lettre de J.M. Le Doare à Yann Fouéré, 9 octobre 1941 ; 141 W 16, lettre de Vefa de Saint-Pierre à Yann Fouéré, 18 janvier 1942 et 31 mars 1943.

463 *Ibid.*, lettre de Vefa de Saint-Pierre à Yann Fouéré, 18 janvier 1942.

464 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Causes de l'échec du journal "La Bretagne" », 10 juillet 1941.

465 IDBE, carton « ABES presse, campagne », lettre de Yann Fouéré à un lecteur de *la Bretagne*, 5 février 1942.

466 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Causes de l'échec du journal "La Bretagne" », 10 juillet 1941.

Vantant les qualités héroïques de la rédaction dont il craint que les mérites soient galvaudés par quelque entreprise désireuse de racheter un journal déficitaire, l'auteur préconise : augmenter le capital de l'entreprise de manière à faire de *la Bretagne* un journal du matin ou obliger *L'Ouest-Éclair* à l'imprimer autrement ; laisser la direction politique à Fouéré mais lui enlever la direction effective du journal ; favoriser un parti de soutien autour des « Amis de *la Bretagne* ».

Le mois suivant, Fouéré obtint de *L'Ouest-Éclair* un aménagement d'échéance pour étaler le paiement de l'impression de son journal dans les mois à suivre<sup>467</sup>. Mais il lui fut refusé de le faire paraître le matin et on lui conseilla une formule bi-hebdomadaire. Fouéré crut voir là une manœuvre de Ripert et tâcha de mettre en œuvre ses leviers allemands pour des solutions plus radicales. Ainsi écrivit-il à Guillemot : « Delvig qui était de passage à Rennes l'autre jour ainsi que je vous en ai parlé, chargé d'une enquête, a insisté beaucoup auprès du Censeur et a promis qu'il le ferait également dans son rapport sur la nécessité de maintenir "La Bretagne" quotidien, en demandant à Ouest-Eclair d'en supporter financièrement la charge. Il y aura évidemment de grosses oppositions à vaincre et il faudrait une volonté ferme pour en triompher. Avec le baron cela aurait été tout seul, avec son successeur, je crains que cela n'aille pas aussi facilement »<sup>468</sup>. En février 1941, le baron von Delwig avait quitté son poste à la *Propaganda-Aussenstelle* de Rennes au profit du *Sonderführer* Menzner<sup>469</sup> avec qui Fouéré semblait moins à son aise. Aussi misait-il également sur une subvention qu'il avait demandée à Vichy le 8 octobre, demande qu'il alla lui-même défendre auprès du gouvernement, fin novembre et qui était également appuyée par Guébriant, lequel versa, par ailleurs, de l'argent au journal<sup>470</sup>. Entre temps, Fouéré s'était arrangé avec Ripert, à qui il avait promis plus de tempérance dans ses articles concernant le gouvernement. Ripert avait donc appuyé sa demande<sup>471</sup>. Le 17 février 1942, Guébriant écrivit à Fouéré qu'il « avait l'impression »<sup>472</sup> qu'il pourrait compter sur une subvention mensuelle de la part du gouvernement comprise entre 25 000 et 50 000 francs. On ne pouvait être plus incertain, d'autant que le ministère de l'Intérieur penchait également pour une solution hebdomadaire. De fait, la subvention promise ne fut pas versée avant juillet et une augmentation de capital de 500 000 francs surgis d'on ne sait où, fut engloutie dans la dette. Au début de l'année 1942, selon l'expression même des experts qui épluchèrent les comptes de

---

467 IDBE, carton « La Bretagne et la Dépêche, rapports extérieurs », lettre de Pierre Artur à Jacques Guillemot, 25 août 1941.

468 *Ibid.*, lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 20 novembre 1941.

469 FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 237.

470 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie, lettre de Yann Fouéré à Budes de Guébriant, 14 novembre 1941 ; IDBE, carton « La Bretagne et la Dépêche, rapports extérieurs », lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 20 novembre 1941 ; carton « Documents la Bretagne-Fréville », lettre de Yann Fouéré au délégué général à la propagande Louis-Emile Galej, 23 novembre 1941.

471 FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 231-232.

472 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie, lettre de Budes de Guébriant à Yann Fouéré, 17 février 1942.

*la Bretagne* après-guerre, la situation du journal était « désespérée »<sup>473</sup>.

Au cas où sa cause n'aboutirait pas assez vite à Vichy, Fouéré avait prévu de continuer d'agir auprès de la censure allemande et d'aller voir de « hautes autorités parisiennes »<sup>474</sup>. Ce qu'il fit. Le 14 février 1942, Bauckloh, du *SD* de Paris, adressa à l'antenne rennaise de ce service un courrier dans lequel il faisait part des difficultés rencontrées par le journal de Fouéré et des solutions envisagées pour y parer<sup>475</sup>. Il joignit à son courrier un dossier remis par Fouéré quelques jours auparavant, composé d'une « Note sur la situation du journal "La Bretagne" », d'un « Rapport sur les Amis de "La Bretagne" » et d'une « Note sur "La Dépêche de Brest" ». Ce dossier est anonyme mais son contenu permet de l'attribuer sans aucune équivoque à *la Bretagne*. D'autre part, il porte en tête la mention : « Am 14.I.42 von Y. Fouéré übergeben »<sup>476</sup>, suivie du paraphe de Bauckloh. La première partie du dossier commençait par l'évocation d'une précédente note remise au mois d'août 1941, mais restée sans effet malgré le tableau alarmant qui y était dressé. Fouéré annonça sans ambages : « Aujourd'hui, la situation est telle, que, si d'ici à la fin du mois de Janvier, une somme importante n'est pas mise à la disposition de "La Bretagne", sa parution quotidienne ne pourra plus être maintenue »<sup>477</sup>. Autrement dit, il restait quinze jours pour trouver une solution. Fouéré prétextait ensuite que *l'Ouest-Éclair*, craignant la concurrence d'un journal qui s'était révélé « d'un intérêt supérieur au sien »<sup>478</sup>, avait fait en sorte de laisser pourrir la dette de *la Bretagne* et pensait alors lui asséner le coup de grâce. Pour preuve : la direction de *l'Ouest-Éclair* n'osait-elle pas demander le remboursement des arriérés de sa créance ? Fouéré insista sur l'utilité des actions entreprises et les « hautes raisons politiques »<sup>479</sup> qui exigeaient le maintien d'un journal patronné par un groupe de « hautes personnalités bretonnes »<sup>480</sup>, base d'un mouvement breton modéré. Pour appuyer ses dires, Fouéré fournit une liste conséquente de notabilités bretonnes, témoignant ainsi d'un entregent non négligeable<sup>481</sup>. Il poursuivit :

« Nous avons envisagé, dans nos précédents rapports, d'imposer à "L'Ouest-Éclair" une direction politique analogue à celle de "La Bretagne", ou bien de le forcer à prendre en charge

---

473 IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », « Conclusions du rapport d'expertise. Journal "La Bretagne" ».

En mai 1942, *la Bretagne* accusait encore un déficit de deux millions, soit deux fois son capital de départ officiel.

IDBE, carton « Défense, dossier de justice 1945-55 Bretagne-Dépêche », lettre de Jacques Guillemot à Yann Fouéré, 27 mai 1942.

474 IDBE, carton « La Bretagne et la Dépêche, rapports extérieurs », lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 20 novembre 1941.

475 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Courrier de l'*Hauptsturmführer* Bauckloh du *SD* de Paris sur les journaux *La Dépêche de Brest* et *la Bretagne*, 14 février 1942.

476 « Transmis par Y. Fouéré le 14.I.42 ».

477 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Note sur la situation du journal "La Bretagne" », rédigée avant le 14 janvier 1941.

478 *Id.*

479 *Id.*

480 *Id.*

481 *Id.*

son déficit. On peut encore songer à se rendre maîtres de la "Dépêche de Brest". Mais l'une ou l'autre de ces solutions, qui sont souhaitables, car elles seraient définitives, sera fort longue à atteindre. Plusieurs mois seront nécessaires. En attendant, il est indispensable que "La Bretagne" vive »<sup>482</sup>.

Et de demander une subvention immédiate de 300 000 francs, qui permettrait de gagner deux mois, en attendant de réaliser l'une ou l'autre des options envisagées, d'ici début février<sup>483</sup>. Si *la Bretagne* « n'avait pas des assurances formelles d'être aidée » avant la fin du mois de janvier, elle disparaîtrait. Lorsqu'il réalisa ce dossier, courant décembre 1941, Fouéré voyait plutôt le salut de *la Bretagne* du côté de *l'Ouest-Éclair*, vraisemblablement pour des raisons pratiques d'impression. Or, fin décembre 1941 survint un événement qui changea la donne et lui permit de guider plus finement les autorités allemandes dans leur réflexion. C'est à cet effet que Fouéré augmenta son dossier d'une « Note sur "La Dépêche de Brest" », qu'il convient de livrer intégralement :

« Il est fort difficile de se rendre maître légalement de "La Dépêche de Brest". Cela tient à plusieurs causes.

En premier lieu, les actions sont fort dispersées ; elles sont au nombre de 150, qui sont réparties entre environs 110 à 120 actionnaires, si bien que le plus gros actionnaire de la "Dépêche de Brest", M. Le Gorgeu, ancien maire de Brest et Président du conseil d'administration de "La Dépêche" ne possède que six actions, son fils en possède quatre.

En outre, la majorité des actionnaires, qui est responsable de la politique menée actuellement par "La Dépêche", a pris des mesures de défense, contre la minorité.

Elle a fait voter, en assemblée générale, un droit de préemption au profit du Conseil d'Administration. Cela signifie que personne ne peut acheter une action de "La Dépêche de Brest" sans l'autorisation du conseil d'Administration, celui-ci se réservant toujours le droit d'acheter par priorité, si l'acquéreur éventuel ne lui plaît pas.

Cette décision a été attaquée par un syndicat des actionnaires de la minorité, lequel était soutenu par "L'Ouest-Éclair". Les tribunaux n'ont pas fait droit à leur demande.

Dans ces conditions, il paraît qu'il est légalement impossible de mettre la main sur la "Dépêche de Brest". Il serait nécessaire de forcer à vendre leurs actions, un certain nombre d'actionnaires de la majorité, choisis parmi ceux qui possèdent le plus d'actions.

Parmi ces derniers figurent en premier chef, Le Gorgeu et sa famille. On pourrait prendre prétexte de la suspension récente de M. Le Gorgeu en sa qualité de maire de Brest, celui-ci ayant affirmé, en séance publique ses sentiments hostiles au gouvernement Pétain, et, par suite, à la collaboration.

---

482 *Id.*

483 Le projet n'était pas nouveau : dès octobre 1940, le CNB avait envisagé la suppression ou la reprise de l'un de ces quotidiens. AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Rapport moral du CNB, 2 octobre 1940.

Il paraît difficile, en effet, que la politique de "La Dépêche" continue à être dirigée comme elle l'est maintenant par M. Le Gorgeu. Il suffirait de posséder de vingt à trente actions pour qu'il soit possible de réunir une majorité, grâce à laquelle on pourrait opérer le changement du personnel politique et de la Direction de "La Dépêche" »<sup>484</sup>.

Victor Le Gorgeu était maire de Brest depuis 1929, sénateur du Finistère depuis 1930. Ce représentant de la gauche démocratique était dans le collimateur du gouvernement depuis qu'il avait refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940. Ripert voyait en lui l'âme de la résistance locale et le signala à ses supérieurs, à qui il écrivit : « À mon avis la clé de la Révolution Nationale dans le Finistère repose sur le Maire de Brest. [...] J'estime que si le Maire de Brest refusait de voter une motion s'adressant personnellement au Maréchal, son remplacement s'imposerait de toute nécessité »<sup>485</sup>. Fouéré l'avait également à l'œil, depuis qu'il avait refusé de voter le vœu d'ABES. Jean Fouéré aussi en avait après *La Dépêche*. Il avait demandé à Marcel Coudurier que les voitures de *La Dépêche* transportent les livraisons de *la Bretagne* pour les vendre dans les mêmes dépôts. Face au refus de Coudurier, le trésorier-payeur Fouéré, chargé de la répartition de l'essence par son ami le préfet Georges, diminua les attributions de *La Dépêche*<sup>486</sup>. Le 30 décembre 1941, conformément au souhait de Ripert, Le Gorgeu fut révoqué pour trois mois de ses fonctions de maire pour avoir refusé de voter une motion de confiance au chef de l'État. Fouéré, qui ne voyait de solution pour son journal que celle d'être lui-même l'un ou l'autre des deux quotidiens déjà installés, comprit évidemment tout de suite le parti qu'il y avait à tirer de cette situation. Bauckloh également. Prétextant la propagande « gaulliste »<sup>487</sup> de Le Gorgeu, il appuya la demande de Fouéré.

À l'occasion d'une réunion des « Amis de la Bretagne » à Brest, qui se tint fin 1941 ou début 1942<sup>488</sup>, Fouéré réussit à obtenir du président de la Chambre de commerce un dossier dans lequel se trouvait la liste des actionnaires de *La Dépêche* d'avant la guerre. « Tout ça m'intéressait à titre documentaire et il n'y a aucun rapprochement à faire entre cet incident et ce qui se passa par la suite », affirma Fouéré en 1945<sup>489</sup>. Dans le même temps, il chargea Yves Briand, archiviste de *la Bretagne*, de rédiger un rapport sur *La Dépêche*, constitué de tous les articles anti-allemands que

---

484 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Note sur "La Dépêche de Brest" », rédigée avant le 14 janvier 1941.

485 Rapport du 22 décembre 1941, cité dans FRÉVILLE H., *La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946)*, op. cit., p. 163-164.

486 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 31/1 : déclaration d'André Rouault, 18 mai 1945 et IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », « La Dépêche de Brest pendant l'Occupation. Rapport de Monsieur Marcel Coudurier, Directeur ».

487 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Courrier de l'*Hauptsturmführer* Bauckloh du SD de Paris sur les journaux *La Dépêche de Brest* et *la Bretagne*, 14 février 1942.

488 La réunion est chroniquée dans la livraison de *la Bretagne* du 3 janvier 1942.

489 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 66 : confrontation Fouéré, Rouault et Guillemot.

cette dernière aurait pu publier avant la guerre. Il demanda également à Rouault de préparer un rapport sur les incidents du conseil municipal de Brest et la position de Le Gorgeu. Ce même Rouault témoigna en 1945 :

« Fouéré rédigea un rapport que j'ai lu un jour sur sa table. Ce rapport destiné au conseiller Schwendemann de l'ambassade d'Allemagne exposait le danger qu'il y avait à laisser paraître la Dépêche sous la direction du docteur Le Gorgeu qui refusait sa confiance à Pétain et qui avait par ailleurs autorisé avant 1939 une campagne anti-allemande dans son journal. Il joignait à ce rapport les recherches d'Yves Briand, ma note sur les incidents municipaux de Brest, une liste des actionnaires de la Dépêche à dépouiller de leurs actions. À cette époque, Fouéré fit de nombreux voyages à l'ambassade d'Allemagne. Il eut gain de cause, l'ambassade chargea Schott, chef de la propagande à Angers de régler les détails de l'opération selon les désirs de Fouéré. C'est ainsi que la disparition de la Dépêche fut décidée pour le 3 mars 1942, afin que le conseil d'administration consente à céder ses actions au groupe financier de la Bretagne. [...] Indigné du procédé je partais pour Morlaix prévenir la Dépêche de ce qui l'attendait. J'ajouterai que je fus déçu de la réaction de le Gorgeu et de Coudurier. J'espérais qu'à l'instar de Catherine<sup>490</sup>, ceux-ci refuseraient de s'incliner devant les boches, qu'ils camoufleraient ou détruiraient leurs actions. Au lieu de cela, Le Gorgeu céda lâchement les siennes, et Coudurier mit en demeure les actionnaires suspects de gaullisme d'en faire autant »<sup>491</sup>.

C'est en partie parce qu'il commença à raconter ce genre d'histoires au personnel de *la Bretagne* et de *La Dépêche* que Rouault fut licencié à la fin de l'année 1943. C'est bel et bien lui qui prévint Émile Reto, chef du service des ventes de *La Dépêche*, que l'Union Républicaine du Finistère, société à laquelle appartenait *La Dépêche*, allait être dissoute au profit de *la Bretagne*. Reto prévint immédiatement son directeur, Marcel Coudurier, le 25 février, à deux heures du matin.

Après-guerre, Fouéré assura qu'il avait été convoqué mi-février chez le *Sonderführer* Schott, qui dirigeait la *Propaganda-Staffel Süd-West*, à Angers. Ce dernier lui aurait annoncé la suppression prochaine de *La Dépêche* et lui aurait offert d'en prendre la clientèle en augmentant son tirage, ce qu'il aurait refusé<sup>492</sup>. Il existe d'ailleurs une lettre adressée par lui à Schott, datée du 24 février, qui informe ce dernier que Guillemot et Fouéré refusent de « bâtir leur prospérité sur les malheurs d'un confrère ». Tout au plus acceptaient-ils la solution hebdomadaire avec l'aide de *l'Ouest-Éclair*<sup>493</sup>. Interrogé en 1944, il ne mentionna pas cette lettre et évoqua plutôt l'éventualité d'un accord amiable

---

490 Guillemot et Fouéré avaient tenté leur chance auprès du *Nouvelliste du Morbihan*, dont le directeur-proprétaire, Alexandre Catherine, était arrêté pour marché noir par les boches. Ce dernier refusa malgré les pressions de céder ses actions. AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 31/1 : déclaration d'André Rouault, 18 mai 1945.

491 *Ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 31/1 : déclaration d'André Rouault, 18 mai 1945.

492 *Ibid.* Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14/2 : PV d'audition de Yann Fouéré, 7 septembre 1944.

493 IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », lettre de Yann Fouéré au *Sonderführer* Schott, 24 février 1942.



entre *la Bretagne* et *la Dépêche*<sup>494</sup>. Tout porte à croire que cette lettre fut créée pour les besoins de la cause<sup>495</sup>. Il prétendit également que le rapport Briand fut établi pour vérifier le bien-fondé de la décision allemande de supprimer *La Dépêche*<sup>496</sup>. Il nia enfin avoir commandé un rapport concernant les incidents de la mairie de Brest. Ce rapport atterrit pourtant sur le bureau de Werner Best fin février.

Le 26 février, Coudurier alla à Angers voir Schott, qui lui annonça que la disparition de son journal était programmée au 3 mars, sur décision de Paris. Évoquant les 150 000 francs mensuels de déficit de *la Bretagne*, Schott enjoignit à Coudurier de trouver une solution aux difficultés financières de ce quotidien. Le lendemain fut réuni en catastrophe le conseil d'administration de *La Dépêche* qui céda aux exigences allemandes, à savoir la démission du conseil d'administration et un arrangement avec *la Bretagne*. Le 3 mars, Coudurier rencontra Guillemot, Fouéré et Rouault et signa avec eux des accords par lesquels Guillemot, Cambourg, Jean et Yann Fouéré achetaient les 30 actions des administrateurs démissionnaires ainsi que deux actions qui restaient dans le portefeuille de *La Dépêche*. Ils atteignaient ainsi les deux tiers qui leur donnaient la majorité au conseil d'administration. Guillemot fut nommé président de l'Union républicaine du Finistère devenue Union Bretonne du Finistère – la nuance était intéressante. Coudurier restait directeur général de son journal mais Yann Fouéré et André Rouault, respectivement directeur et rédacteur en chef, en prenaient le contrôle politique. *La Dépêche* devait prendre en charge l'impression et la diffusion de *la Bretagne*. On prévint une mise en commun des informations des deux journaux qui auraient chacun leur rayon d'action et raconteraient en gros la même chose sous des présentations et des noms différents<sup>497</sup>. Surtout, il fut décidé de réduire progressivement le déficit de *la Bretagne*. De son côté, Fouéré imagina, si *la Bretagne* ne parvenait à être sauvée, une fusion pure et simple entre les deux journaux pour ne faire qu'un seul et même journal, après unification de leur présentation<sup>498</sup>.

---

494 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14/2 : PV d'audition de Yann Fouéré, 7 septembre 1944.

495 La fraîcheur de sa conservation tranche avec l'état des autres documents datant de 1942 conservés dans les archives de Yann Fouéré. On sait l'implication de ce dernier dans la conception de faux papiers après-guerre, ainsi que son aptitude à la ruse. En 1950, il écrivit à Mordrel : « Crois-tu vraiment que j'ai l'esprit porté à la duplicité ? J'admets la pratiquer vis-à-vis de nos adversaires communs, mais je crois ne jamais l'avoir employée vis-à-vis de qui que ce soit du mouvement ». Fonds Mordrel, OM23 C1755, lettre de Yann Fouéré à Olier Mordrel, 4 juin 1950.

496 À la fin de la guerre, il guida Briand quand ce dernier dut livrer son témoignage concernant ce rapport. Ainsi écrivit-il à sa femme : « Rappelle-toi bien ceci, on veut démontrer que j'ai provoqué l'affaire de La Dépêche. Il y a eu effectivement, bien que l'on ne me l'ait pas demandé et que je ne l'ai pas dit, un rapport préparé sur ce journal dans les bureaux – J'en avais chargé Yves et j'ai mis la dernière main – Il a été tapé par Simone – Il faut que l'un et l'autre se rappellent et témoignent au besoin que le rapport a été demandé, fait et tapé dans la deuxième quinzaine de février 1942, et non avant, et qu'ils n'en avaient jamais entendu parler avant. Tu comprends que c'est important. », IDBE, carton « Correspondance Dépêche et CCB », lettre de Madeleine Fouéré citant une lettre de son mari à Yves Briand, 24 octobre 1944. C'est l'auteur qui souligne.

497 IDBE, carton « Dossier cour de justice 1945-1946 », accords du 3 mars 1942 et carton « Documents la Bretagne-Fréville », copie des accords signés entre *la Bretagne* et *La Dépêche*, 22 mars 1942.

498 IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », lettre de Yann Fouéré à Jacques Guillemot, 26 mars 1942.

En avril 1942, Fouéré connut donc une promotion considérable, qui le porta à la tête de deux quotidiens, l'un tirant à plus de 60 000 exemplaires, l'autre à 10 000<sup>499</sup>. Appointé à 5000 francs mensuels à *la Bretagne*, il le fut à 10 000 à *La Dépêche*<sup>500</sup>, sur lesquels il devait défalquer 2000 francs pour sa secrétaire personnelle. Il bénéficierait d'un matelas compensatoire de deux ans s'il était licencié sans faute<sup>501</sup>. Fin juin, les autorités allemandes durent juger son action suffisamment utile pour qu'elles augmentent son contingent de papier<sup>502</sup>, récompense soumise à la discrétion de l'occupant<sup>503</sup>. Ce ne fut pas le cas pour le PNB, dont *l'Heure bretonne* ne comptait que 2 370 abonnés<sup>504</sup> et qui dut cesser la publication de son matériel de propagande à l'été 1942<sup>505</sup>. Au début de l'année 1943, *la Bretagne* tirait à 13 500 exemplaires. Fouéré demanda une nouvelle augmentation de son contingent de papier, de manière à passer à 18, voire 20 000 exemplaires, qui permettraient enfin d'équilibrer le budget. Fouéré argumenta que, contrairement à *l'Ouest-Éclair*, il faisait, lui, de la propagande utile et nécessaire<sup>506</sup>. Un an plus tard, *la Bretagne* tira à 16 000 exemplaires, 2 000 de moins que *l'Ouest-Eclair*<sup>507</sup>. *La Dépêche* n'était plus qu'à 48 000 : l'augmentation du tirage de *la Bretagne* se fit donc aux dépens de sa consœur. De l'avis des experts-comptables consultés après-guerre, *la Bretagne* bénéficiait de « conventions exceptionnellement avantageuses »<sup>508</sup> : *la Bretagne* ne payait à *La Dépêche* que le supplément de dépenses qu'elle aurait pu occasionner. De fait, elle profitait gratuitement du matériel, du personnel et de l'organisation de *La Dépêche* à qui elle faisait payer la moitié des traitements du personnel qui était à cheval sur les deux journaux. À cela s'ajoutèrent les 40 000 francs de subvention mensuelle versée à partir de juillet 1942<sup>509</sup>. Devenue enfin bénéficiaire fin 1942, *la Bretagne* présenta un solde créditeur de 500 000 francs, en mars 1944<sup>510</sup>.

499 ADF, 200 W 277. Imprimerie, journaux, censure, enquête sur le tirage, clientèle et rayon d'action des journaux, 1941-1944. Rapport du 29 octobre 1942.

500 Ce qui correspond au salaire moyen d'un rédacteur en chef en zone libre. *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 35.

501 Fouéré gagnait 2138 francs par mois environ au moment de sa mise en disponibilité, en 1941. AJM, Carton 1511, 601, 2/4. Pièce 147 : M. le directeur du personnel à M. le juge d'instruction près la cour de justice du Finistère 31 juillet 1945.

502 AN, AJ/40/1012. Attributions de papier. Journaux de la zone B : correspondance avec la Propagandastaffel d'Angers (1941-juin 1943). « Note sur l'approvisionnement en papier de "La Dépêche" et de "La Bretagne" », été 1942.

503 ORY P., *Les Collaborateurs*, op. cit., p. 64 ; ROWLEY A. (Resp.), *Les collabos*, Paris, Fayard, 2011, p. 250.

504 D'après une liste dressée en 1941 et conservée aux ADF, 208 J 101. Fonds Alain le Grand. Liste des abonnés à *l'Heure bretonne* en 1941.

505 AN, AJ/40/1012, Attributions de papier. Journaux de la zone B. « Note sur la quantité de papier nécessaire au P.N.B. pour sa propagande », 2 septembre 1942.

506 *Ibid.* Lettre de Yann Fouéré au Dr. Kleker, 19 janvier 1943.

507 IDBE, carton « La Bretagne et Le Dépêche de Brest 1942-44, organisation intérieure », Situation mensuelle de vente en janvier 1944 et ADF, 200 W 277. Imprimerie, journaux, censure, enquête sur le tirage, clientèle et rayon d'action des journaux, 1941-1944. Rapport du 23 mai 1944.

508 IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », « Conclusions du rapport d'expertise. Journal "La Bretagne" ».

509 *Le Temps*, *Le Figaro* et *Le Petit Journal* recevaient chacun 200 000 francs par mois, *La Croix* 160 000. Mais leurs tirages étaient également bien plus importants. EVENO P., *Histoire de la presse française*, op. cit., p. 173 et *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, op. cit., p. 113 et suivantes.

510 IDBE, carton « Documents la Bretagne-Fréville », « Conclusions du rapport d'expertise. Journal "La Bretagne" » et

Dans le même temps, des presses de *La Dépêche* sortaient *Sav* et *Galv*, publications bretonnantes. Fort de ces succès, Fouéré imagina de reprendre le projet d'hebdomadaire de Fréminville, de le calquer sur le modèle de *Match*, de l'appeler *Bretagne dimanche* et de décliner sa publication en Provence, Normandie, Languedoc<sup>511</sup>. Début 1944 il envisagea une édition hebdomadaire spéciale qui remplacerait *La Bretagne à Paris*, suspendue depuis le début de la guerre, mais il se heurta au refus de Jean des Cognets, directeur politique de *l'Ouest-Éclair*<sup>512</sup>. Fouéré voulait être partout, y compris dans la presse clandestine.

En octobre 1942, peut-être inspiré par la victoire britannique d'El Alamein, il imagina un projet de journal clandestin breton pro-allié et anti-allemand. Il demanda alors à l'archiviste Yves Briand de relever dans ses fichiers les noms et adresses des personnes susceptibles d'être intéressées par un tel journal. Il fit ensuite écrire des articles à Joseph Martray et raya au crayon les propositions qu'il souhaitait voir disparaître<sup>513</sup>. Jeune rédacteur à la préfecture des Côtes-du-Nord, Martray venait du PNB<sup>514</sup>. Au printemps 1942, Fouéré obtint son déplacement administratif afin de l'envoyer seconder Maurice de la Gâtinais à la délégation régionale à la jeunesse<sup>515</sup>. Propulsé par Fouéré président de l'éphémère Union folklorique de Bretagne, il put ainsi entrer au CCB. Animateur de la revue *An Eost*, il fut également invité à livrer des articles à *La Dépêche*, qu'il signait Mauguet-Martin. Il précisa après guerre la teneur de ses relations avec celui qui lui mit le pied à l'étrier : « Nous étions en désaccord absolu sur de nombreuses questions (question laïque, question socialiste) mais nous étions d'accord l'un et l'autre, à quelques nuances près, sur la question bretonne qui restait pour lui essentielle »<sup>516</sup>. Il semble que Fouéré avait trouvé en ce jeune homme un agent pour faire passer ses idées ailleurs que dans le milieu des notables conservateurs. C'est ainsi qu'il faut comprendre sa nomination au poste de rédacteur en chef de *La Dépêche*, à la place de Rouault, à la fin de l'année 1943. D'après Marcel Coudurier, Fouéré « chargea M. Martray de faire dans LA DEPECHE une politique anti-cléricale et de réserver à LA BRETAGNE toutes les informations religieuses. Il s'agissait de satisfaire deux clientèles. Le futur "gouverneur" de la province bretonne convoitait les suffrages de la gauche et de la droite »<sup>517</sup>. Ce faisant, il mena à échelle réduite la politique menée au

---

carton « Documents la Bretagne-Fréville », « La Dépêche de Brest pendant l'Occupation. Rapport de Monsieur Marcel Coudurier, Directeur ».

511 IDBE, carton « Divers La Bretagne-La Dépêche-Correspondance-Épuration-Procès », correspondance entre Yann Fouéré et Jean d'Agraves, éditions Colbert, 1942.

512 IDBE, carton « Documents La Bretagne-Fréville », lettre de Jean des Cognets à Yann Fouéré, 21 avril 1944.

513 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 73bis-1 : témoignage d'Yves Briand, 20 septembre 1945.

514 CADIOU G., *EMSAV dictionnaire critique, historique et biographique*, op. cit., p. 279.

515 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 253.

516 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4, liasse 3. Pièce 224 : texte de Joseph Martray intitulé « Prise en main de "La Dépêche" ».

517 IDBE, carton « La Dépêche de Brest pendant l'Occupation. Rapport de Monsieur Marcel Coudurier, Directeur ».

niveau provincial par la *Propaganda-Abteilung*, qui s'arrangea pour animer une presse de « gauche » et de « droite », de manière à capter le plus d'audience possible<sup>518</sup>.

De fait, Martray prétendit après-guerre avoir tâché de faire de *La Dépêche* un journal antiallemand et antivichyste<sup>519</sup>, ce que confirma Marcel Collinet, secrétaire de rédaction à *La Dépêche*. Martray se serait toujours montré antiallemand, antiautonomiste et il « était hostile aux insertions de la publicité allemande que transmettait l'Agence Havas<sup>520</sup> et en général à toutes les annonces incitant au travail pour les Allemands »<sup>521</sup>. Il poursuivit : « Des témoins affirment avoir constaté, sous son rédaction, une transformation réelle, bien que souvent fort subtile pour les non-initiés, de « la dépêche de Brest » dans un sens laïc, socialisant, anti-vichyssois et pro-allié ». Fouéré se fit effectivement taper sur les doigts en avril 1944, quand la censure allemande lui reprocha le caractère trop local des informations données par ses journaux. Mais dans le même temps, Martray n'hésitait pas à faire l'éloge de Marcel Déat<sup>522</sup>. Jacques Conan, dans le bureau de qui Martray travaillait, l'accusa formellement d'avoir écrit dans *la Bretagne* des articles favorables à la propagande allemande sous le pseudonyme de Couffé<sup>523</sup>. Enfin, en décembre 1942, il s'exprima avec enthousiasme lors d'une réunion des Jeunesses Francistes et Nationales Populaires de Rennes, où il fit l'éloge de Pétain et de son gouvernement<sup>524</sup>. Il venait, peu de temps auparavant, d'écrire pour le projet de journal clandestin de Fouéré un article qui témoigne à la fois de l'opportuniste et de la prudence de ce dernier : c'est encore derrière un paravent que Fouéré s'exprime. Intitulé « Les jeunes Bretons et la déportation en Allemagne », le texte réagit à l'instauration de la conscription obligatoire qui, à l'automne 1942, tâcha d'enrayer l'échec de la « Relève » et précéda le STO. Martray écrivit :

« L'Allemand disaient les leaders de notre vieux BREIZ ATAO entre chez nous en libérateur : l'heure bretonne a sonné au cadran de l'histoire ! ». Et de fait, tandis que la plupart d'entre nous n'osaient jadis espérer qu'un statut susceptible de garantir notre vie propre contre les exactions de l'État centralisateur, l'Allemand a fait luire à nos yeux pendant les premiers jours de son occupation la tentation de l'État libre breton. [...]

En vérité, l'Allemagne a bien mérité de la Bretagne ! Rançonnant les villes, pillant les campagnes, déportant les jeunes et fusillant les otages les "libérateurs de la Bretagne" n'ont pu

---

518 *Histoire générale de la presse française, op. cit.*, p. 9.

519 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4, liasse 3. Pièce 224 : texte de Joseph Martray intitulé « Prise en main de "La Dépêche" ».

520 L'OFI, en fait, c'est-à-dire la propagande vichyste.

521 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1513, 4/4, liasse 5. Pièce 1 : Information contre Yann Fouéré et Autres et « La Bretagne », exposé des faits, 8 février 1946, page 19.

522 J. Mauguet-Martin, « L'Europe, la France et la Bretagne », *La Dépêche de Brest*, 4 mai 1943, p. 1.

523 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 88-3 : Additif au mémoire de Marcel Collinet, 18 juin 1945.

524 *Ibid.* Carton 1511, 2/4, liasse 3. Pièce 226-3 : Lettre de Joseph Martray, 8 décembre 1942.

soutenir longtemps leur rôle et l'ignoble duperie s'est révélée au bout de quelques semaines. [...]

La Bretagne ne s'incline pas et le nombre ne cesse de s'accroître de ceux qui comprennent qu'elle ne saurait accomplir son destin national propre dans l'Europe asservie d'HITLER. Qu'il s'agisse des militants du P.N.B. qui s'est livré à BERLIN ou des adhérents du régionalisme qui s'est donné à Vichy, tous doivent se rendre compte que les aspirations bretonnes ne se réaliseront que dans la victoire alliée. [...]

Il ne s'agit pas pour nous de faire pour autant serment d'allégeance à Georges VI ou à Staline, nous sommes farouchement et exclusivement Bretons et nous voulons rester "nous-mêmes". Libérés de la tyrannie allemande et d'une centralisation française exagérée, nous n'entendons pas pour autant nous livrer pieds et points liés à une autre puissance. Mais dans cette lutte qui met aux prises deux conceptions du monde nous avons le devoir de faire notre choix ; nous n'avons aucune raison de cacher notre sympathie pour l'Angleterre, qui a toujours su régler dans le passé ses problèmes minoritaires, et donner au pays de Galles et à l'Écosse ce droit à leur langue et à leur culture que nous réclamons pour la Bretagne ; la victoire alliée signifie pour nous l'avènement d'une Europe libérale et l'écroulement de l'Europe germanisée où les minorités – les Tchèques par exemple – n'ont plus droit à la vie.

Nationalistes et régionalistes bretons qui voulez la liberté de votre pays, rejoignez aujourd'hui dans l'illégalité ~~mais demain les armes à la main~~ le camp des ennemis de l'Allemagne. La victoire alliée rendra la Bretagne libre dans l'Europe délivrée »<sup>525</sup>.

Au sujet de ce journal, Briand témoignera : « Plus tard [Yann Fouéré] me confia la garde des documents, que j'ai remis à M. le juge de paix de Dinard, afin de les soustraire à toute perquisition de la part des Allemands. Je dois ajouter que je les ai conservés par devers moi quand je dus quitter Rennes définitivement en 1943 »<sup>526</sup>. Le projet resta sans lendemain, tant il devait être illusoire, en 1942, d'espérer faire croire à qui que ce soit que les militants bretons avaient été victimes d'un marché de dupes. L'opinion publique à leur égard était telle qu'ils ne pouvaient que persévérer dans les voies qu'ils s'étaient tracées, tout en essayant de sauver ce qui pouvait l'être.

On a vu plus haut quel accueil pouvait être réservé aux vendeurs de *l'Heure bretonne*, dès l'été 1940. À l'automne 1940, Taldir écrivit à Fouéré : « C'est la croyance ancrée dans un grand nombre de têtes que : "TOUT CE QUI SE DIT MAINTENANT BRETON, EST BREIZ ATAO, EST ALLEMAND" »<sup>527</sup>. De fait, ce genre d'incidents ne cessa de se produire dans les années qui suivirent. Le 8 juin 1941, Christian Le Part et son équipe de vendeurs à la criée furent pris à partie

---

525 IDBE, carton « Yann Fouéré, voyages, congrès entre 1934 et 2001 », projet de journal clandestin octobre 1942.

526 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 73bis-1 : témoignage d'Yves Briand, 20 septembre 1945.

527 IDBE, carton « ABES 1939-1940 », lettre de Taldir-Jaffrennou à Yann Fouéré, 30 septembre 1940. C'est l'auteur qui souligne.



alors qu'ils essayaient d'écouler le journal à la Trinité-Porhoët. La gendarmerie dut intervenir pour stopper la vente et disperser la foule<sup>528</sup>. L'année suivante, des gendarmes allemands et la population rennais assistèrent en spectateurs à un pugilat opposant la gendarmerie française, quelques civils et des congressistes du PNB décidés à défiler en ville drapeau en tête malgré l'interdiction qui leur en était faite<sup>529</sup>. La contestation s'exprima également par l'écrit. De façon artisanale, d'abord, comme en témoignent ces papillons collés à Quimper début novembre 1940<sup>530</sup> :



Très vite on passa à des choses plus organisées et argumentées. On imprima des tracts pour dénoncer les manœuvres que dissimulait le retour des prisonniers bretons, ramenés au pays sous le prétexte d'être des goémoniers<sup>531</sup>. On imprima également un bulletin clandestin qui connut au moins huit livraisons à partir de septembre 1941. La confrontation de son contenu avec un rapport consacré à l'histoire de *la Bretagne*<sup>532</sup>, renseigné par Le Goaziou, libraire régionaliste à Quimper, pourrait permettre d'attribuer *La Bretagne, Province française* à ce dernier. S'adressant au peuple breton, le bulletin multiplie les charges contre les militants du PNB, leurs actions et leurs dirigeants. Ainsi peut-on lire :

« Depuis l'occupation allemande, certains individus essaient de faire naître en Bretagne l'idée d'autonomisme. Ils diront sans doute qu'ils ont commencé avant 1940. Nous savons ce que vous en pensez. Nous ne faisons aucun doute sur la valeur de ces individus, vous commencez à les connaître. Vous les méprisez comme il convient de mépriser les lâches et les traîtres. Nous savons que jamais vous ne prêterez l'oreille à leur propagande malveillante.

528 ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 8 juin 1941.

529 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Rapport du 8 avril 1942.

530 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 7 novembre 1940 et tracts.

531 ADF, 204 J 195. Fonds Francis Gourvil. Tract « Goémoniers ».

532 Archives du SHD. 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Rapport du 7 septembre 1942.



Aussi nous pensons qu'il vous serait très agréable de savoir que des jeunes gens et des hommes ont la possibilité de publier une feuille régulièrement, dans laquelle ils s'attacheront à tous les individus qui, en Bretagne, profitent de la présence des troupes d'occupation pour étaler au grand jour des desseins qui, en temps ordinaire, leur vaudraient, sinon la peine de mort, du moins un emprisonnement de longue durée ou un séjour dans un asile de fous.

Ceux qui travaillent à cette feuille n'ont qu'un seul et unique but : faire de la propagande française »<sup>533</sup>.

Ainsi, les frères Delaporte sont nommément critiqués dans le second numéro, daté du 15 octobre 1941. Non sans verser dans une diatribe raciste, l'auteur leur reproche des origines bien trop éloignées de la Bretagne pour avoir le droit d'en parler<sup>534</sup>.

L'identité du rédacteur fut vite pressentie dans les rangs du parti. Aussi, après le congrès de Kerfeunteun, trois jeunes militants de Quimper, pris dans l'euphorie de la cérémonie, se firent un devoir de retrouver le frisson des séances de barbouillage d'avant-guère. Ils écrivirent, sur le mur de la préfecture de Quimper : « Gwenn ha Du », « Bretagne Frei (Breizland frei) », « Malheur aux traîtres ». Sous cette dernière proposition fut ajouté « Le Goaziou ».



Inscriptions sur la préfecture de Quimper, décembre 1941.

Archives du SHD, 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton.

Ce geste suscita évidemment une réaction dans *La Bretagne Province française*, mais également la publication d'un tract bien plus élaboré, tiré sur papier glacé, qui mettait en évidence la compromission du PNB avec l'occupant. Intitulé « L'état-major des séparatistes bretons », il présentait deux photographies prises au congrès de Kerfeunteun, pendant le chant du *Bro Goz*. La légende indiquait :

---

533 Il subsiste quelques exemplaires de ce bulletin aux ADF, 204 J 184. Fonds Francis Gourvil. *La Bretagne, Province française*, n°1, 27 septembre 1941.

534 ADF, 204 J 184. Fonds Francis Gourvil. *La Bretagne, Province française*, n°2, 15 octobre 1941 et n°8, non daté.

« (1) M. Raymond DELAPORTE, chef du parti séparatiste breton.

????? un costume breton inattendu . . . . .

(3) M. Yves DELAPORTE, rédacteur en chef de *l'Heure bretonne* »<sup>535</sup>.

Sur la seconde photo, on distinguait bien le « costume breton inattendu », qui était évidemment un uniforme allemand. D'autre part, si le « (2) » n'apparaissait pas dans la numérotation, il en était quand même tenu compte. Le message était clair : au cœur du parti, entre Raymond et Yves Delaporte, il y avait les Allemands, âme occulte du PNB.



(1) M. Raymond DELAPORTE, chef du parti séparatiste breton.

????? un costume breton inattendu . . . . .

(3) M. Yves DELAPORTE, rédacteur en chef de *l'Heure bretonne*.

L'auteur de *La Bretagne, Province française* n'en avait pas qu'après le PNB. Il précisa : « Nous nous adressons particulièrement aux dirigeants du parti autonomiste, qui ont M. R. Delaporte à leur tête, et au directeur du journal "La Bretagne" M. Yann Fouéré, ainsi qu'à tous ses acolytes. Contre eux nous n'aurons aucun ménagement. Entre la Bretagne, Province française, et eux, c'est la Guerre »<sup>536</sup>. Aussi le bulletin ne cessa-t-il de mettre en évidence les liens entre *l'Heure bretonne* et *la Bretagne*, notamment la participation de René de Fréminville à cette dernière. Et de dénoncer ce dernier journal « comme un auxiliaire, comme un allié des séparatistes »<sup>537</sup>.

De fait, Yann Fouéré ne fut pas non plus épargné par les circulaires écrites au vitriol. Au début

535 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Tract antiséparatiste.

536 ADF, 204 J 184. Fonds Francis Gourvil. *La Bretagne, Province française*, n°2, 15 octobre 1941.

537 Ibid. *La Bretagne, Province française*, n°8, non daté.

de l'été 1941, plusieurs personnalités de différents milieux reçurent par la poste un pamphlet de cinq pages, signé par un certain « Clam », à Vannes, le 17 juin<sup>538</sup>. Intitulé « Un vilain monsieur »<sup>539</sup>, le texte mettait l'accent sur l'opportunisme qui avait pu caractériser le parcours de Fouéré jusqu'à ce qu'il dirige *la Bretagne* et tâchait de mettre à jour la duplicité du personnage. Et de dénoncer, exemples à l'appui, un Judas faisant le jeu de l'Allemagne, prétendant respecter le Maréchal Pétain dont il se moquait, avançant main dans la main avec le PNB qu'il prétendait combattre. D'autres que « Clam » prirent la peine de manifester leur animosité envers Fouéré, qui, manifestement, inspirait les littérateurs de tous acabits. C'est par exemple ce « Jeune breton bretonnant » qui rédige une lettre « Pour Yann Fouéré et les foireurs de son espèce »<sup>540</sup> dans laquelle il dénonce la mainmise allemande sur le mouvement breton et la tartufferie de ceux qui prétendent sauver la France à travers la Bretagne, tout en fustigeant les autonomistes qui « s'imposent désormais par la voie des torches-culs à feuille unique, alors que toute pensée libre et personnelle se trouve baillonnée, consignée au fond des tiroirs ». Et d'exhorter les « brebis égarées » à se séparer de « Y. Fouéré et de sa séquelle ». C'est cet autre qui refuse de collaborer au journal en quoi il voit « une feuille où tout est déformé par passion ou calcul, au service d'un fanatisme qui cache son nom »<sup>541</sup>. Dès l'été 1942, la réputation de Fouéré est faite : on dit partout que *la Bretagne* n'est plus crédible depuis que l'on sait que des séparatistes y écrivent, on se doute de la complicité des occupants dans la reprise de *La Dépêche*<sup>542</sup>. D'ailleurs, au PNB même on présente son journal comme le « Tremplin du Nationalisme breton »<sup>543</sup>. C'est si vrai que c'est par exemple au siège de *la Bretagne* que Georges Esnol, employé du journal à Vannes, fut recruté pour intégrer l'unité Perrot. Il en alla de même pour Raymond Jegaden, comptable au journal, qui intégra l'Unité après le 6 juin 1944 après avoir écrit de nombreuses lettres, fatalement inutiles, au PNB<sup>544</sup>. Visiblement, un recruteur de l'Unité fréquentait l'endroit, où il avait toute latitude d'argumenter pour attirer les jeunes recrues<sup>545</sup>. Après-guerre, Jean L'haridon sembla indiquer qu'il existait une connivence entre Lainé et Fouéré en 1943-1944<sup>546</sup>. Quoi qu'il en soit, Fouéré garda un souvenir amer de son action de rabatteur. Il s'en ouvrit à Mordrel :

« L'action régionaliste que j'ai menée par accord commun, n'est pas faite pour grouper des

---

538 ADIV, 141 W 16. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Taldir-Jaffrennou à Yann Fouéré, 2 juillet 1941.

539 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. « Un vilain monsieur ».

540 ADIV, 141 W 20. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre d'un « jeune Breton bretonnant », septembre 1942.

541 *Ibid.* Extrait d'une lettre d'Anatole Rivoallan à Louis Even, transmis à Yann Fouéré, 18 novembre 1941.

542 Archives du SHD. 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Rapport du 15 juillet 1942.

543 Archives du SHD. 7NN 2536. Fiches de renseignements sur le mouvement autonomiste breton. Copie d'un lettre de R. Saout à Jacques Ropars, 20 avril 1942.

544 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5. Lettre de Raymond Jegaden à Alan Heussaf, 22 octobre 1993.

545 AJM, D.560, TMP Paris, 25 avril 1952. Affaire Esnol Georges. Pièce 47 : lettre de Bernard Esnol, 3 juillet 1951.

546 Fonds Mordrel, OM23 C1629, lettre de Yann L'haridon à Olier Mordrel, 18 janvier 1949.

gens, sauf des vieilles barbes qui n'ont jamais besoin d'être dépannées. Pour tous les jeunes ce n'est qu'un passage, et je me rendais bien compte de l'ingratitude de mon rôle, qui était surtout d'être un agent de recrutement pour le P.N.B... et ces idiots de deux frères qui faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour essayer d'être centristes et m'accusaient de vouloir, pour mon profit personnel, entretenir une gauche... [...] la seule question était pourtant, dans l'intérêt général du mouvement, de savoir qui était le plus capable de mener avec succès cette politique : j'étais peut-être fait pour elle, et je l'ai menée jusqu'au bout, mais combien de fois ai-je eu envie de ruer dans les brancards... »<sup>547</sup>.

C'est vraisemblablement à cause de cette collusion qu'Albert Le Bail, jadis soutien assidu d'*ABES*, mais se déclarant républicain et partisan de la liberté, refusa d'entrer au comité des « Amis de *la Bretagne* »<sup>548</sup>, ou qu'Yves Saliou décida d'en démissionner<sup>549</sup>. Les accords signés entre *la Bretagne* et *La Dépêche*, s'ils ont profité à la première, ne lui ont pas attiré que des éloges. Vefa de Saint-Pierre, pourtant fidèle militante, trouve que les deux journaux sont redondants<sup>550</sup>. C'est d'ailleurs pour cette raison que tel lecteur des deux journaux résilia son abonnement à *la Bretagne* pour ne conserver que l'autre<sup>551</sup>. Il prit la peine de s'en expliquer, combien ne le firent pas ?

### *Enseigner le breton*

Avec la Révolution nationale, la presse et l'information, la jeunesse est l'ultime domaine de prédilection des « relèves » d'avant-guerre : elle fut également leur préoccupation durant l'Occupation<sup>552</sup>. La position de Fouéré quant à l'instruction dispensée aux élèves français restait fidèle à ce qu'il avait pu écrire sur le sujet dans les années trente : la conception française de l'enseignement, abstrait et détaché du réel, engendrait une société intéressée par le matériel et dépourvue d'idéal, de foi, d'esprit de sacrifice, de désintéressement. Inspiré par la lecture de *La Vraie révolution nationale dans l'instruction publique*, ouvrage de l'ancien inspecteur général de l'instruction publique Paul Crouzet, il voyait dans ces conceptions la cause de l'écroulement de 1940, ce qui lui inspira le commentaire suivant : « L'idéal n'est pas de vivre sa vie le plus confortablement possible : mais il est de la bien remplir et de la consacrer à une cause qui vous rende capable de tous les renoncements. L'histoire de Bretagne et celle des peuples celtes abondent,

547 Fonds Mordrel, OM23 C1755, lettre de Yann Fouéré à Olier Mordrel, 4 juin 1950.

548 ADIV, 141 W 16. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre d'Albert Le Bail à Yann Fouéré, 15 décembre 1941.

549 ADF, 204 J 181. Fonds Francis Gourvil. Lettre d'Yves Saliou à Yann Fouéré, 3 avril 1942.

550 ADIV, 141 W 16. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Vefa de Saint-Pierre à Yann Fouéré, 31 mars 1943.

551 ADIV, 141 W 17. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre d'A. Le Page à *la Bretagne*, 7 septembre 1942.

552 DARD O., *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, op. cit., p. 274.



Dieu merci ! plus que toutes les autres en exemples de ce genre... »<sup>553</sup>. En cela comme dans bien d'autres domaines, la Bretagne était le bastion des vertus qui allaient sauver l'Europe. De fait, il fallait fournir aux jeunes de quoi refaire la France et surtout la Bretagne, leur donner une âme nouvelle, consciente de ses origines et de sa mission. C'était pour Fouéré le rôle de l'école, qui devait souligner les particularités et les vertus oubliées, mais aussi celui des scouts, des centres de jeunesse, des écoles de cadres<sup>554</sup>. À l'école, il importait surtout d'enseigner aux petits Bretons l'histoire de Bretagne et le breton, langue du réel. Cela fit précisément l'objet de plusieurs articles du projet de statut de 1940, repris dans le suivant, qui stipulaient : « 7° *Spécialement pour la Basse-Bretagne*, un conseil culturel sera immédiatement créé, dont la tâche sera d'introduire progressivement *l'enseignement de la langue bretonne* à tous les degrés de l'enseignement dans les pays bretonnants. 8° des mesures immédiates seront prises pour *l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de la civilisation et de la littérature bretonnes et celtiques* dans les écoles et établissements d'enseignement de toute la Bretagne »<sup>555</sup>.

En mars 1941, Jérôme Carcopino, qui venait d'être nommé secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse dans le gouvernement Darlan, évoqua l'enseignement de l'histoire de Bretagne en classe. À cet effet, il créa une chaire d'histoire de la Bretagne et nomma une commission chargée de rédiger un manuel. En effet, les carences de la formation des maîtres dans ce domaine et l'absence de manuel risquaient d'obérer la mise en œuvre de cette décision, ce dont Fouéré se rendit immédiatement compte. Aussi proposa-t-il au gouvernement l'aide bretonne quant au choix du manuel, des examens, des enseignants et de l'histoire elle-même, qui devait être enseignée<sup>556</sup>. Si les maîtres devaient être forcément Bretons, gage de savoir et de légitimité, les rédacteurs du manuel devaient l'être aussi. Vichy acquiesça à cette demande, ce qui fut aussitôt interprété par Fouéré comme une victoire de *la Bretagne*. Mais il se réjouissait moins de l'équipe qui avait été réunie à cet effet. Il était notoire que l'archiviste Henri Waquet n'était pas franchement partisan des menées de *l'Heure bretonne* ni de *la Bretagne*. Quant à Armand Rébillon, professeur à la Faculté de Lettres de Rennes, il était spécialiste des États de Bretagne, qu'il ne semblait pas particulièrement regretter, contrairement à Fouéré, qui, dès qu'il sut leur nomination à la commission, s'en méfia. Il écrivit dans *la Bretagne*, sans évidemment remettre en cause leur mérite et leur valeur, qu'il craignait « qu'ils ne fassent pas preuve, en la matière, du parfait détachement d'esprit qui paraît indispensable »<sup>557</sup>. Cette attitude encore affable céda vite le pas à des sentiments bien plus hostiles. Lorsqu'il sut que Rébillon avait fait son manuel, Fouéré écrivit : « La lutte

553 Yann Fouéré, « Pages à méditer », *la Bretagne*, n°380, 9 juin 1942, p. 1-2.

554 Yann Fouéré, « Les jeunes qui referont la Bretagne », *la Bretagne*, n°292, 27 février 1942, p. 1.

555 *Projet de Statut pour la Bretagne dans le cadre de la France*, 1940.

556 Yann Fouéré, « L'histoire de la Bretagne dans nos écoles », *la Bretagne*, n°27, 18 avril 1941, p. 1 et 3.

557 Yann Fouéré, « L'histoire de Bretagne dans les écoles », *la Bretagne*, n°91, 5 juillet 1941, p. 1 et 3.

culturelle n'est pas un vain mot et il est des solutions, même violentes et radicales, qui seraient bien accueillies de tous. Surtout s'il s'agit de mettre un livre à l'index, voire même d'en empêcher la diffusion. Le cas échéant, nous n'y faillirons pas »<sup>558</sup>. Et de soupçonner l'auteur de manœuvres occultes<sup>559</sup>. En fait, Fouéré préparait son propre manuel de son côté. Il avait d'ailleurs commencé à publier son résumé d'histoire de Bretagne dans son journal<sup>560</sup>.

Il avait réuni autour de lui l'inspecteur de l'enseignement primaire de Saint-Brieuc René Daniel et Maurice Le Lannou, professeur de géographie à la Faculté de Lettres de Rennes. Le trio signa un contrat avec les Collections Techniques, éditeurs des collections Colbert, le 2 novembre 1941. Pour mars 1942, Fouéré devrait livrer deux cents pages d'un manuscrit relatif à la Bretagne qui serait publié dans la série « Provinces de France ». Un an plus tard, les éditions Colbert se firent l'écho de multiples avis qui avaient prévu un échec assuré pour le « manuscrit hybride »<sup>561</sup> qui manquait de coordination. On reprocha au manuscrit de Fouéré une spécialisation et une aridité rédhibitoires pour un ouvrage pédagogique. Enfin, puisque la décision de Carcopino ne semblait toujours pas être appliquée, on s'interrogeait sur l'opportunité commerciale d'un tel ouvrage<sup>562</sup>.

Fouéré eut un peu plus de chance concernant l'enseignement de la langue. Parmi les militants bretons, sur cette question, le consensus était absolu. Dans *l'Heure bretonne*, Raymond Delaporte souligna l'unité réalisée autour de cette revendication et l'urgence de la voir enfin entendue<sup>563</sup>. L'organe du PNB se fit d'ailleurs un devoir de relayer les slogans *d'ABES* et les discours de son président, qui continuait de réclamer l'enseignement du breton, comme il le faisait avant-guerre<sup>564</sup>. Début juillet 1941, une avancée décisive fut réalisée par les défenseurs de la langue. Enfin, ils décidèrent d'unifier le breton, se basant sur les principes qu'ils avaient discutés en 1936, ce qui permettrait d'argumenter en faveur de son enseignement<sup>565</sup>. Les circonstances de cette unification inattendue, c'est-à-dire de la subite conversion de Roparz Hemon à sa nécessité, sont connues, de mêmes que les projets qui l'ont sous-tendue. Il s'agissait, de l'aveu même d'Hemon, de créer une langue d'État<sup>566</sup>, tout en se pliant aux exigences des milieux *völkisch* allemands, lesquelles ne font

---

558 Yann Fouéré, « La Commission de l'Histoire de Bretagne va-t-elle se trouver devant le fait accompli ? », *la Bretagne*, n°98, 13-14 juillet 1941, p. 1 et 3.

559 Yann Fouéré, « Encore la Commission de l'histoire de Bretagne », *la Bretagne*, n°108, 25 juillet 1941, p. 1 et 3.

560 Voir par exemple Yann Fouéré, « La Bretagne et la Révolution Française », *la Bretagne*, n°177, 14 octobre 1941, p. 1 et 3.

561 ADIV, 141 W 20. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Contrat du 2 novembre 1941, lettre de Jean d'Agraves à Yann Fouéré, 5 novembre 1942 et compte rendu de lecture.

562 *Ibid.* Contrat du 2 novembre 1941, lettre de Jean d'Agraves à Yann Fouéré, 5 novembre 1942 et compte rendu de lecture.

563 R. Delaporte, « Vers l'enseignement du breton », *L'Heure Bretonne*, n°25, 28 décembre 1940, p.1.

564 Yann Fouéré, « La langue bretonne dans l'enseignement secondaire », *La Bretagne*, n°17, 6 avril 1941, p. 1 et 3.

565 Voir chapitre X.

566 CALVEZ R., « 1941, le breton, langue d'État », dans BOUGEARD C. (Dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 207-221.



aucune doute<sup>567</sup>.

Dès janvier 1941, Hemon avait obtenu des autorités allemandes l'autorisation de publier un hebdomadaire bilingue<sup>568</sup> en breton, qui fut appelé *Arvor*. Quelques mois plus tard, il écrivit à son ancien maître Meven Mordiern, à qui il avait autrefois promis qu'il n'unifierait jamais le breton, pour l'avertir que, sur ordre du gouvernement allemand, on allait pourtant le faire<sup>569</sup>. Ce n'était pas le gouvernement mais bel et bien Leo Weisgerber, professeur de linguistique générale et de celtique à Marburg promu *Sonderführer* à la *Propaganda-Staffel*, censeur de la presse bretonne, qui souhaitait voir appliqué à la Bretagne le principe *völkisch* qui voulait qu'un peuple, c'était avant tout une race et sa langue. Peut-être est-ce pour récompenser Hemon de son adhésion qu'il lui offrit le 1<sup>er</sup> juillet 1941 la direction des émissions en breton de Radio-Rennes, créées le 1<sup>er</sup> novembre 1940 et dont il était également le censeur<sup>570</sup>. Une semaine plus tard, Hemon prit place dans le fauteuil de Yann Fouéré, dans le bureau de ce dernier à Rennes, pour animer une réunion à laquelle participèrent une vingtaine de personnes. En deux heures de temps, on parvint à s'entendre sur des mesures connues de tous depuis longtemps mais que Roparz Hemon avait pris la peine de rappeler à diverses personnes, mais dont Raymond Delaporte était exclu<sup>571</sup>. Aussi n'était-il pas à la réunion. Des accords furent pourtant signés et c'est un « événement décisif dans l'histoire de la langue bretonne », qui fut salué dans *la Bretagne*<sup>572</sup>. « Notre langue vient d'atteindre le terme de son évolution et devient une véritable langue de culture internationale, expliqua Fouéré, donc [...] elle peut désormais réaliser pleinement son destin »<sup>573</sup>. Ce qui voulait dire que dorénavant on ne pouvait plus s'opposer à l'enseignement du breton. Dans *l'Heure bretonne*, on resta silencieux sur le sujet jusqu'en 1943 : Delaporte devait l'avoir un peu saumâtre, d'autant qu'il finit par se demander, avec le ZH qui remplacerait le Z, s'il ne lui faudrait pas réimprimer ses belles cartes murales<sup>574</sup>. Après de Mordiern, Hemon ne cessa de se justifier. En août, il lui assura qu'au regard des promesses que les Allemands avaient tenues jusque là, devait s'appliquer l'adage « Paris vaut bien une messe »<sup>575</sup>. Il lui

---

567 Sur cette question, voir BLANCHARD N., *Leo Weisgerber und die Bretagne*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1998 ; traduit en français et résumé dans BLANCHARD N., *Un agent du Reich à la rencontre des militants bretons: Leo Weisgerber*, Brest, Brud Nevez, 2003 ; ainsi que WMFFRE I., *Breton orthographies and dialects: The twentieth-century orthography war in Brittany*, Oxford, 2007 pour une mise au point et la présentation de documents qui coupent court à toute équivoque.

568 Il devint monolingue en août 1942.

569 « *An urz da beurunvani ar yez a zo deut a-berz ar gouarnamant alaman* », l'ordre d'unifier totalement la langue est venu du gouvernement allemand. Lettre de Roparz Hemon à Meven Mordiern, publiée dans WMFFRE I., *Breton orthographies and dialects*, op. cit., tome 2, p. 681-682.

570 CALVEZ R., *La radio en langue bretonne*, op. cit., 2000.

571 CRBC, carton 17, chemise 1941, lettre de Roparz Hemon, 12 juin 1941.

572 Non-signé, « événement décisif dans l'histoire de la langue bretonne », *la Bretagne*, n°95, 10 juillet 1941, p. 1.

573 Yann Fouéré, « L'unification de la langue bretonne », *la Bretagne*, n°101, 17 juillet 1941, p. 1 et 3.

574 « Pour ma carte de Bretagne, je me demande aussi que faire, car on s'en demande beaucoup et si je fais une réédition en changeant le texte et l'orthographe cela va sans doute coûter très cher ? », CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 28 août 1942.

575 Pour une reproduction et une traduction de cette lettre, voir CALVEZ R., « 1941, le breton, langue d'État », art. cit.,

écrivit encore, en décembre 1941 :

« *Evel priz eus va asant d'ar "peurunvani", ez eo bet gouestlet d'in kelennerz ar brezoneg er skoliou. Ar re o deus hen gouestlet d'in a zo bet feal da gement tra o doa gouestlet betek-hen. O gwelout a ran o labourat diehan war ar gudenn. N'em eus ket ar gwir da zisfiziout diouz tud o deus roet d'imp ar frankiz, n'hor boa bet biskoaz a-raok* »<sup>576</sup>.

En échange de mon accord pour « unifier totalement », il m'a été confié l'enseignement du breton dans les écoles. Ceux qui me l'ont confié ont été fidèles à tout ce qu'ils m'ont confié jusque là. Je les vois travailler continuellement sur le problème. Je n'ai pas le droit de trahir la confiance de gens qui nous ont donné la liberté, que nous n'avions jamais eue avant.

De fait, la confiance établie entre Hemon et Weisgerber était telle qu'en 1942 les deux hommes travaillèrent ensemble à l'établissement d'un dossier contre le préfet Ripert<sup>577</sup>. Cependant, après-guerre, les lettres qu'il avait envoyées à Mordiern au sujet de l'unification firent l'objet d'une interprétation qui permit de dédouaner Roparz Hemon, saint martyr de la cause linguistique, de toute compromission avec l'Allemagne. On affirma qu'il avait inventé cette histoire d'ordre allemand pour ne pas avoir à avouer à Mordiern qu'il l'avait trahi. Ainsi, affirma-t-on que Weisgerber n'avait joué aucun rôle dans cette affaire<sup>578</sup>. C'est le discours que soutint Raymond Delaporte en 1984, lorsqu'il se mit en tête de rédiger une histoire de cette unification<sup>579</sup>. Pour ce faire, il sollicita le témoignage des dirigeants du mouvement encore vivants qui avaient jadis été réunis pour discuter de cette question. Il contacta bien sûr Yann Fouéré, mais également Bob Le Helloco, qui était un ancien membre du *Kuzul*. Selon Delaporte, le *Kuzul* avait été l'instance qui avait réclamé l'unification du breton<sup>580</sup>. Effectivement, Delaporte, Lainé et Fouéré, tous trois membres du *Kuzul*, avaient déjà travaillé dans ce sens quelques années auparavant. Fouéré affirma à Delaporte que la réunion avait commencé sur ces mots : « *An unvanigzh a zo graet dre urzh* »<sup>581</sup> sans dire sur ordre de qui. De son côté, Visant Seité rapporta à Raymond Delaporte les propos de son confrère François Uguen, signataire des accords, qui s'entendit dire, en ouverture de la réunion « *Berlin a houlenn diganeoc'h...* »<sup>582</sup>. Roparz Hemon aurait donc déployé bien de l'énergie pour se dédouaner. De fait, même s'il abonda dans la *doxa*, Fouéré laissa tout de même la question en

---

p. 213-215.

576 Cité dans WMFFRE I., *Breton orthographies and dialects*, op. cit., tome 2, p. 683.

577 FRÉVILLE H., *Archives secrètes de Bretagne*, op. cit., p. 183 et 215-216.

578 Sollicité par Goulven Pennaod, Weisgerber abonda dans ce sens, dans « Sklerijenn. La vérité sur la réforme orthographique de 1941. Une déclaration du professeur Leo Weisgerber », *La Bretagne réelle*, n°293, 15 mars 1970.

579 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, « *Perak ha penaos e voe divizet peureunvaniñ doare-skrivañ ar brezhoneg en hañv 1941* ».

580 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 1A.

581 « L'unification est faite sur ordre ». Fouéré reprend cette anecdote dans ses mémoires. Fouéré Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 277.

582 « Berlin vous demande... ». CRBC, fonds Delaporte, carton 17, dossier 1941, lettre de Visant Seité à Raymond Delaporte, 25 juillet 1980.

suspens dans ses mémoires : « L'éminent celtisant qu'était le professeur Weisgerber, avec lequel [Hemon] était journallement en contact, a-t-il joué un rôle dans ce revirement ? »<sup>583</sup> Et il se garda bien de publier ce qu'il dit avait dit à Delaporte le 19 octobre 1984 : Weisgerber, qui n'avait pas été invité par la circulaire du 12 juin, l'avait été par Hemon lui-même et vint à la fin de la réunion dire à tous qu'il était heureux de l'entente qui avait été faite<sup>584</sup>.

Le 24 décembre 1941, un arrêté ministériel autorisa l'ouverture de cours facultatifs de breton, mais aussi de flamand, de basque et de provençal, dans les écoles primaires, à hauteur d'une heure et demie hebdomadaire<sup>585</sup>. Après sept ans d'existence et d'activisme, *ABES* était enfin entendue<sup>586</sup>. Cela ne réglait pas le problème de la formation des maîtres. Fouéré misa sur la Délégation Régionale à la jeunesse, où il avait réussi, on s'en souvient, à faire entrer Joseph Martray. Ce dernier organisa à l'été 1942 des stages d'enseignement d'histoire et de langue bretonne à La Haye-Mordelles, puis lança et anima *An Eost*, cahier de liaison des instituteurs publics de Bretagne, voué à remplacer *Ar Falz*, mis en sommeil pendant la guerre. Aussi, lorsque, du fait de ses frasques et rattrapé par son passé<sup>587</sup>, le Gâtinais dut démissionner, Fouéré fit en sorte que Martray puisse assurer l'intérim le plus longtemps possible<sup>588</sup>.

En 1943, à force de tractations, le CCB parvint à obtenir de Quenette l'ouverture du collège d'été Auguste-Brizeux, à Taupont. Dans une grande maison aménagée par la préfecture régionale furent dispensés par André Guilcher et E. Coant des cours d'histoire et de géographie de la Bretagne, ainsi que des cours de breton par Pol Quentel et Robert Audic. Dans le même temps, on imprima des manuels en langue unifiée. Uguen et Seité le firent pour les écoles libres, ce qui permit à Fouéré de souligner le retard du public et, partant, l'incurie du gouvernement<sup>589</sup>. *ABES* ne pallia cette carence qu'en 1944, en éditant *Yannig*, méthode de lecture illustrée par Langlais.

Enfin, se soucier de la jeunesse, ce n'était pas seulement penser à son enseignement. Fouéré et la

---

583 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 276.

584 CRBC, fonds Delaporte, carton 17, dossier 1941, « *Notenn kemeret en Evran e ti Yann Fouéré (d'an 19 aviz Here 1984) diwar-benn Peurunvanidigezh skritur ar Brezoneg* ».

585 FAURE C., *Le projet culturel de Vichy*, op. cit., p. 201.

586 Yann Fouéré, « *Ar Brezoneg er Skol obtient une première satisfaction* », *la Bretagne*, n°243, 31 décembre 1941, p. 1-2.

587 Il semble que la nomination de La Gâtinais à la Délégation fit scandale dans la région. Fin 1942, il fit l'objet d'une enquête qui conduisit sa hiérarchie à mettre sa moralité en doute. AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1511, 2/4, liasse 3. Pièces 278-1-2-3, rapports sur Maurice de la Gâtinais, décembre 1942. Remis à la disposition du Secrétariat général à la jeunesse le 15 mars 1943, il fut quelques mois chargé de mission à la Présidence du conseil, puis, le 1<sup>er</sup> mai 1944, fut chargé d'organiser la mobilisation de la franc-garde parisienne. Jugé et condamné à huit ans de travaux forcés en février 1947, il prétendit ne jamais avoir porté l'uniforme de la Milice. Il mourut en Australie en 1982. LAMBERT P.-P et G. Le MAREC, *Partis et mouvements de la collaboration*, op. cit., p. 145-146.

588 ADIV, 141 W 20. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Yann Fouéré à Jean Mouraille, 2 mars 1943.

589 Yann Fouéré, « *L'enseignement du breton en action* », *la Bretagne*, n°134, 24-25 août 1941, p. 1 et 3.

Gâtinçais s'étaient rapprochés en mars 1942 alors qu'ils s'intéressaient l'un et l'autre à l'école des cadres de Bretagne, sise à La Haye-en-Mordelles<sup>590</sup>, au sujet de laquelle il échafaudèrent quelques projets<sup>591</sup>. Début avril 1942, le Gâtinçais proposa à Fouéré un projet de « "Phalange bretonne du Maréchal", mouvement d'action celtique et de formation nationale révolutionnaire »<sup>592</sup>. Il définit ainsi les buts possibles de cette organisation :

« 1°. Redonner aux jeunes Bretons, avec le culte des traditions ancestrales, l'orgueil d'être, au sein de la Communauté française, les représentants d'une des plus vieilles races du monde.

2°. Dégager et former dans toutes les couches de la population une élite nouvelle, reflet vivant des vertus de la race et consciente de la haute mission qui incombe présentement à la jeunesse bretonne.

3°. Diffuser, dans les différentes parties de la jeunesse bretonne (jeunesses paysannes, ouvrières, maritimes, universitaires) la doctrine de la Révolution nationale, telle qu'elle a été définie par le Maréchal Pétain, Chef de l'État, dans ses "Messages au Peuple français" et ses "Principes de la Communauté".

4°. Être l'expression de la volonté bretonne dans l'accomplissement de la nouvelle Révolution française.

5°. Grouper par corporations et départements les jeunes Bretons décidés à défendre, par tous les moyens, l'œuvre de redressement national entreprise par le Maréchal et l'idéal communautaire de la grande révolution nationale du xx<sup>e</sup> siècle »<sup>593</sup>.

On était là dans un discours convenu, teinté des préoccupations communautaristes de l'ancien directeur du Centre communautaire, désormais animé par Jean-Pierre Maxence, entre autres. « Je ne sais si le titre "jeunesse bretonne du maréchal" dont vous me parlez conviendrait parfaitement, lui répondit Fouéré. Il vaudrait mieux, si nous ne sommes pas un groupement officiel, parler seulement de "jeunesse bretonne". Nous pourrions d'ailleurs parler plus longuement des buts que vous envisagez de donner à ce nouveau groupement de jeunesse et les définir plus profondément »<sup>594</sup>. Le Gâtinçais, semble-t-il, ne l'écouta guère et, une fois nommé à la Délégation régionale à la jeunesse, fit apposer un peu partout en Bretagne l'affiche appelant les jeunes Bretons à se grouper sous l'autorité de Pétain.

---

590 Sur cette école de cadres, voir CHRISTIEN L., « Ty-Armor : l'École Régionale des Cadres de Bretagne, 1940-1942. Vichy en Bretagne ? », dans TRANVOUEZ Y. (dir.), *Scoutisme en Bretagne, scoutisme breton ? (vers 1930-Vers 1960)*, *Kreiz*, n°7, 1997, p. 71-90.

591 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1512, 3/4, liasse 4. Pièce 61 : lettre de Maurice de la Gâtinçais à Yann Fouéré, 23 mars 1942 et pièce 62 : lettre de Yann Fouéré à Maurice de la Gâtinçais, 27 mars 1942.

592 IDBE, carton « CCB différentes sections », lettre de Maurice de la Gâtinçais à Yann Fouéré, 1<sup>er</sup> avril 1942.

593 IDBE, carton « CCB différentes sections », lettre de Maurice de la Gâtinçais à Yann Fouéré, 1<sup>er</sup> avril 1942. « Buts possibles du mouvement de jeunesse à constituer en Bretagne sous le titre "Phalange bretonne du Maréchal" ».

594 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1512, 3/4, liasse 4. Pièce 63 : lettre de Yann Fouéré à Maurice de la Gâtinçais, 7 avril 1942.

Affiche de propagande de la Délégation  
Régionale à la jeunesse, 1942.  
Cliché privé.



Ce serment d'allégeance ne pouvait être plus éloigné des préoccupations de Fouéré. Ce n'est pas une flamme tricolore qui brûlait au cœur du jeune patron de presse, qui aurait plutôt vu son propre portrait surmonter la Bretagne herminée. Mais il s'inspira des propositions de phalange de La Gâtinais dans la note qu'il fit transmettre en juillet 1942 à Pierre Laval, dans l'espoir d'obtenir de lui de l'argent pour *la Bretagne*<sup>595</sup>. Il arrangea les buts de la « phalange » à sa manière, insistant sur la conservation en Bretagne des vertus d'idéal, de foi, de désintéressement et sur la nécessité de donner une mystique à la jeunesse. Ainsi s'exprimait-il jadis devant les congrès de l'UF, ainsi le fit-il encore dans *la Bretagne*, où il ne cessa d'exhorter à cultiver ces valeurs spirituelles. Au printemps 1942, il appela à « créer partout des maisons bretonnes », dont il précisa la mission : « Elles offriront aux jeunes, en suscitant en eux l'enthousiasme, l'idéal et la foi, la possibilité de se dévouer à l'œuvre de résurrection bretonne dont ils doivent être les meilleurs ouvriers. Tant il est vrai qu'il n'y aura pas de salut pour la jeunesse de chez nous si l'on ne sait pas réveiller en elle l'amour de son pays, lui rendre le sens de sa grandeur et de son éternelle mission »<sup>596</sup>. En fait, ces maisons bretonnes étaient comme les églises primitives que l'apôtre Paul instaura en son temps. Fouéré précisait :

595 IDBE, carton « CCB », « Note sur la question bretonne et la politique du gouvernement à son égard », juillet 1942.

596 Yann Fouéré, « Créer partout des maisons bretonnes », *la Bretagne*, n°358, 14 mai 1942, p. 1-2.



« La mission de nos jeunes hommes, celle de tous ceux qui savent que la Bretagne ne peut pas mourir, est aujourd'hui d'aller au peuple et de l'instruire, de réveiller en lui les vertus endormies, celles par lesquelles la Bretagne est venue jusqu'à nous. Et la terre de notre pays, son peuple et son âme donneront à nouveau de magnifiques floraisons...

La création dans chaque ville et dans chaque bourg d'une maison bretonne paraît le meilleur moyen de mener à bien la grande œuvre d'éducation populaire qui continue de s'imposer chez nous. Centres spirituels de la communauté des habitants, foyers d'où rayonneront la culture, l'enthousiasme et la foi, les maisons bretonnes doivent partout se multiplier. Et celles qui sont déjà fondées ne demandent qu'à aider et à animer les autres pour que, de proche en proche, l'exemple soit suivi »<sup>597</sup>.

Si l'opportunité de Fouéré est patent, la profondeur de sa foi bretonne ne peut être mise en doute. Pour autant, il n'est pas le seul à avoir considéré « la cause de la Bretagne [...] comme un apostolat »<sup>598</sup>. D'autres que lui ont tâché d'instaurer cette foi et d'établir des communautés.

---

597 Yann Fouéré, « Créer partout des maisons bretonnes », *la Bretagne*, n°358, 14 mai 1942, p. 1-2.

598 Yann Fouéré, « Le grain germe toujours... », *la Bretagne*, n°416, 21 juillet 1942, p. 1-2.



## Les premières communautés

Après les évictions consécutives de Debauvais et Mordrel, se trouvèrent respectivement à la tête du parti et de l'instruction militaire, Raymond Delaporte et Célestin Lainé, deux personnalités fortement empreintes de religion et profondément croyantes. Chacune de son côté s'attela à insuffler à son œuvre une dimension sacrée, transformant ses actions en véritables actes de foi. À y regarder de plus près, il apparaît que ces hommes n'ont pas simplement contribué au développement d'un parti politique ou à la fondation d'une armée locale : ce sont en fait des communautés religieuses qu'ils se sont évertués à établir.

### *Le PNB paulinien*

Dans le numéro de *l'Heure bretonne* du 14 décembre 1940 qui annonce la démission de Mordrel et l'intronisation de Delaporte, apparaît une nouvelle rubrique intitulée « Vie spirituelle ». Cette dernière n'est pas seulement l'affirmation de la foi catholique personnelle du nouveau dirigeant, qui est connue de tous, mais qu'il n'entend toutefois pas imposer à un parti dont la position à l'égard de la liberté de conscience reste la même<sup>1</sup>. Regroupant des articles aux titres évocateurs comme « Catholiques et Bretons... toujours » ou « La France déchristianisée contre l'esprit religieux des Bretons »<sup>2</sup>, la rubrique annonce une volonté de rupture avec l'équipe précédente autant qu'elle évoque un état de siège, une minorité opprimée par un empire païen. De fait, dans les efforts que ce « bourreau de travail »<sup>3</sup> déploie pour organiser le PNB, développer la propagande, gagner de nouveaux adhérents, encadrer et motiver ses militants, Delaporte évoque irrésistiblement le Paul des épîtres et des actes des apôtres. En son temps, Paul s'inscrivit en rupture avec le judaïsme mais ne

---

1 R. Delaporte, « Précisions nécessaires. La position du P.N.B. », *l'Heure bretonne*, n°26, 4 janvier 1941, p. 1.

2 *L'Heure bretonne*, n°23, 14 décembre 1940, p. 8.

3 MORDREL O., *Breiz atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 349.

parvint que progressivement à se poser en contestataire d'une permanence de la Torah<sup>4</sup>. Évoquant le voile que Moïse, véhicule de la parole divine, revêtait pour s'adresser aux hommes, Paul exhorta les chrétiens à faire tomber le voile pour parler directement à Dieu. « C'est quand on se tourne vers le Seigneur que le voile est enlevé, écrivait-il aux Corinthiens. Le Seigneur c'est l'esprit ; et où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté »<sup>5</sup>. En 1941, Delaporte appelle les militants à supprimer l'écran – la « prétendue vie intellectuelle parisienne »<sup>6</sup> – qu'il y a entre la Bretagne et la vie. D'autre part, la position attentiste du PNB ainsi que son absence de propositions équivaut à se réfugier dans une posture spirituelle et morale détachée du politique, à espérer l'avènement du royaume. C'est ce que Mounier, en 1941, appelait un « christianisme de catacombes »<sup>7</sup>. Une des caractéristiques des chrétiens primitifs est leur rapport au temps. Paul est persuadé du proche retour du Christ sur terre et souligne parfois l'urgence de se conformer à ses prescriptions<sup>8</sup>, tout en ne cédant pas à la hâte et en travaillant à poser des fondements durables<sup>9</sup>. La situation est paradoxale, qui pousse des gens persuadés de la fin des temps à organiser des communautés et notamment écrire à leur intention, ce qui suppose malgré tout la volonté de créer pour s'inscrire dans un temps long. Delaporte et son entourage ne font pas autre chose.

Ainsi, si les chrétiens se définissent, entre autre, par leur relation à la fin de l'histoire et par leur consentement à être sauvés d'un monde en perdition<sup>10</sup>, les Bretons le font par l'imminence d'un événement leur garantissant un avenir radieux, détaché d'un voisin malade<sup>11</sup>. Dès son investiture, Delaporte vit dans l'attente de bouleversements imminents. Ainsi écrit-il à son père : « Je suis en pleine organisation et je ne peux perdre de temps actuellement. Il peut se déclencher des événements importants au printemps : il faut qu'à ce moment nous soyons absolument prêts »<sup>12</sup>. Commentant sa politique de la main tendue à Vichy, il affirme dans *l'Heure bretonne* : « Après deux mois d'attente. Le Parti National Breton doit être prêt à faire face à tout événement, à toute éventualité »<sup>13</sup>. Et de préciser :

« NOTRE HEURE N'EST PAS PASSEE, ELLE VA bientôt SONNER. [...] »

4 MAYEUR J.-M., C. PIETRI, et L. PIETRI (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, tome 1, Paris, Desclée, 2000, p. 137.

5 II, *Cor*, 3, 16-17.

6 R. Delaporte, « Dans la nouvelle période de notre histoire il ne faut plus d'écran entre la Bretagne et la Vie », *L'Heure Bretonne*, n°49, 14 juin 1941, p. 1-2.

7 Cité par BERGÈS M., *Vichy contre Mounier. Les non-conformistes face aux années 40*, Paris, Economica, 1997, p. 66.

8 « Je vous le dis, frères : le temps se fait court », I, *Cor*, 7, 29.

9 MAYEUR J.-M., C. PIETRI, et L. PIETRI (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, op. cit., p. 97.

10 *Ibid.*, p. 126.

11 « Car est-il aussi certain [...] que la France soit encore la nation la plus catholique du monde et que les Français aient toujours des droits spéciaux au ciel ? [...] Il nous a semblé plutôt que les temps devraient nous porter aux "mea culpa" et à l'humilité... ». Non-signé, « Orgueil et présomption », *L'Heure bretonne*, n°141, 4 avril 1943., p. 1.

12 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à son père, 23 janvier 1941.

13 R. Delaporte, « Après deux mois d'attente. Le Parti National Breton doit être prêt à faire face à tout événement, à toute éventualité », *L'Heure bretonne*, n°32, 15 février 1941, p. 1.

Depuis deux mois le Parti National Breton attend le geste qui marquera le désir d'une entente.

Il attend, mais ne reste pas inactif.

Dans les semaines qui viennent, il doit poursuivre et perfectionner son organisation.

Celle-ci ne devra laisser place à aucune faiblesse.

Les militants, les activistes doivent comprendre l'appel que je leur adresse ici. Ils doivent l'entendre et agir.

Le Parti National Breton doit être prêt à faire face à tout événement. »<sup>14</sup>

Face à l'urgence de la situation et à l'imminence d'on ne sait trop quoi, les militants ne doivent pas désarmer. L'attente n'est pas l'inaction et ils doivent se préparer à l'alternative apocalyptique qui se présente à eux. Delaporte leur écrit ainsi : « J'attire l'attention de tous sur le fait que nous vivons un moment crucial de l'Histoire de la Bretagne. Je fais remarquer à tous que les mois et peut-être les jours nous sont comptés pour *réussir*. Il est de mon devoir de rappeler à tous que l'heure des sacrifices a sonné pour tous les Bretons dignes de ce nom. "Être ou ne pas être", telle est la partie qui se joue pour la Bretagne. Son sort est entre vos mains »<sup>15</sup>. De fait, si le chrétien est celui qui croit en la résurrection du Christ et répand son message, le Breton est celui qui croit en celle de la Bretagne et porte la bonne parole à ses contemporains. « Le nationalisme breton n'est pas une froide construction de l'esprit... Il est d'abord une foi », affirme un slogan de la livraison du 2 mai 1942 de *l'Heure bretonne*. « Faisons avec ce militant, discipliné, confiant et résolu un acte de foi : foi dans la Bretagne dont tous annonçaient la mort mais qui renaît »<sup>16</sup>, clamait Jaffré, au congrès des cadres de septembre 1941. Comme en lointain écho à l'épître aux Romains, dans laquelle Paul insiste sur la justification par la foi, Delaporte s'adresse aux militants en ces termes : « Je ne crois pas au miracle qui sauve ceux qui ne sont pas dignes d'être sauvés. Et je ne crois pas que s'ils refusent de se débarrasser de leurs vieux défauts, les Bretons méritent d'être sauvés. Les dissensions, l'indiscipline, l'anarchie ont causé la perte des Celtes. Seul un commandement reconnu et obéi, un accord profond et loyal entre tous, une discipline de fer pourra les sauver. Qui n'accepte pas cette règle n'a pas sa place dans le Parti National Breton »<sup>17</sup>. Hors du parti, donc de la foi, il n'était point de salut, ce que confirmait l'article d'un « Alan », intitulé « Le miracle breton », dans lequel on pouvait lire : « La Bretagne est une terre sainte. Dès la plus haute antiquité, elle apparaît comme un sanctuaire où s'assemblent les foules mystérieuses des vivants et des morts. Elle est la terre du miracle. Un lys d'or fleurit sur la bouche des innocents, et le béquilleux se met à marcher, le borgne à voir, le bègue

---

14 R. Delaporte, « Après deux mois d'attente. Le Parti National Breton doit être prêt à faire face à tout événement, à toute éventualité », *l'Heure bretonne*, n°32, 15 février 1941, p. 1. C'est l'auteur qui souligne.

15 R. Delaporte, « Note du Chef du P.N.B. », *L'Heure Bretonne*, n°39, 5 avril 1941, p. 2. C'est l'auteur qui souligne.

16 7 septembre 1941. *Congrès des cadres du Parti National Breton*, brochure n°4, Rennes, les éditions du PNB, 1942.

17 R. Delaporte, « Paroles de Chef. La nécessité du sacrifice », *L'Heure Bretonne*, n°113, 12 septembre 1942, p. 1.



à parler, quand passe la statue de la Sainte »<sup>18</sup>. Mais le miracle dont parlait l'auteur était la résurrection de la Bretagne, qui se prépare, se mérite et dont il faut être digne : « Dieu ne sauve que les âmes fortes, qui méritaient d'être sauvées. Le miracle breton sera de discipline, de travail et de foi »<sup>19</sup>.

« Notre mouvement est avant tout APOSTOLAT »<sup>20</sup>, put donc affirmer Jaffré, à la suite de Yann Goulet, qui déclarait au congrès des cadres de 1941 : « Nous sommes aujourd'hui groupés, nous les patriotes ; nous sommes aujourd'hui groupés, nous les apôtres de la Bretagne libre. Écoutez ma prière »<sup>21</sup>. L'un comme l'autre ne faisaient qu'appliquer les préceptes de leur chef, qui, à l'occasion de Noël, et non plus de la nouvelle année comme cela se faisait auparavant, adressa aux militants le message suivant : « En dehors des tâches précises qui peuvent être confiées à chacun des adhérents ou des cadres du Parti, il en est une qui est à la portée de tous, c'est de faire du prosélytisme auprès des Bretons encore dans l'erreur. Tous les Bretons doivent être gagnés à la Bretagne : il y a là un champ immense à vos activités. Ce n'est pas en se moquant des palinodies vichyssoises entre amis, ni en discutant de stratégie sur une carte que l'on sauvera la Bretagne, *mais en renforçant le Parti*. On renforcera le Parti en n'ayant pas peur de se montrer et d'affirmer publiquement son espoir et sa foi dans l'avenir du Parti et dans le salut de la Bretagne. [...] C'est pourquoi au moment où commence l'année nouvelle, je fais des vœux pour que tous les adhérents sachent travailler, lutter et souffrir pour leur Parti »<sup>22</sup>.

C'était évidemment le message d'un catholique, qui ne pouvait envisager de rédemption sans souffrance, en plus de la foi et du travail. Mais c'était également une invitation à convertir les brebis égarées et le propos de Delaporte n'était pas exempt de toute pensée expansionniste. Au congrès de 1942, le chef tint le discours suivant :

« Pendant des générations et jusqu'à nos jours, la pensée politique qui a dominé l'action des patriotes bretons s'est exprimée dans un esprit de résistance. Nous voulons aujourd'hui que cet esprit de résistance se transforme en esprit de conquête. Mais la première position à conquérir est pour nous la position intérieure. Rappelons-nous que le génial breton, qui libéra la Bretagne au IX<sup>e</sup> siècle, avait conquis cette position intérieure et s'était assuré de Vannes, de Rennes et de Nantes avant de marcher sur Le Mans. On vous a parlé tout à l'heure du rôle spirituel que les Celtes pourront jouer dans l'Europe nouvelle. Mais avant de se lancer à la conquête spirituelle de l'Europe, il faut d'abord qu'ils fassent la conquête spirituelle de leur propre pays. C'est à vous que revient cette tâche, à vous qui avez compris les nécessités d'une action, de la seule action

---

18 Alan, « Le miracle breton », *L'Heure Bretonne*, n°120, 31 octobre 1942, p.1.

19 Alan, « Le miracle breton », *L'Heure Bretonne*, n°120, 31 octobre 1942, p.1.

20 J. Jaffré, « À ceux qui rêvent d'être de grands assassins devant l'histoire... s'oppose notre progression "à la celtique" », *L'Heure bretonne*, n°141, 4 avril 1943, p. 1-2. C'est l'auteur qui souligne.

21 7 septembre 1941. *Congrès des cadres du Parti National Breton*, brochure n°4, Rennes, les éditions du PNB, 1942.

22 R. Delaporte, « A nos militants. Consignes pour l'an nouveau », *L'Heure Bretonne*, n°129, 8 janvier 1943, p.3.

qui sauvera la Bretagne et qui, de gaieté de cœur, lui avez sacrifié votre tranquillité, et votre vie de famille. A vous que les prudents qualifient de risque-tout et de téméraire et qui êtes en réalité, les vrais sages de la Bretagne. »<sup>23</sup>

Il semblait de fait que la résurrection de la Bretagne n'était qu'une étape de la reconquête de l'Europe et ces propos s'inscrivaient dans la perspective de la guerre entamée par le *Reich* contre l'URSS, interprétée comme une croisade du spiritualisme contre le matérialisme. Toutefois, de telles paroles n'étaient pas loin de prétendre à une universalité de la résurrection bretonne, que l'on rencontre par ailleurs dans *l'Heure bretonne*. Ainsi, put-on affirmer que si l'on continuait à persécuter les minorités nationales, un nouveau *Gwenn ha Du* plus agissant encore que la société secrète précédente pourrait renaître, peut-être même dans chaque minorité. Les persécutions engendreraient un *Gwenn ha Du* international<sup>24</sup>.

Il semble que ce prosélytisme ait assez vite porté ses fruits. Au congrès des cadres de septembre 1941, le trésorier général René Bourdon annonça triomphalement une augmentation de 409 % du nombre des adhérents depuis la prise en main du parti par Delaporte. « Actuellement, et toute proportion gardée, le P.N.B. a en Bretagne plus d'adhérents que le Parti S.F.I.O. en France, avant la guerre »<sup>25</sup>, alla-t-il jusqu'à assurer. Au temps du front populaire, ce dernier parti comptait un peu plus de 200 000 adhérents<sup>26</sup>, pour une population de 41 500 000 habitants. Si on applique les mêmes proportions à la population bretonne, on arrive à près de 16 000 adhérents pour le PNB, ce qui est évidemment complètement improbable. D'ailleurs, Bourdon se borna aux pourcentages et se garda bien d'annoncer un chiffre clair et net. Aujourd'hui, on estime le nombre de membres du parti à 1500<sup>27</sup>. Ce qui est déjà le triple du chiffre annoncé par Mordrel pour l'avant-guerre.

Mais la mission de Paul ne fut pas que d'apostolat. Ne se contentant pas de semer la bonne parole et recruter des fidèles, il tâcha d'organiser une Église hiérarchisée, à même de répandre ses propres commandements dans le monde des nouveaux croyants, en uniformisant leur vie et la liturgie qui leur était destinée<sup>28</sup>. Dès son investiture, Delaporte se mit au travail, afin de rédiger un règlement intérieur du parti, qui fut publié afin d'être porté à la connaissance de tous. Du chef au militant en passant par les différents services et les sections, il parvint à établir un système basé sur

---

23 R. Delaporte, « Nous ne sommes pas des convertis de la dernière heure. Nous n'arriverons pas en Europe les mains vides », *L'Heure Bretonne*, n°113, 12 septembre 1942, p.1.

24 G. Connan, « Vers un "Gwenn ha Du" international ? Où aboutissent les persécutions... », *L'Heure Bretonne*, n°160, 15 août 1943, p. 1-2.

25 7 septembre 1941. *Congrès des cadres du Parti National Breton*, brochure n°4, Rennes, les éditions du PNB, 1942.

26 WOLIKOW S., *Le Front populaire en France*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 159.

27 Mais encore ne faudrait-il compter sur ces 1500 membres que 300 véritables activistes. HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, op. cit., p. 115.

28 LANÇON B. et T. MOREAU, *Les Premiers chrétiens*, Paris, Le Cavalier bleu, 2009, p. 17 et 31.

la soumission aux autorités, également chère à Paul<sup>29</sup>. Il en résulta une organisation pyramidale, dominée par le chef, omnipotent. L'article premier du règlement précise à son sujet : « Le Chef du Parti a toutes les attributions, ce qui ne veut pas dire qu'il soit tenu de les exercer toutes personnellement. Il dirige le P.N.B. et donne ses directives dans tous les domaines. Il représente le Parti devant le pays, les autorités françaises ou étrangères. Il a tous pouvoirs et responsabilités. Il peut se faire seconder. Il nomme, révoque, dirige ses collaborateurs, leur délègue tout ou partie de ses pouvoirs pour la bonne marche des Services et sans aucun recours. Il nomme son chargé de pouvoirs en cas d'absence prolongée »<sup>30</sup>. Le chef pouvait se faire assister d'un Conseil Central composé des différents chefs de services (secrétaire à la propagande, trésorier général, rédacteur en chef du journal, inspecteur général du parti...). Un Conseil Supérieur regroupait les cinq chefs départementaux, ainsi que le chef des Bretons à l'étranger. Ces chefs chapeautaient des chefs d'arrondissement, qui eux-mêmes coiffaient des chefs cantonaux, qui dominaient des chefs communaux, eux-mêmes supérieurs aux chefs de sections, qui dirigeaient des chefs de file, auxquels étaient subordonnés les militants, à condition bien sûr que la commune comptât au moins une section, laquelle devait totaliser quarante membres. Dans ces conditions, il fut évidemment prévu que le chef de section soit également chef communal, voire cantonal. Tous étaient nommés par le chef du parti, et devaient faire remonter régulièrement des rapports par voie hiérarchique. L'époque était propice aux fondations messianiques diverses. Des « relèves » partisans d'une Révolution nationale encline au communautarisme<sup>31</sup> connurent le même élan et l'exprimèrent dans la revue *Idées* en ces termes : « Au départ nous ne sommes, Dieu merci, qu'une poignée d'amis : nous disposons, pour la reconquête de la France, d'un faisceau très étroit de camaraderie. C'est la première section de notre Parti, notre premier fief du Royaume futur, la première pierre de notre Église »<sup>32</sup>.

Ce cadre, impeccablement présenté sur le papier fut cependant assez difficile à remplir. Lorsque Raymond proposa le poste de chef départemental du Finistère à son frère Hervé, ce dernier répondit : « Quoique je n'étais pas très décidé à prendre le poste que tu me confies, je finis par l'accepter, sans quoi, personne ne se décidera à marcher et tu ne trouveras aucun collaborateur. Je ne sais si je pourrai remplir mon rôle à la perfection, mais, je m'y emploierai pour le mieux »<sup>33</sup>. Certains, en effet, ne purent accepter la responsabilité qui leur fut proposée, du fait de la prévention qui subsistait entre certains membres du clergé et le PNB. Ainsi, Hervé expliqua-t-il à son frère :

---

29 *Romains*, 13, 1-7.

30 *Règlement intérieur*, brochure n°3, Rennes, les éditions du PNB, 1941, p. 3.

31 BERGÈS M., *Vichy contre Mounier*, *op. cit.*, p. 321.

32 Armand Petitjean, « Les amis de la Révolution », *Idées*, n°14, décembre 1942, p. 1, cité dans GUYADER A., *La revue Idées, 1941-1944*, *op. cit.*, p. 62.

33 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Hervé Delaporte à son frère Raymond, 4 février 1941.

« Un mot pour te tenir au courant que Le Goff de Gouézec ne peut accepter le poste qu'on lui propose. Pour pouvoir se confesser et communier à Gouézec, le curé exige de lui une renonciation écrite à ses idées politiques. Je lui ai écrit de n'en rien faire car cela ne changerait probablement rien à ses idées et il commettrait ainsi une communion sacrilège. Écris-lui donc à ce sujet. Si tu ne peux rien faire auprès des autorités religieuses pour que l'attitude du curé de Gouézec à l'égard de Le Goff se modifie, je crois qu'il vaudrait mieux lui conseiller de remplir ses devoirs religieux en dehors de sa paroisse. Non ? »<sup>34</sup>

En mars 1941, 28 % seulement des cadres étaient nommés. Ils furent 69 % en septembre<sup>35</sup>. À la fin de la guerre, Hervé avoua l'absence de chef dans plusieurs de ses cantons<sup>36</sup>. De plus, il semble que les rapports attendus par les chefs se firent souvent désirer. En août 1941, le secrétariat général dut rappeler leur importance aux cadres du parti : ces rapports faisaient émerger des questions concrètes, des problèmes, auxquels le parti, par la propagande, la presse, les tracts et les brochures, tâchait de répondre<sup>37</sup>, ce qui fut finalement le rôle des épîtres de Paul, en leur temps. D'une manière générale, l'administration du parti chercha à savoir qui étaient les militants et ce qu'ils pouvaient apporter à la cause. En mars 1941, une circulaire invita les militants à répondre à un questionnaire individuel destiné à mesurer les forces du parti. Chacun devait donc faire état de ses connaissances générales, linguistiques, militaires, musicales, spéciales, de sa résistance à la marche, de sa confession, de son éventuelle possession de véhicule ou d'un logement pour héberger un militant de passage, de ses réseaux et relations. Enfin, il fallait préciser l'origine de son conjoint<sup>38</sup>. Dans la perspective où les adhérents devaient « se donner complètement »<sup>39</sup> au parti, cette question relevait de la compétence de ce dernier, comme elle releva d'ailleurs de celle de Paul, qui fut également amené à statuer sur le mariage<sup>40</sup>. Ainsi, un ami de Raymond Delaporte lui écrivit : « Je pensais bien que mon projet de mariage ne te plairait qu'à moitié. J'aurais préféré épouser une Bretonne mais je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer celle qui réunisse les qualités que je désire trouver chez ma femme. Et je ne puis guère attendre que le P.N.B. fonde une agence matrimoniale. Bien entendu mon mariage, même avec une française, ne fera pas cesser ma sympathie pour le P.N.B. et son chef »<sup>41</sup>. Ce dernier put en revanche dire tout son contentement à un autre de ses amis, qui venait de

---

34 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Hervé Delaporte à son frère Raymond, 10 février 1941. Ce cas est à ma connaissance le seul exemple de *non possumus* de nationaliste réfractaire au sujet duquel s'interrogeait Michel Lagrée. LAGRÉE M., *Religion et cultures en Bretagne, op. cit.*, p. 293, note 3.

35 7 septembre 1941. *Congrès des cadres du Parti National Breton*, brochure n°4, Rennes, les éditions du PNB, 1942.

36 HAMON K., *Les nationalistes bretons sous l'occupation, op. cit.*, p. 94-95.

37 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Lettre du secrétariat général du PNB aux cadres du parti, 15 août 1941.

38 ADF, 204 J 179. Fonds Francis Gourvil. Circulaire du PNB et questionnaire, mars 1941.

39 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Paroles de Raymond Delaporte à une réunion du parti à Saint-Brieuc, rapport du 7 mai 1941.

40 I, *Cor*, 7, 1-40.

41 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de F. Guguén à Raymond Delaporte, 9 décembre 1941.

convoler avec une bretonne<sup>42</sup>. Lui-même attendit l'après-guerre pour se marier. L'organisation de la communauté n'était pas qu'administrative : il s'agissait de la fonder également dans ses mœurs et sa morale.

À ce titre, un des ciments de la communauté devait être le sacrifice partagé par tous, une certaine forme de charité. En août 1941, Yann Goulet lança un appel à tous ceux qui ne faisaient pas partie des *Bagadou-Stourm*, leur demandant de fournir de quoi habiller ses troupes (souliers montants, leggings, culottes de cheval, pièces de tissu noir ou blanc, entre autres). Il précisa : « Ceux qui n'auraient pas la possibilité de participer ainsi à l'organisation des Sections de Protections, doivent nous apporter leur AIDE PÉCUNIAIRE (le budget de la milice étant autonome). Il est en effet normal que tous les sacrifices ne soient pas à la charge de ceux qui acceptent déjà de faire le sacrifice suprême, celui de leur vie »<sup>43</sup>. De fait, les deniers du culte ne furent pas tout à fait ceux que l'on croit.

La question est restée longtemps en suspens, de l'attribution ou non d'une subvention allemande au parti. Mordrel affirma qu'elle s'élevait à 100 000 francs mensuels<sup>44</sup>, mais Yves Delaporte, interrogé sur ce point par Alain Déniel, nia tout en bloc<sup>45</sup>. On comprend mieux pourquoi, à la lueur de son rôle auprès du *SD*. De l'aveu même de Werner Best, le PNB a été entretenu par l'*Abwehr* puis par le *SD*, mais il ne s'est pas souvenu du montant de ces subventions<sup>46</sup>. Aussi, il est difficile de savoir si elles atteignaient 200 000 francs comme il fut promis à Delwig à la fin de l'année 1940<sup>47</sup>, si elles n'étaient que de 50 000 comme on le lit dans un rapport tardif d'après-guerre<sup>48</sup>, où s'il s'agissait des 100 000 annoncés par Mordrel. Ce dernier avança ce chiffre à la parution de ses mémoires, en 1973, mais quatre ans plus tard il demanda des précisions à ce sujet à Best<sup>49</sup>, preuve qu'il ne savait pas de quoi il en retournait concernant le PNB delaportien. Aussi, il paraît tout à fait probable que la somme dévoilée par Mordrel fut celle qui était allouée au parti et à *l'Heure bretonne* lorsqu'il était encore aux affaires.

Ce qui a été sauvé des archives du *SD* de Rennes permet d'y voir un peu plus clair. Les salaires des personnels rétribués au parti et au journal ont été listés pour novembre 1940 et juillet 1941, ce qui permet d'avoir une estimation du budget global du PNB et de comparer les postes de dépenses

42 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à Joseph, 28 mai 1943.

43 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Lettre du secrétariat général du PNB aux cadres du parti, 15 août 1941. C'est l'auteur qui souligne.

44 MORDREL O., *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, op. cit., p. 303.

45 DÉNIEL A., *Le mouvement breton*, op. cit., p. 240.

46 « Je n'ai jamais eu connaissance du montant ou des chiffres des subventions que le PNB a reçu du côté de l'*Abwehr* et du *SD*. Je ne savais que le fait de ces subventions ». Fonds Mordrel, OM8 C280, échange de lettres entre Werner Best et Olier Mordrel, 14 et 30 juillet 1977.

47 AN, AJ/40/547, Besonderes politische Fragen : Bretonische Frage, Juli 1940. Rapport de Delwig, 13 décembre 1940.

48 APPP, 77 W 76. Dossier 104 070, Raymond Delaporte. Rapport du 3 septembre 1947.

49 Fonds Mordrel, OM8 C280, échange de lettres entre Werner Best et Olier Mordrel, 14 et 30 juillet 1977.

entre les deux directions<sup>50</sup>. Sous Mordrel, soixante-six personnes étaient rémunérées, ce qui représentait 92 343,90 francs. Sous Delaporte, elles étaient dix de moins, pour un total de 85 369,80 francs. La direction Mordrel employait vingt personnes au journal et onze à sa vente, alors que Delaporte réduisit les postes à onze employés au journal et sept vendeurs. Mordrel employait au PNB vingt-sept personnes, dont vingt-et-une à l'administration du parti et six à son service propre (deux adjoints, une secrétaire-dactylo, un chauffeur et deux radios). À ces personnels, il fallait ajouter huit cadres permanents du parti. Delaporte porta le nombre de cadres à vingt-quatre et quatorze au Central. Il est clair que Delaporte chercha à faire des économies et à rationaliser les dépenses, d'autant qu'à ces budgets il fallait ajouter les frais de déplacements des uns et des autres ainsi que l'allocation attribuée au Service Spécial de Lainé. On se souvient qu'avant que Mordrel ne la supprime, elle était de 50 000 francs, ce qui porte la masse salariale du PNB et de *l'Heure bretonne* à près de 150 000 francs mensuels pour 1940 et pas loin de 120 000 francs pour 1941, sans tenir compte des frais de fabrication du journal et du matériel de propagande, que l'on peut estimer à au moins 10 000 francs mensuels<sup>51</sup>. Pour équilibrer ces dépenses, les recettes étaient plutôt minces : si l'on compte 1500 adhésions à 10 francs, 2370 abonnements à 40 francs en 1941, on obtient une somme de 94 800 francs pour l'année, soit 9150 francs mensuels. Yves Delaporte prétend que *l'Heure bretonne* ne connaissait pas de bouillonnage, ce qui sous-entend que les 17 000 exemplaires vendus au numéro partaient bel et bien, pour une bénéfice de 14630 francs. Dans le meilleur des cas, les dépenses étaient de l'ordre d'au moins 130 000 francs et les recettes – hors dons – de 23 780 francs. Il semble donc bel et bien qu'il faille tabler sur une subvention allemande de 100 000 francs, qui permettait de gérer une situation déficitaire et d'éviter la banqueroute, peut-être frôlée par la direction Mordrel, sous laquelle l'abonnement n'était qu'à 25 francs, le journal à 50 centimes et le nombre d'abonnés vraisemblablement moindre.

De fait, avant même la fin de l'année 1940, Delaporte établit un règlement financier qu'il comptait mettre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 1941 et qui fut joint au règlement du parti. Visant à mettre sur pieds une « administration financière constructive », il s'adressa à ses cadres en ces termes : « Tout responsable d'un budget (Chef départemental, Chef de Section) qui ne songe qu'à "nouer les deux bouts" est un mauvais administrateur et trompe la confiance de ses camarades. En tenant compte des difficultés actuelles, le Parti est en droit d'exiger plus. Il faut peu à peu que les déficits budgétaires diminuent pour disparaître et constituer des caisses. Ceci est une condition

---

50 AN, F/7/15144. Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst). Bretagne. Grilles des salaires du PNB et de *l'Heure bretonne*, novembre 1940 et juillet 1941.

51 Un devis proposé par René de Fréminville pour un hebdomadaire de dix pages tiré à 55 000 exemplaires évalue les frais d'impression à 40 000 francs mensuels. Ramené au tirage de *l'Heure bretonne* sur quatre pages à 22 000 exemplaires en moyenne, on doit se situer autour de 10 000 francs. IDBE, carton « Le mouvement breton », projet d'hebdomadaire.



primordiale pour le développement rapide du parti »<sup>52</sup>. À ce règlement étaient joints des tableaux récapitulatifs destinés à aider les cadres dans la gestion de leurs finances. Ce premier pas dans l'assainissement des finances du parti, s'il semblait salubre, fut immédiatement critiqué. Hervé Delaporte écrivit à son frère :

« Le Règlement Financier à mon point de vue est très incomplet. D'abord qu'est-ce que la Section ? Elle correspond à la commune ou au canton ? Si c'est à la commune, c'est à tort à mon avis, car là on ne trouvera que peu de gens instruits capables de tenir un bureau à jour - du moins dans notre région. D'autre part il n'est pas fait allusion au canton dans le règlement financier. N'y a-t-il aucun subside ? Il est question de l'arrondissement, mais on ne lui accorde non plus aucun budget, frais de déplacement, frais de bureau ? [...] D'autre part, j'ai en main un imprimé modèle B, comment le remplir, interrogation, ce n'est pas expliqué dans le règlement financier. [...] Je crois que tu devras par la suite refondre des règlements, les compléter, les rendre très clairs et très précis car il faut penser que tous ceux qui les auront entre les mains ne seront pas des professeurs en Sorbonne »<sup>53</sup>.

Dès le mois d'avril 1942, un nouveau règlement financier d'une vingtaine de pages vint pallier les carences du précédent<sup>54</sup>. Son existence même prouve que les difficultés pécuniaires du parti subsistaient, malgré plusieurs mesures mises en œuvre pour y parer. Outre un léger dégraissage et une redistribution des postes de dépenses – en 1940, rien que le « Bureau Mordrel » coûtait 12 700 francs, soit près de 14 % du budget salarial global –, il fut imaginé une « contribution nationale bretonne », surnommée « Bons d'armement bretons »<sup>55</sup>. Partant du principe que « les petits ruisseaux font les grandes rivières »<sup>56</sup>, qui d'ailleurs avait bien réussi en Allemagne où « un membre du parti nazi versait 25 francs de cotisation mensuelle », chaque adhérent devait recueillir des dons, à commencer par le sien. À ces contributions succédèrent le « *Diner ar vro* » – très religieux « Denier du pays » –, caisse rassemblant les dons destinés à assurer un budget minimum aux sections. Enfin, au début de l'année 1942, un « prêt à l'État breton » fut instauré, qui proposait des bons au porteur. Ce dernier prêtait au parti une somme dont il ne serait remboursé que si l'État breton était instauré. Pour chaque franc prêté, un kilo de froment couvrirait à la fois le capital et les intérêts<sup>57</sup>, mais il n'est pas certain que la plupart des porteurs aient eu davantage l'impression de faire un don plus qu'un placement. Il est impossible d'évaluer la portée de toutes ces actions, mais il est certain qu'elles furent insuffisantes pour faire du PNB le parti de masse que son chef rêvait d'en faire. Sous équipé, il n'avait à sa disposition qu'un camion, par erreur réquisitionné par les

---

52 *Règlement intérieur*, brochure n°3, Rennes, les éditions du PNB, 1941, p. 3.

53 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre d'Hervé Delaporte à son frère Raymond, 10 février 1941.

54 *Règlement financier*, brochure n°6, Rennes, les éditions du PNB, 1942.

55 *Règlement intérieur*, brochure n°3, Rennes, les éditions du PNB, 1941, p. 27-28.

56 CRBC, fonds Herrieu, HER6 I 332, tract « Appel aux militants », 14 avril 1941.

57 CRBC, fonds Delaporte, carton 6 et fonds Lainé, CL5 I7, prêt à l'État breton, bons au porteur n°218 et 167.

Allemands un petit moment. Les locaux qu'occupait Delaporte quai Lamartine furent meublés par Mme du Guerny<sup>58</sup>. Le chef, d'ailleurs, ne semble pas avoir bénéficié d'un sort différent de celui de nombre de Bretons. Son nom n'apparaît pas sur la grille salariale de juillet 1941, on ne sait donc à quelle hauteur il estimait sa charge. Mais tout chef qu'il soit, il doit échanger avec sa tante Emma cartes et tickets d'alimentation, de savon, en fonction des besoins de chacun<sup>59</sup>. La précieuse tante, d'ailleurs, le ravitaille régulièrement en beurre et lui fait parvenir un pull-over pour faire face au froid de son bureau<sup>60</sup>. Mais elle ne lui donne plus d'argent et continue d'espérer que Debauvais remboursera ce qu'il lui doit. D'ailleurs, elle n'hésite pas à gronder son neveu, qui ne prend pas ses responsabilités alors que les Allemands occupent depuis un an la maison des Fontaines qu'ils ont vidée de son mobilier. Ils ont même brûlé les meubles de la chambre de Raymond, à Chateaulin<sup>61</sup>. En fait, les Allemands ne souhaitaient toujours pas aider le parti de façon trop visible, d'autant que le bruit courait que le PNB avait été reconnu officiellement par les Allemands auxquels il se serait vendu<sup>62</sup>. Or les autorités françaises avaient le parti à l'œil et les Allemands ne souhaitaient pas contrecarrer la politique d'entente maintenue jusque là. De fait, en août 1942, Bauckloh proposa même à Delaporte la transformation du PNB en « Mouvement national breton »<sup>63</sup>. Dans ces conditions, le PNB ne pouvait être trop largement subventionné, ce qui arrangeait d'ailleurs les affaires des Allemands, car les salaires que versait le parti à certains de ses employés étaient parfois jugés insuffisants, ce qui pouvait les mener à se mettre directement au service du *SD* ou à proposer à ce dernier quelques services largement rétribués. Ainsi d'Alan Al Louarn, qui, en tant que chargé de la propagande, touchait 1500 francs mensuels. « Il n'avait pas assez d'argent pour aller à l'hôtel, précisa un militant interrogé après-guerre, et plusieurs fois, sur sa demande, je l'ai hébergé au cours de ses déplacements sans avoir jamais été remboursé par le parti qui n'avait pas de disponibilités ni le moyen de payer suffisamment ses agents »<sup>64</sup>.

Courant 1942, Raymond dut envisager de reprendre l'étude de son père, ce qui lui fut refusé<sup>65</sup>. À la fin de l'année 1942, à court d'argent, il demanda à son frère qu'on lui envoie le fermage d'une de ses propriétés<sup>66</sup>. Autant dire que le chef n'a pas vécu dans une opulence insolente à laquelle, de toute

---

58 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 28 mars 1941.

59 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 28 août 1942.

60 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 18 février 1942.

61 *Ibid.*, lettre d'Hervé Delaporte à son frère Raymond et de Raymond à sa tante Emma, 10 février 1941 et 18 février 1942.

62 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Bretagne. Rapport du 13 août 1942.

63 *Id.*.

64 ADLA, 1699 W 20. Épuration, Parti National Breton (1944-1945). Déposition de Jean-Pierre Le Meur, 4 novembre 1944.

65 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à son père, 31 juillet 1942 et ADF, 200 W 53, P.N.B. 1940-1944. Rapport du 12 novembre 1942.

66 *Ibid.*, lettre de Raymond Delaporte à son frère Hervé, 12 novembre 1942.

manière, il n'aurait pu s'accorder.

Les cérémonies organisées sur le modèle d'autres partis fascistes par le PNB témoignent d'ailleurs des moyens limités dont il dispose pour établir sa liturgie politique<sup>67</sup>. Là encore, le chef développe des méthodes pauliennes, faites de voyages et de réunions dans des maisons privées<sup>68</sup>. Contrairement au parti d'avant-guerre qui proposait une grande réunion annuelle, le PNB de Delaporte se singularise par une série de petites cérémonies réparties sur l'ensemble de la Bretagne. Le chef se conforme aux interdictions de réunions publiques, ce qui lui permet d'aller au plus près de ses militants. Dès janvier 1941 il avait multiplié les déplacements en direction des sections de Nantes, Rennes, Saint Briec, Lannion, Saint Malo pour asseoir son autorité. À la fin de l'année, ce sont de véritables congrès qui sont organisés, localement. Il s'en tint un à Rochefort-en-Terre en février 1942, à Saint-Briec en avril de la même année, à Paris en mai. Celui des militants des cantons de Quimper, organisé le 10 décembre à Kerfeunteun, est resté dans les mémoires, du fait des photographies qui y furent prises et qui sont régulièrement publiées depuis pour illustrer de manière spectaculaire l'existence en Bretagne de troupes paramilitaires relativement banales ailleurs. Les réunions publiques étant interdites, le parti dut se rabattre sur une petite salle privée de 220m<sup>2</sup>, réquisitionnée par les Allemands pour servir d'entrepôt. Début décembre, Le Bec, Louarn et Le Berre se présentèrent à Mme Le Louet, propriétaire de la salle, avec une levée de réquisition fournie par la *Kommandantur* et lui annoncèrent qu'ils allaient décorer la salle en vue d'accueillir 400 à 500 personnes<sup>69</sup>. Le 9, des jeunes des *Bagadou-Stourm* vinrent décorer l'endroit, disposer les chaises, le fauteuil du chef et quelques projecteurs. Ils en profitèrent pour procéder à quelques manœuvres de commandement.

---

67 Sur cette question, se reporter à RIVIÈRE C., *Les liturgies politiques*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1988, p. 75-93.

68 MAYEUR J.-M., C. PIETRI, et L. PIETRI (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, op. cit., p. 149.

69 ADF, 200 W 53, P.N.B. 1940-1944. Rapport du 6 décembre 1941.



Les *Bagadou-Stourm*, salle Le Louet, Kerfeunteun, décembre 1941.  
CRBC, fonds Delaporte, carton 6.



Les militants réunis à Kerfeunteun, 10 décembre 1941. Au premier rang, de gauche à droite : Hervé Delaporte, Debauvais, X, Germain Breton, Marcel Guieysse, Raymond Delaporte, René Bourdon, Fred Moysse, X. CRBC, fonds Delaporte, carton 6.



Ce sont finalement 120 personnes, dont un officier allemand, qui vinrent écouter une quinzaine de discours relayant pour la plupart les thèmes éprouvés dans *l'Heure bretonne*. La ferveur du propos, accentuée par la mise en scène des orateurs, donne à l'ensemble un caractère religieux, qui, peu ou prou, fut également celui du congrès des cadres tenu à Rennes quelques mois plus tôt et qui sous-tendit le compte-rendu de la journée, publié dans le journal. « Il règne, comme le dira tout à l'heure à la tribune notre rédacteur en chef, une ambiance de jour de pardon... De ces jours de pardon où la famille bretonne aime à se regrouper »<sup>70</sup>, écrit le commentateur, avant de poursuivre : « Tout ceci s'est déroulé comme un rite, dans une discipline absolue ». Et de conclure : « Enfin, *Raymond Delaporte, chef du Parti*, clôtura le Congrès par un discours d'une magnifique élévation, commencé en breton et terminé en français [...] Ce fut une journée de "révélations" [...] Pendant toute la journée, ce fut la même ambiance fervente, qui a souvent atteint aux émouvantes hauteurs du pathétique »<sup>71</sup>.



Discours de Raymond Delaporte au congrès de Kerfeunteun, 10 décembre 1941.

CRBC, fonds Delaporte, carton 6.

70 J.L., « Sous le triskel... », *l'Heure Bretonne*, n°62, 13 septembre 1941, p. 1-2.

71 C'est l'auteur qui souligne.

À l'écoute de la parole, des hymnes et des prières, les chrétiens primitifs ajoutaient le repas eucharistique<sup>72</sup>, qui trouve son écho dans le banquet, lequel donna l'occasion au photographe couvrant l'événement de saisir une cène inattendue. Malgré les restrictions, on a réussi à avoir de la viande et à préparer un ragoût pour 180 couverts<sup>73</sup>. Le chef est au centre, devant lui il y a une bouteille de vin, le pain est un peu plus loin, à droite. Le photographe a voulu cadrer treize personnes, mais on aperçoit à droite le visage d'une quatorzième qui s'est retournée au dernier moment. Il y a là quelques têtes connues : le ménage d'Hervé Delaporte à la droite du chef, celui des Guieysse à sa gauche. Tout à gauche de l'image, on reconnaît Fred Moysse. Il y a même Judas : en 1943, Marcel Guieysse – barbu à lunettes noires – quittera le PNB de *l'Heure bretonne* pour rejoindre celui de *Breiz Atao* ressuscité par Lainé.



Banquet de fin de congrès, Kerfeunteun, 10 décembre 1941.

CRBC, fonds Delaporte, carton 6.

72 MAYEUR J.-M., C. PIETRI, et L. PIETRI (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, op. cit., p. 149.

73 ADF, 200 W 53, P.N.B. 1940-1944. Rapport des 6 et 11 décembre 1941.



Reste le baptême, auquel peut s'apparenter la cérémonie des drapeaux, qui eut lieu en 1943, au manoir du Rusquec et qui clôtura un camp des *Bagadou-Stourm* dans les monts d'Arrée. C'est une « émouvante cérémonie » qui fut relatée dans *l'Heure bretonne* :

« Le camp se termina par une cérémonie solennelle de remise de drapeaux.

Au milieu des volontaires formés en carré, stoïques malgré la pluie qui traversait leur chemise d'uniforme notre chef R. Delaporte s'avança.

Alors monta dans le ciel, lentement, le drapeau national.

Puis les drapeaux à croix noire et à triskell furent apportés au Chef. Il les salua longuement, puis il en confia la garde aux représentants des Volontaires. Ceux-ci comprenant quelle lourde charge venait de leur incomber le reçurent avec émotion.

Minute émouvante entre toutes.

C'était à eux, désormais, que revenait le soin de faire flotter dans les cieux le symbole de la jeune Bretagne, fière et forte de sa foi inébranlable en ses destinées. C'est cette confiance que R. Delaporte, Chef du Parti et Yann Goulet, Chef des Jeunes, avaient exprimée dans leurs brèves allocutions.

Maintenant tambours, binious et bombardes résonnent.

Accompagné par une délégation des Conseils Directeurs du Parti et des Cadres du département du Finistère, R. Delaporte s'en va prendre la place d'où il passera les jeunes en revue.

Ils défilent alors devant lui en ordre impeccable, sections par sections.

À la façon dont ils rendent les honneurs à leur Chef, on sent tout l'attachement, toute la confiance absolue que les volontaires ont mis en lui. Et ce n'est pas à un banal défilé que nous assistons, mais à une prise de possession par un chef d'une troupe qui lui est totalement acquise pour le plus grand bien du Parti et de la Patrie bretonne »<sup>74</sup>.

---

74 T., « Une émouvante cérémonie », *l'Heure Bretonne*, n°163, 5 septembre 1943, p. 8.



Cérémonie de la remise des drapeaux, manoir du Rusquec, août 1943.

Archives privées.



Quelques images ont subsisté de cette cérémonie, qui mit en scène jeunes hommes et jeunes femmes des *Bagadou-Stourm*, défilant en uniforme devant leur chef, qui en prit alors « possession ». Le chef savait trop bien son catéchisme et avait eu enfant une pratique du théâtre et du déguisement assez poussée pour ne pas savoir exactement ce qu'il faisait en se mettant en scène, déclamant un discours au milieu des ruines, devant un parterre de militants soumis. Il n'incarnait plus seulement le parti tout entier et la foi qui l'animait, il était la Bretagne sortie du tombeau, enfin

ressuscitée et il exhortait ses fidèles à ne faire qu'un avec lui. Il pouvait ainsi accueillir, en leur remettant la croix, les jeunes recrues trempées de pluie dans la communauté des croyants en la résurrection de la Bretagne.

### *Vers un ordre monastique*

De son côté, Lainé a poussé encore plus loin l'expérience communautaire. Mais son action ne fait pas que s'apparenter au christianisme primitif : elle vise à l'établissement d'un ordre de type monastique.

Chassé de Kerriou en novembre 1940, privé d'autorisations, d'essence et de solde par les Allemands et par Mordrel, Lainé décida de « mettre l'affaire en sommeil »<sup>75</sup>. Une demi-douzaine d'hommes fut transférée à Saint-Brieuc<sup>76</sup>, tandis que Lainé loua en secret des locaux à la Trinité-sur-Mer<sup>77</sup>, pour y loger les quelques fidèles qu'il n'avait pas renvoyés chez eux, en attendant la mise sur pied d'une nouvelle organisation. Puis, début janvier 1941, il partit s'installer à Ploudalmézeau chez son grand-père, d'où, d'après la gendarmerie qui l'avait à l'œil, il ne sortait presque pas et ne se faisait pas remarquer<sup>78</sup>. Début mai, il put rassembler à nouveau sa troupe à Kerriou pour une période d'instruction de quelques jours. Doit-on lier à ce regroupement la rumeur de mouvement révolutionnaire qui se répandit autour de Châteaulin au printemps 1941<sup>79</sup>, et qui fut relayée dans la presse nationaliste ?

Il semble que, cette fois-ci, l'encadrement fut plus rigoureux et l'ambiance plus studieuse. Auguste Ménard témoigna :

« Là fut réuni plus de 100 jeunes qui devait suivre un entraînement militaire de 15 jours, cela changeait beaucoup de la première milice, discipline, ordre et propreté ; cette fois-ci toute boisson alcoolique avait été exclue, même le tabac. La période fut couronnée par une marche de 24 heures, de Kerriou au Menez S. Miguel<sup>80</sup>. Je me rappelle Albert qui nous disait : mon frère est un c... il veut nous faire crever, on n'est pas à la légion ici, pour faire du pas cadencé ; il faut dire que la moitié du groupe ne termina cette marche qu'en autobus »<sup>81</sup>.

75 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

76 IDBE, carton « Documents divers et relevés de vente », témoignage d'Auguste Ménard.

77 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

78 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 11 janvier 1941.

79 *Ibid.* Rapport du 31 mai 1941. Il semble que ce printemps fut une période d'agitation relative ; Fouéré envisageait le recours à la violence dans « Va-t-on organiser la disette en Bretagne ? », *la Bretagne*, n°34, 26 avril 1941, p. 1 et 3 ; *Gwenn ha Du* revendiqua un attentat à l'explosif contre la gendarmerie de Carhaix le 13 mai. Lainé n'a jamais évoqué ce geste dans ses notes.

80 Lorsqu'il livra son témoignage, Ménard vivait déjà depuis plusieurs années en Amérique latine où il s'était réfugié après-guerre. D'où la transformation de Michel en Miguel.

81 IDBE, carton « Documents divers et relevés de vente », témoignage d'Auguste Ménard.

Conscient de ses propres carences en terme de pédagogie militaire, Lainé s'était adjoint le secours déterminant de son jeune frère Albert. « Celui-ci était vraiment un organisateur et un soldat, il faut reconnaître ses qualités »<sup>82</sup>, précisera Ménard. Lui aussi fut admissible à l'École Navale, avant d'en être ajourné pour raisons médicales. Comme son frère, il intégra ensuite l'École Centrale dont il sortit diplômé et très bien classé. Puis il réussit aux examens de l'École d'application d'infanterie et de l'École des chars de combat, où il demanda à être versé dans le service actif, en 1934, comme sous-lieutenant. En 1939 il devint instructeur dans cette même école. Quelques mois, il fut détaché auprès de l'armée roumaine, avant d'être engagé avec son bataillon dans les combats de 1940. Fin novembre, le capitaine Albert Lainé obtint un congé d'armistice. Il fut alors nommé chef des Équipes Nationales en Ille-et-Vilaine<sup>83</sup>. C'est à ce moment-là qu'il commença à s'intéresser à l'armée bretonne, au point de donner une conférence à l'Institut celtique à la fin de l'année 1942, sur « l'armée des Celtes à travers les siècles »<sup>84</sup>. « Moi, je suis un mercenaire »<sup>85</sup>, semblait-il répéter souvent aux hommes de son frère. C'est vraisemblablement dans cet esprit, bien plus que par conviction bretonne, que « Monsieur Albert »<sup>86</sup>, surnommé « Capitaine »<sup>87</sup> prit part à l'instruction de ces recrues et le fit jusqu'en 1943<sup>88</sup>.

C'est peut-être parce qu'il sentit le décalage de compétences pédagogiques qu'il y avait entre lui et son frère, ou parce qu'après la période de Pâques il se trouvait à nouveau sans objectif, que Lainé entreprit d'écrire une autobiographie<sup>89</sup>. S'adressant aux éventuels jeunes qui intégreraient sa troupe, il tenta d'y ériger sa propre vie en exemple, tâchant de comprendre lui-même ce qui l'avait mené à la cause bretonne. Écrits au buffet de la gare de Rennes avant de rentrer à Brest, ces quelques feuillets sont bien évidemment une tentative de retrouver son chemin au milieu des tourments qui l'assaillent, à une période où il semble ne plus croire à son destin messianique. Il en sera d'ailleurs de même à chaque fois qu'il tentera cet exercice, ou qu'il rédigera une introduction à ce qu'il appellera sa propre « Saga ». Et au printemps 1941, Lainé avait de quoi douter. Le compte-rendu

82 IDBE, carton « Documents divers et relevés de vente », témoignage d'Auguste Ménard.

83 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Célestin Lainé, extrait du rapport de police du 15 novembre 1944 ; ADF, 1 R 1838. États de service d'Albert Lainé (matricule 5148) ; AMB 8 S 6, copie du PV d'audition de Le Négaret ; fonds Mordrel, OM8 M205, Lettres et notes de Denise et Marcel Guieysse pour *Breiz Atao, histoire...* ; MERVIN Y., *Joli mois de mai 1944. La face cachée de la Résistance en Bretagne*, Mesnil-sur-l'Estrée, imprimerie Firmin Didot, 2013, p. 389. En août 1944, il se porta volontaire au service du régiment de transport « Bretagne », puis il fut affecté à la 3<sup>e</sup> armée américaine qui participa à la libération de Paris. Francis, le troisième frère, fut quant à lui admis à Navale et n'eut pas de velléité de jouer les réprouvés.

84 Son texte fut traduit par Chanteau et publié dans *Gwalarn*. A. Lainé, « *Lu ar Gelted a-hed ar c'hantvedoù* », *Gwalarn*, n°156-157, janvier-février 1943, p. 85-96.

85 Fonds Mordrel, OM8 M220, note d'Auguste Ménard pour *Breiz Atao, histoire et actualité...*

86 CRBC, fonds Lainé, CL5 M308, notes pour une allocution aux hommes du *KD*, 1942.

87 AN, 5W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Célestin Lainé, déposition d'André Geffroy, 25 octobre 1945.

88 AJMB, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953, affaire Foix Gilbert, pièce 123, PV Le Négaret, 17 novembre 1944.

89 CRBC, fonds Lainé, CL1 M1, début d'autobiographie, 1<sup>er</sup> juin 1941.

détaillé de la période d'entraînement qu'il a remis à Delwig, ainsi qu'à « deux autres services allemands »<sup>90</sup>, ne provoqua de leur part aucune réaction. Fin juillet, il tenta à nouveau d'autres démarches, espérant obtenir une aide matérielle à la période d'instruction planifiée à Kerriou début août. À ce sujet, il écrivit : « Pour que le Parti puisse s'affirmer le jour où les autorités allemandes le jugeront utile, il nous semble nécessaire qu'il dispose de l'équivalent d'une S.A. et ceci exige l'entretien de cadres réduits permanents qui puissent l'encadrer, la mobiliser, et assurer l'instruction locale permanente de ses éléments de milice »<sup>91</sup>. Il est intéressant de constater que ces rapports étaient signés : « Le Commandant du Centre d'Entraînement. Lieutenant d'Artillerie »<sup>92</sup>. Pour se justifier auprès de l'armée allemande, Lainé avait recours aux grades qu'il avait obtenus dans l'armée française, vraisemblablement plus probants aux yeux de l'occupant que les capacités d'encadrement dont il avait fait preuve jusqu'alors. Lainé dut se contenter de l'aide financière du parti<sup>93</sup>, prise sur les subventions allemandes et ne toucha rien directement de ces derniers, comme il l'espérait pourtant. Son action, qui n'était pas de propagande, ne semblait pas leur être utile<sup>94</sup>. Avant même la période du mois d'août, le manoir fut réquisitionné par le sous-préfet de Châteaulin pour y loger un centre de jeunesse.

Pire encore, début octobre, son attitude hostile à la collaboration franco-allemande alimenta une rumeur qui faisait de lui un anglophile convaincu. Lainé s'en défendit dans un rapport on ne peut plus clair, où il réclama pour la Bretagne « le régime de la Slovaquie, soit une autonomie intérieure et culturelle bretonne sous la protection de l'Allemagne »<sup>95</sup>. Pour lui, seule une collaboration britto-allemande pourrait donner des résultats probants et il regrettait d'ailleurs que la proposition de lever un corps d'armée breton pour lutter contre l'URSS sous son commandement n'ait pas été acceptée.

Dans le même temps, ses troupes se faisaient malheureusement remarquer dans la région. Fin 1941, les Allemands inquiets de voir des hommes de Lainé s'entraîner et de se promener armés autour de Brest, projetèrent une perquisition au local de cette ville<sup>96</sup>. À la fin du mois d'octobre, Raymond Delaporte, sur demande de Werner Best<sup>97</sup>, donna l'ordre à tous les adhérents du PNB de rendre les armes qui seraient en leur possession<sup>98</sup>. La troupe de Lainé fut la première concernée et

---

90 CRBC, fonds Lainé, CL5 T25, rapports sur le centre d'entraînement breton, juillet 1941.

91 *Id.*

92 *Id.*

93 Réduite à 30 000 francs mensuels début 1941, elle était passée à 20 000 à la fin de l'année et 15 000 début 1942. En octobre 1942, le service accusa un déficit de 10 000 francs. Lainé demanda alors de passer à 18 000. LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, note d'octobre 1942 sur le Service Spécial.

94 LIC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport à Friedrich Hielscher, 1943.

95 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport de Célestin Lainé, début octobre 1941.

96 CRBC, fonds Lainé, CL3 C195, lettre de van de Voorde à Lainé, 1941.

97 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 2, notes sur les armes en 1942. Lainé crut toute sa vie qu'il dut rendre ses armes suite à une dénonciation de la part d'un membre du mouvement breton. CRBC, fonds Lainé, CL1 M24, conversation entre Lainé et Feutren, 1983.

98 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Ordre du 23



les armes du « Gwalarn », entre autres, furent rendues à leur donateur.

Mais ce ne fut pas la seule difficulté que Lainé eut à gérer. Mi-décembre, une échauffourée opposa Geffroy et des policiers de Saint-Brieuc lors d'une distribution de tracts. Geffroy fut arrêté, mais parvint à faire livrer à la sous-préfecture de Lannion une carte de visite accompagnée de chrysanthèmes et signée « Meilleur souvenir d'André Geffroy, à bientôt »<sup>99</sup>. Convoqué à la sous-préfecture, son avocat Marius Le Toiser, membre du PNB, accompagné d'autres militants, intima au sous-préfet de remettre Geffroy en liberté, « si l'on voulait éviter des événements graves »<sup>100</sup>. De leur côté, Lainé, Goulet et Quelen allèrent directement intimider le procureur, en accord avec le chef du parti<sup>101</sup>. Aussitôt, des forces de polices furent mobilisées à Lannion et le sous-préfet se rendit à la *Kreiskommandantur*, qui assura ne pas vouloir soutenir la démarche des autonomistes<sup>102</sup>. L'affaire remonta au *SD* de Rennes, où le *SS-Obersturmführer* Hilpert convoqua Lainé. À son retour, Lainé rendit à Yves Delaporte un rapport, dans lequel on pouvait lire :

« Mr. Le Dr. HILPERT est très mécontent que de nombreux services aient été sollicités hors de sa connaissance pour tacher d'arranger l'affaire. Chacun d'entre eux a demandé séparément des renseignements à LANNION, en particulier au Sous-Préfet ce qui a créé pas mal de désordre. Il se plaint de cette manière d'agir et désire être tenu directement et rapidement au courant des affaires (il n'a été prévenu qu'environ 10 jours après l'arrestation de GEFROY, beaucoup trop tard pour agir). Néanmoins il va faire son possible pour arranger cette affaire, qui à son avis ne peut être prise en main par les tribunaux allemands. [...]

Mr. Le Dr. HILPERT n'est pas satisfait de la démarche de Mr. LAINE à LANNION, des menaces de ce genre rendant maintenant son travail difficile. C'est à cette démarche qu'il faut attribuer l'importance de la force armée venue sur les lieux. Il estime que Mr. LAINE a eu de la chance de ne pas avoir été arrêté. À propos de la menace "qu'il était parfois difficile de retenir des éléments jeunes irrités de cette affaire", il a déclaré qu'il reconnaissait là un procédé de Mr. LAINE déjà employé lors de l'affaire de Mr. MORDREL »<sup>103</sup>.

Au retour de Mordrel en Bretagne, à l'automne 1941, Lainé avait obéi à un ordre du Conseil relayé par Delaporte<sup>104</sup> et fait placer des hommes de sa troupe devant la porte de celui qu'il jugeait indésirable et souhaitait intimider pour le faire partir<sup>105</sup>. Or, Mordrel avait conservé assez de

---

octobre 1941.

99 *Ibid.* Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Rapport du 4 décembre 1941.

100 *Id.*

101 CRBC, fonds Lainé, CL5 T27, Rapport du 17 décembre 1941.

102 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Rapports des 4 et 5 décembre 1941.

103 CRBC, fonds Lainé, CL5 T26, rapport sur l'entrevue avec Mr. l'*Obersturmführer* Hilpert, 10 décembre 1941.

104 CRBC, fonds Lainé, CL5 T27, Rapport du 17 décembre 1941.

105 LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, tome II, *op. cit.*, p. 93.

contacts auprès des Allemands pour parvenir à faire cesser ces manigances.

Lainé fut à nouveau obligé de se justifier dans un long rapport de quatre pages, achevé le 17 décembre. Il y annonça clairement la position qui allait rester la sienne jusqu'à la fin de la guerre, en écrivant : « Le BUT GENERAL de notre action est d'obtenir pour la Bretagne l'honneur et l'avantage de participer, en tant que nationalité reconnue particulière, au Grand Reich, Nordique, dont elle fait racialement partie et, sous la direction immédiate du Reichsführer Adolf HITLER. Nous ne voulons pas d'intermédiaire "FRANCE" entre la Bretagne et le Reich Nordique »<sup>106</sup>. Puis il présenta les objectifs du Service Spécial qu'il était en train de mettre sur pied depuis octobre : « Spirituellement un développement religieux à base de fierté et de fidélité ; socialement, le développement du sens collectif à base de hiérarchie et de discipline ; matériellement, la constitution d'un noyau de troupes qui serviront à établir et à protéger d'abord l'ordre breton en Bretagne, et plus tard l'ordre Nordique dans le Monde »<sup>107</sup>. À ces titres, le Service Spécial était avec l'Institut Celtique et le PNB, auxquels il était lié et pour le compte de qui il faisait du renseignement, une des trois instances régulières du mouvement breton. Mais, compte tenu du manque de matériel et d'une « estampille officielle »<sup>108</sup>, son seul recours était l'intimidation. Les hommes du Service Spécial ne devaient miser que sur leur réputation de « gens intransigeants et peu commodes »<sup>109</sup>, afin d'avoir à éviter de faire usage d'une force qu'ils n'avaient pas. Ceci expliquait leur attitude auprès de Mordrel, ainsi que celle de Geffroy à Saint-Brieuc. Ce rapport était finalement une façon à peine détournée de demander un appui ferme de la part des autorités allemandes. Le rapport fut donc remis à Raymond Delaporte pour le parti, Roparz Hemon pour l'Institut Celtique, mais aussi Voorde, Weisgerber, Tevenar et Hilpert, que Lainé tenta désespérément de rencontrer fin décembre 1941, début février 1942. L'*Obersturmführer* parvint à esquiver sept visites et rendez-vous. Or pendant l'un d'eux il devait assister à une séance d'entraînement du Service Spécial<sup>110</sup>. Autant dire qu'il ne voulait pas entendre parler de Lainé, de ses hommes incontrôlables, ni d'une quelconque unité bretonne : seuls des agents de renseignement eussent été intéressants.

À ces difficultés, on peut ajouter l'arrestation de Lainé, en avril 1942<sup>111</sup>. Toujours considéré comme un prisonnier évadé, il fut saisi par la police à Landivisiau et mené chez le procureur de Quimper où il passa la journée, sans y voir personne. Libéré sur intervention allemande, Lainé menaça le fonctionnaire de faire un rapport. Quarante ans plus tard, il rapportera les propos qu'il tint

---

106 CRBC, fonds Lainé, CL5 T27, Rapport du 17 décembre 1941.

107 *Id.*

108 *Id.*

109 *Id.*

110 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, visites effectuées chez l'*Obersturmführer* Hilpert.

111 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Le ministère de l'Intérieur à la préfecture du Finistère, 13 avril 1942.

alors au procureur, les hurlant à nouveau, dans le micro de ses interviewers : « Hein, Sale Français ! Maintenant t'es obligé de me lâcher parce que les Allemands sont là et que vous ne commandez plus et bientôt vous commanderez encore moins <sup>112</sup>! » Lainé était content : il se dit que finalement les Allemands veillaient sur lui.

Mais il n'avait pas attendu cela pour se débrouiller sans leur aide. Avec son frère, il mit sur pieds huit centres de formation répartis sur l'ensemble de la Bretagne et un à Paris, qui regroupaient en tout une soixantaine d'élèves, qui se réunissaient chaque dimanche pour suivre les cours dispensés par les frères Lainé et quelques anciens du *KD*. Comme pour toute autre armée, l'objectif était de préparer des soldats à combattre sur le champ de bataille dans le cadre d'un ensemble tactique<sup>113</sup>. Ainsi, les recrues apprenaient-elles la manœuvre à pied, les techniques de transmission (morse, signaux lumineux et à bras), de cryptographie, de topographie, des tactiques de combat, l'organisation des troupes, de la comptabilité, des notions de médecine pour les premiers soins. Elles suivaient également des leçons d'éducation morale – « principes et dictons de la vie militaires, qualités du soldat »<sup>114</sup>, par exemple –, d'instruction psychologique visant à développer ses capacités de concentration, d'enquête policière ou d'histoire militaire, dans laquelle les faits d'armes des chouans avaient la part belle.

D'autre part, il s'avère que les jeunes recrues s'abreuyaient de littérature d'action, où l'héroïsme le disputait à la violence, les idéaux au combat de rue. Ainsi, leurs livres de chevet étaient-ils *Les réprouvés* d'Ernst von Salomon, ainsi que *Mon combat pour l'Irlande* de Dan Breen, que Lainé avait fait traduire par Bob Le Helloco<sup>115</sup>. L'impact de ce dernier ouvrage sur les nationalistes se mesure au graffiti que dessinèrent trois jeunes militants sur une déclaration qu'ils firent à la police, après qu'elle les eut saisis pour avoir barbouillé la préfecture de Quimper. Dans le coin supérieur gauche de la feuille, ils ornèrent leur prose d'une croix celtique cernée des lettres D et B, pour Dan Breen<sup>116</sup>.

De nombreux cours de commandement témoignaient tant des impératifs militaires de discipline que d'une véritable obsession de Lainé pour les ordres. D'une manière générale, la pratique plutôt que le rabâchage théorique était favorisée. Lainé déconseillait à ses hommes de prendre des notes pendant les cours. Étaient concernés les hommes de Lainé qui constituaient l'armée bretonne, appelée *Lu vrezon*, et les recrues des *Bagadou-Stourm*, menées par Yann Goulet.

---

112 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13738, interview Célestin Lainé.

113 LELEU J.-L., *La Waffén-SS: soldats politiques en guerre*, Paris, France, Perrin, 2007, p. 399.

114 CRBC, Fonds Lainé, CL5 T34, instruction du second degré, 10 octobre 1942.

115 Olier Mordrel, « Les leçons de Breiz Atao. Nouvelles contributions à l'Histoire », tome II, *Les Cahiers de la Bretagne réelle – Celtia*, n°499 bis, hiver 1986-87 p. 30.

116 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Déclaration de Marc Le Berre, Yann Ar bec, Yves Lannuzel, 14 décembre 1941.

À l'automne 1943, l'expérience concerna cent cinquante hommes et quinze centres de formation<sup>117</sup>, désormais regroupés en trois régions militaires, administrées par des inspecteurs régionaux chargés de la liaison entre les instructeurs locaux et Lainé<sup>118</sup>. Mais il s'avère que le fonctionnement de certains centres fut entravé, notamment en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère, du fait de la proximité du Central du parti à Rennes et de la personnalité d'Hervé Delaporte, qui s'opposait régulièrement aux séances d'instruction de Quimper<sup>119</sup>. « Il n'y a pas d'autre éducation celtique que l'éducation militaire »<sup>120</sup>, déclara Lainé à ses troupes, le 7 août 1942, à Rochefort-en-Terre. La formule fut publiée le mois suivant mais, modifiée par Raymond Delaporte, elle devint : « Il n'y a pas d'autre éducation celtique qu'à base d'éducation militaire »<sup>121</sup>. On ne pouvait mieux signifier les divergences d'opinion qui opposèrent très vite les deux hommes. Dès novembre 1942, Lainé fut accusé de diviser le PNB, et notamment de détourner les hommes des *Bagadou-Stourm* au profit de son armée et de ne pas respecter les « Accords de Saint-Brieuc » statuant sur le rôle de chaque instance. Ces derniers, il est vrai, maintenaient un flou que Lainé exploitait à son profit<sup>122</sup>. Aussi, chacun fut suspecté, à raison d'ailleurs, d'avoir des espions chez l'autre et en janvier 1943, Lainé décida d'exclure un membre du centre de Quimper, qui aurait déclaré : « Moi je suis des Bagadou-Stourm et comme tel je vous ferai le plus de mal possible »<sup>123</sup>. Dans la foulée, une recrue convaincue de faire du renseignement au profit de l'*Abwehr* et de recruter pour ce bureau des soldats brevetés du Service Spécial fut également exclue<sup>124</sup>. Finalement, Lainé restait confronté aux mêmes soucis qu'en 1940 : division, manigances et appât du gain. À cela s'ajoutaient l'absentéisme, le non respect de certaines règles et la tendance à discuter ou débattre lors de certaines séances d'instruction : autant de problèmes qui faisaient réagir le *Penndael*<sup>125</sup> dans certaines de ses décisions mensuelles.

Calé sur l'année scolaire, le programme d'instruction s'étalait d'octobre à août et était sanctionné par trois périodes d'examens : deux petites à Pâques et en juin, une dernière, de plus grande envergure, devait correspondre à l'anniversaire du 7 août 1932. Ainsi, pendant l'été 1942 eut lieu à

117 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport à Friedrich Hielscher, 1943.

118 CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois d'octobre 1942.

119 CRBC, fonds Lainé, CL5 M306, Brouillon d'une allocution à la séance inaugurale du PNB de *Breiz Atao*, 1944.

120 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, 7 août 1942.

121 *Id.* et CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de septembre 1942.

122 « Le Service Spécial a pour but de grouper les Nationalistes Bretons pour leur donner une formation "spéciale" et de les utiliser dans ce domaine. Les Bagadou-Stourm du P.N.B. ont pour but de grouper les jeunes du P.N.B. pour leur donner une formation politique, propagandiste et de service d'ordre, et de les utiliser dans ce domaine ainsi que pour la protection du parti ». CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de novembre 1942. À cette date, les accords avaient déjà quelques mois.

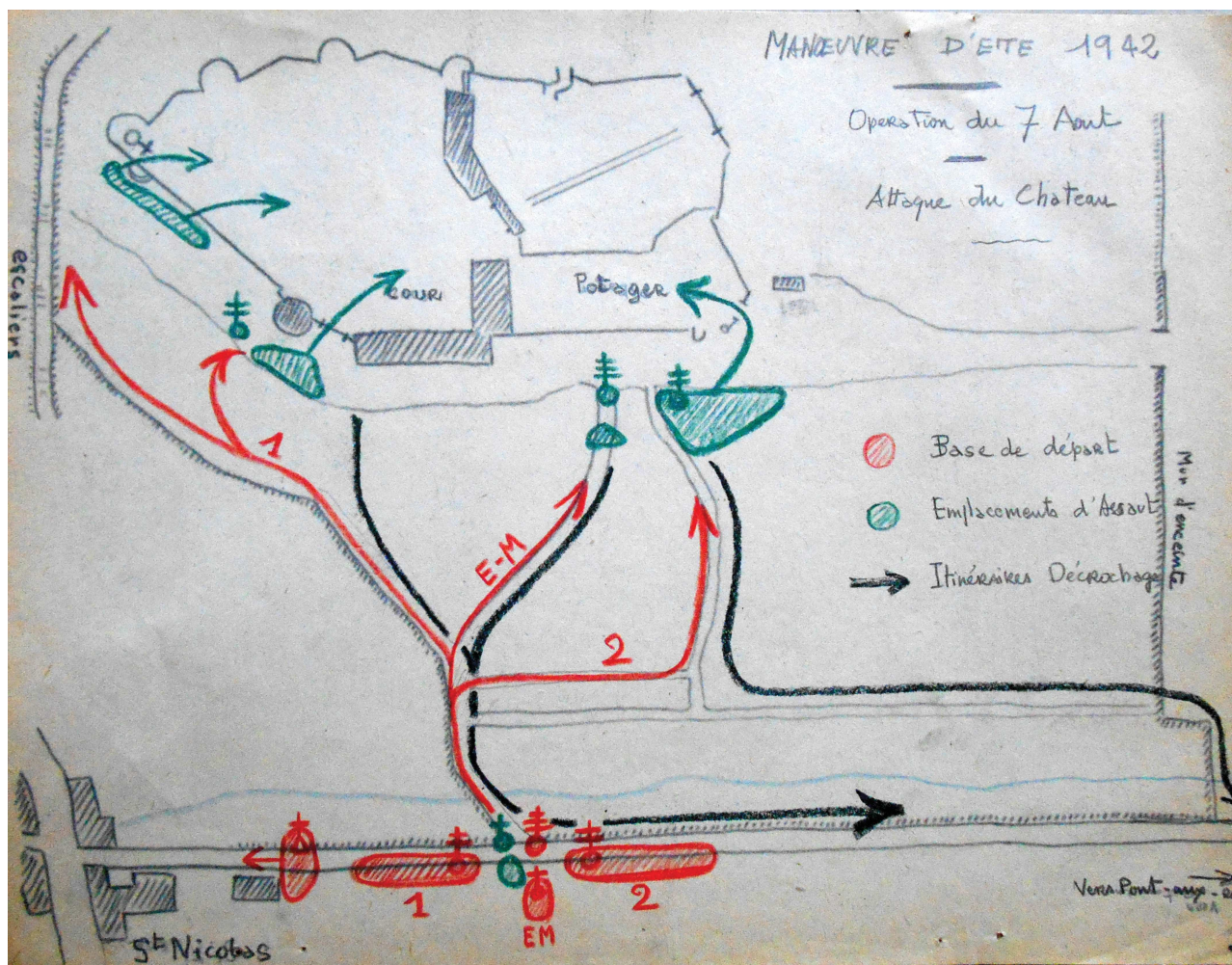
123 CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de janvier 1943.

124 *Id.*

125 L'état-major.



Rochefort une opération destinée à s'entraîner, à mettre en œuvre ce qui avait été appris pendant l'année, à confirmer les chefs dans la pratique de leur commandement, ainsi qu'à orienter l'état-major sur les possibilités de manœuvre et l'organisation des groupements de colonnes<sup>126</sup>. L'objectif était d'attaquer le château de Rochefort, puis de décrocher.



Plan de l'attaque du château de Rochefort en août 1942.

CRBC, fonds Lainé, CL5 T36, rapports concernant les manœuvres d'été 1942 à Rochefort-en-Terre.

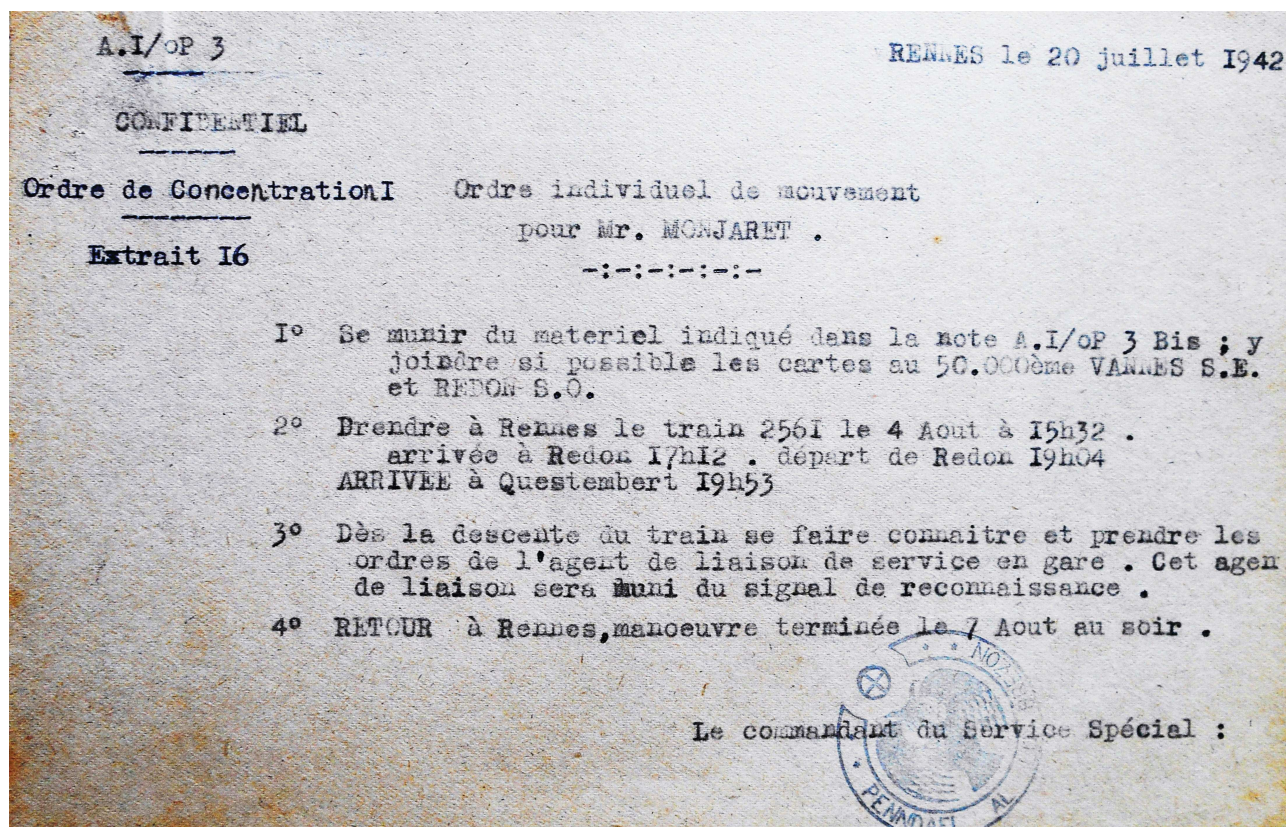
Or, le jour dit, une compagnie allemande s'étant installée sur le site, il fallut changer les plans à la dernière minute et se contenter d'opérer un rassemblement, de se reposer et d'occuper une position de départ d'attaque. Cette dernière ne fut qu'une fiction, racontée et dessinée dans le rapport dressé après coup. L'année suivante, d'autres grandes manœuvres furent prévues : il s'agissait cette fois de partir de Caulnes vers le château de la Sauldraye en Penguily, chez Jeanne du Guerny<sup>127</sup>, où

126 CRBC, Fonds Lainé, CL5 T36, rapports concernant les manœuvres de l'été 1942.

127 Cette dernière fut l'un des grands soutiens moraux de Lainé, à qui elle fournit du matériel, notamment pour améliorer les conditions de logement de l'Unité Perrot à Rennes, quai d'Ille et Rance. En 1942, elle aurait déclaré à Jean Chanteau : « Si je n'avais été grand'mère, j'aurais probablement été intéressée par votre religion celtique ». CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, cahier 1961-1970.



il fallait opérer contre un imaginaire groupe de rebelles dissidents possédant des sympathies dans le pays<sup>128</sup>. Il est clair qu'en 1943 il s'agissait de s'entraîner à lutter contre les maquis de résistance qui se multipliaient en Bretagne. Quelques jours avant les opérations, les soldats recevaient une convocation nominative, ainsi que quelques directives quant au paquetage qu'ils devaient se constituer. D'une manière générale, afin de se fondre le plus possible dans la population, les tenues civiles sombres, un matériel léger et quelques vivres dans un baluchon étaient préconisés<sup>129</sup>.



Convocation de Polig Montjarret pour les manœuvres de Rochefort.  
CRBC, fonds Lainé, CL5 T35, ordres pour les manœuvres d'été 1942.

En fonction des résultats obtenus aux examens et des dispositions manifestées pendant ces opérations, les hommes obtenaient certificats et brevets, qui permettaient à certains de passer du premier degré au second degré et servaient à établir une « hiérarchie "spéciale" »<sup>130</sup>. Ainsi, de simple *gour*<sup>131</sup>, le soldat pouvait espérer devenir *kentour*, chef de groupe et à ce titre diriger un *bod*, puis *Kerrenour* et diriger un détachement, ou *ker*. L'unité, en breton *Bezen*, était commandée par le *Kadvan*. Enfin, le *Tiern* était le chef suprême de l'armée, *Lu*<sup>132</sup>. Enfin, lorsqu'il signait les papiers

128 CRBC, Fonds Lainé, CL5 T38, rapports concernant les manœuvres d'été 1943.

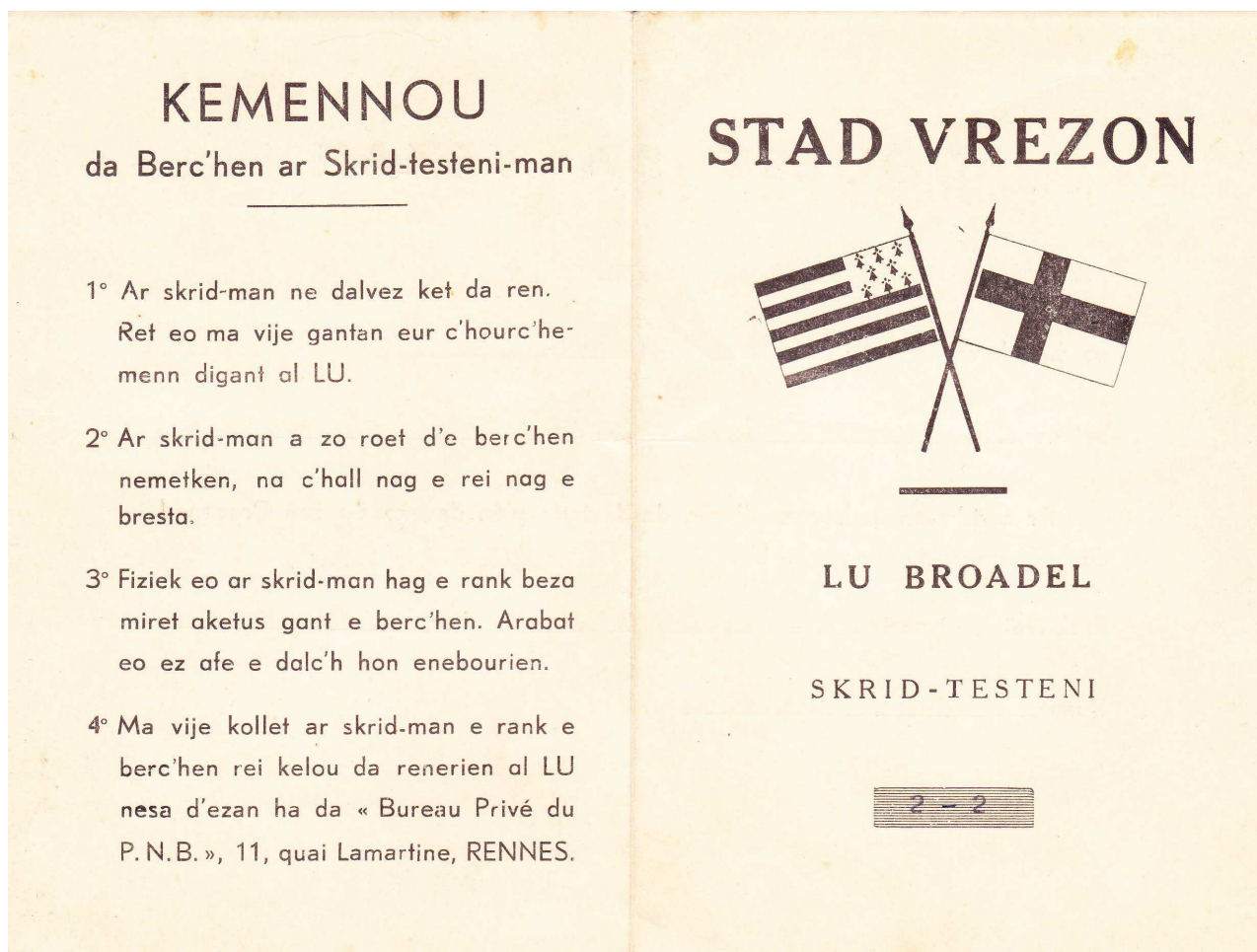
129 CRBC, Fonds Lainé, CL5 T35, ordres pour les manœuvres d'été 1942.

130 CRBC, Fonds Lainé, CL5 T30, Instruction des volontaires, 1941-42.

131 Le terme, défini en 1942, est souvent employé dans la littérature sur l'Unité Perrot. Il apparaît pourtant à la lecture des archives qu'il n'était pas utilisé en pratique, pas plus que *Bezen*, dont l'emploi régulier est assez tardif.

132 CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois d'août 1942.

officiels, Lainé le faisait en tant que *Renner Penndael al lu*, c'est-à-dire chef de l'état-major de l'armée, se plaçant ainsi à la tête tout en échappant à la hiérarchie qu'il imposait aux autres. Le certificat était accompagné de recommandations destinées à asseoir son importance. Ainsi était-il donné à son détenteur seulement, qui ne pouvait ni le donner à son tour, ni le prêter. Il ne donnait pas le pouvoir de commander, à moins d'être accompagné d'un ordre idoine. Surtout, il devait être gardé précieusement et ne pas tomber aux mains de l'ennemi. En cas de perte, il fallait prévenir les chefs de l'armée ou le Parti.



Certificat remis par Lainé au nom de l'armée nationale de l'État breton à Emmanuel Le Barz, le 7 août 1943.

CRBC, fonds Lainé, CL5 I8.

(Voir également page suivante)



# GOUEST DA VEZAN

KERRENOUR

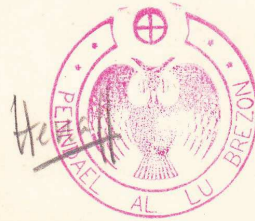
eo bet kavet an Ao. LE BARZ Emmanuel

bet ganet e..... d'ar.....

Ar skrid-man a dalvezo d'ezan da destenn p'ien devezo da ren Brezoned da heul gourc'hemennou al LU.

Enskrivet gant an Niv° 2-2 e ROAZON d'ar 7 a viz Eost 1943

Rener PENNDAEL AL LU



Le chef de l'état-major était en relation suivie avec chacun des centres, à qui il adressait mensuellement une « décision », dans laquelle il commentait les événements de politique extérieure, rappelait quelques consignes, laissait libre cours à ses réflexions quant à l'existence même de son armée et l'instruction militaire elle-même. Lainé trouvait son inspiration dans des discours du *Führer*, qu'il citait à l'occasion<sup>133</sup>, dans des revues comme *Signal*, où il retint que l'armée était « un instrument d'éducation que rien ne saurait remplacer, parce que le risque de la vie permet d'atteindre les régions les plus profondes de l'homme »<sup>134</sup>. Dans cet impératif de dépasser ses limites, il s'inspirait directement de l'exemple de la *Waffen-SS*, à qui il emprunta nombre d'idées telles que la vertu de l'exemple, également incarnée par Tevenar, le respect de la hiérarchie et du caractère sacré des ordres donnés, la cohésion et l'esprit de corps, substituant à la notion de « Moi » celle du « Nous », incarnation de l'intérêt supérieur, ou encore l'obligation d'une taille minimum pour intégrer la formation<sup>135</sup>. Si pour la *SS*, la taille requise était de 1,74m, Lainé la définit à 1,70m

133 CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de décembre 1942.

134 CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois d'août 1942. Au début de l'année 1944, Lainé eut également accès à des numéros de *Devenir* revue dirigée par Marc Augier, qui remplaça *Le Combattant européen*, brochure de la LVF.

135 LELEU J.-L., *La Waffen-SS, op. cit.*, p. 219, 471 et 487.

pour son armée bretonne. Mais dans un cas comme dans l'autre il fallut bien transiger et accepter des personnes plus petites, faute de combattants<sup>136</sup>. Enfin, l'exemple de la chouannerie s'avère avoir été déterminant dans l'instruction des recrues du Service Spécial, à qui on exposa à plusieurs reprises quelques faits d'armes des années 1790, dont il fallait retenir un principe érigé en « tactique de l'armée bretonne depuis les chouans » : « Préparer dans le secret, frapper avec violence, disparaître avec rapidité »<sup>137</sup>. De même, c'est à l'exemple des chouans que les hommes de Lainé se choisissaient des noms de guerre<sup>138</sup>.

Le recours à l'exemple de chouannerie trahissait évidemment chez Lainé son mépris pour 1789, mais il signifiait également le caractère profondément religieux de son action. « Pourquoi faisons-nous de la préparation militaire bretonne ? demanda Lainé le 7 août 1942. D'abord évidemment parce que nous entendons obtenir ce que nous voulons, et être à même de pouvoir l'obtenir en dernier recours, c'est-à-dire manu militari, par ces moyens irréfutables que l'on appelait fort justement autrefois le jugement de Dieu »<sup>139</sup>. Mais il ne faisait pas que se prendre pour l'instrument de la justice divine. À l'insu, du moins le croyait-il, du parti, de l'Institut Celtique et des Allemands, il définit sa troupe ainsi, lors de la période de Pâques 1942 : « Voici ce qui est de nous. Pour nous, les hommes du Dieu de la Croix celtique. Pour les autres nous sommes le Service militaire du mouvement breton sous le nom de service spécial »<sup>140</sup>. À ces instances étaient destinées les notes officielles et décisions qui ne rendaient compte que d'une partie des activités du groupe, desquelles ne transparut qu'un petit prône druidique destiné à une minorité choisie, publié dans *Gwalarn*<sup>141</sup>. Ce n'était là que la partie visible d'un schisme profond, entamé en 1934, qui connaissait enfin sa résolution. Réfléchissant aux méfaits du dualisme entre empereur et pape, c'est-à-dire entre temporel et spirituel, auquel il comparait les vertus du roi, « chef civil et religieux antique, assumant l'unité spirituelle et temporelle (matérielle) »<sup>142</sup>, il jeta ces quelques lignes, au brouillon :

« Ce divorce est, surtout pour nous particulièrement funeste.

Nous voulons une communauté bretonne. Sa forme la plus forte qui vaincra toutes les autres se trouvera atteinte quand elle sera à la fois matérielle et spirituelle.

Matériellement : grouper les Bretons et en faire un État (détruire le pouvoir français) est

---

136 Fonds Mordrel, OM8 M220, note d'Auguste Ménard pour *Breiz Atao, histoire et actualité...*

137 CRBC, fonds Lainé, CL5 T55, Allocution lors du 10e anniversaire de l'explosion du monument de Rennes, 7 août 1942. C'est l'auteur qui souligne.

138 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.

139 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, 7 août 1942 et CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de septembre 1942.

140 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes pour les discours de la période de Pâques 1942. C'est l'auteur qui souligne.

141 C.L.K., « *Penaos ober gant ar wirionez* », *Gwalarn*, n°148-149, mai-juin 1942, p. 276-280.

142 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes sur les méfaits du dualisme.

spirituellement nous séparer de l'Église de Rome – donc au moins un schisme et Église Celtique (du passé, donc possibilité future).

Le schisme ne suffit pas : Christ : soyez humbles, soumis, résignés, doux et pacifiques. Que chacun fasse son salut comme il peut.

Pour nous : Soyez fiers, Véridiques (approuvez hautement ce qui vous plaît et repoussez hautement ce qui vous déplaît : opposition à l'esprit politique (onction ecclésiastique) et adhésion à l'esprit militaire = attaquez vos ennemis.

C'est là l'esprit de l'ancien celtisme païen que nous retrouvons<sup>143</sup>. »

Lainé s'appuyait à nouveau sur Nietzsche pour qui le christianisme étouffait la nature humaine. Il décida d'ailleurs d'en appliquer un des principes qu'il avait lu dans *La volonté de puissance*, où le philosophe allemand écrivait : « Ne plus prier, bénir »<sup>144</sup>, ce qui n'était possible qu'à condition de « secouer les quinze siècles d'habitudes romano-méditerranéennes qu'a amenés le rattachement religieux à l'église catholique »<sup>145</sup>. Conforté en cela par sa lecture des *Chrétientés celtiques* de Dom Gougaud, qui présentait les caractéristiques propres d'un christianisme marginal, à la fin de l'Antiquité<sup>146</sup> et par la relation qu'il continuait d'entretenir avec Tevenar, Lainé décida de fonder son Église celtique.

Au mois de mai 1942, il produisit un rapport confidentiel, vraisemblablement réservé à quelques proches<sup>147</sup>, sur « la foi nordique en Bretagne »<sup>148</sup>, qui était désormais le nom de la foi celtique qu'il avait commencé à explorer quelques années plus tôt. Il y résuma l'enseignement nordique à la droiture individuelle, la fidélité sociale, la communauté de but, qui trouvaient leur plus haute expression dans l'idéal et la pratique de l'éducation militaire. Dans cette optique, la guerre était élevée en religion et le Service Spécial constituait le terreau dans lequel pourrait se développer une communauté de moines guerriers. Le rapport sur la foi nordique donna à ce titre deux orientations fondamentales : « A/ Il faut éveiller la jeunesse bretonne à la vie religieuse dans le sens de la race et des anciennes traditions celtiques par les moyens directs de l'exemple vécu et de l'enseignement pratique et oral. B/ Il faut organiser la vie religieuse nordique d'une communauté discrète à l'intérieur des milieux bretons »<sup>149</sup>.

L'exemple et l'enseignement pratique se résumèrent à quelques thèmes récurrents dans les discours et les décisions de Lainé. L'un d'eux fut la pauvreté. « Le militaire ne consomme pas et ne produit pas. Le véritable militaire sera toujours pauvre d'argent »<sup>150</sup>, clama-t-il devant ses troupes

143 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes sur les méfaits du dualisme.

144 NIETZSCHE F., *La volonté de puissance*, op. cit., p. 10.

145 CRBC, fonds Lainé, CL5 T28, Rapport relatif à la foi nordique en Bretagne, 27 mai 1942.

146 GOUGAUD L., *Les chrétientés celtiques*, Paris, J. Gabalda, 1911.

147 Il porte la mention manuscrite : « Exemplaire primitif non censuré. À ne pas distribuer »

148 CRBC, fonds Lainé, CL5 T28, Rapport relatif à la foi nordique en Bretagne, 27 mai 1942.

149 CRBC, fonds Lainé, CL5 T28, Rapport relatif à la foi nordique en Bretagne, 27 mai 1942.

150 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, 7 août 1942 et CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de



réunies à Rochefort, dénonçant les pratiques du marché noir et de la « police », c'est-à-dire du renseignement rémunéré au profit de l'*Abwehr*. « C'est à juste titre, précisa-t-il, que les occupations d'argent et de négoce étaient considérées comme avilissantes sous l'ancien régime, qu'elles étaient interdites à la noblesse et seules permises aux juifs »<sup>151</sup>. À ce titre, Lainé informa ses hommes que la vente de renseignements pour de l'argent ainsi que le commerce illicite, désormais tabous, méritaient l'« excommunication »<sup>152</sup>. C'est dans cette optique qu'il demandera aux soldats de l'Unité Perrot de renoncer à des soldes trop élevées et de verser l'excédent à un fonds national breton. Seuls ceux qui auraient cotisé obtiendraient des responsabilités dans l'État breton à venir. Ceux qui préféreraient la fortune seraient classés inférieurs en dignité<sup>153</sup>. De fait, lorsque l'Unité Perrot fut instaurée, un « fonds Debauvais » fut créé, auquel les soldats devaient verser 500 francs destinés à l'école bretonnante fondée par Kerlann à Plestin-les-Grèves<sup>154</sup>.

Pensant perpétuer une tradition druidique basée sur l'oralité, Lainé insista à maintes reprises auprès de ses jeunes recrues pour qu'elles ne prennent pas de notes lors de leurs séances d'instruction, ne serait-ce que pour ne pas se les faire confisquer par les services de police, le cas échéant. Mais son aversion pour l'écrit ne participait pas seulement de cela. Traumatisé par l'effet produit par son article « Nos deux bases : Irlande et Prusse », Lainé comprit que l'écrit pouvait être commenté, discuté et éventuellement réfuté : la démocratie était un danger pour l'autorité. Aussi conçut-il l'idée que les revues comme *Stur* étaient surtout faites « pour le spectacle, pour agiter des discussions théoriques, mais non pas pour former et faire vivre des jeunes gens selon la loi nordique »<sup>155</sup>. Aussi ne manquait-il pas une occasion de dénigrer Mordrel et de pointer « le peu de consistance de cet homme brillant »<sup>156</sup>. Lainé le classait parmi les plumitifs et les politiciens, hommes de théâtre, fourriers d'une démocratie qu'il abhorrait et qu'il associait au « tam-tam ». Aussi, derrière ses exhortations à développer leur propre personnalité et délaissé les discours convenus ou appris, Lainé tenait à ses hommes un discours profondément raciste. « Nous voulons vous aider à réaliser votre personnalité, pour avoir avec nous les personnalités fortes et non pas vous sénégaliser dans le nombre démocratique »<sup>157</sup>, dit-il à ses élèves un jour. « Je prétends donc sans rire que des croyants démocratiques obtiendraient des résultats bien plus impressionnants en embouchant une troupe de sidis, et en leur faisant vendre le canard dans tous les rassemblements

---

septembre 1942.

151 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, 7 août 1942 et CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois de septembre 1942.

152 CRBC, fonds Lainé, CL5 M308, notes pour une allocution aux hommes du Service Spécial, 1942.

153 CRBC, fonds Lainé, CL5 M318, Allocution de Célestin Lainé au Bezen, non daté.

154 HAMON K., *Le Bezen Perrot. 1944, op. cit.*, p. 58.

155 CRBC, fonds Lainé, CL5 T28, Rapport relatif à la foi nordique en Bretagne, 27 mai 1942.

156 *Id.*

157 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, discours à l'examen du second degré, 1943

populaires, et en évitant de développer chez nos jeunes gens les qualités bien juives du camelot »<sup>158</sup>, assura-t-il un autre. L'écrit est donc l'apanage d'êtres jugés inférieurs. « La valeur d'un homme est à la mesure inverse du papier qu'il manipule »<sup>159</sup>, affirma-t-il.

Selon le principe qu'« il est plus facile d'être un perroquet qui a bien appris ses leçons qu'une personnalité capable de juger avec bon sens »<sup>160</sup>, Lainé pensa même imposer le silence total à ses hommes pendant les repas, comme dans certains ordres monastiques, lors d'une période à Kerriou. « Plus vous serez habituellement silencieux, expliqua-t-il, meilleure en sera l'augure quant à votre aptitude au commandement »<sup>161</sup>. La majorité des élèves n'ayant pu le supporter, on abandonna cette pratique dont la finalité n'était pas que militaire. Elle participait également d'un discours profondément misogyne. Au sujet de la parole, Lainé dit un jour à ses hommes :

« Observez que les poules caquettent sans cesse, que les pies jacassent, que les commères sont casse-tête avec leurs conciliabules effrénés derrière les portes et dans les salles closes. Au contraire, là où il y a une différence nette entre les sexes, le mâle crie plus rarement mais son cri porte au loin. Écoutez le coq et le cerf – L'homme mâle parle peu, mais quand il parle ce sont des choses de poids et il a de la voix. Il m'est pénible à certains jours, en pénétrant dans ces locaux, d'avoir les oreilles cassées par un jacassement de mauvais augure<sup>162</sup>. »

Il a déjà été expliqué comment la virilité des soldats, des délinquants et plus largement des équipes collectives est une notion « relationnelle, construite devant et pour les autres hommes et contre la féminité, dans une sorte de peur du féminin et d'abord de soi-même »<sup>163</sup>. Au delà de la peur, c'est une piètre opinion de soi-même, qui se cache derrière le mépris à l'égard du genre humain et des masses. Ce mépris peut parfois résulter de rêves de carrière envolés – militaire, en ce qui concerne Lainé, refusé à Navale du fait d'une constitution physique alors trop fragile. Condamné à « la morne réalité du moi »<sup>164</sup>, Lainé projetait vraisemblablement son mépris à l'égard de lui-même sur les autres, d'où son refus de la démocratie égalitaire et la promotion d'un élitisme fort, d'un racisme et d'un antisémitisme marqués, qui lui permettaient de sauvegarder un restant de lui-même<sup>165</sup>.

Ce restant de lui-même, ce fut l'aspiration à incarner un seigneur et, par l'exemple, faire de ses hommes eux-mêmes des seigneurs. De sa troupe, Lainé voulait faire émerger une aristocratie, selon, une fois encore, des principes qu'il avait trouvés chez Nietzsche. De *La Volonté de puissance*, Lainé

---

158 CRBC, fonds Lainé, CL5 M309, Allocution à Rennes, octobre 1943.

159 CRBC, fonds Lainé, CL5 T33, Instruction du premier degré.

160 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, discours à l'examen du second degré, 1943

161 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes sur la parole, 1944.

162 *Id.*

163 BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p. 58-59.

164 MAISONNEUVE J.-L., *L'extrême droite sur le divan : psychanalyse d'une famille politique*, Paris, Imago, 1992, p. 125.

165 *Ibid.*, p. 127.

retint également la division hiérarchique de la société en degrés. Au sommet se trouvaient « les éducateurs nouveaux, *premier degré* de la culture supérieure (imprimant leur type) »<sup>166</sup>. La reprenant à son compte, il lui imprima simplement la logique de la graduation mathématique, qui voulait que le 3<sup>e</sup> degré soit l'achèvement d'une progression animée par « Le dernier des mobiles : la volonté de vaincre, la volonté de puissance, la volonté de remplir sa nécessité »<sup>167</sup>. Au cours des séances d'instruction de l'hiver 1942-43, il précisa sa pensée, devant ses soldats :

« Les gens du premier degré constituent le troupeau. Leur règle et leur bonheur sont de faire comme tout le monde. Ils ne peuvent supporter l'idée d'être isolés, isolés dans leur conduite et leurs principes. Ce sont les bourgeois. Ils préfèrent renoncer à tout plutôt que se voir exclus du troupeau.

Les gens du deuxième degré ont préféré leur logique et leur vérité à tout autre chose. Le résultat est qu'ils sont repoussés par le troupeau, qu'ils sont des personnalités isolées. Le troupeau devient pour eux le troupeau des autres. Leur destin devient individuel, et en fonction de leur destin individuel ils se créent leurs ennemis à eux et par la suite leurs amis à eux. Beaucoup de Bretons en sont à ce point qui est celui de l'individualisme : avec le moi et dans le moi, chacun pour soi et God pour tous. Là est le tournant critique : ou bien on s'applique une deuxième fois la même opération qui, nous séparant du moi, nous conduit au nihilisme – ou bien on s'applique l'opération contraire, et l'on aboutit au 3<sup>e</sup> degré, à la construction (avec le moi).

Il nous faut être capables d'accéder au troisième degré, de reformer une communauté, la communauté organisée de notre volonté, notre communauté. Ce troisième degré est le degré des maîtres, car qui dit maître affirme qu'il y a hiérarchie donc communauté. Notre devise devient "Chacun pour tous, et tous pour God – qui est aussi chacun et tous - "

Il nous faut revenir à notre communauté, à la communauté des gens qui ont perçu le même destin individuel que nous, qui ont par suite les mêmes ennemis et les mêmes alliés. Il nous faut y revenir parce qu'il est connu que notre communauté organisée sera plus puissante, contre nos ennemis et pour nos amis, que si chacun de nous se comporte en individuels ; nos ennemis auraient alors raison de nous tuer tous les uns après les autres (combat des Horaces et des Curiaces).....<sup>168</sup>. »

Lainé faisait bien sûr état de sa propre progression et de l'anticonformisme qui avait animé, en partie, ses actions toutes ces dernières années, et l'avait invité et se soustraire à la vie active, à l'autorité, aux normes sociales, pour créer une contre-société, composée d'autres non-conformistes, regroupés autour de lui et mûs par le même idéal : devenir un maître digne de commander, c'est-à-dire celui dont on pourra dire : « Il a plus le souci des affaires collectives que de ses affaires

---

166 NIETZSCHE F., *La volonté de puissance, op. cit.*, p. 7.

167 CRBC, fonds Lainé, CL2 M37, notes, souvenirs et réflexions, 2 octobre 1942.

168 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, traduction française de l'instruction d'hiver 1942-43.

particulières ; il se dérange plus pour les affaires communes que pour les siennes propres »<sup>169</sup>. On l'aura reconnu : Lainé faisait là le portrait de Tevenar. Aussi, en opposition aux « gens de toute langue et de toute couleur » dont il pensait que beaucoup étaient leurs ennemis et qui abondaient selon lui dans la religion catholique et l'État français<sup>170</sup>, les seigneurs celtes, « blancs du Nord », grands et droits, étaient censés incarner les valeurs aristocratiques qu'il prétendait inculquer à ses recrues.

Enfin, le maître devait être celui qui avait su se débarrasser de sa condition d'esclave. Dans la décision du mois d'octobre 1942, Lainé inséra la maxime suivante : « Résignez-vous dit le prophète. Révoltez-vous dit Marx. Alternative d'esclaves – Langage pour les esclaves. Ce langage n'est pas celui des seigneurs de demain. Notre puissance, notre fierté sont les gages de notre royaume. Nous révolterions-nous contre notre puissance ? Nous résignerions-nous à notre royaume ? Nous ne sommes ni résignés ni révoltés parce que nous ne sommes pas esclaves »<sup>171</sup>. Hors des internationales noires et rouges qu'il rejetait, la voie proposée par Lainé, pour qu'elle puisse être ni soumission ni réaction, supposait un retrait du monde. Il ne s'agissait pas d'une voie médiane, mais d'une voie parallèle : un autre royaume, propriété des seigneurs, voués à y régner. C'est là que se situait la richesse du seigneur, qui le préservait de l'appât du gain et qui supposait une mise en commun des biens personnels. Dans cette perspective, Lainé écrivit, au sujet du seigneur : « Cette maison qui passe de la propriété de Pierre à celle de Paul reste sa maison dans son pays, qui passe de son homme Pierre à son homme Paul donc qui reste toujours à lui »<sup>172</sup>. D'autre part, il signifiait aussi l'égalité qui s'établissait de fait entre les seigneurs. L'égalité dans l'aristocratie permettait à chaque membre de la communauté d'adhérer à la foi de son choix, du moment qu'il crût en quelque chose. Mais au delà de la parabole sur la propriété et l'égalité, Lainé connaissait trop bien son catéchisme pour ne pas savoir que la maison de Pierre et de Paul était le christianisme lui-même, sur lequel, finalement, le nouveau seigneur mettait la main. L'idéal de pauvreté, le partage des richesses, le refus de tout compromis, la force donnée au Verbe, la vertu des *exempla*, l'attente du royaume étaient d'ailleurs autant d'emprunts aux premières communautés chrétiennes. Cependant, conscient du danger que pouvait représenter pour sa communauté une fissure religieuse entre païens et chrétiens, Lainé choisit des symboles censés les réconcilier sous la même bannière. Ce fut la

---

169 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, traduction française de l'instruction d'hiver 1942-43.

170 Quelques mois après le début de l'opération Barbarossa, Lainé écrivit : « Matériellement comme spirituellement, les français sont réduits aux conceptions bolchevistes. Leurs deux catégories sont également infectées par l'esprit internationaliste. Tout chez eux, et même leur Empire soi-disant national, est une internationale où se coudoient blancs, jaunes, noirs, rouges. L'Europe nordique des Celtes et des Germains, notre Europe et celle d'Adolf Hitler n'est pas leur Europe "internationale" égalitaire, mais l'Europe pour les Nordiques – Salut aux entendeurs à l'eau de Vichy ». CRBC, fonds Lainé, CL2 M32, notes, souvenirs et réflexions, janvier 1942. C'est l'auteur qui souligne.

171 CRBC, fonds Lainé, CL5 T29, décision du mois d'octobre 1942.

172 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, discours à l'examen du second degré, 1943

chouette prenant son envol, rapace nocturne « et traditionnel, d'autant plus juste qu'il fut aussi celui des chouans »<sup>173</sup>, accompagnée d'une croix celtique, « qui fut le symbole divin de nos ancêtres païens puis celui de nos ancêtres chrétiens – qui est donc le symbole divin de tradition ininterrompue pour notre race »<sup>174</sup>. Ces symboles composèrent alors le tampon officiel de l'état-major de l'armée bretonne de Lainé :

Tampon de l'état-major de l'armée bretonne.  
CRBC, fonds Lainé, CL5 T29.



De fait, les hommes de la communauté imaginée par Lainé pourraient « parler en hommes du "Dieu de la Croix Celtique" »<sup>175</sup>. Ainsi, Jean Rohou, restaurateur à Landivisiau, converti au néopaganisme de Lainé, avouera en 1945 : « Je ne suis plus de religion chrétienne, je crois en plusieurs divinités et non pas en un seul dieu. La religion païenne ne reconnaît pas Jésus-Christ comme Dieu. Personnellement je place Jésus Christ au rang des surhommes »<sup>176</sup>. De son côté, Jacques de Quelen, membre du PNB entré au grand séminaire de Quimper, écrit à Lainé, en 1943 : « Je crois que plus je vais, plus je sens la communauté de nos buts et de nos moyens : obéissance à la règle – vie dure et virile – sacrifice sans condition au Devoir... Je comprends bien maintenant que vous avez aussi le droit de vous dire prêtre. »<sup>177</sup> C'est à ce titre, que Lainé, autopromu druide sous le nom de Neven an Henaff – Célestin l'aîné, en breton – établit une liturgie teintée de paganisme allemand et de christianisme.

Les archives Feutren déposées au pays de Galles conservent diverses notes se rapportant à cette liturgie<sup>178</sup>. Certaines concernent les fêtes et mythologie allemandes. Une prière des morts allemande – *Totengebet* – est annotée par Tevenar. D'autres prières, toutes numérotées, et rédigées entre 1935

---

173 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes pour les discours de la période de Pâques 1942.

174 *Id.*

175 *Id.*

176 ADIV, 215 W 59, dossier n°215, premier interrogatoire de Jean Rohou, 20 avril 1945.

177 CRBC, fonds Lainé, CL3 C11, Lettre d'André Quelen à Lainé, 1943.

178 Elles se trouvent toutes en LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 3.



et 1943, sont réunies en tapuscrit sous le titre « *Sonnenwendgottesdienst*<sup>179</sup> (21 6 35 – 25 4 43) ». Sans aucun doute, Lainé s'est inspiré de la liturgie interne au *Hielscher Kreis* pour rédiger la sienne propre entre 1938 et 1942, qui consiste en prières, numérotées elles aussi<sup>180</sup>. Ces dernières mêlent l'amour, la lumière et tout l'or des retables que Lainé a vus dans son enfance, à la guerre, au courage et à la force, au printemps et à la jeunesse, au vent et aux nuages, aux vivants, aux morts :

*« Aotrou an Nevez-Amzer, Da c'hervel a reomp !*

*Ren ac'hanomp, Doue skedus !*

*Ren ac'hanomp, Aotrou ar sklerijenn !*

*Bennig ar sap yaouank er c'hoadou hag er pradou !*

*Bennig al lu yaouank er brezel hag er peoc'h !*

*Bennig Da re en Neñv ha war an douar »*<sup>181</sup>.

Seigneur du Printemps, nous T'appelons !

Dirige-nous, Dieu étincelant !

Dirige-nous, Seigneur de la lumière !

Bénis les jeunes sapins dans les bois et les prés !

Bénis la jeune armée dans la guerre et dans la paix !

Bénis les Tiens au Ciel comme sur la terre.

Ces prières, dont certaines étaient peut-être chantées, étaient destinées à accompagner diverses cérémonies et à célébrer une divinité originale.

Lainé célébra sa première réunion religieuse celtique collective pour le solstice d'hiver 1938, et la fit dès lors chaque année sur le même principe. Il a décrit la cérémonie :

« Notre première fête de Ginivelez a été célébrée à Carhaix vers le 30 déc. 38, car André<sup>182</sup> était avant en prison à Kemper. On a (3 hommes et 1 femme) préparé la fête, joué du phono pendant la soirée. A 10 heures, on a joué aux cartes, parlé. Et on a allumé la grosse bûche. Tous s'étant assis devant j'ai parlé de God, de notre foi, de la fête. Puis on a illuminé l'arbre, et à minuit on a fait descendre les 2 enfants pour prendre les cadeaux de Nominoe. Leur joie ! et aussi des cadeaux pour nous.

À 1 heure, on les a renvoyés se coucher, et nous avons réveillé, joué des airs celtiques, parlé et projeté, jusqu'à 6 heures du matin. Alors on s'est couché ; il aurait fallu attendre le lever du soleil pour saluer le premier soleil naissant avant de s'aller coucher.

Par commodité, nous fêterons Ginivelez le 25 décembre au lieu du 21 comme nos

---

179 Pour *Sonnenwende Gottesdienst*, messe du solstice.

180 CRBC, fonds Lainé, CL8 M538, prières, incantations, chants.

181 *Id.*

182 Geffroy.

compatriotes chrétiens – (et de même pour la fête de Mezeven le 24 juin St Jean au lieu du 21-22)<sup>183</sup>. »

En fait, comme le faisait le national-socialisme pour imposer sa propre liturgie<sup>184</sup>, mais aussi comme firent les chrétiens avec les fêtes romaines, Lainé modifiait le fond en conservant la forme. « Pour le moment, il y a avantage à célébrer ces fêtes en même temps que les fêtes chrétiennes »<sup>185</sup>, écrivit-il. Ainsi, *Ginivelez* – la nativité – fut située à la fin de l'année, à la fois Noël et Saint Sylvestre, la fête de Beldan correspondit à Pâques et la fête de Mezeven à la Saint Jean.

Lainé procéda également à quelques baptêmes<sup>186</sup>. « Notre premier baptême fut celui de Neven Ab Gudrenn deux ou trois jours avant la mobilisation », se souvint-il : « J'avais pris pour lui, outre mon nom de Neven (Nomino-) une pierre du sommet du Menez-Kador (le plus près du ciel) ; de l'eau de la mer prise au large où on ne voit que le ciel ; et fendu du bois de chêne pris par son père, pour qu'il soit individuel, puissant, et élevé comme le chêne qui domine les arbres, près du ciel<sup>187</sup>. »



Baptême de Neven Geffroy, fin août 1939. À gauche, on reconnaît Bob le Helloco. André Geffroy se tient tout à droite, un chandelier dans la main. Lainé est à côté de lui.

IDBE, carton « Emsav avant 1945 ».

183 CRBC, fonds Lainé, CL2 M30, notes, souvenirs et réflexions.

184 RIVIÈRE C., *Les liturgies politiques*, *op. cit.*, p.77

185 CRBC, fonds Lainé, CL8 M520, notes sur les fêtes rituelles, 1938.

186 Voir également comment Himmler, s'appuyant sur Ahnenerbe, mit en place une religion païenne, avec ses fêtes et ses rites. LONGERICH H., *Himmler. L'éclosion quotidienne d'un monstre ordinaire*, Paris, Editions Héloïse d'Ormesson, 2010 pour l'édition française, p. 280 et suivantes.

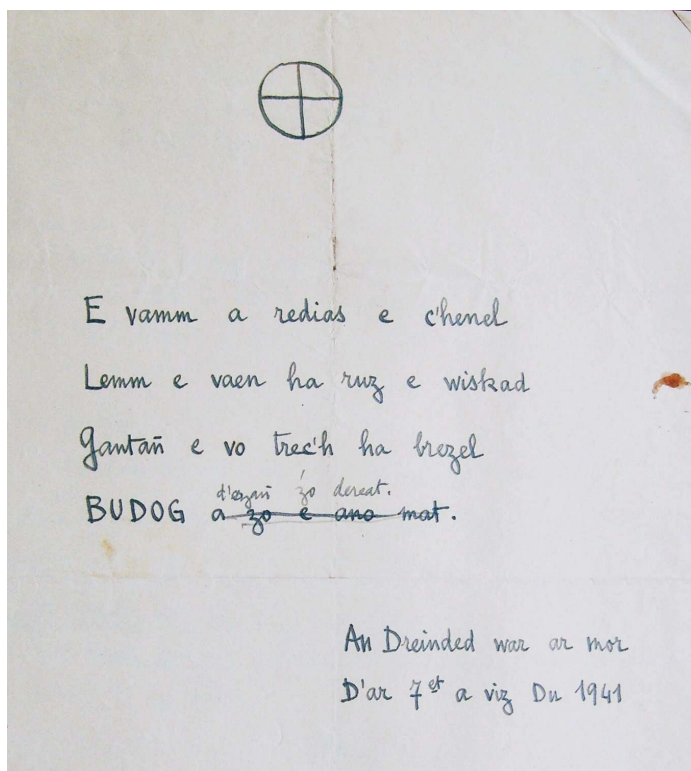
187 CRBC, fonds Lainé, CL2 M30, notes, souvenirs et réflexions. « Neven fils de Gudrenn a eu – une pierre... du plus haut lieu – l'eau de la mer profonde lui a coulé dessus – le bois du chêne l'a séché

Comme lors de baptêmes chrétiens, Lainé utilisait l'eau, purificatrice. Celle-ci, cependant, avait été recueillie en haute mer pendant l'opération du Gwalarn. Ce premier baptême eut d'ailleurs lieu à Locquirec, sur le seuil de la maison de Geffroy ainsi que sur une hauteur près de chez lui<sup>188</sup>. Lainé avait envisagé le baptême de ses propres enfants dans un lieu investi par l'Église catholique, auquel cependant il prétendait sûrement rendre sa signification païenne originelle supposée. Ainsi écrivit-il : « Mon premier né sera baptisé dans la fontaine de St Samson "qui donne la force aux enfants" en Landunvez, au bord de la mer, comme le furent ma mère et mon oncle selon la coutume de Ploudalmezeau »<sup>189</sup>. Ce faisant, il se serait inscrit dans une lignée, tout en y dérogeant. Le déroulement des prières prononcées à l'occasion du baptême de l'aîné d'Ange Péresse témoigne d'un déroulement élaboré avec soin et entièrement rédigé en breton<sup>190</sup>. Une formule officielle baptisa l'enfant :

Traduction :

« Sa mère dut le mettre au monde,  
Sa pierre est tranchante et son vêtement rouge  
La victoire et la guerre seront siennes  
Le nom de BUDOG lui convient.

La Trinité-sur-Mer  
Le 7 novembre 1941 »



Le second fils d'André Geffroy fut également baptisé selon ce rite à l'automne 1941<sup>191</sup>. En 1943, Kerlann fit savoir à Jean Rohou qu'une vingtaine de personnes était attendues pour le baptême celtique de ses enfants par Henaff<sup>192</sup>, qui mariait, également.

Le 14 juin 1941, il célébra son premier mariage, dans la forêt de Rennes. Comme pour les

188 Pour une description complète de cette cérémonie, voir CRBC, fonds Lainé, CL2 M30, notes, souvenirs et réflexions.

189 CRBC, fonds Lainé, CL2 M30, notes, souvenirs et réflexions.

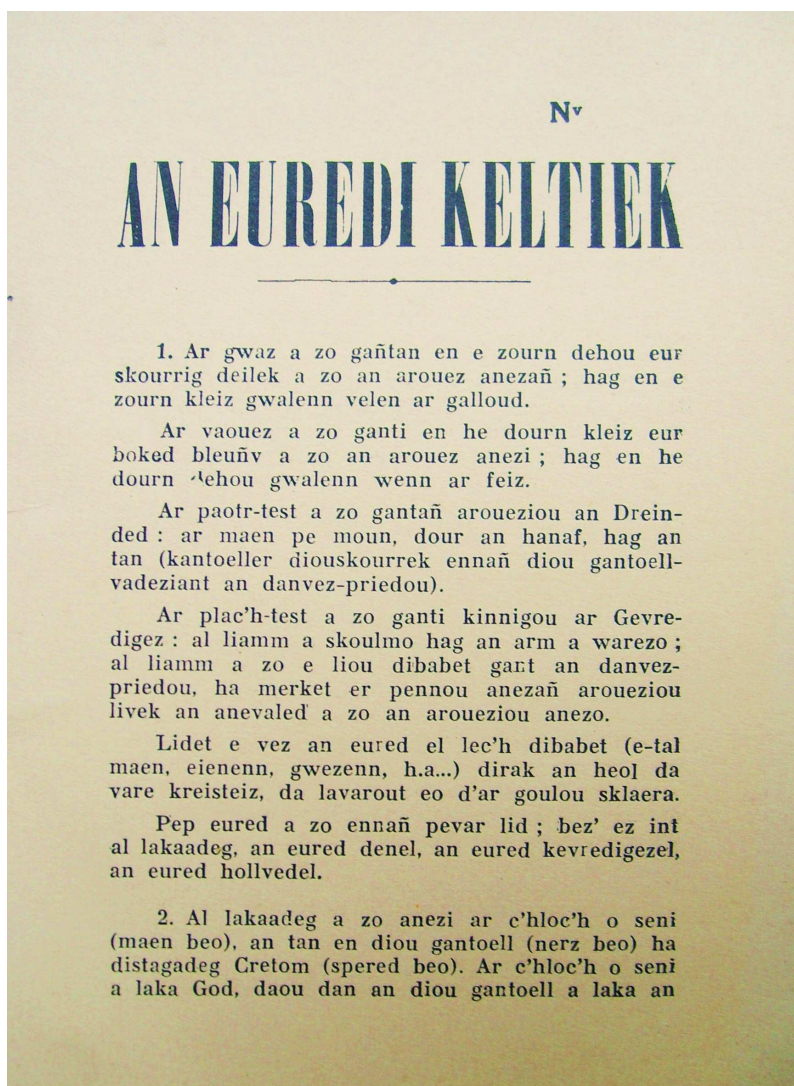
190 CRBC, fonds Lainé, CL8 M521, Organisation du baptême de Budog Péresse, 7 novembre 1941.

191 CRBC, fonds Lainé, CL1 M5, journal septembre 1945-septembre 1947.

192 ADIV, 215 W 59, dossier n°215, lettre de Kerlann à Jean Rohou, 1943.



baptêmes, Lainé fixa, étape par étape, le déroulement de la cérémonie. Assez paradoxalement pour un druide soucieux d'accorder la primauté à l'oral, il fit imprimer la liturgie de la cérémonie sur un petit livret cartonné intitulé *An euredi keltiek*<sup>193</sup>, c'est-à-dire le mariage celtique.



Plaquette *An euredi keltiek* –  
Le mariage celtique, 1941.  
CRBC, fonds Lainé, CL8 I28.

Au dos du livret, Lainé précisait :

« *Kenta eured bet lidet d'ar 14vet a Vezeven 1941, d'eur sadorn da greisteiz, ouz troad eun dervenn e Koad Roazon. Dibabet e oa bet da aroueziou ar gwaz, eur skourrig iliao hag eur c'hi du "penn-kaz" ha da re ar vaouez, jenoflennou gwenn hag eur vuoc'h wenn. Dibabet e oa bet gant ar priediou eul liamm liou ruz.*

*Maen an eured a vezo hini ar vadeziant d'an holl vugale bet ganet da heul an eured-se. Kemend-all gant an dour hag an hanaf.*

*Kantoellou an eured a zo re badeziant ar priedou. »*

Premier mariage célébré le 14 juin 1941, un samedi à midi, au pied d'un chêne dans le bois

193 CRBC, fonds Lainé, CL8 I28, *An euredi keltiek*, 1941.

de Rennes. Avaient été choisis comme symboles de l'homme, une petite branche de lierre et un chien noir « à tête de chat » et pour ceux de la femme, des girofliers blancs et une vache blanche. Les époux avaient choisi un lien de couleur rouge.

La pierre du mariage sera celle du baptême de tous les enfants à naître de ce mariage. De même pour l'eau et le hanap.

Les chandeliers du mariage sont ceux du baptême des époux.

Invoquant couleurs, animaux, végétaux, minéraux et symboles, Lainé faisait sien le panthéon polythéiste germanique adopté par le *Hielscher Kreis*<sup>194</sup>. C'est ainsi qu'il eut recours à une branche d'if, lors de l'enterrement de l'abbé Perrot. Expliquant pourquoi il n'avait pas apporté de fleurs<sup>195</sup>, il appliqua la branche d'if qu'il tenait à la main à l'emplacement du front, des mains et des pieds du défunt avant de rompre la branche, d'en déposer une moitié sur le corps et d'en conserver l'autre<sup>196</sup> ; puis, suivi de ses amis, il évoqua la triade des béatitudes en faisant trois fois le tour du cercueil, dessinant ainsi trois cercles celtiques symboliques<sup>197</sup>. Il semble qu'à cette occasion, il eut « l'approbation du ritualiste catholique James Bouillé »<sup>198</sup>. Lainé veillait malgré tout à ne pas s'éloigner trop loin du christianisme. D'ailleurs, croisant Mgr Duparc dans la sacristie, il se garda bien de ne pas lui baiser la bague<sup>199</sup>.

En témoigne le syncrétisme qui caractérise également la divinité que lui et ses fidèles entendaient louer. Ainsi « Dieu » devint « God » et fit l'objet d'un *credo* : « 1) *Kredi a reomp e God an Hollwirion Teirneuziek*. 2) *Kredi a reomp en holl Doeved peurbad a ren ar C'hemmañ dibenn*. 3) *Kredi a reomp en hor Roentelez Sterennel* »<sup>200</sup>. La référence aux multiples Dieux, contenus dans *God*, venait directement de Hielscher. Lainé explique :

« Dans le temps et l'espace, le Ternaire (an Hollwirion Teirneuziek, God) nous apparaît sous des formes multiples et entre dans des catégories individuelles – en nombre aussi grand que nous pouvons apprécier les individus directement soit douze. Il y a donc douze grands dieux vivants, et une multitude de catégories plus basses – Les dieux sont les députés, envoyés, kannaded de God – ils existaient car leur présence se manifeste à nous dans les sentiments que nous inspirent les choses -

Ils se manifestent dans nos actions, ils nous inspirent et nous conseillent – ils ne sont pas

---

194 Voir chapitre VIII.

195 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.

196 CAERLÉON R., *Complots pour une République bretonne*, op. cit., p. 321.

197 FOUÉRE Y., *La Bretagne écartelée*, op. cit., p. 105.

198 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970. Dans sa biographie de l'abbé Perrot, l'abbé Poisson s'est bien gardé de raconter cette cérémonie. POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot*, op. cit., p. 230-231.

199 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, lettre de Célestin Lainé à Marc Le Berre, 6 janvier 1944.

200 « 1) Nous croyons en *God ternaire* le Véritable Ternaire. 2) Nous croyons en tous les Dieux éternels qui mènent le changement insensé. 3) Nous croyons en notre Royaume Nordique ». CRBC, fonds Lainé, CL8 M533, Credo celtique.



tout-puissants. Ils sont extérieurs à notre moi donc individués. Ils sont les intermédiaires entre God et nous. Nous, c'est le Reich, l'Église, la Communauté de la foi nordique, matérielle et spirituelle. [...]

God na c'hell ket bezañ pedet – an Doeved a c'hell<sup>201</sup> -

God est le perpétuel devenir qui nous contraint, les Dieux sont dans God

le mouvement circulaire, la masse, Odin-

l'agitation moléculaire, la chaleur, Loki-Esus

le rayonnement, la lumière, Freya-Lugus

avec la biparité sociale et sexuelle

d'où  $3 \times 2 \times 2 = 12$  grands dieux<sup>202</sup>. »

Car enfin, Lainé n'avait pas oublié qu'il était au départ un scientifique et c'est également à partir de principes mathématiques qu'il entendait tâcher de cerner sa divinité. À force d'équations, il parvint à résumer *God* à une « différentielle totale exacte »<sup>203</sup>. De fait, Lainé ne voulait pas seulement substituer une vision du monde à une autre qui ne lui convenait plus, il tâchait désespérément de donner du sens à un monde qui n'en avait plus depuis la mort de sa mère. Hanté par les questions de la finitude de l'existence, de l'éternité et du néant, il en vint à assimiler *God* – éternel et non mesurable – au non-être. Alors qu'il en était à ces considérations, il écrivit : « God et chacun d'entre nous (tout ce qui existe) sont donc comme mère et enfants. La personnification de God ne peut donc être que féminine [...] God c'est la Déesse-Mère. La Mère, et nous les Fils »<sup>204</sup>. C'est peut-être parce que la cruauté de la perte de sa mère lui apparut trop crûment qu'il décida de barrer ces mots dans ses notes, à l'exception toutefois d'une formule extraordinairement synthétique, qui résumait son trajet du décès maternel à la communauté, en passant par la foi inventée et *God* : « Le néant et le rêve → la mère réelle → les fils »<sup>205</sup>. Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi la connaissance de *God* ne pouvait se faire que dénouée de tout affect. « Considérez donc God tout comme vous considérez une bouteille vide, expliquait Lainé, et soyez vous-mêmes une bouteille vide, vides de tout désir et sentiment ; alors vous pourrez parvenir à la vraie connaissance de God, c'est-à-dire la vie éternelle : la conscience »<sup>206</sup>.

En 1943, Lainé publia sur une page recto-verso le fruit des notes qu'il avait cumulées sur *God*, au cours des années précédentes. Destiné aux fidèles, *God ar Gelted*<sup>207</sup> donna de la divinité de la Communauté une vision pour le moins large et englobante :

---

201 « *God* ne peut pas être prié – les Dieux peuvent – »

202 CRBC, fonds Lainé, CL8 M533, Credo celtique.

203 CRBC, fonds Lainé, CL5 M319, notes diverses, non daté.

204 CRBC, fonds Lainé, CL8 M477, notes sur God et le principe unique.

205 *Id.*

206 CRBC, fonds Lainé, CL8 M479, « *God ar Gelted* », manuscrit en français.

207 « *God des Celtes*. »

« <i>E gentañ neuz eo E liested</i>	Son premier aspect est Sa multiplicité
<i>E eil - unanded</i>	Son deuxième - unité
<i>E drede - hollegez</i>	Son troisième - totalité
<i>God a leugn hag a zalc'h pep ec'honder.</i>	<i>God</i> remplit et contient tout espace.
<i>E gentañ neuz eo E gemmusted</i>	Son premier aspect est Sa variabilité
<i>E eil - Zalc'husted</i>	Son deuxième - Permanence
<i>E drede - Beurbadelez</i>	Son troisième - Éternité
<i>God a leugn hag a zalc'h an holl amzeriou.</i>	<i>God</i> remplit et contient tous les temps.
<i>E gentañ neuz eo E Holc'hallusted</i>	Son premier aspect est Son innombrable Possibilité
<i>E eil - Red untuek</i>	Son deuxième - unique Nécessité
<i>E drede - Zreistelez</i>	Son troisième - Sa Perfection
<i>God a leugn hag a zalc'h pep emskiant »<sup>208</sup>.</i>	<i>God</i> remplit et contient toute conscience.

Enfin, comme il l'avait ébauché en 1934, il décrivait en *God* l'univers en expansion. C'est donc fort logiquement qu'à monde nouveau il fallut établir un calendrier approprié. Lainé n'avait pas le monopole des calendriers néo-païens, déjà éprouvés par les milieux *völkisch* allemands<sup>209</sup>, ainsi que la SS<sup>210</sup>. Pour cela, Lainé s'inspira du calendrier de Coligny, qu'il avait entrevu à l'université de Rennes à la fin des années 1920 et commencé à étudier dans les ouvrages de Dottin, à Loos, en 1934<sup>211</sup>. En même temps qu'il commença à fixer sa liturgie, Lainé projeta un calendrier pour pouvoir la mettre en pratique<sup>212</sup>. Dans cette optique, le calendrier de Coligny, qu'il continuait à dépoussiérer, lui semblait d'une importance capitale. Aussi multiplia-t-il les notes sur le sujet<sup>213</sup>. Au début des années 1940, il vit Tevenar, qui l'invita fortement à travailler dans ce sens. Lainé s'en souvint, quelques années plus tard :

« En 41, quand Gerhart parvint enfin à nous voir à Rennes, je lui parlai de mes vues sur le calendrier druidique – et pas seulement (de langue) celtique - C'est lui qui me somma pour ainsi dire de les écrire et de les publier "Peut-être que nous n'avons pas beaucoup de temps – et bien que ce soit la guerre il ne nous faut pas oublier le futur". "Afin qu'il en reste quelque chose". "Tu n'es pas prêt, je le sais, mais si tu attends d'être prêt, il est probable qu'il n'y aura rien du tout. Alors vas-y ! et je m'occuperai de la faire publier pour toi". Au Walhall où il est, je le bénis<sup>214</sup>. »

208 CRBC, fonds Lainé, CL8 I25, *God ar Gelted*.

209 WEDEMEYER-KOLWE B., « De la culture physique et du nationalisme *völkisch* dans l'Allemagne de Weimar », dans DARD O. ET E. DESCHAMPS (dir.), *Les relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre*, op. cit., p. 99.

210 OLIVIER L. et J. PRIEUR, *Nos ancêtres les Germains*, op. cit., p. 193.

211 CRBC, fonds Lainé, CL8 M517, carnet de théologie, 1945-46.

212 *Id.*

213 CRBC, fonds Lainé, CL2 M30, notes, souvenirs et réflexions.

214 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.

Lainé obéit à son ami et se fit aider de Roger Hervé, qui lui indiqua quelques ouvrages et relut ses travaux<sup>215</sup>. Ainsi, Lainé parvint à reconstruire le calendrier de Coligny et ses conclusions, présentées à l'Institut Celtique, furent publiées dans la *Zeitschrift für Keltische Philologie*, grâce à l'appui de Tevenar. Elles tenaient en une idée simple : « Témoignant d'une observation scrupuleuse et d'une logique rigoureuse allant jusqu'au systématisme scientifique, le calendrier celtique ne peut être que le produit d'une société savante et fermée. Il était donc trop aristocratique, d'un part pour que les Romains tolèrent son maintien chez un peuple vaincu, d'autre part pour s'accommoder à la société universaliste romaine et à tout ce qu'elle engendra »<sup>216</sup>. De fait, Lainé s'inspira du calendrier de Coligny pour établir celui de l'ère dans laquelle il voulait inscrire sa nouvelle foi. En 1942, il calcula donc un calendrier de la foi celtique, qui débuta le 29 septembre 1934, année de sa rencontre avec Tevenar<sup>217</sup>. Ce calendrier « pour ceux "de nous" »<sup>218</sup> fut dactylographié par Yves Tranvouez<sup>219</sup> et publié chaque année jusqu'à la fin de la guerre par Francisque Basset à Rennes. Les archives publiques n'en ont conservé aucun exemplaire. En revanche, les calendriers réalisés à la main par Lainé en exil ont subsisté, comme celui de l'année XIII (1947-1948), qui donne une idée de ce à quoi ressemblaient vraisemblablement les précédents.

---

215 CRBC, fonds Lainé, CL8 M413, Brouillon d'un article sur le calendrier de Coligny, Rennes, le 10 août 1942.

216 Célestin Lainé-Kerjean, « Le calendrier celtique », *Zeitschrift für keltische Philologie und Volksforschung*, Band XXIII, Hefes3, 1943.

217 CRBC, fonds Lainé, CL8 M410, calendriers de la foi celtique, calculés par Célestin Lainé, 1942.

218 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.

219 MERVIN Y., *Arthur et David*, *op. cit.*, p. 325.



MID. SAMON <sup>M</sup>	M. ANAGANT <sup>ANM.</sup>	M. GIAMON <sup>ANM</sup>	M. ELEMBIV <sup>ANM</sup>
Meurzh 7 Here 1947 merc'her 8 Here 1947	Sul 4 Genver 1948 Lun 5 Genver 1948	Sul 2 Mae 1948 Lun 3 Mae 1948	Merc'her 28 Gouhere 48 Yaou 29 Gouhere 48
11 Here 1947	8 Genver 1948	6 Mae 1948	1 East 1948
D. Nemin 16 Here 1947	13 Genver 1948	D. Ludwig 10 Mae 1948	6 East 1948
21 Here 1947	18 Genver 1948	16 Mae 1948	D. al Lu 9 East 1948 11 East 1948
<b>ATENOVX</b> Merc'her 23 Here 1947 TRINOVX SAMON SINDIV	<b>ATENOVX</b> Lun 19 Genver 1948	<b>ATENOVX</b> 17 Mae 1948	<b>ATENOVX</b> 12 East 1948
25 Here 1947	23 Genver 1948	21 Mae 1948	16 East 1948
Sadorn 1 Du 1947	28 Genver 1948	26 Mae 1948 D. Iovan 27 Mae 1948	21 East 1948
5 Du 1947	31 Genver 1948 Sul 1 Chwener 48 DIVERTOMV	30 Mae 1948	25 East 1948
<b>M. DVMANN<sup>ANM</sup></b> Yaou 6 Du 1947	<b>M. OGRON<sup>MAT</sup></b> Lun 2 Chwener 48	<b>M. SEMIVISONN<sup>M</sup></b> Lun 31 Mae 1948 Meurzh 1 Mezheven 48	<b>M. AEDRIN<sup>MAT</sup></b> Yaou 26 East 1948
10 Du 1947	6 Chwener 48	4 Mezheven	30 East 1948 31 East 1948 Merc'her 1 Gwengolo 1948
15 Du 1947	11 Chwener 48	8 Mezheven	4 Gwengolo 1948
20 Du 1947	16 Chwener 48	D. Agel 13 Mezheven 14 Mezheven	9 Gwengolo 1948
<b>ATENOVX</b> 21 Du 1947	<b>ATENOVX</b> 17 Chwener 48	<b>ATENOVX</b> 15 Mezheven 48	<b>ATENOVX</b> 10 Gwengolo 1948
25 Du 1947	21 Chwener 48	19 Mezheven 48	14 Gwengolo 1948
30 Du 1947 Lun 1 Kerzu 1947	D. CVTI IN OGRON 24 Ch 26 Chwener 48	24 Mezheven 48	SINDIV IVOS 19 Gwengolo 48
N.S.D.S. 4 Kerzu 1947 DIVERTOMV	Lun 1 Meurzh 1948 2 Meurzh 1948	29 Mezheven 48	N.S.D.S. 24 Gwengolo 48
<b>M. RIVROS<sup>MAT</sup></b> Gwener 5 Kerzu 1947	<b>M. CVTIO<sup>MAT</sup></b> Merc'her 3 Meurzh 48	<b>M. ANTARAN<sup>MAT</sup></b> Gwener 2 Ebril 1948	<b>M. EQVOS<sup>ANM</sup></b> Merc'her 30 Mezheven 48 Yaou 1 Gouhere 48
M.D. BRIO. RIVRI 8 Kerzu 9 Kerzu 1947	7 Meurzh 1948	6 Ebril 1948	Sadorn 25 Gwengolo 48 29 Gwengolo 48 30 Gwengolo 48 Gwener 1 Here 1948
14 Kerzu 1947	12 Meurzh 1948	11 Ebril 1948	9 Gouhere 1948
IV. G. RIVR. 17 Kerzu 1947	17 Meurzh 1948	16 Ebril 1948	M.D. 14 Gouhere 1948
19 Kerzu 1947	18 Meurzh 1948	17 Ebril 1948	<b>ATENOVX</b> 15 Gouhere 1948
<b>ATENOVX</b> 20 Kerzu 1947	<b>ATENOVX</b> 22 Meurzh 1948	<b>ATENOVX</b> 21 Ebril 1948	<b>ATENOVX</b> 19 Gouhere 1948
24 Kerzu 1947	D. OGRON IN CVTIO 25 M. 27 Meurzh 1948	28 Ebril 1948	M.D. 24 Gouhere 1948 27 Gouhere 1948
PETIVX RIVRI 29 Kerzu	31 Meurzh 1948	30 Ebril 1948	D. Alan 24 Gouhere 1948 27 Gouhere 1948
31 Kerzu 1947 Yaou 1 Genver 1948	31 Meurzh 1948	30 Ebril 1948	D. Gemell 23 Here 1948
3 Genver 1948	Yaou 1 Ebril 1948	Sadorn 1 Mae 1948	<b>DIVERTOMV</b>



**XIIII**  
 -MET BLEDM.  
 ATCROCIM CANT  
 SEND FID CELT.  
 INSEM. XIII. MIDS  
 ATC. CCCLXXXIII. DIJ

Calendrier de l'année XIII de la foi nordique (1947-48).

CRBC, fonds Guieysse-Luec, DGL3 M34, travaux religieux de Célestin Lainé.

Pendant toute la période où il définit *God*, mit en place sa liturgie et son calendrier, Lainé fut en contact suivi avec Tevenar. Ils s'écrivirent, se virent en 1941, plusieurs fois en Bretagne en 1942 et Lainé passa trois mois chez lui, l'accompagnant dans ses derniers jours, à Oberschaffolsheim en Alsace, au début de l'année 1943. Le 16 avril 1943, c'est-à-dire le lendemain du décès de son ami, Lainé lui écrivit un hommage resté inédit, dont on peut extraire quelques traits saillants :

« G. est mort hier à 3h30. C'est un véritable seigneur que nous perdons. [...] Je l'ai vu soucieux de l'ordre, préoccupé de la communauté réglementant ses relations non d'après ses sentiments personnels mais d'après l'utilité de sa communauté, le service de son œuvre – la marque des justes qui ont une mission.

Gérard était un seigneur – non un despote oriental régnant sur une multitude adorante ou frémissante – mais un vrai seigneur fait pour conduire ses égaux, un seigneur selon la conception occidentale, exemple et guide pour ses frères, qui ne faisaient guère de différence entre conseil et ordre – traitant les gens dans l'honneur, les élevant constamment à l'égalité avec lui – si bien qu'après de lui ils prenaient l'habitude de tout voir de plus haut [...]

Je l'ai vu, avec une sûreté de maître, décidant parfois contre tous ses proches – ce qui est difficile – rompant tout ce qui ne tenait pas, mais ne déviant pas la ligne de son œuvre, ne pliant pas à la mode, au caprice, à la volonté "générale", même celle de ses proches, mais à la sienne seulement et il ne se trompa jamais car sa volonté était celle de son œuvre, lui-même s'étant anéanti comme dit Maître Eckhardt, lui-même étant devenu le miroir reflétant son œuvre, l'instrument conscient de son œuvre. Ainsi jamais il ne suivit.

Nous autres pêcheurs d'hommes me disait-il souvent.

Quand se présentait une difficulté avec des personnes parfois superficielles ou peu compréhensives Gerhard était la suprême ressource – près de lui on racontait – il se mettait en campagne pour trouver un chemin – et s'il n'en trouvait pas il n'y en avait pas – et s'il n'y en avait pas on était sûr d'avoir un bon et amical conseil – et parfois le secours arrivait d'où on ne l'attendait pas – car Gerhard n'avait pas abandonné, il avait continué à travailler sans promettre. [...]

Oberschaffolstein sera trop petit pour contenir les foules de Bretons qui viendront en pèlerinage à Oberschaffolstein au dernier quartier de la lune où fleurissent les mirabelles et les [illisible] du pays devront mettre des inscriptions en breton – et ce sera encore une action qui marquera que la vie de Gerhart n'est pas finie »<sup>220</sup>.

De lui, Lainé dira encore : « Gerhart était de ceux que l'on écoute. Ceux qui vous disent ce que vous attendez, si vous me comprenez. Oui, j'ai écrit attendez. L'on n'entend que ce que l'on attend. J'ai appris cela des Bretons »<sup>221</sup>. De fait, la mort – à peine passée la trentaine – de cet homme paré

---

220 CRBC, fonds Lainé, CL2 M179, notes, souvenirs et réflexions, personnalités – G. von Tevenar, 16 avril 1943. Voir aussi CL1 T3 pour la version tapuscrite.

221 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.



de toutes les qualités, dont la vie fut érigée en exemple, qui guida Lainé sur les voies spirituelles et lui promit un nouveau monde, dont certaines actions s'apparentaient à des miracles et dont Lainé évoque l'agonie, non pas dans un jardin d'oliviers mais de pruniers<sup>222</sup>, fit de Tevenar le messie, l'envoyé dont on attendait le message, qui fut « le message de la construction nordique »<sup>223</sup>. D'une certaine manière, en écrivant sa propre Saga en hommage à son ami disparu<sup>224</sup>, c'est un évangile selon Tevenar que Lainé envisagea. « Gerhart eut été ravi de lire ce livre, qui est un aboutissement de sa Mission »<sup>225</sup>, écrivit-il dans l'une des nombreuses préfaces qu'il rédigea à ce livre inachevé. Bien plus, si Tevenar était un prophète mort, Lainé était sa résurrection. « Gerhart fut notre premier mort, si j'ai été notre premier vivant »<sup>226</sup>, écrivit-il, juste après guerre. À la mort de son ami, Lainé crut incarner à son tour le prophète, le messie, qui allait conduire son peuple vers le royaume. C'est dans cette optique, et sous le coup de la disparition de Tevenar, que Lainé jeta les bases d'un Ordre Celtique. Le document est long, mais permet de comprendre ce qu'envisageait Lainé au sein de son armée bretonne :

« Oberschaffolsheim Mercredi 20 Avril 1943

But de l'Ordre<sup>227</sup> - Défendre et accroître l'héritage celtique par l'instruction et la pratique en leur intérieur, puis en devenant des exemples et des instructeurs à l'extérieur, enfin des soldats contre les ennemis.

#### Individuel intérieur

[illisible] membre devra donc étudier sans cesse à approfondir son être celtique par l'étude de l'archéologie, de l'histoire, par l'étude et la pratique de la langue, des coutumes et traditions de toute nature. Il [illisible] en outre à la pratique du sport et à l'étude des questions militaires.

#### Individuel extérieur

Il ne gardera pas pour lui les trésors qu'il aura ainsi gagnés ce qui n'aurait pas de sens. Il les appliquera aux hommes de son sang par l'exemple personnel et par ses travaux et instructions.

#### Collectif

On ne peut admettre que chacun agisse pour son propre compte, diminue l'efficacité de l'action sur notre peuple et contre nos ennemis. C'est pourquoi un tel ordre est fondé sous la direction de ses Druides. Les hommes qui s'y engagent ne peuvent avoir qu'un plus proche suzerain, leurs devoirs vis à vis des Druides sont absolus et passent avant toute autre

---

222 CRBC, fonds Lainé, CL2 M179, notes, souvenirs et réflexions, personnalités – G. von Tevenar, 16 avril 1943.

223 CRBC, fonds Lainé, CL5 T56, « Harangue prononcée à l'occasion du premier anniversaire du Groupe des Bretons de la SS « Yann-Vari PERROT » - 17 décembre 1944.

224 CRBC, fonds Lainé, CL3 C163, Brouillon de lettre de Lainé à Caouissin, février 1971.

225 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, 1954.

226 CRBC, fonds Lainé, CL8 M517, carnet de théologie, 1945-46. C'est l'auteur qui souligne.

227 Ajouté au dessus : « Blanc et Noir »

considération de quelque nature qu'elle soit. La discipline de l'Ordre est donc rigoureuse et absolue dans tous les domaines. Cette discipline est libre puisque chacun peut se retirer dès et quand il le désire sous réserve de préavis et d'oublier ce qu'il peut avoir appris, vu ou entendu lors de son passage.

#### Condition d'admission -

1°) être un bon corps, bien constitué et bien présentant, résistant à la privation et aux maladies.

2°) être droit et fidèle dans sa conduite – donc être avoir appris [*sic*] le breton (Trec'h kenta) – le pratiquer dans sa famille, toutes ses constructions, être en tout un exemple pour les autres, dans le domaine celtique.

3°) Ne pas être attiré par l'appât des richesses matérielles donc renoncer à la propriété personnelle qui n'est jamais qu'une délégation en principe. Ainsi les membres s'engagent à être pauvres, et les occupations qu'ils peuvent exercer socialement ne risquent pas de les corrompre.

Les métiers honorables sont ceux qui sont près de la nature (cultivateur, pêcheur, éleveur), par ailleurs les occupations honorables sont étudiant, instructeur, et militaire ou comportent des risques de la vie personnelle.

Des dispenses peuvent être accordées par les Druides en considération de la valeur de l'individu.

#### L'Admission

Le postulant sera examiné soigneusement. L'enquête pourra l'ajourner ou le refuser sans avoir à exprimer de motifs. Le choix sera sévère. "Conserver la valeur aristocratique de l'Ordre" sera la principale considération.

#### Exclusion

Ne pas remplir les conditions de droiture et de fidélité, de discrétion – mensonge, dissimulation, désobéissance aux Druides, [illisible]osité, fourberie intéressant le service, [illisible] au dehors - avoir des relations non déclarées et admises avec des personnes exclues ou étrangères. "Toute action ayant pour but de détruire ou d'affaiblir la Communauté de l'Ordre dans sa personne ou dans celle des autres membres, dans son fonctionnement".

#### Vie personnelle -

Les jeunes hommes vivront par communautés en casernement. La discipline des casernements sera réglée par les Druides. Ils s'y livreront à l'étude et à la pratique et à l'instruction des questions celtiques et militaires par la vie en commun. Des dispenses pourront être accordées.

Le jeune homme se marie pour faire beaucoup de bons enfants "celtes", ce qui nécessite l'approbation des Druides. Il cesse alors d'être en service "actif" et passe dans la "réserve". Sa principale obligation devient alors d'entretenir sa famille et son travail d'élever ses enfants et ses filleuls dans les manières celtiques.

Il reste cependant soumis par ailleurs à la discipline et aux obligations générales d'instruction et de pratique déterminées, sans parler de l'obéissance toujours due à la Communauté.

L'Ordre étant libre ne connaît pas de serment d'engagement donc n'a pas d'existence officiellement reconnue.

Pour limiter le danger des indiscretions – il est établi qu'en dehors du noyau de la neuvième année les membres seront acquis de manière privée et resteront en général dans la relation de celui qui les aura pêchés.

Car nous avons à redouter l'hostilité des états jusqu'à ce que nous le contrôlions, ce qui arrivera plus tard mais même alors il y a avantage à ce qu'on ne puisse nous atteindre tous (affaire de Templiers) ceci à l'imitation de l'Allemagne.

Officiellement il y aura.

- 1) activité religieuse discrète – on affirmera que religieusement c'est une activité libre et individualiste.
- 2) activité scolaire – on affirmera le libéralisme et l'indépendance -
- 3) activité militaire – on affirmera l'indépendance de notre activité militaire -

Discipline stricte, fermée, sans engagements.

Communauté totale à fondement religieux et à but militaire.

Organisation secrète.

du type de celle de l'Allemagne avec lequel nous ne faisons qu'un par l'intermédiaire de feu Gerard von Tevenar<sup>228</sup>. »

La démarche, que l'on se souvient avoir rencontrée plus haut, n'est pas spécifique à Lainé. On a déjà observé par ailleurs, chez les jeunes intellectuels des années 1930, une conception particulièrement élevée du groupe intellectuel et de son rôle comme moteur de l'histoire. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, rêvent « la société comme une sorte d'ordre de moines-soldats investis d'une mission quasi-sacrée »<sup>229</sup>. Mais au-delà de cela, inévitablement, quelques-uns de ces statuts évoquent quelques préceptes de la règle de Saint Benoît, ou encore de celle de Saint Augustin, qui régit l'Ordre des Templiers, par exemple. Comme pour tout ordre monastique, la distinction est faite

---

228 CRBC, fonds Lainé, CL8 M480, Projet d'un Ordre Celtique, 20 avril 1943.

229 BALMAND P., « Les jeunes intellectuels de "l'esprit des années trente" : un phénomène de génération ? », dans SIRINELLI J.-F. (dir.), « Générations intellectuelles », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°6, CRNS, novembre 1987, p. 55. Michel Bergès y voit une explication de la fascination que peuvent exercer ce genre de groupuscules intellectuels sur les historiens. BERGÈS M., *Vichy contre Mounier*, *op. cit.*, p. 374.

entre l'extérieur, où l'on doit se distinguer par les vertus ainsi qu'un comportement exemplaire et l'intérieur, où le profit personnel est banni, où l'on condamne les facteurs de division, où l'on doit obéissance au supérieur. Dans la règle de saint Augustin comme dans les statuts de Lainé, la discipline est librement consentie : on ne s'y plie pas servilement mais librement.

Mais l'influence déterminante reste l'Allemagne. La SS peut-être, Ordre noir également réglé qui prétendait avoir le pouvoir de transformer ses membres en soldats, représentants d'une aristocratie raciale, qui ne recrutait que des membres physiquement irréprochables, prétendait surveiller les fiançailles et le mariage de ses membres, se souciait enfin d'avenir, d'éducation et de préservation de la race par les *Lebensborn*<sup>230</sup>. Mais, pour certaines, ces directives étaient également celles du *Hielscher Kreis*<sup>231</sup> véhiculées par Tevenar et dont la communauté de Lainé était le prolongement.

Dans cette communauté projetée, l'autorité accordée au druide est un trait saillant, qui témoigne des prétentions de Lainé, centre et origine de tout et dont les disciples ne sont que des prolongements de sa volonté. En témoigne « La chanson du suzerain », poème qu'il écrivit en janvier 1942, dans lequel il parlait à ses vassaux qu'une même nécessité unissait à lui, mais qu'un rang de puissance différent séparait. Ces derniers étaient une excroissance de lui-même qui lui permettait d'être plus puissant encore<sup>232</sup>. En témoigne encore une chanson écrite à la même période, intitulée « *Kanaouenn an elwenn Karbon* », la chanson de l'élément carbone, marquée par ses études de chimie :

« Je suis la masse de la molécule  
et son inertie pour la plus grosse part  
Je détermine presque seul son destin  
Ses attractions, accélérations, mouvements  
Son destin c'est à dire sa volonté.  
Mes compagnons inégaux, je vous ai liés par mon amour  
Et pour exister libre j'ai besoin de vous comme vous de moi  
Et je vous donne ma volonté et vous m'avez donné les moyens d'exister  
- Mais non pas la même chose -  
Et notre association ne sera pas facile à tuer  
Et nos ennemis mesureront ainsi la force de notre volonté<sup>233</sup>. »

Si Dieu avait fait l'homme à son image, Lainé était à celle de *God*, contenant et contenu, en expansion perpétuelle et éternelle. Aussi pensait-il que son royaume n'était pas de ce monde. Lainé précisait à ses fidèles :

---

230 LELEU J.-L., *La Waffen-SS*, op. cit., p. 17, 219 et 414.

231 Voir chapitre VIII.

232 CRBC, fonds Lainé, CL6 M329, Poèmes et chants, janvier/mars 1942, « La chanson du suzerain ».

233 *Ibid.*, « *Kanaouenn an elwenn Karbon* ».

« On ne vous demande pas d'adhérer – Nous avons le temps – Nous travaillons pour des siècles – Aussi la question du nombre ne nous tourmente pas. Nous savons que nous préparons la communauté totale des bretons [...] aussi nous trouvons ridicules tous ces politiciens, Stur et autres, qui prétendent que l'époque des réalisations pratiques d'une communauté nationale est venue. Comment pourrait-on la réaliser alors que les esprits ne sont même pas préparés. C'est pourquoi il ne faut rien attendre pour encore »<sup>234</sup>.

En marge de ce texte, il écrivit : « Jusqu'à l'enfer s'il le faut ». Lainé était conscient qu'une telle communauté, animée par de tels principes, ne pouvait que prêter le flanc à d'éventuelles critiques, notamment de la part des milieux catholiques. Aussi reste-t-il prudent quant au développement de la communauté, qui reste possible, sous contrôle. Le « noyau de la neuvième année » est constitué des premiers fidèles attirés à la foi nordique, en 1942. Lainé compris, ce sont six personnes, toutes membres du Service Spécial, qui sont concernées et qui constituent les pêcheurs d'hommes évoqués dans les statuts<sup>235</sup>. Choisies par ces derniers au sein de l'Unité Perrot ou dans leur entourage proche, quelques nouvelles recrues, auxquelles sont adjointes Tevenar et Hielscher, portent le total de la communauté à treize personnes, dont un messie décédé. On ne saurait mieux fonder une Église.

### *L'Unité Perrot*

Alors qu'il établissait sa communauté religieuse, Lainé multipliait les démarches auprès des autorités allemandes pour obtenir la reconnaissance officielle de son armée bretonne. Il semble que la proposition de fournir un contingent breton dans la lutte sur le front russe fut une manœuvre de Lainé, soutenue par van de Voorde et Tevenar, pour parvenir à faire reconnaître son armée. En témoigne ce courrier reçu à la fin de l'année 1941, où van de Voorde dit à Lainé : « J'insiste toujours sur la formation d'un groupement Nat. Bret. Camouflé d'un drapeau anti-communiste (seulement). Vous connaissez mes arguments et cela vous donnerait chez les instances d'[illisible] le crédit perdu »<sup>236</sup>. D'autres eurent la même idée, consistant à proposer l'engagement de troupes dans les guerres de l'Axe, afin de gagner la confiance des Allemands. Degrelle, le chef de Rex en Belgique, échafauda ainsi plusieurs projets variés dans le but de créer diverses unités rexistes<sup>237</sup>. Lainé cumula également les projets. Ainsi, de décembre 1942 à fin 1943, Lainé rendit plusieurs fois visite à

---

234 CRBC, fonds Lainé, CL2 M 198, Notes, souvenirs et réflexions, non daté. C'est l'auteur qui souligne.

235 CRBC, fonds Lainé, CL8 M537, Prières, 1947. Les premiers membres identifiés sont Lainé, André Geffroy, Ange Péresse, Louis Feutren, Alan Heussaf, Jean Chanteau. Ils sont rejoints par Denise Guieysse, Germaine Péresse, Youan Le Noac'h, Roger Legendre, Émile Luec. Ils furent vraisemblablement rejoints ensuite par quelques autres encore.

236 CRBC, fonds Lainé, CL3 C195, lettre de van de Voorde à Lainé, 1941.

237 CONWAY M., *Degrelle, les années de collaboration*, Bruxelles, Éd. Labor, 2005, p. 97.



l'adjudant Hans Grimm, bras droit du colonel Hartmut Pulmer. Ce dernier fut le « chef redouté du SD de Rennes »<sup>238</sup> et de la *SIPO* de Bretagne de mars 1943 à août 1944, à son retour de Pologne où il avait dirigé plusieurs massacres de Juifs et Polonais<sup>239</sup>. Il est présenté comme un national-socialiste convaincu, très dur, cynique, détestant les Français. Il fut « l'instigateur et l'animateur de la lutte sans merci menée contre les populations civiles de Bretagne en juin et juillet 1944 »<sup>240</sup> et c'est semble-t-il à son arrivée que se systématisa la torture. L'adjudant Grimm, chef de la section VI du *SD* depuis 1942, était un homme très influent. Parlant parfaitement le français, il recevait dans sa maison surnommée « titan » ses indicatrices françaises<sup>241</sup>.

C'est à lui que Lainé remettait des rapports sur les activités menées par le Service Spécial et c'est également auprès de lui qu'il tâchait de trouver le moyen de voir l'utilité de son service enfin reconnue. Le 19 février 1943, les deux hommes échafaudèrent l'idée de soustraire de jeunes Bretons au STO et de les intégrer dans une division *SS* bretonne, sous commandement breton et utilisée en Bretagne. À cet effet, Lainé fournit une liste d'hommes et d'officiers potentiels à Grimm, qui la lui avait demandée<sup>242</sup>. Lainé était d'autant plus intéressé au projet qu'il avait lui-même reçu son ordre de départ pour le STO. La semaine suivante il fut envisagé par les Allemands de faire une grande campagne de publicité autour d'un corps de *SS* breton. Les jeunes Bretons auraient le choix : s'engager ou partir en Allemagne<sup>243</sup>. Il s'agissait seulement d'attendre que la division « *SS* Wallonie » soit elle-même créée avant de tenter l'expérience bretonne<sup>244</sup>. Mi-mars, Lainé opposa au projet de *SS* de Grimm celui d'un SST, Service Spécial du Travail, destiné « à aider à l'établissement d'un ordre nouveau en Bretagne »<sup>245</sup>. Ce service serait encadré par les hommes de Lainé et recruterait à la fois dans le mouvement breton et plus largement en Bretagne, à condition que l'opinion publique l'accepte. Les volontaires du SST vivraient en camp, y recevraient une instruction militaire, y feraient des travaux d'utilité civique et subiraient une préparation morale. Ce SST constituerait alors un réservoir en vue de la création d'un véritable corps militaire *SS*. Grimm parut intéressé et questionna Lainé sur l'éventualité de la création d'une milice bretonne, tout en le prévenant qu'un parti collaborationniste proposait déjà un tel projet, sous-entendant que le commandement de cette troupe qu'il pensait lui confier pourrait très bien lui passer sous le nez<sup>246</sup>. Le 13 mars, Grimm

---

238 AJM, D.1005, TMP Paris, 27 octobre 1955. Affaire du S.D. De Rennes. Carton 1564 (1\2) : Barkenow Fritz. acte d'accusation 14 août 1953.

239 LORMIER D., *La Gestapo et les français*, Paris, Pygmalion, 2013.

240 AJM, D.1005, TMP Paris, 27 octobre 1955. Affaire du S.D. De Rennes. Carton 1564 (1\2) : Barkenow Fritz. acte d'accusation 14 août 1953.

241 *Id.*

242 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport 19 février 1943.

243 *Ibid.*, rapport 25 février 1943.

244 Sur la Légion Wallonie, voir CONWAY M., *Les années de collaboration*, op. cit., p. 125 et suivantes.

245 CRBC, fonds Lainé, CL5 T39, rapport relatif à la création d'un corps de troupe breton, 20 mars 1943.

246 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport 10 mars 1943.

intervint pour soustraire Lainé et un de ses hommes du STO<sup>247</sup> : à peine Lainé eut-il remis son rapport sur le projet de SST qu'il en rédigea un nouveau, bien différent, trois jours après.

Le 23 mars 1943, Lainé produisit un « rapport sur la création d'un corps de troupes breton contre les débarquements »<sup>248</sup> qui lui permit de mettre l'accent sur la modicité des moyens dont le Service Spécial disposait, ainsi que sur la remise des armes et l'obligation de s'entraîner dans la discrétion : autant de problèmes que la constitution d'un corps unique permettrait de contourner. « Néanmoins, précisa Lainé, il y a lieu de remarquer que cette solution ne saurait donner entière satisfaction en raison du caractère classique de l'emploi qui pourrait en être fait, emploi qui ne ferait que renforcer d'une manière infime les forces armées d'occupation<sup>249</sup>. » Ainsi imagina-t-il la création de petits groupes locaux, facilement et immédiatement mobilisables. Ces derniers pourtant souffriraient de difficultés de liaison et n'obtiendraient que des résultats limités. « En conséquence, conclut Lainé, nous croyons pouvoir affirmer que le corps de troupe idéal serait constitué par une série de groupes locaux dont l'action serait renforcée et prolongée par une unité mobile normalement tenue à l'instruction dans un camp<sup>250</sup>. » Et de proposer la mise sur pieds d'une douzaine de groupes de cinq soldats répartis sur toute la Bretagne et opérationnels d'ici une quinzaine de jours, secondés par une unité mobile qui nécessitait un camp d'instruction et des moyens de transport, du matériel et de l'argent. Prêt à tout pour obtenir l'aval des Allemands, Lainé précisa : « Il convient de noter qu'un débarquement éventuel verrait non seulement l'entrée en action du Service Spécial au point de vue militaire, mais la mise sur pied de guerre de tous les Bretons nationalistes »<sup>251</sup>. En codicille, Lainé joignit la liste du matériel nécessaire à la réalisation de son projet. En dehors de l'armement, d'un équipement léger, de vivres et de moyens de transport, il n'était pas prévu d'uniforme : Lainé proposait la constitution d'un corps franc breton.

Le 9 avril 1943, Grimm écrivit à Lainé dans son meilleur français : « Cher ami, on m'appelle d'urgence à Paris. Je ne serai pas de retour avant le 20 avril. J'espère, que je puisse alors vous donner des détails très intéressants quant à l'exécution de nos projets, car c'est pour ce sujet, qu'on m'appelle à Paris. Croyez, Monsieur et cher ami, à mes sentiments les plus cordiaux <sup>252</sup>! » Mais Paris ne donna rien. Aussi, le 10 juin 1943, Lainé produisit, encore, un autre rapport « sur la création d'une unité auxiliaire d'emploi local »<sup>253</sup>. Placé sous le commandement direct de l'armée

---

247 *Ibid.*, rapport 13 mars 1943.

248 *Ibid.*, « Rapport sur la création d'un corps de troupes breton contre les débarquements », 23 mars 1943.

249 *Id.*

250 *Id.*

251 *Id.*

252 CRBC, fonds Lainé, CL5 T39, rapport relatif à la création d'un corps de troupe breton, 20 mars 1943.

253 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, « Rapport sur la création d'une unité auxiliaire d'emploi local », 10 juin 1943.

allemande, ce dernier aurait pour but « d'aider à la défense active du territoire »<sup>254</sup>, idée qui aurait, à coup sûr, bonne presse en Bretagne, ce qui faciliterait le recrutement d'hommes aux ordres de cadres issus du Service Spécial. À nouveau, Lainé proposait soixante hommes immédiatement utilisables et demandait la création d'un camp d'instruction. Les recrues, toutes volontaires, devaient correspondre à des qualités morales et des capacités physiques déterminées et ainsi « concourir à l'œuvre entreprise en Europe par le Reich Allemand en lui donnant non seulement des ouvriers mais encore des soldats »<sup>255</sup> et créer « une fraternité d'armes entre Bretons et Allemands se battant côte à côte pour la défense du pays »<sup>256</sup>. Il convenait de faire vite, précisa Lainé arguant que la mobilisation française menaçait de lui enlever son personnel.

Ce rapport n'eut aucun impact immédiat, ce qui n'empêcha pas Lainé d'annoncer en août aux hommes du Service Spécial qu'une demande avait été faite « pour que le Service Spécial participe comme unité locale dans l'armée allemande »<sup>257</sup>. Il affirma :

« Je ne puis vous annoncer son acceptation mais elle viendra je vous l'assure.

Tous nos alliés y gagneront de notre participation à la guerre, que j'ai la fierté de croire non négligeable dans l'avenir. Nous aurons l'occasion d'y gagner l'estime et l'amitié de nos alliés et suzerains les Allemands, notre utilisation dans notre pays, la formation d'un moyen d'action militaire breton indépendant de l'État français avec lequel nous ne voulons en aucun cas avoir rien de commun en dehors d'un voisinage. Tout ceci au lieu de la dispersion en Allemagne et en France à l'état d'ouvriers ce qui rendrait très difficile la suite de notre œuvre<sup>258</sup>. »

Mais il ne se produisit toujours rien. Début octobre 1943, Friedrich Hielscher vint en Bretagne, après être passé par Paris où il avait vu Hermann Bickler<sup>259</sup>. Il avait, crut comprendre Ernst Jünger qui le vit à son retour, comme projet de faire passer des Bretons en Irlande<sup>260</sup>. Lainé lui fit voir Carnac, l'Atlantique, ils comparèrent les panthéons celtiques et germaniques et évoquèrent l'idée de la création d'un corps d'armée breton dans le cadre de la SS. Lainé lui soumit un rapport illustré de cartes et rédigé en allemand – qu'Hielscher corrigea – espérant que, de son côté, il puisse faire quelque chose<sup>261</sup>. À la même époque, Hielscher rendit visite à Ange Péresse devant qui « il se montra très anti-nazi, et parla d'un complot qui se tramait contre Hitler et devait éclater au moment où l'Allemagne serait dans une situation critique »<sup>262</sup>. Lainé, tenu au courant de ces projets, aurait

---

254 *Id.*

255 *Id.*

256 *Id.*

257 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, discours à l'examen du second degré, 7 août 1943

258 *Id.*

259 HIELSCHER F., *Fünfzig Jahre unter Deutschen*, *op. cit.*, p. 381.

260 JÜNGER E., *Journaux de guerre*, Paris, Gallimard, 2008, p. 611.

261 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, « Rapport pour F. Hielscher. »

262 AJM, D.560, TMP Paris, 25 avril 1952. Affaire Esnot Georges. Pièce 5 III, déclaration de Jacques Malrieux, 4 janvier 1945.

même été pressenti, en cas de réussite du complot, pour accéder à des responsabilités dans une Bretagne probablement associée au Reich<sup>263</sup>. Si ce genre de proposition fut faite à Bickler pour l'Alsace, il serait étonnant qu'elle fût faite à Lainé, qui en tout cas n'en a laissé aucune trace dans des archives où il ne rate pourtant aucune occasion de mentionner ses relations avec Tevenar ou Hielscher. Du reste, ce dernier, dans ses mémoires, n'évoque pas ce projet. En revanche, il y assure que c'est lui qui avait conseillé à Lainé d'intégrer sa troupe à la SS, de manière à échapper à la fois au maquis et à la *Gestapo*<sup>264</sup>. Il sous-entendait ainsi que, ce faisant, la troupe de Lainé rejoignait la résistance contre Hitler. Ce discours a bien évidemment été arrangé dans les années 1950 entre lui et Heussaf, comme en témoigne la correspondance que les deux hommes échangèrent alors<sup>265</sup>, peut-être dans la perspective d'une réhabilitation de l'Unité Perrot, en l'associant aux actions de Hielscher.

En fait, le caractère religieux du *Hielscher Kreis* aurait conduit son « grand-prêtre » à entrer en résistance contre le national-socialisme, condamné pour son manque de spiritualité et, conformément aux préceptes de Spengler<sup>266</sup>, pour son asservissement à un racisme biologique – ce qui ne signifie pas le rejet de toute forme de racisme – associé au matérialisme. Toujours inspiré par Spengler, dont un des principes était d'agir dans l'ombre et de constituer une loge nationaliste composée de personnes influentes vouées à faire la révolution à partir « d'en haut », Hielscher voyait son cercle comme un organe de « résistance contre la populace »<sup>267</sup>. La populace, pour Hielscher comme pour Spengler, c'est le national-socialisme. Aussi ne peuvent-ils que condamner Hitler, en qui ils voient un tribun démagogue, qui s'appuie sur la masse et non sur l'élite pour atteindre son but<sup>268</sup>. De fait, Hielscher, qui souhaite la fusion des pouvoirs spirituel et temporel en une théocratie, ne peut que clamer l'illégalité permanente du pouvoir légal. Dans cette optique, il appelle dans son ouvrage *Das Reich* à « la destruction complète de l'ordre et des valeurs actuels »<sup>269</sup>. L'usage de la violence lui paraît donc nécessaire. Par exemple, il légitime l'assassinat de Rathenau par Ernst von Salomon et Heinz, en 1922<sup>270</sup>. C'est donc dans la perspective d'infiltrer le régime pour le combattre qu'Hielscher aurait intégré l'*Ahnenerbe*, où son ami Sievers, également membre de l'Église, l'envoie ici ou là faire des recherches folkloriques ou historiques, qui lui serviraient de prétexte à entrer en contact avec la résistance anti-nazie, et à aider des personnes persécutées par le

---

263 FOURNIS Y., *Le deuxième EMSAV*, op. cit., p. 59.

264 HIELSCHER F., *Fünfzig Jahre unter Deutschen*, op. cit., p. 383.

265 Schwarzwald-Baar-Kreis, Bestand, DN 1, Hielscher, K-HEU 96, lettre de Friedrich Hielscher à Alan Heussaf, 19 septembre 1952, entre autres.

266 MERLIO G., *Oswald Spengler témoin de son temps*, op. cit., p. 920.

267 HIELSCHER F., *Fünfzig Jahre unter Deutschen*, op. cit., p. 237.

268 MERLIO G., *Oswald Spengler témoin de son temps*, op. cit., p. 633.

269 Cité par BREUER S., *Anatomie de la Révolution conservatrice*, op. cit., p. 46.

270 SCHMIDT I., « Néopaganisme et perspectives européennes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres », art. cit.

régime<sup>271</sup>.

Armin Mohler ne l'entend pas de cette oreille, et affirme qu'à l'avènement du IIIe Reich, Hielscher a « hiverné »<sup>272</sup>. En fait, il a pu être profondément choqué par ce qu'il a vu lors d'une visite du ghetto de Lodz, où il découvre l'existence des fours crématoires et le gazage des juifs<sup>273</sup>. Mais les quelques rares interventions qu'il fera en faveurs de Juifs concerneront essentiellement des membres ou proches de son Église<sup>274</sup>, autrement dit des païens. Hielscher, attaché à l'inégalité et à la hiérarchie des peuples, était persuadé que « l'esprit israélite »<sup>275</sup>, dans lequel était inclus le christianisme, était voué à disparaître<sup>276</sup>. Aussi, ce n'est pas des Juifs qu'il sauve, mais ses fidèles. Par exemple, le peintre Fritz Heinsheimer, caché quelques temps chez Ange Péresse en 1943 et dont la mystique des toiles évoque bien plus la liturgie de son Église que la Torah. Heussaf, qui fut chargé de lui fournir des faux papiers, le prit d'abord pour un Alsacien, avant de savoir qu'il était Juif, mais surtout sectataire de Hielscher<sup>277</sup>.

De fait, on ne sait si au sujet de ce dernier on peut vraiment parler d'une action résistante, ou plutôt de projets. Hermann Bickler, qui fut de son cercle, se souvient :

« Au moment où la sixième armée allait être encerclée à Stalingrad, il me révéla un soir qu'il existait un projet ou des projets de complot pour éliminer Hitler qui portait le Reich à la perte. Ses idées comme celles des autres conjurés furent alors très nationalistes. Après la guerre les hommes du 20 juillet firent d'eux-mêmes un portrait plus démocratique<sup>278</sup>. Quand H. me fit sa révélation, il était manifestement sous l'influence d'une certaine quantité d'alcool. Il me demanda si j'étais disposé, en cas de changement de régime, de conserver l'Alsace au Reich ce que je promis si le soutien de l'armée m'était assuré, le parti ns ayant entre temps trop gâté les choses aussi chez nous. Je nommai mon ami Pinck comme l'homme qui aurait pu tenir la Lorraine. C'est tout. [...] Après la guerre Friedrich me dit que l'avion pour me porter à Strasbourg était déjà prêt. Je pus seulement lui dire que ses amis seraient venus trop tard. En résumé : il y eut beaucoup de bavards, mais très peu de véritables comploteurs. Les Allemands ne sont pas faits pour cela. Friedrich lui-même fut d'une imprudence incroyable [...] Je ne garde aucun souvenir mauvais à Fr. qui, cependant, selon moi, n'a jamais joué et ne jouera jamais un rôle concret dans l'évolution politique.

---

271 HIELSCHER F., *Fünzig Jahre unter Deutschen*, op. cit., p. 444-447 et 453-454.

272 MOHLER A., *La révolution conservatrice en Allemagne*, op. cit., p. 585.

273 JÜNGER E., *Journaux de guerre*, op. cit., p. 617-618.

274 MERVIN Y., *Arthur et David. Bretons et Juifs sous l'Occupation*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2011, p. 193.

275 SCHMIDT I., « Néopaganisme et perspectives européennes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres », art. cit.

276 SCHMIDT I., « Néopaganisme et perspectives européennes dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres », art. cit.

277 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5, mémoires d'Alan Heussaf. Les lettres adressées par Heinsheimer sous le pseudonyme de Fernand aux membres de l'Unité Perrot furent consciencieusement archivées, comme autant de certificats d'antnazisme de l'Unité. CRBC, fonds Lainé, CL3 C189, lettre de Fernand (Fritz Heinsheimer) à Lainé.

278 Ainsi les orientations socialistes de Stauffenberg tiennent de la légende, voir FEST J.C., *La résistance allemande à Hitler*, Paris, Perrin, 2008, p. 192.



Une fois, pendant la guerre, Fr. vint aussi en Bretagne et fut alors d'une imprudence telle en parlant à des hommes du Commando de Rennes que Pulmer, très soupçonneux, s'enquit chez moi quel "drôle d'oiseau" était venu chez lui en se référant à moi »<sup>279</sup>.

Venu de l'intérieur, car Bickler, ancien *Kreisleiter* (Chef de district) de Strasbourg, venait d'être nommé chef de l'*Amt* VI (service espionnage) au *SD* de Paris au moment de l'encerclement de la 6<sup>e</sup> armée, fin 1942<sup>280</sup>, ce témoignage corrobore ce que Fred Moyse put constater quelques années plus tard, à savoir l'étonnante prolifération de résistants au régime nazi, après-guerre. Au sujet de Werner Best, il écrivit à Mordrel : « Pour un ancien "nazi" il n'y a pas de pardon ici. S'il avait été un résistant "de facto" ou "à postériori" alors il aurait un régime spécial et on pourrait lui écrire. Mais un "nazi" ! C'est étonnant combien il y a eu de résistants ici avant la guerre. On ne s'en apercevait pas autrefois mais cela ne fait rien. C'est la même chose en France... et en Bretagne dans la vieille génération. Je m'en suis aperçu à Paris en 46 alors que j'étais là-bas. C'est l'humanité »<sup>281</sup>.

Il y eut en effet tellement de témoignages résistants en Allemagne à partir de 1948 que la signification même de cette résistance tendit à se diluer dans la conscience collective<sup>282</sup>. Bickler rappelle à juste titre les motivations nationalistes des conjurés du 20 juillet, qui étaient de sauver ce qui pouvait l'être encore avant le chaos<sup>283</sup> et non pas d'instaurer une démocratie libérale égalitaire. Robert Vansittart, diplomate britannique, put même prétendre que ce qui distinguait Hitler et ses opposants ne tenait pas à grand chose. « Le même type d'ambitions, dit-il, est défendu par des hommes différents, et c'est à peu près tout »<sup>284</sup>. Le jugement, partial, est expéditif, mais la conception du *Reich* sous domination allemande – et non nazie – défendue par Hielscher lui donne en partie raison. Dans la même optique, Best expliqua à Mordrel son adhésion au *NSDAP* par une convergence des conceptions *völkisch* du parti avec les siennes et le désir de ne pas laisser le pouvoir à des incompetents<sup>285</sup>.

Enfin, même si cela lui vaudra d'être arrêté et interné, ce n'est pas Hielscher mais un de ses disciples, Paul Widany, qui fut impliqué dans l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler. Aussi, s'il s'oppose au nazisme, il semble exagéré d'affirmer que lui et son cercle forment un véritable groupe de résistance, tout au plus une opposition qui, tout en prétendant noyauter le régime, s'est contentée

---

279 Fonds Mordrel, OM44 C261, dossier « le nazisme et nous », lettre d'Hermann Bickler à Olier Mordrel, 29 septembre 1977.

280 Mordrel, qui le fréquentait au même moment, put préciser : « En tout cas ni Bickler, ni Deb n'ont songé à renverser le Fuehrer ». Fonds Mordrel, OM26 C2429, lettre d'Olier Mordrel à Friedrich Hielscher, jointe à lettre de Fred Moyse à Olier Mordrel, 4 mars 1967.

281 Fonds Mordrel, OM30 C3591, lettre de Fred Moyse à Olier Mordrel, 30 janvier 1972.

282 FEST J.C., *La résistance allemande à Hitler*, op. cit., p. 7-8.

283 *Ibid.*, p. 8.

284 Cité dans *Ibid.*, p. 74.

285 Fonds Mordrel, OM6 C214, lettre de Werner Best à Olier Mordrel, 16 mars 1980.

de s'adapter aux circonstances sans changer le cours des choses<sup>286</sup>. Tout est affaire de nuances, et correspond assez au conservatisme spenglerien, qui consiste à être réaliste et s'adapter aux exigences de l'heure<sup>287</sup>. En l'occurrence, ce n'est pas le cas de l'Unité Perrot, qui a été l'instrument des exigences de l'heure.

Le 27 octobre, Lainé produisit un ultime rapport, intitulé « Unité militaire bretonne – Répression du terrorisme »<sup>288</sup> dans lequel il se proposait de pallier les carences et la mauvaise volonté françaises face aux attaques de la résistance, de pallier la méconnaissance allemande du terrain et de ses habitants. Voulant absolument empêcher une défaite allemande qui maintiendrait la Bretagne sous domination française, il proposa d'intégrer le Service Spécial, plus fidèle qu'une troupe française, à la SS allemande de manière à ce qu'il soit discrètement instruit, soldé, commandé et contrôlé par les autorités allemandes. Sa proposition se déclina en trois points :

« 1° - L'enrôlement et l'instruction immédiate des hommes disponibles du Service Spécial dans une unité allemande sans ingérence française.

2° - une conduite très discrète de l'opération (pas de nom "breton", éviter les uniformes en public, etc...).

3° - une utilisation de cette troupe en Bretagne même contre les bandes terroristes dont l'action nous paraît devoir aller en s'aggravant »<sup>289</sup>.

Dès le printemps 1943, on constata que la milice était le mouvement le plus détesté en France, avec l'occupant<sup>290</sup>. Bien que la prudence l'engageât à vouloir dissimuler le caractère breton de sa troupe, Lainé s'avancit volontairement et sciemment dans une voie dangereuse et impopulaire. Les arguments auxquels il parvint, au terme d'une année de négociation et de propositions diverses, indiquèrent aux Allemands qu'il était prêt à presque tout pour obtenir d'eux l'os à ronger qui lui avait été toujours refusé jusque là. En Belgique, Degrelle, prêt à tous les sacrifices pour obtenir le soutien allemand ne fit pas autre chose<sup>291</sup>. Presque prêt à tout, car Lainé déclina la proposition qui lui fut faite de traiter avec le régiment *Waffen-SS* français, à défaut de créer une unité bretonne. « Je repousse la perche, écrivit-il alors, il me faut le grand escalier, tout ou rien »<sup>292</sup>. Surtout, il ne comprenait pas l'acharnement des Allemands à chercher la collaboration française et rejeter la sienne, lui qui se disait « citoyen du Reich nordique, par nationalité bretonne [...] prêt à exécuter

---

286 FEST J.C., *La résistance allemande à Hitler*, op. cit., p. 64.

287 MERLIO G., *Oswald Spengler*, op. cit., p. 615.

288 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, « Unité militaire bretonne – Répression du terrorisme », 27 octobre 1943.

289 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, « Unité militaire bretonne – Répression du terrorisme », 27 octobre 1943.

290 LABORIE P., *L'opinion française sous Vichy*, op. cit., p. 287.

291 CONWAY M., *Degrelle, les années de collaboration*, op. cit., p. 156.

292 CRBC, fonds Lainé, CL2 M42, notes, souvenirs et réflexions, octobre 1943.

quoiqu'il m'en coûte les ordres que je recevrai »<sup>293</sup>. Mais à la fin de l'année 1943, l'Allemagne eut besoin de troupes supplétives et arma la milice de Darnand en novembre. Dans le même temps, les critères de sélection de la SS se firent moins stricts, en vertu de l'adage « pour chaque étranger qui meurt, aucune mère allemande ne pleure »<sup>294</sup>.

On a souvent écrit que Lainé créa l'Unité Perrot en réaction à l'assassinat de l'abbé du même nom, qu'il chérissait<sup>295</sup>. Extrapolant sur cette idée, il a également été dit que Lainé était tombé dans le piège tendu par la Résistance qui cherchait à faire basculer l'intégralité du mouvement breton dans la collaboration allemande, pour mieux le discréditer par la suite<sup>296</sup>. C'est un mensonge, dont on verra plus loin quelle fut son utilité. L'Unité ne fut pas non plus créée pour défendre les membres du PNB quand ils ont commencé à être menacés, elle a répondu au complexe de Mars de Lainé. Plus récemment, il a été admis que la naissance de l'Unité précéda la mort de l'abbé. On peut la situer au 11 novembre, date de la signature d'une convention de fondation entre le chef du SD de Rennes le colonel Hartmut Pulmer<sup>297</sup> et Lainé. Si des accords ont été effectivement discutés, ce texte reste pour l'instant introuvable, peut-être n'existe-t-il pas. Ce qui subsiste, en revanche, c'est un petit billet griffonné, qu'au soir du 10 novembre, Grimm fit passer sous la porte de Lainé :

cher ami !  
Maison de étudiants  
Nous avons besoin pour demain (12-11)  
2 jeunes gens (sans capacités spéciales) pour  
nous aider à monter la garde quelque part  
en Morbihan jusqu'à Mardi. Est-ce que  
vous pouvez m'envoyer ces 2 gens ~~par~~  
demain à 8 heures du matin ? De leur  
fourche seulement des rasoirs, du savon etc.  
Ils auront des mitraillettes par nous ! Bien affec-  
tueuse  
votre  
Grimm

LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, billet de Grimm à Lainé, 10 novembre 1943.

293 CRBC, fonds Lainé, CL2 M42, notes, souvenirs et réflexions, octobre 1943.

294 Cité par LELEU J.-L., *La Waffen-SS, op. cit.*, p. 69.

295 GUIDET T., *Qui a tué Yann-Vari Perrot ? Enquête sur une mort obscure*, Brasparts, Beltan, 1986, p. 152.

296 *Ibid.*, p. 167, 180-181 ; BREKILIEN Y., *Histoire de la Bretagne*, Paris, France, France-Empire, 1993, p. 339.

297 HAMON K., *Le Bezen Perrot. 1944, op. cit.*, p. 54.

Grimm demandait « 2 jeunes gens (sans capacités spéciales) »<sup>298</sup> pour aider à monter la garde lors d'une opération dans le Morbihan, au château de Saint Gurval, à Guer<sup>299</sup>. Le mot se voulait « affectueux » mais le procédé, plus que cavalier, indiquait clairement comment on considérait le Service Spécial de Lainé : une manne corvéable à merci. De fait, il apparaît clairement dans cette affaire que les autorités allemandes n'avaient pas cherché réellement la collaboration de Lainé. Elles n'ont fait que se servir dans ce qu'on leur proposait<sup>300</sup>. Mais ce fut la consécration pour Lainé. Flatté, il vit dans le fait d'être invité à prendre part aux opérations contre la résistance la preuve d'une confiance qu'il attendait depuis longtemps<sup>301</sup>. Lui qui avait été rejeté de la marine française était enfin reconnu par ce qui passait pour la meilleure armée du monde. Il voulut dater la naissance de son unité au onzième jour du onzième mois à la onzième heure<sup>302</sup>, allusion transparente à la date exacte de la fin des combats de la Grande Guerre, que Lainé refusait d'admettre. En fait, bien plus qu'en germe dans le Service Spécial<sup>303</sup>, cette unité existait depuis longtemps en son sein. Simplement, elle n'était pas utilisée, à défaut d'être reconnue.

### *L'ermite*

À partir de la fin de l'année 1941, ces communautés commencèrent à percevoir les échos des méditations d'un ermite qui, par la force des choses, vivait à leur marge. Cet ermite, c'était Olier Mordrel. On se gardera évidemment de le considérer *stricto sensu* comme une incarnation des principes – *Fuge, tace, quiesce*, retire-toi, tais-toi, vis dans le recueillement – de l'anachorète antique. Mordrel ne s'est pas tu et il n'a pas vécu dans l'ascèse, loin de là. Mais du fait de ses convictions, de ses choix et de sa personnalité, il avait été mis à l'écart par les trois instances qui pouvaient avoir du poids sur sa vie à cette époque : le PNB, les autorités allemandes, Vichy. Aussi, dans *Stur* reparu en 1942, défendant ses convictions européennes dans une France qui y était hostile, il écrivit : « Il est bon que nous fassions un peu scandale et nécessaire que nous soyons honnis par ceux dont nous n'avons pas besoin au départ »<sup>304</sup>. Il n'était pas loin de l'évangéliste Luc chez qui avait été trouvé un des fondements de l'érémisme, lorsqu'il dit : « Bienheureux serez-vous quand les hommes vous haïront, quand ils vous chasseront, vous outrageront et rejetteront votre

---

298 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, billet de Grimm à Lainé, 10 novembre 1943.

299 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes dans un petit carnet.

300 Ce fut la même chose pour Degrelle : CONWAY M., *Degrelle, les années de collaboration*, op. cit., p. 334.

301 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, DCM 13740, interview Célestin Lainé.

302 « 11 Nov 1968 – Anniversaire de la Bezen Perrot à 11h du matin ». CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, cahier 1961-1970.

303 HAMON K., *Le Bezen Perrot. 1944*, op. cit., p. 167.

304 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

nom comme infâme à cause du Fils de l'homme »<sup>305</sup>. Mordrel a toujours voulu être un homme à part et le fut effectivement pendant la guerre, mais peut-être pas comme il l'aurait voulu. Il lui fallut donc composer avec ces deux interprétations de la marginalité.

Dans ses mémoires, Mordrel a plus écrit sur la guerre du mouvement breton que sur la sienne en particulier. D'autre part, les témoignages qu'il a livrés diffèrent sensiblement des dépositions qu'il fit en Italie, lorsqu'il fut interrogé par les Alliés. Le temps lui a permis de lisser les choses et de relire certains événements, ce qui est le propre du genre autobiographique. On peut cependant dégager plusieurs faits saillants de ces quelques années.

Après avoir passé quelques jours dans le Tyrol, Mordrel s'en revint à Stuttgart où il dit avoir été pris en charge par un monsieur Klein<sup>306</sup>, qui lui aurait signifié qu'il devrait dorénavant rester en Allemagne, bien que l'on n'ait pas prévu d'avoir recours à ses services. Sa famille, restée en Bretagne, continuerait à percevoir 5 000 francs mensuels, comme c'était le cas jusque là, et lui-même recevrait une allocation mensuelle. Prévus à 500 RM à son départ de Rennes, elle fut rabattue à 250, ce qui équivalait à 5 000 francs, au lieu des 10 000 prévus<sup>307</sup>, ce que Mordrel qualifiera plus tard d'allocation « modeste »<sup>308</sup>. Par courrier adressé à Rennes, Mordrel se plaignit du sort qui lui était réservé, si bien qu'il fut dirigé sur Berlin, où il fut logé dans une pension de la *Bleibtreutstrasse*, petite rue coquette de l'ouest de la ville, non loin du Kurfürstendamm.

Un rapport envoyé début février par Werner Best à Wolfram Sievers, directeur d'*Ahnenerbe*, permet de préciser quelles étaient les intentions allemandes à l'égard de Mordrel<sup>309</sup>. Manifestement, Best essaya de placer son ami auprès de l'institut scientifique allemand. Après une courte biographie, dans laquelle il insista sur les citations d'Hermann Wirth, d'Oswald Spengler et de Friedrich Nietzsche dans le *Stur* d'avant-guerre, ainsi que le nordisme dont Mordrel s'était fait le promoteur en Bretagne, Best proposa plusieurs pistes pour l'employer utilement. Il pourrait être une sorte de consultant auprès des autorités allemandes en Bretagne, ou agent de liaison entre les scientifiques bretons et allemands. Il pourrait être chargé d'une revue scientifique ou d'études raciales en Bretagne, en collaboration avec l'Allemagne. Enfin, il pourrait animer un petit groupe d'études bretonnes à l'université de Bonn. Cette dernière proposition semble avoir été privilégiée car il fut prévu que Mordrel reste à Berlin et sa famille en Bretagne, en attendant que les choses se précisent à Bonn et qu'on lui trouve une secrétaire allemande, avant de lui adjoindre, en plus, un

---

305 Lc 6, 22.

306 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*. Sauf mention, les informations concernant cette époque sont extraites de ce document.

307 Mordrel pensa que le dénommé Klein prélevait la moitié de la somme. Je rappelle qu'en 1942-1943, le salaire mensuel d'un fonctionnaire subalterne français était de 2000 à 2500 francs. ROWLEY A., *Les collabos, op. cit.*, p 140.

308 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

309 BA, NS 21/405. Bd.: 5. *Bericht über die kulturelle Lage der Bretagne*.



secrétaire breton. De son côté, Mordrel proposa de livrer à court terme un rapport sur le mouvement culturel, un autre plus vaste sur le mouvement breton dans sa globalité, et un dernier sur l'état de la recherche en Bretagne concernant les origines nationales, pour lequel il envisageait un voyage sur place. Best se porta garant de son poulain en assurant qu'il avait promis de ne plus faire de politique et déclara que pour que Mordrel garde de l'influence, les Allemands devaient lui accorder un minimum de considération. À ce sujet, Mordrel assurait, rapporta Best, que la façon dont il avait été forcé de quitter la Bretagne avait porté préjudice à l'influence allemande en Bretagne au bénéfice d'éléments dangereux pour le mouvement breton. C'était là un des thèmes qu'il développa dans le premier des rapports qu'il s'était engagé à livrer.

Le *Bericht über die kulturelle Lage der Bretagne* s'ouvrait sur une chronologie du mouvement breton et terminait sur les conseils avisés de son rédacteur. Mordrel y présentait les thèmes qu'il avait développés dans « L'essence de la Bretagne » : une population clanique mue par idéal, peu portée sur le commerce mais bien plus sur la vie militaire et religieuse. Il insista sur l'intérêt de la jeunesse pour le nordisme et la renaissance du paganisme allemand. Fort opportunément, mais sans nommer le principal intéressé, il se fit chantre de la religion celtique qui avait déjà des adhérents et tâchait d'établir ses rites spécifiques. Dans la foulée, il fit de *Stur* l'organe des païens de Bretagne, seul endroit avec l'Allemagne où ce genre de mouvement religieux se produisait. Or ce courant était supplanté par la mystique catholique et française antiallemande : l'ancienne France était toujours aux commandes, la politique de Pétain renforçait la mouvance *antivölkisch*, et les bons Bretons étaient boycottés sans que l'Allemagne ne daigne intervenir. De fait, Mordrel exhorta ses hôtes à reconstituer la langue bretonne par une réforme globale du système scolaire, à éduquer le peuple à la race, à la communauté du peuple (*Völksgemeinschaft*), à l'autorité et à la discipline exclues de l'éducation latine. Il demanda la création d'un corps d'élite fanatique sur le modèle *SS*, le renouvellement des études bretonnes sur les origines nationales et enfin, pour la Bretagne, un statut comparable à celui de l'Alsace. Il fallait absolument éviter que le petit peuple breton, gardien de l'une des traditions nordiques les plus originelles, soit sacrifié en faveur des forces pourries du monde occidental<sup>310</sup>. Les Allemands ne devaient donc pas se laisser leurrer par le vernis français superficiel qui masquait la vraie nature bretonne et faire confiance au vrai peuple breton qui était en train de se lever et attendait son heure, après l'occasion ratée de 1940. Mordrel ne fut pas entendu tout de suite. En mars, il apprit que son dossier, jusqu'à présent géré par l'*Abwehr*, était passé au *RSHA*, Office central de la sécurité du Reich regroupant la *SIPO* et le *SD*, qui ne se décidait toujours pas à l'employer. Leo Weisgerber, qu'il avait rencontré un an auparavant à Berlin, lui

---

310« *Das kleine bretonische Volk, Hüter einer der ursprünglichsten nordischen Tradition würde zugunsten der vermoderten Kräfte der westlichen Welt geopfert werden* ». BA, NS 21/405. Bd.: 5. *Bericht über die kulturelle Lage der Bretagne*

annonça en avril sa nomination à un poste de lecteur à l'université de Bonn. Mordrel dit avoir refusé l'offre, « pour rester dans [sa] ligne de déporté involontaire »<sup>311</sup>.

Après avoir à nouveau promis de ne plus s'engager en politique, Mordrel obtint des autorités allemandes une permission d'une semaine pour se rendre à Paris faire son rapport à Bauckloh. Il y arriva le 1<sup>er</sup> mai 1941. Grâce au concours d'anciens amis, vraisemblablement Hervo et Radenac, Mordrel parvint à négocier son installation dans la capitale avec Bauckloh, à qui il arrangea quelques parties fines à Montmartre. Mordrel se vit attribuer une chambre hôtel Wagram, rue de Rivoli<sup>312</sup>. On pouvait trouver pire. Pourtant il n'y resta pas : dès le mois de juin il fut accueilli chez son ami René de Fréminville, rue Denfert-Rochereau, où il dit avoir végété jusqu'en juillet, ce qui n'est pas tout à fait vrai.

Le jour-même du déclenchement de l'opération Barbarossa, il écrivit un texte portant sur les « conditions d'un progrès en Bretagne », qui débutait ainsi : « Les revirements de la politique européenne sont tels, qu'il est permis de penser qu'un jour peut venir, où le Reich sera brusquement intéressé à la constitution d'un état breton. J'avertis qui de droit que la création d'un pareil état ne sera possible que si les bases de son existence en sont d'ores et déjà préparées »<sup>313</sup>. Et d'énoncer les difficultés liées à un tel projet, notamment la francisation des élites bourgeoises et de l'administration, ainsi que le manque de techniciens dans le mouvement breton, ce qui amènerait le gouvernement issu de ce dernier à devoir composer avec des fonctionnaires expérimentés mais Français et saboteurs. Au passage, Mordrel ne s'oubliait pas, écrivant : « En juillet 1940, sa tâche aurait été plus facile ». Mais un an plus tard, la population bretonne était plus française que jamais et il apparaissait au public que le mouvement breton était « un anachronisme ne répondant plus à rien ». C'était évidemment la faute de l'Allemagne, qui ne l'avait pas écouté. Il écrivit : « Les V-Männer<sup>314</sup> bretons ont signalé sans cesse, depuis juin 1940, les maladroites et les erreurs de l'autorité d'occupation et ont prévenu que le résultat serait : 1) le renforcement en Bretagne des éléments et des préjugés anti-allemands 2) le discrédit des nationalistes bretons ». De fait, Mordrel pensait à raison que la population bretonne n'accepterait pas un État breton instauré par l'Allemagne et que le mouvement breton n'avait pas les reins assez solides pour le faire lui-même. Il fallait donc aux Allemands, progressivement, soustraire l'administration de la Bretagne à l'autorité de Vichy. Il proposa donc que les départements côtiers soient directement administrés par les autorités allemandes « afin de lutter contre l'espionnage anglais ». Puis il imaginait étendre l'autorité bretonne

---

311 Fonds Mordrel, OM26 C2675, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 5 novembre 1968.

312 Fonds Mordrel, carnet 13, liste des adresses de Mordrel entre 1939 et 1949 et MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 312.

313 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Conditions d'un progrès en Bretagne », 22 juin 1941.

314 Agents infiltrés.

sur les départements voisins afin d'y déverser son trop plein de population. Ce projet n'était pas nouveau et avait été réactivé par une entrevue que Mordrel avait eue quelques mois auparavant à Berlin avec un officier des Affaires étrangères. Ce dernier s'enquerrait de savoir ce que penseraient les Bretons de voir Brest, Lorient et Saint-Nazaire définitivement occupées par l'Allemagne après sa victoire. En cas de protestation, ces villes seraient colonisées et leur population transférée vers l'est, où la Bretagne obtiendrait des territoires en compensation<sup>315</sup>. Pour compléter ce texte, Mordrel lui adjoignit le lendemain une seconde partie, intitulée « Psychologie des Bretons », dans laquelle, prenant son expérience malheureuse pour une norme absolue, il affirmait : « La Bretagne est un pays où les idées cheminent lentement et où les sentiments anciens sont tenaces »<sup>316</sup>. Or les Allemands, honnis depuis 1871, n'avaient rien fait pour y être bien vus. Il précisait, parlant évidemment de lui-même : « les Bretons germanophiles – qui sont malgré tout assez nombreux – font figure d'isolés, luttant à contre-courant et ayant tout contre eux du fait qu'ils sont en même temps des autonomistes, c'est-à-dire des gens rejetés par les Français et ignorés par les Allemands ». Le reste de la population ne pouvait faire confiance à un pays qui, du jour au lendemain, entrait en guerre contre un autre avec qui il avait signé un pacte quelques temps auparavant. Pour autant, prétendait-il malgré tout : « les nationalistes bretons qui connaissent l'Allemagne et l'aiment, ont gardé une obscure confiance dans l'avenir »<sup>317</sup>. Mordrel déprimait.

Pendant l'été, il put aller jusqu'à Quelaines, non loin de Laval, passer quelques semaines de vacances avec sa famille. Là, il reçut la visite d'anciens amis du mouvement breton qui le trouvaient encore fréquentable : Fréminville, Jean Trécan, René Creston qui étaient en train de jeter les fondations de l'Institut celtique, mais aussi Raphael Tullou, Casteret et Paul Gaignet<sup>318</sup>, mais il vit également Marchal, avec qui, entre architectes, il visita le château de Laval.

Il était visiblement revenu en odeur de sainteté auprès des autorités allemandes, au point d'avoir accès à des documents plutôt sensibles : « Pendant l'été 41, j'ai eu des comptes-rendus détaillés de la composition et nature de plusieurs réseaux capturés au complet en Bretagne »<sup>319</sup>. Aussi, le 16 septembre, il obtint l'autorisation d'aller passer quelques jours à Rennes. La nouvelle de son arrivée provoqua le trouble au PNB. On convoqua un *Kuzul* en catastrophe, qui devait statuer sur son éventuel bannissement de Bretagne. Seuls Delaporte et Lainé votèrent pour, mais Lainé fut chargé

---

315 Pour deux versions de cette conversation, voir ADF, 1265 W 13, Renseignements Généraux, dossier n°1387, Olivier Mordrelle, 1943-1988. Rapport du 12 août 1943 et MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 311.

316 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. « Psychologie des Bretons », 23 juin 1941.

317 *Ibid.* « Conditions d'un progrès en Bretagne », 22 juin 1941.

318 Fonds Mordrel, OM27 C2860, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 29 avril 1969 et LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, tome 2, *op. cit.*, p. 88-89.

319 Fonds Mordrel, OM26 C2666, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 23 octobre 1968.

malgré tout de faire poster des hommes devant la porte du domicile occupé par Mordrel et sa famille, non sans avoir signifié à ce dernier qu'il avait vingt-quatre heures pour quitter la ville, sans quoi des hommes du *BS* se chargeraient de l'expulser<sup>320</sup>. Le *SD*, mis au courant de la situation, s'assura de la régularité de la présence de Mordrel à Rennes et somma les chefs du PNB de lever leur garde. Quinze jours plus tard, grâce à l'appui de Werner Best<sup>321</sup>, Mordrel s'installa à Rennes, quai Duguay-Trouin, et se mit aux ordres de son supérieur au *SD*, le lieutenant Hollert. D'après Mordrel, ce dernier ne lui aurait demandé qu'une visite hebdomadaire et notamment un rapport sur la mentalité de la population bretonne<sup>322</sup>. Ce rapport existe bel et bien dans les archives du *SD* de Rennes : c'est le texte qu'il avait écrit au mois de juin. L'avait-il gardé par devers lui ? Il fut en tout cas traduit en allemand et transmis au *SD* de Rennes, sans que l'on sache quand. Il est évident toutefois que les activités de Mordrel auprès de ce service ne se résument pas au placement d'un manuscrit plus ou moins daté. On a vu plus haut comment il avait pu amender un rapport sur l'échec de *la Bretagne*, on reconnaît également son écriture sur un rapport descriptif de la revue *Galv*, menée par Bob Le Helloco<sup>323</sup>, c'est aussi lui qui fournit fin octobre un rapport enthousiaste sur la première assemblée générale de l'Institut celtique, qui se tint à Rennes du 20 au 26 octobre et où il se trouvait en tant que membre de la commission architecture. Le document est signé « PIBS », mais, là encore, les corrections manuscrites ne mentent pas, tout comme la fin du texte, derrière laquelle son auteur ne put garder longtemps l'anonymat. Il écrivait :

« Au cours de cette semaine, des personnalités de toutes les opinions se sont rencontrées amicalement et ont accepté de travailler ensemble, ce qui prouve aux sceptiques la force du sentiment breton et la base solide de la renaissance culturelle bretonne. On a pu voir côte à côte, dans les mêmes commissions des séparatistes condamnés à mort et des fonctionnaires du gouvernement français. Par exemple, Monsieur Mordrel a été invité à dîner par Monsieur Rivière, Directeur du musée d'ethnographie de Paris et, Monsieur Deugnier, secrétaire général de la Préfecture d'Ille et Vilaine, après avoir demandé à lui être présenté s'est déclaré "très honoré" d'avoir fait sa connaissance. Rien de ceci n'aurait été possible sans l'enthousiasme qui a dominé cette semaine en allant crescendo.

Les chefs du P.N.B. se sont seuls tenus légèrement à l'écart mais, devant les forces du courant général ont été obligés d'adopter une attitude publiquement favorable »<sup>324</sup>.

De l'autocélébration à la pique finale, rien ne manque pour attribuer sans erreur ce texte à

---

320 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 319.

321 *Ibid*, p. 320.

322 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*. Sauf mention, les informations concernant cette époque sont extraites de ce document.

323 AN, F/7/15144. *Archives du service de sécurité allemand en France (Sicherheitsdienst)*. Rapport sur *Galv*.

324 *Ibid*. Rapport sur l'assemblée générale de l'Institut Celtique, 27 octobre 1941.

Mordrel<sup>325</sup>. On retrouve également sa patte dans au moins deux notices de la liste dressée par le *CIC* en 1944<sup>326</sup>. Ainsi, concernant René Cruchon peut-on lire : « *Delaporte whose enemy he is, things that he belonged then to the Deuxieme Bureau, Mordrel does not confirm this possibility, but things he is staunch breton nationalist* »<sup>327</sup>. Au sujet d'Yves Delaporte, on lit : « *To obtain certain advantages for his party, gives current informations. Not very objective informations is given to suit the purpose* »<sup>328</sup>. Qui pouvait contester l'objectivité des informations fournies par Yves Delaporte, sinon Mordrel qui fut convoqué chez le lieutenant Hollert début 1942, qui lui fit lecture d'un rapport établi par ce même Yves à l'encontre de l'ancien directeur de *l'Heure bretonne*, le chargeant de tous les vices et demandant, semble-t-il, son incarcération en camp de concentration<sup>329</sup>? Mordrel prétendit qu'Hollert aurait compris la manœuvre de Delaporte, qui aurait, dénonçant Mordrel, tâché de réhabiliter les Delaporte aux yeux de l'Allemand, en chargeant Mordrel de l'échec de 1940. Or, Hollert connaissait l'article que Raymond Delaporte avait écrit en 1937, sous le coup de *Mit brennender Sorge* et aurait dit : « Avant la guerre, ces gens-là étaient contre nous... »<sup>330</sup>. Il n'est pas exclu que quelqu'un aura aidé l'officier à trouver l'article incriminé, dont il fut à nouveau question quelques semaines plus tard, dans *Stur*, nouvellement reparu.

Quoi qu'il en soit, Mordrel dit bien des années plus tard que dès 1942, le *SD* se méfiait des frères Delaporte. Avec sa modestie habituelle, il affirma à Hervé Le Boterf : « Rien ne se faisait en ce qui concerne le PNB sans qu'on me demande mon avis au préalable. J'aurais pu le faire interdire. Je n'avais qu'un mot à dire. Je me suis contenté de fait réduire de moitié la subvention. Personne n'en a jamais rien su. Vous êtes mon premier confident »<sup>331</sup>. Un rapport établi en 1947 sur les meneurs du nationalisme breton atteste bien d'une diminution de l'allocation allemande au PNB en 1942, la faisant passer de 50.000 à 18.000 francs<sup>332</sup>. Il y a tout lieu de penser que ces chiffres sont

325 D'autres que lui rendirent des rapports au *SD*, entre autres sur l'activité culturelle bretonne : Debauvais, Roger Hervé, Roparz Hemon. Mgrs Roques et Duparc firent également l'objet de rapports incisifs de la part de Debauvais, sous le nom de Durieux, suite à une tournée de Bretagne que ce dernier fit en compagnie de Grimm, pendant l'été 1942. LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport A.2/oG. 7, été 1942.

326 Voir chapitre précédent. Ce n'est peut-être pas un hasard si la liste contient les noms de six architectes, Mordrel compris.

327 « Delaporte, dont il est l'ennemi, pense qu'il a appartenu alors au Deuxième Bureau, Mordrel ne confirme pas cette possibilité, mais pense qu'il est nationaliste breton loyal ». ADCA, 1140 W 15. Comité Départemental de Libération. Collaboration. P.N.B. ; Cahier des agents de la Gestapo ; listes des suspects. Au sujet de Pichery, Mordrel insiste dans ses mémoires sur la naïveté et la conviction de ce dernier. MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 321.

328 « Pour obtenir des avantages pour son parti, donne des informations courantes. Ne donne pas d'informations très objectives pour atteindre ce but ». ADCA, 1140 W 15. Comité Départemental de Libération. Collaboration. P.N.B. ; Cahier des agents de la Gestapo ; listes des suspects. « *German agents in Brittany* ».

329 Fonds Mordrel, OM25 C2347, lettre d'Olier Mordrel à Théophile Jeusset, 11 octobre 1960 et MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 320.

330 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 320. Dans ses mémoires, Mordrel se trompe sur la date et donne 1935 au lieu de 1937. L'examen de ses archives indique qu'il s'agit d'une coquille. Fonds Mordrel, OM8 T48, notes de Mordrel pour *BA, histoire et actualité...*

331 Fonds Mordrel, OM26 C2541, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 1<sup>er</sup> avril 68

332 APPP, 77 W 76. Dossier 104 070, Raymond Delaporte. Rapport du 3 septembre 1947.



erronés, puisque la dernière somme dépasse de peu ce que Lainé disait toucher pour son Service spécial. Mais il est vrai que ce dernier vit son allocation passer de 30.000 francs début 1941 à 20.000 à la fin de l'année, puis à 15.000 en 1942<sup>333</sup>. De plus, on se souvient qu'à partir de juin 1942, faute de papier, le parti ne pouvait plus imprimer de matériel de propagande, quand *Stur* put reparaître à nouveau, à une époque où le stock de papier français diminuait fortement<sup>334</sup>.

À l'automne 1942, Mordrel fut envoyé en Belgique prendre contact avec le mouvement flamand, sur lequel il livra un rapport à Hermann Bickler, désormais à la tête de l'*Abteilung VI* du *SD* de Paris. Affranchi par les Flamands sur les véritables intentions du *Reich* à l'égard des petites nationalités, il aurait livré à Bickler un texte virulent à l'égard de l'Allemagne<sup>335</sup>. Le teneur de son texte sur les « conditions d'un progrès en Bretagne » indique qu'il en était tout à fait capable. Enfin, c'est à Mordrel que devait être transmise une liste de personnes à dénoncer, découverte dans le coffre fort de Yann Bricler, à Quimper, en 1943<sup>336</sup>.

Cependant, Mordrel, alors que c'est le cas pour d'autres, n'est pas signalé comme « dénonciateur » sur la liste du *CIC*, qui par ailleurs recèle à son sujet des informations particulièrement pertinentes, hormis la chronologie, et le présente ainsi :

« Mordrel Olier : Journalist – Married, 3 children – French Alias : MOHRI HANS LAUNAY (stur) phone : office 4771 Home 5547 – 21 rue de Rohan III, Rennes – Was condemned to death by French state – Before occupation was speaker at German radio. He is an ex-Breton leader – Follows his own ideas – is very egoistical in his dealings – tries to start feud between Paris and Rennes – does not always put cards on the table. Paid by Paris, needs money. SR 724 »<sup>337</sup>.

Mordrel Olier : Journaliste – Marié, 3 enfants – Français Alias : MOHRI HANS LAUNAY (stur) téléphone : bureau 4771 Maison 5547 – 21 rue de Rohan III, Rennes – Fut condamné à mort par l'État français – Avant l'occupation était animateur à la radio allemande. Il est un ex-chef breton – Suit ses propres idées – est très égoïste dans ses relations – essaye d'instaurer une querelle entre Paris et Rennes – ne met pas toujours cartes sur table. Payé par Paris, a besoin d'argent. SR 724.

Aussi, faute de documents supplémentaires, on ne sait quelle fut l'étendue exacte des activités de Mordrel au sein d'un *SD* qui semblait avoir autant de mal à le manœuvrer que Fouéré. Mais il est certain que l'argent qu'il recevait ne devait pas lui être suffisant, car il renoua assez vite avec le marché noir.

---

333 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, note d'octobre 1942.

334 BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P. ET F. TERROU (dir.), *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 30.

335 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 354.

336 Voir chapitre XIV.

337 ADCA, 1140 W 15. Comité Départemental de Libération. Collaboration. P.N.B. ; Cahier des agents de la Gestapo ; listes des suspects. « *German agents in Brittany* ».

À la fin de l'année 1941, le bruit circula dans le Morbihan que Mordrel était de retour. Il se dit même qu'il était en train d'essayer de former un parti d'opposition avec les dissidents du PNB autour d'un groupe nantais. On annonça son passage à Lorient pour une réunion<sup>338</sup>, qui finalement n'eut pas lieu<sup>339</sup>. André Rouault avertit Le Diberder : « Mordrel reprend son activité. Très absenté, très soutenu, il a de vastes projets. J'ai l'impression que la question de la Bretagne, nation européenne est de nouveau à l'affiche »<sup>340</sup>. Lui aussi était bien informé.

Dans ses mémoires, Mordrel laisse entendre qu'il revint en Bretagne avec l'espoir de relancer *Stur*<sup>341</sup>. Il avoua sans tergiverser que Werner Best l'avait aidé dans ces deux projets, en lui permettant de revenir à Rennes et en se portant garant que la revue « resterait sur le plan des idées sans descendre dans l'arène politique »<sup>342</sup>. Ce faisant, Best ne fit qu'appliquer une des propositions qu'il avait énoncées au début de l'année précédente et c'est vraisemblablement lui qui obtint une subvention pour la revue<sup>343</sup>. De fait, *Stur* nouvelle série fut autant son projet que celui de Mordrel. Il n'eut guère de mal à lui trouver du papier, pourtant rare à cette époque. *Stur* avait pour cela un atout : ceux qui la connaissaient en Allemagne y voyaient une revue qui se plaçait clairement dans la ligne nationale-socialiste<sup>344</sup>. Enfin, sa diffusion fut assurée par Tevenar, qui s'occupait également de *Nemeton*, revue d'études druidiques fraîchement créée par Morvan Marchal<sup>345</sup>. Début janvier 1942<sup>346</sup>, Mordrel installa son bureau 2 rue de Rohan à Rennes. Il le décora des photos et affiches célébrant les hauts faits du *Breiz Atao* d'avant-guerre. Tout cela sentait un petit peu la nostalgie.

---

338 ADM, 1526 W 223, Parti National Breton (PNB), 1940-1945. Rapport du 5 novembre 1941.

339 ADM, 2 W 15787. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. 14 octobre 1941.

340 ADM, 14 J 111. Lettre d'André Rouault à Yves Le Diberder, 12 décembre 1941.

341 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, p. 320.

342 *Ibid*, p. 345.

343 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

344 IfZ, Nürnberger Dokumentes PS-1000.

345 CRBC, fods Lainé, CL3 C13, lettre d'Olier Mordrel à Célestin Lainé, 29 mai 1943. La revue fournit quatre numéros, du second trimestre 1942 à l'automne 1943. Mordrel y livra une critique cinématographique, sous pseudonyme. Tralimagaros, « Notre-Dame de la mouise », *Nemeton*, second trimestre 1942, p. 44-46.

346 Fonds Mordrel, OM8 M198, Notes concernant la chronologie du mouvement breton.



Vues du bureau de *Stur*, 2 rue de Rohan à Rennes en 1943.

Fonds iconographique Mordrel.

Puis Mordrel embaucha du personnel, ou plus exactement, il débaucha celui du PNB. Début mars, Raymond Delaporte écrit à sa tante : « O. Mordrel recrute du personnel ; Mme Le Léannec, qui était malade, ne reviendra plus au Parti ; elle va se reposer ; mais d'autre part on me dit qu'elle entrerait comme secrétaire chez O.M. au traitement de 3.500 fr. Je n'en suis pas fâché du tout »<sup>347</sup>. Quelques jours plus tard, les anciens abonnés de la revue reçurent un courrier leur annonçant sa reparution en ces termes :

« Nous reprenons l'effort que nous avons mené de 1934 à 1939, pour répondre au voeu des éléments les plus marquants du mouvement breton, qui estiment qu'un bon "gouvernail" est plus nécessaire que jamais. [...]

STUR se présentera sous une forme élargie. Les idées que nous avons défendues contre tous, ou peu s'en faut, avant la guerre, triomphent aujourd'hui. Une position de repli ou d'attente est moins encore qu'autrefois de nature à donner à la Bretagne la place à laquelle nous pouvons prétendre pour elle. Nous devons, nous aussi, et SANS RIEN RENIER DE NOUS-MEMES, être les ouvriers de la nouvelle Europe. Le monde qui naît doit être NOTRE MONDE.

Puissions-nous, sur le terrain des idées générales et des activités culturelles, auquel nous nous limitons volontairement, rendre à la cause que nous servons depuis 24 ans, des services

<sup>347</sup> CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 5 mars 1942.

nouveaux qui ne soient contestés par personne de bonne foi »<sup>348</sup>.

Mettant *l'Heure bretonne* et l'échec de 1940 entre parenthèses, Mordrel rétablissait le lien tant avec ses fidèles qu'avec ses discours d'avant-guerre. Surtout, il disait bien qu'il avait eu raison contre tous et soulignait son ancienneté dans un combat breton où il entendait reprendre sa place. Pour autant, même s'il devait éviter les questions politiques, il n'entendait pas être cantonné à la Bretagne. La « forme élargie » qu'il entendait donner à sa revue, c'était celle de l'Europe nouvelle sous domination allemande.

Avant même que la revue ne soit publiée, l'abbé Perrot se fit un devoir de mettre Mordrel en garde contre ses velléités païennes. Le 14 avril 1942, il lui écrivit une lettre dans laquelle il l'assurait de tous ses vœux pour le succès de la nouvelle revue et lui expliquait à quel point l'interview qu'il avait donné à Ambrose Bebb en 1939 lui avait fait « un tort immense »<sup>349</sup> auprès des catholiques, qui en avaient lu l'essentiel, traduit par Fanch Gourvil. « Si la France est tombée bien bas, lui écrivait-il, peut-être pour ne plus se relever, c'est parce qu'en elle toutes les vertus chrétiennes se sont éteintes les unes après les autres et si on veut restaurer la Bretagne qu'on la construise sur la pierre angulaire qu'est le Christ : rien de durable ne se fera autrement. [...] Si la foi chrétienne subit en toi une éclipse, étudie et prie, - car la foi est un don de Dieu, mais un don qu'il accorde à tous ceux qui le lui demandent bien humblement, - et tu retrouveras la Foi de tes Pères »<sup>350</sup>. La réponse que lui fit Mordrel permit à l'abbé de se faire une idée plus précise de ce qu'allait être *Stur* nouvelle série :

« Je vais vous rassurer sur mes croyances. Ma foi en Dieu ne subit aucune éclipse. Elle a au contraire gagné en force et en profondeur. Mais c'est précisément parce que j'ai étudié les dogmes que j'ai cessé de croire en l'infaillibilité de l'Église. Vous pouvez me considérer en somme comme une espèce d'hérétique. Ceci soit dit tout à fait entre nous. D'un autre côté, je crois que l'extraordinaire développement de l'Église en Bretagne depuis deux siècles a beaucoup trop imbibé notre peuple de résignation "chrétienne" et a diminué en l'amour de la vie tel que l'entendaient nos ancêtres intrépides et violents. C'est pourquoi vous verrez STUR réagir contre ce manque de virilité, de confiance en soi, de dureté et il importe que vous compreniez bien que la raison pour laquelle j'ai cet état d'esprit, c'est ma volonté, que rien ne brisera, de rendre mon peuple capable de vaincre ses ennemis. Si vous m'entendez traiter de "païen" vous saurez exactement à quoi vous en tenir...

Croyez, Cher Monsieur Perrot, à la vénération de tous ceux qui ne seraient pas ce qu'ils sont s'ils n'étaient pas un peu vos fils spirituels »<sup>351</sup>.

---

348 Archives de la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec. Fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. Lettre n°246, d'Olier Mordrel à l'abbé Perrot, 20 mars 1942. C'est l'auteur qui souligne.

349 Archives privées, lettre de Jean-Marie Perrot à Olier Mordrel, 14 avril 1942.

350 *Id.*

351 Archives de la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec. Fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot.



Dans cette lettre, Mordrel ne se dit pas païen, mais il est conscient qu'on pût le croire et cette ambiguïté est parfaitement résumée dans l'ultime formule, où un fils spirituel assure un abbé de sa vénération sans l'appeler « mon père » et en lui donnant du « monsieur ». Il y a du Nietzsche dans ce courrier, par lequel Mordrel rejoint l'argumentaire de Lainé lorsqu'il justifie sa foi celtique. Mais l'idée de faire baptiser ses enfants par Lainé ne l'a jamais effleuré : ces derniers passèrent sur les fonts baptismaux et firent leur communion<sup>352</sup>, comme tout le monde. Mais on sentait bien que la foi chrétienne s'accordait malgré tout assez mal avec la mystique guerrière à laquelle Mordrel voulait résumer son idée bretonne. Il a été écrit depuis que *Stur* nouvelle version avait contribué à fonder davantage une mythologie qu'une utopie<sup>353</sup>. Il convient d'examiner cette proposition.

La première livraison, publiée début mai 1942, se fit sous une couverture qui ne pouvait tromper personne : Mordrel ne se paraît d'aucun masque et annonçait la couleur.



Couverture des deux premières livraisons de *Stur*. Le numéro 3-4 reçut un « s » runique vert.

Les numéros 5 et 6 furent dotés d'une maquette moins connotée.

Lettre n°249, d'Olier Mordrel à l'abbé Perrot, 7 mai 1942. C'est l'auteur qui souligne.

352 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes. Copie de lettre de Yann Bricler à Olier Mordrel, 26 avril 1939.

353 ORY P., *Les Collaborateurs*, op. cit., p. 199.



De la publication du sommaire sur la couverture au dessin de gouvernail sous le titre, en passant par le « s » runique rouge auquel répondait un « u » italique pour donner de la dynamique à la composition, on ne pouvait être plus transparent. Tout comme l'étaient d'ailleurs les pseudonymes accolés aux titres d'articles : Mordrel allait faire presque tout tout seul. Ses collaborateurs furent peu nombreux, une demi-douzaine tout au plus. L'administrateur de la revue était le cousin Yann Bricler, qui fut également contributeur, avec René de Fréminville sous le nom de Jean Merrien, Alexandre Jouannard sous celui d'Alain Le Banner, Loeiz Kerdaffrec, Roger Hervé et Johannès Thomasset, dont un vieil article de 1939 fut exhumé.

De façon symptomatique, la première livraison débuta sur une prière en breton, imprimée en deuxième de couverture :

*« RA VO GRAET VA LABOUR A SPERED  
GANT AR RE GROGIS GANTO ER STOURM KENTAN  
HAG A LUC'H ENNO DALC'HMAT  
AN ELFENN GOZ*

*RA VO KINNIGET D'AM ZAD HA D'AM MAMM  
TAER O C'HALON  
HAG A VANAS ATAO A DU GANEN  
E DOUG AR MARE  
AN TENVALAN*

*Olier mab da Joseb  
Mab da Yann  
Ha d'an holl reou en o raok  
Eus Plou Arker  
Paou Aleth  
Eskopti Dol  
Gorre Breiz »<sup>354</sup>*

Puisse mon travail spirituel être fait  
avec ceux en compagnie de qui je commençai le premier combat  
et en qui luit toujours  
la vieille étincelle.

Qu'il soit dédié à mon père et à ma mère

---

354 *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, deuxième de couverture.

véhéments de coeur  
et qui restèrent toujours de mon côté  
durant la période  
la plus sombre.

Olivier, fils de Joseph,  
Fils de Jean  
Et de tous leurs prédécesseurs  
de la Paroisse d'Arker  
Pays d'Aleth  
Evêché de Dol  
Haute-Bretagne.

Toujours en marge, Mordrel n'utilisait pas l'orthographe unifiée mise en place l'année précédente<sup>355</sup>. Il invoquait d'anciens compagnons de lutte dont on sait très bien s'il s'agit des premières équipes de *Breiz Atao*, ou des guerriers celtes fantasmés, régulièrement convoqués dans ce genre d'incantations. Mais à ces pairs, ou ces pères d'autrefois, se mêlaient dorénavant son père et sa mère, avec qui avait sonné l'heure de la réconciliation. À cette imbrication faisait écho celle du « *paou* », ancien *pagus* romain compris entre la paroisse et l'évêché. Enfin, la signature finale fait surgir Mordrel d'un tronc dont les racines s'étendent sur la Haute-Bretagne, comprise entre la Bretagne bretonnante et le reste de la France. Il est le fils de Joseph et son texte, jusque dans sa composition graphique, est un arbre de Jessé. Lui aussi se voulait prophète et entraînait donc en concurrence avec ceux qui dirigeaient déjà leurs propres communautés.

Aussi s'en prit-il, sans jamais les nommer, à diverses personnes du mouvement breton avec qui il avait des comptes à régler. Ce fut d'abord Raymond Delaporte, à qui était adressée l'idée que les circonstances du moment exigeaient le ralliement à une politique réaliste. « C'est pourquoi, expliqua-t-il, il ne sied pas aux représentants d'une poignée d'hommes de parler comme s'ils étaient un état, ni de jouer aux soldats comme s'ils disposaient de forces armées, aériennes et navales »<sup>356</sup>. Derrière Delaporte, il y avait bien sûr Lainé, auquel Mordrel réserva la banderille suivante : « Il nous reste à reconstituer la communauté bretonne qui n'existe encore que lorsque nous sommes réunis. Et ce n'est pas la généralisation de l'obéissance passive ni l'usage exclusif de la contrainte

---

355 C'est vraisemblablement lui qui écrivit en 1943, sous le nom de Pierre Moralada, un « Rapport au comité indépendant d'action pour l'unification et l'enseignement de la langue bretonne », dans lequel il se moquait ouvertement de la réforme adoptée, tout en proposant une orthographe inspirée du moyen-breton. CRBC, fonds Delaporte, carton 17, dossier 1941 et WMFFRE I., *Breton orthographies and dialects, op. cit.*, p. 144 note 128 et p. 734-735.

356 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

qui y parviendront. Je ne crois pas qu'une minorité de policiers ou de gendarmes au brassard herminé puisse parvenir, en mettant des pistolets sous le nez des gens, à leur donner le cœur d'être Bretons, ni à faire reflourir les us, les lettres et les arts »<sup>357</sup>. Surtout, il s'inscrivit en faux contre l'aspiration au martyr à laquelle il n'avait lui-même pas échappé naguère. Il écrivait : « Je ne demande plus à mes amis de se préparer à mourir pour les choses qu'ils aiment [...]. On meurt pour défendre quelque chose qui existe, *mais on doit vivre et SAVOIR vivre pour créer ce qui n'existe pas*. La Bretagne est aujourd'hui soumise à une épreuve, non celle de son aptitude à mourir – personne n'en doute et personne ne s'y intéresse – mais de son aptitude *à se tenir debout* »<sup>358</sup>. En rupture avec les ritournelles sacrificielles qui rythmaient les pages de *l'Heure bretonne* et de *la Bretagne*, Mordrel se faisait hérétique.

Cependant, il était disposé à bien s'entendre avec eux et les retrouvait sur plusieurs points. Ainsi, au moment même où Lainé définissait la croix celtique comme emblème de son armée bretonne, Mordrel écrivit : « Si Dieu le permet, nous forgerons un instrument qui saura nouer des hommes ensemble et les engager dans une œuvre par tout ce qui est d'essentiel en eux, qui saura les nouer d'un seul lien qui résiste aux tempêtes : *l'amour farouche de l'énorme aventure entreprise ensemble*, tandis que monte à l'horizon, après une longue nuit de désespérance, la croix cerclée de nos pères, symbole royal de la Vie, et de la Liberté dans la Nécessité »<sup>359</sup>. Mordrel empruntait la « nécessité » à Lainé, comme Delaporte empruntait le nordisme à Mordrel. Dans un texte intitulé « Unité spirituelle ? », il prit plaisir à se rappeler du temps où ses idées racistes et nordicistes, doctrines étrangères, provoquèrent l'indignation. Et de citer un article paru le 18 avril 1937 dans « un journal breton connu »<sup>360</sup>, qui prétendait réfuter ses thèses, puis un autre du même auteur, désormais défenseur de la race, dans *l'Heure bretonne*. L'auteur de l'article en question n'était évidemment pas cité mais tout un chacun pouvait aisément reconnaître Raymond Delaporte, qui avait oublié *Mit brennender Sorge* au profit du racisme nordique. Dans la même veine, il cita Y. Douguet – qui n'était autre qu'Yves Delaporte – qu'il accusait même de plagiat dans *Triskell*, où étaient repris d'anciens thèmes développés dans *Stur* par Lainé et Mordrel : ce dernier ne put que se féliciter de cette unité spirituelle. Les questions de personnes, affirma-t-il, ne devaient effectivement pas prendre le pas sur les questions d'idées. Lui-même continuait de professer un « racisme "chrétien" »<sup>361</sup>. C'est d'ailleurs ce qu'il signifia, dans une tournure presque évangélique : « Comme d'autres sont venus, ils viendront à leur tour et seront bien reçus »<sup>362</sup>. Mordrel se réjouissait

---

357 *Id.*

358 *Id.*

359 *Id.*

360 St., « Unité spirituelle ? », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 57-59.

361 « Morceaux choisis d'Oswald Spengler. L'éveil du césarisme », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 37-43.

362 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

finalement de voir le mouvement prendre une direction qu'il décida de « dénommer "sturienne" sans la moindre exagération »<sup>363</sup>.

Mais à cette « fraternité sturienne »<sup>364</sup> échappait encore Yann Fouéré, à qui il réserva également quelques piques. En cette année 1942, ce dernier avait bien trop le vent en poupe pour que Mordrel ne s'occupe pas de lui et lui réserve ses traits les plus acérés. Faisant un état des lieux du mouvement breton, il écrivit : « Les tendances actuelles du gouvernement français ne sont pas de nature à nous rassurer. À aucune époque de son histoire notre malheureux pays n'a été autant malmené par le pouvoir central. La promesse d'un retour à la vie provinciale s'est traduite pour nous dans une série de mesures qui livrent notre peuple pieds et poings liés à l'arbitraire des décrets et au bon plaisir d'une administration étrangère. Les gains que nous avons réalisés en échange rappellent un peu l'os bien dégarni de viande qu'on donne au chien pour le faire taire. Je n'en veux pour exemple que la permission accordée aux instituteurs d'enseigner le breton, qu'ils n'ont pas appris, sous forme de retenue après la classe. Mais on nous a amputé d'un département sur cinq. C'est cela le travail provincial *constructif* du gouvernement »<sup>365</sup>. Reprenant les termes fétiches du jeune patron de presse et confrontant ses revendications à la mondialisation économique, il demanda : « À quoi cela nous avancerait-il d'avoir une administration purement bretonne, si notre "réel" était méconnu et broyé par les grands schémas d'organisation économique et sociale ? »<sup>366</sup>. En fait, dès la première livraison de cette nouvelle série, Mordrel voulut témoigner aux yeux de tous de son expérience et de son antériorité dans la lutte<sup>367</sup>. C'est donc sur un ton d'ancien combattant qu'il entreprit de signifier à Fouéré qu'il n'était au final qu'un jeune blanc bec inexpérimenté :

« Après la guerre mondiale, naquit brusquement une fraternité nouvelle, celle des militants qu'un mot exprime toute : Rosporden. De celle-là nous nous souvenons aussi l'œil humide. On était frères dans *la griserie de s'être découverts* et comme rarement depuis dans le goût du risque et la certitude du succès. C'était cela et rien d'autre qui nous soudait les uns aux autres. Les liens, qui à partir de cette époque, nous attachent entre nous et à notre peuple sont d'une espèce si nouvelle qu'il sera vain par la suite de les rechercher chez ceux des générations précédentes qui se rallieront à nous. (Les nationalistes bretons qui ont aujourd'hui plus de cinquante ans sont de cœur et d'esprit avec nous, mais ils resteront, quelles que soient leurs dilections, les hommes de fraternités antérieures). Il sera vain aussi de les rechercher chez les jeunes qui n'ont pas vécu tout ou partie de l'épopée 1919-1939 ou qui ne se sont pas encore laissés éduquer et assimiler par les anciens. **Ce n'est pas dans la sécurité, l'attentisme et le**

---

363 *Id.*

364 Non-signé, « Les amis de Stur. Fraternité sturienne », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 62-64.

365 O.M., « Politique », *Stur*, n°5, automne 1942, p. 2-15.

366 O.M., « Précisions », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 2-8.

367 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

**fonctionariat que se forgent les âmes et les caractères.** Il n'y a qu'une éducation possible pour les nouveaux, c'est de leur raconter par où sont passés, de 19 à 39, ceux qui ont mis l'affaire debout avec tout et tous contre eux, au péril de leur gagne-pain, de leur liberté, de leurs biens (s'ils en avaient, ce qui est rare) et de leur vie. Alors, par l'imagination au moins, les jeunes pourront un peu se tremper. Ce n'est pas en leur apprenant à être des lâcheurs qu'on en fera des hommes<sup>368</sup>. »

C'était, là encore, l'expression du complexe de Mars, malaise générationnel de ceux qui ne pouvaient entrevoir ce qu'avaient vécu leurs aînés qu'à condition de suivre leur exemple. Mais c'était aussi une façon de définir à nouveau sur quelles bases pouvait se construire la Bretagne. Pour cela, Mordrel ressortait de vieux arguments, qui avaient depuis été repris par Fouéré, selon lesquels la Bretagne était le bastion de vertus ancestrales. Le « FEU BARBARE, écrivait-il, est l'authentique richesse de la Bretagne ; c'est lui qui donne à certains yeux bretons, comme à certains yeux allemands, un regard qui va au delà des choses définissables et reflète des états d'âme qu'aucune littérature classique n'a exprimés »<sup>369</sup>. Ce « feu barbare », c'était évidemment celui de Spengler, convoqué à maintes reprises dans les quatre livraisons que connut *Stur* pendant la guerre, où de larges extraits de *L'État et l'histoire* ou du *déclin de l'occident* voisinèrent avec des citations de Nietzsche, ou de Jünger. On retrouvait le *Stur* d'avant-guerre, projeté dans des événements qui donnaient aux théories cycliques de la Révolution conservatrice un sens des plus aigus. Mordrel pensait que si la guerre conduisait à l'uniformisation administrative, économique et militaire, chaque peuple gardait cependant, sous sa cuirasse, « SES PROMESSES BIEN À LUI »<sup>370</sup>. Il expliquait : « Nous sommes sensibles à des appels profonds qui trouvent chez nous bien plus qu'un écho assourdi [...]. Le canon ne tonne pas seulement pour conquérir des champs de blé ou de coton, des gisements de naphte ou des mines de cuivre. Il tonne pour qu'une certaine espèce d'hommes ait une fois le champ libre pour accomplir sa mission. Cette espèce d'hommes, nous la connaissons bien et nous savons qu'on ne la trouve dans aucun des pays où le but est l'argent et l'idole le sexe. [...] C'est pourquoi nous sommes de ceux qui accordons à cette guerre un sens secret et grandiose qui nous remplit d'une joie virile et de confiance dans notre destin »<sup>371</sup>. Et de gloser, dans un article enthousiaste sur la mystique du combat, sur *Jardins et routes* de Jünger, chevalier produit par la Grande Guerre, sur les lansquenets, ces êtres violents et virils, pleins d'entrain, racés et énergiques aux visages « visages fins comme des lames effilés »<sup>372</sup>, au langage « haché et saccadé comme le

---

368 Non-signé, « Les amis de Stur. Fraternité sturienne », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 62-64. C'est l'auteur qui souligne.

369 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

370 O.M., « Précisions », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 2-8. C'est l'auteur qui souligne.

371 *Id.*

372 Cité dans E.G., « La mystique du combat », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 27-31.



feu de leurs mitrailleuses »<sup>373</sup>, décrits par Jünger dans *Guerre notre mère*. Ce lansquenet, Mordrel lui-même le décrit dans un poème en prose, signé Brython. Son visage est « uni comme une pierre lisse, tendu comme une courroie de machine, avec des yeux sans feu, mais qui cachent un feu. Fauve, tapi, calme, qui attend, sait attendre, et vire lentement au-dessus d'un veston plein d'épaules. Un beau visage d'homme rempli d'histoires merveilleuses, écrites dans sa peau, dans ses yeux, dans ses dents. [...] Un beau visage d'homme qui marche vers son destin, dont il a seul le secret »<sup>374</sup>. Ce visage, c'est celui du volontaire SS mythifié des images de propagande, que complète la citation de Jünger qu'avait choisie Mordrel pour clôturer son article sur la mystique du combat et qui se terminait sur ces mots : « Par eux était exalté jusqu'au paradoxe le seul axiome digne des hommes, la seule idée dont leur grandeur dépende, à savoir que la matière n'est rien et que l'esprit est tout. Au contact de tels hommes, on s'apercevait que, dans la bataille, l'accumulation des effets terrifiants et les formidables orages d'acier ne sont que des manifestations mécaniques, des décors de théâtre où le véritable drame n'est joué que par le soldat qui se bat ! ».

Dans des « propos sturiens », Mordrel demandait « Qui est sturien <sup>375?</sup> » Et d'envisager plusieurs critères. Est sturien qui ne se soumet ni à la fatalité, ni à la misère, ni à la médiocrité, ni aux femmes, ni à son propre sort, ni aux autres, sauf à son chef. Est sturien qui ne succombe pas à la nourriture trop riche, à la boisson, à la saleté, à l'argent, au jeu : il n'est pas matérialiste. Est sturien qui entretient sa forme physique par des exercices réguliers. Surtout, « un sturien ne doit abandonner le contrôle de lui-même à aucune passion »<sup>376</sup>. L'image de Gerhard von Tevenar n'était pas loin de tout cela. Enfin, un sturien lisait *Stur*, dont Mordrel assure qu'elle fut avant-guerre « l'école de [la] formation spirituelle et intellectuelle » des formations de fraternité militaire du mouvement<sup>377</sup>. Cette « manière d'être homme »<sup>378</sup> du sturien, à la fois violent et sans état d'âme, viril et soigné, sportif et intellectuel ; cette incarnation de la « révolution culturelle »<sup>379</sup> blanche et occidentale, c'est celle du volontaire SS que Mordrel regardait s'enrôler dans la LVF, puis plus tard dans la division Charlemagne. Les véritables sturiens, en qui il voulait voir des moines-guerriers, des intellectuels en croisade, c'était eux<sup>380</sup>.

D'où la grande ambiguïté de son discours, qui est aussi celle des chantres de la Révolution conservatrice, à propos du nazisme<sup>381</sup>. *Stur* est toute entière imprégnée de la mystique de l'Europe

373 Cité dans E.G., « La mystique du combat », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 27-31.

374 Brython, « Un beau visage d'homme », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 36.

375 Goudaer, « Les amis de Stur. Propos sturiens », *Stur*, n°5, automne 1942, p. 76-77.

376 *Id.*

377 Non-signé, « Les amis de Stur. Fraternité sturienne », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 62-64.

378 Olier Mordrel, « Waffen-SS d'Occident », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°237 bis, automne 1967, p. 5.

379 *Id.*

380 *Id.*

381 Voir KOEHN B., « la révolution allemande selon Edgar Julius Jung et le national-socialisme », dans KOEHN B. (dir.),

nouvelle. Cette dernière se construit d'abord contre un état de choses existant, issu des Lumières. Mordrel écrit :

« Certes, cette guerre n'est pas notre guerre, mais C'EST UNE GUERRE QUE NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE PERDRE. Ceux d'entre les Bretons que tente le métier des armes ont une rare occasion de servir leur pays, car l'élaboration d'un monde où notre droit de vivre soit reconnu, *n'est pas pensable en dehors de la victoire de l'Allemagne*. Une victoire des démocraties judéo-anglo-saxonnes nous ramènerait en quelques semaines à la décomposition avancée par la démagogie universelle, le mélange des races, la talmudisation de la vie intellectuelle et l'érotisme frénétique du type négro-américain, sans parler d'un petit retour de jacobinisme exacerbé qui apporterait son couronnement de vengeances, d'autant plus sanglantes qu'elles auront été plus longtemps différées, à cette petite fête entre soi. Et je ne suis pas pessimiste, car on peut sans outrage faire l'hypothèse d'un envahissement de l'Occident par les hordes rouges, avec bolchevisation intégrale »<sup>382</sup>.

D'emblée, Mordrel affirmait que le *Reich* n'était plus l'allié d'autrefois, mais qu'on ne pouvait compter que sur lui pour sauver l'Occident. Et encore distinguait-il Allemagne et *Reich*, en quoi il voyait deux projets européens distincts : d'une part l'idéal SS d'empire nordique, celui dont parlait Tevenar et que Mordrel appela « fédération européenne hiérarchisée »<sup>383</sup>, et d'autre part une plus grande Allemagne hitlérienne. Faisant siennes les critiques de Spengler envers la démagogie du *Führer*, il précisait : « Autant nous attendons de l'Allemagne au cours du siècle de construction qui va s'ouvrir après la guerre, autant nous nous cabrons d'avance contre le genre de vie que pourraient nous offrir les Soviétiques ou les démocraties occidentales. Peut-être faut-il être de sang nordique pour sentir cela, car nous disons l'Allemagne et non pas le fascisme, qui plus que jamais nous apparaît comme un phénomène typiquement latin »<sup>384</sup>. Aussi espérait-il peut-être, comme il affirma plus tard au sujet des SS, « réaliser l'Europe par le *Reich* et non pas soumettre l'Europe au *Reich* »<sup>385</sup>. La nuance pouvait sembler importante sur le papier : dans les faits, cela se traduisait purement et simplement par le service des intérêts du *Reich*. Tout en disant à qui voulait l'entendre que les Allemands étaient tous des cons, Mordrel fut chargé dès la fin de l'année 1942 d'animer des émissions de radio à leur profit. Le poste de Radio-Brazzaville II fut inventé le 23 décembre pour parasiter Radio-Brazzaville et tenter de semer la zizanie entre Anglais et Américains en Afrique du Nord. À cet effet, des émissions prétendument gaullistes, antiallemandes et antiaméricaines étaient

---

*La révolution conservatrice et les élites intellectuelles*, op. cit., p. 101-113 ; MERLIO G., *Oswald Spengler témoin de son temps*, p. 896 et suivantes ; DUPEUX L., « Révolution conservatrice et hitlérisme », dans DUPEUX L. (dir.), *La « révolution conservatrice » dans l'Allemagne de Weimar*, p. 202-214.

382 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14. C'est l'auteur qui souligne.

383 *Id.*

384 O.M., « Précisions », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 2-8.

385 Olier Mordrel, « Waffen-SS d'Occident », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°237 bis, automne 1967, p. 8.

enregistrées à Paris aux studios des Champs-Élysées, à deux pas de ceux de Radio-Paris et diffusées d'Allouis en direction de l'Afrique<sup>386</sup>. Après avoir présenté cinq fois par jour et pendant plusieurs semaines ce « poste de combat pour la liberté et l'indépendance de la France éternelle et indivisible »<sup>387</sup>, Mordrel fut remercié après quelques semaines<sup>388</sup>, mais il continua à rendre ses rapports hebdomadaires au *SD*.

Corollaire de la fédération européenne espérée par Mordrel, il y avait le retour de la France à « sa diversité fondamentale »<sup>389</sup>, qui avait été contrariée par l'action des Lumières. « Si nous n'étions pas des Bretons, écrivit-il, nous ne serions RIEN DE SÛR NI DE VALABLE aux yeux de l'Europe nouvelle, qui exhause les races nobles et n'a que faire des types abstraits, produits de l'université judéo-démocratique qui nous a conduits où nous sommes »<sup>390</sup>. En une formule extrêmement synthétique, il concentrait une bonne partie des discours qui avaient été tenus dans *Breiz Atao* ou *Stur*, et l'étaient encore dans *l'Heure bretonne* et *la Bretagne* à l'encontre de la France. Mordrel les développa dans une série d'articles intitulée « Le mythe de l'hexagone »<sup>391</sup>. Il s'agissait d'une entreprise de déconstruction de la France, rédigée après l'effondrement de 1940. Mordrel dressait le tableau d'une fédération née d'un assemblage hétéroclite, qui s'était perdue dans les symboles, les lois abstraites et le métissage<sup>392</sup>.

Dans cette optique, Mordrel empruntait largement à Fouéré les thèmes qu'il délayait à l'envi dans son journal. Ainsi, par exemple, il affirmait : « Cette cristallisation de l'idée France dans l'abstrait est dangereuse à plus d'un égard. Les problèmes qui se posent en France, qu'il s'agisse de production agricole aussi bien que de démographie, ne sont pas les mêmes au nord et au sud, à l'est et à l'ouest. **À vouloir tout considérer en bloc, on ne peut rien voir. À vouloir tout résoudre en bloc, on se condamne à adopter des lois partout insatisfaisantes et nulle part applicables** »<sup>393</sup>.

---

386 DUVAL R., *Histoire de la radio en France*, Paris, Alain Moreau, 1979, p. 356-357.

387 Un bref extrait d'émission peut être écouté en ligne sur <http://tvignaud.pagesperso-orange.fr/am/rfi/rfi-son.htm>, consulté le 29 août 2014.

388 Le Boterf raconte que Mordrel aurait annoncé la reprise de Tobrouk par Montgomery avec vingt-quatre heures d'avance (et donc plus d'un mois avant la création de la radio) et qu'il fut congédié pour cette raison. Or, dans ses archives, Mordrel précise que son annonce de la prise de Tripoli – et non Tobrouk – par la 8<sup>e</sup> armée britannique quelques heures avant qu'elle n'ait lieu – le 23 janvier – aurait suscité l'amusement chez ses employeurs. Il fut congédié quand le canular qu'était Radio-Brazzaville II fut éventé et qu'il le signifia à son employeur le Dr Friedrich, qui, peut-être vexé, le licencia pour « irrégularité dans le service, mauvaise volonté et sabotage ». Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel et LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, op. cit., tome 3, p. 152. La radio fut supprimée le 15 avril 1943.

389 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

390 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

391 Ces articles furent réunis en un seul ouvrage, longtemps après la guerre. Olier Mordrel, *Le mythe de l'hexagone*, Éditions Jean Picollec, Paris, 1981.

392 Olier Mordrel, « Le mythe de l'hexagone. Étude géo-politique française. I. - Les composantes naturelles et raciales », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 15-33.

393 *Id.* C'est l'auteur qui souligne.

D'ailleurs, devant les succès engrangés par Fouéré, Mordrel adhéra au programme de ce dernier<sup>394</sup>, tout en le remettant à sa place. Lui aussi attendait une école où on apprendrait le breton, la nomination de fonctionnaires bretons en Bretagne, la répartition des produits bretons en Bretagne avant d'être envoyés ailleurs, l'adaptation des lois aux réalités locales, la mise en place d'une unité administrative bretonne à la place des départements, le retour de Nantes en Bretagne. Pour cela il fallait unir le mouvement, ce qui était d'autant plus facile que modérés et extrémistes voulaient la même chose, finalement<sup>395</sup>. Mordrel était d'ailleurs prêt à montrer l'exemple et à se rapprocher, ne fût-ce que temporairement, de Lainé, à l'occasion du décès de Tevenar<sup>396</sup>. Fouéré le comprit également : *la Bretagne* célébra l'« excellent éditorial »<sup>397</sup> de la livraison de *Stur* de juillet-août 1942. *L'Heure bretonne*, en revanche, garda le silence.

Mais si les diverses tendances militantes bretonnes devaient s'unir, la France, elle, devait être morcelée. À grand renfort de cartes et de chronologies que lui avait fournies Roger Hervé, Mordrel s'attacha à démontrer le caractère factice de l'une-et-indivisible, dont il se désolait qu'elle soit encore vivante, malgré 1940. « Il nous faut un cadavre, clama-t-il, nous l'aurons. Il nous faut du neuf, nous en fabriquerons »<sup>398</sup>. Cet hexagone abstrait n'était pas la France véritable. « La vérité de la France n'est pas dans l'uniformisation »<sup>399</sup>, écrivit-il. Seule cette vraie France méritait de vivre. Encore fallait-il bien s'entendre sur la question. Tout, dans l'histoire et la géographie françaises concourait à distinguer deux Frances, séparées par la Loire. Au nord du fleuve couvait encore « une étincelle de feu barbare »<sup>400</sup>. Il ne dépendait que de cette France de bien vouloir se receltiser. Dans cette perspective, la France était un espace vital pour la Bretagne et pour l'Europe. Toute la question était : « Comment la France, une fois passée la période actuelle de recroquevillement, va-t-elle SE DÉFINIR <sup>401</sup>? » La fin de la guerre ne lui laissa pas le temps d'envisager la réponse<sup>402</sup>.

On ne sait presque rien de l'accueil réservé à la nouvelle série de *Stur*, qui fut tirée entre 800 et

---

394 « Résultats Fouéré entraîne adhésion OM », lit-on pour la fin de l'année 1942 dans fonds Mordrel, OM8 M198, notes concernant la chronologie du mouvement breton.

395 O.M., « Politique », *Stur*, n°5, automne 1942, p. 2-15.

396 Afin de rédiger la nécrologie de son ami allemand, Mordrel demanda des renseignements à Lainé. CRBC, fonds Lainé, CL3 C13, lettre d'Olier Mordrel à Célestin Lainé, 29 mai 1943.

397 Rubrique « Revue de langue bretonne. *Stur* », *la Bretagne*, n°455, 5-6 septembre 1942, p. 8.

398 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

399 Olier Mordrel, « Le mythe de l'hexagone. Etude de géopolitique française. II.- Les composantes historiques », *Stur*, n°6, été 1943, pp. 8-21.

400 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14.

401 O.M., « Introduction », *Stur*, n°1-2, mai-juin 1942, p. 2-14. C'est l'auteur qui souligne.

402 Sur la fin de sa vie, Mordrel était en train d'assembler du matériau pour écrire une suite au *mythe de l'hexagone*, qui se serait appelée *La France repensée*. Fonds Mordrel, OM4.

1.000 exemplaires par livraison selon Mordrel<sup>403</sup>, à 1.500 exemplaires selon Yan Bricler<sup>404</sup>. Il semble que 135 abonnés reçurent la première livraison, ils furent 250 à l'automne 1942 et 500 en avril 1943. À l'été 1943, Yan Bricler annonça que le bouillonnage était passé de 24 à 17 %<sup>405</sup> : cela voulait dire que dans le meilleur des cas, plus de 1 ?200 numéros de la revue étaient écoulés à l'été 1943. Cela semble peu vraisemblable compte tenu du peu d'intérêt qui lui fut manifesté en Bretagne et du fait que 60 % des dépôts qui la vendaient se trouvaient hors de Bretagne et ne furent pas submergés par les demandes<sup>406</sup>. Dès l'automne 1942, on privilégia une formule trimestrielle plutôt que mensuelle.

Des numéros de propagande furent jetés dans la rue, comme au temps des débuts de *l'Heure bretonne*<sup>407</sup>. Ses articles furent lus et commentés dans les réunions des sections<sup>408</sup>. Lainé prit très mal les attaques dirigées contre son service et s'en prit à Mordrel, lors des discours qu'il fit pendant la période d'exercices du service spécial de l'été 1942. Il jeta les idées suivantes au brouillon : « Se méfier des mots et même des écrits, se méfier de gens dualistes qui disent l'un et font l'autre. Nous devons dire comme nous faisons (enfants de la Vérité) nous n'avons pas à mentir, à politiquer, à faire les comédiens. Cas de M. OM »<sup>409</sup>. Malgré cela, la revue eut une influence importante sur les jeunes recrues de Lainé<sup>410</sup>. Léon Jasson, par exemple, était réputé être capable d'en réciter des passages par cœur.

Il n'avait échappé à personne qu'avec cette nouvelle série de *Stur*, Mordrel ne s'adressait plus seulement aux Bretons mais à tous les Français. Bien après la guerre, Ange Péresse écrivit à Mordrel : « Il n'y a jamais eu la bande à Lainé contre vous. Ne continuez pas à le prétendre, c'est une erreur qui est démontrée par le fait que tous ou à peu près étions des adeptes de *Stur* c'est-à-dire de l'esprit que vous y manifestiez. [...] Nous étions trop jeunes pour vous, trop peu brillants pour vous, vous n'aviez pas à cause de nous la résonance que vous vous estimiez en droit d'attendre. Vous cherchiez près d'autres, hors de Bretagne l'admiration, l'écho peut-être parce que vous ne nous estimiez pas comme étant le public que vous désiriez... »<sup>411</sup>. De fait, Mordrel les traitait avec désinvolture, contrairement aux volontaires de la *SS*, qui avaient toute son admiration. Ainsi publi-

---

403 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

404 Y. Bricler, « Un beau démarrage », *Stur*, n°3-4, juillet-août 1942, p. 60-61.

405 Y. Bricler, « De la Volga à nos bureaux », *Stur*, n°6, été 1943, p. 59.

406 *Id.*

407 ADF, 209 W 48. Arrondissement de Morlaix. Rapport du 6 juillet 1942.

408 ADM, 1 J 819. Comptes-rendus des réunions de la section du P.N.B. de Lorient, 1941-1943. Réunion du 21 juillet 1942.

409 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes pour les discours de l'été 1942.

410 Gilbert Foix, « Un retour, un départ, une présence. Olier Mordrel 1901-1985 », *La Bretagne réelle*, n°489, janvier 1986, p. 1.

411 Fonds Mordrel, OM27 C2794, lettre d'Ange Péresse à Olier Mordrel, 4 mars 1969.



t-il dans le courrier des lecteurs plusieurs lettres de combattants, Bretons et Néerlandais de la LVF et de la *Waffen SS*<sup>412</sup>. À l'été 1943, Bricler fut fier d'annoncer : « C'est pendant les jours sombres de Stalingrad que les Bretons de la Légion anti-bolchevique nous ont adressé en deux fois vingt-six abonnements. Admirable exemple ! Si ce numéro paraît, quoique avec un long retard imputable en grande partie à des circonstances de guerre, c'est beaucoup grâce à eux »<sup>413</sup>. Ils représentaient, de fait, 10 % des abonnements. Enfin, il s'avère qu'en septembre 1942, le chef du gouvernement demanda à ce que le service régulier de la revue lui fût fait<sup>414</sup>. Peut-être gardait-on Mordrel à l'oeil.

C'est le décès de Tevenar, diffuseur de la revue, qui expliqua le retard du sixième numéro. Un septième fut paraît-il entièrement composé. Mais Mordrel décida de le détruire. « Étant persuadé de l'écrasement du Reich, précisa-t-il, je préconisais un "évanouissement progressif" du mouvement »<sup>415</sup>. Son exemple fut variablement suivi.

---

412 *Stur*, n° 3-4, juillet-août 1942, p. 44-45 et n°5, automne 1943, p. 49.

413 Y. Bricler, « De la Volga à nos bureaux », *Stur*, n°6, été 1943, p. 59.

414 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 29 septembre 1942 (incorrectement daté en avril).

415 Fonds Mordrel, OM26 C2541, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 1<sup>er</sup> avril 1968.



## Crépuscules

### *La scission du PNB*

Après le débarquement américain en Afrique du nord en novembre 1942 et plus encore après que la bataille de Stalingrad eut mis un terme au mythe de l'invincibilité de l'armée allemande, le discours de *l'Heure bretonne* tendit à se transformer. En lieu et place du discours sur le nordisme vinrent des articles consensuels sur le sport et les problèmes du ravitaillement, fond de commerce de la presse d'Occupation. À la place des Juifs et des Franc-maçons, on préféra s'en prendre aux mercantis du marché noir. À l'Europe nouvelle autrefois souhaitée succéda une Europe fédérale, puis un « État autonome dans le cadre de l'État français fédéral »<sup>1</sup>. Aussi, le PNB n'était plus séparatiste : c'est l'attitude agressive de Vichy qui risquait de conduire au séparatisme. Delaporte faisait sien l'argument que Fouéré développait à l'envi depuis des années. Il n'est pas improbable que le chef du PNB réglât ainsi quelques comptes avec la préfecture régionale qui s'était toujours opposée à son entrée au CCB, malgré les tentatives de Fouéré de l'y faire entrer. Mais début 1943 il s'agissait de changer l'image du parti dans une population de plus en plus hostile. Déjà en février 1942, certaines personnes promettaient le poteau ou la fusillade aux membres du parti<sup>2</sup>, la rédaction recevait, en plus des lettres de dénonciation, des courriers d'injures<sup>3</sup>, un vendeur à la criée se faisait traiter de « sale collaborateur »<sup>4</sup>. L'heure était donc à la modération et Raymond Delaporte fut dorénavant un modéré, comme en témoignait son adhésion à une solution fédérale française. Il dut s'en justifier auprès des militants. Le moment n'était plus aux outrances de langage, disait-il en substance, il s'agissait de faire du PNB un parti de masse : « Je me refuse absolument à prendre en considération les réclamations des bellicistes en chambre dont toute l'activité se borne à demander

---

1 R. Delaporte, « Pour que nul n'en ignore, précisons une fois de plus nos intentions : un État autonome dans le cadre de l'État français fédéral », *l'Heure bretonne*, n°138, 14 mars 1943, p. 1-2.

2 J.-L., « le Congrès de Rochefort », *l'Heure bretonne*, n°85, 28 février 1942, p. 1-2.

3 *l'Heure bretonne*, n°145, 2 mai 1943.

4 Rubrique « Au travail pour la Bretagne », *l'Heure bretonne*, n°147, 16 mai 1943, p. 3.

des articles incendiaires. Je pose au contraire en principe que la force d'un parti ne dépend pas de la violence de son journal, mais du nombre et de la discipline de ses adhérents, de leur esprit de conquête et de leur audace »<sup>5</sup>. C'était finalement la même chose que ce qu'avait dit Paul Gaignet dans *An Hevoud* suite aux attentats de 1936. Lui non plus ne voulait pas que l'on confonde « la violence verbale avec l'activité »<sup>6</sup>.

Mais Delaporte n'était pas le seul à avoir compris que le vent tournait. Mgr Duparc, qui s'était gardé de toute manifestation publique à l'encontre des nationalistes, pensa que le moment était venu de repartir en croisade contre eux. Fin juillet, il décida d'interdire le *Bleun-Brug* qui devait avoir lieu à Scaer, prétextant que la fête serait un rassemblement d'autonomistes, nuisible à l'entente des Bretons. Le 21 juillet, à Lesneven, lors d'une retraite de prêtres, il interdit formellement aux fidèles d'adhérer au PNB et déclara :

« Je défends à tous mes prêtres de donner l'absolution aux autonomistes bretons [...] Les autonomistes banals à la rigueur peuvent être excusés, mais ne peuvent l'être les autonomistes qui dirigent et organisent quelque chose dans le Parti National Breton. On ne peut leur donner l'absolution qu'à la condition qu'ils fassent rétractation formelle en ce qui concerne le passé et une promesse aussi formelle de ne plus favoriser ce mouvement à l'avenir »<sup>7</sup>.

D'une certaine manière, l'évêque proclamait l'excommunication des nationalistes. En vouant les chefs du PNB aux flammes de l'enfer, il fit d'eux des hérétiques, preuve qu'ils avaient fondé une autre Église. Mais l'évêque n'était pas le pape et Raymond avait déjà changé l'orientation de sa politique.

C'était compter sans les *Bagadou-Stourm*, qui firent parler d'eux pendant l'été. En tournée de démonstration et d'entraînement dans le Finistère, les jeunes du *BS* installèrent leur campement le 5 août près de chez Jean Rohou, militant notoire et restaurateur à Landivisiau. Les défilés de cette centaine de jeunes gens en uniforme noir menés par « 2 cornemuses et 6 binious »<sup>8</sup>, suivant le fanion noir et blanc, irritèrent bien vite la population. On craignit des manifestations d'hostilité contre ces « oisifs »<sup>9</sup> lors d'un défilé plus imposant prévu le dimanche 8. Ce défilé eut lieu, il fut « la plus belle connerie de la carrière de Goulet »<sup>10</sup>, d'après Polig Montjarret qui y participa. Ce dernier en a laissé un récit dont on retiendra les gros traits<sup>11</sup>. Dès le samedi soir, à la fin du dernier défilé, il

---

5 R. Delaporte, « La violence verbale et l'action », *Triskell*, mars 1943, p. 1 et 7.

6 *Id.* Voir chapitre IX.

7 ADF, 200 W 48. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 15-21 août 1943.

8 En guise de binious, il doit s'agir de bombardes. ADF, 200 W 47. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 7 août 1943.

9 ADF, 200 W 47. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 7 août 1943.

10 Fonds Mordrel, OM25 C2260, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 13 juillet 1955.

11 *Ibid.* et C2273, lettres de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 13 juillet et 4 septembre 1955.

y eut quelques jets de pierre, qui incitèrent Goulet à éloigner le campement de la ville. Le dimanche matin, deux équipes se rendirent à la messe. La première s'y rendit en civil et en ordre dispersé sous la direction de Montjarret, mais la seconde fut composée majoritairement de filles en uniforme, menées au pas par Alan Al Louarn, qui décida, à la sortie de l'office, de faire une démonstration de commandement de peloton en breton. « S'il y avait un moyen d'exciter la population et de provoquer l'ahurissement des Allemands c'était bien celui-là »<sup>12</sup>, témoigna Montjarret. « *Breiz Morse* »<sup>13</sup>, « Fumiers, vendus, sales Boches ! », les insultes fusèrent, accompagnées de quelques cailloux. Bien vite, la petite troupe se replia chez Rohou. « Au camp, à 2km de là, on s'exerçait avec des bâtons à tirer au fusil ! »<sup>14</sup>, rapporte Montjarret, qui s'accordait, de son côté, avec les autres sonneurs. Soudain retentirent des sifflets à roulette : Goulet, prévenu de l'escarmouche, rassemblait ses troupes, qui, malgré les ordres, décidèrent de s'armer de matraques et couteaux, avant de se diriger vers la ville. Lorsqu'il y arrivèrent, un jeune homme les salua d'un « bande de cons »<sup>15</sup> et fut aussitôt pris en chasse et capturé. Ce fut l'émoi dans la population, qui encercla les militants, leur jetant des pierres. Refoulés dans une petite rue, les hommes de Goulet parvinrent à trouver un tas de cailloux dont ils usèrent pour repousser la foule au milieu de laquelle se trouvait le Grand Geff, dépêché par Lainé pour espionner Goulet, mais qui distribua quelques coups autour de lui. On en vint plus directement aux mains quelques minutes avant de se replier chez Rohou. Ce sont les *Feldgrau* qui dispersèrent la foule et permirent aux troupes du *BS* de rentrer au camp. Avant de plier bagages, il firent prisonnier un policier qui se faisait passer pour un paysan. Copieusement tabassé, il avoua avoir provoqué l'échauffourée du matin. Séquestré trois jours, il fut libéré sur intervention de la *SIPO* de Brest<sup>16</sup>. Après avoir été mise une semaine en quarantaine dans un baraquement des monts d'Arrée, la troupe se rendit au Rusquec pour la cérémonie de remise des drapeaux. Quelques uns allèrent ensuite au pardon de Koat Keo, où, bien qu'une manifestation du *BS* soit prévue, l'abbé Perrot refusa qu'ils portent l'uniforme<sup>17</sup> : leur fait d'arme leur avait assuré une très mauvaise

---

12 Fonds Mordrel, OM25 C2260, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 13 juillet 1955.

13 « Bretagne jamais », réponse à « *Breiz Atao* ». Fonds Mordrel, OM25 C2273, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955.

14 Fonds Mordrel, OM25 C2260, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 13 juillet 1955. La veille eut lieu la simulation d'une opération sur la ligne de chemin de fer. Montjarret décrit la scène : « Pour quelques-uns qui avaient le sens de l'humour, c'était un spectacle cocasse. Des jeunes filles au balcon opulent, souffraient et suaient et croyaient sérieusement sauver la Bretagne en se montrant ainsi, soldates en jupe noire et corsage blanc, aux paysans ahuris assis sur les talus ! ». Fonds Mordrel, OM25 C2273, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955. Il est peu probable que les garçons, jouant au fusil avec des bouts de bois, aient eu l'air plus futés.

15 Fonds Mordrel, OM25 C2273, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955.

16 L'inspecteur François Cueff fit l'objet d'un rapport expédié par le PNB aux autorités allemandes à qui il fut présenté comme « "espion communiste" à la solde de la police de Brest ». ADF, 200 W 47. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 23 août 1943. D'après Montjarret, il fut ensuite envoyé par les Allemands en camp de concentration où il mourut. Fonds Mordrel, OM25 C2273, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 4 septembre 1955.

17 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 16 août 1943.



publicité<sup>18</sup> et suscité la rédaction de plusieurs rapports des renseignements généraux et une mobilisation inaccoutumée de services de police autour des manifestations du parti.

Entre temps, d'autres personnes avaient été menacées par les hommes du BS et Goulet lui-même s'en était pris aux gendarmes de La Feuillée, qui l'arrêtaient, avant de le relâcher dès le lendemain sur ordre du *Kommandeur* de Rennes<sup>19</sup>. Ce n'est que début septembre que Jean L'Haridon et Yann Goulet furent arrêtés pour séquestration. Il se dit assez vite que les incidents de Landivisiau avaient rafraîchi nombre de militants de la région qui avaient escompté se rendre au congrès du PNB, prévu les 18 et 19 septembre<sup>20</sup>. C'était fâcheux pour Raymond Delaporte, qui continuait de vouloir faire « une révolution dans l'ordre »<sup>21</sup>. Le 29 septembre, *l'Heure bretonne* publia en encart une citation de Drieu la Rochelle, extrait de *Charlotte Corday*, où on pouvait lire : « La vraie force c'est d'être modéré, mais de mettre dans la modération plus de force que les violents n'en mettent dans la violence ». Une semaine plus tard, deux inconnus pénétrèrent dans le bureau de Yann Bricler pour le tuer.

Début janvier, Yves Bizien, qui tenait le café « Tourville » à Brest, adressa à Yann Bricler une lettre dans laquelle il dénonçait Maurice Michali, Juif de Brest, avec qui il était en conflit pour des raisons immobilières<sup>22</sup>. Il comptait sur Bricler – fallait-il que ses activités soient connues et reconnues – pour faire en sorte qu'il en soit débarrassé. L'arrestation de Michali tardant à venir, Bizien écrivit mi-mai une seconde lettre, qui atterrit par erreur sur le bureau de Jean Bouché, comptable de Bricler. Ayant découvert les activités délatrices de son employeur, Bouché s'arrangea avec son propre cousin résistant pour faire des photographies des documents contenus dans le coffre de son patron, à savoir les deux lettres de Bizien, une liste de quarante-cinq noms de personnes signalées pour leurs activités antiallemandes, qui avait été transmise à Mordrel en février, comme l'indiquait la formule qui clôturait le document<sup>23</sup> et de la correspondance échangée entre les deux hommes. Aussi, la résistance fut-elle mise au courant de leurs agissements dès le printemps.

---

18 Ainsi, en décembre 1943, le président du Cercle celtique de Saint-Brieuc exigea des jeunes du BS qui voulaient venir y danser d'ôter leurs uniformes. Ce qui fut interprété comme une forme de résistance à l'influence du PNB. ADCA, 1043 W 21. Mouvements régionalistes : dossiers sur la langue bretonne et son enseignement, 1941-1945. Rapport du 23 décembre 1943.

19 ADF, 200 W 48. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 8-14 août 1943.

20 ADF, 200 W 47. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 4 septembre 1943.

21 R. Delaporte, « Une révolution dans l'ordre », *l'Heure bretonne*, n°162, 29 août 1943, p. 1.

22 Sur cette affaire, voir MERVIN Y., *Arthur et David*, *op. cit.*, p. 167 et suivantes.

23 « Transmis le 19/2/43 à O.M. qui doit faire parvenir à qui de droit ». ADF, 204 J 195. Fonds Francis Gourvil, « Rapport sur des activités communistes ou anglophiles actives » et ADCA, 68 J 1. Fonds Roger Huguen, Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Parti communiste. Copie d'un document trouvé dans le coffre-fort de Jean Bricler. Mordrel prétendit que cette liste des ennemis de la région lui fut communiquée pour information, car il avait été habitant de Quimper. MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, *op. cit.*, p. 365.

L'exécution du cousin de Mordrel, militant de la première heure, administrateur de *Stur*, industriel quimpérois et collaborateur notoire fut planifiée dès le mois d'août<sup>24</sup> et annoncée dans des tracts de la résistance locale<sup>25</sup>. Le 4 septembre 1943 en fin de journée, deux hommes se présentèrent au bureau de Bricler, prétextant acheter des crêpes dentelles. L'un des deux lui tira deux balles à bout portant et les deux hommes s'enfuirent. Plusieurs témoignages concordent aujourd'hui à attribuer l'ordre d'exécution à Londres<sup>26</sup>. Mais à l'époque, le trouble fut tel que nombre de pistes furent envisagées, tant les activités de Bricler pouvaient susciter d'animosité dans plusieurs milieux. Ainsi, au PNB voulait-on croire que les Renseignements Généraux n'étaient pas innocents dans l'élimination du quimpérois<sup>27</sup>. Puis on soupçonna l'industriel Schang<sup>28</sup>, président du syndicat des fabricants d'iode, qui était en relation avec Bricler et qui fut arrêté au mois d'octobre. Mordrel sous-entendit que le mouvement breton lui-même pouvait avoir souhaité se débarrasser d'un de ses membres trop compromis<sup>29</sup>. Fouéré pencha pour un attentat des terroristes. Il écrivit :

« M. Bricler ne s'était sans doute jamais caché de ses sympathies germanophiles. Mais il ne s'agit là que d'un aspect secondaire de son activité. [...] Mais l'on s'accorde à dire que M. Bricler les défendait avec une conviction sincère, une foi profonde et une franchise qui forçaient le respect. Il est permis de se demander dès lors, si, en frappant M. Bricler, ses assassins ont entendu frapper aussi le militant breton qu'il était... [...] Si cela était, M. Bricler serait le premier des martyrs du mouvement extrémiste breton. Et l'on ne sait pas quelles redoutables et dangereuses moissons peuvent, dans un pays comme le nôtre, faire germer le sang des martyrs ! [...] Car il faut que l'opinion publique et le gouvernement comprennent qu'il s'agit peut-être là d'un véritable attentat contre l'unité française, le plus grave sans doute qu'il ait été commis depuis plus de cent ans »<sup>30</sup>.

Fouéré tirait parti de la situation pour donner aux Églises du mouvement breton ce qui leur manquait : les persécutions. Il ouvrit ainsi la voie à un genre promu à une grande fortune. Cependant, ni les phrases grandiloquentes, ni la variété des assassins présumés ne pouvaient masquer la vérité bien longtemps. Ce n'était pas pour ses idées bretonnes que Bricler était mort, mais bel et bien à cause de sa compromission avec l'occupant et tout le monde le savait. « Ses imprudences lui ont coûté trop cher »<sup>31</sup>, écrivit Ronan Caouissin à Mordrel, bien des années plus

---

24 AN, 171Mi/130. Archives du B.C.R.A., 3AG2/360, Région de Rennes, 1940-1944. « Suspects et douteux. Ville de Quimper ».

25 ADF, 200 W 72. Actes de terrorisme, attentats, sabotages : correspondance, rapports de police, rapports de gendarmerie, 1943. Tract du Front national, section de Quimper.

26 MERVIN Y., *Arthur et David*, op. cit., p. 510, note 31.

27 ADF, 200 W 48. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 7-13 septembre 1943.

28 IDBE, carton « Documents divers et relevés de vente », témoignage d'Auguste Ménard.

29 Fonds Mordrel, OM31 C4092, lettre d'Olier Mordrel, 8 octobre 1973.

30 Yann Fouéré, « Attentat contre l'unité française ? », *la Bretagne*, n°767, 11-12 septembre 1943, p. 1 et 4.

31 Fonds Mordrel, OM26 C2525, lettre de Ronan Caouissin à Olier Mordrel, 1<sup>er</sup> mars 1968.

tard. Les dirigeants du PNB eux-même admettaient qu'il était possible « que leur ancien camarade ait fourni à la police allemande des renseignements qui dépassaient de beaucoup ceux auxquels ils étaient astreints par les bons rapports du parti avec les dirigeants allemands »<sup>32</sup>. De fait, *l'Heure bretonne* exploita bien moins la mort de Bricler que ne le fit Fouéré dans *la Bretagne*. Après une courte relation de son exécution, l'organe du PNB insista sur le fait que Bricler ne jouait plus aucun rôle dans un parti dont il ne partageait d'ailleurs plus l'actuelle tendance<sup>33</sup>. Bientôt, plus grand monde ne sembla jouer aucun rôle dans le parti : les sections, dont on faisait état de l'activité jusqu'alors, furent soudainement plus discrètes.

Cette annonce de *l'Heure bretonne* venait après l'enterrement de Bricler et permettait de justifier, autant que faire se pouvait, l'absence remarquée de Raymond Delaporte, qui avait dépêché Ronan Pichery, alias René Cruchon, et le commandant Thomas pour représenter le parti. Mordrel vint également rendre un dernier hommage à son cousin. Il a raconté plus tard cette journée :

« Je conserve un souvenir de cauchemar de cet enterrement. Arrivant de la rue du Palais, le cortège trouva la place du 118<sup>e</sup> bordée de monde et défila jusqu'à l'église Saint-Mathieu entre deux haies de gens qui ricanèrent. J'ai compris quels étaient les sentiments des badauds qui autrefois allaient sur la place de Grève assister aux exécutions. Le docteur Gifflet, que nous soupçonnions de jouer un rôle dans la résistance – ce qui fut confirmé depuis –, était planté au premier rang, rayonnant de contentement.

Des mères en coiffe, penchées sur leurs bambins, amenés là comme au spectacle, leur donnaient une leçon de français en leur apprenant à prononcer *traître* le mot *Breton*.

Nous tous qui avons été élevés dans le respect inconditionnel des morts, nous tous qui avons si souvent été témoins de la trêve des sentiments hostiles autour d'un cercueil, ne nous sentions plus en Bretagne. Cet air suait la haine et la vengeance biblique.

La Kommandantur, craignant des incidents, avait placé de place en place un Feldgendarme avec la mitraillette en sautoir. Il est possible que sans leur présence le cortège eût été attaqué et comme nous étions nombreux nous aussi, nous avons perdu une bataille de rues qui aurait laissé du monde sur le carreau, car si d'un côté la malveillance était sans limite, de l'autre l'exaspération et le dégoût avaient atteint le point d'explosion »<sup>34</sup>.

Mordrel exagère l'affluence qu'il put y avoir parmi ceux qui suivirent le cortège. Une photo, qui semble avoir été prise à la sauvette, peut-être par une personne chargée de surveiller la foule, en témoigne. Elle permet également de mettre en image le malaise ressenti par Mordrel, qui d'une certaine manière oppose les vrais Bretons à la foule bretonne francisée, juive synthétique, dans ce

32 ADF, 200 W 48. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 8-14 novembre 1943.

33 *L'Heure bretonne*, n°164, 12 septembre 1943.

34 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire ou actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 365-366.

récit a posteriori. Enfin, on imagine sans peine le sentiment de vulnérabilité qui dut être partagé dans le cortège. Aussi, Mordrel était-il toujours armé et le fit savoir autour de lui<sup>35</sup>.



Enterrement de Yann Bricler, 12 septembre 1943, Quimper.

Fonds iconographique Mordrel.

Conformément aux prescriptions de Mgr Duparc, Bricler n'eut pas de cérémonie religieuse et eut « l'enterrement des pauvres »<sup>36</sup>. Cette perspective avait fait immédiatement réagir l'abbé Perrot quand il apprit la nouvelle de la mort de Bricler dans le journal. Effrayé à l'idée de voir ses enfants spirituels rôtir tous en enfer, il avait écrit à Raymond Delaporte : « *Ar paourkez brogarour-man a vo enterret hep kroaz na beleg, na dour benniget. Hag aman e weler diouc'htu ar fazi bras ho peus graet o chom hep mont da gas ho prosez da Rom* »<sup>37</sup>. Perrot avait bien compris que le véritable pouvoir, en Bretagne, se trouvait en fait entre les mains du pape<sup>38</sup>. Il ne fut pas le seul à adresser des reproches à Delaporte.

C'est également à Quimper que le parti avait projeté d'organiser un grand congrès censé réunir quatre cent personnes au théâtre municipal et au gymnase, les 18 et 19 septembre. La mairie refusa

35 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

36 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire ou actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 365.

37 « Ce pauvre nationaliste sera enterré sans croix ni curé, ni eau bénite. Et maintenant on voit la grande erreur que vous avez faite en n'allant pas plaider votre cause à Rome ». Archives de l'abbaye de Landévennec. Fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. Lettre de Jean-Marie Perrot à Raymond Delaporte, 6 septembre 1943.

38 Calvez R., « Rome, capitale de la Bretagne », art. cit.

d'abord de prêter le théâtre<sup>39</sup>, mais le *SD* de Rennes fit savoir à la préfecture du Finistère qu'il avait accordé sa permission d'y tenir le congrès<sup>40</sup>. Deux jours après l'enterrement de Bricler, René Bourdon, secrétaire général du parti, fut chargé d'écrire une lettre aux militants pour leur annoncer que le congrès était annulé sur ordre des autorités allemandes et qu'il était reporté à une date ultérieure<sup>41</sup>. Tout le monde ne reçut pas la lettre et des militants se retrouvèrent démunis, devant le théâtre. Les RG de Quimper constatèrent : « L'annulation du troisième congrès, qui devait avoir lieu à Quimper, a produit une impression fâcheuse sur certains militants qui refusent de croire que le congrès a été interdit par l'autorité allemande. Ils croient plutôt voir dans cette décision une manifestation de pusillanimité de la part de leur chef, Raymond DELAPORTE »<sup>42</sup>. La grogne fut telle que l'on dut faire circuler dans les sections un papier signé de Grimm, du *SD* et d'Yves Delaporte, assurant que c'était suite à un malentendu qu'on avait fait courir le bruit que le parti avait renoncé à tenir son congrès. On pataugeait en plein ridicule et personne n'était dupe : tout le monde avait compris qu'Yves Delaporte avait tout annulé de son propre chef. Que pouvait devenir un parti dont les chefs n'osaient pas se montrer ni défendre leurs militants ? Pire encore, début octobre on distribua sous le manteau des consignes à suivre en cas d'effondrement de l'Allemagne. « Cher camarade, y lisait-on, en cas de réussite d'un débarquement ou d'armistice, faire un voyage incognito et immédiat. Ne pas se faire repérer, la Police politique nous ayant en surveillance. Dès maintenant, détruire les papiers, en particulier cartes, listes et adresses qui pourraient être retenues par la police en cas de perquisition »<sup>43</sup>. C'est également à cette époque que, d'après Lainé, Delaporte, inspiré par son frère Yves, lui aurait proposé de provoquer une scission avec le parti, de manière à en écarter les extrémistes et sauver le parti en lui donnant une allure plus modérée vis-à-vis de la France, tout en conservant la direction occulte des supposés dissidents<sup>44</sup>. C'est finalement ce qui s'était produit au parti rexiste après la création de la Légion Wallonie en 1941<sup>45</sup>.

Dans ces conditions, un groupe de dissidents décida de donner de la voix, dans une lettre ouverte signée Augustin Catelliot, au nom du « Comité provisoire de Breizh Atao ». Ancien de *Gwenn ha Du*, Catelliot avait également fait partie de l'éphémère aventure du groupe dissident *Brezona*, créé dans les régions de Nantes puis Lorient dès juin 1941, qui avait cherché à « régénérer la Bretagne par un Mouvement Breton National Socialiste »<sup>46</sup>. L'usage du « ZH » indiquait qu'on

39 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 23 août 1943.

40 *Id.*

41 Archives de l'abbaye de Landévennec. Fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. Lettre du PNB à l'abbé Perrot, 14 septembre 1943.

42 ADF, 200 W 53. P.N.B. 1940-1944. Rapport du 20 septembre 1943.

43 ADLA, 1693 W 104. Mouvements collaborationnistes (1940-1944). Rapport du 7 octobre 1943.

44 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 3, lettre de Célestin Lainé à Donn, 27 avril 1948 et CRBC, fonds Lainé, CL3 C40, lettre de Célestin Lainé, peut-être à Yann Fouéré, 2 mai 1948.

45 CONWAY M., *Degrelle, les années de collaboration, op. cit.*, p. 131.

46 Brezona s'appelait à ses débuts « Bresona », pour Bretagne sociale et nationale. CRBC, fonds Herrieu,



avait affaire à des jeunes militants désirant renouer avec l'action du PNB d'avant-guerre tout en assumant les réalisations rendues possibles par l'Occupation. Ils entreprirent de dénoncer les renoncements « de certains esprits timorés » : « Nous n'entendons pas accabler ici Raymond Delaporte dont nous connaissons le dévouement et le désintéressement, écrivirent-ils, mais nous n'aimons ni sa politique ni, à quelques exceptions près, son entourage. Il règne en tout cas dans la maison une atmosphère d'attentisme, de confusionnisme et d'opportunisme dont nous n'entendons pas rester longtemps solidaires »<sup>47</sup>. Fort de l'appui de Debauvais, privilégiant la qualité sur la quantité, ils prétendirent incarner les « authentiques partisans de la Révolution Bretonne, nationale et socialiste », qui se ferait avec « des hommes et non des sous-produits de patronage ». Deux jours après, Catelliot fut exclu pour intrigues contre l'unité du parti et partagea désormais le sort d'un autre des membres de son comité, Ronan Pichery. Ancien abonné de *Breiz Atao*, membre du PNB, ce dernier participa activement à *l'Heure bretonne* et écrivit également dans *Triskell*. Il avait publié en août une brochure intitulée *Réflexions sur la politique*, dans laquelle il préconisait un divorce avec la France et l'intégration de la Bretagne dans l'Europe nouvelle<sup>48</sup>. Exclu du PNB en septembre par Raymond Delaporte, il s'était approché de Lainé. « J'ai un entretien très secret à avoir avec vous seul »<sup>49</sup>, lui avait-il écrit le 25 septembre, espérant le relier au Comité qu'il était en train de mettre sur pied avec l'aide de Maurice Planiol, proche de Lainé et inconditionnel de Debauvais, sous le patronage de qui fut placée l'entreprise, et qui leur permit d'obtenir une allocation du *SD* de Rennes<sup>50</sup>. Il semble que Pichery et Mordrel s'étaient réunis juste après l'exécution de Bricler<sup>51</sup> et le premier avait enjoint au second de rejoindre le jeune comité. Or Mordrel était un fondateur et non un suiveur. De plus il se considérait toujours comme dépositaire du nom *Breiz Atao*. Il pria Fouéré d'insérer la lettre suivante dans *la Bretagne* :

« Rennes, 27 octobre 1943

De nombreux adhérents du mouvement breton viennent de recevoir une circulaire datée du 16 octobre et signée Catelliot, les invitant à se séparer du Parti National Breton en vue de créer une nouvelle organisation au nom de l'ancien *Breiz Atao*. A cette circulaire était jointe une brochure signée Ronan Pichery, qui commentait la position politique de "Stur" et m'invitait pour finir à rallier la thèse de son auteur. J'ai reçu et ne cesse de recevoir des lettres de militants

---

HER29C2118, lettre de Bresona/Brezona à Loeiz Herrieu, 27 juin 1941 ; ADM 1526 W 223. Parti National Breton (PNB), 1940-1945. Tract de Brezona. Mordrel fut soupçonné de faire partie de ce groupuscule d'une vingtaine de personnes à l'audience quasi nulle, mais le démentit par la suite. ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Rapport du 9 novembre 1942 et fonds Mordrel, OM26 C2541, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 1<sup>er</sup> avril 1968.

47 CRBC, fonds Delaporte, carton 6, lettre du comité provisoire de Breizh Atao, 16 octobre 1943.

48 Voir des extraits dans ADF, 204 J 181. Fonds Francis Gourvil. Dossier Pichery.

49 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, lettre de Ronan Pichery à Célestin Lainé, 25 septembre 1943.

50 CRBC, fonds Lainé, CL3 C15, lettre de Fanch Debauvais à Célestin Lainé, 22 janvier 1944.

51 « Le Secrétariat Général communique », *Triskell*, septembre 1943.

bretons qui me demandent quel est mon rôle dans cette affaire et quelle conduite tenir.

Je serais heureux que vous vouliez bien, par l'intermédiaire de votre journal, faire connaître que :

1°) Je ne suis pour rien dans la circulaire du 16 octobre et n'avais pas été tenu au courant des projets qu'elle dévoile.

2°) En tant qu'ancien directeur de "Breiz Atao", je ne reconnais pas à MM. Claniol [sic], Pichery, Catelliot, que j'assure au demeurant de toute ma sympathie, le droit de disposer du titre d'une association à laquelle ils n'ont effectivement jamais appartenu, et pas davantage de travestir le vocable historique de "Breiz Atao" en l'écrivant "Breizh Atao", pourquoi pas "Atav".

3°) On prendra connaissance de mon point de vue sur la question en lisant le prochain numéro de "Stur", actuellement en préparation.

Veuillez agréer, etc...

Olier MORDREL »<sup>52</sup>.

De son côté, Delaporte s'évertua à dénoncer les ambitions de Pichery et à mettre en garde ses troupes contre les manœuvres de ce dernier<sup>53</sup>. Mais Pichery n'était pas son seul problème. Delaporte rédigea un article pour *Triskell*, où il voulut apporter des « précisions nécessaires ».

Ayant réglé d'une pichenette son compte à Pichery en qui il percevait le simple désir de semer le trouble et la désunion, Delaporte en vint à l'essentiel : les divergences graves au sein du parti. Celles-ci risquaient de le faire retomber dans le parlementarisme d'avant-guerre, aussi le chef insista-t-il sur la nécessité de la « soumission librement consentie aux directives d'un chef unique »<sup>54</sup>, quitte à épurer le Conseil Supérieur de membres remuants, dont Guieysse et Guillou, trop sujets à l'influence de Lainé. Car là résidait bien le problème : le PNB et le chef du Service Spécial menaient des politiques opposées, qui justifiaient d'affirmer l'indépendance respective de ces deux organes, mais plus encore. Delaporte écrivait : « Les membres du Parti qui appartiendraient au Service Spécial sont prévenus qu'ils ne peuvent appartenir à la fois aux deux formations. À eux de choisir librement entre elles et de faire connaître leur décision dans le plus bref délai, faute de quoi ils seront considérés d'office comme démissionnaires »<sup>55</sup>. Il poursuivait en réaffirmant l'impératif du prosélytisme et termina en précisant la nature des relations du PNB avec la France : « Nous maintenons notre politique conciliante. Nous avons tendu la main, nous ne la retirons pas. Au gouvernement français quel qu'il soit de comprendre la valeur d'un tel geste et de ne pas la sous-estimer ». On ne pouvait laisser la porte plus grande ouverte, tant à Vichy qu'à De Gaulle. À l'extérieur, le parti restait acquis à « l'idée de réorganisation européenne qui donnera à

52 Non-signé, « Autour du P.N.B. et de Breiz Atao », *la Bretagne*, n°810, 2 novembre 1943, p. 4.

53 ADLA, 1693 W 104. Mouvements collaborationnistes (1940-1944). Rapport du 15 novembre 1943.

54 R. Delaporte, « Précisions nécessaires », *Triskell*, novembre 1943, p. 1 et 6.

55 *Id.*

tous les peuples, aux petits comme aux grands, la libre disposition de leur destin »<sup>56</sup>. Dans ce domaine également, l'attentisme et l'opportunisme étaient de mise.

Or, les événements se précipitèrent de façon dramatique. Le 16 novembre, Yves Keroas, membre du PNB et du Service Spécial, fut tué en plein bal de noces, à Plonévez-du-Faou. Le 12 décembre – jour auquel on avait envisagé, un court instant, le report du congrès – l'abbé Perrot fut abattu. On s'est longtemps interrogé sur l'identité du meurtrier et ses mobiles<sup>57</sup>. À vrai dire, du fait de son tempérament et de ses convictions, l'abbé était au cœur de bien des tensions, en cette année 1943. Vivant comme une punition d'avoir été muté à Scrignac, terre communiste, il n'y vécut nullement en assiégé. À la fin de l'année 1942, il raconta à Yann Fouéré les déboires que lui faisait subir madame Dupérié, receveuse des postes de Scrignac. « Elle est originaire de Quimper mais son mari est communiste »<sup>58</sup>, écrivit-il, avant de souhaiter que l'on renvoie en France des employées de ce genre. « Puissions-nous arriver à ce résultat grâce à l'action des journaux que tu diriges »<sup>59</sup>, pria l'abbé, qui chargea aussi le buraliste de la commune, dépositaire des journaux de Fouéré : « C'est un gaulliste et un ennemi acharné du mouvement breton et malheureusement il a une très grosse influence à Scrignac »<sup>60</sup>, précisa-t-il. Fouéré annota le courrier ainsi : « Prendre note sur fiche Scrignac des renseignements Dupérié et Martin »<sup>61</sup>. Fouéré lui répondit le 2 décembre, lui demandant de continuer à signaler l'activité du dit Martin et annonçant à Perrot que le préfet régional était maintenant au courant des agissements de la receveuse<sup>62</sup>. En janvier 1943, la question fut discutée au CCB et le préfet envisagea la mutation de la receveuse, qui, sur demande de Perrot, resta finalement à Scrignac, en contrepartie de quoi elle reçut un blâme avec inscription au dossier<sup>63</sup>. « Vous êtes beaucoup trop bon, lui écrivit Fouéré, et il aurait été fort désirable du point de vue psychologique que Mme Dupérié votre receveuse des P. soit sévèrement punie. J'espère que vous avez fait ressortir au moins à Mme Dupérié que c'est à vous qu'elle doit de n'avoir pas été punie sévèrement »<sup>64</sup>. En février, on ne sait pas par quel canal, le nom du mari de la receveuse – désormais populaire dans le mouvement breton – se retrouva sur la liste postée par Bricler à Mordrel, qui fut connue de la résistance dès le printemps.

---

56 R. Delaporte, « Précisions nécessaires », *Triskell*, novembre 1943, p. 1 et 6.

57 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot*, op. cit. ; GUIDET T., *Qui a tué Yann-Vari Perrot ? Enquête sur une mort obscure*, Brasparts, Beltan, 1986, HAMON K., *Le Bezen perrot*, op. cit., p. 41-44 ; MORVAN F., *Miliciens contre maquisards*, op. cit., p. 201 et suivantes.

58 ADIV, 141 W 18. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean-Marie Perrot à Yann Fouéré, 24 novembre 1942.

59 *Id.*

60 *Id.*

61 *Id.*

62 *Ibid.* Lettre de Yann Fouéré à Jean-Marie Perrot, 2 décembre 1942.

63 ADIV, 103 J. Fonds Prosper Jardin, note du 11 janvier 1944, citée par HAMON K., *Le Bezen Perrot*, op. cit., p. 43.

64 Archives de l'abbaye de Landévennec. Fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. Lettre n°299 de Yann Fouéré à l'abbé Perrot, non datée.

Le 6 mars, Caouissin reçut de l'abbé Perrot une lettre l'informant que les jeunes de Scignac avaient refusé de répondre à l'appel du STO. Il en fit immédiatement part à Fouéré, avec qui il avait déjà plaisanté au sujet de l'anglophilie présumée de la receveuse<sup>65</sup>. Aussi, Fouéré ne fut pas surpris par le discours que lui tint l'abbé le lendemain, dans un courrier daté du 7 mars, dans lequel Perrot le félicitait pour un article paru quelques jours avant sur le STO<sup>66</sup>. « Il faut d'autant plus s'occuper de nos jeunes qu'un vent de communisme souffle en ce moment violemment sur leurs têtes »<sup>67</sup>, écrivit l'abbé, avant de répéter à Fouéré ce qu'il avait écrit à Caouissin. Les jeunes avaient menacé le maire, ils l'avaient même tutoyé. « N'est-il pas temps de protéger sérieusement nos magistrats contre ces bandes d'énergumènes qui n'écoutent que la radio de Londres, poursuivait-il, avant de conclure. Tu peux profiter de ces détails, sans révéler le nom de celui qui te les a donnés, car ici, nous sommes dans un pays aussi communiste que la banlieue rouge »<sup>68</sup>. Trois jours après, il insista : « Je te parlais l'autre jour de l'effervescence des jeunes de Scignac et de ce qu'ils avaient fait au maire. Depuis ils se sont encore distingués ; sur les routes ils tracent toutes sortes d'inscriptions : vive l'armée rouge qui nous délivrera ; Laval au poteau ; à bas les boches ; des dessins reproduisent la faucille et le marteau ; le fascisme nous fera crever »<sup>69</sup>. En écho à ses lettres, Perrot tonnait régulièrement en chaire contre l'URSS<sup>70</sup> et publia un premier article anticomuniste, signé de son secrétaire Herri Caouissin, dans sa revue *Feiz ha Breiz*, suivi de deux autres dans la même livraison du mois de juin, et un dernier pendant l'été, sans compter quelques images antisoviétiques publiées ça et là<sup>71</sup>. L'existence de ces articles ne dut pas passer inaperçue dans les rangs de la résistance. Le lendemain de l'enterrement de l'abbé, on retrouva, fixé à un arbre du bourg de Scignac, un drapeau rouge orné de la faucille et du marteau<sup>72</sup>.

D'autre part, les liens de Perrot avec des autonomistes objets de l'hostilité de la population étaient notoires. En 1938, il avait témoigné au procès de Lainé et des barbouilleurs, on le soupçonnait, à raison, de cacher des armes dans son jardin<sup>73</sup>, ou, à tort, d'avoir sectionné des câbles

65 IDBE, carton « Le Bretagne et la Dépêche rapports extérieurs », lettres d'Herri Caouissin à Yann Fouéré, 19 décembre 1943 et 6 mars 1943.

66 Yann Fouéré, « Les Bretons et le service du travail », *la Bretagne*, n°609, 5 mars 1943, p. 1 et 4.

67 ADIV, 141 W 13. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Jean-Marie Perrot à Yann Fouéré, 7 mars 1943.

68 *Id.*

69 *Id.*

70 HAMON K., *Le Bezen Perrot, op. cit.*, p. 43.

71 H. Caouissin, « Dorn Moskov », *Feiz ha Breiz*, n°3-4, mars-avril 1943, 255-258. ; Ar baleer-bro, « Eur vro renet gant eur beleg » et non-signé, « Karnel Katyn », *Feiz ha Breiz*, n°6, juin 1943, p. 304-307 ; Y.-V. Perrot, « An harlu », *Feiz ha Breiz*, n°7-8, juillet-août 1943, p. 318-322. Pour les images, voir par exemple « *Stad truezus beleien Bor-Russia* » ou « *E Bro-Ukrain, dremedaed (dromadaires) a vez sternet ous an arar evit labourat an douar...* », *Feiz ha Breiz*, n°6, juin 1943, p. 292.

72 ADF, 200 W 72. Actes de terrorisme, attentats, sabotages : correspondance, rapports de police, rapports de gendarmerie, 1943. Rapport du 15 décembre 1943.

73 « Pendant la guerre, le jardin de Scignac, où nous avons stocké des fusils mitrailleurs et autres », CRBC, fonds Lainé, CL2 M150, notes, souvenirs et réflexions. « Jean-Marie ne confiait pas la clé de sa remise à je sais bien qui

électriciens au déclenchement de la guerre, ce qui avait occasionné une perquisition au presbytère<sup>74</sup>. Plusieurs nationalistes lui rendaient visite, Bricler notamment, dont le fils était allé en vacances chez l'abbé pendant l'été 1943. Enfin, on se souvient que les jeunes du BS se rendirent au pardon de Koat-Keo au cours du mois d'août. Il se disait volontiers que le *Bleun-Brug* était l'antichambre du PNB et que Perrot était « un des militants les plus actifs et les plus convaincus du nationalisme breton »<sup>75</sup>.

Enfin, il avait reçu la visite de nombre d'Allemands : Benning et Plassmann, Tevenar, Grimm accompagné de Debauvais. Largement de quoi faire jaser dans le bourg et le faire passer pour un collaborateur. Après-guerre, Joseph Matray déclara que Perrot avait « commis beaucoup d'imprudences, recevant notamment trop de monde chez lui. Il a été exécuté à cause de ses imprudences »<sup>76</sup>. D'ailleurs, on retrouva chez les Caouissin, lors des perquisitions effectuées en 1939, « une lettre de l'abbé Perrot, de Scrignac, faisant allusion à des conversations "imprudentes" tenues par le destinataire sur les Anglais et sur les Allemands »<sup>77</sup>. « On parlait beaucoup au presbytère de Scrignac »<sup>78</sup>, témoigna enfin Delaporte. Et Perrot était très entouré de gens qui parlaient aussi. Les mobiles étaient donc multiples pour que la résistance s'intéresse à lui. Le 11 novembre il figura donc en tête d'une liste de collaborateurs affichée sur le monument aux morts de Scrignac<sup>79</sup>. Un mois plus tard il était mort.

À vrai dire, si ce n'est que l'on s'en prenait à un prêtre, son exécution n'avait rien de particulier et se fondait dans la liste des douze attentats terroristes mortels commis sur des personnes dans le Finistère en décembre-janvier 1943, et qui concernaient principalement des fonctionnaires, un membre du PPF, un autre de la LVF, un Allemand<sup>80</sup>. Le mouvement n'était pas une cible privilégiée, même s'il ne faisait plus très bon en être. C'est bien plus par son instrumentalisation que la mort du prêtre prit de l'ampleur. Mgr Duparc, consterné par la nouvelle, craignant de voir un « nouveau front populaire »<sup>81</sup> reprendre le pouvoir, détruire l'ordre et la religion, présida aux obsèques et fit une oraison funèbre dans laquelle il tâcha de récupérer Perrot, assurant l'audience de son loyalisme

---

pour y cacher des tulipes... ». Olier Mordrel (Postface d'), dans Ivor, « Yann-Vari Perrot », *Les Cahiers de la Bretagne réelle – Celtia*, n°368 bis, été 1975, p. 10-11.

74 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes. Rapport du 22 octobre 1939.

75 ADF, 200 W 48. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport de mi-juillet 1943.

76 IDBE, carton « Documents La Bretagne-Fréville », déposition de J. Martray, 20 février 1946.

77 AN, F/7/14685. *Fichier central (1905-1940)*. Autonomistes. Rapport du 22 octobre 1939.

78 CRBC, fonds Delaporte, carton 18, interview de Raymond Delaporte par Christian Brunel, 4B.

79 ADF, 200 W 72. Actes de terrorisme, attentats, sabotages : correspondance, rapports de police, rapports de gendarmerie, 1943. Rapport du 15 décembre 1943.

80 Cette vague d'attentats toucha plus largement tous les mouvements collaborationnistes, par exemple en Belgique à la même période. CONWAY M., *Degrelle. Les années de collaboration*, op. cit., p. 280.

81 ADF, 200 w 72. Actes de terrorisme, attentats, sabotages : correspondance, rapports de police, rapports de gendarmerie, 1943. Rapport du 8 janvier 1944.



français, comme en témoignait la citation reçue pendant la Grande Guerre<sup>82</sup>. Le PNB et le CCB furent représentés, respectivement par Raymond Delaporte et André Dézarrois. Fouéré ne vint pas. Mordrel était déjà à Paris. Lainé fit sa cérémonie druidique.

*La Bretagne et l'Heure bretonne* s'emparèrent variablement de l'événement. De chaque côté on s'aperçut de l'avantage que représentait l'abbé « qui vivait dans le double culte de la Bretagne et de la religion catholique »<sup>83</sup>. Aussi, si *l'Heure bretonne* demanda : « Qui a-t-on visé ? Le prêtre ou le militant breton <sup>84</sup>? », il fut vite préférable de ne pas s'étendre sur les mobiles éventuels, de se cantonner aux courtes biographies, de louer la bonté et le dévouement – jamais la finesse d'esprit, plutôt la spontanéité – de l'abbé. Mais encore on s'en tint aux descriptions de couronnes mortuaires et aux relations d'oraisons. Seule compta sa mort, qui grandissait sa personnalité<sup>85</sup>. « Il y a unanimité pour reconnaître, suivant un mot historique célèbre, que l'Abbé Perrot, saint prêtre, et héros de la cause bretonne, est encore plus grand mort, que vivant »<sup>86</sup>, écrivit Yves Delaporte. Sa mort faisait du prêtre militant un saint doublé d'un martyr<sup>87</sup>. Ce qui invitait à se tourner bien plus vers le futur que vers un passé dérangeant. « Son sang fera lever de magnifiques moissons »<sup>88</sup>, écrivit Yann Fouéré. « L'Abbé Perrot, martyr de notre cause, restera un exemple pour tous les patriotes bretons et je voudrais que les jeunes prennent modèle sur cet homme qui se dévoua d'une façon totale à la Bretagne et lui fit, après 40 ans de combat, le sacrifice de sa vie »<sup>89</sup>, affirma Raymond Delaporte. En janvier eut lieu à Rennes un service religieux en la mémoire du défunt, qui permit à *la Bretagne* de déclarer : « Malgré sa mort, il reste présent au milieu de nous et aidera les Bretons à persévérer dans la voie qu'il a tracée : celle de la régénérescence de la langue bretonne et la défense de la foi catholique »<sup>90</sup>. L'exécution de l'abbé Perrot, saint martyr du mouvement breton, invitait les militants à croire en la résurrection de la Bretagne et à fortifier leur foi.

*La Bretagne* continua à évoquer l'abbé Perrot, notamment dans la rubrique « *Ar seiz avel* », jusqu'au début de l'année 1944. *L'heure bretonne* ne s'étendit guère sur le sujet : Raymond Delaporte avait bien d'autres soucis. Mi-décembre il parcourut la Bretagne pour tenter de rétablir son autorité, chancelante après la circulaire du comité provisoire de *Breiz Atao*, qui entre temps avait perdu son « ZH » pour s'inscrire davantage encore dans les pas de son aîné. Surtout, il dut

82 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 230.

83 Non-signé, « L'abbé Jean-Marie Perrot, fondateur du Bleun-Brug est assassiné », *la Bretagne*, n°845, mardi 14 décembre 1943, p. 1.

84 *L'Heure bretonne*, n°178, 19 décembre 1943.

85 R. Delaporte, « Adieu à l'abbé Perrot », *l'Heure bretonne*, n°178, 19 décembre 1943, p.1-2.

86 Y.K., « Après le crime abject... », *l'Heure bretonne*, n°179, 26 décembre 1943, p.1-2.

87 R. Delaporte, « Adieu à l'abbé Perrot », *l'Heure bretonne*, n°178, 19 décembre 1943, p.1-2 ; Yann Fouéré, « La Bretagne en deuil », *la Bretagne*, n°846, 18-19 décembre 1943, p. 1 et 4.

88 Yann Fouéré, « La Bretagne en deuil », *la Bretagne*, n°846, 18-19 décembre 1943, p. 1 et 4.

89 R. Delaporte, Encart, *l'Heure bretonne*, n°179, 26 décembre 1943.

90 Non-signé, « La capitale bretonne a rendu un hommage solennel à la mémoire de M. l'abbé Perrot », *la Bretagne*, n°881, vendredi 28 janvier 1944, p. 1.

faire face à Célestin Lainé.

Le 1<sup>er</sup> décembre, Lainé provoqua une petite réunion avec Guieysse, Guillou, Quelen et Germain Breton, à qui il demanda conseil quant à l'avenir du Service Spécial, dont il leur fit une rapide chronologie. Il leur déclara : « Tout notre système repose sur une base : l'Allemagne. Seule la victoire allemande peut détruire l'unité française dans notre époque [...] Il nous faut donc la victoire allemande ; tout comme nous le pensions en 38 nous le pensons en 43 »<sup>91</sup>. Dans la foulée, il vit Hans Grimm, du *SD* de Rennes, puis enfin Raymond Delaporte, pour discuter de l'allocation au Service Spécial, passée à 15 000 francs mensuels. Les deux hommes se parlèrent pour la dernière fois. Delaporte dit à Lainé qu'il était en désaccord avec les projets de former une troupe *SS* bretonne armée, vouée à porter l'uniforme allemand pour combattre en Bretagne. Il s'accordait évidemment avec Lainé sur la nécessité de combattre la résistance et pourchasser les réfractaires au STO, mais pas sous domination étrangère : les Bretons devaient laver leur linge sale en famille<sup>92</sup>. En fait, si Delaporte se battait contre le gouvernement français, c'est parce qu'il était étranger mais il refusait désormais de substituer l'autorité allemande à l'autorité française en Bretagne, tout en admettant une collaboration loyale avec l'occupant. Lainé se battait contre le gouvernement parce qu'il était français, tout simplement, et Delaporte y voyait fatalement une soumission inéluctable au *Reich*. « Je t'accuse de saboter l'armée bretonne »<sup>93</sup>, lui aurait dit Lainé. « Et moi je t'accuse de trahir les principes et les buts du mouvement breton », aurait rétorqué Delaporte. Chacun partit fâché de son côté, mais le lendemain, Lainé vit Hartmut Pulmer, le chef suprême du *SD* de Rennes et Raymond Delaporte ne put qu'acquiescer à ce qui fut décidé.

Le 2 décembre 1943, Lainé annonça la création officielle de son unité militaire<sup>94</sup>, dont les conditions d'utilisation furent discutées avec Pulmer. À un membre du PNB, Lainé apporta quelques précisions : « Les assurances suivantes m'ont été faites : elle ne contiendra que des gens admis par nous (donc elle sera bretonne hors de toute ingérence française) qui y recevront une formation théorique et pratique du métier "militaire" et ne seront utilisés que dans ce but et dans notre pays. C'est même là mieux que je n'osais espérer »<sup>95</sup>. L'aveu est d'importance, qui souligne le caractère informel de l'intégration du Service Spécial aux forces allemandes. Il n'est pas question de contrat mais d'« assurances » dont on saisit toute la fragilité, surtout en temps de guerre<sup>96</sup>. De fait, l'unité de

---

91 CRNC, fonds Lainé, CL2 M43, notes, souvenirs et réflexions, 1<sup>er</sup> décembre 1943.

92 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, *Envorennoù*, « *Ma emweladenn ziwezhañ gant Célestin Lainé* » (Ma dernière entrevue avec Célestin Lainé).

93 *Id.*

94 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, rapport « Attitude du P.N.B. envers la formation Perrot », 2 janvier 1944.

95 *Ibid*, lettre de Célestin Lainé à Marc Le Berre, 6 janvier 1944.

96 « *The Commandeur said : I am well pleased with the choice of people you have. No one will be enlisted in the*

Lainé au sein de l'armée allemande n'avait alors aucun statut particulier : nulle part dans les archives il n'est question d'une *Bretonische Waffenverband der SS* ou d'un *Bezen Cadoudal*, appellations souvent employées par l'historiographie de l'unité. Ce n'est donc pas dans une unité bretonne que s'engagèrent les hommes de Lainé, mais précisément dans la *SS*, le 15 décembre 1943<sup>97</sup>, jour de l'enterrement de Jean-Marie Perrot : son nom fut proposé par Ange Péresse<sup>98</sup> pour baptiser – officieusement, de fait – une unité placée dorénavant sous le parrainage de l'abbé, « père spirituel mort en soldat devant l'ennemi »<sup>99</sup>. D'autre part, la dernière remarque de Lainé indique qu'il était même prêt à renoncer à ces « assurances », du moment que l'on crût en lui. Pour résumer, Lainé avait obtenu la création d'une formation *SS* allemande supplémentaire, dont le recrutement serait local et qui n'opérerait qu'en Bretagne. Cela n'avait évidemment pas échappé aux membres du Service Spécial, qui avaient suivi les négociations dans la fin de l'année 1943 et dont trente-trois d'entre eux rejoignirent immédiatement les rangs de l'unité<sup>100</sup>. Un témoin – vraisemblablement improprement identifié comme étant Gilbert Foix – expliqua après-guerre : « Lainé jouit d'un prestige inattaquable, car il vit dans une atmosphère mystérieuse et parle peu. Les gens ne le connaissent, pour la plupart, que par oui-dire, et répondent à son appel (télégrammes, missions de recrutement) avec enthousiasme »<sup>101</sup>. D'autre part, la mort de l'abbé Perrot fut également un argument de poids dans l'engagement de nouvelles recrues<sup>102</sup>. Aussi, le PNB et l'Unité Perrot entrèrent en concurrence dans le recrutement de personnel puisqu'il était désormais interdit d'intégrer deux structures à la fois. Dans ces conditions, tout homme capté par Lainé était perdu pour le parti. Ainsi, Yves Delaporte présenta le jeune André Chevalier à un officier du *SD* dans le but de l'envoyer comme agent de renseignement dans les îles anglo-normandes. Lainé parvint à l'en détourner et à l'engager dans son unité<sup>103</sup>.

C'est dans ces conditions que le PNB commença une campagne de dénigrement de Lainé, basée sur une lettre écrite par l'abbé Perrot lui-même, qui porta le débat sur la question religieuse. Le 18

---

*Bezen unless with your agreement. To this Mabinog and Rohou will bear witness* ». Le Kommandeur dit : Je suis heureux de votre choix de personnes. Personne ne sera engagé dans l'unité sans votre agrément. Mabinog (Chanteau) et Rohou en témoigneront ». CRBC, fonds Lainé, CL5 T64, notes sur le Bezen Perrot. Cela correspond aux notes autobiographiques dans lesquelles Lainé écrit : « 2<sup>e</sup> dec Pulmer ayant invité Rohou et Chanteau, nous a déclaré... ». La suite n'est pas écrite mais elle devait être assez importante pour que Lainé ne cherche qu'à en rappeler la date et les témoins. Il s'agit assurément des conditions d'engagement de l'unité. CRBC, fonds Lainé, CL2 M43, notes, souvenirs et réflexions, 1<sup>er</sup> décembre 1943.

97 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes dans un petit carnet.

98 Ez-Kerrenour R., « Ur pennad istor Breizh. BEZEN PERROT », *Argoad*, n°2, p. 4-6.

99 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, lettre de Célestin Lainé à Marc Le Berre, 6 janvier 1944.

100 HAMON K., *Le Bezen Perrot. 1944: des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, op. cit., p. 54. Heussaf estime les premières recrues à une douzaine d'hommes plus l'état-major du Service Spécial, voir Ez-Kerrenour R., « Ur pennad istor Breizh. BEZEN PERROT », *Argoad*, n°2, p. 4-6.

101 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

102 Ce fut par exemple le cas de Goulven Jacq. Fonds Mordrel, OM8 T43, témoignage de Goulven Jacq.

103 AN, 20030297, art 9, dossier n°64817, rapport du 9 octobre 1946.

décembre, Lainé écrivit à Raymond Delaporte :

« Mon cher ami,

Monsieur Alain LOUARN se vantant en public de posséder une lettre dont il compte faire état contre la formation "Jean-Marie PERROT", il importe que cette action hostile ne puisse être effectuée. Comme tu as promis à ces Messieurs ton concours actif afin de faire réussir cette entreprise, j'ose espérer que tu sauras persuader LOUARN de nous faire remettre, s'il existe, l'original de cette lettre avant ce soir dernier délai. S'il ne s'exécute pas par voie de persuasion je me verrai dans l'obligation de faire toutes réserves quant aux suites que cette action hostile pourrait comporter »<sup>104</sup>.

Alan Al Louarn avait été exclu du Service Spécial par Lainé, qui l'avait démasqué comme espion de Goulet. Il était devenu depuis lieutenant du *BS*, chargé de la propagande. On ne sait par quel moyen il avait réussi à obtenir une lettre écrite le 29 septembre 1943 par l'abbé Perrot à une dame de Lanmeur, qui s'inquiétait peut-être quant à l'avenir de sa progéniture. L'abbé assurait sa correspondante de l'orthodoxie du PNB en matière religieuse : ce parti, dans la ligne qu'il suivait, ne saurait être inquiété par l'autorité ecclésiastique. Ce n'était pas le cas du Service Spécial de Lainé, qui était nettement néo-païen et, partant, à fuir comme la peste<sup>105</sup>. Lainé n'en connaissait pas le contenu mais il lui parvint que les déclarations de l'abbé pouvaient porter préjudice à son action. Il avait donc essayé de faire enlever Louarn pour récupérer la lettre, mais l'opération avait tourné court<sup>106</sup>.

On ne sait pas non plus comment cette lettre fut retirée à Louarn, mais un jour, Jeanne du Guerny vint voir Lainé. Il raconte :

« Lors de l'affaire de la lettre Perrot en 44, elle vint avec De Quélen. La lettre, dit-elle, est retirée de la circulation ; je sais qui l'a sollicitée, et l'abbé Perrot a cru y faire une réponse privée et c'est affreux pour lui l'usage que la propagande delaportiste en fait avec la complicité de cette dame - "Madame, lui dis-je, il m'est clair que si vous et Mr. De Quelen garantissez qu'il ne sera plus fait usage de cette lettre, je n'ai rien d'autre à demander" - De Quelen interrompit "Je l'ai entendu ainsi mais la personne qui l'a dit n'est pas de celles qui m'inspirent une confiance sans bornes. Je ne saurais m'avancer à la garantir" - "À vrai dire, moi non plus, dit Mme du Guerny" »<sup>107</sup>.

Lainé ne savait pas qu'il existait une autre lettre de Perrot, datée du 29 septembre 1943, où on pouvait lire : « Le mouvement breton qui était bien parti sous l'impulsion de M. Delaporte risque

---

104 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Célestin Lainé à Raymond Delaporte, 18 décembre 1943.

105 Il poursuivait quant à l'attitude à adopter à l'égard de l'Allemagne. Son discours était plus confus : il semblait admettre la collaboration avec les Allemands tout en rejetant le néo-paganisme des nazis. Pour une transcription et une reproduction de cette lettre, voir POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 248-250. La lettre était adressée à la mère de Botros, qui rejoignit le Kommando de Landerneau quelques mois plus tard.

106 CRBC, fonds Lainé, CL5 T64, notes sur le Bezen Perrot.

107 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, journal 1961-1970.

fort d'être complètement annihilé par suite de l'action néfaste exercée par les néo-païens qui vont aveuglement à la suite de Célestin Lainé et qui travaillent sournoisement à la déchristianisation de la Bretagne. Il y a là un danger contre lequel il importe de se liguer »<sup>108</sup>. Perrot, en fait, ne condamnait Lainé que pour son action religieuse et pas pour ses projets militaires, que d'ailleurs il ne connaissait peut-être pas. Il est évident qu'il écrivit ces lettres sous le coup de l'excommunication des dirigeants nationalistes proclamée par Mgr Duparc devant les prêtres à Lesneven et sa mise en application lors des obsèques de Bricler. Mais il ne fut pas fait usage de cette seconde lettre.

Quoi qu'il en soit, la lettre que Lainé envoya le 18 décembre à Raymond Delaporte n'avait pas arrangé leur relation. Dès le lendemain eut lieu à Rennes une réunion des cadres, dont on essaya d'empêcher l'accès à Lainé. Il put finalement entrer pour entendre Delaporte déclarer qu'il était pacifiste, hostile à tout projet de milice armée, Goulet le traiter de mouchard « méprisé par les Allemands » et des jeunes du BS promettre d'abattre tous les membres du Service Spécial<sup>109</sup>. Vraisemblablement mis au courant de ces funestes projets, de jeunes recrues de l'unité se firent un devoir d'écrire le jour-même à leur tour au chef du PNB. Le ton du courrier était plutôt caustique, on y trouvait par exemple : « Vivre et mourir pour notre parti de marteaux – que seule notre modestie nous interdisait d'appeler parti de Masse – tel est et restera notre cri de guerre »<sup>110</sup>. Tout l'état-major du parti en prit pour son grade, ainsi que le BS. Le courrier se terminait sur un poème :

« Raymond le Débonnaire :  
Elle a vécu, Raymond, la Maison de Cornouailles <sup>111</sup>!  
Ballottée par les flots, par une mer sans lune,  
La nef castelnevoise a sombré dans la baille...  
Et, sur le bateau qui coule, tu restes, seul, dans la hune... »

Puisqu'on en était à s'écrire des amabilités, Lainé fit diffuser fin décembre une « Lettre ouverte au CHEF du Parti National Breton », qu'il signa « C. LAINÉ *Secrétaire Général de l'ancien Breiz Atao* » et qu'il fit imprimer, pour officialiser encore davantage l'entreprise. Gros des événements des derniers jours, il s'accommoda de sa hantise de l'écrit pour répondre aux « Précisions nécessaires » données par Delaporte à *Triskell*. Entre autres choses, Lainé pointa les similitudes entre les politiques menées par Delaporte et Fouéré, accordant à ce dernier des succès que le premier n'avait pas à son actif : lui au moins avait réussi à entrer au CCB. Il dénonça également l'attentisme du PNB tant en politique intérieure qu'extérieure, sous-entendant que les aspirations européennes du parti pourraient très bien s'apparenter à la Charte de l'Atlantique. « Que cette politique intéresse les Allemands à la cause bretonne, j'en doute fort, écrivit Lainé ; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'elle

108 Archives privées, lettre de Jean-Marie Perrot, 29 septembre 1943.

109 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, « réunion des cadres du P.N.B. ».

110 *Ibid.*, lettre d'« adhérents désadhérés » à Raymond Delaporte, 19 décembre 1943.

111 Surnom donné aux frères Delaporte.



ne suffit pas non plus à y intéresser ni les Anglais ni les Russes. J'appelle cela jouer perdant sur tous les tableaux de cette guerre »<sup>112</sup>. Pour Lainé comme pour beaucoup de collaborateurs à cette époque, un point de non retour était atteint et il n'était plus question de revenir en arrière. La seule alternative au désarroi du moment était encore un rapprochement plus poussé avec l'Allemagne<sup>113</sup>. Aussi déclara-t-il faire partie de ceux qui misaient « tout et ferme sur la carte allemande », autrement dit, des anciens de *Breiz Atao* restés fidèles à leurs principes. Il ajouta : « Je pense que les succès de l'armée allemande seront le "Saint Esprit" le plus efficace pour la conversion des Bretons égarés ». Ayant enfin établi que le parti, s'il avait gagné des adhérents, n'avait pas « préparé les cadres capables de prendre en mains l'administration de la Bretagne » en plus d'avoir renié ses origines, Lainé conclut :

« le Parti de l'actuelle Direction n'a plus le droit de porter le titre de Parti National Breton hérité de celui de Breiz Atao. Ce titre doit être relevé par les Chefs départementaux qui élurent M. DELAPORTE et qu'il élimina pour leur fidélité aux méthodes d'action et aux formules de l'ancien Breiz Atao.

Pour autant qu'il y ait une nouvelle doctrine, c'est désormais le seul bon plaisir de MM. DELAPORTE. La Direction qui l'a imaginée n'a donc droit qu'au titre de Direction du Parti Delaportiste Breton ».

On se doute que ce dernier titre de PDB ne fut guère retenu par ceux à qui on le proposait et Delaporte ne poursuivit pas la polémique. En guise de réaction à cette lettre ouverte, un entrefilet paru dans *Triskell* de décembre dit, pour l'essentiel : « Les "Précisions nécessaires" ont été données pour marquer l'indépendance absolue du Service Spécial qui n'a donc en aucune façon à s'occuper d'un parti auquel il n'appartient pas. La réfutation de cette lettre est donc parfaitement inutile »<sup>114</sup>. En plein désarroi, les militants du parti se mirent en sommeil et on s'attendait à voir disparaître aussi vite *l'Heure bretonne*<sup>115</sup>. Dans ces conditions, les autorités allemandes commencèrent à se désintéresser du PNB et Delaporte préconisa à ses militants de tâcher d'avoir le moins possible recours à elles<sup>116</sup>. En revanche, le PNB de *Breiz Atao* que Lainé voulait remettre entre les mains de Marcel Guieysse devint une réalité. Comme il y avait eu deux PAB en 1931, il y avait désormais deux PNB.

---

112 CRBC, fonds Lainé, CL5 I15, « Lettre ouverte au CHEF du Parti National Breton ».

113 CONWAY M., *Degrelle. Les années de collaboration, op. cit.*, p. 304.

114 « Note du Secrétariat Général », *Triskell*, décembre 1943, p. 5.

115 ADF, 31 W 395. Commission de vérification. Arrêtés préfectoraux. Internements. Travailleurs volontaires.

116 ADLA, 1693 W 104. Mouvements collaborationnistes (1940-1944). Rapports de 15 novembre 1943 et 10 janvier 1944.

En fait, une fois l'Unité Perrot rassemblée, Lainé la confia à son état-major et retourna « à ses études et "à sa tour d'ivoire du Quai d'Ille et Rance" »<sup>117</sup> où il se consacra au nouveau PNB de *Breiz Atao* qu'il voulut opposer au PNB de *l'Heure bretonne*. La situation était paradoxale, de cet homme qui refusait de croire à la politique mais qui fondait un parti. À vrai dire, la lettre ouverte de décembre 1943 visait moins à créer un nouvel organe qu'à contester l'autorité de celui qui s'opposait à la fondation de la prétendue armée bretonne. Mais Lainé s'était embarqué dans un processus qu'il devait poursuivre. Pour cela, il parvint à se faire légitimer par Debauvais.

Grâce à ses appuis allemands, ce dernier, extrêmement malade, était allé se faire soigner dans un sanatorium de Colmar, où il arriva début octobre 1943. De loin, il suivit les déboires du PNB, les exécutions de Bricler et Perrot. La maladie ne l'avait pas incité à relativiser les choses, bien au contraire : n'étaient-ce pas les Allemands qui le soignaient ? Il avait donc patronné l'initiative de Pichery, dont il décida assez vite de se désolidariser, une fois mis au courant de la création de l'unité de Lainé et de ses projets politiques. Ses propres convictions, mêlées à la frustration d'avoir été tenu à l'écart des affaires pendant trois années l'avaient conduit à concevoir des projets tout aussi radicaux. Ainsi rédigea-t-il un projet de déclaration, qui ne laissait la place à aucune équivoque : « Notre conviction est que la fédération des peuples européens, où la Bretagne devra prendre place, est nécessaire à leur progrès commun comme à la défense de notre continent et sera avec l'édification de la société national-socialiste, le grand événement de notre siècle [...] Notre politique consiste à compter d'abord sur nous-mêmes en vue d'un redressement hardi de notre culture et de notre conscience nationale, mais aussi à ne reculer devant aucune alliance, ni aucun moyen pour faire reconnaître l'existence du peuple breton et lui conquérir le libre exercice de ses droits vitaux, faisant de notre patrimoine le levier et le seul juge de nos actes <sup>118</sup>! » Joignant les actes à la parole, il avait inscrit son fils aux Jeunesses hitlériennes<sup>119</sup>.

Le 22 janvier, il écrivit une longue lettre à Célestin Lainé, qui l'avait contacté un mois auparavant<sup>120</sup>. Debauvais lui dit avoir été frappé par la mort de Perrot, qui annonçait d'autres assassinats. Il se dit mécontent de la tournure que prenait la mouvance Pichery-Planiol et qu'il ne voyait plus que Lainé pour prendre la tête du CNB. Il le félicita d'ailleurs pour la création de la *SS* de Bretagne. Conscient qu'il allait bientôt mourir, Debauvais décida de faire de lui son héritier politique en lui donnant ses droits sur le titre du journal *Breiz Atao* dont il était encore directeur-

---

117 Gilbert Foix, « La mort de Célestin Lainé », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°468, décembre 1983, p. 6247-6248.

118 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, op. cit., tome 4, p. 129-130.

119 *Ibid*, p. 172.

120 CRBC, fonds Lainé, CL3 C15, lettre de François Debauvais à Célestin Lainé, 22 janvier 1944.

gérant et son autorité sur le CNB, conseillant à Lainé de confier la direction dudit comité à Marcel Guieysse. Cela n'allait pas sans contraintes matérielles : Lainé devait gérer les dettes de Debauvais en Bretagne à hauteur de 2000 francs par mois et employer, d'une manière ou d'une autre, Yvonne Auffret, sa secrétaire et maîtresse. Il fit également de Lainé et de Fred Moysé les tuteurs de son fils. Si Lainé acceptait, Debauvais avertirait immédiatement Grimm de verser à son nouvel héritier l'allocation mensuelle jusque là attribuée à Planiol. De fait, à partir de mars 1944, l'allocation versée à l'unité, qui était jusqu'alors de 20 000 francs, fut doublée<sup>121</sup>.

Debauvais avait enfin envisagé la création d'un parti intermédiaire entre le PNB de Delaporte et le CNB qu'il donnait à Lainé, pour capter l'audience qui serait rebutée par les factions extrémistes. Fouéré lui avait écrit fin 1943. « C'est celui qui me ressemble le plus en politique »<sup>122</sup>, avait déclaré Debauvais après avoir lu son courrier. Il avait donc pensé que Fouéré pourrait prendre la tête de ce parti. « *Diskouezet en deus abaoe tri bloaz avat e oa ur c'helaouenner mat hag ur c'hannad ampart. Ur c'hrouer-kostezenn n'eo ket* »<sup>123</sup>, précisa-t-il cependant. De fait, le PNB de Delaporte ferait office de parti intermédiaire.

Deux jours après que Debauvais eut écrit ce courrier, Lainé arriva à Colmar. Au cours de deux entrevues, les deux hommes discutèrent des statuts du nouveau parti. Lainé griffonna quelques notes sur une petite feuille :

« recrutement nécessaire pour appuyer  
finance, logement, renseignement, recrutement.  
Ceci est l'œuvre du parti  
appui de l'armée nationale  
Ce que n'est plus le parti delaportiste  
d'où nécessité du vrai parti national breton.

Pas du tout tam-tam public mais réunion des semblables [...]

but commun : préparer la force (c.a.d.) militaire pour prendre et tenir l'état. - et préparer l'État c.a.d. une administration. Le tout réuni dans une expression commune qui est la doctrine politique.

Notre système est de contraindre nos ennemis, nous ne voulons agréger que nos semblables et contraindre le reste ce qui amènera sa conversion (poignez vilain, il vous oindra) donc système à petit nombre. Notre système est de rendre les coups et même d'en porter si possible, éviter trop de publication mais beaucoup de travail privé (préparation, instruction du personnel

---

121 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, comptes de l'unité Perrot, 1944.

122 YOUENOU A., *Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens*, op. cit., tome 4, p. 99.

123 « Il a montré depuis trois ans en effet qu'il est un bon journaliste et un ambassadeur habile. Il n'est pas un fondateur de parti ». CRBC, fonds Lainé, CL3 C15, lettre de François Debauvais à Célestin Lainé, 22 janvier 1944.

rassemblé et choisi).

C'est l'analogie avec le système guerrier nordique créant une caste, où règne beaucoup de démocratie à l'intérieur de la caste. Tyrannique à l'extérieur, libéral à l'intérieur.

Destiné à recevoir peu de monde, mais en revanche les plus fortes personnalités avec élimination des faibles, médiocres et esclaves qui ne peuvent supporter le libéralisme »<sup>124</sup>.

Lainé, suivi par Debauvais, voyait dans un parti politique le soutien d'une caste militaire toute puissante. Ce qui voulait dire qu'il entendait subordonner la Bretagne à l'autorité indiscutable de son unité. Cette entreprise fut concrétisée par la création d'un nouveau PNB, branche politique du CNB dont il était l'émanation et qui aurait un nouveau *Breiz Atao* pour organe. Le but de ce parti fut résumé en quelques mots, publiés dans *Breiz Atao* reparu en mai 1944 : « création d'un État de choses breton participant directement à l'Europe nouvelle sans aucun intermédiaire français »<sup>125</sup>. Autant dire qu'on n'avait aucun programme politique si ce n'est l'indépendance et l'alliance avec l'Allemagne : « Collaboration complète et sincère avec l'Allemagne ; en politique intérieure lutte contre le gaullisme, le communisme et l'effroyable fléau qu'est le développement du terrorisme en Bretagne, donc soutien énergique de la Formation Jean-Marie Perrot ». En fait, le programme du PNB de Lainé se résumait à faire la guerre.

Après un petit crochet à Strasbourg, où, devenu soudainement diplomate, il alla saluer madame Bickler dont le mari était depuis l'année passée chef de l'*Amt VI* du *SD* à Paris, Lainé rentra en Bretagne. Le 12 mars, il présida à Rennes une réunion consultative lors de laquelle il exposa à Marcel Guieysse le fruit de ses discussions avec Debauvais, qui fut accueilli avec enthousiasme. Huit jours plus tard, Debauvais mourut.

Le mois suivant, grâce à l'accord de la *Propaganda-Staffel* de Rennes et à l'argent versé par le *SD* de Rennes, *Breiz Atao* parut à nouveau. Ce fut une revue d'une cinquantaine de pages, dont le format était celui du *Breiz Atao* qui vit la naissance du PNB dans la fin de l'année 1932, la typologie du titre était celle d'avant-guerre, il portait le numéro 337 et s'inscrivait dans sa 25<sup>e</sup> année. On put croire à une résurrection, mais c'était une illusion. La revue était dotée d'une couverture unie, conformément aux intentions exprimées par Lainé d'évoluer dans la discrétion<sup>126</sup>. D'ailleurs, une note indiquait que la revue ne serait pas vendue en commerce et ne serait envoyée qu'aux abonnés. Le prix – 20 francs le numéro, comme *Stur* – était enfin prohibitif, mais on prévoyait de le réduire de moitié pour les jeunes gens. La rédaction était sise rue Lebastard, là où était cantonné l'état-major de l'unité Perrot. Les premières pages furent consacrées à Debauvais, célébré par la publication de deux portraits dont l'un sur son lit de mort. L'« Appel au parti » qu'il s'était évertué à

124 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, notes.

125 *Breiz Atao*, « "Breiz Atao" reparait », *Breiz Atao*, n°337, mai 1944, p. 6-8.

126 Cette couverture unie permit à des artistes de s'exprimer : Louis Feutren y dessina un revolver. CRBC, fonds Lainé, CL6 117, *Breiz Atao*, n°337, mai 1944. Exemplaire de Louis Feutren.

rédiger début mars fut publié sous le titre « Camarades de la formation Perrot », qui était l'incipit du texte. Sans surprise, le parti se résumait à l'armée et la revue prit l'aspect d'un bulletin intérieur redondant à la gloire de la formation Perrot, dans lequel Lainé tâcha de se légitimer en tant qu'héritier du titre, de régler ses comptes avec *l'Heure bretonne* et Raymond Delaporte, de brandir la menace terroriste et de dresser un martyrologe. Fort logiquement, *Breiz Atao* reparu se refermait sur un portrait de Jean-Marie Perrot, la bouche close mais le regard pénétrant, comme invitant le lecteur à un examen de conscience et lui demandant quelle serait la nature de son sacrifice pour la Bretagne.

Le 20 mai eut lieu une réunion sur convocation au siège du CNB-Unité Perrot. On y réorganisa officiellement le PNB. Lainé fit une courte allocation résumant les tenants et aboutissants du nouveau parti<sup>127</sup>. Jean Chanteau prit ensuite la parole pour assurer l'auditoire que la Bretagne d'après-guerre ne pourrait exister que si son suzerain était assez fort<sup>128</sup>. Ni l'un ni l'autre ne doutaient de la victoire allemande. Le même soir, on honora la mémoire de Le Deuff et Louarn<sup>129</sup>, les deux premiers morts de l'unité Perrot.

Pendant ce temps-là, du côté de *l'Heure bretonne*, on n'en finissait plus de reculer. On fit mine de se défendre, un peu. Pour combattre son ennemi, il fallait le bien connaître : quelqu'un parvint à dresser une liste de soixante-cinq membres de l'unité. Chacun y fut inscrit, accompagné de son numéro de matricule, de son surnom et de ses principales caractéristiques psychologiques, morales ou intellectuelles. À tout seigneur, tout honneur, Lainé figurait en tête et fut présenté ainsi :

« 229 C. Lainé (Tintin) – esprit mystique, ~~eroit à sa mission~~, influençable, hypocrite, n'a aucun sens de la mesure – timide – haineux – tenace, optimiste. Travailleur, se croit le messie celtique ou le nouvel Arthur. Vindictif »<sup>130</sup>.

Mais au *BS* on continuait de s'entraîner au matelotage et au secourisme. On suivait des cours de cosmogonie et pensait plutôt à fomenter des plans d'attaque contre les francistes de Saint-Brieuc<sup>131</sup>. On faisait de la politique locale et à la petite semaine. Même dans *l'Heure bretonne*, on se contenta de publier des articles manquant de conviction, condamnant les rivalités ou les ambitions personnelles<sup>132</sup>, dénonçant Lainé et Guieysse, accusés de saper le parti par des mensonges et d'en

---

127 CRBC, fonds Lainé, CL5 M306, brouillon d'une allocution à la séance inaugurale de PNB de Breiz Atao, 20 mai 1944.

128 CRBC, fonds Lainé, CL5 T52, « Notre position », allocution de Jean Chanteau à la séance inaugurale de PNB de Breiz Atao, 20 mai 1944.

129 Dit « Louarn-Du », à ne pas confondre avec Alan Al Louarn.

130 CRBC, fond Delaporte, carton 1, « *Ur roll eus tud Tin Henaff hag ur varn diwarbenn pep hini anezho gant X ???* », en français : « Une liste des hommes de Tin Henaff et un jugement sur chacun d'eux par X ??? »

131 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Rapport du 17 mars 1944.

132 R. Delaporte, « Pour être un vrai Breton », *l'Heure bretonne*, n°182, 23 janvier 1944, p. 1.



prendre illégitimement le nom<sup>133</sup>. Face à ces attaques, Delaporte assura que son parti ne changerait pas de ligne de conduite. C'était une ligne de fuite. Le 19 décembre 1943, le chef avait déclaré à ses cadres : « Lorsque j'ai accepté de quitter la direction du Bleun-Brug, il y a trois ans POUR REPONDRE A LA DEMANDE UNANIME des chefs du Mouvement Breton et prendre la tête du P.N.B., je l'ai fait à contre-cœur »<sup>134</sup>. Il ne fut donc pas étonnant de voir son nom disparaître progressivement des colonnes de *l'Heure bretonne* et de lire des articles consensuels qui avaient déjà été publiés dans ce même journal en 1941. On tenta une légère incursion à gauche, quand on en vint à écrire qu'en Bretagne, dans les traditions, le 1<sup>er</sup> mai existait avant la loi, que le peuple breton avait toujours été un peuple socialiste : l'ouvrier agricole ne mangeait-il pas à la table du maître<sup>135</sup>? Dans ces conditions, il n'avait échappé à personne que le PNB était moribond, et notamment pas à Mgr Duparc qui fit savoir à Raymond Delaporte qu'une rencontre était envisageable. « Nous sommes au courant des divisions qui existent dans le P.N.B., écrit le vicaire général Moënner à un prêtre, ami du chef du parti. Il ne dépend que de M. Delaporte d'avoir une explication avec l'évêché dont il connaît le chemin »<sup>136</sup>. Delaporte répondit par l'envoi d'un rapport sur les activités récentes du parti. « M. Delaporte peut venir en toute confiance, assuré d'être accueilli, fit savoir l'évêque. Une explication de vive voix offre l'avantage de tirer au clair les obscurités et de préciser les attitudes prises ou à prendre »<sup>137</sup>. Début mars, l'entrevue eut lieu à huis-clos, mais il en transpara quelques informations encourageantes. Moënner écrivit : « J'ai lieu de penser que, de part et d'autre, l'impression aura été favorable. Les conditions sont posées pour une révision du procès et, éventuellement, la levée des sanctions »<sup>138</sup>. D'une certaine manière, Mgr Duparc levait son excommunication sur le PNB : il était prêt à accorder l'absolution au mourant<sup>139</sup>.

Début 1944, Raymond Delaporte fut convoqué par Grimm au *SD* de Rennes<sup>140</sup>. Il fut accueilli par deux plantons en uniforme allemand qui n'étaient autres que d'anciens membres du PNB, embrigadés par Lainé. Grimm avait reçu un rapport dans lequel il apparaissait que le chef du PNB

133 R. Delaporte, « Réponse à "Breiz Atao". Le Parti National Breton et "l'Heure bretonne" restent fidèles à leur politique », *l'Heure bretonne*, n°199, 21 mai 1944, p. 1-2.

134 R. Delaporte, « Nous construisons la Bretagne nouvelle la main tendue à tous les Bretons de bonne volonté », *L'Heure Bretonne*, n°179, 26 décembre 1943, p.1-2.

135 Yves Kernec, « Premier mai breton », *l'Heure bretonne*, n°197, 7 mai 1944, p. 1-2.

136 Archives de la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec, Fonds du Bleun-Brug. Correspondance Jean-Marie Perrot. Extrait du tapuscrit de la biographie de J.-M. Perrot par H. Poisson. Cette lettre du vicaire général Moënner à un prêtre proche de Delaporte, datée du 17 janvier 1944, ne fut pas retenue dans l'édition de la biographie, qui s'en tint aux lettres suivantes, du 21 février et du 4 mars. Cela permit de donner l'impression d'un Delaporte repentant, à l'origine du rapprochement avec Mgr Duparc, ce qui n'est pas le cas.

137 POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 251.

138 *Id.*

139 Les sanctions devaient être levées en juillet 1944, elles ne le furent que le 26 octobre et ne concernèrent pas l'ancienne fraction de *Breiz Atao*. POISSON H., *L'abbé Jean-Marie Perrot, op. cit.*, p. 251.

140 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, *envorennoù*, « *An tamall graet gant Lainé d'an S.D. a-enep din (1943-1944)* », 17 mai 1981.

travaillait contre l'Allemagne. Tout d'abord en empêchant ses jeunes de rejoindre l'armée de Lainé. Ce qui était vrai : Delaporte avait expliqué à plus d'un qu'une fois revêtus de l'uniforme allemand – contrairement à ce qu'assurait Lainé, Grimm avait dit à Delaporte que les membres de l'unité le porteraient – ils seraient soldats et à ce titre interdits de faire de la politique. Ils devaient donc choisir. Grimm dit ensuite qu'on avait vu récemment Yves Delaporte dîner avec le chef de la résistance du Finistère dans un restaurant de Quimper. Il fut facile à Raymond de prouver que son frère était à Paris depuis un mois pour régler des affaires du parti avec Hermann Bickler. Le chef du PNB fut enfin accusé de vouloir faire passer des gens à Lisbonne pour entrer en contact avec les Anglais. Delaporte fut heureux de répondre que c'était Schneider, un autre officier du *SD*, qui avait demandé au parti s'il pouvait fournir deux hommes pour aller à Lisbonne se rendre compte de l'opinion publique à l'égard de l'Allemagne. Devant les hauts cris de Delaporte, Grimm montra le rapport accusateur, qui était signé Ange Péresse, évidemment téléguidé par Lainé.

Cela n'avait pas ramené les Allemands à de meilleurs sentiments à l'égard du PNB delaportien, dont l'allocation, on s'en souvient, avait été supprimée. Mi-mai, Raymond Delaporte était à la recherche de plusieurs dizaines de milliers de francs<sup>141</sup>. Plaie d'argent n'est pas mortelle, il y avait des menaces bien plus graves. Face à la recrudescence du terrorisme, les rangs du parti se vidèrent. Marc Le Berre avait été condamné à mort par un tribunal communo-gaulliste<sup>142</sup>, Armand Couere, également menacé de mort, dut quitter sa commune<sup>143</sup>. La plupart des membres du parti étaient effrayés, conscients que le parti n'était pas assez solide pour les protéger<sup>144</sup>. *L'Heure bretonne* parut une dernière fois le 4 juin 1944. On y pleurait Paul Gaïc, tué alors qu'il vendait le journal à la criée par des gens qui le traitaient de mouchard. La modération ne servait à rien : deux jours plus tard les Américains débarquèrent en Normandie et l'imprimerie fut bombardée le 9. Il n'y avait plus qu'à se cacher et assurer ses arrières.

Fin juin, Yves Delaporte ordonna à Goulet et quelques hommes du *BS* d'aller attaquer à main armée la perception de Pouancé. Le 27 Goulet, L'Haridon, Hernot et Joly – qui venait du *Kommando* de Landerneau – parvinrent à sortir de la perception avec 600 000 francs. Au terme d'une course poursuite à vélo et de l'échange de quelques coups de feux, Goulet seul parvint à s'enfuir avec le quart du butin, qu'il remit à ses chefs<sup>145</sup>. Les trois autres furent arrêtés. Entre temps, Raymond Delaporte avait fait déménager les archives du parti dans une ferme louée au sud de Rennes, vers Tresboeuf, au Haut-Verrion. Il y passa quelques jours avec les jeunes du *BS*, qui

---

141 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 12 mai 1944.

142 ADF, 200 W 48. Rapports mensuels des Renseignements Généraux de Brest et Quimper, 1943-1944. Rapport du 30 avril-6 mai 1944.

143 *Ibid.* Rapport du 2-26 mai 1944.

144 *Ibid.* Rapport début 1944.

145 IDBE, carton « Documents divers et relevés de comptes », témoignage d'Auguste Ménard.

campaient à proximité de la ferme. De là, Delaporte adressa un dernier message à ses militants, dans une lettre qu'il espérait voir circuler de main en main. Il y assura ses troupes que les événements ne sauraient avoir raison du but que le parti s'était fixé : la libération de la Bretagne. Dans l'immédiat, il s'agissait de rétablir la liaison entre les membres éparpillés, sachant que ni *l'Heure bretonne* ni *Triskell* ne pouvaient être publiés. Aussi les exhortait-il à se mettre en contact avec leurs chefs et camarades de secteur afin d'obtenir aide et assistance ou d'en apporter. La circulaire se terminait sur des mots qui n'étaient guère encourageants, à force de vouloir l'être :

« Plus que jamais les mots d'ordre du Parti demeurent : [...]

Confiance en l'avenir de notre Patrie !

Courage dans l'action qui vous sera demandée ;

Dévouement pour assurer la liaison ;

Solidarité entre tous les adhérents et aide à tous les Bretons dans le besoin.

Le parti compte sur vous. Montrez-vous digne de sa confiance.

Avec vous pour la Bretagne.

signé : Raymond Delaporte »<sup>146</sup>.

On ne savait qui subsistait du parti, mais en tout cas il n'y avait déjà plus de chef : le nom de Delaporte n'était désormais plus accompagné de sa titulature au bas des papiers du PNB. Cependant, il fit quelques sauts jusqu'à Rennes, dans l'espoir de faire libérer ses deux hommes restés prisonniers, mais sans succès. Il décida donc d'aller en moto jusqu'à Paris, en compagnie de Loeiz Danteg, membre du parti. À la capitale, il rencontra Hermann Bickler, lequel promit de les faire libérer, mais avec qui l'entrevue fut houleuse. Delaporte avait du constater à quel point le SS avait pris le pas sur l'autonomiste alsacien et avait pris le parti de Lainé. Après cette rencontre, Bickler, que Delaporte avait qualifié ouvertement de traître à l'Alsace, voulut alors le faire abdiquer au profit de Mordrel. Il s'en ouvrit à Guy Vissault<sup>147</sup>, qui transmit la proposition, que Mordrel refusa. Il n'y avait de toute manière plus grand chose à reprendre, si ce n'est quelques campeurs égayés dans un champ.

Mi-juillet, Delaporte croisa Fouéré à Rennes et lui proposa de profiter de son refuge campagnard, mais Fouéré refusa, préférant rester auprès de sa famille. Quelques jours plus tard, Delaporte décida de partir se cacher à Paris où il se rendit à vélo avec Yann Goulet. Son arrivée à la capitale fut une surprise pour tous ceux à qui son frère Yves avait assuré que le chef avait été fusillé. Le 18 août enfin, un arrêté de Le Gorgeu, promu commissaire régional de la république, prononça la dissolution du PNB, ainsi que de tous les organismes et groupements qui y étaient attachés<sup>148</sup>.

---

146 ADM, 2 W 15786. Mouvement autonomiste breton, surveillance, 1940-1945. Circulaire adressée aux militants par le chef du parti national breton, avant le 6 juillet 1944.

147 IDBE, carton « Documents divers et relevés de comptes », témoignage d'Auguste Ménard.

148 ADF, 31 W 395. Commission de vérification. Arrêtés préfectoraux. Internements. Travailleurs volontaires. Rapport

De fait, Yann Fouéré était aux premières loges pour assister à l'agonie du parti. C'est peut-être après avoir rencontré Delaporte qu'il écrivit à son archiviste Yves Briand : « Le dit P.N.B. est actuellement en pleine décomposition, et il me paraît impossible que ses dirigeants actuels puissent le remonter. La dissidence, au contraire, se porte bien et n'a jamais recruté tant de monde dans la formation militaire que tu connais. En somme "le marais s'est enfoncé", pour employer l'image que j'ai déjà employée »<sup>149</sup>. Lui, au contraire, restait à la barre de ses journaux, d'*ABES*, du CCB et projetait d'éditer un livre. Les événements qui s'étaient produits depuis le début de l'année 1943 n'avaient en rien entamé son optimisme. Il semblait même inspiré par les cataclysmes.

Début janvier 1943, deux mois après le débarquement allié en Afrique du nord et peu de temps après que la situation allemande à Stalingrad ne soit définitivement perdue, il publia dans *la Bretagne* un article aux accents apocalyptiques, dont l'idée centrale était condensée dans les premières lignes :

« Les temps que nous vivons portent en eux tous les signes précurseurs de la fin d'un monde et de la mort d'une civilisation. Vers quelle nouvelle ère de l'humanité marchons-nous à grands pas, si le monde occidental ne sait pas oublier ses querelles pour sauver ce qui a fait sa grandeur ?

Il n'est pas si longtemps en effet où chacun aurait clairement perçu ce qui, dans notre siècle, l'achemine peu à peu vers la décadence et la mort. Mais en s'enlisant chaque jour un peu plus dans le matérialisme, il a perdu jusqu'à la notion des véritables valeurs. L'argent a pris la place de l'esprit et le corps la place de l'âme. Aux actions de la plupart – peuples ou individus – l'intérêt est le seul mobile. Les plus élémentaires notions spirituelles et morales, l'enthousiasme, la générosité et le désintéressement sont chaque jour en train de mourir un peu plus. Et nous saluons comme des exceptions ce qui était autrefois une règle : une action, un combat, un dévouement, qui soient absolument "gratuits".

Nul mieux que les Bretons parmi lesquels l'esprit occidental n'est pas tout à fait mort n'est à même de percevoir les symptômes de cette décadence »<sup>150</sup>.

Fouéré faisait sienne la pensée spenglérienne en constatant que se produisait sous ses yeux le déclin de l'Occident, le naufrage des valeurs de foi et de désintéressement dont lui-même se faisait le chantre depuis plus de dix ans. La situation européenne lui parut être donc la suivante : les Allemands continuaient de se battre pour un idéal ; les soviétiques prétendaient en faire autant, mais dissimulaient mal les fondements matérialistes de leur guerre, alors que les Anglo-Saxons, eux, ne

---

du 18 août 1944.

149 IDBE, carton « Divers La Bretagne, La Dépêche, correspondance, épuration, procès », lettre de Yann Fouéré à Yves Briand, 18 juillet 1944.

150 Yann Fouéré, « Notre âge est sans pitié », *la Bretagne*, n°555, 2-3 janvier 1943, p. 1-2.

s'en cachait pas. Cette vision était tout à fait clairvoyante : si les buts de guerre officiels des Alliés étaient l'application de la Charte de l'Atlantique, les véritables visées soviétiques quant au contrôle de l'Europe orientale et la communisation progressive de l'Europe occidentale n'étaient pas un secret, pas plus que les intérêts que les États-Unis avaient dans une paix prochaine, permettant l'ouverture des marchés et le libre accès aux matières premières ainsi qu'aux capitaux<sup>151</sup>. De fait, une entente entre ces deux puissances était impossible à long terme<sup>152</sup>. Aussi Fouéré s'étonna-t-il des l'alliance entre anglo-saxons et « Russes » – les prétentions de Staline à rétablir le territoire de l'empire russe ne lui avaient pas échappé – qui avaient des intérêts presque entièrement opposés. Dans cette perspective, il ne semblait pas impossible à Fouéré qu'Allemagne et États-Unis parviennent à s'entendre. Il écrit : « C'est pourquoi il ne fait pas de doute, aussi paradoxal que cela puisse paraître, que l'Amérique n'hésiterait pas un instant à s'allier à l'Allemagne, si celle-ci voulait bien lui sacrifier l'industrie lourde européenne et lui donner ainsi la possibilité de redevenir et de rester, durablement cette fois, l'usine de l'Europe. Et la face de la guerre pourrait en être aussitôt changée... »<sup>153</sup>. Il ne le savait pas mais effectivement, à l'instigation des milieux anticommunistes occidentaux eurent lieu en 1943 et 1944 nombre de tractations secrètes entre Américains, Britanniques et Allemands sur la possibilité de renoncer à une capitulation sans condition du *Reich*, en échange de la mise à l'écart d'Hitler par la *Wehrmacht*, afin de terminer la guerre sans que Staline puisse en tirer profit<sup>154</sup>. Finalement, Fouéré renouait avec ses principes pacifistes de l'entre-deux-guerres selon lesquels les traités de 1919 avaient échoué parce que les vainqueurs n'avaient pas su faire de place aux vaincus<sup>155</sup>. De fait, peu importe qui allait gagner de l'Allemagne ou des Anglo-Saxons : chacun devrait s'entendre avec l'autre. Fouéré poursuivait : « Car si l'Allemagne n'arrivait pas à triompher de la Russie, un jour viendrait sans doute, où l'Angleterre et les États-Unis seraient obligés de reprendre et de continuer la lutte dont l'Allemagne soutient aujourd'hui le poids le plus lourd. Mais elles le feraient avec beaucoup moins de chances que n'en avait l'Allemagne, car la Russie aurait peut-être réussi à façonner l'Europe à son image. Et où l'Allemagne aurait échoué, le Nouveau Monde ne pourrait guère réussir une tâche encore plus lourde. Tant il est vrai que les Alliés d'aujourd'hui risquent fort de devenir les ennemis de demain »<sup>156</sup>. Avant même les négociations de l'armistice italien, qui eurent lieu au mois d'août, et qui furent le véritable commencement de la Guerre Froide<sup>157</sup>, Fouéré pressentit cette dernière et se dit qu'il y avait là de

---

151 Yann Fouéré, « Alliés d'occasion », *la Bretagne*, n°697, 19-20 juin 1943, p. 1 et 4.

152 SOUTOU G.-H., *La guerre froide : 1943-1990*, Paris, Fayard, 2011, p. 28-65.

153 Yann Fouéré, « Alliés d'aujourd'hui ennemis de demain », *la Bretagne*, n°610, 6-7 mars 1943, p. 1 et 4.

154 SOUTOU G.-H., *La guerre froide, op. cit.*, p. 71-72.

155 Yann Fouéré, « L'Amérique et l'Europe », *la Bretagne*, n°634, 3-4 avril 1943, p. 1 et 4.

156 Yann Fouéré, « Alliés d'aujourd'hui ennemis de demain », *la Bretagne*, n°610, 6-7 mars 1943, p. 1 et 4.

157 SOUTOU G.-H., *La guerre froide, op. cit.*, p. 70.



nouvelles opportunités à explorer. Pour lui, seuls les États-Unis et l'Allemagne semblaient avoir un véritable projet de communauté européenne, alors que l'URSS ne pensait qu'à y étendre son impérialisme. Sa conclusion était fort simple : « Les buts de guerre de l'Allemagne et de l'Amérique sont infiniment plus proches les uns des autres qu'ils ne le sont, les uns et les autres, de ceux de la Russie »<sup>158</sup>. Aussi, valait-il mieux se ranger dans le camp de ceux qui, selon lui, déploraient une lutte fratricide où la civilisation européenne risquait de sombrer. Et puisque les alliances auxquelles il rêvait semblaient tarder, il se chargea d'en toucher deux mots aux intéressés.

Au mois d'août, Fouéré rédigea un rapport qu'il confia à Edgar de Kergariou, fraîchement nommé ambassadeur de France en Bulgarie, pour que ce dernier le remette à son homologue britannique, à Sofia<sup>159</sup>. Dans ce rapport, Fouéré expliquait aux Britanniques que l'Allemagne ne gagnerait pas la guerre. Par conséquent il était nécessaire de trouver un compromis car ni les Américains ni les Anglais n'avaient intérêt à un écrasement complet de l'Allemagne, qui provoquerait de graves troubles dans une Europe soumise au péril communiste. L'Allemagne, poursuivit-il, était le bouclier antisoviétique de l'Europe, elle seule pouvait empêcher la fermeture de l'économie, l'expansion communiste en Afrique et, partant, la perte de marchés indispensables aux États-Unis et à la Grande-Bretagne. Il était donc impératif de contrer un éventuel accord germano-soviétique et de chercher un arrangement avec les Allemands qui, tous, à l'exception d'Hitler, se rendaient compte d'une telle nécessité. Tel était également l'intérêt de la France, que Fouéré livrait à l'occupation américaine, qui se substituerait à l'occupation allemande. Il s'agissait d'éviter les représailles, notamment envers les milieux régionalistes non germanophiles, qui devaient être préservés de la réaction nécessaire face aux séparatistes. Cette occupation n'excluait pas un gouvernement français, composé de Pétain, Giraud, peut-être De Gaulle et quelques parlementaires d'avant-guerre<sup>160</sup>. Au cas où, Fouéré joignait à ce rapport un exemplaire des statuts pour la Bretagne, qui avaient été adoptés par le CCB<sup>161</sup>. On ne sait ce que devint ce rapport, mais il est clair qu'il ne fut pas entendu.

Les idées développées dans ce document n'étaient pas seulement rédigées dans une perspective opportuniste. Le tout était fondé sur l'impératif de défense des sempiternelles valeurs occidentales d'idéal, de foi, de désintéressement, de sacrifice préservées chez les peuples Celtes et notamment les Bretons et encore, pas tous. Marcel Cachin, Gustave Hervé et Aristide Briand méritaient certes le respect, mais ces hommes de gauche oubliaient de se sacrifier pour la Bretagne : leur sacrifice

---

158 Yann Fouéré, « Alliés d'occasion », *la Bretagne*, n°697, 19-20 juin 1943, p. 1 et 4.

159 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, p. 315.

160 IDBE, carton « Divers La Bretagne, La Dépêche, correspondance, épuration, procès », « Rapport destiné aux Anglais remis à Kergariou avant son départ au poste d'ambassadeur à Belgrade », août 1943.

161 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Yann Fouéré à Edgar de Kergariou, 26 août 1943.

profitait à d'autres. Aussi, la cause des Bretons, gardiens des valeurs chevaleresques, à l'ouest de l'Europe, se confondait-elle avec les hauts principes de la civilisation. « Ces paladins et ces preux mèneront alors leurs peuples vers les destinées magnifiques qui ouvrent à la race celte les portes mystérieuses de l'avenir »<sup>162</sup>, écrivait-il. Concrètement, cela se traduit dans les pages de *la Bretagne* par un intérêt inattendu pour la défense de la race blanche. Commentant la division entre Britanniques et Boers en Afrique du Sud, Fouéré affirma : « C'est la race blanche toute entière qui, par sa folie, risque de perdre définitivement la guerre au profit des jaunes ou des noirs qui, de leurs yeux aigus, convoitent depuis longtemps son influence et ses richesses »<sup>163</sup>. Comme Spengler, Fouéré redoutait le péril asiatique, d'autant qu'il constatait que l'Orient s'attribuait peu à peu des valeurs qui jusque là étaient censées être l'apanage de l'Occident. Prenant l'exemple du christianisme, il écrivait : « Rien ne peut nous empêcher de penser que l'Occident a des titres au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux de l'Orient à interpréter la pensée chrétienne, assise deux fois millénaire de sa civilisation spirituelle »<sup>164</sup>. Entre répulsion et fascination, Fouéré fit l'éloge des Japonais, inspiré par l'« esprit de discipline et de sacrifice, l'idéalisme élevé de la race et la haute spiritualité » qui les animaient<sup>165</sup>. Ils étaient des chevaliers tels qu'on n'en rencontrait plus en Bretagne. Dans sa défense de l'Occident blanc, Fouéré se convertit sur le tard, et brièvement, au racisme. Commentant le « Message aux peuples slaves » où Staline reprenait le racisme à son compte, il indiquait :

« On sait aujourd'hui tout ce que l'idée de race, réhabilitée et transformée en ferment d'action, a valu à l'Allemagne de puissance et de force. Il n'est pas trop de dire qu'elle y a puisé la mystique et la foi qui ont permis à son peuple, entre les deux guerres, un des plus magnifiques et des plus surprenants relèvements de l'histoire européenne. Transformée, façonnée, passionnément étudiée et analysée, elle a littéralement enthousiasmé la nation. Et l'enthousiasme, pour un peuple, est la première condition de la grandeur...

Ceux-là qui discutent la valeur de cette idée ou qui y sont hostiles, ou, plus simplement, ceux-là qui pensent qu'elle ne saurait être une doctrine d'exportation pour tous les peuples, sont obligés de la juger, impartialement, à ses incomparables résultats...

Si l'on doutait un instant de la puissance de cette idée de race, de sang et de culture, il suffirait de souligner, pour en être convaincu, l'évolution politique récente de l'U.R.S.S en matière internationale. [...] L'idée de race, l'idée de communauté de sang et de culture, [est] devenue aujourd'hui une arme idéologique et matérielle redoutable aux mains des deux seules puissances qui comptent à présent sur notre continent et qui continuent de se livrer une lutte

---

162 Yann Fouéré, « Les paladins du monde occidental », *la Bretagne*, n°675, 22-23 mai 1943, p. 1-2.

163 Yann Fouéré, « Malaise en Afrique », *la Bretagne*, n°732, 31 juillet-1er août 1943, p. 1 et 4.

164 Yann Fouéré, « Vers un christianisme japonais », *la Bretagne*, n°817, 10 novembre 1943, p. 1.

165 Yann Fouéré, « Les mystères de l'Asie », *la Bretagne*, n°950, 20 avril 1944, p. 1 et 4.

sans merci. Le malheur de la France et sa faiblesse viennent peut-être aujourd'hui de ce qu'il lui est impossible de puiser dans une mystique semblable les bases de son relèvement. Car chacun sait qu'il n'y a pas chez elle communauté de race, de sang, de langue et de culture. Et que, bien qu'elle persiste encore à le méconnaître, elle ne peut plus espérer tirer d'autre richesse et de force que sa diversité »<sup>166</sup>.

Cette France factice, unificatrice et centralisatrice était évidemment l'héritage du poison latin. Mais sous ce vernis romain, il y avait une France véritable dans sa diversité, d'origine celtique, germanique, nordique<sup>167</sup>. Mordrel ne disait pas autre chose. Au printemps 1944, Fouéré crut fêter les dix ans d'*ABES*, mais c'est en fait les dix ans de *Stur* qu'il célébrait. Cette radicalisation ne passa pas inaperçue. En mai Yves Briand écrivit à son patron : « On dit que la "bretagne" est plus bretonne que l'HB maintenant »<sup>168</sup>.

Évidemment, une telle hantise du déclin allait de pair avec quelques déconvenues : Guébriant, furieux contre quelques articles parus dans *la Bretagne* sur l'agriculture bretonne, décida de se désabonner et de quitter les Amis de *la Bretagne*<sup>169</sup> ; on bradait les actions du journal<sup>170</sup>, qui d'ailleurs n'avait pas réellement réussi à s'installer ; le recueil d'articles qu'il espérait publier resta à l'état de projet<sup>171</sup> ; en juin il dut suspendre la publication de ses journaux. Enfin, dans le monde du journalisme, Fouéré était peu aimé<sup>172</sup>. Il se sentait menacé et parvint à obtenir un port d'arme<sup>173</sup>. Au printemps 1944, un poète anonyme dédia à R.S.<sup>174</sup> et à Fouéré quelques vers plutôt alarmants :

« Ô stratèges à la petite semaine  
Résidus de croix de feu, affreux cagoullards  
Qui jubilez à la victoire prochaine  
Du chef élu par vous, caporal des soudards.  
De quoi sont donc pétris tous ces journalistes

---

166 Yann Fouéré, « Panslavisme et Russie », *la Bretagne*, n°939, 6 avril 1944, p. 1 et 4.

167 Yann Fouéré, « Nord contre Sud », *la Bretagne*, n°983, 1<sup>er</sup> juin 1944, p. 1 et 4.

168 IDBE, carton « Divers La Bretagne, La Dépêche, correspondance, épuration, procès », lettre d'Yves Briand à Yann Fouéré, 17 mai 1944.

169 ADIV, 141 W 15. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Correspondance Yann Fouéré – Budes de Guébriant, novembre 1943.

170 *Ibid.* Lettre de Yann Fouéré à Halna du Fretay, 12 février 1944.

171 Il s'agissait d'une compilation de ses principaux discours et articles rédigés depuis 1934, qui constituaient un concentré de sa pensée : il devait être imprimé à 4000 exemplaires par la SEB et devait s'appeler « La Bretagne devant le problème des Provinces ». IDBE, carton « histoire élémentaire de la Bretagne », carton « La Bretagne et la Dépêche de Brest 1942-44 », lettre de S. Mauger à Yann Fouéré, 15 juin 1944. Fouéré affirma que l'ouvrage fut censuré par Vichy. Rien ne permet de le confirmer. Il est fort probable qu'à la fin du mois de juin 1944 la priorité n'était plus à l'édition de livres. D'ailleurs *la Bretagne* elle-même ne paraissait plus.

172 ADCA, 1043 W 21. Mouvements régionalistes : dossiers sur la langue bretonne et son enseignement, 1941-1945. Rapport du 23 mai 1944.

173 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 319.

174 Pseudonyme de Roland Santeuil, chroniqueur à *la Bretagne* d'après Hamon K., *Les nationalistes bretons sous l'Occupation*, op. cit., p. 181, note 3. Fouéré dit de son côté que ce pseudonyme désignait les articles fournis par la propagande allemande. AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 105 : interrogatoire de Y. Fouéré, A. Rouault, J. Guillemot, 10 juillet 1945.

Sortis de l'immonde boue de l'armistice ?  
Tels des charognards complices de facistes  
Imposant au peuple, au nom de leur justice  
Leur presse sordide inspirée de nazisme.  
Où sont donc leurs prophéties ; est-ce que soudain  
La peur des représailles nous vaudrait ce mutisme ?  
Car pour que puisse vivre la France de demain :  
On les supprimera comme on abat des chiens ! »<sup>175</sup>

Mais il en fallait davantage pour l'affecter. Deux jours après le débarquement de Normandie, Fouéré et Florian Le Roy se rendirent chez le préfet régional, qui était alors Robert Martin. Au nom du CCB, mais de leur propre initiative, ils lui expliquèrent que la Bretagne étant pratiquement coupée du reste de la France depuis la veille, « le Comité Consultatif de Bretagne se mettait à sa disposition en tant qu'il était, du fait des circonstances et en sa qualité de préfet régional, actuellement investi des pouvoirs gouvernementaux en Bretagne »<sup>176</sup>. De fait, le CCB lui apportait son concours pour l'aider à organiser l'autonomie régionale bretonne, ainsi que son autorité morale, sur laquelle le nouveau gouverneur pourrait asseoir la sienne. Fouéré affirma au préfet le loyalisme du CCB « à l'égard de tout gouvernement français légitime investi de l'autorité publique sur le territoire breton, quelle que soit d'ailleurs la forme ou la composition de ce gouvernement »<sup>177</sup>. On ne pouvait être plus ouvert et disponible. Pratiquement, Fouéré tentait d'instaurer son projet de statut. Le préfet lui assura qu'il trouvait précieux le concours du CCB, qui tint sa dernière réunion le 20 juillet sans avoir pu faire de politique. Qu'à cela ne tienne, Fouéré avait également déclaré au préfet que, quoi qu'il arrive, le CCB ne cesserait de réclamer l'autonomie politique bretonne et il précisa aux autres membres du comité qu'il réitérerait ce genre de démarche autant de fois que nécessaire.

Aussi envisagea-t-il un « coup d'État régional » avec le commandant Doher, qui dirigeait les forces locales de sécurité de Rennes<sup>178</sup>. Ce dernier était semble-t-il chaud partisan du CCB, qu'il se déclarait prêt à défendre, l'arme à la main. La condition majeure à la mise en œuvre du coup d'État était l'obtention d'armes, que Fouéré alla demander à Grimm, au SD. Il était évidemment hors de question que les Allemands ne donnent des armes aux Français, d'autant qu'ils croyaient que des armes secrètes allaient leur redonner l'avantage. Aussi entendaient-ils maintenir eux-mêmes l'ordre en Bretagne. Doher et ses hommes furent mutés dans le sud de la France.

Après avoir exploré les pistes bretonne, anglaise, vichyssoise et allemande, il ne restait plus à

---

175 ADIV, 141 W 20. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Poème « Pour R.S. et Y. Fouéré ».

176 IDBE, carton « Documents La Bretagne-Fréville », lettre adressée à tous les membres du CCB, 9 juin 1944.

177 *Id.*

178 Sur cet épisode, voir FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 335-337.

Fouéré que la solution gaulliste. Le remplacement du préfet Robert Martin était imminent. Son successeur était Le Gorgeu, qui attendait l'entrée des Américains dans Rennes pour s'installer à la préfecture. Fouéré l'attendit également, continuant de se rendre à son bureau. Le 6 août, il fit porter une lettre au nom du CCB à Le Gorgeu, à peine installé dans ses fonctions de commissaire régional de la république. Il fallait un culot extraordinaire pour s'y risquer, d'autant que déjà un an auparavant Raymond Tassel avait averti Fouéré en ces termes : « Ne savez-vous pas que les nombreux amis de M. Le Gorgeu n'attendent que le départ des Allemands pour faire votre procès ? »<sup>179</sup>. Aussi, on ne peut le croire lorsqu'il prétendit plus tard qu'il pensait alors ne devoir assister qu'à un changement de gouvernement et non une révolution<sup>180</sup>. De fait, Fouéré entendait-il faire croire à Le Gorgeu qu'un homme capable de ce geste ne pouvait avoir provoqué l'affaire de *La Dépêche* ? D'ailleurs le fait qu'il soit resté à Rennes alors que tout le monde, y compris l'unité Perrot, était parti, indiquait clairement la posture de celui qui se prétendait dans son bon droit et n'avait rien à se reprocher. Quoi qu'il en soit, il mettait en œuvre la politique opportuniste énoncée début juillet aux membres du CCB et dont il ne se cachait plus depuis 1942<sup>181</sup>, peut-être aussi affrontait-il son ennemi dans ce qui pouvait être un ultime combat. En tout les cas, sa lettre ressemble fort à une forme de suicide politique. À son arrivée à la tête de la région, Le Gorgeu avait déclaré : « Breton comme vous et fier de mon origine, je serai toujours à vos côtés, soyez-en assurés, pour que la Bretagne ait son dû, tout son dû, mais, ne l'oublions pas, dans une France une et indivisible »<sup>182</sup>. Fouéré félicita donc le Commissaire régional pour ces mots qui, assurait-il, n'étaient ni plus ni moins que ce que le CCB avait toujours prôné. Il précisa que le CCB, « interprète de l'immense majorité de la population bretonne », avait du faire face aux séparatistes appuyés par les Allemands. Il expliqua ensuite comment le CCB avait assuré le préfet Martin de son loyalisme envers toute sorte de gouvernement français quel qu'il soit. C'était d'une grande franchise mais assurément, ce n'était pas ce qu'il fallait dire à Le Gorgeu, qui avait déjà tâté de la bonne foi de Fouéré. Ce dernier poursuivit :

« C'est pourquoi, Monsieur le Commissaire Régional, constatant que, par une formule particulièrement heureuse, vous vous êtes déclaré décidé à obtenir que la Bretagne ait "son dû, tout son dû" dans une France "une et indivisible", le Comité Consultatif de Bretagne ne peut que faire sien votre programme et vous remercier de l'avoir affirmé. Il tient à vous assurer de son parfait loyalisme, à se mettre à votre disposition et à vous offrir son concours dans la lourde tâche de rénovation bretonne et française à laquelle il nous faut à présent nous attacher, d'un

---

179 ADIV, 141 W 19. Journal *La Bretagne*, documentation saisie. Lettre de Raymond Tassel à Yann Fouéré, 30 août 1943.

180 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 351.

181 Yann Fouéré, « Quel que soit l'avenir », *la Bretagne*, n°539, 12-13 décembre 1942, p. 1-2.

182 Cité dans FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 351.



même cœur et d'une même foi, dans l'oubli des vaines querelles, pour "refaire l'union de tous les Français en vue du redressement de la patrie" »<sup>183</sup>.

Fouéré était tellement loyal qu'il parvenait à avoir des accents gaullistes. Pour autant, l'union qu'il se proposait de refaire pouvait s'accompagner de quelques remaniements au sein du CCB. L'opportunisme porté à un tel niveau ne pouvait qu'inspirer la méfiance envers le secrétaire général du CCB à qui on conseilla le soir-même de prendre garde à une éventuelle arrestation. Elle se produisit quatre jours plus tard. Le 10 août, Fouéré fut conduit en prison, au titre d'interné politique. Il se mit à lire *Autant en emporte le vent*<sup>184</sup>.

### *Premiers et derniers feux de l'Unité Perrot*

Il n'appartient pas à la présente étude de dresser un tableau exhaustif des opérations dans lesquelles fut engagée l'Unité Perrot, fût-elle la création de Lainé, qui d'ailleurs ne prit quasiment jamais part aux sorties de la formation. Il était en revanche tenu au courant de toutes les actions menées par ses hommes. Aussi, savait-il parfaitement quelle était la teneur des opérations menées par les soixante-dix à quatre-vingt soldats de son groupe, conjointement à la vingtaine de membres du Groupe Action pour la Justice sociale issu du PPF en mai 1944 et à la douzaine d'hommes de la *SSP (Selbstschutspolizei)* qui composaient les trois ensembles rémunérés par le *SD* à hauteur de 5 Reichsmarks par jour, c'est-à-dire 100 francs, ce qui équivaut à un traitement mensuel de 3000 francs<sup>185</sup>, comme en témoigne la quittance suivante :

---

183 IDBE, carton « Divers La Bretagne, La Dépêche, correspondance, épuration, procès », lettre de Yann Fouéré à Victor Le Gorgeu, août 1944.

184 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, *op. cit.*, p. 360.

185 Avant mars, le salaire quotidien était de 75 francs, IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) » ; CRBC, fonds Lainé CL5 T43, honoraires de l'Unité Perrot en juin 1944. Ce traitement augmenta ensuite, voir HAMON K., *Les nationalistes sous l'Occupation*, *op. cit.*, p. 198.

Rennes, den 30. Juni 1944.

Vorschusszahlung für die Zeit vom 1. Juni 44 bis 30. Juni 44 an die für das Sicherheitspolizei SD Kommando Rennes verpflichteten Bretonen.

Name	Vorname	Tag der Einstellung	Betrag
Le Floch	Yves	4. Juni 44/26	130,--
Guyonvarch	Christian	6. Juni 44/24	120,--
Charpentier	Joseph	18. Juni 44/12	60,--
Jégaden	Raymond	20. Juni 44/10	50,--
Louboutin		24. Juni 44/ 6	30,--
Mordelais		27. Juni 44/ 3	15,--

-----  
405,-- = 8.100<sup>F</sup>

Mise en paiement de six soldats de l'Unité Perrot par le SD de Rennes, 30 juin 1944.

CRBC, fonds Lainé CL5 T43, honoraires de l'Unité Perrot en juin 1944.

À ces groupes dépendant directement du *SD* de Rennes il faut ajouter la milice française à partir d'avril 1944, qui totalisait une centaine d'hommes, le groupe Vissault, qui mit sept dissidents du PNB à la disposition directe du *SD* de Paris et les six membres du *Kommando* de Landerneau, empêchés de rejoindre l'Unité Perrot du fait de leurs activités professionnelles, mais travaillant occasionnellement pour le *SD* sur le terrain<sup>186</sup>.

Après les surveillances de prisonniers, gardes et sourcières qui occupèrent l'Unité jusqu'au printemps, débutèrent des opérations de combat et des interrogatoires. La procédure engagée à la Libération contre Fritz Barkenow, adjoint d'Hartmut Pulmer, permit de mettre en évidence la responsabilité du *SD* de Rennes dans de nombreux incendies volontaires, en représailles, de fermes et maisons d'habitation ; de pillages systématiques avant incendie de ces bâtiments, de « mauvais traitements systématiques », doux euphémisme pour qualifier

« les procédés barbares mis en œuvre pour obtenir coûte que coûte les aveux – coups de pied

186 Sur l'activité de ces groupes, voir AZIZ P., *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne*, Genève, Ed. Famot, 1975 ; CAPDEVILA L., *Les Bretons au lendemain de l'Occupation : imaginaires et comportements d'une sortie de guerre, 1944-1945*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1999.

et de botte dans le ventre, sur les parties sexuelles, sur le visage.

Coups de matraque, coups de nerfs de bœufs entrelacés de câble d'acier ; torsion ou écrasement de testicules.

Usage de colliers de tortures employés à presser, comme dans un étau, la tête de la victime.

Positions incommodes : debout, les bras levés pendant des heures, quelquefois jusqu'à l'évanouissement.

Pieds et mains entravés.

Supplice de la baignoire.

Décharges électriques dans le corps, etc... »<sup>187</sup>

auxquels on peut ajouter les déportations de civils et les exécutions sommaires, le viol et le pillage, les mutilations. En 1946, on établit ainsi 146 meurtres et l'on estima à 1300 le nombre de personnes interrogées et torturées à Rennes puis disparues dans les camps de déportation<sup>188</sup>. Toute la Bretagne fut concernée par ces opérations, car l'unité, divisée en petits groupes, pouvait agir dans plusieurs endroits simultanément. Ainsi, entre la fin 1943 et la fin juillet 1944 opérèrent-ils près de Guer, à Baud, Bubry, Camors, Quistinic, Callac, Saint-Nicolas-du-Pelem, près de Chateaugiron, à Combourg, à Locminé, à Rennes, près de Saint-Malo, à Vannes, Arradon, Malansac, Maël-Pestivien, Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Jean-Brévelay, Guémené-sur-Scorff, Uzel, Bourbriac, Srignac, Broualan, Saint-Marc-sur-Couesnon...

Dans ces opérations, certains se distinguèrent par leur cruauté, allant également jusqu'à se vanter de ce qu'ils avaient fait<sup>189</sup>. « Je reconnais que je me suis vanté auprès de mes camarades d'avoir frappé des patriotes pour obtenir des aveux et que cette façon d'opérer m'avait amené à découvrir plusieurs dépôts d'armes »<sup>190</sup>, avoua le jeune André Geffroy après guerre. Foix se vanta d'avoir brisé le bras d'un prisonnier<sup>191</sup> et Chevillotte d'avoir pris part à un massacre collectif à Troye en août 1944<sup>192</sup>. La vantardise de certains fut telle qu'à la fin des années 1960, Mordrel put compter jusqu'à 200 exécutions rien que pour l'Unité Perrot, dont une cinquantaine pour le seul Jasson<sup>193</sup>, qui prétendit à son interrogatoire n'avoir fait que monter la garde<sup>194</sup>. Il y a évidemment chez certains une

---

187 AJM, D.1005, TMP Paris, 27 octobre 1955. Affaire du S.D. De Rennes. Carton 1565 (2\2) : Barkenow Fritz. Pièce 429, ordonnance de transmission de la procédure à M. le procureur général près la cour d'appel de Paris, 28 février 1949.

188 *Id.*

189 Sur cette question, voir AUDOIN-ROUZEAU S., « Au coeur de la guerre : la violence du champ de bataille pendant les deux conflits mondiaux », dans AUDOIN-ROUZEAU S., BECKER A., INGRAO C. et H. ROUSSO (dir.), *La violence de guerre*, *op. cit.*, p. 90 et suivantes.

190 AJM, D.149, TMP Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph, pièce 52, interrogatoire d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

191 AJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Pièce 63, copie de la déposition de Jacques Malrieux, 26 mai 1945.

192 ADIV, 215 W 174, dossier n°40, Michel Chevillotte, déposition de Christian Guyonvarc'h, 6 juillet 1945.

193 Fonds Mordrel, carnet 1968.

194 AJM, D.1518, TMP Paris, 19 novembre 1952. Affaire Hirgair Joseph. Pièce 87, interrogatoire de Léo Jasson, 25 mars 1946.

part d'imbécillité et de cruauté à se vanter de tels gestes, mais il n'est pas exclu qu'il se soit également agi pour d'autres de jouer, un temps, les fiers à bras afin de tenter d'exorciser leur acceptation d'une violence inhabituelle. Jacques Malrieux, soldat de l'Unité, donna une première explication à cette cruauté assumée : les brutes notoires de la troupe lui donnaient l'impression d'être des faibles qui profitaient de leur supériorité occasionnelle pour terroriser leurs victimes<sup>195</sup>. Or ce ne sont pas seulement ceux qui s'en sont vanté qui ont participé à des séances de torture ou des actions brutales : la plupart d'entre eux furent concernés<sup>196</sup>. Pour autant, cette mise en œuvre de la violence n'est pas allée de soi. Lainé, alarmé par les pratiques de certains de ses hommes reprocha à Péresse « devant toute la formation, les tortures qu'ils avaient infligées sans nécessité »<sup>197</sup>. On trouve, dans les notes que Lainé prit à cette époque pour étayer un discours à la formation, ces quelques mots :

« Attention à ce que l'on vous demande de faire (dépend de vous

les bastonnades<sup>198</sup>. »

De fait, ces dernières avaient lieu sur injonction des officiers allemands qui encadraient les opérations. Jasson voulut croire que c'était là la contrepartie de la grande liberté qui était donnée à l'instruction de la troupe. « C'est un fait, écrivit-il à sa mère, qu'au cours de nos rapports avec les chefs allemands, nous dûmes constamment lutter contre leur tendance à se servir de nous individuellement. Le petit nombre des hommes engagés dans une action, en général de 5 à 10, favorisait leur manière de voir. Nous avons dû souvent intervenir pour faire respecter la nôtre<sup>199</sup>. » Or l'unité fonctionnait selon les propositions que Lainé avait fait à la fin de l'année 1943 : en petits groupes opérant partout en Bretagne, simultanément parfois, en compagnie d'hommes du GAJS et de la SSP. Ils n'étaient certes pas en mesure de discuter les ordres. Cependant, la note de Lainé laisse supposer que la participation aux bastonnades dépendait du bon vouloir des hommes eux-mêmes. Il y a à cela plusieurs explications.

On peut s'interroger d'abord sur le charisme du chef de l'unité, qui a pu être une explication déterminante dans l'acceptation de la violence dans certaines troupes, comme par exemple la brigade Dirlewanger, qui opéra dans l'est de l'Europe sous la conduite d'un chef de guerre que ses hommes considéraient comme un père, voire un dieu vivant<sup>200</sup>.

Installé à l'écart de la troupe, au 29 quai d'Ille et Rance, Lainé semble s'être détaché de l'unité

---

195 AJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert. Pièce 63, copie de la déposition de Jacques Malrieux, 26 mai 1945.

196 Voir par exemple les témoignages de Jean Lamour et Joseph Moreau, torturés à Locminé et Saint-Nicolas-du-Pélem. *Id.* et 51.

197 ADIV, 213 W 69, dossier n°162, Ange Péresse. Déposition de Jacques Malrieux, 25 mai 1945.

198 CRBC, fonds Lainé, CL5 M318, Allocution de Célestin Lainé au Bezen, 1944.

199 Fonds Mordrel, OM8 T44, Lettre de Léon JASSON à sa mère, utilisée pour *Breiz Atao, histoire...*

200 INGRAO C., *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2008, p. 93.

immédiatement après sa création. Contrairement à ses hommes, il ne signa pas d'engagement au *SD* et se contenta d'exercer sur ses hommes une autorité morale. Cela passait d'abord par des interventions sporadiques dans le recrutement. Les soldats qui ont déposé après-guerre insistent souvent sur le jeu de dupes auquel ils furent soumis. Soit ils ne savaient pas ce qu'ils signaient, soit on leur avait menti quant aux finalités de l'unité<sup>201</sup>. À ce titre, l'exemple du jeune André Geffroy – homonyme du « Grand Geff » de Locquirec – est un cas d'école. Vendeur de *l'Heure bretonne* à la criée en 1942, membre du PNB en 1943, il reçut à la fin de l'année la visite de Louis Feutren. Geffroy racontera à la police :

« Ce dernier me demanda notamment si je voulais faire partie des jeunesses bretonnes, mouvement destiné à donner une nouvelle impulsion au FOLKLORE breton. J'ai accepté ces propositions.

Une huitaine de jours plus tard, j'ai reçu un télégramme signé d'un nommé COROLLER que je connaissais d'ailleurs pas, pour m'inviter à me présenter à Rennes, 29 quai d'Ille et Rance, sans aucune autre explication.

Sans réfléchir, je me suis rendu dans cette ville dès le lendemain matin, 15 décembre, et dès mon arrivée je me suis présenté à l'adresse précitée.

En arrivant 29 quai d'Ille et Rance, j'ai été reçu par un individu qui m'était inconnu, mais par la suite j'ai appris qu'il se nommait CHANTEAU, alias MAB. Aussitôt, je lui ai exhibé le télégramme que j'avais reçu la veille et il m'a fait entrer dans un bureau situé au premier étage. Au cours de notre conversation qui dura une heure, le nommé CHANTEAU me parla de la nécessité de regrouper les jeunes Bretons à Rennes pour leur donner des cours d'histoire, de rénovation culturelle, économique et politique de la Bretagne. À l'issue de l'entretien, cet individu me demanda de signer un papier par lequel je donnais mon adhésion aux Jeunesses Bretonnes. J'ignore totalement ce qu'il y avait écrit sur ce papier, car CHANTEAU ne m'a pas donné le temps de le lire. Je pense maintenant qu'il s'agissait de mon engagement à la formation PERROT. Par la suite CHANTEAU chargea FEUTREN de me conduire dans un immeuble situé 13 rue des Dames à Rennes. Ce dernier m'a fait monter au deuxième étage de l'immeuble en question où une dizaine de jeunes gens étaient rassemblés dans une chambre »<sup>202</sup>.

Il ne faut pas se fier à l'apparente passivité de la jeune recrue, qui cherchait vraisemblablement à se faire passer pour la victime d'une machination qui la dépassait. Cela a été vrai dans certains cas, mais c'est loin d'avoir été une généralité. Les méthodes de Lainé furent parfois beaucoup plus franches et directes, en fonction de l'interlocuteur. Xavier Mordelet, qui, en juin 1944, rendit visite à Lainé pour lui demander quelques renseignements sur l'unité, témoigne : « Il m'a répondu que c'était

---

201 Cette pratique fut également constatée en Belgique, entre autres, où les miliciens rexistes ne s'attendaient pas à devenir auxiliaires de la police allemande. CONWAY M., *Degrelle. Les années de collaboration*, p. 188.

202 AJM, D.149, TMP Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph, pièce 52, interrogatoire d'André Geffroy, 19 septembre 1945.



une formation pour faire la police en Bretagne. Il a ajouté que nous étions contrôlés par les Allemands. J'ai dit à HENAFF que je réfléchirai, mais toutefois que je m'enrôlerai dans cette police déjà pour un mois, à titre d'essai. HENAFF m'a répondu : "Tu feras comme tu voudras" »<sup>203</sup>. Mordelet s'engagea, tout comme Yves Le Négaret, à qui Lainé expliqua « qu'il avait formé une organisation paramilitaire dont le but était de lutter contre les terroristes avec l'aide des Allemands »<sup>204</sup>. Le Négaret signa en juin 1944 le contrat que lui présenta un sous-officier allemand. André Chevalier, engagé en décembre 1943, ne dit pas autre chose, en déclarant : « Au moment de mon engagement Lainé m'avait fait connaître que son groupement constituerait une formation de l'Armée allemande. [...] Au début du mois de mars, Lainé nous a fait connaître qu'il mettait sa formation au service de la S.D. Allemande. C'est dans ces conditions que j'ai participé personnellement à de nombreuses expéditions en Bretagne en coopération avec les Allemands »<sup>205</sup>. Les méthodes de Lainé furent tout aussi directes concernant ceux qui voulaient quitter l'unité. Aux parents de Guillo, qui firent des démarches pour extraire leur fils de la troupe où il fut enrôlé par manque de discernement, Lainé répondit : « Je me permets donc de vous recommander de ne plus l'engager à désertir, ni par persuasion, ni par sentiment ; ce serait ce qui pourrait lui arriver de pire. Et quant au reste, si vous tenez à sa tranquillité et aussi à la vôtre du côté des terroristes et des brigands, vous agirez sagement en n'ébruitant pas sa conduite et la nature de ses engagements. Nous sommes en guerre. Ce n'est pas une chose plaisante. Elle nous met en péril et nous apporte privations et souffrances, mais travailler à notre victoire est la première des nécessités »<sup>206</sup>. À la menace à peine voilée, Lainé ajouta une exaltation du martyr qui ne tenait pas que du discours de façade. À vrai dire, depuis la création de son unité, Lainé s'en tenait essentiellement aux discours.

Interrogé en 1945, le jeune Geffroy déclare : « Le nommé LAINE Célestin ne venait que très rarement au cantonnement. Il est venu nous inspecter ou nous faire des conférences à caractère politique une dizaine de fois au plus et à l'occasion de ces visites, il était toujours en civil »<sup>207</sup>. Son témoignage est corroboré par de nombreux autres. « De temps en temps, Lainé venait nous voir et nous faisait des discours sur la cause bretonne »<sup>208</sup>, se souviendra Corentin Faou. « Lainé se montre peu souvent, apparaît quelquefois pour prononcer quelques paroles, avec son sourire énigmatique »<sup>209</sup>, se rappellera un autre. De fait, si « dans l'intimité, il était chaleureux et ne

---

203 AJM, D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert, pièce 124, interrogatoire de Xavier Mordelet, 10 novembre 1944.

204 *Ibid.*, pièce 123, interrogatoire Yves Le Négaret, 17 novembre 44.

205 AJM, D.102, TMP Paris section Rennes, 8 juin 1948. Affaire Chevalier André. Pièce 1 C, PV de première comparution d'André Chevalier, 30 septembre 1946.

206 ADIV, 213 W 26, dossier n°24, Armel Guillo. Lettre de Célestin Lainé aux parents Guillo, 11 février 44.

207 AJM, D.149, TMP Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph, pièce 52, interrogatoire d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

208 ADIV, 215 W 169, dossier Corentin Faou, interrogatoire de Faou, 10 août 1945.

209 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

dédaignait pas les grosses plaisanteries de potaches et les histoires lestes »<sup>210</sup>, Lainé était distant, taciturne, mystérieux, ce qui suscitait l'admiration des jeunes et pas seulement de ses « disciples »<sup>211</sup>, qui le suivaient pas à pas. En témoigne, de façon dramatique, une lettre qu'écrivit l'un de ses soldats, dans laquelle on discerne l'ombre du « grand druide »<sup>212</sup>. Dans une enveloppe sur laquelle il avait dessiné une croix gammée, René Hervé, glissa ces quelques mots, à l'intention de son fils, qui n'avait pas un an :

« Mon fils,

Un mot de papa que tu liras quand tu seras plus grand : car tu penseras à ce papa inconnu de tes yeux mais qui battra dans ton cœur et que tu retrouveras un jour – non pas au Ciel, je n'y crois pas – mais au tréfonds de toi-même, là au fond de ton âme, voix de tes ancêtres.

Deviens un homme, grand et fort ; seule ici la force compte, sois donc grand, fort et pur »<sup>213</sup>.

Puis il signa : « Papa, Heil Hitler ».

En fait, c'est l'absence de Lainé et le mystère dont elle était parée qui lui permettait d'avoir de l'ascendant sur le gros de la troupe, car dans l'action il se révéla pitoyable. On connaît une participation involontaire de Lainé à une opération sur le terrain : elle fut racontée à Le Boterf par Mordrel, qui la tenait lui-même d'un soldat de l'unité : « Guyomard, actuellement photographe prospère à Galway, me racontait qu'un jour, un camion de la Perrot, qui suivait un convoi allemand tomba avec lui dans une embuscade du maquis. Lainé par pur hasard se trouvait à bord. Les hommes, bien dressés, se jetèrent dans les fossés, mettant leurs armes en batterie, tandis que le sorcier, affolé, courait en zigzag dans le champ, un colt à la main, tirant dans tous les sens. De leur position "ses" hommes criaient : "Tire-toi de là, eh con, tu vas te faire bouziller <sup>214</sup>!" » Bien des années après guerre, commentant *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, de Ronan Caouissin, Péresse écrivit à Mordrel :

« C.L. à mes yeux était un pleurnichard sentimental. Si R.C. lui consacre une grande partie de son bouquin c'est parce qu'ils étaient calotins, fils de curés, curés manqués eux-mêmes. Jugez. Ni C.L. ni R.C. n'ont jamais descendu un ennemi au combat, ils s'en sont toujours bien gardés (surtout pas de victime) nous autres, nous en avons un certain nombre sur la conscience et c'est pourquoi nous nous taisons encore. [...] C.L. n'a jamais été enrôlé par les Fritz, il n'est jamais venu en opération, le seul qui m'a accompagné une fois et justement dans une très sale histoire c'est le Mabinog. Dans le service spécial le montage a été fait par A.L. avec nous. C.L. n'en n'a jamais fait que d'y tenir des discours »<sup>215</sup>.

---

210 Gilbert Foix, « La mort de Célestin Lainé », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°468, décembre 1983, p. 6247-6248.

211 *Id.*

212 A. Heussaff, « Neven Henaff, activist and druid », *Carn*, n°45, printemps 1984, p.10-11.

213 ADIV, 213 W 52, dossier n°239, René Hervé. Lettre de René Hervé à son fils, 8 avril 1944.

214 Fonds Mordrel, OM26 C2660, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 14 octobre 1968.

215 Fonds Mordrel, OM26 C2556, lettre d'Ange Péresse à Olier Mordrel, 18 avril 1968.

Il est clair que Célestin Lainé n'était pas un chef de guerre et il pouvait vite perdre ses moyens. Lorsque Chevalier ne revint pas de permission et disparut dans la nature, Lainé envoya Feutren le chercher, mais il disparut également. Ayant consulté une cartomancienne, Lainé prévint la troupe et Grimm que Feutren avait été tué. Le retour de Feutren, qui avait simplement passé quelques jours chez lui, fut salué par des rires ironiques<sup>216</sup>.

On peut s'interroger également sur le poids de l'idéologie dans la mise en œuvre de la brutalité. On se souvient du mépris pour la démocratie en général et la masse en particulier professé par Lainé. On sait aussi à quel point il aimait prêcher devant ses hommes dans un registre nietzschéen. Un de ses hommes montre l'impact de cette idéologie :

« Je suis obligé de reconnaître qu'ils sont vraiment sincères dans leur aveuglement. Je comprends qu'ayant placé leur idéal dans cette galère, il est normal de chercher à le protéger. Quant à moi, je m'en fous. Chaque jour croît mon dégoût et ma joie. Ayant bâti sur le sable avec seulement l'orgueil des mots sans rien de bien posé, rejetant délibérément un passé nécessaire.

Il n'en pouvait être autrement. Quelques-uns ont adopté et fondé un club nudiste, et l'on voit des corps vautrés en plein soleil sans aucune retenue. Et tout cela dans une atmosphère de pistolet à la ceinture enfin permis ! Ah ! Elle est belle l'œuvre du sinistre Perrot, abbé de mascarade, âme damnée de la rébellion en Bretagne [...]

J'en viens à croire que les autres dans leur fougue, négligeant toute compréhension et du fait même de ces incompréhensions ne pourront jamais atteindre leur but. Grâce à Dieu le tout arrosé de Nietzsche abondamment ! ! »<sup>217</sup>

Esnol se trompait sur le rôle de Perrot dans la genèse de la formation, mais il avait bien perçu l'influence de la philosophie allemande, y compris l'attirance des milieux *völkisch* pour le nudisme, sur la troupe ses congénères. Encore en juillet, Lainé exhorta ses hommes à ne pas avoir peur de braver la haine du peuple, à n'avoir pour les masses que du dédain. Ils devaient avoir, après une victoire allemande, le peuple à leurs pieds « comme un chien battu et tremblant »<sup>218</sup>. Il s'agissait là d'un processus de déshumanisation déjà éprouvé pendant la Grande Guerre, réactivé lors de la Seconde Guerre mondiale, justifiant la lutte contre l'ennemi, voire son éradication<sup>219</sup>, tout en permettant de la dédramatiser.

À cela on doit aussi ajouter l'angoisse eschatologique dans laquelle évoluaient certains de ces hommes. Influencés par la pensée spenglerienne que diffusa *la Bretagne* des derniers mois et *Stur* depuis longtemps, ils ne pouvaient que se croire à l'aube de l'anéantissement de la Bretagne, qui ne

---

216 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

217 AJM, D.560, TMP Paris, 25 avril 1952. Affaire Esnol Georges. Lettre 7-8-9, de Georges Esnol à sa mère, 30 avril 1944.

218 ADIV, 213 W 33. Dossier n°76, Christian Guyonvarc'h. Déclaration de C. Guyonvarc'h, 9 novembre 1944.

219 INGRAO C., *Les chasseurs noirs*, op. cit., p. 143 et suivantes.

pouvait être conjuré que par celui de l'ennemi<sup>220</sup>. Il est évident que les plus endoctrinés de ces hommes ont eu l'impression d'être engagés dans un processus de survie. Mais il ne s'agissait, là encore, que des proches de Lainé, ceux qui avaient suivi son enseignement depuis longtemps et qui constituaient son état-major.

Une explication majeure réside dans les tensions et le stress que les hommes de l'unité ont accumulés dès janvier 1944. À leur arrivée fin décembre 1943, les recrues de l'Unité Perrot furent installées dans divers endroits de Rennes, dans des conditions souvent pitoyables. Ils investirent d'abord deux grandes pièces sales d'un bâtiment abandonné de la caserne du Colombier, puis une maison délabrée de la rue de Vincennes, réquisitionnée à leur effet par les Allemands. Là, près de quarante-cinq hommes s'entassèrent comme ils pouvaient : un groupe vécut dans la salle de bain empestée par les fuites de gaz, il n'y avait que deux robinets dans la maison<sup>221</sup>. Il est clair que les Allemands n'avaient pas l'intention d'investir quoi que ce soit dans cette unité, mais bien de tirer le maximum de ces jeunes gens qui n'avaient eu qu'une seule permission à Noël 1943 et qui tournaient en rond dans une ambiance confinée. Aussi, chaque sortie en mission était-elle considérée comme une « détente »<sup>222</sup>, une « cure d'air pur »<sup>223</sup>, pour ne pas dire un défouloir.

Ces missions furent d'autant plus vouées à jouer ce rôle que l'ambiance se dégradait vite au sein de l'unité à la faveur de plusieurs facteurs. Mi-février, une trentaine d'hommes fut envoyée à Paris toucher des uniformes. Ce fut une surprise : il leur avait été promis qu'ils n'en porteraient pas. Delaporte avait raison et Lainé avait menti<sup>224</sup>. Bien qu'à la désolation de certains les runes n'y soient pas portées au col, il s'agissait de l'uniforme SS, gris-vert aux épaulettes noires et liseré vert, avec le ceinturon SS frappé de la devise *Meine Ehre heisst Treue*<sup>225</sup> et le calot à tête de mort<sup>226</sup>.

---

220 INGRAO C., « Violence de guerre, violence génocide : les *Einsatzgruppen* », dans AUDOIN-ROUZEAU S., BECKER A., INGRAO C. et H. ROUSSO (dir.), *La violence de guerre*, op. cit., p. 219-241.

221 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

222 *Id.*

223 *Id.*

224 Cette question fut également un problème en Belgique pour Degrelle, qui avait promis à ses hommes qu'ils porteraient l'uniforme belge et non allemand. CONWAY M., *Degrelle. Les années de collaboration*, op. cit., p. 128.

225 « Mon honneur s'appelle fidélité ».

226 ADIV, 213 W 26. Dossier n°24, Armel Guillo.



Le soldat Guiomard à Tübingen.  
IDBE, carton « Emsav avant 1945 ».

Au quartier, lorsqu'ils suivaient les cours d'histoire et de géographie de la Bretagne, de langue bretonne, de maniement d'armes, d'instruction militaire, les hommes restaient habillés en civil, mais lorsqu'ils gardaient le *SD* ou partaient en opération, ils devaient s'échanger les uniformes, qui n'étaient qu'une trentaine pour une cinquantaine d'hommes. Cela les obligeait parfois à se changer plusieurs fois par jour<sup>227</sup>. En avril, ils reçurent chacun du *SD* une carte officielle de police allemande établie à leur nom et sur laquelle figurait leur photographie<sup>228</sup>. Plusieurs soldats furent très déçus de cette subordination de l'unité aux Allemands<sup>229</sup>. L'un d'eux alla jusqu'à dire à Lainé, qui en fut très blessé, que sa formation était une caricature d'armée<sup>230</sup>.

À ces contrariétés s'ajouta le comportement des membres de l'état-major. Lainé avait au départ prévu de donner le commandement de l'unité à André Geffroy, qui refusa, du fait de la présence de Péresse<sup>231</sup>. Jacques Malrieux, soldat de la troupe, le décrit ainsi : « Dans l'intimité Péresse m'est apparu comme un énergomène d'une brutalité forcenée sujet à des crises de fureur pour des motifs les plus futiles et qui s'aggravaient encore lorsqu'il avait bu ; il terrorisait sa femme et ses deux bébés, affirmant que son but était de se faire haïr par ses enfants pour les rendre forts dans la vie »<sup>232</sup>. Ancien instituteur, Heussaf avait rejoint le *Kadervenn* avant-guerre, puis le *BS* et le Service

---

227 AJM, D.149, TMP Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph, PV d'interrogatoire d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

228 *Id.*

229 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5, lettre d'Alan Heussaf à Raymond Jegaden, 8 janvier 1994.

230 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, note sur une enveloppe, 1945.

231 Fonds Mordrel, OM30 C3794, lettre d'Olier Mordrel à Robert Larboulette et copie d'une lettre d'André Geffroy à Larboulette, 19 mai 1972.

232 ADIV, 213 W 69, dossier n°162, Ange Péresse, déposition de Jacques Malrieux, 25 mai 1945.



Spécial. Il adhéra également à la foi celtique de son chef. Quant à Jasson, il était étudiant en droit avant de rejoindre le *BS* et le Service Spécial. Cette équipe fut vite ralliée par Feutren, de qui Malrieux dit qu'il « était d'idées nettement germanophiles, sentiment qu'il gagna au contact de Lainé dont il était le grand admirateur »<sup>233</sup>. Interrogé après guerre sur son rôle dans l'unité, Christian Guyonvarc'h précisa à propos de Feutren : « Il était très bien vu de Célestin Lainé dont il répétait servilement les théories politiques »<sup>234</sup>. Xavier Mordelet fut plus catégorique encore, en déclarant : « J'ai toujours considéré Feutren dit "Maître" comme un exalté et un imbécile »<sup>235</sup>. De fait, Guyonvarc'h vit « dans le ramassis d'imbéciles, et d'arrivistes serviles »<sup>236</sup> qui entouraient Lainé la preuve de sa passion du commandement. « Pourquoi donc les gardaient-ils [sic] si ce n'est parce que ces gens rampaient devant lui et étaient incapables de le supplanter »<sup>237</sup>, se demanda-t-il après-guerre. De ces gens, Guyonvarc'h excluait Chanteau, dit « Mabinog ». Toujours habillé en civil, il était plus spécialement chargé du service d'enseignement et de l'organisation technique des opérations<sup>238</sup>. Tous étaient sectataires de la foi nordique, ce qui explique la teneur de leurs relations avec le gros de la troupe, pour la plupart catholiques. Après-guerre, un témoin notera : « Les gens du bureau ont une conduite peu exemplaire. Ils prennent le café au lit à 10 h. [...] Attitude hautaine, presque méprisante, des chefs à l'égard de la troupe (seigneurs et esclaves) »<sup>239</sup>. Avant même l'avènement du royaume qu'il attendait, Lainé installait sa cour et régnait de loin, ce qui lui permettait de conserver son aura relativement intacte.

De fait, dès le printemps, après que trois hommes de l'unité eurent l'idée de voler 300 000 francs dans une maison particulière et d'être arrêtés pour cela par le *SD*<sup>240</sup>, les tours de garde et les opérations contre le maquis se multiplièrent. Ceux qui restaient cantonnés au quartier se voyaient faire des marches à pied en chantant dans les allées du jardin. Bientôt, les hommes furent « dans un état voisin de l'hébétément »<sup>241</sup>. L'ambiance dans l'unité était à couteaux-tirés, entre les hommes de troupes, coupés de leur famille et cloîtrés dans le nouveau quartier de la rue Lesage, dégoûtés par un état-major méprisant et parfois violent à leur égard<sup>242</sup>. Dans ces conditions, de nombreux jours de prison furent distribués, ce qui contribua davantage à enrager des hommes qui n'étaient ni des soldats, ni des guerriers.

Aussi ne peut-on être surpris de la banalisation des actes de violence tels qu'ils sont relatés par

---

233 ADIV, 213 W 69, dossier n°160, Louis Feutren, déposition de Jacques Malrieux, 7 juin 1945.

234 *Ibid.*, déposition de Christian Guyonvarc'h, 7 juin 1945.

235 *Ibid.*, déposition de Xavier Mordelet, 7 juin 1945.

236 ADIV, 213 W 33, dossier n°76, Christian Guyonvarc'h, PV de déclaration du 9 novembre 1944.

237 *Id.*

238 AJM, D.812, TMP Paris, 11 juin 1952, affaire Chanteau Jean, pièce 7, déposition de Louis Nogues, 19 mai 45.

239 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

240 *Id.*

241 *Id.*

242 *Id.*

leurs auteurs, quand ils ont bien voulu ne pas prétendre qu'ils n'avaient fait que surveiller les camions pendant les opérations. Cette banalisation ne participe pas d'une quelconque tentative de minimiser après coup leurs actes au regard de leurs juges, mais bel et bien de la façon dont elle a été vécue. En témoignent la monotonie, la régularité et la banalité des séances de coups de bâtons distribués par André Geffroy, entrecoupées de pauses et d'activités tout à fait triviales, quand il n'y assiste pas lui-même, en simple spectateur<sup>243</sup>. De même, il est tout à fait significatif que les hommes qui mettaient le feu à des fermes restaient faire leur casse-croûte à côté de l'incendie<sup>244</sup>.

Toutes proportions gardées, il faut donc croire qu'il en fut pour l'Unité Perrot comme pour les hommes ordinaires de la brigade Dirlewanger<sup>245</sup> ou du 101<sup>e</sup> bataillon de réserve de la police allemande impliqués dans la Shoah par balles : l'inertie de groupe et la banalisation de la violence jouèrent à plein sur des personnes dont toutes n'étaient pas foncièrement endoctrinées<sup>246</sup>. Dès lors, on ne peut s'étonner de la froideur des exécutions individuelles ou collectives et du traitement réservés aux corps<sup>247</sup>, qui n'étaient évidemment pas sans effet sur ceux qui les infligeaient. Le soldat Georges Esnol écrivit à sa mère :

« Je vais te confier quelque chose. Si je reviens, je crois que pendant longtemps, je ferai un séjour à Thymadeuc<sup>248</sup>. Si je ne peux pas sortir autrement que sali et diminué.

Il y a des portes qui cachent bien des secrets.

Ce ne sera peut-être pas réalisable ! Qu'importe. Je verrai.

Si tu connaissais bien mon cœur si tu savais combien ma grande sensibilité toujours en éveil souffre d'une souffrance que chaque jour renouvelle.

Surtout quand on a envie de crier, de hurler : "Assez, Assez j'en ai marre". Rien n'est [mot manquant] terrible que de n'entendre que le son de sa voix et jamais un [mot manquant] pour consoler. Parfois je ne peux plus prier. Je ne peux plus croire tellement je suis distrait par un monde effroyable et inconnu. J'aurais savouré des déceptions, des désillusions, des désenchantements, j'aurais appris un tel amoncellement d'inutilités, de fadaïses, je me demande si un jour il sera possible d'oublier, d'oublier.

Ah... l'oubli, le silence »<sup>249</sup>.

On était loin du *Bhagavad-Gîtâ* que Chanteau avait offert à Lainé en 1943 et dont ce dernier fit

---

243 AJM, D.149, TMP Paris, 24 août 1948. Affaire Morvan Joseph, pièce 52, interrogatoire d'André Geffroy, 19 septembre 1945.

244 *Id.*

245 INGRAO C., *Les chasseurs noirs*, op. cit., p. 142.

246 BROWNING C.R., *Des hommes ordinaires. Le 101<sup>e</sup> bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Paris, 10-18, 1996.

247 MORVAN F., *Miliciens contre maquisards*, op. cit., p. 39.

248 Abbaye de moines cisterciens-trappistes, à Bréhan, dans le Morbihan.

249 AJM, D.560, TMP Paris, 25 avril 1952. Affaire Esnol Georges. Pièce 46 III : lettre 2 de Georges Esnol à sa mère, 27 juin 1944. C'est l'auteur qui souligne.

son miel<sup>250</sup>. Himmler en ayant fait son livre de chevet<sup>251</sup>, ce poème épique fut à la mode dans les milieux ésotériques et proches d'*Ahnenerbe*. Il s'agissait d'un dialogue entre Krishna et Arjuna, jeune guerrier qui s'interrogeait sur la légitimité de la guerre et de la violence. Fallait-il reculer devant l'« action terrible, violente et sanguinaire »<sup>252</sup>. Comment la guerre pouvait-elle s'harmoniser avec l'existence spirituelle ? Krishna lui enseignait qu'il était de son devoir, dans certaines circonstances de combattre. Tout simplement, Himmler comme Lainé y trouvaient l'idée que certains guerriers étaient habilités à tuer dans la bataille pour un but élevé. Cette dernière pouvait être menée sans état d'âme : « Fais que l'affliction et le bonheur, la perte et le gain, la victoire et la défaite soient égaux pour ton âme, puis jette-toi dans la bataille ; ainsi tu ne pécheras pas »<sup>253</sup>, disait Krishna. Quand ses hommes assumaient une violence guerrière, Lainé trouvait un refuge dans une violence sacrificielle, codée et symbolique<sup>254</sup>.

### *Fuites et exils*

La fuite de l'unité Perrot et la vie de Lainé en Allemagne de 1945 à 1947 nécessiteraient en soi une étude à part entière. Je me bornerai donc à en dresser les traits principaux<sup>255</sup>. Dès le 6 juin 1944, la direction du CNB commença à envisager la retraite. Cette dernière devint urgente lorsque les Américains furent aux portes de Rennes. Le 2 août, Ange Péresse rassembla les hommes de l'Unité, puis on mit le feu au quartier Lesage afin de faire disparaître les archives. Seuls furent sauvés quelques papiers personnels de Lainé, le fichier des adresses ainsi que la trame du n°338 de *Breiz Atao* que l'on allait faire imprimer. Ce qu'il subsiste de ce numéro fantôme indique qu'il n'apportait rien de plus que le précédent, délayant à l'envi les vertus de Debauvais et de Perrot, réglant encore son compte à Raymond Delaporte, dressant un martyrologe auquel s'ajoutaient les quatre morts d'une Unité célébrée à chaque page ou presque<sup>256</sup>. Meavenn avait participé à sa rédaction et avait été rémunérée en conséquence, c'est pourquoi elle fut au nombre des civils conviés à se joindre au convoi. Il y avait en outre la famille Guieysse, Roparz Hemon, qui prévoyait de poursuivre son

---

250 CRBC, fonds Lainé, CL1 M23, carnet 1975-1976.

251 KUHLMANN J., *Subhas Chandra Bose und die Indienpolitik der Achsenmächte: 2., unveränderte Auflage*, epubli, 2012, p. 46.

252 AUROBINDO, *La Bhagavad-Gîtâ*, traduit par Camille RAO et Jean HERBERT, Paris, France, A. Michel, 1970, p. 27.

253 *Ibid.*, p. 49.

254 KILANI M., *Guerre et sacrifice. La violence extrême*, Paris, Puf, 2006, p. 93.

255 Les lignes qui suivent sont le fruit de la confrontation de plusieurs documents : CRBC, CL1 M3 à 6 et 9, journaux et carnets de Célestin Lainé de 1944 à 1947 ; LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 6, mémorandum en date du 15 mars 1945 sur la vie du CNB depuis le 1<sup>er</sup> août 1944 ; IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

256 CRBC, fonds Lainé, CL5 T54, tapuscrit de *Breiz Atao* n°338.

action outre-Rhin, le grand Geff et Botros, gravement compromis auprès du *SD*, Yvonne Auffret et Jos Youinou, le beau-frère de Debauvais, Nédellec, un planton, Jean Chateau et Le Gallo, du Service Spécial, l'imprimeur Francisque Basset, les femmes, fiancées et enfants de soldats de l'Unité. D'autres personnes avaient été conviées à se joindre au groupe mais ne vinrent pas au rendez-vous ou refusèrent, comme Fouéré. Tout le monde prit place dans un car, un camion et une dizaine de voitures. Sur la route, on récupéra quelques hommes partis le 29 juillet mettre du matériel en sécurité, puis on fit escale à Angers. Dès le 4 août, les civils s'installèrent à Paris, à l'hôtel Bauchaumont, en attendant d'investir des appartements réquisitionnés par Bickler. Quelques civils quittèrent déjà la troupe, qui fut rejointe le 10 par l'Unité. Le 12, Lainé prit la tête des civils pour les envoyer à Strasbourg, où Reithler, un ami de Bickler, les installa et fournit à certains des passeports allemands. De là, Lainé et Marcel Guieysse tâchèrent de trouver une solution pour établir le bureau du CNB à Berlin – où Lainé dut se rendre – et les femmes des soldats dans le centre de l'Allemagne. De son côté, Hemon avait déjà rejoint Weisgerber à Marburg. À Nancy, Meavenn et Chanteau avaient décidé de ne pas aller plus loin. Le 10 septembre, Lainé voulut rejoindre ses hommes et partit pour Saint-Dié, mais l'Unité n'y était déjà plus. Il la retrouva quelques jours plus tard à Grendelbruch.

L'Unité n'avait pas quitté Paris qu'elle déplora déjà plusieurs désertions. Dans la nuit du 10 au 11 août, elle se dirigea sur Châlons où, semble-t-il, elle se sépara d'un petit groupe, qui partit vers Sens. Le gros de la formation poursuivit sa route vers Troyes, où le 22 août, Michel Chevillotte, Gilbert Foix et Jean Guiomard<sup>257</sup> prirent part à l'exécution, à Creney, de quarante-neuf résistants détenus à la maison d'arrêt. Puis, l'Unité se dirigea sur Grendelbruch où elle arriva mi-septembre. Lainé l'y retrouva le 18 de ce mois. La troupe resta là une quinzaine de jours au repos, dans l'école du village, participant à la construction de fortifications, se promenant, allant aux champignons<sup>258</sup>. L'ambiance avait beau être tendue au sein de l'Unité entre les « celticards » et le reste de la troupe, elle fit quand même corps pour opposer un refus à Lainé lorsque ce dernier proposa d'y intégrer un

---

257 Ces trois noms sont communs à plusieurs dépositions. Il se pourrait que d'autres soldats furent également impliqués dans ce massacre collectif. AJM, D. non-lieu n°108, TMP Paris, section Rennes, 2 juillet 1948. Affaire Guyonvarc'h Christian, pièce 19 : ordonnance de non lieu ; D.315, TMP Paris, 6 mars 1953. Affaire Foix Gilbert, pièce 124 : interrogatoire de Xavier Mordelet, 10 novembre 1944 et pièce 123 : interrogatoire d'Yves Le Négaret, 17 novembre 1944.

258 Au même moment, en Bretagne, la police procédait à une perquisition chez les grands-parents de Lainé à Ploudalmézeau (ADF, 1462 W 26, Tribunal de grande instance de Brest. Rapport du 13 septembre 1944), la rumeur prétendait que le PNB allait parachuter des agents en Bretagne, que l'Unité Perrot opérait encore dans le nord Finistère et le Comité départemental de Libération, pour calmer les esprits, commençait à dresser les listes des militants à arrêter (ADF, 31 W 232. Rapports bimensuels au ministère de l'Intérieur, début et fin novembre 1944). Les arrestations, bien que menées sans discernement, calmèrent la population et on se rendit compte dans le nord de Brest que les prétendues réunions des *Breiz Atao* étaient en fait des réunions de la JAC (ADF, 31 W 395. Commission de vérification. Arrêtés préfectoraux. Internements. Travailleurs volontaires. Criminels de guerre du Parti National Breton). Il est fort probable que la présence des Allemands dans la poche de Lorient, d'août 1944 à mai 1945, avait contribué à créer ce climat de paranoïa.

homme venant du PPF.

Le 3 octobre, la formation Perrot prit ses quartiers à Strasbourg et y fit du terrassement. Un ancien soldat se rappellera d'une « vie assez paisible »<sup>259</sup>, pourtant Lainé dut faire face à des soucis inattendus : la gale qui affectait une demi-douzaine d'hommes, les poux qui assaillaient femmes et enfants. À cela il fallut ajouter l'animosité qui se développait entre certaines femmes, attisée, semble-t-il, par des histoires d'adultère. D'après Yvonne Auffret, il y en eut « dignes des derniers jours de Rome »<sup>260</sup>, accompagnées d'ivrognerie et de bagarres<sup>261</sup>. Il y eut aussi la famille Jeusset, arrivée à l'improviste, que Lainé refusa de voir, s'enfermant dans sa chambre une semaine entière, à lire *La volonté de puissance*. Il était perturbé par le retard pris par la publication de *Breiz Atao*, pour laquelle il comptait sur l'aide que Weisgerber lui avait promise. Par ce dernier, il espérait également faire diffuser un message à destination des Bretons qui pourraient l'entendre. Aussi multiplia-t-il les courriers avec Guieysse, que Ludwig Mülheusen avait installé à Oberkirschberg.

Le 30 octobre, laissant là les civils qui y avaient trouvé du travail, l'Unité quitta Strasbourg et se dirigea sur Oedsbach. L'ambiance déjà tendue se dégrada encore considérablement : le cantonnement prévu pour les hommes leur avait été soufflé par le PPF, la soupe d'ortie agrémentée de quelques pommes de terre à l'eau était monnaie courante. C'est peut-être pour tenter de cadrer ses troupes qu'il fit le 3 novembre un discours où il les exhortait à une tenue, un maintien et une allure exemplaires, conformément au principe que les hautes vertus morales se manifestaient physiquement et que l'on pouvait modifier les dispositions spirituelles par des exercices corporels. Logé à l'écart, dans un presbytère – ce qui, combiné à son allure naturelle, lui valut d'être pris pour un pasteur par la population locale – Lainé n'apparaissait qu'assez peu auprès de ses hommes qui suivaient des cours et ne furent pas sensibles à son prêche. Il lisait les œuvres de Tacite, dans lesquelles il relevait les défauts des Celtes afin de les comparer à ceux des soldats de l'Unité, pour le plus grand désarroi de ces derniers. « Comment pouvait-il être influencé par les critiques de Tacite en pleine action guerrière ? »<sup>262</sup>, se demanda l'un d'eux.

De plus, les tensions qui opposaient les officiers à la troupe commencèrent à gagner l'état-major lui-même. Déprimé, Lainé se réfugia dans la poésie. Il livra cette « Heure multicolore » :

« Lorsque l'hydre aux mille têtes grimaçantes vous couve de ses yeux luisants<sup>263</sup>,  
comprimant avec peine son envie mugissante dans cette éructation baveuse  
se dépose sur chacun de vos pas : "Bientôt ON fera sécher votre peau..."

---

259 FRELAUT B., *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945, op. cit.*, p. 224.

260 Fonds Mordrel, OM24 C1990, lettre de Fred Moysse à Olier Mordrel, 17 juillet 1953.

261 En Belgique, l'évacuation des militants rexistes fut aussi chaotique. CONWAY M., *Degrelle. Les années de collaboration, op. cit.*, p. 322-323.

262 Témoignage de Gilbert Foix dans CAERLÉON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao, op. cit.*, p. 157.

263 Ajouté au dessus : « avides »



Alors vous passez au milieu des esclaves méchants  
en vous la certitude des minces peupliers tremblants entre l'eau noire et les tuiles rouges.  
Alors il vaut la peine d'avoir vécu ce chatouillement de l'horreur frôlée.

Lorsqu'arrive l'adversité – coups et bombes –  
Lorsqu'elle vous contraint à reculer pied à pied  
lorsqu'elle atteint votre bras, encercle votre œuvre, déferle dans vos pensées, plonge vos  
[vassaux dans l'inquiétude  
Lorsque TOUT est placé sur une pointe, oscillant si drôlement  
à deux doigts de choir et de se fracasser en mille morceaux  
Alors il vaut la peine d'avoir participé à cette amusante instabilité.

Lorsque l'on a perdu le fruit de tant d'années  
lorsque le Destin vous a giflé en pleine figure  
et vous a fait paraître si fou que vous n'osez même plus confier votre certitude même à l'ami  
[le plus proche de votre cœur  
Quand vos soldats désespèrent et abandonnent, quand le meilleur disciple se détourne de  
[votre étoile  
Quand les plus fidèles restent tout interdits attendant la réponse que vous ne daignez pas  
[faire  
que vous ne pouvez pas faire car ils DEVRAIENT avoir saisi  
que vous ne voulez pas faire car il leur faut apprendre à se soutenir seuls  
Alors il vaut la peine d'avoir éprouvé la fragilité de ces pipes blanches sur lesquelles on tire  
[à la foire

Quand la vie a refermé sur vous les murs indifférents d'un asile étranger menacé par les  
[vagues noires de l'oubli  
Quand vos oreilles sont repues du bruit de vos cordes se rompant l'une après l'autre  
Et qu'il vous reste non le rire du mépris ou de l'amertume mais le sourire de la bénédiction  
[sur tous les êtres et du remerciement à tous les Dieux  
Alors il vaut la peine de vivre et de continuer – encore une fois,  
Alors il vaut la peine de se lever de la couche de l'ennui, de s'étirer, et d'aller retrouver la  
[femme la plus fidèle, celle dont l'attrait échappe aux autres hommes  
Car elle est la CONTRARIÉTÉ, la mère des plus forts enfants »<sup>264</sup>.

Acculé par des ennemis multiples, conscient malgré tout de l'image qu'il renvoyait, Lainé ne

---

264 CRBC, fonds Lainé, CL6 M330. « Heure multicolore ». Le poème a été traduit en breton par Lainé sous le titre :  
« *Neuze e tal ar boan* », Alors au milieu de la peine. 8 novembre 1944.

pouvait que constater son isolement, son abandon, son échec, son impuissance. Cependant, confiant malgré tout dans sa destinée, il voulait faire de cette impuissance une forme de connivence et des soucis qui s'abattaient sur lui, ainsi que du péril qui le menaçait, le moteur de son action. Il alla à Marburg pour loger ailleurs la femme d'un soldat qui rendait la vie impossible aux autres épouses, mais aussi voir Roparz Hemon – qu'il surnomma « *Ar soudard hegarat* », le soldat aimable – et Weisgerber, dans le but de faire avancer la publication de *Breiz Atao*. On envisagea un journal trilingue, breton-français-allemand, tiré à 150 ou 200 exemplaires, destiné à un public restreint, publiant des articles de doctrine politique et des informations sur la situation en Bretagne. Il fut également prévu l'édition d'un bulletin culturel bimensuel, organe de l'Institut Celtique, successeur d'*Arvor*, l'ancien journal d'Hemon et dirigé par ce dernier, destiné aux Bretons d'Allemagne. On rédigea enfin un message radio, à diffuser sur « La voix du Reich », qui disait :

« 1) Mr Marcel Guieysse et ses collaborateurs informent leurs amis de Bretagne qu'ils sont en bonne santé et qu'ils continuent à travailler pour le triomphe de la bonne cause [Ils leur demandent de leur côté de garder toute leur confiance en la victoire du camp où nous nous sommes rangés depuis de longues années avant la guerre].

2) Mr Lainé fait savoir que ses fidèles compagnons bretons sont tous parvenus en Allemagne sans éprouver de pertes, et qu'ils préparent leur retour victorieux au pays.

3) Mr Roparz Hemon annonce à ses amis de Bretagne qu'il est en bonne santé et entouré d'amis nombreux qui poursuivent avec lui l'oeuvre commencée là-bas. [Il demande à tous de continuer à travailler avec confiance en vue du jour où la victoire nous réunira de nouveau] »<sup>265</sup>.

Les soldats étaient bien loin de ces préoccupations : certains croyaient les tickets d'alimentation détournés au profit des civils, il y avait des tensions entre catholiques et celtiques, ainsi qu'entre ceux qui cotisaient au fond Debauvais et les autres. Le 17 novembre, la situation inspira au soldat Louis Guillou, Martin de son nom de guerre, un décalogue ironique :

« Commandements du soldat breton en exil

- 1 . De bon matin te lèveras  
Pour te laver, dans le torrent.
- 2 . Un peu plus tard, déjeuneras,  
En deux minutes, facilement.
- 3 . De neuf à douze écouteras,  
De tout un peu, assurément.
- 4 . A midi pile dégusteras ;  
Purée d'navets, journallement.
- 5 . S'il fait soleil, tu t'en iras

---

265 CRBC, fonds Lainé, CL5 M302. Message radio et projets de publications. Autour du 15 novembre 1944.

Par la montagne pour passer l'temps.  
6 . La nuit tombée, la queue feras  
Pour deux patates en rob' des champs.  
7 . Le ventre vide tu t'écrieras :  
On en a marre, quand fout-on l'camp ?  
8 . Pour te calmer on te diras :  
Chut, pas d'histoires, le rab attend.  
9 . Puis, à dix heures, t'endormiras,  
Rêvant pommes frites, beefsteacks saignants.  
10 . BRETON, mon frère, ne vois-tu pas  
Qu'on s'fout d'ta gueule ROYALEMENT ?

Un BLASE. »<sup>266</sup>

Il s'agissait d'une œuvre de troufion, dont les préoccupations, sans surprise, étaient matérielles : tuer le temps et bien manger. Mais ces rimes étaient vraisemblablement bien trop éloignées de la *Bhagavad-Gîtâ* pour que Lainé puisse les apprécier. De plus, aux Bretons était opposée une entité anonyme, accusée de les berner. « On » n'était évidemment pas l'état-major mais Lainé lui-même, contre qui les critiques étaient pour la première fois formulées publiquement, car le décalogue fut affiché au cantonnement et il avait provoqué une agitation qui ne demandait qu'à s'exprimer. Lainé ne s'y trompa pas et décida de sanctionner l'« *Afer ar skritell fall* »<sup>267</sup>. Il y eut des discours et des jours de prison distribués.

Entre temps, l'Unité avait été confiée par le *SD* de Rennes à Bickler et placée sous son autorité directe. Bien que Lainé affirmât ne plus croire en quelque reconnaissance allemande que ce soit et en dépit de l'avis défavorable de Guieysse, il décida de s'engager dans l'Unité. Il s'en justifia ainsi : « Le Bezen Perrot est maintenant à Oedsbach (Baden). Cela va assez bien. Nous dépendons directement de B. Des grades vont être donnés ; à moi-même aussi, vraisemblablement untersturmführer. Je crois mieux d'être ainsi que de posséder une Liberté théorique, qui en fait, me place au rang de civil français en état assez suspect (pourquoi je ne travaillerais pas en usine ? Ou alors je me vois considéré comme agent civil français type Le Ruyet à moins d'être personnellement connu, et encore...) et m'empêche d'entrer dans le moindre bureau et d'obtenir n'importe quelle autorisation que le dernier homme de la formation obtient en passant sous mon nez – tandis que si je suis untersturmführer les choses changent totalement »<sup>268</sup>. Clairement, il s'agissait de se légitimer aux yeux de ses hommes.

---

266 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 5. Mémoires d'Alan Heussaf, p. 185.

267 CRBC, fonds Lainé, CL1 M3. Journal 1944-1945, 19 novembre 1944.

268 CRBC, fonds Lainé, CL4 C302. Lettre de Célestin Lainé à Marcel Guieysse, 22 novembre 1944.



Célestin Lainé en uniforme SS.

Photographie prise après le 31 janvier 1945 ou ce même jour, publiée dans LEACH D., *Fugitive Ireland*, *op. cit.* Elle n'a été versée ni dans le fonds Lainé du CRBC, ni dans le fonds Feutren de la LIGC/NLW.

Le 23 septembre, Lainé alla en catastrophe à Strasbourg récupérer les civils menacés par la progression de l'armée américaine. Leur situation fut à un moment tellement désespérée que Lainé, cédant à l'abattement, envisagea le suicide. Quelques années plus tard, évoquant la mort, ce « Bon camarade », il écrivit : « En 1944 sur le Polygone de Strasbourg, je considérais les lieux et me souviens de me dire : Ainsi, c'est ici, devant ces arbres, que je vais maintenant laisser mes os – dans ce beau pays allemand d'Alsace comme Gerhard et Debauvais l'ont déjà fait... C'est bien... Qu'il en soit ainsi !... Et il n'est pas venu »<sup>269</sup>. Mais il ne parvint à appuyer sur la gâchette et rentra au cantonnement où se multipliaient les affaires d'insubordination, d'ivresse et les manifestations de lassitude.

Le déplacement de l'Unité au château d'Hohen Entringen ne changea rien à l'humeur de la troupe, ni à la sienne. Au bout d'une semaine, le gros de la troupe fut envoyé à Tübingen, dans un foyer de la Jeunesse Hitlérienne, vide, sans eau ni électricité qu'il fallut installer, alors que l'état-major vivait en ville dans un tout autre confort. Là encore la nourriture fut un problème, qui déclencha une mutinerie dans le groupe resté au château. Des hommes voulaient démissionner. Lainé écrivit un nouveau poème triste. L'heure, cette fois-ci, était grise :

« Las ! Pour trois ou quatre lames passables  
Ces Bretons que je veux servir  
M'usent à fabriquer des clous pour leurs méchants sabots  
et de mauvaises pointes pour leurs petits négoce.

---

<sup>269</sup> LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 4, note 1953.

Telle est aujourd'hui la lignée des vieux Celtes !  
Si l'on en juge par ce qu'ils ont tiré de moi  
je serais bien piteuse enclume.  
Ils m'ont déjà tellement usé !  
Ils me rendent méfiant et soupçonneux  
De mon utilité gaspillée ;  
Rien de digne n'en sortirait-il ?  
Me ricanent à l'oreille ces fourriers du Néant »<sup>270</sup>.

Malgré cela, il passa toute une semaine à préparer l'anniversaire de l'Unité, qui fut fêté le 17 décembre. Pulmer, Weisgerber, Bickler et Hans Otto Wagner, qui étaient invités, ne daignèrent faire le déplacement. Ce fut un premier camouflet pour Lainé.



L'Unité Perrot à Tübingen, le 17 décembre 1944. CRBC, fonds Lainé, CL2 IC29.

Ce fut, semble-t-il, la première et unique photographie de l'Unité réunie. CAERLÉON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, op. cit., p. 171.

Il fut procédé dans l'après-midi à une cérémonie de la Couronne Rouge. Cette assemblée avait été instaurée à l'été 1944 pour honorer les morts et les blessés de la formation et s'apparentait au mélange d'une cérémonie païenne avec les rituels du 11 novembre : à l'appel du nom des morts, il

---

<sup>270</sup> CRBC, fonds Lainé, CL6 M348. « L'heure grise », 8 décembre 1944.



était répondu « *Lazhet en emgann* »<sup>271</sup> devant les soldats au garde à vous et l'assistance réunis. Lainé fit un discours où il rendit hommage, une fois encore, à Debauvais, Perrot et Tevenar. Mais il dit aussi, citant *Breiz Atao* de mai 1944 : « "La Bretagne, quoiqu'engagée maintenant sur la voie de la guérison est encore si faible qu'elle a besoin de l'aide d'un grand pays en possession d'une grande culture qui ne peut être que l'Allemagne. C'est là une vérité éclatante". Et c'est là, dans cette parfaite concordance de notre désir et de notre nécessité – parce que notre victoire exige d'abord la victoire de l'Allemagne – que nous pouvons être pour les Allemands des associés fidèles et sans arrière-pensée »<sup>272</sup>. Le message se terminait sur : « Pour la Bretagne, notre Nation ! ». Mais sur la version manuscrite du texte, il est ajouté : « Pour le Reich notre Empire, Sieg ! Heil ! »<sup>273</sup>. On ne sait si cela fut dit. Quoi qu'il en soit, c'est une promesse que Lainé faisait au *Reich*, à qui il donnait la Bretagne en vassale. Ce discours était une opération de communication : le texte fut imprimé pour être adressé aux soutiens allemands de l'Unité.

Les catholiques pouvaient encore s'accommoder de cet hommage à leurs camarades disparus et de cette déclaration d'allégeance à leur hôte, mais la distribution des grades qui suivit réveilla les tensions : Lainé et sa cour furent les mieux servis, les catholiques eurent les grades subalternes, quand ils en eurent<sup>274</sup>. Un soldat a raconté la distribution : « Au beau milieu du repas, l'officier alsacien, croyant faire une agréable surprise à tous, annonce : "Ah ! J'ai oublié de vous informer d'une bonne nouvelle : Bickler vient de décerner le titre de lieutenant à votre chef Lainé". Silence général. Personne ne sort un mot de compliment ou de contentement. Tout à coup un voix retentit au bout de la table : "Eh, passe-moi les frites" »<sup>275</sup>. La semaine suivante, une nouvelle mutinerie eut lieu au château. Un homme demanda à démissionner, un autre ne rentra pas de permission et Lainé commença à se plaindre de soucis cardiaques.

Début janvier, neuf hommes furent envoyés à Ettmansweiler suivre une formation de sabotage. Lainé fut ravi de les voir ainsi employés et eut une réflexion qui en disait long sur ce qu'il pensait de son armée : enfin ils seraient de vrais soldats<sup>276</sup>. Lui aussi, qui portait, ravi, l'uniforme allemand depuis le 31 janvier, fut heureux d'être considéré par Bickler comme un officier allemand<sup>277</sup>. Cette

---

271 « Mort au combat », CRBC, fonds Lainé, CL5 M320. Seconde cérémonie de la Couronne Rouge, 17 décembre 1944.

272 CRBC, fonds Lainé, CL5 T56. « Harangue prononcée à l'occasion du premier anniversaire du Groupe des Bretons de la SS "Yann-Vari PERROT" », 17 décembre 1944.

273 CRBC, fonds Lainé, CL5 M311. Manuscrit de la « Harangue prononcée à l'occasion du premier anniversaire du Groupe des Bretons de la SS "Yann-Vari PERROT" », 17 décembre 1944.

274 Il semble de plus que cette attribution de grades, discutée par Lainé et Bickler, fut l'initiative de ce dernier et n'eut aucun caractère officiel.

275 IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

276 « *An holl anezho o devo o soldbuch hag a vo soudarded gwirion* » : Tous auront leur *Soldbuch* et seront de vrais soldats. CRBC, fonds Lainé, CL1 M3, journal 1944-1945, 11 février 1945.

277 « *Anaoudek oun dre ma ra ouzin evel ouz unan eus e ofiserien ha kenvroiz* ». CRBC, fonds Lainé, CL1 M3, journal 1944-1945, 8 février 1945.

tendance fut plus marquée encore lorsqu'il fit un discours le 5 mars à l'occasion d'une remise de médaille aux blessés<sup>278</sup>. « Je suis particulièrement heureux, déclara-t-il, de pouvoir remercier aujourd'hui notre chef et camarade Untersturmführer W. pour les médailles de blessés qu'il vient de conférer à deux d'entre vous au nom du Standartenführer B. J'en suis particulièrement heureux parce que je sais que ces médailles se donnent seulement aux militaires et que je tiens essentiellement à tout ce qui peut affirmer notre caractère de militaires [...] Nous avons touché l'uniforme allemand sans addition ni correction : uniforme que l'on ne confie pas à des agents. Nos camarades morts au champ d'honneur ont été enterrés, tant à Rennes qu'à Vannes, avec les honneurs militaires, ce que l'on ne fait pas pour des agents [...] Nous avons touché les mêmes soldes que nos camarades allemands, nos récompenses ont été des grades et décorations, jamais nous n'avons touché de primes en argent : Nous avons toujours été traités en soldats »<sup>279</sup>. Il est frappant de constater enfin que dans la plupart des discours qu'il fit à ses hommes, Lainé prétendait souvent agir comme cela se faisait dans « toutes les armées du monde ». Il se berçait d'illusion, essayant de dresser un bilan positif de son œuvre au moment où celle-ci se délitait de plus en plus. Le jour même de la remise des médailles, une dizaine d'autres soldats intégrèrent la *Waffen SS*. Quelques jours plus tard un troisième groupe partit suivre une formation de radio. La dizaine d'hommes restants fut envoyée à Mengen, mais Lainé les rappela bien vite à lui : Mordrel était dans le secteur et risquait d'avoir une mauvaise influence sur eux.

En 1973, Jacques Guillemot écrivit à Mordrel : « Peut-être vous souvenez-vous d'un entretien que nous avons eu à Quimper dans le bureau de Bricler quelques semaines avant son assassinat ? J'avais été frappé à l'époque, de votre pragmatisme et de l'intelligence de vos vues au sujet de la défaite allemande que vous prévoyiez. Plus encore quelques semaines après, quand elle s'est réalisée, très exactement comme prévu »<sup>280</sup>. Au printemps 1943 Mordrel et d'autres avaient aussi senti le vent tourner. Alors qu'il était encore employé à Radio Brazzaville II, Morvan Lebesque lui avait proposé de fuir avec lui avant qu'il ne soit trop tard : « "Les Fridolins, me disait-il ont perdu la partie. Ce n'est plus qu'une question de temps. Il faut faire un plongeon, disparaître, se faire oublier. Ensuite, on reparaît, blanc comme un lys. J'ai un coin à la campagne, je t'embarque". C'est une chose que je n'oublierai jamais. Morvan a été le seul bipède qui, en 1943, s'est soucié de me sauver

---

278 Il semble que c'est à l'occasion de cette cérémonie que Lainé annonça à ses hommes qu'il espérait pour la Bretagne un statut de protectorat allemand du style de la Bohême-Moravie. Polig Montjarret, qui vécut deux mois avec l'Unité, après avoir arrangé son arrestation avec le *SD* de Saint-Brieuc pour échapper à la résistance, a témoigné de la stupéfaction des auditeurs. Fonds Mordrel, OM25 C2260, lettre de Polig Montjarret à Olier Mordrel, 13 juillet 1955.

279 CRBC, fonds Lainé, CL5 T57. « A l'occasion d'une remise de médailles de blessés de guerre et d'un départ de camarades pour une *Waffen-SS* non française », 5 mars 1945.

280 Fonds Mordrel, OM31 C3931, lettre de Jacques Guillemot à Olier Mordrel, 5 février 1973.

la vie »<sup>281</sup>. Lui comme d'autres se savait menacé, Florian Le Roy, du CCB, lui avait dit en substance : « Je ne fais aucune illusion, je suis condamné à mort comme toi, nous sommes dans la même charrette, nous y passerons ensemble »<sup>282</sup>. Aussi, Mordrel prenait-il des précautions. Il avait fait savoir autour de lui qu'il était armé en permanence et très bon tireur. Il racontait également à des personnes choisies, susceptibles de relayer ses propos à des ennemis potentiels<sup>283</sup>, tout le mal qu'il pensait des Allemands, qui avaient abusé du mouvement breton, qui l'avaient empêché d'écrire puis promis la direction de l'État breton, qu'il aurait refusée. D'après Job Jaffré, rédacteur en chef de *l'Heure bretonne*, Mordrel était réellement « refroidi à l'égard de l'occupant »<sup>284</sup>, mais il essayait également de donner des gages, et personne n'était dupe. Un agent des RG écrivait, au sujet des ces propos échangés en privé : « Olivier Mordrelle, homme intelligent, mais sans scrupules, donne sans doute sur ses actes les explications qui lui paraissent les plus avantageuses pour ses intérêts actuels »<sup>285</sup>. Au même moment, madame Mordrel jouait les dames importantes en déclarant : « Vous ne me connaissez pas, mon mari est de la Gestapo »<sup>286</sup>. En ce même mois d'août, la nouvelle du débarquement américain en Sicile plongea la famille dans la consternation. « Nous mangeons en silence, se souviendra Mordrel. Les enfants eux-mêmes ont le sentiment que le dénouement approche. Je sais maintenant que l'Allemagne sera écrasée »<sup>287</sup>.

En décembre 1943, après que Mordrel eut sabordé *Stur*, la famille quitta Saint-Briac où elle avait passé l'été pour s'installer à Paris. Dans des hôtels d'abord, puis au 24 de l'avenue Georges V, où il fut présenté sous le nom de Launay au concierge en avril 1944 par un officier allemand<sup>288</sup>. Ce faux nom était la couverture sous laquelle il installa un « bureau d'achat »<sup>289</sup>, c'est-à-dire une officine spécialisée dans le marché noir avec l'occupant<sup>290</sup>. À partir de 1942, le marché noir concerna tout le monde en France et il atteignit des proportions telles dans les rangs allemands que les autorités d'occupation commencèrent à supprimer peu à peu ce commerce parallèle, qui dut se

---

281 Fonds Mordrel, OM28 C3289, lettre d'Olier Mordrel à Jacques Quatreboeufs, 21 novembre 1970.

282 Fonds Mordrel, OM23 C1508, lettre d'Olier Mordrel à Florian Le Roy, 13 mai 1947.

283 Une conversation qu'il eut avec un régionaliste devant un informateur des Renseignements généraux de Quimper fit l'objet d'un rapport en août 1943. ADF, 1265 W 13. Renseignements Généraux, dossier n°1387, Olivier Mordrelle, 1943-1988. Rapport du 12 août 1943.

284 AN, 5 W 1057 Cour de sûreté de l'État. Procédure engagée contre Olivier Mordrelle. Déposition de Job Jaffré, 31 janvier 1946.

285 ADF, 1265 W 13. Renseignements Généraux, dossier n°1387, Olivier Mordrelle, 1943-1988. Rapport du 12 août 1943.

286 AN, 5 W 1057 Cour de sûreté de l'État. Procédure engagée contre Olivier Mordrelle. Commission rogatoire du 10 avril 1945.

287 Fonds Mordrel, OM8 T48, Notes d'Olier Mordrel pour *BA, histoire et actualité...*

288 AN, 20111016/6. Dossier de police judiciaire, n° 793294. Olivier Mordrelle. Mandat d'arrêt du 9 décembre 1945 et rapport du 28 octobre 1945.

289 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

290 SANDERS P., *Histoire du marché noir, 1940-1946*, Paris, Perrin, 2001, p. 174.

recentrer sur l'espionnage<sup>291</sup>. Cependant, la *SS* continua à trafiquer<sup>292</sup>, et c'est avec elle que Mordrel fit des affaires, fournissant aux officiers de l'avenue Foch, où travaillait Bickler, de la nourriture, achetant des pièces automobiles pour les revendre aux Allemands<sup>293</sup>. Mordrel vécut ainsi presque neuf mois d'une vie plutôt facile, fréquentant ses amis Roger Hervé, Morvan Lebesque, mais aussi, la nièce de Mgr Duparc<sup>294</sup> et, semble-t-il, le peintre André Derain et la sculptrice Simone Marye<sup>295</sup>. Mais à l'été 1944, il fallut songer à s'en aller. Mordrel alla voir Bickler et lui expliqua qu'au regard des circonstances, il devait aider par tous les moyens dont il disposait à mettre en sûreté les hommes qui auraient à jouer un rôle dans l'avenir. Bien sûr, Mordrel plaidait pour sa paroisse, mais Bickler lui répondit à peu près : « En tant que soldat allemand [...] je ne peux pas te suivre sur ce terrain »<sup>296</sup>. Mordrel fut atterré. Il le fut davantage encore lorsqu'après avoir demandé à Bickler de le faire passer en Espagne, ce dernier le dirigea sur l'officier chargé de ce service, qui lui demanda s'il savait parler l'espagnol. Mordrel ne le savait pas et ne put partir en Espagne, contrairement à Radenac, son compère du marché noir, qui y alla grâce aux services de Bickler, mettre en sécurité l'argent gagné à vendre de l'alcool au *SD*. « J'ai même pu croire à ton hostilité, écrivit Mordrel à Bickler, quand un de tes subordonnés a déchiré les fausses cartes d'identité que Vissault de Coetlogon avait fait établir pour ma famille et moi chez le "faussaire" de tes services, sous prétexte qu'elles n'étaient pas justifiées par un ordre de service. Ce simple incident m'a obligé à me replier sur le Reich au lieu de l'Italie ou de l'Espagne vers lesquelles je pouvais encore me replier avec quelques chances de succès »<sup>297</sup>. Les Mordrel quittèrent Paris le 13 août 1945 pour Baden-Baden puis Freiburg où Mordrel dit avoir tenté de se soustraire aux ordres du *RSHA*<sup>298</sup>. Mais il fut retrouvé et envoyé à Berlin, où il subit les bombardements quotidiens et prétendit avoir été enterré deux fois vivant sous les bombes<sup>299</sup>.

Dans ses mémoires, Mordrel explique qu'arrivé à Berlin, il fut convoqué par le docteur Quesnoy. Ce médecin de Douai s'était rapproché de l'abbé Gantois et du *VVF* au début de la guerre et avait enseigné l'anthropologie raciale à l'Institut Flamand de France<sup>300</sup>. En octobre 1943, il créa la

291 GRENARD F., *La France du marché noir*, *op. cit.*, p. 99 et 190.

292 *Ibid.*, p. 193.

293 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

294 Le jeune frère de cette dame, Yves Duparc, plus connu sous le nom d'Eric Ollivier, secrétaire de François Mauriac après-guerre, évoque Mordrel, autonomiste breton mystérieux, dans un roman autobiographique. OLLIVIER E., *Le temps me dure un peu*, Paris, Denoël, 1980, p. 26-27.

295 Fonds Mordrel, OM23 C1675, lettre de Marie-Thérèse Duparc à Olier Mordrel, 30 août 1949.

296 Fonds Mordrel, OM25 C2364, lettre d'Olier Mordrel à Hermann Bickler, 6 juillet 1962.

297 *Id.*

298 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

299 Fonds Mordrel, OM24 C1922, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 16 décembre 1952 et OM29 C3322, lettre d'Olier Mordrel à Aldo Dami, 12 janvier 1971.

300 Voir la notice sur Quesnoy dans GHILLEBAERT C.-P., *L'abbé Jean-Marie Gantois (1904-1968)*, *op. cit.*, p. XX.

Ligue des Droits du Nord, émanation dissidente du VVF acquise au nazisme. À cette Ligue fut adjointe une milice destinée à la lutte contre la résistance, ce qui amena Quesnoy à se rapprocher de la SS et du *NSKK*. « Il se considérait comme Germain et voyait l'avenir de son pays, aussi bien sous l'aspect culturel qu'économique, dans une incorporation complète au Grand Reich et dans le remplacement de la langue française par l'allemand »<sup>301</sup>, explique Mordrel. Il semble que Quesnoy, sous le contrôle de Perey, officier du *SD*, ait voulu mettre sur pied un Comité français révolutionnaire dans lequel il avait besoin de l'animateur de *Stur*. C'est ainsi qu'à Lankwitz Mordrel donna des cours d'histoire de France aux jeunes recrues que Quesnoy était allé chercher dans les camps de travailleurs volontaires. Les arguments exposés par Mordrel, qui, assurément, étaient ceux qu'il avait développés dans « Le mythe de l'hexagone », obtinrent peu de succès auprès de ces jeunes gens<sup>302</sup>. C'était encore peine perdue.

Mordrel s'installa alors près des bureaux de Quesnoy, non loin de la *Wilhelmstrasse*, où se trouvait le *RSHA*, leur véritable employeur<sup>303</sup>. En fait, il se retrouvait à travailler pour l'*Amt III B*<sup>304</sup>, qui lui demanda d'établir des rapports sur le moral des ouvriers et réfugiés français en Allemagne et, partant, d'organiser un réseau d'agents français. Mordrel prétendit plus tard s'être contenté d'indiquer sur les rapports qui lui étaient soumis s'il les avait lus ou pas<sup>305</sup>, d'écrire quelques lettres à des amis vivant en Allemagne, sans chercher à recruter qui que ce soit. On l'aurait donc menacé d'emprisonnement s'il continuait à n'obtenir aucun résultat<sup>306</sup>. Il semble étonnant que dans Berlin bombardée, résonnant des appels désespérés au *Weltkampf*<sup>307</sup>, où toutes les énergies étaient mobilisées dans les derniers combats, le *SD* ait continué à entretenir Mordrel dans ces conditions.

On sait par exemple qu'il fut employé en tant que consultant « expert des questions françaises »<sup>308</sup> dans des affaires litigieuses opposant les autorités allemandes à certains Français. Ainsi, il fut sollicité pour interroger un *Waffen-SS* français en rupture de ban. Reusch<sup>309</sup>, que Mordrel nomme « Jean Riche », était l'un des premiers engagés et recruteurs de la division *SS* française et s'était opposé à ses officiers, ce qui lui avait valu un séjour dans un camp de concentration de Dantzig. Ce germanophile passionné n'avait pas supporté la distorsion qui existait entre l'idéal héroïque et guerrier dont il avait investi la *SS* et la réalité de celle-ci, qui considérait les recrues comme de la vulgaire chair à canons. Il expliqua à Mordrel :

---

301 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 393.

302 Fonds Mordrel, OM8 T48, Notes d'Olier Mordrel pour *BA, histoire et actualité...*

303 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 394 et fonds Mordrel, carnet 13.

304 Affaires raciales et ethniques du *SD*.

305 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 395.

306 NA, KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

307 « Combat mondial ».

308 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

309 Fonds Mordrel, OM29 C3413, lettre d'Olier Mordrel à Yves Jeanne, 3 mai 1971.



« Mais le parti est une Église et la SS sa JÉSUITIÈRE. Le salut des petits copains exigeait que nous soyons réduits au silence [...]. ce fut la trahison de la Waffen SS française. Pour nous la SS devait être un ordre comme le fut à l'origine les templiers, réservé à une élite choisie, où devaient être cultivées les vertus politiques et militaires, un temple de l'honneur. Pour eux, c'était un truc banal pour recruter du matériel humain, comme ils disent, bon pour les tâches, même les plus malpropres, astreint à l'obéissance mécanique, quel que soit le degré d'abjection morale où cet asservissement dût l'entraîner. Quand je suis entré dans ce camp, c'est un kapo polonais qui m'a fouillé. Il a trouvé dans ma poche "Ainsi parlait Zarathoustra". Il a regardé le livre comme l'eut fait un singe, puis d'un coup de pied il l'a lancé dans un coin aux détritrus. J'ai porté l'uniforme allemand et j'ai ramassé deux balles dans le corps pour voir ça »<sup>310</sup>.

« Dans un cas aussi flagrant, qui pourrait s'étonner que le Breton que je suis ne se soit senti Français ? »<sup>311</sup>, demanda Mordrel après avoir relaté cette histoire. Il s'arrangea pour que Reusch reste à Berlin en permission. Son histoire, si elle invitait Mordrel à se méfier encore davantage des autorités allemandes, n'entama en rien son admiration pour la SS et l'idéal dont sa mythologie s'était gargarisée. Ainsi, Mordrel put dire du guerrier germanophile idéaliste Reusch qu'il était « un des plus merveilleux garçons que j'ai connus de ma vie »<sup>312</sup>. Il n'est pas improbable que Mordrel ait pu penser qu'il en allait des Allemands comme des Bretons : ils avaient aussi oublié leurs prétendues vertus originelles et, à l'instar de Bickler, ils sacrifiaient la politique à leur patriotisme<sup>313</sup>. C'est peut-être en partie pour cette raison qu'il fit en sorte de se rapprocher de Jacques Doriot.

Ce dernier avait quitté Paris en août, quelques jours après Mordrel. Il avait installé ses partisans sur l'île de Mainau, sur le lac de Constance, à l'écart de Sigmaringen où s'étaient regroupés les membres de la Commission gouvernementale, avec qui il était en rivalité dans l'accession au pouvoir<sup>314</sup>. En 1940, il avait relancé le PPF et son organe *Le cri du peuple*, mais il dut vite faire face à l'hostilité larvée de Vichy et d'Abetz, qui lui préférait Marcel Déat. Il reçut cependant l'appui de l'*Abwehr* et décida dès lors d'engager complètement son parti dans la collaboration, partant lui-même se battre sur le front de l'est dans les rangs de la LVF, créant début 1944 le Groupe d'Action pour la Justice sociale, destiné à pourchasser les réfractaires au STO et qui combattit également la résistance. D'une certaine manière et sans tenir compte du nombre, la situation du PPF fut comparable à celle du PNB : soutenu par quelques services allemands mais tenu à l'écart par Vichy et Berlin. Mais c'est moins par ressemblance que par nécessité de rassembler tous les Français dans

---

310 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

311 *Id.*

312 Fonds Mordrel, OM29 C3413, lettre d'Olier Mordrel à Yves Jeanne, 3 mai 1971.

313 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 393.

314 Sur les derniers jours de Doriot en Allemagne, voir JÄCKEL E., *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 1968, p. 500-519 ; WOLF D., *Doriot. Du communisme à la collaboration*, Paris, Fayard, 1969 qui cite Mordrel en tant que témoin sans évoquer l'accord qu'il signa avec Doriot ; BURRIN P., *La Dérive fasciste*, op. cit.

l'espoir de gouverner la France que Doriot, dès 1942, entama des discussions avec les chefs du mouvement breton. Il rencontra Raymond Delaporte à plusieurs reprises, sans pouvoir s'entendre avec lui ; il approcha Lainé, par le biais d'un officier de la LVF ; il discuta avec Fouéré, dont on publia des articles extraits de *la Bretagne* dans *Arguments*, le bulletin intérieur du PPF pour la région bretonne<sup>315</sup>. Enfin, il rencontra Mordrel et l'invita à assister en novembre au IV<sup>e</sup> congrès de son parti<sup>316</sup>. Y assista « tout ce que la collaboration parisienne comptait d'extrémistes de droite »<sup>317</sup>, réunis dans la ferveur antibolchevique et antisémite insufflée par Doriot. Les deux hommes se retrouvèrent début février 1945.

Fort d'un nombre de partisans imposant, de son engagement dans la croisade européenne et de l'appui du *Petit Parisien* publié en Allemagne, Doriot était parvenu à intriguer auprès de Ribbentrop pour se faire légitimer comme prétendant à la tête du gouvernement français. Le 6 janvier 1945, il fonda le Comité de Libération française, destiné à succéder à la Commission gouvernementale dirigée par Brinon, secondé par Déat et Darnand. L'objectif du Comité était de contenter le plus de monde possible afin de rallier le plus grand nombre de Français autour de Doriot. De son côté, Mordrel a avancé plusieurs raisons à son adhésion. « Je me suis toujours pas mal foutu du PPF, écrit-il, mais pas de Doriot, qui était un grand bonhomme. Je n'ai jamais cru qu'il sortirait quelque chose de mon accord avec lui. Mon calcul a été tout autre. J'avais une occasion d'affirmer l'indépendance du mouvement breton vis à vis du III<sup>e</sup> Reich et je n'ai pas voulu la manquer. Je voulais aussi montrer que nous n'étions pas les ennemis des Français, dès l'instant où ils nous reconnaissaient le droit à la vie »<sup>318</sup>. L'argument, servi tardivement, est peut-être de circonstance. Il fait écho à une note autobiographique dans laquelle Mordrel prétend avoir voulu se désolidariser publiquement de l'attitude pro-allemande de Lainé<sup>319</sup>. Une autre note indique que ce rapprochement s'imposait dans la mesure où les Bretons n'étaient pas assez forts pour refuser des alliés, d'autant plus qu'ils n'avaient plus aucun appui du côté des Allemands : « Faire de la politique consiste à savoir renverser sa politique quand c'est nécessaire »<sup>320</sup>. Il semble en fait que Mordrel, lassé de se soumettre aux Allemands, cherchait à leur échapper<sup>321</sup>. Le 20 janvier 1945, il se rend au lac de Constance discuter avec Doriot les termes de son adhésion au Comité : « Doriot plaide une cause et force la note. Je lui réponds qu'il n'y a là que de bonnes dispositions qui n'engagent que lui, que la majorité même de ses adhérents, sans parler des Français en général, est de mentalité jacobine et

---

315 Yann Fouéré, « Notre problème... » et « L'habitat rural », *Arguments*, n°2, février 1943, p. 22-23 et 26-27.

316 Mordrel reçu la carte d'invitation n°3720, sur laquelle était écrit à la main « invité par le Chef ». AN, 5 W 1057.

Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Olivier Mordrelle.

317 BURRIN P., *La dérive fasciste*, op. cit., p. 483.

318 Fonds Mordrel, OM33 C4811, lettre d'Olier Mordrel à Jean-Paul Reulier, 21 août 1977.

319 Fonds Mordrel, OM7 M149, « emsaw - milieu ».

320 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

321 LE BOTERF H., *La Bretagne dans la guerre*, op. cit., tome III, p. 663.

nullement disposée à reconnaître l'autonomie de la Bretagne. Doriot rit : "La majorité des Bretons non plus !" Je ris à mon tour »<sup>322</sup>. Il est clair que l'on ne parlait ni de la France, ni de la Bretagne, mais d'intérêts personnels.

Le protocole était le suivant : Mordrel rejoignait le Comité de Libération française et Doriot officialisait l'existence d'un « Comité breton » que Mordrel venait de fonder<sup>323</sup>. Mordrel a expliqué ce que cela signifiait : « Seul Doriot avait rompu avec le préjugé anti-breton et résolu d'associer le dynamisme du nationalisme breton à la renaissance française. Je marchais 100% avec lui et il m'avait nommé en Allemagne gouverneur de Bretagne avec plein de pouvoirs pour le cas où les "armes secrètes" nous auraient donné la victoire »<sup>324</sup>. À ce protocole furent associés François Barazer de Lannurien, soldat de la LVF passé dans la division Charlemagne, le lieutenant Le Guennec de Kerrigan, également ancien de la LVF, et Roparz Hemon, venu représenter le mouvement culturel. Ce dernier joua opportunément l'imbécile, déclarant à Mordrel : « Vous savez, moi, je n'entends rien en politique. Je m'en rapporte à vous »<sup>325</sup>. Ceci fait, Mordrel rentra à Berlin le 3 février et omit de rendre compte de son activité des derniers jours, ce qui lui valut d'être emprisonné trois jours plus tard pour sabotage et tentative de passer en Suisse. Il fut relâché le 9, sur intervention de la Commission gouvernementale<sup>326</sup>.

Le 25 février, il alla à Mengen prendre contact avec le Comité de Doriot, il y apprit la mort de ce dernier, mitraillé dans sa voiture trois jours auparavant par deux avions en maraude, le jour même de la publication dans *Le Petit Parisien* de la première liste de raliés au Comité, sur laquelle figurait, entre soldats de la Charlemagne et représentants du groupe Collaboration, Olier Mordrel, « Chef des Révolutionnaires bretons ». Il décida malgré tout de rester à Mengen, mais sa position était à nouveau fort précaire : rares étaient les proches de Doriot à l'apprécier. Des années plus tard, il témoignera : « Pendant des années j'ai fait personnellement le service gratuit de Breiz Atao et de Stur à Brasillach, Cousteau et Cie. Ils se sont joints hermétiquement à la conspiration du silence des très purs de la Gueuze antifachiste et ne nous ont même pas accordé en échange le service de JE SUIS PARTOUT, que j'allais acheter au kiosque du coin comme un vulgaire pompier [...] Je les ai vus tous les collabos en Allemagne dans l'hiver 44/45. Même dans les abris, sous les bombes, ils

---

322 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 397.

323 Olier Mordrel, « Révision du nationalisme breton », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°225 bis, printemps 1967, p. 6.

324 Fonds Mordrel, OM25 C2144, lettre d'Olier Mordrel à Gilberte Loncle, 2 juin 1954. Mordrel dit dans ses mémoires que le protocole fut signé le 16 février 1945. Cette date ne correspond pas à la chronologie des événements qu'il livra aux Alliés quelques mois plus tard.

325 Fonds Mordrel, OM26 C2535, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 25 mars 1968. Roparz Hemon reçut un exemplaire du protocole. Lorsque Mordrel, qui avait perdu le sien lors de sa capture par les Américains en avril 1945, le lui demanda, il n'obtint aucune réponse. Fonds Mordrel, OM33 C4832, lettre d'Olier Mordrel à Roparz Hemon, 19 septembre 1977.

326 NA, KV2/3410, *Olivier Marie Joseph MORDRELLE, interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

affectaient de ne pas me connaître. Un seul me parlait : Céline, un copain. Exception faite bien entendu de Doriot, Sicard, Van de Welde et quelques amis de Doriot, car la masse des Doriotistes, en commençant par le corse renégat Sabiani, profiteur de l'Hexagone, était contre nous »<sup>327</sup>. De fait, il n'y avait pour lui plus aucun espoir, de quelque côté que ce soit, et Céline, que Mordrel retrouva effectivement à Sigmaringen<sup>328</sup>, n'était pas plus encourageant.

Les deux hommes, qui avaient l'architecte Yves Hémar comme ami commun, s'étaient déjà rencontrés en 1943, lors d'un voyage de Céline en Bretagne. « Je vais aller en janvier tâter à Rennes et St Malo, voir les bretonnants dont Mordrel, écrivait Céline à son ami Jacques Mourlet. Je vous écrirai. Je les préfère tout de même à de Gaulle »<sup>329</sup>. C'est d'ailleurs Mordrel qui devait trouver à le loger. La rencontre eut lieu, semble-t-il, le 21 janvier 1943. Céline raconta à son ami Hervé Mahé qu'il avait taquiné Mordrel sur le séparatisme breton, prétendant que Staline serait prêt à l'encourager, plaisanterie à laquelle Mordrel aurait répondu sur le même ton : « Bretagne, Pays de Galles, Cornouaille, ... Irlande, Écosse réunis... mais alors se serait la 56<sup>e</sup> république de l'U.R.S.S. ! »<sup>330</sup>. Céline précisait : « Vu à Rennes ces "Bretons", tout cela farceur à souhait et employé de n'importe quelle police et des juifs – sauf petites exceptions »<sup>331</sup>. Lorsque ces réflexions furent publiées en 1969 par Hervé Mahé dans sa *Brinquebale avec Céline*, Mordrel écrivit à Hervé Le Boterf : « Céline n'observait rien avec impartialité. Il visionnait à sa manière. Vous avez connu Trécan, le secrétaire de Radio-Bretagne ? C'est lui LE juif qui a mis Céline sur la piste. Il ne voulait pas en démordre. Trécan était du village de ma famille, le Tronchet en Plerguer. Il avait contre lui un type curieusement levantin, mais on trouve de ces anomalies [...] Céline se tordait : "Il est signé, p'tite tête, il t'a eu. Sa mère s'est fait mettre par un colporteur et rien d'autre, c'est tout vu, etc..." De même il voyait la police partout. En somme du Céline et pas à prendre au tragique »<sup>332</sup>. Au cours de l'été, Céline revit les nationalistes et écrivit à Mahé : « Merde les bretonneux. Je t'en raconterai des jolies sur la bande de Mordrelle ! Ô ma doué, mouches et contre mouches ! »<sup>333</sup>. Céline découvrait les rivalités qui agitaient le microcosme nationaliste breton. Mordrel expliquera à Le Boterf : « "Mouche et contre-mouche" fait allusion aux bisbilles du mouvement dont il avait eu un écho en la personne de Creston qui lui avait fait la gueule : "Tu l'as vu le Grand Barde Breton ? Je suis le

327 Fonds Mordrel, OM27 C2796, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 8 mars 1969.

328 Le séjour de Céline à Sigmaringen lui inspira *D'un château l'autre*, Paris, Gallimard, 1957.

329 Lettre de Céline à Jacques Mourlet, 24 décembre 1942, cité dans RICHARD G., *La Bretagne de L.-F. Céline*, Tusson, Éditions Du Lérot, p. 443. Cette ouvrage est la référence concernant les relations de Céline avec le mouvement breton.

330 MAHÉ H., *La brinquebale avec Céline*, cité dans RICHARD G., *La Bretagne de L.-F. Céline*, op. cit., p. 444.

331 MAHÉ H., *La brinquebale avec Céline*, cité dans RICHARD G., *La Bretagne de L.-F. Céline*, op. cit., p. 444.

332 Fonds Mordrel, OM27 C2860, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 29 avril 1969. Céline voyait visiblement des Juifs partout. Guy Vissault lui sembla en être un, il refusa de lui serrer la main : « Moi, je les reconnais, dit-il. Sa grand-mère a dû fauter avec un marchand de lacets ! ». Témoignage recueilli par M. Méallier, cité dans RICHARD G., *La Bretagne de L.-F. Céline*, op. cit., p. 450-451.

333 Lettre de Céline à Hervé Mahé, juillet 1943, citée dans RICHARD G., *La Bretagne de L.-F. Céline*, op. cit., p. 445.

Grand Barde Breton, et patati et patata, mais je l'emmerde, moi, je l'emmerde ce gâs-là, il a avalé son parapluie !" Pas moyen de lui faire comprendre que Creston était peintre »<sup>334</sup>. Cependant, Céline continua de s'enquérir de Mordrel. En septembre 1944, alors qu'il était lui-même sur la route de Sigmaringen, il demanda de ses nouvelles à un ami<sup>335</sup>. Il est vrai que par l'intermédiaire du Breton et de sa secrétaire, Céline avait réussi à obtenir jadis d'Hans Grimm des papiers lui permettant de circuler sur la côte bretonne<sup>336</sup>. Aussi, quand Mordrel vint le voir au début de l'année 1945, Céline lui fit bon accueil, sans pour autant l'encourager dans ses démarches :

« Je suis allé à Sigmaringen pour me faire soigner un bobo. On me dit d'aller au dispensaire des réfugiés consulter le Dr. Destouches. L'idée m'amuse de me faire examiner par Bardamu. Céline est toujours le même. Il me reçoit en fanfare et s'adressant à son adjoint : "Je te présente Arthur, Roi des Bretons. Il est de la gueule, il est du cul". Je suis un peu suffoqué par cette définition qui me paraît à la fois sommaire et arbitraire. Mais Céline est de bonne humeur. Nous sortons ensemble. Il a vu dans Le Petit Parisien la composition du Comité de Libération. "Alors te voilà ministre ? Tu me fais rigoler, p'tite tête. Ils t'ont donné un nuage. T'es dans le bleu..." J'essaie de lui faire comprendre la signification de mon geste. Mais c'est plutôt par acquis de conscience. Ferdinand n'écoute jamais, il suit ses visions. Nous sommes devant le lac où se mire le château à poivrières surmonté des trois couleurs "Ils ne pouvaient pas mieux faire, vois-tu. Le maréchal dans le berceau de la famille Hohenzollern. La France de Vichy dans le berceau du nationalisme allemand, du pangermanisme. Ils ont eu la main heureuse. Tu n'as qu'à envoyer une photo à De Gaulle. Ils n'ont pas besoin de plus. C'est symbolique à souhait. Ils seront aux anges..."

Céline est amer et sarcastique. Si tu en réchappes – t'auras de la veine, parce que les comme toi on les rate pas – t'auras rien à faire en France. La France qui vient c'est plus pour nous. C'est moi qui te le dis. La sélection sera rigoureuse. T'es pas juif ? T'es pas coco ? T'es pas maçonnant, rien qu'un petit peu ? Alors tu peux repasser. C'est exclusivité. On sera de trop, mon petit pote.

Hitler, j'ai jamais vu une andouille pareille. Il a pas de pétrole, il a pas de métaux non-ferreux, il a pas de caoutchouc, il a pas de laine, il a pas la moitié de ce qui faut pour faire la guerre et il se fout le monde entier sur les bras. Il est miron<sup>337</sup>. Et nous avec. C'est ce qui est moche »<sup>338</sup>.

C'était tellement moche que Mordrel, sentant la fin inéluctable, réunit sa famille pour lui lire son

---

334 Fonds Mordrel, OM27 C2860, lettre d'Olier Mordrel à Hervé Le Boterf, 29 avril 1969.

335 Lettre de Céline à Paul Bonny, 5 septembre 1944, citée dans RICHARD G., *La Bretagne de L.-F. Céline*, op. cit., p. 458.

336 RICHARD G., J.P. LOUIS, et É. MAZET, *Dictionnaire de la correspondance de Louis-Ferdinand Céline suivi d'une Chronologie épistolaire*, Tusson, Éditions Du Lérot, tome 1, 2012, p. 357.

337 Pour « miro » ?

338 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.



testament, au cas où<sup>339</sup>.

Lainé avait lu l'adhésion de Mordrel au Comité de Libération française dans le *Petit Parisien*. « Voilà donc Mordrel passé au nombre des saints protecteurs de l'unité française ! Curieuse destinée que s'est bâtie là quelqu'un qui fut un brillant Breiz Atao... »<sup>340</sup>, s'exclama-t-il devant ses hommes réunis à la remise de médailles, le 5 mars. Aussi décida-t-il de faire imprimer ce discours et de le faire diffuser le plus possible « pour contrebalancer la fâcheuse adhésion du "Chef des Révolutionnaires bretons (?)" au comité de libération française »<sup>341</sup>. Ce fut la grande affaire du mois de mars : Lainé rédigea le 12 un communiqué qu'il pensait envoyer à toutes les autorités connues allemandes, belges et bretonnes, dans lequel il précisait que la position des nationalistes du CNB n'était en aucun cas celle des régionalistes comme Mordrel<sup>342</sup>. Mais deux jours plus tard il rencontra Hans Otto Wagner, l'ancien ami de Mordrel, qui tâcha de le convaincre du bien fondé de l'adhésion de ce dernier au Comité de Doriot. Pire, Wagner lui dit que l'Unité devrait se mettre à travailler pour Mordrel, ce qui était également l'avis de Roparz Hemon et de Weisgerber. Mais il était hors de question que Lainé s'engage dans une telle entreprise. Au contraire, il relança le projet de publier *Breiz Atao*. Denise Guieysse en esquissa la couverture :

---

339 Fonds Mordrel, OM34 C5023, lettre de Tanguy Mordrel à Yvette Mordrel, 27 novembre 1987.

340 CRBC, fonds Lainé, CL5 T57. « A l'occasion d'une remise de médailles de blessés de guerre et d'un départ de camarades pour une Waffen-SS non française », 5 mars 1945.

341 CRBC, fonds Lainé, CL5 T57. « A l'occasion d'une remise de médailles de blessés de guerre et d'un départ de camarades pour une Waffen-SS non française », 5 mars 1945. Affiché au cantonnement, le discours fut annoté par quelques soldats mécontents : « Lourdeur... pas français... tournure à ne pas employer... pompier ». IDBE, carton « Emsav avant 1945 », « Notes d'un membre de la Bezen (G. Foix?) ».

342 CRBC, fonds Lainé, CL5 M304. Communication du 12 mars 1945.

# BREIZ ATAO

26<sup>e</sup> ANNÉE

MARS 1945

N° 338

REDACTION ET ADMINISTRATION

Marcel GUIEYSSE

Pennes, 14 rue Le Bastard.

z.Z.: Oberkirchberg bei Ulm (16)

A BONNEMENTS

10 Numéros : 20 R.M.

5 Numéros : 10 R.M.

Pour les jeunes gens qui en feront la demande, ces prix pourront être réduits de moitié.

## SOMMAIRE

Breiz Atao continue !

CONSEIL NATIONAL BRETON

PARTI NATIONAL BRETON

Le terrorisme contre la Bretagne

Déclarations

Questions à méditer

Selaouit 'ta !

FORMATION PERROT

Az Grennen Ruz

Verdier

Le Du

Stern et Gonideg

Le Numéro: 2 R.M.

CRBC, fonds Lainé, CL5 M307. Maquette du n°338 de *Breiz Atao*. Mars 1945.

Dans un éditorial daté du 24 mars, Lainé expliqua le retard de la publication. *Breiz Atao* allait sortir après neuf mois de gestation pendant lesquels son contenu ne s'était pas développé, bien au contraire. On ne trouva personne pour l'imprimer : le n°338 fut bientôt dans les limbes. Lainé voulut incorporer de force la poignée d'hommes qui restaient à Tübingen dans la *Waffen SS*. Deux

seulement y allèrent, les autres désertèrent. Il ne restait que Lainé, Heussaf et Feutren, dont on croyait qu'ils iraient se cacher au Danemark. En fait, ils n'avaient pas prévu de partir : des cartes de travailleur belges devaient leur être délivrées et ils avaient prévu de retrouver une partie de l'Unité – les « celticards » pour l'essentiel – vers Marburg. Chaque soldat devait toucher 35 RM du fonds Debauvais. Le 7 avril, il écrivit dans son journal :

« *Sadorn 7 – [...] Arouez gwelloc'h n'eus ket. Sioul an amzer ; pell'zo emeur o c'hortoz an Amerikaned ; prest omp.*

*Mont a reont an holl. N'eus urz ebet deomp nemet chom ; Wild a lavar din n'en deus urz all ebet, evitañ e-unan koulz hag evidomp. Neuze e kasomp an holl uniformou da V1, hag an holl armou. War a lavar e c'hellfent dont warc'hoaz pe devez goude. »<sup>343</sup>*

Samedi 7 – [...] Il n'y a pas de meilleur signe. Le temps est calme ; il y a longtemps qu'on attend les Américains ; nous sommes prêts.

Tous s'en vont. Nous ne recevons aucun ordre, si ce n'est de rester ; Wild me dit qu'il n'a pas d'autres ordres, pour lui-même comme pour nous. Nous envoyons alors tous les uniformes au V1, et toutes les armes. À ce qu'il dit ils devraient venir demain ou le jour d'après.

Puis il reprit son journal, 3 jours plus tard :

« 10 – quitté Tub<sup>344</sup>. le soir après cérémonie bougie et cercle des mains.

11 – La forêt de sapins couvrant les hauteurs, noire et peu aimable mais hospitalière et protectrice, elle me rappelle la vue du sommet du Mooskopf, la noire forêt sous le ciel noir d'orage – côté oriental – Elle est le visage de la Germanie, peu aimable et peu aimée de qui ne la connaît pas, mais protectrice. Elle protégera encore une fois Celtes contre Romains. »<sup>345</sup>

C'est lorsqu'il rend les armes, que tout est perdu, que Lainé revient au français. Pour lui, le breton était la langue de la guerre, l'instrument de cette dernière bien plus que son but. Aussitôt la guerre fut-elle arrêtée qu'il la souhaita de nouveau. Il nota dans son journal, le 20 avril : « Que le dieu de destruction protège mes soldats, mes camarades, pour que nous puissions continuer notre guerre, notre guerre pour la beauté de notre race »<sup>346</sup>. Tout le reste du mois d'avril Lainé et ses deux fidèles tâchèrent d'échapper aux Américains dont ils furent parfois à portée de mitraillette, dormant de ferme en ferme chez l'habitant, qui voulait parfois bien les nourrir. Le 8 mai 1945 ils arrivèrent chez les Hielscher à Libsdorf où ils apprirent que d'autres soldats de l'Unité étaient déjà passés et avaient réussi à trouver une situation ou un abri temporaires. En quête d'un emploi, Lainé tourna autour de Marburg où Weisgerber l'hébergea un temps, pendant que Friedrich Hielscher se démenait pour leur faire établir des papiers<sup>347</sup>. Hielscher donna notamment à Lainé deux certificats

343 CRBC, Fonds Lainé, CL1 M3. Journal 1944-1945.

344 Tübingen.

345 CRBC, Fonds Lainé, CL1 M4. Journal avril-octobre 1945.

346 *Id.*

347 Douze soldats de l'Unité parvinrent à obtenir des papiers de citoyen allemand grâce à Hielscher. LIGC/NLW, Louis

importants : l'un attestant de sa propre participation à la conspiration du 20 juillet 1944 et de son emprisonnement suite à cela, l'autre prétendant que Lainé, rebaptisé Rudolph Lennhardt, avait lui-même fait partie du complot<sup>348</sup>. C'est vraisemblablement grâce à cela que Lainé obtint en décembre une carte de travailleur à Münster.

Mais ces démarches ne le préservèrent pas du sort que partageaient les Allemands de l'année zéro. Il fut ainsi contraint de vivre ce qu'il avait toujours combattu dans ses discours : l'esclavage et la déchéance physique. Il nota dans son journal, en septembre 1945 :

« Enfer tiède – Ce bunker de Hanovre où s'entassent chaque soir plusieurs milliers de personnes qui redoutent le froid de novembre ! Plus une place pour s'asseoir ni même pour poser les pieds entre ces corps étendus qui souvent se recouvrent. Ronflement continu du ventilateur impuissant à enlever la sueur infecte et chaude qui ruisselle sur cette humanité sommeillante et imbibe l'atmosphère puante et basse. On nage dans la sueur, on étouffe dans le tiède, pire que l'ifern yen<sup>349</sup> des anciens Noël's bretons, pire que l'enfer brûlant de l'Église n'y règne ni le jour béni ni l'obscurité de la géhenne mais ce tube à azote raréfié. Tout y est tiède, ce qui enlève toute velléité d'action ; pas de désirs érotiques dans ce relâchement où se montrent innocemment des cuisses nues où s'étaient des bras arborant des boutons d'une gale ignorée de leurs propriétaires, où de jolis poignets élèvent des chancres humides et où de jeunes mains malpropres grattent pendant leur sommeil des têtes probablement pouilleuses. Un homme loqueteux et courbe dégageant une odeur fétide est venu s'installer près de moi ; je m'éloigne le plus possible et me protège de son contact par l'interposition de ma sacoche en cuir ; il s'affale de plus en plus ; bientôt il a presque atteint le sol ; il ronfle ou plutôt il râle affreusement ; de ses narines s'écoule quelque chose d'innommable et de sanguinolent qu'il essuie de temps en temps du revers de sa main et étale inconsciemment sur le devant des jambes de son pantalon. Comment s'enfuir, mais aussi comment dormir ? Je reste assis sur mon sac à dos, prisonnier dans le domaine des dix décimètres carrés que j'occupe par voie de priorité –

Le plus horrible de tout, ces gens ne se plaignent pas et ne se réjouissent pas ; c'est l'acceptation volontaire et morne de cet enfer tiède où tout se dissout.

Et moi aussi, o dieux ! Je suis là et deux nuits de suite j'ai préféré ce séjour au glacial brouillard de novembre. Mais trois je n'ai pas pu ; j'ai préféré d'échouer dans un wagon sans carreaux en gare de Minden, Comment ai-je pu l'accepter deux fois ? Il y a un point de misère auquel se dissolvent toute aristocratie et toute dignité, cela, les vieux Celtes le savaient, qui préféraient le suicide à l'esclavage »<sup>350</sup>.

À la fin de l'année il parvint à trouver un travail de bûcheron dans une ferme, où il fut

---

Feutren collection, Box 5. Lettre d'Alan Heussaf à Raymond Jegaden, 8 janvier 1994.

348 CRBC, fonds Lainé, CL2 T8. Certificat de détention de F. Hielscher et Certificat attestant les contacts liant Hielscher à Rudolf Lennhardt, alias Lainé. 19 septembre et 18 octobre 1945.

349 L'enfer froid.

350 CRBC, fonds Lainé, CL1 M5. Journal d'Allemagne, 1945-1947. Voir aussi CL2 T6, Journal d'Allemagne 1945.



correctement logé et nourri. Entre plusieurs périodes d'errances en train, il enchaîna ensuite divers emplois : aide-maçon, commis de ferme, goudronneur de piste d'aviation, balayeur de rue et éboueur. Il connut à son tour le froid, la misère, la crasse et les brimades mais tâchait de conjurer le sort en voyant dans ces difficultés l'expression de sa guerre. En janvier, alors qu'il vivait avec deux de ses hommes dans une roulotte, au milieu d'une décharge publique de Wiesbaden, il écrivit : « Voici notre Zone et voici notre roulotte. Je suis aujourd'hui le premier arrivé dans notre petit paradis – mais oui notre petit paradis – je le goûte et je l'aime tant qu'il est là : il est si provisoire, il a été si unique et il sera si bref dans ma vie. N'est-il même pas monté sur roues, quatre roues à huit rayons, nombres d'Efficacité et de Protection ? Me voici donc arrivé avant mes trois subordonnés ; j'allumerai le feu pour qu'à leur arrivée ces enfants ne trouvent pas une glacière, pour qu'un sourire éclaire leur face, pour qu'ils remercient nos Dieux de nous avoir donné le plus précieux de nos biens : Notre guerre »<sup>351</sup>. Il voulait absolument croire qu'il continuait une guerre cachée et voulait encore croire à l'avènement du *Reich* celtogermanique<sup>352</sup>.

De fait, Lainé continua d'écrire et d'étudier, quand il en avait le temps. Pour la seconde fois, il commença une autobiographie : l'heure était aux bilans et à l'introspection. Il produisit divers textes sur la pensée de Nietzsche, sur le comportement des Allemands, sur les mots latins dans les langues brittoniques, sur Ploudalmézeau ou encore sur la « structure cornétiforme de l'Univers dans le Temps »<sup>353</sup>. Il continua à ressasser les rivalités entre *l'Heure bretonne* et *Breiz Atao*, Delaporte et lui, s'en prit également à Roparz Hemon, qui avait rejoint Mordrel. Il rédigea une « Submersion de la ville d'Is »<sup>354</sup>, métaphore de la Troisième république engloutie, ainsi qu'une vie de saint Ronan, « applicable à tous les amants du risque, rouliers des terres et des mers et de l'esprit, militaires, bourlingueurs, aventuriers, chercheurs et magiciens, rétablie conforme à la réalité du mythe avant que des scribes peu consciencieux et dépourvus d'esprit l'aient altéré, déformé et rendu incompréhensible en s'imaginant le rendre moral et édifiant »<sup>355</sup>. Il s'agissait en fait d'un récit à caractère autobiographique, dans lequel Lainé se comparait au saint. Ainsi la crise de 1937 devenait une guerre de mots déclenchée dans *Keris Atao* par des partisans des portes-croise. Il continuait également de définir sa foi celtique. *God* devint *Nem*, ou *Neñv* – le ciel – qui était assez proche de *Neven*. Fin 1945, Lainé fréquenta Hielscher, auprès duquel il affina son panthéon, le calquant sur la symbolique germanique dont il s'inspira également pour concevoir des chandeliers à l'intention des familles Hielscher et Péresse<sup>356</sup>. La symbolique germanique fut également à la base d'un texte que

---

351 CRBC, fonds Lainé, CL1 M9. Carnet 1947.

352 CRBC, fonds Lainé, CL1 M5. Journal d'Allemagne, 1945-1947. 25 décembre 1945.

353 *Id.*

354 CRBC, fonds Lainé, CL6 M358-359. « La submersion de la ville d'Is », 1<sup>er</sup> semestre 1946.

355 CRBC, fonds Lainé, CL6 M360-362. « La très véridique histoire de Saint Ronan », janvier 1947.

356 Il les leur offrit en janvier 1947. CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, carnet 1947. Dès 1935, Himmler encouragea le fait



Lainé considéra comme central dans son oeuvre de druide. Intitulée « Chaîne », cette théorie de l'existence prétendait définir plus précisément Nem, « le seul existant », « suprême Trinité », qui était « par delà le bien et le mal »<sup>357</sup>. On y retrouvait les douze grands dieux gaulois dont il fit autant de facettes de sa personnalité : Lainé affirmait qu'il n'avait fait que redécouvrir le paganisme celtique enfoui en lui, mais il rédigea malgré tout un « Notre père qui êtes en Nem, que votre nom soit loué.... ». Lainé ne parvenait pas à ne pas être chrétien.

Enfin, Lainé rencontra Jünger à plusieurs reprises. Lui-même n'a fait que mentionner ces rencontres, sans s'étendre sur le sujet. Jünger, en revanche, rapporta la première de ces entrevues, survenue le 31 octobre 1945 :

« Lainé offre le spectacle réconfortant d'un homme entièrement persuadé de sa cause ; il contraint ses camarades à des travaux rigoureux, leur interdit le marché noir. Ils se préparent à émigrer en Irlande. Entre Celtes, il subsiste encore une solidarité.

Il était d'avis que les moyens de destruction tels que la bombe atomique rendent, eux aussi, en pratique, la démocratie illusoire, puisqu'ils concentrent des pouvoirs immenses entre les mains de quelques hommes, voire d'un seul. Mais ce serait une bonne chose si ces responsables, comme les druides, se distinguaient de la foule par un savoir autre que profane. La puissance physique serait alors transcendée par celle de l'esprit »<sup>358</sup>.

C'était là l'expression d'une frustration aggravée par la nécessité de travailler dans des conditions pitoyables pour se nourrir, ce que finalement Lainé n'avait quasiment jamais fait. Il avait beau se faire passer pour un jeune Lorrain, il était conscient que cela se voyait que ses papiers étaient faux et ses employeurs en jouaient, profitant de la situation pour retenir sur son dû quelques tickets de travailleur<sup>359</sup>. En 1947, la distorsion entre ses aspirations et sa vie devint insupportable. « Appris avec joie incidents Madagascar en relation avec VietNam »<sup>360</sup>, écrivit-il début avril, avant de poursuivre : « 2000 Allemands sur 2000 du contingent de la Légion sont donc déjà passés au VietNam. Si ce n'était si loin, ce serait notre place ». Mais en guise de hautes luttés, Lainé devait travailler dix heures pour s'offrir deux kilos de pommes de terre qui changeraient des orties et pissenlits bouillis. Le 20 octobre, il note : « *Abenn arfin ! Bet lizer o lakaat start kejadeg d'an 1. Du* »<sup>361</sup>. Dix jours plus tard, il écrit : « Aujourd'hui, nous quittons Erlenheim pour l'Ouest. Je veux mettre ce mot avant de fermer ce carnet. Je suis joyeux et plein de confiance en moi, encore une fois. Je me réjouis de l'incertitude du destin qui nous attend. Sera-ce du mieux ou du pire ? Ce peut-

---

d'offrir à Noël des chandeliers du solstice. Cette pratique fut vite en vogue dans la SS. LONGERICH P., *Himmler, op. cit.*, p. 281.

357 CRBC, fonds Lainé, CL8 M540-542 et CL8 T108. « Chaîne ».

358 JÜNGER E., *Journaux de guerre, op. cit.*, p. 994. Lainé revit Jünger en avril 1946 et en septembre 1947.

359 CRBC, fonds Lainé, CL1 M10, fragments autobiographiques, 1951.

360 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 3, carnet 1947.

361 « Enfin, reçu lettre qui établit fermement l'arrangement au 1<sup>er</sup> novembre ». LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 3, carnet 1947.

être l'un comme l'autre. Nous verrons et la nouveauté possible me réjouit. Ne serait-ce pas ainsi que tout homme convenable devrait considérer la mort ? »<sup>362</sup> Lainé quitta l'Allemagne pour passer en Belgique, en France, puis en Grande-Bretagne. À Douvres, les douaniers anglais tiquèrent sur son faux passeport et menacèrent de le refouler, pour finalement le laisser passer. Le mois suivant, il était en Irlande, où il rejoignit quelques-uns de ses hommes, passés avant lui<sup>363</sup>. Comme pour saluer son arrivée, un nouvelle livraison de *Breiz Atao* fut publiée, avec le secours financier des Guieysse et l'aide matérielle d'amis néerlandais. Il s'agissait du n°339, daté de novembre 1947 : le 338 allait rester un fantôme. Ce petit livret de huit pages dressait le bilan de la défaite des ennemis de la France, victime de ce que Lainé, au mépris de toute vraisemblance, nommait une entreprise d'« extermination »<sup>364</sup>. Mais il constatait également le déclin de l'empire colonial français et la moindre influence française en Europe. « Sa victoire a considérablement affaibli la France »<sup>365</sup>, écrivait Lainé, conscient que la France n'était plus la puissance d'avant-guerre. Il exhortait alors les jeunes au travail et au courage :

« Jeunes Bretons à qui votre situation n'a pas permis de vous joindre à l'acte de foi de vos aînés, écoutez les voix qui montent du fond des bagnes français, de la misère des exilés "on the run" en Bretagne, en France, en Allemagne, en Irlande, en Espagne et ailleurs, les voix de ceux qui jamais n'abandonnèrent le combat et qui crient toujours

"Breiz Atao " ! »

C'était une autre façon de dire : « Heureux ceux qui sont persécutés à cause de la justice, parce que le royaume des Cieux est à eux ! Heureux serez-vous lorsqu'on vous insultera, qu'on vous persécutera et qu'on dira mensongèrement contre vous toute sorte de mal, à cause de moi. Réjouissez-vous et exultez, parce que votre salaire est grand dans les cieux ; car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes d'avant vous »<sup>366</sup>. Dans la très catholique Irlande, Lainé réécrivait les Béatitudes.

Lainé avait bénéficié de faux papiers par le biais d'une filière établie par Yann Fouéré qui avait également réussi à passer en Irlande. Il y était parvenu non sans mal. À l'automne 1944, il était en prison où il partageait son temps entre la lecture, l'apprentissage du breton et l'écriture : il préparait sa défense en rédigeant un rapport sur son activité politique pendant la guerre. Début septembre, il écrivit au préfet d'Ille-et-Vilaine :

« Monsieur le préfet,

---

362 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 3, carnet 1947.

363 Sur la fuite des hommes de l'Unité et leur installation en Irlande, voir LEACH D., *Fugitive Ireland: European minority nationalists and Irish political asylum*, op. cit.

364 Non-signé, « Bilan de Guerre », *Breiz Atao*, n°339, novembre 1947.

365 *Id.*

366 *Mat* 5, 10-12.

j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'arrêté le 10 août dernier, pour activités politiques, je suis détenu depuis cette date à la prison départementale de Rennes.

Aucun motif précis d'inculpation ne m'ayant été notifié, n'ayant pas été interrogé, et n'ayant nullement l'intention de me soustraire à l'action de la justice si l'on juge qu'elle doit s'exercer contre moi, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la levée de la mesure d'internement prise à mon égard et ma mise en liberté surveillée.

Je tiens d'ailleurs à votre disposition un rapport que j'ai rédigé sur mon activité politique de 1940 à 1944, activité que j'ai toujours menée d'accord avec les représentants du gouvernement en Bretagne.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir me faire connaître la suite que vous voudrez réserver à ma requête, mon absence étant particulièrement préjudiciable aux intérêts de la société dont je suis directeur général.

Veuillez croire Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes plus distingués sentiments.

Yann Fouéré

Directeur de *la Bretagne*

Secrétaire général du Comité Consultatif de Bretagne »<sup>367</sup>.

Certain de son bon droit, c'est sur la légitimité de son action et sa loyauté qu'il entendait bâtir sa défense<sup>368</sup>. Ce courrier eut pour conséquence de déclencher enfin une enquête qui se faisait attendre : le 7 septembre, Fouéré subit son premier interrogatoire au cours duquel il dut retracer son itinéraire et préciser ses relations avec l'occupant. Le 16, l'ordre fut donné d'arrêter son père et Jacques Guillemot. Le 14 novembre, la commission d'épuration demanda une enquête concernant Fouéré, en qui, suite à la découverte de la liste du *CIC*, on croyait avoir démasqué un indicateur de la *Gestapo*. Enfin, il s'agissait de faire des « recherches sur son attitude trop allemande pour ses articles »<sup>369</sup>. En février il fut révoqué de ses fonctions au ministère de l'Intérieur<sup>370</sup>. Transféré à Quimper le mois suivant, il retrouva à la prison de Mesgloaguen nombre d'anciens militants du PNB et de soldats de l'Unité Perrot. En prévision des comparutions qui débutèrent fin mai, il fit écrire à ses relations pour les avertir de sa situation et les guider dans le témoignage qu'ils pourraient apporter. Ainsi, fit-il parvenir par sa femme à Louis Even un courrier dans lequel on pouvait lire :

« Je sais que vous avez apporté votre appui à l'œuvre que se proposait d'accomplir mon mari, Yann Fouéré, en fondant son journal "La Bretagne" qui était, je vous le rappelle de

---

367 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 14/1-1 : lettre de Yann Fouéré au préfet d'Ille-et-Vilaine, 1<sup>er</sup> septembre 1944.

368 C'est dans cet esprit qu'il demanda donc à ce que lui soient versés les traitements et indemnités suspendus depuis son arrestation. *Ibid.*, Carton 1510, 1/4, liasse 2. Pièce 181 bis : lettre de Mme Fouéré à M. Clément, séquestre de la Dépêche de Brest, 8 novembre 1944. Cela lui fut refusé.

369 *Ibid.*, Pièce 14/R : Demande d'enquête de la commission d'épuration, 14 novembre 1944.

370 IDBE, carton « Procès en diffamation après 1955 », arrêté du 15 février 1945.

défendre les idées régionalistes bretonnes pour faire pièce au séparatisme breton d'essence anti-française et dont il semble avéré aujourd'hui qu'il était soutenu par l'ennemi [...] Aussi je me permets de vous demander de bien vouloir m'aider à assurer sa défense en me faisant parvenir votre attestation sur l'utilité de son action pour la défense de l'unité française menacée par l'occupant, ce que vous pensez tant de lui-même que des idées qu'il défendait et notamment de la très grande neutralité qu'il a tenu dans la mesure du possible à conserver à son journal sur le terrain international, ayant toujours concédé le minimum aux allemands et refusé personnellement de faire aucun article collaborationniste ou favorable à l'Allemagne »<sup>371</sup>.

Feignant de découvrir une aide allemande dont il avait lui-même profité, Fouéré guidait la main de ses témoins potentiels, leur fournissant thèmes et arguments sur lesquels il devaient réagir. Il fournit également nombre de rapports et de notes justifiant son action et noyant les enquêteurs sous une masse incroyable de papier. Dans le même temps, à force de démarches, il parvint à être mis en liberté provisoire, le 10 août 1945. La meilleure défense étant encore l'attaque, il entreprit alors une comparaison avec les articles publiés dans *La Dépêche* et *L'Ouest-Éclair* et tenta par là de prouver que les autres journaux avaient été aussi impliqués que le sien dans leurs relations avec l'occupant, mais aussi que la précédente équipe de *La Dépêche* s'était autant, sinon plus, entendue avec les Allemands. Privé de ressources, il monta à Rennes, avec l'appui d'Halna du Fretay, un bureau de contentieux fiscal chargé de remplir les déclarations d'impôts de qui le souhaitait et de suivre leur dossier<sup>372</sup>. Fouéré ne se laissait pas abattre.

En octobre 1945, à l'occasion des premières législatives de la IV<sup>e</sup> République, il décida de remonter le Front breton, en sommeil depuis près de dix ans. Caché derrière le nom d'Albert Guillou, membre dissident du Conseil Supérieur du PNB en 1943, qui lui prêta identité et adresse, Fouéré adressa aux candidats à la députation le projet de statuts jadis adopté par le CCB. Sans succès<sup>373</sup>. Qu'à cela ne tienne, en janvier 1946, c'est un Comité d'Union Bretonne qui prit le relais du Front breton pour adresser aux députés le voeu de la Fédération Régionaliste française. Sans guère plus de chance.

Dans ses mémoires, Fouéré expliqua que peu de temps avant l'ouverture du procès de *la Bretagne*, il apprit de source sûre que l'acte d'accusation avait été remanié par le cabinet du garde des Sceaux qui n'était autre que Pierre Teitgen, par ailleurs actionnaire de *Ouest-France*, successeur de *Ouest-Éclair*, de manière à alourdir la gamme des peines<sup>374</sup>. Or, tant dans les archives de Fouéré que dans celles de la justice, il n'y a qu'un seul acte d'accusation, sur lequel ne figure aucune peine. Le document se borne à l'exposé des faits reprochés. Pour Fouéré, ils furent

---

371 CRBC, fonds Even, FEV1 C392, lettre de Marie-Madeleine Fouéré à Louis Even, 12 mai 1945.

372 CRBC, fonds Even, FEV1 C379, lettre de Yann Fouéré à Louis Even, 6 janvier 1946.

373 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 413.

374 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 419.

« d'avoir de 1940 à 1944, en tout cas depuis temps non prescrits sur l'étendue du territoire français, entretenu des intelligences avec l'Allemagne, puissance étrangère ou avec ses agents en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France, notamment :

A) en participant à la création, pendant l'occupation allemande, une entreprise de presse de nature à favoriser les menées de l'ennemi et sa propagande contre la France ses alliés.

B) en assumant la charge de la direction politique de cette entreprise de presse »<sup>375</sup>.

L'accusation était grave, assez pour que Fouéré décide de se soustraire provisoirement à la justice. D'autant plus qu'en 1946 le bruit courait que l'épuration serait plus sévère avec les intellectuels qu'avec les industriels, ce qui fut effectivement le cas<sup>376</sup>. Fouéré avait deux enfants, en attendait un troisième, il ne pouvait que fuir. Il s'en expliqua dans une lettre qu'il demanda à son avocat de lire pendant l'audience. Le 18 mars, Jean-Louis Bertrand excusa l'absence de son client, et parla en son nom : « Si j'ai été amené au dernier moment, à prendre cette décision, c'est qu'aucune des conditions qui me paraissent inséparables d'une vraie justice ne se trouvent remplies dans l'affaire que vous allez juger. Vous ne manquerez pas de l'apercevoir comme moi à la lumière des débats qui se dérouleront, à condition toutefois que la vérité, étouffée sous des pressions évidentes, puisse s'en dégager. J'en doute, si je songe à ce qui s'est passé jusqu'ici »<sup>377</sup>. L'argument était dans l'air du temps : s'agissant de l'épuration en général, on s'accordait volontiers à la dire mal faite, à constater les passions qui entravaient la justice. Concernant l'affaire de *la Bretagne* en particulier, il en allait tout autrement. Cependant, Fouéré indiquait d'emblée qu'il était victime d'un complot et que les juges allaient en être les complices. Il ne pouvait plus mal les considérer. Mais s'il tut les noms de Teitgen et Le Gorgeu, il cita sans hésiter celui d'Henri Fréville, en poursuivant : « Les poursuites contre le journal " la Bretagne" et ses dirigeants, devenus aussi ceux de "la Dépêche de Brest" depuis avril 1942, ont été engagées à la suite d'un rapport de Mr. Fréville, alors délégué à l'Information, rapport dont la partialité, la mauvaise foi et la légèreté ont été démontrées lors de l'instruction. Mais alors que ce même rapport demandait des poursuites contre les dirigeants de "la Dépêche", il ne les demandait que contre ceux qui ont assumé la charge de diriger ce journal de 1942 et 1944, essayant par tous les moyens de blanchir l'équipe qui les avait précédés ». Fouéré établissait sa défense selon un principe simple : ceux qui avaient eu une « attitude collaborationniste très nette » étaient protégés, contrairement à ceux qui s'étaient attachés à suivre une simple politique régionaliste. Ce sont les justes qui allaient être punis par une prétendue justice. S'agissant du

---

375 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1513, 4/4, liasse 5. Pièce 1 : information contre Yann Fouéré et Autres et « La Bretagne », exposé des faits, 8 février 1946 et IDBE, chemise « Affaire de l'épuration 1945 ».

376 SAPIRO G., « L'épuration du monde des lettres », dans BARUCH M.-O. (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003, p. 253.

377 AJM, D. 601, TMP Paris, 3 juin 1955, Affaire Fouéré Jean. Carton 1513, 4/4, liasse 5. Pièce 116 : lettre de Yann Fouéré lue pendant procès, le 18 février 1946 à Rennes.



régionalisme, il poursuivit :

« Dans l'impossibilité où l'on est de l'étouffer tout à fait on cherche aujourd'hui à le discréditer, à faire taire les hommes qui ont été le souffle et la vie. C'est en réalité l'âme de la Bretagne, sa langue et sa culture que l'on cherche à éteindre par une répression à laquelle on veut vous associer. Le jugement de l'avenir pèsera d'un poids très lourd sur les épaules de ceux qui assument aujourd'hui cette responsabilité. Car ce n'est pas la Bretagne mais la France tout entière qui risque d'en pâtir, devant le tribunal de l'Histoire, comme devant l'opinion du monde civilisé. Pour moi, fort de l'idéal désintéressé qui est le mien, et pour lequel je combats depuis 10 ans, la poitrine découverte, je me refuse à accepter un combat aussi déloyal que celui où l'on veut m'enfermer aujourd'hui ».

Ne reculant devant rien, il s'érigait en victime expiatoire, sacrifiée à la raison d'État et aux marchandages politiques du moment. S'il voulait faire croire que sa condamnation inéluctable aurait une portée nationale, c'est bien parce qu'il se prétendait une stature nationale<sup>378</sup>. Et puisqu'il avait envisagé doter la Bretagne d'une constitution, il se vit rendre la justice lui-même : « Je ne me soustrairai pas cependant à l'action de la Justice. Le dossier des journaux de la Bretagne et de la Dépêche, celui des idées qu'ils ont défendues sous ma direction, sera un jour ouvert devant vous, par mes soins ». Au moment où son avocat lisait ces lignes, Fouéré était déjà à Paris depuis deux jours, où il s'était réfugié dans la clandestinité.

Installé à Vaux-sur-Seine chez des amis de ses parents, il se réfugia dans de longues promenades bucoliques qui lui rendirent son optimisme<sup>379</sup>. Toutes les deux ou trois semaines, Fouéré montait à Paris voir d'autres militants également réfugiés. Il y avait là Raymond et Yves Delaporte, Bob Le Helloco et d'autres, qui vivaient d'un peu de marché noir et tâchaient de s'organiser pour partir à l'étranger. La difficulté résidait dans l'obtention de papiers. Fouéré usurpa l'identité d'un ancien co-détenu et écrivit à la mairie de sa commune d'origine pour obtenir son acte de naissance. Pour remplacer son livret militaire, il fit ensuite dresser une cinquantaine de faux certificats de démobilisation, qu'il put authentifier à l'aide d'un tampon volé dans une préfecture. Il obtint enfin un certificat de domicile. Entre temps, il apprit sa condamnation le 29 mars aux travaux forcés à perpétuité par contumace et à la confiscation de tous ses biens présents et à venir. Répliquant aussitôt, il fit publier les notes qu'il avaient accumulées en vue de sa défense en une brochure de 24 pages intitulée *La vérité sur l'affaire de "La Bretagne"*. Dressant de lui-même le portrait d'un pacifiste proche d'hommes de gauche, il assura avoir lutté contre le PNB, il prétendit ne pas avoir pactisé avec Vichy ni collaboré avec les Allemands et se posa en victime de manœuvres

---

378 Dans ses mémoires, Fouéré compare volontiers son procès à ceux de Laval et Pétain. FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 416.

379 FOUÉRÉ Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 423.

antibretonnes. Surtout, cette brochure permettait de lier son nom au mouvement breton, dont il dit être « un de ses chefs les plus incontestés » – au printemps 1946 il était effectivement le seul à faire encore parler de lui – et de dénoncer un procès d'opinion. Fin avril, il quitta Vaux-sur-Seine pour le château de La Ferté-Vidame, qui abritait l'œuvre de Sainte-Marie Madeleine et où l'accueillit le révérend Père Courtois, dominicain ami de sa belle-soeur<sup>380</sup>. Il y vécut la vie champêtre qui le faisait tant rêver jeune homme, contemplant les fleurs et faisant les foins, se promenant dans la forêt. Il y apprit également la naissance de son troisième enfant.

Fouéré n'avait pas abandonné ses projets d'exil. En raison d'une campagne de presse galloise, semble-t-il déclenchée par Pol Quentel, en faveur de militants dont elle faisait des martyrs, il fut attiré par le Pays de Galles. Il contacta Herri Caouissin, qui était en relation avec le révérend Dyfnallt Owen, vieil ami gallois de l'abbé Perrot. Caouissin recommanda Fouéré à Owen : « M. Yann Fouéré serait très reconnaissant à nos frères gallois s'ils pouvaient lui offrir l'hospitalité pendant un certain temps en attendant qu'il trouve une situation en Grande Bretagne ou puisse se rendre au Canada. Car c'est un homme de très grande valeur : Docteur en Droit, licencié es lettres, diplômés de l'École des Sciences Politiques, Université de Paris, et bien entendu éminent celtisant. Aussi je vous serai reconnaissant de me répondre dès que possible si notre ami peut être accueilli chez différents amis gallois »<sup>381</sup>. Le portrait était flatteur et le cas Fouéré permettait d'évaluer la valeur d'un interceltisme auquel l'attitude des Gallois incitait à croire. Caouissin poursuivait : « Je me permets de croire que ce geste de fraternité celtique sera spontané en Cymru, car il est évident que si nos frères gallois avaient été dans la même situation que les Bretons, c'est de grand cœur que nous les aurions reçus, et très honorés de leur donner l'hospitalité bretonne ». Le plus difficile, finalement, n'était peut-être pas d'obtenir tous les papiers nécessaires à l'établissement d'un passeport – Fouéré les avait désormais – mais bel et bien de trouver un point de chute sûr. Début juillet, on lui délivra un passeport neuf. Fort de ce succès, il décida d'enseigner à d'autres l'art et la manière de se faire établir de faux papiers. Le premier à en profiter fut Gildas Jaffrennou, qui partit au Pays de Galles après avoir établi une trentaine de dossiers de demande de passeports, qui furent toutes honorées. Le Helloco, les frères Delaporte, des militants du PNB et des membres de l'Unité Perrot reçurent également des faux certificats de démobilisation qui leur permirent de monter leurs dossiers<sup>382</sup>.

---

380 FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 436.

381 LIGC/NLW, Dyfnallt Owen - NLW MS 23878E. - Letters A-H, 1927-1950. Lettre d'Herri Caouissin à Dyfnallt Owen, 22 mai 1946.

382 FOUÉRE Y., *La patrie interdite*, op. cit., p. 445-446.



N° de la fiche 3.631


CENTRE de DEMOBILISATION  
du Canton de **CASTRES**

ARME... Infanterie... GRADE... Sergent-Chef  
 nom... SÉBILEAU... prénoms Jacques, René  
 date... 25 Mars 1918... et lieu de naissance... Craon (Mayenne)  
 Nationalité (1) - Française de naissance - Naturalisé - Ne justifiant d'aucune nationalité (art.3 de la loi de recrut)  
 Situation de famille (1) - Célibataire - ~~marié~~ - ~~veuf~~ - ~~divorcé~~ - ~~Enfants~~  
 Profession... Expert-géomètre  
 exercée avant les hostilités  
 Adresse... 114, Place Audré Leroy - Angers (Maine et Loire)  
 avant les hostilités  
 Adresse où se retire l'intéressé... 5, Rue Poichat - Angers  
 Bureau de recrutement... Angers... N° Mle de recrutement... 12.312  
 où à défaut localité dans laquelle  
 a été passé le Conseil de révision.  
 Dernier corps d'affectation... 32° R.I  
 Centre mobilisateur, ou localité, ou unité  
 ou dépôt rejoint au moment du dernier  
 appel sous les drapeaux (1) COI.104 date... 28 Août 1939  
Caserne Desfours Angers  
 Affecté spécial au titre de l'Établissement .....

**CASTRES** le 14 SEPT. 1940...

(1) rayer les mentions inutiles

Le Commandant du Centre de Démobilisation  
cachet et signature

*Lainé*  


Empreinte des deux pouces signature de l'intéressé.

  
*Lainé*

Faux certificat de démobilisation de Célestin Lainé au nom de Jacques Sébileau. Raymond Delaporte  
 bénéficia du même imprimé, mais se fit démobiliser à Brive, sous le nom de Duval.  
 CRBC, fonds Lainé, CL2 II et fonds Delaporte, carton 1.

Quelques jours plus tard, Fouéré arriva à Bruxelles où il fut reçu chez des dominicains, à qui le

Père Courtois l'avait recommandé. Puis il prit le bateau à Douvres. Il avait eu beaucoup de chance : quelques jours avant son départ, la police l'avait aperçu au restaurant avec Caouissin, mais n'avait pas pu l'appréhender<sup>383</sup>. Le 9 juillet, il put donc écrire à Dyffnalt Owen : « Cher monsieur et compatriote, Notre ami Herri Caouissin a dû vous faire part de ma tentative de passer en Grande-Bretagne... J'ai eu le bonheur de la réussir puisque je suis à Londres depuis hier soir, après avoir passé par Bruxelles. Je tiens à vous remercier bien vivement de l'hospitalité que vous-même et vos amis gallois ont envisagé de m'offrir si généreusement, permettant ainsi à l'exilé et au proscrit que je suis d'essayer de se refaire une nouvelle vie, sur une autre terre. Nous aurons beaucoup à nous dire et beaucoup à envisager ensemble, car je viens un peu en messager de l'espoir de beaucoup de ceux qui sont dans mon cas. Votre intervention, à vous gallois et Irlandais, n'a-t-elle pas été décisive dans l'affaire de Roparz Hemon ? »<sup>384</sup>. Fouéré n'abandonna jamais la lutte.

Dès l'été 1944, Raymond Delaporte, devenu « Robert Duval », une jeune femme qui devint ensuite sa femme, son frère Yves et d'autres du PNB, vivaient également dans la clandestinité à Paris. Logeant à trois ou quatre par appartements, ils tâchaient de faire croire à leur concierge qu'ils partaient chaque matin au travail et allaient passer la journée dans le métro<sup>385</sup>. L'argent de la vente de quelques propriétés<sup>386</sup>, ainsi que quelques colis bien remplis de denrées produites dans les différentes fermes dont la famille restait propriétaire les aidèrent à subsister<sup>387</sup>.

Au début de l'année 1945, suite aux multiples et souvent temporaires arrestations de militants déclenchées dès l'été 1944, Delaporte écrivit une lettre destinée à Le Gorgeu ainsi qu'à Allard, général commandant la XI<sup>e</sup> armée régionale. Il l'adressa également à la presse ainsi qu'à diverses autorités locales<sup>388</sup>. Il s'agissait de disculper le PNB, accusé d'avoir participé à la répression et à l'activité militaire allemandes contre les Alliés, et, partant de mettre fin à l'incarcération d'innocents. Le courrier était accompagné de deux documents : une mise au point destinée à la presse et un exposé historique. Delaporte précisa : « L'un et l'autre de ces documents ont pour but de souligner la différence qui a toujours existé dans le mouvement breton entre la tendance représentée par MM. Mordrel et Debauvais, et ensuite MM. Guiyesse et Lainé, et celle représentée par M. Delaporte. Les initiatives prises au cours des derniers mois par MM. Guiyesse et Lainé ont toutes eu pour objet de

---

383 AN, 20030297, art. 9, rapport du 27 septembre 1946.

384 LIGC/NLW, Dyffnallt Owen - NLW MS 23878E. - Letters A-H, 1927-1950. Lettre de Yann Fouéré à Dyffnallt Owen, 9 juillet 1946.

385 Entretien avec Anna Delaporte, 9 août 2010, Châteauneuf-du-Faou.

386 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond à sa tante Emma, 15 octobre 1944.

387 Entretien avec Anna Delaporte, 9 août 2010, Châteauneuf-du-Faou.

388 Par exemple au préfet des Côtes-du-Nord. ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Lettre de Raymond Delaporte au préfet Gamblin, 10 mai 1945. Mais aussi au professeur Foulon, de la faculté de Rennes. AN, 5 W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Raymond Delaporte.



faire régner la confusion dans l'esprit du public. Cette confusion devant servir évidemment leurs desseins et porter un grave préjudice moral au véritable P.N.B.»<sup>389</sup>. Le chef du PNB reprenait en substance l'argumentaire développé par son frère Hervé, dans un « Mémoire pour la défense du P.N.B. » qu'il avait rédigé en novembre 1944. Réfutant toute collusion avec l'occupant, l'auteur du mémoire – qui avait pour lui l'atout d'avoir soigné nombre de résistants dans la région de Châteauneuf et d'avoir été menacé de représailles par Lainé pour cela – attribuait au CNB de Mordrel et au *Breiz Atao* de Lainé tous les griefs reprochés au PNB delaportien, dont il ne retint que la modération des derniers mois, le décrivant comme un parti fédéraliste, autonomiste et neutre. De fait, à la place de vrais coupables en fuite, on avait emprisonné des innocents<sup>390</sup>. L'« Exposé historique »<sup>391</sup> fournit par Raymond en 1945 était de la même veine. Il y revenait sur la crise de 1937, sans mentionner le rôle de l'encyclique *Mit brennender Sorge*, ce qui était une façon de s'attribuer l'antinazisme alors manifesté dans les colonnes de *Breiz Atao*. Il mentionnait 1940 et sa volonté de « soustraire la fraction active du Mouvement Breton à une influence qu'il jugeait néfaste ». Aussi prétendait-il que l'Heure bretonne n'avait pas été pro-allemande, s'était opposée à Vichy, avait combattu les extrémistes. Il reprenait finalement à son compte l'argumentation de Fouéré.

Il était aisé d'évoquer le triste sort des prisonniers quant on était caché au loin, tellement loin qu'il se disait volontiers que les frères Delaporte avaient fui en Espagne<sup>392</sup>. Mais Raymond Delaporte se risqua tout de même en Bretagne où il vint, armé, assister aux obsèques de son père le 3 mai 1945<sup>393</sup>. Toute la durée de la guerre ce dernier n'avait cessé de se plaindre d'être abandonné par ses fils en général, Raymond en particulier. Le faire-part de décès que les frères envoyèrent à cette occasion était dans l'air du temps, ils y citaient saint Matthieu : « Heureux ceux qui souffrent persécutions pour la justice, car le royaume des cieux est à eux »<sup>394</sup>. On commençait à l'époque à construire une légende noire de l'épuration<sup>395</sup> du mouvement breton autour de quelques figures choisies : Jeanne du Guerny, massacrée à coups de barre de fer dans un bois près de chez elle ; Jos Youinou, beau-frère de Debauvais, ancien combattant mutilé de guerre mort suite à de mauvais traitements au camp du Struthof. Au saint prêtre martyr de Scignac, on ajoutait, entre autres mais surtout, une femme et un handicapé : les persécutions étaient d'autant plus cruelles qu'elles

---

389 ADCA, 1043 W 22. Mouvements autonomistes : dossiers des renseignements généraux, 1941-1943. Lettre de Raymond Delaporte au préfet Gamblin, 10 mai 1945.

390 CRBC, fonds Delaporte, carton 6, « Mémoire pour la défense du PNB ».

391 CRBC, fonds Guieysse-Luec, DGL3 T10, « Exposé historique », 1945.

392 AN, 5 W 1057. Cour de sûreté de l'État. Procédures engagées contre Raymond Delaporte. Rapport du 15 février 1946.

393 Entretien avec Anna Delaporte, 16 juillet 2010, Châteauneuf-du-Faou.

394 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, faire-part de décès de Raymond Delaporte (père), mai 1945.

395 Sur la réalité de l'épuration en Bretagne, voir CAPDEVILA L., *Les Bretons au lendemain de l'Occupation*, *op. cit.*



concernaient des êtres vulnérables ou supposés tels. C'était Blandine au milieu des fauves, la foi bretonne tendait à se fortifier sur un calendrier de saints et de martyrs<sup>396</sup>. Aucun chef n'y figura, mais l'entreprise n'échappa pas au Comité départemental de Libération du Finistère, qui en février 1945, émit le vœu suivant :

« Le C.D.L. croit qu'il faudra faire un grand procès des autonomistes qui établira nettement la culpabilité du P.N.B. en montrant sa collusion avec le boche. Si on ne le faisait pas, il sera difficile de faire éclater les responsabilités du Parti lui-même. Si on se bornait à faire condamner séparément 10 ou 20 P.N.B. dans les cinq départements pour actes de trahison nettement caractérisés, l'ensemble du Parti pourrait ne pas paraître convaincu de trahison. Et dans l'avenir toutes les autres personnes internées pourraient prendre figures de de martyrs victimes d'un amour excessif de la petite patrie »<sup>397</sup>.

L'émiettement des procédures et l'éparpillement des archives ne permirent pas l'épuration massive souhaitée par le CDL : on fit du cas par cas, où on jugea de petits groupes. Malgré cela, les chefs du PNB s'attendaient à voir leur tour arriver.

Le 10 février 1946, le PNB – sans que l'on sache exactement qui – adressa à l'assemblée constituante qui tâchait d'élaborer la Quatrième République un projet de statut pour la Bretagne dans le cadre d'une république fédérale française. Cette ébauche de constitution d'une république bretonne modelée sur la Troisième République française, prévoyant une législation adaptée aux besoins de la nation bretonne, la nomination de fonctionnaires bretons, l'officialisation de la langue et du drapeau noir et blanc n'eut guère de succès. On la renvoya une seconde fois en juin aux députés réunis pour une seconde assemblée constituante, ainsi qu'aux préfets de Bretagne et d'autres personnalités encore<sup>398</sup>. Le résultat fut le même. On peut se demander d'ailleurs qui du parti pouvait encore croire à une pareille entreprise ? À vrai dire, il semble que ce projet adressé à des nombreuses et influentes personnalités fut autre chose qu'une véritable proposition de constitution. On y précisait bien que les idées émises étaient dans la lignée du PNB de Delaporte, qui n'avait rien à voir avec « le groupe séparatiste et germanophile qui [avait] relancé, en 1944, la revue "Breiz Atao" »<sup>399</sup>. Les maîtres mots y étaient désormais « république » et « démocratie ». En fait, la direction du PNB donnait aux autorités françaises un gage de moralité, dans l'incertitude de l'avenir.

---

396 L'élaboration du martyrologe du mouvement breton est un chantier historique totalement vierge qui mériterait d'être exploré.

397 ADCA, 1140 W 15. Comité Départemental de Libération. Collaboration. P.N.B. ; Cahier des agents de la Gestapo ; listes des suspects. Vœu du 6 février 1945.

398 ADF, 31 W 395. Commission de vérification. Arrêtés préfectoraux. Internements. Travailleurs volontaires. Criminels de guerre du Parti National Breton. Lettre de la Direction du Parti National Breton au préfet du Finistère ; CRBC, fonds Herrieu, HER13 T51, Projet de statut pour la Bretagne dans le cadre de la nouvelle constitution française, 10 février 1946.

399 ADF, 31 W 395. Commission de vérification. Arrêtés préfectoraux. Internements. Travailleurs volontaires. Criminels de guerre du Parti National Breton. Lettre de la Direction du Parti National Breton au préfet du Finistère

Un premier procès de *l'Heure bretonne* eut lieu le 18 juin 1946, pendant lequel Marcel Guieysse – en l'absence des principaux intéressés – prétendit endosser la totalité des responsabilités. La cours se garda bien de charger trop lourdement ce senior aveugle, qui aurait fait un martyr parfait. Les affaires Mordrel, Lainé, Delaporte et consorts furent disjointes et reportées à une date ultérieure, qui fut le 24 mars 1947. Mordrel, Lainé, Goulet, Raymond et Yves Delaporte, Charles Gaonac'h et René Bourdon furent jugés et condamnés pour intelligence avec l'ennemi par contumace. Mordrel avait une première condamnation à mort à son actif, ses écrits dans *Stur* et ses relations avec l'occupant lui en valurent une seconde. Lainé, en tant que fondateur de l'Unité Perrot, fut frappé de la même peine. Goulet, que l'on croyait son second dans l'Unité également. La plume était finalement considérée comme aussi dangereuse, sinon plus, que le fusil. La délation, elle, était vraisemblablement trop répandue pour être très sévèrement punie : Yves Delaporte, dont les relations avec les services de renseignement allemands furent dévoilées au procès, s'en tirait avec dix ans de travaux forcés, confiscation de ses biens et dix ans d'interdiction de séjour. Raymond eut le double. La famille Mazéas était venue témoigner en leur faveur, mais ils avaient également fourni à la cour le « Mémoire pour la défense du PNB », ou peut-être « l'exposé historique » de Raymond, qui désignaient en Mordrel et Lainé les véritables coupables, qui furent effectivement punis de la peine la plus lourde, trois ans après la fin de la guerre<sup>400</sup>.

---

400 Plus on s'est éloigné de la Libération, plus les peines ont été lourdes. SIMONIN A., « L'indignité nationale : un châtement républicain » dans BARUCH M.-O. (dir.), *Une poignée de misérables*, op. cit, p. 37-60.



Fausse carte d'identité de Raymond Delaporte, 1946.

CRBC, fonds Delaporte, carton 1.

Fin avril 1947, grâce à la filière de faux papiers établie par Fouéré Raymond Delaporte alla retirer son passeport et écrivit ses adieux à la tante Emma<sup>401</sup>. Robert Duval arriva en Irlande le 24 mai. À peine arrivé, il se maria. Quelques mois plus tard, il lui fut établi un *certificate of registration* sur lequel figuraient son véritable nom et son nom d'emprunt<sup>402</sup>. Le gouvernement irlandais accueillait le chef du PNB en fuite mais pouvait ainsi prétendre ne connaître que Robert

401 CRBC, fonds Delaporte, carton 3, lettre de Raymond Delaporte à sa tante Emma, 27 avril 1947.

402 CRBC, fonds Delaporte, carton 1, *certificate of registration*, n°13897, DELAPORTE Raymond alias Robert Marie DUVAL, 18 octobre 1947.

Duval, si d'aventure les autorités françaises se faisaient trop curieuses<sup>403</sup>.

Dans ses mémoires, Mordrel est resté très discret sur la façon dont il a réussi à quitter l'Europe. « J'obtiens le 30 avril la permission pour la famille de franchir la frontière italienne, mais pas pour moi. Je la passai clandestinement le lendemain »<sup>404</sup>, se contente-t-il d'écrire. Il s'agissait là d'une stratégie visant à passer sous silence les démarches effectuées à Rome pour aller en Argentine, mais cette stratégie était également commerciale : Mordrel avait prévu de publier l'adaptation française d'*An nos o skediñ*, récit de sa captivité paru en breton quelques années auparavant dans une revue confidentielle<sup>405</sup>. Il avait, en effet, bien des choses à raconter.

Rentré à Mengen après avoir appris la mort de Doriot, craignant d'être fait prisonnier par l'armée française qui progressait en Allemagne, Mordrel se replia avec sa famille à Innsbruck, où s'étaient réfugiés quelques membres du Comité de Libération nationale. C'est vraisemblablement dans ce cadre qu'il avait atterri dans cette ville : il était d'ailleurs accompagné de Le Guennec de Kerrigan, signataire du protocole avec Doriot, qu'il présentait comme son « adjoint sur les questions militaires »<sup>406</sup>. Comme les autres, Mordrel se préparait sûrement à passer en Italie. On ne sait exactement ce que Mordrel fit dans cette ville. Logé à l'Odéon-Hôtel, il restait un personnage bien en cour auprès du *SD*, comme en témoigne son intervention en faveur de membres de l'Unité Perrot échoués dans cette ville. Mis au courant de la dissolution de la formation par le soldat Gilbert Foix<sup>407</sup>, Mordrel se montra intéressé par le destin de cette poignée d'hommes en route vers Bolzano sans instructions précises. « Vous venez me voir maintenant que tout est foutu ! Vous ne pouviez pas venir avant ? Ah ! Je raconterai ça à mes petits-enfants. Ça fera la joie de mes veillées »<sup>408</sup>, leur aurait-il dit, avant de les conforter dans leur choix d'aller à Bolzano, mais de revenir ensuite lui faire un rapport sur ce qui s'y passait. Il leur cita Trotsky : « Le premier devoir d'un révolutionnaire est de survivre »<sup>409</sup>. Les hommes de Lainé, devenus hommes de Mordrel, allèrent à Bolzano, puis revinrent à Innsbruck rendre des comptes : le *SD* de Bolzano leur créait des difficultés et la petite troupe connaissait des dissensions. Mais Mordrel déclara avoir besoin d'eux et insista pour qu'ils le suivent en Italie. « Je compris qu'il voulait que nous lui servions de garde personnelle. C'était la seule façon de sauver notre peau »<sup>410</sup>, témoigna Foix. Il avait bien vu : la petite troupe en déroute servait d'alibi à Mordrel qui avait demandé au *RSHA* la permission d'aller à Bolzano sous le prétexte

---

403 LEACH D., *Fugitive Ireland*, *op. cit.*, p. 120 et 126.

404 MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, *op. cit.*, p. 400.

405 Olier Mordrel, « *An nos o skediñ* », *La Bretagne réelle-Celtia*, n°215 bis, hiver 1966-67.

406 CAERLÉON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao*, *op. cit.*, p.187.

407 Voir son témoignage dans *ibid.*, p.184 et suivantes.

408 *Ibid.*, p.185.

409 *Ibid.* p.189.

410 *Ibid.* p.193.



d'organiser le grand nombre de Bretons présents dans les environs<sup>411</sup>. Mordrel était toujours agent du *SD*, d'ailleurs Foix fut sidéré de le voir, à la *Schwarze-Garde*, saluer le général Vlassov<sup>412</sup> et lui présenter un officier *SS* tout de noir vêtu comme étant son proche collaborateur<sup>413</sup>. Mais c'est grâce à cela qu'il leur obtint des tickets d'alimentation, de l'argent, des valises pour remplacer les sacs à dos, ainsi que des papiers. Ainsi nantis, ils partirent pour Salzbourg et Mordrel n'en eut des nouvelles que bien des années plus tard. Lui resta à Innsbruck : le *RSHA* tardait à l'autoriser à partir à Bolzano, seule sa famille eut le droit de franchir la frontière le 30 avril. Le lendemain, il la franchit clandestinement dans un camion rempli de sacs de sel. Il était prévu de se retrouver à Merano. Mais il semble qu'entre temps, l'« adjoint sur les questions militaires » à qui Mordrel avait confié les siens, se soit enfui avec l'argent de la famille, qu'il abandonna à son sort<sup>414</sup>. Cette dernière avait suivi les Français de Sigmaringen dans leur exil. Jean Hérold-Paquis, qui y participa, la vit se présenter chaque jour à la frontière suisse et espérer obtenir l'autorisation d'entrer en territoire neutre, mais en vain<sup>415</sup>. Après des mois d'errance en Italie, la famille Mordrel parvint à s'établir à Rome<sup>416</sup>, où elle fut accueillie dans un local de la Procure de la congrégation de la Sainte-Croix, puis dans une pièce du logis d'une famille française de Rome liée au général Mordrelle, en décembre 1945.

Mordrel avait passé une semaine à leur recherche dans la région de Merano, mais en vain. Le 9 mai, il décidait de s'établir provisoirement dans le village de Dorf-Tirol, sur les hauteurs de Merano. Désesparé par cette soudaine solitude imposée, ressentant enfin de plein fouet l'écroulement de son monde, Mordrel sentait venue l'heure des examens de conscience. Dans *An nos o skediñ*, mémoires de captivité écrits à partir de notes prises sur le vif, il se souviendra :

« Ma conscience est hantée malgré ma raison, par les remords des péchés qui me sont reprochés ainsi qu'à mes semblables par des voix tonnantes au sommet des cieux. Celui qui gît au sol, roué de coups, râlant, a quelque excuse de se demander si les pas qui l'ont amené là étaient dictés par la sagesse. Je me demande, hésitant, si j'ai été dans le droit chemin en délaissant la religion de mon père. Si j'admire sans réserve sa personne, puis-je me permettre d'en retrancher la foi ~~qu'il me faisait qu'un avec lui~~ ? Une religion qui a conduit nos adversaires à la victoire ? Je sens bien qu'il n'y a pas dans l'agitation de mes pensées le moindre raisonnement cohérent. Le dieu de mon père était le dieu de la guerre. Et les soviétiques ? Pourtant, pourquoi ne pas

411 NA, KV2/3410, *Olivier Marie Joseph MORDRELLE, interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE.*

412 Général russe engagé dans l'armée allemande contre les soviétiques.

413 CAERLÉON R., *Le rêve fou des soldats de Breiz Atao, op. cit.*, p.194.

414 Fonds Mordrel, OM25 C2144, lettre d'Olier Mordrel à Gilbert Loncle, 28 avril 1954.

415 HÉROLD-PAQUIS J., *Des illusions... Désillusions !.. Mémoires de Jean Hérold-Paquis, 15 août 1944-15 août 1945*, Paris, Bourgoïn éditeurs, 1948, p. 158-159.

416 Fonds Mordrel, OM8 M198, Notes concernant la chronologie du mouvement breton, « Itinéraire d'un voyage qui voulut être victorieux » (Note d'un des fils d'Olier Mordrel).



essayer ? Je m'effraie moi-même »<sup>417</sup>.

Dans la paix irréaliste des montagnes, Mordrel se disait qu'il pouvait peut-être tout reprendre à zéro. « J'ai avec une bonne volonté d'enfant de Marie tenté la recette tradit., pensant qu'après tout nos ancêtres n'avaient aucune raison d'être plus bêtes que nous, écrivit-il. Je fus remettre mon âme entre les mains potelées du recteur de Dorf-Tirol »<sup>418</sup>. C'est une révélation, un message qu'attendait Mordrel, mais le prêtre ne comprit rien du tumulte intérieur de son nouveau paroissien, il lui prêta un catéchisme pour l'aider à apprendre ses prières en allemand. « Je le fis, écrivit Mordrel, sans bien savoir si je rêvais ou si j'étais éveillé. Et de me confesser le lendemain. Et de communier bien sage. Et de mourir de honte »<sup>419</sup>. Il ne lui restait qu'à compter sur lui-même et sur ce qui lui avait constitué bien souvent un atout non négligeable : son propre culot. « Je suis déjà parvenu à bout d'attirer l'attention de l'Empire allemand sur la Bretagne, écrivit-il. Je ne vois pas pourquoi je ne serais pas capable d'en faire autant avec un autre empire ou deux... »<sup>420</sup>. Il rédigea donc un mémorandum qu'il comptait remettre aux autorités américaines. Son propos était une version personnelle de ce que Fouéré avait adressé à Kergariou l'année précédente : les Alliés devaient empêcher la France de tomber, sous l'inclinaison de De Gaulle, dans l'orbite communiste. D'où leur intérêt de protéger les éléments anti-communistes, c'est-à-dire ceux qu'on appelait plus directement les « collaborateurs »<sup>421</sup>, dont les nationalistes bretons. Ces éléments, dont la France aurait besoin plus tard, devaient donc être mis en lieu sûr.

Le 13 mai, Mordrel tenta une première approche auprès d'un officier américain qui voulut le guider vers un anglais de l'*Intelligence Service*. Mordrel leur faussa compagnie. Il rencontra alors un ami du PPF qui se faisait passer pour un agent secret français auprès d'un officier Américain. C'est vraisemblablement ce dernier que Mordrel alla voir le lendemain. Il lui remit son mémorandum, l'Américain le conduisit à Vérone, au QG de la Ve armée, pour entrer en contact avec le *CIC*. Le voilà finalement incorporé à un groupe de travailleurs civils et cantonné au centre d'accueil de la croix rouge, dont il décida de s'échapper, pour être repris dans une gare et conduit en prison le 21 mai.

Le lendemain, le capitaine Ker, de l'armée anglaise, entama une série d'interrogatoires pendant laquelle Mordrel, qui cherchait à ne pas être livré aux Français et à trouver un moyen de quitter l'Italie, inventa une histoire « funambulesque, énorme et à peine croyable »<sup>422</sup>. « M'étant rendu

---

417 Fonds Mordrel, OM1 T12, *Lumière dans la nuit – Journal d'un évadé*, version française et inédite d'*An nos o skediñ*, 1971, p. 10. C'est l'auteur qui barre.

418 Fonds Mordrel, carnet 17, 1952.

419 Fonds Mordrel, OM1 T12, *Lumière dans la nuit – Journal d'un évadé*, version française et inédite d'*An nos o skediñ*, 1971, p. 10.

420 *Ibid.*, p. 15.

421 *Ibid.*, p. 11.

422 *Ibid.*, p. 15.

compte que les services alliés excellentement conditionnés par leur propre propagande hystérique étaient prêts à avaler toutes les bourdes, pour peu qu'elles prêtent aux "Nazis" une intention diabolique, j'avais savamment élaboré la mienne, fignant le détail et me la remémorant par coeur pour ne pas être amené à me couper au cours des inévitables contre-interrogatoires »<sup>423</sup>. Mordrel expliqua à son auditeur que mi-avril il avait participé dans le sud de Munich à une réunion lors de laquelle *l'Amt III B* et *l'Amt IV*<sup>424</sup> avaient fusionné et fomenté un plan de « *Nazi comintern* »<sup>425</sup>, de révolution d'après-guerre, destiné à compliquer les négociations entre les Alliés et éventuellement provoquer une guerre civile qui permettrait la naissance d'un IVe *Reich*. Pour cela, Mordrel devait se rendre en Italie, puis en Espagne, où il avait rendez-vous avec André Hervo et Jean Radenac<sup>426</sup>. Mordrel espérait peut-être qu'on le laisse agir et passer sous surveillance en Espagne, où il aurait tâché de fausser compagnie à ses anges gardiens. Mais il semble clair aussi qu'il agissait par vengeance : Radenac et Hervé avaient réussi à fuir avec l'aide de Bickler, les poches pleines de l'argent qu'ils avaient accumulé au marché noir avec l'aide de Mordrel, qui, lui, avait été sacrifié. Son auditeur pensa que Mordrel exagérait sûrement son rôle dans ces plans, mais néanmoins son histoire devait être examinée dans le détail. Dans ce cadre, Mordrel pouvait être envoyé à Londres.

Cette dernière proposition fut rejetée : il fallait interroger Mordrel en Italie, notamment sur ses liens présumés avec *l'IRA*, que suggérait l'interrogatoire mené sur Guy Vissault quelques temps auparavant. Aussi adressa-t-on un questionnaire approprié à Florence, où Mordrel fut transféré, pour y être confié au *CSDIC*<sup>427</sup>. Mordrel fut dès lors véritablement emprisonné. Début juin commença une série d'interrogatoires lors desquels il raconta son action dans le nationalisme breton, au sein du *SD*, et dans le « *Nazi Comintern* »<sup>428</sup>. Le 14 juillet, il fut transféré au camp d'Ancône en tant que prisonnier de guerre. On l'y oublia. Il fallut s'occuper : jouer aux cartes, lire, dessiner. Un co-détenu lui commanda les plans de sa future villa. « Je suis heureux de sauter sur l'occasion de retrouver ma dimension sociale »<sup>429</sup>, écrivit Mordrel, après-coup. Il fallait aussi subsister et participer au marché noir développé sur le camp. Mordrel reprisait ses chaussettes, réparait et entretenait sa tente. On lui demanda de donner des cours de littérature française. « Je pouffe de rire, se souvint-il. Avoir combattu pendant vingt ans la culture française pour en arriver à la répandre, voilà ce qui peut

---

423 *Ibid.*, p. 15.

424 La *Gestapo*.

425 NA, WO 204/122200. Individual Case reports. Mordrelle Olivier, rapport du 24 mai 1945.

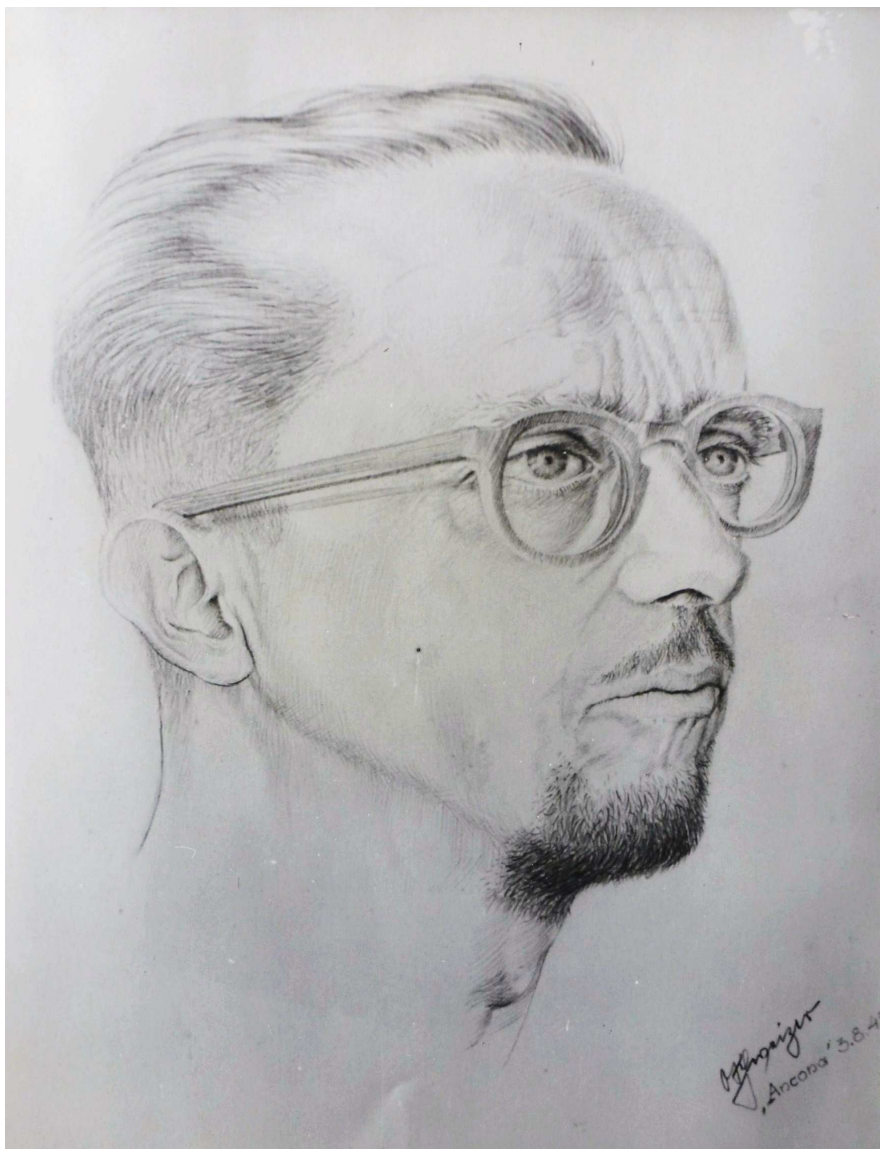
426 *Id.*, et KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

427 *Combined Services Detailed Interrogation Centre*.

428 KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE, *interrogation report form A.F.H.Q dated 14.6.45 re MORDRELLE*.

429 Fonds Mordrel, OM1 T12, *Lumière dans la nuit – Journal d'un évadé*, version française et inédite d'*An nos o skediň*, 1971, p. 30.

s'appeler un succès ! »<sup>430</sup>. Mordrel prépara les cours, pour finalement renoncer à les donner. En revanche, il fut assailli par le breton, dont il ne s'était plus occupé depuis 1943. C'est à une grammaire qu'il commença à réfléchir. Le 5 août, il fit faire son portrait, pour garder un souvenir de ses tempes blanchies lors de sa première nuit de détention, de ses traits creusés par la faim, la dysenterie et l'angoisse. « Il me semble qu'il a su exprimer ce qui se passe en moi »<sup>431</sup>, témoigna Mordrel.



Fonds Mordrel, OM1 IC1, portrait de Mordrel, le 5 août 1945 à Ancône.

Dans les journaux qu'il pouvait lire, Mordrel avait vu le nom de personnes qu'il connaissait et appréciait parfois, dans des listes de fusillés. Cela n'était guère engageant. Il pensait à sa famille, à ses enfants surtout et cela lui donnait à réfléchir sur les conseils qu'il pourrait leur donner. Se méfier

---

430 *Ibid.*, p. 38.

431 *Ibid.*, p. 44.

du surhomme de Nietzsche, notamment : « Le plus important pour un jeune homme et ce qui est le moins à sa portée : découvrir parmi toutes les voies ouvertes devant lui, celle qui lui est destinée. Si, au départ, tu te trompes, tu rates ta vie. Voilà pourquoi, mon fils, je te livre ce message. Puisse-t-il t'éviter les années d'essais infructueux et débarrasser ton chemin des écueils qui attendent ceux qui se sont égarés »<sup>432</sup>. Mordrel parlait de lui-même et de la Bretagne, dont l'évocation ne lui était d'aucun secours : « Quel réconfort peut m'apporter l'évocation d'un pays qui à mes yeux est un tableau de deuil et de honte ? »<sup>433</sup>. C'est à l'éphémère lueur d'une seule et fine allumette qu'il fêta l'anniversaire du 7 août 1932. Enfin, il écrivit. Des poèmes, qui lui permettaient de s'évader ; un journal de captivité, tenu dans un breton codé ; mais également des lettres, adressées à l'état-major allié, de qui il souhaitait attirer l'attention sur son mémorandum et son cas personnel. En août, il avait rencontré le colonel du camp à qui il avait voulu faire admettre qu'il était un « parlementaire politique »<sup>434</sup> et que sa détention était illégale, puisqu'il n'était ni soldat prisonnier de guerre ni inculpé. En vain.

Le 4 octobre, il fut transféré près de Rome, à Cinecitta, temple du cinéma italien transformé en camp de prisonniers, pour y subir une seconde série d'interrogatoires, qui tâchèrent, cette fois-ci, de répondre au questionnaire de juin 1945 sur les relations des Bretons avec les Irlandais. Mordrel comprit que sa ruse de « *Nazi Comintern* » avait échoué et qu'on ne le livrait pas aux Français parce qu'on attendait de lui des informations sur *l'IRA*. Or, il n'avait pas grand-chose à dire sur ce sujet. En revanche il livra à ses geôliers un second rapport où il proposait à Churchill de reconstituer la Celtie dans le cadre d'un Empire d'occident, ayant pour capitale Dublin, sous la houlette de Londres. Son interlocuteur sembla intéressé, Mordrel n'en dormit pas de la nuit. Pourtant, tout encore lui indiquait que l'interceltisme était un leurre. Le 13 mai 1945, se fiant à ses théories raciales, il avait accordé sa confiance à un soldat américain qui avait un nom irlandais et des « yeux bretons »<sup>435</sup> : ce dernier l'avait guidé vers un Anglais et Mordrel fut déçu. En octobre, à Cinecitta, il avait fait la connaissance d'un garde gallois qu'il avait réussi à apitoyer. Ce dernier lui avait apporté à manger, mais Mordrel fut sidéré que son « frère d'Outre-mer » lui demande de l'argent en retour. « Mes réflexions sur le panceltisme sont amères. Un mot vide, bon à nourrir les rêves de gens qui ne sont pas les pieds sur la terre. Un mot qui n'a de commandement sur aucune vie d'homme [...] Le Celte estime quand il est méprisé et il méprise quand il est estimé »<sup>436</sup>. Il y avait vraisemblablement de la haine de soi, à s'acharner à imaginer une Celtie dans ces conditions. Comme son rapport restait sans suites, il en rédigea un autre, où il redessina la carte d'une Europe des ethnies, qui n'eut guère plus

---

432 *Ibid.*, p. 50.

433 *Ibid.*, p. 60.

434 *Ibid.*, p. 44.

435 *Ibid.*, p. 90.

436 *Ibid.*, p. 91.

de succès.

Mordrel avait compris que les Anglais n'allaient plus le garder très longtemps. Il songea à s'évader. Déjà à Ancône il avait été convié à participer au creusement d'un tunnel, ce qu'il fit. Mais le projet fut éventé alors qu'il ne restait qu'une dizaine de mètres à dégager. À plusieurs reprises il avait vu des prisonniers profiter d'un moment d'inattention d'un gardien pour sauter dans un camion et disparaître. Lui-même avait eu ce genre d'occasions, mais il avait été incapable d'aller jusqu'au bout. Mordrel était l'homme des opérations réfléchies, pensées, repensées. Il ne voulait rien laisser au hasard. C'était, selon lui, toute la différence entre le sportif et l'intellectuel. Commentant l'évasion soudaine d'un co-détenu, il écrivit :

« C'est ce qu'on peut appeler une évasion sportive. Elle avait été improvisée en quelques minutes. Je ne suis pas l'homme des glorieuses incertitudes. Que celui que je nommerais "l'évadé spontané" aille au devant des événements inattendus qui rempliront de suspense l'histoire qu'il racontera à ses petits-enfants. Pour se rendre apte à un tel exploit, un intellectuel devrait pouvoir se dépouiller d'un coup de sa plus authentique personnalité. Nous ne pouvons rien faire sans le penser auparavant sous tous les angles. Avant l'acte, il nous faut d'abord nous débarrasser des "si" et des "mais". C'est la difficulté de sortir de soi-même pour devenir un autre par simple réflexe ».

Sans le savoir, Mordrel théorisait sur la « personnalité potentielle »<sup>437</sup>. On se souvient que son père prétendait que le feu était le révélateur de la vraie personnalité des gens. Quelques jours après « l'évasion sportive » qu'il avait évoquée, Mordrel écrivit une sorte de prière qui commençait par : « Ah ! Père ! Sauvez-moi de la couardise qui me pousse à fuir le champ de bataille. Sauvez-moi de la lâcheté qui me désigne une cachette tranquille et pleine de honte »<sup>438</sup>. S'évader, c'était assumer son Complexe de Mars. Il y pensa en janvier, en février il entama les préparatifs. En mars, il avait lu sur un papier le concernant les mots « *War criminal* ». Les Anglais n'avaient plus de raisons de l'interroger, donc de le garder<sup>439</sup> et allaient le livrer à la France. Dans la nuit du 10 au 11 mars, il passa par la fenêtre de sa cellule avec deux baluchons et descendit le long d'une cordelette, le mur du bâtiment. Un de ses sacs resta accroché à la fenêtre, à la vue de tous. Son plan patiemment élaboré était chamboulé, Mordrel dut agir vite : « Maintenant l'homme dépersonnalisé, qui se regarde comme s'il s'agissait d'un autre, appartient aux théories du passé. Une fois qu'on est passé à l'action, tout change. J'ai besoin de toute la force, de toute la furie qui est moi. Plus le temps de se représenter rien à l'avance ni de se demander ce qu'il faut faire. Le travail de cervelle est terminé.

---

437 Voir chapitre II.

438 Fonds Mordrel, OM1 T12, *Lumière dans la nuit – Journal d'un évadé*, version française et inédite d'*An nos o skediň*, 1971, p. 67.

439 La décision est prise le 7 mars. KV2/3410, Olivier Marie Joseph MORDRELLE. Note from WRC3/b to Capt MacGrath, section V re MORDRELLE's release.



L'homme en moi est devenu la bête de combat, prête à se battre si besoin est, comme un loup acculé. J'ai été touché tout d'un coup par la grâce du guerrier »<sup>440</sup>. Traversant le camp, il parvint de justesse à éviter d'être pris par deux gardes, passa les barbelés et s'enfuit dans la nuit. « Évadé J'ai ramassé mon brevet d'homme »<sup>441</sup>, écrivit-il quelques temps plus tard. « Je m'en souviens avec une sorte d'effroi sacré [...] Cela donne du sel à la vie. Respirer seulement peut être une joie »<sup>442</sup>, assura-t-il à Eugène Guellec.

En chemin, il se perdit, faisant le tour du camp alors qu'il croyait aller vers Rome, où il parvint tout de même le 11 en fin de journée. Le lendemain, un avis de recherche fut diffusé pour le retrouver.

Mordrel tenta diverses démarches vers un couvent irlandais pour trouver refuge, mais en vain. À la légation irlandaise, il essaya de contacter Mac White, et lui rappela l'apport de *Breiz Atao* au soutien de la légation irlandaise où il était déjà, à Paris en 1920. Mac White, qui avait déjà été contacté par la femme de Mordrel auparavant, se déroba. Tout comme le fit Keernan, ministre irlandais au Vatican<sup>443</sup>. Mais Mordrel avait conservé l'adresse de l'ami qu'un co-détenu lui avait indiqué, qui lui présenta d'autres personnes, des franc-maçons, réfugiés politiques albanais, qui l'aidèrent par charité humaine et le logèrent. Les vertus de la Méditerranée et de la raison s'avéraient plus profitables que celles de la Celtie rêvée. À vrai dire, venu d'une culture latine qu'il rejetait, Mordrel fut sauvé par le monde latin. Il envoya partout où il le put des courriers pour retrouver sa famille, mais sans résultat, jusqu'au jour où, par hasard, il la retrouva dans les jardins de la villa Borghese. En avril, Mordrel, devenu Giovanni Bianchi, et ses fils s'installèrent chez les Frères des Écoles Chrétiennes, Via Aurelia, où on leur offrit le gîte et le couvert en échange des travaux de nettoyage – couloirs, vitres et toilettes – dont Mordrel devait s'acquitter. Sa femme alla chez les Sœurs et sa fille fut placée bonne d'enfants<sup>444</sup>.

Mordrel tâcha d'abord de récupérer les affaires qu'il avait laissées en garde-meubles à Paris chez un confrère du marché noir. Mais, pris de peur à la Libération, ce dernier avait, semble-t-il, brûlé la plupart des archives contenues dans les malles<sup>445</sup>. Mordrel fit également en sorte de récupérer l'argent qui devait lui revenir de la vente de quelques-uns de ses meubles en 1944<sup>446</sup>. Au printemps 1946, Rome ne devait être qu'une escale vers le Canada, le Brésil, le Chili, ou les États-Unis. Mais il fallut vite oublier ces options et trouver d'autres solutions. Mordrel ne se laissait pas abattre et

---

440 Fonds Mordrel, OM1 T12, *Lumière dans la nuit – Journal d'un évadé*, version française et inédite d'*An nos o skediñ*, 1971, p. 159.

441 Fonds Mordrel, carnet 3.

442 Fonds Mordrel, OM23 C1505, lettre d'Olier Mordrel à Eugène Guellec, 12 mars 1947.

443 Fonds Mordrel, OM23 C1511, lettre d'Olier Mordrel à Mac Bride, 4 juillet et 1<sup>er</sup> août 1947.

444 Fonds Mordrel, OM24 C1922, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 16 décembre 1952.

445 Fonds Mordrel, OM23 C1504, lettre de Jean Feyel à Ninette Mordrelle, 10 mars 1947.

446 Fonds Mordrel, OM23 C1497, lettres d'Olier Mordrel à Jean Feyel et Henri Ballis, 1<sup>er</sup> juillet 1946.

paraphrasait volontiers l'aphorisme de Foch, en écrivant à Eugène Guellec : « Un homme, comme une armée, n'est vaincu que lorsqu'il s'admet vaincu »<sup>447</sup>.

Aussi, Mordrel activa-t-il ce qui lui restait de réseau. Des amis sûrs et proches : Guellec, Roger Hervé, Morvan Marchal, Roparz Hemon. Mordrel soumit à ce dernier quelques poèmes, mais il ne prit pas la peine de répondre<sup>448</sup>. Les autres se démenèrent pour lui adresser livres et revues, un peu d'argent. Hervé lui rendit visite à l'automne 1947. Mordrel tâcha de maintenir une activité épistolaire soutenue, mais il écrivit également des poèmes, qu'il pensait réunir dans un recueil intitulé *Les chants d'un réprouvé*. « Au moins, j'aurai laissé ça »<sup>449</sup>, dit-il à Guellec. Il continuait à jeter les bases de ce qu'il appelait une « grammaire générale historique de ma langue nationale » : « J'ai ainsi découvert des choses à peu près insoupçonnables qui jettent des lumières nouvelles sur la genèse d'une société et d'une manière d'être homme qui sont les nôtres »<sup>450</sup>, affirma-t-il. À la bibliothèque vaticane, il étudiait également la philologie, l'histoire, la religion.

Surtout, Mordrel s'attela à une rénovation de *La chanson de Roland* de Léon Gauthier, à l'intention de ses enfants<sup>451</sup>. En Allemagne, Lainé avait vu cet ouvrage dans une caserne. Sa francophobie était telle qu'il ne comprenait pas pourquoi des Allemands pouvaient s'intéresser à une telle littérature<sup>452</sup>. Mordrel vit bien au-delà de l'épopée nationale française<sup>453</sup> et voulut trouver dans sa *Geste de Roland* un témoignage de l'éthique occidentale, d'un Moyen Âge irrationnel balayé par la culture grecque et réhabilitée par le romantisme<sup>454</sup>. « Roland, porté par l'incroyable ferveur des peuples qui voyaient en lui l'image agrandie de leur idéal, est entré dans le cercle des mythes éternels des Occidentaux »<sup>455</sup>, écrivit-il au sujet de celui qui avait tout d'un héros spenglerien. Roland et les siens lui semblaient être « des Francs qui ont tourné le dos aux mythes germaniques chantés par les scôpas de la cour de Mérovée. Leurs héros sont du type "soldat du droit" - ce qui est une manière renouvelée de dire soldat romain – qui depuis les croisades jusqu'au XXe siècle, ont porté à travers le monde la loi de l'homme blanc [...] En somme, la Geste nous offre le tableau d'une époque qui réalisa une synthèse de la société militaire nordique et de l'ordre romain, ayant trouvé les compromis nécessaires entre les exigences d'honneur féodal issu de l'honneur barbare et les commandements de l'Église, entre les coutumes des tribus aventureuses et le message du Christ.

---

447 Fonds Mordrel, OM23 C1505, lettre d'Olier Mordrel à Eugène Guellec, 12 mars 1947. Foch disait : « Être vaincu, c'est se croire vaincu ».

448 LIGC/NLW, GB 0210 RHEMON - manuscrit - Roparz Hemon Papers, 1925-1978 / Roparz Hemon. Manuscrit – 400 : Correspondence, 1948. Lettre de "Giovanni" (alias Mordrel), 3 avril 1948.

449 Fonds Mordrel, OM23 C1505, lettre d'Olier Mordrel à Eugène Guellec, 12 mars 1947.

450 *Id.*

451 Fonds Mordrel, OM23 C1508, lettre d'Olier Mordrel à Florian Le Roy, 13 mai 1947.

452 CRBC, fonds Lainé, CL1 M3, journal 1945-1946.

453 THIESSE, A.-M., *La création des identités nationales*, *op. cit.*, p. 125.

454 Fonds Mordrel, OM42 T99, Tapuscrit de *La Geste de Roland*, 1946, p. 2.

455 *Ibid*, p. 3.

Les mœurs qu'elle nous montre en sont un exemple »<sup>456</sup>. De fait, la chanson de Roland n'opposait pas l'Allemagne à la France, mais les unissait dans la plaine franque. Mordrel précisait : « Les chansons de geste ne fournissent point de slogans pour les luttes d'aujourd'hui. Elles nous donnent une leçon d'Europe dans l'ordre chrétien sous l'égide des meilleurs. Elle nous rappelle mélancoliquement une époque où tous les Européens partageaient les mêmes croyances et s'unissaient contre les mêmes ennemis »<sup>457</sup>.

Aux abords du Vatican, l'heure était à la réconciliation, à la paix intérieure. Mordrel voyait sous ses yeux les mondes nordique et latin enfin réunis. Il écrivit à Roparz Hemon : « *Stad ha lorc'h a sav ennon o welout va daou vab adu krenn ganin a youl-vat, ha va merc'h he seitek vloaz o c'houlennatan ac'hanon diwar ar brezhoneg. Aman, etre ar Circus Maximus hag ar Via Appia !!!!* »<sup>458</sup>. À vrai dire, déçu une fois encore par des relations interceltiques qui ne s'étaient pas améliorées depuis plus de vingt ans, Mordrel décida d'écrire à Mac Bride, qu'il avait connu en 1925 chez Maud Gone, à Dublin, pour lui dire tout le mal qu'il pensait des Irlandais et mettre des mots sur le fiasco interceltique<sup>459</sup>. Quelques temps plus tard, il écrivit à Morvan Marchal, qui tenait alors les Caves de la Bonne Treille :

« Il est en tout cas bienheureux pour moi que je doive passer ces temps d'épreuve dans un pays où éclate la joie de vivre. Il suffit qu'un jour ce ciel se voile pour qu'une incurable mélancolie doublée d'une complète incapacité à réagir s'abatte sur moi. Je comprends le sortilège du soleil sur les hommes du nord. Et puis ici, le peuple est si gentil, si humain, si courtois. Touriste, je le jugerais autrement. Mais il est doux pour l'exilé de ne pas se sentir rejeté de la communauté et d'être l'objet de manifestations de générosité. Nous avons dit naguère bien du mal des Latins. Je ne sais plus si j'aurais encore le droit de réitérer certaines invectives depuis que l' [sic] propre sang nous a traités comme nous l'avons été »<sup>460</sup>.

Mordrel pouvait compter sur les ennemis d'hier, au point que ce sont des prêtres qui l'aidèrent à quitter l'Italie. Au printemps 1947, ayant reçu la brochure *Breton nationalism* publiée par Yann Fouéré au pays de Galles, Mordrel écrivit à Guellec : « Je suis de l'avis du Dr. Delisle<sup>461</sup> (Y.F.) Même en cas d'amnistie – bien problématique – tout l'avenir est clos pour beaucoup d'entre nous sur la terre de France Doulice. Le mieux que nous ayons à faire est de tâcher de gagner 4 sous en Amérique, soit pour aider ceux du pays, soit pour se préparer un retour décent avec Borsalino, complet tweed et godasses quadruple semelle, soit encore pour, tout bonnement, éviter de se

---

456 *Ibid.*, p. 6-8.

457 *Ibid.*, p. 27.

458 « De la fierté et de l'orgueil montent en moi quand je vois mes deux fils tout à fait d'accord de leur plein gré avec moi, et ma fille de dix-sept ans me questionner sur le breton. Ici, entre le cirque Maximus et la Via Appia !!! », fonds Mordrel, OM23 C1506, lettre d'Olier Mordrel à Roparz Hemon, 11 avril 1947.

459 Fonds Mordrel, OM23 C1511, lettre d'Olier Mordrel à Mac Bride, 4 juillet et 1<sup>er</sup> août 1947.

460 Fonds Mordrel, OM23 C1603, lettre d'Olier Mordrel à Morvan Marchal, 4 mai 1948.

461 Pseudonyme de Yann Fouéré.

morfondre des années dans une vie abruti. Je veux donc partir. J'espère que je disposerai d'un document utilisable et surtout que les possibilités qui m'étaient assurées il y a six semaines, seront toujours là. C'est pourquoi j'ai dit à Delisle que ça pressait »<sup>462</sup>. Effectivement, à Paris, la filière de faux-papiers établie par Fouéré fut chargée d'obtenir à Mordrel un passeport au nom de Costa<sup>463</sup>. Les démarches effectuées à Paris attirèrent l'attention des services de police, qui parvinrent à établir en 1948 que Jean-Pierre Costa n'était autre qu'Olier Mordrel, caché chez les Frères des Écoles chrétiennes à Rome<sup>464</sup>. Mais Mordrel était loin de Paris et peaufinait son projet depuis des mois déjà. C'est sur l'Argentine qu'il avait jeté son dévolu. Dès janvier 1946, de nombreux collaborateurs français bénéficiaient de la filière vaticane et de l'aide de l'Église argentine<sup>465</sup>. Il s'agissait d'abord d'obtenir un permis d'atterrir en Argentine, puis un passeport de la Croix Rouge, le tout sous un faux nom, puis d'aller au consulat argentin obtenir un visa, et de nouveaux papiers argentins avec cette nouvelle identité. Un ultime contrôle de la *Délegación Argentina de Inmigración en Europa* à Rome et une visite médicale validaient ou non l'accès au bateau du départ<sup>466</sup>.

Mordrel avait un cousin en Argentine, qui se chargea de lui faire établir un faux contrat de travail<sup>467</sup>, et lui envoya de l'argent par les Frères de New-York, sur le compte d'un des Frères de la Via Aurelia à l'« *Instituto per le opere di Religione, Città del Vaticano, Roma* »<sup>468</sup>. Ces mêmes Frères romains se chargeaient de fournir à Mordrel des lettres de recommandation auprès de maisons argentines. Il écrivit à son cousin : « Un prêtre de l'Europe Centrale qui s'occupe ici exclusivement d'émigration et a déjà fait partir des centaines de ses compatriotes en Argentine, s'est pris d'affection pour moi. [...] il m'a proposé de faire passer mes enfants dans un de ses convois avec des papiers fournis par lui et au taux émigrant de Lira 90.000. [...] il essaye de m'inclure également dans le transport pour la même somme »<sup>469</sup>. Dans la filière vaticane, la branche croate, animée par le père Draganovic, était en effet particulièrement active et performante<sup>470</sup>.

Mais entre temps, la femme de Mordrel, victime de la faim, du froid, de la fatigue, rongée d'angoisse, mourut de bronchite asthmatique. « Elle avait été si héroïque que sa perte m'a atteint comme celle du meilleur des camarades de combat »<sup>471</sup>, écrivit Mordrel. Il y mettait trop de distance pour que cela ne fût pas un terrible choc. Il concentra son énergie à mettre ses enfants en sécurité. Début 1948, il envoya les deux enfants les plus jeunes en France, chez leur grand-mère. Grâce à la

---

462 Fonds Mordrel, OM23 C1507, lettre d'Olier Mordrel à Eugène Guellec, 13 mai 1947.

463 FOUÉRÉ Y., *La maison du Connemara*, Spezet, Coop Breizh, 1995, p. 57.

464 APPP, 77 W 3801. Dossier 383 847, Olivier Mordrelle. Rapport du 30 janvier 1948.

465 GOÑI U., *The real Odessa*, London-NY, Granta Books, 2003, p. 93.

466 *Ibid*, p. 123.

467 Fonds Mordrel, OM23 C1553, lettre d'Henry Feune de Colombi à Olier Mordrel, 18 décembre 1947.

468 Fonds Mordrel, OM23 C1546, lettre d'Olier Mordrel à Henry Feune de Colombi, 24 novembre 1947.

469 Fonds Mordrel, OM23 C1549, lettre d'Olier Mordrel à Henry Feune de Colombi, 10 décembre 1947.

470 GOÑI U., *The real Odessa*, *op. cit.*, p. 203.

471 Fonds Mordrel, OM24 C1922, lettre d'Olier Mordrel à André Hervo, 16 décembre 1952.



filière croate, l'aîné partit en Argentine, ouvrir la route pour son père. Mi-mars, Mordrel reprit contact avec Draganovic pour régler les modalités de son propre départ. Non sans difficultés, il obtint un passeport de la Croix Rouge.

<p>2</p> <p>Le titulaire déclare avoir été détenu comme prisonnier de guerre, interné ou déporté, ou employé comme travailleur civil.</p> <p>The holder states that he was detained as prisoner of war, internee, or deportee, or that he was employed as civil worker.</p> <p>Der Inhaber erklärt, dass er als Kriegsgefangener, Internierter oder Deportierter zurückgehalten, oder als Zivilarbeiter beschäftigt wurde.</p> <p>Il titolare dichiara di essere stato detenuto come prigioniero di guerra, internato, o deportato, o impiegato come lavoratore civile.</p> <p>El interesado afirma haber estado detenido como prisionero de guerra, internado o deportado, o empleado como trabajador civil.</p> <p>Предъявитель настоящего документа заявляет, что он был задержан в качестве военнопленного, интернированного или сосланныго, или, что он служил в качестве гражданского работника.</p> <p>Posiadacz dokumentu oświadcza, że był wzięty jako: jeńiec wojenny, internowany, deportowany, pracownik cywilny.</p> <p>à _____ depuis _____  in _____ since _____  a _____ seit _____  en _____ dal _____  s _____ desde _____  w _____ o _____  _____ począwszy od _____</p> <p>Il désire se rendre à _____  He wishes to travel to _____  Reiseziel _____  Egli desidera recarsi a _____  Desza dirigirse a _____  On желает отправиться в _____  Zamierza udać się do _____</p> <p>Signature du titulaire:  Signature of the bearer:  Unterschrift des Inhabers:  Firma del titolare:  Firma del interesado:  Подпись носителя:  Podpis posiadacza dokumentu:</p> <p><i>Giampietro Kosta</i></p>	<p>3</p> <p>SIGNALEMENT  DESCRIPTION  PERSONAL-  BESCHREIBUNG</p> <p>Cheveux } <i>grigiasti</i>  Hair }  Haare }  Capelli }  Cabello }  Цвет волос }  Włosy }</p> <p>Yeux } <i>bruni</i>  Eyes }  Augen }  Ocelli }  Ojos }  Цвет глаз }  Oczy }</p> <p>Nez }  Nose }  Nase } <i>regolare</i>  Naso }  Nariz }  Nos }</p> <p>Signes particuliers  Particular signs  Besondere Kennzeichen  Segni particolari  Señales particulares  Особые приметы  Znaki szczególne</p> <p>Témoignages fournis à l'appui de ces déclarations:  Evidence furnished in support of above statements:  Bestätigung obiger Erklärungen:  Testimonianze fornite all'appoggio di queste dichiarazioni:  Testimonios en apoyo de estas declaraciones:  Свидетельства, доставленные в подтверждение этих заявлений:  Świadczenia (lub dokumenty) na których opiera się niniejsza deklaracja:</p> <p><i>Decreto della Pontificia  Commissione Assistenza di Roma  stabilita dalla Confraternita  Croata di S. Girolamo  Roma</i></p>	<p>4</p> <p>CONNOTATI  SEÑAS PERSONALES  ПРИМЕТЫ  RYSOPIS</p>
---	---	---

Passeport de la Croix Rouge au nom de Kosta, mai 1948. Mordrel fut recommandé par la Fraternité des Ecoles chrétiennes à Pontificia Commissione di Assistenza qui, avec la Confraternita croata di San Girolamo, permit l'obtention du document.

Fonds Mordrel, OM7 I69. (Voir également page suivante).





Le 8 juin 1948, Mordrel embarqua pour dix-neufs jours de traversée sur le « Buenos Aires » à Gênes, en compagnie d'un paysan ukrainien, d'un prince roumain, d'un officier soviétique déguisé en ingénieur tchécoslovaque, d'un apiculteur de Bukovine, d'un astronome piémontais, d'un aviateur allemand à la croix de fer et d'autres encore. L'Europe fuyait par son centre et Mordrel en était. Sur la bateau, il lut *Croisade sans croix* d'Arthur Koestler. C'était l'histoire de Peter Slavek, jeune idéaliste confronté à la réalité du stalinisme, mais aussi à celle du nazisme et du capitalisme. Plongé dans les affres de son siècle, Slavek gardait intacte sa foi, projection de préoccupations plus intimes. « Cela m'a remis à réfléchir sur mon propre problème, écrivit Mordrel. Je suis de ceux qui ne peuvent pas être heureux sans faire à quelque cause le don d'eux-mêmes. Quand je m'intéresse bien, je sens que rien ne m'intéresse vraiment que la lutte dans laquelle je suis entré à dix-sept ans. Je sais même que je ne pourrais pas aimer une femme qui y resterait indifférente. Comment arranger cela avec mes projets de vie américaine ? J'assiste à mon voyage comme à celui d'un personnage étranger »<sup>472</sup>. Étranger à lui-même depuis son adolescence, Mordrel fut, comme d'autres

<sup>472</sup> Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

de sa génération, un voyageur dans le siècle<sup>473</sup>.

---

473 Voir le titre de JOUVENEL B. de, *Un voyageur dans le siècle*, *op. cit.*



## Conclusion

« Jésus annonçait le Royaume, et c'est l'Église qui est venue »

Alfred Loisy<sup>1</sup>

Ce serait un comble, après avoir tâché de me garder de tout déterminisme en dressant les biographies croisées de personnes qui se sont évertuées à dénoncer l'uniformisation de l'homme, d'essayer de les résumer à quelque formule que ce soit. Il n'y a pas d'équation qui permette de comprendre le chemin qu'ils ont parcouru en traversant le siècle. Tout au plus peut-on dégager quelques caractères communs et les confronter aux événements qui les ont vus se révéler, s'exprimer, ou se transformer. On ne peut qu'être frappé par la ressemblance de Mordrel, Lainé, Delaporte et Fouéré avec Julius Langbehn, Paul de Lagarde et Arthur Moeller van den Bruck, étudiés par Fritz Stern. Pour lui, ces hommes incarnent, entre autres, un type culturel apparu simultanément dans tous les pays occidentaux, des années 1880 au début du XXe siècle, type se caractérisant par l'expression d'une tension entre leur pensée, leur personnalité et leur culture. « Intellectuels *faute de mieux* »<sup>2</sup>, artistes sans talent, combattants contre l'effondrement de l'ordre de l'Allemagne moderne, mais en lutte contre eux-mêmes, ayant abjuré la raison, en quête d'une mystique : ils furent les promoteurs d'une position nouvelle dans la culture. Nés en ville, coupés d'une vie rurale sublimée, ils peinèrent à trouver leur place dans la société, tournèrent le dos à des situations aisées pour vivre en intellectuels libres. Produits de l'université ou de grandes écoles, ces mélancoliques solitaires et sans maître rejetèrent un enseignement qu'ils jugeaient trop formaté, mais aussi la pensée d'avant-garde, pour laisser libre cours à leurs intuitions, à leur imagination. Jamais ils ne purent atteindre l'image qu'ils se faisaient d'eux-mêmes, du fait de leurs talents limités et du cloisonnement de la société à leur égard. Toujours ils cherchèrent un statut, tout en dénonçant ce qui pourrait le leur attribuer. Isolés, sujets à la haine de soi, ils persistèrent à s'accrocher « au

---

1 LOISY A., *L'Évangile et l'Église*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1902, p. 111.

2 STERN F., *Politique et désespoir*, *op. cit.*, p. 280 et suivantes. L'expression est en français dans le texte originel de Stern.

martyre culturel que l'on s'inflige à soi-même »<sup>3</sup>.

Tels sont également les quatre Bretons avec qui nous avons traversé le début du XXe siècle. Qu'ils soient docteurs aux thèses bâclées, reçu contrarié de l'École Navale, triste diplômé de Centrale, étudiant mal à l'aise aux Beaux-Arts : aucun d'entre eux n'exerça bien longtemps dans son domaine. Poètes prolifiques, écrivains parfois, ils ne se firent jamais une place dans les lettres locales, ni en français, ni en breton, qu'ils maîtrisaient bien plus comme idiome de culture que comme langue du quotidien. Idéologues en rupture avec l'éducation bourgeoise, la culture latine, ils ne purent non plus durablement fréquenter les autres « relèves » qui publiaient en même temps qu'eux et prônaient également la révolution. Ils prétendirent incarner la Bretagne, mais cette dernière, toujours, les rejeta. En fait, ils n'étaient jamais bien nulle part. Aucun d'eux ne fut à sa place, que ce soit à celle que la société aurait pu leur réserver, ou à celle dont ils rêvaient. Toujours, ils voulurent être un autre, au point d'espérer vivre plusieurs vies en une seule. En témoignent l'habitude que prit Mordrel de citer les mémoires de Mordrel dans ses propres mémoires<sup>4</sup>. On ne sait quand il livra à ses notes personnelles ces quelques lignes :

« Mon dilemme personnel :

- On ne peut pas penser et agir en même temps.
- On ne peut pas être aimé des femmes et des hommes en m.t.
- On ne peut pas vivre pour une idée et pour soi en même temps.
- On ne peut pas écrire dans deux langues.
- On ne peut pas exercer deux professions.
- On ne peut pas avoir plusieurs vies, car alors on les rate toutes »<sup>5</sup>.

Coincé entre sa propension à la rêverie et ses aspirations à l'action, Fouéré ne vécut pas autre chose. Parodiant la devise des Rohan, il écrivit un jour : « Chef d'État ne puis, Préfet ne daigne, Fouéré suis »<sup>6</sup>. Lainé ne fut finalement ni prêtre, ni soldat et Delaporte ne fut ni avoué, ni véritablement linguiste.

Paradoxalement, en épargnant leur vie, la guerre la leur compromit. Voués au sacrifice sur l'autel de la patrie, ils y échappèrent et durent vivre dans un monde qu'ils ne devaient pas connaître. Tous eurent donc l'impression de porter le costume inutile de leur mission sacrificielle avortée et cherchèrent à s'en confectionner un autre. Privés de guerre, ils ne purent, comme d'autres, profiter d'une expérience mythifiée. C'est ce que Daniel-Rops exprimait ainsi : « Nous passions de l'enthousiasme d'y aller à notre tour, d'être homme à l'âge ou d'autres ne sont que des enfants,

---

3 STERN F., *Politique et désespoir*, op. cit., p. 287.

4 Et de les faire figurer entre guillemets avec retrait de paragraphe dans le corps du texte. Voir MORDREL O., *Breiz Atao, histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit.

5 Fonds Mordrel, OM7 T41, 2<sup>e</sup> tapuscrit des mémoires d'Olier Mordrel.

6 IDBE, correspondance Fouéré/Cadiou-Sapori, lettre de Yann Fouéré à Michèle Cadiou, 6 octobre 1980.



comme dit le vieux Jules Verne, à un désespoir mal défini »<sup>7</sup>. C'est là aussi, en partie, dans le complexe de Mars, que résidait le « mal du siècle » remis au goût du jour par les écrivains au sortir de la guerre<sup>8</sup>. Restait à s'inventer une expérience. « L'aventurier s'oppose d'abord à l'identité, écrit Malraux dans *Le démon de l'absolu* : il ne change pas seulement d'état civil pour gagner une particule, mais souvent aussi pour perdre la sienne. Il semble toujours traqué par ce que les hommes ont fait de lui : "Je ne suis pas mon nom, je ne suis pas mon métier, j'irai agir là où on ne me connaît pas, je rejette tout ce qui vous permettrait de me classer, tout ce qui me contraindrait à croire que je ne suis que cela." Son ennemi, c'est l'ordre du monde – le réel »<sup>9</sup>. Refusant la vie active pour ce qu'ils crurent être une vie d'action, ils firent de ce qui leur était *terra incognita* leur tranchée : la Bretagne devint leur guerre. Son histoire, sa langue, ses symboles, son organisation furent leurs théâtres d'opération. Le racisme également, puisqu'il s'agissait de découvrir la règle, la loi humaine qui était censée fonder des êtres exceptionnels. Leur vie politique fut donc un pis-aller par lequel ils espéraient combler le manque, gagner l'expérience. « Qu'en restera-t-il ? demandait Mordrel alors qu'il était prisonnier en Italie. Le souvenir d'un donquichotisme fantasque ? [...] De nouveau le vide que nous avons devant nous. La boucle est bouclée. Inutile de pleurnicher. N'est-ce pas la chevauchée qui vaut par elle-même ? Sans causalité, sans finalité. En soi. Naturellement que nous reprendrons la lutte, nous sommes ainsi faits. Mais ce ne sera pas en vue du *te Deum* du jour V, mais bien plutôt pour nous savourer nous-mêmes, pour pouvoir découvrir notre vraie taille, pour voir une fois de quelle fibre nous sommes faits »<sup>10</sup>. Ce qui comptait, de toute façon, c'était moins le but que la lutte elle-même. Fouéré l'avoua très clairement : « Le combat, malgré les déceptions qui l'accompagnent souvent, trouve en lui-même, par l'exaltation qu'il apporte, sa propre récompense. S'il est vrai que "la vie est trop courte pour être petite", elle ne vaut que si elle peut être mise au service de causes désintéressées qui, elles, ne meurent pas »<sup>11</sup>.

Or pour que la guerre puisse être vécue en permanence, il faut qu'elle ne s'arrête pas, qu'elle n'aboutisse jamais à une victoire qui y mettrait un terme. Mordrel, Delaporte, Lainé et Fouéré refusèrent autant leur victoire que ce qu'ils prenaient pour la défaite de la Bretagne. Il fallait donc entretenir cette dernière : l'échec fut un des moteurs de ces hommes. Gusdorf l'explique ainsi : « Le sens de la vie se trouve peut-être dans la recherche du sens, dans la poursuite sans fin d'un élucidation toujours refusée, l'impossibilité d'aboutir garantissant le renouvellement de l'intérêt [...] la connaissance de soi ne peut être obtenue une fois pour toutes, elle ne peut être que la perspective

---

7 DANIEL-ROPS, *Notre inquiétude: essais*, Paris, France, Perrin, 1927, vol. 1/, p. 189.

8 Marcel Arland, « Sur un nouveau mal du siècle », *Nouvelle revue française*, n°125, 1<sup>er</sup> février 1924, p. 149-158.

9 MALRAUX A., *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1996, p. 838.

10 Fonds Mordrel, OM1 T12, *Lumière dans la nuit – Journal d'un évadé*, version française et inédite d'*An nos o skediñ*, 1971, p. 97.

11 DIDRO Y. et Y. FOUÉRÉ, *L'histoire du quotidien « la Bretagne » et les silences d'Henri Fréville*, *op. cit.*, p. 179.

d'une quête toujours recommençante »<sup>12</sup>.

Cherchant désespérément à grandir, mesurant leur « abaissement d'ego »<sup>13</sup> à l'aune de l'expérience de leurs aînés, ils ont conçu une haine de soi qui les a amenés à vouloir se transformer, mais aussi un mépris pour leurs contemporains, qu'ils prétendaient également changer, régénérer. « Le nationalisme est une mystique, une vengeance, etc... au niveau individuel »<sup>14</sup>, écrivit Lainé, qui dit également : « Je suis seul comme la perle incomparable, seul comme le soleil dans les Cieux, et la Cause pour laquelle je combats est la mienne, à moi seul »<sup>15</sup>. Ce fut, de fait, le cas pour chacun d'entre eux : leur engagement politique et la Bretagne qu'ils ont dessinée furent la projection de leur mal-être, une thérapie individuelle.

C'est d'ailleurs ce qui conduisit Mordrel à prétendre qu'il n'y a pas de question bretonne en soi »<sup>16</sup>. Pour lui, la cause bretonne n'était finalement que l'expression du conflit entre nature et culture, entre la « personne humaine » et le rationalisme uniformisateur. Elle participait d'une orientation vitaliste, qui, s'appuyant sur un fonds non-rationnel de l'homme, l'assimilait au personnalisme, au non-conformisme et à la Révolution Conservatrice<sup>17</sup>. « Le Breton qui a renoué avec sa tradition ethnique vit dans le temps. Il développe sa personnalité dans une dimension nouvelle et immense »<sup>18</sup>, écrivit Mordrel dans les années 1970, définissant la rebretonnisation comme version locale du personnalisme. Cette rebretonnisation n'était en fait que l'invention d'un Breton d'un nouveau type. La création de ce qui méritait d'être conservé : tel était également le sens de la Révolution Conservatrice selon Moëller van den Bruck<sup>19</sup>. Ce personnalisme local se baptisa lui-même « *emzao* » pour se donner une apparence spécifiquement bretonne, alors qu'il n'était que le prolongement d'un vaste courant de pensée européen. La « révolution nécessaire » et la rupture avec le « désordre établi » passèrent pour Mordrel, Lainé, Delaporte et Fouéré par un refus de soi autant que de la société, et un goût pour la marge. D'où l'attrait pour cette guerre continuée et esthétisée que fut le fascisme, dans un pays où la victoire de l'Union sacrée avait établi solidement la république, mais aussi pour l'Allemagne, même encore après que les « relèves », elle-mêmes déjà marginales, ne crurent plus aux rapprochements franco-allemands. Convaincus de la parenté de sort entre une Allemagne vaincue et une Bretagne qu'ils imaginaient semblablement, ils se lièrent surtout avec des Allemands eux-mêmes marginalisés en leur propre pays et de qui il se

---

12 GUSDORF G., *Lignes de vie*, tome I, *op. cit.*, p. 352.

13 LE COUR GRANDMAISON O., « Haine, humilité et haine de soi », dans FINE A., F. NAYROU, et G. PRAGIER, *La haine. Haine de soi, haine de l'autre, haine dans la culture*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 45-58.

14 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, cahier 1961. C'est l'auteur qui souligne.

15 CRBC, fonds Lainé, CL1 M10, fragments autobiographiques, 1951.

16 IDBE, carton « ABES 1941-1943 », « L'idée bretonne est un universalisme », texte d'Olier Mordrel, 1948.

17 KELLER T., *Le personnalisme de l'entre-deux-guerres entre l'Allemagne et la France*, Nice, Presses d'Europe, 1998, p. 471.

18 Fonds Mordrel, OM1 M20, notes économiques et politiques.

19 MERLIO G., *Oswald Spengler témoin de son temps*, *op. cit.*, p. 615.

considèrent non comme les collaborateurs mais comme les alliés. Mais être à la marge était finalement vécu comme un gage de rectitude. « La haine qu'ils nous vouent est la preuve que nous sommes dans la bonne route »<sup>20</sup>, écrivit Raymond Delaporte au sujet des ennemis de la Bretagne, qu'il confondait avec ceux du PNB. De la sorte, ils alimentèrent leur mésestime de soi en tâchant de faire correspondre la réalité avec ce qu'ils imaginaient d'eux-mêmes et en créant les conditions de leur échec. À bien des égards, dans leur refus de la vie active, dans la volonté de faire leur une langue perçue comme celle de la misère, dans l'entretien de relations conflictuelles avec la religion catholique qui leur valut d'être voués aux flammes de l'enfer, leur engagement ressemble à une déchéance orchestrée. Ils ne furent pas seulement à contre-courant : ils tâchèrent, selon le mot de Georges Braque, de « descendre jusqu'au chaos primordial et s'y sentir chez soi ». Vivant à l'échelle individuelle le suicide de l'Europe auquel ils n'avaient pu participer, ils projetèrent la mission eschatologique de la Grande Guerre dans l'organisation de leur propre chaos, afin, pensaient-ils, de retrouver l'origine, le royaume. Ainsi, comme il l'a été remarqué pour les animateurs de *L'Ordre Nouveau*<sup>21</sup>, ces idéalistes pleins de ferveur furent des prophètes.

Issus d'une génération sans maîtres<sup>22</sup>, refusant de se soumettre à quelque autorité que ce soit, les hommes des « relèves » parisiennes et bretonnes se sont forgé une image inconsciente dans laquelle ils pouvaient se mirer<sup>23</sup>, prétendant ainsi à l'autoengendrement, voire à l'immortalité. Mordrel fut condamné à mort et échappa à l'ensevelissement à plusieurs reprises ; Fouéré mourut plus que centenaire après s'être fait prendre en photo près de sa tombe ; Lainé, maintes fois tenté par le suicide, écrivit, se citant lui-même : « Cependant, à ma surprise, je ne suis pas mort. "Il faut donc que les dieux aient encore en vue quelque ouvrage pour moi" »<sup>24</sup>. Il appela « Hégire »<sup>25</sup> le moment où il quitta l'Allemagne pour l'Irlande. On se souvient que Mordrel signait parfois « *Ab Calvez* », le fils du charpentier. Aux appels de Raymond Delaporte dans *l'Heure bretonne*, qui résonnaient comme le « Tenez-vous prêts »<sup>26</sup> de Luc, répondaient les exhortations incessantes de Fouéré au recouvrement d'une mystique et d'une foi, dont il faisait de la Bretagne une réserve sans fond. Tous partagèrent une conception de l'histoire fondée sur le moteur spirituel et la révolution qu'ils prônaient était d'abord morale. À l'exception de Delaporte, qui était vraisemblablement trop

---

20 R. Delaporte, « Notre force : la continuité dans l'effort », *Triskell*, février 1943, p. 1 et 6.

21 BALMAND P., « Intellectuel(s) dans *L'Ordre nouveau* (1933-1938) : une aristocratie de prophètes », dans BONNAUD-LAMOTTE D. et J.-L. RISPAIL (dir.), *Intellectuel(s) des années trente entre le rêve et l'action*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 171-184.

22 DANIEL-ROPS, *Notre inquiétude*, op. cit., p. 231.

23 BALMAND P., « Intellectuel(s) dans *L'Ordre nouveau* (1933-1938) : une aristocratie de prophètes », art. cit.

24 CRBC, fonds Lainé, CL1 M19, cahier 1961.

25 CRBC, fonds Lainé, CL2 M165, notes, souvenirs et réflexions, 1950.

26 *Lc*, 12, 40.

catholique pour cela, tous prétendirent que leur royaume n'était pas de ce monde, qu'ils œuvraient pour la postérité. « Ma victoire est dans le futur, non dans le présent »<sup>27</sup>, assurait Lainé. Sur le faire-part de décès de Mordrel, on imprima un extrait de *Stur* qui disait : « Un nouveau mûrit [...] qui sera l'ouvrage d'un choix de peuples que l'appel du sang et le sentiment de la nécessité rapprochent. Nous l'appelons : Notre Monde »<sup>28</sup>. À l'enterrement de Fouéré, on lut un de ses poèmes, qui fut par la suite gravé sur sa pierre tombale :

« C'est mon corps seulement que vous mettez en terre  
Car je vous laisserai l'écho de mes combats ;  
Que l'exil, la prison, la crainte ni la guerre  
Qui ne m'ont arrêté, ne vous arrêtent pas ! »

Sans surprise, c'est chez Lainé que cette prétention prophétique fut la plus marquée. « Je veux offrir ma vie comme une fleur – N'est-ce pas ce que Jésus a fait ? »<sup>29</sup>, demanda-t-il en 1952. En rupture avec sa foi catholique, il se pensait en rival Christ, au sujet de qui il écrivait : « Lui et moi sommes venus pour "en sauver d'autres", pour donner. Qu'avons-nous donc besoin l'un de l'autre ? Bien au contraire, ne sommes-nous pas en concurrence ? »<sup>30</sup>. De fait, la « Saga » autobiographique qu'il avait commencé à assembler sur le modèle de *La Volonté de puissance*, devait être un testament à même de guider d'autres jeunes gens sur la voie du combat. Il écrivit à cet effet de nombreuses préfaces, mais réfléchit également à son titre :

« Il y a déjà longtemps, j'avais pensé au titre "Mon combat pour la Bretagne", mais décidément cela ressemblait trop à la vérité, c.à.d. au plagiat de Dan Breen "Mon combat pour l'Irlande", que j'avais tant admiré, imité, arrangé pour le faire traduire par Bob et publier par Basset.

Puis, grâce à Basset, je pris conscience que mon combat n'était pas, du moins objectivement, "pour la Bretagne" mais bel et bien "pour moi-même". Le titre "Mon combat pour Moi" eut été trop offensif, car encore plus vrai que le précédent. Alors je songeai à "Mon Combat" tout court. Mais cela ressemblait alors à un plagiat du "Mein Kampf" d'Adolf Hitler. C'était bien ennuyeux.

Puis j'ai pensé, plagiant Moïse, à "une seule Déesse tu adoreras". [...] C'est pour la possession du sol national que j'avais fait tous ces efforts, autrement dit que j'avais adoré la déesse Anu. Sa possession – j'avais donc tâché d'incarner son mari le Roi de la Guerre et Prince de la voûte céleste, fécondateur de la Terre, qui porte et nourrit la Nation – Nuadu, Nodons, que les Gaulois appelaient Diz Atir et Cannulos [...] Le titre "Ma déesse" est mieux ; "The Goddess I

---

27 CRBC, fonds Lainé, CL1 M11, fragments autobiographiques 1952.

28 Fonds Mordrel, OM7 I75, faire-part de décès d'Olier Mordrel, 1985. L'article cité était : \*\*\*, « Notre monde », *Stur*, n°10, 1er juillet 1937, p. 84-85.

29 CRBC, fonds Lainé, CL2 M75, notes, souvenirs et réflexions, 5 décembre 1952.

30 CRBC, fonds Lainé, CL8 M461, notes sur le christianisme, décembre 1954.

worshipped<sup>31</sup> ; c'est assez provoquant »<sup>32</sup>.

Il semble que Lainé soit allé très loin dans ce qui s'apparente tout de même à une névrose. D'une certaine manière, il fut un « savant fou », comme on put le dire de Jean Coutrot, cet homme des « relèves » qui fut également ingénieur et prophète<sup>33</sup>. En fait, Lainé poussa plus loin que les autres leur prétention globalement partagée à incarner une « aristocratie de prophètes », une élite d'éveilleurs de conscience. Aussi cherchaient-ils à convertir les autres et les aider à trouver leur vocation, d'où leur propension à vouloir créer des Églises – SAGA, comme le PNB de Delaporte, devait en être une – et des Ordres. Dans les années 1960, « l'Europe humaine »<sup>34</sup> fut l'Église de Fouéré, qui se présentait comme l'un de ses prophètes. Au même moment, Mordrel envisagea la mise sur pied d'un centre d'accueil interceltique voué à la recherche et au recueillement. Dans son exil, Lainé imagina un temple dédié à sa foi celtique. Mais ces projets tournèrent court<sup>35</sup>. Ils prêchèrent dans le désert et crurent l'avoir fait toute leur vie. Le royaume qu'ils espéraient ne vint pas, mais ils eurent leurs fidèles.

Exilé en Irlande et naturalisé irlandais, Lainé passa la reste de sa vie à ressasser ses ressentiments à l'égard de Mordrel et Delaporte, ainsi qu'à justifier l'Unité Perrot, son bien-fondé, son nom et son action. Il consigna ses idées par écrit mais ne publia quasiment pas. Atteint d'un cancer, il chercha dans la macrobiotique des remèdes à même de le guérir<sup>36</sup>. Il travailla également avec Louis Kervran à la transmutation, c'est-à-dire à l'alchimie, tout en teintant sa foi celtique de philosophie orientale. Il ne fut plus question de *Nem*, mais de *Giam-Sam*, version celtisée du *Yin-Yang*. Persuadé d'être le descendant des Vikings, mais reclus et miséreux, il vivait des légumes qu'il parvenait à faire pousser autour de sa caravane. On ne pouvait faire plus original et pittoresque. Il attira évidemment des jeunes gens. On lui écrivit avec déférence, lui donnant du « Cher et vénéré compatriote »<sup>37</sup> pour mieux lui demander conseil sur l'organisation de la lutte, on lui rendit visite pour entendre son enseignement et bénéficier de ses compétences de chimiste<sup>38</sup>. Per Denez, l'un des principaux animateurs de la revue *Al Liamm*, s'intéressa de près à ses écrits, ainsi qu'à ceux des soldats de son Unité. Il publia des textes de Lainé et eu en projet d'en éditer d'autres<sup>39</sup>, mais aussi

31 « La déesse que j'ai adorée ».

32 CRBC, fonds Lainé, CL1 M13, fragments autobiographiques, décembre 1954.

33 DARD O., *Jean Coutrot, op. cit.*, p. 338.

34 FOUÉRE Y., *L'Europe aux cents drapeaux*, Paris, Presses d'Europe, 1968, p. 194.

35 Rafig Tullou créa de son côté le temple de la *Kredenn Keltiek*, croyance celtique, à Indres.

36 Il publia à ce sujet : Neven Henaff, « Vitamin C », en annexe de George Ohsawa, *Le cancer et la philosophie d'Extrême-Orient*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1964, p. 128-137 et Ohsawa, Henaff, de De Langre, *Vitamin C and Fruit (But I Love Fruits)*, George Ohsawa Macrobiotic Foundation, 1977.

37 LIGC/NLW, Louis Feutren collection, Box 7, lettre de « Gwic » à Célestin Lainé, non datée.

38 C'est le cas de jeunes qui vinrent grossir les rangs du Front de Libération de la Bretagne, dans les années 1970. CHARTIER E. et A. CABON, *Le dossier FLB. Plongée chez les clandestins bretons*, Spezet, Coop Breizh, 2006, p. 111.

39 Urien Riwallon, « Pedenn ar varc'hedourien », *Al Liamm*, n°41, novembre-décembre 1953, p. 121-122. Simultanément publié dans *Barzhaz*, *Al Liamm-Tir na N-Og*, 1953, p. 121-122. Auparavant publié dans *Gwalarn* en mai 1934. Per Denez s'intéressait beaucoup aux écrits de Lainé dans les années 1990. IDBE, carton « Archives



d'Alan Heussaf ainsi que de Bourhis.

C'est aussi Per Denez qui relança la revue *Ar Vro-Jeune Bretagne*, liée au Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, créé par Yann Fouéré. Passé du pays de Galles à l'Irlande après sa condamnation, ce dernier avait encore toute une vie devant lui. Il parvint à s'établir comme marayeur mais ne lâcha jamais la plume, ni n'abandonna l'action politique. À la fin des années 1940, il écrit régulièrement dans le journal gallois *Y Ddraig Gogh*, ainsi que dans *l'Irish Independent*. Au début des années 1950, ce sont les journaux belges *Vers l'avenir* et *Le Courrier de l'Escaut* qui l'accueillent. Ayant obtenu la révision de son procès en 1955, il fonde le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne en 1957 – le 11 novembre, tout un symbole. Il offre au MOB un organe : *l'Avenir*, devenu ensuite *l'Avenir de la Bretagne*, dont il était le patron<sup>40</sup>. Il avait dans son équipe, entre autres, Joseph Martray et Yann Poupinot, qui fut après-guerre un des plus fidèles soutiens de Mordrel exilé en Argentine. Multipliant articles, brochures et ouvrages, Fouéré s'attache à réhabiliter le mouvement breton d'avant la Libération et à promouvoir l'Europe des ethnies, en liaison avec Alexandre Marc, qui fut aux origines de *L'Ordre Nouveau*. Sans grand succès toutefois : le MOB disparaît avant la fin des années 1960. Qu'importe : Fouéré avait essaimé : Ker-Vreizh, sa création parisienne d'avant-guerre, avait vu la naissance d'*Al Liamm* avec l'aide de Roparz Hemon ; Martray, qu'il avait formé, avait fondé *Le peuple breton* ; l'UDB était née d'une scission avec le MOB ; Fouéré lui-même s'était lancé dans l'action violente en participant au Front de Libération de la Bretagne. Il continua à écrire abondamment dans le bulletin *Gwenn-ha-Du*, des années 1980 à 2000.

D'Argentine, Mordrel ne fut pas moins inactif. À la fin des années 1940 et au début des années 1950, des revues comme *Al Liamm* ou *Sked* lui furent ouvertes. Cette dernière, animée par Pierre Geraud, dit Perig Keraod, fondateur des scouts « Bleimor » qui rejoignirent plus tard les scouts d'Europe, sembla à Mordrel dans la lignée de *Stur*<sup>41</sup>. Eugène Guellec confirma en prétendant que Keraod était « un des meilleurs introducteurs des commandements sturiens dans la jeunesse catholique brezoneg »<sup>42</sup>. Attelé à une grammaire historique depuis des années, Mordrel mit ses compétences linguistiques au profit d'*Hor yezh* dans les années 1960, puis, revenu en Bretagne au début des années 1970, se cantonna dans des revues plus confidentielles, souvent obscures : *La*

---

Heussaf », lettre de Per Denez à Alan Heussaf, 14 janvier 1999.

40 HENRY L., *Le retour du mouvement breton après 1945 à travers le journal L'Avenir de la Bretagne*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2003.

41 Fonds Mordrel, OM23 C1566, lettre d'Olier Mordrel à Pierre Keraod, 10 janvier 1948. Sur les scouts Bleimor, voir CHRISTIEN L., « Bretagne, Europe, chrétienté : une utopie contradictoire ? Les scouts Bleimor, 1946-1970 », dans TRANVOUEZ Y. (dir.), *La Décomposition des chrétientés occidentales, 1950-2010*, Brest, CRBC, 2013, p. 305-323. Sur *Sked*, voir CARICHON C., « Sked (1947-1954) : itinéraire d'une revue celto-chrétienne », dans *Bretagnes. Du cœur aux lèvres. Mélanges offerts à Donatien Laurent*, Rennes, PUR, 2009, p. 267-278.

42 Fonds Mordrel, OM23 C1575, lettre d'Eugène Guellec à Olier Mordrel, 10-11 février 48.

*bretagne réelle*, *Ar Stourmer*, *Diaspad*, *An teodeg*, tout en accumulant les ouvrages sur la question bretonne. Pour subsister, il dut néanmoins sacrifier à quelques travaux alimentaires : des histoires de flibuste, des articles pour des encyclopédies ou des revues généralistes d'histoire comme *Historama* ou *L'Histoire insolite*. Il collabora enfin à *Éléments*, revue de la nouvelle droite, qui fit de lui l'un de ses penseurs. À lui aussi, on donna du « Maître »<sup>43</sup> et de nombreuses personnalités très diverses lui rendirent visite à Léchiagat. La prescription s'appliqua à ses condamnations mais, malgré les demandes successives qu'il put faire jusqu'à l'année de sa mort, il resta interdit de séjour en Ille-et-Vilaine.

Raymond Delaporte, installé à Cork, fut d'abord enseignant, puis lecteur à l'Université et enfin chef du service de reproduction d'une de ses facultés. Dès son arrivée au début des années 1950, il anima le journal *Celtic Times / An Aimsir Ceilteach* créé par Millarden, avant d'obtenir la nationalité irlandaise et d'être amnistié, en 1955. Au début des années 1960, il revint s'installer à Châteauneuf-du-Faou, mais, déçu par l'évolution de la Bretagne et insatisfait de son travail d'agent d'assurances, il retourna vivre en Irlande, où il commença à travailler à un dictionnaire breton et à la traduction des travaux de Per Denez en anglais<sup>44</sup>. À plusieurs reprises, on lui demanda conseil, on l'invita à venir enseigner aux jeunes militants ce qu'avait été le mouvement d'avant la Libération. C'est essentiellement à *Hor Yezh* et *Al Liamm* qu'il livra des articles, jusqu'après sa mort, puisqu'on lui connaît des articles posthumes, comme aussi à Mordrel.

Il s'avère donc que, malgré l'exil, les « relèves » bretonnes continuèrent à être actives dès la fin de la guerre, grâce à de nombreux soutiens dans les jeunes générations auxquelles elles livrèrent leur message, transmirent une foi qu'elles avaient inventé. Ces jeunes ont grandi en attendant eux aussi le royaume, comme d'autres le font encore aujourd'hui. Mordrel, Delaporte, Lainé et Fouéré leur ont laissé les promesses de la Bretagne, qui furent pour eux celles d'une aventure, d'une lutte, de leur sacrifice et de leur salut. Une troisième voie qui mena la relève qu'ils devaient être dans la Grande Guerre, aux « relèves » de la paix, les conduisit à se détourner de la victoire tout en refusant ce qu'ils croyaient être la défaite de la Bretagne, à espérer illusoirement s'extraire de l'histoire tout en voulant la faire.

De fait, si l'on doit évidemment distinguer des périodes dans la chronologie des revendications bretonnes, il apparaît factice d'en faire une succession de mouvements distincts, envisagés comme des entités coupées de l'extérieur. Il n'a existé qu'un seul *emzao*, qui fut le personnalisme breton, expression locale et prophétique d'un mal-être européen que Raymond de Becker résuma en termes lumineux : « Les hommes de ce temps ont bien appris à mourir, mais il leur reste encore à savoir

---

43 Fonds Mordrel, OM33 C4727, lettre d'Olier Mordrel à B.F., 24 février 1977.

44 Notamment une méthode de breton : R. Delaporte, *Brezhoneg... buan hag aes : a beginner's course in breton adapted from the French of Per Denez*, Cork University Press, 1977.

vivre »<sup>45</sup>. Et cependant, soldats sans guerre, révolutionnaires sans révolution<sup>46</sup>, Mordrel, Delaporte, Lainé et Fouéré moururent dans leur lit.

---

45 BECKER R. de, *Livre des vivants et des morts*, Paris, France, 1942, p. 289.

46 THIRION A., *Révolutionnaires sans révolution*, Paris, Robert Laffont, 1972.

## Table des matières

### *Volume 1*

<b>Remerciements</b> .....	<b>1</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>

### *Première partie*

#### **RÊVES**

#### Chapitre I

<b>Un jeune bourgeois parisien (1901-1918)</b> .....	<b>49</b>
<i>Le fils du général</i> .....	<b>49</b>
<i>La Grande Guerre d'Olivier Mordrelle</i> .....	<b>57</b>

#### Chapitre II

<b>« L'époque héroïque » (1919-1927)</b> .....	<b>79</b>
<i>La découverte de Breiz Atao</i> .....	<b>81</b>
<i>Le complexe de Mars</i> .....	<b>87</b>
<i>Une Bretagne vaincue</i> .....	<b>95</b>
<i>Le nom du père</i> .....	<b>106</b>
<i>Le panceltisme</i> .....	<b>121</b>
<i>La tournée flamande</i> .....	<b>141</b>
<i>Tuer les pères</i> .....	<b>144</b>
<i>Ni rouge ni blanc, bien au contraire</i> .....	<b>155</b>

<i>La Bretagne colonie</i> .....	162
<i>Vers une « Révolution conservatrice » bretonne</i> .....	164
<i>La neutralité religieuse</i> .....	171
<i>Être, ou ne pas être</i> .....	179

### Chapitre III

<b>Enfances de Basse-Bretagne</b> .....	193
<i>Les enfants du paradis</i> .....	193
<i>Enfances de guerre</i> .....	208
<i>Chercher la Bretagne</i> .....	224

### Chapitre IV

<b>Breiz Atao et le « réalisme » : le Parti Autonomiste breton</b> .....	251
<i>Le « mirage alsacien »</i> .....	252
<i>Rosporden et le CCMNF</i> .....	254
<i>De « l'ombre des touloupes soviétiques et des casques à pointe du Reich » à la lumière</i> .....	268
<i>L'organisation du Parti</i> .....	275
<i>Le congrès de Châteaulin</i> .....	279
<i>« Au delà de la patrie, de la terre des pères, – la Bretagne – nous ne connaissons qu'une mère : l'Europe »</i> .....	286
<i>Le PAB de Philippe Lamour</i> .....	293
<i>Lainé et la conspiration</i> .....	306
<i>Les « oiseaux migrants »</i> .....	315
<i>Angers, si loin, si proche</i> .....	317
<i>La fin du PAB</i> .....	326
<i>La fin du « réalisme »</i> .....	332



Chapitre v

<b>« Positions d'attaque pour l'ordre nouveau » .....</b>	<b>343</b>
<i>Naissance du Parti National breton .....</i>	<b>343</b>
<i>L'attentat de Rennes .....</i>	<b>348</b>
<i>SAGA et l'attrait du nazisme .....</i>	<b>361</b>
<i>SAGA et la révolution « personnaliste » .....</i>	<b>377</b>
<i>La réception de SAGA .....</i>	<b>384</b>

Chapitre vi

<b>Explorations « personnalistes », explorations personnelles .....</b>	<b>389</b>
<i>L'emzao de Raymond Delaporte .....</i>	<b>389</b>
<i>Agir .....</i>	<b>396</b>
<i>Breuriez ar Brezoneg er Skoliou .....</i>	<b>399</b>
<i>La langue, l'homme, la « personne » .....</i>	<b>405</b>
<i>Mentoniez, le breton universel de Lainé .....</i>	<b>408</b>
<i>Stur, un vieux projet .....</i>	<b>412</b>
<i>Stur parmi les « relèves » .....</i>	<b>416</b>

Chapitre vii

<b>Yann Fouéré au pays des Bretons .....</b>	<b>425</b>
<i>Callac .....</i>	<b>425</b>
<i>Bretagne lue, Bretagne rêvée .....</i>	<b>432</b>
<i>Ailleurs, hors du temps .....</i>	<b>438</b>
<i>Le retour à la Bretagne .....</i>	<b>456</b>
<i>De l'engagement breton... ..</i>	<b>459</b>
<i>... à l'engagement « spiritualiste » .....</i>	<b>464</b>
<i>Ar Brezoneg er Skol et le « spiritualisme » .....</i>	<b>483</b>

## Volume 2

### Chapitre VIII

<b>Nordiques</b> .....	<b>501</b>
<i>L'essence de la Bretagne</i> .....	<b>501</b>
<i>Vers l'Allemagne</i> .....	<b>514</b>
<i>Gerhard von Tevenar</i> .....	<b>519</b>
<i>Le nordisme</i> .....	<b>524</b>
<i>Friedrich Hielscher, le « prêtre-roi »</i> .....	<b>541</b>
<i>La foi celtique</i> .....	<b>544</b>

### Chapitre IX

<b>Échecs et crispations</b> .....	<b>563</b>
<i>Le retour de Gwenn ha Du</i> .....	<b>563</b>
<i>Les attentats de 1936</i> .....	<b>569</b>
<i>Le désordre établi</i> .....	<b>579</b>
<i>ABES affecté</i> .....	<b>589</b>

### Chapitre X

<b>La guerre continuée</b> .....	<b>601</b>
<i>Mit brennender Sorge, « Avec une anxiété brûlante »</i> .....	<b>601</b>
<i>Roger Hervé, le spenglerien</i> .....	<b>627</b>
<i>Le « sillon de combat » et son chef de guerre</i> .....	<b>646</b>
<i>Au pied du mur</i> .....	<b>680</b>
<i>Unifier, unir</i> .....	<b>703</b>
<i>Ronds dans l'eau</i> .....	<b>731</b>

Troisième partie

VERTIGES

Chapitre XI

<b>L'Exode</b> .....	<b>747</b>
<i>En avant toute pour l'Allemagne</i> .....	<b>748</b>
<i>Le retour en Bretagne</i> .....	<b>763</b>
<i>L'heure bretonne ?</i> .....	<b>770</b>
« <i>Le fracas</i> » .....	<b>783</b>

Chapitre XII

<b>Révolutions nationales</b> .....	<b>799</b>
<i>De la Révolution nationale à la révolution contre l'État</i> .....	<b>823</b>
<i>Presse en guerre</i> .....	<b>847</b>
<i>Enseigner le breton</i> .....	<b>885</b>

Chapitre XIII

<b>Les premières communautés</b> .....	<b>895</b>
<i>Le PNB paulinien</i> .....	<b>895</b>
<i>Vers un ordre monastique</i> .....	<b>912</b>
<i>L'Unité Perrot</i> .....	<b>944</b>
<i>L'ermite</i> .....	<b>953</b>

Chapitre XIV

<b>Crépuscules</b> .....	<b>977</b>
<i>La scission du PNB</i> .....	<b>977</b>
<i>Le PNB de Breiz Atao</i> .....	<b>996</b>
<i>Premiers et derniers feux de l'Unité Perrot</i> .....	<b>1010</b>
<i>Fuites et exils</i> .....	<b>1022</b>

<b>Conclusion</b> .....	<b>1073</b>
-------------------------	-------------

